

Digitized by the Internet Archive
in 2007 with funding from
Microsoft Corporation

31

I

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, Etc.

PARIS. — IMPRIMERIE A. QUANTIN

ANCIENNE MAISON J. CLAYE

7, RUE SAINT-BENOIT

CORRESPONDANCE

LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

PAR

GRIMM, DIDEROT

RAYNAL, MEISTER, ETC.

REVUE SUR LES TEXTES ORIGINAUX

COMPRENANT

outre ce qui a été publié à diverses époques

LES FRAGMENTS SUPPRIMÉS EN 1813 PAR LA CENSURE

LES PARTIES INÉDITES

CONSERVÉES A LA BIBLIOTHÈQUE DUCALE DE GOTHA ET A L'ARSENAL A PARIS

OPUSCULES, APPENDICES, TABLE GÉNÉRALE

PAR

MAURICE TOURNEUX

TOME SEIZIÈME



14025-5-
11/10/16

PARIS

GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1882

PQ
273
C67
t.16

AVERTISSEMENT.

Une édition nouvelle de la *Correspondance littéraire* de Grimm devait naturellement suivre celle des *Œuvres complètes* de Diderot. Au moment où, pour la première fois, l'ensemble des écrits de ce vaste esprit est présenté au public, il était juste de rendre le même hommage à celui qui fut non-seulement son meilleur ami, mais à qui, chose singulière, il dut souvent la révélation ou le développement de ses étonnantes facultés. L'occasion, d'ailleurs était propice. La faveur avec laquelle ont été accueillies les *Œuvres complètes* de Diderot nous permet de supposer qu'elle ne nous fera pas défaut aujourd'hui encore ; et cette espérance est d'autant mieux fondée, qu'un concours heureux de circonstances nous met en mesure d'offrir aux lettrés et aux travailleurs les parties entièrement inédites qui avaient été signalées, il y a plus de dix ans, par une modeste et élégante revue de Strasbourg, *le Bibliographe alsacien*, de M. Ch. Mehl¹, dans une note rédigée sur les propres indications du conservateur du Musée ducal de Gotha. Personne néanmoins n'eut la curiosité ou le moyen de tirer parti de ces cahiers inconnus, et quand, l'an dernier, nous allâmes à Gotha même examiner l'exemplaire dont la communication à Paris nous avait été promise, nous eûmes la satisfaction de constater qu'il allait être désormais possible de combler la majeure partie des lacunes qui déparent les éditions de 1813 et de 1829.

Déjà nous avons fait un semblable dépouillement pour les frag-

1. Janvier-février 1867, p. 136.

ments donnés à M. Charles Nisard par feu le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt et offerts à la Bibliothèque de l' Arsenal par le savant auteur des *Ennemis de Voltaire*. Ces fragments, considérés quelquefois et à tort comme provenant du portefeuille de Suard, renferment plusieurs passages supprimés par la censure impériale qui ne font point double emploi avec le volume publié en 1829 par MM. Chéron et Thory, mais principalement des articles dont les éditeurs d'alors n'appréciaient pas la valeur, tels que les comptes rendus des salons de 1785, 1787, 1789, etc. Par une coïncidence curieuse, le manuscrit de Gotha est notablement incomplet en ce qui concerne la fin de la *Correspondance*. Ce n'est pas tout : M. A. Chaudé, qui avait aidé M. Taschereau pour la réimpression de 1829 et qui a même publié seul les quatre derniers volumes, avait pris la peine de relever sur son propre exemplaire les corrections et additions dont il nous a été donné de prendre copie. Quelques-uns portent précisément sur des passages et des membres de phrases qui avaient pu inquiéter la police de Napoléon ; mais d'autres suppressions, volontairement pratiquées dans les séries nouvelles, prouvent que MM. Taschereau et Chaudé craignirent d'éveiller les mêmes craintes chez les censeurs de Charles X et que le sous-titre de leur publication¹ manquait tout au moins d'exactitude. Cette collation, nous l'avons refaite à nouveau sur le manuscrit de Gotha et nous avons rétabli minutieusement les épithètes aussi bien que les phrases entières ou incidentes inconnues jusqu'à ce jour.

La coordination de tant d'éléments épars nous démontrait dès lors que la pensée première de ce journal secret appartenait bien réellement à Raynal et qu'on ne pouvait sans injustice passer sous silence la période rédigée par lui, encore qu'elle fût incomplète des années 1752, 1753 et d'une partie de 1754. C'est cette période qui occupe tout ce premier volume et qui s'achève dans le second. La notice préliminaire qui ouvre cette série et celle qu'on trouvera en tête de la *Correspondance* proprement dite font connaître les particularités qui se rattachent à ces deux entreprises distinctes et néanmoins un moment concurrentes.

1. « Nouvelle édition où se trouvent rétablies pour la première fois les phrases supprimées par la censure impériale. »

Pour nous conformer à un usage introduit par nos éditeurs et que nous voudrions voir toujours adopter dans les réimpressions de cette nature, nous faisons suivre cet avertissement de la notice de Meister sur celui dont il fut le secrétaire et le collaborateur assidu. Aussi bien, c'est ce document, où respirent la bonne foi et la sincérité que trahissent les divers écrits de l'auteur, qui a fourni depuis soixante ans les éléments de toutes les biographies de Grimm. Nous l'avons complété en certains points par des actes officiels inédits et par la publication d'un *Mémoire* imprimé en 1868 dans le tome II du *Recueil de la société historique russe*. Bien qu'il n'embrasse qu'une phase restreinte de la vie de Grimm et qu'il nous le montre sous un jour nouveau, puisque le zélateur des plus hardis philosophes du siècle y gémit sur l'abolition de droits « qui subsistaient depuis des siècles », tout comme les volontaires de l'armée de Condé dont il partageait la mauvaise fortune, ce Mémoire est le résumé de la carrière diplomatique pour laquelle il se sentit de bonne heure un vif attrait et qui fit le malheur de sa vie ; car les exactions dont il se plaint à juste titre n'eurent assurément pas d'autre origine.

Il n'existe en ce qui concerne Raynal ni témoignage contemporain de quelque valeur, ni récit autobiographique. La notoriété ne commence pour lui qu'à l'apparition de *l'Histoire philosophique du commerce des Indes*. Jusque-là, cet échappé des instituts jésuitiques rédige « à la solde des libraires » toutes sortes de compilations oubliées. Plus tard, sa fameuse lettre à l'Assemblée nationale déclenche une croisade de pamphlets dont un seul a survécu, parce qu'il est signé d'André Chénier. A sa mort, enfin, paraît une brochure déclamatoire dont l'histoire n'a presque rien à tirer¹. Il faut donc demander les traits caractéristiques de cette personnalité remuante à des mémoires comme ceux de Malouet, qui l'a bien connu sur son déclin ; aux *Souvenirs* de D. Thiébault ; aux lettres de Diderot à M^{lle} Volland. Quant aux dates précises, il suffira de rappeler que Raynal est né à Saint-Geniès (Aveyron), le 11 mars 1700 et qu'il est mort à Chaillot le 6 mai 1796.

Deux portraits seulement de Grimm nous sont connus et tous

1. *Éloge philosophique de G.-T.-F. Raynal*, par Chérhal de Montréal. Paris, an VI, in-8.

deux furent dessinés par Carmontelle : celui que les éditeurs de 1812 publièrent avec la seconde édition de la période de 1770-1782¹ et cette aquarelle que nous avons déjà signalée dans l'*Iconographie* de Diderot.

Le premier fait partie de cette collection de sept cent cinquante portraits en buste ou en pied, dont l'acquisition fut refusée par l'État en 1806, à la mort de Carmontelle, et dont les débris ont passé, après bien des vicissitudes, dans les collections de M. le duc d'Aumale.

L'aquarelle dont nous avons vu une répétition entre les mains de M. Alfred de Vandeul a été exposée en 1874 au Corps législatif par M. de Langsdorff et photographiée par M. Ad. Braun. C'est sur l'original que M. Frédéric Régamey a gravé les deux portraits que voici, véritable frontispice d'un livre auquel les noms de Grimm et de Diderot sont à jamais attachés.

Il a existé, paraît-il, un buste en terre cuite de Grimm, depuis longtemps brisé, mais dont le souvenir s'est conservé parmi les descendants de M^{me} de Bueil. L'auteur nous en est inconnu et son œuvre n'a pas figuré aux divers Salons de l'époque.

1. « M. Richard de Lédans, ancien lieutenant-colonel d'infanterie et chevalier de Saint-Louis, l'un des amis du baron de Grimm, nous a donné son portrait qui a été dessiné d'après nature par M. de Carmontelle, en 1769. Nous l'avons fait graver et il se trouve en tête de cette seconde édition. M. de Lédans, qui habite Paris, nous assure que ce portrait est de la plus parfaite ressemblance. »

C'est un profil au crayon, légèrement teinté d'aquarelle, haut de 20 c. et large de 15. La date de 1758, tracée au-dessous des noms du modèle et du peintre, a été surchargée. Nous en connaissons les reproductions suivantes :

— De profil à dr. dans un t. c. ; chapeau sous le bras ; jabot, larges manchettes. Au bas, à g. : Dessiné d'après nature par M. Carmontelle en 1769, Lecerf sc. En haut : Frontispice. Tome I^{er} Il y a un premier état plus pâle et sans aucune lettre.

— De profil à g. dans un ovale. On ne voit que le haut du corps et du bras. Au bas : Dessiné par Carmontelle, gravé par Ambroise Tardieu. Au-dessous : F.-M. Grimm (critique et philosophe). Né à Ratisbonne le 26 décembre 1723. Mort à Gotha le 19 décembre 1807.

— De profil à dr., au trait. La pointe du tricorne passe sous le bras. Sans nom d'auteur. Au bas, en anglaise : Grimm.

— De profil à g. au trait dans un triple t. c. Tricorne sous le bras. Au-dessous dans un cartouche : Grimm. M^{me} Soyer sc. En haut : Histoire de France. Tome XVIII, p. 504.

— De profil à dr. dans un ovale, au pointillé. Sans nom de graveur. Au bas, en anglaise : Le Baron de Grimm. En tête du *Grimmiana*, par Cousin d'Avalon, 1813, in-18.

Quant à l'autographe communiqué par M. Étienne Charavay, il est surtout intéressant parce qu'il est daté et signé, précautions que prenait rarement Grimm pour la plupart de ses lettres.

Les additions considérables que nous apportons à la *Correspondance littéraire* nous avaient un moment inspiré la pensée de supprimer les articles de Diderot qui en font partie, mais qui ont tous été reproduits dans l'édition nouvelle. Nous nous sommes ravisé et nous donnerons non-seulement ce que nos prédécesseurs avaient imprimé, mais encore les divers articles retrouvés par M. Gojard, à Pétersbourg, et insérés par M. Assézat sous la rubrique de « *Miscellanea* »; bien plus, quelques courts fragments qui manquent aux manuscrits de l'Ermitage verront ici le jour pour la première fois. Il va sans dire, néanmoins, que nous ne reproduirons ni les *Salons*, insérés par Grimm au fur et à mesure de leur rédaction, ni la *Religieuse* et *Jacques le Fataliste* que Meister fit connaître à ses abonnés après la mort de l'auteur.

Cette réserve nous amène tout naturellement à traiter un point délicat pour notre conscience d'éditeur : Raynal, Grimm et plus tard Meister, prenaient à tâche d'adresser à leur clientèle princière des nouveautés qui circulaient sous le manteau et dont les exemplaires étaient presque toujours si rares qu'il fallait en faire des copies. Voltaire défraya pendant plus de vingt ans la curiosité légitime excitée par le fruit défendu; mais il n'était pas le seul à qui s'adressaient les correspondants en quête d'un régal digne de palais raffinés. Raynal mettait à contribution Piron, Voisenon, Roy, Bernis, Robbé et d'illustres inconnus, comme Laurès ou Tannevot; Grimm avait mieux à offrir : c'était tantôt un paquet de billets du *patriarche*, tantôt une lettre de Galiani à M^{me} d'Épinay; tantôt, aux jours de disette, une élégie de Lemierre ou une chanson de Laujon. Personne, assurément, ne nous reprochera la suppression de l'*Épître au président Hénault*, de *Babouc*, du *Pauvre Diable*, de l'*Homme aux quarante écus*, etc.; mais nous aurions inutilement grossi un recueil déjà fort volumineux, si nous ne nous étions décidé à ne conserver, après des recherches sérieuses, les pièces empruntées à d'autres écrivains, que lorsque nous avons lieu de les croire inédites, ou quand leur élimination aurait entraîné celle du passage qui les com-

mentait. Nous ne nous flattons pas de réussir ainsi à contenter tout le monde, mais le futur éditeur de Voisenon, s'il en surgit un, trouvera ici plusieurs contes, dont la grâce fera excuser le libertinage et qu'on chercherait inutilement dans ses *Œuvres*, publiées en 1781. Si Piron est maintes fois représenté par des épigrammes très-connues, nous en imprimons quelques-unes qui manquent aussi bien à l'édition de Rigoley de Juvigny qu'aux deux volumes de suppléments rassemblés par M. Honoré Bonhomme. Les lettres de Voltaire, encore inédites en 1829, ont repris leur place légitime dans les éditions Beuchot et Georges Avenel; elles la retrouveront à nouveau dans celle que publie M. Louis Moland; les lettres de Galiani, réunies et restituées dans leur intégrité par un esprit singulièrement délicat, seront bientôt mieux appréciées dans leur ensemble même qu'à l'état de fragments.

Il y a une autre sorte de vérification non moins importante : c'est celle des titres exacts des livres, presque toujours estropiés et quelquefois même omis par Raynal : cette tâche ardue a été fort allégée par la bienveillante érudition de MM. J. Ravenel, Paul Billard, Jules Cousin, Mouton-Duvernet, et par les travaux spéciaux dont nous avons pu journellement estimer la valeur, tels que l'inappréciable *France littéraire* de Quérard, le *Dictionnaire des anonymes* de Barbier et de ses dignes continuateurs, MM. Billard, le *Guide de l'amateur de livres à vignettes* de M. Ch. Mehl, la *Bibliothèque musicale de l'Opéra* de M. de Lajarte, etc. Nous avons mis souvent à contribution des bibliographes trop dédaignés, comme La Porte, Mouhy et Desboulmiers¹.

Voltaire et Montesquieu ont enfin rencontré des biographes dignes d'eux dans MM. G. Desnoiresterres et Louis Vian qui nous ont maintes fois communiqué le résultat des immenses lectures d'où sont sortis deux livres à tant d'égards définitifs.

1. Les notes de Raynal, de Grimm et de Meister sont signées en toutes lettres; Celles de l'édition de 1812-1813 portent : *Premiers éditeurs*; Celles de Ant.-Alex. Barbier sont marquées d'un (B.); Celles de M. Taschereau d'un (T); Celles de M. Chaudé d'un (Ch.); Celles de Beuchot sont signées en toutes lettres; Les nôtres sont anonymes.

M. le docteur W. Pertsch, conservateur de la Bibliothèque ducale de Gotha, et M. Édouard Thierry, administrateur de l'Arsenal, ont droit à une gratitude plus profonde encore, car, ainsi que l'attestera le titre de chacun de ces volumes, c'est aux trésors confiés à leur garde, et dont ils ont bien voulu un moment se démunir, que ce livre devra l'attrait de l'inédit, en faveur duquel on pardonnera peut-être à l'éditeur les erreurs qu'il a pu commettre.

MAURICE TOURNEUX.

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

(1753-1793)



CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE

1790.

AVRIL.

SUR LE JEUNE COMTE DE BELZUNCE

MASSACRÉ PAR LE PEUPLE DANS UNE ÉMEUTE A CAEN,
ROMANCE, PAR M^{me} LAUGIER DE GRANDCHAMP.

A peine, hélas! ma carrière commence,
Faut-il la voir terminer pour toujours?
Je le sens trop, l'instant fatal s'avance,
Il faut périr : adieu donc, mes amours!

Toi que j'aimais, toi qui m'étais si chère!
Quand de mon sort tu sauras les horreurs,
Ah! charge-toi de consoler mon père,
Et de mêler tes sanglots à mes pleurs.

Sexe si doux, formé pour l'indulgence,
Quoi! vous courez à ce spectacle affreux!
Vous dont l'aspect irrite ma souffrance,
Ah! respectez mes restes malheureux.

Cher compagnon de mon heureuse enfance,
Toi qui pérís pour conserver mes jours,
Fidèle ami dont l'ombre me devance,
Je vais te joindre : adieu donc, mes amours!

— *Les Brouilleries*, comédie en trois actes, mêlée d'ariettes, donnée pour la première fois au Théâtre-Italien le lundi 1^{er} mars, ont eu peu de succès. Les paroles sont d'un jeune homme de

Montpellier, le chevalier Lœillard, la musique de M. Berton. C'est un imbroglio espagnol. Cet ouvrage est une nouvelle preuve qu'un sujet trop compliqué n'est guère propre au genre lyrique où, forcé de ménager sans cesse d'assez longs intervalles au musicien, l'exposé même de la scène ne saurait être trop simple, trop rapide. Plusieurs morceaux de la musique de cet opéra ont été vivement applaudis. On s'aperçoit que ce jeune artiste n'a pas oublié les leçons qu'il eut le bonheur de recevoir du célèbre Sacchini, mais les imitations même qui lui ont le mieux réussi décelent toujours plus d'application que de naturel.

— *Le District de village*, pièce en un acte et en vaudevilles, donnée sur le même théâtre le 15 mars, est de M. Des Fontaines. C'est une petite parodie de l'Assemblée nationale, assez douce, assez naïve, assez gaie; elle est terminée par quelques couplets qui ont été fort bien accueillis, parce qu'ils étaient tout à la fois à la louange du monarque et de la nation.

ÉPIGRAMME

SUR LA NOMINATION DES JUGES DE SPARTE ATTRIBUÉE AU PEUPLE
A L'EXCEPTION DU ROI AGIS.

Si contre ses sujets avec tant de fracas
Un roi perdit jadis sa cause, non sans honte,
Vous demandez comment advint un tel mécompte.
Oyez, voici comme arriva le cas :
Le peuple avait pour lui quatre cents avocats,
Et le roi pas un pour son compte.

— *La Bonne Mère*, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le lundi 22 mars, est imprimée depuis longtemps dans le recueil des œuvres de M. le chevalier de Florian; nous pouvons donc nous dispenser d'en faire l'analyse; nous observerons seulement qu'il y a dans ce petit ouvrage un mélange d'intérêt et de gaieté si doux, si naïf, si piquant, que nous le croyons au-dessus de tout ce que l'auteur a fait en ce genre. C'est M^{lle} Carline qui a joué le rôle d'Arlequin, mais sous le simple costume d'un jeune paysan, et avec tant de chaleur, de grâce et d'ingénuité, qu'il était impossible de ne pas partager toutes les impressions de joie et de douleur que lui font éprouver son amour et sa jalousie. Je connais peu de scènes au

théâtre qui m'aient fait rire et pleurer tout à la fois avec plus de délices que celle où le jeune villageois, venant de s'engager et prêt à suivre son capitaine à la bataille, rencontre pour la dernière fois cette chère Lucette dont il s'est cru abandonné; elle veut voir le papier qu'il tient dans sa main, il refuse longtemps, elle s'obstine, le prend et lit : *Mon testament*. Ce testament, à la manière du moins dont l'a lu M^{me} Saint-Aubin, nous a paru un chef-d'œuvre d'enfantillage, de finesse et de sensibilité; en voici le début : « Comme ainsi soit que dès qu'on n'est plus aimé dans ce monde, on n'a rien de mieux à faire que d'en sortir, j'ai pris mon parti de profiter des bontés d'un capitaine qui veut bien m'envoyer à la bataille... » Il lègue à M^{le} Lucette tout le bien dont il peut disposer sans mettre sa mère mal à son aise. Il met pourtant la condition à ce legs que le premier garçon de M^{le} Lucette portera son nom, et qu'elle pensera quelquefois à lui en aimant et en caressant cet enfant, ce qui m'empêchera, dit-il, de m'ennuyer dans l'autre monde, etc.

— *Lettres de M^{me} la princesse de Gonzague* ¹, écrites à ses amis pendant le cours de ses voyages d'Italie en 1779 et années suivantes. Deux volumes in-12.

Après tant de voyages d'Italie, que dire encore sur des pays déjà si connus? Ce qu'on a vu, ce qu'on a senti? ce sont toujours les mêmes objets, mais la manière de les voir et d'en être affecté peut varier à l'infini. Les Lettres de M^{me} de Gonzague nous ont paru avoir, sous ce rapport, un intérêt assez piquant. Quoiqu'on n'y trouve guère cet abandon, cette négligence qui dans le genre épistolaire est quelquefois une grâce de plus, on y reconnaît souvent l'impression d'une âme vive cédant au besoin de répandre les idées et les sentiments qui l'ont fortement émue, et les exprimant avec une facilité remplie d'esprit et d'imagination. Pour le prouver, nous nous contenterons de citer quelques traits de la description qu'elle fait de Venise.

1. Épouse d'un prince de Gonzague que M. de Voltaire prenait la liberté d'appeler le prince *Zigzague*. On connaît de lui un discours plein d'esprit et de savoir sur les découvertes qui ont contribué le plus au progrès de l'esprit humain. (MEISTER.) — Le discours du prince de Gonzague dont il est ici question a été prononcé à l'Académie des Arcades de Rome; il a paru en français sous ce titre : *L'Homme de lettres bon citoyen*, discours philosophique et politique..., avec des notes de M. l'abbé Louis Godard, traduit de l'italien par M. P*** (Parraud). Londres et Paris, Barrois l'aîné, 1785, in-12. (B.)

« J'habite les ondes, et c'est dans un palais magnifique. Je ne vois plus dans la nature que le ciel et l'élément majestueux qui m'environne, tout a disparu. Je n'aperçois partout que l'ouvrage des hommes ; ils règnent seuls ici. Les animaux les plus gais, le papillon et la fauvette fuient dans les airs ; ils ne s'arrêtent ni sur les fleurs ni sur le feuillage, et l'onde a pris la place de la verte prairie. L'homme lui-même, privé des couleurs de la nature, semble l'avoir oubliée ; il n'est plus sensible à ses beautés, et, voulant aussi s'oublier lui-même, il cache les traits qu'elle lui donna sous un masque qui devient sa figure pendant six mois de l'année. On dirait qu'il est honteux d'être homme... »

M^{me} de Gonzague fait un grand éloge du caractère des dames d'Italie, et du bonheur dont elles jouissent. Elle ne traite pas aussi favorablement l'esprit de nos sociétés de Paris. « Pourquoi, dit-elle, cette nation française si aimable et si brillante a-t-elle changé de caractère ? Que je regrette sa franchise, sa loyauté, sa gaieté et même sa frivolité qu'elle a abandonnée pour une philosophie adolescente ¹, qui ne va point au bonheur et qui les empêche de rire ! On devient gauche lorsque l'on quitte son naturel, et leur esprit à présent n'est plus qu'une raison ornée. »

MAI.

Le Couvent, ou les Fruits du caractère et de l'éducation, comédie en un acte, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre de la Nation, le 16 avril, est de M. Laujon, secrétaire des commandements de M^{sr} le prince de Condé, l'auteur de *l'Amoureux de quinze ans*, des *Soubrettes*, etc. Il y a dans ce petit drame beaucoup d'inutilités, beaucoup de longueurs, mais comment n'y en aurait-il pas dans les scènes où l'on a voulu peindre au naturel le ton et le caquetage du couvent ? L'ensemble a fait plaisir, et beaucoup de détails ont été vivement applaudis. Tous les rôles ont été parfaitement rendus, celui de la sœur Saint-Ange par M^{lle} Contat, celui de M^{lle} de Fierville par M^{me} Petit-

1. Expression vraiment heureuse ! (MEISTER.)

Vanhove, celui de M^{me} Sincère par M^{lle} Raucourt; M^{me} Suin et M^{me} Belcourt n'ont pas moins contribué au succès de l'ouvrage, la première dans le rôle de la mère prieure, l'autre dans celui de la sœur tourière. Grâce à la vérité de l'exécution, on eût dit que ce n'étaient pas les spectateurs qu'on transportait au couvent, mais le couvent même qu'on avait transporté au théâtre.

— Le vendredi 30 avril on a donné sur le théâtre de l'Opéra la première représentation d'*Antigone*, tragédie lyrique de M. de Marmontel. La musique est de M. Zingarelli.

Cet ouvrage n'a eu aucun succès, et c'est essentiellement au choix du sujet qu'on en doit imputer la chute. Un peuple persuadé que ceux qui n'avaient pas obtenu la sépulture erraient éternellement sur les bords de l'Achéron pouvait admirer et plaindre le dévouement d'Antigone, mais l'intérêt qui résulte de ce préjugé religieux est absolument nul pour nous. Comment nous intéresser durant trois actes à savoir si Polynice sera enterré ou non? La seule manière de nous attacher encore au fond pathétique dont cette situation peut paraître susceptible, c'était de donner plus de développement à l'amour d'Antigone pour Hémon; cette passion, qui sera de tous les temps, de tous les peuples, sait tout animer, même un article de foi d'une religion qui n'est plus la nôtre; nous lui devons à la vérité l'idée des limbes, mais ces limbes malheureusement ne trouvent guère plus de croyance aujourd'hui que les bords redoutés du Styx.

Quant à la musique d'*Antigone*, elle laisse concevoir de grandes espérances. Le récitatif du principal rôle a paru d'un bout à l'autre parfaitement bien fait, il porte l'empreinte d'un très-beau talent et décèle une connaissance profonde de toutes les ressources de l'art. On eût désiré plus de variété dans les airs; mais ce défaut ne tient-il pas encore à la couleur trop uniforme du poème? Cet opéra n'a eu que deux représentations.

— *Mémoires ou Essais sur la musique*, par M. Grétry. Un volume in-8°. Un ouvrage sur la musique par un compositeur qui a obtenu des succès aussi multipliés que M. Grétry semble promettre une instruction assez piquante; on aime à suivre un artiste célèbre dans la route qu'il a parcourue, on attend de lui la révélation des secrets de son art. Le livre que nous avons l'honneur de vous annoncer est cependant moins un traité de l'art musical que l'histoire de la vie de l'auteur, de ses ouvrages et

de leurs succès. L'intérêt qu'il a su répandre sur le tableau des premières années de sa jeunesse nous a paru assez attachant.

Né à Liège de parents nobles mais pauvres, il naquit avec le sentiment de la musique, avec cette espèce d'instinct auquel il est si doux et si naturel de céder. Les dispositions qu'il annonça dès l'âge le plus tendre déterminèrent son père, qui était premier violon de la cathédrale de Liège, à le faire recevoir enfant de chœur dans l'église à laquelle il était attaché. M. Grétry raconte avec une naïveté intéressante ses premières études, ses premières peines, et tous les succès que lui valut une voix sonore, flexible, et qu'il perdit parce qu'on ne l'empêcha pas de chanter au moment où il atteignit le premier période de la puberté. La perte de sa voix, qu'il regretta tant alors, est peut-être ce qui nous a valu son talent de compositeur. Une messe en musique faite à l'âge de quatorze ans lui fit obtenir une place dans un collège de Rome fondé par un Liégeois. Le bonheur de la vie de M. Grétry et sa gloire datent de l'époque de son départ pour ce séminaire de tous les arts. Son voyage de Liège à Rome avec un marchand de reliques n'est pas la partie la moins piquante de ses Mémoires. Cazali fut son maître à Rome, et malgré l'éloge que M. Grétry fait de son maître, nous en ignorerions le nom sans la célébrité de son élève. Nous ne suivrons pas M. Grétry dans les procédés de ses études ; ces détails se font lire avec plaisir ; et pour ne pas fatiguer de leur sécheresse, il y mêle adroitement les aventures qui lui arrivèrent à Rome. Quelques essais de musique vocale et instrumentale lui procurèrent bientôt l'honneur d'être chargé de deux intermèdes au théâtre d'Aliberti ; le premier eut du succès, le second tomba ; M. Grétry oublie de le dire, mais il se souvient fort bien qu'il fut reçu peut-être un peu trop froidement par l'auteur de *la Bonne Fille*, auquel on le présenta. Le temps qu'il avait à rester au collège liégeois touchait à sa fin, sa famille ne pouvait lui donner aucun secours ; un Anglais lui offrait une pension pour le suivre à Londres ; il allait partir avec lui, lorsque M. Mellon, attaché à l'ambassade de France, lui fit voir la partition de *Rose et Colas*. Cette lecture lui fit naître l'envie d'aller à Paris ; ainsi c'est à la lecture d'un des premiers ouvrages de notre théâtre italien que nous devons le compositeur qui l'a tant enrichi, et c'est un poëme de M. Sedaine qui a donné Grétry à la France. Il partit

de Rome laissant à ses camarades liégeois plusieurs psaumes et quelques messes ; il dirigea sa route par Genève, où on lui avait fait espérer qu'il gagnerait bientôt de l'argent à faire des écoliers. Ce besoin et la société de Voltaire, qui lui permettait de le voir souvent, le retinrent quelque temps dans cette ville. M. de Voltaire n'aimait pas la musique, il ne pardonnait pas à l'opéra-comique d'avoir fait désertter *Zaïre* et *Mahomet*, mais il n'en pressa pas moins Grétry à quitter Genève pour se rendre à Paris.

En arrivant dans cette capitale, il fut d'abord aux Italiens ; mais en homme de génie élevé à Rome, il vit bientôt qu'il n'apprendrait rien en musique à ce spectacle, et ne fréquenta plus que le Théâtre-Français. Il sentait que la déclamation d'une langue est le premier élément, la première base du genre de musique propre à cette langue, que c'était en l'étudiant qu'il saisirait la juste acception de ses accents et leurs différentes nuances, et c'est à l'étude particulière qu'il en fit que l'on doit peut-être cette vérité spirituelle qui distingue tous les bons ouvrages de M. Grétry. En attendant, l'argent qu'il avait gagné à Genève se dépensait, et il ne pouvait obtenir qu'un auteur voulût lui confier un poëme. Épuisé de moyens et sans ressources, il allait quitter Paris, lorsque M. le comte de Creutz, ambassadeur de Suède, qui avait distingué son talent, l'invite à dîner avec M. Marmontel ; ce poëte consent enfin à lui donner *le Huron*. La musique en fut faite avec une grande rapidité, elle eut le succès le plus éclatant, et décida dès lors sa réputation et sa fortune. Le reste des Mémoires de M. Grétry offre l'histoire et l'examen critique de ses autres ouvrages. Sans le suivre dans ces discussions, l'on observera seulement qu'il n'est pas aussi sévère pour celles de ses compositions qui n'ont eu qu'un effet médiocre qu'il est juste dans les louanges qu'il donne à celles qui ont parfaitement réussi ; mais un père dissimule toujours les défauts de ses enfants, et ceux que la nature a traités le moins favorablement sont quelquefois ceux qu'il chérit de préférence.

Parmi les anecdotes étrangères semées dans cet ouvrage, on nous permettra de citer ce qui concerne feu M. d'Ilèle, l'auteur de *l'Amant jaloux* et du *Jugement de Midas* ; ce sont des traits qui nous ont paru d'une assez grande originalité pour ne pas être oubliés.

« Cet Anglais, dit-il, que la perte de sa fortune avait engagé

à venir cacher son indigence à Paris, s'appelait Hales, que les Anglais prononcent comme hélas. Il vivait très-sobrement à Paris; toutes les passions semblaient s'être anéanties chez lui pour ranimer celle de l'amour. Une femme de Paris lui dissipa le reste de sa fortune; c'est alors qu'il s'occupa du théâtre, et qu'il fréquenta assidûment le café du Caveau du Palais-Royal. D'Hèle parlait peu, mais toujours bien; il ne se donnait pas la peine de dire ce que l'on doit savoir, et il interrompait les bavards en disant d'un ton sec : *C'est imprimé*. Lorsqu'il approuvait, c'était d'un léger coup de tête; si on l'impatientait par des bêtises, il croisait les jambes en les serrant de toutes ses forces, il humait du tabac qu'il avait toujours dans ses doigts, et regardait ailleurs.

« Forcé de se battre avec un homme qui l'insulte après lui avoir prêté de l'argent qu'il ne peut rendre, d'Hèle lui fait sauter son épée, et lui dit avec tout le flegme anglais : « Si je n'étais
« votre débiteur, je vous tuerais; si nous avions des témoins,
« je vous blesserais; nous sommes seuls, je vous pardonne. »

« Un jour, étant chez un de ses amis, il se revêtit d'une nippie dont il avait besoin et sortit. Son ami rentre, et en s'habillant ne trouve point tout ce qu'il lui fallait. M. d'Hèle seul était entré dans l'appartement, mais on n'osait le soupçonner; cependant le soir au Caveau, le monsieur, en portant la main sur la cuisse de d'Hèle, lui dit : « Ne sont-ce pas là mes culottes? — Oui, dit-il, je n'en avais point. »

« Je l'ai vu longtemps presque nu, il n'inspirait pas la pitié; sa noble contenance, sa tranquillité semblaient dire : Je suis homme, que peut-il me manquer? »

CONTE RUSSE 1.

On assure que l'original du conte dont nous avons l'honneur de vous envoyer la traduction fut écrit en russe par une très-

1. Catherine avait envoyé dès 1782 à Grimm une copie de ce conte (voir la lettre du 1^{er} juin 1782 dans le recueil publié par M. Grot pour la Société historique russe.) La même année, il était traduit en allemand (*Däs Märchen vom Zarewisch Chlor*, Berlin et Stettin, in-8°) et il en paraissait deux éditions en français, Pune à Berlin avec ce sous-titre : *Conte moral de main impériale et de maîtresse* (traduction attribuée à Formey) et l'autre sous la rubrique de Berlin à Lausanne. La « primeur » offerte par Meister à ses abonnés avait donc huit ans de date.

grande souveraine : nous ignorons à quelle époque ; on dit seulement que cette princesse se trouvait souvent n'avoir rien à faire, quoiqu'elle eût le plus vaste empire du monde à gouverner et à défendre, et que dans ses moments de repos elle daignait s'occuper elle-même de l'éducation de ses petits-enfants, et que ce conte est le fruit d'un de ces heureux loisirs.

Avant le temps de Kiis, prince de Kief, il y avait en Russie un czar qui était bon homme, aimait la vérité et voulait du bien à tout le monde ; il parcourait souvent les provinces de son empire pour voir comment on y vivait, et il s'informait partout si l'on était heureux et raisonnable.

Le czar avait une czarine, et le czar et la czarine vivaient dans la plus grande union ; la czarine voyageait toujours avec le czar, elle ne pouvait supporter d'être séparée de lui.

Un jour le czar, accompagné de la czarine, arriva dans une ville située sur une haute montagne au milieu d'une forêt. C'est là qu'il eut un fils d'une beauté merveilleuse, qu'on appela Chlore ; mais au milieu de la joie des fêtes destinées à célébrer durant trois jours la naissance du prince, le czar apprit la fâcheuse nouvelle que des peuples voisins cherchaient à l'inquiéter, qu'entrés dans ses États ils en avaient déjà ravagé la frontière ; il se mit à la tête des troupes qui campaient près de là, et courut défendre ses fidèles sujets. La czarine partit avec le czar, mais le czarowitz resta dans la ville et dans la maison où il était né. Le czar laissa près de lui sept gouvernantes remplies de prudence et ayant tous les talents propres à l'éducation. Il fit entourer la ville d'une forte muraille flanquée de tours, suivant l'usage de ces temps ; on ne plaça point de canons sur les tours, parce qu'alors il n'y avait encore de canons nulle part. La maison dans laquelle demeurait le czarowitz Chlore n'était à la vérité ni de marbre de Sibérie ni de porphyre, mais elle était solide et commode. Derrière la maison l'on avait planté des jardins fruitiers arrosés par des canaux d'eau vive remplis d'excellents poissons, et dont la fraîcheur embellissait toute la contrée. Plusieurs pavillons d'une architecture variée, et d'où la vue s'étendait au loin sur les vallons et sur les campagnes, ajoutaient encore au charme de ce séjour.

A mesure que le czarowitz avançait en âge, sa nourrice

et ses gouvernantes ne manquèrent pas de s'apercevoir qu'il était aussi sage qu'il était beau, et qu'il n'avait pas moins de douceur que de vivacité. La réputation du beau, du sage, du bon czarowitsch se répandit partout. Le bruit en parvint jusqu'aux oreilles d'un certain khan de Kirgis, qui errait dans la grande plaine suivi de ses chariots et de ses tentes; il fut curieux de voir ce singulier enfant, il le vit et il désira de l'emmener avec lui. Il commença par prier les gouvernantes de vouloir bien se rendre avec le jeune prince dans son camp; elles répondirent avec beaucoup de politesse qu'elles ne le pouvaient pas sans la permission du czar, qu'elles n'avaient pas l'honneur de connaître monseigneur le khan, et qu'elles n'osaient conduire le czarowitsch chez des personnes inconnues. Le khan ne se contenta point de ce refus, tout poli qu'il était; il courait après le czarowitz comme un pauvre affamé court après son pain, et il ne cessait de persécuter mesdames les gouvernantes pour les engager à mener l'enfant dans son camp. Après beaucoup d'instances constamment refusées, il vit bien qu'il ne gagnerait rien par ses prières, et il leur envoya des présents; elles le remercièrent, lui renvoyèrent les présents, et lui firent dire qu'elles ne manquaient de rien.

Le khan était opiniâtre, il tenait terriblement à ses idées, et rêvant aux moyens de se satisfaire, voici enfin celui dont il s'avisa. Il prit des vêtements tout déchirés, et s'assit à la porte du jardin comme s'il était un pauvre vieux mendiant qui demandait l'aumône aux passants. Le czarowitz en se promenant remarqua un vieillard assis à la porte du jardin, et envoya s'informer quel était ce vieillard; on y fut, et l'on revint lui dire que c'était un pauvre malade. Comme un enfant curieux, Chlore demanda instamment à le voir; les gouvernantes s'y opposèrent, lui dirent qu'il n'y avait rien à voir, et qu'il suffisait de lui envoyer quelque aumône. Chlore voulut porter l'argent lui-même, il courut en avant, les gouvernantes le suivirent; mais plus elles se hâtaient de le suivre, plus Chlore se pressait pour ne pas se laisser atteindre; à la porte du jardin, voulant se précipiter vers le prétendu mendiant, son petit pied heurta une pierre et il tomba, son petit visage contre terre. Le mendiant accourut, prit l'enfant sous le bras, et il se laissa glisser ainsi tout doucement jusqu'au bas de la montagne; là il trouva un char couvert de dorure et richement garni en velours; le khan y monta, et revola vers la plaine avec

le czarowitz. Arrivées à la porte du jardin, les gouvernantes ne trouvèrent plus ni le pauvre, ni l'enfant, pas même le moindre vestige de leurs pas ; il n'y avait en effet aucun sentier du côté de la montagne par où le khan était descendu, comme nous l'avons dit. Assis sur son char, il tenait le czarowitz comme un petit poulet d'une main, de l'autre il tourna son bonnet sur sa tête, et cria trois fois *Hurah!* A ce cri, les gouvernantes descendirent de la montagne, mais elles arrivèrent trop tard, et ne purent jamais rejoindre le czarowitz.

Le khan amena heureusement Chlore dans son camp, où l'attendaient tous les grands de la cour dans leurs chariots et dans leurs tentes ; il chargea le plus sage des vieillards de Kirgis de veiller sur le jeune prince : celui-ci le prit dans ses bras, et le conduisit dans une tente magnifiquement ornée d'étoffes de la Chine et d'un beau tapis de Perse : il fit asseoir l'enfant sur un coussin de drap d'or, et cherchait à le consoler ; mais Chlore pleurait amèrement, et regrettait d'avoir couru si fort devant ses gouvernantes ; il ne cessait de demander où on le conduisait, ce qu'on lui voulait, où il se trouvait, et pourquoi... Le vieillard et tout ce qui l'entourait ne répondaient à Chlore qu'en lui faisant toutes sortes de contes ; les uns disaient que le cours des astres en avaient décidé ainsi, les autres qu'il serait dans cette nouvelle demeure beaucoup mieux que chez lui ; que ne lui disait-on pas ? Tout, excepté la vérité. Mais comme ils virent qu'il ne cessait de pleurer, ils songèrent à l'effrayer en le menaçant de fantômes. « Cesse de te lamenter, lui disaient-ils, ou nous te changerons en chauve-souris ou en vautour, et alors les loups ou les grenouilles te mangeront. » Le czarowitz n'était pas peureux ; les yeux encore mouillés de larmes, il ne put s'empêcher de rire de tant d'extravagances. Quand le vieillard vit que l'enfant cessait de pleurer, il ordonna qu'on mit le couvert : on servit, et le czarowitz mangea ; on lui donna des confitures et toutes sortes de fruits, ce qu'on avait de mieux. Après le souper, on le déshabilla et on le fit coucher.

Le lendemain le khan fit appeler les grands de sa cour, et leur parla ainsi : « Vous êtes informés qu'hier j'eus le bonheur d'enlever le czarowitz Chlore, un enfant d'une rare beauté et d'une sagesse, dit-on, plus rare encore. Je veux m'assurer par moi-même si tout ce que j'en ai ouï dire est véritable, et je compte

bien exposer ses talents à plus d'une épreuve. » Lorsque les grands eurent entendu ces paroles, ils s'inclinèrent tous profondément; les flatteurs louèrent la sublime entreprise d'avoir ravi un enfant étranger et, qui plus est, l'enfant d'un prince voisin; les lâches l'applaudissaient en disant : « L'admirable chose que vient d'exécuter le plus grand des souverains! Mais les choses arrivent-elles autrement que Sa Hautesse ne les imagine? » Quelques-uns qui aimaient le prince de bonne foi secouaient la tête, et lorsque le khan leur eut demandé pourquoi ils ne parlaient pas, ils lui répondirent avec franchise : « Tu as mal fait d'avoir enlevé l'enfant d'un prince ton voisin, et il nous arrivera malheur si tu ne t'empresses pas à réparer ta faute. — Voyez donc, répliqua le khan, ils trouvent toujours à redire à tout ce que je fais » ; et il leur tourna le dos. Dès que le czarowitz fut réveillé, le khan donna l'ordre de l'amener chez lui. Quand l'enfant vit qu'on voulait le porter, il dit : « N'en prenez pas la peine, je puis marcher, et veux marcher tout seul. » En entrant dans la tente du khan, il fit une révérence d'abord au khan, ensuite aux autres personnes, à droite et à gauche; puis il se plaça devant le khan d'un air si respectueux, si poli, si décent, qu'il étonna tous les seigneurs de la cour et le khan lui-même. Après un moment de réflexion, le khan lui dit : « Czarowitz Chlore, on dit de toi que tu es un enfant plein de prudence; cherche-moi, je te prie, la rose sans épine qui ne pique point. Ton gouverneur t'indiquera un champ assez vaste; je te donne trois jours de temps. » L'enfant s'inclina de nouveau devant le khan, et lui dit : « J'obéis » ; et il sortit de la tente du khan pour retourner dans la sienne.

Chemin faisant, il rencontra la fille du khan, qui était mariée avec le sultan Sombre-Allure. Ce prince n'avait jamais ri, le plus léger sourire des autres lui donnait même de l'humeur; la princesse son épouse était d'un caractère gai et parfaitement aimable : elle n'eut pas plus tôt aperçu le petit Chlore qu'elle l'appela. « Sois le bien venu, czarowitz; comment te trouves-tu? où vas-tu? » Le czarowitz lui répondit que, sur l'ordre du khan son père, il allait chercher la rose sans épine qui ne pique point. La princesse Félimé, car c'était son nom, s'étonna de ce qu'on chargeait un enfant de découvrir une chose si difficile à trouver : elle aimait déjà Chlore de tout son cœur; et elle lui dit : « Attends, mon cher czarowitz, j'irai chercher avec toi la rose sans épine

qui ne pique point, si mon père le permet. » Chlore fut dîner dans sa tente, car il en était temps; cependant la princesse alla trouver son père, et lui demanda la permission d'accompagner le czarowitz. Le khan, non-seulement ne lui accorda point cette permission, mais il lui défendit même de la manière la plus précise d'aller chercher avec le jeune prince la rose sans épine qui ne pique point.

Féline engagea son époux Sombre-Allure à demeurer auprès du khan son père, et sur-le-champ elle fut retrouver le czarowitz. Celui-ci se réjouit fort de la revoir, et la supplia de s'asseoir auprès de lui; c'est ce qu'elle fit volontiers, et puis elle lui dit : « Le khan ne permet point, mon cher czarowitz, que j'aïlle avec toi chercher la rose sans épine qui ne pique point, mais je veux te donner un bon conseil, et je te conjure de ne pas l'oublier; écoute, mon enfant, n'oublie point ce que je vais te dire. » Le czarowitz promit de se souvenir de tout exactement. « Quand tu sortiras, reprit la princesse, pour aller chercher la rose sans épine qui ne pique point, tu n'iras pas bien loin sans rencontrer des gens d'un abord très-aimable, qui s'efforceront de te persuader de les suivre; ils te diront beaucoup de folies, t'assureront qu'ils passent leur vie au milieu d'une foule innombrable de plaisirs. Ne les crois pas, ils mentent, leur joie n'est qu'apparente et mêlée de beaucoup d'amertume. Après ceux-ci viendront d'autres gens qui t'inviteront d'une manière plus pressante encore; résiste à leurs caresses avec fermeté, et ils te laisseront en repos. Ensuite tu passeras dans un bois où tu trouveras des flatteurs qui tâcheront encore de te détourner du droit chemin par les propos les plus séduisants; n'oublie pas un instant que chercher la rose sans épine qui ne pique point est le seul soin dont tu doives t'occuper. Je t'aime, et j'enverrai mon fils au-devant de toi, il pourra t'aider de ses conseils. » Chlore écouta la princesse avec beaucoup d'attention tout le temps qu'elle voulut bien lui parler, et puis il lui dit : « La rose sans épine qui ne pique point est-elle donc si difficile à trouver? — Non, répondit Féline; la difficulté n'est point extrême, pourvu qu'on ait le projet de bonne foi et qu'on y tienne fortement. » Chlore lui demanda encore : « Quelqu'un a-t-il déjà trouvé cette fleur? — J'ai vu de simples artisans, de pauvres laboureurs, répliqua la princesse, qui en cela n'ont pas été moins heureux que de très-grands

seigneurs, même des czars et des czarines. » A ces mots elle prit congé du czarowitz, et le vieillard à qui on avait confié le jeune prince le mena sur le chemin qu'il faut suivre pour chercher la rose sans épine qui ne pique point; il lui ouvrit en conséquence une petite porte par laquelle il le fit passer dans un très-grand parc.

Entré dans le parc, Chlore vit devant lui plusieurs chemins dont quelques-uns étaient droits, d'autres obliques, d'autres encore extrêmement tortueux. L'enfant ne savait d'abord lequel choisir; mais ayant aperçu un jeune homme qui venait à sa rencontre, il courut vers lui et lui demanda qui il était. « Je m'appelle Réflexion, dit le jeune homme, et je suis fils de Félimé; ma mère m'envoie pour aller chercher avec toi la rose sans épine qui ne pique point. » Le czarowitz remercia Félimé au fond de son cœur, se fit la main du jeune homme et lui demanda le chemin qu'il fallait prendre. Réflexion lui répondit d'un air content et résolu : « Ne crains rien, czarowitz; prenons le droit chemin : on ne le prend guère, et c'est pourtant le meilleur. — Mais comment tout le monde ne le prend-il pas? dit le jeune prince. — C'est qu'on s'amuse à regarder les autres, et puis l'on s'égare. » En marchant, le jeune homme fit remarquer à Chlore un sentier charmant et lui dit : « Regarde, czarowitz, ce sentier-ci s'appelle celui de l'Heureuse Jeunesse; qu'il est agréable! pourquoi faut-il qu'il soit si court! »

Ils passèrent par un bois et descendirent dans une vallée délicieuse où ils virent un ruisseau d'une onde limpide, et au bord du ruisseau un groupe de jeunes gens dont les uns étaient assis, les autres couchés sur l'herbe sous de frais ombrages. Ces jeunes gens n'eurent pas plus tôt aperçu le czarowitz qu'ils se levèrent et furent au-devant de lui. L'un d'eux, lui adressant la parole avec beaucoup de grâce et d'empressement, lui dit : « Permettez-nous, monsieur, de vous demander où vous allez? Est-ce par hasard que vous êtes venu dans cette contrée? Pouvons-nous espérer le bonheur de faire quelque chose pour vous? Votre air seul inspire la plus forte estime, la plus rare amitié, et les rares qualités qu'on voit briller en vous nous transportent de joie et d'admiration. » Le czarowitz se rappela dans ce moment les discours de Félimé et leur répondit en souriant : « Je n'ai pas l'honneur de vous connaître, et vous ne me connaissez

pas davantage ; ainsi ce n'est sûrement pas à mon mérite, c'est à la politesse en usage dans le grand monde que je dois attribuer des compliments si flatteurs. Je suis forcé cependant de vous quitter pour chercher la rose sans épine qui ne pique point. » Un autre des jeunes gens rassemblés là prit alors la parole et dit au czarowitsch : « Votre projet même n'est-il pas la meilleure preuve de vos rares talents ? Mais faites-nous la grâce de nous honorer quelques jours de votre présence et de prendre part à nos brillantes fêtes. » Chlore répondit qu'on avait fixé le terme de son voyage, et qu'il ne pouvait s'arrêter nulle part sans s'exposer à mériter la colère du khan. Ils tâchèrent de lui persuader qu'il devait se reposer au moins quelques jours par intérêt pour sa santé, et qu'il ne trouverait point de lieu plus commode ni de société plus empressée à lui plaire. Il est impossible d'exprimer combien on le pressa, combien l'on employa de séductions pour l'engager à rester ; enfin, des troupes de jeunes garçons et de jeunes filles, les mains entrelacées, dansant et sautant autour d'eux, renfermèrent Chlore et son guide dans un cercle d'où l'on espérait qu'ils ne pourraient plus échapper ; mais, au milieu du tumulte, Chlore saisit tout à coup la main de son ami Réflexion, et tout deux se glissèrent si rapidement hors du cercle que ceux qui dansaient autour d'eux ne purent les retenir.

Après avoir été un peu plus avant, ils rencontrèrent le chef de ces contrées, le seigneur Commode, qui allait se promener suivi de tout son cortège. Il accueillit Chlore et son ami avec bonté et les pria d'entrer chez lui ; comme ils étaient un peu fatigués, ils n'eurent pas la force de refuser. Dès qu'ils furent entrés dans l'appartement, il les obligea de s'asseoir sur un sofa, lui-même s'étendit à côté d'eux sur des coussins d'édredon couverts de vieux brocarts d'or : ses domestiques s'assirent le long du lambris ; ensuite Commode donna l'ordre d'apporter des pipes et du café ; mais nos jeunes étrangers lui ayant dit qu'ils ne prenaient jamais de café, il fit répandre sur le tapis des eaux de senteur, puis il s'informa à Chlore du motif de son voyage. Le czarowitz répondit que, suivant l'ordre du khan, il allait chercher la rose sans épine qui ne pique point. Seigneur Commode s'étonna de ce que, si jeune encore, il osait entreprendre une tâche si difficile, et lui dit : « De plus âgés que toi, mon ami,

y réussiraient à peine ; crois-moi, prends du repos et ne va pas plus loin ; j'ai là près de moi des gens qui ont aussi cherché, mais ils s'en sont lassés et n'y songent plus. » Un de ceux qui étaient présents se leva et dit : « Je suis sorti plus d'une fois avec ce projet, mais je m'en suis dégoûté, et j'ai préféré de demeurer auprès de mon patron le seigneur Commode dont la table est excellente et le vin exquis. » Au milieu de ce discours, Commode enfonça sa tête dans les coussins et s'endormit paisiblement. Lorsque ceux qui étaient assis entendirent ronfler Son Altesse, ils se levèrent tout doucement ; les uns allèrent s'habiller et se parer, d'autres furent se coucher, d'autres babiller de choses oiseuses, d'autres enfin prirent des cartes et des dés. Ces occupations, qui semblaient amuser les uns, donnaient beaucoup d'humeur aux autres, et il était aisé de lire sur leur visage les différentes impressions qu'ils éprouvaient. Lorsque Commode fut réveillé, tous se rassemblèrent autour de lui, et l'on apporta une table couverte de fruits. Son Altesse demeura étendue sur ses coussins et faisait ainsi les honneurs de sa table au czarowitz, qui observait avec attention tout ce qui se passait. Il était prêt à goûter des fruits que Commode venait de lui présenter, lorsque son guide Réflexion le tira par le manche ; ce mouvement fit tomber des mains du czarowitz une très-belle grappe de raisin dont les grains s'éparpillèrent sur le parquet. Réveillé comme en sursaut, il se leva sur-le-champ, et, suivi de son compagnon, il quitta brusquement le vieux château de Commode,

Non loin de là ils remarquèrent une chaumière et quelques arpents d'une terre très-cultivée, couverte de toutes sortes de grains, comme du seigle, de l'avoine, de l'orge, du maïs ; quelques-uns de ces grains étaient déjà mûrs, d'autres ne faisaient que lever. Plus loin ils virent une prairie sur laquelle paissaient des moutons, des vaches et des chevaux. Ils trouvèrent le maître de la chaumière, un arrosoir à la main, allant abreuer les jeunes tiges de choux et de potirons que venait de transplanter sa femme. Ses enfants étaient occupés dans un autre endroit à arracher de mauvaises herbes. « Dieu vous aide, bonnes gens, dit Réflexion. — Grand merci, jeunes messieurs, lui répondirent ces bons paysans » ; ils s'inclinèrent devant le czarowitz comme devant un inconnu, mais à Réflexion ils dirent avec cordialité : « Nous t'en prions, mon gentilhomme, veuille entrer chez nous.

La princesse ta mère nous protège, elle vient souvent nous voir et ne dédaigne pas notre humble demeure. »

Réflexion se rendit à leur invitation et entra avec Chlore dans la métairie. Au milieu de la cour était un grand et vieux chêne, sous le chêne un banc large, propre et uni, et devant le banc une table. Les jeunes hôtes s'assirent sur le banc, la fermière et sa bru mirent le couvert ensemble ; elles apportèrent un grand plat de lait caillé, une galette, un flanc tout bouillant, et des œufs frais avec un excellent jambon : au milieu elles posèrent encore sur la table un pain de seigle, et pour chaque convive un petit pot de lait doux. Au dessert on servit du miel avec des confitures de mûres et de concombres. « Messieurs, leur dit le fermier, acceptez de bon cœur ce que nous vous offrons de même » ; et nos voyageurs, qui avaient bon appétit, ne dédaignèrent rien ; en mangeant, ils s'entretenirent avec ces bons fermiers qui leur racontèrent comme leur vie était saine, douce et paisible, comme suivant leur état ils étaient abondamment pourvus de tout, comme leurs jours s'écoulaient heureusement dans de champêtres travaux, enfin, comme leur industrie et leur constance avaient surmonté la peine et la misère. Après souper le même banc où ils étaient assis fut couvert de petits tapis de feutre ; Chlore et Réflexion y posèrent leur manteau, la fermière leur porta encore à chacun un oreiller garni de toile blanche, ils s'y couchèrent et s'endormirent profondément, car ils étaient bien las.

Le matin ils se levèrent de bonne heure, remercièrent leur hôte, qui ne voulut point recevoir d'argent, et continuèrent leur route. Ils avaient fait environ une demi-verste lorsqu'ils entendirent le son d'un chalumeau. Chlore voulut s'en approcher, Réflexion eut beau lui dire que cette musique les détournerait de leur chemin, sa curiosité fut la plus forte, il y céda ; mais lorsqu'il eut vu la folie des gens ivres qui dansaient au son de cette musique, leurs grimaces ridicules et dégoûtantes, il en fut effrayé, se jeta entre les bras de son guide et le pria de le ramener sur le bon chemin, où, après avoir passé quelques buissons, ils aperçurent bientôt une montagne fort escarpée. « C'est là, dit Réflexion à son ami, c'est là que croît la rose sans épine qui ne pique point. » Chlore, accablé dans cet instant de la chaleur du soleil, commençait à se lasser et à perdre courage : « Ce chemin, s'écriait-il, ne finit pas. Faudra-t-il encore marcher aussi long-

temps? ne peut-on pas prendre un autre chemin? » Réflexion répondit que le chemin par lequel il le conduisait était le plus court, et qu'il n'était point de peine dont la patience ne vînt à bout. Le czarowitz disait avec humeur : « Eh bien, peut-être trouverai-je un chemin moi-même ! » Il s'éventait avec sa petite main, doublait le pas et s'éloignait de son guide. Réflexion restait en arrière et le suivait à pas lents, triste et silencieux. Notre enfant s'égara dans un bourg où personne ne fit attention à lui, car c'était jour de marché, et chacun était occupé à ses affaires. Le czarowitz se perdit parmi les chevaux et les charrettes ; se voyant seul au milieu de tant de tumulte et d'embarras, il se mit à pleurer. Un homme qui passait à côté de lui et ne le connaissait pas lui dit : « Allons, petit chien, veux-tu cesser de crier? Ne fait-on pas assez de bruit sans toi? » Dans ce moment il fut rejoint par son ami Réflexion. Le czarowitz se plaignit à lui de ce que cet homme l'avait appelé petit chien ; Réflexion ne lui répondit rien et l'emmena. Chlore lui ayant demandé pourquoi il ne lui parlait pas comme ci-devant, il lui dit : « Tu ne me consultes point, et tu vas te perdre dans un lieu où il ne te convient nullement d'être ; ne te fâche donc pas si tu y trouves des gens et des discours qui te déplaisent. » Réflexion allait continuer, lorsqu'ils rencontrèrent un homme d'un certain âge, mais d'un air intéressant, entouré d'une foule de jeunes gens. Chlore était toujours fort curieux des choses nouvelles ; s'adressant à l'un d'eux, il lui demanda qui était ce vieillard. » C'est notre instituteur, lui dit le jeune homme ; nous venons de terminer notre leçon, et nous allons nous promener. Mais vous-même, où allez-vous? — Nous, répondit le czarowitz, nous cherchons la rose sans épine qui ne pique point. — J'ai entendu faire à notre instituteur, répliqua le jeune homme, l'explication de la rose sans épine qui ne pique point ; cette fleur n'est autre chose que la vertu. Quelques-uns la cherchent sur des chemins tortueux, mais on ne la trouve qu'en suivant le chemin le plus droit. Heureux celui dont l'âme ferme et pure surmonte toutes les fatigues du voyage ! Regardez la montagne qui est devant vous, c'est là que naît la rose sans épine qui ne pique point ; mais la route est difficile et pénible. » A ces mots, le jeune homme prit congé de lui et rejoignit son maître.

Chlore et son compagnon furent droit à la montagne où ils

trouvèrent un sentier pierreux et fort étroit qu'ils ne purent gravir qu'avec peine. Un vieillard et une vieille femme, tous deux en vêtements blancs et de l'aspect le plus vénérable, vinrent au-devant d'eux et leur tendirent leurs bâtons, en leur disant : « Appuyez-vous là-dessus et vous ne broncherez point. » Les gens du pays dirent que le premier s'appelait Probité et l'autre Vérité. Lorsque, appuyés sur ces bâtons, ils furent arrivés au pied du sommet le plus élevé de la montagne, ne trouvant plus aucun sentier, ils furent forcés de s'attacher à quelques arbrisseaux et de s'élançer ainsi de branche en branche jusqu'à la cime, où ils trouvèrent enfin la rose sans épine qui ne pique point. A peine l'eurent-ils cueillie que la voûte des temples d'alentour retentit du son des timbales et des trompettes; au même instant le bruit se répandit partout que le czarowitz, tout jeune encore, avait trouvé la rose sans épine qui ne pique point. Il vola vers le khan, la fleur à la main, et ce prince sur-le-champ le renvoya au czar, qui eut une telle joie du retour de son fils et de toutes les perfections dont il le vit doué que dès ce moment il oublia toutes ses peines passées. Le czar et la czarine, que dis-je? tout le monde aime chaque jour davantage le jeune prince, parce que chaque jour il croît en sagesse et en vertu.

Ici finit mon conte. Que celui qui en sait davantage raconte à son tour.

— Les trois nouveautés données au commencement du mois sur le Théâtre-Italien ne méritent guère qu'on s'en occupe longtemps. *La Rencontre imprévue, ou les Fous de Médine*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois le samedi 1^{er} mai, est extraite d'une ancienne pièce de M. Dancourt, *les Pèlerins de la Mecque*, mise en musique par M. le chevalier Glück. Ce drame a paru d'une extravagance si insipide que toute notre vénération pour la mémoire de l'illustre compositeur n'a pu lui obtenir la faveur d'une seconde représentation. Le principal personnage de la pièce est un musicien français que tout ce qui rappelle l'idée du mariage fait tomber en convulsion. Le morceau qu'on a le plus applaudi est l'air de la sonnette que chante le kalender; c'est une longue leçon pour apprendre à demander l'aumône. Il est du sieur Solier, un des derniers acteurs reçus à ce théâtre.

La Suite des Solitaires de Normandie ¹, en un acte, en vaudevilles, par M. de Piis, représentée pour la première fois le mardi 4, est moins une action qu'un tableau. Michel et Jacqueline viennent s'établir avec leur famille dans la petite maison que leur a fait bâtir la duchesse; ils y reçoivent leur bienfaitrice et lui font faire un repas délicieux avec du gros pain, des fruits et du lait. Les ouvriers qui ont été employés à construire la maisonnette refusent d'abord le salaire de leur travail, et la duchesse les forçant à le recevoir, ils en font présent aux enfants de Jacqueline et de Michel. On a trouvé quelques longueurs dans les scènes, mais elles sont rachetées par de jolis couplets, par plusieurs traits de sentiment exprimés avec une grâce naïve et spirituelle. Ce petit ouvrage a été fort applaudi.

Jeanne d'Arc, opéra-comique en trois actes, paroles de M. Desforges, musique de M. Creich, a été donnée pour la première fois le lundi 10.

Au premier acte, Agnès Sorel détermine son auguste amant à s'occuper sérieusement de la défense de son royaume et à recevoir les services de Jeanne d'Arc; Dunois la lui présente. Au second acte, on voit la Pucelle en prière dans une église au pied de l'autel; c'est dans ce temple qu'elle reçoit avec beaucoup d'appareil une épée des mains de son roi. C'est dans ce même temple que Talbot vient défier les guerriers français. Au troisième acte, on hasarde une sortie contre les assiégeants, dans laquelle Jeanne d'Arc combat Talbot et le fait prisonnier; c'est l'action qui termine la pièce. Tout ce grand fracas produit plus de spectacle que d'intérêt. Il était difficile que la musique d'un pareil ouvrage ne fût pas un peu bruyante; on a trouvé qu'elle l'était trop, surtout dans les rôles de femmes, dont le chant est excessivement haut. C'est le coup d'essai de M. Creich; plusieurs morceaux ont été vivement applaudis, et quelques-uns nous ont paru mériter de l'être.

— *Des Lois pénales*, par M. de Pastoret, maître des requêtes, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, etc., l'auteur de *Zoroastre*, *Confucius* et *Mahomet*, considérés comme sectaires, législateurs et moralistes, etc., etc., deux volumes in-8°.

1. C'est un conte des *Veillées du château*, de M^{me} de Sillery, qui a fourni le sujet des deux pièces. (MEISTER.)

L'auteur discute d'abord les principes généraux sur le droit de punir, sur le droit de faire grâce, sur les peines en général, sur les crimes, sur les accusations, sur les preuves, sur les juges et les jugements : il traite ensuite plus particulièrement des peines capitales, de la peine de mort en général, etc., des peines infamantes, des peines pécuniaires, des peines appelées canoniques et des peines arbitraires.

Après avoir exposé sur la peine de mort les différentes opinions de Montesquieu, de Rousseau, de Beccaria, de Mably, de Filangieri, c'est pour celle de Beccaria qu'il cherche à faire pencher la balance ; mais, en adoptant l'opinion de ce dernier, il est loin, dit-il lui-même, d'adopter toujours la manière dont cet auteur la défend. Les seuls crimes pour lesquels la peine de mort lui paraisse d'une nécessité absolue, ce sont ces conspirations secrètes, ces soulèvements tumultueux qui menacent la patrie, si on ne fait à l'instant tomber la tête des factieux ou des principaux conjurés, de tous ceux qui tiennent dans leurs mains les fils obscurs dont la trame est ourdie.

Le premier exemple qui se présente pour justifier ce système de clémence et d'humanité, c'est l'exemple de la Toscane. « Donné dans ce siècle, dit-il, depuis les progrès de l'esprit humain, il s'accommode mieux à l'état actuel des gouvernements et des hommes ; il mérite d'ailleurs d'autant plus d'influence que les Toscans sont comme nous un peuple doux et sensible. Qu'est-il résulté parmi eux de l'abolition de la peine de mort ? beaucoup moins de coupables, des registres exacts le prouvent. L'adoucissement des lois avait même déjà produit cet effet. En 1779, en comparant les dix dernières années avec les dix années qui les précédèrent, on trouva fort diminué le nombre des criminels, etc.... »

Dans les deux dernières parties de son ouvrage, M. de Pastoret examine d'abord les rapports naturels des peines avec les droits de l'homme, les rapports sociaux de la peine avec l'influence du crime, avec le trouble qu'il apporte à l'ordre public, avec la difficulté de s'en garantir, avec la personne ou le rang du coupable et de l'offensé. Il passe ensuite à l'examen des rapports politiques du Code pénal avec la civilisation des peuples et la nature de leur gouvernement. Il appelle rapports fortuits les rapports de la peine avec la qualité du crime, la manière dont il

a été commis, les instruments dont on s'est servi pour le commettre, le nombre des coupables et le degré de complicité, l'événement ou l'issue du crime. Il appelle rapports légaux les rapports de la peine avec le caractère des preuves, les présomptions du crime, la difficulté de le découvrir. Il appelle rapports métaphysiques les rapports de la peine avec les motifs du crime, l'intention du coupable, son intelligence, son instruction et l'intérêt de l'accusateur; rapports physiques, ceux de la peine avec le sexe, l'âge et la situation physique de l'accusé; rapports moraux, ceux de la peine avec l'éducation nationale, l'opinion publique, la religion et les mœurs des peuples; rapports locaux, ceux de la peine avec le climat, la patrie, le lieu et le temps où le crime a été commis; rapports pécuniaires enfin, ceux de la peine avec la valeur de l'objet du crime, avec la richesse des peuples, avec la fortune de l'accusé.

Après avoir développé les vrais principes du code pénal sous ces différents rapports, il traite en détail de la poursuite du crime, du choix des peines, de leur mesure, de leur proportion entre elles, de la compensation, de la cumulation, de l'uniformité, de l'individualité, de la localité des peines, de l'arbitraire laissé aux magistrats dans la fixation des peines, de la prescription, de l'impunité, des asiles, des réparations dues à l'homme injustement accusé ou injustement condamné : il termine toutes ces discussions par quelques remarques favorables à l'institution des jurés; mais la forme des jurés romains lui paraît préférable à celle qui est établie en Angleterre. A Rome, les jurés n'étaient pas élus pour chaque crime en particulier : au commencement de l'année, on nommait quatre cent cinquante citoyens qui devaient en remplir les fonctions jusqu'à l'année suivante; sur ce nombre, le sort en désignait cent pour prononcer sur telle ou telle accusation à mesure qu'elle était intentée, et sur les cent l'accusé pouvait à son gré en récuser cinquante. Cette institution, ajoute l'auteur, très-peu connue, quoiqu'elle mérite de l'être beaucoup, me paraît surtout devoir être préférée dans ce moment, comme assurant les droits de l'innocence et de l'humanité, et offrant un passage moins brusque de la forme ancienne à une forme trop étrangère à nos mœurs et peut-être à ce caractère national, qu'il est si essentiel de consulter avant d'établir des lois, parce que sans cela des lois, d'ailleurs sages et

humaines, s'écrouleront bientôt par leur propre incompatibilité.

On voit par ce précis que M. de Pastoret a voulu embrasser toute l'étendue de son sujet. Sans trouver dans son ouvrage des vues bien neuves, bien profondes, on ne peut qu'en louer la méthode et l'intention; il inspire partout une philosophie douce, un esprit sage et modéré; on ne sera donc point surpris que, dans la circonstance actuelle, il n'ait obtenu qu'un fort médiocre succès.

— *Adresse des habitants du ci-devant bailliage de... à M. de ***, leur député à l'Assemblée nationale, sur son duel et sur le préjugé du point d'honneur, publiée et mise au jour par M. G***, c'est-à-dire Grouvelle, ci-devant secrétaire des commandements de M. le prince de Condé.* Brochure in-8° de soixante pages, avec cette épigraphe : *Sapere aude.*

L'auteur veut que la révolution ait fait changer de face à tous nos devoirs comme à tous nos droits, et à la question du point d'honneur comme à toutes les autres; qu'en moins d'une année ce qui n'était qu'une absurdité féroce est devenu un délit constitutionnel et une violation du serment civique. Il soutient que le point d'honneur est un préjugé aristocratique et le duel une habitude féodale; que l'honneur, longtemps le prétexte de tant d'abus injurieux et funestes aux peuples, deviendrait leur mot de ralliement; qu'il doit être proscriit, banni du dictionnaire; il semble, ainsi qu'il en convient lui-même, il semble qu'il ait voulu pour ainsi dire déshonorer l'honneur. Il annonce encore que tous ces vices politiques, les vrais appuis du préjugé, n'existant plus, il va tomber en un moment; que l'opinion qui nous mettait l'épée à la main nous défendra de tirer l'épée, parce que l'opinion qui était altérée dans sa source est enfin régénérée, ou plutôt parce qu'il n'y avait point d'opinion, et qu'elle va éclore. Il s'avance jusqu'à prophétiser que ce ne sera plus la bonne compagnie qui donnera le ton à toute la France, que les préjugés français ne seront plus des sottises convenues et admirées dans quelques salons de Paris et de Versailles, que l'opinion publique sera ce qu'elle doit être, l'opinion du peuple, et que le peuple qui aimera les lois détestera le duel et les duellistes.

Prévoyant que de si singuliers paradoxes sur une matière si délicate pourraient encore prêter beaucoup au ridicule, notre jeune philosophe a jugé convenable de rendre cette nouvelle

doctrine plus imposante en la présentant sous la forme d'une adresse des habitants du ci-devant bailliage de *** , et cette fiction est assurément très-innocente, car aucun de ses lecteurs ne pourra s'y méprendre.

Il y a dans cette brochure quelques principes fort raisonnables et fort développés, mais détruiront-ils une opinion qui nous commande depuis tant de siècles? Pour prévenir cette crainte, l'auteur nous assure au moins d'une manière assez ingénieuse que le Français était sans caractère, sans préjugés nationaux, parce qu'il était sans liberté. « Il n'aura point, dit-il, à quitter des opinions, mais plutôt à en choisir une. Il ressemble au rocher muet qu'une divinité vient d'animer; tout à l'heure ce n'était qu'un écho, maintenant c'est une voix. »

— *Le Destin de la France*, par M. l'abbé de Mably¹. Un volume in-8°, avec cette épigraphe : « Les rois ne doivent point régner pour leur propre gloire, mais pour le bonheur des peuples. » Ce sont des fragments tirés au hasard de quelques ouvrages sur l'histoire de France, des lieux communs rassemblés sans objet, suivis d'une prétendue vie privée de l'abbé de Mably par M. l'abbé Barthélemy, et dans tout cela, quoique imprimé avec les mêmes caractères et dans le même format que les derniers écrits de M. l'abbé de Mably, il n'y a pas une ligne qui soit de lui, encore moins de l'abbé Barthélemy.

JUIN

Le mardi 4 mai a été une époque mémorable dans les fastes de la Comédie-Française : c'est le jour que le sieur de Larive, après une absence de trois ans, a reparu sur ce théâtre, qu'il avait quitté par un mouvement de dépit et d'humeur dont on aurait bien voulu le punir, mais où rien ne pouvait empêcher de le regretter vivement. Ses anciens camarades, sentant tout ce que sa retraite leur faisait perdre, et la décadence totale dont ce

1. Cet ouvrage est de l'abbé Barthélemy, de Grenoble.

spectacle se voyait menacé¹ dans la circonstance actuelle, lui adressèrent plusieurs députations pour le presser de rentrer ; ils furent enfin le trouver tous en corps, lui renouveler leurs instances, en s'engageant d'avance à tout ce qu'il pourrait exiger. Il résista longtemps avec la plus grande modestie, refusa même les deux ou trois parts qu'on le pria d'accepter ; mais ne pouvant plus se défendre de la persévérance de leurs sollicitudes et de sa propre sensibilité, il promit enfin de jouer aussi souvent que sa santé pourrait le lui permettre, mais à une seule condition, c'est qu'il ne recevrait aucune rétribution quelconque. On a su depuis que c'est M. l'abbé Gouttes, qui préside dans ce moment l'Assemblée nationale, à qui la Comédie doit cette victoire. M. l'abbé Gouttes ayant été ci-devant vicaire à Paris, dans le quartier du Gros-Caillou où demeure le sieur de Larive, avait conservé beaucoup d'amitié pour lui. Persuadé qu'il était de l'intérêt de la Constitution de ne point permettre qu'on pût reprocher au nouvel ordre des choses la triste décadence du théâtre national, il n'a pas dédaigné d'employer toute son éloquence pour déterminer le sieur de Larive à contribuer de toute la supériorité de ses talents à en relever la gloire, et lui a fait voir sa rentrée au théâtre comme un acte de civisme digne de son orgueil et de ses vertus ; c'est donc à M. l'abbé Gouttes que nous devons le retour de cet acteur. L'intérêt qu'il a bien voulu prendre à ses succès a été si vif qu'il a voulu en être témoin, et que, pour pouvoir assister à cette représentation, il a prié un de ses confrères de vouloir bien ce jour-là remplir pour lui l'auguste fonction de président de l'Assemblée nationale. Jamais pièce nouvelle, pas même *Charles IX*, n'avait attiré au théâtre une affluence aussi nombreuse. Le rôle d'OEdipe, dans lequel le sieur de Larive a reparu, est un de ceux où, ce me semble, il laissa toujours le moins à désirer ; il y a reçu les applaudissements les plus universels et les plus mérités. Son talent nous a paru tel à peu près qu'il était avant sa retraite ; seulement nous avons cru remarquer, comme le public, qu'il avait acquis plus d'empire sur son organe, le captivait avec plus de facilité, en ménageait tous les élans avec plus d'art et de sagesse.

— *Le Comte de Comminges, ou les Amants malheureux,*

¹ Sur cent mille écus de loges à l'année que retirait la Comédie-Française, elle en a conservé à peine un tiers. (MEISTER.)

drame en trois actes, en vers, par M. d'Arnaud, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre de la Nation, le vendredi 14 mai. Cette pièce, imprimée depuis plus de trente ans¹, est si connue que nous nous croyons dispensés d'en rappeler ici le sujet ; il est tiré, comme on sait, d'un roman de M^{me} de Tencin, l'auteur des *Malheurs de l'amour* ; c'est un des premiers modèles du genre sombre, de ce genre où l'auteur a cru trouver *la première magie du pittoresque*, partie dramatique, dit-il, que les anciens ont si bien connue, et que les modernes parmi nous ont ignorée ou parfaitement négligée. C'est cette nouvelle partie du théâtre, ajoute-t-il modestement, que j'ai entrevue, et qui, dans les mains d'un homme de génie, serait susceptible des plus grands effets et produirait une source d'*horreurs délicieuses* pour l'âme. On serait tenté de croire que nous sommes nés pour la douleur, pour le ténébreux.

Quoiqu'il y ait dans les deux premiers actes d'assez beaux développements, quelques grandes idées, quelques vers heureux, la tristesse qu'inspirent ces deux actes est plutôt ennuyeuse qu'intéressante, et la raison en est simple ; la situation des principaux personnages jusqu'à la fin reste toujours la même, et c'est le comble du malheur ; il est même tel qu'il ne laisse rien craindre ni à désirer. Le troisième acte est d'un effet terrible, mais il serre le cœur au lieu de l'attendrir ; c'est un tableau de l'horreur la plus imposante, la plus majestueuse si vous voulez, pour me servir d'une expression de Stace ; mais ce qu'il y a de délicieux pour l'âme dans une pareille horreur, c'est ce que mon intelligence n'a pu encore comprendre.

Tel qu'il est, l'ouvrage a été vivement applaudi, et l'on ne peut trop louer le soin avec lequel il est exécuté ; on doit surtout de grands éloges à la pantomime de M^{lle} Desgarcins, qui nous a toujours paru de la vérité la plus terrible et la plus touchante. Il ne sera peut-être pas inutile d'observer qu'on a fort abrégé à la représentation le discours que l'auteur faisait faire au malheureux frère Euthyme avant de mourir et qui paraît encore assez long.

— *Le Présomptueux, ou l'Heureux imaginaire*, comédie en cinq actes, en vers, de M. Fabre d'Églantine, dont on n'avait pas voulu entendre deux actes l'année dernière, vient de reparaitre

1. Voir tome VI, p. 134.

sur le Théâtre de la Nation, le samedi 5, et même avec assez de succès, puisque après la pièce on a demandé vivement l'auteur et l'acteur qui avait joué le principal rôle, M. Molé, et que tous deux, paraissant successivement, ont été fort applaudis. Il y aurait sans doute de fort belles choses à dire sur les causes qui, dans l'espace de dix-huit mois, ont pu faire varier à ce point l'opinion du public sur le même ouvrage, mais nous n'en dirons que de fort simples. Lorsqu'on essaya de donner la pièce au commencement de 1789¹, il y avait beaucoup de monde au spectacle et de fortes préventions contre l'auteur, qu'on accusait alors d'avoir pris à M. Collin d'Harleville, et le sujet de ses *Châteaux en Espagne*, qui devaient être donnés peu de temps après, et même une partie de son plan; à la reprise, il n'y avait que fort peu de spectateurs, et ce petit nombre était disposé favorablement par le succès que venait d'obtenir *le Philinte de Molière*. De pareilles raisons, toutes communes qu'elles sont, peuvent dispenser, ce me semble, d'en chercher d'autres.

On a remarqué dans cet ouvrage plusieurs réminiscences de *la Métromanie*, des *Dehors trompeurs*, de quelques autres comédies également connues; mais il est des situations dont un auteur a peut-être le droit de s'emparer, quelque part qu'il les trouve, lorsqu'elles semblent appartenir à son sujet, ou lorsque l'usage qu'il en fait lui en assure la propriété. Un reproche plus sérieux que nous paraît mériter M. Fabre d'Églantine, c'est d'avoir trop exagéré son principal rôle; tout ce que dit, tout ce que fait ce personnage annonce plutôt une manie qu'un ridicule de caractère; ce présomptueux est plus visionnaire encore qu'il n'est présomptueux, et par là même il est tout à la fois moins théâtral et moins vrai. Un ridicule qui va jusqu'à la folie cesse en quelque manière d'être comique, il excite moins le rire que la pitié. Toute la perfection du jeu de Molé n'a pu dissimuler entièrement ce vice de conception,

Si l'ordonnance de cette comédie laisse beaucoup à désirer, l'exécution en est plus défectueuse encore. La négligence du style est telle qu'à quelques morceaux près, remarquables seulement par une assez grande facilité, tout le reste ressemble beaucoup plus à l'ébauche d'une pièce qu'à une pièce achevée.

1. Voir tome XV, p. 383.

DISCOURS DU COMTE DE MIRABEAU

DANS LA SÉANCE DE CE MATIN 11 JUIN, SUR LA MORT
DE BENJAMIN FRANKLIN ¹.

« Franklin est mort!..... Il est retourné au sein de la Divinité, le génie qui affranchit l'Amérique et qui versa sur l'Europe des torrents de lumière.

« Le sage que deux mondes réclament, l'homme que se disputent l'histoire des sciences et l'histoire des empires tenait sans doute un rang élevé dans l'espèce humaine.

« Assez longtemps les cabinets politiques ont notifié la mort de ceux qui ne furent grands que dans leur éloge funèbre. Assez longtemps l'étiquette des cours a proclamé des deuils hypocrites. Les nations ne doivent porter que le deuil de leurs bienfaiteurs. Les représentants des nations ne doivent recommander à leurs hommages que les héros de l'humanité.

« Le congrès a ordonné dans les quatorze États de la Confédération un deuil de deux mois pour la mort de Franklin, et l'Amérique acquitte en ce moment ce tribut de vénération pour l'un des pères de sa constitution.

« Ne serait-il pas digne de nous, messieurs, de nous unir à cet acte religieux, de participer à cet hommage rendu, à la face de l'univers, et aux droits de l'homme et au philosophe qui a le plus contribué à en propager la conquête sur toute la terre? L'antiquité eût élevé des autels à ce puissant génie qui, au profit des mortels, embrassant dans sa pensée le ciel et la terre, sut dompter la foudre et les tyrans. La France éclairée et libre doit du moins un témoignage de souvenir et de regret à l'un des plus grands hommes qui aient jamais servi la philosophie et la liberté.

« Je propose qu'il soit décrété que l'Assemblée nationale portera, pendant trois jours, le deuil de Benjamin Franklin. »

(N. B.) L'Assemblée nationale a accueilli avec acclamation et décrété à l'unanimité la proposition de M. le comte de Mirabeau. L'Assemblée prendra le deuil lundi 14. Un membre du côté droit ayant élevé des doutes sur l'authenticité de la nouvelle de la

1. Né à Boston le 17 janvier 1706, Franklin mourut à Philadelphie le 17 avril 1790. (Ch.)

mort de Benjamin Franklin, MM. de La Rochefoucauld et de La Fayette, amis de ce grand homme, ont assuré que cette nouvelle n'était malheureusement que trop vraie.

— *L'Incertitude maternelle, ou le Choix impossible*, comédie en un acte, en vers libres, représentée au Théâtre-Italien le samedi 5, est de l'auteur des *Époux réunis*, de *l'Époux généreux*, etc., et cet auteur, qui s'est obstiné jusqu'à présent à garder l'anonyme, est, dit-on, un étranger, M. le baron de Jore¹.

Le sujet du nouveau drame est tiré des *Causes célèbres*. Une femme, obligée par une réunion de circonstances particulières à s'arrêter dans une hôtellerie pour y faire ses couches, est délivrée par une sage-femme qui, au même instant, venait de secourir une pauvre femme accouchée dans la même maison. Les deux enfants sont déposés par hasard sur le même lit, et dans le trouble des soins qu'exige la situation des deux mères, on oublie de les distinguer. La femme riche obtient sans peine qu'on les lui cède tous deux, et pour ne pas rejeter son fils en croyant renvoyer un étranger, elle les adopte l'un et l'autre. Dix-sept ans après, et c'est ici que commence la pièce, un beau-frère, financier très-riche, mais plus avare encore, intente un procès pour ôter à l'un des deux enfants le droit d'hérédité. Des substitutions importantes l'engagent à mettre un grand intérêt à cette discussion. Il résiste à toutes les considérations que lui présente un avocat plein d'honneur et de sensibilité. Les pénibles combats de la tendresse maternelle, ses larmes, ses prières, celles des enfants qui ne peuvent se résoudre à se séparer, rien ne saurait fléchir la dureté de ce parent trop avide; enfin, dans son désespoir, la mère ne craint pas de déclarer que, si les juges prononcent, elle épousera celui que l'on aura rejeté. Ce moyen qui tromperait les projets de cet homme intéressé est le seul qui triomphe de son obstination; convaincu que, dans une pareille circonstance, le choix est impossible, il renonce à l'exiger.

L'auteur a développé avec beaucoup de chaleur tous les mouvements que peut éprouver la tendresse d'une mère dans une situation si vive et si pressante, et M^{me} Dugazon, chargée de ce rôle, l'a rendu avec la vérité la plus touchante et la plus énergique.

— *Mémoires historiques, politiques et géographiques des*

1. C'est-à-dire Bedeno Dejaure; Meister commet la même erreur dans le mois suivant.

voyages du comte de Ferrières-Sauvebœuf, faits en Turquie, en Perse et en Arabie, depuis 1782 jusqu'en 1789, etc.; avec des observations sur la religion, les mœurs, le caractère et le commerce de ces trois nations, suivies de détails très-exacts sur la guerre des Turcs avec les deux cours impériales d'Autriche et de Russie, les dispositions des trois armées et les résultats de leur campagne. Deux volumes in-8°.

Ce titre, quoique assez long, ne dit cependant pas ce qui paraît avoir occupé le plus essentiellement M. de Ferrières dans la rédaction de ces Mémoires, et le voici : c'est de calomnier la conduite publique et privée de M. de Choiseul-Gouffier, notre ambassadeur à Constantinople. Il prétend d'abord que ce ministre n'a dû sa place qu'à une intrigue de cour, à la faveur de M^{me} la duchesse de Polignac, et qu'il y a tout lieu de le soupçonner coupable d'intelligence avec la cour de Pétersbourg, intelligence dont il trouve déjà les indices les plus marqués dans son *Voyage pittoresque de la Grèce*. La véritable origine de l'animosité de M. de Ferrières contre M. de Choiseul paraît tenir aux obstacles que ce dernier crut devoir mettre aux spéculations mercantiles de notre voyageur, qui avait commandé à la manufacture de Saint-Étienne un nombre considérable de fusils et de pistolets dont il croyait tirer un parti fort avantageux en les faisant vendre à Constantinople au commencement de la guerre; s'il faut l'en croire, ce n'est que par complaisance pour M. de Bulgakow que notre ministre jugea qu'une pareille entreprise pouvait compromettre la neutralité que voulait garder la France. Un autre tort que M. de Ferrières ne saurait pardonner à notre ambassadeur, c'est de n'avoir pas voulu favoriser son dessein de revenir par terre et de passer à travers les armées ottomanes pour se rendre à Belgrade; ce projet pouvant avoir les suites les plus fâcheuses pour les intérêts du roi, M. de Choiseul lui ordonna au nom de Sa Majesté d'y renoncer. M. de Ferrières ne parle pas de cet ordre; mais il convient que l'ambassadeur lui avait signifié qu'il ne pourrait, en cas d'accident, se permettre aucune réclamation à son sujet. Il avoue encore lui-même que, voulant opposer la finesse à la force, il promit au comte de Choiseul qu'il partirait par mer, qu'il se fit donner un pli pour le consul de Smyrne, et demanda à l'ambassadeur une lettre pour sa femme, « prévoyant, ajoute-t-il, qu'elle pourrait détruire tout soupçon sur moi, et

prouver, si j'étais reconnu, que j'étais parti avec l'aveu de l'ambassadeur. » Après tous ces aveux, M. de Ferrières n'en accuse pas moins M. de Choiseul d'avoir voulu, non-seulement le déshonorer et l'avilir, mais encore l'exposer à une mort certaine. « Il écrivit au grand vizir que, venant de savoir que j'étais dans son camp, il désavouait tout ce que je pouvais y avoir fait, le prévenant que, si ma conduite lui avait paru reprochable, il m'abandonnerait à sa discrétion et ne me réclamerait pas. » Ce désaveu conditionnel, que les circonstances pouvaient rendre indispensable, il l'appelle une accusation, un dessein formel de le livrer à une mort infaillible.

Nous ne pouvons mieux faire connaître et l'impression qu'ont faite ces Mémoires et le peu de confiance qu'ils ont obtenu qu'en rapportant ici quelques fragments de la lettre que M. le comte de Montmorin a écrite à ce sujet à M^{me} de Choiseul-Gouffier, lettre imprimée à la suite d'une brochure intitulée *Observations sur les Mémoires de M. le comte de Ferrières-Sauvebœuf*.

« Je conçois, madame, la peine que vous avez dû éprouver en apprenant la publication des Voyages de M. de Ferrières-Sauvebœuf, et en y voyant la manière dont il marque à M. le comte de Choiseul sa reconnaissance des services qu'il en a reçus. Mon véritable intérêt et mon estime pour M. de Choiseul me font partager vivement, madame, les sentiments dont vous avez pu être affectée à la lecture de ces Mémoires qui, au reste, me paraissent avoir le sort destiné à de semblables productions..... Je joins ici la correspondance que j'eus à cette occasion avec M. de Choiseul ; vous y verrez les folies de M. de Ferrières, les dangers qu'elles lui ont fait courir, la manière dont M. de Choiseul lui a sauvé la vie et les détails de sa conduite envers son protecteur ; il vient de la couronner par les Mémoires qu'il a publiés ; ces Mémoires au surplus me paraissent avoir dans le public le sort dont ils sont dignes à tous égards. »

On n'y trouve en effet que des descriptions triviales, des anecdotes hasardées, des jugements absurdes ou frivoles, nulle méthode, nul intérêt, ni quant au fond, ni quant au style.

— *Lettres écrites de la Trappe par un novice, mises au jour par M****. Un petit vol. in-12, avec cette épigraphe de J.-J. Rousseau : « C'est renoncer à sa qualité d'homme, aux droits de l'humanité, à ses devoirs. » A Paris, l'an 1^{er} de la liberté.

Ce novice est un jeune militaire qui, très amoureux d'une actrice du Théâtre-Français, après avoir tout prodigué pour elle sans pouvoir s'en faire aimer, entre chez elle un matin, et la trouve couchée avec... son laquais. Rougissant enfin de lui-même, il prend la résolution de s'éloigner de la perfide, et de chercher dans les distractions d'un voyage quelque remède à son malheureux amour. A la suite de ses courses et sans autre but que celui de visiter un endroit curieux, il prend le chemin de la Trappe; il y entre. Un religieux vénérable s'étend humblement à terre à ses pieds, et lui fait ensuite la lecture d'un chapitre de *l'Imitation de Jésus-Christ*. Frappé comme d'une lumière nouvelle, et pressé de se recueillir pour fixer les incertitudes qui l'agitent, il obtient la permission de séjourner quelques semaines dans cette terrible retraite. On lui fait l'histoire de l'abbé de Rancé. Toutes les scènes de l'austérité de cet ordre religieux sont retracées ici de la manière la plus simple et la plus frappante. Notre jeune prosélyte est admis au noviciat. Effrayé de tous les sacrifices auxquels il s'est engagé, succombant à la fatigue de ses travaux et de ses devoirs, dévoré de regrets, de douleur et de rage, une fièvre violente s'empare de lui, et de la prison à laquelle ses plaintes indiscretes l'avaient fait condamner, on le transporte à l'infirmierie. Ce que ces tableaux avaient jusqu'ici de trop sombre et de trop douloureux se trouve enfin un peu adouci par la peinture naïve du caractère de l'infirmier et des secrets que révèle sa bonhomie. Voici son portrait :

« Ce bon vieillard est si borné que sa piété, qui est très-grande, ne l'empêche pas de transgresser très-souvent sa règle, pour laquelle il a une très-grande vénération. Il n'a jamais raisonné ni réfléchi sur rien; mais il a bien retenu les faits. Son penchant le porte à médire, mais il excuse tout le monde au nom de Dieu; il s'égaye volontiers, mais il expie chacune de ses saillies par un signe de croix. Son plus grand plaisir est de parler, ce que la loi ne lui permet qu'avec les malades et dans les moments pressants. Que fait-il? Il se ment à lui-même de bonne foi, et trouve souvent que les malades sont en danger.... Après tout, lorsqu'il est tombé dans son péché favori, aussitôt qu'il a trop parlé, il récite un des psaumes pénitentiaux, etc. »

C'est dans ses conversations avec cet infirmier que le jeune novice discute tous les instituts de l'ordre, et ce sont les expli-

cations même que lui donne ce bon religieux qui servent à dévoiler toute l'inconséquence de la doctrine dont sa pieuse crédulité cherche à faire l'apologie. On a remarqué souvent dans cette partie de l'ouvrage une imitation assez heureuse des *Provinciales* de Pascal. Il est aisé d'imaginer que toutes ces réflexions doivent opérer un second changement dans les idées de notre jeune militaire. Pour réparer le double malheur de s'être laissé captiver par un amour criminel et d'avoir embrassé un système outré, il sort de la Trappe, reprend son premier état, et va se marier avec une demoiselle digne de lui.

Ce petit ouvrage est de M. Sélis, déjà connu par une très-bonne traduction de *Perse* et par quelques autres écrits de morale et de littérature qui peignent tous également la douceur de son âme et la justesse de son esprit.

— Une malheureuse querelle d'intérêt vient de révéler au public que le *Voyage en Afrique* de M. Le Vaillant n'a pas été écrit par lui-même, mais par un certain M. Varon qui a bien voulu lui prêter sa plume, et qui n'a pas jugé à propos d'en garder longtemps le secret, parce qu'il a cru avoir à se plaindre de la manière dont on avait payé son travail. Ce n'est pas sans regret que nous rendons témoignage à la vérité, car le style de ce Voyage y perd une grande partie du charme qu'on lui avait trouvé en le prenant pour l'expression vive et originale des impressions et des sentiments de l'intrépide voyageur.

CONSEIL A LA JEUNE OPHÉLIE.

Crois-moi, jeune et douce Ophélie,
 Quoi qu'en dise le monde et malgré ton miroir,
 Heureuse d'être belle et de n'en rien savoir,
 Garde toujours ta modestie.
 Sur le pouvoir de tes appas
 Demeure toujours alarmée,
 Tu n'en seras que mieux aimée
 Si tu crains de ne l'être pas.

— C'est le mardi 15 qu'on a représenté pour la première fois, sur le théâtre de l'Académie royale de musique, *Louis IX en Égypte*, opéra en trois actes, paroles de MM. Guillard et Andrieux, musique de M. Le Moyne.

Ayant le projet de mettre un roi de France sur la scène lyri-

que, les auteurs n'ont pas cru pouvoir mieux choisir qu'en prenant pour leur héros un prince pieux, favorisé d'une protection divine, et placé dans des temps assez reculés et dans une contrée assez lointaine pour prêter aux illusions d'un spectacle qui a besoin de pompe et de variété.

Quoique assez romanesque, le fond de ce drame a fourni peu de scènes intéressantes, mais le tableau du second acte est d'un effet vraiment enchanteur, les ballets en sont parfaitement bien dessinés, et la plupart des airs de danse fort agréables.

Si la musique d'ailleurs a paru même au-dessous de ce que nous avons vu jusqu'ici de M. Le Moyne, est-ce tout à fait sa faute? Le poëme n'est pas mal écrit, mais il n'y a pour ainsi dire aucune scène dont la musique puisse tirer parti ni par le sentiment qui l'anime, ni par la manière dont le dialogue se trouve coupé.

— *Mémoires du règne de Bossa-Ahadée, roi de Dahomey, État situé dans l'intérieur de la Guinée; et Voyage de l'auteur à Abomé, qui en est la capitale*, par Robert Norris. On y a ajouté des *Observations sur la traite des nègres, et une Description de quelques endroits de la côte de Guinée*, par C.-B. Wadstrom. Traduit de l'anglais. Un volume in-8°.

Ces Mémoires donnent l'idée la plus déplorable de ces contrées si peu connues et de leurs tristes habitants. Il est vrai qu'on accuse l'auteur d'avoir un peu exagéré les horreurs de ce tableau pour justifier les sentiments du parti qui s'oppose en Angleterre à l'abolition de la traite des nègres. Les Dahomans sont une nation puissante et guerrière de l'Afrique, située à l'est de la côte d'Or, entre les rivières Volta et Benin. L'empire dahoman, fondé par Tacoodonou, fut agrandi après environ un siècle par son illustre descendant Guadia-Trudo, qui subjuga divers royaumes et ajouta à ses possessions, en 1772, la conquête du royaume de Juda, pays si important par son commerce que les Anglais, les Français et les Portugais y maintiennent des forts pour la défense de leurs comptoirs respectifs. Bossa-Ahadée, dont on nous donne ici les Mémoires, fils et successeur de Guadia-Trudo, régnait encore en 1773. Le premier ordre par lequel il signala son avènement au trône fut de faire mettre à mort tout homme qui porterait le nom de Bossa. Cet arrêt cruel fut ponctuellement exécuté dans toute l'étendue de son royaume.

Quoique chaque jour vit immoler des victimes à son avarice et à sa colère, ces peuples n'ont jamais attribué leurs malheurs qu'à leurs propres indiscretions, persuadés que tout ce que le roi fait est toujours bien.

A la fête appelée les coutumes annuelles, très-grande fête à laquelle le roi va arroser les tombeaux de ses ancêtres avec le sang de plusieurs victimes humaines, les jeunes gens qui désirent prendre une compagne viennent déposer chacun à la porte du palais du roi une offrande proportionnée à leurs facultés, se prosternent dans la poussière et supplient qu'on leur donne une femme; leur demande est presque toujours accordée, mais chacun est obligé de garder la femme qui lui est assignée; soit vieille ou jeune, belle ou difforme, on n'a pas le droit de refuser. Les femmes du roi qui président à cette cérémonie se plaisent à jouer des tours malins aux jeunes gens, en leur donnant leur propre mère en mariage. Le principe politique qui a donné lieu à cette méthode de faire les mariages est que les parents n'ont aucune espèce de droit ni de propriété sur leurs enfants; dans le territoire de l'empire dahoman, tous les enfants appartiennent au roi; ils sont enlevés très-jeunes à leurs mères et distribués dans les villages éloignés du lieu de leur naissance, où ils demeurent jusqu'à ce que le roi veuille se les approprier, sans espoir d'être jamais revus, ou du moins reconnus par leurs parents.

Le sieur Norris eut l'honneur d'être admis dans l'intérieur de l'appartement du roi. « Il avait, dit-il, une chambre très-propre dans laquelle il dormait, qui était séparée de la cour dans laquelle elle était placée par une muraille d'environ quatre pieds de haut, et dont le sommet était tout hérissé de mâchoires humaines inférieures; et le petit espace qui était entre la muraille et la chambre était tout pavé de crânes, qui, à ce que je compris, étaient ceux des rois voisins et d'autres personnes de distinction et de rang qui avaient été faites prisonnières dans le cours de ses guerres, et qu'on avait ainsi placés afin qu'il pût jouir de la satisfaction barbare de fouler à ses pieds, quand il lui plaisait, les têtes de ses ennemis. »

Au moment où le roi expire, ses femmes commencent d'abord par briser et détruire l'ameublement du palais, tous les effets précieux qui ont appartenu à elles ou au feu roi, ensuite elles se tuent entre elles.

L'anarchie momentanée qui a lieu toutes les fois que le trône vient à vaquer par la mort du souverain peut bien avoir pour principe, dit M. Norris, d'accélérer le choix d'un successeur ou de confirmer l'attachement du peuple à la forme du gouvernement monarchique, en le dégoûtant des troubles et de la licence qui accompagnent une démocratie.

On trouve dans les observations sur la traite des nègres des détails aussi désespérants que singuliers sur la manière de se procurer des esclaves, sur le caractère des nègres, sur celui qu'ils conservent dans les pays étrangers, sur celui qu'ils ont dans leur propre pays, sur les obstacles qui s'opposent toujours aux établissements des Européens sur la côte de Guinée.

Cet ouvrage paraît avoir été traduit à la hâte, le style fourmille de négligences et d'incorrections.

— *Voyage aux sources du Nil, en Nubie, en Abyssinie pendant les années 1768, 1769, 1770, 1771 et 1772*, par M. James Bruce, traduit de l'anglais par M. J.-H. Castera. Tome I, in-4° d'environ 700 pages, avec des gravures et une carte.

Des obstacles particuliers avaient empêché depuis seize ans M. Bruce de publier la relation de son voyage, en voici enfin le premier volume; mais la découverte des sources du Nil, le principal objet de ses longues recherches, n'y est point décrite encore, elle se trouvera dans les volumes suivants. Dans celui-ci, M. Bruce rend compte de ses voyages à Alger, à Tunis, à Tripoli, en Syrie, aux ruines de Palmyre, à la place que Tyr occupait jadis, et où il fut le triste témoin de la vérité des prophéties qui ont annoncé que cette orgueilleuse cité, la reine des nations, serait un rocher sur lequel des pêcheurs feraient sécher leurs filets; il n'y vit en effet que deux-misérables pêcheurs qui, après avoir attrapé un peu de poisson, y venaient étendre leurs filets. Ne voulant point répéter sans doute ce qu'avaient déjà dit MM. Savary et Volney, il n'entre dans presque aucun détail sur l'Égypte, mais il donne une relation très-étendue du golfe d'Arabie jusqu'à l'Océan indien. Suivant M. Bruce, il est impossible d'apercevoir le moindre vestige des murs qui formaient l'enceinte de l'ancienne Thèbes, qui, à ce que dit Homère, avait cent portes, et quant au nombre d'hommes qui, suivant le même poète, en sortaient à cheval ou sur des chariots, la Thébàide entière couverte de froment n'eût pas pu en nourrir la moitié. Voici l'in-

terprétation qu'il donne aux expressions d'Homère. « Il n'y a nul doute que les habitants de Thèbes n'aient vécu dans les cavernes des montagnes; il est également probable que les cent montagnes qu'on voit auprès de cette ville creusées et remplies de monuments des arts faisaient l'admiration du siècle d'Homère. Jusqu'à nos jours même, ces montagnes sont nommées *Beeban* et *Meluk*, c'est-à-dire *les portes des rois*; c'est donc là peut-être ce qui a donné lieu à la fable des cent portes que les Grecs ont rendue si célèbre. » Mais expliquer les cent portes par les cent montagnes, est-ce rendre cette merveille beaucoup plus intelligible?

M. Bruce a trouvé le long des côtes de la mer Rouge une quantité prodigieuse de marbres de cette couleur, et il s'étonne qu'on n'ait pas imaginé que c'était la raison qui avait fait donner à cette mer le nom de mer Rouge. Il pense qu'il n'est aucun autre rivage qui fournisse autant d'objets d'histoire naturelle, mais les dessins sur lesquels l'auteur a représenté ces curiosités formeraient un volume si considérable et d'une si grande dépense qu'il est vraisemblable qu'ils ne seront jamais rendus publics.

— *Suite des Mille et une Nuits, faisant les 38, 39, 40 et 41^e volumes du Cabinet des Fées, ou Collection choisie des Contes des Fées et autres Contes merveilleux, ornée de figures*¹. Quatre volumes in-12. Ces nouveaux Contes arabes ont été apportés en France par dom Denys Chavis, Arabe de nation, prêtre de la congrégation de Saint-Basile, appelé à Paris par le gouvernement sous le ministère de M. le baron de Breteuil; ce savant en a fait la version la plus exacte, et c'est M. Gazotte, auteur du poëme d'*Olivier*, du *Lord impromptu*, etc., qui en a retouché le style avec beaucoup de soin. Le fond de ces Contes ne nous a pas paru en général aussi riche d'imagination que celui des premiers volumes des *Mille et une Nuits* traduits par M. Galland; mais on y trouve encore beaucoup d'invention, beaucoup d'intérêt, une source d'instruction très-agréable et très-variée sur les mœurs et la religion d'une grande partie de l'Asie, sur les usages de ses peuples, sur leurs caractères et leurs passions. Cette traduction est non-seulement plus pure et plus élégante que celle de M. Galland, ce qui n'était pas fort difficile; elle

1. Par Marillier.

paraît même plus fidèle, la couleur du style a quelque chose de plus animé, de plus original qui a su lui conserver davantage l'air asiastique et ce charme dans un ouvrage de ce genre est d'un grand prix.

JUILLET

LETTRE

ÉCRITE PAR M. GARAT, DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
A UN DE SES AMIS, LE 14 JUILLET 1790¹.

Quel engagement j'ai pris avec toi ! J'ai promis de t'écrire au sortir de cette fête que la capitale a donnée à la nation ; mais sais-tu dans quel état je suis sorti de cette magnifique solennité ? Je mourais de faim et de froid, j'étais épuisé de fatigue. Les grandes impressions que j'ai reçues, comme il arrive presque toujours, m'ont accablé encore et j'ai perdu à les sentir la force dont j'aurais eu besoin pour les rendre. Il faut pourtant te dire quelque chose, mais sois sûr que je ne te dirai rien de ce que j'ai vu et de ce que j'ai senti ; il faut bien du temps pour se rendre compte de ce qui s'est passé dans un jour semblable.

1. Publiée dans le *Journal de Paris* du 15 juillet 1790 avec cette note : « Ce n'est pas le hasard qui a fait tomber la lettre suivante dans nos mains ; on verra assez qu'elle est faite pour l'amitié et non pour le public ; l'auteur n'a pas voulu nous la refuser parce que, dit-il, les faits de ce genre n'ont pas besoin d'être bien écrits. Il nous a assuré qu'il n'a rien dit que ce qu'il a cru voir et certainement que ce qu'il a senti. » Dans le *Journal de Paris* on ne trouve aucune des notes que Meister y a jointes et qui complètent la physionomie de cette belle journée d'enthousiasme et d'illusions sincères, l'une des plus émouvantes, à coup sûr, de la Révolution. Célébrée tous les ans jusqu'en 1802, la Fédération du 14 juillet 1789 est la seule qui ait laissé une trace dans la mémoire de tous ; Michelet l'a chantée dans une page d'un souffle véritablement entraînant et les artistes du temps ont prodigué les images de ce formidable et pacifique développement d'un peuple qui reprend possession de lui-même ; entre toutes ces estampes, la planche en couleur de Sergent-Marceau est de beaucoup la plus belle : on n'oublie pas, quand on l'a vue, cette foule bariolée, massée depuis les contre-forts de l'Esplanade jusqu'aux premiers coteaux d'Issy et de Meudon, éclairée par la lumière tragique d'un ciel où l'orage gronde, et couvrant de ses acclamations la décharge des quarante pièces d'artillerie qui tonnent sur le passage de la famille royale.

L'Assemblée nationale était le lieu de rassemblement de ses membres; ils s'y sont rendus à neuf heures et y ont attendu une heure et demie à peu près que le commandant général de la garde parisienne, que M. de La Fayette leur indiquât le moment du départ; ce devait être celui où les troupes qui allaient se fédérer, parties de l'Hôtel de Ville, seraient arrivées en partie à la place Louis XV, où elles devaient prendre l'Assemblée nationale au milieu d'elles. M. de Bonnay, qui par ses rares talents pour la présidence était si digne d'être à la tête de l'Assemblée nationale dans un tel jour, nous a donné en attendant l'ordre de la marche ¹.

Nous nous sommes rendus de la salle de nos séances dans la grande allée des Tuileries. Nous devons nous mettre sur deux lignes, deux par chacune et par conséquent quatre de front. Un accident a rendu l'exécution de cet arrangement un peu difficile; il pleuvait depuis plusieurs jours; aujourd'hui, jour qui eût été si digne d'un beau soleil, il est tombé des torrents d'eau. Avant de s'être ordonnés pour la marche, avant d'avoir fait un pas, les

1. Voici quel était l'ordre du cortège :

Compagnie de cavalerie avec un étendard et six trompettes, le chef et le major de la cavalerie à la tête.

Compagnie de grenadiers avec tambours et musique.

Les électeurs de Paris en 1789.

Compagnie de volontaires.

Les représentants de la commune.

Le comité militaire.

Compagnie de chasseurs.

Les tambours de la ville.

Les présidents des soixante districts.

Les députés de la commune pour la fédération.

Les soixante administrateurs de la municipalité.

Corps de musique et de tambours.

Bataillons des élèves militaires.

Détachements des drapeaux de la garde parisienne.

Bataillon des vétérans.

Députés des quarante-deux premiers départements par ordre alphabétique.

Le porte-oriflamme.

Les députés des troupes de ligne.

Les députés de la marine.

Les députés des quarante et un derniers départements.

Compagnie de chasseurs volontaires.

Compagnie de cavalerie avec un étendard et deux trompettes pour fermer marche.

Elle était formée sur huit personnes de front. (MEISTER.)

représentants de la nation étaient inondés; un parapluie servait quelquefois à trois ou quatre personnes, c'est-à-dire n'en couvrait aucune. Nous étions entre deux eaux, il y avait de quoi se désoler. Nous avons pris un meilleur parti; tout se tourne facilement en joie lorsque la joie est au fond des âmes; nous avons pris le parti de rire de notre désastre. Le long de notre route, nous avons trouvé les mêmes dispositions dans les doubles et triples rangs de spectateurs qui s'étaient placés sur le passage; ils étaient trempés et ils chantaient. Dans le Cours-la-Reine, il n'eût pas été aisé de dire si c'était sous les arbres ou sur les arbres qu'il y en avait davantage.

Près du pont tournant, nous avons été salués par M. de La Fayette. A côté de ce général, qui réalise si bien les espérances qu'il avait données dans sa plus grande jeunesse, nous avons vu un bataillon de héros qui n'étaient guère plus grands que leurs sabres et leurs bonnets de grenadiers; ce sont des soldats de douze ou treize ans, leur bataillon se nomme *l'Espérance de la patrie*. Non loin d'eux était le bataillon des vétérans; ainsi l'on passait d'une émotion douce à une émotion profonde, et l'on voyait d'un même coup d'œil la fin de la vie et son commencement consacrés à la patrie.

Tu sais, mon ami, combien de fois nous avons été attendris jusqu'aux larmes en admirant dans Plutarque des tableaux qui ont servi peut-être de modèle à celui-là, mais qui jusqu'à présent ne s'étaient vus que dans l'histoire de l'antiquité. Tu vas voir que nous allons rendre cette histoire des anciens très-vraisemblable.

Depuis l'extrémité du Cours-la-Reine jusqu'à la barrière de la Conférence, il y a, comme tu le sais, partout des maisons d'un côté; nous n'en avons presque pas vu une seule, elles étaient cachées presque entièrement par les spectateurs qui sortaient en quelque sorte des fenêtres pour y trouver plus de place. Dans plusieurs endroits on avait découvert les toits, mais ils étaient couverts de monde.

Un pont très-sûr et très-large avait été jeté, dans quelques jours, vis-à-vis du Champ-de-Mars, sur des bateaux, pour le passage des fédérés et des représentants de la Nation. En marchant sur ce pont, dont la construction rapide nous paraissait une espèce de prodige, nous avions devant les yeux un arc de

triomphe qui ouvrait à la marche trois grandes portes dessinées à peu près sur le modèle de celui de la porte Saint-Denis. Les bas-reliefs et les inscriptions de cet arc de triomphe parlaient, non de guerre et de victoires sanglantes, mais de liberté, de constitution et des Droits de l'Homme¹.

1. Cet arc de triomphe a paru trop peu élevé. Au-dessus de l'entrée principale on lisait ces mots :

Consacrés au grand travail de la Constitution, nous le terminerons.

De l'autre côté :

Le pauvre, sous ce défenseur,
Ne craindra plus que l'oppressé
Lui ravisse son héritage.

Ces deux inscriptions se rapportent à quelques personnages allégoriques qu'on voit s'élançer à travers les obstacles vers le but désiré que leur montre la loi. A l'entrée, du côté gauche, des guerriers prêtent le serment civique et semblent prononcer ces vers, qu'on lit plus bas :

La patrie ou la loi peuvent seuls nous armer,
Mourons pour la défendre et vivons pour l'aimer.

Au-dessus de l'entrée latérale, à droite, des hérauts d'armes, embouchant la trompette, proclament la paix. Ils sont environnés d'une foule de peuple qui paraît livré aux transports de la plus douce allégresse; on lit au bas :

Tout nous offre d'heureux présages,
Tout flatte nos desirs.
Douce paix, loin de nous, écarte les orages,
Et comble nos plaisirs.

Les droits de l'homme étaient méconnus depuis des siècles, ils ont été reconquis par l'humanité entière.

Un autre bas-relief représente les députés des différents peuples qui viennent rendre hommage à l'Assemblée nationale. Au-dessus sont placés ces mots :

Le roi d'un peuple libre est seul un roi puissant.

Le sens de ce vers est exprimé par l'emblème d'une femme qui enchaîne des lions à son char et attache à sa suite la force, la puissance, représentée par différentes figures; elle est appuyée sur la loi. Suivent dans toute leur dignité le roi et la reine, ils tiennent leur fils par la main. Plus loin une foule de juges; sous leurs yeux une main terrible vient d'abattre les têtes d'une hydre redoutable. Au bas on lit ce distique :

Nous ne vous craignons plus, subalternes tyrans,
Vous qui nous opprimiez sous cent noms différents.

A l'autre extrémité un peuple immense écoute avec attention les sages exhortations d'un guerrier victorieux.

*Vous chérissez cette liberté, vous la possédez maintenant,
montrez-vous dignes de la conserver.*

(MEISTER.)

Lorsque nous eûmes passé ces portes triomphales, ce n'est pas dans un champ que nous avons cru entrer, mais dans un autre monde. Imagine-toi un espace immense, terminé des deux côtés par un pourtour de terres transportées, sur lesquelles on avait placé douze ou quatorze rangs de banquettes et séparés par carrés pour laisser des intervalles libres aux sorties, aux entrées et à tous les mouvements ¹.

Vis-à-vis de l'arc de triomphe et à l'extrémité opposée de ce vaste Champ-de-Mars s'élevait une galerie couverte d'un dessin élégant. Au milieu et à peu près à la moitié de la hauteur paraissait le trône du roi des Français, de Louis XVI. A la droite et à la gauche du trône, depuis le niveau du sol jusqu'à toute la hauteur à peu près du pavillon, s'élevaient successivement des gradins destinés à servir de sièges, ceux de la partie supérieure aux représentants de la Nation, tous les autres aux membres de la municipalité, aux électeurs de Paris, aux députés extraordinaires de tout le royaume.

Au-dessus du trône et dans la partie la plus élevée de la galerie était un cabinet destiné à recevoir la reine, le dauphin, la famille royale et leur suite. Au milieu de l'immense enceinte du Champ-de-Mars, qui paraissait plus immense encore depuis que tant d'objets en marquaient l'espace, était l'autel de la patrie ².

1. Pour achever le tableau, ajoutez que cette vaste enceinte est ornée de quatre rangées d'arbres intérieures et de quatre autres extérieures, terminée d'un côté par le bâtiment de l'École Militaire, devant lequel on avait placé la galerie couverte destinée au roi et à l'Assemblée nationale; de l'autre, par le bel amphithéâtre des collines de Chaillot et de Passy, qui rassembaient encore une foule immense de spectateurs. (MEISTER.)

2. Cet autel *, d'une architecture simple, posé sur un stylobate carré élevé de 25 pieds, est entouré de larges gradins et flanqué de quatre exhaussements placés vers les quatre parties du monde. Sur l'une des faces, une belle femme écarte et dissipe les nuages qui l'entourent et sa beauté brille dans tout son éclat; on lit au-dessus : *Constitution*. Sur l'autre, la France paraît assise sur un globe, elle a dans ses mains une corne d'abondance, à ses côtés sont les attributs des arts et des sciences. Sur le côté qui regarde la galerie, des guerriers, les bras tendus vers un autel, prononcent ce serment :

« Nous jurons de rester à jamais fidèles à la nation, à la loi, au roi, de maintenir de tout notre pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi, de protéger, conformément à la loi, la sûreté des personnes et des propriétés, la libre circulation des grains dans l'intérieur du royaume, la perception des contributions publiques sous quelques formes qu'elles existent, et de

* Cet autel était de Jean Ramée, père de M. Daniel Ramée, l'architecte.

Des quatre côtés, des degrés, faits par leur étendue pour servir de marches à tout un peuple, conduisaient à sa hauteur par des pentes douces sur lesquelles étaient répandus les ministres de la religion, vêtus en blanc et dans ce costume qui rappelle à l'imagination les lévites et les hiérophantes.

A l'instant où l'Assemblée nationale a été frappée de ce superbe tableau qui se dessinait devant elle, les marches de l'autel étaient couvertes de gardes nationales sous les armes, et les ministres pacifiques de la religion, debout sur l'autel, le plus élevé peut-être de tous ceux qui ont jamais été érigés, semblaient être à cette élévation, non plus pour dominer les hommes, mais pour s'approcher plus près du ciel.

A ce même moment la pluie recommençait avec plus de fureur et dans toute l'étendue des terrasses latérales les spectateurs se couvrant de leurs parapluies, serrés les uns contre les autres, formaient au-dessus de leurs têtes comme une espèce de toit de taffetas de couleurs variées; bientôt après la pluie a cessé et les parapluies repliés ont laissé paraître plus de cent mille spectateurs.

Dans l'enceinte même étaient déjà rangés en ligne des deux côtés ceux des gardes nationaux qui étaient arrivés.

Les gradins de la partie inférieure de la galerie étaient occupés par ceux à qui ils étaient destinés. Dans le cabinet où devait se rendre la famille royale, on ne voyait encore que quelques ministres de Sa Majesté et d'autres personnes de sa suite. Le trône attendait le roi des Français.

demeurer unis à tous les Français par les liens indissolubles de la fraternité. »

Sur l'un des côtés, vis-à-vis l'amphithéâtre circulaire, on lit ces vers gravés dans toutes les âmes libres :

Les mortels sont égaux ; ce n'est pas la naissance,
C'est la seule vertu qui fait la différence.

La loi dans tout État doit être universelle,
Les mortels, quels qu'ils soient, sont égaux devant elle.

Sur le côté opposé, la Renommée proclame dans toute la France les décrets immortels de l'Assemblée nationale :

*Songez aux trois mots sacrés qui garantissent ces décrets,
La nation, la loi, le roi.
La nation, c'est vous, la loi c'est encore vous, c'est votre volonté.
Le roi, c'est le gardien de la loi.*

(MEISTER.)

Lorsque nous sommes montés à nos places, il a fallu attendre près de trois heures avant que le rassemblement des bannières de tous les départements ait pu être complet dans le Champ-de-Mars.

Les ondées revenaient toujours et semblaient avoir conjuré d'attrister la fête, mais elles ont bien mal réussi. Au milieu d'une averse, quelques-uns des fédérés se sont mis à danser en rond, ils ont bientôt trouvé des imitateurs, les danses se sont singulièrement multipliées; quelquefois les cercles se resserraient et il y en avait en plus grand nombre, quelquefois ils s'élargissaient et un très petit nombre couvrait tout l'espace du Champ-de-Mars. L'air retentissait de chants et de cris de joie; on ne voyait que soldats et grenadiers courant et sautant en se tenant par la main. Jamais il n'y eut de spectacle à la fois plus agréable et plus imposant que celui d'une armée qui, au moment de jurer de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour la liberté, danse autour de l'autel de la patrie sous les yeux de son législateur.

Un autre sentiment que le cœur de ces soldats de la Nation laissait échapper à chaque instant, c'était l'impatience de voir leur roi. Il y a eu un moment où l'on a couvert le trône pour le garantir de la pluie; à ce mouvement, dont on ne pouvait pas juger à de si grandes distances, des milliers de voix ont frappé les airs du cri de *Vive le roi!* des milliers de bras et de sabres ont été levés en l'air comme agités par la joie de cette proclamation.

La présence de la reine a excité les mêmes acclamations; elles ont redoublé lorsque, prenant plusieurs fois l'héritier du trône dans ses bras, elle l'a élevé pour le montrer au peuple, comme pour le présenter à l'amour et au sacre de la Nation¹. Dans ces cris prolongés et qui remplissaient sans s'interrompre le vaste local où ils se répandaient, on distinguait les sentiments dont étaient pénétrés ces représentants des défenseurs d'une nation aussi sensible que valeureuse. Tu aurais vu dans cette occasion, mon ami, ce que ton âme doit croire facilement, que

1. Des députés de la commune, placés au-dessous de la tribune de la reine, m'ont assuré qu'ils avaient entendu dans ce moment cet enfant royal applaudir lui-même et crier de toute sa force le refrain de la chanson : *Ça ira, ça ira, ça ira.* (MEISTER.)

la grandeur et la majesté ne sont jamais si puissantes et surtout si sacrées que lorsqu'elles s'entourent des douces affections de la nature.

Lorsque le monarque a paru et qu'il est allé s'asseoir sur ce trône qui ne se cachait plus dans le fond d'un palais, tu aurais vu de toutes les parties du Champ-de-Mars accourir les gardes nationales et les soldats, tu les aurais vus, s'amoncelant et se pressant autour de la galerie, se cacher presque les uns les autres et ne montrer de leurs corps que leurs visages où se peignaient tous les mouvements de leurs âmes. Où sont-ils, ces vils esclaves, où sont-ils ces imposteurs qui faisaient redouter aux rois la liberté du peuple comme la destruction de la monarchie? Quel roi reçut jamais les témoignages d'un amour plus sincère et plus tendre? Quel trône entendit jamais retentir des hommages plus nombreux et plus éclatants? Jamais Louis XIV, dans ses galeries ou dans ses jardins de Versailles, vit-il son trône décoré d'un si magnifique spectacle?

Lorsque les bannières ont été rassemblées, toutes ont été portées autour de l'autel pour y être bénies au nom de l'Être suprême, et sans doute la bénédiction du ciel doit descendre sur les drapeaux d'un peuple éminemment valeureux et qui a promis dans ses lois de ne jamais se souiller par la gloire des conquêtes. Au sortir de l'autel, les départements ont fait successivement passer devant Sa Majesté leurs bannières, et alors on a vu une grande partie de ces soldats citoyens en deux files dont une touchait aux marches du trône et l'autre aux marches de l'autel.

M. de La Fayette, à qui la sûreté de cette grande journée avait été confiée et par les décrets de l'Assemblée nationale et par le roi, a paru au milieu de ces deux rangs, et, descendant de son cheval à une certaine distance de la galerie, on l'a vu s'approcher du trône de Sa Majesté pour en recevoir l'ordre. Est-ce Tacite qui dit, à propos d'Agricola, que rien ne rehausse l'éclat d'un trône comme de voir se courber devant lui le front d'un homme dont l'âme est fière et noble et qui, jeune encore, compte des triomphes dans sa vie? Je ne suis pas sûr que Tacite l'ait dit, mais je l'ai su aujourd'hui.

C'est M. l'évêque d'Autun qui a célébré cette messe, qui en effet ne devait être célébrée que par un prêtre qui a senti que Dieu ne voulait pas être adoré par des esclaves. Il est des occa-

sions où les mystères qu'il faut toujours croire paraissent moins surnaturels; aujourd'hui, par exemple, en écoutant cette messe, on a dû croire plus facilement que Dieu est descendu sur cet autel autour duquel une nation heureuse fait le serment de remplir constamment les devoirs les plus sacrés.

Tu connais, mon ami, la formule du serment des fédérés, celle des représentants de la nation, celle du serment du roi des Français : tous ces serments ont été prononcés les yeux en larmes, et ces larmes sont bien un garant qu'ils ne seront pas vains.

Le frère du roi, Monsieur, qui a aimé la liberté et qui l'a soutenue lorsqu'elle n'existait encore qu'en espérance, avait mérité de recevoir les remerciements de la liberté à jamais rétablie, et il a entendu les cris de reconnaissance de ce peuple libre qui s'adressaient à sa personne.

Enfin, mon ami, que puis-je te dire? Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu un plus beau spectacle sur la terre, ni jamais tant d'âmes pénétrées à la fois de la même joie.

— *Macbeth*, tragédie en cinq actes de M. Ducis, donnée pour la première fois en 1784¹, vient d'être reprise au Théâtre de la Nation, le mercredi 9 juin, avec beaucoup de changements, et n'a pas eu plus de succès que dans sa nouveauté. L'auteur a bouleversé toute l'ordonnance de sa pièce. Au premier acte, le roi Duncan paraît lui-même, et c'est dans une scène de ce malheureux prince avec son confident que se fait l'exposition du sujet. Le couronnement de Macbeth, qui occupait presque tout le quatrième acte, est entièrement retranché, ainsi l'on ne voit plus le trône ni le fantôme du roi qui en écarte son assassin. Il a essayé de remplir les vides de ce nouveau plan par le rôle de la sibylle, Erichthone, qu'il a chargée pour ainsi dire de faire l'office des anciens chœurs de la tragédie grecque. Les longs discours de cette sibylle, pleins de morale et d'épouvante, n'ont pas eu le bonheur de réussir. De toutes les scènes nouvelles ajoutées à cette tragédie, celle qui nous a paru produire le plus d'effet est la scène où la femme de Macbeth arrive sur le théâtre en somnambule, une lampe dans une main, un poignard dans l'autre,

1. Le 12 janvier. Voir tome XIII, page 446.

tout occupée de ses remords et ne pouvant effacer les taches de sang qu'elle croit voir sur ses mains; M^{me} Vestris a rendu cette situation avec la vérité la plus terrible et la plus imposante; sa noble figure, le caractère de son regard et surtout l'immobilité habituelle de ses yeux l'ont également bien servie dans ce moment. La pièce n'a été donnée que trois fois, et toujours avec des changements assez considérables; il faut donc attendre que l'auteur ait arrêté entièrement ses idées pour essayer d'en rendre un compte plus détaillé; mais quelque parti que prenne M. Ducis, il est permis de douter qu'il puisse jamais parvenir à rendre l'ordonnance de cette pièce intéressante et raisonnable. Ce tableau de remords prolongés durant l'espace de trois actes, quelque abondante et quelque variée qu'en soit l'expression, tourmente l'âme, au lieu de l'attendrir et de l'intéresser. *Macbeth*, je crois, est un de ces sujets qu'on ne peut bien traiter qu'à la manière anglaise; en employant avec art ce que Shakespeare y a répandu de spectacle et de merveilleux, peut-être serait-il plus aisé d'en faire un bon opéra qu'une bonne tragédie. Si M. Ducis ordonne mal ses ouvrages, il n'en est aucun qui n'offre de grandes beautés de détail; il fait aussi bien une scène qu'il fait mal une pièce entière. Son style n'est pas toujours pur, mais il est souvent plein d'imagination, de force et de sensibilité; la couleur est vraiment tragique, et *Macbeth* est rempli de beaux vers qui ont été fort applaudis, quelque froidement qu'on ait reçu d'ailleurs l'ensemble de la pièce.

BON MOT

Dans l'auguste Assemblée il est sûr que tout cloche;

La raison, chacun l'aperçoit :

Le côté droit est toujours gauche,

Et le gauche n'est jamais droit.

— *Ferdinand, ou la Suite des Deux Pages*, comédie en trois actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles et musique de M. Dezède ¹, a été représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le samedi 19 juin.

A l'action principale de cette pièce, l'auteur a lié plus ou

1. Lequel a, dit-on, eu pour teinturiers M^{me} Bellecourt, son amie, et M. de Sauvigny; d'autres disent le baron de Jore. (MEISTER.)

moins adroitement plusieurs situations épisodiques et différentes anecdotes de la vie de Frédéric, entre autres celle de la balle de mousquet que portait pour montre un de ses grenadiers ; elle a été vivement applaudie ; celle du meunier qui refuse obstinément de vendre son moulin au roi, parce qu'il compte sur l'appui de la chambre de justice de Berlin, a fait moins d'effet, sans doute parce qu'on était déjà fatigué de trop d'incidents tout à fait étrangers au fond de l'intrigue.

Le caractère bon, mais léger, mais étourdi de Théodore, mis en contraste avec le caractère ardent et sensible de son jeune ami, est d'une conception heureuse, et ce rôle est admirablement bien joué par M^{lle} Carline. Le talent de Grangé a tâché de lutter avec celui de Fleury dans le rôle si difficile et si délicat de Frédéric, mais il nous a paru fort inférieur à son modèle. Nous avons trouvé qu'il ressemblait moins aux bons portraits de ce grand monarque qu'au ci-devant duc d'Aumont, qui en imite si singulièrement le costume et le maintien depuis qu'il commande une des divisions de notre garde nationale qu'il n'appartient pas à tout le monde de distinguer l'original et la copie.

TRADUCTION D'UNE ODE DE M. KLOPSTOCK,
PAR M. LE CHEVALIER DE BOURGOING¹, MINISTRE DU ROI
A HAMBOURG.

France ! un beau jour s'annonce à mon cœur transporté,
C'est celui de ta gloire et de ta liberté.
Parais, soleil nouveau, viens consoler le monde.
Qui l'eût pensé ? Ma verve en beaux songes féconde
Est encore au-dessous de la réalité.

En vain soixante hivers ont fait blanchir ma tête,
Ma tête en dépit d'eux conserve sa vigueur.
Rare bienfait du ciel, je lui dois le bonheur
D'être contemporain de cette auguste fête.

Francs ! (agréez ce titre et noble et fraternel)
Pardonnez si jadis au Germain trop docile,
De ses légers voisins imitateur servile,

1. L'auteur du *Nouveau Voyage d'Espagne*, en trois volumes in-8°, qui parut il y a quelques années *, et qui a été traduit depuis en plusieurs langues (MEISTER.)

* Voir tome XV, p. 343.

Ma muse patriote a prodigué son fiel.
 Elle crie à présent en changeant de langage :
 Des Francs régénérés par leur arcéopage
 Imitiez désormais l'exemple solennel.

Lorsque ce roi, du Nord la terreur et le lustre,
 De l'univers ligué bravait les potentats,
 Seul avec sa valeur défendait ses États,
 J'ai dit : C'est de mon temps le fait le plus illustre.

Je me trompais; la France au sein de ses foyers
 A l'Europe attentive offre un plus grand modèle :
 Voyez-la s'imposer la couronne immortelle
 Dont le patriotisme a tressé les lauriers.
 O couronne cent fois plus brillante et plus belle
 Que ces lauriers sanglants, l'ornement des guerriers,
 Conserve-toi toujours sur l'Europe et sur elle!

— C'est le mercredi 30 juin qu'on a représenté, pour la première fois sur le Théâtre de la Nation, *Barnevelt, grand pensionnaire de Hollande*, tragédie en cinq actes, en vers, par M. Lemierre, l'auteur d'*Hypermnestre*, de *la Veuve du Malabar*, de *Guillaume Tell*, etc.

La scène est à la Haye. Il s'agit de savoir si les Provinces-Unies continueront la trêve avec l'Espagne ou lui déclareront la guerre. Barnevelt veut la trêve parce qu'il la croit utile à son pays; Maurice veut la guerre pour étendre et pour affermir son autorité; l'ambassadeur de France appuie le parti de Barnevelt. L'ambiteux stathouder, après avoir employé tous les moyens de séduire ou d'intimider Barnevelt, après avoir suscité contre lui la haine des différentes sectes qui divisent dans ce moment la république, ose enfin le faire arrêter comme coupable de haute trahison, en supposant des écrits qui l'accusent d'entretenir des liaisons perfides avec les ennemis de l'État. Le fils de Barnevelt, malgré les représentations de sa mère, forme le projet de le délivrer; cette tentative échoue, il est lui-même emprisonné. Enfin, après de nouveaux efforts pour fléchir l'intégrité de ce magistrat citoyen, le stathouder obtient qu'il soit condamné au supplice; mais la mort de ce vertueux vieillard n'est pour lui qu'une vengeance inutile, car la trêve est continuée, et ses espérances sont trahies.

Il est peu de tragédies sans doute dont le fond soit plus

sévère, moins susceptible de mouvement et de passion. Le seul intérêt de cœur, qui naît des efforts que tente le jeune Barnevelt pour sauver son père, n'occupe guère que le quatrième, et ce quatrième acte est aussi le seul qui soit d'un effet vraiment dramatique; mais tous les autres se soutiennent par la hauteur des pensées, par des développements pleins de force et de chaleur; sans s'écarter de son sujet, l'auteur a grand soin de faire valoir tout ce qu'il pouvait fournir de détails heureux et brillants : discussions éloquents sur la tolérance civile et religieuse, portraits fièrement dessinés, tels que ceux de Philippe II et de Henri IV; peintures neuves et originales du site et de l'industrie de la Hollande; nobles élans de patriotisme et d'amour pour la liberté; applications flatteuses aux intérêts qui nous occupent dans ce moment. Il est aisé d'imaginer combien toutes ces circonstances ont dû valoir d'applaudissements à la pièce; cependant, comme ce sont les émotions que donne un ouvrage de théâtre qui seules en décident la réussite, celui-ci jusqu'à présent, quoique très applaudi, n'a pas attiré beaucoup d'affluence, il n'a, pour ainsi dire, obtenu qu'un succès d'estime; mais, quant à cette espèce de succès, on avoue qu'aucune des tragédies de l'auteur n'en mérite davantage; non-seulement c'est une de celles où les beautés de style sont le plus nombreuses, mais on pense qu'à l'exception d'*Hypermnestre*, il n'en a fait aucune dont l'ordonnance laisse moins à désirer, moins à reprendre, car c'est le sujet dans toute sa richesse et dans toute sa simplicité. Le caractère de Maurice n'est pas d'une touche aussi ferme que ceux de Barnevelt et de son épouse; mais, en faisant de Barnevelt son héros, il était bien difficile de donner au personnage de Maurice tout l'éclat, toute la dignité qu'il a dans l'histoire.

Il y a près de trente ans que cette pièce est faite¹. Ce qui en fit défendre alors la représentation, ce furent moins les égards qu'on crut devoir à la maison d'Orange que l'horreur qu'inspire cet ouvrage pour les jugements par commission, jugements dont on venait de voir alors quelques exemples fort odieux.

— *Le Despotisme dévoilé, ou Mémoires de Henri-Masers de Latude, détenu pendant trente-cinq ans dans différentes prisons d'État, rédigés sur les pièces originales* par M. Thierry,

1. Voir tome VI, page 499.

avocat, membre de plusieurs Académies. *Dédiés à M. de Lafayette*. Trois vol. in-12, avec cette épigraphe tirée de *la Mort de César* de Voltaire :

Mortels, respectez Rome, elle n'est plus aux fers.

On trouve à la tête du premier volume le portrait du héros de ces Mémoires très-bien gravé par Canu d'après un portrait de M. Vestier ; on lit au bas les mauvais vers que voici :

Victime d'un pouvoir injuste et criminel,
 Masers dans les cachots eût terminé sa vie
 Si l'art du despotisme, aussi fin que cruel,
 Avait pu dans ses fers enchaîner son génie.

Ces Mémoires, à travers beaucoup de répétitions et de détails fastidieux, offrent une foule de peintures pleines d'énergie et de sensibilité ; c'est un exemple terrible de tous les maux, de toutes les peines, de toutes les injustices, de toutes les atrocités que l'abus du pouvoir peut amasser sur une seule tête ; c'est encore un exemple instructif des ressources et des consolations que trouve une âme active au milieu des horreurs toujours renaissantes de la captivité la plus longue et la plus pénible ; c'est peut-être encore un des exemples les plus touchants de la puissance avec laquelle une vertu simple et pure parvient à triompher des plus grands obstacles lorsqu'elle est armée de courage et de modération, de patience et de fermeté. Les principaux faits contenus dans ces trois volumes étaient déjà connus par le précis qu'en avaient donné MM. de La Croix et de Comeyras dans les Mémoires qu'ils firent pour obtenir la liberté du malheureux prisonnier ; nous avons eu l'honneur de vous en rendre compte dans le temps ; mais tous ces faits se trouvent développés ici avec des circonstances qui en augmentent infiniment l'intérêt, et, quoiqu'un pareil fond eût pu être traité en moins de trois volumes, la lecture en est assez attachante pour en faire pardonner et les négligences et les longueurs. M. Thierry n'est pas le seul rédacteur de l'ouvrage ; on nous assure que M. le chevalier de Pougens en a composé une grande partie ; ce jeune homme, que les suites de la petite vérole ont rendu aveugle à dix-neuf ans, est neveu de M. le cardinal de Bernis ; il y a plusieurs années que, pour adoucir son infortune, il s'est attaché par l'amitié la plus tendre

et M. de Latude et sa vertueuse protectrice, la dame Legros.

— *De l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille, discours historique prononcé par extrait dans l'Assemblée nationale*, par M. Dusaulx, de l'Académie des belles-lettres, l'un des électeurs réunis le 14 juillet, représentant de la Commune de Paris, et l'un des commissaires actuels du Comité de la Bastille. Un vol. in-8°, avec cette épigraphe tirée de la traduction que l'auteur a faite des *Satires* de Juvénal :

Il ne s'agit point ici d'une fiction, mais d'un fait.

L'ouvrage est dédié aux soldats patriotes rassemblés à Paris pour la fédération générale, le 14 juillet 1790, et cette dédicace est signée modestement *Dusaulx, sexagénnaire* ¹.

Si l'on avait eu le projet formel de répandre du ridicule sur le grand événement de la prise de la Bastille, il eût été difficile de s'y prendre mieux que ne l'a fait M. Dusaulx, avec la meilleure intention du monde d'exalter jusqu'au troisième ciel une conquête que les circonstances ont rendue aussi facile dans le fait qu'elle a été merveilleuse en apparence. Il faudrait trop multiplier les citations pour donner une juste idée du caractère vraiment original de cette étrange production ; nous nous bornons à la recommander à nos lecteurs comme un monument historique assez remarquable d'abord par l'impartialité, du moins par la bonhomie avec laquelle les faits y sont rapportés, mais beaucoup plus curieux encore, quant au style, par le mélange le plus inconcevable de niaiserie et d'enthousiasme, d'énergie et de platitude.

— *Lettre de M. Cérutti à messieurs les rédacteurs du Moniteur universel, au sujet de quatre scènes scandaleuses arrivées au Palais-Royal; suivie d'une Lettre à M. Cérutti renfermant vingt un griefs contre M. Necker*. Brochure in-8°. Cette lettre attribue assez franchement les nouvelles insurrections que quelques esprits factieux ont cherché à exciter dans la capitale au mouvement naturel de ce Palais-Royal ou *anti-royal*, que l'on a si bien nommé la *Caverne d'Éole*,

His vasto Dux Æolus antro, etc.

1. On sait qu'il est beaucoup plus près de soixante-dix ans que de soixante. (MEISTER.)

On pourra juger de l'importance des vingt et un griefs contre M. Necker par celui-ci :

« Est-il dans ce siècle égoïste un philosophe plus personnel que celui qui, menacé d'être assailli et immolé par la populace aveugle, a répondu : *Qu'elle vienne, elle me trouvera travaillant pour son bonheur*. Est-il permis à un ministre moderne de ressembler à l'antique Aristide, à l'antique Phocion, à tous ces héros de la Grèce, qui aimaient, qui servaient le peuple en tombant sous ses coups, et bravaient le supplice en plaignant les assassins? »

COPIE

D'UNE LETTRE DE M. PRÉVOST,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE BERLIN, A UN AMI DE L'AUTEUR
DES *Premiers Principes du système social*
appliqués à la révolution présente ¹.

J'ai lu dernièrement, monsieur, un écrit profond et ingénieux qui m'a suggéré quelques remarques dont j'ai cru devoir faire part à l'auteur. Comme c'est un sujet intéressant, je vous envoie la copie de ma lettre.

A MONSIEUR ***.

La dernière partie de votre ouvrage, qui est toute en applications, est certainement d'un bon observateur, et il faut que vous ayez fait un voyage à Paris pour avoir si bien analysé les ressorts de la révolution. Je ne me range pas tout à fait sous vos étendards, mais je ne puis m'empêcher de reconnaître la justesse de vos réflexions; je trouve seulement que le dernier résultat auquel elles aboutissent, qui est celui qu'annonce votre épigraphe ², sent un peu trop le découragement. Quant au gouverne-

1. Livre anonyme de Meister dont la préface, ainsi que nous l'avons dit plus haut, est datée de Nice, 28 avril 1790, et dont la rubrique porte également : Nice et Paris. Ce sont des fragments de métaphysique politique; aussi, malgré notre répugnance pour les suppressions, nous n'avons point reproduit trois de ces fragments insérés par les anciens éditeurs dans l'année 1789 : *Quelques aperçus sur les causes de la Révolution; sur la suite probable des états généraux; Réflexions qui ne sont pas du moment*. La *Correspondance littéraire* doit être avant tout un recueil de faits et d'anecdotes et non un centon d'ouvrages déjà imprimés.

2. For forms of government let fools contest,
Whate'er is best administered, is best.

ment présent, c'est sans doute une expérience hardie ; mais, si la nation s'y attache, il pourra subsister, car de tous les principes le plus vrai peut-être, c'est que l'amour de la constitution en fait le mérite. Par cette raison, je pense que les bons esprits doivent plutôt réformer que détruire dès qu'une fois la révolution est exécutée, et je vois avec admiration le ministre dont la réputation intéresse tous les honnêtes gens embrasser avec chaleur et franchise les principes actuellement consacrés : ce sont ceux-là désormais qui doivent servir de base, et c'est en s'élevant sur ces appuis, devenus plus fermes de jour en jour, qu'on doit réparer l'édifice. La première opération qui serait le fruit d'une révolution contraire serait incontestablement une destruction ; et, au milieu de tant de ruines, on aurait peine à reconnaître les traces d'un édifice. J'ai toujours pensé et je penserai toujours précisément ce qu'énonce cette période, page 129, *les périls et les malheurs... croient les diriger* ; mais il est des esprits téméraires, soit par intérêt, soit par ignorance, qui se jettent sans hésiter dans tous les hasards des révolutions, et qui forcent les esprits sages à suivre l'impétuosité de leurs mouvements. Il est aussi des génies supérieurs qui, mus par ambition ou par des sentiments nobles et désintéressés, s'élèvent au-dessus de toutes les terreurs vulgaires, et ne craignent point de traverser des mers orageuses pour gagner un port assuré. Quel que soit le principe qui a produit une révolution, il faut désirer qu'elle soit promptement décidée. Une révolution étant un passage d'un gouvernement à un autre, il y a nécessairement un instant d'anarchie, et pour des êtres dont la vie est de plusieurs siècles, un instant peut être de quelques mois ou même de quelques années. C'est cette malheureuse période qu'il faut accourir par toutes sortes de moyens, et lorsque après quelques instants de résistance la fortune s'est déclarée, on doit mettre son patriotisme, son courage, sa vertu, à faire le sacrifice de ses anciennes habitudes, et s'unir du cœur à la nouvelle constitution : ce n'est pas changer de principes, c'est tenir constamment au grand principe de l'ordre social dont vous avez si bien développé le système. Si M. Mounier, si M. de Lally-Tollendal n'eussent point suivi un système de découragement, ils auraient repris quelque influence, et le nombre des excellents esprits n'eût pas été diminué dans le corps revêtu de la plus grande

puissance ; c'est en s'unissant au gouvernement, et non en s'en séparant, c'est en affichant l'attachement aux principes avoués, et non en exprimant sans cesse son humeur et son mécontentement, qu'on peut se flatter d'inspirer des vues modérées, de corriger les erreurs, de ramener enfin ou de maintenir cette constante influence des honnêtes gens de *la nation* (pour parler comme vous) ou, pour parler comme Platon, des *citoyens bons et beaux* (en donnant au mot *καλοί* toute son emphase), qui seule peut sauver la république ; c'est là ce que nous avons bien reconnu dans les dissensions qui ont eu lieu si souvent entre *les citoyens et le petit conseil de notre petite cité*. Que serions-nous devenus et que deviendrions-nous encore si, dans les passages si rapides de l'aristocratie à la démocratie, ou de celle-ci à la première, on n'avait avoué le gouvernement établi, et qu'on eût constamment protesté contre ses opérations ?..... A ceux qui se plaignent avec trop d'amertume des excès de la liberté je réponds intérieurement : Êtes-vous bien assurés que, pour obtenir ce juste milieu qui fait l'objet de vos désirs, il n'ait pas fallu passer par quelques oscillations et traverser un peu le but ? L'histoire semble justifier cette réponse. Ce n'a pas été sans de violents excès que l'Angleterre est arrivée à cette belle combinaison où brille tant de sagesse... Ainsi, en s'attachant à une constitution, on la rend meilleure, 1^o parce que cela même supplée à ses défauts ; 2^o parce qu'on tempère par une activité continuelle les vices que ne feraient qu'aggraver le découragement et la résistance.

Sur la première partie de l'ouvrage, qui est toute de principes, je neme permettrai qu'une remarque, c'est qu'en divers endroits vous me paraissez imbu des principes du système que Smith appelle mercantile, et cela me paraît vous entraîner dans quelques conséquences qui ne peuvent se soutenir. Par exemple, je ne crois point, page 49, que le luxe alimente le pauvre ; le luxe n'est qu'une consommation du produit d'un travail ; la richesse n'est que le produit du travail : ainsi le luxe ne produit que pauvreté ; voilà pour la nation. Pour l'individu, si le luxe était contenu par les mœurs dans de justes bornes, le riche aurait un excédant considérable de revenu annuel qui mettrait en activité un grand nombre de bras : ces bras s'emploieraient premièrement à l'agriculture, secondement aux manufactures d'uti-

lité. Il en résulterait une grande abondance des denrées nécessaires, un superflu de productions utiles à échanger contre celles des étrangers, auxquelles des circonstances relatives au sol, au climat ou à d'autres causes, ne permettraient pas de s'appliquer : mais le luxe augmente sans mesure l'inégalité inévitable, et la rend plus sensible. Le luxe qui conviendrait à tous serait celui que tous partageraient jusqu'à un certain point, ou du moins qui ne serait pas borné à un très-petit nombre d'individus ; c'est celui qui règne chez les peuples dévoués à l'agriculture et qui jouissent d'une constitution libre, et il ne consiste pas dans l'ostentation ni dans les jouissances raffinées. Le faste de la représentation, le luxe dont l'objet est le moins frivole, est ensuite le moins nuisible, quoiqu'il le soit beaucoup, et celui qui n'occupe que des manufactures éphémères, dont les jouissances ne sont fondées que sur la mode et sur des ouvrages très-fragiles et de courte durée, appauvrit plus que tous les autres la nation qui s'y livre ; c'est aussi cette dernière espèce de luxe qui fait courir le plus de risque aux ouvriers qu'elle occupe, et qui rend plus précaires leurs ressources et leur existence..... Je ne suis pas non plus du tout de l'avis de M. Du Buc, page 31. Le moyen d'affermir la prospérité n'est pas d'encourager, c'est seulement de ne pas décourager : toutes les fois qu'on se mêle d'encourager, on décourage ; c'est ce qui résulte bien clairement de la théorie et de l'expérience. Par celle-ci, on voit combien partout, et surtout en France, sous ce vain nom d'encouragement, on a entravé l'industrielle activité qui naît assez toute seule de l'intérêt des particuliers ; et la théorie la plus saine, la plus claire, la plus simple, dit assez que toute espèce d'encouragement qui ne naît pas de la nature des choses fait dériver les capitaux et l'activité vers des objets moins productifs que ceux vers lesquels ils se seraient portés par leur cours naturel. La théorie et l'expérience font comprendre également les motifs qui suggèrent aux marchands et aux manufacturiers ces idées d'encouragement, par lesquelles ils offusquent les gouvernements, et les engagent à diriger leurs vues et leurs réglemens vers l'intérêt d'un petit nombre, et à sacrifier les campagnes à l'avantage souvent mal entendu des villes..... A la page 82, je crois qu'il serait plus vrai de dire que les peuples qui s'enrichissent le plus payent le plus, et cela parce qu'on demande à

celui qui a. Si, par exemple, la Savoie pouvait payer quatre fois plus, il n'est pas douteux qu'elle le ferait; elle paye tout ce qu'elle peut payer, et cela l'appauvrit très-sensiblement..... Et à la page 83, *ces frais de perception n'étant point enlevés à la richesse nationale.....* Et comment ne lui sont-ils pas enlevés? Si la richesse nationale n'est que le produit du travail de la nation, tout ce que vous dissipez en frais de perception n'est-il pas une partie de cette richesse? Les bras et l'argent que vous y appliquez n'auraient-ils pas été productifs ailleurs?

Pour finir, je prendrai la liberté de faire deux remarques de style, l'une tout à fait particulière, et l'autre un peu plus générale : page 98, *en ressortent*, ne faut-il pas *y ressortissent*? page 116, *et si l'esprit public pouvait perfectionner*. Toute cette phrase ne me paraît pas tout à fait claire, et il m'est arrivé plus d'une fois d'en rencontrer qui m'ont arrêté par la même raison, ce qui m'a d'autant plus surpris que c'est un des mérites du style de cet ouvrage de réunir la parfaite clarté à la profondeur de la pensée.

J'ai usé, comme vous voyez, d'une extrême liberté dans ma critique, et, pour abrégér, j'y ai pris le ton affirmatif. Vous voudrez bien le corriger par des réserves sous-entendues, et croire que je sous-entends un plus grand nombre d'éloges et de remerciements.

— *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, par M^{me} de Brulart, ci-devant M^{me} de Sillery, ci-devant M^{me} de Genlis, gouvernante des enfants de la maison d'Orléans. Brochure in-8°.

L'objet de ce Discours est de prouver qu'une nation libre a le droit de surveiller l'éducation du prince qui doit la gouverner, qu'elle en doit connaître tous les détails, que les moyens de lui donner journellement cette connaissance sont simples et d'une facile exécution, et que, sans cette condition équitable et nécessaire, toute législation contraire au despotisme sera privée de la seule base qui puisse la rendre inébranlable.

Comment dans une pareille discussion ne pas se rappeler d'abord l'exemple donné par la Suède? On s'est bien gardé d'y manquer; mais en louant la diète de 1746 d'avoir cru avec raison qu'elle ne pouvait affermir sa liberté qu'en s'occupant des

moyens de donner au prince royal et aux autres princes héréditaires une excellente éducation, l'on se permet d'observer que si l'idée était juste, les moyens furent mal choisis; s'arroger le droit de nommer les instituteurs, tracer elle-même un plan d'éducation, c'était sans nécessité usurper des droits sacrés, et avilir à la fois la majesté royale et la dignité paternelle.

On examine avec beaucoup de sévérité différents articles du plan d'éducation donné par les états, et après avoir reconnu qu'il contenait quelques excellents principes, on finit cependant par s'écrier d'une manière très-pathétique : « Mais quel a été le résultat de cette éducation?... Le renversement total de la constitution nouvelle. L'élève de ce gouverneur nommé par les états est aujourd'hui un monarque absolu. Ah! j'oserai le dire, ce prince qui dans toute sa conduite a montré une si profonde connaissance des hommes, tant d'humanité, des talents si distingués, une âme si sensible et si généreuse, n'était pas fait pour devenir un despote, et pour préférer une renommée passagère à cette gloire inébranlable et pure qui n'est fondée que sur la justice et la vertu. L'histoire de ce prince prouve combien étaient vaines et insuffisantes les précautions prises par les états relativement à son éducation. »

Voici celles que propose aujourd'hui très-sérieusement M^{me} de Brulart pour empêcher M. le Dauphin de suivre un jour l'exemple trop dangereux et trop séduisant de Gustave III.

1^o Qu'avant tout, le plan d'éducation fait avec le plus grand détail soit imprimé et rendu public, ce qui déjà donnera à la nation une connaissance préliminaire et générale qu'elle n'a jamais eue sur cet objet.

2^o Que le gouverneur (ou la gouvernante), aussitôt que le prince sera remis entre ses mains, fasse un journal intitulé *Journal sur l'éducation de M. le Dauphin*. Ce journal imprimé publiquement paraîtrait tous les mois, et serait conçu de cette manière : Le premier numéro présenterait le tableau ou le plan d'études des journées, l'emploi de toutes les heures, occupations, récréations, promenades, etc., plan fixé invariablement pour tous les jours, et détaillé de telle sorte que chaque citoyen en consultant ce tableau pût savoir à toute heure ce que ferait un enfant si précieux. En outre, il faudrait au bout de chaque année que le gouverneur fit paraître un autre volume de quatre ou

cinq cents pages qui contiendrait tous les extraits faits pour M. le Dauphin dans le cours de cette année passée, avec les réflexions critiques et morales sur ces ouvrages ; secondement des descriptions et un compte détaillé des manufactures, monuments, etc., qu'aurait pu voir M. le Dauphin durant cet espace de temps. On joindrait à ce volume un autre volume renfermant les extraits faits par M. le Dauphin, ainsi que ses compositions, ayant en note ou en marge les critiques, remarques et observations du gouverneur. Voilà pour le public. Mais il serait à désirer que le gouverneur fit encore un autre journal particulier qui contiendrait toutes les fautes et toutes les bonnes actions de son élève, avec les réprimandes et les réflexions du gouverneur ; et cet ouvrage, qu'on ne ferait point imprimer, après avoir passé sous les yeux du roi et de la reine, serait déposé entre les mains d'un tribunal nommé à cet effet, de sorte que ces ouvrages tant publics que particuliers, réunis ensemble, complèteraient le compte le plus exact de l'éducation, etc. S'il échappait au gouverneur une phrase équivoque, un principe susceptible d'une interprétation dangereuse, grâce à la liberté de la presse, on ne manquerait pas de le relever et d'obliger l'auteur à s'expliquer mieux. On dira peut-être qu'on exposerait ainsi le gouverneur à des *désagrémens*, à des *outrages qui aviliraient sa personne et son emploi*. Cette objection aurait été d'une grande force dans l'opinion générale il y a dix-huit mois, mais nous avons vu finir, le 14 juillet 1789, le siècle des préjugés nuisibles et ridicules. On veut bien excepter dans une note celui qui autorise les duels, mais, en attendant qu'il soit anéanti comme les autres, on soutient que la nation devrait une couronne civique à M. Grouvelle, qui vient de préparer ce triomphe de la raison et de l'humanité par son excellent ouvrage qui a pour titre *Adresse du bailliage de*** à M. de***, député à l'Assemblée nationale, sur son duel*.

Le morceau sur l'adoption offre des idées moins nouvelles ; on y considère la loi de l'adoption comme la plus utile que l'on puisse rétablir pour épurer les mœurs et perfectionner l'éducation. Introduite dans les Gaules avec les Romains, la loi de l'adoption y subsista longtemps, on en retrouve encore quelques traces dans plusieurs provinces du royaume. La condition qu'il paraît le plus essentiel d'imposer à l'adopté est celle de prouver

juridiquement sa naissance, c'est-à-dire qu'il est issu de parents unis par des nœuds légitimes. On sent assez combien ce règlement est nécessaire pour prévenir des abus et des désordres qui seraient également funestes à la société et aux mœurs.

— *Tacite, nouvelle traduction*, par M. Dureau de La Malle, associé étranger à l'Académie d'Angers. Trois volumes in-8°. Cette traduction, fruit de plus de vingt ans de travail, est précédée d'un excellent discours préliminaire dans lequel on développe avec beaucoup de justesse et de clarté quelle fut la véritable constitution de Rome à l'époque où commence l'Histoire de Tacite.

Le plus grand reproche qu'on ait à faire au nouveau traducteur, c'est de laisser trop sentir quelquefois tout ce qu'il lui en a coûté d'effort et de peine pour vouloir atteindre à l'énergie et à la précision de l'original. On désirerait souvent dans son style plus d'aisance, plus de naturel.

AOÛT.

Le Chêne patriotique, opéra-comique en deux actes, en prose, mêlé d'ariettes, paroles de M. Monvel, musique de M. Dalayrac, a été joué sur le Théâtre-Italien, le samedi 10 juillet. L'idée de cette pièce est aussi simple que son titre. Au premier acte, on choisit un chêne dans la forêt ; au second, on le transplante dans la place du village pour servir de monument à la liberté reconquise le 14 juillet. A cet acte patriotique se mêlent deux ou trois petites intrigues amoureuses, qui, sans détourner de l'objet principal, ne servent qu'à égayer la fête ; le tout est terminé par un beau serment. Cette nouveauté, grâce à l'intérêt des circonstances, a beaucoup réussi, on l'a du moins fort applaudie ; tous les rôles ont été rendus avec une grande vivacité. Plusieurs couplets nous ont paru d'un tour heureux et facile.

Il y a beaucoup de prétention et beaucoup moins de goût dans une pièce du même genre, donnée pour la première fois sur le Théâtre de la Nation le 14 juillet ; elle est intitulée *le Journaliste des ombres, ou Momus aux champs Élysées*, par M. Au-

guste Aude, l'auteur de *Saint-Preux et Julie d'Étange*, drame en trois actes, représenté avec succès sur le théâtre de Versailles, et tombé depuis au Théâtre-Italien.

Exilé des cieus, Momus s'est avisé d'établir aux champs Élysées un cabinet de littérature ; il y distribue gratis toutes les feuilles du jour et en fait les honneurs assez lestement, car, en parlant de cette foule d'écrits éphémères, lui-même dit :

En les offrant pour rien
Je les donne pour ce qu'ils valent.

Un commerce si désintéressé lui procure cependant beaucoup de pratiques, et de ce nombre sont, comme on devait bien s'y attendre, plusieurs ombres célèbres qui s'empressent de venir savoir des nouvelles de l'étonnante régénération de la France. On voit arriver les ombres de J.-J. Rousseau, de Voltaire, de Franklin, de l'abbé de Saint-Pierre, de Léopold de Brunswick, du maréchal de Fabert, de Le Kain, de M^{lle} Le Couvreur. Momus a grand soin de montrer à chacune le décret qui peut l'intéresser davantage ; mais cette attention trop répétée ne tarde pas à paraître d'une monotonie insipide et fatigante. Ce qu'il y a de plus curieux dans tout ceci, ce sont les beaux compliments que Voltaire adresse à Jean-Jacques ; après avoir fait en quelque sorte amende honorable pour tout le mépris, pour tous les ridicules dont il l'avait affublé de son vivant, il l'appelle avec respect le premier législateur de sa patrie. Rousseau, comme on peut croire, est trop poli pour ne pas lui renvoyer une partie de cette gloire, et l'abbé de Saint-Pierre en vient prendre aussi sa part. Un divertissement mêlé de couplets termine enfin la pièce tant bien que mal. On y a remarqué de beaux et de jolis vers, mais nulle mesure dans les idées, nul art dans la manière dont les personnages entrent successivement en scène, nulle convenance ni dans les discours ni dans le style qu'on leur prête.

Le sieur Talma, qui, dans la fameuse tragédie de M. Chénier, avait si bien su composer son visage sur les portraits que nous avons de Charles IX, semble avoir porté cet art encore plus loin dans le rôle de Jean-Jacques ; vous auriez cru voir le sage de Genève en personne : cette copie vivante était si vraie qu'on eût presque été tenté de le prendre pour l'original de toutes les autres ; que lui manquait-il donc ? la parole.

LETTRE

DE M. DE VOGT A M. LE CHEVALIER DE BOURGOING.

De Hambourg, le 18 juillet 1790.

Je ne peux vous exprimer, mon ami, à quel point je partage cet enthousiasme qui a porté cent mille personnes de tout état et de tout sexe à travailler au Champ-de-Mars, dès qu'on a craint que la lenteur des travaux ne nuisît à la célébration de la plus belle des fêtes ; nous en attendons des nouvelles avec la plus vive impatience. O combien cela sera intéressant ! Nous avons aussi célébré ce grand jour à Hervestade, joli village à peu de distance de cette ville. Nous étions quatre-vingts personnes ; les dames étaient vêtues en blanc avec des ceintures et des cardes aux couleurs de la nation. A midi 32 minutes, moment où nous avons calculé que le soleil passait sur votre méridien, un coup de canon a été tiré et les dames ont chanté un chœur dont les paroles analogues à la circonstance étaient de M. S***, mon confrère. M. Klopstock, qu'on nomme avec raison le Milton de l'Allemagne, a lu à l'assemblée deux odes, dont l'une surtout a obtenu les plus vifs applaudissements¹. Ce bon vieillard pleurait de joie en les récitant, le feu de la jeunesse animait ses vers et lui-même. Le docteur Reimarus a prononcé un discours plein d'énergie, quoique simple. Nous avons ensuite dansé, diné, chanté, et puis encore dansé ; notre joie était pure et sans mélange, les sentiments de patriotisme et de liberté étaient universels parmi nos convives.

Nous avons formé un *club*, nous nous rassemblerons le 14 de chaque mois ; dans ces séances, le président fera l'historique des progrès de la philosophie pendant le mois précédent, nous réunirons les journaux et les ouvrages nécessaires pour cet objet. Ce sera peut-être encore quelques années *vox clamantis in deserto*, mais le temps de l'Allemagne arrivera, et peut-être est-il à désirer qu'il n'arrive pas avant que les lumières aient rendu ces contrées dignes de la liberté, car nous sommes encore un peu arriérés ; quand je dis *nous*, j'excepte les Hambourgeois. *Fortunatos nimium si sua bona norint*. Je suis, etc. »

1. Sans doute celle que Bourgoing avait traduite et, qu'on a lue plus haut.

— *La Femme jalouse*. Un vol. in-8°. C'est un nouveau roman de M. le vicomte de Ségur, l'auteur des *Proverbes dramatiques* en vers, de la *Correspondance de Ninon de Lenclos avec M. de Villarceaux*, etc. Le marquis de Sénanges, sous le prétexte de servir son ami le chevalier de Lincour auprès d'une jeune veuve dont celui-ci est éperdument amoureux, parvient à lui inspirer pour lui-même les sentiments les plus vifs. La baronne de Versac, maîtresse du marquis, suit cette intrigue avec toute l'inquiétude, avec toute la sagacité que peut donner le sentiment de la plus sombre jalousie. Peu délicate sur les moyens de se venger, c'est par le chevalier même qu'elle veut faire immoler son amant. L'événement trompe sa vengeance : grâce aux artifices de la trame la plus noire, les deux amis se battent, mais c'est le chevalier qui se perce le cœur lui-même en se précipitant sur le fer de son ami qui ne voulait que se défendre..... Tout ce fond a plus de tristesse que d'intérêt, et les développements n'en sont ni bien neufs, ni bien variés. *Si M. de Ségur*, me disait l'autre jour une femme qui venait d'en achever la lecture, *si M. de Ségur aime à faire des romans, je lui conseille plutôt d'en être le héros que l'auteur*.

— *Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la révolution de France, rédigé par lui-même à Londres*. Brochure. M. de La Clos¹ ne l'aurait pas mieux fait, dit-on ; mais il semble que, dans une circonstance aussi grave, un Bourbon devait parler tout à la fois avec plus de franchise et plus de dignité. Le motif qui déterminait le prince député à demeurer à Paris le lundi 5 octobre n'a pas paru d'une considération fort imposante : *Je fus retenu par le travail qu'avaient à faire avec moi quelques personnes de ma maison*. Voilà tout. Dans cet exposé, M. d'Orléans veut bien nous apprendre lui-même avec assez de naïveté de quelle manière il fut initié aux fonctions diplomatiques.

« Peu de jours après l'arrivée du roi, M. de La Fayette m'écrivit pour me demander un rendez-vous. Je lui répondis qu'il n'avait qu'à me faire dire le lieu et l'heure ; et *il me le donna chez M^{me} de Coigny*. Voici ce qui se passa de relatif à moi dans cette entrevue. M. de La Fayette me dit que le roi désirait *que je me chargeasse d'une mission à l'étranger, et il ajouta que, mon*

1. L'auteur des *Liaisons dangereuses*, l'un des plus intimes confidents de M. le duc d'Orléans. (MEISTER.)

absence ôtant tout prétexte à se servir de mon nom, dont il croyait qu'on pouvait abuser, il pensait qu'alors il trouverait plus de facilité pour maintenir la tranquillité dans la capitale, etc. »

— M^{me} la baronne de Staël a fait l'Éloge de son ami M. le comte de Guibert. Quelque digne de l'impression que soit cet ouvrage, il n'est pas encore publié, et ne le sera peut-être pas de longtemps. Le manuscrit ne nous ayant été confié que pour quelques heures, nous n'avons pu en extraire que les morceaux suivants, mais qui suffiront pour donner une idée de la manière dont il est pensé et de la manière dont il est écrit. En voici le début :

« Pendant le délire qui a précédé de vingt-quatre heures la mort de M. de Guibert, il n'a cessé de répéter : *Ils me rendront justice, ma conscience est pure, ils me rendront justice.* Cette pensée habituelle de son âme, trahie par la puissance de la mort, ce vœu si involontairement exprimé, imposent à tout ce qui l'a aimé le devoir de le faire connaître. Il sera plus facile maintenant peut-être d'y parvenir : l'envie est satisfaite, et l'éternelle barrière que la mort appose, en préservant de l'avenir, permet de contempler le passé avec plus de calme et de justice. Je vais parler de M. de Guibert, et, quoique chaque trait de son éloge soit un souvenir déchirant pour moi, je me condamne à cet effort pour en donner l'exemple à ceux dont les talents seront plus utiles à sa mémoire.

« M. de Guibert naquit en 1743. Son père, extrêmement recommandable par ses travaux et ses vertus militaires, le destinant à suivre sa carrière, le fit à treize ans et demi rejoindre l'armée dans laquelle il servait pendant les trois dernières campagnes de la guerre de 1756. M. de Guibert se trouva à toutes les actions d'éclat ; il eut deux chevaux tués sous lui, et, dans un âge où l'on ne peut connaître que la valeur, il se fit remarquer par des dispositions extraordinaires pour l'art militaire, et par la justesse de ses observations, qui furent depuis le fondement de sa théorie..... Il n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il composa son *Essai sur la tactique*. La manière dont il s'était distingué au combat de Pontenuovo, qui décida de la prise de l'île de Corse sous M. le comte de Vaux, lui valut à vingt-quatre ans la croix de Saint-Louis. »

Après avoir retracé d'une main rapide les premières époques de la vie de M. de Guibert, son panégyriste s'attache essentiellement à l'analyse de ses différents écrits. Ce qui l'a le plus frappé dans le Discours préliminaire de sa *Tactique*, c'est une prédiction bien remarquable de la révolution actuelle. N'est-ce pas une chose remarquable en effet que toute la sagesse d'une nombreuse assemblée de législateurs n'ait rien trouvé de mieux à faire que de réaliser les rêves d'un jeune homme ?

« L'auteur prévoit la révolution actuelle par toutes les idées qui l'ont fait désirer ; le besoin de son âme est devenu l'impulsion de tous, et les lumières de son esprit la volonté générale. Mais quel courage il fallait alors pour braver un gouvernement qui, pouvant seul ouvrir toutes les carrières, semblait maître de la gloire même ! Quel élan dans l'esprit de M. de Guibert ! Quelle force en même temps lui fait devancer l'avenir sans s'égarer jamais dans les chimères ! Ses vœux sont des projets, ses espérances sont des plans. La permanence d'une Assemblée nationale, la milice citoyenne, le système pacifique et conservateur d'une grande puissance, le patriotisme d'un roi qui veut lui-même donner une constitution à son peuple, tout s'y trouve, et rien de plus. Ce qu'on appelait les rêves de sa jeunesse, ce qu'on traitait d'exaltation, prend un caractère bien imposant quand une nation entière y donne sa sanction suprême. La seconde partie, parcourant les progrès de l'art militaire chez les anciens et chez les modernes, est plus particulièrement la préface de la *Tactique*. C'est au roi de Prusse, dont il a fait depuis l'éloge, que M. de Guibert attribue la perfection de l'art militaire. Personne n'admirait avec plus de plaisir ; il manquait peut-être de cette bienveillance qui encourage la médiocrité, de cet art de louer ce qui nous est inférieur, plus utile à soi qu'aux autres, et qui ne les élève jamais qu'à la hauteur de notre point d'appui ; mais, s'il rencontrait son digne rival ou son véritable supérieur, c'est alors qu'il les vantait avec transport. Il savait gré de l'enthousiasme qu'on lui inspirait, il aimait l'homme qui reculait à ses yeux les bornes du génie de l'homme, et, soit qu'il espérât dans ses forces, soit qu'il se livrât à la pureté de son cœur, jamais on ne s'est montré plus ardent enthousiaste de la gloire dont il recueillit la trace, ou dont il fut le témoin. »

Des trois Éloges qu'a faits M. de Guibert, du maréchal de

Catinat, du roi de Prusse et du chancelier de L'Hospital, c'est le dernier auquel M^{me} de Staël paraît donner la préférence, c'est du moins celui dont elle s'occupe le plus longtemps, et ce morceau est terminé par un mouvement que la justice de la postérité ne désavouera point, pour avoir été dicté par l'enthousiasme de la piété filiale.

« Qu'il fut heureux, dit-elle, qu'il fut heureux L'Hospital d'être ainsi connu, d'être ainsi loué au milieu des factions qui déchiraient son siècle ! De combien de manières sa sagesse ne pouvait-elle pas être calomniée ! Son génie, qui tour à tour devança et retint l'antique ignorance d'un parti et l'esprit d'innovation de l'autre, pouvait-il être jugé de son temps ? et la haine ne pouvait-elle pas trouver l'art d'obscurcir à jamais la vérité ? Ministre et citoyen, négociateur entre la nation et le trône, forcé de taire les difficultés qu'on lui opposait et de donner comme l'ouvrage de sa pensée celui que les circonstances et les hommes avaient modifié, contraint par sa conscience à rester dans une place où il ne pouvait qu'éviter des malheurs, tandis qu'il n'y a de gloire éclatante ou du moins contemporaine que pour ceux qui font de grands biens, n'avait-il pas besoin qu'il s'élevât un homme qui devinât son âme, qui interprêtât son génie, retrouvât la chaîne de ses actions et de ses pensées, de ce qu'il put, de ce qu'il voulait faire, de ses vertus privées et de sa morale publique, en le montrant à la postérité comme le plus grand caractère qui ait précédé notre siècle ? L'exemple des vertus et du génie de L'Hospital sera-t-il de nos jours aussi dignement jugé ? »

La manière dont M^{me} de Staël parle du Mémoire de M. de Guibert sur l'Ordre profond et sur l'Ordre mince, l'idée qu'elle nous donne ensuite des trois tragédies qu'il a laissées en manuscrit, *le Connétable de Bourbon*, représenté deux fois sur le théâtre de la cour, *les Gracques*¹ et *Anne de Boulen* ; le compte qu'elle rend de ses deux derniers écrits, la *Lettre* publiée sous le nom de l'abbé Raynal, et le *Traité de la force publique*, tout

1. Les Comédiens français proposèrent à M. de Guibert de donner cette pièce dans les circonstances actuelles, très-propres à en assurer le succès. Il crut devoir se refuser à leurs instances, précisément parce qu'il craignait que l'effet de l'ouvrage ne fût trop favorable à cette impulsion générale des esprits qu'il pensait avec raison avoir été portée déjà beaucoup trop loin. (MEISTER.)

cela prouve une étendue de lumières et de connaissances bien extraordinaire dans une femme de vingt ans ; mais ces différents morceaux ne sont pourtant guère susceptibles d'extrait. Nous nous hâtons d'arriver au portrait qu'elle a fait de sa personne et de son caractère.

« M. de Guibert était violent de caractère et impétueux d'esprit ; mais l'un et l'autre de ces mouvements n'avait rien de durable, et ses actions ou ses décisions n'en dépendaient jamais. Il y avait de la mobilité dans la sensibilité, mais de la constance dans la bonté ; il possédait éminemment cette qualité ; aucun ressentiment, aucun ressouvenir même ne restait dans son âme : sa douceur et sa supériorité en étaient la cause. Il ne remarquait pas, il n'observait pas les torts dont se composent la plupart des inimitiés, il ne recevait pas les coups d'assez près pour en sentir une atteinte profonde, il était réservé à l'injustice publique de blesser une âme qui avait pardonné tout ce dont elle aurait pu se venger. Cette disposition à la bienveillance lui inspira trop d'assurance, il se crut certain de n'être point haï parce qu'il ne haïssait point, et pensa qu'il lui suffisait de se connaître. Il avait aussi (pourquoi le dissimuler ?) un extrême amour-propre, et dont les formes ostensibles déplaisaient à ses amis, presque autant qu'à ses détracteurs, parce qu'il ôtait aux premiers le plaisir qu'ils auraient trouvé à le louer ; mais il n'avait conservé de ce défaut, comme de tous ceux qu'il pouvait avoir, que les inconvénients qui nuisaient à lui, mais jamais aux autres. Nul dédain, nulle amertume, nulle envie n'accompagnaient son amour-propre, il montrait seulement ce que les autres cachaient, il les associait à sa pensée. C'est à cette manière d'être néanmoins qu'il faut attribuer la plupart de ses ennemis ; une tête haute, un ton tranchant révoltaient la médiocrité ; cependant ceux qui jugeaient plus avant reconnurent dans M. de Guibert la confiance prolongée de la jeunesse dans les autres comme dans soi, mais non l'habitude ou la combinaison de l'orgueil. Sa conversation était la plus variée, la plus animée, la plus féconde que j'aie jamais connue. Il n'avait pas cette finesse d'observation ou de plaisanterie qui tient au calme de l'esprit et pour laquelle il faut attendre plutôt que devancer les idées ; mais il avait des pensées nouvelles sur chaque objet, un intérêt habituel pour tous. Dans le monde, ou seul avec vous, dans quelque disposition d'âme

qu'il fût ou que vous fussiez, le mouvement de son esprit ne s'arrêtait point, il le communiquait infailliblement, et si l'on ne revenait pas en le citant comme le plus aimable, on parlait toujours de la soirée qu'on avait passée avec lui comme la plus agréable de toutes. Qui me rendra ces longues conversations où je le voyais développer tant d'imagination et tant d'idées? Ce n'était pas en versant des pleurs avec vous qu'il savait vous consoler, mais personne n'adoucisait mieux la peine en en parlant, ne faisait mieux supporter les réflexions en vous les présentant sous toutes leurs faces. Ce n'était pas un ami de chaque instant ni de chaque jour : il était distrait des autres par sa pensée et peut-être par lui-même, mais sans parler de ces grands services dont tant de gens se disent capables, et pour lesquels on a toujours retrouvé M. de Guibert; lorsqu'il revenait à vous, en une heure on renouait avec lui le fil de tous ses sentiments et de toutes ses pensées; son âme entière vous appartenait en vous parlant. Je crois bien que l'amour, que l'amitié sont les illusions plutôt que l'occupation habituelle de ces hommes doués d'un génie supérieur; mais M. de Guibert avait tant de bonté dans le cœur, tant de goût pour toute espèce de distinction, tant de besoin, sur la fin de sa vie, de s'appuyer sur ceux qui l'aimaient, que ses amis pouvaient se flatter qu'il attachait du prix à leurs sentiments. »

DÉVOUEMENT DU MONACHISME A LA PATRIE

PAR LE PRIEUR D'AROE.

C'est moi qui fécondai tes vastes marécages;
 J'ouvris aux feux du jour tes antiques forêts;
 Au bœuf, au fier coursier j'offris des pâturages;
 La sueur de mon front arrosa tes guérets.

Dans des siècles grossiers où d'épaisses ténèbres
 Égarèrent loin des arts le Français avili,
 Et de Rome et d'Athènes aux ombres de l'oubli
 C'est moi qui dérobaï les monuments célèbres.

Un monstre insatiable, engraisé de ton or,
 Ouvre sa gueule énorme et menace l'empire.
 Faut-il que dans ses flancs tout mon sang coule encor?
 Ordonne, c'en est fait, je te sauve et j'expire.

ROMANCE

PAR M^{me} LA COMTESSE DE BEAUFORT.

J'aimais Silvie et je croyais lui plaire,
Jamais amour ne fit de plus doux nœuds;
Mais, hélas! je fus sincère
Et malheureux.

Un beau berger à ma jeune maîtresse
Offrit un jour un cœur moins amoureux.
Il n'avait pas ma tendresse,
Il fut heureux.

C'est aujourd'hui qu'avec elle il s'engage.
Moi pour jamais j'abandonne ces lieux,
Répétant : Soyez volage
Ou malheureux.

— La dernière séance publique de l'Académie française, le mercredi 25, jour de Saint-Louis, n'a pas attiré à beaucoup près le même concours de monde qu'on était depuis longtemps accoutumé d'y voir; elle a pourtant été marquée d'une petite insurrection du sieur André de Murville, gendre de M^{lle} Arnould. Le secrétaire perpétuel a, selon l'usage, ouvert la séance en annonçant que le prix d'éloquence avait été décerné à M. l'abbé Noël; que celui de poésie était réservé, mais que, dans le petit nombre des pièces qui avaient concouru pour ce dernier prix, l'Académie en avait pourtant distingué deux intitulées, l'une *Dioclétien à Salone*, et l'autre *un Paysage du Poussin*. A peine avait-il fini de parler qu'on a vu le sieur de Murville se lever en pied, les besicles sur le nez, pour demander la parole, en se déclarant l'auteur des deux pièces que l'Académie avait jugées dignes d'une mention honorable. Tout l'aréopage des immortels, au premier instant, a paru fort ému d'une prétention aussi étrange; mais, reprenant bientôt tout le calme de sa dignité, l'orateur de la compagnie, après avoir consulté des yeux ses collègues, a représenté à M. de Murville, avec beaucoup de douceur, que sa prétention ne pouvait être admise sans de très-fâcheuses conséquences; qu'il serait peu raisonnable d'exiger que l'Académie accordât à un étranger un droit dont ne jouissait aucun de ses membres, un académicien même ne pouvant rien lire dans les

séances publiques qu'il ne l'eût communiqué auparavant à trois de ses confrères au moins, etc. L'auditoire, peu touché de l'air niais et impertinent du sieur de Murville, a fort applaudi la réponse de M. Marmontel, et l'on a passé à l'ordre du jour, c'est-à-dire à la lecture de l'*Éloge du maréchal de Vauban*, par M. Noël, professeur de l'Université de Paris au collège de Louis-le-Grand et soldat citoyen. Cet éloge, quoique assez bien lu par M. Vicq d'Azyr, n'a pas paru d'un grand effet; il n'a guère d'autre mérite que celui de rappeler avec beaucoup de rapidité les nombreux travaux du premier de nos ingénieurs, comme l'a dit l'auteur lui-même; sans discuter les titres de son héros à la renommée, il s'est borné à les compter. Après en avoir fait la longue énumération, il ajoute : « Voilà ce qu'a fait Vauban, et ce n'est encore là qu'une faible esquisse des services militaires qui lui méritent la gloire et le rang que l'envie lui dispute vainement. Pourquoi cet art vainqueur, si brillant dans les remparts et dans la tranchée, est-il si rebelle à l'éloquence? Pourquoi ne puis-je parler de toutes ses heureuses innovations et assigner à chacune d'elles le rang qu'elle doit tenir dans la reconnaissance de la postérité? Vauban, toujours nouveau, toujours fécond, toujours différent de lui-même, donne à chaque siège un caractère particulier d'attaque ou de défense; et le timide orateur ne peut suivre la rapidité de son héros, ni varier ses louanges comme il varia ses exploits. Contentons-nous d'indiquer dans Vauban ce caractère de combinaison et d'industrie qu'il sut imprimer à l'art de la guerre, cet esprit de méthode et de calcul qui ne nuit ni à la vigueur ni à la rapidité, ce foyer immense où tout venait se réunir, fortifications, artillerie, tactique, conduite de sièges, et qu'il a fallu après sa mort diversifier à l'infini. Demandons pardon au grand homme que nous osons louer de rester au-dessous du sujet. Trois cents villes fortifiées et réparées par Vauban sont le plus bel ouvrage qu'il ait composé lui-même en son honneur, et le plus brillant de tous les éloges. »

Nous citons ce morceau comme indiquant tout à la fois la difficulté du sujet, le sentiment que l'auteur paraît avoir eu lui-même de l'imperfection de son ouvrage, et sa meilleure excuse.

On a fort applaudi l'apostrophe adressée aux détracteurs ¹ de

1. A leur tête est, comme on sait, M. de La Clos, l'auteur des *Liaisons dangereuses*. (MEISTER.)

la gloire de Vauban. « Laissez-nous une erreur qui nous est chère, n'ôtez pas à votre nation l'objet de son culte et de son amour, les modèles de ses efforts et de sa louable émulation. Ah ! loin de les rabaisser à nos yeux, consacrez tout votre talent à les relever encore. Respectez un usage pieux qui acquitte la dette de la nation envers les citoyens qui l'ont illustrée, et, au lieu d'attaquer un héros qui n'est plus, venez avec nous placer sa statue dans le temple des demi-dieux français, venez graver sur la base : *A Vauban, conservateur des hommes.* »

M. de Voltaire ne croyait guère plus à la *Dîme royale* du maréchal de Vauban qu'au *Testament politique* du cardinal de Richelieu. M. l'abbé Noël a rassemblé dans une note particulière toutes les preuves de l'authenticité de cet ouvrage ; la plus forte sans doute est le témoignage de M. Gaillard, qui l'a vu écrit tout entier de la propre main du maréchal. On n'a pas manqué d'y ajouter toutes les particularités intéressantes qu'en a rapportées le duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires*.

M. l'abbé Delille a terminé la séance par la lecture de quelques fragments de son poëme sur *l'Imagination*, et notamment une superbe description des catacombes de Rome. Si l'on ne craignait pas de s'être laissé éblouir par le charme de la déclamation la plus séduisante, on oserait dire que c'est le plus beau morceau de poésie qui existe dans notre langue.

Le sujet du prix d'éloquence que propose l'Académie pour l'année prochaine est *l'Éloge de Benjamin Franklin*. Le prix fondé par l'abbé Raynal, déjà remis deux fois, sera partagé en deux médailles, dont l'une, de 1,200 livres, sera donnée à un *Discours historique sur le caractère et la politique de Louis XI* ; l'autre de cent louis à un discours sur cette question : *Quelle a été l'influence de la découverte de l'Amérique sur les mœurs, la politique et le commerce de l'Europe* ? Le prix proposé l'année dernière pour *l'Éloge de J.-J. Rousseau* était de 600 livres : une personne qui ne se nomme point y ajoute une pareille somme ; ainsi la médaille en 1791 sera de 1,200 livres.

L'Académie a eu cette année trois prix de vertu à distribuer, celui fondé par M. de Monthyon, et deux autres dont les fonds ont été fournis extraordinairement par la reine et par M. le duc de Penthièvre. Deux de ces prix ont été donnés à un habitant de Chaillot et à son fils, qui, se dévouant héroïquement au plus

grand péril, sont parvenus à sauver sept personnes qui se noyaient dans la Seine; le troisième, à une fille qui a sacrifié toute son existence pour rendre à sa mère, dans une maladie affreuse, et qui a duré dix-sept ans, les soins les plus pénibles et les plus assidus.

— C'est le dimanche 1^{er} août qu'on a donné au Théâtre-Français la première représentation de la reprise de *Guillaume Tell*, avec plusieurs changements. Le plus important est au quatrième acte, où l'auteur, d'après le conseil du sieur Larive, a hasardé de mettre en action la scène de la pomme; grâce à l'exécution la plus heureuse, cette hardiesse a parfaitement réussi.

— *Louise et Volsan*, comédie en trois actes, en prose, représentée pour la première fois au Théâtre-Italien le lundi 2 août, est du même auteur que *les Époux réunis*, c'est-à-dire M. le baron de Jore, et le fond de l'une et de l'autre pièce est pris du *Père de famille*, drame en cinq actes, du *Théâtre allemand* de M. le baron de Gemmingen.

Il y a de l'intérêt dans la conduite de la pièce, il y en a dans le style et dans la marche du dialogue; le caractère des deux pères comme celui des deux amants est fort bien tracé. Une situation vraiment dramatique est la scène du second acte où le peintre, en présence de sa fille, montre à Volsan une suite de dessins dans laquelle il a représenté tous les malheurs d'une jeune personne qui s'est abandonnée aux séductions de l'amour. Le premier trait de lumière et d'effroi que cette image porte dans l'âme de Louise, les efforts qu'elle fait pour se contraindre, la manière dont elle succombe à une impression si pénible, tous les détails de cette scène ont été rendus par M^{me} Saint-Aubin avec la vérité la plus touchante; après la pièce, le public a demandé cette jeune actrice et l'a vivement applaudie.

— Quand l'année dernière M. Caron de Beaumarchais se vit exclu de l'assemblée des représentants de la commune, il fit un beau mémoire dans lequel il prouva clair comme le jour, par plus de trente vers de son opéra de *Tarare*, qu'il était un des premiers auteurs de la Révolution. Il vient de nous donner le complément de cette œuvre sublime dans *le Couronnement de Tarare*, représenté pour la première fois le mardi 3 d'août, à la suite des six autres actes, y compris le prologue. « O citoyens,

dit-il dans l'avertissement qu'il a mis à la tête de cette nouvelle édition, ô citoyens, souvenez-vous du temps où vos penseurs inquiétés, forcés de voiler leurs idées, s'enveloppaient d'allégories et labouraient péniblement le champ de la Révolution... Après quelques autres essais je jetai dans la terre, à mes risques et périls, ce germe d'un chêne civique au sol brûlé de l'Opéra... L'œuvre a reçu son complément dans *le Couronnement de Tarare*, l'an premier de la liberté; nous vous l'offrons pour son anniversaire, ce 14 juillet 1790. »

Tout l'appareil de ce spectacle, quelque civique qu'en puisse être l'intention, a paru plus digne des tréteaux de Nicolet que du théâtre de l'Académie royale de musique; il n'en a pas moins attiré beaucoup de monde. L'opéra même a été jugé à peu près comme dans la nouveauté. Il n'y a qu'un trait qui n'a jamais manqué d'exciter une lutte violente entre les partisans outrés de la démocratie et ceux de l'autorité royale, vulgairement dits aristocrates, c'est ce que dit Tarare dans l'avant-dernière scène :

Oubliez-vous, soldats usurpant le pouvoir,
Que le respect des rois est le premier devoir?

Il faut que l'aristocratie, puisque aristocratie y a, il faut, dis-je, qu'elle soit plus en force à l'Opéra qu'à l'Assemblée nationale, car ce vers a toujours été couvert d'applaudissements si vifs et si bruyants que les murmures de l'opposition n'ont jamais pu parvenir à les surmonter.

— *Lidorie, roman allégorique*, par l'auteur de *Blançay*, de *Victorine* et du *Nouveau Voyage sentimental*. Deux volumes in-18. Cette nouvelle production de M. Gorjy est écrite dans le style de nos anciens romans; on y trouvera des tableaux intéressants, quelques caractères d'une touche fine et cependant assez originale; la beauté vertueuse et timide d'un côté, le cynisme le plus révoltant de l'autre. Pour prouver que l'ouvrage n'est pas tout à fait hors du sens de la Révolution, on a cru devoir en citer dans toutes les affiches le trait suivant : « Car si devons notre indignation aux méchants suzerains, sur les bons devons appeler les bénédictions du souverain maître, parce qu'autant les uns sont fléaux de la terre, autant les autres y répandent de biens et de consolations. »

— *Tableau historique et politique des deux dernières révo-*

lutions de Genève; par *** (c'est-à-dire par M. d'Ivernois, l'un des éditeurs des OEuvres de J.-J. Rousseau). Deux volumes in-8°, avec cette épigraphe tirée de Polybe : « Le devoir d'un historien est de louer ses ennemis lorsque leurs actions sont vraiment louables, et de blâmer sans hésiter ses plus grands amis lorsque leurs fautes le méritent. » Cet ouvrage, quoique un peu diffus, n'est pas sans intérêt, il y règne même en général plus de sagesse et plus d'impartialité qu'on n'en devait naturellement attendre d'un jeune homme qui s'est vu au nombre de ceux que l'influence de la France, ou plutôt de M. de Vergennes, fit bannir de leur patrie en 1781.

SEPTEMBRE.

C'est sur les tréteaux de l'Ambigu-Comique, dans la belle pantomime de *Dorothée*, que nous avons vu pour la première fois des moines et des archevêques, grâce à l'heureuse liberté conquise par la Révolution de 1789. Ce grand exemple a été bientôt suivi par le Théâtre de la Nation, ci-devant le Théâtre-Français, et par celui des Variétés-Amusantes. Nous avons vu un cardinal dans *Charles IX* et dans *Louis XII*, des chartreux dans *le Comte de Comminges*, des ursulines dans *le Couvent* de M. Laujon. On n'a pas voulu que la Comédie-Italienne fût privée d'un genre de nouveauté si piquant, et l'on vient de nous donner sur ce Théâtre, le lundi 23 août, *les Rigueurs du cloître*, comédie en deux actes, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Fiévée, musique de M. Berton.

Cette pièce est l'ouvrage d'un jeune homme, et la faveur des circonstances en a seule décidé le succès. La conduite en est assez maladroite, car l'exposition ne se fait véritablement que dans l'avant-dernière scène où Lucile, avant de subir sa sentence, révèle dans un long discours tout le malheur de sa destinée, toutes les injustices dont elle fut la victime. Ce défaut n'empêche pas qu'il n'y ait dans le cours de l'ouvrage des scènes fort touchantes; l'idée de faire lire à Lucile la lettre qu'on soupçonne lui être adressée a paru ingénieuse, et l'effet en est dramatique.

Il y a dans la musique un duo plein d'intérêt, et de fort beaux morceaux d'ensemble ; le chœur surtout, où les religieuses, venant d'apprendre la découverte de la lettre, expriment tour à tour l'effroi, l'inquiétude et la curiosité qui les animent, est d'une vérité très-originale et très-piquante ; c'est bien le caquetage des nonnes.

Le rôle de Lucile a été rempli par M^{me} Saint-Aubin avec infiniment d'intelligence et de sensibilité. M^{me} Desfortes n'a pas eu beaucoup de peine à donner à celui de l'abbesse ce caractère d'austérité douce et sèche qui lui convenait si bien.

— *Réflexions sur l'ouvrage intitulé* Projet de Contre-Révolution, par les Somnambulistes, ou Rapport dans l'affaire de MM. d'Hosier et Petit-Jean¹, lu au Comité des recherches de l'Assemblée nationale et de la Municipalité de Paris, le 27 juillet 1790, par J.-P. Brissot, un des membres de ce dernier Comité ; par Stanislas de Clermont-Tonnerre, député de Paris à l'Assemblée nationale. Brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée des *Mémoires* du cardinal de Retz : « Et par ce moyen nous mimes l'abomination dans le ridicule. »

Nouvelles Observations sur les Comités des recherches, par Stanislas de Clermont-Tonnerre. Autre brochure in-8°, avec cette épigraphe tirée du *Triumvirat* de Crébillon :

Un tyran à mes yeux ne vaut pas un esclave.

Ces deux brochures sont un monument curieux et remarquable de l'esprit qui a dirigé les mesures et les procédés de nos révolutionnaires.

On apprend dans la première partie que pour avoir écrit quelques phrases assez obscures, assez insignifiantes sous la dictée d'un somnambulist, M^{me} de Jumilhac, qui n'était légalement prévenue d'aucun délit, qui n'était, je ne dis pas chargée, mais indiquée que par le témoignage d'un seul homme, et d'un homme qui ne prouvait pas même l'existence du prétendu corps de délit qu'il annonçait, s'est vue arrêtée dans sa terre par deux officiers de la garde nationale de Paris, sou-

1. Deux jeunes gens dont les folies du mesmérisme ont troublé l'imagination et qui furent arrêtés il y a quelque temps à Saint-Cloud, où ils prétendaient avoir été envoyés par la sainte Vierge pour révéler à Louis XVI les moyens de recouvrer sa couronne. (MEISTER.)

tenus par cinquante cavaliers du régiment de Royal-Navarre, un détachement de la garde nationale de Limoges, des brigades de la maréchaussée, et conduite par une partie de cette escorte armée en guerre jusqu'à Paris. Et d'après quel ordre? D'après un ordre signé *Voidel*, vice-président du comité des recherches, et *Charles Cochon*, secrétaire.

Dans les *Nouvelles Observations*, M. de Clermont-Tonnerre examine plus particulièrement l'utilité prétendue du comité des recherches, et montre avec une grande force que cette utilité prétendue, toute-puissante lors de l'ancien régime, est nulle sous celui-ci. Du moment où la Constitution a dit : La volonté générale est la loi, elle s'est interdit l'espionnage, la délation, la violence..... « Les complots? Qu'est-ce que les complots, si la volonté générale leur est contraire?.... Je ne sais si je me trompe, mais je ne conçois pas, je ne concevrai jamais qu'il faille employer tant de moyens pour empêcher que la minorité ne détruise ce que veut une majorité armée et toute-puissante, ce qu'adopte la volonté générale. Nos surveillants sont l'esprit public, le vœu universel, l'amour de la liberté; ces sentiments sont les soutiens de notre Constitution. Doutez-vous qu'ils existent? Je vous plains, etc. »

Jean-Pierre Brissot de Warville, le plus ardent de nos inquisiteurs, avait reproché à M. de Clermont-Tonnerre d'avoir comparé les prisons et la marche de ces comités des recherches à la Bastille, et il avait indiqué trois différences, le secret pour les prisonniers, la publicité pour les procédures, le choix des victimes. Voici le précis de ses réponses.

Il prouve par un grand nombre de faits notoires que ces comités ont, de concert avec la Bastille, la mesure rigoureuse du secret; il cite entre autres l'exemple de la demoiselle Bissy, du sieur Augéard, de M. et de M^{me} de Favras, etc.

« Quant au second point, la publicité, je conviens, dit-il, que cette différence existe, mais je vais voir s'il en faut louer nos inquisiteurs. La Bastille était le dépôt infâme des vengeances ministérielles; cette institution servait les passions d'un seul, et craignait la haine de tous. Les comités des recherches sont dans le sens de la Révolution, ils servent la haine populaire; la publicité qui aurait détruit la Bastille est, dans un moment de trouble et d'arnarchie, un moyen d'oppression de plus dans les mains

des comités. Cependant comme la publicité est une bonne chose en soi, il a fallu, pour en faire un instrument de vengeance et d'oppression, que les comités la dénaturassent; il a fallu qu'ils adoptassent un genre de publicité incomplet, insidieux; il a fallu que leurs récits fussent un nouveau moyen de nuire, et c'est à ce système atroce que nous avons dû ces plaidoyers qui montraient au peuple comme coupables des hommes que les tribunaux ont absous, et qui lui montrent encore aujourd'hui comme suspects ceux que les comités même ont lâchés. Je l'avoue; ce genre de publicité a de véritables avantages sur le secret de la Bastille, il est un genre d'infamie et de vexations dont les géoliers de l'ancien régime peuvent envier la découverte aux inquisitions du nouveau.

« Je passe à la troisième différence, le choix des victimes. Cette réflexion est bizarre, et les questions suivantes y répondent. Qui est-ce qui opprime? le plus fort. Qui est-ce qui est opprimé? le plus faible. La Révolution a triomphé, vos prisons reçoivent ses ennemis, et quelques excès qu'aient commis les révolutionnaires subalternes, pourvu qu'ils soient dans le sens de la Révolution, vous n'en arrêtez aucun; à cet égard, le parallèle n'est pas inexact, vous me dispenserez sans doute des exemples. »

— *Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution, par un citoyen actif, ci-devant rien.* In-18, avec cette épigraphe : Tous les hommes sont bons. Sedaine, *Déserteur*; ou abbé Sieyès, *Droits de l'homme. Au Palais-Royal, de l'Imprimerie nationale.*

C'est une imitation fort heureuse ou du moins fort gaie de l'*Almanach de nos grands hommes* de 1788. On trouve à la tête de cette nouvelle facétie de MM. de Champcenetz et de Rivarol une *Épître dédicatoire à Son Excellence M^{me} la baronne de Staël, ambassadrice de Suède auprès de la Nation*, et cette Épître est un modèle de persiflage et d'impertinence; mais l'objet d'une satire si cruellement injuste a déjà su se placer à une hauteur où de pareils traits ne sauraient l'atteindre; ils ne serviront qu'à consoler un moment la haine et l'envie.

Dans la préface, en s'excusant de n'avoir pu consacrer un hommage particulier au nom de tous les conquérants de la Bastille, l'auteur s'empresse au moins de rendre une justice éclatante aux généreux gardes-françaises qui ont si bien soutenu

leur réputation. « Pour se joindre, dit-il, au peuple irrité, ils n'ont pas même attendu qu'on les fit marcher contre lui, et dans l'ardeur d'abandonner leurs drapeaux, ils ont devancé la tyrannie. Quel spectacle admirable pour l'armée française que de voir quatre mille guerriers, défenseurs nés de la majesté du trône, abjurer un si vil métier, donner le signal d'une noble désertion, et préférer les aumônes de la populace à la solde d'un grand roi ! Il semble que la renommée ait attaché une gloire particulière à ces illustres fugitifs ; ce qui fit jadis leur honte les immortalise aujourd'hui ; et si la guerre calme leur courage, l'anarchie en fait des héros. En effet, par combien de belles actions ne viennent-ils pas de se signaler ! C'est devant eux que les murs de la Bastille se sont écroulés ; ils s'aperçurent les premiers qu'elle n'était point défendue, et ils la conquièrent avec cette fière assurance qui ne connaît point d'obstacles, etc. »

Pour donner à nos lecteurs l'idée du genre d'esprit et de malignité qui règne dans ce petit ouvrage, il faut bien nous permettre d'en citer quelques articles.

Garat le cadet¹ (actuellement le principal rédacteur du *Journal de Paris*), autre journalier de l'Assemblée, mais il est plus habile que tous les autres. Il déguise la vérité dangereuse, il encense la force triomphante, il atténue les horreurs d'une catastrophe ; enfin, on peut le regarder comme l'optimiste de la révolution, etc.

Villette. Le citoyen le plus chaud du café de Valois, et à qui le marquis de Mirabeau a enlevé si injustement le surnom de l'*Ami des hommes*. Que de services n'a-t-il pas rendus à l'humanité dans les premières secousses de notre génération ! N'est-ce pas lui qui, par ses principes, a le plus contribué à la tolérance de tous les cultes ; et n'est-ce pas lui qui a appris à ses concitoyens à se suffire à eux-mêmes et à diriger leurs forces ? Quel dommage qu'un génie aussi pénétrant n'ait pu s'introduire dans l'Assemblée nationale ! Les jeunes orateurs du mauvais côté auraient appris sous lui à se conduire, et il aurait bâti la Constitution sur des fondements inébranlables.

1. Voici encore un curieux exemple de la façon dont les anciens éditeurs dénaturaient le texte : ils avaient substitué le nom de Gassicourt le cadet à celui de Garat, mort seulement le 9 décembre 1833.

Montmorency. Le plus jeune talent de l'Assemblée nationale ; il bégaye encore son patriotisme, mais il le sait déjà comprendre, et la république voit en lui tout ce qu'elle veut y voir. Il fallait qu'un Montmorency parût populaire pour que la Révolution fût complète, et un enfant seul pouvait donner ce grand exemple. Le petit Montmorency s'est donc dévoué à l'estime du moment, et il a combattu l'aristocratie sous la férule de l'*abbé Sicys* ; ce grand législateur en a attrapé le surnom de *Fesse-Mathieu*, et ce mot seul confondra le maître et le disciple aux yeux de la postérité.

Luynes (le duc de). Patriote inébranlable ; il s'est établi dans le parti populaire, il a fait signe qu'il s'y trouvait fort bien, et on ne lui en a pas demandé davantage ; on a eu soin seulement de mettre à ses côtés deux forts de l'Assemblée, qui le soulèvent et le rassoient quand il faut opiner pour la patrie.

Aiguillon (le duc d'). Ses voyages de Paris à Versailles ne furent qu'un enchaînement de grandes actions ; mais on prétend qu'il les couronna toutes à la journée du 6 octobre. Ce fut là, dit-on, qu'il travestit son courage et devint intrépide sous l'humble vêtement d'une harengère. On assure qu'il combattit longtemps à la tête de son nouveau sexe, et qu'il fit des prodiges de valeur au pied du trône abandonné. Tant d'exploits sans doute ne devaient pas rester inconnus, et l'on ajoute qu'un éclat de rire le fit reconnaître au milieu du carnage ; mais s'il s'est trahi, ce n'est que pour être immortel.

Salm (le prince de). Cet habile souverain, apercevant qu'il y avait plus de rois en France que de sujets dans ses États, s'est établi à Paris et a demandé du service à M. de La Fayette. Ce général l'a employé longtemps dans la rue Saint-Dominique et a fini par l'élever au rang de commandant de bataillon. C'est en cette qualité que le vaillant prince de Salm, à la tête de trois mille hommes, a fait la descente du cimetière des Invalides. Persuadé qu'il s'y tramait quelque nouveau complot et que tout l'argent et les canons de France y étaient ensevelis, il y pénétra de pied en cap, il y combattit pendant cinq heures entières sans rien trouver contre les intérêts de la nation, et sa valeur contre les morts fit juger de sa douceur avec les vivants.

— *Causes qui se sont opposées au progrès du commerce, entre la France et les États-Unis de l'Amérique, avec les moyens*

de l'accélérer, et la comparaison de la dette nationale de l'Angleterre, de la France et des États-Unis; en six lettres adressées à M. le marquis de La Fayette. Traduit sur un manuscrit anglais du colonel Swan, ancien membre de la législation de la république de Massachusetts. Un volume in-18.

Parmi les causes qui se sont opposées au progrès de ce commerce, il en est que M. Swan croit devoir attribuer à la France elle-même.

1° La France a plusieurs articles d'un usage général dans les États-Unis qui ne sont pas aussi travaillés ni aussi finis dans ses fabriques qu'ils le sont dans celles d'Angleterre. La différence n'est ni dans le prix ni dans la qualité, mais dans le poli de l'ouvrage et dans les anciennes liaisons de commerce.

2° La non-consommation de plusieurs articles du produit d'Amérique.

3° Des difficultés relatives au crédit et occasionnées en partie par des créances nombreuses de l'Angleterre à la charge des négociants américains, dont la solvabilité a été par cette raison révoquée en doute.

4° Les droits excessifs établis en France sur plusieurs articles qu'exporte l'Amérique et l'interdiction absolue de plusieurs autres.

5° L'obscurité fatigante des règlements des douanes, les vexations et les désagrémens qui en résultent.

6° Enfin, le monopole exercé par les fermes générales sur les principaux articles d'exportation américaine.

L'auteur cherche à prouver qu'il n'est aucun de ces obstacles que ne puissent surmonter l'intelligence et l'activité de notre commerce et de nos manufactures lorsqu'elles se verront débarrassées d'un régime oppressif.

Quant aux causes qui ont empêché les États-Unis de commercer avec la France, il en indique de particulières et de générales. Les premières sont que les dettes contractées par l'Amérique pendant la guerre n'ont pas été acquittées à l'époque de la paix, et qu'il en reste même aujourd'hui une grande partie à payer; que les maisons américaines qui se sont établies en France pendant la guerre ont presque toutes manqué; que beaucoup de maisons de France ont envoyé en Amérique des marchandises qui n'étaient conformes ni au goût ni à l'usage des

habitants. Les autres sont d'abord la différence des lois relatives au commerce, ensuite celle de la langue, des monnaies, des poids, des mesures.

Après ces discussions générales, M. Swan entre dans un grand détail sur l'évaluation et la consommation dans les États-Unis des articles de productions et de manufactures européennes que la France peut fournir à aussi bon compte et de même qualité que la Grande-Bretagne. Il pense que les importations d'Europe en Amérique peuvent être évaluées aujourd'hui à 88,877,500 l. Avant l'année 1773, l'état des exportations annuelles de l'Amérique se montait à 94,190,512 livres; il croit pouvoir les porter actuellement à 168,000,000, quoiqu'il y ait encore à peine la cinquantième partie des terres en culture.

De la comparaison que fait l'auteur entre la dette de l'Amérique, celle de la France et de l'Angleterre, et la population respective des trois États, il résulte que, si pour suffire aux besoins du gouvernement on établissait une capitation, elle serait en Amérique de 3 l. 15 s. 3 d. pour chaque tête, en Angleterre de 43 à 44 liv., en France de 25 liv.

Les conclusions de M. Swan sont « que la France a le plus grand intérêt de saisir avec empressement l'occasion qui se présente de se lier étroitement par les nœuds du commerce avec un peuple nouveau qui ne connaît aucune espèce d'entraves, qui offre à son allié des avantages qui ne sont point à dédaigner, qui les offre par attachement, par reconnaissance, et qui désire trouver dans la France autant de satisfaction à les recevoir qu'elle a de plaisir à les lui offrir ». Il ajoute encore à ce compliment une grande vérité : « Puisse cette occasion ne point lui échapper ! car les peuples, soumis aux événements ainsi que les individus, ne sont pas toujours maîtres ni des circonstances ni de leurs affections. »

VARIÉTÉ.

« Le célèbre Cook, dans la relation de son premier voyage autour du monde, raconte qu'il vit représenter à Vlitéa, une des îles de la Société, une espèce de comédie-pantomime où les acteurs, tous hommes, se trouvaient divisés en deux partis sous la dénomination de *noirs* et de *blancs*. Le parti noir représentait un maître et des serviteurs, le parti blanc représentait le peuple.

Voici en peu de mots le sujet de la pièce. Le maître charge ses serviteurs de garder un panier rempli de provisions, les blancs viennent exécuter divers pas graves en tâchant d'enlever le panier ; les noirs le défendent en battant des entrechats. Après de vives altercations, les noirs, fatigués, s'asseyent autour du dépôt, et s'appuyant dessus se livrent au sommeil. Les blancs, profitant de la circonstance, s'approchent à pas doux et mesurés, et, soulevant les noirs de dessus le panier, emportent leur proie. Les noirs se réveillent bientôt, expriment leur douleur par une pantomime très animée, et finissent par se consoler en dansant. »

Cet apologue n'en est pas un ; nous avons trouvé le passage dans le troisième volume de l'édition in-4°, à quelques légères altérations près. Dans Cook le parti *noir* n'est que le parti *brun*, et le parti *blanc*, au lieu de *représenter le peuple*, représente tout simplement *une troupe de voleurs*.

— *Ynkle et Yariko, supplément aux œuvres de Gessner* (par M. de Meister). Brochure in-18¹.

Gessner lui-même avait dit de l'auteur de ce petit ouvrage, en parlant à M. l'abbé Bertola de la traduction des *Nouvelles Idylles*, faite par le même..... : *Giurerei che abbia guardato il più delle volte non nelle mie poesie, ma nel fondo della mia*

1. Peu de légendes d'amour ont eu, au siècle dernier, plus de succès que les infortunes de cette jeune Indienne qui recueille un Anglais naufragé, l'aime, croit en être aimée, et se voit vendue par lui le jour où il retrouve ses compatriotes. Gessner, Gellert, Boulenger de Rivery, Sedaine, et Raynal lui-même, ont tour à tour chanté cet épisode sentimental, qui, à la fin du siècle, devait encore inspirer un autre poète, Lucien Bonaparte. Le roman qu'il a publié sous le titre de *la Tribu indienne, ou Édouard et Stellina* (1792, 2 vol. in-12) n'est en effet, sous d'autres noms, que le récit prétentieux et déclamatoire des malheurs de la jeune Yariko. Le livre est d'ailleurs très-rare et les admirables figures de Prudhon (*la Grotte, le Bain, la Soif de l'or*, etc.), justifient, mieux que la prose de l'impérial romancier, la valeur marchande qu'on lui attribue. La traduction de l'idylle de Gessner par Meister est aussi fort rare : nous n'avons pu réussir à la voir.

« *Ynkle et Yariko* est une traduction de M. de Meister, écrit Grimm à Catherine, le 4 août 1790 ; avant la révolution, il avait commencé à traduire les Contes des petits garçons de la marraine de Katinka [Catherine avait pour pupille une des filles de M^{me} de Bueil]. Nous voulions lui traduire toute la bibliothèque et moi y mettre la rocambole et publier le tout conjointement, mais cette malheureuse révolution a aussi détruit la librairie. On ne trouve plus d'imprimeurs que pour des sottises, des libelles, des calomnies atroces et il ne paraît pas autre chose ; cependant mon projet n'est pas abandonné. M. de Meister m'a dit qu'il employait ces contes dans sa *Correspondance littéraire* au grand contentement de ses lecteurs et qu'il en recevait des compliments de tous côtés. Dans les temps de disette, on emploie jusqu'à ses diamants pour se tirer d'affaire. »

anima. « Je jurerais qu'il a regardé le plus souvent, non dans mes poésies, mais dans le fond de mon âme. » (*Elogio di Gessner*, p. 75.)

LE CZAROWITZ FEWEH,

SECOND CONTE RUSSE ¹.

On dit que la Sibérie fut habitée autrefois par un peuple nombreux, actif et riche, que ce peuple eut pour czar un prince qui descendait des Ouans de la Chine, et qui se nommait Taoau. C'était un homme rempli de sagesse et de vertu, il aimait ses sujets comme un père aime ses enfants, il n'accablait personne de charges trop pénibles, et ménageait chacun en particulier le plus qu'il pouvait, suivant les circonstances. Il méprisait souverainement toute espèce de faste et de luxe; cependant l'on ne voyait rien dans sa cour qui ne fût tout à fait agréable, et rien qui ne répondit à sa dignité. Le czar avait une czarine, et la beauté de cette princesse était aussi distinguée que les qualités de son esprit et de son cœur; elle ne songeait qu'à plaire à son époux et suivait en toutes choses l'exemple de ses vertus. Ils passèrent plusieurs années dans l'union la plus douce et la plus tendre, mais ils n'avaient point d'enfants, et cette privation leur rappelait souvent ce qu'on a dit tant de fois, qu'il n'est dans ce monde point de bonheur parfait.

La czarine, d'une santé fort délicate, éprouvait souvent des accidents qui donnaient au czar beaucoup d'inquiétude. Il fit venir des contrées les plus lointaines comme des contrées voisines tout ce qu'il y avait alors de médecins célèbres, qui raisonnaient à perte de vue sur la maladie, et qui d'ailleurs, rarement d'accord entre eux, finissaient pourtant tous par lui prescrire des remèdes composés d'une si grande quantité d'herbes et de drogues de toute espèce que la liste seule de ces ingrédients remplissait des pages entières du papier dont on se servait alors. La czarine, les dames et les demoiselles de sa cour ne pouvaient voir sans effroi, sans dégoût, ce triste amas de bouteilles et de fioles qu'on ne cessait de porter à la pauvre prin-

1. Catherine parle à Grimm de ce conte dans ses lettres du 5 janvier et du 19 avril 1783. Il avait été d'ailleurs imprimé antérieurement avant son insertion dans la *Correspondance littéraire*, mais en allemand : *Märchen von Zarewitsch Fewei* (Berlin et Stettin, 1784 in-8°). Voir aussi p. 10, note.

cesse : « Ces drogues, disait la czarine, ont un goût détestable. — La seule vue, disaient les dames de la cour, en est repoussante. » Le czar, qui doutait infiniment du bon effet que devait produire le mélange bizarre de tant de jus, de tant d'élixirs différents, ne put cacher plus longtemps son inquiétude à ses amis. On dit communément que des princes sages ne manquent jamais de bons conseils, c'est ce que l'on vit bien encore ici ; un des grands de la cour nommé Bouche-d'Or dit au czar : « Mon bon maître, pourquoi vous tourmenter ? vous semble-t-il que ces drogues font plus de mal que de bien à la czarine ? eh bien, il ne vous en coûtera qu'un mot, faites-les jeter, et moi j'irai vous chercher un homme habile à guérir toutes sortes de maux, il aura bientôt rétabli la santé de la princesse ; il n'est pas ici, mais il demeure dans une solitude qui n'est pas fort éloignée. »

Ce discours soulagea les peines du czar et remplit son cœur des plus douces espérances. On dépêcha bien vite un messenger à notre ermite. Il habitait au milieu de la forêt dans une petite maison couverte de chaume. Le messenger ayant frappé à la porte, il entendit aboyer un petit chien, et l'instant d'après il vit quelqu'un à une lucarne. « Qui frappe là ? — Je suis envoyé par le czar, répondit le messenger ; le maître est-il au logis ? — Il y est », dit l'homme à la lucarne, et il vint ouvrir. Étant entré, le messenger trouva le maître du logis lisant au coin de son feu ; il se leva pour le recevoir ; informé que le czar le demandait, il s'habilla sur-le-champ, monta à cheval, et se rendit avec son guide à la cour. Quand il fut présenté au czar, celui-ci commença par lui demander quel était son nom, ensuite quelle était sa patrie. A la première question il répondit : « Je m'appelle Cathos ; » à la seconde il dit qu'élevé à la cour du prince Sangor, il y avait essuyé beaucoup de persécutions de la part des méchants, qui par envie l'avaient calomnié auprès de son maître ; il se plaignit d'avoir perdu sa fortune et ses amis, et d'avoir été livré ensuite aux plus injustes traitements ; il ajouta que, ne sachant point dissimuler ou parler autrement qu'il ne pensait, science indispensable à la cour du prince Sangor, il avait choisi dans la forêt une demeure solitaire où il s'occupait à étudier les vertus des plantes pour les faire servir dans l'occasion au soulagement de son prochain. Cathos n'eut pas plus tôt fini son discours que le czar le mena chez la czarine. Ils la trouvèrent couchée, les pieds étendus sur

des coussins d'édredon, avec une couverture de velours cramoisi doublée d'une superbe peau de renard noir. Elle était fort pâle, les yeux presque éteints, elle se plaignait de tiraillements dans les jambes, d'insomnie et de dégoût pour toute espèce de nourriture. Le solitaire s'informa de sa manière de vivre, et apprit qu'elle passait le jour et la nuit dans des appartements chauds, qu'elle ne faisait aucun exercice, ne prenait jamais l'air, et mangeait à toute heure, tantôt de ceci, tantôt de cela, qu'elle dormait le jour, et passait les nuits à causer avec les dames et les demoiselles de sa cour, qui l'une après l'autre lui frottaient les pieds, lui faisaient des contes et lui rapportaient ce que chacun faisait ou ne faisait pas, ce que chacun disait ou ne disait pas. Notre médecin des bois prit la liberté de dire au czar : « Mon cher maître, défendez à votre czarine de dormir le jour, de causer la nuit, de manger et de boire, excepté aux heures ordinaires du dîner et du souper ; ordonnez-lui de se lever de bon matin pour ne se coucher que la nuit ; assurez-la que se couvrir les pieds dans une chambre chaude est un usage très-nuisible ; engagez-la enfin à se promener à pied, en voiture, et sur toute chose à respirer souvent un air pur et frais. »

Le czar tâcha de persuader la czarine à suivre les ordonnances du médecin des bois ; mais elle fit beaucoup de difficultés, disant : « Je suis accoutumée à vivre ainsi, comment pourrai-je changer mes habitudes et ma manière d'être ? » Les prières du czar l'emportèrent pourtant enfin sur ces malheureuses habitudes. On tira tout doucement notre czarine de dessous ses couvertures de velours doublées de renard noir, on la fit lever de son lit ; dans les commencements l'on était obligé de la soutenir sous les bras ; enfin elle essaya de marcher toute seule. Quelque temps après on la plaça dans un traîneau attelé de six rennes à cornes dorées et dont les harnois étaient garnis d'hermine avec des boucles de rubis. La czarine fit ainsi une promenade de deux heures ; revenue à la maison, elle mangea et dormit fort bien ; bientôt l'on vit son teint reprendre toute sa fraîcheur, ses yeux brillaient comme l'étoile du matin ; elle reparut aussi belle que jamais, et les dames et les demoiselles de sa cour, transportées de joie, firent une chanson qui commençait ainsi :

Bon peuple, réjouissez-vous,
Grands et petits, apprenez tous

Qu'au temps présent sans médecine
L'on guérit même une czarine.

En effet, grâce à sa nouvelle manière de vivre, la princesse ne recouvra pas seulement la santé la plus parfaite, le ciel voulut lui accorder encore dans le cours de cette même année un fils, un beau czarowitz, à qui on donna le nom de Feveh, c'est-à-dire de Soleil d'or. Le czar récompensa très-généreusement l'homme habile qui avait guéri la czarine sans drogues, et lui permit de se retirer dans l'habitation qu'il s'était choisie lui-même; ensuite le czar voua tous ses soins à l'éducation de son fils.

On lui donna pour gouvernante une veuve très-sensée et qui savait distinguer à merveille si l'enfant criait parce qu'il lui manquait quelque chose, ou parce qu'il était malade, ou parce qu'il n'était qu'entêté. On ne l'enveloppait point dans des langes, on ne le berçait point par des chansons, ni autrement, et on avait la plus grande attention de le faire manger à des heures réglées. C'était un charme de voir croître cet enfant et se fortifier à vue d'œil. Au bout de six semaines on apporta un beau tapis d'une couleur riante et tout parsemé de fleurs; ce tapis, qui pouvait avoir deux toises de long et deux toises de large, fut étendu dans la chambre à coucher du prince; dès que le petit czarowitz était éveillé, on le posait sur le tapis; appuyé sur le côté droit, il se laissait bientôt aller en roulant tout doucement sur sa petite panse. On renouvelait chaque jour plusieurs fois cet exercice. Peu à peu l'enfant s'accoutuma si bien à s'aider de ses petits pieds et de ses petites mains pour se relever et se tenir debout qu'avant l'année accomplie il marchait déjà d'abord en se tenant contre le mur, ensuite tout seul au milieu de la chambre. Alors on inventa pour l'amuser toutes sortes de jeux propres à lui apprendre à discerner les différents objets dont il était entouré, et dont son intelligence naissante pouvait concevoir quelque idée. Avant de pouvoir parler, il s'était fait des signes pour tout ce qu'il voulait exprimer, et avait appris déjà le nom de toutes les lettres de l'alphabet; lui demandait-on où était telle ou telle lettre, tout de suite il mettait son petit doigt dessus. Quand il était malade, accoutumé à souffrir avec patience, il se tenait le plus tranquille qu'il pouvait; les accidents de la maladie en étaient moins forts, et le sommeil ne tardait pas à les adoucir.

l'âge de trois ans, on l'inocula ; c'est après cette époque qu'il montra un désir beaucoup plus vif de tout apprendre. De lui-même et sans aucune contrainte il apprit à lire, à écrire, à compter ; les jeux qu'il aimait de préférence étaient ceux qui servaient à l'instruire. Le czarowitz avait le cœur bon ; il était compatissant, généreux, docile, reconnaissant, plein de respect pour ses parents et pour ses instituteurs ; poli, affable pour tout le monde : on ne le voyait jamais ni craintif, ni grondeur, ni entêté. Il obéissait constamment en toutes choses aux règles de la saine raison : il disait toujours la vérité, et se plaisait à l'entendre ; il détestait si fort le mensonge qu'il n'aurait pas même voulu mentir en badinant. L'hiver et l'été, quelque temps qu'il fit, il allait au grand air, à moins que quelque raison de santé ne l'obligeât absolument à garder la chambre. Lorsqu'il fut parvenu à l'âge de sept ans, on lui donna pour gouverneur un homme d'un âge mûr et d'une vertu éprouvée. Ce gouverneur forma peu à peu notre jeune czarowitz à tous les exercices de la jeunesse ; il lui apprit à monter à cheval, à tirer de l'arc, à lancer le javalot d'une main sûre. Durant les chaleurs de l'été le jeune prince se baignait et apprenait à nager dans le fleuve Irtisch ; enfin l'on rassemblait autour de lui tous les amusements propres à donner au corps de la force et de l'adresse, à l'âme du courage et de la fermeté : on cultivait aussi les facultés de son esprit par la lecture des meilleurs livres. Les progrès du czarowitz répondirent merveilleusement à tous ces soins ; mais, après avoir atteint sa quinzième année, il parut se lasser de la vie douce, tranquille, uniforme qu'il menait dans la maison paternelle : il aurait voulu en changer, mais il ne pouvait trop se rendre compte à lui-même de ce qu'il désirait : il avait envie de voir le monde, de juger par ses propres yeux de ce qu'il avait entendu raconter de tant de grands et de petits États, des usages de telle et telle cour, de la discipline de telle et telle armée, du goût et des mœurs des différentes nations : il souhaitait de connaître par lui-même tout ce qu'il y avait à voir de rare et d'intéressant, ce qui était mieux, ce qui était moins bien que dans son pays, enfin tout ce qui pouvait contribuer au bon ordre.

Le czar et la czarine, ayant su le dessein de leur fils, eurent beaucoup de peine à consentir à ce voyage : le czar se retira

pour y réfléchir ; la czarine s'enferma pour pleurer avec ses femmes, et leur dit qu'elle ne laisserait point voyager le czarowitz ; qu'éloignée de ce cher enfant, la vie lui deviendrait insupportable. Les dames lui dirent : « Que Votre Majesté cesse de pleurer ; nous persuaderons bien le czarowitz de renoncer à son projet. » La czarine les envoya au prince ; elles se rendirent à la porte de son appartement. On lui annonça que la czarine envoyait vers lui quelques-unes des dames qu'elle honorait le plus particulièrement de sa confiance ; il ordonna sur-le-champ qu'on les fit entrer. Ces dames se présentèrent devant le czarowitz et lui parlèrent ainsi : « Aimable czarowitz, votre auguste mère nous envoie vers vous pour vous exhorter à ne point nous quitter. Vos parents vous choisiront une belle femme, vous feront faire une pelisse superbe, une pelisse de martre couverte de la plus riche étoffe d'or. N'avons-nous pas en hiver des appartements bien chauds, en été de belles pommes et la plus belle verdure ? Qu'allez-vous chercher dans des pays lointains ? Lorsque vous aurez des petits enfants et que notre cour ne risquera plus de rester déserte, alors on vous permettra de courir le monde ; mais songez qu'aujourd'hui vous êtes l'unique espérance de votre mère et toute la joie de son cœur. — Mes chères dames, leur répondit le czarowitz, je suis bien désolé de voir que ma mère se tourmente ainsi ; cependant je ne puis demeurer toujours à la maison : à mon âge on ne s'amuse plus à courir après des cerfs-volants. Je veux voir par mes propres yeux ce que racontent tant de gens éclairés ; je prétends examiner par moi-même ce que je n'ai vu jusqu'ici que dans les livres. Je suis las de ne rien savoir que par ouï-dire ; je veux apprendre à connaître la faiblesse et la puissance des peuples voisins de nous et de ceux qui sont plus éloignés : je suis impatient de voir des montagnes, des forêts, des forteresses, des ports de mer, des villes de commerce, et j'aurai enfin un grand plaisir, mesdames, à vous rapporter de jolis présents. » Les dames s'inclinèrent devant le czarowitz, sortirent de son appartement, retournèrent aussitôt vers la czarine, et lui rendirent fidèlement tout ce que leur avait répondu le czarowitz. Sur ces entrefaites entra le czar, accompagné de Bouche-d'Or : il trouva la czarine fort affligée et fort inquiète ; ses dames se tenaient les mains croisées dans un coin de la chambre, et délibéraient sur ce qu'il y avait à faire. Bouche-

d'Or paraissait absorbé dans ses réflexions. « De tout ceci que pense monsieur ? » lui dit le czar. Bouche-d'Or lui répondit : « Seigneur, faites appeler le czarowitz, et dites-lui que la tendresse même que vous lui portez vous défend de consentir à son départ, jusqu'à ce qu'il vous ait assuré par des preuves convaincantes qu'il vous est entièrement dévoué ; qu'il a une âme ferme, de la patience dans le malheur, de la modération dans la prospérité, et que, toujours constant, courageux, noble et bienfaisant, il honorera aux yeux des étrangers et son propre nom et celui de son père... » Ce discours plut au czar ; il appuya sa main sur l'épaule gauche de Bouche-d'Or, et lui dit : « Mon guide et mon appui, vous êtes un brave homme, et je vous fais don d'un grand bonnet à toque d'or, tel que j'en porte moi-même aux petites fêtes. » Bouche-d'Or se prosterna devant Sa Majesté jusqu'à terre, et lui dit : « Je rends mille grâces à Votre Majesté, et je serai toujours le plus dévoué de ses serviteurs... » Là-dessus on envoya un messenger au czarowitz pour lui faire savoir les dernières résolutions du czar.

Le jeune prince reçut avec soumission les ordres de son père, et dit : « Que la volonté du czar le seigneur mon père s'accomplisse. Loin d'oser résister, je suis prêt à faire en toute occasion ce qu'il lui plaira de m'ordonner. » Le lendemain, le czar étant allé se promener dans ses jardins avec le czarowitz, il aperçut une branche sèche pendue à un arbre ; il la prit, la planta dans une terre grasse, commanda à son fils de prendre un arrosoir, et toute une année de suite d'arroser la branche sèche deux fois par jour, le soir et le matin. Le czarowitz fut visiter deux fois par jour la branche sèche, le soir et le matin, et chaque fois il l'arrosait avec la même attention. Ses jeunes compagnons trouvaient ce soin absurde, et lui dirent avec humeur : « Arrose la branche sèche tant qu'il te plaira, jamais il n'en croîtra rien : ton père s'est plu à imaginer une extravagance, et c'est pour rire qu'il t'a donné cet ordre. » Le czarowitz fut longtemps sans leur rien répondre ; enfin il leur dit : « Écoutez, mes amis et mes chers compagnons, c'est à celui qui donne l'ordre à y réfléchir ; notre affaire à nous est d'obéir et d'exécuter ce qu'on nous ordonne avec soumission, sans humeur, peut-être même sans y trop songer. » Quelque temps après le czar revint dans le jardin comme pour voir si la branche sèche avait poussé quelques racines ; l'ayant secouée, il

l'arracha de terre et la jeta, en commandant au czarowitz de ne plus arroser à l'avenir cette branche inutile.

A l'entrée de l'automne, le czarowitz partit pour la chasse sur un très-beau cheval blanc, suivi de ses faucons, de ses pies-grièches et de ses autours ; il avait le projet de se divertir quelques jours en liberté. A peine eut-il fait sept werstes qu'un courrier du czar vint lui dire : « Le czar notre maître t'ordonne de revenir sur-le-champ, et t'envoie ce bel habit. Des députés kalmoucks viennent d'arriver, et l'on désire qu'ils te voient dans toute la magnificence qui convient à ton rang. » A l'instant même le czarowitz fit tourner bride à son cheval blanc, et revint trouver son père au grand galop. Le pauvre cheval blanc, tout couvert d'écume, respirait à peine. Descendu de cheval, le czarowitz s'essuya le visage avec son mouchoir de toile de Hollande. Le czar, le voyant en habit de chasse, lui dit : « Pourquoi n'avez-vous pas mis votre habit de cérémonie ? » Le jeune prince lui répondit : « La sueur et la poussière dont je me suis couvert en me pressant d'exécuter vos volontés m'honorent plus, je pense, que les plus riches vêtements. Si j'avais changé d'habit, je serais arrivé peut-être trop tard. Que messieurs les ambassadeurs kalmoucks jugent par leurs propres yeux du zèle avec lequel votre fils se rend à vos ordres. » Les ambassadeurs kalmoucks remirent au czarowitz une lettre d'un parent de la czarine, d'Agréou, prince de Mongolie ; il invitait le czarowitz à venir le voir. Le czarowitz lui fit la réponse que voici, dans le style qui était alors d'usage : « Le czarowitz Feveh, au prince Agréou de Mongolie. Vous n'ignorez pas sans doute que je vis auprès du czar mon père, je ne puis aller vous voir sans son consentement ; c'est en lui obéissant que j'apprends comment il faudra commander un jour. Quant au surplus, les députés pourront vous en informer eux-mêmes..... » Ce surplus consistait en ceci : Les députés kalmoucks étaient des gens fort pressants ; quand ils virent qu'ils ne pouvaient obtenir du czar la réponse qu'ils avaient désirée, ils tâchèrent de gagner la confiance du czarowitz Feveh. Les Kalmoucks avaient envie de s'approprier quelques terres dépendantes des domaines du czar qui étaient fort à leur convenance ; ils se flattaient de surprendre aisément le czarowitz, grâce à sa jeunesse, parce qu'ils le voyaient fort doux et fort ouvert avec tout le monde. Ils cherchèrent à le

gagner d'abord par des discours spécieux, ensuite par des prières, et voici quel était précisément l'objet de leurs instances : c'était que le prince Feveh voulût leur donner une lettre signée de sa main pour faire entrer les troupes kalmoucks dans une forteresse de la frontière. Ils tentèrent d'émouvoir sa pitié en lui disant : « Nous sommes de pauvres gens, vous êtes riche ; que peut vous faire à vous une semblable bagatelle ? » Le czarowitz n'eut aucun égard à tout ce qu'ils purent lui dire ; il se contenta de leur répondre avec fermeté que jamais il ne ferait une pareille chose ; que ces villes n'étaient pas à lui, mais au czar, et qu'il leur conseillait de ne plus l'importuner à l'avenir de prières de ce genre. Ils lui promirent, à lui ainsi qu'à toutes les personnes qui lui étaient attachées, une infinité de belles choses et de superbes présents s'il s'engageait seulement à déterminer le czar de leur permettre de faire paître leurs troupeaux à l'entour du fort. La réponse du prince fut invariable. Sans élever la voix, il leur dit avec un sourire un peu moqueur : « Les pauvres, communément, n'ont point de présents à faire aux riches ; mais, quoi qu'il en soit, je n'en reçois de personne, et ceux qui me servent doivent suivre l'exemple que je leur donne. » Lorsque les Kalmoucks virent qu'ils ne pouvaient parvenir à leur but ni par leurs discours ni par leurs présents, ils s'en retournèrent. Chemin faisant, ayant rencontré quelques Tartares de la grande plaine qui voyageaient pour les affaires de leur commerce, ils leur dirent : « Le fils du chef de nos députés s'est égaré ; c'est un fort jeune homme : si vous le trouvez, ramenez-le à son père. — Fort bien, leur répondirent les Tartares ; si nous le trouvons, il vous sera bientôt rendu. »

Les Tartares étaient dans ce temps-là des peuples grossiers et sans mœurs. Au bout de quelques journées ils aperçurent un jeune homme qui se promenait à pied sans aucune suite ; présumant que ce pouvait être le fils du député, ils l'environnèrent aussitôt et voulurent l'emmener de force en disant : « Tu es sûrement le petit vagabond que nous cherchons. — Vous me faites tort, leur répondit le jeune homme, je ne suis point un petit vagabond, je suis le fils d'un homme de bien » ; ils n'en voulurent rien croire ; et comme ils s'obstinaient toujours à l'emmener de force, le jeune homme s'appuya le dos contre un arbre, tira son sabre et leur cria : « Le premier qui m'attaque ne repas-

sera jamais le seuil de sa maison. » Les Tartares, tout stupéfaits, ne savaient plus comment s'y prendre pour le saisir ; lui les regardait fixement et leur disait en riant : « Il me semble que vous m'avez donné autant de peur que je vous ai donné de courage. » Dans ce même instant passa une des patrouilles à cheval du czar ; elle eut bientôt dissipé cette troupe de Tartares ; elle en arrêta même quelques-uns qui ne furent pas assez lestes pour s'enfuir. Le commandant de la patrouille ne put voir sans effroi que le jeune homme que les Tartares avaient pris pour le fils d'un député, quoiqu'il ne ressemblât en rien à un Kalmouck, était le prince Feveh lui-même. Le czarowitz ayant reconnu la bêtise, l'ignorance et la stupidité de ces malheureux, pria lui-même qu'on leur rendit la liberté et qu'on les laissât retourner tranquillement chez eux. Mais quand le czar Taoau en eut été informé, il fut fort irrité, parce qu'il jugea qu'on avait manqué à son autorité en laissant échapper à son insu des hommes coupables d'un aussi grand crime que celui de vouloir enlever le czarowitz Taoaucowitz. Dans sa colère, il adressa ces mots au jeune prince : « Qu'aviez-vous à solliciter pour eux ? Vous vous mêlez, mon enfant, d'affaires qui ne vous regardent point ; il n'appartient qu'à moi de pardonner et de punir. Vous êtes mon fils chéri, mais je suis seul dépositaire, seul garant du suprême pouvoir des czars. » Le jeune prince, affligé d'avoir pu exciter le courroux de son père, lui dit : « Mon père et mon maître, j'ai mal fait, mais c'est la pitié qui m'a rendu coupable » ; et, après avoir dit ces mots, il resta immobile devant le czar dans le plus respectueux silence. Le czar, déjà mal disposé, fut mécontent de ce silence et lui dit : « Que faites-vous là, muet comme pour juger mes discours au fond de votre âme ? Monsieur, votre gouverneur ne vous a-t-il pas appris que ce maintien n'était pas convenable ? — Ce qu'il m'enseigne sans cesse, répondit Feveh d'une voix basse, c'est de supporter votre courroux avec soumission et de n'être jamais revêche. Je reconnais ma faute, et je suis profondément affligé d'avoir pu vous déplaire. » Ces paroles attendrirent un peu le cœur paternel du czar, et il lui dit : « Retournez à la maison. » Le czarowitz baisa respectueusement la main de son père et se retira dans son appartement. Vers le soir il sentit des frissons, un point de côté et de la pesanteur dans la tête. De toute la nuit il ne put s'endormir ; le lendemain matin il eut une forte fièvre,

et l'on fit dire au czar et à la czarine que le czarowitz était malade. Ses parents vinrent le voir. La maladie faisait d'une heure à l'autre des progrès sensibles, mais Feveh supportait la douleur avec courage. Il avait tant de douceur et de tranquillité qu'il ne laissait échapper aucune plainte, et ce n'était que lorsque le médecin le lui demandait qu'il disait sans impatience l'espèce de mal qu'il souffrait. La jeunesse du czarowitz et les soins assidus de tous ceux qui l'entouraient l'emportèrent enfin sur la maladie ; Feveh fut entièrement guéri, et durant le cours de la maladie il avait grandi de deux pouces. Le peuple disait que c'était une maladie de croissance, ou, comme l'appelaient d'autres encore, la *barbition* ; en effet, peu de temps après le czarowitz fut obligé d'employer ses ciseaux d'or à couper le léger duvet qui commençait à couvrir ses joues et son menton. La joie que causa sa convalescence fut vive et sincère. Les poètes firent à ce sujet beaucoup de vers remplis de louanges excessives. Feveh n'aimait pas la flatterie ; après y avoir rêvé, il dit à ses valets de chambre : « Ne laissez point pénétrer l'orgueil au fond de mon cœur, et répétez-moi tous les jours, je vous prie, à mon réveil les mots suivants : Feveh, lève-toi, et n'oublie pas un instant de la journée que tu es un homme comme nous. »

Au retour du printemps, le czarowitz, s'étant promené à cheval dans la campagne, passa par hasard devant la demeure de M. Bouche-d'Or ; il descendit de cheval, entra dans le vestibule et y resta jusqu'à ce qu'on eût averti le maître de la maison que Feveh était venu le voir. On fut quelque temps sans revenir. Les jeunes gens qui accompagnaient le prince commencèrent à s'ennuyer, et dirent que Monsieur n'était guère poli de faire attendre si longtemps le prince ; mais Feveh répondit que M. Bouche-d'Or était fort occupé des affaires du czar. « J'ai peut-être mal pris mon temps : il n'en coûte pas beaucoup à des jeunes gens comme nous d'attendre, et je ne dois pas oublier que dernièrement encore M. Bouche-d'Or attendit lui-même assez longtemps dans mon antichambre sans se fâcher. » Le digne vieillard ne tarda pas d'arriver avec beaucoup d'empressement, et demanda mille pardons au prince. Celui-ci l'embrassa et lui dit : « Il est bien facile d'excuser celui dont les services fidèles, et qui m'ont été racontés tant de fois par mes parents, doivent occuper sans cesse ma pensée. » Bouche-d'Or s'inclina profondément, et

répondit la larme à l'œil : « Que vos discours sont doux à mon cœur ! leur charme prolongera mes jours... » Le czarowitz déjeuna chez ce bon vieillard, dans une galerie qui avait vue sur un grand lac. En regardant par la fenêtre depuis le banc où il était assis, il aperçut une petite nacelle, et dans cette nacelle un pêcheur qui se promenait sur l'eau. Le czarowitz eut la fantaisie de se promener avec lui ; il se leva, cria au pêcheur d'aborder, et fut se placer dans son petit canot. Alors beaucoup de gens accoururent sur le rivage ; les uns disaient qu'il était dangereux de s'exposer dans un si petit esquif ; d'autres, que le bateau était vieux ; d'autres, qu'il penchait déjà ; d'autres, qu'il était pourri ; d'autres encore, qu'on était menacé d'un orage ; enfin, tandis que l'on ne cessait d'inspirer au prince des frayeurs de toute espèce, il prit la rame des mains du pêcheur, et dit : « Le pêcheur n'est-il pas un homme comme moi ? Il était dans le canot, et le canot le portait à merveille. Feveh est un homme comme lui, il peut s'y promener également sans risque. J'ai été élevé dans la crainte de l'Être suprême et je ne connais point d'autre crainte. » A ces mots, Feveh s'assit dans l'esquif, se mit à ramer, et vogua ainsi longtemps, quoique le temps fût peu favorable. Il regagna heureusement le rivage d'où il était parti, fit ses adieux à Bouche-d'Or, mit le pied gauche dans l'étrier, se jeta légèrement sur son cheval et revint au grand galop. Bouche-d'Or, à qui la visite du prince avait causé une extrême joie, dit le soir à ses amis : « Feveh, entre beaucoup d'autres dons précieux, a celui de savoir parler de la manière la plus propre à s'assurer tous les cœurs, sans laisser apercevoir jamais qu'en parlant à quelqu'un il croit lui faire grâce. Le czarowitz n'a aucune apparence d'orgueil ; il aime son prochain comme lui-même, et, sachant bien qu'il est un homme, il pense toujours, lorsqu'il s'adresse à quelqu'un, que c'est à un homme comme lui qu'il parle ; mais il n'est personne, même en le voyant pour la première fois, qui n'éprouve pour lui une sorte d'attrait : je ne sais quelle douce confiance ce prince inspire à tout le monde par cette bonté facile et naturelle dont l'empire est si doux... » Ce sont les paroles remarquables que Bouche-d'Or dit le soir devant ses amis à la louange de Feveh. Le lendemain ils voulurent les répéter exactement, mais ils n'en purent jamais venir à bout. Il est dans le monde des gens d'un naturel curieux, qui savent bien attraper

tantôt le commencement, tantôt la fin, tantôt le milieu d'un discours, mais qui ne le saisissent jamais en entier. Bouche-d'Or avait des envieux qui, ayant entendu raconter très-imparfaitement ce qu'il avait dit sur le jeune prince, ne manquèrent pas de le rapporter tout de travers au czarowitz, et lui dirent que Bouche-d'Or, entre autres observations peu flatteuses pour le prince, avait remarqué que monseigneur Feveh avait beaucoup d'orgueil. Feveh les écouta du plus grand sang-froid et leur répondit : « Je suis constamment occupé à me corriger de mes défauts, et je suis très-obligé à Bouche-d'Or de ce que ses remarques m'en fourniront une nouvelle occasion. » Il ne changea cependant en rien sa manière d'être avec Bouche-d'Or, et fut bientôt informé de la vérité du fait.

Un jour d'été, le prince fut voir un riche négociant dans l'intention de s'instruire de la nature de son commerce. Le négociant, que cette visite flatta d'autant plus qu'il ne s'attendait guère à cet honneur, voulut lui en témoigner sa reconnaissance suivant l'usage d'alors, en lui faisant apporter de superbes présents, des coupes d'argent dans des bassins de vermeil, des bourses de brocart remplies d'or, des fourrures précieuses, de magnifiques tapis de Perse. On vit paraître en même temps la fille du généreux hôte : c'était une veuve jeune et belle, elle était vêtue de noir, et l'on voyait sur son visage l'impression de la tristesse la plus intéressante; elle vint déposer ces présents aux pieds du czarowitz. Son père supplia le prince de les accepter, en ajoutant : « Daignez pardonner la tristesse de ma fille aux persécutions qu'elle éprouve de la part des parents et des créanciers de son époux. — J'accepte volontiers, répliqua le prince, tous vos présents, et je les donne à votre fille pour dot, en désirant qu'elle retrouve bientôt un époux digne d'elle et qui sache préférer ses vertus à sa beauté et à ses richesses. » Revenu chez lui, Feveh apprit que son écuyer était tombé de cheval et s'était blessé dangereusement le pied; il fut le voir, envoya chercher le chirurgien, et tandis qu'on pansait sa blessure, il remplit sa botte d'argent et dit : « Donnez ceci à mon écuyer, il y trouvera de quoi payer les secours dont il a besoin. » Ce fut dans ce même temps-là, ou du moins peu de temps après, que les peuples de la Plaine-Dorée firent une invasion dans les terres du czar, se rendirent maîtres de plusieurs villages et en emmenèrent les habitants. Le czar fit lever des

troupes qui furent employées à poursuivre ces brigands. L'armée les ayant forcés à se retirer, elle envoya au czar, avec ceux de ses sujets qu'elle venait de délivrer, plusieurs prisonniers faits sur ses ennemis. « Il faut, dirent alors quelques seigneurs de la cour, il faut traiter les prisonniers que l'on a faits sur les peuples de la Plaine-Dorée aussi durement qu'ils ont traité les nôtres. » Ces discours étant venus jusqu'aux oreilles du prince Feveh, il dit : « Nous conviendrait-il d'imiter un mauvais procédé? Que les peuples de la Plaine-Dorée apprennent de nous l'humanité qu'on doit à ces ennemis. Plût au ciel que l'on pût trouver parmi nous l'exemple de toutes les vertus ! »

Ce fut vers la fin de cette année que le czarowitz prit une femme et en eut des enfants qui lui ressemblèrent. Quelques années après, il voyagea dans plusieurs contrées et rapporta dans sa patrie une foule de connaissances intéressantes. Feveh et tous ses descendants parvinrent à un âge fort avancé. Son nom est encore béni de la nation dont il fut le père.

LES ÉCHECS

Lorsque le *Cavalier* imprudemment s'avance,
 Quand le *Fou* mal conduit s'égare sans retour,
 Les *Pions* aisément s'emparent de la *Tour*.
 La *Reine* embarrassée aggrave alors la chance,
 Et le malheureux *Roi*, dans ce moment ingrat,
 Cerné de toute part, est fait *Échec* et *Mat*.

OCTOBRE.

C'est le samedi 4 septembre qu'on a donné, au Théâtre-Italien, la première représentation d'*Euphrosine, ou le Tyran corrigé*, drame lyrique en cinq actes, en vers, paroles de M. Hoffmann, musique de M. Méhul.

Cet ouvrage avait obtenu une sorte de succès à la première représentation : les retranchements qu'on y a faits depuis l'ont encore assuré davantage. La fable du poëme, sans être bien neuve, n'est pas dépourvue d'intérêt. Il y a plusieurs jolies scènes

dans les deux premiers actes, mais les situations principales rappellent trop le sujet des *Trois Sultanes*; les deux derniers actes sont tout à la fois plus romanesques et plus languissants; la scène du poison surtout a paru beaucoup trop prolongée.

Nous n'avions rien vu encore au théâtre de la composition de M. Méhul; ce premier essai donne de grandes espérances; on y a remarqué plusieurs morceaux d'une expression très-énergique, et même assez originale. C'est de la manière de M. Gluck qu'il paraît s'être rapproché le plus souvent; son style a cependant moins d'âpreté, son chant plus de grâce et plus de douceur.

— *Jeanne Grey, tragédie en cinq actes et en vers, composée en 1787.* A Paris, 1790. Cette pièce, dont M^{me} la baronne de Staël n'a fait tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour les donner à ses amis, est précédée d'une préface, où elle-même s'explique ainsi sur son propre ouvrage; « Je crois avoir suivi l'histoire avec exactitude dans cette tragédie de *Jeanne Grey*. Le comte de Pembroke est le seul caractère qu'elle ne m'ait pas donné, mais il ne lui est pas contraire, et Rowe, dans un ouvrage sur le même sujet, l'indique assez pour autoriser un autre à le peindre. Sa tragédie n'a pas eu un grand succès en Angleterre, et cet auteur lui-même l'a tellement effacée par la touchante pièce de *Jeanne Shore* qu'elle est restée dans l'obscurité. Le plan que j'ai suivi n'a point de rapport avec celui de Rowe; ne voulant pas le traduire, j'ai cru qu'il ne fallait pas l'imiter. Le caractère de Jeanne Grey m'a transportée en le lisant dans l'histoire; j'avais à peu près son âge quand j'ai entrepris de le peindre, et sa jeunesse encourageait la mienne. Je voudrais avoir pu faire éprouver l'admiration que j'ai ressentie pour ce rare mélange de force et de sensibilité qui fait braver la mort et connaître le prix de la vie. Je joins à cette tragédie une pièce¹ composée avant elle, et dont le style par conséquent est encore plus incorrect. Je ne sais si j'aurais dû tenter de le corriger, mais la conception et l'exécution doivent être du même jet et de la même force; et revenir sur ses pensées, changer à froid l'expression d'un sentiment, est un travail si pénible que son succès doit se ressentir de son effet. Ces réflexions pouvaient me conduire à jeter ma pièce au feu; cependant, déterminée à ne la faire connaître qu'à

1. *Sophie, ou les Sentiments secrets*, pièce en trois actes et en vers, composée en 1786. Meister donne un extrait de cette pièce dans le mois suivant. (CII.)

mes amis, quelques vers sensibles qui s'y trouvent m'ont suffi pour avoir du plaisir à la leur donner. C'est à ce bonheur que je me bornerais quand je pourrais obtenir de la gloire, c'est à lui seul que je puis aspirer aujourd'hui. »

LES MAIS.

Un jeune époux qu'amour enflamme
 A sa moitié jure à jamais
 De lui rester fidèle... *mais*
 Ariste est l'amant de sa femme,
 Ils n'ont qu'un cœur, ils n'ont qu'une âme,
 Ariste l'idolâtre... *mais*
 La jeune Annette est sa voisine :
 Elle est folle, vive, mutine :
 Du reste assez maussade... *mais*
 Madame Ariste a mille attraits,
 Des yeux, une taille divine
 Que son époux admire... *mais*
 La jeune Annette est sa voisine.

— *Vert-Vert*, divertissement nouveau en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, paroles de M. des Fontaines, musique de M. Dalayrac, a été représenté sur le Théâtre-Italien pour la première et dernière fois le lundi 11.

Le fond de ce charmant poëme de *Vert-Vert*, traité par tout autre, a dit M. d'Alembert, n'eût été qu'une plaisanterie insipide et monotone. Il serait difficile de le prouver mieux que ne l'a fait M. des Fontaines, en se bornant tout platement à mettre en dialogue et en ariettes une grande partie des traits qu'on avait le plus applaudis dans le poëme, parce qu'ils y sont placés avec goût, préparés avec adresse, et surtout avec cette juste mesure de badinage si difficile à saisir dans un sujet de ce genre.

L'action du drame commence au moment où les religieuses de Nevers attendent avec inquiétude des nouvelles du retour de l'oiseau voyageur ; on le voit rapporter enfin dans une belle cage dorée. Son nouveau langage scandalise, comme on sait, tout le couvent ; les jeunes sœurs croient qu'il parle grec ; on le proscrit. Sa conversion suit de près son exil, car avant la fin de l'acte on vient annoncer son repentir et sa mort.

La musique offre quelques morceaux agréables, et que le

sieur Solier, qui joue un rôle de jardinier, a fait valoir avec beaucoup d'intelligence. Le compositeur s'est avisé de mêler dans son ouverture des phrases entières d'un saint cantique, *O Fiii, ô Filia*, avec celles d'un vaudeville très-profane, *Quand je bois du vin clairer, etc.*; cette licence musicale eût passé autrefois pour une impiété scandaleuse, mais aujourd'hui nous sommes plus indulgents, du moins pour tout ce qui ne contrarie pas le sens de la révolution.

— *De la Saltation théâtrale, ou Recherches sur l'origine, les progrès et les effets de la pantomime chez les anciens, avec neuf planches coloriées; dissertation qui a remporté le prix double à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en novembre 1789, par M. Delaulnaye. Un volume in-8°, ayant pour épigraphe :*

Mirabilis ars est

Quæ facit articulos, ore silente, loqui.

Ce savant discours a pour objet cette partie de l'art du geste résultante du principe imitatif qui lui est commun avec les autres arts, et par laquelle les anciens savaient exprimer toutes les passions, toutes les actions des personnages qu'ils mettaient sur la scène. L'auteur cherche d'abord quelle a été l'origine de cet art, et il en prouve la haute antiquité par le témoignage des anciens auteurs, ensuite par la nature même de l'art qui, intimement lié à la faculté de parler, a dû naître avec la langue primitive.

Plutarque divise la saltation théâtrale en trois parties, la Contenance, le Geste et l'Indication. Par le mot Contenance il entend ce maintien, cette disposition du corps qui lui reste lorsque tout geste cesse, et par lesquels l'acteur doit exprimer le caractère du personnage qu'il représente. Il faut, dit-il, que l'on reconnaisse au seul port, à la seule démarche du pantomime, si c'est Apollon, Pan ou une Bacchante qui paraissent sur la scène. Le mot Geste est facile à comprendre, c'est l'expression du sentiment qui anime l'acteur, c'est la peinture des actions qu'il veut représenter, c'est, pour ainsi dire, la déclamation, l'accent pathétique du saltateur. L'Indication n'est que la simple ostension des objets dont il est censé s'occuper, tels que le ciel, la terre, les enfers. Cette partie de l'art pantomimique doit être exécutée avec noblesse, avec grâce, et cependant avec vérité; elle com-

porte l'emploi des images, lorsque, par exemple, on cherche à représenter un objet par la peinture de ses attributs, etc. Plutarque appelle l'art du geste une *poésie muette*, et la poésie une *danse parlante*.

M. Delaulnay parcourt rapidement l'histoire de l'art pantomimique chez tous les peuples de l'antiquité, chez les Grecs, chez les Égyptiens, chez les Hébreux, chez les Arabes, chez les Persans, chez les Chinois, chez les Indiens, chez les Goths, chez les sauvages, et nommément chez les Iroquois. Il discute avec plus de détail quels furent les commencements et les progrès de cet art chez les Romains. La première représentation des jeux scéniques ne remonte qu'à l'an 390 de Rome ; on donna ce nouveau spectacle pour apaiser les dieux et pour distraire le peuple du fléau de la peste. La seconde époque est de l'an 514. Livius Andronicus fut le premier qui hasarda de composer une action dramatique complète en vers ; ce poète-acteur, ayant perdu la voix, obtint la permission de faire chanter son poëme par un jeune esclave placé devant le joueur de flûte, tandis que lui ferait les gestes convenables aux paroles ; de là naquit l'usage d'affecter à chaque rôle deux acteurs. Dans la suite la saltation fut admise dans les entr'actes de la comédie, c'est la troisième époque ; elle finit par en être entièrement séparée, c'est la quatrième.

L'auteur nous donne ensuite une notice très-savante des plus fameux mimes, de Pilade, de Bathylle, etc., de leurs habillements, de leurs masques, de leurs pièces, et de leur manière de les jouer. Le monument le plus précieux qui nous reste de ces scènes pantomimiques se trouve dans *l'Ane d'or* d'Apulée ; c'est une description du *Jugement de Paris*.

Les notes qui sont à la suite de cette dissertation renferment plusieurs digressions intéressantes, entre autres, un pompeux éloge du système musical et des chefs-d'œuvre lyriques du chevalier Gluck.

— *Le Nouveau d'Assas*, trait civique, en un acte, en prose, mêlé d'ariettes, paroles de M. le baron de Jore, musique de M. Berton, a été représenté pour la première fois sur le Théâtre-Italien le vendredi 15.

Des soldats de Châteaueux, qui en buvant et chantant s'excitent à l'insurrection, bravent les prières de leurs chefs et les ordres que leur apportent les députés qu'ils ont envoyés au gé-

néral chargé de faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale; une belle conversation entre deux officiers du régiment du roi, dont l'un conseille prudemment à l'autre de ne point se compromettre dans une pareille bagarre; de ridicules dispositions pour opposer la force à la force; des gardes nationales qui arrivent à la tête de l'armée et contre lesquelles on pointe un canon; notre nouveau d'Assas qui embrasse la bouche du canon pour empêcher qu'on n'y mette le feu, et qui dans cette noble attitude reçoit plusieurs coups de fusil dont il est renversé; beaucoup de tapage et de bruit, encore plus de fumée; lorsqu'elle est un peu éclaircie, on voit les vainqueurs porter sur un lit entouré de drapeaux l'intéressant jeune homme (M. Désilles), dangereusement blessé; les femmes de Nancy l'environnent, célèbrent son dévouement civique, et s'adressent au ciel pour obtenir la conservation de ses jours devenus sacrés à la patrie.

Voilà ce qu'on a raison de ne pas vouloir appeler une œuvre dramatique, mais ce qui n'en a pas moins été applaudi avec transport. Il y a dans la musique quelques morceaux brillants et d'un effet bien senti.

— La seule nouveauté qu'on ait vue depuis longtemps au Théâtre de la Nation est le début de M^{lle} Joly dans le rôle d'Athalie. Ce début probablement n'aura pas de grandes suites; on a remarqué cependant dans son jeu plusieurs intentions fort justes, l'intelligence générale de la scène, une manière de débiter les vers assez soutenue, mais le caractère de sa figure et celui de sa voix se refusent également à la dignité de l'expression tragique, et ses moyens, qui dans la comédie sont très suffisants, ont paru d'une grande faiblesse dans la tragédie.

S'il y a eu peu de nouveautés dramatiques à ce spectacle, il y en a eu d'un autre genre, et peu s'en est fallu qu'il ne soit devenu le théâtre de quelques dissensions assez vives pour donner de justes alarmes à la sagesse de notre auguste municipalité. Le parterre a plus d'une fois fait frémir l'orchestre et les loges, et il est arrivé au moins deux fois que des citoyens paisibles, ne pouvant se sauver par la porte, ont jugé qu'ils n'avaient point de meilleur parti à prendre que celui d'escalader le théâtre et de s'enfuir par les coulisses. L'origine ou le premier prétexte de toutes ces scènes a été le refus de remettre la tragédie de *Charles IX* lors de la Fédération; on répondit au public qui deman-

daît la pièce que deux acteurs qui devaient y jouer étaient malades. M. Talma s'avança fort indiscrètement sur la scène et fit trop bien entendre que, si tous les comédiens étaient aussi bons révolutionnaires que lui, la pièce pouvait être donnée. Un pareil soupçon d'aristocratie jeté publiquement sur ses camarades leur parut dans les circonstances actuelles un crime de lèse-comédie, et tous, à l'exception de M^{me} Vestris, de M. Dugazon et M^{lle} Desgarcins, arrêterent de ne plus communiquer avec le sieur Talma. Le parterre, échauffé par les amis de M. Talma, de M^{me} Vestris, de M. Chénier, ne perdit aucune occasion de redemander à grands cris et *Charles IX* et Talma. L'autre parti ne manqua pas d'y envoyer également ses émissaires, et le spectacle fut souvent interrompu par cette grande querelle qui faillit plusieurs fois donner lieu à l'explosion la plus violente; enfin l'autorité municipale ne crut pas devoir différer plus longtemps de s'en mêler. En attendant que l'on eût examiné le fond même du procès, l'on ordonna provisoirement aux comédiens de donner une représentation de *Charles IX*. Ces messieurs ayant osé résister, on fit fermer un jour leur salle, en les menaçant de toute la sévérité municipale et de toute la colère du peuple. Ils furent obligés de céder à la force et de donner la représentation qu'on avait exigée de leur obéissance. Elle fut fort tumultueuse, mais il n'y avait point de précautions qu'on n'eût prises pour empêcher le désordre : dans la salle même le chef de la municipalité, environné des principaux officiers de la ville, occupait la loge du roi, et toutes les avenues étaient gardées par de nombreux détachements de la garde à cheval; la contre-révolution, dont beaucoup d'honnêtes citoyens se voyaient déjà menacés, fut heureusement prévenue ou réprimée. Le lendemain plusieurs comédiens n'en eurent pas moins l'audace de donner leur démission, entre autres M^{lles} Raucourt et Contat, qui n'ont pas reparu depuis. Quant au sieur Desessarts, il abandonne, dit-on, les rôles à manteau pour les rôles à écharpe; il a reçu son brevet de surnuméraire dans la brave légion des vétérans, connue sous la dénomination de régiment *Royal-Pituïte*. *Les Actes des Apôtres* assurent qu'il a commandé dans l'Inde une nappe de soixante-dix couverts pour lui servir d'écharpe.

— *De l'État de la France présent et à venir*, par M. de Calonne, ministre d'État. Un volume in-8° de 440 pages, ayant

pour épigraphe : *Statuo esse optime constitutam Rempublicam quæ ex tribus generibus illis, Regali, Optimo et Popolari, confusa modice...* (Cicer., *de Repub.*)

C'est tout uniment un manifeste de contre-révolution. L'auteur analyse tous les décrets de l'Assemblée nationale, les compare avec les principes établis dans les cahiers des différents bailliages, montre combien ces décrets et ces principes sont peu d'accord, et cherche à prouver que l'Assemblée n'a pu s'arroger le droit d'établir une nouvelle forme de gouvernement, et qu'en prétendant s'ériger en *pouvoir constituant* au lieu de *pouvoir constitué*, elle a véritablement usurpé le droit le plus inaliénable de la nation. Il ose dire qu'après avoir renversé le gouvernement monarchique, on n'y a rien substitué qui puisse s'appeler gouvernement ; que dans ce bizarre assemblage de pouvoirs et de principes qu'on a nommé *démocratie royale*, faute de pouvoir lui donner une dénomination raisonnable, on ne peut trouver qu'une source de dissensions intestines, qu'anarchie et chaos ; qu'enfin le délire de nos augustes législateurs se porte jusqu'à vouloir étendre leur fanatisme antimonarchique dans toute l'Europe, qu'ils menacent toutes les couronnes, conjurent contre toutes les souverainetés, attaquent la tranquillité de tous les pays.

Il conclut à ce que l'Assemblée défère à la réclamation nationale exprimée par les protestations des corps et par les déclarations individuelles, pour décider quels sont les décrets à maintenir, quels sont ceux à revoir, quels sont ceux à déclarer nuls. Mais si l'Assemblée se refuse à de si justes réclamations, si elle persiste à vouloir enchaîner les opinions par la peur, si elle prétend forcer l'intérêt général à se prosterner devant ses systèmes, il sera bien évident, dit-il, que d'elle seule vient l'oppression, et tout moyen d'en préserver la nation devra paraître légitime.

« Pourrait-il alors refuser son concours à la patrie opprimée, ce digne rejeton du grand Henri, qu'il semble que la persécution même ait réservé pour le salut de la France en le forçant d'en sortir ? L'injustice n'a point aigri son âme généreuse, et s'il est impossible qu'il ne soit pas affecté de la dégradation d'un trône, apanage superbe de sa maison, il est sûrement plus sensible encore aux malheurs qui accablent le royaume. Bon Français et bon frère, qui plus que lui doit en être profondément ému ?

Quand les devoirs que ces deux titres lui imposent fixent sur lui les regards de l'Europe entière, sans doute ils sont sans cesse présents à sa pensée, mais c'est au vœu de la nation à lui marquer le moment de les remplir, etc. » Mais ce grand moment comment le préparer? Comment le saisir? C'est sur quoi M. de Calonne n'a pas encore eu le temps de s'expliquer et c'est sans doute ce qui rassurera beaucoup les chefs de la révolution, du moins jusqu'à nouvel ordre.

Cet ouvrage, comme on peut croire, est fort estimé par un parti, fort méprisé par l'autre. Il ne présente aucune vue bien nouvelle, mais un assez grand nombre de discussions que notre impartialité n'a pu s'empêcher de trouver fort judicieuses. Le style en est généralement facile et clair, quelquefois même d'une élégance ingénieuse et piquante.

— *Saint-Alme*, par l'auteur de *Blançay*¹. Deux petits volumes in-18. Le premier volume offre la peinture de l'amour le plus délicat, le plus heureux dans la vie simple; le second, le tableau de tous les malheurs réunis pour accabler une âme pure et sensible. Séparé de l'objet qu'il adore par des liens que sa vertu le force de respecter, tourmenté de toutes les horreurs de la jalousie, Saint-Alme finit par devenir fou, et ne recouvre enfin sa raison qu'en violant au milieu d'une forêt sa chère Joséphine, qui par bonheur se trouve alors être veuve. A travers beaucoup d'événements et de passions romanesques, on trouve quelques scènes intéressantes décrites avec grâce et naïveté.

— *Anacharsis à Paris, ou Lettre de Jean-Baptiste Clootz à un prince d'Allemagne*. Brochure. Il serait difficile de peindre avec plus d'enthousiasme toutes les béatitudes dont la capitale jouit dans ce moment. Pour achever de séduire son illustre correspondant, il lui promet qu'aux Jacobins, dans ce club des francs amis de la constitution, il trouvera son cousin, le prince de Hesse, que nous appelons *le citoyen Hesse*, assis entre son tailleur et son cordonnier. En effet, après ce rare bonheur que désirer encore?

1. Gorjy.

NOVEMBRE

On vient de publier les deux premiers tomes des *Oeuvres posthumes* de M. l'abbé de Mably. Ces deux volumes contiennent l'*Écrit adressé à M. le comte Wielhorski, ministre plénipotentiaire de la Confédération de Bar en France, sur le gouvernement et les lois de la Pologne en 1776*, avec une espèce de dialogue intitulé *le Banquet des politiques*.

Le premier conseil que M. l'abbé donnait à ses confrères n'était pas trop chrétien, c'est d'engager à tout prix les Turcs à continuer la guerre. C'est d'eux, leur dit-il, que dépend notre salut; c'est auprès d'eux qu'il faut agir, et, en les encourageant contre leurs premières disgrâces, flatter leur orgueil, et les empêcher de consentir à une paix honteuse. Voilà pour la politique.

Quant à la législation, il pense que la loi la plus importante et la plus nécessaire pour la Pologne est celle qui assignera de la manière la plus claire à l'ordre équestre, assemblé légitimement en diète, toute la puissance législative, et qui ne laissera au roi et au sénat que la puissance exécutive.

Ensuite il croit qu'il est à propos de fixer pour toujours le temps et le lieu où la diète s'assemblera, sans avoir besoin d'être convoquée par un acte particulier. Pour imprimer à la puissance législative la majesté qui lui est nécessaire, et lui concilier le respect et la confiance de la nation, les lois doivent donner aux nonces une certaine dignité qui leur apprenne à se respecter eux-mêmes.

La réforme que notre auteur trouve la plus indispensable et la plus difficile à faire est celle du *liberum veto*. Pour y préparer les esprits, il propose d'établir d'abord que désormais le *veto* n'aura lieu que quand tous les nonces d'un palatinat le prononceront d'une voix unanime. Permettre qu'un palatinat s'oppose à la volonté de trente-deux provinces, c'est encore une absurdité; mais que faire? Ce qui peut consoler d'une loi si imparfaite, c'est qu'il sera très-rare que tous les députés d'un palatinat concourent unanimement à prononcer le *veto*.

En lisant les conseils que l'abbé de Mably donne aux Polonais

sur la prudence avec laquelle il convient d'entreprendre la réforme des abus, il est permis de présumer que la conduite de nos jeunes Solons n'eût pas toujours échappé à sa censure, ou plutôt que lui-même eût été dénoncé comme un mauvais patriote, comme un ennemi secret de la révolution, comme un aristocrate. Voici ce qu'il ose dire : « En méditant une réforme, le point capital est de ne point se faire redouter et de se rendre au contraire agréable à tout le monde..... Si on veut attaquer à la fois tous les abus, je prévois que tous ceux qui en profitent feront une ligue générale pour les maintenir ; et quelles lois, quels magistrats, quelle puissance pourraient résister à la force de cette conjuration?... S'il en était besoin, je vous citerais ici je ne sais combien de gens de bien qui, faute de politique, ont fait plus de mal à leur patrie que beaucoup d'hommes méchants dont le nom est déshonoré..... Que les confédérés ne songent donc pas à mettre la dernière main à l'ouvrage dont ils ne sont destinés qu'à jeter les fondements ; leur réputation n'en souffrira pas, et la postérité, qui leur devra ses lumières, découvrira sans peine que son bonheur est l'ouvrage de leur circonspection... » C'est ce qu'avait déjà si bien dit à nos représentants un ministre aussi respectable aujourd'hui par ses dignités qu'il le fut par ses vertus : *Ne soyez pas envieux des succès du temps.*

C'est un archiduc que M. l'abbé de Mably proposait de placer sur le trône de Pologne. « Je gagerais, dit-il, que l'impératrice-reine, dont toute l'Europe admire les vertus, aura plutôt la politique d'une mère qui veut établir solidement ses enfants que celle d'une princesse ambitieuse que le despotisme seul peut satisfaire..... Un archiduc que vous élèveriez sur le trône renoncerait à tout ce qu'il peut attendre des successions de sa maison, et par là il s'attacherait plus étroitement à vous. Si la cour de Vienne n'emploie que les voies de l'insinuation pour accroître l'autorité de son archiduc votre roi, vous pouvez vous suffire à vous-mêmes. Le patriotisme que votre nouveau gouvernement aura fait naître est un rempart impénétrable contre l'intrigue et la corruption. Si elle veut mettre en usage la force, ce qui n'est pas vraisemblable, vous trouverez des alliés tout faits dans les ennemis naturels de la maison d'Autriche, vous aurez la Porte, vous aurez les princes de l'empire, vous aurez peut-être la Russie..... Le temps fera enfin ce que la politique seule aurait dû

faire, et les branches autrichiennes qui régneront à Varsovie et à Vienne se regarderont comme des maisons étrangères. »

En distribuant des trônes, la munificence de l'abbé de Mably ne veut pas avoir à se reprocher de faire des présents trop magnifiques ; il consent que la personne du roi soit inviolable, mais il en conclut qu'il faut diminuer autant que possible ses devoirs, ses fonctions et sa prérogative. Il est juste qu'il ne puisse rien par lui-même et par sa propre autorité, puisqu'on ne lui demandera compte de rien ; c'est donc dans les mains du sénat, dont le roi ne sera que président, qu'il veut qu'on dépose toute la puissance exécutive ; et, pour que la nation donne toute sa confiance au sénat, il lui paraît indispensable qu'elle choisisse elle-même les personnes qui le composeront. Vous voyez, ajoute-t-il, combien les Anglais se trouvent mal de ne pas choisir eux-mêmes les conseillers et les ministres du prince..... En effet, n'est-ce pas le peuple le plus mal gouverné de l'Europe, et par conséquent le plus pauvre, le plus faible et le plus malheureux ?

LA POLITIQUE D'UNE FEMME HONNÊTE ET SENSIBLE.

A UNE DAME, QUELQUES JOURS AVANT SON MARIAGE.

Quand vous aurez prononcé le serment
De rendre heureux l'époux qui vous aura choisie,
Semez de fleurs tous les jours de sa vie,
Aimez en lui votre ami, votre amant.
Que dans vos bras paisiblement
Il repose ; soyez son ange tutélaire,
Veillez, loin de son cœur chassez les noirs chagrins ;
Qu'il trouve auprès de vous plus purs et plus sereins
L'air qu'il respire et le jour qui l'éclaire :
C'est ainsi qu'en vos fers vous saurez l'arrêter.
Si malgré tant de soins il devient infidèle,
En reproches amers gardez-vous d'éclater ;
Mais offrez-lui des mœurs un si parfait modèle
Qu'il soit forcé de l'imiter ;
Et si votre exemple le touche,
S'il revient à vos pieds abjurer son erreur,
Qu'il trouve en arrivant l'amour sur votre bouche,
Et le pardon dans votre cœur.

FRAGMENT

DE LA COMÉDIE DES *Sentiments secrets*,PAR M^{me} LA BARONNE DE STAEL.

C'est la comtesse qui dit à Sophie ¹, sa pupille et sa rivale sans le savoir :

On se désintéresse à la fin de soi-même,
 On cesse de s'aimer si quelqu'un ne nous aime,
 Et d'insipides jours l'un sur l'autre entassés
 Se passent lentement et sont vite effacés.
 Ne pensez pas non plus qu'il suffise, Sophie,
 De songer au bonheur dans l'hiver de la vie;
 Celui qu'on goûte alors du passé doit venir.
 Ceux qui nous ont aimés peuvent seuls nous chérir.
 C'est par le don heureux des jours de sa jeunesse
 Qu'on mérite l'amour jusque dans la vieillesse.
 Le cœur qui fut à nous vit de ses souvenirs,
 Et les prend quelquefois pour de nouveaux plaisirs.

IMPROPTU

FAIT A LA PREMIÈRE ET DERNIÈRE REPRÉSENTATION
 DE L'OPÉRA DE *Vert-Vert*.

Air : *Quand je bois du vin clair.*

Dans la Révolution
 Tout tourne;
 Le goût tourne tout de bon
 Le dos à la raison.

— *Le Portrait, ou la Divinité du sauvage*, comédie lyrique en deux actes, a été représenté pour la première fois sur le théâtre de l'Académie royale de musique le vendredi 22 octobre. Les paroles sont de M. Rochon de Chabannes², la musique de M. Champein.

Dans ce ridicule ouvrage, si quelque chose peut se comparer

1. Act. II, sc. 8. Voir page 99, le jugement que M^{me} de Staël portait elle-même sur sa pièce.

2. Le *Catalogue de la bibliothèque de l'Opéra* de M. Th. de Lajarte indique Guillaume Saulnier comme auteur de ce livret, dont le manuscrit original est d'ailleurs anonyme.

à la sottise de l'invention, c'est la platitude du style et des vers. Quant à la musique, on n'y a remarqué qu'un ou deux airs d'une facture facile et d'un chant agréable, le reste est un tissu de réminiscences et de trivialités ; ajoutez à cela que tout est presque dans la même modulation. C'est le sieur Laïs qui fait le Sauvage avec tout l'esprit de Panurge, c'est la belle M^{me} Ponteuil qui joue le rôle de Julie, et M^{lle} Rousselois celui de Finette.

— C'est à l'époque de la plus grande décadence du théâtre qu'un décret solennel vient de rendre aux comédiens tous les droits civils et ecclésiastiques dont un préjugé barbare les avait dépouillés jusqu'alors, et des Dorival, des Vanhove, des Raucourt, des La Chassaingne obtiennent une justice qu'on avait constamment refusée aux Le Kain, aux Brizard, aux Clairon, aux Dumesnil ; mais c'est aussi depuis qu'échappés du joug honteux et tyrannique des gentilshommes de la chambre, ils ont l'honneur d'être les comédiens de la nation au lieu d'être modestement, comme jadis, de simples pensionnaires du roi ; c'est depuis cette heureuse révolution qu'ils reçoivent plus d'ordres arbitraires, qu'ils éprouvent plus de dégoûts et de vexations de toute espèce qu'ils n'en avaient jamais essuyé auparavant. Le parterre prétend les assujettir tous les jours à de nouvelles fantaisies, à de nouveaux caprices ; la municipalité, vu la volonté du peuple, ne manque pas une occasion de leur faire sentir tout le poids de son autorité, et messieurs les auteurs, dont les ouvrages leur font gagner aujourd'hui moins d'argent que jamais, achèvent de les accabler par une réclamation qui ne tend pas à moins qu'à ruiner leur théâtre de fond en comble.

M. de La Harpe, à la tête d'une députation fort imposante, celle du plus grand nombre des auteurs dramatiques, est venu présenter à l'Assemblée nationale une longue adresse dans laquelle, après avoir rappelé avec un juste sentiment de fierté patriotique ce que la plus auguste assemblée de l'univers doit aux gens de lettres qui seuls ont préparé la grande et sublime œuvre qu'elle vient d'accomplir, puisque ce sont eux, et eux seuls, qui ont affranchi l'esprit humain, l'illustre orateur fait sentir combien il importe au salut de l'État qu'à l'avenir ses propres chefs-d'œuvre et ceux de ses confrères soient infiniment mieux payés que ne le furent jusqu'ici les faibles essais de Corneille, de Racine, de Voltaire, etc.

L'égalité seule, comme on le voit si bien, pouvant rétablir l'ordre, et la seule concurrence pouvant faire naître l'émulation, ces messieurs demandent essentiellement deux choses : 1^o la concurrence légalement établie entre plusieurs troupes de comédiens légalement autorisées à jouer toutes les pièces des auteurs morts ou vivants ; 2^o la propriété des ouvrages des auteurs vivants assurée et garantie de manière qu'ils ne puissent être représentés sur aucun théâtre public, dans toute l'étendue du royaume, sans leur consentement formel et par écrit, c'est-à-dire sans un marché très-avantageux pour les auteurs, et, par conséquent, assez ruineux pour les comédiens. Ce n'est que cinq ans après la mort des auteurs qu'il sera permis de représenter leurs ouvrages sur tous les théâtres, sans que personne puisse en exiger de rétribution, à moins qu'ils n'en eussent fait une cession particulière à telle ou telle troupe, etc.

En attendant la décision de l'auguste Assemblée, les comédiens ont répondu à l'adresse de messieurs les auteurs :

« Que le privilège des comédiens français avait été détruit lorsque les représentants de la nation avaient détruit tous les privilèges ; qu'eux-mêmes ne demandaient pas à le conserver, mais qu'on pourrait bien s'apercevoir dans quelques années que lorsque Louis XIV, si sensible aux jouissances d'un art dans lequel il mettait une partie de sa gloire, avait voulu que tous les grands talents fussent réunis sur la même scène et qu'ils s'excitassent encore par cette réunion qui les plaçait ainsi en présence et qui les encourageait en quelque sorte à se surpasser mutuellement, il avait eu une idée aussi juste que profonde, et qu'en effet le véritable secret de l'art du théâtre est bien plutôt dans ce rassemblement qui mêle et qui unit les talents illustrés dans des genres divers et qui en fait comme un foyer où ils s'échauffent les uns les autres par une rivalité obligée et toujours renaissante, que dans cette prétendue concurrence qui les empêche d'être eux-mêmes leurs propres témoins et qui les disperse ou qui les sépare. »

En abandonnant cependant cette opinion, qui ne paraîtrait pas si dépourvue de toute justesse si le développement en eût été moins amphigourique, les comédiens insistent sur le droit que ne peut leur ôter l'établissement d'une seconde troupe, celui de jouer exclusivement les pièces dont la propriété légale-

ment acquise par leur théâtre ne peut devenir la proie d'aucun autre.

Les comédiens français soutiennent que les pièces de Corneille, de Racine, de Molière, de Voltaire, sont en effet leur propriété. De quel droit, disent-ils d'abord, de quel droit les auteurs modernes viennent-ils attaquer des conventions faites entre les anciens comédiens du Théâtre-Français et les anciens poètes de ce théâtre? Sont-ils les successeurs de ces hommes célèbres? Sont-ils leurs héritiers? Stipulent-ils les intérêts de leur famille?... La question dont il s'agit n'est pas du ressort de l'Assemblée nationale. Le corps législatif crée les principes, mais il ne les applique pas; il fait les lois, mais ce sont les tribunaux qui les exécutent. Après s'être appuyés ainsi sur les grands principes de la *Déclaration des droits de l'homme* et du *Contrat social* de J.-J. Rousseau, ces messieurs citent vingt extraits de leurs registres qui démontrent à quel titre ils ont véritablement acquis les pièces qui forment leur répertoire. A la date de l'année 1660 on y voit, par exemple : *Donné à Molière pour les Précieuses ridicules, en plusieurs à-compte, mille livres*. A la date de 1670 : *Bérénice de Pierre Corneille dont on lui a payé, prix fait, deux mille livres*. A celle de 1663 : *Payé à M. de La Calprenède, pour une pièce de théâtre qu'il doit faire, huit cents livres, etc., etc.*

« N'est-ce pas une dérision, ajoutent-ils, que de prétendre avoir droit d'anéantir toutes les conventions qui ont été faites pendant plus de cent années entre la Comédie-Française et des auteurs qui n'existent plus, par cela seul que pour l'intérêt même de l'art la puissance publique a voulu qu'il n'y eût à Paris qu'un seul théâtre qui réunit tout ce qu'il pouvait y avoir de sujets distingués dans les genres même les plus opposés? »

Comment oublie-t-on d'ailleurs que c'est sur la foi de la propriété de toutes ces pièces que les comédiens français ont, pendant plus d'un siècle, contracté, transigé, acquis des immeubles, créé des rentes, en un mot stipulé une multitude de conventions de tout genre?... Voilà pour ce qui regarde les pièces des auteurs morts.

A l'égard des auteurs vivants, on cherche d'abord à prouver que ce n'est pas du règlement qui existe depuis quelques années, et que les auteurs ont rédigé eux-mêmes, qu'ils auront à se

plaindre, en faisant de bonnes pièces, des pièces qui attirent le public en foule, et l'on cite pour exemple la comédie de *Figaro*, qui a valu à M. de Beaumarchais soixante et dix mille livres, qui n'est pas devenue encore la propriété du Théâtre-Français, et ne le deviendra peut-être jamais.

Mais si, tel qu'il est, ce règlement blesse messieurs les auteurs, la Comédie consent volontiers que chaque partie rentre dans ses droits, et qu'on fasse de nouveaux marchés à chaque pièce, car on sent bien, disent-ils, qu'il ne peut pas y avoir en cette matière de loi générale. Au surplus, pourquoi donc tous ces efforts des auteurs dramatiques contre les comédiens français? Pourquoi cette espèce de conjuration? Quand les auteurs seront parvenus à écraser un théâtre qui est le dépôt de toutes les richesses nationales et l'instrument de leur propre gloire à eux-mêmes, qu'y auront-ils gagné? Ils auront découragé les talents qu'on aime, anéanti une émulation nécessaire, rendu de grands talents inutiles, introduit la confusion des genres les plus disparates, détruit jusqu'à la trace de ces souvenirs qui conservent des traditions précieuses, et qui ne peuvent se perpétuer qu'entre des artistes qui vivent ensemble, et l'art ne sera plus.

Ce Mémoire est signé *Molé*, *Dazincourt*, *Fleury*, fondés de pouvoirs des comédiens français ordinaires du roi.

M. de La Harpe a répliqué à ce Mémoire avec toute la force et toute l'aménité de sa dialectique ordinaire; mais comme il a pris la peine de le discuter, pour ainsi dire, phrase par phrase, nous nous dispenserons de le suivre dans tous ces détails. Voici ce qu'il répond essentiellement sur le fond de la question :

« La propriété que vous réclamez n'est pas de jouer les pièces que vous prétendez avoir acquises, sans payer les auteurs, droit que personne ne vous nie; mais le droit de les jouer seuls, vos actes n'en disent pas un seul mot. Vous n'êtes pas plus avancés que vous ne l'étiez quand vous avez lu dans notre pétition ces paroles qui auraient dû vous déterminer au silence : La seule chose que vous ayez payée à l'auteur, c'est le droit de représenter son ouvrage. Vous le conserverez. L'exclusif qu'il était obligé de vous laisser, vous ne le teniez pas de lui, mais d'un privilège. Le privilège n'est plus, l'exclusif tombe en même temps, et tout le monde rentre dans ses droits...

Vous ferez une objection : les nouvelles troupes joueront donc sans avoir payé? et nous, nous vous avons payés... Qu'est-ce que vous dites donc? Est-ce vous qui avez payé Corneille, Racine, Molière? Les comédiens, vos prédécesseurs, les ont payés de leur vivant, et vous, vous avez recueilli l'héritage des auteurs morts; vous l'avez recueilli seuls, parce qu'un privilège émané de la puissance arbitraire vous autorisait à hériter seuls. D'autres vont hériter comme vous, etc. »

Cela est superbe; mais d'après ces sublimes principes, je ne sais quelles sont les conventions dont il ne fût aisé de détruire la légitimité, et mon voisin, avec une métaphysique aussi déliée, m'aurait bientôt prouvé qu'il doit hériter comme moi du champ qu'ont défriché mes pères, pourvu qu'il consente à l'avenir de partager avec moi la peine de le moissonner en vertu d'une concurrence légalement établie. Au reste, je me tais. J'ai peut-être oublié, comme M. de La Harpe en accuse les comédiens français, que nous sommes en 1790.

— *Éléments de la morale universelle, ou Catéchisme de la nature*, par feu M. le baron d'Holbach, des Académies de Pétersbourg, de Manheim, de Berlin. Jolie édition in-18¹, ayant pour épigraphe ce beau vers de Juvénal :

Nunquam aliud Natura, aliud Sapientia dicit.

Ce petit ouvrage est véritablement de l'homme célèbre dont il porte le nom. Il ne rappelle que des vérités extrêmement simples, extrêmement communes, extrêmement rebattues, mais il les expose avec une grande clarté; on regrette seulement que ce langage si simple, si clair, si pur, ne s'adresse jamais qu'à l'entendement, et n'aille jamais au cœur ni à l'imagination. Il est à la portée de tout le monde sans doute, mais je crains bien qu'il ne soit fait aussi pour ennuyer tout le monde. Ce qu'on doit trouver d'ailleurs de plus philosophique dans ce petit livre, c'est que l'auteur n'y parle de Dieu et des prêtres ni en bien ni en mal.

— Le jour de la première représentation de la reprise de *Brutus* a été encore un grand jour d'angoisse et de sollicitude pour toute la municipalité. On avait triplé, quadruplé la garde

ordinaire. M. le commandant général avait reçu l'ordre de faire marcher des patrouilles à pied et à cheval dans toutes les avenues du quartier, et M. le maire crut devoir honorer lui-même le spectacle de sa présence, ainsi que M. de Mirabeau, qui, s'étant laissé apercevoir dans une petite loge aux quatrièmes, reçut bientôt une députation du parterre, décrétée par acclamation, pour le prier de descendre aux premières, ce qu'il fit au bruit des applaudissements les plus agréables à son oreille civique, ceux de son bon parterre et de cette bonne troupe soldée. Peut-être était-ce encore par attention pour cet illustre député qu'on eut si grand soin ce jour-là de faire désarmer tout le monde à la porte du spectacle et d'y consigner nommément toutes les espèces de cannes et de bâtons. Le premier acte, un des plus beaux sans doute, mais un des plus courts qu'il y ait au théâtre, dura plus d'une heure, parce qu'à chaque applaudissement qui n'était pas dans le sens de la révolution, il s'élevait des cris et des hurlements si horribles que ce n'était qu'après un assez long intervalle que les acteurs pouvaient parvenir à se faire entendre. Après cette première lutte, ce que nous appelons l'aristocratie se vit réduite forcément au silence pendant plus de deux actes ; mais à la fin du quatrième, quand Brutus dit à son fils :

Je mourrai comme toi,
Vengeur du nom romain, libre encore et sans roi¹.

le *sans roi* ayant été sifflé, et ce sifflet ayant été hué avec rage, un homme au milieu de l'orchestre, emporté par un élan d'indignation, se lève et crie tout haut : *Quoi ! l'on ne veut donc plus de monarchie en France ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Vive le roi !....* L'accent avec lequel ces derniers mots furent prononcés parut électriser toute l'assemblée, les loges, l'orchestre, les balcons, le parterre même ; tout le monde se lève, les chapeaux volent en l'air et la salle retentit pendant quelques minutes du cri de *Vive le roi !* N'est-ce pas une fatalité assez remarquable que ce soit là le plus grand effet qu'ait produit cette première représentation de *Brutus*, préparée avec tant de fracas et si bien appuyée de toutes les puissances de la démagogie ?

1. Louis-Philippe, duc de Chartres, plus tard roi des Français, rend compte de cette représentation dans la *Correspondance* de son père (1800, in-8°, ou 1801, 2 vol. in-8°).

A la seconde, les comédiens ont fait placer d'un côté le buste de Voltaire, de l'autre celui de Brutus, auquel on a adressé ces vers :

O buste respecté de Brutus, d'un grand homme,
Transporté dans Paris, tu n'as pas quitté Rome.

Au dénoûment on a mis en action le tableau de David ; au moment où l'on annonce à Brutus la mort de son fils, ce père infortuné se place sur un fauteuil antique comme le Brutus du peintre, et de même on voit passer le cortège funèbre qui rapporte ses deux enfants dans sa maison.

A la troisième représentation, M. Charles, ci-devant marquis de Villette, a demandé la parole, il l'a obtenue ; la toile se levait, le public a demandé qu'on la redescendit, et il a prononcé le discours suivant :

« Messieurs, je demande au nom de la patrie que le cercueil de Voltaire soit transporté à Paris ; cette translation sera le dernier soupir du fanatisme. Le grand homme qui a buriné le caractère de Brutus serait aujourd'hui le premier défenseur du peuple. Les charlatans d'église et de robe ne lui ont point pardonné de les avoir démasqués, aussi l'ont-ils persécuté jusqu'à son dernier soupir. La veille de sa mort, la cour lui envoya une lettre de cachet, le parlement un décret de prise de corps, les prêtres le condamnèrent à la voirie. C'est à des Romains, à des Français tels que vous qu'il appartient d'expier tant d'outrages, c'est à vous de demander que la cendre de Voltaire soit déposée dans la basilique de Sainte-Geneviève, en face de Descartes, que l'on alla chercher de même seize ans après sa mort. Si cette pétition souffre la moindre difficulté, le pèlerinage de l'abbaye de Cellières et le monument de Voltaire, j'offre que tout soit à mes frais. »

Ce discours a reçu les plus vifs applaudissements, et sans doute la municipalité va s'occuper de satisfaire au vœu public.

— *Adèle et Didier*, comédie nouvelle, en un acte, en prose, mêlée d'ariettes, paroles de M. Bouthillier, musique de M. Deshayes, a été donné pour la première fois au Théâtre-Italien, le vendredi 5.

Le père d'Adèle est un procureur fort avare qui ne veut point que sa fille épouse un jeune homme sans fortune, et c'est le sort

de son amant Didier. Ce Didier avait bien l'espoir d'un héritage considérable; mais comme il n'a de *bonheur en rien*, ce sont deux de ses amis qui héritent à sa place de huit cent mille francs, ni plus, ni moins. Ces amis sont de vrais amis, car, d'après une délibération faite au cabaret, ils partagent la succession avec le pauvre Didier, et le père d'Adèle consent alors, sans beaucoup de peine, à lui donner sa fille.

Cette pièce n'est pas tout à fait tombée, mais on ne l'a pourtant revue depuis que sur les affiches. Il y a dans la musique quelques morceaux qui ont paru faire plaisir.

— En attendant la nouvelle organisation de l'armée nationale (ce soin a été confié à l'expérience d'un jeune prédicant de Nîmes, M. Rabaud de Saint-Étienne), nous ne croyons pas devoir oublier un petit trait qui caractérise bien l'organisation actuelle. Un capitaine de la section des Halles ayant demandé ces jours derniers sa démission, la compagnie fit beaucoup de difficultés pour l'accepter. « Nous avons tant de confiance en vous! pourquoi nous quitter? — Je ne vous quitte point, messieurs; je reste fusilier. — En ce cas, quel est donc le motif de votre démission? — *Le motif? ma foi, c'est que je suis bien aise de commander à mon tour.* »

Un homme assez malavisé pour croire que M. de Mirabeau pouvait avoir eu quelque influence sur la composition du nouveau ministère se permit de lui en témoigner sa surprise. « Je n'aurais jamais cru que ce fussent là des hommes de votre choix. — Eh! ne voyez-vous pas, lui répliqua M. de Mirabeau, que ce ne sont que des valets qui attendent leurs maîtres? »

— *Aperçu hasardé sur l'exportation dans les colonies, dédié à feu M. Franklin*; brochure portant gravés sur le titre le médaillon de B. Franklin et celui de l'emblème de son génie: *Eripuit calo fulmen sceptrumque tyrannis*¹.

Ce petit ouvrage n'a point été vendu, mais l'auteur en a fait distribuer un assez grand nombre d'exemplaires par ses amis; et quoique sa modestie l'ait engagé quelque temps à garder l'anonyme, on sait aujourd'hui très positivement que c'est à M. le comte d'Estaing, au vainqueur de la Grenade, que nous en sommes redevables. En laissant désirer plus de méthode, un

1. Gravés par Copia d'après le médaillon d'Aug. Dupré, 1784.

style plus clair, et quelquefois moins singulier, cet écrit nous a paru renfermer beaucoup d'excellentes vues, exprimées souvent d'une manière originale et ingénieuse.

Le principal objet de cette brochure est de faire valoir les avantages de l'exportation libre ou forcée comme un des moyens les plus propres à combattre le fléau de la mendicité. On y expose d'abord, dans un très-grand jour, tous les inconvénients et tous les abus des ateliers de charité existants ; on ne dissimule point que, dans l'état actuel, ce sont, pour ainsi dire, autant d'arsenaux à la disposition du premier factieux qui aurait le talent ou l'audace de les employer avec succès. N'est-il pas à craindre que le peuple ne se dise bientôt à lui-même : Voilà donc ceux que je solde par mes privations ou aux dépens de mon nécessaire ? Ils profanent l'impôt, ils prostituent les dons que je fais à la patrie, ils insultent à la bienfaisance même. Ce ne sera point assez, ajoute l'auteur, de l'ordre qu'exige la division des ouvriers en escouades et en différentes autres fractions ; d'une règle qui établisse leur responsabilité envers leurs chefs, d'une discipline qui l'assure, d'une force suffisante et toujours présente, qui apprenne à des gens qu'on s'est plu à redouter, qu'ils ne sont plus craints ; on n'aura point assez fait en fixant un travail réglé sur leur force, si on ne le rend pas non-seulement lucratif, mais même attrayant par des récompenses graduées... On ferait renaitre l'émulation par des marques-monnaies portant une valeur, délivrées et enregistrées sur-le-champ à titre de récompense. Ces marques ne pourraient servir qu'à l'homme dont elles porteraient le nom, elles lui assureraient une ressource qu'il ne pourrait divertir, dont il lui serait impossible d'abuser, et qui lui servirait en Europe et dans les colonies. Cette monnaie perdant toute sa valeur par la désertion, elle l'empêcherait. Le sujet le plus laborieux et le plus utile ayant été le mieux récompensé, et ayant obtenu davantage de marques-monnaies, serait le plus enchaîné ; sa richesse le retiendrait, il aurait enfin quelque chose à perdre, et il pourrait être puni par des amendes payées en même monnaie...

La transportation serait une récompense lorsque, désirée, demandée et méritée, elle serait obtenue, d'après toutes les vraisemblances que le sujet qui va s'expatrier a les qualités et les moyens nécessaires pour réussir dans son entreprise. L'espèce

et l'étendue de la propriété, des secours et des avances qui lui seraient accordés formeraient l'échelle graduée de ses récompenses : l'exportation, employée comme punition, entraînerait, pour un nombre d'années, proportionné de même au délit, un engagement envers la nation, et particulièrement envers la commune de la colonie dans laquelle serait envoyé l'homme puni pour y travailler aux ateliers publics, etc.

Dans une assez longue digression sur l'influence que la religion et les dames pourraient avoir sur le bonheur de la société, M. d'Estaing conseille aux dames de prendre pour guides dans leur première législature M^{me} Necker et M^{me} de La Fayette. « Elles sont surtout savantes, dit-il, dans le grand art de faire le bien avec discernement... La vertu ne leur a caché aucun de ses trésors, elles possèdent au suprême degré ce que les recherches de la réflexion et la continuation de cette habitude, qui n'a jamais laissé échapper une occasion, peuvent accumuler de connaissances et d'expérience. La confiance du riche irait comme celle du pauvre au-devant de leurs décisions : la pauvreté et le vice, fléaux qui absorbent tant de moyens, seraient attaqués par un héroïsme irrésistible ; ce serait une circonstance aussi heureuse que frappante dans l'histoire de la Révolution que de voir les compagnes des deux grands hommes qui en supportent le plus terrible fardeau tracer à leur sexe, d'une main sûre, les principes d'une telle association. On n'apercevrait dans ces deux femmes célèbres et si intéressantes d'autres vues personnelles en le faisant que le même sentiment qu'elles ne peuvent cacher dans tout ce qu'elles pratiquent, celui de contribuer à la gloire de leurs époux. Ah ! si la postérité jugeait trop sévèrement de nos mœurs, ce trait seul nous rendrait la gloire et la pureté des premiers âges. »

M. d'Estaing termine ses réflexions par un vœu pour la transportation des criminels, et ce vœu est accompagné d'idées touchantes. « L'habitude du bien existe comme celle du mal ; c'est une douce contagion que celle de la paix de l'âme. La vie patriarcale des colonies, l'abondance du nécessaire, l'oubli des superfluités, celui de ses fautes que tout ne reproche plus, redonnent l'orgueil de la vertu ; un autre climat, une nature différente, n'offrent point aux remords de ces témoins muets qui, en déposant contre le criminel, l'avalissent à ses propres yeux. Forcé

à l'obéissance, s'il peut apprendre à rougir, il redeviendra honnête ; s'il ne désespère pas de lui-même, si les rayons de l'estime réchauffent son âme, il redeviendra un homme, etc. »

DÉCEMBRE.

Parmi le grand nombre d'imitations ou de suites que l'on a données de *la Folle journée*, ou *le Mariage de Figaro*, nous croyons devoir distinguer *les Deux Figaro*, comédie en cinq actes, représentée dernièrement au théâtre du Palais-Royal, ci-devant des Variétés-Amusantes¹. Quoique ce théâtre ne soit pas de ceux qu'on appelait autrefois théâtres royaux, nous aurions à craindre d'être soupçonnés de principes anti constitutionnels, de passer au moins pour de vrais aristocrates en matière de spectacles et de goût, si nous négligions de vous faire connaître les ouvrages qui ont eu quelque succès sur ce nouveau théâtre, même sur le dernier des tréteaux de la Foire, d'autant plus qu'il n'en est aucun qui ne soit aujourd'hui dans le sens le plus rigoureux de la révolution.

Les Deux Figaro sont d'un acteur de la troupe de Bordeaux, du sieur Martelly, ci-devant avocat, et tellement estimé pour sa conduite et ses mœurs que, malgré la nouvelle profession qu'il avait embrassée, ses anciens confrères ne l'ont point rayé de leur tableau.

Figaro, jaloux et dégoûté de Suzon, est venu à bout de brouiller le comte Almaviva avec sa femme, et la maîtresse et sa suivante ont été reléguées dans un château assez éloigné de celui d'Aguas Frescas. Un certain don Alvar, ancien camarade de Figaro, mais qui à la mort de son père a retrouvé des titres qui le constituent gentilhomme, s'est introduit chez le comte Alma-

1. La nouvelle salle qu'occupe cette troupe a été construite par M. Louis, l'architecte qui a bâti celle de Bordeaux. Elle est tout entière en pierre et en fer, et l'on assure qu'elle a coûté à M. le duc d'Orléans près de deux millions. Ce n'est pourtant pas un monument de grand style, mais le plan en est singulièrement ingénieux, la distribution générale et commode; et quant à la décoration de l'intérieur, elle n'est que trop riche, trop recherchée, et forme un contraste presque ridicule avec le genre des ouvrages qu'on y a vu représenter jusqu'ici. (MEISTER.)

viva ; il est amoureux de sa fille, qu'il n'a jamais vue, ou plutôt d'une dot immense dont il apprécie parfaitement tout le mérite. Figaro sert ses projets, et dix mille écus doivent être le prix du mariage de don Alvar avec la fille du comte Almaviva. Figaro feint de désapprouver ce mariage pour le faire réussir ; le comte n'attend plus que sa femme et sa fille pour le conclure. Telle est à peu près toute l'action des deux premiers actes. Ce qu'on y trouve de plus neuf et de plus gai, c'est une scène où deux pauvres auteurs viennent consulter Figaro sur le plan d'une comédie qu'ils se proposent de faire. Figaro donne à l'un d'eux le fond même de l'intrigue qu'il conduit, lui peint les principaux personnages d'une manière peu flatteuse pour le comte Almaviva et pour don Alvar. En attendant la suite des incidents qu'il promet de fournir incessamment à son protégé, il critique d'une manière assez amère le talent et le caractère moral de l'auteur de *la Folle Journée* ; malgré l'irrévérence avec laquelle on y parle du bon homme ¹ qui a couru quelques risques dans la Révolution, quoiqu'il prétende y avoir contribué plus que personne par son opéra de *Tarare*, cette scène n'est pas une des moins heureuses de la pièce.

La comtesse Almaviva, sa fille et Suzon, arrivent au commencement du troisième acte. Le comte presse le mariage qu'il a projeté, mais il y trouve une grande opposition de la part de sa femme et de sa fille ; la jeune personne a un amant qu'elle adore, et cet amant, c'est le fameux Chérubin. Ce charmant filleul de la comtesse est aujourd'hui colonel ; depuis dix ans on ne l'avait vu paraître au château d'Agua Frescas, mais il passe ses hivers auprès de celui où le comte a relégué sa femme et sa fille. C'est ainsi que l'auteur justifie l'apparition subite de Chérubin, qui, vêtu comme Figaro, n'est reconnu ni par lui, ni par son maître. Le comte accepte le faux Figaro pour domestique ; celui-ci s'excuse d'avoir pris ce nom sur la brillante réputation dont il jouit ; au reste, il était libre, dit-il, de le prendre ainsi que son premier titulaire, étant comme lui *un enfant anonyme*, épithète qu'il emploie dans l'acception que Beaumarchais lui a donnée.

1. Le peuple s'est porté plusieurs fois à la maison de Beaumarchais pour y chercher des blés et des armes qui n'y étaient pas ; il eut une fois l'intention de le pendre, ce que nous nous glorifions d'avoir heureusement empêché le 28 août 1789. (MEISTER.)

Figaro se méfie de son cadet. Ce dernier lui annonce franchement qu'il n'est venu que pour déranger ses projets ; il le persifle sur ses talents pour l'intrigue ; il parcourt ceux qu'il a déployés soit dans *le Barbier de Séville*, soit dans *la Folle Journée*, et n'attribue le succès de tous les moyens qui l'ont fait réussir dans ces deux comédies qu'à l'extrême bêtise du comte Almaviva, ou à l'excessive maladresse des ressources qu'on s'est contenté de lui opposer.

Voilà donc la guerre déclarée entre Chérubin et Figaro. Le premier déjoue continuellement les projets et la sagacité du second ; mais l'auteur a trop oublié de justifier tout le mal qu'il s'est permis de dire de l'esprit et des talents du Figaro de Beaumarchais, en nous montrant que le sien en avait réellement davantage. Ce qu'il invente n'est pas très neuf, quoiqu'il en résulte quelques situations assez piquantes, quelques scènes assez gaies ; telle est celle où le comte Almaviva, caché dans un cabinet, surprend sa femme et sa fille avec Chérubin, et pense tout savoir en découvrant que ce nouveau serviteur est un fourbe qui veut empêcher le mariage qu'il a conclu avec don Alvar. On a vu avec plus de plaisir encore la scène où Figaro, venant de faire congédier son cadet, triomphe et se croit bien vengé ; c'est dans ce moment que son poète vient lui demander la suite de l'intrigue qu'il lui a promise ; enivré de ses succès, Figaro lui répond à peine. Le poète prend la joie et le délire de Figaro pour une inspiration de son génie créateur, il écrit tout ce qu'il lui entend dire, ce qu'il a fait, ce qu'il fera encore, et sort convaincu qu'il ne manque plus à sa pièce qu'un dénouement qu'il se promet bien de venir demander incessamment à son génie protecteur.

Un notaire, attendu pendant toute la pièce, arrive enfin. Le poète paraît avec sa comédie, il prend le notaire pour un second auteur auquel Figaro a donné le même sujet à traiter. Le comte Almaviva et son gendre futur prennent à leur tour le poète pour le notaire qu'ils ont mandé, et regardent tout ce qu'il leur dit du caractère des interlocuteurs de sa pièce comme des injures que l'insolent Figaro s'est permis de faire insérer dans le contrat. Le quiproquo s'éclaircit ; le véritable notaire revient, et les parties sont sur le point de signer, lorsque le colonel Chérubin paraît en habit militaire ; il obtient la préférence sur don Alvar, dont il vient démasquer le caractère, l'origine et les indignes manœuvres. Ce

chevalier d'industrie va chercher fortune ailleurs, et ne tarde pas à être suivi de Figaro, qu'on chasse, comme il l'a bien mérité, du château d'Agua Frescas.

Telle est à peu près la marche d'un ouvrage qui offre souvent des intentions comiques, une intrigue assez bien conçue et liée avec adresse, mais auquel il manque essentiellement cette rapidité d'action que demande ce genre de comédie, et surtout un dialogue plus piquant et plus varié.

Il paraît que la première idée de l'auteur était de faire simplement une critique du *Mariage de Figaro*, et qu'entraîné par une conception heureuse, il a fait plus et mieux qu'il ne voulait faire d'abord. C'est la suite, dit-on, d'une gageure. M. de Beaumarchais, n'ayant pas été content de la manière dont le sieur Martelly avait joué à Bordeaux le rôle d'Almaviva, le lui fit sentir assez durement. « Vous avez absolument manqué le rôle, lui dit-il. — Eh bien, lui répliqua l'auteur, -si j'ai manqué le rôle, je tâcherai de ne pas manquer la pièce. » Et il fit *les Deux Figaro*.

— Le 5 décembre, on adonné sur le Théâtre de Monsieur la première représentation d'*Alceste à la campagne*, comédie en trois actes et en vers, de M. Demoustier, connu par quelques poésies fugitives, et par un ouvrage sur la mythologie, mêlé de vers et de prose, où l'on trouve une érudition agréable et des détails ingénieux.

Le sujet d'*Alceste à la campagne* est celui d'un joli conte de M. Marmontel; l'auteur s'en est emparé, et l'a suivi pour ainsi dire pas à pas. Cette pièce manque trop d'action; les mêmes reproches contre la société que Molière a mis dans la bouche de son Misanthrope y sont répétés avec une exagération fatigante; mais l'ouvrage mérite l'espèce de succès qu'il a obtenu, par des détails d'une sensibilité douce et agréable. Le style, quelquefois faible et négligé, nous a souvent paru rempli de grâce et de naturel.

CARTEL SÉRIEUX

OU LETTRE DE M. T*** A UN DE SES AMIS.

Monsieur, demain à midi au bois de Boulogne vous me ferez raison du regard que vous me lançâtes hier; demain, monsieur, c'est-à-dire lorsque le temps vous aura donné à vous le loisir de

vous repentir, à moi celui de m'apaiser, et qu'il ne laissera plus ni à vous ni à moi l'excuse du premier mouvement, nous nous égorgerons, s'il vous plait, de sang-froid. Je vous crois trop brave pour témoigner du regret de la faute que vous avez faite, et je pense, de mon côté, trop *noblement* pour ne pas la laver dans votre sang ou dans le mien; vous pensez bien qu'en me manquant d'égards vous m'avez donné droit sur votre vie, ou vous l'avez acquis sur la mienne. Je n'aurais garde, si vous me faisiez l'aveu de votre inconsidération, de vous la pardonner pour cela; je ne ferais qu'ajouter le mépris au ressentiment. Mais si vous réussissez à me tuer, je vous en estime d'avance beaucoup plus, et je vous pardonne, non-seulement votre offense, mais ma mort; car je n'ai pour vous dans le fond ni haine ni dédain, et je ne ferais pas à beaucoup d'autres l'honneur que je vous fais. Nos pères nous ont enseigné qu'il y a mille occasions dans la vie où l'on ne saurait se dispenser d'égorger son meilleur ami; j'espère que vous les en croirez sur leur parole, et que, sans nous haïr, nous ne nous en tuons pas moins. Plonger son épée dans le sein d'un ennemi de la patrie est une action commune et vulgaire, on a les plus grands motifs pour s'y exciter: mais tuer un concitoyen, un ami, pour la plus légère offense; voilà, d'après le *Code féodal des Germains, nos dignes ancêtres*, voilà le comble de la grandeur et de la magnanimité. Vous savez le lieu et l'heure; soyez ponctuel. T***

— *Réflexions sur la révolution de France et sur les procédés de certaines sociétés à Londres relatifs à cet événement, en forme d'une Lettre, qui avait dû être envoyée d'abord à un jeune homme à Paris, par le right honorable Edmund Burke; traduit de l'anglais sur la troisième édition*¹, un volume de 536 pages in-8°.

On ne doit pas s'attendre sans doute qu'un ouvrage qui ne devait avoir d'abord que la forme d'une Lettre, et qui n'en est pas moins devenu un très-gros livre, puisse être écrit avec beaucoup de méthode: le style en est souvent diffus, quoiqu'à travers les défauts d'une traduction faite à la hâte on y reconnaisse à chaque instant l'empreinte d'une imagination vive et brillante. On peut reprocher encore à l'auteur d'avoir laissé per-

1. Par Dupont, ancien conseiller aux enquêtes, conseiller d'État et intendant de la marine à Toulon, où il mourut en 1817. (Cm.)

cer dans la plupart de ses discussions un caractère d'humeur trop prononcé, peut-être même une opiniâtreté de prévention trop forte; mais après avoir reconnu la justesse de ces critiques fort exagérées par les révolutionnaires, nous nous permettrons de dire que, de tous les écrits qui ont été publiés jusqu'à présent sur la révolution de France, c'est celui qui nous a paru le plus profondément pensé, le plus ingénieusement écrit; ce sont vraiment les réflexions d'un philosophe et d'un homme d'État; ce sont les vues d'un esprit supérieur exercé depuis longtemps à méditer sur les hommes et sur les affaires, sur les premiers principes de l'ordre social et sur les seuls ressorts capables de mouvoir une grande machine politique, sans l'exposer sans cesse à se désorganiser, à se détruire elle-même.

Nous n'avons pas été peu flattés de trouver un grand nombre des idées que nous avons hasardées quelquefois dans ces feuilles, confirmées avec tant de lumière et de force par un homme du mérite et de la célébrité de M. Burke : on nous permettra d'en citer au moins quelques preuves.

« Pour que la représentation, dit-il, soit juste et adéquate dans un État, il faut qu'elle représente et ses talents (*ability*) et sa propriété; mais comme le premier a une espèce de chaleur vitale qui tient à un principe entreprenant et actif, et comme la propriété au contraire est par sa nature paresseuse, inerte et timide, elle ne pourrait jamais être à l'abri des invasions de ce principe actif, si on ne lui accordait pas dans la représentation un avantage au delà de toute proportion : elle doit être représentée aussi en grandes masses d'accumulation, autrement elle ne serait pas assez bien protégée. L'essence caractéristique de la propriété, essence qui dérive des principes combinés de son acquisition et de sa conservation, est d'être inégale; c'est pourquoi les grandes masses qui excitent l'envie et qui tentent la rapacité doivent être mises hors de la crainte d'aucun danger. Alors ces grandes masses forment un rempart naturel, qui met à l'abri toutes les propriétés moins grandes, dans quelque proportion qu'elles décroissent : une même masse de propriétés, lorsqu'elle est subdivisée par le cours ordinaire des choses entre un plus grand nombre d'individus, ne produit plus les mêmes avantages; sa puissance défensive s'affaiblit à mesure qu'elle se subdivise par de tels partages... Laissez les grands propriétaires

devenir ce qu'ils voudront ; quels qu'ils soient, ils ont leur chance d'être parmi les plus recommandables ; ils n'en seront pas moins pour leur pis-aller le lest du vaisseau de la chose publique... »

« On dit que vingt-quatre millions d'hommes doivent l'emporter sur deux cent mille. Cela est vrai, si la constitution d'un royaume est un problème d'arithmétique : cette manière de parler n'est pas impropre lorsqu'elle a le secours de la lanterne pour l'appuyer ; mais elle est ridicule pour des hommes qui peuvent raisonner de sang-froid. La volonté du grand nombre et les intérêts du grand nombre sont rarement la même chose... »

« Lorsqu'il sera détruit ce vieux, ce féal et ce chevaleresque esprit de loyauté, qui, en affermissant le pouvoir des rois, affranchissait à la fois les rois et les sujets des précautions de la tyrannie, alors les complots, les assassinats seront prévenus par les meurtres et par des confiscations anticipées, et par l'usage de cet énorme rouleau de maximes atroces et sanguinaires que renferme tout le cercle politique de tout pouvoir qui ne se repose ni sur son propre honneur, ni sur celui de ceux qui doivent obéir. Les rois deviendront tyrans par politique, lorsque leurs sujets deviendront rebelles par principes... »

M. Burke a cru devoir insister fortement sur l'extrême différence qu'il voit entre les principes qui ont dirigé la révolution d'Angleterre et ceux qu'on paraît avoir suivis dans celle de France.

« La simple idée, dit-il, de la formation d'un gouvernement absolument nouveau suffit pour nous inspirer le dégoût et l'horreur. Nous souhaitons à l'époque de la révolution, et nous souhaitons encore aujourd'hui ne devoir tout ce que nous possédons qu'à l'héritage de nos ancêtres. Nous avons eu grand soin de ne greffer sur ce corps et sur cette souche d'héritage aucun rejet qui ne fût pas de la nature de la plante originaire. Toutes les réformes que nous avons faites jusqu'à ce jour ont été fondées sur le rapport qu'elles avaient avec l'antiquité, et j'espère, je suis même persuadé que tout ce qui pourra être fait par la suite sera soigneusement dirigé d'après les mêmes analogies, les mêmes autorités, les mêmes exemples... Cette politique me paraît être l'effet d'une profonde réflexion, ou plutôt l'heureux effet de cette imitation de la nature qui, bien au-dessus

de la réflexion, est la sagesse par essence. L'esprit d'innovation est en général le résultat combiné de vues intéressées et de vues bornées. Ceux qui ne tiennent aucun compte de leurs ancêtres en tiendront bien peu de leur postérité... Tous les avantages que procure à un État une conduite dirigée par de telles maximes sont regardés comme le serait dans une seule famille une substitution perpétuelle ; c'est par la vertu d'une espèce d'amortissement qu'ils sont ainsi fixés à jamais. Par cette politique constitutionnelle qui agit d'après le modèle de la nature, nous recevons, nous possédons, nous transmettons notre gouvernement et nos privilèges de la même manière dont nous recevons, dont nous possédons et dont nous transmettons nos propriétés et la vie... Notre système est dans une symétrie et dans un accord parfait avec l'ordre du monde, et avec cette manière d'exister qui convient à un corps permanent composé de parties qui ne le sont cependant pas elles-mêmes, d'un corps où, par la disposition d'une sagesse merveilleuse, cette grande et mystérieuse incorporation de la race humaine est moulée tout ensemble ; de sorte que le tout à la fois n'est jamais vieux, n'est jamais jeune, n'est jamais entre deux âges, mais dans la situation d'une constance interchangeable, en sorte que l'existence de ce corps se perpétue la même au milieu des dépérissements, des chutes, des renouvellements et des progressions continuelles... »

Une des discussions les plus détaillées de cet ouvrage est celle des trois bases du droit de représentation, la population, le territoire et la contribution. Voici quel en est le dernier résultat.

« Dans l'invention de ces trois bases, sous quelque jour qu'il vous plaise de les considérer, je ne vois pas qu'on ait réuni dans un seul tout une variété d'objets, je vois au contraire différents principes qui se fuient par leur nature et que vos philosophes ont réunis et rapprochés, quoiqu'ils soient contradictoires et inconciliables, exactement comme s'ils avaient renfermé des bêtes sauvages dans une même cage pour les livrer à leurs fureurs mutuelles jusqu'à leur destruction totale... Tous ces principes ont beaucoup de métaphysique, mais ce n'est pas de la bonne ; beaucoup de géométrie, mais elle n'est pas rectiligne ; beaucoup d'arithmétique, mais leurs règles de trois ne sont que de fausses positions ; et quand ils auraient toutes ces sciences, toute l'exactitude

qu'elles acquièrent, et quand leurs plans seraient parfaitement réguliers dans leurs parties, il en résulterait que ce serait une vision plus belle et mieux ordonnée. Il est à remarquer que, dans un grand arrangement qui a le genre humain pour objet et pour but, ils n'ont rien fait qui soit appuyé sur une base ou sur aucun rapport moral ou politique; vous ne trouvez là rien qui se rapporte aux dispositions, aux actions, aux passions et aux intérêts des hommes; *hominem non sapiunt*. Bien loin de suivre les dispositions et les situations morales des hommes, ils ont nivelé et confondu ensemble tous les ordres qu'ils ont trouvés, même sous l'arrangement grossier et maladroit de la monarchie, genre de gouvernement pour lequel le classement des citoyens (auquel les anciens législateurs mettaient tant de prix) n'est pas d'une si grande importance que dans une république. Il faut avouer cependant qu'un tel classement est bon dans toute espèce de gouvernement, et qu'il compose une forte barrière contre les excès du despotisme, aussi bien qu'il est un des moyens nécessaires dans l'action des républiques et pour assurer leur durée. Faute d'avoir pourvu à quelque chose de cette espèce, si le projet actuel de république venait à s'écrouler, on perdrait avec lui tout ce qui pourrait servir de caution à une liberté modérée... On ne peut pas jouer un jeu plus désespéré.»

La sensibilité de M. Burke paraît avoir été vivement touchée de la situation pénible où se trouve la reine de France, et le rapprochement qu'il fait du moment actuel avec l'époque où il la vit pour la première fois, il y a seize ou dix-sept ans, nous paraît trop intéressant pour ne pas en recueillir ici les principaux traits.

« Jamais, dit-il, une vision plus céleste n'apparut dans cet orbite qu'elle semblait à peine toucher. Je la vis, au moment où elle paraissait sur l'horizon, l'ornement et les délices de la sphère dans laquelle elle commençait à se mouvoir; elle était, ainsi que l'étoile du matin, brillante de santé, de bonheur et de gloire. O quelle révolution! quel cœur serait donc le mien, si le souvenir d'une si juste élévation rapproché du spectacle trop affreux de sa chute ne faisait pas naître en moi les plus fortes émotions! Que j'étais loin d'imaginer, lorsque je la voyais réunir aux titres de la vénération ceux que donne l'enthousiasme d'un amour distant et respectueux, qu'elle dût jamais être obligée de porter et de cacher dans son sein cet antidote aigu que le courage sait em-

ployer dans les plus grands maux!... Dans une nation de galanterie, dans une nation composée d'hommes d'honneur et de chevaliers, je croyais que dix mille épées seraient sorties de leurs fourreaux pour la venger même d'un regard qui l'aurait menacée d'une insulte! Mais le siècle de la chevalerie est passé; celui des sophistes, des économistes et des calculateurs lui a succédé, et la gloire de l'Europe est à jamais éteinte. »

L'espèce de chaleur poétique que respire tout ce morceau ne prend-elle pas un caractère imposant dans une bouche aussi respectable que celle de M. Burke? Les fragments qu'on vient de lire suffisent sans doute pour donner l'idée de l'esprit dans lequel son ouvrage est écrit; nous bornerons donc ici notre extrait, mais nous pourrions bien revenir un autre jour sur la dernière partie de ses réflexions.

— *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par feu M. Duclos, de l'Académie française, historiographe de France. Deux volumes in-8°.

On ne saurait douter de l'authenticité de cet ouvrage; il tient un milieu fort intéressant entre le genre des mémoires particuliers et celui d'une histoire générale. Quand feu M. Duclos fit paraître son *Histoire de Louis XI*, on dit que l'auteur y laissait trop apercevoir que tout ce qu'il apprenait à ses lecteurs, lui-même ne l'avait appris que de la veille. On trouvera dans ces nouveaux mémoires ce qu'il sut pour ainsi dire toute sa vie, ce qu'il sut mieux que personne; très-répandu dans la société, M. Duclos a connu personnellement la plupart des personnages qu'il a entrepris de peindre à la postérité. Le morceau le plus neuf et le plus curieux est celui qui termine le second volume, c'est l'histoire des causes secrètes de la guerre de 1756.

— M. de Choiseul-Gouffier, notre ambassadeur à Constantinople, vient d'envoyer à M. l'abbé Barthélemy un monument précieux; c'est une grande pierre trouvée près d'Athènes, sur laquelle est gravé le compte de la dépense faite du temps de Périclès pour les *théories*, c'est-à-dire pour les fêtes des dieux. Les caractères sont assez bien conservés, et notre illustre académicien ne tardera pas à nous en donner l'explication¹.

1. Barthélemy publia, en 1792, une *Dissertation sur une ancienne inscription grecque relative aux finances des Athéniens*. Ce fut son dernier ouvrage. (CH.)

ESSAI

SUR L'ART DE RAMPER, A L'USAGE DES COURTISANS.

FACÉTIE PHILOSOPHIQUE

TIRÉE DES MANUSCRITS DE FEU M. LE BARON D'HOLBACH.

L'homme de cour est sans contredit la production la plus curieuse que montre l'espèce humaine. C'est un animal amphibie dans lequel tous les contrastes se trouvent communément rassemblés. Un philosophe danois compare le courtisan à la statue composée de matières très-différentes que Nabuchodonosor vit en songe. « La tête du courtisan est, dit-il, de verre, ses cheveux sont d'or, ses mains sont de poix-résine, son corps est de plâtre, son cœur est moitié de fer et moitié de boue, ses pieds sont de paille, et son sang est un composé d'eau et de vif-argent. »

Il faut avouer qu'un animal si étrange est difficile à définir; loin d'être connu des autres, il peut à peine se connaître lui-même; cependant il paraît que, tout bien considéré, on peut le ranger dans la classe des hommes, avec cette différence néanmoins que les hommes ordinaires n'ont qu'une âme, au lieu que l'homme de cour paraît sensiblement en avoir plusieurs. En effet un courtisan est tantôt insolent et tantôt bas; tantôt de l'avarice la plus sordide et de l'avidité la plus insatiable, tantôt de la plus extrême prodigalité, tantôt de l'audace la plus décidée, tantôt de la plus honteuse lâcheté, tantôt de l'arrogance la plus impertinente, et tantôt de la politesse la plus étudiée; en un mot, c'est un Protée, un Janus, ou plutôt un dieu de l'Inde qu'on représente avec sept faces différentes.

Quoi qu'il en soit, c'est pour ces animaux si rares que les nations paraissent faites; la Providence les destine à leurs menus plaisirs; le souverain lui-même n'est que leur homme d'affaires; quand il fait son devoir, il n'a d'autre emploi que de songer à contenter leurs besoins, à satisfaire leurs fantaisies; trop heureux de travailler pour ces hommes nécessaires dont l'État ne peut se passer. Ce n'est que pour leur intérêt qu'un monarque doit lever des impôts, faire la paix ou la guerre, imaginer mille inventions ingénieuses pour tourmenter et soutirer ses peuples. En échange de ces soins, les courtisans reconnaissants payent le monarque en complaisances, en assiduités, en flatteries, en bassesses, et le

talent de troquer contre des grâces ces importantes marchandises est celui qui sans doute est le plus utile à la cour.

Les philosophes, qui communément sont gens de mauvaise humeur, regardent à la vérité le métier de courtisan comme bas, comme infâme, comme celui d'un empoisonneur. Les peuples ingrats ne sentent point toute l'étendue des obligations qu'ils ont à ces grands généreux, qui, pour tenir leur souverain en belle humeur, se dévouent à l'ennui, se sacrifient à ses caprices, lui immolent continuellement leur honneur, leur probité, leur amour-propre, leur honte et leurs remords; ces imbéciles ne sentent donc point le prix de tous ces sacrifices? Ils ne réfléchissent point à ce qu'il en doit coûter pour être un bon courtisan? Quelle force d'esprit que l'on ait, quelque encuirassée que soit la conscience par l'habitude de mépriser la vertu et de fouler aux pieds la probité, les hommes ordinaires ont toujours infiniment de peine à étouffer dans leur cœur le cri de la raison. Il n'y a guère que le courtisan qui parvienne à réduire cette voix impertinente au silence; lui seul est capable d'un aussi noble effort.

Si nous examinons les choses sous ce point de vue, nous verrons que, de tous les arts, le plus difficile est celui de ramper. Cet art sublime est peut-être la plus merveilleuse conquête de l'esprit humain. La nature a mis dans le cœur de tous les hommes un amour-propre, un orgueil, une fierté qui sont, de toutes les dispositions, les plus pénibles à vaincre. L'âme se révolte contre tout ce qui tend à la déprimer; elle réagit avec vigueur toutes les fois qu'on la blesse dans cet endroit sensible; et si de bonne heure on ne contracte l'habitude de combattre, de comprimer, d'écraser ce puissant ressort, il devient impossible de le maîtriser. C'est à quoi le courtisan s'exerce dans l'enfance, étude bien plus utile sans doute que toutes celles qu'on nous vante avec emphase, et qui annonce dans ceux qui ont acquis ainsi la faculté de subjuguier la nature une force dont très-peu d'êtres se trouvent doués. C'est par ces efforts héroïques, ces combats, ces victoires, qu'un habile courtisan se distingue et parvient à ce point d'insensibilité qui le mène au crédit, aux honneurs, à ces grandeurs qui font l'objet de l'envie de ses pareils et celui de l'admiration publique.

Que l'on exalte encore après cela les sacrifices que la religion fait faire à ceux qui veulent gagner le ciel! Que l'on nous parle de la force d'âme de ces philosophes altiers qui prétendent

mépriser tout ce que les hommes estiment ! Les dévots et les sages n'ont pu vaincre l'amour-propre ; l'orgueil semble très-compatible avec la dévotion et la philosophie. C'est au seul courtisan qu'il est réservé de triompher de lui-même et de remporter une victoire complète sur les sentiments de son cœur.

Un parfait courtisan est sans contredit le plus étonnant de tous les hommes. Ne nous parlez plus de l'abnégation des dévots pour la Divinité, l'abnégation véritable est celle d'un courtisan pour son maître ; voyez comme il s'anéantit en sa présence ! il devient une pure machine, ou plutôt il n'est plus rien ; il attend de lui son être, il cherche à démêler dans ses traits ceux qu'il doit avoir lui-même ; il est comme une cire molle prête à recevoir toutes les impressions qu'on voudra lui donner.

Il est quelques mortels qui ont de la raideur dans l'esprit, un défaut de souplesse dans l'échine, un manque de flexibilité dans la nuque du cou ; cette organisation malheureuse les empêche de se perfectionner dans l'art de ramper, et les rend incapables de s'avancer à la cour. Les serpents et les reptiles parviennent au haut des montagnes et des rochers, tandis que le cheval le plus fougueux ne peut jamais s'y guinder. La cour n'est point faite pour ces personnages altiers, inflexibles, qui ne savent ni se prêter aux caprices, ni céder aux fantaisies, ni même, quand il en est besoin, approuver ou favoriser les crimes que la grandeur juge nécessaires au bien-être de l'État.

Un bon courtisan ne doit jamais avoir d'avis, il ne doit avoir que celui de son maître ou du ministre, et sa sagacité doit toujours le lui faire pressentir ; ce qui suppose une expérience consommée et une connaissance profonde du cœur humain. Un bon courtisan ne doit jamais avoir raison, il ne lui est point permis d'avoir plus d'esprit que son maître ou que le distributeur de ses grâces, il doit bien savoir que le souverain et l'homme en place ne peuvent jamais se tromper.

Le courtisan bien élevé doit avoir l'estomac assez fort pour digérer tous les affronts que son maître veut bien lui faire. Il doit dès la plus tendre enfance apprendre à commander à sa physiologie, de peur qu'elle ne trahisse les mouvements secrets de son cœur, ou ne décèle un dépit involontaire qu'une avanie pourrait y faire naître. Il faut, pour vivre à la cour, avoir un empire complet sur les muscles de son visage, afin de recevoir

sans sourciller les dégoûts les plus sanglants. Un boudeur, un homme qui a de l'humeur ou de la susceptibilité ne saurait réussir.

En effet, tous ceux qui ont le pouvoir en main prennent communément en fort mauvaise part qu'on sente les piquères qu'ils ont la bonté de faire ou que l'on s'avise de s'en plaindre. Le courtisan devant son maître doit imiter ce jeune Spartiate que l'on fouettait pour avoir volé un renard ; quoique, durant l'opération, l'animal caché sous son manteau lui déchirât le ventre, la douleur ne put lui arracher le moindre cri. Quel art, quel empire sur soi-même ne suppose pas cette dissimulation profonde qui forme le premier caractère du vrai courtisan ! Il faut que sans cesse sous les dehors de l'amitié il sache endormir ses rivaux, montrer un visage ouvert, affectueux, à ceux qu'il déteste le plus, embrasser avec tendresse l'ennemi qu'il voudrait étouffer ; il faut enfin que les mensonges les plus impudents ne produisent aucune altération sur son visage.

Le grand art du courtisan, l'objet essentiel de son étude, est de se mettre au fait des passions et des vices de son maître, afin d'être à portée de le saisir par son faible : il est pour lors assuré d'avoir la clef de son cœur. Aime-t-il les femmes ? il faut lui en procurer. Est-il dévot ? il faut le devenir ou se faire hypocrite. Est-il ombrageux ? il faut lui donner des soupçons contre tous ceux qui l'entourent. Est-il paresseux ? il ne faut jamais lui parler d'affaires ; en un mot il faut le servir à sa mode et surtout le flatter continuellement. Si c'est un sot, on ne risque rien à lui prodiguer les flatteries même qu'il est le plus loin de mériter ; mais si, par hasard, il avait de l'esprit ou du bon sens, ce qui est assez rarement à craindre, il y aurait quelques ménagements à prendre.

Le courtisan doit s'étudier à être affable, affectueux et poli pour tous ceux qui peuvent lui aider et lui nuire : il ne doit être haut que pour ceux dont il n'a pas besoin. Il doit savoir par cœur le tarif de tous ceux qu'il rencontre, il doit saluer profondément la femme de chambre d'une dame en crédit, causer familièrement avec le suisse ou le valet de chambre du ministre, caresser le chien du premier commis ; enfin il ne lui est pas permis d'être distrait un instant ; la vie du courtisan est une étude continue.

Un véritable courtisan est tenu, comme Arlequin, d'être l'ami de tout le monde, mais sans avoir la faiblesse de s'attacher à personne; obligé même de triompher de l'amitié, de la sincérité, ce n'est jamais qu'à l'homme en place que son attachement est dû, et cet attachement doit cesser aussitôt que le pouvoir cesse. Il est indispensable de détester sur-le-champ quiconque a déplu au maître ou au favori en crédit.

Que l'on juge d'après cela si la vie d'un parfait courtisan n'est pas une longue suite de travaux pénibles. Les nations peuvent-elles payer trop chèrement un corps d'hommes qui se dévouent à ce point pour le service du prince? Tous les trésors des peuples suffisent à peine pour payer des héros qui se sacrifient entièrement au bonheur public; n'est-il pas juste que des hommes qui se damnent de si bonne grâce pour l'avantage de leurs concitoyens soient au moins bien payés en ce monde?

Quel respect, quelle vénération ne devons-nous pas avoir pour ces êtres privilégiés que leur rang, leur naissance, rendent naturellement si fiers, en voyant le sacrifice généreux qu'ils font sans cesse de leur fierté, de leur hauteur, de leur amour-propre! Ne poussent-ils pas tous les jours ce sublime abandon d'eux-mêmes jusqu'à remplir auprès du prince les mêmes fonctions que le dernier des valets remplit auprès de son maître? ils ne trouvent rien de vil dans tout ce qu'ils font pour lui; que dis-je? ils se glorifient des emplois les plus bas auprès de sa personne sacrée; ils briguent nuit et jour le bonheur de lui être utiles, ils le gardent à vue, se rendent les ministres complaisants de ses plaisirs, prennent sur eux ses sottises ou s'empressent de les applaudir; en un mot, un bon courtisan est tellement absorbé dans l'idée de son devoir qu'il s'enorgueillit souvent de faire des choses auxquelles un honnête laquais ne voudrait jamais se prêter. L'esprit de l'Évangile est l'humilité; le Fils de l'Homme nous a dit que celui qui s'exalte serait humilié; l'inverse n'est pas moins sûr, et les gens de cour suivent le précepte à la lettre. Ne soyons donc plus surpris si la Providence les récompense sans mesure de leur souplesse, et si leur abjection leur procure les honneurs, la richesse et le respect des nations bien gouvernées.

— *Psyché*, ballet-pantomime en trois actes, par M. Gardel, a été représenté pour la première sur le théâtre de l'Académie

royale de musique, le mardi 14 décembre. C'est peut-être le spectacle le plus magique qui ait encore paru sur aucun théâtre. Qui ne connaît la délicieuse fable de Psyché, racontée d'abord avec tant de grâce et de précision dans le roman d'Apulée, embellie depuis du charme de la poésie la plus naïve par les pinceaux de La Fontaine et de Molière? sans rappeler ici tous les peintres et les poètes qui se sont emparés, soit de l'ensemble d'un sujet aussi heureux, soit de quelqu'une de ses parties, nous remarquerons seulement que les sieurs Noverre et Dauberval avaient déjà tenté d'en composer chacun à leur manière un ballet dont le plan n'a presque aucune ressemblance avec celui que nous avons l'honneur de vous annoncer.

On pouvait sans doute concevoir la fable de Psyché d'une manière plus intéressante et plus dramatique que ne l'a présentée M. Gardel, mais j'ose douter qu'il soit possible d'en faire une pantomime qui enchante les yeux et l'imagination par une suite de tableaux plus rapide, plus variée et plus attachante; à la décoration près de l'intérieur du palais de l'Amour, qui pourrait avoir plus de fraîcheur et de volupté, le spectacle de ce charmant ballet ne laisse rien à désirer; l'exécution des machines, dont on est redevable au talent de M. Boulai, a paru si merveilleuse que l'illusion ne semble pas pouvoir être portée plus loin. C'est M^{lle} Miller qui a rempli avec beaucoup d'intelligence et de grâce le rôle de Psyché, Vestris celui de l'Amour, Laborie celui de Zéphyre; la beauté de M^{lle} Saulnier a représenté dignement celle de Vénus, et la danse de M^{lle} Rose encore plus dignement celle de Terpsichore.

— On a cru devoir célébrer au Théâtre de la Nation un service solennel à la mémoire du jeune héros de Nancy, car la pièce donnée à ce théâtre le vendredi 4, sous le titre du *Tombeau de Désilles*, par M. Des Fontaines, n'est à proprement parler que cela.

La garnison et le peuple de Nancy vont rendre les honneurs funèbres à cette illustre victime du patriotisme le plus sublime et de la plus tendre humanité. Cette cérémonie est précédée d'une scène assez touchante qui sert en même temps d'exposition. Au moment où la toile se lève, il ne fait pas encore jour, on voit un vieux sergent du régiment de Châteaueux assis au pied du catafalque; ce brave militaire, resté fidèle à son devoir, déplore

la honte d'un corps qui jusqu'alors s'était toujours couvert de gloire, et surtout le crime de son fils, dont les rebelles ont trop facilement égaré le bouillant caractère. Sa femme cherche en vain à lui porter quelque consolation, rien ne peut adoucir l'excès de son chagrin; il est prêt à prendre un parti désespéré lorsqu'on vient lui annoncer que de nouveaux troubles paraissent agiter le régiment. Tandis qu'il sort pour aller s'en instruire, plusieurs soldats arrivent sur la scène, et se rassemblent autour du tombeau pour y jurer d'expier leur crime et de commencer par restituer à leurs officiers l'argent que la violence leur avait arraché. Le vieux sergent reparait, écoute ce serment, et l'on peut juger quelle est sa joie lorsqu'il apprend que c'est au repentir de son fils qu'on doit celui de tous ses camarades, etc.

Le spectacle est terminé par la marche imposante d'un convoi militaire, accompagné d'un beau *De profundis* qu'exécutent tant bien que mal des chœurs d'hommes et de femmes.

— *Des Principes et des causes de la révolution en France.* Brochure in-8°, avec cette épigraphe : « Si le hasard d'une bataille, c'est-à-dire une cause particulière, a ruiné un État, il y avait une cause générale qui faisait que cet État devait périr par une bataille. » (MONTESQUIEU.) Par M. Sénac de Meilhan, l'auteur des *Mémoires d'Anne de Gonzague*, des *Considérations sur les mœurs*, etc., etc,

« Cet écrit, dit l'auteur dans sa préface, n'est dicté par aucun esprit de parti; je n'ai point eu pour objet d'approuver ou de blâmer les étonnans changements arrivés dans le royaume, je me suis proposé seulement de faire en partie connaître par quelle gradation d'idées et d'événements on était parvenu au nouvel ordre de choses. » A travers cette grande impartialité, ce qui domine le plus dans ce petit ouvrage, c'est l'intention de déchirer à belles dents tous les hommes dont on sait que l'auteur avait fort envie l'élévation, et surtout M. Necker, qui se trouve aujourd'hui placé le plus malheureusement du monde entre l'injustice d'un parti et l'ingratitude de l'autre.

Cette nouvelle production de M. Sénac nous a paru d'ailleurs aussi légère quant au fond que négligée quant au style. Il a rassemblé lui-même en peu de mots les principes auxquels il attribue la plus étonnante des révolutions, principes qu'il voit épars dans le cours d'un siècle.

« La faiblesse qui caractérise le dernier règne, l'oubli des principes, la hardiesse des écrits, l'indignation excitée par le règne dissipateur et scandaleux d'une courtisane, les rigueurs exercées contre la magistrature, l'inapplication du monarque aux affaires, la négligence à punir et à récompenser, sont les premiers germes de la fermentation des esprits et du mépris de l'autorité. Ensuite, sous le règne actuel, le rétablissement impolitique des parlements, la suppression de l'étiquette à la cour, le changement perpétuel de système dans l'administration, l'indifférence pour le choix des ministres, leur imprévoyance et leur incapacité, l'établissement des assemblées provinciales, les innovations dans la discipline militaire, le découragement qu'elles ont inspiré aux troupes, la domination de quelques sociétés, la guerre de l'Amérique, les écrits de Necker, l'Assemblée des notables, ont développé ces germes et hâté la révolution. Le désordre des finances en fut l'occasion, l'Assemblée des notables le principe, et Necker la cause immédiate. »

— *Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon, pour l'année 1791, contenant de jolies pièces en prose et en vers, des saillies ingénieuses, des variétés piquantes, des anecdotes curieuses, avec une Notice des ouvrages nouveaux.* Par M. d'Aquin, cousin de Rabelais. Petit in-12.

C'est toujours le même mélange de prose et de vers, d'anecdotes anciennes et nouvelles, de mots plus ou moins connus, de pièces fugitives d'un choix plus ou moins heureux ; à côté d'un vieux madrigal ou d'un trait de la cour de Louis XIV, on trouve un discours aux représentants de la nation, un conte érotique, une harangue municipale, etc. Quant à la notice des ouvrages nouveaux, elle est fort courte, car l'auteur s'est interdit de parler de toutes les brochures relatives aux affaires du temps. Parmi les traits du moment actuel, il n'a point oublié le discours adressé à l'Assemblée nationale par le général Luckner. « Les cris d'un peuple libre sont venus frapper mon oreille dans la solitude et dans l'obscurité où je croyais ensevelir le reste de mes jours. Vous voyez en moi l'enfant de la guerre et de la fortune, et si la guerre voulait interrompre le bonheur que vous préparez à la France, vous verriez que ce sang qu'on a dit glacé retrouverait sa chaleur pour couler au service de la France... » Pour prouver encore mieux la ferveur de son civisme, il a, dit-on, ajouté à

Foreille : « Donnez-moi seulement dix mille hommes, et je vous promets d'établir des municipalités jusqu'aux portes de Vienne et de Berlin... O l'imposante promesse! »

1792¹.

JUN.

LETTRE DE M. PITRA, ÉLECTEUR DE 1789.

Vous avez gémi comme moi, monsieur, du scandale que l'Assemblée nationale a donné à la France, à l'Europe entière, en accordant les honneurs de la séance, en admettant dans son sein au sortir des galères quarante soldats suisses du régiment de Châteaueux qui avaient pillé la caisse du régiment, tiré sur les gardes nationales, enfin tué le jeune Désilles, le frère de M. Gouvion, et trente-sept de leurs frères d'armes. Vous n'avez point oublié que l'Assemblée constituante décerna les honneurs funèbres dans le champ de la Fédération à ce jeune Désilles, croyant devoir consacrer ainsi d'une manière solennelle un des plus beaux dévouements dont l'histoire nous offre l'exemple. Que le spectacle de cette pompe funèbre était imposant par le silence

1. L'année 1791 manque totalement dans les manuscrits de Gotha et de l' Arsenal, mais une nouvelle communication de M. Jacques Grot nous a permis de constater que cette lacune n'avait qu'une faible importance. Le manuscrit appartenant aux Archives de l'État à Moscou contient, il est vrai, cette année, moins les mois de septembre, octobre et décembre. La liste des articles qui la composent nous laisse peu de regrets, les lettres sur l'Angleterre de Meister y tiennent la plus large place et les reproductions de documents empruntés à tous les journaux du temps y sont nombreuses.

Les deux années qui suivent, et qui sont publiées aujourd'hui pour la première fois, offrent également plus d'une interruption. Meister nous apprend qu'en 1792 il avait été retenu quatre mois à Londres « par un enchaînement de fatalités assez douloureuses » (il s'y était cassé le bras droit) et il dut se faire suppléer par ses amis de Paris; mais les communications avec l'étranger étaient alors plus difficiles que jamais, et les abonnés furent sans nul doute servis fort irrégulièrement. Meister a, selon sa coutume, marqué d'un astérisque les articles qui ne lui appartiennent pas et nous avons eu soin d'observer cette distinction. Il est vraisemblable que son principal et peut-être son unique collaborateur fut Pitra, de Lyon, qui se met si complaisamment en scène dans la lettre qu'on va lire.

religieux de tous les corps armés de la capitale qui l'accompagnèrent ! J'entends encore les sons plaintifs de cette musique lugubre et touchante qui semblaient accroître le sentiment de la douleur publique. Vous vîtes tous les yeux baignés de larmes, le recueillement profond et douloureux de deux cent mille spectateurs pénétrés de regrets et d'admiration pour le jeune héros dont la patrie honorait si dignement le vertueux courage et la glorieuse mort. Qui vous eût dit à cette époque, monsieur, que, peu de mois après, nous verrions les assassins de ce brave Désilles conduits en triomphe dans ce même champ de la Fédération, à ce même autel de la patrie où l'on avait rendu de si justes hommages à sa mémoire ? Qui vous eût dit qu'une fête donnée au nom de la liberté insulterait à la gloire immortelle de ce vertueux jeune homme, à la mort de quarante de ses frères d'armes, enfin à la pudeur publique, à l'honneur d'une nation entière qui, dans tous les départements de l'empire, s'était empressée de décerner des honneurs funèbres au premier martyr de la loi ? Eh bien ! vous l'avez vu, ce scandale odieux, cette tache ineffaçable de notre Révolution ; des assassins, des brigands au sortir des galères ont été honorés d'une pompe triomphale, et l'autel de la patrie a été profané par l'encens qu'y ont brûlé ces mains souillées du sang de leurs frères d'armes¹. Vous vous rappelez qu'élevant ma faible voix contre cette fête sacrilège, j'osai me plaindre de ce que, tandis que la municipalité faisait triompher ainsi des soldats rebelles, elle affectait de ne pas rendre au vertueux maire d'Étampes, mort à son poste pour la défense de la loi et celle de nos subsistances, les honneurs que son patriotisme avait mérités à tant de titres ; j'accusai la municipalité, dans le *Journal de Paris*, de cette coupable insouciance, de cet incivisme dont la honte retombait particulièrement sur la ville de Paris. Demandez, disais-je aux gardes nationales, demandez aux magistrats du peuple de Paris qu'ils acquittent la reconnaissance qu'ils doivent au vertueux maire d'Étampes, à ce grand citoyen qui leur a laissé un si bel exemple ; qu'ils permettent aux factieux et à leurs dignes cohortes d'honorer les assassins de nos frères d'armes, de Désilles, du frère du brave Gouvion, mais qu'ils nous rassemblent après dans ce champ de la Fédération pour y pleurer un magis-

1. Voyez l'éloquente lettre qu'écrivit à ce sujet M. Dupont, député de l'Assemblée constituante, à M. Pétion, maire de Paris. (MEISTER.)

trat du peuple qui mourut pour la loi et pour défendre du pillage le premier et le plus grand de nos besoins.

Je n'invocai point en vain le pitié et l'honneur de la garde nationale; elle se plaignit à la municipalité du scandale de son silence; elle demanda à l'Assemblée législative que la mémoire du maire Simoneau fût consacrée par une fête publique. L'assemblée n'osa pas se refuser à un vœu déjà rempli par un grand nombre de villes du royaume, et le département de Paris fut chargé d'ordonner la pompe de ces honneurs funèbres¹.

Je vais entrer dans quelques détails de cette fête civique, non-seulement parce qu'elle a paru consoler en quelque manière l'opinion publique si indignement outragée par celle des soldats de Châteaueux, mais encore parce que le caractère et la pompe de cette fête ont offert un spectacle digne des beaux jours de l'antiquité².

Les trompettes de la gendarmerie et un corps nombreux de cette troupe à cheval ont ouvert la marche. La gendarmerie à pied, chargée spécialement de la sûreté et de l'exécution des jugements des tribunaux, marchait ensuite; on portait devant elle une bannière antique ayant pour inscription *la Loi*³. Un corps nombreux de musique précédait les différents détachements des gardes nationales du département de Paris qui avaient été invités à cette fête; ils étaient suivis par un modèle en pierre de la Bastille que portaient douze hommes vêtus à la romaine et couronnés de chêne. Des députations des quarante-huit sections de la capitale, distinguées par des boucliers élevés sur des piques, marchaient ensuite précédées d'un drapeau portant pour inscription *Indivisibles*.

Un bataillon de troupes de ligne formait la tête de la seconde division. Il était suivi par des soldats députés de la garde nationale parisienne, portant de petits étendards antiques avec le

1. Quatremère de Quincy, rapporteur désigné par le comité d'instruction publique, fut, selon le *Journal de Paris* (13 mai 1792), l'auteur du programme de la fête.

2. On trouve dans les *Tableaux historiques de la Révolution* une planche dessinée par Prieur, gravée par P.-G. Berthault, représentant le cortège de la fête en l'honneur de Simoneau.

3. L'auteur de cette lettre oublie ici, volontairement ou non, que cette bannière était suivie d'une énorme figure de requin portée par deux esclaves, emblème prétendu de la force, mais dont l'idée n'a paru ni assez claire, ni assez heureuse. (MEISTER.)

nom des quatre-vingt-trois départements. Je portais, par le vœu de mes camarades qui voulaient me récompenser d'avoir provoqué cette fête, un faisceau surmonté d'une pique et du bonnet de la liberté, ayant pour devise : *Soyons unis, nous serons libres*. Le régiment suisse marchait après, suivi du drapeau de la Loi, ayant pour inscription *Respect à la loi*. Soixante tambours de la garde nationale précédaient des détachements de ses soixante bataillons, au milieu desquels on portait une bannière avec cette inscription : *Mourir pour la défendre*. Le corps des vétérans marchait devant le glaive de la loi porté par des esclaves vêtus à la romaine ; il était placé sur un socle autour duquel on lisait : *Elle frappe pour défendre* ; tous les tribunaux civils, criminels, étaient à sa suite. Ils étaient suivis par de jeunes artistes vêtus à la grecque, portant un bas-relief peint par le célèbre David¹ et représentant le trait historique du maire d'Étampes renversé et assassiné par les factieux ; une couronne civique et des guirlandes de chêne entouraient ce projet du monument destiné à être placé au Panthéon français. L'écharpe municipale de ce vertueux magistrat, qui doit être suspendue aux voûtes de ce temple, était attachée à une grande palme verte que recouvrait un crêpe noir. Le procureur de la commune d'Étampes, qui fut blessé presque aux côtés de Simoneau, et les autres magistrats de cette ville entouraient ce monument. Ils étaient suivis par les maires des villes et villages du département et par la municipalité de Paris ; à leur suite on portait le buste de Simoneau ayant une cicatrice au front et une autre sur la poitrine. Sa famille et ses amis l'entouraient. Sa femme, si digne de l'être par son courage et son sublime désintéressement, était cherchée par tous les yeux, mais elle s'était dérobée à un hommage qui honorait autant ses vertus que celles de son mari. On portait à la suite des deux fils de Simoneau des enseignes sur lesquelles était inscrit le décret qui ordonne qu'il sera élevé un monument à la mémoire de Jacques-Guillaume Simoneau, et la lettre du président de l'Assemblée nationale à sa veuve. Ces enseignes étaient suivies immédiatement d'un modèle de la pyramide de forme égyptienne qui doit être élevée à Étampes dans la place où périt le maire de cette ville ; ses faces présentaient des inscriptions conformes au décret,

1. C'est sur les dessins de cet artiste qu'on avait fait exécuter presque tous les emblèmes et toutes les décorations de cette fête civique. (MEISTER.)

et la réponse de la veuve Simoneau au président de l'Assemblée nationale, cette lettre que n'eût pas désavouée la mère des Gracques et par laquelle cette généreuse citoyenne refusa les dédommagements pécuniaires que le président de l'Assemblée nationale avait été chargé de lui offrir pour ses enfants. « Mes enfants, disait-elle dans cette lettre, mes enfants n'en ont pas besoin, je veux qu'ils héritent dans toute sa pureté du dévouement de leur père pour que, riches d'un bien qui ne peut périr, ils sachent mourir comme lui pour la patrie et pour la loi, sans autre récompense que celle d'avoir rempli leur devoir. »

Le département de Seine-et-Oise, dans lequel est située la ville d'Étampes, précédait le livre de la Loi placé sur un trône d'or élevé sur plusieurs gradins chargés de trophées et surmontés par une figure de Minerve en or ; au bas du trône était écrit : *La loi seule commande à tous*. Un détachement de sapeurs fermait la seconde division du cortège.

Un second corps de musique précédait un autel sur lequel des enfants en habit de lin avec des ceintures tricolores jetaient de temps en temps des parfums ; ils étaient entourés de femmes vêtues en blanc portant des couronnes de fleurs sur leur tête et dans leurs mains des rameaux d'olivier ¹. Douze esclaves portaient la figure colossale de la Loi ². Cette figure assise, d'un caractère tout à la fois sévère et doux, avait un bras appuyé sur les tables de la Loi, de l'autre elle tenait un sceptre d'or. Le socle et les gradins qui supportaient son siège paraissaient soutenus par seize hommes drapés à l'antique et armés de faisceaux. On lisait autour du socle : *Les hommes sont esclaves de la Loi*. Ils étaient suivis par les ministres du roi, par la députation de l'Assemblée nationale. Des chœurs de musique chantaient des hymnes analogues à cette fête. Des corps nombreux de gardes nationales et de troupes de ligne fermaient ce cortège, dont la marche imposante par un ordre et un silence religieux caractérisait parfaitement l'objet de la fête et contrastait surtout avec le désordre qui signala celle qu'on avait donnée quelques mois au-

1. Quel dommage qu'au lieu d'être de belles et jeunes citoyennes noblement vêtues, ce ne fussent la plupart que de lourdes poissardes et les sales Toinons de nos vainqueurs de la Bastille! (MEISTER.)

2. Cette figure est de M. Roland, de l'Académie royale de peinture et sculpture. (Id.)

paravant aux soldats de Châteaueux sous le nom de Fête de la Liberté.

Ce cortège s'est rendu au champ de la Fédération par les boulevards, la place Louis XV et le pont de Louis XVI.

Les soixante bataillons de la garde nationale, cinq régiments de troupes de ligne ou de chasseurs, celui des gardes suisses, différentes brigades de gendarmerie à pied et à cheval entouraient dans un grand espace l'autel de la Patrie ; il était surmonté par un grand palmier auquel on a suspendu l'écharpe de Simoneau. Son buste a été placé au-dessous, la statue de la Loi sur le dernier plan des marches de l'autel, environnée des différents tribunaux de justice. Plus bas et sur le second plan on avait disposé les différents emblèmes et toutes les enseignes qui avaient accompagné le cortège. Ce qui le composait d'ailleurs garnissait le troisième plan de cet autel qui, s'élevant au milieu et au-dessus des signes si variés qui l'entouraient, offrait comme un trophée majestueux élevé à la gloire de la Loi et de son généreux martyr. Le président de la députation de l'Assemblée nationale est monté à l'autel au son d'une musique imposante et lugubre ; il a prononcé l'éloge de Simoneau assassiné par des furieux auxquels il disait : *Vous pouvez me tuer, mais vous ne me ferez jamais manquer à la loi* : « C'est ce dévouement véritablement civique que je couronne, a-t-il dit, au nom de la nation », en plaçant la couronne de chêne sur le buste de Simoneau. A l'instant les soixante drapeaux de la garde nationale placés aux quatre angles de l'autel se sont agités dans les airs, les cris de *Vive la loi!* ont été répétés d'une voix unanime et par les troupes présentant les armes et par une foule immense qui garnissait les amphithéâtres du champ de la Fédération. Ces cris ont redoublé lorsque le président a embrassé les deux fils de Simoneau qui fondaient en larmes à ses pieds : « Oui, nous mourrons comme lui », disaient-ils en recevant l'un la couronne de son père, et l'autre la palme civique que le président leur a donnée. Ne pouvant retenir lui-même ses larmes, il les a confondues avec celles que versaient ces enfants adoptifs de la patrie. La foule qui entourait l'autel a payé le même tribut à leur religieuse douleur. Le frère de leur père, mon ami depuis vingt-cinq ans, m'ayant aperçu dans ce moment, a couru vers moi pour m'entraîner auprès de ses neveux. « Embrassez-le, mes enfants, leur a-t-il dit, c'était l'ami de votre

père, c'est M. Pitra, celui qui, le premier, a eu le courage de reprocher à la municipalité ses torts et de provoquer les honneurs que vous et votre père recevez aujourd'hui... » Je vous avoue, monsieur, que l'instant où ces enfants m'ont embrassé, où les spectateurs ont applaudi, a été le plus doux instant de ma vie.

C'est ainsi que la mémoire de Simoneau et la loi pour laquelle il est mort ont été honorées. C'est par de semblables cérémonies si bien faites pour en porter l'amour dans tous les cœurs qu'on pourrait en faire chérir l'observance et lui concilier cette espèce de culte religieux si nécessaire au maintien de sa force et de son autorité. Mais les factieux qui souillèrent notre révolution de tant de crimes ont corrompu par l'abus le plus coupable les signes mêmes à l'aide desquels il est si important d'attacher le peuple à ses devoirs, à son respect pour la loi et pour ceux qui sont chargés de la faire exécuter. Ils font plus que de prêcher la licence, l'oubli des convenances morales et sociales, ils consacrent par des fêtes l'oubli, le mépris de toutes les conventions qui constituent l'organisation d'une société, et la fête de la Loi que je viens de vous décrire est loin de pouvoir réparer tout le mal qu'ils ont fait par la farce impie et scandaleuse qu'ils n'ont pas craint d'honorer du nom sacré de Fête de la Liberté.

— Si la foule de nouveautés dramatiques qu'on voit donner chaque jour sur nos mille et un théâtres est telle que nous n'avons pas même le temps de les apercevoir avant qu'elles aient disparu pour jamais, nous ne croyons pas devoir nous dispenser de parler tôt ou tard de celles dont un succès soutenu annonce au moins le mérite ou la faveur. De ce nombre est *l'Amour filial ou les Deux Suisses*, opéra-comique en un acte représenté par les comédiens de la rue Feydeau, paroles de M. Demoustier, l'auteur d'*Alceste à la campagne*, du *Conciliateur*, etc., musique de M. Gaveaux, un des premiers acteurs de ce théâtre. Le fond du poëme est composé de deux idylles de Gessner, *Myrtil* et *la Jambe de bois*. L'auteur dit dans un des couplets qui terminent la pièce qu'il a voulu y mettre plus de sentiment que d'esprit, mais cela n'est pas tout à fait exact, car la prétendue naïveté de son style est trop souvent de la manière, ce qui ressemble encore plus à de l'esprit qu'à du sentiment. Cette espèce de tort a été moins remarqué du parterre que l'excès de complaisance

avec laquelle le père du jeune homme s'empresse d'encourager les désirs amoureux de son fils. Quoi qu'il en soit, l'ensemble de ce petit ouvrage offre un tableau de mœurs simples et touchantes que le public a très favorablement accueilli. La musique est analogue au sujet, d'un style agréable et facile.

Cadichon, opéra-vaudeville en deux actes, représenté à ce même théâtre, n'a pas obtenu beaucoup moins de succès. Il est de M. Pujoux, auteur de la petite comédie du *Souper de famille*. Cadichon est un jeune paysan qui craint de n'être pas aimé de sa maîtresse parce qu'il l'a vue faisant lire son contrat de mariage à l'amant de Lucette. Voulant savoir s'il est aimé pour lui-même, il s'adresse à deux bohémiennes qu'il prie de changer sa figure; celles-ci lui promettent de le changer si bien qu'on ne le reconnaîtra pas, pourvu qu'il ne se regarde ni dans une fontaine, ni dans son miroir, sous peine de ne jamais recouvrer sa figure naturelle. L'imbécillité de Cadichon prête à plusieurs méprises assez bouffonnes. Après s'être amusé quelque temps de sa crédulité, on finit par lui avouer qu'on s'est moqué de lui; mais, guéri de sa jalousie, il obtient le pardon de sa maîtresse et l'épouse. Ce sujet, à quelque invraisemblance près, assez usé, a cependant réussi grâce à plusieurs jolis couplets. Il avait déjà été traité sur le théâtre de l'Opéra par M. Mayer sous le titre de *Damète et Zulmis*; il me semble que l'idée en a été prise dans un poëme allemand, et, si je ne me trompe, de Gellert.

— *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon, pair de France, et de son commandement en Bretagne, pour servir à l'histoire du règne de Louis XV et à celle du commencement du règne de Louis XVI*, un volume in-8°.

L'éditeur de ces mémoires est encore l'abbé de Soulavie, et c'est probablement encore une des conquêtes que son patriotisme s'est permis de faire dans la bibliothèque du maréchal de Richelieu. Il paraît, dit-on dans ses remarques imprimées à la fin du volume, il paraît que ces mémoires ont été adressés à quelque prince ou seigneur qui avait la confiance de la reine, et qu'ils étaient destinés à lui servir auprès de Sa Majesté de règle de conduite ou d'instruction. On ignore également le nom de l'auteur et celui de la personne à qui l'ouvrage est adressé, mais il est au moins fort naturel de penser que le duc d'Aiguillon y doit avoir eu lui-même plus ou moins de part, lui seul ayant pu

communiquer la plus grande partie des notes qui s'y trouvent.

Quoi qu'il en soit, ces mémoires, écrits avec beaucoup de négligence, avec beaucoup de confusion, avec la partialité la plus marquée, n'en sont pas moins fort curieux; on y reconnaît souvent un homme d'esprit, et plus souvent encore un homme fort instruit en affaires, surtout de toutes les grandes et petites intrigues de la cour et du Parlement: ce sont les résultats d'un espionnage profond, d'un espionnage suivi de tous les partis qui ont eu quelque influence sur les dernières années du règne de Louis XV et les commencements plus heureux du règne de Louis XVI. L'animosité de l'auteur contre les Choiseul est extrême et suffirait seule pour démontrer que si l'ouvrage n'est pas de la main même du duc d'Aiguillon, il fut inspiré du moins par ses haines, par son amour-propre, par ses préventions les plus intimes. Sans craindre d'avance des atrocités dont il ne donne pas même le plus léger indice, il ose imputer au duc de Choiseul la mort du Dauphin, de la Dauphine et de la reine qu'il assure avoir péri par le poison.

C'est contre une calomnie si peu vraisemblable que s'est élevé M. de La Harpe dans son *Mercur*, mais la manière dont il a repoussé l'idée d'une pareille horreur n'a pas satisfait les amis du ministre dont il s'est chargé de venger la mémoire, et sa prétendue impartialité lui a valu la leçon que voici dans le *Journal de Paris*. Nous avons de bonnes raisons pour la croire de M. de Vaines, premier commis des finances sous M. Turgot.

« *Je n'ai, dit M. de La Harpe, aucun intérêt à défendre la mémoire de M. de Choiseul, je l'ai fort peu connu, et alors il n'était plus en place.* » Qu'est-il besoin d'autre intérêt que celui de la vérité pour détruire une imputation calomnieuse? Est-il nécessaire qu'un écrivain impartial ait connu les hommes dont il parle pour se croire obligé d'examiner les torts dont on les charge et d'être injuste envers eux? Cette observation générale suffirait à tout autre qu'à M. de La Harpe, mais le cas particulier dans lequel il se trouve paraît exiger une réponse particulière. J'établirai donc qu'à supposer qu'il ne fût pas de son intérêt de remplir son devoir, le sentiment des convenances aurait pu l'engager à défendre la mémoire de M. de Choiseul, à ne pas déclarer qu'il ne l'avait pas connu lorsqu'il était en place, et à se rappe-

ler des détails dont il est bien extraordinaire qu'il ait totalement perdu ou dédaigné le souvenir.

« M. de La Harpe fit presser M. de Choiseul par plusieurs de ses amis d'entendre *Mélanie* ; le jour de la lecture fut désigné, j'y assistai, elle fut applaudie, M. de Choiseul donna à l'auteur les éloges qu'il méritait. M. de La Harpe crut ne pouvoir mieux y répondre qu'en confiant à M. de Choiseul son infortune et l'impossibilité où elle le mettait de faire les frais de l'impression de sa pièce. M. de Choiseul fit ce qu'il faisait dans de pareilles circonstances. Il existe encore des notes qui prouvent que ce ne fut pas la seule occasion où il eut l'avantage d'être utile à M. de La Harpe. Désirant même qu'il méritât par un ouvrage classique l'appui et le secours du gouvernement, il l'engagea à traduire Suétone. On lit à la tête de cette traduction une épître dédicatoire de M. de La Harpe à M. de Choiseul qui commence ainsi : « La reconnaissance m'oblige à vous présenter cet ouvrage entrepris pour vous plaire.... »

« Il paraîtra peut-être assez difficile de concilier ce que M. de La Harpe imprime aujourd'hui avec ce qu'il imprimait pendant que M. de Choiseul était en place, et d'expliquer comment on n'a pas connu quelqu'un auquel on a témoigné publiquement sa reconnaissance.

« M. de La Harpe finit par remarquer *qu'en approfondissant le caractère de M. de Choiseul d'après ses actions connues, on trouvera qu'il n'y avait rien en lui qui pût le faire croire capable de grands crimes comme de grandes vertus.*

« On ne sait comment on parviendrait à prouver qu'un homme qui avait le caractère élevé, tous les sentiments nobles, qui par sa franchise et sa fermeté avait rendu à la France sa dignité et lui avait procuré un grand ascendant sur les autres puissances, qui n'a jamais oublié un service, puni une injure, connu le malheur sans le soulager, on ne sait, dis-je, comment on prouverait qu'un tel homme *était incapable de grandes vertus.* Ce que l'on comprend encore moins, c'est que ce soit M. de La Harpe qui prononce ainsi, lui qui, du vivant de M. de Choiseul, avait fait son éloge et qui l'aurait fait imprimer dans la *Galerie des hommes célèbres* si la famille de M. de Choiseul, qui connaissait son aversion pour les louanges, ne s'y fût opposée et n'avait retenu le manuscrit. Comment M. de La Harpe aurait-il

manqué de pudeur au point de prostituer son talent à louer un homme qu'il aurait cru *incapable de grandes vertus*?

« Je ne puis terminer ces observations sans remarquer qu'un des effets les plus sensibles de la Révolution est d'anéantir sans retour la mémoire d'un grand nombre d'individus. Les opinions qu'ils ont professées, les écrits qu'ils ont publiés, les liaisons qu'ils ont recherchées, les moyens dont ils se sont servis, les bienfaits qu'ils ont reçus, ils ont tout oublié. On croirait qu'ils n'ont pas échappé à cette maladie cruelle qui détruit à tel point la trace du passé, qu'on est obligé de r'apprendre tout ce qui avait été enseigné dans les premiers jours de l'enfance. »

— *Défense des Constitutions américaines, ou De la Nécessité d'une balance dans les pouvoirs d'un gouvernement libre*, par M. John Adams, ci-devant ministre plénipotentiaire des États-Unis près la cour de Londres, et actuellement vice-président des États-Unis et président du Sénat. Deux volumes in-8°, avec cette épigraphe de Pope :

All nature's difference keeps all nature's peace.

L'opposition de toute la nature tient toute la nature en paix.

Il n'y a dans cet ouvrage aucune espèce de plan ni de méthode, mais des intentions infiniment respectables et des vues d'un grand sens. C'est une suite de lettres dans lesquelles l'auteur prouve encore plus par des autorités ou des faits historiques que par des raisonnements : 1° qu'il n'exista jamais et qu'il ne peut exister un gouvernement simplement démocratique, soit collectif, soit représentatif; 2° qu'un gouvernement formé de deux branches seulement ne fut jamais et ne peut être stable, parce qu'il arrive toujours, et souvent après un long enchaînement de troubles et de calamités, que l'une des branches parvient à renverser l'autre; 3° que si jamais un État libre prospéra, ce ne fut que par l'effet de la balance établie entre les pouvoirs de son gouvernement, c'est-à-dire par la concurrence de trois pouvoirs dont l'un puisse dans l'occasion se joindre au plus faible contre le plus fort et maintenir l'équilibre.

M. Adams, pour démontrer la vérité de ces principes qui ne sont pas nouveaux, mais qu'on a trop oubliés sans doute, analyse avec plus ou moins de détail le gouvernement de toutes les républiques anciennes et modernes, petites et grandes, de Rome et

San Marino, de Bienne et de Zug, ainsi que de l'Angleterre et de la Pologne. Il discute dans le même esprit les différentes opinions des plus célèbres publicistes depuis Zaleucus et Pythagore jusqu'aux docteurs Price et Franklin.

Dans la seconde partie du volume l'auteur examine : si la succession des pouvoirs n'est pas le moyen le plus sûr de détruire les factions, le meilleur remède contre les instigations de l'intérêt personnel ; si le peuple ne doit avoir qu'une part dans le gouvernement, ou si le chemin des emplois doit être ouvert à tous ; si le peuple est seul intéressé au maintien de la liberté, s'il est moins adonné au luxe que les grands ; s'il existe de l'esprit public dans une démocratie, et si la minorité n'y est pas toujours opprimée ; si la forme démocratique est plus que toute autre conforme à la raison, plus que toute autre favorable à l'égalité ; enfin si ce n'est pas l'espèce de gouvernement dans laquelle la responsabilité des administrateurs est le moins praticable.

C'est par complaisance pour son libraire que M. de La Croix, auteur de l'ouvrage que nous avons eu l'honneur de vous annoncer sur les différentes constitutions de l'Europe, paraît s'être chargé d'ajouter au livre de M. Adams quelques notes tendant à prévenir les impressions défavorables que son système pourrait inspirer contre la sublime infailibilité de notre nouvelle Constitution. Il veut bien avouer que la Constitution des Américains est la plus sage de toutes celles qui ont été combinées pour des hommes dégagés de tout bien, mais il ajoute avec sa douceur et sa bonhomie accoutumées : « La nôtre sera peut-être un jour ce qui convient le mieux à la France. Pour prononcer affirmativement sur ce point il faut que le temps nous démontre la facilité du jeu de tous ses rouages, l'accord de tous ses mouvements et la regularité de son balancier. [Ce balancier, c'est apparemment ce pauvre diable de véto suspensif.] Alors si les Américains offrent d'un côté un beau modèle à toutes les républiques, les Français en montreront de l'autre un superbe à toutes les monarchies. » Ne voyez-vous pas aussi comme déjà toutes les puissances de l'Europe s'empressent de venir contempler de plus près une si rare merveille !

1. *Constitutions des principaux États de l'Europe et des États-Unis d'Amérique*, Buisson, 1791-1802, 6 vol. in-8°. L'article de Meister, écrit sans doute en 1791, ne nous est pas parvenu.

— *Almanach général des spectacles de Paris et de la province pour l'année 1792, contenant une notice exacte des spectacles de la capitale et des provinces, les noms des directeurs, auteurs, musiciens, employés, la critique impartiale de toutes les pièces jouées à Paris en 1791, le nom des auteurs et compositeurs, l'emplacement et la description des salles, le prix des places; des anecdotes et des réflexions relatives à tous les spectacles en général et à chacun en particulier, un tableau philosophique de l'utilité générale et particulière de chaque théâtre, de leurs succès relatifs, des obstacles qui peuvent s'opposer à leurs progrès, etc., et généralement de tout ce qui contribue aux progrès de l'art dramatique en France. Ouvrage absolument nouveau dans ce genre, nécessaire à tous ceux qui ont des relations avec les théâtres, curieux pour tous les amateurs, et utile à tous les étrangers*, par une société de gens de lettres. Un volume in-12. Qu'ajouter après ce titre à tout le bien, à tout le mal qu'on peut penser de cet ouvrage? Nous ignorons à quelle société de gens de lettres le public en est redevable, mais il y a tout lieu de croire que personne n'y a plus travaillé que le cousin Jacques, M. Reigny de Beffroy, l'auteur des *Lunes*, de *Nicodème*, du *Club des bonnes gens*, etc¹. Un des plus longs articles de l'almanach est employé à démontrer qu'aucune pièce n'a rapporté plus de profit au théâtre de la rue Feydeau que les trente premières représentations du *Club des bonnes gens*, et ce petit ouvrage mérite en effet tout le succès qu'il a obtenu, non-seulement par des tableaux remplis de naturel et de simplicité, mais encore par le bon esprit dans lequel il paraît avoir été fait, car il ne respire que l'amour de l'ordre et la haine qu'on doit à toute faction, à tout esprit de parti. Cet almanach est d'ailleurs un monument assez curieux de la stérile abondance de toutes nos richesses dramatiques.

— *Mélopie moderne, ou l'Art du chant réduit en principes, composé et dédié à M. Lenormant d'Étioles*, par M. Martini, surintendant de la musique du roi, l'auteur de la musique de *l'Amoureux de quinze ans*, de celle du *Droit du Seigneur*, etc., etc.

Cet ouvrage est divisé en deux parties; la première traite de

1. Le catalogue Solcinne lui donne comme collaborateurs Étienne et Lebrun.

la manière d'enseigner à chanter, de la voix, de la respiration, des différents accents de la voix et de tous les exercices qu'il faut pratiquer pour la travailler. La seconde contient des exercices ou sonates de voix faites dans l'intention d'accoutumer les élèves à concevoir, à retenir une longue diction musicale et de leur apprendre à résumer la partie chantante avec la partie harmonique. Les accompagnements de tous les exercices sont écrits à trois parties, et cette section harmonique, la moins connue en France, est, dit-on, la plus élégante et la plus instructive.

Nous ne pouvons juger cette production que sur parole, mais les artistes faits pour l'apprécier la regardent comme un des meilleurs ouvrages élémentaires qui aient encore paru sur l'art du chant ; la méthode de l'auteur est claire et précise, ses exemples sont bien choisis, bien conçus et bien gradués.

— *Les Émigrantes, ou la Folie à la mode*, par M^{me} ***. Un volume in-8° avec cette épigraphe : *Les plus courtes folies ont leur danger*¹.

Des femmes lasses de conversations politiques prennent tout à coup le parti d'émigrer, mais en attendant l'exécution de ce beau projet, chacune s'engage à raconter son histoire. Une d'entre elles, Phémise, a un frère plus jeune qu'elle de deux ans et qui n'a point encore paru dans le monde ; c'est par lui qu'elle s'avise de se faire remplacer en le présentant à ses compagnes sous des habits de fille. Le jeune homme, d'une figure charmante, habillé en femme et prenant de son mieux le maintien d'une demoiselle, ne manque pas d'être admis avec beaucoup d'empressement ; il plaît à toutes nos voyageuses, mais c'est surtout auprès d'une jeune Anglaise, miss Fanny, qu'il cherche à réussir, et ses soins, après l'avoir vivement intéressée, finissent par obtenir la plus douce des récompenses, car il devient son époux. Voilà le cadre où l'auteur a fait entrer une douzaine de petites historiettes dont le fond, sans être ni très-neuf ni très-ingénieux, a pourtant plus ou moins d'agrément et de variété. C'est, dit-on, l'ouvrage d'une femme.

— Après beaucoup de débats, d'intrigues, de sollicitations, de conseils, d'incertitudes, c'est au nouveau théâtre du Marais que M. de Beaumarchais s'est déterminé à donner sa *Mère coupable*,

1. Nous n'avons pu voir un exemplaire de ce livre dont l'auteur nous est inconnu.

ou *l'Autre Tartufe*, et le jour au moins de la première représentation (le mardi 26 juin), il a eu sans doute toutes les raisons du monde de s'en repentir, car jamais pièce nouvelle ne fut plus mal accueillie et surtout plus mal jouée; mais ce n'est pas sur cette première impression que nous nous permettrons de juger l'ouvrage.

La marche des premiers actes est longue et lente, quoiqu'habilement tissée. Le quatrième acte est d'un trop grand effet pour que le cinquième, qui est un complément nécessaire de toute l'action, ne paraisse pas un peu languissant. Le style a les défauts la négligence et la singularité qui caractérisent la manière de l'auteur, mais souvent aussi de la chaleur, de l'énergie, des expressions heureuses et piquantes. Quand je me rappelle l'impression différente que m'ont faite les détails de cette pièce à la lecture que j'en avais entendu faire à l'auteur, et à la représentation, je suis tenté de croire que le charme très remarquable du son de voix de M. de Beaumarchais a contribué beaucoup à lui faire illusion sur le mauvais goût d'un grand nombre de ses expressions, car il est certain que ces expressions, qui lui sont trop familières, n'ont presque plus rien qui vous surprenne et vous blesse avec sa manière de s'en servir et de les prononcer. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Figaro, si connu depuis longtemps, s'est acquis le droit de faire supporter la bizarrerie de son caractère et de son langage.

A l'exception du rôle du comte Almaviva dont le sieur Baptiste a tiré tout le parti possible¹, la pièce, fort mal jouée le premier jour, l'a été moins à la troisième et à la quatrième représentation; mais le succès de cet ouvrage qui, donné au Théâtre-Français, eut sans doute infiniment mieux réussi, n'aurait pourtant jamais égalé celui du *Mariage de Figaro*, non-seulement à cause des circonstances qui ne sont plus les mêmes, mais encore parce que la *Mère coupable*, quoique l'objet en soit plus moral, la conception plus forte et plus élevée, quelques situations plus hardies et plus intéressantes, n'offre ni le même mouvement de scènes ni la même variété de tons.

1. MM. d'Heylli et de Marescot, dans leur excellente édition du théâtre de Beaumarchais, disent que les interprètes de *la Mère coupable* n'ont laissé nulle part, trace de leurs noms; voici la preuve du contraire pour le principal rôle. Le *pot-pourri* publié ici n'a, que nous sachions, jamais été cité.

Le dénouement de ce drame si sérieux, si terrible n'en a pas moins rappelé le joli conte de M. de La Condamine.

Alain disait : « Ma femme, écoute-moi :
 Je t'avouerai qu'avant d'être à toi,
 Bien jeune encore, je fis une folie :
 J'eus une fille ; elle est, ma foi, jolie.
 Prends-la chez nous, faute de nourrisson ;
 Je veux de toi qu'elle prenne leçon,
 Tu l'aimeras, car elle te ressemble.
 — Et moi j'ai fait, dit-elle, un gros garçon ;
 Il nous faudra les marier ensemble. »

MOTS

AVEC LESQUELS A ÉTÉ COMPOSÉE *la Mère coupable*.

Air du *Menuet d'Exaudet*.

Le pétard,
 Le hasard,
 L'atmosphère,
 Récépissé,agio,
 Oratoire, falot,
 Fleur de réverbère ;
 Salomon,
 Washington,
 Intrigaille,
 Y a faute, détempeur,
 Club dénonciateur,
 Canaille,
 Noir comité des recherches,
 Enfer caverneux, Tartufe,
 Pied fourchu, serpent, sphinx,
 Labyrinthe,
 Inconstitutionnel,
 Hélas ! Grand Dieu ! Ah ! ciel !
 Éteinte,
 Bracelet,
 Cabinet,
 Et chapelle,
 Infernale égalité.
 Divorce, liberté,
 Deuil, reptile et libelle ;
 Saint Léon
 Et Suzon ;

Ariane ;
 Le Minotaure est cerné,
 Le Bégears consterné
 Le damne.
 Sévère, bête enragée,
 Épithalame affligée,
 Paradis,
 Amoindris,
 Radieuse,
 Finassé, million d'or,
 Mon noble ami Major,
 Fougueuse ;
 Astorgo,
 Chocolat,
 Sans lecture,
 Chacun pour soi, Dieu pour tous,
 Papa, maman, époux,
 Nature.

— *Ma République*, auteur Platon, éditeur Jean de Sales, plus connu sous le nom de M. Delisle, l'auteur de la *Philosophie de la nature*, de *l'Histoire des hommes*. Trois petits volumes in-16 ; il y en aura douze.

Le titre de l'ouvrage annonce qu'il était destiné à être publié l'an 1800, un avertissement, qu'entièrement achevé le 1^{er} janvier 1791, le manuscrit n'a pu être livré à l'impression que le 15 avril de la même année ; on en pourrait donc conclure qu'il paraît un an trop tard ou huit ans trop tôt, mais si l'ouvrage est bon, le dernier de ces torts est sans doute celui qu'on lui pardonnera le plus volontiers.

M. Delisle de Sales, pour donner à ses idées sur le gouvernement et la législation plus de couleur et plus d'intérêt, a cru devoir les envelopper d'une forme dramatique. Il oblige ses lecteurs à s'embarquer avec lui dans *le Cosmopolite*, bâtiment de la Tamise, destiné à protéger avec une petite flotte de conserve le commerce du Levant. Notre philosophe y rassemble des passagers des quatre parties du monde pour amener plus ou moins heureusement le récit des faits ou des apologues qu'il juge à propos d'invoquer à l'appui de sa théorie. Quelques-unes des anecdotes qui, en liant les parties isolées de sa *République*, doivent servir de point de repos à l'entendement du lecteur sont du moins fort étranges, comme celle du soldat autrichien crucifié et de

l'abandon de l'empereur Joseph par ses troupes pendant le siège de Belgrade. Quoique ce soient une jeune Grecque, Éponine, et le philosophe Platon, son père, qui jouent le premier rôle dans les discussions politiques dont s'occupent les passagers du *Cosmopolite*, c'est vers le milieu de l'année 1789 que l'auteur, après avoir fait croiser son vaisseau dans l'Archipel, le fait passer encore le plus heureusement du monde sous le canon des Dardanelles et voguer ensuite vers la Crimée. A cette époque, dit-il, se préparait l'exécution de ce plan magnifique d'après lequel Joseph II, déjà roi des Romains par le nom, l'aurait été en réalité en allant résider au Capitole, et Catherine II, lasse de régner sur les glaces éternelles de la Néva, aurait transféré le siège de sa vaste monarchie sous le beau ciel du Bosphore.

La partie didactique de l'ouvrage, en offrant peu de vues nouvelles, manque tout à la fois de méthode, de précision, de clarté. Les fictions auxquelles on a cru devoir recourir pour charmer l'attention du lecteur sont rarement heureuses, le développement en est presque toujours pénible et souvent fort embrouillé. D'abord il s'agit du pacte social, ensuite de l'anneau de Gygès, allégorie qui sert à prouver qu'il n'est point de bonheur pour l'homme individuel sans un pacte tacite avec Dieu, point de jouissance pour l'homme en famille sans le pacte qui lie le cœur de l'épouse à celui de l'époux, point de sûreté pour l'homme rassemblé en corps de nation sans le pacte qui enchaîne le roi et ses sujets; puis des trois morales, puis de l'origine de la Révolution française, puis encore de l'état de la France à l'époque de la Révolution, le tableau de ce grand événement et ses suites. Voici la conclusion du troisième volume qui n'a que trop l'air d'une prophétie :

« Le salut de la France a été manqué deux fois par l'Assemblée nationale, l'une lorsqu'à la séance royale elle oublia de prêter le serment mémorable qui enchaînait pacifiquement le chef et les membres du corps politique à la nouvelle Constitution; l'autre, lorsqu'à la naissance des orages, elle n'imagina pas, en voyant à ses pieds le roi et ses vainqueurs, c'est-à-dire le pouvoir et la force, de les faire concourir par des sacrifices mutuels à la tranquillité générale. Je tremble que de ces deux erreurs ne naissent des troubles innombrables, qu'à l'inertie de l'esclavage sous le despotisme ne succède une anarchie féroce

qui la fasse regretter, et que la nation, revenue de son idolâtrie pour ses régénérateurs, ne finisse un jour par calomnier les lumières qui leur ont fait faire de si grandes choses. »

— *Le Règne du prince Trop-Bon dans le royaume des Fous, conte oriental, ou plutôt histoire occidentale publiée par Madame la toujours comtesse de***, et dédiée à MM. les rédacteurs du Journal intitulé l'Ami du roi, sous la direction de M. Montjoie.* Brochure in-8° avec cette épigraphe : *En 1792, une armée victorieuse entrera dans Paris. Histoire de la Révolution de France, par M. Montjoie, tome 1^{er}, page 10.*

M. Lemierre a dit fort ingénieusement :

L'allégorie habite un palais diaphane,

mais encore ne faut-il pas que cette transparence soit extrême ou ne laisse rien à deviner aux yeux de l'imagination, car dans ce cas l'allégorie ne serait plus une allégorie, et ce pourrait bien être le premier défaut du nouvel apologue d'être beaucoup trop clair. Le voile sous lequel l'auteur anonyme a voulu représenter l'origine et les principales scènes de la Révolution française est aussi grossièrement tissu que les préventions d'après lesquelles il juge les caractères et les événements sont injustes et frivoles. M. Necker, sous le nom de Keren ou le Nécromancien, est un des premiers objets de son insultante critique ; après lui, M. le duc d'Orléans. « Tout à coup une voix plus bruyante que le tonnerre et qui venait de l'Orient, cria : Fous que vous êtes, s'il tombe un seul cheveu de la tête du prince Trop-Bon, je suis sur vos trousses, je tiens dans mes mains l'épée qu'on appelle la fulminante, etc. Cette voix fit beaucoup de peur aux enragés. (Jusqu'à présent du moins il n'y paraît guère.) Le cousin du prince Trop-Bon en eut une telle frayeur qu'il allait de taverne en taverne, criant comme un énergemène : « Je ne veux pas être roi ! je ne veux pas être roi ! car il faudrait me battre avec celui qui a la fulminante, et je ne me battrais pas avec lui quand il n'aurait qu'une épingle, etc. » Mais en voilà bien assez pour faire juger du ton, de l'esprit et du style de ce triste pamphlet.

— *Le Club des Jockeys, ou Portraits des principaux personnages de l'Angleterre.* Un volume in-8°, avec cette épigraphe : *Je les peindrai tels qu'ils sont, je n'omettrai et n'ajouterai*

rien par malice. (SHAKESPEARE.) *Dicere verum quid vetat?*
Ouvrage traduit de l'anglais sur la troisième édition.

J'ignore si cet ouvrage a beaucoup perdu de son prix en passant dans notre langue, mais à n'en juger que par la traduction, il est permis de croire que l'esprit de parti, la haine et la malignité qu'on peut satisfaire quelquefois sans de grands efforts d'esprit ou de talent en ont essentiellement assuré le succès. C'est une galerie de portraits satiriques dont la plupart ont assez peu de physionomie et d'originalité ; les plus piquants sont ceux de MM. Sheridan, Fox et Pitt. Les deux premiers ont été traités par l'auteur avec le plus de complaisance ; il dit de M. Sheridan que cet homme universel semble être *l'építome* de tout le genre humain ; de M. Fox que son esprit fut formé lorsque la nature était dans sa meilleure humeur ; que, très-utile et très-brillant comme un des chefs de l'opposition, il est trop indolent et trop adonné à ses plaisirs pour être jamais capable d'administrer avec gloire le gouvernement d'un grand empire. Après beaucoup de déclamations contre le caractère public et particulier de M. Pitt, il avoue que « sa *précaution* et sa *plausibilité* sont bien calculées pour enchaîner la confiance de l'intérêt territorial et mobilier, et qu'il en tire le meilleur parti, etc. »

JUILLET¹.

Tout pour amour, ou Juliette et Roméo, drame en quatre actes, en prose, mêlé d'ariettes, a été donné pour la première fois sur le Théâtre-Italien le samedi 7 juillet. Les paroles sont de M. Monvel, la musique de M. Dalayrac.

On retrouve dans ce drame presque toutes les situations de la tragédie de Shakespeare ; ce sont les masses d'un grand tableau resserrées dans le cadre d'une miniature. On voit au pre-

1. Nous respectons l'indication donnée ici par le manuscrit, mais il y a erreur évidente, à moins que Meister n'ait tenu, en servant tardivement ses abonnés, à respecter quand même l'ordre chronologique. Il est matériellement impossible qu'au mois de juillet 1792 il ait pu parler d'un ouvrage où il est question du 10 août et des massacres de septembre, ainsi que de pièces représentées le 30 septembre et le 8 octobre.

mier acte les préparatifs d'une noce, un bedeau de paroisse ivre, un bal masqué, un orage, un rendez-vous de nuit, un duel ; au second, les adieux de Juliette et de Roméo, adieux qui ressemblent à ceux de Chimène et du Cid, ensuite les convulsions de l'empoisonnement qui finit pourtant, comme on sait, par n'être qu'une bonne et douce léthargie ; au troisième acte, un fort bel enterrement dont Roméo, revenu subitement à Vérone, fait arrêter le cortège au milieu de la place publique ; au quatrième des bedeaux s'enivrant à la porte d'un caveau funèbre, enfin Juliette couchée sur un cercueil orné de fleurs à la manière de son pays (*in her best robes un cover, d'on the bier*), son amant à ses pieds, et bientôt après sa résurrection et son mariage. Ce qu'il y a de plus singulier dans tout ceci, c'est que tant de spectacle, tant de merveilles, tant de situations pathétiques ou romanesques ne produisent presque aucun effet ; ce sont des tableaux de lanterne magique qui ne font qu'étourdir l'attention sans intéresser le cœur. M. Monvel, à qui l'on ne saurait d'ailleurs refuser une très grande connaissance de la scène, a presque toujours échoué dans les compositions de ce genre ; plus le fond de ses sujets semble vaste et riche, moins il sait en tirer parti, et c'est au contraire le canevas le plus léger, tel que celui de *Blaise et Babet*, de *Philippe et Georgette*, qu'il a l'art de broder avec le plus de succès. Il y a certainement dans les deux ouvrages que nous venons de citer un intérêt plus vif, plus vrai, plus attachant, quelque simple qu'en soit l'action, que dans l'énorme machine de *Juliette et Roméo*. La musique de ce dernier drame n'ajoutera rien à la réputation de M. Dalayrac, mais elle est tout à fait propre à la soutenir.

— *Le Faux Insouciant*, comédie en cinq actes, en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre de la Nation, le jeudi 5 juillet, est de M. Maisonneuve, l'auteur de *Mustapha et Zéangir*, d'*Odmar et Zulna*. Il n'est pas aisé de faire l'analyse d'une comédie sans intrigue et sans action ; aussi nous garderons-nous bien de l'entreprendre. Quoique fort bien jouée, la pièce n'a eu que cinq ou six représentations.

— On vient de nous envoyer de Londres le prospectus d'un ouvrage intitulé *Dernier tableau de Paris, ou Récit historique de la révolution du 10 août, des causes qui l'ont produite, des évènements qui l'ont précédée, et des crimes qui l'ont suivie*, par

J. Peltier, de Paris, auteur des *Actes des Apôtres*, de la *Correspondance politique*, et de divers ouvrages publiés depuis trois ans; avec cette épigraphe :

J'entends encor ces cris, ces lamentables cris,
Ces cris : Sauvez le roi, son épouse et son fils.

« Si une Providence céleste, dit l'auteur du prospectus, m'a conservé sain et sauf pendant si longtemps au milieu des haines et des ressentiments personnels, si depuis elle a permis que je survécusse à l'abbé Royou, à Suleau et à Du Rozoy, et que je pénétrasse jusqu'aux rivages de la vérité et de la liberté, elle m'a sans doute destiné à dévoiler et à peindre dans toute leur horreur les scènes terribles qui viennent de se passer sous mes yeux. L'urgence de la conjoncture m'obligera de publier cette narration avec un peu de précipitation, mais si la simplicité est la forme que je choisis, le fond brillera surtout par la vérité. Beaucoup d'anecdotes privées seront renvoyées à la fin de la publication de cet ouvrage; le danger personnel que court encore une partie des infortunés dont j'aurais à parler m'oblige à cette circonspection... Jamais plus grandes circonstances ne s'offriront à la plume de l'histoire; si la perversité du cœur humain va paraître dans tout son jour, des traits sublimes de courage, de fidélité, d'intrépidité, d'honneur et de loyauté, viendront aussi reposer l'attention et soulager l'âme des lecteurs; et certes je n'oublierai pas dans ce tableau les vertus hospitalières et généreuses de la grande nation qui sert aujourd'hui d'asile à tant de malheureux. »

L'ouvrage sera composé de douze numéros, et chaque numéro de 60 à 80 pages d'impression. Il y sera joint un plan gravé de l'attaque et du combat dans le château et le jardin des Tuileries, les Champs-Élysées et les rues adjacentes, une estampe représentant le massacre de l'Abbaye et le Tribunal où se prononçaient les jugements, et un portrait représentant le Dauphin d'après nature. Le prix de la souscription est une guinée.

— *Lettres sur divers endroits de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique parcourus en 1788 et 1789*, par Alexandre Bisani. A Londres. Un volume in-8°.

Ces lettres sont datées de Palerme en Sicile, de Malte, des

illes de la Grèce, d'Athènes, de Constantinople, de Smyrne, de Gibraltar, de Carthage, de Toulon, de Livourne, mais sur toutes ces contrées elles ne nous apprennent rien qu'on ne trouve dans les voyages les plus connus; ainsi l'auteur aurait pu écrire le plus commodément du monde sans sortir de Londres, où il paraît les avoir publiées. Le style en est assez soigné, mais souvent avec une recherche froide et pénible. L'ouvrage abonde en réflexions qui ont tout l'air de pensées et qui n'en sont pas, des descriptions qui veulent être rapides, mais qui ne laissent après elles aucun souvenir et ne font jamais image. Les anecdotes les plus curieuses de tout le recueil, celles du moins qui nous ont le plus frappé, les voici :

« Il y a ici (à Constantinople) un papas qui vient de traduire en grec *l'Esprit* et le *Système de la nature* pour rendre service, dit-il, à ses compatriotes; mais comme ceux-ci n'aiment ni l'esprit ni le système, ils l'ont persécuté, c'est pourquoi ce Grec est tout fier de ce que ses traductions lui ont valu les honneurs de la persécution.

« Le fameux comte de Bonneval mourut dans une espèce de transport en prononçant ces mots : *Quand les cochons sont sortis de l'étable, il faut fermer la porte*; ce qui montre qu'il était plongé dans des pensées chrétiennes, car on sait que les Turcs n'aiment cet animal ni ne s'en occupent jamais. Il était pacha à deux queues, et il avait deux mille piastres par an. »

— Au doux *Ça ira*, vient de succéder la chanson que voici ¹, comme les Marseillais ont succédé aux jacobins. On l'attribue à M. Rampalle fils, fédéré marseillais.

— L'opéra de *Corisandre* ², représenté le 30 septembre avec tout le soin possible, a été terminé par *l'Offrande à la liberté*, scène patriotique sur la chanson des Marseillais. Immédiatement après les cinq premiers couplets chantés par M. Renaud et répétés en chœur par tous les acteurs et coryphées, la statue de la Liberté paraît sur un autel, une marche religieuse amène tous les danseurs, qui déposent chacun une offrande au pied de l'autel,

1. Meister donne ici, sans variantes, l'hymne de Rouget de l'Isle, qu'il serait assurément superflu de reproduire. Nous ne conservons même ces trois lignes qu'à cause de l'attribution fort inattendue de *la Marseillaise* au citoyen Rampalle; c'est un prétendant de plus à cette glorieuse paternité.

2. Musique de Langlé, paroles de Le Bailly et de Linières; représenté pour la première fois le 8 mars 1791.

on allume des feux sacrés, puis un chœur à voix douce chante à genoux :

Amour sacré de la Patrie,
 Conduis, soutiens nos bras vengeurs;
 Liberté, liberté chérie,
 Combats avec tes défenseurs. (*bis*).
 Sous nos drapeaux que la victoire
 Accoure à tes mâles accents ;
 Que tes ennemis expirants
 Voient ton triomphe et notre gloire.

Ici la cérémonie est interrompue par le son lugubre du tocsin, le canon se fait entendre, tout le monde se lève, on distribue des armes, et l'on finit le couplet : *Aux armes, citoyens!* et avec les sons de voix les plus éclatants. Cette petite scène, qui produit un effet prodigieux, a été arrangée par M. Gardel. M. Gossec a fait de nouveaux accompagnements à la marche et les a variés à chaque couplet. Jamais l'exécution de l'orchestre n'a été plus parfaite.

—* A la suite du ballet de *Mirza*¹, donné sur ce même théâtre, M. Gossec a mis aussi en action la *chanson des Marseillais*, dont il a fait la musique. Après les danses qui terminent le ballet de *Mirza* et du colonel français, un officier vient annoncer que les troupes étrangères menacent nos frontières. On voit s'élever au milieu de la scène la statue de la Liberté, on place un autel devant elle et l'on chante en chœur la marche des Marseillais. Des coups de canon annoncent une attaque, les hommes y volent, et pendant le combat les femmes invoquent la Liberté. Les Français reviennent vainqueurs avec des prisonniers que l'on rend libres ; cette intention a eu le plus brillant succès.

Quoique Pindare n'ait pas fait les vers de la chanson et que la musique ne soit pas de Tyrtée, il est impossible de l'entendre sans éprouver une sorte d'enthousiasme. Si le chant n'est pas neuf, s'il paraît être fait de plusieurs phrases musicales connues, il n'en a pas moins un caractère majestueux, énergique et qui produit le plus grand effet, effet qui justifie celui qu'on attribue aux chants guerriers des Grecs, des bardes, des sauvages, enfin à cette fameuse chanson de Roland, depuis si longtemps perdue²,

1. Voir tome XII, p. 348.

2. Ce poëme célèbre a été publié pour la première fois en 1837, d'après le manuscrit de la bibliothèque bodléienne d'Oxford.

aux accents de laquelle on prétend que nos ancêtres marchaient aux combats et souvent à la victoire.

— *Le Paria*, drame en un acte, mêlé d'ariettes, ainsi que *la Chaumière indienne*, également en un acte, ont été représentés pour la première fois sur le théâtre de la rue Feydeau le lundi 8 octobre. Les paroles sont de M. Demoustier, auteur du *Conciliateur*, *d'Alceste à la campagne*, etc. ; la musique de M. Gaveaux, acteur distingué de ce théâtre.

Le titre de ces deux pièces indique tout à la fois l'ouvrage qui en a fourni le fond et la manière dont l'auteur a cru pouvoir assujettir aux règles de la vraisemblance dramatique deux actions entre lesquelles durent s'écouler au moins deux ou trois années. Le récit que M. Bernardin de Saint-Pierre fait faire à son *Paria*, M. Demoustier l'a mis en action dans le premier de ces drames, en oubliant peut-être que ce récit doit une grande partie de l'intérêt qu'il inspire aux tableaux touchants qui le précèdent.

NOVEMBRE.

* Le 31 octobre on a donné sur le théâtre de la rue Feydeau la première représentation de *l'Enlèvement des Sabines*, opéra en deux actes et en vaudevilles, par M. Picard, auteur des *Visitandines*. Le projet proposé par feu Vadé de mettre en vaudevilles l'histoire romaine paraît se réaliser. Voici la marche assez plaisante imaginée par le poëte pour amener une action comique et des couplets que la situation des personnages rend souvent plus piquants que le trait qu'ils présentent.

Le théâtre représente d'un côté la ville naissante de Rome bâtie sur la colline Quirinale, de l'autre côté et dans le fond la ville des Sabins. Les Romains célèbrent la fête de Bacchus et font participer à ses largesses quelques Sabins qui y assistent. Ces derniers envient le sort des Romains qui possèdent de riches coteaux chargés de vignes. Ceux-ci gémissent à leur tour d'être privés de femmes ; la gloire future des Romains et le bonheur présent de ses fondateurs souffrent de cette privation. Romulus propose à Tatiüs, roi des Sabins, l'alliance des deux peuples,

Tatius s'y refuse malgré l'avis de Pompilius, son ministre, qui lui conseille d'échanger les femmes dont abondent les Sabins contre du vin qu'ils aiment beaucoup et dont manquent ses sujets. Pompilius persiste sur cet échange, et pour gage du traité, ce bon ministre offre sa vieille femme en don patriotique. Tatius rejette l'avis de Pompilius, mais il consent à assister avec ses sujets aux jeux que vont célébrer leurs voisins. Il s'éloigne. Romulus, rappelant aux Romains leur premier métier, leur propose d'enlever les filles sabines que leurs pères amèneront aux jeux. Cette proposition est décrétée. Ils se retirent et laissent seuls Tallus, jeune berger romain, amoureux de Cussie, fille de Tatius. Cette princesse paraît avec sa confidente qui aime Romulus. A l'in vraisemblance de ce double amour se joint encore le défaut d'intérêt dans l'action du drame.

Le second acte représente un amphithéâtre destiné aux spectateurs des jeux. La statue de Mars est au milieu, les Romains l'invoquent pour le succès de leur expédition. Les Sabins, leurs femmes, leurs filles paraissent. On leur offre du vin ; tous, à l'exception des filles, boivent à longs traits, et bientôt les mères et les époux s'endorment sur l'amphithéâtre où ils sont montés avec beaucoup de peine. Les Romains prennent ce moment pour enlever toutes les jeunes filles ; ils ne laissent que les vieilles femmes. Cependant les Sabins se réveillent, et s'apercevant du tour qu'on leur a joué, ils courent aux armes. Les Romains s'avancent et vont fondre sur eux, lorsque les Sabines se jettent entre les combattants. Enfin les Sabins adoptent la proposition de Pompilius, ils échangent leurs filles contre des outres de vin ; et réunis par les deux premiers besoins, par les deux premiers charmes de la vie, les Romains et les Sabins consentent à ne faire désormais qu'un même peuple.

Ce cadre, dont l'idée est originale, a fourni à M. Picard plusieurs couplets agréables, mais dont le comique cependant tient moins au trait qu'à la situation, au choix des airs adaptés aux paroles avec une intelligence rare. Entre autres couplets, on a demandé celui-ci, chanté avec infiniment de finesse par M. Juliet. Le bon Pompilius se flatte que sa femme, vieille, laide et acariâtre, a été enlevée comme les autres ; en conséquence il boit tant qu'il peut, il chante très-gaiement sur l'air : *Regards vifs et joli maintien* :

Ciel! j'aperçois encore du vin,
 Je ne puis m'empêcher d'en prendre,
 Je veux un peu me mettre en train
 Pour savoir si j'ai le vin tendre.
 Je ne vois plus ma femme : eh! mais,
 De la liqueur enchanteresse
 C'est sans doute un des bons effets;
 Or pour ne la revoir jamais,
 Conservons toujours (*bis*) notre ivresse (*bis*).

— * Le 7 novembre, on a donné sur le théâtre du Vaudeville la première représentation de *Gilles dupé*, parade en un acte, en vaudevilles, de M. Demautort, auteur du *Petit Sacristain*.

Gilles aime Marine, filleule de M. Pancrace, Marine aime Arlequin et en est aimée; mais Arlequin est pauvre, Gilles est riche, et c'est lui que M. Pancrace destine à sa filleule. Arlequin, par des moyens aussi malmenés que peu ingénieux, s'empare de tous les présents que Gilles destine à Marine et les lui fait agréer en son propre nom. Gilles a reçu un soufflet dans un bal où il a conduit Marine; son adversaire l'a forcé d'accepter un rendez-vous. Il engage Arlequin à prendre sa place en revêtant ses habits. Celui-ci, au lieu d'aller se battre pour Gilles, comme il l'a promis, profite de ce déguisement pour le perdre dans l'esprit de M. Pancrace; il se cache dans sa maison, feint d'assommer de coups Gilles dont il contrefait la voix, et le force à demander pardon à M. Pancrace du mauvais propos qu'il est censé avoir tenu sur son compte; enfin il achève de tromper le parrain en paraissant à la fenêtre tantôt en habit d'Arlequin, tantôt en habit de Gilles. C'est ainsi qu'il parvient à faire chasser son rival de la maison de M. Pancrace et à obtenir la main de Marine.

Cette parade, dont la marche est ralentie par des entrées et des sorties trop fréquentes et mal préparées, dont le dialogue est chargé de calembours et le comique dénué de sel, méritait d'être relégué aux tréteaux des boulevards. L'auteur a cependant mis de l'esprit dans quelques couplets. On a distingué celui que chante Marine en attachant à son côté le nœud de rubans qu'Arlequin lui a donné.

Joli nœud, ruban que j'admire,
 O toi qui viens de mon amant,
 En secret, hélas! je soupire

Après un nœud bien plus charmant...
 Pour éviter le doux reproche
 D'oublier ce gage flatteur,
 De mon amant je le rapproche
 En le plaçant près de mon cœur.

Quoique la pensée ne soit pas neuve, on n'a pas moins applaudi le couplet chanté par Arlequin en apercevant son aubergiste à qui il doit de l'argent et qui le poursuit sans cesse.

Ce n'est que peines sans nombre
 Pour un malheureux qui doit ;
 Son créancier est son ombre,
 A chaque pas il le voit.
 Ici bas, chose certaine,
 Le diable pour effrayer,
 Quand il prend figure humaine,
 Prend celle d'un créancier.

— * *Mon agonie de trente-huit heures, ou Récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention, dans l'abbaye Saint-Germain depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre.* Par Jourgniac de Saint-Méard, ci-devant capitaine commandant des chasseurs du régiment d'infanterie du roi ; avec cette épigraphe :

J'entends encor leurs cris, leurs lamentables cris.

(VOLTAIRE, *Méropé.*)

Tel est le titre d'une petite brochure dont huit éditions ont été épuisées en moins de deux mois. Cette brochure, de 61 pages in-8°, est un monument qui servira à l'histoire de ces jours de crime et d'horreur dont aucun peuple, dont aucune révolution n'ont jamais offert d'exemple. Il a fallu presque autant de courage à l'auteur de ce terrible récit pour le publier qu'il en a manifesté devant des bourreaux transformés en juges dans ces jours dont l'horrible mémoire ne s'effacera jamais. En vain M. de Saint-Méard présente-t-il le récit des massacres dont il a été témoin et de ceux auxquels il a échappé par une sorte de miracle, comme un hommage qu'il rend à la justice du peuple ; ce récit, dont chaque ligne fait frémir d'horreur et trembler d'épouvante, déposera éternellement contre les monstres qui ont provoqué ces

massacres, contre ceux qui les ont exécutés et contre les lâches qui les ont soufferts. Moins de deux cents scélérats ont égorgé pendant quatre jours plus de deux mille victimes que l'on avait amoncelées dans cinq ou six prisons différentes pour les livrer sans armes, sans défense aux tigres égarés à qui on avait eu l'art de donner la soif de leur sang, et pendant quatre jours ils s'y sont baignés sans qu'aucune autorité, sans qu'aucune force publique ait essayé de s'opposer à cette longue succession de meurtres. Mais ce que l'on aura bien plus de peine à croire, ce dont M. de Saint-Méard ne parle pas parce que la prison dans laquelle il était renfermé n'offrait pas cet horrible scandale, des magistrats du peuple, des membres de la Commune présidèrent dans d'autres prisons à ces exécrables jugements, et ces monstres, plus coupables mille fois que les bourreaux qu'ils mettaient en action, ont consacré par leur présence, par leurs décisions sanguinaires, des forfaits dont le récit de M. de Saint-Méard offrira un tableau que la prudence, que la conservation d'une vie qu'il ne doit qu'à une espèce de miracle l'ont encore forcé d'adoucir.

1793.

JANVIER.

* Le lundi 12 novembre, on a donné sur le théâtre de la République, ci-devant des Variétés, la première représentation du *Patriote du 10 Août*, comédie en deux actes et en vers de M. Hyacinthe Dorvo, jeune homme de vingt-deux ans. Il est, dit-on, auteur d'une comédie de caractère, reçue au Théâtre de la Nation, mais qu'on n'a pas encore jouée.

Le ci-devant marquis de Pontusé avait promis sa fille à Clairval, jeune homme qu'elle aime, et protégé par le père du marquis, ardent jacobin. M. de Pontusé espère que la contre-révolution aura lieu le lendemain ; en conséquence, il ordonne à Picard, son vieux portier, de fermer désormais sa porte à son frère et au jeune Clairval. Picard, zélé patriote, refuse d'exécuter les ordres de son maître, et se permet de lui faire des observations

qui sont fort mal accueillis. Offensé de ce que Pontusé le traite de valet, Picard, imbu des nouveaux principes d'égalité, lui demande son congé et se retire en lui disant :

Notre position, monsieur, n'est pas pareille.
 Les titres glorieux de baron, de marquis,
 Titres par vous, monsieur, bien justement acquis,
 En dépit du décret qui veut qu'on les oublie,
 Vous chatouillent sitôt qu'on vous en qualifie.
 Nous, c'est bien différent; ceux que vous nous donniez,
 Nous sommes tous d'accord que vous les supprimiez;
 Vous nous les accordez sans un droit légitime,
 Eux, les vôtres, tous sont de l'ancien régime.
 Ainsi valet, marquis, comte, esclave, baron,
 Sont des mots qui chez nous ne sont plus de saison.

Le frère paraît. M. de Pontusé lui déclare qu'il rompt le mariage de sa fille avec Clairval, qu'il ne veut plus voir, et qu'il sera forcé de cesser de le voir lui-même, s'il ne renonce pas à ses opinions révolutionnaires. Il ne lui dissimule point que la cour a tramé un complot contre les Jacobins, et que ce complot doit éclater cette nuit même... On sonne le tocsin, on bat la générale. M. de Pontusé avait promis de se rendre au château des Tuileries pour y défendre le roi, mais il préfère attendre chez lui le résultat de l'entreprise. Son frère le quitte pour aller se mettre à la tête de son bataillon.

Le second acte se passe le matin de la fameuse journée du 10 août. Le commencement de cet acte n'offre qu'une longue conversation politique entre M. de Pontusé, son médecin et son avocat, aussi aristocrates que lui, et qui le sont même plus franchement. Cependant le canon se fait entendre, et nos trois contre-révolutionnaires pâlisent tous en se flattant d'un heureux dénouement; mais Picard vient leur annoncer la déroute des royalistes et le triomphe des patriotes. M. de Pontusé change alors de langage, il embrasse son frère, Picard, puis, se tournant vers ses deux amis, il leur déclare tout haut qu'il était patriote de cœur et d'esprit, et que ce grand jour fait triompher enfin la cause qu'il a toujours défendue en secret. Après avoir congédié son avocat et son médecin, il se hâte de brûler ses journaux chéris : le *Petit Gauthier*, le *Modérateur*, la *Gazette de Paris*, les *Actes des Apôtres*, etc., et ne conserve que le *Moniteur* et

Gorsas, qu'il trouvait détestables quelques heures auparavant. Le gendre aristocrate qu'il avait choisi accourt en habit de per-ruquier, déguisement à l'aide duquel il s'est sauvé du château. M. de Pontusé le renvoie et donne sa fille à Clairval qui revient avec son frère de l'expédition des Tuileries.

La marche de cette pièce de circonstance est lente et sans intérêt ; le dialogue, écrit avec une sorte de facilité et semé de plaisanteries à l'ordre du jour, n'a pu sauver aux meilleurs patriotes l'ennui qu'ils ont éprouvé à la représentation. La métamorphose subite de l'aristocrate Pontusé en démocrate enragé a seule offert une intention comique, et l'image très-fidèle de la transfiguration politique que l'événement mémorable du 10 août a opérée à Paris.

— * On a donné le 6 décembre, sur le Théâtre-Italien, la première représentation de *Jean et Geneviève*, opéra-comique en un acte. Les paroles sont de M. de Favières, l'auteur de *Paul et Virginie*, des *Espiègleries de garnison*, etc. ; la musique est de M. Solier, l'un des meilleurs acteurs et le chanteur le plus agréable de ce théâtre.

M. Dupré tient l'auberge de la *Bonne foi* sur la route de Paris à Lyon ; il prend le thé dans sa salle avec son ami Léonard, espèce de misanthrope qui, trompé tour à tour par les hommes et par les femmes, ne croit plus à la vertu. En attendant l'arrivée de la diligence de Lyon, Dupré s'occupe à régler ses comptes avec Jeannette, jeune Savoisienne qui sert chez lui. M^{me} Dupré appelle son mari. Jeannette, restée seule, accueille une pauvre femme portant sur son dos un enfant dans son berceau et une vieille devant elle. Au costume, au langage de cette voyageuse, Jeannette la reconnaît bientôt pour sa compatriote ; elle la fait asseoir, essuie la sueur de son front, lui offre sa chambre au lieu du grenier où elle demandait un gîte, et va lui chercher un verre de vin. Geneviève (c'est le nom de cette bonne mère) se délasse en considérant l'enfant qui dort dans sa barcelonnette, et pensant à celui qu'elle va voir à Paris et qui est âgé de quinze ans. Elle raconte à M^{me} Dupré sa petite histoire ; elle a perdu son mari, il est mort en Savoie à son retour de Paris. Son fils Jean, que son père y avait mené à l'âge de cinq ans, lui a envoyé cinq louis, fruit de son travail et de ses épargnes. Elle a voulu le voir ; ni la longueur du chemin, ni la fatigue de la route à pied, ni le

fardeau d'un enfant en bas-âge, rien n'a pu balancer dans son cœur le désir d'embrasser son fils absent. Vivement émue de la tendresse maternelle de Geneviève, la sensible M^{me} Dupré la mène coucher dans sa propre chambre. On voit alors entrer dans l'auberge un jeune garçon portant sur ses épaules une petite balle de marchandises, et retournant en Savoie, sa patrie ; il demande un morceau de fromage et un demi-septier de vin. En attendant qu'on lui serve ce repas frugal, il écoute M. Dupré qui lit à Léonard l'histoire d'un jeune Savoisien qui, ayant trouvé dans la rue Vivienne un portefeuille rempli d'assignats et de lettres de change, le rendit au banquier qui l'avait perdu et qui lui donna cent louis de récompense. Jean ne se fait pas connaître pour l'auteur de cet acte de probité. Il apprend qu'une pauvre voyageuse est logée dans cette auberge, il veut lui donner à dîner. Il a paru peu convenable que ce jeune garçon, qui s'est annoncé d'abord pour être fort sobre et fort économe, ordonnât un repas splendide pour régaler une inconnue. Quoi qu'il en soit, ce dîner amène la reconnaissance la plus tendre, Geneviève est la mère de Jean. Pour la reconduire commodément, il veut acheter le cabriolet de M. Dupré, aux yeux duquel il déploie une bourse pleine de louis. Le misanthrope Léonard, surpris de lui voir tant d'or, suspecte sa probité, il ose même l'accuser d'avoir volé cette somme. Jean se hâte de détruire ces soupçons et de rassurer sa mère, en présentant à M. Dupré le certificat honorable du négociant à qui il a rendu le portefeuille et qui l'a si généreusement récompensé. Geneviève saute au cou de son vertueux fils qu'elle arrose de ses larmes. Léonard, qui ne voulait plus croire à la vertu, serre Jean dans ses bras, et veut le conduire lui-même en Savoie avec sa mère et son petit frère dans sa voiture. Des couplets analogues à la réunion de ce pays à la France terminent cette jolie nouveauté qui a complètement réussi.

La musique de M. Solier n'a rendu ni l'originalité ni la naïveté du dialogue de cet opéra, et c'est plus l'excellent chanteur que le compositeur que le public a voulu récompenser par ses applaudissements répétés.

— * Le 20 décembre, on a donné sur le théâtre du Vaudeville la première et dernière représentation d'*Albert, ou la République de Lucques*, opéra-vaudeville en trois actes de MM. Barré, Desfontaines et Radet.

C'est le conte charmant de Voltaire intitulé *l'Éducation d'un prince* qui a fourni le sujet de ce nouvel opéra ; les auteurs l'ont suivi fidèlement jusqu'au troisième acte, où ils s'en sont trop écartés. Des longueurs dans la marche, des événements peu ou mal préparés, un ton héroïque qui contraste trop avec le ton comique et gai qui seul convient au vaudeville, tous ces défauts ont nui au succès de cet ouvrage que les auteurs ont retiré du théâtre.

M. de Voltaire avait traité le même sujet sous le titre du *Baron d'Otrante*, et c'est peut-être à cette bagatelle que la France a dû Grétry. Il était à Genève où il enseignait la musique. L'auteur de *Zaïre* devina le talent de ce jeune homme, il l'accueillit, l'engagea à se rendre à Paris, et promit de lui faire un opéra-comique. Il lui envoya *le Baron d'Otrante*, mais sous la condition expresse de le présenter aux comédiens sous le nom d'un jeune homme de province. Le sénat lyri-comique en écouta la lecture et refusa de le recevoir, en avouant cependant que le jeune auteur n'était pas dépourvu de talent, et que s'il voulait se rendre à Paris, on lui indiquerait les changements à l'aide desquels son ouvrage pourrait être reçu ; M. de Voltaire ne jugea pas à propos de se déplacer pour venir prendre des leçons de MM. les comédiens et obtenir d'eux la gloire d'un succès à l'Opéra-Comique.

La lecture du *Baron d'Otrante*, imprimé dans les œuvres de M. de Voltaire, permet de penser que l'auteur de tant de chefs-d'œuvre tragiques connaissait peu la contexture et la coupe de vers favorables au genre lyrique ; mais l'histoire des beaux-arts n'oubliera point que c'est lui qui, le premier, servit, et fit connaître le talent de deux de nos plus grands compositeurs : c'est pour Rameau qu'il fit *Samson*, et *le Baron d'Otrante* pour Grétry. Ces deux ouvrages n'ont point été représentés. Il est à désirer qu'un grand musicien s'empare de *Samson*, poëme rempli de beautés lyriques, et qui ne fut pas joué parce que les archevêques de Paris s'y opposèrent constamment. Nous espérons que la très-grande liberté dont jouissent nos théâtres nous procurera enfin ce plaisir.

— * *Correspondance originale des émigrés ou les émigrés peints par eux-mêmes.*

Cette correspondance, déposée aux archives de la Convention

nationale, a été trouvée par l'avant-garde du général Kellermann à Longwy et à Verdun dans le portefeuille de *Monsieur* et dans celui de M. Ostome, secrétaire de M. de Calonne. On y a joint des lettres curieuses et des papiers saisis en Savoie sur les émigrés. Elle forme un gros volume, imprimé avec un certificat du Comité de sûreté de la Convention qui en garantit l'authenticité.

Il paraîtrait presque inconcevable qu'on pût recueillir cette foule de lettres si l'on ne savait pas que les Français, après la retraite des Prussiens de Verdun et de Longwy, en ont saisi un grand nombre adressées aux émigrés dans ces deux villes, et que beaucoup d'autres ont été interceptées lors de l'invasion dans la Belgique et la Savoie. Ces lettres offrent en général une correspondance assez insignifiante entre les émigrés réunis en divers corps ou disséminés en Allemagne; elles sont presque toutes adressées à ceux qui suivaient l'armée du roi de Prusse, et retracent les grandes espérances qu'ils avaient fondées sur l'entrée de Sa Majesté prussienne en France. On y voit nos chevaliers se disant armés seulement *pour Dieu et le roi*, mais plus occupés en effet de leur intérêt personnel, se partager en idée les gouvernements des provinces, les commandements des places et tous les emplois supérieurs. Les événements ayant détruit ces douces illusions, ils exhalent leur désespoir en termes très irrespectueux contre les souverains et les généraux qui les protégeaient.

Les éditeurs de cette correspondance l'ont divisée par ordre de matières. Le chapitre des *Lettres d'amour* en contient plusieurs adressées à nos paladins français dans lesquelles leurs dames s'expriment souvent d'une manière peu gazée. « Ménage bien ta santé, écrit-on au comte de Jarnac, ménage bien ta santé et pense que tu dois partager mon lit et trouver une femme bien tendre, bien complaisante, bien obéissante... En attendant, contentons-nous de l'illusion. Mille et mille baisers au plus aimé des poulets. Il faut te ménager; si ta tête prenait feu trop tôt, tu m'entends: tout pour moi, rien pour ton oreiller, etc. »

Les lettres contenues dans l'article *Dévotion* sont écrites à des évêques, à des abbés par de vieilles femmes et par des prêtres, qui déplorent avec amertume *le dépouillement de la maison du Seigneur et de ses serviteurs*.

On lit dans ce recueil une lettre très-tendre de M^{me} la comtesse Pinto à M. de Bischoffwerder, ministre du roi de Prusse.

Il nous paraîtra toujours fort étrange qu'elle ait été trouvée dans des bagages, mais vraie ou supposée, elle est un modèle d'honnêteté et de sensibilité ; elle honore également le cœur et le talent de celle à qui on l'attribue. Une autre lettre que nous croyons plus apocryphe encore est celle que S. M. la reine de Prusse écrit au gouverneur du prince Louis. Elle s'y plaint de la conduite de son fils avant son départ de Berlin, et manifeste ses inquiétudes sur les dangers qu'il peut courir à Paris. Cette collection contient enfin plusieurs pièces publiées par les princes français fugitifs, déjà connues, et la correspondance de M. de Calonne en qualité de ministre du roi dans la partie de nos frontières envahie par les armées étrangères.

Ces lettres de nos émigrés n'apprennent rien de ce que la curiosité du public espérait d'y trouver ; il paraît que ceux qui les ont écrites n'étaient pas du secret. Les sentiments de vengeance qu'ils y expriment souvent ne serviront pas à leur faire ouvrir les portes de leur patrie, et c'est ce motif qui a déterminé sans doute le Comité de sûreté de la Convention nationale à les faire imprimer.

—* On a donné le mercredi 2 janvier, sur le Théâtre de la Nation, la première représentation de *l'Ami des lois*, comédie en cinq actes et en vers de M. Laya, connu avantageusement à ce théâtre par le drame de *Calas* et par *les Dangers de l'opinion*.

Molière avait osé jouer les faux dévots ; Palissot, avec moins de talent et surtout avec la maligne intention de dénigrer les hommes les plus éclairés et les plus vertueux de son temps, avait joué les faux philosophes, mais ces deux espèces de tartuffes, si opposées l'une à l'autre et qui pourtant se sont succédé, ne formaient pas dans l'État une division politique et n'avaient pas un parti armé de torches et de poignards. Molière et Palissot ne coururent que de faibles dangers lorsqu'ils se moquèrent des charlatans de la religion et de la philosophie. Il y en avait d'incalculables pour M. Laya ; la mort pouvait être le prix de l'énergie de son pinceau et de la ressemblance de ses portraits ; les comédiens qui ont représenté son ouvrage couraient les mêmes périls. Mais, comme auteur, M. Laya a des droits à d'autres éloges ; notre théâtre ne lui fournissait aucun modèle de la comédie politique qu'il a composée ; il n'a pu le trouver que dans celles

d'Aristophane. Cet auteur comique ne se bornait pas à représenter sur le théâtre d'Athènes les ridicules ou les vices privés des Athéniens, il y jouait encore les fautes de leur gouvernement, les crimes politiques de ses agents, et surtout les intrigues et les cabales à l'aide desquelles ils séduisaient le peuple et lui volaient sa confiance. Aristophane ne craignit pas, dans sa comédie des *Chevaliers*, de traduire sur la scène, avec le masque hideux de ses vices et de ses turpitudes, l'Athénien Cléon, fils d'un corroyeur et corroyeur lui-même, qui s'était emparé de tout le pouvoir du gouvernement de sa patrie par la sorte de mérite qu'il faut avoir pour réussir dans une république : il avait une voix tonnante, un langage populaire avec lequel il prêchait aux dernières classes de ses concitoyens les principes d'une démagogie qui fit passer dans ses mains tout le pouvoir qu'il eut ensuite l'art de leur reprendre. Il était parvenu par ces moyens au faite de la puissance, lorsque Aristophane eut le courage de faire de cet homme audacieux et vil le sujet d'une comédie ; il eut même celui de monter sur la scène et de se charger du rôle de Cléon qu'aucun acteur n'osait représenter. Si M. Laya n'a pas joué lui-même dans sa pièce, sa hardiesse n'en fera pas moins époque dans notre révolution, et peut-être son courage paraîtra-t-il plus estimable que celui d'Aristophane en ce qu'il l'exposait à plus de dangers. Les Athéniens étaient accoutumés à voir traiter sur leur théâtre les intérêts politiques, à y voir jouer ceux qui dirigeaient leur gouvernement. C'était pour la première fois que le peuple de Paris entendait agiter sur la scène ces grandes questions ; et ce qui était plus neuf et plus périlleux, il voyait livrer à celle des censures qui toujours fit plus tôt et plus efficacement justice des ridicules, des vices et des crimes, les chefs d'une grande faction qui a répandu la terreur dans Paris. Pour honorer davantage le dévouement de M. Laya, nous ajouterons qu'il fut plus pur que celui d'Aristophane ; l'auteur de *l'Ami des lois* fut constamment étranger à toutes les factions qui nous déchirent ; en le composant, il ne voulut démasquer que les vrais ennemis de sa patrie. L'auteur des *Chevaliers*, en jouant lui-même sa pièce, décela l'intention de se venger des injures personnelles qu'il avait reçues de Cléon. Mais si les motifs de l'Aristophane français ont été plus patriotiques et plus désintéressés, nous ne dissimulerons pas les défauts de sa comédie.

Le succès de cette pièce est sans exemple; jamais aux premières représentations, même du *Siège de Calais*, on ne vit une telle affluence au Théâtre-Français. Un pareil succès devait attirer l'attention de tous ceux qui se sont reconnus dans les portraits hideux qu'a si fortement tracés l'auteur. A la quatrième représentation, *l'Ami des lois* a été suspendu par ordre de la Commune; ce jour la salle était pleine, une foule considérable en occupait toutes les avenues et demandait à grands cris qu'on la jouât; un décret de la Convention nationale, rendu le soir même, a consacré la liberté des spectacles et l'ouvrage a été représenté au milieu des plus vifs applaudissements. Les comédiens ont cru devoir l'interrompre pendant les terribles circonstances de la fin de janvier. Le 8 du mois suivant, ils en ont annoncé la sixième représentation au profit de la guerre, mais elle n'a point eu lieu, le conseil exécutif de la République ayant prétendu, dans une lettre qu'il a écrite au département, que les comédiens, par la loi sur les spectacles, étaient responsables des désordres qu'ils pouvaient causer. Ainsi *l'Ami des lois* ne sera plus représenté à Paris, tandis que la plupart des autres villes s'empressent de le faire jouer, et que quelques-unes même en ont fait donner des représentations gratis, où le peuple, par ses applaudissements, a convaincu les Nomophage, les Plaude et les Duricrâne de son horreur pour ceux qui lui font commettre des forfaits qui ne servent que leur ambition et leur haine personnelle.

— Le 2 décembre on a donné pour la première fois sur le Théâtre de la Nation *l'Apothéose de Beaurepaire*, drame en un acte et en vers de M. Lesur, jeune homme dont c'est le coup d'essai¹.

On connaît le dévouement héroïque ou plutôt le noble désespoir de Beaurepaire, commandant de Verdun, qui se brûla la cervelle au milieu du conseil de guerre qui venait de décider la capitulation de cette ville². M. Lesur a voulu honorer ce trait de patriotisme qui influa plus qu'on ne croit sur l'étonnante résis-

1. C'était en effet le début de Charles-Louis Lesur, l'auteur du célèbre *Annuaire historique universel*.

2. Le suicide a été contesté de nos jours, et il est plus que probable que Beaurepaire fut victime d'un assassinat. Voyez dans *l'Amateur d'autographes* de novembre 1862 une intéressante lettre de M. de Léon de La Sicotière à ce sujet et, dans le même recueil (août-septembre 1880), un article de M. Th. Lhuillier qui reprend et complète cette discussion.

tance des Français, qui prépara leurs victoires et contribua plus au salut de la France que le dévouement de Curtius ne servit à Rome en se précipitant dans un gouffre.

Le théâtre représente la superbe façade du Panthéon français (ci-devant l'église Sainte-Geneviève) et la place qui est devant. On voit le portrait de Beaurepaire servant d'enseigne à un cabaret.

Nicolas, jeune volontaire qui revient de l'armée, s'est rendu sur cette place où il a devancé la pompe funèbre de Beaurepaire à qui l'on a décerné les honneurs du Panthéon. En attendant, il entre dans le cabaret et demande du vin. Il raconte au garçon qui lui sert à boire l'héroïsme du commandant dont le portrait sert d'enseigne à sa maison. Deux sans-culottes se mêlent à la conversation. L'un d'eux, Jacques, manifeste les malheureux principes dont il est imbu ; il prêche contre la loi agraire et déclame contre les riches ; il soutient que l'égalité de fait est une conséquence de celle de droit, etc. ; il ose enfin justifier les horribles journées du 2 et du 3 septembre. Nicolas réfute avec beaucoup de sagesse et de succès les funestes maximes de Jacques, il lui dépeint toute l'injustice, toute l'horreur de ces jours désastreux : « Ils ont retenti, dit-il, dans l'Europe encore plus que nos victoires ; ils doivent être l'exécration des Français, et c'est à nos pleurs à effacer ces pages de sang de notre histoire. » Ces sentiments ont été vivement applaudis par le public.

Pendant la pompe funèbre approche. Des jeunes filles vêtues de blanc et parées de guirlandes de fleurs, une foule de volontaires portant des étendards ayant pour inscription *Liberté, Égalité, Patrie*, devancent un superbe sarcophage sur lequel on lit : *Au brave Beaurepaire. Il aima mieux mourir que de capituler avec les tyrans.* Des soldats de différentes armes composent le cortège, suivi des officiers municipaux de Verdun. On chante des hymnes en l'honneur de Beaurepaire. La Victoire descend du ciel et pose une couronne de chêne sur le sarcophage. Elle prédit aux Français qu'ils affranchiront le monde entier, et cette prédiction est assaisonné de beaucoup d'injures contre les rois. Nous ne croyons pas que ces injures aient fait le succès de ce petit ouvrage, d'ailleurs assez bien écrit ; c'est à l'excellente morale de Nicolas, c'est à l'hommage rendu au dévouement patriotique de Beaurepaire qu'il faut l'attribuer.

En célébrant leurs héros sur le théâtre, en portant dans le cœur des spectateurs le sentiment de leur gloire et de leurs vertus, les Grecs en faisaient naître de nouveaux. Nous paraissions aujourd'hui vouloir imiter en tout ces antiques républicains. Sous l'ancien gouvernement que nous venons de renverser, nous les avions quelquefois surpassés dans les talents et dans les arts, et nous nous étions constitués à cet égard le premier peuple de l'Europe.

— * *Fictions morales*, par M. Mercier, auteur du *Tableau de Paris*. Trois volumes in-8°.

Ces *Fictions morales*, très-peu susceptibles d'un extrait, sont une imitation des *Contes moraux* de M. Marmontel. Le but de M. Mercier est le même, celui de faire aimer la vertu, d'attaquer les vices et les ridicules ; mais la plupart des cadres qu'il emploie sont peu ingénieux ; le fond de ces petits romans paraît souvent usé parce qu'il ressemble trop à d'autres contes, et trop souvent encore ils ne remplissent pas ou n'atteignent qu'à peine le but moral que l'auteur s'est proposé. On peut cependant distinguer parmi ces fictions celle qui a pour titre : *Où est le bonheur?* C'est un roi d'Égypte que ses victoires et ses conquêtes n'ont pas rendu heureux ; il espère le devenir par la jouissance des plaisirs qu'un roi peut seul se procurer. En conséquence, il imagine de faire élever les édifices les plus somptueux, de forcer la nature en substituant à des précipices, à des déserts les sites les plus agréables. Il y donne pendant dix jours les fêtes les plus brillantes et les plus délicieuses ; sa fille, qu'il chérit tendrement, se noie dans une de ces fêtes. Le roi se rappelle alors ces paroles d'un ministre philosophe qu'il avait exilé. « Le malheur est attaché à la race humaine par la main de l'Être inconnu qui gouverne le monde ; le diadème n'est pas un bouclier contre les coups du sort. » Il rappelle son ministre et se convainc bientôt en suivant ses conseils que le bonheur inaltérable des souverains est dans celui de leurs peuples.

Une autre de ces Fictions est composée sur l'histoire véritable du prince *Menzikoff* pendant son exil. Il paraît que M. Mercier n'a mis ce fait historique en fiction morale que pour avoir l'occasion de louer une tragédie très-ignorée de *Menzikoff* faite par M. Nougaret avant celle de M. de La Harpe. L'extrait fort détaillé qu'il en donne ne remplit pas l'objet qu'il s'est pro-

posé, car, malgré ses défauts, la tragédie de M. de La Harpe nous paraît un chef-d'œuvre en comparaison de celle de M. Nougaret.

Le style de cet ouvrage a les défauts qui toujours ont appartenu à la manière de l'auteur, et n'a point cette originalité qui quelquefois les a fait pardonner.

FEVRIER.

* Le 27 janvier on a donné sur le théâtre de l'Opéra la première représentation du *Triomphe de la République, ou le Camp de Grand-Pré*, divertissement lyrique en un acte. Les paroles sont de M. Chénier, l'auteur des tragédies de *Charles IX* et de *Caius Gracchus* ; la musique est de M. Gossec.

La modestie de M. Chénier prévient ses lecteurs « que cette bagatelle lyrique est le fruit des délassements d'un homme qui s'est occupé avec quelque succès de travaux littéraires plus importants et plus sérieux ; et qu'il a inséré dans cet opuscule plusieurs fragments de ses hymnes composés pour différentes fêtes nationales depuis 1789. » Nous louerons M. Chénier d'avoir attaché peu d'importance à ce petit ouvrage dont le genre était impropre à son talent. Des déclamations en vers alexandrins, de longues tirades et des strophes d'ode sont peu susceptibles d'être mises en musique : le lyrique propre à la déclamation est rarement celui auquel le chant s'applique le plus heureusement. Ce reproche n'est pas le seul que l'on puisse faire au divertissement dont nous allons tracer une légère esquisse.

Le théâtre représente le camp de Grand-Pré. Un pont de rochers, composé d'une seule arche, le traverse en s'appuyant sur les collines qui bordent ses côtés. Cette arche laisse voir une campagne spacieuse garnie de tentes, et la rivière de l'Aisne qui la coupe et la termine. Ce site, que l'on dit ne pas ressembler au camp de Grand-Pré, n'en est pas moins d'un grand effet.

De nombreux soldats sont couchés au bivouac. Le jour com-

mence à paraître. On bat la diane. Les soldats se réveillent et adressent leur prière au

Dieu du peuple et des rois, des cités, des campagnes,
De Luther, de Calvin, des enfants d'Israël,

enfin au Dieu de tous les peuples et de tous les cultes. Après cette invocation qui respire une tolérance universelle, le maire de Grand-Pré vient annoncer à nos guerriers que la trêve est conclue et les invite à en jouir. Des villageois apportent des fruits, du vin et divers rafraîchissements. Tout le camp se livre à la joie ; on danse au chant d'une ronde excessivement longue. La danse est interrompue par l'arrivée d'un aide de camp du général ; il vient apprendre que l'insolent manifeste de l'audacieux Brunswick a rompu la trêve. La générale bat, la trompette sonne, et les soldats courent aux armes. Les vieillards, les femmes, les enfants restent sur la scène avec les officiers municipaux. Le bruit du canon se fait entendre. Un chœur exprime ses craintes et ses espérances, pendant qu'on voit défiler sur le pont les volontaires qui volent au combat. Bientôt ils reviennent victorieux, portant des drapeaux à différents aigles. Le général est à leur tête, il chante la bataille qu'il vient de gagner, et ce long récit ne produit et ne pouvait produire aucun effet en musique. Enfin sur l'invocation d'un chœur chanté par toute l'armée, la Liberté descend du ciel. Elle prédit prolixement les succès qui ont honoré la valeur française depuis le combat de Grand-Pré ; elle raconte son histoire chez les Grecs et les Romains ; ces républiques furent son berceau et son tombeau ; elle ressuscita en Suisse, en Hollande et en Amérique, et la France ayant banni ses rois sera désormais son sanctuaire. Accompagnée de l'Abondance et des génies des arts, la Déesse s'avance dans le camp et vient s'asseoir sur un trophée d'armes et de drapeaux. Le nuage qui la portait remonte et laisse voir différentes nations, distinguées par leurs costumes, accourant auprès de la Liberté. On danse, l'on chante un vaudeville coupé par un chœur. Voici l'un des trois couplets chantés par le général :

Que devient l'ardeur intrépide
De ces conquérants aguerris
Qui devaient dans leur vol rapide
Renverser les murs de Paris ?

La France a fait plier sous elle
 Les tyrans et leur fol orgueil,
 Le Rhin, la Marne, la Moselle
 De leurs guerriers sont le cercueil.

L' AIDE DE CAMP.

Le sombre tyran des Vandales,
 Vengeur et complice des rois,
 Devant ses enseignes fatales
 Se flattait de courber nos droits.
 Il menaçait : il prend la fuite,
 Il court au fond de son palais
 Pleurer sa puissance détruite,
 Et trembler au nom des Français.

Ces couplets dictés par une indignation très-civique n'ont pu décider le succès de ce petit ouvrage attendu avec impatience depuis trois mois. On ne doutait pas que le chantre de nos révolutions n'ajoutât un fleuron lyrique à sa couronne tragique, mais *le Triomphe de la République, ou le Camp de Grand-Pré* n'a pas fait triompher le citoyen Chénier sur le théâtre de l'Opéra. On a trouvé son poëme sans intérêt et presque dépouillé d'action, malgré le mouvement d'un camp, le fracas d'une bataille, la pompe d'un triomphe, et le rassemblement de toutes les nations de l'univers. La musique a paru fort au-dessous du talent de M. Gossec.

—* Le samedi 12 janvier, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation d'*Ambroise ou Voilà ma journée*, comédie en un acte mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Monvel, la musique de M. Dalayrac. Une anecdote très-connue, arrivée à Saint-Germain-en-Laye, a fourni le sujet de cette petite comédie.

M^{me} de Varonne, veuve d'un ancien militaire qui ne subsistait que des bienfaits de la cour, se trouve réduite à la misère. Elle s'est vainement adressée au frère aîné de son mari qui possède tous les biens de la famille, elle n'en a rien obtenu. Sans ressources, ayant même contracté quelques dettes, elle se retire à Saint-Germain, patrie d'Ambroise, domestique qu'elle a renvoyé après la mort de son époux. Ambroise s'est fait compagnon chaudronnier chez M. François, établi dans cette ville. Il apprend par Suzanne, servante de la maison, que cette pauvre veuve manque

des objets de première nécessité; il engage M^{me} de Varonne à louer la chambre qu'il occupe chez M. François. Elle y vient loger; Ambroise couche dans la boutique et travaille nuit et jour pour fournir aux besoins urgents de son ancienne maîtresse; tous les soirs il lui porte les vingt sous qu'il a gagnés en lui disant : Voilà ma journée. Ce travail l'a rendu dangereusement malade; il s'est rétabli par les soins du médecin célèbre, du philosophe sensible, M. Dubreuil, que Saint-Germain pleure encore. Ambroise aime Suzanne et en est aimé; mais il désespère de pouvoir l'épouser, attendu que tout ce qu'il gagne, il le donne à M^{me} de Varonne et qu'il n'a pas assez de bien pour se marier.

Pierre, frère d'Ambroise, vient s'informer de l'état de sa santé et lui propose de boire bouteille ensemble. Ambroise y consent, le médecin le lui a permis, mais Pierre n'a pas d'argent sur lui. Ambroise n'en a pas non plus, il l'a employé à l'achat d'un couvert d'argent pour M^{me} de Varonne. Pierre lui conseille d'en emprunter pour quelques instants à cette dame; elle avoue qu'elle en est dépourvue, mais elle détache adroitement ses pendants d'oreilles et les remet en particulier à Suzanne pour qu'elle aille les vendre. Ambroise entend donner cet ordre, il court après Suzanne, l'arrête, il lui reproche vivement de s'être chargée de cette commission. Le bruit qu'il fait rappelle M^{me} de Varonne. La querelle et la réconciliation de ces deux amants offrent la scène de ce genre la mieux faite que nous ayons vue depuis longtemps. Cependant le docteur Dubreuil, instruit de la triste situation de M^{me} de Varonne, s'est occupé de l'adoucir. Le beau-frère de cette femme malheureuse est mort; son fils veut réparer les torts de son père et partager sa fortune avec sa tante. Il arrive au moment où un usurier à qui elle doit cent écus vient la faire arrêter pour la conduire en prison. Le neveu paye la dette à l'usurier pendant qu'Ambroise et son frère chassent les huissiers à coups de bâton. Ambroise est au comble de la joie. Son ancienne maîtresse exige qu'il jouisse avec elle de sa fortune inespérée et le marie avec Suzanne.

Cette petite pièce, dont l'action est animée par les détails les plus naïfs et les plus piquants, a complètement réussi. La musique est une des meilleures que nous ayons entendues depuis longtemps à ce théâtre.

— * Le samedi 5 janvier, on a donné sur le théâtre du Vau-

deville la première représentation de *la Chaste Suzanne*, opéra-comique en vaudevilles et en deux actes de MM. Barré, Desfontaines et Radet.

On ne s'attendait guère à voir représenter sur le théâtre d'Arlequin, de Colombine et de Pierrot, l'histoire de la chaste Suzanne que nous a transmise l'Ancien Testament. Cette histoire, qui pouvait fournir le fond d'une tragédie ou d'un drame, avait été mise en action par plusieurs de nos anciens auteurs. Montchrétien, sieur de Watteville, fut celui qui traita ce sujet avec le plus de succès en 1617, et les chœurs qu'il introduisit assez heureusement dans sa tragédie servirent peut-être de modèle à ceux que Racine employa longtemps après dans *Athalie* et dans *Esther*. Quoi qu'il en soit, la gaieté de MM. Barré, Desfontaines et Radet vient de s'emparer du sujet sérieux de *la Chaste Suzanne*, et si la manière dont ils l'ont traité n'est pas toujours piquante, elle est du moins neuve et souvent intéressante.

ACTE PREMIER. — La scène se passe à Babylone. Le théâtre représente un jardin délicieux ; au milieu un bassin que remplissent des eaux jaillissantes et destiné aux ablutions que prescrit la loi judaïque. La maison de Suzanne donne sur ce jardin.

Barzabas, juge d'Israël, amoureux de Suzanne, s'est introduit dans ce jardin où il a passé une nuit assez fraîche. Accaron, son collègue et son rival, s'y rend au lever de l'aurore. Celui-ci, qui sort de son lit, se moque de Barzabas en lui chantant sur l'air *Un jour Guillot trouva Lisette* :

Quoi! vous avez sous cet ombrage
Veillé seul avec votre ardeur?
Ce trait est sublime à votre âge,
Et vous fera beaucoup d'honneur.
Mais quand la nuit étend son voile (*bis*),
Mon cher, on doit bien enrager
De coucher à la belle étoile
Sans trouver celle du berger.

Barzabas lui répond :

Il est vrai, j'ai beaucoup souffert
Pendant cette nuit éternelle;
A mes yeux rien ne s'est offert ;
J'ai vainement fait sentinelle.

Oui, mais bientôt dans ce jardin
Ma Suzanne levant son voile,
Mon cher, je verrai ce matin
Briller ma belle étoile.

Ces deux rivaux, jaloux comme de raison l'un de l'autre, veulent s'expulser mutuellement du jardin et avoir le premier tête-à-tête avec Suzanne dont le mari, leur ami, commande les armées du peuple de Dieu. Ils finissent par convenir qu'ils resteront ensemble, en avouant qu'ils ne seront pas trop de deux pour vaincre Suzanne. Elle paraît avec ses suivantes portant les parfums qui doivent servir à son bain ; elles la laissent bientôt seule après avoir chanté avec elle, sur l'air de la musette si sensible de *Nina*, le retour du jour, sa fraîcheur, les bienfaits dont les comble le Seigneur, etc. Suzanne, restée seule, se prépare à se mettre dans le bain ; elle commence à détacher ses vêtements lorsque les deux vieillards paraissent. Suzanne, effrayée, attribue d'abord cette apparition inattendue au seul motif de lui donner des nouvelles de son époux ; elle leur reproche ensuite d'enfreindre la loi en s'introduisant ainsi dans le lieu où elle vient faire les purifications qu'elle prescrit. L'un de ces juges d'Israël lui répond que ceux qui font la loi savent, quand il faut, la faire taire. Tous deux annoncent à Suzanne leurs desseins criminels, elle les repousse avec horreur. Ils la menacent de la perdre ; Suzanne proteste qu'elle aime mieux mourir innocente que vivre coupable. Les vieillards la pressent vivement, elle appelle du secours. Ses femmes, ses serviteurs accourent à ses cris. Accaron et Barzabas l'accusent d'adultère ; ils n'ont pu saisir son complice, il a échappé de leurs mains. Ils vont dénoncer Suzanne au peuple.

ACTE SECOND. — Le théâtre représente une place publique. L'estrade des juges est dans le fond.

Le peuple se rassemble au son de la trompette et garnit la scène. Il plaint Suzanne ; sa vertu la justifie d'abord à ses yeux, mais le nom imposant et respecté de ses dénonciateurs finit par la lui faire croire coupable. Accaron et Barzabas veulent prendre leurs places ordinaires ; le président les fait descendre en leur observant qu'étant accusateurs de Suzanne, ils ne peuvent être ses juges. Cette observation a été applaudie avec transport ; et quoiqu'elle appartienne à tous les temps et aux lois de tous les peuples, le *Journal de Paris* a prétendu le lendemain que les

auteurs avaient eu l'intention de désigner la conduite de la Convention nationale dans le procès du feu roi. On amène Suzanne devant les juges. Ses deux accusateurs jurent la vérité de leur dénonciation. Suzanne est condamnée à mort. Les soldats vont exécuter la sentence, ils arrachent la victime des bras de son enfant, de son père et de sa mère, lorsque le jeune Daniel paraît. Il fait suspendre le supplice. Porté par le peuple sur le tribunal, Daniel interroge les vieillards, il les fait se contredire dans leurs réponses et les force d'avouer qu'ils sont des calomnieurs. Suzanne, justifiée, demande la grâce d'Accaron et de Barzabas que le peuple a condamnés à la mort; elle obtient qu'ils seront seulement *déportés*. Cet amendement, que la fureur des allusions a fait trouver encore à l'ordre du jour, a été vivement applaudi. Parmi les couplets du vaudeville qui termine cette jolie nouveauté, on a fait répéter celui-ci sur l'air : *Je suis né natif de Ferrare*.

Des noirs effets pour du tragique,
 Des calembours pour du comique,
 Du bel esprit pour du plaisant,
 Voilà le théâtre à présent (*bis*).
 Mais réunir comme Molière
 Dans une intrigue régulière
 Et la morale et l'enjoûment,
 Oh! c'est de l'Ancien Testament (*bis*).

On a fort applaudi ce nouvel opéra-vaudeville où règnent de l'intérêt, de la gaieté et beaucoup d'esprit; il ajoute à l'estime due aux talents de MM. Radet, Desfontaines et Barré. Cependant un M. Saliège, que nous n'avons pas l'honneur de connaître, leur a disputé ce succès en répandant le lendemain le couplet suivant :

Je vous le dis en vérité :
 Ainsi qu'aux vieux qu'elle désole,
 Suzanne avec sa chasteté,
 Amis, vous fait faire une école.
 Laissez vos tragiques voisins
 Se nourrir de ces sombres teintes ;
 Et pour faire des Arlequins,
 Laissez en paix les saintes.

Le public n'a pas été de l'avis du citoyen Saliège, car il s'est porté en foule aux représentations soutenues de cet ouvrage.

— * Le mercredi 23 janvier, on a représenté pour la première fois sur le théâtre de la République, ci-devant des Variétés, *l'Entrée de Dumouriez à Bruxelles ou les Vivandiers*, drame en quatre actes en prose de M^{me} Olympe de Gouges, connue par des pièces que les comédiens français ont refusé de jouer, par plusieurs affiches très-patriotiques et par l'offre qu'elle a faite à la Convention nationale, de se charger de la défense de Louis XVI.

Nous ne parlerions pas d'un ouvrage à peine digne des tréteaux de nos boulevards si sa représentation n'eût donné lieu à des scènes particulières aussi neuves que piquantes. M^{me} de Gouges ne sait pas signer son nom, elle est obligée de signer de nombreuses productions. Née avec une jolie figure, son unique patrimoine, elle n'était depuis longtemps connue à Paris que par les faveurs personnelles dont elle comblait ses concitoyens. Un beau jour elle se persuada tout à coup qu'elle avait le génie dramatique et qu'elle pouvait être une nouvelle Sapho. Elle présenta divers drames aux comédiens français qui les refusèrent avec une dureté que l'impression de ses pièces a pu seule justifier. Dégoûtée du théâtre, la citoyenne Olympe a cru pouvoir jouer un rôle dans la Révolution en s'adonnant à la politique et nous devons à son patriotisme une foule d'affiches de toutes couleurs qui ont tapissé les murs de Paris. Le succès du général Dumouriez ayant ramené au théâtre le talent de cet auteur patriote, elle composa en trois jours le drame des *Vivandiers* et le présenta aux comédiens français qui eurent encore l'irrévérence de le refuser. Leurs rivaux en métier et leurs maîtres en patriotisme, les acteurs des Variétés, accueillirent ce drame dont le titre leur promettait la plus brillante réussite ; mais une lecture plus réfléchie et l'étude des rôles leur firent bientôt pressentir que le patriotisme même du peuple ne supporterait pas un ouvrage si étrangement mauvais. Cependant ils l'avaient annoncé et ne le jouaient pas ; impatientée, la citoyenne Olympe eut recours au moyen patriotique des placards pour forcer les acteurs à tenir leur parole. La crainte d'être taxés d'incivisme les a contraints de jouer une pièce qui, selon l'auteur, devait ajouter prodigieusement à la gloire de la nation et à celle du général Dumouriez. En conséquence nous avons eu le plaisir ineffable de voir sur ce théâtre l'armée française se battant contre l'armée autrichienne ; le fils

du général Clairfait amoureux de la fille du vivandier qu'il veut épouser, un moine jacobin, aumônier de l'armée, amoureux de la jeune vivandière et de sa mère, manifestant d'une manière très-énergique ses intentions amoureuses, et donnant ensuite l'absolution aux Autrichiens ; nous avons vu un espion français arrêté sur la déposition du moine, condamné à être pendu, reparaître bientôt après, parce que les Autrichiens en fuyant n'ont pas eu le temps de le pendre dans les formes, et qui, malgré le torticolis dont il se plaint, roue le moine de coups. Tous ces joyeux événements et la fuite du fils du général Clairfait avec la fille du vivandier dans le camp français sont entremêlés de combats qui se succèdent depuis les hauteurs d'Anderlech, où commence l'action du drame, jusqu'à Bruxelles où l'auteur conduit Dumouriez. Là, on retrouve le vivandier que le duc Albert de Saxe a fait mettre en prison et qui recouvre sa liberté à la faveur d'une insurrection très-bien imitée. Le duc Albert prend la fuite, et Dumouriez arrive à Bruxelles pour y planter l'arbre de la Liberté, et pour y établir l'égalité en mariant le fils du général Clairfait avec une vivandière.

Il n'y a que le patriotisme très-exalté des habitués de ce théâtre qui ait pu leur faire entendre paisiblement une pièce où l'ignorance des premières règles dramatiques ne le cédait qu'au mauvais goût du dialogue et à l'obscénité des expressions qui souvent ont fait rougir même la pudeur révolutionnaire. Tous les autres spectateurs indignés ont demandé à grands cris l'auteur pour en faire justice. M^{me} Candeille s'avançait pour répondre, lorsque la citoyenne de Gouges, placée dans une petite loge en bas, s'est écriée : « C'est moi, citoyens, qui suis l'auteur, mais vous n'avez pu juger ma pièce, les acteurs ne vous en ont donné qu'une très-mauvaise répétition. » M^{me} Candeille a répondu avec beaucoup de modestie qu'une autre fois ses camarades et elle redoubleraient d'efforts pour ne pas mériter de semblables reproches de la part de l'auteur : *Non, vous avez bien joué, c'est la pièce qui ne vaut rien*, a crié le public ; et puis il a salué la citoyenne Olympe du plus grand bruit de sifflets qui jamais ait fait retentir aucun théâtre ; il l'a poursuivie dans les corridors en l'accablant de sarcasmes et d'épithètes que notre liberté peut seule se permettre contre une femme. Cette scène devait faire espérer que le drame des *Vivandiers* ne reparaitrait plus sur ce

théâtre ; mais les comédiens ont eu la cruauté d'en annoncer une seconde représentation ; on s'y est porté en foule et la pièce s'est jouée jusqu'à la fin au milieu d'un déluge de huées et de sifflets qui semblaient en être l'accompagnement obligé. Après avoir ainsi vengé le bon goût, les bonnes mœurs, le général Dumouriez si ignominieusement mis sur la scène, et le zèle des acteurs, le public leur a défendu de redonner ce monstrueux ouvrage.

— *Histoire de ce qui s'est passé pour l'établissement d'une Régence en Angleterre en 1788 et 1789*, par M. L. Dutens, historiographe du roi de la Grande-Bretagne, recteur d'Elsdon en Northumberland, de la Société royale de Londres et de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris. Un petit vol. grand in-8°.

Cet ouvrage offre un précis très-sage et très-exact d'un des événements les plus fâcheux mais aussi les plus extraordinaires et les plus intéressants qui puissent arriver dans un gouvernement constitué comme celui de la Grande-Bretagne. Il serait difficile, ainsi que l'auteur l'observe lui-même, d'imaginer une circonstance qui rassemblât plus de difficultés. La retraite de Jacques II en 1688 avait à la vérité mis l'Angleterre dans un très-grand embarras, mais on s'en était tiré en traitant sa fuite d'abdication qui laissait le trône vacant. La première Convention remplaça sur-le-champ ce vide, en s'adressant au prince d'Orange pour le prier de prendre sur lui l'administration des affaires civiles et militaires, et il fut élu roi six semaines après par la seconde Convention, en sorte que le corps politique ne fut que quelques jours sans chef. Au contraire, en cette occasion on avait non-seulement à pourvoir au défaut du pouvoir exécutif, mais on désirait le faire de manière à ne pas déposséder entièrement le roi. Cela n'était pas facile, et la nation se trouva divisée sur les moyens à prendre. Ce fut alors qu'on put sentir combien il est essentiel d'avoir une constitution déterminée dans un grand État. Cette division d'opinions et d'intérêts, où régna beaucoup de chaleur, n'obligea pas à recourir à d'autres armes que celles du raisonnement. Pendant quatre mois et demi d'interrègne, les débats occasionnés par les grandes questions qui furent agitées consommèrent heureusement tout le temps nécessaire pour procurer le retour de la santé du roi ; et pendant ce temps-là le crédit national se soutint constamment le même ; les tribunaux

continuèrent de rendre la justice; les ministres réglèrent les affaires de leurs départements; et chaque parti, en s'appuyant de son interprétation de la Constitution, lui rendait hautement hommage, et craignait de paraître la trahir aux yeux de la nation. Quoique dans le cours de ces débats l'on parût se disputer le gouvernement avec la plus grande vivacité, cependant l'intérêt direct du roi fut toujours respecté, du moins en apparence, et les égards rendus par tous les partis à son caractère, à ses vertus personnelles, à l'infortune qui l'affligeait dans ce moment, honorent tout à la fois la personne du monarque, la religion et la moralité du peuple. On convenait des deux côtés que le soin de la personne sacrée de Sa Majesté devait être confié à tout autre pouvoir qu'à celui du Régent, afin qu'à son rétablissement il pût aisément reprendre ses fonctions: on était d'accord sur le fond; mais les moyens proposés de part et d'autre tendaient à lui procurer plus ou moins de facilité sur cet objet. Dans un gouvernement qui n'eût pas été étayé de l'excellente constitution qui soutient celui de la Grande-Bretagne, il eût été presque impossible d'assurer au souverain la reprise de possession du trône: celui ou ceux qui eussent été maîtres de l'autorité eussent pu retarder la rentrée du roi dans l'administration des affaires ou l'en écarter pour toujours. En Angleterre, outre que cela paraissait éloigné de l'intention de ceux qui opinaient pour une régence absolue, la nation entière eût maintenu les droits du roi, et quand elle en appelle à sa Constitution, il n'est aucun pouvoir qui ose s'opposer à ses réclamations.

Sans tracer précisément le portrait d'aucun, ce morceau d'histoire fait connaître de la manière la plus intéressante les principaux personnages de l'Angleterre, parce qu'il développe avec la plus grande justesse et l'esprit de leurs opinions, et celui de leur conduite politique. La position où se trouvait l'auteur relativement aux deux partis le mettait plus que tout autre dans le cas d'écrire avec exactitude et avec connaissance de cause. « Je l'ai fait, dit-il, avec une impartialité qui a tellement frappé ceux qu'une simple exposition des faits paraît inculper, que plusieurs m'ont su bon gré de la modération de mon style... J'ai porté cet esprit de modération au point de m'attirer le reproche d'avoir trop ménagé ceux dont la conduite et les efforts tendaient à éloigner le retour du roi au trône, ou du moins à le rendre extrê-

mement difficile, et j'avoue que le profond respect dû à un très-grand personnage ¹ m'a porté à taire des choses qui pourront s'écrire dans un autre siècle.»

— * *Almanach des muses. Année 1793.* Vol. in-12.

Cet almanach n'est pas aussi riche que celui des années précédentes. Hélas ! les muses se cachent et se taisent pendant les révolutions. Clio seule les aime, parce qu'elles lui fournissent de grands tableaux qu'elle peint d'une manière plus large et plus avantageuse. Ce recueil cependant offre encore quelques jolies pièces fugitives de MM. de Boufflers, Florian, Ducis, La Harpe, Fontanes, Charlemagne, etc. Nous avons eu l'honneur de vous faire connaître la plupart de ces pièces avant qu'elles fussent imprimées. Le reste du volume est rempli des productions de plusieurs poètes fort obscurs ou presque inconnus, et nous ne pensons pas que les vers qu'ils y ont enterrés leur méritent l'immortalité.

— * *Almanach littéraire, ou Étrennes d'Apollon pour l'année 1793, et la deuxième de la République*, par Rabelais-Daquin. Un volume in-12.

Le citoyen Daquin a cru devoir, à l'exemple du citoyen Dorat-Cubières, changer son nom patronymique et prendre celui de *Rabelais* dont il se dit le *petit cousin*. Nous ne voyons pas trop quels rapports il peut y avoir entre Rabelais, curé de Meudon, et M. Daquin, rédacteur d'Almanachs, entre *Gargantua*, *Pantagruel* et le recueil de quelques petites anecdotes, de quelques petites pièces fugitives qui souvent n'ont pu trouver place dans l'*Almanach des muses*. Ce sont de bien pauvres étrennes que le prétendu Rabelais offre cette année au dieu du Parnasse ; sa compilation est composée en grande partie de traits de patriotisme et de valeur de nos volontaires, de quelques lettres de M. Villette sur des faits particuliers à notre révolution, et d'un grand nombre de pièces de vers plus ou moins médiocres et dont les auteurs sont presque également inconnus. Nous avons été surpris d'y trouver deux morceaux sous le nom de M. de Voltaire, dont un nous a paru être bien de lui ; il est intitulé *le Parnasse moderne*. C'est une petite vengeance que ce grand homme, alors âgé de dix-sept ans, voulut prendre de l'injustice

1. Ce ne peut être que monseigneur le prince de Galles. (MEISTER.)

de l'Académie française qui avait adjugé le prix de poésie, auquel il avait concouru, à un abbé Dujarry, dont le nom, comme celui de tant d'autres athlètes couronnés par l'aréopage académique, serait resté dans un éternel oubli s'il n'avait pas eu l'honneur d'être le rival favorisé du jeune Arouet. Les seuls éditeurs des poésies de Chaulieu ont parlé de cette petite pièce de vers dont ils n'ont cité que le titre ; elle n'a jamais été imprimée dans aucune des nombreuses éditions des ouvrages de M. de Voltaire. On y trouve les premières nuances de ce coloris brillant qui n'appartenait qu'à lui et les prémices de cet excellent ton, de cette précision admirable et de ce goût exquis qui l'ont si éminemment distingué dans ce genre de poésie. Nous nous permettrons de transcrire ce morceau dans une de nos prochaines feuilles ¹.

MARS.

Le 6 février on a représenté pour la première fois sur le théâtre de la Nation *le Conteur ou les Deux Postes*, comédie en trois actes en prose par M. Picard, auteur du *Masque* ², d'*Encore des Ménechmes*, des *Visitandines*, etc.

Plusieurs situations de cette comédie sont tirées du roman de *Tom Jones* ; c'est un père qui, comme Western, va d'auberge en auberge chercher sa fille qu'on a enlevée.

ACTE PREMIER. — M. Duflos, vieux militaire, a perdu la vue à la bataille de Fontenoy ; il habite, avec sa femme et sa fille Sophie, un château situé au milieu d'une forêt infestée de voleurs. Pour charmer les ennuis de cette solitude, le mari raconte éternellement ses anciennes prouesses ; la femme, adonnée à la lecture des gazettes, ne s'occupe que de politique et des intérêts de l'Europe. Leur fille est aimée de Mercourt, jeune homme estimable qui plairait fort au père dont il a toujours écouté les histoires avec beaucoup de complaisance, mais la mère lui préfère

1. Meister ne semble pas avoir tenu sa promesse ; au moins les fragments que nous imprimons aujourd'hui ne contiennent aucune citation de Voltaire ; mais on retrouvera cette pièce parmi les *Satires*, sous le titre *le Bourbier*, au tome X des *Oeuvres complètes de Voltaire*, édition Garnier frères.

2. Pièce inconnue aux bibliographes.

pour gendre un jeune fat nommé Vorbel. Celui-ci n'a jamais vu Sophie, il arrive le jour même et doit l'épouser le lendemain. Pour déranger ce brusque mariage, Mercourt imagine de se déguiser en militaire et de se présenter au château sous le nom de Ducastel, ancien camarade de M. Duflos. Celui-ci le reçoit fort bien et ne manque pas de l'entretenir très longuement de leurs exploits guerriers. M^{me} Duflos et son jardinier s'endorment à ces contes rebattus. Mercourt profite de ce moment pour fuir avec Sophie, à l'aide de Dupré, valet adroit qui s'était emparé des clefs de la grille du château. Pendant que le vieux aveugle raconte toujours sans être écouté, Vorbel arrive ; il réveille M^{me} Duflos. Celle-ci cherche des yeux sa fille et ne l'aperçoit pas ; elle apprend bientôt qu'elle est montée avec Mercourt dans une voiture précédée de Dupré à cheval. Le père et la mère crient au rapt, à l'enlèvement. Vorbel trouve fort singulier qu'on lui ait fait abandonner les plus jolies femmes de Paris pour venir épouser une fille qui prend la fuite avant de l'avoir vu. Toute la maison se met en campagne pour aller à la recherche de Julie.

ACTE SECOND. — Le théâtre représente une auberge. Le maître de cette auberge tient la poste aux chevaux ; ils sont tous en course, excepté quatre qu'il sera obligé de conduire lui-même s'il arrive des voyageurs. Un valet français, que milord et milady Spleen ont pris à Paris pour leur servir d'interprète et de courrier jusqu'à Calais, vient leur retenir des chevaux et à souper ; il ne tarde pas à repartir pour leur préparer un autre relais. Mercourt, Sophie et Dupré arrivent, se disent Anglais, mangent le souper et partent aussitôt. A peine se sont-ils éloignés, conduits par le maître de poste lui-même, que les véritables Anglais arrivent. Surprise, fureur de milord dont on a pris les chevaux et mangé le souper. Milady apprend en fort mauvais français aux spectateurs qu'elle a pressé son mari de quitter Paris pour éviter les suites d'une affaire d'honneur avec Vorbel qu'il a surpris plusieurs fois chez elle lui offrant des vœux très empressés ; il s'est battu avec lui et croit l'avoir tué. Quoi qu'il en soit, ne trouvant ni chevaux ni vivres, ces étrangers vont se coucher de fort mauvaise humeur. M^{me} Duflos et Vorbel arrivent, ils s'informent de Sophie et de Mercourt. L'hôtesse, soupçonnant que milord et son épouse pourraient bien être les fugitifs que l'on cherche, va questionner milady Spleen. Celle-ci, effrayée, ne doute

pas qu'on ne poursuive son mari pour le meurtre qu'il a commis, lorsqu'elle voit paraître Vorbel qu'elle croyait mort en duel. Cet étourdi lui débite des fadeurs qu'interrompt bientôt la présence de milord. Enfin M. et M^{me} Duflos se remettent à la poursuite de leur fille, et sont accompagnés par les deux Anglais qui suivent la même route qu'eux.

ACTE TROISIÈME. — Le théâtre représente un simple relais de poste. Les deux amants profitent encore des chevaux préparés pour milord et milady Spleen. Nouvelle colère de milord. M^{me} Duflos trouve heureusement de vieilles gazettes qui l'occupent pendant que son mari excite une vive dispute entre lui et M. Spleen en parlant désavantageusement des Anglais dans le récit qu'il fait de la bataille de Fontenoy. Cette altercation finit à l'arrivée de Mercourt et Sophie ; ils ont été attaqués par des voleurs et forcés de revenir à la poste. Le rusé Dupré tire nos jeunes gens d'embarras en disant à M. et à M^{me} Duflos qu'un faux Ducastel, chef des brigands de la forêt, avait enlevé Sophie à qui Mercourt a sauvé l'honneur et la vie en l'arrachant à ce lâche ravisseur qu'il a tué. Le père et la mère donnent leur fille à son prétendu libérateur et renvoient le fat Vorbel rejoindre à Paris la foule des femmes désolées de son absence.

Ce charmant imbroglio, auquel le jeu des acteurs et surtout le rôle original des deux Anglais donnent une gaieté très-rare aujourd'hui sur nos théâtres, ne doit pas être jugé avec toute la sévérité de l'art. Il est si doux de pouvoir rire au spectacle, qu'on aurait mauvaise grâce de bouder contre le plaisir quand il se présente avec une intention si louable. Cette folie est terminée par des couplets fort agréables ; on a fait répéter ce dernier dans lequel l'auteur paraît vouloir prévenir le principal reproche que l'on pourrait faire à son ouvrage :

Je vois un critique sévère
 Sur cet ouvrage prendre feu.
 « Aux règles la pièce est contraire ;
 Où donc est l'unité du lieu ? »
 Un argument de cette espèce
 Ne me paraît pas bien malin.
 On court deux postes dans la pièce ;
 Est-ce faire trop de chemin ?

— * Le mercredi 20 février, on a donné sur le théâtre ci-

devant Italien, aujourd'hui le Théâtre-Comique national, car à présent nos théâtres changent de nom comme nos grands hommes, la première représentation du *Déserteur de la montagne de Ham*, anecdote historique mêlée d'ariettes. Les paroles sont de M. Dejaure, la musique est de M. Kreutzer ¹.

Un fait historique, cité dans une lettre du général Beurnonville du 16 décembre dernier, a fourni le sujet de ce petit drame.

La scène représente les bas de la montagne de Ham couverts de neige. On y voit une auberge. Trinckman, l'aubergiste, visité tour à tour par les Français et par les Allemands, s'est avisé d'avoir deux enseignes pour plaire à ces différents hôtes. L'une porte : *La Liberté, malgré les envieux, nous rendra tous heureux* ; celle-ci est pour les patriotes ; l'autre a pour inscription : *A la Botte de Bender* ; celle-là est pour les coalisés. La première de ces enseignes pend à l'auberge. Des volontaires occupent le pied de la montagne ; ils vont boire et chanter au cabaret. L'un d'eux, Belamour, en voulant empêcher un de ses camarades ivre de maltraiter une femme, a manqué l'heure de son service. Humilié par son capitaine qui l'accuse de lâcheté, il déserte et passe dans le camp autrichien, situé sur le haut de la montagne. Cependant une colonne de douze cents Français arrive pour attaquer l'ennemi ; elle s'est engagée dans des défilés très périlleux, lorsque Belamour, paraissant sur une hauteur où il s'était caché, avertit le général Sully que ce côté, défendu par trois mille Autrichiens et par de forts retranchements, est inexpugnable ; que, s'il continue d'avancer, il tombera dans une embuscade où toute sa troupe ne peut manquer de périr. Il avoue qu'il a déserté malgré lui ; son camarade le justifie en racontant ce qui s'est passé ; le général lui accorde sa grâce. Belamour, glorieux d'être reconnu pour un brave soldat, conduit ses camarades par un autre chemin ; ils gravissent la montagne, et le combat s'engage derrière la scène. L'aubergiste Trinckman et sa femme, croyant que les Autrichiens sont vainqueurs, s'empressent d'arborer l'enseigne de la *Botte de Bender* ; mais les Français revenant victorieux, ils l'ôtent bien vite pour y substituer la première. Les vainqueurs et les prisonniers chantent ensemble, et la pièce finit par des couplets en l'honneur de la liberté.

1. Cette pièce n'a pas été imprimée.

Le faible succès de ce petit drame n'est dû qu'à l'intention patriotique qui en a conçu l'idée.

— * Le 22 février, on a donné sur le même théâtre la première représentation de *Le Pelletier de Saint-Fargeau, ou le Premier Martyr de la République*, fait historique en deux actes, en prose, mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. d'Antilly, l'auteur de *la Vieillesse d'Annette et Lubin*, la musique est de M. Blasius. C'est l'événement de la mort de Lepelletier de Saint-Fargeau, mis littéralement en action.

La scène représente la salle à manger du restaurateur Février au Palais-Royal. Il est occupé à faire arranger ses tables, lorsqu'on vient l'instruire que cinq ou six particuliers se sont fait servir dans un cabinet séparé. L'un d'eux est reconnu pour ce lâche ¹ qui, après avoir donné un rendez-vous au bois de Boulogne, prit la fuite devant son adversaire. La salle à manger se remplit ; Saint-Fargeau vient y dîner. Une conversation politique s'établit entre les dîneurs ; elle est égayée par les opinions bizarres et le parler ridicule d'un de ces élégants créés par la Révolution, originaux qui remplacent nos petits-maîtres de l'ancien régime, espèce aussi comique par son costume et ses manières que par une sorte de bégaiement devenu fort à la mode parmi nos jeunes aristocrates accoutrés en sans-culottes. Des chanteurs ambulants entrent dans la salle ; notre fat, qui regrette surtout l'*opéra-buffa*, accorde sa protection à une jeune cantatrice, chante avec elle le superbe duo de l'*Olympiade* de Paësiello, la loue beaucoup, ne lui donne rien, et sort en disant d'un ton leste au restaurateur de porter sa dépense sur son livre. Tous les dîneurs se retirent, Saint-Fargeau reste seul. Pâris, suivi de ses camarades, sort de son cabinet ; il paye l'hôte en lui demandant si ce n'est pas Lepelletier qu'il voit à cette table. Sur l'affirmative, il s'approche de lui, l'injurie et lui plonge un sabre dans les flancs. On porte Saint-Fargeau sur le devant de la scène ; il y meurt.

Ce *fait historique* n'a réussi que très-faiblement. On a pensé que l'auteur devait au moins revêtir de quelques formes dramatiques ce triste événement dont le récit est plus intéressant dans les journaux que l'action ne l'est sur la scène. La musique

1. Ce fait, attesté par plus de deux cents témoins et rapporté dans tous nos papiers publics, contraste fort avec le courage qu'eut Pâris de se brûler la cervelle plutôt que de se laisser prendre vivant. (MEISTER.)

ajoute encore au dégoût que fait éprouver ce drame aussi emphatiquement écrit que maladroitement conçu.

— * Le 23 février on a donné pour la première fois sur le théâtre de la rue Feydeau *la Caverne*, drame en trois actes mêlé d'ariettes. Les paroles sont de M. Dercy, la musique de M. Le Sueur, jeune compositeur, ci-devant abbé et maître de musique de la cathédrale de Paris. On connaît l'épisode de la caverne de voleurs dans le roman de *Gil Blas de Santillane*. M. Dercy en avait fait un poëme lyrique qu'il destinait à notre grand théâtre de l'Opéra ; le refus de l'y représenter l'a déterminé à le mettre en drame mêlé d'ariettes.

— * Le 28 février, on a représenté pour la première fois sur le théâtre du Vaudeville *la Bonne Aubaine*, opéra-comique en un acte, par M. Radet.

L'auteur avait fait jouer autrefois avec beaucoup de succès sur un de nos petits théâtres des boulevards cette jolie facétie sous le titre de *la Dinde aux cent louis*. Il vient de la rendre encore plus gaie en la mettant en vaudeville.

Le procureur Grippardin et sa femme, deux personnages aussi ladres que ridicules, ont reçu d'un client une grosse dinde qu'ils croient remplie de truffes. Cette volaille leur paraissant un mets trop délicat pour trois clercs qui mangent avec eux, ils ordonnent à leur cuisinière d'aller la vendre. Hippolyte, le plus jeune des trois clercs, entend donner cet ordre ; il sait de plus que le plaideur a mis un rouleau de cent louis dans le ventre de la dinde ; il se hâte de se déguiser et de courir l'acheter à la cuisinière qu'il attend dans la rue. M. et M^{me} Grippardin se félicitent d'avoir enlevé à la voracité de leurs clercs un morceau si friand que leur servante a vendu un louis d'or. Ils sont bien plus contents encore lorsque le jeune homme vient leur offrir la même dinde qu'il a dégarnie du rouleau de louis ; c'est un présent, leur dit-il, qu'il vient de recevoir de ses parents et dont il s'empresse de leur faire hommage. On la met à la broche puis on la sert sur table. Nos trois espiègles font honneur au repas, et s'égayent aux dépens des vieux Harpagons par les couplets suivants qu'Hippolyte chante sur l'air : *la Marmotte a mal au pied*.

La femme de mon procureur
De Vénus est l'image :
Un certain air enchanteur

Brille sur son visage.
On sent près d'elle avec ardeur
Le désir ... d'être sage.

Grippardin ne le cède en rien
A sa charmante femme.
Puisse-t-il savoir combien
On l'aime au fond de l'âme!
Ah! qu'il est bien, ah! qu'il est bien
Le mari de sa femme!

Pour fêter ce couple enchanteur
Comme l'esprit s'enflamme!
Mes amis, tous trois en chœur,
Chantons l'homme et sa femme :
Car si madame vaut monsieur,
Monsieur vaut bien madame.

Cependant, vers la fin du repas, le client vient s'informer si M. Grippardin a reçu la dinde qu'il lui a envoyée; il croit en voir les débris sur la table, et lui demande s'il l'a trouvée bonne. Le procureur, fort embarrassé, ne sait que répondre. Le client ajoute que, pour récompenser son zèle dans le procès qu'il vient de lui gagner, il a mis un rouleau de cent louis dans le ventre de cette volaille; il a cru ménager ainsi la délicatesse de M. Grippardin et lui prouver d'une manière plus honnête sa reconnaissance. La cuisinière s'écrie qu'elle a vendu la dinde un louis par ordre de ses maîtres. La confusion des vieux avares égale leurs regrets; on se moque d'eux et la pièce finit par de jolis couplets. On a fait répéter ce dernier, dans lequel M. Radet semble invoquer une indulgence dont certes il n'a pas besoin.

Lorsque chez nous avec rigueur
On accueille un nouvel ouvrage,
Le public, l'acteur et l'auteur,
Nul n'y trouve son avantage.
Mais quand certain bruit enchanteur
Soutient la pièce et l'accompagne,
Le public, l'auteur et l'acteur,
Nul n'y perd et chacun y gagne.

Le succès presque toujours assuré de ce genre d'ouvrages prouve le penchant naturel des Français à la gaieté, même dans les crises les plus effrayantes de nos révolutions.

— * *Philosophie chimique, ou Vérités fondamentales de la chimie moderne, disposées dans un nouvel ordre*, par M. Fourcroy, médecin, professeur de chimie. Un vol. in-8°.

Depuis que la chimie a fait de grands progrès, elle a acquis des méthodes qui ont singulièrement éclairé sa marche; les principes à peine créés, elle s'est enrichie de corollaires ou de résultats généraux qui en renferment l'ensemble. C'est ce qu'a senti M. Fourcroy, c'est ce qui l'a déterminé à mettre au jour la *Philosophie chimique*, fruit de douze ans de recherches et de travaux. Il passe en revue toutes les vérités fondamentales de la science, il expose surtout les phénomènes que présentent les fluides élastiques dans toutes les opérations de la nature et de l'art. Sans nous étendre en éloges qui n'ajouteraient rien à la réputation de M. Fourcroy, nous nous permettrons de dire que cette philosophie, aussi claire que précise, peut servir de base à l'établissement d'une doctrine complète de chimie qui rappellerait à l'homme instruit tous les faits qui composent le vaste domaine de cette science et donnerait à celui qui cherche l'instruction une notion suffisante de la carrière qu'il doit parcourir.

MAI

C'est le vendredi 4 qu'on a donné pour la première fois sur le Théâtre de la Nation *Lucrèce*, tragédie en cinq actes, en vers, par M. Arnault, auteur de *Marius à Minturnes*.

Il y a sans doute dans cet ouvrage de grands défauts. Les traits sous lesquels l'auteur s'est permis de peindre le caractère de *Lucrèce* manquent également de convenance et de vérité; il ne faut être ni Romaine ni *Lucrèce*, il suffit d'être une femme attachée à ses devoirs et de se respecter soi-même pour ne pas accorder deux rendez-vous à son amant pendant l'absence de son époux. C'était un parti fort hasardé que celui de prêter à *Lucrèce* de l'amour pour l'homme qui doit finir par la violer, mais encore pouvait-on le risquer sans compromettre à ce point la sagesse de sa conduite? ce qui nous semble cependant avoir n'ai plus que tout le reste à l'effet général de l'ouvrage, c'est que l'intérêt et

l'attention du spectateur ne savent trop où s'attacher à la passion de Sextus pour Lucrèce, ou bien au succès des complots de Brutus pour la liberté de Rome ; ces deux effets se croisent sans cesse et se détruisent mutuellement. Quoique dans le plan du poëte le personnage de Brutus ne paraisse qu'épisodique, c'est peut-être celui qui frappe le plus l'imagination, parce que ce caractère est sûrement ce que la conception de l'ouvrage offre de plus neuf et de plus dramatique. Il y a d'ailleurs dans les détails de cette tragédie des beautés qui justifient les espérances qu'on avait déjà conçues des talents de l'auteur de *Marius à Minturnes*, des vers énergiques, des parties de dialogue remplies de chaleur et de rapidité, des sentiments et des pensées d'une élévation simple et naturelle.

La pièce n'a pas été trop bien jouée. Mlle Raucourt, dans le rôle de Lucrèce, nous a paru fort belle, mais rien de plus ; le sieur Saint-Phal, très mesquin, très maniéré dans celui de Sextus à quelques moments près ; le sieur Saint-Prix nous a beaucoup fatigué dans celui de Brutus par la monotonie de son chant. La pièce n'a eu que cinq ou six représentations, et la jolie parodie qu'on en a faite au théâtre du Vaudeville, une vingtaine.

— Le jeudi 3 mai, on a donné sur le Théâtre-Italien la première représentation de *Stratonice*, opéra sérieux en un acte et en vers. Les paroles sont de M. Hoffmann, connu avantageusement par l'opéra de *Phèdre*, la musique est de Méhul, auteur de celle de *Cora*, d'*Euphrosine*, etc.

Les directeurs de l'ancienne Académie royale de musique ayant refusé cet ouvrage, MM. Hoffmann et Méhul ont pensé qu'en supprimant le récitatif, en faisant déclamer la scène et chanter seulement les airs, le duo, les morceaux d'ensemble, ils pourraient obtenir le même succès que tous nos opéras-comiques, tous nos mélodrames sérieux représentés sous cette forme au Théâtre-Italien. Cet essai leur a parfaitement réussi, et nous croyons qu'il peut servir l'art. Celui du poëte y gagnera nécessairement parce qu'il ne sera pas obligé de se priver de ces développements sans lesquels il est si difficile de lier toutes les parties du sujet d'une manière claire et intéressante et qu'il fallait trop souvent s'interdire pour ne pas fatiguer l'oreille par la lenteur habituelle de notre long, de notre insignifiant récitatif. Un grand opéra ne sera plus le squelette d'une tragédie ; nos

poètes lyriques, s'ils en ont le talent, pourront suivre avec quelque régularité la marche d'une action théâtrale, et préparer tous les incidents avec art, et n'employer la musique que dans ces instants où les passions semblent appeler son secours pour donner à leurs accents tout l'effet dont ils sont susceptibles. Mais revenons à *Stratonice*.

Le théâtre représente au lever de la toile Antiochus étendu sur un lit, à ses pieds un chœur d'hommes et de femmes adressant des vœux et des prières aux dieux pour le retour à la santé de ce jeune prince prêt à mourir d'un mal dont on ignore la cause. Antiochus se lève et se traîne sur un fauteuil en priant les personnes qui l'entourent de vouloir bien se retirer. Seul, Antiochus invoque la mort pour terminer les maux qu'il éprouve et dont il laisse entrevoir le principe caché dans son cœur. Séleucus son père vient lui annoncer que le fameux médecin Érasistrate arrive; il espère que ses soins lui rendront le bonheur en rappelant à la vie un fils chéri. Honneur, richesses, le trône même, il est prêt à tout lui abandonner pourvu qu'Antiochus consente à vivre. Séleucus apprend encore à son fils que se livrant aux plus douces espérances, il a fait ordonner la pompe de son hymen avec Stratonice qu'il avait différé jusqu'à ce jour. Cette prince-se paraît, Séleucus la laisse un moment avec son fils pour aller au-devant d'Érasistrate dont on lui annonce l'arrivée. Stratonice approche en tremblant d'Antiochus, tout ce qu'elle lui dit respire l'intérêt le plus tendre et le sentiment d'une passion qu'elle dissimule avec peine. Les yeux d'Antiochus, ce qu'il répond à Stratonice peignent l'ardeur qui le dévore, son secret est prêt à lui échapper. Stratonice s'éloigne, craignant de l'entendre autant qu'elle le désire. Séleucus paraît avec Érasistrate. Ce médecin, resté seul avec Antiochus, l'interroge sur les effets de sa maladie, et plus encore sur leur cause; il ne tarde pas à la deviner, il la dit au jeune prince, qui se refuse à lui faire connaître l'objet d'une passion qui le conduit au tombeau. Mais Stratonice et le roi, impatient de savoir si Érasistrate espère de sauver Antiochus, reparaissent au fond du théâtre. Antiochus, ayant aperçu la princesse, frémit; son mal semble s'accroître, son pouls bat avec plus de rapidité. Le médecin en est surpris, mais bientôt il aperçoit lui-même Stratonice; son regard, ceux du jeune prince lui apprennent ce qu'il voulait

savoir ; il éloigne Séleucus en l'invitant d'aller offrir un sacrifice aux dieux. Quant à Stratonice, il la prie de rester auprès d'Antiochus pour en obtenir l'aveu d'un secret sans lequel il ne peut répondre de ses jours. La pitié, dit-il,

La pitié d'une femme, et plus douce et plus tendre,
 Au cœur des malheureux sait mieux se faire entendre.

Cette scène, très-difficile, a été supérieurement traitée par M. Hoffmann. Antiochus n'a presque plus la force de dissimuler à la princesse le sentiment qu'elle lui inspire, et ce jeune prince ne peut douter qu'il ne soit aimé quoiqu'on ne le lui dise pas, lorsqu'Érasistrate, qui a écouté ces deux amants, se montre ; il achève de leur faire avouer leur passion mutuelle, et les engage à s'éloigner en leur donnant l'espoir de fléchir Séleucus en leur faveur. Le roi reparaît, Érasistrate lui annonce que son fils va mourir victime d'une passion malheureuse ; il ne peut obtenir la femme qu'il adore, c'est la sienne. Séleucus lui offre les honneurs, les richesses, la femme qui pourra lui plaire, s'il veut consentir à rompre un hymen qui cause le désespoir et la mort de son fils. Érasistrate s'y refuse, son épouse lui est trop chère ; si c'était Stratonice qu'il aimât, lui dit-il, la lui céderiez-vous ? Ces mots jettent un trait de lumière dans l'esprit de Séleucus, il en demeure accablé quelques instants, ensuite il ordonne qu'on lui amène le prince et la princesse ; il veut qu'elle le suive avec son fils à l'autel en lui jurant qu'elle n'a jamais aimé d'autre que lui. Stratonice lui promet que dès que l'hymen l'aura liée à lui, aucun autre amour n'aura de pouvoir sur son âme, et elle se dispose à le suivre. Séleucus, content de cette soumission, consent au bonheur des deux amants.

Telle est la marche simple et purement historique qu'a suivie M. Hoffmann. Nos conventions sociales l'ont empêché de présenter Stratonice enchaînée par l'hymen à Séleucus, et nous croyons que l'intérêt de son drame a perdu quelque chose à ce changement trop démenti par l'histoire. Stratonice épouse de Séleucus, aimée par son fils et l'aimant, eût été par là même plus intéressante parce que sa position eût paru encore plus douloureuse par la presque impossibilité de la changer, et le sacrifice de Séleucus eût encore été plus généreux. Quoi qu'il en soit, la ma-

nière dont M. Hoffmann a traité ce sujet fait un grand honneur à son talent. Nous ne pouvons pas faire le même éloge de celui de son compositeur ; sa musique est bien continuellement appropriée au sujet, elle en a le ton et le caractère, mais il lui manque ce charme du chant, cette poésie naturelle de la musique que ne remplaceront jamais les effets de l'harmonie la plus recherchée et la plus savante.

— *Mémoires du comte de Maurepas, ministre de la marine, etc.* 4 volumes in-8°, avec onze caricatures du temps gravées en taille douce.

Ces Mémoires, dont il avait déjà paru l'année dernière une édition fort défectueuse et fort incorrecte, ont été rédigés par M. Salé, secrétaire de confiance de M. de Maurepas, qui suivit ce ministre dans son exil à Bourges, malgré les avantages que lui offrait M^{me} de Pompadour pour le retenir auprès d'elle. C'est le résumé de 52 volumes grand in-folio.

« Ce manuscrit, dit-on dans la préface, renfermait en 1788 : 1° l'histoire détaillée de la cour, on y trouvait une infinité d'anecdotes sur le roi, les princes, les ministres, etc. ; 2° c'était l'histoire par figures du commencement du règne de Louis XV jusqu'en 1749, et M. de Maurepas avait fait dessiner les événements quand ils n'étaient point gravés ; 3° c'était l'histoire des manufactures, des modes, du progrès des métiers, car l'échantillon d'une nouvelle étoffe, d'un nouveau métier y était placé dans l'ordre des dates ; 4° c'était l'histoire de la marine, un combat naval, un nouveau vaisseau, toutes les opérations des ports y étaient décrites et dessinées avec une délicatesse et une beauté dont les meilleurs artistes étaient capables, sous les yeux de Salé ; 5° c'était l'histoire des arts, car on y voyait le récit de leurs progrès, les plus belles gravures du siècle dans l'ordre de leur publication, etc. Enfin c'était l'histoire instrumental du commencement de ce siècle jusqu'en 1749. Le ministère en a soustrait en 1788 l'essentiel et le plus curieux, etc. »

Ce que renferme surtout l'extrait que nous avons l'honneur de vous annoncer, c'est une foule de pointes, de mots, de chansons, d'épigrammes dont une grande partie était déjà connue et l'autre oubliée, mais on aura la satisfaction de les retrouver ici plus correctement que partout ailleurs parce que la plupart de ces ingénieuses facéties avaient été composées par M. de Maure-

pas, ou du moins dans sa société la plus intime. Ce qu'il y a d'historique dans ces Mémoires ou plutôt dans ces fragments de Mémoires est écrit avec beaucoup de négligence ; mais la curiosité des lecteurs n'en sera pas moins amusée, et l'on y verra plusieurs anecdotes, dont l'histoire avait cru devoir douter jusqu'ici, pleinement confirmées, car cet ouvrage, à tous les traits de vérité qui le distinguent joint encore l'empreinte bien marquée du caractère et de l'esprit du ministre qui l'a fait ou dicté.

— *Anecdotes intéressantes et secrètes de la cour de Russie, tirées des Archives, avec quelques anecdotes particulières aux différents peuples de cet empire ; publiées par un voyageur qui a séjourné treize ans en Russie ; six volumes in-12¹.*

Nous n'avons pu découvrir encore l'auteur de ce volumineux recueil ; il paraît seulement par plusieurs traits épars dans l'ouvrage que c'est un homme fort attaché à la mémoire de l'empereur Pierre III. Ce livre, qui nous est venu de Lausanne, est une compilation très-informe, sans suite, sans plan, sans méthode ; on y passe brusquement d'un règne à l'autre, tantôt d'une intrigue de cour à des détails d'ordonnance militaire, tantôt de quelques fragments d'histoire naturelle à des observations politiques, à l'exil d'un ministre, et de sa disgrâce à l'origine de sa faveur, mais il y a beaucoup de faits, beaucoup de détails curieux, et quoique une partie des anecdotes rapportées dans ce recueil se trouve déjà dans les mémoires publiés sous le nom de Le Fort, dans ceux de Jacques de Stæhlin et d'autres, il en est un grand nombre qui nous ont paru tout à fait nouvelles et quelquefois même assez piquantes, assez remarquables ; nous voudrions être plus à portée que nous ne le sommes de juger du plus ou moins de confiance qu'elles peuvent mériter. L'auteur nous assure dans sa préface qu'il a fait un séjour de treize ans en Russie ; que, témoin de quelques-unes des anecdotes qu'il rapporte, il est redevable de la plus grande partie à la lecture qu'il a su se procurer de mémoires, de correspondances, de manuscrits précieux qui ne devaient pas voir le jour, et aux liaisons qu'il a entretenues

1. Par Jean-Benoît Scherer. Selon le *Catalogue des Russica* de la bibliothèque impériale de Saint-Petersbourg, il en existerait une autre édition sous ce titre : *Anecdotes et recueil de coutumes et de traits d'histoire naturelle particuliers aux différents peuples de la Russie*, Londres, 1792, 6 vol in-8 et Paris, 1806, 6 vol. in-8 ; le même catalogue en signale une traduction allemande (Greifswald, 1793-1794, in-8).

avec ce que a cour et Moscou, séjour ordinaire des mécontents et des frondeurs, avait de plus distingué du côté du mérite, des emplois et de la naissance. « Je puis nommer, ajoute-t-il, le feld-maréchal comte de Munich et le conseiller privé comte de Lestocq, le prince de Tscherbatoff, le prince de Trubetzkoi et le chambellan Rscheffsky, etc. Les traits d'histoire naturelle m'ont été fournis par plusieurs membres de l'Académie des sciences, entre autres par M. le professeur Fischer qui avait entrepris de longs voyages dans l'intérieur de la Russie, etc. »

— *Julie ou la Religieuse de Nîmes, drame historique en un acte, en prose*, par Charles Pougens. Un volume in-24, très-jolie édition de l'imprimerie de M. Dupont l'économiste, un des membres les plus distingués de l'Assemblée constituante.

Une fille trop sensible, que des parents barbares avaient contrainte de se faire religieuse, eut le malheur de céder au besoin d'aimer et de ne pouvoir cacher à sa supérieure les déplorables suites de sa faiblesse. Fléchier apprit que cette supérieure l'en avait punie de la manière la plus cruelle en la faisant enfermer dans un cachot où, couchée sur un peu de paille, réduite à un peu de pain qu'on lui donnait à peine, elle attendait et invoquait la mort comme le terme de ses maux. Il se transporta dans le couvent; après beaucoup de résistance, il se fit ouvrir la porte du réduit affreux où se consumait cette infortunée, il la fit aussitôt sortir de cette horrible demeure, ordonna qu'on eût d'elle les plus grands soins, et veilla sévèrement à ce que ses ordres fussent exécutés; mais ces ordres charitables qui l'avaient arrachée à ses bourreaux ne purent la rendre à la vie, etc.

C'est sur cette anecdote que l'auteur a fondé le plan très-simple de son drame. Il suppose qu'il y a quinze ans que cette religieuse habite cet horrible cachot, et que la fille dont elle eut le malheur d'être mère est novice dans ce même couvent. La pitié que les malheurs de cette religieuse, dont le désespoir a souvent aliéné la raison, inspirent à cette jeune personne prépare la reconnaissance la plus déchirante. Il est impossible de ne pas produire de l'effet avec de pareils moyens, mais cet effet est pénible et douloureux. On ne peut guère imaginer un sujet plus sombre, un ton plus lugubre, un coloris plus triste et plus monotone.

— *Mémoires de la minorité de Louis XV*, par J.-B. Mas-

sillon, évêque de Clermont, membre du Conseil de conscience sous la régence de Philippe d'Orléans, et l'un des quarante de l'Académie française. Un volume in-8°.

Ces Mémoires, dont l'authenticité paraît bien constatée, avaient été demandés à l'auteur par Louis XV. « Votre Majesté, dit-il, m'ayant ordonné de faire un choix historique des anecdotes et des affaires générales qui regardent sa minorité, je dois, Sire, vous dire la vérité; manquer à ce devoir serait se rendre coupable. Je mettrai donc sous vos yeux un enchaînement de faits singuliers, et je tracerai avec la plus exacte vérité le portrait des hommes qui y ont eu quelque part. Votre Majesté reconnaîtra que j'ai loué peu de monde et donné beaucoup de blâmes; c'est que j'ai vécu dans un temps où la vertu a paru éviter le grand éclat, et que trop de gens vicieux ont occupé les places, etc. »

Ce peu de mots peint assez exactement l'esprit dans lequel ces Mémoires ont été composés. L'auteur commence par donner une idée de l'état de la cour et du gouvernement avant la mort de Louis XIV. Il parcourt ensuite les principales époques de la régence du duc d'Orléans et du ministère de M. le duc, le système de Law, l'élévation du cardinal Dubois, la guerre avec l'Espagne, les intrigues qui préparèrent le premier projet du mariage du roi avec l'Infante, l'abdication de Philippe V, les rivalités de la maison d'Orléans et de Condé, le mariage de Louis XV avec la fille du roi Stanislas, le traité de Hanovre et la disgrâce du duc de Bourbon.

L'impartialité de l'auteur rend justice au duc d'Orléans. C'est à la reine d'Espagne qu'il croit devoir attribuer les vues qu'on a supposées au régent relativement au premier projet du mariage de Louis XV. « Je ne saurais dire que cet événement n'ait été très-agréable à ce prince, mais quelque hardi qu'il fût, il n'aurait osé travailler à une pareille négociation quand même il en aurait eu l'idée. Le duc d'Orléans, comme on l'a dit, était ambitieux, mais son ambition était suffisamment remplie, puisqu'il était maître absolu et que tout pliait sous l'autorité qu'il exerçait. Si quelque malheur nous eût enlevé le roi, le duc d'Orléans aurait su mieux qu'un autre faire valoir ses droits et les soutenir, mais ce n'était pas son caractère de chercher à ménager les hasards et à les mettre pour lui; souvent même et dans des moments non suspects on lui a entendu dire que le

plus grand bonheur qui pût lui arriver était que le roi vécût. »

Voici le portrait simple et naïf qu'il fait de ce fameux cardinal Dubois. « C'était un homme sans principes et que la religion n'embarrassait point. Il n'avait nulle connaissance ni capacité pour les affaires ; il était propre à la petite intrigue, mais incapable de résister à de grandes attaques, se troublant aisément de tout ce qui arrivait, jaloux de tout homme qui approchait du duc d'Orléans, persuadé que son maître ne l'estimait nullement et que le crédit qu'il avait sur lui n'était qu'une habitude ; et en cela il ne se trompait point. Au reste, il ne manquait point d'esprit, il était très-capable de séduire ceux qu'il voulait engager ; amusant dans la conversation quand il le voulait, mais violent à l'excès, craignant tout honnête homme, capable de la menue méchanceté, mais trop poltron pour hasarder de grands coups. »

Aux anecdotes, aux portraits que contiennent ces Mémoires, l'auteur a mêlé quelquefois d'utiles conseils.

« Il semble, dit-il en parlant de nos princes, que, parce qu'ils sont grands, ils soient dispensés de parler, et c'est certainement une grande erreur. Il y a mille occasions dans lesquelles un prince qui sait parler à la multitude gagne plus que par le poids de toute son autorité. Les mécontents même n'abordent jamais leur maître que dans le désir intérieur d'être désarmés, et ils le sont sûrement quand le prince veut dire un mot. Combien Henri IV, par exemple, ne rencontra-t-il pas d'obstacles qu'il surmonta parce qu'il savait parler ! J'insiste sur cet article par l'amour et l'attachement que je sens pour mon roi. »

Ces Mémoires sont précédés d'une notice historique sur la vie et les écrits de Massillon par M. Soulavie, ci-devant abbé ; dire que c'est le même abbé Soulavie à qui nous devons des *Mémoires du maréchal de Richelieu* dans lesquels on fait parler ce vieux courtisan comme le révolutionnaire le plus décidé, c'est faire connaître assez le genre d'esprit et les vues qu'on doit s'attendre à y trouver. Il n'est pas plus difficile à un écrivain de cette force de trouver un jacobin dans l'illustre évêque de Clermont que dans le maréchal de Richelieu. Ses remarques préliminaires sont terminées par l'agréable plaisanterie que voici : « L'Assemblée constituante ni la législative n'ont jamais plaisanté. Des motions de plaisanterie répandraient plus de charmes et seraient plus puissantes sur

l'esprit des peuples que des décrets soutenus par des baïonnettes et des canons. Pour tirer quelque parti de nos livres, donnons aux princes d'Allemagne nos ouvrages de généalogie et de féodalité, envoyons à la cour d'Espagne les vies des Saints et à celle de Portugal tous nos mystiques, transportons en Italie tous nos livres de théologie, et ajoutons à ce présent la déclamation de M. de Condorcet. »

— *Mélanie ou la Religieuse, drame en trois actes et en vers, représenté pour la première fois à Paris sur le Théâtre-Français de la rue de Richelieu, le 7 décembre 1791. Nouvelle édition seule conforme à la représentation et à l'édition générale des œuvres de l'auteur publiées en 1778, suivie des Muses rivales, du Dithyrambe couronné en 1779, de l'épître sur la poésie descriptive, du Camaldule, de la Réponse d'un solitaire à la lettre de l'abbé de Rancé et de quelques poésies diverses*, par Jean-François de La Harpe, de l'Académie française. Un volume in-16, de l'imprimerie de Didot l'aîné.

Presque toutes les pièces que renferme ce recueil sont assez connues depuis longtemps pour nous dispenser d'en faire une longue analyse. *Mélanie* est sans contredit le plus bel ouvrage en vers de M. de La Harpe, celui où son talent sut imiter le plus heureusement la touche de Racine, celui où le sentiment s'exprime avec l'éloquence la plus simple et la plus touchante. L'exposition du sujet, quelque peu compliqué qu'il soit, est à la vérité fort longue. Le second acte est la situation d'*Iphigénie en Aulide* réduite aux formes et à la mesure du drame bourgeois. Le rôle du père de Mélanie est le rôle le plus froidement odieux qu'il y ait peut-être au théâtre, mais dans les limites resserrées du plan auquel le poète avait cru devoir s'astreindre il ne pouvait guère être présenté d'une autre manière. Celui du curé, quoiqu'il n'ait pas plus d'action que les autres, est d'une conception neuve et du plus grand intérêt. Quelque justes enfin que soient les critiques qu'on a pu faire de l'ouvrage, il n'en a pas moins d'effet à la représentation qu'il n'a de charme à la lecture. Ce drame a été fort bien joué sur le théâtre de la rue Richelieu, le rôle de Mélanie par M^{lle} Desgarcins et depuis par une jeune actrice qui donne de grandes espérances, M^{lle} Simon ; celui de la mère par M^{me} Vestris et celui de l'amant par le sieur Talma ; Monvel n'eût rien laissé à désirer dans le beau rôle du

curé si la malheureuse soutane ne faisait pas paraître sa figure encore plus pauvre, encore plus mesquine qu'elle ne l'est naturellement.

Comme *Mélanie* est l'ouvrage de M. de La Harpe où l'on a trouvé le plus de chaleur et de sensibilité, son *Apothéose de Voltaire ou les Muses rivales* est un de ceux où l'on a cru voir le plus d'esprit, de grâce et de légèreté; nous n'avons point oublié que ce petit ouvrage ayant été donné d'abord anonyme, nos prétendus connaisseurs s'obstinèrent assez longtemps à croire qu'il était d'un homme de la cour connu par les agréments de son esprit et de fort jolis ouvrages, les uns de M. le duc de Nivernois, les autres du chevalier de Boufflers. On ne serait guère tenté, je pense, de leur attribuer la plupart des pièces fugitives qui terminent ce recueil; elles ne sont en général ni très-ingénieuses, ni très-faciles, ni très-légères, mais on trouvera non-seulement des leçons du goût le plus sage et le plus pur, mais encore des morceaux de la poésie la plus brillante dans *l'Épître à M. le comte de Schouvaloff* sur les effets de la nature champêtre et sur la poésie descriptive.

— *Souvenirs d'un voyage en Angleterre*. Un volume petit in-16. Nos lecteurs nous pardonneront volontiers de ne les avoir pas entretenus plus tôt du mérite ou des défauts de ce petit ouvrage, mais puisque nous n'osons encore en parler nous-mêmes, leur indulgence fera-t-elle grâce à la vanité de rapporter ici la lettre trop flatteuse dont M^{me} Necker a bien voulu honorer l'auteur?

« A Coppet, ce 11 novembre 1791.

« Je viens, monsieur, de recevoir vos lettres sur l'Angleterre; à peine ai-je eu le temps de les lire en particulier et ensuite avec M. Necker. A défaut d'autre avantage, je veux avoir celui de vous en parler la première. M. Necker a retrouvé tous ses jugements dans ceux que vous avez portés; vous lui avez rappelé ses premières sensations, jointes à une petite approbation de soi bien naturelle quand on se rencontre avec vous. Vous avez peint tout ce que l'Angleterre a de piquant, d'original et d'éloigné de nos mœurs, et cependant sans nous perdre de vue. La nation que vous blâmez joue toujours le plus beau rôle. Les bizarreries des Anglais semblent dans votre livre une sorte d'allégorie pour la France, et d'ailleurs, comme Alcibiade, si vous

accordez quelque chose à la critique, c'est pour que l'éloge soit plus pur et moins contredit. Vous sacrifiez les femmes à la malignité humaine comme l'Athénien avait sacrifié [son chien favori. De tous les grands rapports qu'on trouve dans votre petit livre il résulte que nous sommes encore en constitution ce que Shakespeare est en tragédie ; on respecte en lui toutes les absurdités de l'enfance de l'art, tandis que le vrai génie, comme vous l'avez si ingénieusement observé, en ne paraissant faire qu'un pas de plus, passe de l'imperfection à la perfection ; cette ligne qui divise semble une ligne mathématique, mais elle rappelle la ligne (dirai-je physique ou métaphysique?) qui sépare le néant de l'être. Je vous assure, monsieur, que votre ouvrage nous a instruits, amusés, intéressés plus que je ne puis vous le dire. Vous avez bien voulu aussi ne pas oublier vos amis sur la route, vous avez ranimé par vos vives couleurs un petit tableau de bienfaisance enseveli depuis longtemps dans la masse effrayante de poussière qui s'est détachée sous la faux de l'Assemblée constituante. Mais je m'arrête, je ferais un livre plus gros que le vôtre si je voulais m'abandonner à la suite d'idées que vous m'avez retracées ou dont vous m'avez offert le premier chaînon... Recevez, monsieur, l'assurance des sentiments dont vous nous avez pénétrés. »

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE LA

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE

La terrible révolution qui vient de bouleverser tant de hautes destinées n'a pas épargné l'asile obscur d'où je tâchais d'observer la décadence ou les progrès de la littérature et des arts, ainsi que les différents mouvements des mœurs, de la mode et de l'opinion en France. Le compte, que j'eus l'honneur d'en rendre aux premières cours de l'Europe pendant plus de vingt ans, pouvait être fait sans doute avec plus d'agrément et de sagacité, mais j'ose encore douter qu'il pût l'être avec un zèle tout à la fois plus impartial et plus assidu. Je n'ai quitté Paris que lorsqu'il me fut trop bien prouvé qu'il n'était plus possible à l'homme honnête et sensible d'y respirer impunément. J'ai tâché même de suivre encore mon travail pendant les six premiers mois de ma retraite à Londres, mais bientôt après, l'interruption de tout commerce avec la France ne m'en a plus laissé aucun moyen. Revenu dans mon ancienne patrie à la faveur de la neutralité que les circonstances nous ont permis ou nous ont forcé de garder, je me trouve plus à portée de renouer mes correspondances avec Paris et de recommencer ainsi l'ouvrage qui fut si longtemps la ressource et le bonheur de ma vie. Il faudra sans doute me pardonner de l'entreprendre dans un nouvel esprit et sur un nouveau plan ; mais si l'indulgence de mes lecteurs daigne m'encourager, peut-être réussirai-je encore à lui donner plus d'importance, plus d'intérêt, plus de variété qu'il n'en a jamais eu. Je ne serai point abandonné à mes propres forces. Je trouverai des secours et des conseils dans l'amitié de beaucoup

de gens de lettres que la révolution force, comme moi, de quitter leurs foyers; et, sans abuser de la protection que m'assurent les lois de mon pays, il me sera permis d'écrire avec plus de liberté que je n'en avais en France, ni sous la surveillance de l'ancien régime ni sous le sceptre de fer de l'anarchie qui le domine aujourd'hui.

C'est ainsi que Meister annonce en 1794 la résurrection de ses feuilles, et il semblerait, à lire ce prospectus ronflant, qu'en arrêtant ici la *Correspondance littéraire*, nous privons le lecteur de précieuses informations sur le mouvement intellectuel des dix-huit années pendant lesquelles il la continua. Nous tenons à protester contre un pareil soupçon, et nous sommes persuadé que cette seconde série mérite absolument, à quelques exceptions près, le sort qui lui a été fait.

Meister vient de le dire lui-même : il avait quitté Paris en 1792, et regagné la Suisse après un séjour assez prolongé à Londres. Revenu à Paris le 22 septembre 1795 (il a pris soin de noter cette date)¹, il y resta peu de temps et rentra à Zurich. Le temps n'était plus où, faisant graver son portrait au physionotrace, il y laissait inscrire la légende : Jacob-Heinrich Meister de Paris, 16-17 mai 1790². Volontiers il eût signé désormais comme le patriarche de Ferney : *le Vieux Suisse*. Des honneurs assez inattendus le venaient chercher dans sa retraite : il était désigné en 1800 par le canton de Zurich pour le représenter au congrès qui précéda l'acte de médiatisation; un mémoire qu'il avait rédigé à cette occasion avait été placé sous les yeux de Napoléon, qui en avait pris connaissance; mais là se borna sa carrière politique. A une date que nous ignorons, il épousa une veuve qu'il avait passionnément aimée et qui avait contracté un autre mariage pendant son séjour à Paris. Sur toute cette dernière phase de la vie de Meister, nous n'avons d'ailleurs que des données banales et sommaires : la Suisse, d'ordinaire si

1. Il a célébré ce dernier voyage dans une pièce en vers alexandrins, intitulée *les Adieux d'un Suisse à Paris*, réimprimée dans ses *Poésies fugitives*, après avoir figuré dans le n° 15 (1795) de la *Correspondance littéraire* :

J'ai revu ce Paris que j'avais tant aimé,
Des arts et des plaisirs la patrie immortelle,
Et son antique Louvre et sa gloire nouvelle,
J'ai revu ce Paris, et n'en suis plus charmé.

Après une apostrophe trop longue, mais assez virulente, contre les bourreaux et les vandales, il s'écrie :

Revolons sans délai vers ma douce chaumière;
J'y destine un autel à la tendre Pitié,
Une rose à l'Amour, un temple à l'Amitié.

2. Il existe un autre portrait de Meister, gravé dans sa vieillesse par J. Lips d'après Oerigez. En buste de trois quarts à droite, il porte la large cravate et le haut collet d'habit du premier Empire. On lit au-dessous du trait carré : *A mes*

soigneuse de la gloire de ses enfants, semble avoir singulièrement négligé celui-ci, et deux voyages à Zurich ne nous ont pas mis à même de suppléer à cet injuste silence. Meister, comme un de ses contemporains d'une toute autre valeur, Ferdinand Galiani, porte la peine d'avoir écrit dans une autre langue que celle de la patrie : la notoriété de ces transfuges dépasse rarement le pays d'adoption qu'ils ont choisi.

Nous n'entreprendrons pas ici de reviser ce procès, et nous rappellerons comment Meister, qui ne cessa jamais d'être avant tout homme de lettres, s'efforça de satisfaire pendant dix-huit ans ses rares souscripteurs.

Il serait intéressant de connaître quels étaient ceux qui avaient persisté malgré les événements ; mais les éléments de comparaison nous manquent. La communication de l'exemplaire du margrave d'Anspach nous a été refusée par ses possesseurs actuels ; celui de Moscou ne renferme, paraît-il, que l'année 1797 ; celui de Gotha est donc de beaucoup le plus complet, et peut-être même cette souscription était-elle demeurée unique : quelques cahiers sont de la petite écriture de Meister, et il est vraisemblable qu'il n'en fut jamais réduit à faire lui-même plusieurs expéditions de son propre travail. Au sujet des feuilles adressées à Catherine II, il y a plusieurs passages piquants à emprunter aux lettres qu'elle écrivait à Grimm : « Le grand chambellan vous fera passer non pas trois cent soixante roubles, mais sept cent vingt roubles pour les années 1774 et 1775, et pourquoi ne resterait-il pas chargé de la boutique ? Mais M. Meister n'est pas M. Grimm ; il est plus sérieux et le talent du développement est plus faible en lui » (20 septembre 1775). « Je vous ai dit mille fois et je vous répète encore que votre successeur littéraire n'est pas vous ; je n'apprends rien là, il n'y a point là de morgue qui dresse le goût et l'esprit, cette évidence sans preuves qui fait taire la contradiction même » (16 mai 1778). Elle revient à la charge le 2 février 1780 : « ... Il se peut que vous eûtes un monologue avec vous-même à mon sujet ; mais si, dans ce monologue, vous avez nommé rêverie et radotage tous les écrits que vous m'avez envoyés pendant huit ans avant que de venir ici, vous avez eu un tort que vous ne sauriez réparer à mes yeux, parce que ces feuilles faisaient une délicieuse lecture et qu'après ces feuilles-là il est impossible d'en lire jamais d'autres. Si vous en direz (*sic*) jamais du mal, sachez alors que vous ignorez vous-même votre mérite et que vous aurez à faire à moi, qui les défendrai de toutes mes forces... » Le 7 septembre suivant : « L'argent pour les feuilles de deux ans de M. Meister, pour chacun trois cents roubles, vous sera envoyé. »

Paul I^{er} continua pendant une année au moins la souscription ordonnée par sa mère ; fut-elle interrompue à partir de 1798, comme le suppose M. Grot, ou bien faut-il ajouter quelque créance à ce passage des

amis, Jacob-Heinrich Meister, né le 6 août 1744. Un troisième portrait de profil et au trait se retrouve dans l'édition illustrée du grand ouvrage de Lavater (4^e fragment, tome III).

Mémoires secrets du comte d'Allonville, relatif à Grimm et à Beaumarchais : « Ce qui fait rétrograder ma pensée sur le premier, fauteur et complice de la conspiration antireligieuse et antisociale des prétendus philosophes du XVIII^e siècle, c'est le journal manuscrit qu'il adressait à l'empereur Alexandre et dont ce prince faisait si peu de cas, dans les circonstances épineuses où il se trouvait lors de la paix de Tilsitt, qu'il en laissait prendre les feuilles à qui les voulait. C'est ainsi que quelques-unes ont passé entre mes mains, et cela peu de temps avant la mort de l'auteur, qui eut lieu le 19 décembre 1807; il avait alors quatre-vingt-quatre ans : c'était donc le chant du cygne, ce que je note ici en faveur des emmagasineurs d'autographes à qui je les ai distribués » (tome I^{er}, p. 125).

Les *Mémoires* de d'Allonville ont toujours passé pour apocryphes et nous ne citons qu'à titre de curiosité ces quelques lignes, très-capables d'ailleurs de donner un exemple de la modération avec laquelle les philosophes sont traités dans cette compilation. Quant aux erreurs matérielles de ce passage, elles sont tellement flagrantes que nous croyons superflu de les réfuter.

Si, pendant quelques années, Meister put en effet trouver parmi les émigrés répandus en Suisse et sur les bords du Rhin une collaboration bénévole, cette mince ressource s'épuisa bientôt; il dut revenir alors à des emprunts directs aux journaux français qui lui parvenaient, et s'assura même à Paris d'un correspondant que lui avait fourni Suard; il usa et abusa du droit d'encombrer ses feuilles de ses propres ouvrages, *les Lettres sur l'Angleterre*, les *Souvenirs* de son dernier voyage à Paris, *Betsi, ou l'Amour comme il est*, des *Entretiens* et *Dialogues* philosophiques, etc. Il obtint de l'amitié de M^{me} de Vandeul et de M^{lle} Pauline de Meulan quelques pages, les meilleures, à coup sûr, de cette longue série; mais il ne parvint pas à rendre à la *Correspondance littéraire* son antique éclat. Les temps avaient changé : cent journaux se chargeaient de porter à tous ce qui avait été si longtemps la distraction de quelques privilégiés; le théâtre avait pour organes le *Journal* et le *Courrier des spectacles*, et tant d'autres concurrences; à côté de cette artillerie légère de la presse quotidienne ou périodique naissait bientôt une autre publicité sans précédent jusqu'alors en France : deux revues, *la Décade philosophique* et le *Magasin encyclopédique*, étudiaient, avec une magistrale autorité, les progrès de la science exacte ou expérimentale, de la médecine, de l'archéologie, des beaux-arts, de la bibliographie, et le pauvre Meister, ne pouvant lutter contre une si redoutable concurrence, prenait bravement le parti de recopier tel ou tel article dont il ne manquait jamais d'ailleurs d'indiquer l'origine.

Un moment, nous l'avons dit, il avait tenté de donner à ses feuilles l'attrait de l'actualité : Suard, qui dirigeait alors le *Publiciste*, lui avait demandé quelques articles sur l'attitude politique de la Suisse depuis l'acte de médiatisation, et lui faisait adresser en échange un bulletin de nouvelles; mais ils n'avaient compté ni l'un ni l'autre sur la police om-

brageuse et tracassière de Napoléon; les bulletins furent décachetés, interceptés, et finalement supprimés par Suard lui-même, qui avouait pourtant ne les avoir jamais lus¹. Le nom de leur auteur ne nous est pas plus connu que celui du correspondant que Meister entretenait jusqu'à la cessation de ses feuilles, mais l'histoire littéraire n'y a pas beaucoup perdu et on pourrait appliquer à tous les deux ce que Suard disait du premier : « Je suis intimement persuadé qu'il a bien pu écrire des niaiseries, des anecdotes fausses ou peut-être des phrases gauchement tournées, mais rien dans l'intention de blesser le gouvernement. »

Malgré ces misères inévitables sous un maître qui eût voulu asservir la pensée humaine dans toute l'Europe, Meister aurait sans doute continué ses feuilles jusqu'à son dernier soupir, si la publication de Buisson n'était venue bouleverser sa paisible existence. Nous avons reproduit déjà, d'après M. Ch. Nisard, la lettre qu'il avait écrite à Suard à ce moment et quelques lignes d'un billet du libraire à l'académicien²; nous les compléterons aujourd'hui par l'article exploré dans lequel Meister annonce l'apparition de cinq premiers volumes³ et qu'il a fait suivre d'une lettre inédite de Suard ainsi que de sa réponse; mais le texte de celle-ci, déjà révélé par M. Nisard, est de beaucoup plus complet que le nôtre : il avait sans doute sous les yeux l'original, tandis que Meister n'en a transcrit qu'un fragment; nous ne la reproduisons donc pas; l'article de Meister et la lettre de Suard sont extraits du n° 16 de l'année 1812.

Depuis cinquante ans⁴ que j'eus pour la première fois l'impertinente fantaisie de me faire imprimer, depuis près de quarante ans que je commençai à être chargé de la rédaction de ces feuilles littéraires, je ne crois pas que le travail auquel je dois une grande partie des douceurs de ma vie m'ait causé un chagrin aussi sensible que celui que m'a fait éprouver la première annonce de la publication de la *Correspondance du baron de Grimm et de Diderot depuis 1770 jusqu'à 1782*.

Je ne connais pas même le nom de l'éditeur de cette volumineuse compilation⁵, mais il était aisé de juger que l'homme qui

1. Nous empruntons ces détails, en les résumant, aux curieux *Mémoires et Correspondances littéraires inédits*, publiés par M. Ch. Nisard en 1858, p. 42.

2. Tome II, p. 234.

3. Mis au jour par Salgues.

4. Hélas! oui, j'avais à peine quatorze ans lorsqu'on me fit l'honneur d'inhumer dans le *Journal helvétique* de Neuchâtel deux savantes diatribes de ma façon sur le rire et les pleurs. Je n'en avais pas vingt-quatre lorsque je risquai d'être brûlé à Zurich pour avoir fait la petite brochure *De l'Origine des principes religieux*, en faveur de laquelle Frédéric le Grand daigna m'offrir, quelques années après, la place du professeur Sulzer à l'Académie de Berlin. (MEISTER.)

5. L'éditeur indiqué dans l'Avertissement est M. Bancet, auteur, dit-on, de diverses productions qui attestent son talent et son goût... mais que nous avons eu

avait assez peu de délicatesse pour publier un pareil ouvrage sans l'aveu d'aucun de ceux qui avaient quelque droit d'en disposer n'en aurait pas mis beaucoup ni dans le choix des matériaux dont il s'était emparé, ni dans la manière de les présenter à ses acheteurs. Il était aisé de prévoir que le soin d'amuser la curiosité des uns et de flatter la malignité des autres ne pouvait manquer d'avoir été son premier objet, que ce soin serait à peu près le seul qu'il aurait daigné prendre en laissant de côté toute autre considération, tout autre égard, toute autre convenance.

Que de jugements hasardés, et sur les ouvrages et sur les personnes, ne devais-je donc pas m'attendre à retrouver dans des feuilles écrites il y a plus de trente ans ! Combien de jugements qui, fussent-ils au fond les mêmes aujourd'hui que ceux qu'on s'était permis d'énoncer alors, on ne se fût jamais pardonné d'exprimer de cette manière dans un ouvrage destiné à paraître au grand jour ! Que de personnes encore vivantes qui auront trop de raison d'en être blessées ; et dans le nombre de celles qui ne sont plus, n'en est-il pas plusieurs dont la mémoire chérie et vénérée peut se trouver indignement compromise ou par les indiscretions ou par les perfidies d'une publicité qui semblait d'autant moins à redouter qu'on avait toujours pris toutes les précautions imaginables pour s'en garantir ! J'ose dire avec quelque confiance que je n'ai jamais rien écrit qui ne fût l'expression la plus sincère de mon sentiment et de ma pensée au moment même où je l'écrivais ; mais qui voudrait répondre que, durant l'intervalle de quarante ans, son sentiment et sa pensée ne subissent de fréquentes et de très sensibles variations ? J'ai tâché constamment d'écrire de bonne foi, mais je me trouverais fort à plaindre si plusieurs des opinions que j'avais il y a trente ou quarante ans, dont j'étais encore plus ou moins prévenu même à des époques plus rapprochées du moment présent, devaient malheureusement être encore les miennes. Il est dur de les voir publier lorsqu'il y a longtemps que j'en reconnais l'erreur ou le danger, lorsqu'elles affligent et les besoins de mon cœur et ma manière de voir, et les relations les plus intéressantes de ma destinée actuelle.

jusqu'ici le malheur d'ignorer complètement. (MEISTER.) — Nous n'en savons pas plus que Meister à cet égard.

Un chagrin qui m'affecte plus péniblement encore, je l'avoue, c'est la crainte de voir tous les ressentiments de l'amour-propre irrités par un grand nombre d'articles de cette correspondance prêts à se déchaîner contre les deux hommes dont elle porte le nom, leur imputer des torts dont il ne sont point coupables et chercher à s'en venger en déchirant avec plus d'animosité que jamais une mémoire à laquelle je dois tant de respect et de reconnaissance, que je ne cesserai d'honorer, quelque éloigné que je sois aujourd'hui d'adopter les systèmes à qui elle dut en partie l'éclat de sa célébrité.

Une autre peine dont je rougis presque de m'occuper, après tant d'autres et plus sérieuses et plus désolantes, c'est celle de voir imprimer toutes les négligences et toutes les incorrections de ce grand nombre de morceaux composés à la hâte, et qui souvent même ne pouvaient guère l'être autrement pour ne pas perdre le seul intérêt dont ils étaient susceptibles.

L'objet principal de cette correspondance ne fut jamais d'être une critique purement littéraire, encore moins un cours de philosophie et de littérature, mais un aperçu simple et rapide des hommes et des ouvrages, des anecdotes de théâtre et de société¹, qui, dans le moment, avaient intéressé l'attention de la curiosité publique, tantôt par des motifs d'une assez grande importance, et tantôt aussi par un caprice de l'engouement le plus frivole. Il importait beaucoup moins sans doute aux augustes personnes à qui ces feuilles étaient adressées de savoir quel était le mérite ou quels étaient les défauts de l'ouvrage qu'on leur annonçait, et dont elles jugeraient incomparablement mieux par elles-mêmes, que d'apprendre au juste la sensation qu'il avait pu faire et de suivre, grâce à ces indices fidèles, le cours et les mouvements plus ou moins variables de l'opinion qu'elles étaient intéressées à connaître ou dont le mobile tableau pouvait les amuser quelques instants.

Il fallait donc saisir, pour ainsi dire à la volée, ce qui paraissait et disparaissait d'un moment à l'autre et crayonner souvent avec une extrême précipitation ce qu'il eût été tout à fait impossible d'observer et de peindre autrement. Aux négligences même

1. De cette société qui, du moins, méritait alors par plus d'une raison d'être regardée comme l'organe le plus important de l'opinion publique et dont l'influence n'eut peut-être dans la suite que trop de crédit et de pouvoir. (MEISTER.)

d'une pareille composition se joignaient encore trop souvent des fautes et des bévues de copiste qu'un éditeur très-indifférent aux critiques qu'on pourra faire de l'ouvrage, pourvu qu'il se débite promptement, se sera fort peu soucie d'éclaircir ou de corriger.

C'est le fond des trop justes appréhensions, des trop sensibles plaintes que j'adressai à l'un de mes plus anciens amis de Paris. Voici la copie de sa réponse. On me permettra de taire son nom, mais on daignera le pardonner à l'amour-propre, froissé de tant de manières, si j'ajoute que c'est un des plus dignes et plus respectables membres de l'Institut.

« Mon bon et aimable ami, je conçois la sorte d'inquiétude qu'a pu vous causer la publication de la *Correspondance* de Grimm, mais vous vous en exagérez sans motif les inconvénients pour vous. C'est à la vérité un honteux brigandage que ces révélations de correspondances particulières qui n'étaient pas destinées au public, mais nos libraires sont des pirates pour qui tout est de bonne prise. La littérature est sacrifiée à la fois à des vues fiscales, à des craintes puérides et à une parfaite insouciance sur les résultats. Toutes les convenances sociales sont aussi dédaignées que celles du goût. Chaque siècle a son ambition de gloire ; le xvii^e a créé en France une langue et un bon goût, le xviii^e a répandu des flots de lumière sur tout ce qui intéresse l'humanité, le xix^e a créé une politique nouvelle, un nouvel art de la guerre, et a enfanté en politique et en guerre des miracles dont l'univers n'avait pas eu d'exemple. Dans ce nouveau système, la gloire littéraire est peu de chose ; on en créera une nouvelle. D'ailleurs celle de la France en ce genre repose sur les monuments immortels élevés par les Corneille et les Racine, les Bossuet et les Fénelon, les Voltaire et les Montesquieu, et *tutti quanti* ; aujourd'hui nous avons des journaux et des opéras-comiques, des gens de goût comme Geoffroy, des historiens comme...¹, des poètes tragiques et comiques comme mes confrères que je ne nomme pas.

« Revenons à la *Correspondance*. On la lit avec empressement, on en relève les malignités, surtout celles qui peuvent affliger quelques vivants ; on y trouve de l'esprit, de l'inégalité, des

1. Le nom est en blanc dans le manuscrit.

anecdotes bonnes à conserver. Tout cela ne fait point de tort à la mémoire de Grimm, à qui il importe fort peu qu'on attribue plus ou moins d'esprit, de goût et de bonhomie. Mais pour vous, mon excellent ami, qu'est-ce que tout cela peut vous faire? Personne au monde n'a songé à attribuer cet ouvrage à un autre qu'à Grimm. Vous n'avez aucune raison pour éclairer le public sur ce point et pour lui apprendre que vous êtes l'auteur d'un ouvrage qui n'a jamais été écrit pour le public. Restez bien tranquille, *in utramque aurem dormies*, votre nom ne sera point prononcé, celui de votre ancien ami n'en sera aucunement flétri, et dans trois mois on ne parlera plus du livre et de l'auteur.

« — Concevez-vous la bêtise de cette notice mise en tête par l'éditeur ; mais concevez-vous que Jean-Jacques ait écrit que Grimm mettait du blanc? L'éditeur y a ajouté le rouge, cela est moins étonnant. Concevez-vous qu'on soit devenu en si peu de temps si ignorant sur l'histoire du dernier siècle?

« — Encore une fois, mon aimable ami, calmez-vous tout à fait sur cette échauffourée qui ne doit en rien troubler votre paix ; vous n'avez rien à faire et à répondre de rien. J'aurais bien envie d'écrire quelques pages pour jeter un peu de ridicule sur le scandale de cette publication, en montrant le peu de confiance qu'on doit avoir sur la fidélité de la copie. Quand vous aurez lu l'ouvrage, si vous jugez qu'il puisse être bon à quelque chose, aidez-moi de quelques notes. Dans tout état de cause, rien n'y donnerait l'idée que l'ouvrage peut être d'une autre main que celle de Grimm.

« Jouissez donc de votre douce situation, d'une vieillesse honorée et digne de l'être, de la tendresse d'une compagne aimable et vertueuse, de l'estime et de l'amitié de tous les honnêtes gens qui vous connaissent, et mettez en ligne de compte la vieille et tendre amitié que je vous ai vouée jusqu'à mon dernier jour. Je l'ai cru voir arriver il y a quelque temps. J'ai eu une maladie grave dont je suis encore fort affaibli. Il m'en reste une qui ne me donnera pas un long répit... »

En dépit de ces protestations et de ces assurances, le coup fatal était porté ; soit que Meister ait volontairement renoncé à ses feuilles, soit qu'à la suite de publication de Buisson les abonnés l'aient prié de les interrompre, toujours est-il que le n^o XX (janvier 1813), après avoir cité un article de M^{lle} Pauline de Meulan sur la troisième partie de la

Correspondance littéraire qui venait de paraître, se termine par ces lignes d'adieu.

Quelque légère, quelque anonyme que soit, heureusement, la part accordée à l'auteur de ces feuilles dans les éloges d'un jugement aussi favorable, il n'en rougit pas moins intérieurement du mouvement d'amour-propre qui l'a engagé à les transcrire. Hélas ! c'est probablement la dernière inconvenance de ce genre que ses lecteurs auront à lui pardonner.

Après avoir dressé le catalogue sommaire de la correspondance de 1794 à 1812, et nous être assuré que nous ne négligions rien de vraiment intéressant, nous avons borné notre choix à trois morceaux qui rentraient plus spécialement dans le cadre de notre publication : les *Tablettes* de Diderot dont nous avons plusieurs fois parlé, une *Vie de Sedaine*, par M^{me} de Vandeul, absolument inconnue jusqu'à ce jour, et le curieux examen que Meister, sous l'inspiration immédiate de la fille du philosophe, fait de l'*Essai sur la peinture* révélé au public en 1796, et de l'édition publiée par Naigeon.

COPIE DES TABLETTES DE DIDEROT¹.

— L'amant le plus aveugle est le plus heureux, mais l'ami véritable, le plus éclairé. Le choix d'une maîtresse est bien différent de celui d'un ami.

— Je loue peu de peur de mentir, et je ne blâme guère de peur de déplaire.

— Il n'y a ni vanité, ni singularité à être seul de son avis contre toute la terre. Mon opinion est celle qui est au fond de mon cœur et que j'y vois. C'est à la raison et non à l'autorité à la changer. Je me trouverais fort à plaindre de ne pas voir comme tout le monde, mais si je suis sincère avec moi, je ne pourrai me dissimuler que c'est ainsi que je vois de l'avantage des peuples auxquels on accorde l'usage libre de leur raison sur ceux qu'on subjuge.

— Je dirais volontiers à un homme qui écrit l'histoire : Vous vous ferez lire si vous écrivez de manière à vous faire croire.

— Si le mouvement d'un air est bien marqué, ceux qui l'entendent, qu'ils sachent ou non la musique, le croiront facile à chanter.

— Puisque j'ai honte de ma faiblesse, j'aurais tiré vanité de ma force.

1. Ces *Tablettes* sont reproduites dans les nos 15 et 18 de l'année 1795.

— Le monde est une belle machine à regarder d'en haut.

— La persuasion que le passé est le mauvais temps, une grande aversion pour la fin de soi, une pente à sa conservation, fait qu'un homme est malheureux jusqu'à cent ans.

— J'ai, dans l'intervalle d'un an, éprouvé toutes les peines possibles. J'ai du moins appris à les comparer.

SUR LE LIVRE *De l'Esprit* D'HELVÉTIUS¹.

Admirez tous cet auteur-là,
Qui *De l'Esprit* intitula
Un livre qui n'est que matière.
Le censeur qui l'examina
Par habitude imagina
Que c'était affaire étrangère.

— Le citoyen Rousseau a fait sept scélératesses à la fois qui ont éloigné de lui tous ses amis² :

Il a écrit contre M^{me} d'Épinay une lettre qui est un prodige d'ingratitude. Cette dame l'avait établi à la Chevrette, et l'y nourrissait, lui, sa maîtresse, et la mère de sa maîtresse.

Il se proposait de se retirer à Genève lorsque la santé de M^{me} d'Épinay l'y rappela; il ne s'offrit seulement pas à l'accompagner.

Il accusait cette dame d'être la plus noire des femmes dans le temps même qu'il se prosternait à ses genoux, et que, les larmes aux yeux, il lui demandait pardon de tous les torts qu'il avait avec elle. Cela est constaté par la date d'une lettre que je lui écrivis et par le témoignage de tous ceux qui fréquentaient chez M^{me} d'Épinay.

Il traitait Grimm comme le scélérat le plus profond et en même temps il se réconciliait avec lui et il le faisait juge de sa conduite avec M^{me} d'Épinay, et quand on lui demandait en quoi Grimm méritait ses fureurs et ses invectives, il répondait que cet homme-là lui avait méchamment ôté ses pratiques de copie et notamment celle de M. d'Épinay.

Il accusait M^{me} d'Épinay, dans le temps qu'il lui devait tout et qu'il vivait à ses dépens, du projet d'ôter M. de Saint-Lambert à

1. Couplet très-connu, et que Grimm a rapporté (tome IV, p. 30); il avait sans doute amusé Diderot, qui l'avait noté au moment où on le chantait.

2. En 1816, M^{me} de Vandeul disait à Barbier que son père avait écrit « tous les griefs de Jean-Jacques avec ses réponses »; peut-être voulait-elle désigner ce carnet auquel Meister avait déjà fait allusion dans sa notice sur le philosophe. (Voir tome XIV, p. 467; voir aussi tome XII, p. 297, note.)

M^{me} d'Houdetot, et, pour y réussir, d'avoir voulu séduire la petite Levasseur, afin qu'elle surprît une des lettres que Rousseau écrivait à M^{me} d'Houdetot ou une des réponses que cette dame lui faisait, et d'avoir dit à la Levasseur : « Si cela se découvre, vous vous sauverez chez moi, et cela fera un beau bruit. »

Le sieur Rousseau était alors tombé amoureux de M^{me} d'Houdetot¹, et pour avancer ses affaires que faisait-il? Il jetait dans l'esprit de cette femme des scrupules sur sa passion pour M. de Saint-Lambert son ami.

Il accusait M^{me} d'Épinay d'avoir ou instruit ou fait instruire M. de Saint-Lambert de sa passion pour M^{me} d'Houdetot.

Embarrassé de sa conduite avec M^{me} d'Houdetot, il m'appela à l'Ermitage pour savoir ce qu'il avait à faire. Je lui conseillai d'écrire tout à M. de Saint-Lambert et de s'éloigner de M^{me} d'Houdetot. Ce conseil lui plut ; il me promit qu'il le suivrait.

Je le revis dans la suite ; il me dit l'avoir fait et me remercia d'un conseil qui ne pouvait lui venir que d'un ami aussi sensible que moi, et qui le réconciliait avec lui-même.

Et point du tout ; au lieu d'écrire à M. de Saint-Lambert sur le ton dont nous étions convenus, il écrit une lettre atroce à laquelle M. de Saint-Lambert disait qu'on ne pouvait répondre qu'avec un bâton.

Étant allé à l'Ermitage pour savoir s'il était fou ou méchant, je l'accusai de la noirceur d'avoir voulu brouiller M. de Saint-Lambert et M^{me} d'Houdetot. Il nia le fait, et pour se disculper il tira une lettre de M^{me} d'Houdetot, une lettre qui prouvait exactement la fourberie dont je l'accusais. Il en rougit, puis il devint furieux, car je lui fis la remarque que la lettre disait ce qu'il niait.

M. de Saint-Lambert était alors à l'armée. Comme il a de l'amitié pour moi, à son retour il vint me voir. Persuadé que Rousseau lui avait écrit sur le ton dont nous étions convenus, je lui parlai de cette aventure comme d'une chose qu'il devait savoir mieux que moi. Point du tout, c'est qu'il ne savait les choses qu'à moitié, et que, par la fausseté de Rousseau, je tombai dans une indiscretion.

Mais que fit l'infâme Rousseau? Il m'accusa de l'avoir trahi, d'avoir violé la foi du secret qu'il m'avait confié ; et il fit imprimer la note là-dessus, qu'on voit dans la préface de son ouvrage contre les spectacles, quoiqu'il sût bien que je n'étais pas un traître

1. J'ai vu un recueil des lettres de Rousseau à M^{me} d'Houdetot, toutes copiées de la main même de Rousseau ; elles m'ont paru plus brûlantes, plus passionnées qu'aucune de celles de *la Nouvelle Héloïse*. — Rien, dans le manuscrit, n'indique si cette note est de Diderot ou de Meister.

ni un indiscret, mais qu'il avait été un homme faux qui me trompait.

Je lui reprochai d'avoir écrit à M. de Saint-Lambert autrement qu'il m'avait dit. Il répondit à cela qu'il connaissait les caractères et que ce qui était bon avec l'un était mauvais avec l'autre.

Je lui reprochai de m'avoir trompé en me faisant croire qu'il avait écrit selon mes conseils ; à cela il ne répondit rien.

Sa note est un tissu de scélératessse. J'ai vécu quinze ans avec cet homme-là. De toutes les marques d'amitié qu'on peut donner à un homme, il n'y en a aucune qu'il n'ait reçue de moi, et il ne m'en a jamais donné aucune. Il en a quelquefois eu honte. Dans l'occasion j'ai pâli sur ses ouvrages, et il en convient à moitié, mais non de tout. Il ne dit pas ce qu'il doit à mes soins, à mes conseils, à mes entretiens, à tout, et son dernier ouvrage est fait en partie contre moi. Il y fait l'éloge de d'Alembert, qu'il n'estime ni comme homme de lettres ni comme homme. Il y fait l'éloge de M^{me} de Grafigny, qu'il n'estime ni comme femme de lettres ni comme femme ; il dit du mal du comique larmoyant parce que c'est mon genre. Il contrefait le dévot parce que je ne le suis pas. Il traîne la comédie dans la boue parce que j'ai dit que j'aimais cette profession. Il dit qu'il a cru qu'on pouvait avoir de la probité sans religion, mais que c'est un préjugé dont il est revenu, parce que, méprisé de tous ceux qui le connaissent et surtout de ses amis, il ne serait pas fâché de les faire passer pour des coquins. Il suit de là que cet homme faux est vain comme Satan, ingrat, cruel, hypocrite et méchant ; toutes ses apostasies du catholicisme au protestantisme et du protestantisme au catholicisme sans rien croire ne le prouvent que trop.

Une chose m'avait toujours offensé dans sa conduite envers moi : c'est la manière légère dont il me traitait devant les autres et les marques d'estime et de docilité qu'il me donnait dans le tête-à-tête ; il me suçait, il employait mes idées, et il affectait presque de me mépriser.

En vérité, cet homme est un monstre.

Après s'être brouillé avec M^{me} d'Épinay, il se rapprochait d'une M^{lle}...¹ et de Duclos, deux ennemis mortels de M^{me} d'Épinay.

Il m'embrassait dans le temps qu'il écrivait contre moi.

Il disait qu'il haïssait tous ceux qui l'obligeaient, et me l'a bien fait voir.

Enfin il est resté seul. Sa note est d'autant plus vile qu'il savait

1. Toutes ces notes n'étaient écrites qu'au crayon, et ce nom s'est trouvé entièrement effacé. (MEISTER.) — Il s'agit sans doute de M^{lle} d'Ette.

que je n'y pouvais répondre sans compromettre cinq ou six personnes.

Un soir, causant avec lui, il eut envie de veiller ; je lui demandai un mot sur une phrase, et aussitôt il me dit : « Allons nous coucher. »

— Une tête barbue avec un toupet et une chevelure frisée à la moderne, symbole de notre tragédie.

— Les femmes s'attachent aux femmes comme les insectes aux fruits, pour les piquer et les pourrir au dedans.

— La terre absorbe également le vice et la vertu. Il faut être heureux par la pente de sa nature, voilà toute ma morale.

— Cent mille écus en imagination, et pas une paire de souliers réels.

— Qui est-ce qui connaît la suite des événements ? On néglige une circonstance, on en saisit une autre, et c'est la mauvaise.

— Imaginez un grand spectre de feu qui dicte aux hommes des vérités éternelles à mesure que le globe tourne sous ses pieds. Il parle, et l'univers en silence l'écoute et croira les paroles qui sortent de sa bouche... Eh bien ! qu'en arrivera-t-il ? C'est que son discours, son apparition, seront transmis diversement, et que sa loi n'aura dans le moment ni universalité, ni uniformité, ni authenticité, ni clarté, ni certitude, et bien moins encore à la suite des temps, et que les hommes en viendront jusqu'à douter raisonnablement de son apparition. Ce sera une fausseté qui aura traditionnellement parcouru toute la surface du globe... Et la vérité, que deviendra-t-elle ? Il faut que cela soit ; cela est dans la nature de l'homme, et il faudrait changer cette nature pour que cela fût autrement, et il faudrait changer l'univers, et un autre univers aurait peut-être plus d'inconvénients encore que celui-ci...

On n'a vu, dans la première partie de ces tablettes, qu'un exposé fort naïf de l'espèce de commérage qui brouilla deux philosophes célèbres. On ne verra guère dans celle-ci que le premier germe de quelques idées développées en partie dans d'autres ouvrages. Nous avons cru pouvoir confier à nos lecteurs le secret de ces tablettes, non comme une chose fort intéressante par elle-même, mais comme une chose singulière et curieuse ; ce sont des reliques de philosophe. Et devrait-on trouver encore si déraisonnable l'amateur qui se permettrait de les préférer telles qu'elles sont, à la lampe d'Épictète ou à la vieille robe de médecin de Rabelais ? (MEISTER.)

— *De la liberté.* Voyons ce qui se passe en nous quand nous agissons. J'ai affaire chez moi. Ma passion me tire chez ma maîtresse. J'écoute ma passion. Je veux aller chez ma maîtresse et j'y vais. A sa porte, l'importance de mon affaire me pousse chez moi. Je vais chez moi, que vois-je? une première impression qui m'entraîne, puis une autre impression qui me détourne. Je suis précisément comme un corps qui reçoit successivement deux coups. Mais, dit-on, considérez-vous au premier moment, et dites-moi si vous n'êtes pas libre de suivre de ces deux impressions celle qui vous plaira. Quelle folie! Ne voyez-vous pas que vous considérez un homme dans un état abstrait et faux? Considérez-le agissant, ne disputant point de sa liberté. Ne pensons pas même s'il est libre, et dites-moi quelle différence alors vous me pouvez assigner entre lui et un corps qui aurait la conscience de son existence et un assentiment aux mouvements qu'il suivrait. Encore cet assentiment n'est-il pas exprimé réellement dans l'homme agissant; il ne se dit point à lui-même: Je veux agir ainsi; il agit.

— Nous sommes incertains des phénomènes les plus communs de la nature, du lever du soleil à une grande distance de nous. C'est l'effet de notre *étroitesse* d'imagination. Nous ne pouvons pas imaginer un champ prolongé de Paris à Rome. Il s'interrompt sur cette longueur. Et voilà la base de notre répugnance pour les voyages, répugnance qui s'affaiblit par l'habitude de voyager, par l'expérience que tout est ici comme là:

— *Goût et dégoût subits.* Nous imaginons qu'un homme possède la pierre philosophale que nous cherchons, et nous voilà chauds pour lui. Nous découvrons qu'il ne l'a pas, et voilà notre chaleur qui tombe subitement. Tout motif d'intérêt est la pierre philosophale. Tout homme la cherche.

— Ils disent : l'opinion est la reine du monde. L'opinion est tantôt la vérité, tantôt le mensonge, et vous verrez que l'opinion, quand elle est vérité, n'est plus la reine du monde. Quelle folie!

— *Suite du pyrrhonisme.* Deux flambeaux sont deux causes diverses. Il n'y a pas une molécule de la flamme de l'un identique à une molécule de la flamme de l'autre. Pourquoi donc dites-vous que ce sont deux flambeaux? Imperfection de la langue, je ne dirai pas d'organe, car l'organe n'y fait rien, puisque l'organe est diversement affecté. Il y a là quelque mystère à débrouiller.

— *Les philosophes.* Ils se disent les précepteurs du genre humain; ils feraient tout aussi bien de demeurer en repos, puisqu'ils sont si persuadés que leur disciple ne sera jamais qu'un sot enfant.

— Les peuples sont les témoins des coups que l'évidence porte, ce sont les juges d'un combat entre le philosophe et le tyran. Il

s'agit de leur intérêt, et le tyran sent bien pour qui ils prendront parti. « Pour qui, philosophe, pour celui qui les trompera le mieux, qui flattera leur passion du moment avec le plus de chaleur et le plus d'adresse. »

— Ceux qui ont proposé l'impôt unique sur les propriétaires n'ont pas pensé à une de ses suites, c'est quel redoutable corps pour le tyran formerait ce corps lié par un intérêt commun aussi puissant que celui qui seul fournit à tout.

— *Comment il ne faut pas se hâter de juger.* J'étais seul avec une femme; elle met le verrou de sa porte, parce qu'il valait mieux qu'on entrât de notre consentement que malgré nous. Un homme survient, il trouve la porte fermée. On lui ouvre, il est fort étonné de ce verrou qui se tire. Quelques jours après, il revient, il cause, il sort, il tire la porte dont le verrou se ferme de lui-même, il veut rentrer, il trouve le verrou fermé. « Ma foi, dit-il à cette femme, il faut que je vous avoue que la première fois que je trouvai votre verrou fermé, et vous enfermée avec M..., j'en imaginai tout ce qu'il me plut; et voilà comme on forme de mauvais jugements quand on se presse. J'espère que je profiterai de cette leçon. »

— Qu'est-ce qu'un philosophe, sinon un homme qui s'occupe à démasquer des erreurs, décrire des vices et démontrer des vertus? Mais si le monde est abandonné à la force, à l'ignorance, au fanatisme, aux passions, à quoi sert le philosophe? A rien. Le philosophe n'est qu'un bavard importun, que le ministre doit faire étrangler, et le métier de Montesquieu est plus inutile que celui de cordonnier. L'homme le plus absurde que je connaisse, c'est le défenseur de la liberté et le détracteur de l'évidence; il n'est pas le vrai juge de son effet, non plus que celui qui frappe n'est le vrai juge de la violence du coup; c'est celui qui est frappé. Or celui qui est frappé, c'est le souverain, ce sont les ministres, ce sont les partis. Or jugeons à leurs fureurs, à leurs persécutions et aux châtimens qu'ils décernent, aux précautions qu'ils prennent pour empêcher l'évidence, de la force qu'elle a, de l'offense qu'elle leur fait, des suites qu'ils en craignent. Si l'évidence n'est rien, les philosophes ont tort de souhaiter la liberté de la presse, les souverains ont tort de l'empêcher. Je dirais aux souverains : Laissez-leur dire, écrire tout ce qu'ils voudront, et faites toujours de votre pis. Je dirais aux philosophes : Taisez-vous, puisque les souverains, quoi que vous disiez ou écriviez, n'en feront ni pis ni mieux. Mais tous les siècles déposent contre cette doctrine. Il ne s'est rien opéré de constamment bien dans ce monde que par l'évidence. Il n'y a rien de bien dans les gouvernements qu'où la notion de l'utilité publique est évidente. Tant que le maître ignore le bien, tant qu'il est ignoré

des sujets, quelque nom qu'on donne au gouvernement, il est mauvais.

— Pigalle a mal fait de refuser le cordon de Saint-Michel; il a plus mal fait de le dédaigner. Ce fut une plus grande sottise encore de sa part que de le demander ensuite. — Mais il fallait cependant le lui accorder, parce qu'il aurait honoré le cordon qui honore beaucoup d'autres. — Mais il a préféré le profit à l'honneur. — Point du tout, car le profit ne doit jamais être mis en alternative avec l'honneur, sans quoi l'un deviendrait exclusif de l'autre. Il faut payer l'artiste par l'argent, il faut recommander l'artiste par des distinctions honorables. Je n'aime pas ces sortes de leçons, qui profitent peu à ceux qui les reçoivent et qui avilissent ceux qui les donnent.

— *Non plus ultra du scepticisme.* Je prends l'idée de l'unité pour modèle de ce qu'on peut objecter à toutes les autres idées, et je dis, abstraction faite de toutes les manières accidentelles dont cette idée peut être dans deux hommes différents : ou il y a un point, un trait commun, identique dans cette idée, ou il n'y a pas un point, un trait, un caractère commun, identique; dans le premier cas, deux causes diverses auront produit un même effet, ce qui est absurde; dans le second il n'y a absolument ni vrai ni faux, et tout l'accord apparent des hommes consiste dans une langue infiniment trop imparfaite pour spécifier les nuances imperceptibles de leurs idées, idées dans lesquelles il ne peut y avoir le moindre caractère identique et commun, à moins que l'axiome sur les causes et les effets ne soit faux.

— *Éloquence.* Elle s'assied, elle tire un morceau de pain moisi de sa poche, elle le jette sur la table du curé et lui dit : « Tiens, voilà avec quoi nous nous nourrissons, et je n'en avons plus. »

— *Beaux-Arts.* Prévile et Garrick, contrefaisant les ivrognes sur leurs chevaux, ameutèrent une foule de peuple depuis la porte Maillot jusqu'à Paris. Arrivés, Prévile demanda à Garrick : « Eh bien, ai-je bien fait, mon maître? — Oui, lui répondit Garrick, fort bien de la tête, du corps, des bras, mais vous n'étiez pas ivre des jambes. » Presque point d'artiste à qui on n'en puisse dire autant. Peintres, l'expression est de la tête aux pieds. Couvrez le visage de cet homme colère, de cette femme voluptueuse, et voyez si la colère règne, si la volupté serpente dans tout le reste de votre figure.

— Moins l'enthousiasme est violent, plus les règles lui donnent d'entraves. Ainsi la musique symphonique prête plus à l'enthousiasme que la vocale, la musique que la peinture, la peinture que la poésie. Il est plus facile à celui qui parle de suivre son génie qu'à

1. Cette repartie avait déjà été citée par Grimm, tome VI, p. 320.

celui qui compose, à celui qui compose en prose qu'à celui qui compose en vers. Si l'on voit plus de verve dans le poète que dans l'orateur, c'est une affaire d'idiome, de langue donnée, c'est une convention, c'est une affaire qui tient plus à la matière qu'à l'ouvrier. — (A revoir). — Cette observation nous expliquerait-elle pourquoi M. de Voltaire, si souvent éloquent en vers, l'est si rarement en prose ?

Mœurs et caractères. Un gueux bien gras, bien replet, bien jeune, bien vigoureux, disait à M. de Saint-Lambert qui l'envoyait travailler : « Monsieur, si vous saviez combien je suis paresseux ! » Un autre aussi gras, aussi jeune, aussi vigoureux, disait au marquis de Croismare, qui lui donnait le même conseil : « Monsieur, j'aime mieux demander, on oblige toujours quelqu'un. » On peut refuser l'aumône au premier ; le second met la main dans votre bourse.

— *Genève, politique.* Le magistrat de Genève n'entendit pas son affaire, lorsqu'il ne fit pas demander par les médiateurs de faire entrer des troupes, avant que de statuer sur ses démêlés avec le peuple. Je ne sais comment ceux-ci auraient pu refuser une proposition qui semblait devoir être également agréable aux deux partis. Le magistrat disait : Nous les tenons, il faudra bien qu'ils marchent droit. Il ne savait donc pas qu'il n'y a que la force qui fasse marcher droit. Fut-ce bonté ou bêtise du magistrat ?

N'étaphysique. Pourquoi l'homme a-t-il tant de répugnance à se classer bonnement parmi les autres êtres de la nature ? c'est qu'il n'en voit aucun au-dessus de lui. Mais d'un autre côté, pourquoi s'opiniâtre-t-il à reconnaître quelque puissance au-dessus de lui ? Est-ce qu'il craint la liberté ? Et n'a-t-il pas trop de raisons de la craindre ? Est-ce qu'il veut dépendre, est-ce qu'il a quelque pente secrète à l'esclavage ? Insensé que tu es, tu aimes mieux te faire un maître, un tyran chimérique, que de n'avoir point de maître. Encore si tu n'étais dominé que par ce fantôme de ton imagination, mais ce fantôme te soumet à cent tigres réels.

— Celui qui veut faire un bon traité d'athéisme doit faire voir les inconséquences et les suites du déisme.

— Celui qui veut bien écrire sur la liberté doit montrer que les moindres actions de l'homme, de tout être en général, sont aussi nécessaires que la chute d'une pierre.

— Mais les anciens n'ont employé que des figures symboliques. — Mais ces figures symboliques étaient de leur religion. — Mais notre religion ne nous en offre-t-elle pas ? Voilà donc déjà toutes les figures symboliques non religieuses abandonnées, et je prétends qu'il faut encore abandonner les religieuses, parce qu'il y a cette différence entre celles-ci et celles des anciens, que celles des an-

ciens étaient exposées dans des temples avec des caractères invariables, toujours claires pour les plus ignorants du peuple, au lieu que les nôtres sont toujours obscures, inintelligibles, peu intéressantes et communes.

— Le déisme ouvre la porte à toutes les superstitions; c'est par cette porte qu'on arrive à toutes les folies religieuses. Le théiste en fait autant; le théiste a fait un pas de plus; il a passé la porte; être déiste ou théiste et s'élever contre la superstition, c'est admettre un principe et nier des conséquences qui en découlent nécessairement.

N'eût-il pas été plus philosophique de voir que la superstition est une affection naturelle à l'homme comme la crainte, l'amour, l'espérance, tant d'autres passions qui le maîtrisent, et que s'il est un moyen de régler les mouvements de cette affection, de les diriger vers un but raisonnable, utile, c'est le théisme?

— Je demande si les animaux sont libres. Je demande s'il leur est possible de ne pas se croire libres. Je demande si une espèce qui serait au-dessus de la nôtre ne nous croirait pas aussi nécessités dans nos actions que l'animal l'est dans les siennes. Je demande si cet être qui ne nous accorderait aucune liberté d'après l'enchaînement de nos actions raisonnerait mal. Je demande si, en nous niant la liberté, il ajoutait qu'il nous en croit le sentiment, il ne raisonnerait pas juste.

— Il y a un tact qui nous fait discerner dans les autres la fibre dérangée et tout l'avantage que nous pouvons tirer de ce dérangement pour notre intérêt et notre amusement. C'est là le fondement du machiavélisme et du persiflage. On dit d'Élisabeth de Russie qu'elle avait supérieurement cette narine morale. L'exemple qu'on en cite est plaisant. Un moine du mont Athos arrive à Pétersbourg; il était ceint d'une corde, une longue barbe lui descendait jusqu'à la corde qui ceignait ses reins. Bientôt il entraîne tous les esprits. Les femmessurtout se précipitent en foule à ses pieds et lui confessent leurs fautes. Il les absout; il n'est bruit que de l'homme saint. Élisabeth veut le voir, elle le voit et discerne du premier coup d'œil la fibre dérangée dans la tête de l'homme saint; elle l'accuse, lui fait quitter sa barbe, son habit, et le conduit de métamorphose en métamorphose jusqu'à le faire monter derrière son carrosse en habit d'arlequin. Jamais le comte de Friesen n'eût tenté le cruel persiflage qu'il fit d'Arnaud Baculard à la cour de Dresde, s'il n'eût pressenti ce qu'il pouvait se promettre de la fibre dérangée dans cette jeune tête¹.

1. Allusion probable à la réplique du comte de Friesen à Baculard, qui lui disait qu'il avait des cheveux « de génie » : « Si j'en étais sûr, je me les ferais couper pour vous en faire une perruque. » Voir tome II, p. 490, et t. IX, p. 345.

— Le prompt et parfait usage de nos sens tient de fort près à la mémoire. Si une partie vue ou sentie ne nous rappelait pas subitement les autres, ce serait une étude continuelle; mais ce n'est pas tout, c'est que réciproquement l'usage prompt et parfait de la mémoire tient aussi par quelque côté à l'intégrité des sens. Je devins sourd à la suite d'une fluxion, et tant que dura la surdité, j'eus toutes les peines du monde à me rappeler des mots même très-familiers, mais surtout les noms propres qui, bornés à un individu, sont moins fréquents dans le discours que les autres. A mesure que l'organe s'est rétabli, la mémoire des sons est revenue.

— La loi n'est souvent qu'un privilège exclusif de mal faire accordé à l'homme riche et puissant.

Essais sur la peinture, par Diderot. A Paris, chez Buisson; un vol. in-8^o 1.

Ces *Essais* sont une suite de réflexions faites sur différentes expositions de tableaux, particulièrement sur celle de 1765. Elles ont été insérées en entier dans les feuilles que nous avons eu l'honneur de continuer; et l'ouvrage qui vient d'être imprimé ne peut même l'avoir été que sur une copie destinée pour ces feuilles, car on y trouve la plupart des notes qu'y avait ajoutées M. de Grimm. C'est donc très-probablement du manuscrit volé chez lui, parmi tant d'autres effets dont la nation s'est adjudgé l'héritage au même titre, que les éditeurs ont fait hommage au public. Il n'y a que M. de Grimm et les héritiers de Diderot qui pourraient s'en plaindre. Mais on est loin de le leur permettre. L'honnête journaliste qui en a rendu le compte le plus détaillé, l'auteur de la *Décade*, que plusieurs personnes ont osé soupçonner de s'être chargé généreusement lui-même de publier cet ouvrage posthume, s'écrie d'abord avec beaucoup d'humeur : « Pourquoi a-t-on tardé jusqu'à ce jour de publier un ouvrage si digne de son auteur et dans lequel on le

1. Nous réunissons ici les deux articles de Meister sur cette première révélation des écrits encore inconnus de Diderot et sur l'édition de Naigeon, bien que l'un appartienne à l'année 1796 (n^o 6) et l'autre à l'année 1798 (n^o 9); mais le lecteur aura ainsi sous les yeux les dernières pages de la *Correspondance littéraire* où il soit question du philosophe; M^{me} de Vandeuil se plaignait, en 1816, à Barbier, que Naigeon eût donné son édition sans l'en prévenir et sans lui en adresser un exemplaire : le compte rendu de Meister se ressent quelque peu de la rancune que gardait l'ancien secrétaire de Grimm à son détracteur et de l'irritation légitime qu'inspirait à M^{me} de Vandeuil cet oubli de toutes les convenances.

retrouve tout entier plus chaud, plus original, plus *lui* que nulle part ailleurs? Pourquoi cet ami Grimm à qui il était adressé l'a-t-il si longtemps gardé dans son portefeuille? C'est ce que l'éditeur n'a point daigné nous dire, ne cherchons point à pénétrer le secret. » Ce secret est pourtant assez simple, c'est qu'il n'a pas cru pouvoir disposer de la propriété d'autrui, d'un ouvrage qui ne pouvait appartenir qu'à son ami, à la famille qu'il a laissée après lui. Quoi qu'il en soit, l'ouvrage sera lu dans tous les temps avec le plus vif intérêt. L'auteur, comme le dit la préface, y répand à profusion le sel de cette gaieté caustique, de cette libre originalité qui rajeunit tout, et jette le plus souvent du piquant même sur les articles qui en sont le moins susceptibles. Parmi les artistes qu'il passe en revue, plusieurs existent encore aujourd'hui, et d'autres sont à peine hors de la scène. Il est intéressant de comparer l'idée qu'en avait un homme tel que Diderot avec l'opinion qui s'est fixée depuis sur la plupart d'entre eux. On verra qu'en cherchant à donner des idées justes sur leur compte à l'impératrice de Russie, car c'est pour elle que ce travail a été entrepris, l'auteur a souvent jugé comme la postérité.

Voici ce que m'écrivit au sujet de la publication de cet ouvrage M^{me} de Vandeuil, l'intéressante fille de Diderot. « L'ouvrage de mon père sur la peinture est publié. Je crois qu'il a été dérobé chez notre ami, puisqu'il y a des notes de lui. Par cette raison, d'abord, cela me chagrine. Ensuite, sans égard pour le caractère moral de mon père, qui eût mille fois mieux aimé jeter au feu tous ces ouvrages que d'affliger un homme de bien, on y a laissé quelques feuilles qui doivent désoler ceux qu'elles concernent, entre autres l'excellent Pajou, qui m'a toujours comblée d'amitiés. Si l'on eût ôté ces feuilles, je pardonnerais volontiers à celui qui a fait ressource de cet ouvrage, s'il en avait besoin. Ce serait encore une bonne action de plus qu'aurait faite mon père. Comme il est d'ailleurs injuste d'imprimer sur un artiste des choses déplaisantes, quand on ne peut lui rendre par l'ouvrage qui précède ou qui suit le juste tribut d'éloges qu'il a mérités dans d'autres modèles de son art!...»

— *Œuvres de Denis Diderot, publiées sur les manuscrits de l'auteur*, par Jacques-André Naigeon, de l'Institut national des sciences. A Paris, chez Des Ray et Déterville, an VI (1798). Quinze volumes grand in-8°.

M. Naigeon assure dans un discours préliminaire que Diderot, plusieurs années avant sa mort, l'avait chargé du soin de publier la collection de ses ouvrages, et il consigne dans une note de ce discours la copie de l'écrit par lequel cette tâche pénible et glorieuse lui fut léguée. Le voici :

« Comme je fais un long voyage ¹ et que j'ignore ce que le sort me prépare, s'il arrivait qu'il disposât de ma vie, je recommande à ma femme et à mes enfants de remettre tous mes manuscrits à M. Naigeon, qui aura pour un homme qu'il a tendrement aimé, et qui l'a bien payé de retour, le soin d'arranger, de revoir et de publier tout ce qui lui paraîtra ne devoir nuire à ma mémoire ni à la tranquillité de personne. C'est ma volonté, et j'espère qu'elle ne trouvera nulle contradiction. A Paris, ce 7 juin 1773. »

On est loin de vouloir révoquer en doute l'authenticité de ce titre, mais pour en apprécier la valeur, il ne sera pas inutile de remarquer :

1° Que Diderot ayant survécu plus de dix ans à la signature de cet acte, il ne serait pas impossible qu'avant de mourir il eût changé d'avis ;

2° Qu'en chargeant M. Naigeon du soin de revoir et de publier ses ouvrages, ce n'est pourtant pas à lui qu'il paraît avoir laissé le dépôt de ses manuscrits ;

3° Que, désirant que tous ses manuscrits soient remis à M. Naigeon, par sa femme et ses enfants, il a supposé probablement que ce serait à de certaines conditions, dans lesquelles l'intérêt et la convenance des héritiers naturels ne seraient pas oubliés ;

4° Que le respect bien connu de la fille unique de Diderot pour son père et la tendre piété qu'elle conserve à sa mémoire ne permettent pas de penser qu'elle se fût dispensée d'exécuter l'ordre renfermé dans l'acte en question, si elle avait dû le regarder en effet comme l'expression absolue des dernières volontés de son père ;

5° Qu'il est très-certain cependant que l'édition annoncée s'est faite sans le concert et sans l'aveu de sa fille, qu'elle ne contient pas à beaucoup près tous les manuscrits laissés par Diderot, et qu'une grande partie des originaux de ces manuscrits est encore aujourd'hui dans les mains d'une autre personne à qui Diderot a bien voulu les confier peu de temps avant sa mort et qui ne se permettra jamais d'en disposer que suivant les intentions de la famille dont rien ne lui peut faire oublier le droit imprescriptible.

Parmi ces manuscrits, sont un examen critique du dernier ouvrage d'Helvétius : *De l'Homme et de ses facultés* ; *Le Rêve de d'Alembert* ou *Dialogue entre d'Alembert, M^{lle} de Lespinasse et le docteur Bordeu* sur l'origine des êtres ; le *Voyage en Hollande*, la correspondance avec Falconet sur le désir de l'immortalité, quelques additions à la *Lettre sur les aveugles*, aux *Salons* ; différentes pièces de théâtre, etc.

1. C'était à la veille de son voyage en Russie. (MEISTER.)

Quoique cette nouvelle édition ne soit ni aussi complète ni aussi châtiée que l'auraient désiré les vrais amis de Diderot et de sa gloire, quoique les préfaces et les notes dont M. Nageon a jugé à propos de l'enrichir soient presque toutes assez insignifiantes quant au fond, et quant à la forme, du ton le plus lourd et le plus grossier, telle qu'elle est enfin, cette édition n'en est pas moins fort préférable à toutes celles qui avaient été publiées jusqu'ici; l'impression en est correcte et soignée. On en a retranché des écrits que l'ignorance ou la mauvaise foi lui avaient très-injustement attribués, tels que *le Code de la nature ou le Véritable Esprit des lois*, imprimé pour la première fois en 1755. Les *Essais d'une histoire critique de la philosophie ancienne et moderne*, dont on avait donné une édition si défectueuse à Bouillon, reparaissent ici du moins suivant la vraie leçon du manuscrit avec les différentes corrections que l'auteur y avait faites depuis qu'ils avaient paru dans la première édition de l'*Encyclopédie*. On regrettera toujours cependant que l'auteur n'ait pas eu le temps ou le courage et la patience de refondre entièrement cette histoire, comme il en avait eu souvent le projet, d'en changer le plan et la forme, et d'y appliquer tout ce que de nouvelles lectures et un examen plus exact des mêmes objets avaient pu ajouter à cet égard à ses connaissances.

Le nombre des ouvrages de Diderot qui n'avaient pas encore été imprimés soit dans les différents recueils qu'on en avait publiés, soit séparément et que l'on trouvera dans cette nouvelle édition se borne, je crois, à ceux-ci :

1^{er} vol. *Introduction aux grands principes ou Réception d'un philosophe*. Ce dialogue offre le développement des principes ou des opinions les plus propres à initier un jeune homme aux tristes et sublimes mystères de la philosophie moderne ou de la secte des encyclopédistes.

2^{me} vol. *Recherches philosophiques sur l'origine et la nature du beau*. Ces recherches contiennent un grand nombre d'observations justes et intéressantes; mais il est assez difficile d'y reconnaître la rapidité de style et la chaleur d'imagination qui caractérisent d'une manière si marquée tous les écrits de Diderot. On y discute pesamment les définitions du beau données par Wolf, par Crouzas, par Hutcheson, par Shaftesbury, par le P. André. Wolf a confondu le beau avec le plaisir qu'il occasionne et avec la perfection, quoiqu'il y ait des êtres qui plaisent sans être beaux, d'autres qui sont beaux sans plaire. Crouzas, en chargeant la définition du beau, ne s'est pas aperçu que plus il multipliait les caractères du beau, plus il le particularisait. Hutcheson a moins prouvé la réalité de son sixième sens qu'il n'a fait sentir la difficulté de développer sans ce secours

la source du plaisir que nous donne le beau, et que son principe de l'uniformité dans la variété n'est pas général. Le système proposé par Shaftesbury, où l'on prend l'utile pour le seul et unique fondement du beau, est plus défectueux encore qu'aucun des précédents. Enfin le P. André, jésuite, l'auteur de *l'Essai sur le beau*, est celui qui jusqu'à présent a le mieux approfondi cette matière et en a le mieux connu l'étendue et la difficulté, en a posé les principes les plus vrais et les plus solides. La seule chose qu'on pût désirer peut-être dans son ouvrage, c'était de développer l'origine des notions qui se trouvent en nous de rapport, d'ordre, de symétrie; car du ton sublime dont il parle de ces notions, on ne sait s'il les croit acquises et factices ou s'il les croit innées.

« J'appelle beau hors de moi, dit Diderot, tout ce qui contient en soi de quoi réveiller dans mon entendement l'idée de rapports, et beau par rapport à moi tout ce qui réveille cette idée. Quand je dis tout, j'en excepte pourtant les qualités relatives au goût et à l'odorat; quoique ces qualités puissent réveiller en nous l'idée de rapports, on n'appelle point beaux les objets en qui elles résident, quand on ne les considère que relativement à ces qualités. Lorsqu'on dit : Voilà un beau turbot, voilà une belle rose, on considère d'autres qualités dans la rose et dans le turbot que celles qui sont relatives au sens du goût et de l'odorat.

« Quand je dis qu'un être est beau par les rapports qu'on y remarque, je ne parle point de rapports intellectuels ou fictifs que notre imagination y transporte, mais des rapports réels qui y sont et que notre entendement y remarque par le secours de nos sens, et particulièrement peut-être par ceux de la vue et de l'ouïe comme les plus capables de saisir rapidement et sans confusion une grande étendue, une grande variété de rapports, leur suite, et leur concert.

« Le beau qui résulte de la perception d'un seul rapport est moindre ordinairement que celui qui résulte de la perception de plusieurs rapports. La vue d'un beau visage ou d'un beau tableau affecte plus que celle d'une seule couleur, etc.

« Entre les rapports on en peut distinguer une infinité de sortes; il y en a qui se fortifient, s'affaiblissent et se tempèrent mutuellement. Quelle différence dans ce qu'on pensera de la beauté d'un objet, si on les saisit tous, ou si l'on n'en saisit qu'une partie...»

3^e vol. *Principes sur la matière et le mouvement*, dont le but est de prouver que le mouvement est une qualité inhérente à toutes les molécules de la matière.

Lettre à M^{me} la comtesse de Forbach sur l'éducation des enfants.
Réflexions sur le livre *De l'Esprit*.

10^e vol. *L'Oiseau blanc, conte bleu*.

14^e vol. Le Salon de l'année 1767.

15^e vol. Deux extraits fort piquants, mais fort sévères, du poëme sur *la Peinture*, de Lemierre, et de celui des *Saisons*, de M. de Saint-Lambert.

Lettre à M^{me} Riccoboni sur l'action théâtrale.

L'édition du Salon de 1765, qui forme le treizième volume, diffère aussi beaucoup de celle qui a paru l'année dernière à Paris chez Buisson. Il est très-vrai que cette première édition avait été faite sur une des copies envoyées par M. de Grimm à différentes cours du Nord. M. Naigeon prétend, avec sa politesse accoutumée, que, dans cette copie, l'ouvrage de Diderot se trouve étrangement défiguré. « Grimm, dit-il, Grimm que certes on n'appellera pas Grimm le philosophe, usait partout du travail de Diderot comme de son propre bien. Ici, il changeait et ajoutait un mot, là il supprimait une ligne ou même une phrase entière, ailleurs il sacrifiait une, deux, trois et quatre pages, et, ce qui n'est pas aussi facile à excuser, il faisait dire quelquefois au pauvre philosophe précisément le contraire de ce qu'il avait pensé et écrit... Pour moi, ajoute-t-il, qui n'ai pas pour les titres, les dignités et les cordons ce respect servile et presque religieux par lequel Grimm s'est surtout illustré, soit à Paris, soit dans les pays étrangers, pour moi qui ne désire, n'espère et ne crains rien des rois, des grands, des prêtres et des dieux, j'ai conservé scrupuleusement ici et ailleurs les divers passages qui peuvent constater la juste et profonde haine que Diderot avait vouée depuis longtemps à tous ces fléaux plus ou moins destructeurs de l'espèce humaine... »

Le ton de cette belle tirade donne assez la mesure de l'esprit et du style de M. Naigeon, pour nous dispenser d'en citer d'autres. Combien les mânes de Diderot ne seraient-ils pas révoltés de voir insulter avec cette insolence, dans un monument voué à sa mémoire, l'excellent homme qu'il n'a cessé de regarder jusqu'au dernier instant de sa vie comme le meilleur des amis, comme le soutien et le conseil qu'il se flattait de laisser à sa fille chérie pour la consoler de la plus sensible et de la plus irréparable des pertes que pouvait éprouver une âme comme la sienne!

NOTICE HISTORIQUE SUR SEDAINÉ,
 ENVOYÉE A L'AUTEUR DE CES FEUILLES,
 PAR M^me DE VANDEUL, NÉE DIDEROT.

1797.

Michel-Jean Sedaine est né à Paris le 4 juin 1719¹; son père était architecte², dissipateur et d'une tête assez étroite pour souhaiter que ses enfants ne lui fussent supérieurs en rien. Il paraît que le jeune Sedaine montra dès son enfance un goût d'étude et une finesse d'esprit fort au-dessus de son âge. Un de ses oncles le fit entrer au collège, où il suivit ses études jusqu'en seconde. Cet oncle mourut et légua dix mille francs pour que l'éducation de l'enfant fût continuée et achevée avec soin. Mais le père dissipa cette somme, et, forcé d'accepter une place dans un établissement de forges en Berry, il retira son fils du collège, et l'emmena avec un de ses frères au fond de cette province, laissant à Paris une femme et un troisième enfant. Le jeune Sedaine avait treize ans lorsque son père l'arracha à ses études. Je lui ai souvent entendu dire qu'il avait versé bien des larmes à cette époque. Il sentait que la nature l'avait créé pour une autre carrière. Son père, heureusement à mon avis, prit du chagrin de sa position, prédit à son fils qu'il en mourrait, et tint parole au bout d'un an. L'enfant lui rendit de son mieux les derniers devoirs, arrangea comme il put ce qu'il laissait d'affaires, et se mit en chemin pour Paris. Il plaça son petit frère dans le coche; la place payée, dix-huit francs composaient toute sa fortune. Il se détermina à faire la route à pied. Les voyageurs et le conducteur furent tous touchés du courage de cet enfant qui, par le froid, donnait ses habits à son frère et cheminait aussi péniblement. Le conducteur le pressa de se placer à côté de lui; jamais il ne put le faire monter qu'après avoir reçu la trentaine de sols qu'il l'assura qu'un autre donnerait au plus pour être si mal niché. Cet homme s'arrêtait avec sa voiture à moitié chemin; mais il recommanda ces enfants au coche qui les devait reprendre; tout le monde

1. Le vendredi 2, dit M. Jal, qui a consacré à Sedaine et à sa famille un assez long article.

2. Fils lui-même d'un architecte. M. Jal a retrouvé sur les registres de Saint-Gervais et publié son acte de mariage. Par un de ces partis pris si fréquents chez l'érudite archiviste, il imprime partout dans son article *Sedaine*, alors que le *fac-simile* même qu'il donne de la signature du poète prouve que celui-ci n'a jamais orthographié ainsi son nom.

s'en occupa dans les auberges pour qu'ils fussent moins mal, et ce fut ainsi qu'il arriva à Paris.

Quel que fût son dégoût pour un métier, il fallait nourrir sa mère; il se fit tailleur de pierre et le fut quatre ans; le prix de ses journées, dont il n'eût pas distraire un liard, fut le seul soutien de sa famille. Comme il était impossible qu'il ne fût pas distingué par les divers entrepreneurs de bâtimens, Buron, grand-père du peintre David, lui proposa de s'établir chez lui; il le nourrissait et lui donnait cent écus par an. Il demeura chez cet homme vingt ans, et par son travail assidu et les connaissances qu'il acquérait en architecture, il aida à faire la fortune assez considérable de cet entrepreneur. « Je lui ai fait, m'a-t-il dit, gagner cent mille écus. » Ses appointemens furent augmentés, mais d'une façon trop mesquine pour qu'il pût penser à un autre état. Tout ce qui lui restait était consacré à rendre le sort de sa mère plus doux et plus aisé; et il parvint à la placer décemment dans un couvent à Montbard, où il lui a fait une pension jusqu'à sa mort. Le temps qu'il put dérober à ses travaux fut employé à l'étude de nos meilleurs ouvrages de littérature, et ses loisirs à la composition de diverses pièces fugitives. Des épîtres, des contes, un petit poëme intitulé *le Vaudeville*, des églogues, des chansons parmi lesquelles se distingue celle de *la Tentation de saint Antoine*, des traductions de deux odes d'Horace, d'une de Tibulle, *l'Impromptu de Thalie*, petit intermède, *Anacréon*, pastorale, composent un volume de deux cents pages et sont les premiers essais de ses talens. Toutes ces petites pièces ont été faites pour les diverses personnes de la société qu'il s'était composée, ne pouvant s'accommoder du ton commun, pour ne pas dire grossier, de celle de son entrepreneur et de ses collègues. Les affaires relatives aux bâtimens lui avaient ouvert l'entrée de différentes maisons où le mérite était accueilli, sous quelque forme qu'il se présentât. La maison de M^{me} de Souci, depuis gouvernante des enfans de France, belle-mère de celle qui a conduit Madame à Vienne, paraît avoir été sa liaison favorite et intime. Ses poésies sont adressées à elle, à M. d'Argouges, lieutenant civil, à Le Kain, à Lemierre, à d'autres femmes et artistes. Il n'est point de genre de célébrité qui n'eût de l'attrait pour lui, et il devait plaire à tout ce qui aimait l'originalité, la gaieté, le talent. Longtemps cependant on ignora qu'il fût l'auteur de toutes ces bagatelles dont on s'amusa. Tantôt on les croyait de celui-ci, tantôt de celui-là; et il a joui plus d'une fois des éloges qu'on lui en faisait sous le nom de ceux à qui on les attribuait. M^{me} de Souci étant à la campagne, il lui adressa l'épître : *A mon habit*. Comme de coutume, on la donna à un mousquetaire, Dorat. Impatienté par l'obstination avec laquelle

on le lui prouvait, un jour il finit par s'en avouer l'auteur. De toutes ses liaisons, l'homme que j'estime le plus est un M. Le Conte, ancien lieutenant criminel pour lequel il avait bâti ou dirigé la batisse d'une maison, place Royale. Cet homme, ne se doutant pas que Sedaine sût faire un vers, d'instinct voyait clairement par son ton et par sa conversation que ce maçon était déplacé. « Mais, monsieur Sedaine, lui dit-il un jour, vous n'êtes pas fait pour votre état et il n'est pas fait pour vous. Pourquoi ne tentez-vous pas quelque autre genre d'occupation? — C'est bien ce que je ferais si j'avais douze cents livres de rente. — Eh bien, monsieur, répliqua l'honnête homme, vous les avez chez moi dès aujourd'hui; je vous logerai, vous vivrez avec nous, et je vous donnerai six cents livres par an et la liberté de faire tout ce qui vous plaira. Pour que vous ne me deviez rien, vous veillerez à la conservation de mes bâtiments, et m'épargnerez tout ce qu'un autre me coûterait. » M. Le Conte y mit tout ce qu'il fallait pour le déterminer à accepter; il laissa son entrepreneur et se livra tout entier à son goût pour la littérature, donnant pourtant quelquefois encore ses faveurs à l'architecture, car il a fait depuis cette époque divers bâtiments quand l'occasion et son goût l'y ont entraîné, et alors le fruit de son travail n'était pas inutile pour lui.

Il n'y avait encore, dans ce temps-là, point d'Opéra-Comique en France autre que celui de la foire Saint-Laurent. Des farces grossières y amusaient le peuple. Vadé est le plus sublime des poètes qu'ait eus ce spectacle. Monet, qui en était le directeur, ne sachant à quel saint se vouer, pria Sedaine de lui faire quelque pièce qui pût l'aider à se soutenir¹. Sans y prétendre, ou sans se soucier beau-

1. Le premier catalogue de la collection de Trémont (Laverdet, 1852, n° 1330) renfermait un précieux fragment de mémoires autographes de Sedaine, relatant les divers incidents de sa carrière dramatique de 1754 à 1778. Ces huit pages et demie in-4°, d'une écriture fine et serrée, furent adjugées pour 7 francs à M. Jacques Charavay; il nous a été impossible depuis d'en retrouver la trace.

Le rédacteur du catalogue avait cité ce début qui promettait :

« Un des jours de l'année 1751, quelqu'un frappa chez moi, j'ouvris; la personne entra avec un visage riant et me dit : — Je suis Monet, directeur de l'Opéra-Comique. — Que puis-je pour votre service? — Rien, monsieur, que de me procurer le bonheur de vous voir, de voir un grand homme qui a fait *la Tentation de saint Antoine*, *la Chanson de Babet*, *l'Épître à mon habit*, etc., et de vous prier d'accepter vos entrées à mon spectacle. — Je m'en garderai bien, je sais qu'on n'offre rien pour rien, et vous espéreriez de moi quelque opéra-comique, ce que vous pouvez être sûr que je ne ferai pas. Je fais des maisons et puis voilà tout; je m'entendrai toujours à cela. Vous avez lu dans ma préface que je suis maçon pour vivre et poète pour rire. — Ah! monsieur, à Dieu ne plaise que je vous demande jamais de faire pour moi quelque ouvrage, et si je vous offre vos entrées, c'est au même titre que je les donne aux échevins et aux grands artistes. — Monsieur, comme je ne suis ni échevin ni grand artiste, permettez-moi de ne

coup d'un succès, il fit, de complaisance, *le Diable à Quatre* qui fut représenté le 19 août 1758. Il est aisé dans les différents rôles de cette pièce, celui de la marquise et ceux de Jacques et sa femme, de remarquer que son génie était dès lors également propre à saisir les ridicules des gens du monde et le ton vrai de la nature simple. Monet se trouva très-bien de son nouvel auteur, et ce fut une mode d'aller voir *le Diable à Quatre*.

Blaise le savetier fut son second ouvrage. Mais pour celui-là il fallait un musicien. On lui proposa Gaviniés, Monsigny et Philidor. La célébrité de ce dernier aux échecs fut ce qui détermina son choix. Il pensa que pour les quatuor, quinque, etc., il fallait une tête plus profondément harmonique que pour la simple composition d'un air. Depuis, Monsigny, éclairé sur le talent du poëte, se lia plus particulièrement avec lui; il a fait la musique de plusieurs de ses ouvrages.

Le Jardinier et son Seigneur, l'Huître et les Plaideurs, enfin *On ne s'avise jamais de tout*, furent encore joués à la foire Saint-Laurent. Mais le succès de cette dernière pièce balaya les bateleurs. La cour eut envie de voir ce petit ouvrage; la dignité des convenances observées alors ne permettait pas d'appeler ceux qui en étaient en possession; on chargea l'Opéra et les Français de le représenter. On peut se figurer le ridicule de Jélyotte, de Larrivée, de M^{me} Préville et de je ne sais quelle tragédienne, portant dans ce genre facile et léger l'importance et les cris de la déclamation.

L'empire d'Arlequin, le Théâtre-Italien imagina d'acheter les cinq acteurs de la foire qui jouaient cette petite comédie-opéra. Le poëte fut naturellement compris dans le marché; et le peuple s'accoutuma bientôt à préférer la gaieté, sous le voile de la décence et des grâces, aux polissonneries de mauvais goût. Je pense que, sous ce point de vue, il servit autant les mœurs qu'il fut utile aux progrès de l'art.

Si l'on calcule les quatorze premières années au collège et en

pas accepter. — Promettez-moi, lorsque vous viendrez à la foire, que vous me procurerez le bonheur, le suprême bonheur de vous voir? — Avec plaisir. Le voilà parti. Il m'écrivit plusieurs lettres; enfin j'y vais un jour et la coquine [c'est ainsi qu'il appelle Monet] me fit accepter ses faveurs.»

Ce document, dont la publication serait si fort à souhaiter, avait été auparavant communiqué à Alfred de Vigny, qui en a cité quelques lignes dans son étude sur *M^{lle} Sedaine et la propriété littéraire* (*Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1841, réimp. dans les éditions in-18 de *Stello*). La dernière fille de Sedaine est morte à Tours en 1864, et il est probable que la misère l'avait contrainte à se défaire depuis longtemps des papiers de son père, qu'elle avait remis à Alfred de Vigny, lorsqu'il demanda à la Chambre des députés d'augmenter de trois cents francs la pension de neuf cents francs allouée à la malheureuse femme.

Berry, les quatre à tailler la pierre, les vingt chez l'entrepreneur, il avait près de quarante ans lorsqu'il a pu jouir complètement de la liberté de travailler, et la multitude de ses ouvrages et la rapidité de ses compositions est vraiment remarquable. Il donna successivement aux Italiens *Rose et Colas, le Roi et le Fermier, le Déserteur, l'Anneau perdu et retrouvé, les Sabots, Thémire, le Faucon, les Femmes vengées, le Magnifique, le Mort marié, Félix ou l'Enfant trouvé, Richard, Aucassin et Nicolette, le Comte d'Albert, la Suite du comte d'Albert, Barbe-Bleue, Guillaume Tell, et la Blanche Haquenée.*

Aux Français, il a donné *le Philosophe sans le savoir, et la Gageure. Paris sauvé* est imprimé, mais n'a point été joué. *Raimond V, comte de Toulouse*, n'a pas même été publié; le sujet ne put en permettre la représentation. Ce que je m'en rappelle, pour l'avoir entendu lire à l'auteur il y a plusieurs années, c'est qu'une comtesse a fait une comédie, qu'elle n'a jamais eu le crédit de la faire jouer à sa cour, et qu'elle se plaint à son amant du peu de pouvoir des princes. Le chevalier amoureux croit en paladin que rien n'est impossible; la comtesse promet de l'épouser s'il réussit dans cette grande entreprise. Le sujet de la pièce de la comtesse est un portrait et une satire amère des courtisans. Ceux-ci sont tellement effrayés de l'impression que peut faire l'ouvrage sur la nation, et des sujets que cela peut entraîner, qu'il n'est sorte d'intrigues et de noirceurs qu'ils n'emploient pour en empêcher la représentation. Le chevalier échoue donc, mais je crois me souvenir qu'au dénouement la comtesse n'en rend pas le chevalier moins heureux. L'impératrice de Russie, à qui cette pièce fut envoyée, n'eut pas, m'a dit Sedaine, plus de crédit que son héroïne; mais elle ne lui avait demandé l'ouvrage que pour avoir une occasion de récompenser le poète, à qui elle envoya vingt mille francs. Le prince Henri de Prusse, sous un semblable prétexte, lui a fait aussi présent d'une boîte de cinquante louis.

Sedaine est le premier qui ait essayé de mêler avec succès des scènes bouffonnes à des scènes touchantes et pathétiques. Personne n'a mieux connu que lui le secret de faire sortir des plus légers incidents des effets infiniment dramatiques; la surprise qu'ils excitaient était d'autant plus vive qu'on avait été plus éloigné de les prévoir, quoique, une fois arrivés, on ne pût nier qu'ils n'eussent été préparés avec beaucoup de naturel et de vérité. *Le Déserteur, Richard, le Comte d'Albert*, en offrent de merveilleuses preuves, ainsi que *le Philosophe sans le savoir, la Gageure*, peut-être la plus ingénieuse de ses pièces et aussi la mieux écrite. C'est en écrivant ses pièces le moins possible qu'il sut mériter très habilement d'obtenir grâce en faveur de son style. Lemierre a relevé ce singu-

lier mérite avec beaucoup de finesse et d'aménité dans la réponse qu'il fit à son discours de réception à l'Académie française. « Il est aisé, lui dit-il, d'apercevoir que, par une sorte de défiance de vous-même, vous vous êtes abstenu de dire tout ce que vous pouviez faire sous-entendre, et que par d'adroites réticences, par le jeu de la pantomime, par le repos, par l'action, vous avez su éviter une des difficultés de l'art d'écrire; toutefois, l'expression dans les moments d'effet ne vous a point abandonné, et le mot propre, celui du cœur, qui peint tout un caractère et récapitule toute une situation, ne vous a jamais échappé. »

Il a donné à l'Opéra *la Reine de Golconde* et *Amphitryon*. C'est encore à lui que l'on doit *Ernelinde*. Poincinet l'avait coupé de manière à ne pouvoir accommoder aucun musicien; Sedaine retaillea et refit le poëme à sa mode, et c'est un des plus beaux ouvrages de Philidor.

Quelque succès qu'il ait eu, jamais il n'en parut enivré. Il était d'ailleurs assez difficile que les acteurs rendissent la nature comme il l'avait vue et sentie. Les meilleures de ses pièces ne réussissaient complètement qu'aux représentations successives; aussi ne s'affligeait-il point des huées qu'essayait la première; il attendait le retour du public et s'occupait d'une autre besogne. Pour donner une idée de son habitude d'oublier ce qui lui était personnel, mais de regarder sans cesse la figure, le ton et l'ensemble de ce qui le touchait, je me souviens que mon père, sortant de la pièce du *Philosophe sans le savoir*, enchanté de l'ouvrage et de ce qu'il était porté aux nues, croit que le plus grand plaisir qu'il puisse faire à l'auteur est d'aller lui porter son enthousiasme; il court chez lui, il n'y est pas, mais bien à se réjouir à la Roquette.

Mon père, sans songer qu'il y a une lieue, fait ce chemin comme deux pas, trouve Sedaine à table avec ses amis, et, ne pensant ni à sa lassitude, ni à son appétit, il lui parle de la pièce avec toute la chaleur et l'énergie dont il est susceptible. Sedaine, l'air peu touché de son succès, frappé seulement de la figure d'un homme à la nage courant ainsi après le plaisir de donner un instant de bonheur, ne lui dit autre chose, sinon : « Ah! monsieur Diderot, que vous êtes beau comme cela ! » puis ils se mirent à expédier du vin de Champagne. Sedaine, peu de jours avant sa mort, me disait que cette journée était une de celles dont il aimait le mieux à se souvenir.

Ce fut pendant son séjour chez M. Le Conte qu'il fit connaissance avec M^{me} Seriny, veuve d'un avocat au conseil; il prit pour sa fille

1. Diderot a rapporté et commenté l'exclamation de Sedaine dans le *Paradoxe sur le comédien*.

une passion fort tendre et l'inspira. Jamais les deux amants ne purent obtenir le consentement de la mère à leur union.

Ses refus furent aussi constants que la tendresse de M^{lle} Seriny. Elle attendit patiemment sa majorité, fit à sa mère des sommations respectueuses, quitta sans regret la fortune et l'aisance dont elle jouissait et se maria avec Sedaine, le 4 avril 1769¹. Il touchait alors à cinquante ans et cette union prouve que l'extrême jeunesse n'a rien à démêler avec l'attachement, quand il est vrai et que les qualités estimables en sont la base. J'ai entendu dire dans le monde que les refus obstinés de M^{me} Seriny avaient pour cause l'erreur où elle s'était livrée longtemps sur la nature des sentiments qui amenaient le poëte chez elle ; elle s'était crue l'objet des soins qu'il rendait à sa fille, et elle ne put lui pardonner le tort de s'être abusée. Je n'ai jamais osé causer avec M^{me} Sedaine sur ce chapitre délicat, mais je sais qu'elle n'a négligé ni peines, ni soins, ni démarches pour se justifier auprès de sa mère d'avoir épousé le plus honnête homme du monde. Ce que j'ai vu, c'est que tous les amis de M^{me} Seriny sont restés attachés de la manière la plus intime à sa fille, c'est qu'ils ont tous estimé et approuvé sa conduite et l'ont servie de leur mieux dans cette circonstance. Ce que j'ai vu encore, c'est que M^{me} Sedaine, rappelée enfin par cette mère qui l'avait repoussée, lui a rendu, dans la maladie qui l'a conduite au tombeau, tous les respects, tous les soins, tous les devoirs qu'elle eût eu le droit d'en attendre si son bonheur eût été son ouvrage.

Sedaine célibataire n'avait jamais eu besoin que du strict nécessaire. Tout le reste était abandonné à sa mère et à ses deux frères, qui ne lui ressemblaient en rien et qu'il a soutenus jusqu'à la fin de leur vie, qui a duré presque autant que la sienne. L'un se mit au service et faisait si pauvrement son état que Sedaine ne put jamais trouver le moyen de le faire avancer par ceux qui auraient aimé à l'obliger ; il lui donnait une pension, le secourait de toute manière et finit par lui obtenir les Invalides où l'on était alors vêtu et logé déceimment et où une table bien servie ne laissait à sa famille que tous les besoins d'agrément à satisfaire, ce à quoi ils ne faisaient

1. Le mariage eut lieu à Saint-Paul. Jal donne à M^{me} Sedaine les prénoms de Suzanne-Charlotte. Il a également relevé les prénoms et dates de naissance des quatre enfants qui naquirent de cette union.

Selon les *Mémoires secrets* (18 mai 1767 et 19 février 1768), ce mariage se serait accompli dans des conditions toutes différentes, et Sedaine y eût joué un assez triste rôle. Non-seulement il aurait vécu publiquement avec M^{me} Le Conte, mais, après son mariage, il aurait voulu forcer celle-ci à lui abandonner une maison qu'elle lui avait léguée. On sait combien il faut accueillir avec méfiance tout ce qui sort de ce grand répertoire des médisances du siècle dernier.

faite ; il venait tant qu'il lui plaisait dans la maison et j'ai dûé souvent avec lui.

Son second frère se fit menuisier et avait un talent supérieur, mais une si mauvaise tête, un orgueil si infernal et une paresse si habituelle, qu'il fallait sans fin, sans cesse venir à son secours, payer ses dettes et le tirer des embarras où le jetait son inconduite. Jamais Sedaine ne s'est lassé de l'aider ; il n'attendait pas que ses frères s'adressassent à lui, mais il allait de lui-même au-devant de leurs besoins ; et de sa vie il ne s'en est plaint.

Marié, Sedaine comprit qu'il fallait pourvoir aux dépenses d'un ménage. Il était lié avec beaucoup de gens du monde. L'abbé Barthélemy et M. le duc de Choiseul lui avaient témoigné dans plus d'une occasion un véritable intérêt. Il s'adressa donc à ce dernier, lui exposant qu'il fallait quitter la littérature et se refaire entrepreneur, si on ne lui accordait pas une pension de douze cents francs. La réponse à cette lettre fut le paiement de la première année, et la promesse de la continuer. Il rendit cette pension lorsqu'il fut nommé secrétaire de l'Académie d'architecture. Cette place étant devenue vacante, on le tourmentait pour trouver un homme qui entendit dans notre langue quelque chose de plus que celle de son art. M. de Marigny aperçut Sedaine au foyer du spectacle et pensa que c'était l'homme le plus convenable à la place sous tous les points de vue et la lui proposa. Sedaine s'informa si cela ne pouvait l'empêcher d'arriver à l'Académie française, objet de ses vœux, et, sur la certitude que cette fonction n'y apportait aucun obstacle, il accepta l'offre de M. de Marigny, qui le fit sur-le-champ nommer par le roi. Cette place augmenta son aisance et lui donna un logement au Louvre, il y a plus de vingt-cinq ans.

Le brillant succès de *Richard* lui ouvrit la porte de l'Académie française en 1786. Il y succéda à M. Watelet.

Sedaine était d'une excellente constitution, très sobre, jamais malade, ennemi de tout médecin et de tout remède. Ses besoins personnels se réduisaient à peu de chose, ce qui lui faisait faire le même calcul pour les autres. Il ne comprenait pas que l'on souffrit de la fièvre ou de toute autre indisposition. Il ne devinait pas comment on pouvait mettre quelque prix aux commodités de la vie. Il avait les principes de la probité la plus sévère et la plus rigoureuse ; c'était dans les affaires le seul point qu'il entendit et qu'il voulût entendre. Quelque étroite que sa position fût devenue à l'époque de la nullité des assignats, il ne voulut jamais rembourser des rentes dont les contrats étaient à leur échéance, pour ne pas léser ceux dont c'était le revenu, n'entendant rien aux facilités des lois injustes. Sans avoir jamais eu de la richesse, il était vraiment

riche, parce que jamais dans sa maison le faste ne tint la place de la bonté et de la générosité. Jusqu'à l'époque de la Révolution, de ce temps qui, en dispersant toutes les liaisons, n'a laissé que des souvenirs et des regrets de tant d'illusions heureuses, il recevait tous les lundis à dîner et à souper tant qu'il en pouvait recevoir, ses collègues, ses amis, tous ceux qui pouvaient se plaire dans un asile simple et paisible, au milieu de l'amitié, des bonnes mœurs et de la gaieté ! Pajou, de Wailly, David, Peyre à qui l'on doit la salle du Théâtre-Français, Coqueley, leurs femmes, leurs enfants, divers littérateurs et anciens amis y étaient bien reçus, caressés comme s'ils eussent été de la famille. Mon père y allait souvent.

Dans le monde, Sedaine était silencieux, il y portait le génie de l'observation qui lui fournissait les scènes, les expressions, les réponses de nature qu'il y saisissait. Quelques épigrammes étaient souvent les seuls frais qui lui échappassent ; mais chez lui, au milieu de ses amis, il causait volontiers, toujours gaiement, et je ne lui ai jamais entendu dire en quinze ans un mot amer et qui pût blesser. On était dans sa maison comme chez soi ; il ne se gênait point et ne voulait point que les autres fussent gênés par lui. On le croyait froid, sec et peu sensible et l'on avait raison si l'on réduit la sensibilité aux discours affectueux, aux petits soins, aux attentions de la société. Sans dédaigner ces charmes doux et faciles de la vie, il serait injuste de lui refuser une profonde sensibilité d'action. Il se garant de la montre de ce sentiment, mais tout ce qui avait besoin de lui, tout ce qui manquait d'asile, tout ce qui était malheureux lui était recommandable, et disposait de tout ce qui lui appartenait. Il eut longtemps pour ami un chirurgien nommé Guéret ; c'était un des hommes qu'il estimait le plus. Il mourut et laissa une femme et deux petites filles dans la plus étroite position, pour ne pas dire la misère. Il ne fut pas voir cette femme deux minutes, mais il trouva que son logement à lui était trop grand. M^{me} Sedaine fut chercher la mère et les enfants, les établit chez elle et les a gardés quatorze ans. David, petit-fils de son entrepreneur, était fils d'un père qui avait tout dissipé. L'enfant ne voulait s'appliquer à rien qu'à dessiner, et le faisait en dépit de ses parents. Sedaine obtint qu'on le laissât s'occuper de cet art, ne rêva qu'à lui procurer le moyen de le cultiver en paix, lui donna chez lui un atelier, le recueillit dans sa maison et en exigea comme reconnaissance d'apprendre à peindre à M^{lles} Guéret, afin de les mettre à l'abri de l'infortune pour l'avenir ; elles ont réussi selon ses vœux ; les deux enfants doivent à leurs talents une existence douce et heureuse. Et depuis qu'elles vivent seules, quels que soient le temps et la distance de leur logement, elles n'ont guère manqué un jour à venir revoir

leur ancien asile. Elles ont veillé, aidé M^{me} Sedaine à soigner leur bienfaiteur jusqu'à sa dernière heure¹.

Le hasard amena chez lui une autre famille ruinée. L'aînée des filles n'était point heureuse avec sa mère; elle devint l'enfant de la maison; elle y est restée six ans et n'en est sortie que pour se marier. Il ne laissait échapper aucune occasion de faire le bien; mais son occupation perpétuelle étant d'examiner les hommes, je crois qu'il les estimait peu, n'en attendait rien; heureux s'il trouvait de la reconnaissance, il n'était point blessé d'une ingratitude qu'il avait calculée.

Aussi supporta-t-il fort patiemment l'étrange conduite de David. Cet homme, loin de se donner tous les soins nécessaires pour charmer les dernières années d'un vieillard dont la Révolution détruisait toutes les habitudes douces, lui causa le chagrin d'être le collègue des êtres féroces qui égorgeaient leurs concitoyens, le laissa dépouiller d'une partie de son logement pour ne pas dire que lui-même le lui fit ôter, et exposa cette famille aux plus grands dangers en ne cessant de dire qu'il ne les voyait plus parce qu'ils n'étaient pas patriotes, c'est-à-dire qu'ils n'étaient pas des assassins. Telle était auprès de Sedaine la religion de ses propres bienfaits que, s'il ne revit plus ce célèbre monstre, il évita d'en dire du mal; il rejetait sur la folie de la tête ce que tout l'univers ne peut attribuer qu'à la cruauté de l'âme. Il avait aimé David dans sa jeunesse avec une tendresse infinie, parce qu'il s'était créé lui-même la supériorité de son art. Il avait pressenti le talent de l'enfant, il était fier de ses succès. Son attachement pour lui était tel que beaucoup de gens le croyaient son fils, mais M^{me} Sedaine m'a assuré qu'il n'en était rien.

Une des idées tenaces et presque fâcheuses de Sedaine, c'est que, n'ayant été aidé ni de maîtres, ni de fortune, ni de conseils, ayant acquis seul ses connaissances en architecture et en littérature, en dépit et à travers tous les obstacles du malheur, étant devenu architecte et poète par la nécessité et le goût, il voulait impérieusement que tous les hommes n'eussent d'autre école. Cette fantaisie s'étendait jusque sur ses enfants. Il était impossible pour science ou talent d'en obtenir un maître. Qu'ils fassent tout seuls, disait-il, je n'ai jamais eu besoin de personne. On ne pouvait le tirer de là sous peine de lui donner de l'humeur. Il mit son fils au

1. M^{lles} Guéret ont figuré aux Salons de 1793, 1795, 1798 et 1801, avec des portraits et des scènes d'intérieur. En 1793, elles avaient envoyé chacune un portrait de l'une des deux « citoyennes » Sedaine, l'aînée et la cadette, sans doute les deux filles du poète dont M. Jal a retrouvé les actes de naissance.

collège, parce qu'heureusement il y avait été, mais, les premières études finies, ce fut la même chanson. Il ne croyait pas même à la nécessité de causer avec eux, d'étendre leurs idées ou de diriger leurs principes. Il les aimait tendrement, les traitait bien, mais il attendait tout de la nature, et ne se doutait pas que si son sort chez son père eût été aussi doux, peut-être aurait-il fait moins d'effort. Son fils a prodigieusement lu et avec fruit, il dessine bien; mais enlevé par la réquisition au commencement de la guerre, ces cinq années de service militaire ont retardé les études nécessaires au choix d'un état. Il a obtenu son congé peu de semaines avant la mort de son père, et son projet est de se livrer à l'architecture. Sa fille aînée est de la santé la plus faible. C'est un être aussi frêle de corps que vif d'esprit et d'âme. On lui reconnaît dans la conversation beaucoup de la finesse et de l'originalité de son père. La plus jeune a dix-huit ans; formée par sa mère à tous les soins intérieurs de la vie domestique, elle promet d'être une excellente mère de famille.

Une chose particulière de la tournure de tête de Sedaine était l'examen scrupuleux qu'il faisait du style de tous les écrivains de son siècle. Il les épiluchait avec une sévérité rare et dénichait une faute de français dans Voltaire ou Buffon. Ces découvertes le rendaient heureux, elles le réconciliaient sans doute avec ses propres négligences, le consolaient du moins de celles qu'on ne cessait de lui reprocher.

Sedaine ne causait jamais que par occasion et sans projet sur les questions de dogmes religieux. Il manifestait alors les opinions philosophiques de son siècle. Il parlait sur ces objets avec plus de gaieté que de raisonnement. Il a conservé cette manière d'être jusqu'à la fin de sa vie. Dans un des instants où lui-même et les autres le croyaient près d'expirer, il me dit beaucoup de choses douces, et, me rappelant mon père, il me dit qu'il ne tarderait pas à le retrouver. Je crus que l'idée de l'immortalité de l'âme occupait sa pensée, mais il paraît que ce fut une idée fugitive, une lueur poétique de l'imagination plutôt qu'un sentiment ou une opinion. Il s'est écoulé depuis ce jour jusqu'à celui de sa mort plusieurs mois, et il n'est pas revenu sur ce chapitre par un mot. Il souhaita lire l'ouvrage de La Harpe¹, je le lui portai. Il ne m'en parla qu'avec indignation. Il croyait l'auteur de mauvaise foi, et me cita d'autres

1. S'agit-il de la *Guerre déclarée par nos tyrans à la raison, à la morale, aux lettres et aux arts* (1796, in-8°), ou du *Fanatisme dans la langue révolutionnaire* (1796, in-8°)? Ces deux déclamations pouvaient l'une et l'autre provoquer l'irritation de Sedaine.

gens qui prétendaient être devenus dévots et qu'il accusait pareillement de folie ou de corruption de parti. Il n'a pas perdu connaissance une seconde et a fini comme il avait vécu, sans s'occuper d'idées obscures. Il ne fut consolé par aucun sentiment religieux, mais il ne fut aussi troublé par aucune superstition.

Attaqué d'un rhume vers la fin de l'automne dernier, selon sa coutume, il n'y voulut rien faire. Le rhume devint un catarrhe et l'étouffement dans la poitrine le fit consentir à quelques remèdes, mais il ne les suivit qu'avec beaucoup de répugnance et le plus d'inexactitude qui lui fut possible. Le danger s'accrut, et il fut obligé de s'abandonner à l'art. Bacher¹ me dit dès lors qu'il ne connaissait aucun moyen de le sauver, parce que la masse du sang se dissolvait et qu'il n'était pas d'âge à pouvoir espérer de le renouveler. On lui appliqua un vésicatoire sur le côté qui ne prit point. Il fallait sans cesse lui donner de l'air avec un éventail. On n'osait risquer les purgatifs, parce que le pouls marquait une très grande faiblesse. Le chirurgien avait annoncé qu'il n'avait plus que peu d'instant à vivre. Alors on hasarda sans espoir le kermès, et ce remède produisit une crise salutaire ; le soir il était moins mal, le lendemain beaucoup mieux, et en peu de jours il fut rendu au sommeil, à l'appétit et à la conservation. Mais ce retour à la vie ne fut pas de longue durée ; les jambes, au lieu de reprendre des forces, s'affaiblirent, il fut obligé de se remettre au lit. Conservant sa tête parfaitement libre, il évita tout ce qui pouvait lui donner de l'attendrissement soit avec sa femme, ses enfants ou ses amis. Un jour, je lui demandais comment il se trouvait ; il regarda autour de lui, et ne voyant pas sa femme, il me dit en me pressant la main : « Il est bien sûr que je suis tiré de ma maladie, mais ce qui est encore plus certain, c'est que je mourrai de ma convalescence. » Il lui prenait quelquefois des accès d'impatience et d'humeur contre la médecine et les remèdes ; il était persuadé que l'on ne connaissait point sa maladie et que l'on faisait sur lui des expériences. Aussi, les derniers jours, ne voulait-il plus rien prendre du tout, ne causait plus, disait assez souvent : « Cela est bien long. » Enfin le 28 floréal, le 17 mai, ayant encore observé que dix heures venaient de sonner, il expira quelques minutes après, âgé de soixante-dix-huit ans.

David fit demander à le voir peu de jours avant sa mort ; il vou-

1. Alexandre-Philippe Bacher, né à Thann (Alsace) vers 1730, mort le 19 octobre 1807, fils d'un médecin connu par ses recherches sur l'hydropisie, et qui avait continué ses travaux. Il fut chargé de la rédaction du *Journal de médecine* de 1776 à 1793.

lait absolument lui témoigner quelques sentiments de remords ou de regrets. Mais on craignit qu'une scène de ce genre n'avancât son dernier instant. Il l'a escorté au tombeau avec son fils, Ducis, Houdon, Pajou et quelques autres amis.

Sedaine fut enthousiaste de la Révolution⁷ à son aurore, et tout le temps qu'il put en espérer le bonheur de son pays ; mais ses excès lui ont fait horreur comme à toutes les âmes honnêtes. Il a supporté courageusement toutes les privations, tout le malaise que les événements ont produit dans l'intérieur des familles ; mais il devint sujet à la mélancolie et à l'ennui dans les derniers temps de sa vie.

L'inquiétude de l'avenir tourmente plus la vieillesse qui s'éteint que la jeunesse qui espère. La destruction des académies, l'anéantissement des rentes, la nécessité d'avoir une quantité immense d'assignats pour vivre, celle de s'occuper de toutes les formes à remplir pour acheter le repos et la sécurité, toutes les jouissances qui disparaissaient sans être remplacées par rien, toutes ces contradictions ont rendu la fin aussi pénible que les commencements en avaient été laborieux.

Je ne saurais dire lui avoir connu un défaut prononcé. Mais quel est celui qu'on eût pu lui découvrir avec la femme qu'il avait choisie ! Sa tendresse les eût tous voilés de manière à ne pas même les laisser soupçonner ; elle ne faisait usage de son goût et de son tact délicat que pour exalter l'idée qu'on pouvait prendre du génie et des vertus de son mari. Elle lui consacrait sa vie entière ; dévouée constamment à tous ses goûts, à tous ses désirs, redoutant de le contrarier dans la plus légère bagatelle, elle ne vivait que pour qu'il fût heureux toute l'année, tous les jours et à toutes les heures. Aussi ne pouvait-il s'en passer une minute dans sa maladie sans peine ; elle lui a servi de garde-malade six mois de suite, non-seulement pour satisfaire sa tendresse, mais parce qu'il souffrait d'une manière visible si elle s'éloignait un moment. Lorsqu'il a cessé d'exister, il y avait quatre mois et demi qu'elle ne s'était posée sur un lit déshabillée.

Sedaine laisse en portefeuille *la Trompe nocturne*, *Pagamin de Monique*, *Philémon et Baucis*, *Célestine*, *Robert*, *Gil Blas*, en quatre actes, *Basile*, *Marion*, *l'Amoureux goutteux* et *les Journalistes*, en cinq actes.

1. Toutes ces pièces sont restées inédites, mais Quérard fait observer que Fleischer, dans sa *Bibliographie française*, indique comme imprimé en 1792, in-8°, *Basile ou l'Un trompe l'autre*, opéra-comique en un acte.

OPUSCULES ET LETTRES

DE GRIMM

APPENDICES



NOTICE PRÉLIMINAIRE

Les opuscules de Grimm ont été rassemblés par Barbier dans le *Supplément* qu'il donna en 1814 et reproduits par MM. Taschereau et Chaudé, sans adjonctions ni notes nouvelles, au tome XV de leur édition. Pourtant la collection de ces écrits épars eût pu, sans jamais devenir bien importante, se grossir de morceaux qui avaient leur valeur; c'est ainsi qu'on trouvera ici réimprimés pour la première fois : la préface du *Journal étranger*, sur la paternité de laquelle il ne saurait subsister de doute (voir tome II, p. 352); le *Projet de souscription pour l'estampe de la famille Calas* qu'on peut attribuer sans crainte à Grimm (nous en donnons plus loin les motifs); les dédicaces et les errata des traductions de Goldoni (*le Véritable Ami* et *le Père de Famille*) qui faillirent lui valoir les honneurs de la Bastille; enfin, sous réserve il est vrai, cette facétie sur *les Oreilles à ressort* que Galiani estimait digne de Swift (voir sa lettre du 20 juillet 1771 à M^{me} d'Épinay); malheureusement la réponse de M^{me} d'Épinay nous est inconnue et c'est sur la seule autorité du spirituel abbé que nous reprenons dans le *Mercur* ces pages oubliées.

1. Nous ne donnons ici que la bibliographie des écrits en langue française. Pour les autres, les bibliographes allemands ne mentionnent qu'une dissertation latine sur Maximilien I^{er} (Regensburg, 1747, in-4^e), thèse universitaire dédiée au comte Louis-Gottlob de Schomberg et sa tragédie de *Banise*. Un historien de la littérature française, M. Hettner, dans sa *Geschichte der französischen Literatur in 18^e Jahrhundert* (Brunswick, 1860, p. 384-404) donne sur toutes ses premières tentatives des renseignements intéressants; il cite une lettre que Grimm écrivit des bancs du collège à Gottsched, le 19 avril 1741, et qui a été publiée dans l'étude de M. Danzel sur le critique (*Gottsched und seine Zeit*, Leipzig, 1848). Dans cette lettre, Grimm se présente comme un jeune homme qui cultive le latin et « les autres arts libéraux »; il professe la plus haute admiration pour Gottsched et lui envoie une satire contre les contempteurs de la philosophie, ainsi qu'une ode. Dans une seconde lettre du 28 août de la même année, il lui fait savoir qu'il est en train d'écrire un drame d'après le célèbre roman oriental de *Banise* en se conformant entièrement à sa méthode et son art poétique. *Banise* ne fut publiée que lorsque Grimm devint étudiant à Leipzig; il reprit sa première esquisse et elle fut insérée par Gottsched dans la quatrième partie de la *Deutsche Schaus büchne* (Leipzig, 1743). « Ce drame n'est ni plus mauvais ni meilleur que les autres

Un moment, nous avons eu la pensée de placer les opuscules de Grimm en tête de la *Correspondance littéraire* ; si l'ordre chronologique y eût gagné, puisque la plupart d'entre eux sont antérieurs à sa grande entreprise, nous n'aurions pu donner sur leur origine ou leur bibliographie les renseignements que nous avons recueillis au cours même de l'impression. Nous les faisons suivre d'un certain nombre de lettres particulières de Grimm, suivant en cela l'exemple de Barbier, qui en avait emprunté treize aux *Œuvres posthumes* de Frédéric ; l'édition Preuss en a depuis fait connaître trois autres qui complètent cette partie ; tout aussi bien Barbier aurait-il pu ne pas omettre la jolie lettre à M^{me} Geofrin que l'éditeur des *Éloges* de cette femme célèbre avait jointe en 1812 à leur réimpression. Nous y ajoutons, pour notre part, deux épîtres à Voltaire, dont une inédite, toute une série adressée à la grande-duchesse de Saxe-Gotha et au duc Ernest II, son fils, quelques lettres ou billets à Garrick, d'autres enfin à divers contemporains. Peut-être sera-t-on surpris du nombre relativement restreint de lettres que nous reproduisons ici : Grimm, dira-t-on, a dû, par suite de ses fonctions officielles ou officieuses, en écrire des centaines. Assurément, mais sans parler de l'extrême difficulté de coordonner une pareille masse de documents disséminés dans tout le Nord de l'Europe et le plus souvent dans d'inaccessibles archives privées, une simple réflexion doit adoucir nos regrets : les lettres de Grimm sont beaucoup moins intéressantes qu'on ne serait tenté de le croire et l'on est surpris, en les comparant à ses articles de critique littéraire, de leur infériorité notoire ; autant sa prose de journaliste est nourrie, claire, ironique ou vigoureuse, autant ses lettres sont diffuses et, dès qu'elles sont destinées à un haut personnage, écœurantes de flagornerie. Aussi, contrairement à nos habitudes d'éditeur, nous nous sommes décidé à écarter du volumineux dossier copié aux Archives ducales de Gotha toutes les lettres qui n'offraient que d'interminables protestations de dévouement, sans qu'un seul fait anime un peu cette phraséologie obséquieuse ou larmoyante ; de plusieurs des autres nous n'avons gardé que la partie vraiment historique. Ainsi réduites, elles ne perdent rien de leur valeur et l'on lira certainement avec plaisir les passages concernant Mozart, Huber, Diderot, ceux dans lesquels Grimm s'exprime sans ambages sur Rousseau ou bien résiste, avec une fermeté inattendue, au grand Frédéric lui-même, qui eût souhaité trouver dans ses feuilles plus d'anecdotes et moins de digressions critiques. Presque toutes ces lettres ont d'ailleurs paru intégralement dans la *Revue des documents historiques* de M. Étienne Charavay (5^e année, 1877) et c'est là que les curieux pourront les retrouver ; mais les spécimens que nous avons conservés et ceux que présentent les lettres à Frédéric II suffiront sans doute pour édifier les plus incrédules.

Il y a cependant une correspondance privée qui tient dans la vie de

dramas de l'école de Gottsched, sans aucun sentiment poétique, en lourds alexandrins, avec le maintien le plus sévère de l'unité de temps et de lieu. Grimm avait assez d'esprit pour reconnaître que ce n'était pas là sa véritable vocation... »

Grimm une place considérable, qui offre un tout autre intérêt que celles que nous venons d'énumérer et qui n'a été retrouvée qu'à l'état de fragments : c'est celle qu'il entretenait avec Catherine II. Ce qui en subsiste a été publié en octobre 1880, sous les auspices de la Société historique russe, par M. Jacques Grot. C'est, à moins de découvertes imprévues, tout ce qui nous est conservé de ces relations épistolaires qui durèrent vingt ans, presque jour pour jour. Il ne semble pas qu'il y ait rien à regretter en ce qui concerne les lettres de Catherine, mais, ce qui est plus singulier, c'est l'état dans lequel nous sont parvenues celles de Grimm. Les lacunes qui les déparent sont énormes : après trois billets de 1764 et 1765 (dont deux au prince Galitzine, et tous trois relatifs à l'envoi des « feuilles » à Catherine), la correspondance ne commence que le 24 novembre 1776, trois ans après le premier voyage de Grimm en Russie ; interrompue pendant toute l'année 1778, elle se poursuit assez régulièrement de juillet 1779 à août 1781, saute de février 1785-septembre 1786 au mois d'août 1790, et se clôt par une lettre du 17/28 novembre 1796, écrite le jour et peut-être à l'heure où Catherine tombait foudroyée par l'apoplexie. N'est-il pas curieux que les lettres de l'impératrice, adressées à un homme dont la maison fut dévastée en 1794 et dont les papiers furent dispersés aux quatre vents, se retrouvent intactes, et que les archives de la Russie ne puissent fournir aujourd'hui que de véritables bribes des réponses qu'elles provoquaient ? Catherine, il est vrai, insista vivement auprès de Grimm, lors des débuts de la Révolution, pour qu'il détruisit ce qu'il appelait « son trésor » ; mais il réussit à le faire passer en Allemagne quand il quitta définitivement la France, et il fut transporté après sa mort à Saint-Petersbourg. La tradition veut que Catherine, effrayée des excès de la Révolution, ait elle-même jeté au feu les lettres qu'elle avait reçues des encyclopédistes ; ne pouvant anéantir le souvenir des relations qu'elle avait si longtemps entretenues avec le patriarche de Ferney, puisque l'édition de Kehl les avait rendues publiques, elle fit alors disparaître, dit-on, les objets d'art qui les lui rappelaient, entre autres les tableaux et les découpures d'Huber ; il est certain, du moins, qu'on n'a retrouvé jusqu'à ce jour que quelques-unes des lettres fort nombreuses que Diderot dut écrire à sa bienfaitrice ; mais faut-il supposer que la majeure partie de celles de Grimm disparut dans cet auto-da-fé ? Et pourquoi les siennes plutôt que les lettres de M^{me} Geoffrin et de Falconet, éditées par la même Société ¹ ?

Celles de Grimm avaient une tout autre importance, et leur destruction partielle est à jamais regrettable. Les sobriquets de « factotum », de « souffre-douleur », qui reviennent dans chacune des lettres de Catherine, sont assez justifiés quand on le voit chargé des missions les

1. M. Grot ne donne aucun détail sur cette disparition, ni même sur la reconstitution de l'ensemble qu'il publie aujourd'hui ; il dit toutefois qu'outre le petit dossier retrouvé aux archives de la couronne, les archives du prince Woronzoff, que M. Pierre Bartenief a classées et en partie publiées, lui ont fourni un notable contingent.

plus délicates, telles que la surveillance d'un fils naturel de l'impératrice, élevé en Allemagne, puis en Angleterre, sous le nom de Bobrinski, ou s'entremettant à Spa auprès du prince Henri, pour le « tâter » sur les dispositions de la Prusse à l'égard de la Russie et de l'Autriche. Mais d'ordinaire son rôle, pour être tout aussi actif, était moins périlleux. Grimm était, avant tout, le fournisseur attitré de tout ce qui pouvait flatter les goûts artistiques de Catherine, et il faut lire attentivement ces deux volumes si l'on veut se rendre compte de l'accroissement des collections de l'Ermitage sous le règne de la *Sémiramis du Nord* : on la voit tour à tour acquérir les galeries de Tronchin (des Délices), de Robinet, de Zuckmantel, pensionner à Rome Raphaël Mengs, et un fin connaisseur, le baron de Reiffenstein ¹, faire venir à grands frais les copies des *Loges* de Raphaël, attirer à Saint-Pétersbourg des architectes comme Clérisseau et Quarenghi, des musiciens comme Paesiello, acheter le cabinet de pierres gravées (dont elle raffolait) du duc d'Orléans ², le cabinet d'histoire naturelle de M^{lle} Clairon, les émaux de Hurter, de Weyler, de Teresina Maron, demander à Houdon quelques-uns de ses plus beaux marbres, emmagasiner les bibliothèques du frère de Galiani, de Voltaire, de Diderot; sans parler de toutes les offres qu'elle n'accepta pas toujours, mais dont Grimm nous a conservé le souvenir : c'est Moreau le jeune qui veut lui dédier la suite des estampes qu'il grave pour le Voltaire de Kehl; c'est Cochin qui propose de faire pour les victoires et conquêtes de la Russie ce qu'il a fait pour celles de la Chine; c'est Cozette, le directeur de la manufacture des Gobelins, dont l'ambition serait de reproduire sur la tapisserie les traits augustes de Catherine; c'est Le Paon, le peintre-dragon, qui voudrait « faire grand », et fixer sur la toile les hauts faits des troupes impériales contre les Turcs, etc., etc.; il y a là tout un chapitre, encore assez mal connu, de l'influence européenne du goût français au XVIII^e siècle.

M. Jacques Grot a traduit en russe toutes les lettres qu'il avait entre les mains, et jusqu'aux passages en allemand dont elles sont hérissées. Il eût rendu à plus d'un lecteur français un signalé service s'il avait pris pour ceux-là la même peine dans notre langue. La préface du premier volume contient une sorte de clef, aussi complète qu'on l'a pu faire, des abréviations, surnoms et allégories que Catherine employait pour dépister les curieux. Cette clef, que voici, n'a pas été non

1. Une note de M. Grot dans les *Lettres de Catherine à Grimm* (p. 76) nous apprend que le baron de Reiffenstein, né dans la Lithuanie prussienne, à une date qu'il ne donne pas, fit ses études à Königsberg, voyagea de 1761 à 1762 avec le comte Linar, se lia à Rome avec Winckelmann, et finit par s'établir dans cette ville; sa connaissance de l'art et de l'antiquité l'y fit rechercher des voyageurs de haut rang comme le cicerone le plus instruit, et il eût peut-être succédé à Winckelmann, en qualité de bibliothécaire du Vatican, s'il eût été catholique. Il a publié, en allemand, plusieurs ouvrages relatifs aux arts et à la littérature. Il est mort le 13 octobre 1793.

2. Voir tome I^{er} de la *Correspondance littéraire*, p. 7.

plus traduite en français; elle est cependant indispensable pour le lecteur d'un recueil de cette nature :

L'homme aux deux physionomies (quelquefois Piccolo Bambino)	Joseph II.
Maman	Marie-Thérèse.
Frère Ge.	George III, roi d'Angleterre.
Hérodé	Frédéric II.
Frère Gu	Gustave III, roi de Suède et plus tard Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse.
Gegu	Ces deux rois ensemble.
Antonin, Falstaff	Gustave III.
Les Secondats	Tantôt Frédéric II et Joseph II, tantôt le czarowitz Paul et sa femme.
La Glace ou le Boutonné	M. de Herz, ambassadeur de Prusse.
Collet de Montorgueil	M. de Hertzberg, ministre des affaires étrangères de Prusse.
Souffre-douleur, Factotum, les Gens de Grimma	Grimm lui-même.
Pyrrhus, roi d'Épire	Korsakow.
L'Habit rouge.	Mamonow.
Le Divin ou l'amplissime baron.	Le baron de Reiffenstein.
Saint-Nicolas (duc de).	Roumiantzoff.
Les épiciers.	Les Suédois.
Les marchands drapiers	Les Anglais.
Les marabouts	Les Turcs.
Arme Leute.	(En allemand, <i>pauvres gens</i>), les Français au temps de la Révolution.
L'Égrillardé	La Révolution.
Koether	(En allemand, <i>chien crotté</i>), les fauteurs de l'anarchie.
Purée de pois, soupe aux pois.	La diplomatie et les diplomates.

Il n'entre d'ailleurs nullement dans le plan de notre édition de reproduire les correspondances privées de Grimm : c'est ainsi que nous avons omis les lettres à M^{me} d'Épinay intercalées dans ses *Mémoires* ; les originaux nous en sont inconnus et les copies ont pu fort bien subir des remaniements qui atténuent à nos yeux leur valeur ; un savant professeur de l'université de Genève, M. Eugène Ritter, a, dans un curieux opuscule¹, prouvé que M^{me} d'Épinay, soit qu'elle fût trompée par sa mémoire, soit qu'elle eût intérêt à commettre ces erreurs, avait plusieurs fois altéré le texte de ses propres lettres et les billets de Rousseau ; aussi bien a-t-elle pu arranger celles de Grimm et de Diderot qu'elle a conservées et nous avons cru devoir les laisser dans le curieux livre qui les a fait connaître.

Cela dit, nous diviserons cette notice préliminaire en deux parties distinctes.

1. *Nouvelles recherches sur les Confessions et la correspondance de J.-J. Rousseau*. (Extrait du tome II de la *Zeitschrift für neufranzösische und sprache Literatur.*) Oppeln et Leipzig, 1880, in-8°.

I.

ŒUVRES DIVERSES.

Lettres à l'auteur du *Mercur* sur la littérature allemande.

Ces deux lettres ont paru dans les volumes d'octobre 1750 et de février 1751.

Louis de Beausobre a publié dans le même journal sept *Lettres d'un Prussien à M. l'abbé Raynal* sur le même sujet (septembre-décembre 1752, février-avril 1753).

Lettre de M. Grimm sur Omphale, tragédie lyrique, reprise par l'Académie royale de musique le 14 janvier 1752. S. l. MDCCLII, 2 ff. et 52 p. Épigraphe :

Ingenium cui sit, cui mens divinior atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

Cette brochure, qui fut l'origine de la réputation de Grimm comme critique musical, en provoqua deux autres de ton fort différent, l'une signée D*** : *Remarques au sujet de la lettre de M. Grimm sur Omphale*. A Paris, MDCCLII, in-8°, 28 p. et 1 f. pour le privilège, dont l'auteur nous est inconnu; l'autre de J.-J. Rousseau : *Lettre à M. Grimm au sujet des remarques ajoutées à sa lettre sur Omphale*. S. l. MDCCLII, 1 f. et 29 p. Épigraphe :

Picæ quis docuit verba nostra conari?

Barbier a, le premier, appelé l'attention sur cet opuscule, qui avait échappé aux divers éditeurs de Rousseau et qui a été réimprimé intégralement au tome XIII de l'édition Lefèvre. Bien que deux éditions des *Œuvres* de Rousseau, parues de son vivant, renferment le passage de cette lettre relatif à Rameau, il est vraisemblable que la rupture de Jean-Jacques avec Grimm l'empêcha de reproduire plus tard les éloges qu'il lui adressait alors.

Grimm répliqua aux *Remarques* de l'anonyme par une lettre à l'abbé Raynal, insérée au *Mercur* et ainsi datée : A Paris, le jour de Pâques, 2 avril 1752, à la sortie du concert. On la retrouvera à la suite de sa lettre sur la tragédie lyrique de Lamotte-Houdard.

Le Petit Prophète de Boehmischbroda. S. l. n. d. [1753].
In-8, 58 p.

En regard du titre, un frontispice anonyme, au trait, à l'eau-forte pure, représentant un jeune musicien tenant un violon et écoutant la

voix mystérieuse. Des toiles d'araignée pendent du toit crevassé et s'accrochent au tuyau brisé du poêle; une chandelle plantée sur le goulot d'une bouteille éclaire le grenier. Dans la marge on lit : *La véritable effigie du Petit Prophète de Boehmischbroda.*

Il serait puéril, croyons-nous, de chercher une ressemblance quelconque entre Grimm et le personnage de cette vignette, mais il serait intéressant, en revanche, de savoir quel en est l'auteur. Un iconographe des plus experts, M. Emmanuel Bocher, est tenté d'attribuer le frontispice du *Petit Prophète* soit à Gravelot qui a dessiné au trait, dans le même style, le frontispice d'une édition de *Caquet Bon-Bec* (1763, in-8°), soit à J.-B. Le Prince, dont les figures du *Roué vertueux* ont quelque analogie avec cellè-ci; mais, en 1753, Gravelot, revenu d'Angleterre depuis huit ans, avait la vogue et ne se serait peut-être pas donné la peine de travailler pour un inconnu; et Le Prince, né en 1734, n'avait pas vingt ans.

Barbier indique deux autres éditions : l'une, s. l. 1753, in-8°, 58 p.; l'autre, sous la rubrique de La Haye, 1774, in-12, dont Catherine annonce la lecture à Grimm dans sa lettre du 24 octobre 1774.

Nous en connaissons trois autres et la liste est sans doute incomplète : l'une avec la rubrique : *Du coin du roi, ce 25 janvier 1753*, in-8°, fig. (Cat. A. de La Fage, n° 1269); l'autre que nous avons vue à la Bibliothèque de l'Opéra : s. l. n. d., 56 p. en tout (p. 49 : *Réponse du coin du roi au coin de la reine* par (Voisenon), seconde édition corrigée et augmentée)¹; la troisième est suivie de : *le Correcteur des bouffons* (par Jourdan), *la Guerre de l'Opéra* (par Cazotte) et, ce que le titre ne dit pas, la *Déclaration du public*. S. l. 1753, in-12, 139 p.².

Quérard est tombé dans une erreur que Fétis a été le premier, croyons-nous, à relever : il a pris pour une nouvelle édition du *Petit Prophète* la brochure anonyme intitulée *les Vingt et Un Chapitres de la Prophétie de Gabriel Joannes Nepomucenus Franciscus de Paula Waldstorsch, dit Waldstærchel, qu'il appelle sa vision*. Imprimé à Prague en Bohême, s. d., in-12; c'est un pamphlet de M^{me} Gottsched, femme du critique, contre un opéra-comique de Weise : *les Femmes métamorphosées*.

Barbier a signalé une particularité curieuse au sujet du *Petit Prophète* : il figure dans l'une des deux éditions du tome II des *Œuvres de M. Rousseau, de Genève*, Neufchâtel (Paris, Duchesne), 1764, 10 vol. in-8°, publiées par les soins de l'abbé de La Porte. Dès le 4 avril 1763,

1. A la fin de la *Réponse du coin du roi* se trouve l'affiche suivante qui visait Grimm et d'Holbach :

« AVIS AU PUBLIC. Vous êtes averti que le Goût a été perdu sur la place du Palais-Royal; il a été trouvé par deux Allemands; ils sont priés de le rendre lorsqu'on leur aura demandé compte de ce qu'ils ont cru trouver. Du coin du roi, ce 25 janvier 1753. »

2. Adrien de La Fage avait rassemblé la majeure partie des brochures que vit naître cette longue querelle (voir le catalogue de sa vente, rédigé par M. L. Potier, 1862, n° 1250-1290). La collection la plus riche de ces curiosités est aujourd'hui dit-on, celle de M. Ernest Thoinan.

Jean-Jacques Rousseau réclama par une lettre adressée à l'abbé contre cette insertion, et la seconde édition du tome II comprit, à la place du *Petit Prophète* et de l'analyse des brochures relatives à la lettre de Rousseau sur la musique française, *Pygmalion*, *l'Allée de Sylvie*, quelques autres pièces.

Dans la piquante brochure où il a conté la découverte d'un recueil formé par Rousseau des ripostes que souleva la *Lettre sur la musique française*, et restitué à Diderot une facétie de tout temps attribuée à d'Holbach¹, M. Poulet-Malassis a relevé la *clef* inscrite par Jean-Jacques sur les marges de son exemplaire du *Petit Prophète*. Nous ne l'avons pas laissé perdre, et nous l'avons placée en renvois signés des initiales de Rousseau.

Marmontel a, dans quelques vers plus flatteurs que remarquables, rappelé la part prise par Grimm à la guerre des coins :

Mais ton Achille ou plutôt ton Ulysse,
C'est l'ami Grimm, muse, il faut l'avouer,
Et de tous ceux que je viens de louer
Nul n'égala ton prophète en malice.
Sous ces grands chefs s'assemblait ta milice;
J'étais du nombre et je parle en soldat,
Soldat obscur, mais présent au combat.

(*Polymnie*, chant IV.)

En compulsant les papiers de la direction de la librairie sous Malesherbes² nous avons trouvé cette curieuse lettre de Fréron, vraisemblablement inédite, et qui nous révèle un petit épisode ignoré de sa biographie. Il aurait attaqué Grimm dans une de ses feuilles, et Malesherbes l'aurait obligé à modifier ce passage ou plutôt à le biffer; car, malgré nos recherches, nous n'avons pu le retrouver ni dans les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* ni dans *l'Année littéraire*. Le fait sur lequel roulait le débat entre le directeur de la librairie et le journaliste nous est également inconnu : Grimm avait-il songé à prendre la direction d'un opéra italien? Cela n'est pas impossible. Quoi qu'il en soit, les amateurs de casuistique se complairaient au curieux *distinguo* que Fréron établit entre les personnalités *intérieures* et *extérieures* : les bons pères du collège de Clermont pouvaient être fiers de leur élève.

Monsieur,

Comme je dois être en garde contre les personnalités, je m'en suis figuré de deux sortes : les unes intérieures, si je puis parler ainsi, les autres extérieures. Les premières attaquent le fond du caractère et blessent l'honneur même, elles sont les plus odieuses. Ainsi, si je disais

1. *La Querelle des bouffons* (J. Baur, 1876, in-8°).

2. Bibliothèque nationale, Fr., n. acq. 3531.

que tel auteur est un débauché, un lâche, un impie, un fripon, etc., ce serait une personnalité très offensante et digne de punition. Je m'étais mis dans ce cas lorsque vous supprimâtes mes feuilles à l'occasion de ce que j'avais dit sur Voltaire, et j'ai toujours dit que je méritais cette suppression. Les personnalités que j'appelle extérieures sont celles qui, en quelque sorte, sont étrangères à l'homme et qui, cependant, le touchent de près, comme de lui reprocher sa naissance, sa laideur, sa pauvreté, etc. Elles sont certainement beaucoup moins offensantes que les autres, mais elles le sont toujours assez pour que je ne me les permette jamais.

Si mes principes sont justes, monsieur, et si vous voulez bien les appliquer à ce qui m'est échappé sur M. Grimm, je me flatte que je ne serai pas dans le cas de la répréhension. Je n'ai point dit que M. Grimm fût un libertin, un athée, un homme sans honneur et sans bonne foi : première personnalité. Je n'ai point dit qu'il eût été houzard chez M. le comte de Friesen, qui, lui trouvant quelque esprit, l'avait fait étudiant et en avait fait son secrétaire : deuxième personnalité. Ce que j'ai dit est tout à fait indifférent et ne désigne aucun défaut, aucun vice de l'esprit, du cœur ni du corps. Il n'y a pas plus de personnalité à dire que M. Grimm hait la musique française parce qu'il avait envie d'être l'entrepreneur d'un opéra italien, qu'il n'y en aurait à dire ce que j'ai dit au sujet du chevalier de Saint-Mars, qu'il hait la poésie parce qu'il n'a fait et que son projet est de ne faire que des ouvrages en prose. Les auteurs sont intéressés à étendre ce mot de personnalité, mais j'ai trop de confiance dans vos lumières, monsieur, pour craindre leurs interprétations fausses et intéressées. Je vous supplie d'ailleurs, monsieur, de considérer que depuis mes feuilles sur Jean-Jacques, sur Diderot et sur Duclos, je suis très mal avec cette clique, et que je le serai probablement toujours, mon projet n'étant pas de me raccommoder ni de vivre avec des enthousiastes, des fanatiques et des gens odieux au gouvernement et à la société. Au reste, ce que j'ai dit de Grimm est très-vrai, et c'est ce qui l'offense, lui et sa cabale. Son projet était réellement d'être à la tête d'un opéra italien.

Je suis, avec un très profond respect et une reconnaissance infinie de toutes vos bontés, monsieur, etc.,

FRÉRON.

Ce vendredi au soir, 29 mars.

La compétence musicale de Grimm a été examinée de nos jours dans deux brochures auxquelles nous renvoyons le lecteur :

— *Grimm et la Musique de son temps*, par Jules Carlez, membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen. Caen, imprimerie F. Leblanc-Hardel, 1872, in-8°. Extrait des *Mémoires* de l'Académie.

— *La Musique et les Philosophes au XVIII^e siècle*, par Adolphe Jullien. Paris, J. Baur, 1873, in-8°. Extrait de la *Revue et Gazette musicale* et réimprimé dans *la Ville et la Cour au XVIII^e siècle*. (Rouveyre, 1880, in-8°.)

Journal étranger.

Dans son « ordinaire » du 1^{er} mai 1754, Grimm « supplie » ses correspondants de lire la préface qu'il avait rédigée pour le *Journal étranger*, dont il eut la direction pendant les mois d'avril et de mai de cette même année. Elle avait été négligée par nos prédécesseurs.

Le Père de famille, comédie en trois actes et en prose, par M. le docteur Charles Goldoni, ancien avocat au Parlement de Venise. Traduite de l'italien en français, par M***. A Avignon, 1758. Et se vend à Liège, chez Étienne Bleichnarr, sous les Piliers, à l'image de saint Potentien. In-8°, 7 ff., non paginés pour le titre, la dédicace et l'errata, et 216 p. Épigraphe : « Asinorum autem et multorum ingenium in eo cernitur quod... raro nec libenter desinant. » (HIER. VIDA. *De arte poetica*.)

Le Véritable Ami, comédie en trois actes, et en prose, par M. le docteur Charles Goldoni, avocat. Traduite de l'italien en français par M. l'abbé ***, chanoine de l'église de Saint-Luc. A Avignon, 1758. Et se vend à Liège chez Étienne Bleichnarr, sous les Piliers, à l'image de saint Potentien. In-8°, 4 ff. pour titre et dédicace, et 165 p. Épigraphe : « In quibus hoc mirabile nimis quod adversus ventum mingentibus tibiæ nunquam irrorentur. » (ARISTOTELES, *De Animalibus*, lib. IV.)

La traduction du *Père de famille* et celle du *Véritable Ami* sont attribuées par Barbier à Deleyre seul, qui voulait prouver, par une comparaison dès lors facile, que Diderot n'avait point emprunté à Goldoni le sujet de son drame; mais dans le cabinet de M. Rathery (n° 526 de son Catalogue d'autographes, Ét. Charavay, expert, 1876), figurait une lettre de Forbonnais (publiée tome XIX, p. 454 des *Œuvres complètes* de Diderot), qui avait pour but de le disculper « dans l'affaire des dédicaces »; et le danger paraît avoir été sérieux pour tous trois, si l'on en juge par la lettre inédite suivante, adressée à Malesherbes ou à Sartines, et qu'a bien voulu nous communiquer M. Eugène Charavay.

Paris, le 16 novembre 1758.

J'ai été fort surpris, monsieur, d'apprendre qu'on avait mis à la tête des traductions des pièces italiennes des épîtres dédicatoires et que ces épîtres offensent. Vous me remîtes de la part de M. de Forbonnais sa traduction de *l'Ami vrai*. Quelque temps après, M. Deleyre, qui avait traduit *le Père de famille*, en fit autant. J'attesterai à toute la terre qu'il n'y avait aucune épître dédicatoire, et que celles qui paraissent ne sont ni l'une ni l'autre des traducteurs. Le soupçon qui peut résulter de

là, que je les ai faites ne peut me dispenser de dire ce que je sais être vrai. Mais je dois vous assurer, à vous qui connaissez ma sincérité, que je n'y ai pas la moindre part. Je gardai pendant quelques jours les deux traductions. Votre avis était que, celle de M. de Forbonnais n'étant pas assez conforme à l'original, il fallait absolument la réduire à l'exactitude, en sorte qu'on ne rendit l'auteur italien ni meilleur ni plus mauvais; mais comme il ne me convenait en aucune façon de me mêler de ce travail, je cédai à M. Deleyre la traduction de *l'Ami vrai* pour qu'il en fit, et de la sienne, tout ce qui lui plairait. Je crus pouvoir en user ainsi d'un ouvrage auquel je pensais, je crois, avec raison, que M. de Forbonnais n'attachait d'autre mérite que celui d'obliger un homme pour qui il a toujours eu de l'amitié. M. Deleyre partit pour l'armée. Dans ces entrefaites, on vint me demander de sa part les deux traductions. Je les remis comme je les avais reçues, sans épîtres dédicatoires. J'y joignis seulement un billet par lequel je priais qu'on en soignât l'édition, qu'on se conformât à celle de Parme, que Goldoni a avouée, et qu'on ne publiât rien avant mon ouvrage. Depuis je n'ai plus entendu parler des deux ouvrages. Tout ce que j'ai su, c'est qu'on les supprimait, mais je ne les ai lus ni en manuscrit ni en imprimé. A présent même que je vous écris, je ne les connais pas encore. Je suis très-fâché de tout ce que je lis dans la lettre de M. de Forbonnais, à qui je suis bien éloigné de faire ni de souffrir qu'on fasse aucune noirceur. Je vais courir après son manuscrit. Je me suis déjà donné quelques mouvements pour le recouvrer. Je ne négligerai rien pour qu'il soit satisfait là-dessus. C'est là mon unique inquiétude.

Je suis, avec tous les sentiments d'amitié et d'attachement que vous me connaissez, monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DIDEROT.

Grimm d'ailleurs attribue à deux amis de Diderot, qu'il ne nomme pas, ces traductions devenues rares; quand on les rencontre, elles sont d'ordinaire réunies en un seul volume. Goldoni ne semble pas en avoir eu connaissance, car il ne les mentionne pas dans ses *Mémoires*.

Le Père de famille avait été dédié à la princesse de Robecq, et *le Véritable Ami* à la comtesse de La Marck. Ces dédicaces et l'errata du *Véritable Ami* sont deux persiflages dont les allusions étaient aisément saisies par les contemporains. Selon Barbier, elles faillirent faire emprisonner leurs auteurs; mais, à la suite du désaveu formel de Diderot, qu'on vient de lire, les deux offensées ne donnèrent pas suite à leurs plaintes. Grimm se contente de dire (tome IV, p. 58) qu'on ne put découvrir le véritable auteur de ces épîtres « qui ont fait plus de bruit qu'elles ne valaient ».

Nous devons à M. Étienne Charavay la communication de la lettre inédite suivante de Diderot, adressée « A monsieur, monsieur Suard, à l'hôtel des Indes, rue Traversière »; elle complétera ce petit historique d'une des innombrables querelles littéraires d'alors.

Je vous demande mille pardons, monsieur, de vous avoir fait envoyer chez moi hier soir en vain pour une chose sur laquelle j'aurais dû vous prévenir. Mais c'est plus la faute de M. Lambert que la mienne. Imaginez que je n'ai reçu le petit nombre d'exemplaires dont nous étions convenus qu'hier au soir, qu'ils ont été envoyés chez M. Grimm. J'y vais à l'instant, et, comme il demeure dans votre voisinage, je mettrai à votre porte un exemplaire de mon *Père de famille* que je vous prie d'accepter, un autre que je vous prie de faire passer à M. Deleyre, avec un exemplaire des deux pièces italiennes traduites. Je suis bien fâché qu'un des suffrages qui me flatteraient le plus, si je l'avais mérité, soit un des derniers que j'obtiendrai, si je l'obtiens.

Je suis, avec les sentiments d'attachement et l'estime la plus vraie,

Monsieur,

Votre très humble et très-obéissant-serviteur.

DIDEROT.

Dimanche.

Projet de souscription pour une estampe tragique et morale,
S. l. n. d. 11. (Titre de départ, mais pas de titre.)

Nous avons extrait d'un petit dossier provenant de Grimm et communiqué aussi par M. Étienne Charavay, ainsi que d'un dossier plus important conservé à la Bibliothèque nationale (Mss. fr. nouv. acq. 1185), plusieurs pièces inédites qui, avec la liste de souscription déjà recueillie par M. P. Bonnassieux dans *le Cabinet historique* (1877), apporteront un contingent de détails inconnus sur ce lamentable épisode de l'histoire des persécutions religieuses.

Du poëme lyrique, 1765.

La bibliographie de ce grand article écrit pour l'*Encyclopédie* n'offre rien de particulier, mais l'exposé des théories de l'auteur reçut trente-deux ans plus tard l'application la plus inattendue : Merlin de Thionville, dit M. Eugène Maron¹, présentait à la Convention un plan d'éducation nationale romanesque et théâtral, mais non sans grandeur, puisé d'ailleurs en grande partie dans le curieux article de Grimm sur l'Opéra, publié dans l'*Encyclopédie*. Nous avouons qu'après les recherches les plus consciencieuses dans les tables du *Moniteur*, nous ne pouvons que répéter cette assertion sans être en mesure de la confirmer.

Lettres diverses.

On trouvera sous chacune d'elles, ou au commencement des séries que forment quelques-unes d'entre elles, les indications bibliographiques indispensables.

1. *Histoire littéraire de la Convention nationale* (Poulet-Malassis, 1860, in-18, p. 118).

II.

ÉCRITS APOCRYPHES.

Almanach historique de tous les spectacles de Paris, S. d. in-18.

M. R. Pallmann, dans l'article qu'il a consacré à Grimm (*Encyclopédie* de Ersch et Gruber), lui attribue cet *Almanach*, sans donner aucune explication à cet égard. Nous n'en connaissons point qui porte ce titre seul, et l'écrivain allemand a sans doute voulu parler d'un des deux livrets publiés en 1751 par Cailleau et par Duchesne.

Lettres d'un Allemand à l'auteur de l'Espion chinois.

Un bibliophile des plus renseignés sur tout ce qui concerne l'histoire littéraire du siècle dernier, M. Mouton-Duvernet, a cru reconnaître la plume de Grimm dans une brochure très-rare ¹ et son portrait dans une réponse non moins rare ², qu'il a pris la peine de nous signaler.

Nous les avons lues avec le soin que méritait une attribution aussi compétente, et nous regrettons de ne point partager l'avis de leur possesseur.

L'Espion chinois, ou l'Envoyé secret de la cour de Pékin, pour examiner l'état présent de l'Europe (Cologne, 1767-1774, 6 vol. in-12), est d'Ange Goudar, de Montpellier, aventurier littéraire, connu surtout par ses *Intérêts de la France mal entendus*, dont Grimm a rendu un compte très-avantageux dans sa *Correspondance* même (voir tome III, p. 207, 288, 294, 383). Il affirme à deux reprises ignorer le nom de l'auteur; cependant Goudar avait été présenté à Diderot par M. Gaschon, l'ami des dames Volland ³, et il est probable que Grimm savait fort bien à qui s'adressaient ses éloges. Il est vrai qu'il a parlé plus tard en termes violents de *l'Espion chinois* et de son auteur, « un de ces honnêtes écrivains qui mériteraient d'être attachés au carcan et exposés à l'admiration publique » (tome VI, p. 210), mais comment Goudar aurait-il eu connaissance de cette appréciation?

Les *Lettres d'un Allemand*, très-lourdement écrites, ne renferment aucun passage qui ait trait à une défense personnelle. et si *Crispin*

1. *Lettres d'un Allemand à l'auteur de l'Espion chinois*. In-12, 48 p. Un simple faux-titre. La première lettre (il y en a onze) est datée de Genève, 1^{er} décembre 1764.

2. *Crispin garçon bel esprit ou le Comte Fanfaradin*. Nouvelle littéraire. S. l. n. d. In-12, 11 p.

3. Voir la lettre à M^{lle} Volland, du 30 septembre 1760, t. XVIII, p. 480 des *Oeuvres complètes de Diderot*.

garçon bel esprit est réellement de Goudar, cette diatribe dégoûtante, dirigée contre un pauvre diable, sans feu ni lieu, ne saurait viser Grimm, qui avait depuis longtemps rompu avec la mauvaise fortune.

Prédiction tirée d'un vieux manuscrit. S. l. n. d. In-12, 21 p.

Par Ch. Borde, selon Grimm lui-même, à qui elle a été attribuée dans *Paris, Versailles et les provinces*, de Dugast de Bois Saint-Just. Grimm ne la trouvait « ni assez serrée, ni assez gaie » (voir tome IV, p. 427 et note). Nous savons par lui-même (même tome, p. 173 et 254) qu'on avait mis à son actif la *Relation de la maladie, etc., du P. Berthier*, par Voltaire, et la *Vision de Ch. Palissot*, par Morellet.

Actes des apôtres. Tome IX, chapitre (ou n^o) 261. *Fragments de la correspondance secrète du baron de Grimm avec la première fonctionnaire publique de toutes les Russies.*

Cette lettre apocryphe est une sorte de réponse à la circulaire de M. de Montmorin aux ambassadeurs et ministres résidant près les cours étrangères, en date du 23 avril 1792.

Le départ de Grimm rendait facile une supercherie qui ne pouvait d'ailleurs tromper personne. Rivarol la renouvela peu après avec plus d'éclat dans le pamphlet suivant.

Lettre de M. de Volney à M. le baron de Grimm, chargé des affaires de S. M. l'impératrice des Russies à Paris, en renvoyant la médaille d'or que S. M. lui avait fait remettre, suivie de la réponse de M. le baron de Grimm à M. de Chassebœuf de Volney, en date du 1^{er} janvier 1792. Paris, chez Senneville, au Palais-Royal, 1792, in-8^o, 16 p., ou Potey, 1823, in-8^o, 20 p.

Ant.-Alex. Barbier, qui n'a décrit que fort sommairement l'édition originale ¹, la possédait dès 1814 quand il publia son *Supplément à la Correspondance littéraire*. Si la lettre de Volney avait toujours passé pour authentique, il n'en était pas de même de la *Réponse* ; mais Barbier avait surtout été frappé d'une inexactitude matérielle que Grimm, en parlant de lui-même, ne pouvait commettre, puisque le titre de la brochure le qualifie de *Chargé d'affaires de S. M. l'Impératrice des Russies*, alors qu'il était ministre plénipotentiaire du duc de Saxe-Gotha près du roi de France, erreur déjà relevée par le *Journal de Paris* (11 décembre 1791), après que cette feuille eut elle-même reproduit deux

1. *Examen critique ou complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, 1829, in-8, p. 490.

jours auparavant une partie de la soi-disant lettre de Grimm ; elle a été également citée en extrait dans le *Journal général* de l'abbé de Fontenai, du 25 janvier 1792. Elle semblait depuis longtemps oubliée lorsque, sous la Restauration, les *Lettres champenoises* de Mély-Janin¹ insérèrent, au sujet du prospectus des *Œuvres* de Volney recueillies par Carion-Nisas, un article « communiqué » signé L. C. P. S. R. où l'auteur anonyme rappelait que, selon la *Biographie des hommes vivants*, il avait couru alors une réplique à Volney signée *Pétroskoy*, en même temps que la réponse de Grimm, et s'étonnait que Barbier n'eût pas fait figurer la seconde de ces lettres dans son *Supplément*. Barbier répliqua immédiatement (p. 175 du même volume) et rappela les circonstances dans lesquelles le pamphlet attribué à Grimm avait été écrit. « On me demandera maintenant, ajouta-t-il, quel était ce M. Pétroskoy... Ce nom me paraît être un masque sous lequel s'est caché un des plus spirituels collaborateurs des *Actes des apôtres*. Si ce nom est réel, le Russe qui le portait aura sans doute emprunté la plume d'un Français qui se croyait très versé dans l'histoire secrète du xviii^e siècle et de la Révolution de 1789. » Barbier n'avait très-probablement pas vu le factum de Pétroskoy, car il le juge avec une bienveillance qu'il ne mérite pas ; grâce à l'obligeance de M. J. Grot, nous pouvons le mettre sous les yeux du lecteur. Meister avait reproduit la lettre de Pétroskoy dans l'année 1791 de la *Correspondance*, sans en indiquer l'origine et M. Grot a pris la peine de la faire copier : la voici, toute hérissée de citations latines et de réminiscences de collège ; le plus mince rédacteur des *Actes des apôtres* n'eût jamais écrit d'un pareil style, car la feuille royaliste était volontiers ordurière, mais point pédante.

RÉPONSE

D'UN RUSSE A LA LETTRE DE M. DE VOLNEY.

Paris, ce 7 décembre 1791.

Monsieur l'ex-député, j'ai voulu laisser deux fois vingt-quatre heures à M. le baron de Grimm comme chargé d'affaires de la part de S. M. I. de toutes les Russies, ma souveraine, soit pour vous faire désavouer la lettre insolente insérée sous votre nom dans le *Moniteur* du lundi 5 de ce mois, soit pour y répondre d'une manière digne de cette grande princesse. Ce terme est passé, et je remplis ma tâche.

Apprenez d'abord, monsieur l'ex-député, que si cette souveraine avait besoin d'un rayon pour dessiller ses yeux, ce ne serait pas dans la fange de vos systèmes qu'elle le chercherait.

Lorsqu'au commencement de son glorieux règne, elle a voulu consulter des hommes éclairés dans la législation d'autres pays pour réformer les lois civiles de son vaste empire, ce ne sont pas des philosophes qu'elle demandait, mais des magistrats, ou plutôt des hommes qu'une longue expérience jointe à beaucoup de vertus et à des études pro-

1. 1820, tome III, n° 22, p. 136.

fondes pouvait avoir rendus meilleurs ; des hommes qui, sans être ni juges, ni jurisconsultes ni rhéteurs, fussent, suivant l'expression de l'orateur romain, les arbitres et comme les prêtres de l'équité ¹.

Si elle a été séduite un moment par la rumeur de vos philosophes, elle a promptement reconnu l'illusion de leurs systèmes, et elle a renvoyé tous ces fantômes dans leur terre natale.

Les petits dons que font les souverains aux gens de lettres, qui, comme vous, les convoitent avec tant d'ardeur, ne sont pas toujours des preuves de leur estime ; voilà pourquoi ils dispensent ceux, qui les obtiennent de toute reconnaissance.

Vous avez voulu avoir une médaille pour un livre qu'on n'a probablement pas lu ; vous l'avez obtenue par l'entremise d'un homme aimable et officieux qui voulait obliger un ami qui vous protégeait. Là finissaient tous vos rapports avec la souveraine d'un grand empire, qui a oublié votre nom et votre livre.

Qu'est-ce qu'un pareil *missile* ² peut avoir de commun avec la politique des États ? Quel rapport l'or d'une médaille peut-il avoir avec celui qui est nécessaire au maintien des empires et à la tranquillité des peuples ? Vous renvoyez cette médaille avec autant de solennité que les Romains en mettaient à renvoyer les *tesserés* de l'amitié ³ ; peu s'en faut que vous ne disiez à l'impératrice que vous rompez avec elle pour jamais.

Cette espèce de manifeste de guerre n'excitera que sa pitié, et la seule marque d'attention qu'il obtiendra de Catherine II sera un sourire, mais ce ne sera ni celui de la bienveillance ou de l'approbation, ni même celui du doute, mais celui du mépris.

Lorsque je vois tant de petits êtres ignorés s'élançant avec impudence dans l'arène des rois, et sous des attitudes ridicules soulever péniblement la massue d'Hercule pour menacer les trônes, je me représente involontairement ces anciens habitants de l'île d'Égine qui, après avoir été transformés en hommes par Jupiter sous le nom de *Myrmidons*, à la prière d'Éaque, demandèrent à accompagner Achille à la guerre de Troie.

Allez, monsieur l'ex-député, laissez à l'impératrice et aux autres souverains à décider si les princes français et leur suite sont des *rebelles* et des *déprédateurs*, les *ennemis de leur patrie*, des hommes *pervers* et *dénaturés* ; ce ne seront pas vos déclamations qui influenceront sur le jugement qu'on en portera.

1. *Vir bonus non est judex, non jurisconsultus, non orator, sed æquitalis veluti sacerdos et arbiter.*

2. Les *missilia* étaient des présents d'argent qu'on jetait au peuple aux grandes solennités. Les souverains ne s'en servent plus que pour le peuple écrivassier.

3. Le *tessere* était un gage d'une union éternelle ; le droit de la guerre même ne le détruisait pas, à moins qu'on n'y renonçât d'une manière authentique. On brisait le *tessere*, et on annonçait à un ami infidèle qu'on avait rompu avec lui pour jamais. C'était ou une pièce de monnaie, ou un morceau d'ivoire qu'on sciait en deux, et dont chacun des contractants gardait la moitié.

J'ignore si le *voyage populaire* que vous avez fait en *Anjou* sous les ordres du *Genevois* ¹ vous a rendu riche ; mais il vous reste encore bien des *voyages* à faire avant que vous ne soyez sage.

AL. PÉTROSKOY.

M. Louis Barbier nous a communiqué une lettre que le comte Daru écrivait à l'ancien bibliothécaire de l'empereur, sans doute au sujet de l'hommage de l'*Examen critique* :

Le 27 juillet 1820.

« Je vous remercie du billet qui était joint à votre livre et surtout de n'avoir point fait réimprimer la prétendue réponse du baron de Grimm à M. de Volney. D'abord, elle a l'inconvénient de dénaturer une action noble de celui-ci ; en second lieu, elle est dans un style que Grimm ne pouvait se permettre avec personne et encore moins avec un homme de lettres connu par des succès et que sa qualité de membre de l'Assemblée constituante rendait respectable : M. de Volney n'était point un *brochurier*. « La petite médaille que je vous avais accordée, dont je vous avais honoré » : un ambassadeur extraordinaire n'écrirait pas sur ce ton-là. Rien n'est moins diplomatique que cette lettre. Comment croire que Grimm eût imprimé les injures qu'on y lit contre Cabanis, l'abbé de La Roche, M^{me} Helvétius ; et comment supposer qu'il eût dit à M. de Volney : *vous pouviez vous vanter de quelques incendies dans l'Anjou et de quelques douzaines d'assassinats*? Les noms de scélérat, de valet de conjuré, de vilain, n'appartiennent ni au style diplomatique, ni à celui des honnêtes gens. Les injures qui sont à la fin contre Manuel et Morel achèvent de me prouver que cette lettre n'est qu'un pamphlet dicté par la rage. . . . »

Tout cela était fort judicieux, mais un bibliographe qui détient dans ses papiers une curiosité a grand'peine à la garder indéfiniment sous clef : Barbier succomba à la tentation trois ans plus tard. Il avait attendu, disait-il, la mort de Volney pour mettre au jour une pièce « qui aurait pu affliger un savant aussi recommandable », et, sans paraître tenir compte des observations de Daru, il ajoutait : « M. de Volney laisse assez de titres à l'estime publique pour le venger des sarcasmes de son ancien ami, que les circonstances les plus extraordinaires avaient métamorphosé en implacable ennemi. . . »

« Plusieurs personnes pensent que cette *Réponse* est une pièce supposée, et elles ne sont pas éloignées de l'attribuer au comte de Rivarol. Je serais charmé que la présente réimpression contribuât à en faire connaître le véritable auteur. »

Il est évident que Barbier ignorait que cette pièce avait d'abord paru dans *les Actes des apôtres*, tome XI, p. 306 ; s'il l'avait su, sa bonne oi littéraire ne se serait pas laissé ainsi surprendre.

Fayolle, qui avait préparé un volume de supplément à l'édition des *Œuvres complètes* de Rivarol (Paris, 1808, 5 vol. in-8°), et M. Poulet-Malassis, qui a plus récemment rassemblé une partie de ces introuvables

1. Necker.

opuscules¹, n'ont pas hésité sur la véritable paternité de la *Réponse*; nous renvoyons le lecteur aux préliminaires excellents que M. Malassis a joints à sa réimpression, et dans lesquels il en appelle « de Rivarol hors de lui à Rivarol se possédant, du pamphlétaire de la *Réponse au baron de Grimm* à celui de la *Lettre sur la capture de l'abbé Maury* ».

Mémoires politiques et anecdotes du baron de Grimm, agent secret à Paris de l'impératrice de Russie, de la reine de Suède, du roi de Pologne, du duc des Deux-Ponts, du prince de Saxe-Gotha et autres souverains du Nord, depuis l'année 1743 jusqu'en 1789, traduits de l'allemand par M. Zinmann. Paris, Lerouge-Wolf, 1829, 2 vol. in-8°.

Le soi-disant traducteur est, d'après Quérard, P.-J. Spiridion Dufey, de l'Yonne, né à Auxerre le 13 décembre 1770, mort à Paris le 31 août 1854. Cette compilation, empruntée à la *Correspondance littéraire*, à Bachaumont, à *l'Espion dévalisé*, aux *Œuvres posthumes* de d'Alembert, aux *Lettres* de M^{me} de Pompadour, eut sans doute assez peu de succès, puisque l'éditeur la remit en vente, en 1834, sous ce titre ainsi modifié :

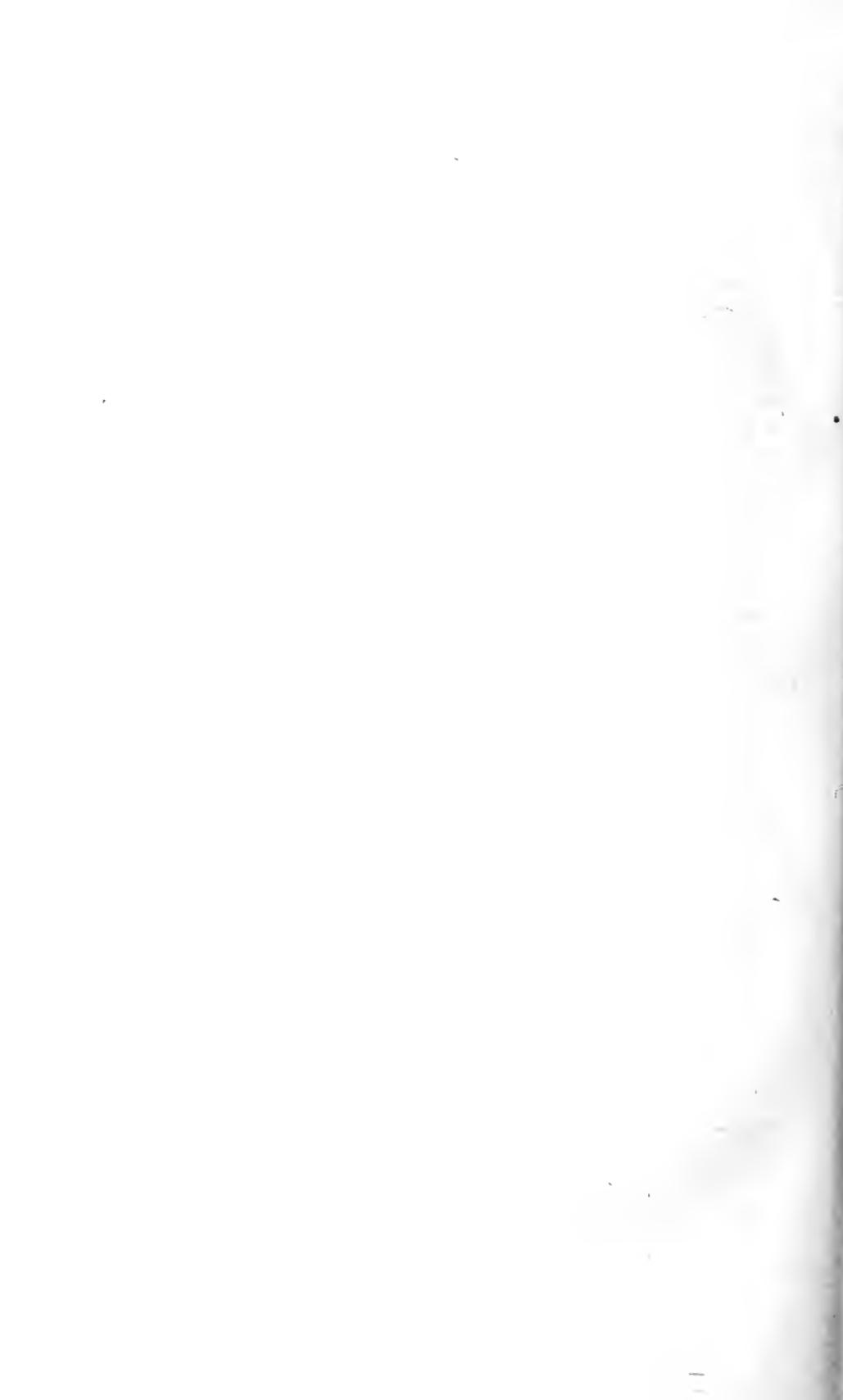
Nouveaux Mémoires secrets et inédits, historiques, politiques, anecdotes et littéraires du baron de Grimm, agent à Paris de la cour de Russie et de Pologne, ou Chronique curieuse des personnages célèbres qui ont illustré le siècle dernier, suivie de la relation de ses voyages. Sur le titre de chaque volume, vignette de Tony Johannot gravée par Porret, empruntée à *Paul Briollat*, autre roman historique, par P.-F. Camus, dit Merville (1831, in-8).

Dans le travail cité plus haut, M. Hettner a eu le tort grave de prendre pour authentique un livre aussi déterminément apocryphe; il en cite des passages, et il va même jusqu'à blâmer le cynisme de Grimm qui, dans ses *Mémoires inédits* (tome I, p. 137), ose se vanter d'avoir fourni pendant la guerre de Sept ans des renseignements aux princes étrangers! M. Hettner, conséquent jusqu'au bout avec lui-même, blâme Saint-Beuve d'avoir, dans sa belle étude sur Grimm, passé sous silence ce côté de son rôle; « à quelque point de vue qu'on se place, ajoute-t-il, il est et reste un agent secret, pour ne pas dire un espion. Il y a quelque chose d'étrange dans un tel homme. L'étonnement croît encore lorsque Grimm, rencontrant Diderot à Saint-Pétersbourg, écrit de sang-froid dans ses *Mémoire* (tome II, p. 255): « Malgré l'amitié intime qui

1. *Écrits et pamphlets de Rivarol recueillis pour la première fois et annotés* par A. P.-Malassis (Lemerre, 1877, in-8°).

nous unit, je ne lui ai jamais dit le motif qui m'avait éloigné de Paris et qui m'y ramenait. »

Et voilà comment un étranger, d'ailleurs instruit et consciencieux, remontant volontiers aux sources (son livre le prouve à chaque page), peut être fourvoyé de la plus plaisante façon par les industriels littéraires qui, depuis la Restauration jusqu'aux premières années du second Empire, ont impudemment falsifié l'histoire. Si, du moins, ils n'avaient demandé qu'à leur imaginative ces élucubrations aujourd'hui condamnées sans retour! Par malheur, il leur est quelquefois arrivé d'avoir entre les mains des documents authentiques qu'ils ont ensuite détruits pour ne point être pris un jour en flagrant délit de contradictions avec leurs propres romans. Ce n'est pas, il est vrai, le cas des *Mémoires* de Grimm, l'auteur n'ayant pris la peine que d'amalgamer tant bien que mal les éléments les plus disparates et les plus connus. Toute grossière que soit cette supercherie, elle a encore trompé un autre Allemand, M. le comte de Vitzthum d'Eckstaed, qui, dans une étude sur *Maurice de Saxe* à laquelle Saint-Beuve a consacré trois grands articles, discute les causes restées mystérieuses de la mort du maréchal et cite toute une page des *Mémoires* de Grimm, qui conclut à un duel. M. de Vitzthum, moins confiant que M. Hettner, a bien quelques doutes sur ce témoignage, mais il le cite néanmoins deux fois, la seconde pour corroborer un passage des *Lettres*, — également apocryphes — de M^{me} de Pompadour! « Si l'authenticité de ces *Mémoires* n'a pas été contestée, ce que nous ignorons... » dit-il. Elle l'a été dès 1829 par Beuchot dans le *Journal de la librairie*, et par Quérard en 1849 dans les *Supercheries littéraires*; le silence qu'ont d'ailleurs gardé sur cette compilation Sainte-Beuve et Saint-René Taillandier aurait dû mettre les deux écrivains allemands en garde contre une erreur si facile à éviter.



OPUSCULES ET LETTRES

DE GRIMM

LETTRES A L'AUTEUR DU MERCURE

SUR LA LITTÉRATURE ALLEMANDE.

I.

Il faut donc, monsieur, puisque vous le voulez, entretenir vos lecteurs de la littérature allemande. Ce sujet aura sans doute pour eux le mérite de la nouveauté ; mais j'ai grand'peur que leurs préjugés ne lui soient peu favorables. Plusieurs d'entre eux ignorent qu'il y ait une littérature allemande, et peut-être ne sont-ce pas ceux-là qui en pensent le moins avantagement. Des beaux esprits allemands ! quels termes pour des oreilles françaises ! Cependant l'esprit, ainsi que la sottise, est de toutes les nations. Horace et Mœvius, Boileau et Cotin, ont été compatriotes ; et si la Thrace a eu ses Orphées, pourquoi l'Allemagne n'aurait-elle pas ses poètes ? Il n'y a pas cent ans que la patrie de Shakespeare, de Milton, du comte de Rochester, passait en France pour un pays barbare, où les belles-lettres et la poésie ne pouvaient avoir d'accès ; et je pense qu'une telle expérience est très-propre à nous donner de la circonspection, et à nous apprendre, une fois pour toutes, que ce n'est point le climat qui donne ou ôte le génie, et que ce don céleste vient de plus loin.

Tout ce qui porte l'empreinte du génie, de quelque part qu'il vienne, mérite l'attention et l'estime de l'homme de goût. Laissons aux républiques politiques cet esprit de prédilection pour les enfants nés dans leurs murs. Dans la république des lettres nous ne devons méconnaître pour concitoyens que ceux qui sont nés sans talents et sans goût pour les beaux-arts. Tous ceux qui les aiment et qui s'y connaissent sont nos compa-

triores ; le pays n'y fait rien. Pour moi, du moins, qui fais peu de cas de la querelle des nations sur leurs avantages réciproques, je ne reconnais aucune différence entre elles quand il s'agit des beaux-arts, et je suis aussi glorieux et aussi fier des talents et des ouvrages de l'auteur de *Zaïre* que si j'étais né à Paris ou qu'il fût né au sein de l'Allemagne. Les génies supérieurs sont des présents que la nature fait à l'humanité qu'ils éclairent, et non pas à leur patrie, qui souvent les méconnaît.

A prendre même les choses dans un autre sens, la France a encore des raisons particulières de se glorifier du progrès de la poésie et des belles-lettres en Allemagne. Ce sont les grands hommes qu'elle a produits, qui nous ont appris, sinon l'art de penser, l'art peut-être encore plus difficile de développer nos pensées, de leur donner cette forme élégante et ce tour agréable qui font toujours valoir le fond des choses, et qui souvent en tiennent lieu. Les Boileau, les Corneille, les Racine, les Fontenelle, les Voltaire ont été nos maîtres ; et cette admiration et cette reconnaissance qui leur sont dues, trop faciles peut-être à s'éteindre chez leurs descendants, ils les trouveront éternellement parmi leurs élèves.

Je sais bien, monsieur, et je l'avoue sans honte, que je n'aurai point de génies à célébrer qui soient dignes de figurer à côté de ces hommes célèbres. Nous n'avons point de Molière ; et, à en juger par le ton que la comédie a pris dans ce siècle, je crains fort que la France n'en ait jamais deux. Nous n'avons pas non plus des Corneille, des Racine, des Crébillon, des Voltaire, etc. ; que nous importe, puisque ceux-là mêmes nous les avons ? Leurs ouvrages immortels font l'ornement de nos spectacles comme du théâtre de Paris, avec cette différence peut-être que nous les savons mieux priser. A Paris, on joue *le Misanthrope* et *Cinna* pour vingt hommes dispersés dans le parterre, petit et précieux reste du bon et de l'ancien goût. En Allemagne, la salle ne peut jamais contenir tout le monde qui se présente à la représentation de ces pièces. On est chez nous avide des bonnes choses, comme on l'est à Paris des nouveautés.

Si les poètes du premier ordre nous manquent, si les beaux esprits sont rares parmi nous, nous avons mieux sans doute, de célèbres philosophes, à qui il n'a manqué que la volonté pour être poètes et beaux esprits ; d'illustres théologiens, dont l'élo-

quence n'avait besoin, pour être admirée, que de parler un langage plus connu. Ces grands hommes et tant d'artistes célèbres en divers genres, que l'Allemagne a produits, ont tous brillé par la partie qui fait toutes les autres, savoir le génie, et surtout par l'imagination qu'on se plaît à nous refuser ; que leur manquait-il donc pour plaire ? Des grâces, me dira-t-on ; mais les grâces ne sont pas le génie ; elles s'acquièrent par lui. Le goût est encore une chose factice, qu'on trouve toujours quand on sait la chercher. L'instrument universel est le génie avec lequel tout se fait et auquel rien ne peut suppléer.

Pourquoi donc n'avons-nous ni poètes ni orateurs du premier ordre ? Peut-être serait-ce très-bien répondre que de se contenter de dire que leur temps n'est pas encore venu. La France n'a pas toujours eu des Bossuet et des Boileau, et l'Allemagne aura peut-être les siens quelque jour. Elle a appris, du moins, à admirer les écrits de ces grands hommes, et ce n'est pas avoir fait peu de progrès dans les lettres que de savoir connaître et aimer le beau.

C'est dans la constitution politique de l'État, et non dans le défaut de génie des habitants, qu'il faut chercher la cause de la médiocrité de la littérature allemande. Partagée entre tant de princes, l'Allemagne n'a point de capitale qui réunisse en un centre tous les talents dont le concours fait naître cet esprit d'émulation si nécessaire aux beaux-arts. La gloire de ceux qui s'y distinguent ne peut s'étendre au loin ; leurs récompenses, mesurées aux facultés des souverains, sont toujours trop bornées, et rien ne les excite à des efforts extraordinaires. De plus, l'étude du droit public, si nécessaire à la fortune, et si préjudiciable aux talents, absorbe tout le loisir de la jeunesse studieuse. Qui oserait se livrer à la poésie, sûr du mépris de nos savants, qui ne veulent que du grec et du latin, et sans appui du côté des grands, qui souvent affectent de ne pas savoir l'allemand, et dont toutes les vues, tournées du côté de la politique, éloignent leurs goûts des talents agréables ? On a beau dire que le génie bien décidé entraîne, malgré qu'on en ait, et triomphe de tous les obstacles ; cela peut être vrai pour un homme, et non pour une nation. Les talents sans appui sont des plantes hors de la terre : le danger de périr est évident.

Il y a un homme dans l'Europe qui se lève à cinq heures

du matin, pour travailler à répandre la félicité sur quatre cents lieues de terrain. Cet homme par excellence, ce monarque célèbre, dont le génie est au-dessus des plus grandes choses, et à qui aucun détail ne paraît indigne d'attention, s'il voulait, pourrait bientôt (et c'est lui seul qui le pourrait) donner à la langue allemande le lustre qu'il a donné à toutes ses actions; après avoir tout fait pour sa gloire, il ne lui reste plus qu'à travailler pour celle de son pays; c'est à lui qu'il appartient de naturaliser en Allemagne les beaux-arts qu'il y fait fleurir. Cet ouvrage sera le sien, ou ne se fera jamais, car, s'il en désespère, quel autre l'osera tenter? Quoi qu'il en soit, nos beaux esprits n'en sont que plus estimables d'avoir, sans protection et malgré tant d'obstacles, réussi dans plusieurs parties des belles-lettres. Et voilà ce que vous voulez que j'expose à vos lecteurs! Je tâcherai donc, monsieur, de faire connaître ce que les Allemands ont de meilleur dans chaque genre de littérature, et je cacherai, comme de raison, avec grand soin, tout ce qui ne nous fait point honneur, comme chose très-superflue à dire en France.

Pour exécuter ce dessein avec plus d'ordre et de clarté, je commencerai par établir certaines divisions auxquelles on pourra rapporter dans la suite les auteurs et les matières dont j'aurai à parler.

Je comprendrai dans la première tous ces siècles de l'antiquité et du moyen âge, qui ne nous ont laissé que des monuments de l'ignorance et de la barbarie de ces temps-là. L'époque qui servira de terme à cette première division sera l'établissement de l'imprimerie.

L'invention de cet art important, dont on est redevable aux Allemands, en fera une autre. Comme ils en ont été les inventeurs, ils s'en sont aussi prévalus les premiers, et nous avons dès ce temps-là beaucoup de livres imprimés, surtout des traductions des anciens auteurs, etc.

Le siècle de Luther fera une troisième époque, c'est proprement celle de l'établissement des lettres en Allemagne. C'est alors qu'on commença à profiter de l'exemple des Italiens, et à se livrer à l'étude des anciens; et de là cette foule de latinistes que l'Allemagne a produits, et qui, s'ils ont eux-mêmes manqué de goût, n'ont pas laissé, par leur savoir et par leur travail, que de contribuer à faire renaitre celui de la bonne littérature. C'est

surtout dans ce temps-là qu'on commença à perfectionner la langue allemande, et comme dans presque toutes les provinces catholiques de l'Allemagne on parle un fort mauvais allemand, la culture de la langue et des belles-lettres en général est restée en partage aux protestants. Luther lui-même est le premier écrivain allemand, en rang ainsi qu'en date ; son style est pur et naturel : aussi est-il parmi nous d'une autorité classique. On s'imagine bien que les écrits d'un génie aussi vif et aussi bouillant ne manquent point de chaleur. Sa poésie est pleine de noblesse, de feu et de force. Il a fait plusieurs psaumes et hymnes qui sont encore en usage dans les églises protestantes, et j'ai entendu chanter dans les églises catholiques, en Bavière, quelques-unes des hymnes qu'il a traduites du latin. Le nombre des comédies que nous avons de ce temps-là est incroyable ; j'aurai occasion d'en parler.

Opitz de Boberfeld, qui a vécu dans le siècle dernier, cent ans après Luther, et durant cette funeste guerre de Trente ans qui ravagea si cruellement l'Allemagne, fera la quatrième époque, temps qui ne fut guère propre aux progrès des arts et des sciences. Opitz de Boberfeld, Silésien, est généralement appelé le père des poètes allemands. C'est le premier de nos poètes de profession dont la réputation se soit constamment soutenue. L'empereur Ferdinand lui donna des titres de noblesse. Il était fort estimé de Uladislav, roi de Pologne et de Suède, et de plusieurs princes de son siècle. La Silésie était si fière d'avoir produit ce poète, et quelques autres depuis lui, que les Silésiens s'imaginaient pendant longtemps être nés poètes, et surtout de pouvoir juger en dernier ressort des ouvrages d'esprit. Nous ne manquerons point d'occasion de parler plus au long de ce père de notre poésie, et de ses ouvrages qu'on a réimprimés de nos jours en Allemagne et en Suisse, avec tous les ornements et toutes les superfluités dont on a soin de renchérir les éditions des auteurs latins et grecs, sans oublier les variantes ; le temps que renferme cette division abonde en génies qui se sont exercés dans tous les genres de belles-lettres, et s'étend jusqu'à 1720.

Les trente ans écoulés depuis feront ma cinquième et dernière division, à laquelle je donnerai le nom de M. Gottsched.

M. Gottsched, de l'Académie de l'Institut de Bologne, et professeur en philosophie et en poésie dans l'Université de

Leipzig, est né à Kœnigsberg, capitale de la Prusse. Le feu roi de Prusse avait pour les hommes grands le même penchant que son fils a pour les grands hommes. La statue du jeune Gottsched excita, de la part du père, l'attention que le fils n'aurait eue que pour son esprit ; mais ces deux princes n'étant pas moins opposés dans la manière de s'attacher les hommes que dans l'objet de leur inclination, M. Gottsched se vit obligé de quitter furtivement sa patrie, pour échapper à des enrôleurs qui cherchaient à l'enlever pour le service du roi. Il s'établit à Leipzig, où il n'a cessé depuis ce temps-là de travailler avec ardeur au progrès de la langue allemande et des belles-lettres ; et il faut convenir que l'Allemagne lui a des obligations très-essentiellles. Il avait lu, par un heureux hasard peut-être, les grands hommes du siècle de Louis XIV, Corneille, Racine, Boileau, Saint-Évremond. Il enrichit ses écrits de ce que, d'après les anciens, ces grands maîtres lui avaient enseigné. Avant lui, il n'y avait guère que les gens du monde qui connussent les auteurs français ; les savants, en général peu curieux de la littérature moderne, ne lisaient guère, de tous vos écrivains, que les commentateurs et quelques jurisconsultes, les seuls que personne ne lit. On sait que nos jeunes gens, qui viennent à Paris pour se former les manières, choisissent ordinairement pour cela la seule compagnie parmi laquelle on soit dispensé d'en avoir. Voilà comment nos gens de lettres choisissaient les livres pour se former le goût. Les jeunes gens qui n'étaient pas sans talents se trouvaient sans aucun guide pour les diriger, et c'est une obligation qu'ils ont à M. Gottsched de les avoir conduits à ces sources du beau qu'ils ne connaissaient point, et d'avoir établi l'autorité de Boileau à côté de celle d'Horace, Saint-Évremond à côté de Quintilien, et le grand Corneille à côté du grand Sophocle. Le théâtre allemand doit à M. Gottsched seul l'état où il se trouve aujourd'hui et dont j'aurai à rendre compte à son tour.

Voilà, monsieur, une idée générale de la littérature allemande, avec laquelle il sera aisé au lecteur de ranger dans un ordre convenable ce que j'aurai à dire dans la suite sur cette matière.

Je suis, avec un sincère et inviolable attachement, etc.

II.

J'ai établi, monsieur, l'existence de la littérature allemande; il s'agit d'en donner une idée un peu plus exacte. On nous prédit tous les jours qu'elle ne tardera pas d'être à la mode en France; et pourquoi non? Ce ne serait pas, comme on le verra, la première fois; d'ailleurs la bizarrerie même ajoute ici à la vraisemblance. Quand cet heureux temps sera venu, j'aurai la gloire de l'avoir annoncé, et c'est à vous que j'en serai redevable. En attendant ces lauriers que je partagerai avec le peuple des traducteurs, qui n'attend que le signal de la mode pour traduire tous nos mauvais ouvrages, je vous parlerai de notre histoire, de notre éloquence et de notre poésie ¹. Je commence aujourd'hui par cette dernière, et je réserverai pour une autre lettre ce que j'aurai à dire sur notre théâtre.

Depuis ma première lettre, monsieur, j'ai eu bien des reproches à essayer, et j'ai éprouvé l'universalité de cette maxime que je ne croyais pas applicable à la république des lettres, que, dans les guerres civiles, le plus mauvais parti que l'on puisse prendre est toujours celui de rester neutre. Les Français n'ont point voulu convenir que nous fussions aussi avides des bonnes choses qu'ils le sont des nouveautés; ils m'auraient bien passé le mal que j'aurais pu dire de leur goût, pourvu que je n'eusse point dit du bien du nôtre; et je comprends que nous pourrions vivre en paix, si je me contentais de tout critiquer. Mais enfin je veux, malgré eux, me montrer reconnaissant envers nos maîtres; et, quoi qu'ils en puissent dire, je ne saurais me résoudre à convenir que nous n'avons reçu d'eux que de méchantes instructions.

C'est bien pis avec nos compatriotes; ils ont pris la chose tout à fait au tragique. Ils m'ont reproché que j'avais donné aux Français trop de part dans les progrès des belles-lettres en Allemagne. Ils m'ont nommé tous les grands hommes qui, sans chercher ailleurs des modèles, ont fait la gloire de notre patrie. Ils m'ont fait remarquer qu'Opitz, le grand Opitz (épithète qui lui est consacrée depuis longtemps), était poète avant les beaux

1. M. Gottsched travaille actuellement à l'histoire de la langue, de la poésie et de l'éloquence des Allemands. (GRIMM.)

jours du grand Corneille. Enfin ils ont insisté principalement sur nos droits d'ancienneté dans tous les genres de la littérature. Il me semble pourtant qu'à parler franchement, ce droit, quand il est seul, ne décide pas de grand'chose. Mairet et Hardy ont écrit avant Corneille et Racine, Montfleury avant Molière, et *la Pucelle* a près de cent ans d'ancienneté sur *la Henriade*; faudrait-il que, pour cela, Mairet, Hardy, Montfleury et Chapelain, fussent au-dessus de Corneille, Racine, Molière et M. de Voltaire? Quoi qu'il en soit, pour conserver la paix avec mes compatriotes, je leur dirai que je n'ai point entrepris d'écrire l'histoire de la littérature allemande : ç'aurait été une entreprise trop sérieuse pour moi; d'ailleurs les noms de nos grands philosophes, de nos jurisconsultes, de nos médecins, de nos chimistes, de nos peintres, de nos artistes, et de presque tous nos littérateurs, ont été portés chez nos voisins, et de nos jours M. Ernesti, par son style digne du beau siècle de Rome, et surtout par son goût, chose si rare parmi ses confrères, s'est acquis, sans y songer, une réputation générale. Tous ces hommes célèbres n'ont pas besoin de ma voix pour annoncer leur mérite à l'Europe. Il n'en est pas de même de ces auteurs non moins dignes d'être connus, qui, n'ayant écrit qu'en allemand, n'ont pu franchir les frontières de leur patrie. C'est de ceux-là seulement que j'ai entrepris de parler, et je pense que ce serait mal travailler pour leur gloire que de leur donner effrontément le pas sur Corneille et Boileau, dont ils seraient peut-être devenus les égaux, s'ils eussent été leurs disciples.

Je pourrais plus, monsieur, et j'aurais un excellent moyen pour contenter mes compatriotes, si le goût des citations, des autorités et de tout ce fatras de la mauvaise érudition, qui brille encore dans nos provinces, était un peu moins décrié en France. Qu'il me serait aisé de vous convaincre par ces arguments, autrefois si redoutables, que nous avons formé votre poésie, que vous avez reçu la rime de nos ancêtres, que votre premier poète provençal¹ était originairement allemand! Pour vous prouver toutes ces vérités importantes, je commencerais par la poésie des Bardes, dont César et Tacite font mention; je parlerais ensuite de nos poètes aux cours d'Attila et de Théodoric, dont Charle-

1. Godefroi Rudel, célèbre troubadour du XII^e siècle. (B.)

magne a fait une collection. Je viendrais de là au fameux *Epini-cion*¹, du IX^e siècle, à l'occasion de la victoire des Francs sur les Normands. Je parlerais du *Te Deum* en vers allemands, du même siècle, et du fameux poëte Ottfried², dont nous avons encore une traduction de l'Évangile en vers. Tous ces poëtes étaient alors à la mode à Paris. Leurs ouvrages étaient dans tous les cercles des femmes beaux esprits, et jugés en dernier ressort au tribunal des toilettes par les petits-mâtres du siècle. Leur langage était celui des gens du monde, et de cette cour gauloise où les jeunes Bretons et Normands, de même que les jeunes Ostrogoths et Saxons, accouraient en foule, où les uns venaient passer leur vie, manger leur bien, et crier d'un air suffisant que tout était pitoyable, et que rien n'était beau que chez eux, et où les autres se hâtaient d'observer, et de s'approprier pendant six mois, tout ce qu'ils y trouvaient de mauvais, afin de s'en retourner triomphants dans leur patrie, faire les petits-mâtres sans grâces, et les docteurs sans étude, croyant avoir pris les manières des Francs. Pour achever de vous convaincre, je m'étendrais ensuite sur l'Instruction poétique de Winsbeck à son fils, qui est du temps de Frédéric Barberousse, et je parlerais surtout du corps des poëtes allemands du XIII^e siècle, qui est en manuscrit dans la Bibliothèque du roi, et de plusieurs autres manuscrits dispersés dans les bibliothèques d'Allemagne. J'ajouterais à mon étalage des échantillons de tous ces monuments, preuves d'autant plus convaincantes qu'elles seraient inintelligibles à vos lecteurs, et peut-être à moi-même. Mais franchement, après ce qu'en dernier lieu l'ingénieux adversaire de l'imprimerie vient de dire sur les autorités, je craindrais, en établissant avec grand soin la gloire de nos anciens poëtes, de travailler fort mal pour la mienne. Je laisse donc le soin de faire valoir tous ces mouvements à une muse philosophe, qui connaît l'art difficile d'allier les grâces à l'érudition, qui pense comme notre sexe et écrit comme le sien. C'est de M^{me} Gottsched que je parle, et dont, heureusement pour

1. V. *Epini-kion Rhytmon Teutonico Ludovico regi acclamatum, cum Nortmannos, anno 883, vicisset; ex codice manuscripto Joh. Mabillon descripsit, interpretatione latinâ et commentatione historica illustravit Jo. Schilter. Argentorati Joh. Reinh. Dulsseckerus, 1696, in-4^o.* (B.)

2. *Schilter, Thesaurus antiquit. Teutonicarum.* C'est dans ce recueil, dit M. Hérissant, qu'on trouve la meilleure édition de l'ouvrage d'Ottfried, publié moins exactement par *Flaccus* en 1571. (B.)

moi et pour mes lecteurs, j'aurai occasion de parler souvent. M^{me} Gottsched, née avec des talents distingués pour la poésie et pour tous les beaux-arts, fidèle et constante compagne des travaux littéraires de son mari, après avoir enrichi notre langue des œuvres d'Addison, de Steele, de Pope, de M. de Voltaire, de M^{me} la marquise du Châtelet, et des siennes propres, se prépare à donner l'histoire de notre poésie lyrique.

Je passerai de même légèrement sur ma seconde période, après l'établissement de l'imprimerie. Nos poètes de ce temps-là, gens de quelque talent sans doute (car d'où leur aurait pu venir l'idée de chanter ?) ont toute l'inexactitude qu'on doit attendre de l'ignorance de leur siècle et de l'imperfection de leur langue. Ils ont d'autant plus besoin de l'indulgence de leurs lecteurs que la poésie allemande¹ est plus difficile, et, si j'ose trancher le mot sans faire rire les Français, plus recherchée que celle des autres peuples de l'Europe. Car, outre la contrainte de la rime, qui nous est commune avec les Français, nous avons celle des pieds et de la quantité, avec la même rigueur que les Latins et les Grecs. Or il est bien évident que cette dernière loi doit rendre notre poésie beaucoup plus harmonieuse et plus variée que celle des autres peuples; en sorte que nous avons, non-seulement des vers iambiques, ou trochaïques, ou dactyliques, mais une infinité d'autres genres de vers, et en général tous les mètres des anciens que nous imitons avec succès. Il nous reste, du temps dont je parle, un monument précieux : c'est un poème épique intitulé *Theuerdanck*², fait à l'honneur de l'empereur Maximilien I^{er}.

1. De même que la hollandaise, la suédoise, la danoise, etc. (GRIMM.)

2. *Theuerdanck* est un poème allégorique. Melchior Pfintzing, prévôt de Saint-Alban, près de Mayence, et de Saint-Sébalde à Nuremberg, le composa pour célébrer les principaux événements de la vie de Maximilien I^{er}, fils de l'empereur Frédéric III, archiduc d'Autriche, et son triomphe sur trois funestes passions, l'indiscrétion, la témérité et l'envie. Il fit imprimer son ouvrage en 1517 à Nuremberg, et le dédia à Charles V, roi d'Espagne, et petit-fils de Maximilien. Cette édition est un des chefs-d'œuvre de la typographie. On a cru longtemps qu'elle avait été faite sans caractères mobiles, sur des tables de bois gravées, et qu'on y avait imité le caractère de l'écriture et les traits grands et hardis des habiles écrivains. Un examen plus réfléchi a fait connaître que ce magnifique ouvrage n'a point été gravé en bois, qu'il a été composé avec des caractères de fonte, et que les grands traits qui s'élancent dans les marges ont été fondus les uns avec les lettres, les autres, et en plus grand nombre, séparément, avec beaucoup d'art, pour les adapter aux lettres, et n'en laisser apercevoir la réunion qu'aux yeux

Ce fut Luther, comme je l'ai dit, qui joignit le premier la pureté de la langue et l'exactitude de l'expression au feu et à la force de la poésie. Son langage est bien celui des dieux, et après deux cents ans il n'a rien perdu de sa beauté, à l'exception de quelques mots énergiques, proscrits par nos jeunes puristes, et qui, n'étant propres en effet qu'à la force et à la vigueur d'esprit de nos pères, sont devenus inutiles à leurs descendants. Luther n'était pas seulement poète, il connaissait aussi les règles des beaux-arts, et il en savait donner lui-même. Ses Lettres sur l'art de traduire et d'interpréter, sur les spectacles et leur moralité, sont autant de monuments précieux de son goût et de ses connaissances.

Si les contemporains de cet homme célèbre l'avaient toujours pris pour modèle dans leurs écrits, la poésie allemande serait dès lors arrivée à un degré de perfection où elle n'est parvenue que cent ans après ; mais, au lieu de suivre les traces de cet écrivain, il se forma un corps de fort bonnes gens et de fort mauvais poètes, sous le nom de *Meister sanger*, ou maîtres poètes, qui, presque tous gens de métier et ouvriers, imaginaient d'assujettir l'art divin d'Apollon aux lois et coutumes de leurs communautés. Ils octroyaient la permission de faire des vers, comme on donne celle de lever boutique ; et, pour pouvoir rimer en paix, il fallait être inscrit aux registres du corps, qui était divisé en garçons poètes, compagnons poètes et maîtres poètes ; les licences qu'ils donnaient étaient expédiées au nom des compagnons et maîtres. Le doyen de cette respectable confrérie était Hans Sachs, de Nuremberg¹, cordonnier de sa profession. L'histoire ne dit pas s'il faisait de bons souliers ; mais,

attentifs et connaisseurs. Les figures qui décorent cet ouvrage n'ont pas été gravées, comme on l'a dit, par le célèbre Albert Dürer. Le chiffre H. S., qu'on trouve aux planches 48, 69 et 70, est une preuve certaine qu'elles sont de Hans Schefelein, élève d'Albert Dürer. Outre la première édition de Nuremberg, en 1517, il y en a une seconde, faite à Augsbourg en 1519, avec les mêmes caractères, les mêmes figures et le même art. (*Note tirée de la Dissertation latine de Jean-David Kolerus : De inelyto libro poetico Theuerdanck, nouvelle édition. Altdorf, 1737, in-4°.*) (B.)

1. On a encore de cet auteur cinq volumes in-4°. Ces deux collections présentent, entre autres choses, cinquante-deux comédies profanes, vingt-huit tragédies aussi profanes, vingt-six comédies spirituelles, vingt-sept tragédies du même genre, cent sept poèmes chrétiens, etc. M. Bertuch, de Weimar, a proposé, en 1778, la réimpression de ces ouvrages, mais il n'a pas trouvé de souscripteurs. (B.)

en revanche, il nous a laissé cinq gros volumes *in-folio* de fort mauvais vers, où le génie ne laisse pas de briller quelquefois au travers de l'ignorance et de la grossièreté de ce maître-garde de la poésie. C'était à peu près dans le même temps où les poètes célèbres d'Italie étaient honorés du triomphe, et couronnés au Capitole, que les nôtres se faisaient passer maîtres. Chacun a sa manière d'envisager les objets. Au reste, pour ceux à qui les mots ne font pas illusion, il n'y a guère aujourd'hui que les noms de changés. Sous des titres plus décents, je vois encore parmi vos beaux esprits quantité d'apprentis, quelques compagnons, et un très-petit nombre de maîtres ; je ne dois pas cependant oublier un excellent ouvrage de ce siècle. C'est le *Froschmausler*, poème épique de maître Rollenhagen¹, dans le goût de la *Batrachomyomachie* d'Homère, livre vraiment excellent par sa morale, et dont les Allemands disent quelquefois en proverbe qu'on n'a rien lu quand n'a pas lu ce poème. Je ne sais si le *Reynike Voss*, autre ouvrage dans le même goût, écrit originairement en patois de la Basse-Saxe, est du même siècle, ou plus ancien. Le voss, ou renard, héros de la fable, habile courtisan s'il en fut jamais, dupant adroitement le lion, son roi, et le faisant l'instrument des ses projets et de ses volontés, fait tomber dans les pièges tous les simples et honnêtes gens, comme l'ours, le cerf, le loup, etc. C'est un tableau achevé de la vie d'un courtisan, qui aura dans tous les siècles le mérite de la nouveauté et de la ressemblance.

L'honneur d'être le père de la poésie allemande était donc réservé à Opitz. Né avec toutes les parties qui font le poète, il avait beaucoup voyagé, et, à force d'acquérir des connaissances, il s'était formé le goût ; en sorte qu'il en devint le restaurateur dans sa patrie, et qu'il sut élever des temples aux Muses au milieu d'un pays cruellement ravagé et désolé par la guerre. Plein du feu sacré d'Apollon, plein d'images tracées d'un pinceau fort et vrai, jamais ébloui par un faux brillant, il s'empare de son lecteur, et fait couler dans ses veines cette ardeur dont il est

1. Le poème burlesque de Rollenhagen parut dans le xvi^e siècle ; mais le roman satirique du Renard fut publié dans le xv^e par Henri d'Alckmar, gouverneur d'un prince de Lorraine ; et il est vraisemblable qu'il l'a fait d'après le roman du Renard, composé en vers par Jacqueman Gielée, de Lille, en 1290. Ce roman a été imité en prose par Jean Tenessay, et imprimé en caractères gothiques à Paris, en 1487. (B.)

embrasé lui-même. Zélé pour sa patrie, homme de bien et vertueux par tempérament, ses écrits sont l'éloge de la vertu et de l'humanité. En un mot, c'est le Pope de l'Allemagne, ou celui-ci est l'Opitz de l'Angleterre, et si notre poète eût vu les beaux jours de Corneille, il aurait été son rival, et serait devenu, sans doute, le Corneille de son pays.

Les bons poètes que l'Allemagne a eus depuis Opitz ont tous pris ce grand homme pour leur modèle. Je nommerai seulement ceux qui sont devenus classiques, Flemming et Dach ; le premier Saxon, l'autre Prussien, ont tous les deux, de même que Pscherning, excellé dans l'ode et dans plusieurs autres genres de poésies. Rachel, notre satirique, né en Basse-Saxe, sans avoir la pureté et la délicatesse de Despréaux, en a le sel, mêlé avec tant de bile, qu'il a reçu le nom de Lucile allemand. Il était le vrai fléau et l'ennemi implacable du vice et des ridicules. Dans sa huitième satire, adressée à Pscherning, et intitulée *le Poète*, il entre dans une terrible fureur contre ceux qui osent profaner ce nom sacré et le prodiguer à chaque rimeur. En traçant le portrait d'un véritable poète, dont il avait des idées fort justes, il parcourt tous les ridicules des poètes de son temps, et, peu galant, il se moque des femmes poètes qui veulent se mêler des belles-lettres. « Comment, dit-il en vrai déclamateur, peuvent-elles se flatter d'atteindre jamais à cette force d'esprit, à cette grandeur d'âme nécessaire à ceux qui chantent les héros ? » Comme si ce sexe charmant était incapable de célébrer les vertus héroïques dont il a tant de fois donné l'exemple !

Le même sujet a été traité différemment par le plus aimable de nos poètes : c'est notre Horace, c'est le baron de Canitz ; il descendait d'une famille illustre de Brandebourg. L'électeur Frédéric-Guillaume, qui a mérité le nom de Grand, le sut bientôt distinguer de la foule des courtisans ordinaires. Il le fit son conseiller d'État, et l'employa dans plusieurs négociations importantes. M. de Canitz se délassait quelquefois avec les Muses du fastidieux tracas de la cour à Blumberg, terre qui lui appartenait. C'est là qu'il maniait ordinairement la lyre d'Apollon, et à l'entendre résonner dans ses mains, on n'aurait pas dit qu'elle avait changé de maître. Ses poésies ne sont pas en grand nombre, mais elles se sentent toutes et du bon goût de l'auteur et de l'élégance de mœurs qui régnait alors à la cour de Berlin. Joignons

ici un trait des siennes, qui montre qu'il n'était pas tellement poète qu'il ne sût aussi être homme. Un jour, étant à table avec ses amis, il reçut la nouvelle que le feu avait pris à Blumberg, et réduit le château et le village en cendres. M. de Canitz, sans songer aux grandes pertes qu'il faisait lui-même, s'écria : « Ah ! mon Dieu, mes pauvres paysans... ; mais je leur ferai rebâtir leurs maisons. » En effet, le village sortit de ses ruines avant qu'il fût question du château. L'illustre écrivain¹ de l'histoire de Brandebourg, celui dont la vie fera un jour le plus beau morceau de cette histoire, parle ainsi du baron de Canitz : « C'est le poète le plus élégant, le plus correct et le moins diffus, qui ait fait des vers en notre langue. Communément, ajoute-t-il, en Allemagne le pédantisme affecte jusqu'aux poètes ; la langue des dieux est prostituée par la bouche de quelque régent d'un collège obscur, ou par quelque étudiant dissolu, et ce qu'on appelle honnêtes gens sont ou trop paresseux, ou trop fiers, pour manier la lyre d'Horace ou la trompette de Virgile. »

Malheureusement cela n'est vrai que trop souvent ; mais où en est la faute ? Les plus beaux esprits du siècle de Louis XIV étaient-ils donc d'une naissance plus illustre que les nôtres ? Cependant Louis XIV, le cardinal de Richelieu, Colbert, en surent faire d'honnêtes gens. C'est la protection des souverains qui donne aux gens de lettres cette aisance et ce ton de la bonne compagnie qui ne s'acquièrent que dans un certain monde.

Il m'eût sans doute été bien doux de pouvoir donner aux différentes époques que j'ai établies dans notre littérature les noms des princes qui l'auraient protégée ; mais je déclare que je n'en ai pas trouvé dans nos annales un seul qui m'en parût digne. Loin de tirer de la poussière et de l'obscurité ceux qui font luire quelque étincelle de talent, ils ont laissé périr le plus beau génie de poète qui nous eût peut-être été donné. Qui des Allemands ne connaît Gunther, né en Silésie sur la fin du siècle passé ? Je ne saurais penser sans douleur au triste sort de cet homme. Les premiers mots qu'il bégayait étaient des vers : sans art, sans règle, sans maîtres, sans goût sûr, il est devenu un de nos meilleurs poètes, celui du moins qu'on lit le plus, et qu'on ne saurait quitter. Ce talent, qui l'eût rendu heureux en France,

1. Voyez les *Mémoires* de l'Académie de Berlin. (GRIMM.)

le perdit en Allemagne. Son père, qui savait combien la poésie était contraire à la fortune, le dévoua à la médecine. Gunther se fit médecin : mais, au lieu d'aller voir ses malades, il chantait les yeux de Philis. Son père, outré de le voir se livrer à ce talent dangereux, devint son plus cruel ennemi, et ne se repentit de sa dureté qu'après que son malheureux fils eut péri dans la misère. Gunther chanta la victoire du prince Eugène sur les Turcs, dans une ode qui peut se lire à la suite de celle de Rousseau. Le poète français trouva un asile à Vienne, l'allemand y fut oublié. Malheureusement ses amis n'étaient point de ces prétendus honnêtes gens, ainsi appelés par le bien qu'ils pourraient faire, et qu'ils ne font jamais; toute leur bonne volonté ne put lui faire une vie douce et agréable, et il était écrit que Gunther serait toujours malheureux. Le feu roi Auguste de Pologne, qui se connaissait en hommes, lui voulait du bien, et l'avait attiré à sa cour. Un rival, non dans la poésie, car il était très-mauvais poète, mais dans le désir d'acquérir la faveur du prince, l'emporta sur Gunther, et fit dans la suite fortune à la cour de Dresde. Voyant ainsi évanouir tous ses projets, et abandonné de tous côtés, Gunther passa sa vie à chanter ses maîtresses, qui partageaient sa mauvaise étoile, ses amis, ses plaisirs, sa misère, et enfin la mort même, qu'il voyait approcher sans la craindre, et qui l'emporta dans la fleur de son âge. Les taches qu'on trouve dans ses ouvrages sont autant de reproches pour tous nos prétendus Mécènes, qui ont abandonné à lui-même et laissé périr sans secours un génie dont la perte ne sera peut-être jamais réparée.

Neukirch est encore un poète de marque du siècle d'Opitz. Il commençait à éprouver le sort de Gunther, quand il en fut tiré par le margrave d'Anspach, qui le nomma son conseiller et gouverneur de son fils. Neukirch crut ne pouvoir mieux s'acquitter des devoirs de cette charge qu'en donnant au prince qui lui était confié une traduction du Télémaque. C'est ce qu'il exécuta en vers, et c'est bien dommage qu'il n'ait pu mettre la dernière main à cet ouvrage, et en ôter les négligences qui échappent toujours dans la première chaleur de la composition; ses autres poésies sont beaucoup plus travaillées. Il chanta Frédéric I^{er}, roi de Prusse, et n'en fut point récompensé. Neukirch fut ébloui dans sa jeunesse par le clinquant d'un certain style enflé et précieux, que quelques mauvais écrivains avaient introduit, et que

M. Gottsched a entièrement proscrit dans la suite. Ces auteurs, ayant donné dans la lecture des voyages de l'Asie et des Indes, s'en étaient fait un magasin de comparaisons dont ils décoraient presque chaque ligne de leurs écrits. Toutes les drogues du Levant, dont nos marchands nous empoisonnent, font moins de ravage sur le sens du goût et sur le tempérament de ceux qui s'y habituent que ce fatras de figures orientales n'en avait fait sur le goût littéraire et sur la santé d'esprit de tous nos auteurs. Il fallait voir le portrait d'une belle dans ce curieux style ; tout y respirait l'ambre, le musc et la civette, et le commerce de ces héroïnes endommageait beaucoup plus la tête que le cœur. Neukirch ne fut pas longtemps à s'apercevoir de son erreur : il eut la sagesse de le reconnaître, et la force de l'avouer publiquement par une fort belle pièce, à laquelle il donna le titre de sa *Conversion poétique*.

Voilà, monsieur, une idée du siècle d'Opitz de Boberfeld, et des principaux poètes qui l'ont illustré. Ces auteurs ne trouvaient cependant que peu de lecteurs dans une nation où chacun, renfermé dans le cercle étroit de sa sphère, aurait cru se déshonorer de s'amuser un moment à des vers allemands. M. Gottsched est venu, et a réveillé la nation comme d'une léthargie. Il l'a portée à l'étude de sa langue, il a excité son émulation par l'exemple de nos voisins. Il nous a appris à faire usage de la lecture des anciens, en suivant leurs préceptes, et en imitant leurs exemples dans notre langue. Ses livres ont répandu le goût de la belle littérature dans toutes les parties de l'Allemagne, et l'ont rendu sûr et général parmi la jeunesse. Sa Poétique et sa Rhétorique se réimpriment sans cesse, et se débitent aussi rapidement que dans leur nouveauté. A la tête de la première, il a mis une traduction en vers de la poétique d'Horace, et il en finit chaque chapitre par les préceptes de Boileau. Par toute l'Allemagne on a commencé, dans les collèges, de faire étudier à la jeunesse sa langue naturelle, et dans les principales villes, jusqu'au fond de la Moravie, il s'est formé des sociétés et des académies allemandes, à l'exemple de celle que M. Gottsched avait formée lui-même à Leipzig. Il n'a pu créer des poètes, mais il a attiré à lui tous les jeunes gens qu'il a crus capables de le devenir. Par là il s'est rendu le père de plusieurs et le protecteur des beaux-arts, autant qu'un particulier le peut être avec une for-

tune bornée. Il n'a rien épargné pour les encourager ; il est même allé trop loin quelquefois, en faisant valoir de très-faibles essais fort au delà de leur mérite. Deux savants de la ville de Zurich, M. Bodmer et M. Breitinger, ont aussi beaucoup contribué, par plusieurs traités sur les beaux-arts, à épurer le goût de la nation.

Je nommerai, sans prétendre régler les rangs, quelques-uns des principaux poètes qui ont écrit dans ce siècle¹. Le premier est M. Haller², conseiller et médecin du roi de la Grande-Bretagne, professeur dans l'Université de Gottingue, et membre du Conseil de Berne, sa patrie. Nous l'appelons le poète philosophe, ou le poète anglais, parce qu'il n'a traité que des sujets de philosophie, et qu'il a imité le style serré et concentré qui règne dans les poètes de cette nation. Cela va quelquefois jusqu'à l'obscurité. Il n'a pu se défaire tout à fait du langage suisse, si dur, si éloigné du bon allemand, et il a eu ceci de commun avec d'autres grands hommes, que plusieurs de nos jeunes gens, n'ayant point son génie, ont cru l'imiter en copiant les fautes de grammaire qu'il s'est si souvent reprochées à lui-même. Il nous a donné un recueil de ses poésies fait avec beaucoup de choix ; on y voit entre autres un très-beau morceau sur l'origine du mal. Son poème des Alpes est digne de la simplicité et de l'innocence des mœurs d'un Suisse. M. Haller, en homme de goût, désavoue toutes les autres pièces de sa composition qui ne sont point dans ce recueil. Ce sont des enfants en qui il n'a point trouvé assez de mérite pour les reconnaître, et qui témoignent seulement la fertilité de leur père³.

M. Drollinger, son compatriote⁴ et son ami, que le margrave de Bade-Dourlach s'était attaché, partage avec lui le nom et les lauriers de poète philosophe. Le recueil qu'on a fait de ses

1. On prépare une seconde édition des poésies de M. Gottsched. Le public a paru désirer un peu plus de choix dans la première. (GRIMM.)

2. Nous avons plusieurs éditions d'une traduction assez estimée des meilleures poésies de Haller, par son compatriote M. Tscharnier. La meilleure est celle de Berne, 1775, in-8°. (B.)

3. Je prie ceux qui me critiqueront sur l'impropriété du terme de vouloir bien faire grâce à un étranger, et m'indiquer le mot qu'il faudrait substituer à celui-ci. (GRIMM.) — Grimm eût pu se servir du mot *fécondité* ; il peut s'appliquer aux hommes qui mettent au jour des ouvrages. Le mot *stérilité* ne se dit que des femmes ou des choses inanimées. (B.)

4. Né à Bâle. (GRIMM.)

poésies après sa mort est plein de pièces écrites avec beaucoup de force et d'élévation.

M. de Hagedorn, qui vit à Hambourg, est un autre poète philosophe, mais un de ces sages aimables et enjoués qui, mêlant le badinage et l'agrément à la philosophie, lui attirent plus de sectateurs. Il a chanté l'amour et la vertu, le vin et la sagesse. Il a imité plusieurs fables et contes de La Fontaine, et en a fait lui-même. Il écrit surtout avec une grande pureté, et peut servir en cela de modèle. J'en ferais volontiers l'Anacréon de l'Allemagne, si l'on m'accordait que l'Allemagne pût avoir un Anacréon.

M. Gellert, Saxon, qui vit à Leipzig, est notre La Fontaine. Les Fables et Contes qu'il a fait imprimer en deux petits volumes ont eu un succès prodigieux, et il y en a eu plusieurs éditions contrefaites. Il est peut-être trop uni et trop diffus quelquefois ; mais que de défauts ne pardonne-t-on pas à un poète qui ne respire que l'humanité, l'amour, l'amitié, la tendresse du cœur ? On vient de faire imprimer à Strasbourg ses Contes et Fables en français, à ce qu'on prétend¹, et en vers, qui pis est ; il ne faut que jeter les yeux sur ce livre pour sentir, même sans connaître l'original, qu'on n'en doit point juger par une telle traduction. Je crois entendre d'ici M. Gellert s'indigner et protester que ce ne sont pas là ses contes ni ses fables.

Je passe sous silence cette foule de jeunes poètes qui sont sortis de l'école de M. Gottsched, et qui ont donné des essais dans tous les genres. Nous avons deux ouvrages périodiques, remplis de pièces fugitives de leur façon, que toute l'Allemagne a lus.

C'est ainsi que depuis environ trente ans, l'Allemagne est devenue une volière de petits oiseaux qui n'attendent que la saison pour chanter. Peut-être ce temps glorieux pour les muses de ma patrie n'est-il pas éloigné. Au moins M. Gottsched les a-t-il fait percer jusqu'à la cour de Vienne, où il a été l'année dernière ; et c'est avoir fait un grand pas. Un monarque, dont la couronne nous est étrangère, mais dont la naissance donne le

1. M. Boulenger de Rivery, de l'Académie d'Amiens, a publié, en 1754 seulement, des *Fables et Contes* traduits, en grande partie, de l'allemand de Gellert. Grimm a pu entendre dire, en 1750, que M. de Rivery s'occupait de ce travail. (B.)

droit à l'Allemagne de revendiquer sa gloire et ses vertus, vient de donner à nos princes le signal et l'exemple. Le roi de Danemark, sur l'avis d'un ministre¹ que son caractère et ses talents ont fait chérir, estimer et regretter en ce pays-ci, vient d'attirer un jeune homme² à Copenhague, et de lui fixer une pension de 2,000 livres pour achever un poëme épique, dont il a fait imprimer les premiers chants sous le titre de *Messie*. Le sujet en est beau, et sans contredit plus grand que celui de Milton. On assure que le poëte l'a traité avec toute l'élévation dont son poëme est susceptible, et qu'il se fait lire malgré le défaut de machines et d'action qu'il doit nécessairement avoir.

Il faudrait, je le sens bien, joindre ici des morceaux de nos plus célèbres poëtes, pour mettre vos lecteurs en état de juger par eux-mêmes; mais je n'en ai pas le courage, et je ne me pardonnerais pas d'avoir détruit, par une traduction faible, la bonne idée que j'ai tâché de donner de leur mérite. Je fais si peu de cas de toutes les traductions des poëtes, que j'aurais doublement mauvaise grâce à entreprendre de traduire les nôtres dans une langue qui m'est étrangère. J'ai l'honneur, etc.

Paris, le 20 novembre 1750.

LETTRE SUR OMPHALE,

TRAGÉDIE LYRIQUE,

REPRISE PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE

LE 14 JANVIER 1752.

Ingenium cui sit, cui mens divinior, atque os
Magna sonaturum, des nominis hujus honorem.

J'ai osé condamner *Omphale*, madame, avant que de savoir que vous la protégiez. Vous m'ordonnez de justifier en public mon jugement, et vous avez raison sans doute; j'ai besoin d'une justification pour avoir jugé de la musique française, et beaucoup plus encore pour n'avoir pas été de votre avis.

1. M. le baron de Bernstorff. (GRIMM.)

2. Klopstock.

Je ne veux point renouveler ici les parallèles usés de la musique européenne et de la musique française, car comme tous les juges sont parties, c'est un procès qui ne finira jamais. J'en parlerai seulement, autant qu'il est nécessaire pour autoriser la liberté que je prends d'examiner cette dernière; autrement, au lieu de peser mes raisons, on me demanderait peut-être de quel droit je me mêle d'en parler.

Je n'ignore pas que toutes les fois qu'il est question de leur musique, les Français refusent nettement la compétence à tous les autres peuples, et ils ont leurs raisons pour cela. Cependant quand ces mêmes Français nous assurent que la musique chinoise est détestable, je ne crois pas qu'ils se soient donné la peine de prendre l'avis des Chinois pour prononcer ce jugement. Pourquoi nous ôteraient-ils, par rapport à eux, au moins sur la musique, un droit dont ils usent très-librement, et sur plus d'un point, à l'égard des autres nations ?

La musique italienne promet et donne du plaisir à tout homme qui a des oreilles, il ne faut pas plus de préparation que cela. Si tous les peuples de l'Europe l'ont adoptée, malgré la différence des langues, c'est qu'ils ont préféré leur plaisir à leurs prétentions.

Je crois donc pouvoir dire que la fin de la musique étant d'exciter les sensations agréables par des sons harmonieux et cadencés, tout homme qui n'est pas sourd est en droit de décider si elle a rempli son objet; j'avoue que pour bien juger une musique nationale, il faut de plus connaître le caractère de la langue par rapport au chant, et c'est aussi une étude que j'ai tâché de faire : si je dois me flatter de quelque succès, c'est ce que j'apprendrai de vous, madame, après la lecture de cette lettre.

Commençons donc par admettre le genre; c'est ce que je fais très-sincèrement, et je lui trouve de grandes beautés, quoique toujours inférieures à celles de la musique italienne. La musique française est très-bien adaptée au génie de la langue; et l'opéra français fait aussi un genre à part, dont la nation a raison d'être jalouse : car tout ce qui est véritablement genre ne saurait être conservé avec trop de soin.

Vous voyez, madame, que je suis équitable. Non-seulement j'ai jugé la musique française par elle-même; loi toujours né-

gligée par la fureur des comparaisons, mais je n'ai eu nulle peine à m'accoutumer à son génie et à sentir ses beautés : le hasard, il est vrai, a été pour moi. J'arrive à Paris aussi prévenu contre votre opéra que le sont tous les étrangers; j'y cours, bien sûr de le trouver plus mauvais encore que je ne me l'étais figuré : à mon grand étonnement j'y trouve deux choses que j'étais bien éloigné d'y chercher, de la musique et une voix qui chantait. C'était *Platée*, ouvrage sublime dans un genre que M. Rameau a créé en France, que quelques gens de goût ont senti, et que la multitude a jugé. C'était M^{lle} Fel qui, avec le plus heureux organe du monde, avec une voix toujours égale, toujours fraîche, brillante et légère, connaissait encore l'art que nous appelons en langage sacré *chanter*, terme honteusement profané en France, et appliqué à une façon de pousser avec effort des sons hors de son gosier, et de les fracasser sur les dents par un mouvement de menton convulsif; c'est ce qu'on appelle chez nous *crier*, et qu'on n'entend jamais sur nos théâtres, à la vérité, mais tant qu'on veut dans les marchés publics. Ma surprise, je l'avoue, fut étrange, et cette expérience m'a corrigé pour jamais, à ce que j'espère, de l'envie de juger avec précipitation sur un bruit vague et incertain. Cependant je n'avais qu'à arriver deux jours plus tôt, on donnait *Médée et Jason*, et j'étais affermi dans toutes mes idées.

Après la confession que je viens de faire, on me permettra, j'espère, d'obéir à vos ordres, et de hasarder quelques remarques sur la musique d'*Omphale*, avec toute la franchise qui m'est naturelle : l'intérêt des arts, du goût, et surtout de la nation, demande qu'on y puisse toujours dire la vérité; et c'est une gloire que la France a seule parmi tous les peuples de l'Europe, que tout étranger peut parler librement dans son sein, même pour relever les défauts qu'il y trouve. Cette noble confiance de ce peuple, l'objet de notre admiration et quelquefois de notre jalousie, en dit plus que nous ne saurions faire, et ce sont nos critiques mêmes qui font son plus bel éloge.

Vous me permettez, madame, de ne point parler du poëme; le respect que j'ai pour le créateur¹ du ballet, pour l'auteur de

1. M. de La Motte. Je le nomme ainsi que les autres hommes célèbres par leur mérite et par leur talent, que personne ici ne saurait méconnaître. C'est pour garantir de méprises quelques-uns de mes compatriotes entre les mains desquels

l'Europe Galante, d'Issé, et de tant d'autres beaux ouvrages, me mettrait dans le cas de prouver qu'*Omphale* n'est pas digne de lui : j'aime mieux me borner à la musique dont l'auteur¹ peut mériter des égards qui me sont moins connus.

Je prévois que les partisans d'*Omphale* m'abandonneront bien des parties de cet opéra, et surtout celle qu'on appelle la musique par excellence. Ils conviendront qu'il n'y faut point chercher de savoir ni de richesse, ni d'harmonie. Ils me parleront du goût, du naturel, et de l'expression qui sont dans le chant de cet opéra, et c'est précisément sur ces choses-là que je veux l'attaquer. Selon moi, ce chant est d'un bout à l'autre de mauvais goût et rempli de contre-sens, triste, sans aucune expression, et toujours au-dessous de son sujet, ce qui est le pire de tous les vices ; sans compter que la basse continue, toujours errante au hasard, parcourant avec incertitude le clavier sans savoir où s'arrêter, ne rencontre à la fin la dominante que pour finir, presque toujours à contre-sens, sur une cadence parfaite.

Pour prouver toutes ces choses, il faudrait parcourir la musique ligne par ligne ; mais je ne prétends pas faire un livre ; et quand on veut s'éclairer de bonne foi, peu d'exemples bien choisis et peu de réflexions bien méditées suffisent pour juger beaucoup de choses.

On a reproché à M. Rameau de ne point entendre le récitatif ; il me paraît même que quelques-uns de ses amis, n'osant au commencement le justifier de ce côté-là, ont mieux aimé avancer que tout le monde peut faire un récitatif que de soutenir la bonté du sien. Il est pourtant bien constaté qu'il n'y a rien de si difficile au monde que de faire le récitatif², car c'est l'ouvrage

cette lettre pourrait tomber, et qui, pour être au fond de la Saxe ou de la Bavière, n'en sont pas moins dignes d'honorer le vrai mérite. (GRIMM.)

1. M. Destouches. (GRIMM.)

2. Le caractère du récitatif italien est si sublime qu'il assure lui seul à cette musique une supériorité de laquelle aucune autre n'approche. Je n'imagine rien au-dessus de sa vérité. Également capable de toutes les expressions et de tous les caractères, il déclame et marche avec pompe et majesté dans la tragédie. Il parle avec feu et rapidité le langage de toutes les passions, et avec le même bonheur il fait parler la joie, la gaieté, le sentiment, l'enjouement, la plaisanterie, la bouffonnerie. Le récitatif français, au contraire, est par son genre triste, lent, monotone, susceptible pourtant de grandes beautés. L'éloge que je viens de faire du récitatif italien ne paraîtra étrange qu'à ceux qui, sans principe et sans réflexion, sont accoutumés à répéter ce qu'ils ont entendu dire à d'autres. Ils me

du génie tout pur. Mais c'est précisément dans cette partie que je trouve M. Rameau grand très-souvent, et toujours original¹.

Je respecte le créateur du récitatif français. Pour oser le juger, il ne suffit pas de voir sur le papier et de lire la partition, il faut avoir vu le tableau en scène. Il me tarde bien d'admirer *Armide*, ce chef-d'œuvre de Quinault, cet opéra que la nation ne se lasse jamais de voir. Des gens dont le jugement est pour moi une démonstration m'ont assuré que le talent de Lulli en récitatif est aussi grand que sa célébrité. Je le crois, mais je ne croirais pas que des oreilles accoutumées à la vérité, et à la beauté du chant par *Armide*, *Alys*, *Thésée*, etc., eussent jamais pu écouter *Omphale*, et surtout son récitatif, si je ne savais qu'immédiatement après le siècle de Racine, et pendant celui de M. de Voltaire, on a joué avec grand succès des tragédies où il n'y a pas trois vers français de suite.

Voyons l'entrée d'Alcide accompagnée d'une fanfare de bateleurs. Avec quel chant ignoble et ennuyeux ce fils de dieux, sortant victorieux du combat, donne ses ordres à ses guerriers ! Il les congédie, il gémit tout aussi basement du trouble où l'amour le jette. Tandis qu'il se plaint de Junon, je plains Iphis²

diront que souvent le récitatif n'est pas écouté en Italie, et qu'on n'y a des oreilles que pour les ariettes. Mais il y a des gens en Italie qui préfèrent l'Arioste au Tasse, et il y en a à qui je voudrais défendre d'écouter la musique des Pergolesi, des Buranelli, des Adolfati, tout comme je voudrais empêcher, à Paris, certaines gens d'aller entendre *Pygmalion*. Je prie ceux qui ne voudront pas s'en rapporter à moi sur cette infériorité du récitatif français de chercher dans les futurs volumes de l'*Encyclopédie* le mot *récitatif*, et les autres articles qui y ont rapport. Je crois pouvoir m'appuyer du sentiment et des raisons de l'auteur de cette partie (M. Rousseau, auteur du Discours de Dijon); car quoiqu'il affecte fièrement d'ignorer tant de choses, on ne peut lui faire l'honneur de croire qu'il ignore les beautés du récitatif français, après avoir vu celui des *Muses galantes*. (GRIMM.)

1. C'est une anecdote très-curieuse dans l'histoire de la musique française, qu'en 1735 M. Rameau n'a pas osé imprimer le récitatif des *Indes galantes*, parce que tout Paris le trouvait détestable. Et, ce qui est bien plus singulier, c'est que l'auteur, dans sa préface, en demande pardon au public, qui, sans le dire, le trouve aujourd'hui très-beau. Écoutons une de ces scènes barbares des *Indes galantes*, celle, par exemple, entre Iluascar et Phani, dans l'acte des Incas. Avec quelle dignité, avec quelle majesté le musicien fait parler l'Inca ! Suivez la marche de cette base toujours simple et naturelle. Remarquez cette aisance et cette variété dans la modulation, ces passages hardis, quand la nature de la déclama-tion les demande. Je sais seulement mauvais gré au poète d'avoir fait un traître d'un homme qui parle avec tant de majesté de ses dieux, et qui rend au soleil un culte si sublime. (GRIMM.)

2. M. Jélyotte. (GRIMM.)

d'entendre un si mauvais chant ; plus malheureux en cela que les autres guerriers d'Alcide, qui s'en vont pour se préparer à une fête où l'on joue des airs de cabaret, et où l'on danse la plus longue et la plus triste chaconne de France, en réjouissance du pardon qu'Omphale accorde aux rebelles. En général, il n'y a pas dans l'opéra entier un seul air de caractère, et l'on n'y en doit pas chercher : il n'appartient peut-être qu'à M. Rameau de donner de la physionomie à tout ce qu'il peint, mais on a droit d'exiger que chaque air soit un, au lieu que dans *Omphale* ce n'est jamais qu'une rapsodie de phrases de musique, quelquefois agréables, cousues l'une à l'autre, sans rapport, sans liaison et sans dessein.

Mais hâtons-nous de voir ces scènes tant vantées, que quelques gens de goût, qui ont de l'esprit et du discernement, estiment encore. Je choisirai la seconde du second acte, qui réussit beaucoup par la finesse et l'intérêt que l'actrice a trouvé le secret d'y mettre. Mais je suis en garde contre les charmes qu'Omphale et Iphis emploient pour me séduire. Je rends hommage à leur talent ; mais je sépare l'expression de l'acteur de celle du musicien, et alors je trouve le chant qu'Omphale me force d'applaudir dans sa bouche plat, triste et monotone sous la plume du musicien, et je lui trouve, qui pis est, de la prétention en ce qu'elle me répète souvent jusqu'à trois fois ce que je voudrais n'avoir jamais entendu.

Voulez-vous un exemple du contre-sens le plus parfait ? Le voici. Le poète dit :

Si vous aimez, Iphis, vous changeriez de même.

C'est Omphale qui parle ; et l'actrice, qui exprime ce vers avec une finesse singulière, a mieux aimé s'en rapporter au poète qu'au musicien, car ce dernier, finissant mal à propos son chant par cadence parfaite, dit :

Si vous aimiez, Iphis, vous changeriez de même.

Cet exemple est si frappant que je vous supplie de le comparer à un exemple de l'expression la plus heureuse que je vais vous indiquer dans l'acte de la guirlande.

MIRTIL.

Mais le zéphir lui-même, aimé de ma bergère,
Seraï aussi constant que moi.

ZÉLIDE.

Aussi constant que vous?

Vous trouverez dans cette modulation le dépit, l'indignation, l'étonnement, l'ironie de la bergère, les nuances de naïveté, d'amour et de mépris même, et vous sentirez encore plus de choses que je n'en saurais exprimer. L'expression des paroles précédentes :

MIRTIL.

Je reviens encor plus tendre.

ZÉLIDE.

Et plus fidèle?

n'est pas moins heureuse.

Omphale, immédiatement après les paroles que j'ai citées, exprime peut-être assez bien par son chant ce vers :

Mon cœur est plus tendre et moins fort,

mais, en remarquant la contenance d'Iphis, elle devrait continuer avec une surprise mêlée d'une joie secrète :

Vous vous troublez, d'où naît cette douleur mortelle?

C'est ce que l'actrice joue fort bien ; mais le musicien lui fait dire avec beaucoup de tranquillité :

Vous vous troublez, au moins, je vous en avertis.

Puisque je suis sur le chapitre des contre-sens, j'en citerai encore quelques exemples. Omphale dit à sa suite :

Je veux tout oublier : qu'on leur ôte ces chaînes.

La musique le dit en suppliant ; mais l'actrice le dit en reine qui commande et qui pardonne.

Elle dit dans un autre endroit :

Mais je dois voir les jeux que mon peuple m'apprête ;
Heureuse, si l'amour y conduit mon héros!

Le musicien a eu assez d'esprit pour sentir qu'il faut donner de l'expression à ce dernier vers; mais, par un malheur qui le poursuit toujours, il dit par sa modulation plaintive tout le contraire :

Que je serais désespérée, si l'amour y conduisait Iphis!

Ces exemples sont plus que suffisants, je crois, pour mettre tout le monde en état d'examiner, d'après eux, le chant de cet opéra, et d'en découvrir plusieurs autres tout aussi marqués. Comme je suis de bonne foi, je les ai tous choisis dans le rôle d'Omphale, dont on ne dira pas que le chant ne soit rendu exactement, et les défauts très-adroitement sauvés. Mais, pour examiner avec justesse, il est essentiel de distinguer le jeu et le talent de l'acteur d'avec son rôle; loi également ignorée et violée à l'Opéra et à la Comédie.

Remarquons en général que le contre-sens, qui est un défaut d'intelligence dans l'acteur, est défaut de génie et de talent dans le musicien, surtout quand il est général et continu; et jugez ce que c'est qu'un opéra d'un musicien sans talent!

Imaginons un moment que M^{lle} Fel, oubliant le poète, jouât son rôle dans l'esprit que le musicien lui a donné, qu'elle exprimât fidèlement tous les contre-sens, et réglât uniquement sa déclamation et son jeu suivant l'expression du chant. Ce serait peut-être la moins mauvaise façon de parodier, s'il y en devait avoir de permises chez une nation qui se plaît à voir tourner en ridicule, par des bouffons étrangers, non-seulement les chefs-d'œuvre par lesquels elle a surpassé la Grèce et Rome, mais quelquefois les hommes même à qui elle doit sa gloire et sa réputation dans les lettres. Si l'actrice eût voulu rendre au public le service dont je viens de parler, elle l'aurait infailliblement éclairé: car c'est là le droit de la vérité, rien ne lui résiste quand elle se montre à découvert; et le public, par la sorte de reconnaissance qui lui est propre, n'aurait pas manqué de mettre sur le compte de l'actrice les fautes qu'elle aurait eu l'adresse de lui faire apercevoir dans son rôle.

J'ai choisi exprès la scène la plus intéressante d'Omphale, car celles d'Alcide et d'Argine sont toutes mauvaises; ce qui n'empêche pas, je l'avoue, qu'elles ne jouissent d'une grande réputation.

Pour que la scène mérite l'éloge d'être bien faite, il faut que le poëte sache y mettre des détails agréables ou de l'intérêt, et que le musicien en saisisse le véritable esprit et lui donne la vraie déclamation, car il n'y en a qu'une : l'homme de génie la trouve quelquefois, mais elle reste éternellement cachée au musicien vulgaire. Or, je crois qu'il y a des longueurs sans aucun intérêt dans les scènes d'Alcide et d'Argine, de la part du poëte, et un chant de mauvais goût, et jamais le vrai, de la part du musicien. J'excepterais peut-être le morceau :

Ah ! si l'amour devait toucher ton âme !

dont le chant, accompagné d'une sorte de basse-contrainte, pourrait être rendu d'une manière touchante.

Je remarque en général que le récitatif mesuré que vos musiciens emploient, surtout pour exprimer les grands mouvements et pour débiter les maximes, est, par son genre et par son caractère, au-dessous de la dignité tragique. Vous me citerez la majesté et la noblesse avec lesquelles l'Inca, dans *les Indes galantes*, dit à Phani en mesure :

Obéissons sans balancer,
Lorsque le ciel commande.

Mais je vous dirai que les grands talents savent tout ennoblir, et je vous citerai à mon tour toutes ces chansonnettes de mauvais goût qu'Alcide débite, et qui paraissent être volées à quelque coryphée d'un branle de village, à commencer par celle :

L'amour est sûr de la victoire,

et à finir par cette autre :

Mais je saurai percer la nuit obscure,

qui est, comme quelques autres, fort applaudie, sans que le parterre ni moi sachions pourquoi. S'il vous arrive, madame, comme il ne faut renoncer à rien d'agréable, de vous promener un jour pendant la foire de Leipzig dans le faubourg de Saint-Pierre, vous trouverez dans votre chemin, sur une banquette, un aveugle

vénérable par sa vieillesse, qui montre sa toile qu'il ne voit point, et qui chante avec beaucoup d'expression, sur l'air

Mais je saurai percer, etc.,

des paroles tudesques, à la vérité, mais plus convenables au caractère du chant.

Au reste, c'est aux gens de l'art à examiner mon sentiment sur ce point, et à décider si en effet le récitatif mesuré répond mal à la majesté de la tragédie, et s'il ne faut point peut-être le reléguer dans le ballet et dans la pastorale.

Je ferai une autre remarque sur les duos d'Alcide et d'Argine, applaudis de tant de mains et de tant de pieds, tandis que celui d'Omphale et d'Iphis,

Ah! répétez cent fois un aveu si charmant!

qui est simple, naturel, d'un chant agréable et chanté juste, n'est écouté que de quelques gens de goût.

Les duos, en général, ont déjà l'inconvénient d'être hors de nature. Il n'est pas naturel que deux personnes disent, tournent et retournent les mêmes paroles pendant une demi-heure. On s'en aperçoit assez à l'embarras des acteurs dans leur jeu. Il n'y a que l'agrément extrême de ces morceaux et l'enchantement que la musique y sait répandre, surtout en Italie, qui puissent me faire oublier ce défaut de vraisemblance. J'écoute avec plaisir deux amants tendres (pourvu que la musique le soit aussi) se jurer réciproquement une constance éternelle. Leurs plaintes, leurs malheurs me touchent, et si le musicien le veut ou le peut, ils me percent l'âme. Mais voir Alcide et Argine se quereller, se menacer pendant un quart d'heure par les mêmes paroles, et quand le poète enfin m'en délivre et les fait partir, les voir revenir sur leurs pas, parce que le musicien ne peut pas oublier sitôt le beau morceau qu'il croit avoir fait, les voir recommencer à se dire les mêmes injures en mesure, c'est voir le comble de l'extravagance et du mauvais goût.

Quand même ma remarque ne serait pas juste en général, et qu'il y aurait des occasions de faire chanter les mêmes paroles par deux acteurs qui ne sont pas d'accord, les duos d'Omphale ne vaudraient pas mieux pour cela. Je prie un de nos chanson-

niers de faire une chanson à boire, ou une romance des querelles de Colin et de Colette sur la musique de ce fameux morceau :

Je sens triompher dans mon cœur,

duo qui doit son grand succès à la massue redoutable d'Alcide, et qui fait rire la moitié du parterre, tandis que l'autre applaudit ; c'est alors seulement qu'il sera dans son vrai caractère. Je ne comprends pas comment M. Destouches n'a pas été soupçonné par M. de La Motte d'avoir travaillé pour la Comédie-Italienne, et d'avoir voulu faire la parodie plutôt que la musique d'*Omphale*.

Ma lettre s'allonge insensiblement, et j'ai peur, madame, que vous n'aimiez mieux abandonner *Omphale* à son mauvais sort que d'écouter plus longtemps son adversaire. Permettez-moi de faire encore trois remarques, et je vous promets de parler un jour avec autant d'admiration et d'enthousiasme de M. Destouches que j'en ai peu pour *Omphale*, quand j'aurai le plaisir de voir sur la scène *Issé*, ouvrage qui a la réputation d'être aussi charmant qu'il est unique dans son genre.

Pour avoir une idée du talent de mettre la scène en musique, je vous supplie d'écouter celle de Céphise dans *Pygmalion*, scène épisodique, pour le moins aussi déplacée et aussi ennuyeuse que la conversation d'Aquilon et d'Iris dans l'acte de la Vue. D'où vient que je ne saurais écouter trois paroles de celle-ci, et que j'écoute celle de Céphise et de *Pygmalion* avec un plaisir extrême ? C'est que *Pygmalion* m'intéresse dès que le musicien lui fait dire :

Céphise, plaignez-moi.

Examinez la vérité et la noblesse du chant de cette scène. Comme il est touchant, simple et varié ! Quelle expression ! Écoutez ce vers :

N'accusez que les dieux : j'éprouve leur vengeance.

Avec quel bonheur il exprime :

J'avais bravé l'amour.

Non-seulement la modulation est dans son caractère, c'est-à-dire plaintive ; non-seulement elle m'exprime la force du terme *braver*, mais elle me peint encore le repentir de *Pygmalion*. Je sais

bien que M. Rameau, en faisant cette scène, n'a songé à rien de tout cela ; et moi aussi vraiment, j'aimerais bien mieux l'avoir faite sans y songer que d'y découvrir toutes les beautés que je sens.

Voyez si vous pouvez entendre sans être touchée :

Oui, je sens de l'amour toute la violence.

Mais il faudrait copier toute la scène. Ayez la bonté de la comparer avec les plaintes d'Argine. Pour voir la différence, choisissons les deux derniers vers de son rôle, dont le chant n'est peut-être pas mauvais. Argine dit sans expression :

Quel chaos! quelle horreur!

dans un morceau où tout devrait être exprimé. Elle dirait peut-être assez bien :

Soutenez-moi, je meurs d'amour et de douleur ;

mais le musicien, au lieu de suivre naturellement la modulation qu'il avait rencontrée assez heureusement, met un éclat de voix sur *amour* : marque caractéristique des petits génies, qui, ne pouvant entrer dans le sens de la véritable déclamation, s'attachent à exprimer quelques mots détachés hors du sens. Ce qui est bien certain, c'est qu'Argine, mourante et toute livrée à sa douleur, en prononçant le mot d'*amour* ne songe pas plus à y mettre du sentiment et de l'expression que moi à en être touché.

Je trouve cette même expression puérile, et c'est ma seconde remarque, dans le monologue *O rage! ô désespoir!* qui a la réputation d'être très-beau. Le musicien n'a pas manqué de donner de l'expression à chaque mot. Il exprime *rage*, *désespoir*, *fureur*, et il s'est applaudi sans doute du contraste que cela fait avec le mot *gémir*, exprimé avec soin dans le vers suivant ; de sorte que le chant de ce fameux monologue, qui forme une pensée unique, change de caractère à chaque hémistiche. Car son prélude non-seulement n'a rien de commun avec le chant et l'accompagnement du premier vers, mais ce vers n'a aucune liaison de chant avec les mots :

Venez venger l'amour,

ni ceux-là avec ceux-ci :

qui gémit dans mon cœur,

ni cette première partie du monologue avec le reste. En vérité, s'il est permis de faire de la musique de cette façon, je me mettrai en société avec trois ou quatre hommes, les premiers venus et tout aussi dépourvus de talents que moi ; nous nous partagerons fidèlement les vers un par un, par hémistiches même, s'ils sont trop longs, et nous ferons des opéras.

M. Destouches aurait dû s'apercevoir qu'il avait à faire parler une amante gémissante qui, tout outragée qu'elle est, ne peut vaincre son amour ; qu'elle n'a ni rage, ni fureur dans le cœur, puisqu'elle les appelle à son secours, et qu'au lieu de l'expression puérile du mot *gémit*, il fallait faire tout le chant du monologue gémissant, et peindre par le prélude et l'accompagnement les cris plaintifs d'une amante trahie.

Je prie encore les connaisseurs de comparer cette réflexion d'Argine :

Mais Alcide se plaint de la fierté d'Omphale,

Réflexion qui est en contre-sens :

Le hait-elle ?

Décision sans expression et sans changement de modulation :

Je veux pénétrer dans son cœur,

avec cette réflexion du mauvais génie dans Acante et Céphise ?

S'il descend au tombeau, Céphise va le suivre ;

S'il voit le jour, il est aimé,

Réflexion heureusement rendue :

Il est aimé...

Décision prompte et forte :

Rompons, rompons, etc.

Et je les prie de ne point oublier que le mérite de cette dernière

réflexion appartient au musicien seul, car le poète n'y avait pas songé. Vous voyez, madame, que je ne balance pas à citer un ouvrage, que M. Rameau ne mettra certainement pas dans le premier rang de ses opéras.

Encore une observation, et je finis. Ayez la bonté de lire la quatrième scène du quatrième acte d'*Omphale*, et d'imaginer ce qu'elle serait devenue entre les mains de M. Rameau. Comment il aurait dit :

Que le jour pâissant fasse place aux ténèbres!
Que vos clameurs touchent les morts!

Ce qu'il aurait fait du morceau :

Quel transport saisit mes esprits!

M. Destouches, se ressemblant toujours, accompagné l'ombre de Tirésie d'une symphonie qui me peint Argine accablée de sommeil. Mais malheureusement il oublie si vite les desseins qu'il ébauche qu'il me prive de la consolation de voir la triste Argine endormie.

Si je me permettais de juger la musique par la lecture, sans l'avoir entendu exécuter, je ferais le parallèle du second acte d'*Hippolyte et Aricie* avec *Omphale*. Je citerais, pour la force de l'expression, ces vers dans la bouche d'une Furie :

Non, dans le séjour ténébreux
C'est en vain qu'on gémit, c'est en vain que l'on crie,
Et les plaintes des malheureux
Irritent notre barbarie.

M. Destouches n'aurait pas peut-être donné de l'expression à ces vers, mais en revanche il n'aurait pas oublié d'exprimer à sa façon *gémit*, et d'adoucir la modulation sur le mot *plaintes* prononcé par la Furie. Je citerais ensuite pour modèle du plus noble récitatif celui de Thésée à Pluton :

Inexorable roi de l'empire infernal, etc.,

et j'opposerais aux duos d'*Omphale* celui de Thésée et de la Furie :

Non, rien n'apaise ta fureur.
Non, rien n'apaise ma fureur, etc.

Mais, afin que je ne vous parle pas éternellement de votre Orphée, comparez cette scène d'Omphale défigurée par le musicien, avec la belle scène du serment et de la conjuration du premier acte de *Tancredè*¹. J'ai applaudi l'entrée de ce héros dans la forêt enchantée avec la même sincérité que je m'ennuie à l'anniversaire de la naissance d'Omphale, et j'ai été aussi attendri par ce monologue touchant et noble de Tancredè :

Sombres forêts, asile redoutable, etc.

qu'Alcide me rebute par cette sombre et triste déclaration d'amour qu'il fait à Omphale.

C'est un problème inexplicable en apparence, comment les mêmes spectateurs qui ont applaudi ce chef-d'œuvre de l'art, ce divin *Pygmalion*, la veille, osent marquer le lendemain le moindre plaisir à *Omphale*. Mais il n'est pas difficile de rendre compte de ces contradictions. C'est aux philosophes et aux gens de lettres que la nation doit, même sans s'en douter, son goût devenu depuis peu général pour la bonne musique, ainsi que pour tous les beaux-arts. C'est à leurs éloges que M. Rameau doit principalement la justice et les honneurs que toute la nation lui rend aujourd'hui. Mais la nature et l'instinct font dans un seul jour, en Italie et ailleurs, plus de prosélytes au bon goût que les philosophes n'en font ici par leurs dissertations en plusieurs années. Ce goût, quoique général en France, est encore vague ; il est souvent balancé par de vieux préjugés qui semblent respectables par leur faiblesse même, comme quelquefois la vieillesse n'a d'autre titre à la considération que sa décrépitude. C'est encore aux philosophes et au temps de fixer ce goût, et de le rendre sûr chez la nation. Dans dix ans d'ici le magasin de l'Opéra se débarrassera de bien des prétendus trésors, et il ne sera pas plus pauvre pour cela : *Atys*, *Armide*, *Hippolyte et Aricie* seront à la tête de la tragédie ; *l'Europe Galante* et *les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour* à la tête du ballet ; *Issé* sera le modèle des pastorales, et je crains fort que *Plutée* ne reste sans rivale comme elle a été sans modèle.

L'autorité et le crédit des gens de lettres avanceront sans doute ce terme si glorieux pour la France. C'est à eux, comme

1. Ce poème est de Danchet, et la musique de Campra. (GRIMM.)

professeurs de leur nation et de l'univers, d'éclairer la multitude par leurs lumières et de la guider par leurs préceptes. En fait de goût la cour donne à la nation des modes et les philosophes des lois. Il ne leur faut que le courage, qu'ils n'ont pas toujours, d'affronter les opinions le plus généralement reçues et souvent les plus absurdes, de les attaquer avec toute la force de la raison, de les exterminer partout où ils les trouvent. Le philosophe ¹ qui a fait le Discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, leur a donné le signal. Il a osé admirer ses contemporains et ses compatriotes. Il a osé, avec une hardiesse digne de lui et de tout homme qui pense, parler de ces génies supérieurs, dont il partage les travaux et la gloire, et dont la nation ingrate, quelquefois plus encore par défaut de lumières que par envie et jalousie, a souvent méconnu le mérite et terni l'éclat qui n'en rejaillissait que sur elle. Le temps n'est pas éloigné, j'espère, où le public apprendra l'art d'écouter, et où il décidera des choses de goût et des arts agréables avec la même finesse et avec la même délicatesse que faisait autrefois le peuple d'Athènes. C'est alors qu'il ne nommera plus, dans un acteur, expression de chant ce qui n'est que jeu outré, effort des poumons, quelquefois un geste de bras, ou un mouvement de baguette. C'est alors qu'il n'appellera plus chant ce qui n'est qu'une suite de cris, souvent faux, toujours désagréables. C'est alors que les grands talents seront véritablement flattés des applaudissements qu'ils reçoivent, et qu'ils les regarderont comme leur apanage le plus précieux; au lieu qu'aujourd'hui ils ont souvent à rougir des hommages que leur prodiguent les mêmes mains qui se prostituent un moment après, avec la même fureur, à applaudir ce qu'il faudrait siffler, ou du moins ce qu'il ne faudrait que tolérer avec un silence indulgent, pour faciliter le passage du néant à la médiocrité.

Il me faut l'espérance de toutes ces révolutions, pour calmer la douleur que me cause le succès éclatant de *Pygmalion*. Je m'aperçois tous les jours avec regret qu'on n'en sent que ce qui est joli, et qu'on oublie ce qui est beau. C'est une suite de ce goût pour les petites choses, de cette maladie de rétrécissement d'esprit qui semble avoir infecté notre siècle, et qui est cause, dans un autre sens, que tout le monde s'occupe de l'ornement

1. M. d'Alembert. (GRIMM.)

de ses cheminées et de ses dessus des portes, et que personne ne songe au portail de sa maison.

C'est l'ariette ¹, *Règne, amour, etc.*, qui fait le grand succès

1. Je ne puis m'empêcher de remarquer ici un autre grand avantage de la musique italienne sur la française. Leur aria est précisément, comme leur récitatif, capable de toutes les expressions et de toutes les formes. Ce sont deux figures également belles et agréables; l'une dans un habillement noble et simple; l'autre couverte de toute la richesse d'un luxe raffiné. Vous voyez la raison pourquoi cette dernière éblouit la multitude, et la facilité qu'elle a de cacher ses défauts sous la splendeur de sa parure. L'ariette, au contraire, ne fera jamais une partie bien brillante de l'opéra français : elle n'est pas fille du génie ; non, elle ne prétend pas en France à une origine si sublime ; elle ne souffre que la peinture agréable de certains mots. Le musicien est réduit à folâtrer éternellement autour d'un *lance, vole, chaîne, ramage*, etc. Les grands tableaux, le langage du sentiment et des passions sont relégués dans les monologues qui ne sont qu'un récitatif brodé, orné et quelquefois surchargé. Quelle carrière pour un musicien que l'*aria* italienne ! Voulez-vous de grands tableaux ? Les voici :

Vo solcando un mar crudelo
 Senza velo
 E senza sarte,
 Fremo l'onda, il ciel s'imbruna :
 Cresce il vento, o manca l'arte,
 E il voler della fortuna
 Son costretto a seguirar.

Autre :

Leon piagato a morto
 Sente mancar la vita,
 Guarda la sua ferita,
 Nè s'avvilisco ancor.
 Così fra l'ire estreme
 Rugge, minaccia, e freme
 Che fa tremar morendo,
 Tal volta il cacciator.

Il serait impossible au pinceau du musicien de surpasser dans ces tableaux l'expression et le coloris du poëte. Voici un autre tableau où le poëte ne fait qu'indiquer au musicien ce qu'il a à rendre dans toute sa force :

Scherza il nocchier talora
 Con l'aura, che si desta ;
 Ma poi divien tempesta,
 Che impallidir lo fa.
 Non cura il pellegrino
 Picciola nuvoletta :
 Ma quando men l'aspetta,
 Quella tuonando va.

Ecoutez les désordres et les fureurs des passions :

Dimmi che un empio sei,
 Ch' hai di macigno il core,
 Perfido, traditore,
 E aller ti crederò.
 Vorrei di lui scordarmi,

de cet acte, la beauté des deux monologues est perdue pour la multitude. On les trouve bien faits, on le dit froidement, on est toujours dans l'enthousiasme de l'ariette. Cette ariette cependant, le canevas du monde le plus heureux, qui fait déployer à M. Jélyotte toutes les grâces et toute la richesse de son talent enchanteur, n'est que la production d'un homme de goût ; au

Odiarlo, oh Dio! vorrei;
Ma sento che sdegnarmi,
Quanto dovrei, non so...
Dimmi che un empio sei,
E allor ti crederò...

Autre :

Dovrei... ma no...
L'amor... oh Dio! la fe...
Ah! che parlar non so...

Voici l'expression de la douleur et de la tendresse :

Che non mi disse un dì,
Quai numi non giurò!
E come, oh Dio! si può
Come si può così
Mancar di fede!
Tutto per lui perdei,
Oggi lui perdo ancor.
Poveri affetti miei!
Questa mi rendi, Amor,
Questa mercede!

Autre :

Digli che è un infedele,
Digli che mi tradi :
Senti... non dir così,
Digli che partirò...
Digli che l'amo.
Ah! se nel mio partir
Lo vedi sospirar,
Tornami a consolar,
Che prima di morir
Di più non bramo.

Cette dernière strophe est, comme vous voyez, une miniature heureuse de la cinquième scène du quatrième acte de *Zaire*.

Voulez-vous l'expression d'un sentiment touchant et moins fort :

Per pietà, bell' idol mio,
Non mi dir ch' io sono ingrato,
Infelice, sventurato
Abbastanza il ciel mi fà.

Écoutez le chant de ces amants malheureux :

Ah! che parlando, oh Dio!
Tu mi trafiggi il cor!

Ou :

Quando finisce, o Dei!
La vostra crudeltà!

lieu que l'auteur des monologues doit avoir été échauffé par ce feu divin que nous appelons génie. C'est le même ouvrier, je le sais, qui a fait l'un et l'autre morceau, mais les hommes devraient être affectés tout différemment par ce qui est beau que par ce qui n'est qu'agréable.

J'avoue que je trouve à chaque représentation de nouveaux

Se in così gran dolore
D'affanno non si muore,
Qual pena ucciderà?

Voulez-vous enfin l'exemple d'un sentiment simple, naïf et tendre :

Tu di saper procura,
Dove il mio ben s'aggira,
Si più di me si cura,
Se parla più di me.

Autre .

Ch' io mai vi possa
Lasciar d'amare,
Non lo credete,
Pupille care :
Nè men per gioco
V'ingannerò
Voi foste e siete
Le mie faville,
Et voi sarete,
Care pupille,
Il mio bel foco
Fin ch' io vivrò

Autre :

Tu sei la mia speranza,
Tu sei il mio piacer, etc.

Le poëte et le musicien français seraient également embarrassés, le premier, à conserver à sa traduction toute la simplicité de ces paroles, sans les avilir ; l'autre, à les exprimer dans le chant. Oserais-je dire qu'en général les Français se sont peut-être trop éloignés de cette belle et heureuse simplicité de la nature ? Les plus belles scènes de Métastase ne réussiraient pas à Paris, à cause de leur extrême simplicité. Cet éloignement de la vérité et du beau simple est général. Ou n'a qu'à voir comment nos bergers sont habillés à l'Opéra, et nos soubrettes à la Comédie. Brutus, avec une robe chargée d'or, avec une grande perruque et un grand plumet sur son chapeau, au milieu d'un sénat aussi richement habillé que lui, débite ces beaux vers :

Ces pères des Romains, vengeurs de l'équité,
Ont bianchi dans la pourpre et dans la pauvreté.
Au-dessus des trésors que sans peine ils vous cèdent,
Leur gloire est de dompter les rois qui les possèdent.
Prenez cet or, Arons, il est vil à nos yeux, etc.

Si tel est le malheur des hommes que, dans leurs imitations comme dans leurs recherches, ils ne puissent jamais atteindre à la vérité, ni supporter à découvert la clarté de la lumière, pourquoi ne la point côtoyer, du moins le plus près, ou la voiler le moins qu'il est possible ? (GRIMM.)

objets d'admiration dans ces monologues. Quelle régularité dans le dessein, quelle harmonie dans la symphonie, quelle simplicité, quel savoir dans la basse continue, quelle noblesse dans sa marche, quelle expression dans le chant, comme il est touchant et vrai, comme tout cela concourt pour me saisir, pour me transporter hors de moi-même! Pygmalion me fait pleurer comme Orosmane. Avec quel art il reprend toujours ces paroles :

Fatal Amour, cruel vainqueur,
Quels traits as-tu choisis pour me percer le cœur!

Comme il les rend par gradation plus touchantes à chaque reprise, surtout par la basse qui les conduit. Comme il m'exprime sur le même dessin des flûtes et des violons les mots :

Que d'apas! que d'attraits!

Comme il me trouble moi-même quand il s'adresse à la statue :

Insensible témoin du trouble qui m'accable :

quand il me dit :

Sa grâce enchanteresse
M'arrache, malgré moi, des pleurs et des soupirs.
Dieux! quel égarement! quelle vaine tendresse!

En vain je commanderais à mes larmes, en vain je tâcherais de les arrêter : cela n'appartient qu'à celui qui les fait couler. Il me saisit tout à coup par un trait de génie ; deux accords qui précèdent la prière de Pygmalion à Vénus, et qui sont d'autant plus sublimes qu'ils sont d'une simplicité extrême et un pur changement du mode mineur au majeur. Avec quel bonheur il exprime et par le chant, et par la basse, et par la symphonie, ces mots :

Pourrais-tu condamner la source de mes larmes!

En un mot, si la statue ne s'animait point, et si je n'étais saisi au moment du miracle par ce changement hardi et heureux du ton G ré sol en E si mi majeur, il m'arriverait comme à son aimant, ce qu'il lui dit dans une modulation qui me déchire l'âme :

Si le ciel ne vous eût fait vivre,

Il me condamnait à mourir!

Il me condamnait à mourir!

Vous voyez, madame, que l'enthousiasme que ces morceaux inspirent n'empêche de vous parler de cette ouverture brillante, de cette sarabande admirable dansée par la statue¹, de ce chœur majestueux : *l'Amour triomphe*, de ce caractère original de la pantomime naïve, enfin de chaque morceau qui fait partie de cet ouvrage immortel. Mais mon étonnement est à son comble quand je pense que l'auteur de *Pygmalion* est celui du quatrième acte de *Zoroastre*, que l'auteur de *Zoroastre* est celui de *Platée*, et que l'auteur de *Platée* a fait le divertissement de la Rose dans l'acte des Fleurs. Quel Protée toujours nouveau, toujours original, toujours saisissant le vrai et le sublime de chaque caractère, et dont on peut dire exactement ce que le philosophe que j'ai déjà cité dit de M. de Voltaire, qu'il n'est jamais ni au-dessus ni au-dessous de son sujet!

J'avoue, madame, que je regarde l'admiration et le respect que j'ai pour tout ce qui est vrai talent, dans quelque genre que ce soit, comme mon plus grand bien après l'amour de la vertu. Le ciel en favorisant ces hommes de ses bienfaits, les a distingués de la foule des mortels ordinaires. Grandeur, naissance, richesses, distinctions frivoles, honneurs chimériques, vous disparaissent tous à mes yeux. La seule préférence d'un homme à talent sur celui qui n'en a point est juste et fondée. C'est la nature qui leur a imprimé cette empreinte sacrée pour leur attirer le culte et les hommages de l'humanité.

J'érige dans mon cœur un temple à ces mortels privilégiés, et je permets à tous ceux qui sont assez heureux pour sentir ce qui est beau d'assister au culte que je leur rends. Je ne crains point d'être effacé en zèle. La sublime dévotion ne craint point de rivaux.

Je crois, madame, vous apercevoir parmi le petit nombre de ces heureux esprits qui s'empressent d'honorer ce temple. Qui pourrait être plus digne que vous d'apprécier et d'admirer les talents! Vous trouvez dans ce temple les images des morts illustres, des autels et de l'encens pour les vivants. Ils sont flattés de celui que vous leur accordez. Vous ne serez point étonnée de

1. M^{lle} Puvignée. (GRIMM.)

trouver l'autel du dieu de la danse¹ à côté de celui de l'immortel Maurice. Vous ne le serez point d'y trouver le conquérant de la Silésie, tantôt devant l'autel consacré à l'homme qui ne meurt point, au chantre de Henri IV, à l'historien de Charles XII, qui mérite seul d'être le sien; tantôt devant cet autre autel, consacré à l'Orphée de la France, à côté de celui du divin Pergolèse, partageant sa dévotion entre le sublime *Venite exultemus*² et le pathétique *Salve Regina*³; ici, arrêté par les grâces et la légèreté de cette voix⁴ unique qui, par son talent, a appris à sa nation qu'on pouvait chanter en français, et qui, avec la même hardiesse, a osé donner une expression originale à la musique italienne; là, écoutant avec admiration Astrea et Salimbeni⁵, séduit par l'expression, l'âme et l'aisance, cette marque infail-
 lible du grand talent du chanteur⁶ de la nation française; tantôt occupé dans l'atelier des Praxitèles⁷ du siècle, ou bien étonné par la fierté du pinceau de Carle⁸, par la hardiesse de son émule⁹, par la vérité et la force de l'expression dans ces pastels animés¹⁰; frémissant, tremblant à l'aspect de la sublime Mérope¹¹; saisi par le jeu d'Orosmane¹²; touché par la vérité de ce Lusignan¹³ vénérable, ou de ce vieillard emporté¹⁴; tantôt charmé des grâces et du talent unique de Zénéide¹⁵; tantôt enchanté de l'art et de la finesse du jeu de ce couple¹⁶ original et charmant; tantôt attiré par ces deux autres sujets inimitables, le Momus et la Thalie du siècle¹⁷; admirant tantôt la sagesse,

1. M. Dupré.

2. Motet de M. Mondonville, qui a fait tant de chefs-d'œuvre dans ce genre. (GRIMM.)

3. Petit motet de Pergolèse.

4. M^{lle} Fel.

5. La première est à Berlin; M. Salimbeni est à Dresde. Leur talent égale leur célébrité.

6. M. Jélyotte.

7. M. Bouchardon, M. Pigalle.

8. M. Van Loo.

9. M. Pierre.

10. De M. de La Tour.

11. M^{lle} Dumesnil.

12. M. Le Kain.

13. M. Sarrasin.

14. Dans l'*Andrienne*.

15. M^{lle} Gaussin.

16. M. Grandval, M^{lle} Grandval.

17. M. Armand, M^{lle} Dangeville.

les vues vastes et profondes du philosophe¹, législateur des nations, et tantôt distrait par le jeu pathétique de ce violon inimitable².

Cet homme extraordinaire, qui lui seul a du temps pour tout, trouve son autel élevé au milieu de ce temple. Vous l'y voyez ayant le gouvernail de ses États dans une main et sa flûte dans l'autre, dictant d'un côté à son chancelier³ le système des lois, et de l'autre à son musicien⁴ des desseins de symphonie. Et le ciel, pour le dédommager du malheur qu'il a de régner, lui a accordé le précieux privilège, dont il est digne, de réparer ses bienfaits sur les talents qu'il a le bonheur d'admirer.

LETTRE

DE M. GRIMM A M. L'ABBÉ RAYNAL,

SUR LES REMARQUES AU SUJET DE SA LETTRE SUR OMPHALE.

A Paris, le jour de Pâques, 2 avril 1752,
à la sortie du concert.

Permettez, monsieur, que je m'adresse à vous pour faire mes remerciements à l'inconnu qui, par une suite de sa déférence pour vos conseils, a bien voulu enrichir ma *Lettre sur Omphale* de ses Remarques, et surtout au public, qui a daigné juger avec indulgence une brochure dans laquelle il n'a pu trouver d'autre mérite qu'un grand zèle pour la vérité et pour le bien de l'art. Comme on est toujours timide quand on hasarde des principes qui ne peuvent pas être du goût de tout le monde, j'avoue que le jugement trop favorable que vous en avez bien voulu porter ne m'avait point entièrement rassuré; j'avais besoin des Remarques qui viennent de paraître, pour m'affermir dans tout ce que j'avais dit.

Cependant la reconnaissance que je dois à l'auteur ne m'empêchera pas de relever l'injustice qu'il a faite à un homme de

1. L'auteur de *l'Esprit des lois*, et d'autres ouvrages consacrés à l'immortalité.

2. M. Pagin.

3. M. le baron de Cocceji.

4. M. Graun. (GRIMM.)

mérite, qu'il me permettra du moins d'appeler mon contemporain. J'ose aussi l'assurer que je n'accorde pas aussi légèrement qu'il semble le croire des places autour du grand Pergolèse, et que M. Adolfati, sans avoir assez de célébrité pour mériter son suffrage, a un titre bien plus précieux pour être placé à côté de ce génie sublime. Ce titre, c'est son talent, et les preuves de son talent, ce sont les morceaux :

Che non mi disse un dí, etc.;
 Siete barbare amate stelle, etc.;
 Scherza, il nocchier talora, etc.;
 Tu vuoi ch' io viva, o cara, etc.;
 Ch' io mai vi possa lasciar d'amare, etc.;
 D' un genio che m'accende;

et trente autres qu'apparemment l'auteur des Remarques ne connaît pas. J'ai cru devoir cet éclaircissement sur le mérite de M. Adolfati : je ne me pardonnerais pas d'avoir donné, quoique fort indirectement, occasion à un arrêt injuste, prononcé sans ménagement contre un homme dont le génie est fait pour s'attirer l'admiration et les suffrages de tous les gens d'esprit et de goût; du moins de ceux qui, se mêlant de juger les musiciens, sont obligés de se connaître en musique. En attendant que M. Adolfati mérite, par sa célébrité, l'estime de son censeur, je suis bien aise de lui apprendre que ce musicien vient d'avoir, pour la seconde fois, un succès très-brillant à l'Opéra de Gênes, et en même temps un autre non moins flatteur à Modène.

J'ose aussi l'assurer que je connais peut-être autant que lui les ouvrages, le mérite et le talent de M. Hasse et de M. Hændel, mes contemporains et mes compatriotes, et que je suis tout aussi glorieux que M. Hasse peut l'être lui-même du titre de Saxon par excellence que les Italiens lui ont donné, et qu'à leur imitation M. de Voltaire a conféré, en France, au héros du siècle. Si j'avais cru pouvoir placer cet artiste célèbre à côté de Pergolèse¹, j'aurais été trop jaloux de la gloire de ma patrie pour y manquer. Mais accabler les grands talents de louanges excessives

1. Tout le monde reconnaît le mérite de Dancourt et de Dufresny; mais personne ne s'est avisé de les placer à côté de Molière, aussi sublime dans son genre que le grand Corneille l'est quelquefois dans le sien; tout comme *Platée* est aussi sublime dans le sien que *Zoroastre* dans un autre. (GRIMM.)

et outrées, sans y attacher de sens ni de vérité, c'est les outrager plutôt que les honorer.

Au reste, je n'ai pas voulu désigner tous les autels d'un temple assez décoré par les simples noms qui s'y trouvent, j'avais mis peu d'art à sa construction, et l'auteur des Remarques relève avec raison ma négligence. Quand, par exemple, je parle de la façon dont M^{lle} Fel chante l'italien, je n'ai pas voulu dire qu'elle avait fait je ne sais quelles découvertes, j'ai voulu dire simplement que les étrangers¹, et entre autres mon compatriote M. Hasse, outre une articulation très-heureuse et une expression très-agréable, lui trouvent je ne sais quoi d'original dans son chant, qui, sans être précisément le goût de nos voix italiennes, convient très-bien au génie de cette musique; et si l'auteur des Remarques demande en quoi consiste cette manière originale, je lui dirai que M^{lle} Fel la doit à son organe, le plus singulier et le plus égal que je connaisse. C'est avec une voix partout également franche et légère qu'elle parcourt deux gammes et demie; mais la nature, qui lui a accordé cette faveur, n'en est pas prodigue, et les voix ordinaires sont obligées d'y suppléer par l'art. Voilà ce qu'on fait en Italie et en France, avec cette différence que nos voix ont trouvé le secret d'aller, sans être franches, partout avec la même facilité, et de charmer l'oreille par le goût qu'elles savent mettre dans leurs tours et dans leurs passages, et qu'en France on y supplée par des cris effectivement très-capables d'affecter l'oreille par leur frémissement sinistre.

J'ose l'assurer encore que je sais un peu ce que c'est que déclamer en musique, et que je viens d'entendre au concert le plus beau morceau de déclamation qui existe. C'est le récit *Venite adoremus*, chanté et déclamé par M^{lle} Fel d'une manière sublime et céleste, c'est-à-dire convenable au caractère que l'auteur lui a donné; et je n'ai pas non plus laissé échapper le petit morceau *Hodie si vocem ejus audieritis*, qui ne sert que de transition à la reprise, mais qui est un modèle de la plus noble déclamation et un trait de génie auquel je n'ai rien trouvé

1. C'est-à-dire les connaisseurs : car les étrangers qui se mêlent de parler de musique par air, ont déjà décidé avant que d'entendre, qu'une voix française, et surtout la première voix française, ne saurait que très-mal chanter l'italien. Comme il n'y a ici que le non qui les choque, s'ils l'aiment mieux, nous l'appellerons désormais la voix européenne. (GRIMM.)

de ressemblant dans tout ce que j'ai entendu de musique ; mais je veux qu'une déclamation pathétique me déchire le cœur, et non pas les oreilles.

J'ose enfin l'assurer que personne n'admire plus que moi le talent de l'élève du grand Tartini ; mais je n'ai pas cru devoir rappeler au public un événement qu'il pourrait trouver aujourd'hui beaucoup plus humiliant pour son goût, qu'il ne le fut alors pour le talent de M. Pagin.

Ce que je voudrais toujours rappeler au public, dont je voudrais le remercier sans cesse, et à quoi je crois que les philosophes ont contribué, c'est la justice qu'il rend aux vrais talents, c'est l'admiration avec laquelle il a écouté cette semaine les chefs-d'œuvre de M. de Mondonville, c'est le suffrage dont il a honoré ces deux hautbois¹ singuliers, c'est la manière dont il a applaudi au progrès de M. Gélén et à l'expression noble et pathétique de cette autre basse-taille admirable² ; c'est l'enthousiasme si juste qu'il a marqué aujourd'hui après le morceau *A solis ortu*, du petit motet de Fiocco, chanté d'une manière si neuve et si digne de cette voix qui sait chanter ; c'est enfin la façon dont il a accueilli et encouragé un enfant charmant³ qui a chanté différents morceaux sans cris, sans efforts, avec justesse, avec aisance, et surtout avec un goût très-remarquable à son âge et dans son pays.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1. MM. Pla frères, de la musique du roi d'Espagne. (GRIMM.)

2. M. Benoît. (GRIMM.)

3. M. Richer, page de la musique de la chapelle du roi. Souhaitons que cet enfant ne sache jamais chanter la musique de Lulli, s'il est vrai, comme l'auteur des Remarques sur ma Lettre le prétend, qu'il faille des cris et des efforts pour la rendre ; et prions ceux à qui sa jeunesse est confiée de ne pas gâter en lui un don aussi précieux que le goût naturel, soit par des cadences trop fréquentes dont le chant français fourmille, et qui ne servent qu'à gâter les voix et à fatiguer les oreilles, soit par des morceaux qui ne sont pas faits pour être chantés, et que le public est d'ailleurs tout accoutumé à entendre exécuter en cris. En un mot, c'est l'ariette de M. l'abbé Blanchard, qu'il nous a si bien chantée, et le duo de *Non sunt loquelæ*, dans le motet *Cæli enarrant*, que je prie ses maîtres de prendre pour modèle dans le choix de ses morceaux. (GRIMM.) — M. Richer est aujourd'hui (1814) professeur de chant au Conservatoire impérial de musique et de déclamation. (B.) — Né à Versailles le 26 juillet 1740, Louis-Adolphe Richer est mort à Paris le 6 juillet 1819.

LE PETIT PROPHÈTE DE BOEHMISCHBRODA.

1753.

ICI SONT ÉCRITS LES VINGT-UN

Chapitres de la Prophétie de GABRIEL-JOAN-
NES NEPOMUCENUS FRANCISCUS DE PAULA
WALDSTORCH, dit WALDSTORCHEL, natif
de Boehmischbroda en Bohême, Philo-
soph. et Theolog. moral. Studio in Col-
leg. Mai. RR. PP. Societ. Jes. Fils de
discrète et honorable personne, EUS-
TACHIUS JOSEPHUS WOLFGANGUS
WALDSTORCH, Maître Luthier et
Facteur de violons, demeurant
dans la Judengass de l'Altstadt
à Prague, auprès les Car-
mes, à l'enseigne du *Vio-
lon Rouge*, et il les a
écrits de sa main,
et il les appelle
sa vision
Lat.

CANTICUM CYGNI BOHEMICI

CHAPITRE PREMIER.

LES TROIS MENUETS.

Et j'étais dans mon grenier que j'appelle ma chambre, et il faisait froid, et je n'avais point de feu dans mon poêle, car le bois était cher.

Et j'étais enveloppé dans mon manteau qui autrefois était bleu, et qui est devenu blanc, attendu qu'il est usé.

Et je raclais sur mon violon pour me dégourdir les doigts, et je vis que le carnaval de l'année prochaine serait long.

Et le démon de l'ambition souffla dans mon âme, et je me dis à moi-même :

Allons composer des menuets pour la redoute de Prague, et que ma gloire vole de bouche en bouche, et qu'elle soit connue de toute la terre et de toute la Bohême.

Et qu'on me montre au doigt, en m'appelant le Faiseur de Menuets, κατ' ἐξοχὴν, cela veut dire par excellence;

Et que la beauté de ces menuets soit prônée et par ceux qui les danseront et par ceux qui les joueront, et qu'on les joue pendant la foire de *Jubilate*, à Leipzig, dans toutes les auberges, et qu'on dise :

Voilà les beaux menuets du carnaval de Prague! voilà les menuets de Gabriel Joannes Nepomucenus Franciscus de Paula Waldstorch, étudiant en philosophie! voilà les menuets du grand faiseur : les voilà!

Et je m'abandonnai à toutes les chimères de l'orgueil, et je m'enivrai de la fumée de la vanité, et je mis mon chapeau de travers.

Et je me promenais à grands pas dans mon grenier que j'appelle ma chambre, et je disais dans l'ivresse de mes projets ambitieux :

Ah! que mon père sera glorieux d'avoir un fils illustre! Ma mère bénira le ventre qui m'a porté et les mamelles qui m'ont allaité!

Et je me complaisais dans l'égarement de mes idées, et je ne m'en lassais pas, et je redressais ma tête que de mon naturel je ne porte pas fort haute.

Et l'ambition m'échauffait, encore qu'il n'y eût point de bois dans mon poêle, et je disais :

Ah! qu'il est beau d'avoir de l'élévation dans l'âme, et que l'amour de la gloire fait faire de grandes choses!

Et je relevai mon manteau qui autrefois était bleu, et qui est devenu blanc, attendu qu'il est usé, et je pris mon violon, et je composai sur-le-champ trois menuets l'un après l'autre, et le second était en mineur.

Et je les jouai sur mon violon, et ils me plurent fort, je les rejouai, et ils me plurent davantage; et je dis : Ah! qu'il est beau d'être auteur!

CHAPITRE II.

LA VOIX.

Et tout d'un coup ma chambre, qui n'est qu'un grenier, fut illuminée par une grande lumière, encore qu'il n'y eût qu'une chandelle d'un denier sur ma table.

(Car je brûle de la chandelle quand je fais de la musique, car je suis gai,

Et je brûle l'huile de la navette, quand je fais de la philosophie, car je suis triste.)

Et j'entendis une voix qui faisait un éclat de rire, et son rire était plus éclatant que le son de mon violon.

Et je me fâchais de ce que l'on se moquait de moi, parce que de mon naturel je n'aime pas la moquerie.

Et la voix que je ne voyais pas me disait :

Défâche-toi, car je me moque de ta colère, et de ton naturel tu n'aimes pas la moquerie.

Et défâche-toi vite, et renonce à tes projets de gloire, car je les ai toujours anéantis, car ils étaient contraires aux miens.

Et un autre fera les menuets pour le carnaval de Prague, et les tiens ne seront pas joués à la foire de Leipzig, car tu ne les auras pas faits.

Car je t'ai choisi et élu parmi tes camarades pour annoncer des vérités dures à un peuple frivole et présomptueux, qui se moquera de toi (encore que de ton naturel tu n'aimes pas la moquerie), parce qu'il est indocile et volage, et qui ne te croira pas parce que tu lui diras vrai.

Et je t'ai choisi pour cela, parce que je fais ce qu'il me plaît, et que je n'en rends compte à personne.

Et tu ne feras point de menuets, car c'est moi qui te le dis.

CHAPITRE III.

LES MARIONNETTES.

Et une main me saisit par le toupet, et je me sentis transporté dans les airs, et je fus en chemin depuis le jeudi jusqu'au vendredi, et j'étais enveloppé dans mon manteau qui autrefois était bleu, et qui est devenu blanc, attendu qu'il est usé.

Et j'arrivai dans une ville dont je n'avais pas entendu parler jusqu'à ce jour, et son nom était Paris, et je vis qu'elle était fort grande et fort sale.

Et c'était le soir, et il était la cinquième heure du jour, et je me trouvais dans une salle de spectacle où l'on arrivait en foule.

Et mon cœur tressaillait de joie, car j'aime à voir les beaux

spectacles; et encore que je ne sois pas riche, je ne regarde pas à l'argent quand j'y vais.

Et je me disais à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps):

Sans doute que c'est ici qu'on fait jouer *Tamerlan* et *Bajazet* par les grandes marionnettes, car je trouvais la salle trop superbe pour être seulement le théâtre d'un Polichinelle.

Et j'entendis accorder des violons, et je dis : Sans doute qu'on donnera aussi la sérénade, et qu'on fera danser les petites marionnettes, quand les grandes auront dit leur fait.

Car je trouvai le théâtre assez grand pour cela, et encore que, pour faire sortir les marionnettes, il pût y avoir quelque embarras dans les coulisses (car elles étaient étroites), je jugeai qu'il pouvait danser jusqu'à six marionnettes de front, et que cela devait être très-beau.

Et encore que j'eusse vu beaucoup de boutiques de marionnettes en ma vie, je n'en connaissais pas de plus belle, attendu que les décorations étaient superbes, et les loges richement décorées : le tout avec grand goût et fort propre.

Et dans tous les théâtres ambulants de la comédie allemande, je n'avais rien vu d'approchant, encore que ce soient des hommes qui y jouent, et non pas des marionnettes.

Et encore que chez nous les décorations soient plus luisantes, parce qu'on les huile avec de l'huile, et qu'on ne craint pas la dépense, je trouvai néanmoins que celles-ci auraient été plus belles que les nôtres si on les eût huilées comme chez nous.

CHAPITRE IV.

LE BUCHERON¹.

Et pendant que je me parlais ainsi à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps), je trouvai que l'orchestre avait commencé à jouer, sans que je m'en fusse aperçu, et ils jouaient quelque chose qu'ils appelaient une ouverture.

Et je vis un homme qui tenait un bâton, et je crus qu'il allait châtier les mauvais violons, car j'en entendis beaucoup parmi les autres qui étaient bons, et qui n'étaient pas beaucoup.

1. Rebel. (J.-J. R.)

Et il faisait un bruit comme s'il fendait du bois, et j'étais étonné de ce qu'il ne se démettait pas l'épaule, et la vigueur de son bras m'épouvanta.

Et je fis des réflexions (car j'aime à faire des réflexions, quand j'en ai le temps), et je me disais à moi-même :

Oh ! que les talents sont déplacés dans ce monde, et comme pourtant le génie se montre, encore qu'il soit mal à sa place !

Et je disais : Si cet homme-là était né dans la maison de mon père, qui est à un quart de lieue de la forêt de Boehmischbroda en Bohême, il gagnerait jusqu'à trente deniers par jour, et sa famille serait riche et honorée, et ses enfants vivraient dans l'abondance ;

Et l'on dirait : Voilà le bûcheron de Boehmischbroda, le voilà ! Et son savoir-faire n'y serait pas de trop ; au lieu qu'il ne doit pas gagner de quoi manger du pain ni de quoi boire son eau dans cette boutique.

Et je vis qu'on appelait cela battre la mesure, et encore qu'elle fût battue bien fortement, les musiciens n'étaient jamais ensemble.

Et je commençai à regretter les sérénades que nous faisons, nous autres écoliers des Jésuites, dans les rues de Prague quand il fait nuit, car nous allons ensemble, et nous n'avons point de bâton.

Et la toile fut levée, et je vis des cordes dans le fond du théâtre, et on les jetait ;

Et je me disais à moi-même : Sans doute qu'on va les attacher à la tête de Tamerlan, et qu'il aura un grand train d'autres marionnettes après lui, car il y avait beaucoup de cordes, et il ouvrira la scène comme cela, et le spectacle sera magnifique.

Et je trouvai mal qu'on n'eût pas attaché les cordes avant que de lever la toile, comme l'on fait chez nous : car j'ai le jugement bon.

CHAPITRE V.

LES YEUX NOIRS.

Et point du tout. Et je vis arriver un berger¹, et l'on cria : Voilà le dieu du chant, le voilà. Et je vis que j'étais à l'Opéra français.

1. Jélyotte. (J.-J. R.)

Et sa voix affectait et flattait mes oreilles, ses plaintes me touchaient, et il exprimait avec art tout ce qu'il voulait, et encore qu'il chantât lentement, il ne m'ennuyait pas, car il avait du goût et de l'âme.

Et je vis arriver sa bergère¹, et elle avait de grands yeux noirs qu'elle lui faisait doux pour le consoler, car il en avait besoin, car il le lui dit.

Et elle avait la voix légère et brillante, et le timbre en résonnait comme l'argent, et il était pur comme l'or qui sort de la fournaise, et elle chantait bien des chants qui n'étaient pas bien, et son gosier arrondissait ce qui était plat.

Et encore que la musique fût chétive et pauvre, il n'y paraissait point quand elle chantait, et je disais : Ah ! la trompeuse ! car elle avait de l'art, et son adresse me jetait dans l'illusion.

Et je me disais à moi-même (car j'aime à me parler à moi-même, quand j'en ai le temps) :

Sans doute que ce berger et cette bergère ont des ennemis qui les forcent de chanter dans les boutiques de marionnettes pour leur gâter la voix, et pour qu'ils aient la poitrine malade.

Car je sentais l'odeur de l'huile et du suif qui m'infectait, encore que je sois né dans les forêts de Boehmischbroda en Bohême, où l'air est épais, et que j'aie fait toutes mes études à l'aide de la lampe dont l'huile n'est pas bonne, car elle ne coûte que huit deniers : et j'ai fait de bonnes études, car je suis savant.

Et je commençai à maudire les ennemis de ce berger et de cette bergère dans la sincérité de mon cœur, car leur voix et leur chant me faisaient plaisir, encore que leur musique m'ennuyât, et je commençai à m'attendrir sur leur sort ; et je continuai à maudire : car je suis méchant quand je suis en colère.

CHAPITRE VI.

LA MAGICIENNE.

Et quand ma bergère, que j'appelle la mienne, parce qu'elle me plut, eut consolé mon berger, que j'appelle le mien, parce

1. M^{lle} Fel. (J.-J. R.)

qu'il me fit plaisir ; et qu'ils se furent bien caressés, et qu'ils n'avaient plus rien à se dire, ils s'en allèrent.

Et je vis arriver une femme ¹, et elle faisait de grands pas, elle s'avança sur le bord du théâtre, et elle fronça ses sourcils et montra ses poings, et je jugeai qu'elle était de mauvaise humeur.

Et il me semblait qu'elle me faisait des menaces, et je me fâchais, car je suis prompt, et de mon naturel je n'aime pas les menaces, et mon voisin dit : Non, c'est à moi qu'elle en veut ; et son voisin dit : Non, c'est à moi.

Et je cherchais dans ma tête quelle pouvait être la cause de ce qu'elle était si furieuse, car son rôle n'était que triste, et je vis qu'il ne m'était pas possible de le deviner.

Et elle avait à la main une baguette qui était mystérieuse, parce que le poëte l'avait dit comme cela, et moyennant cette baguette elle pouvait et savait tout, excepté chanter, qu'elle ne savait point encore qu'elle crût le savoir.

Et je lui entendis pousser des cris épouvantables, et ses veines s'enflèrent, et son visage devint rouge comme la pourpre de Tyr, et ses deux yeux lui sortaient de la tête, et elle me fit peur.

Et je vis que ceux qui chantent à l'église de Sainte-Apollonie de Wischerade, encore qu'ils soient bien repus et bien abreuvés, ne pourraient pas tenir avec leurs pounmons contre ceux de la magicienne, et je disais : Ah ! que ne sont-ils ici pour entendre la magicienne, ils ne porteraient plus la tête si haute, et quand nous leur tirons le chapeau, nous autres écoliers, ils nous salueraient d'un air plus affable.

Et avec sa voix, encore qu'elle fût fausse, elle fit venir les morts, encore qu'elle fit fuir les vivants ; et je me disais à moi-même : Sans doute que ceux qui sont morts et enterrés dans cette boutique ont l'oreille fausse de leur naturel.

Et il arriva un vieillard ² que la femme à baguette appelait jeune (car le poëte l'avait dit comme cela), encore qu'il eût soixante ans passés. Et il se gargarisait devant le monde, en faisant semblant de chanter.

Et je trouvai en cela de l'irrévérence, et son gargarisme

1. M^{lle} Chevalier. (J.-J. R.)

2. Chassé. (J.-J. R.)

durait toujours, et son rôle était fini ; et je disais : Puisqu'il faut tant de préparatifs à cet homme pour chanter, on devait lui dire : Dis-nous ton rôle sans chant, car tu le diras bien ; car je suis bien avisé et de bon conseil.

Et son gargarisme me faisait rire, et quand je voulais me moquer de lui, il m'en imposait par son jeu, et je vis que c'était un homme vénérable, car il avait de la dignité et de la noblesse, et il faisait des bras comme personne n'en faisait.

CHAPITRE VII.

LA CHACONNE.

Et je vis un homme qui en faisait mieux que lui ; et l'on cria : La chaconne ! la chaconne ! Et il ne parlait point, et je l'admirais, car il montrait son corps et ses bras et ses jambes de tous côtés, et il était beau, et quand il se tournait il était encore beau, et son nom était Dupré.

Et je vis arriver un paysan avec sa compagne, et je jugeai que c'étaient des musiciens déguisés, car j'y voyais clair ; car ils écrivaient sur le plancher l'air qu'on jouait, et par leurs pas je comptais les croches de chaque mesure, et le compte y était, et j'admirais leur danse, parce que je me connais en musique ; et leur nom était Lany.

Et je vis des danseurs et des sauteuses sans nombre et sans fin, et ils appelaient cela la fête encore que ce n'en fût pas une, car la joie n'y était pas : et cela ne finissait point, et je jugeai que ces gens-là ne s'ennuyaient pas de sauter encore qu'ils eussent un air fort ennuyé, et qu'ils m'ennuyassent, moi et les autres.

Et leurs danses troublaient les acteurs à chaque moment, et quand ils étaient dans le meilleur de leur dire, les sauteuses arrivaient, et l'on renvoyait les acteurs dans un coin pour faire place aux sauteuses, encore que la fête se fit pour eux seuls, car le poëte l'avait dit comme cela ; et quand ils avaient quelque chose à dire, on leur permettait de venir dans le milieu, sauf de les renvoyer dans le coin quand ils avaient dit leur fait.

Et je trouvais que nous faisons mieux, parce que nos acteurs n'ont rien de commun avec les sauteuses, et ils ont fini quand les autres arrivent : car je dis ce que je pense.

Et je jugeai que le poëte devait être en colère contre ces sauteuses, qui venaient interrompre la conversation de ses personnages, sans dire pourquoi.

Et je lui trouvai de la bonté d'âme, de faire appeler les sauteuses par ses acteurs comme il faisait, quand elles n'y avaient que faire ; et encore qu'il dit qu'elles y avaient que faire, je n'en crus rien, car elles n'y avaient que faire.

CHAPITRE VIII.

LE RECUEIL.

Et je m'ennuyai comme cela pendant deux heures et demie à écouter un recueil de menuets et d'airs qu'ils appellent gavottes, et d'autres qu'ils appellent rigaudons, et tambourins et contredanses ; le tout entremêlé de quelques scènes de plain-chant, tel que nous le chantons dans nos vêpres jusqu'à ce jour, et de quelques chansons que j'ai entendu jouer dans les faubourgs de Prague, et nommément à l'enseigne de la Croix blanche et à celle de l'archiduc Joseph.

Et je vis qu'on nommait cela en France un opéra, et je notai cela dans mes tablettes pour m'en souvenir.

CHAPITRE IX.

LA HAUTE-CONTRE.

Et j'étais fort aise de voir tomber la toile, et je disais : Ah ! que je ne te verrai plus relevée !

Et la voix qui était mon guide se mit à rire, et je compris qu'elle se moquait de moi, encore que cela me fâchât, car de mon naturel je n'aime pas la moquerie.

Et elle me dit : Tu ne t'en iras pas à la redoute de Prague, et tu ne t'en iras pas : car ce n'est pas mon dessein.

Et tu passeras ici la nuit à écrire mes volontés, que je te dicterai ; et tu les annonceras à ce peuple que j'ai chéri autrefois ; et qui m'est devenu odieux par le nombre de ses défections.

Et tu les feras imprimer, si tu peux trouver un imprimeur : car le mensonge s'est emparé de leurs imprimeries, et la vérité ne s'imprime plus qu'avec approbation et privilège.

Et j'obéis à la voix, parce que ma mère m'a dit : Sois docile. Et je disais à la voix qui me parlait : Je suis soumis à tes volontés ; mais si tu as pitié de moi, et si tu ne veux pas me punir dans l'excès de ta rigueur,

Empêche-les de chanter pendant que j'écrirai tes volontés, et délivre-moi de la crainte de voir recommencer la chose qu'ils appellent opéra : car leurs chants m'ont affligé, leurs jeux m'ont peiné, leur tristesse est maussade, et quand ils sont gais ils m'ennuient.

Et la voix me dit dans sa bonté : Rassure-toi, car tu es mon fils, et je te chérissais avant que tu eusses fait les trois menuets pour le carnaval de Prague, dont le second est en mineur.

Et ils ne chanteront plus, et ton oreille sera en paix ; car ils sont dans un grand épuisement, et leurs acteurs, et le bûcheron et les violons de leur orchestre, ont besoin de repos, car la représentation suivante est prochaine.

Et je jugeai que pour le bien de la poitrine il valait mieux sonner du cor dans la forêt de Boehmischbroda depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, que de chanter trois fois par semaine la haute-contre dans la boutique de leur opéra.

CHAPITRE X.

LE COIN ¹.

Et la voix me tranquillisait de la sorte, et elle m'ordonna de me placer dans un coin, qu'on appelle le coin du côté de la Reine, parce qu'il est sous la loge de la reine jusqu'à ce jour.

Et encore qu'il fût obscur, il était occupé par des gens lumineux. Et c'est là que s'assemblent les philosophes et les beaux esprits, et les élus de la nation jusqu'à ce jour ; et les réprouvés n'y entrent point, car ils en sont exclus.

Et l'on y dit le bien et le mal, et le mot et la chose. Et c'est là qu'on entend le mot qui désole les mauvais poètes, et la chose qui fait trembler les mauvais musiciens.

Et l'on s'y ennue rarement, parce qu'on n'écoute guère, et l'on y parle beaucoup, encore que la sentinelle dise : Messieurs,

1. Diderot, d'Alembert, Grimm et Rousseau, en étaient les tenants. (J.-J. R.)

ayez la bonté de baisser la voix ; Messieurs, ayez la bonté de baisser la voix.

Et l'on n'y fait aucun compte de ce que dit la sentinelle, car on aime mieux converser que d'entendre ce qu'ils appellent chanter.

Et quand tout le monde fut sorti, et qu'on eut dit beaucoup de mal de ce qu'ils appellent opéra, je tirai mes tablettes de ma poche, et je dis à la voix :

Fais-toi entendre, que j'écrive tes volontés, et que je les annonce au peuple, que tu dis être léger, encore que son chant soit lourd, et que tu dis être vif et folâtre, encore que son opéra soit triste et lugubre.

Et la voix qui m'avait parlé devint forte, véhémence et pathétique, et j'écrivis.

CHAPITRE XI.

ICI COMMENCE LA RÉVÉLATION.

O MURS QUE J'AI ÉLEVÉS DE MA MAIN en monument de ma gloire ! ô murs habités jadis par un peuple que j'appelais le mien, parce que je l'avais élu dès le commencement pour en faire le premier peuple de l'Europe, et pour porter sa gloire et sa renommée au delà des bornes que j'ai prescrites à l'univers.

O ville qui t'appelles la Grande, parce que tu es immense ; et la Glorieuse, parce que je t'ai couverte de mes ailes : écoute-moi, car je vais parler.

Et toi, ô place où ils ont érigé le théâtre de la Comédie française, à qui j'ai donné le génie et le goût en partage, et à qui j'ai dit : Tu n'auras pas ton égale dans l'univers, et ta gloire sera portée depuis l'orient jusqu'à l'occident, et du midi au septentrion ; écoute-moi, car je vais parler.

Et toi, théâtre frivole et superbe, qui t'es arrogé le titre d'Académie de musique lorsque tu n'en es pas une, et encore que je ne te l'aie pas permis, écoute-moi, car je vais parler.

O peuple frivole et volage ! ô peuple enclin à la défection, et livré à la démence de ton orgueil et de ta vanité !

Viens, que je compte avec toi, moi qui, si je veux, peux te compter pour rien ; viens, que je te confonde à tes yeux, et que

j'écrive ta lâcheté de ma main sur ton front si altier, dans toutes les langues de l'Europe !

CHAPITRE XII.

LA TRANSMIGRATION.

Tu croupissais dans la fange de l'ignorance et de la barbarie; tu tâtonnais dans les ténèbres de la superstition et de la stupidité; tes philosophes manquaient de sens, et tes professeurs étaient des idiots. Dans tes écoles on parlait un jargon barbare, et sur tes théâtres on jouait les Mystères.

Et mon cœur s'émut de pitié envers toi, et je me dis à moi-même : Ce peuple est gentil; j'aime son esprit qui est léger, et ses mœurs qui sont douces, et j'en veux faire mon peuple, parce que je le veux, et il sera le premier, et il n'y aura point d'aussi joli peuple que lui.

Et ses voisins verront sa gloire, et n'y pourront atteindre. Et il m'amusera quand je l'aurai formé selon ma volonté, car il est gentil et plaisant de son naturel, et j'aime à être amusé.

Et j'ai tiré tes pères du néant où ils étaient, et j'ai fait venir le jour pour t'éclairer, et j'ai porté dans ton sein le flambeau des sciences, des lettres et des arts.

Et j'ai ouvert les portes de ton entendement, pour te faire comprendre ce qui était caché, et j'ai limé et façonné ton esprit, et je l'ai doué de tous les dons, et je lui ai donné le goût et le sentiment et la finesse en partage.

Et quand je pouvais éclairer de mon flambeau et le Breton et l'Espagnol, et le Germain et l'habitant du Nord, parce que rien ne m'est impossible, je ne l'ai pourtant pas fait.

Et quand je pourrais laisser les arts et les lettres dans leur patrie, car je les y avais fait renaître, je ne l'ai pourtant pas fait.

Et je leur ai dit : Sortez de l'Italie, et passez chez mon peuple que je me suis élu dans la plénitude de ma bonté; et dans le pays que je compte d'habiter dorénavant, et à qui j'ai dit dans ma clémence : Tu seras la patrie de tous les talents.

Et je t'ai donné toute cette foule de philosophes depuis Descartes jusqu'aux philosophes que j'ai mis à la tête de l'*Encyclopédie*, et jusqu'à celui à qui j'ai dit : Fais l'*Histoire naturelle*.

Et toute cette foule des poètes, de beaux esprits et d'artistes sans nombre.

Et je les ai tous rassemblés dans un siècle, et on l'appelle le siècle de Louis XIV jusqu'à ce jour, en réminiscence de tous les grands hommes que je t'ai donnés, à commencer de Molière et de Corneille¹ qu'on nomme Grands, jusqu'à La Fare et Chaulieu qu'on nomme Négligés.

Et encore que ce siècle fût passé, je fis semblant de ne m'en pas apercevoir, et j'ai perpétué parmi toi la race des grands hommes et des talents extraordinaires.

Et je t'ai donné des poètes et des beaux esprits, et des peintres et des sculpteurs de grande force, et des artistes sans nombre, et des hommes excellents dans tous les genres depuis le grand jusqu'au petit.

Et je t'ai donné des philosophes de grand nom, et je leur ai ouvert les yeux, pour voir ce que tu ne pouvais pas voir, et ils voyaient bien, car ils disaient qu'ils n'y voyaient pas clair.

Et j'ai créé un homme exprès, en qui j'ai rassemblé tous les talents et tous les dons, pour qu'il n'y en eût point qu'il n'eût.

Et j'ai créé un autre homme lumineux, et je l'ai fait profond en entendement et de sublime conception, et je lui ai dit : Vois, et il a vu. Et je l'ai inspiré, lui ai donné *l'Esprit des lois*, et il te l'a remis à toi, et il t'a fait voir ce que tu n'aurais jamais vu dans la petitesse de ta vue et dans la faiblesse de ton œil.

Et ta gloire s'est conservée chez tes voisins jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XIII.

LES SOUPERS.

Et encore que mes bienfaits t'aient porté à la défection et la désobéissance, encore qu'ils t'aient enorgueilli, et que ta vanité et ta présomption soient parvenues à leur comble ;

Encore que tu méconnaisses ma voix qui t'appelle, et que tu te sois livré au mauvais goût ; encore que tu coures après l'esprit que je n'appelle pas esprit, et qui est faux, comme les voix qui chantent les rôles à la baguette de ton Opéra ;

1. Sainte-Beuve a signalé cette incorrection, qui laisse entrevoir, dit-il, la trace d'une plume étrangère.

Encore que tu aies abandonné le bon sens et le jugement sain, et que tu te sois jeté dans la frivolité et dans la dissipation de tes idées, qui sont vides de sens ;

Encore que tu décides journellement, dans ton ivresse, des choses sur lesquelles tu n'as jamais réfléchi ;

Encore que tu condamnes et méprises tous les jours, dans la défaillance de ton esprit et dans la crapule des festins que tu appelles soupers, les auteurs que j'ai créés et qui font toute ta gloire,

Je me suis moqué de ton insolence dans ma miséricorde, et j'ai vu tes impertinences avec l'œil de ma patience.

Et tes révoltes si multipliées n'ont fait que multiplier les miracles et les prodiges que j'opère encore tous les jours au milieu de toi et dans tes académies, et sur tes théâtres, et devant tes yeux, qui étaient fins et clairvoyants, et qui sont devenus grossiers et stupides.

Et j'ai caché ta honte et ta décadence à tes voisins, et je leur ai inspiré du respect et de l'admiration pour toi, comme si tu n'avais pas perdu le goût des grandes et belles choses.

Et je les ai empêchés de te voir rampant dans la petitesse de tes idées.

CHAPITRE XIV.

LE FLORENTIN.

Et de même que j'avais tiré les autres arts de l'Italie pour te les donner tous, je voulus aussi porter dans ton sein la musique, et l'adapter moi-même au génie de ta langue.

Et je voulus créer tes musiciens, et les former, et leur apprendre à faire de la musique selon mon oreille et selon mon cœur.

Et tu as méprisé mes grâces, parce que je les répandais sur toi en abondance.

Et tu t'es formé dans ton endurcissement un opéra qui m'ennuie depuis quatre-vingts ans, et qui fait la risée de l'Europe jusqu'à ce jour.

Et dans l'opiniâtreté de ton extravagance, tu l'as érigé en Académie de musique, encore que ce n'en soit pas une, et que je ne l'eusse jamais reconnue.

Et tu t'es choisi le Florentin pour ton idole sans me consulter, et encore que je ne l'eusse pas envoyé.

Et parce qu'il avait reçu la lueur du génie, tu as osé me l'opposer, parce que je t'avais donné mon serviteur Quinault dans ma clémence.

Et tu as cru que sa monotonie m'impatienterait et me forcerait à t'abandonner, parce que je suis prompt, et que tu voulais me lasser par la multitude de tes ouvrages.

Et tu t'es écrié dans la stupidité de ton ignorance : Ah, voici le créateur du chant ! ah, le voici !

Et parce que, dans la pauvreté des idées, il a fait comme il a pu, tu l'appelles créateur jusqu'à ce jour, lorsqu'il n'a rien créé, et que les Allemands fatiguent mes oreilles et me rompent la tête depuis deux cents ans, dans leurs églises et dans leurs vêpres, par un chant que tu appelles ton récitatif à toi, quand il est à eux (encore qu'ils ne s'en vantent pas, parce qu'ils le trouvent mauvais), et que, dans l'imbécillité de tes idées, tu le crois inventé par le Florentin que tu appelles M. de Lulli jusqu'à ce jour.

CHAPITRE XV.

LE PRÉCURSEUR.

Et nonobstant ton entêtement et l'opiniâtreté de ta démence, je ne t'ai pas rejeté dans ma colère, comme tu méritais, et je ne t'ai pas livré au mépris de tes voisins.

Et j'ai eu pitié de l'enfance de ton jugement et de la dureté de ton oreille, et j'ai entrepris de te ramener dans la voie juste par les chemins mêmes où tu t'étais égaré dans la folie de ton cœur.

Et j'ai entrepris de te dégoûter de la monotonie du Florentin et de l'insipidité de ceux qui l'ont suivi pendant plus de quarante ans.

Et j'ai formé un homme exprès ¹, et j'ai organisé sa tête, et je l'ai animé, et je lui ai dit : Aie du génie ; et il en a eu.

Et quand il fut temps, je l'envoyai et je lui dis : Empare-toi de la scène qu'ils ont appelée Académie de musique, encore que

1. Rameau. (J.-J. R.)

ce n'en soit pas une, et purge-la de toute cette mauvaise musique qu'ils ont fait faire par des gens que je n'ai jamais avoués, à commencer du Florentin, qu'ils appellent grand, jusqu'au petit Mouret, qu'ils appellent gai et gentil.

Et tu les étonneras par le feu et la force de l'harmonie que j'ai mise dans ta tête, et par l'abondance des idées dont je l'ai pourvue.

Et ils appelleront baroque ce qui est harmonieux, comme ils appellent simple ce qui est plat. Et quand ils t'auront appelé barbare pendant quinze ans, ils ne pourront plus se passer de ta musique, car elle aura ouvert leur oreille.

Et tu auras préparé les voies que j'ai imaginées, pour donner une musique à ce peuple, qui n'est pas digne de mes bienfaits : car tu es mon serviteur.

CHAPITRE XVI.

LA CHANTEUSE.

Et je ne me suis pas lassé de te combler de mes faveurs : Et je t'ai envoyé ma servante Fel, que j'ai tirée du fond de sa province, que j'appelle ma province à moi, parce que je l'aime.

Et je lui ai dit : Tu es ma fille, car je t'ai formée selon mon cœur et selon mes désirs, et je t'ai donné une grande et belle voix comme je n'en ai encore donné à personne parmi ce peuple, car elle est légère, et j'ai mis du goût dans ton âme, et je t'ai ornée d'un grand talent.

Et je t'envoie sur ce théâtre qu'ils appellent Académie de musique, lorsque ce n'en est pas une. Et tu apprendras à ce peuple à chanter, car ils ne savent ce que c'est, et tu ne crieras pas, et tu ne traîneras pas tes sons pesamment.

Et tu ne tiendras aucun compte du fracas qu'ils font, dans la stupidité de leur cœur, aux éclats de voix et au bourdonnement des cadences et aux sons lourds qu'ils font tirer à leurs acteurs du fond de leurs entrailles.

Et tu te passeras de ces applaudissements, car je t'ai donné une âme forte, pour faire le bien qui n'est pas applaudi, par préférence au mal qui est applaudi.

Et tu chanteras la musique de mon serviteur Rameau à ta façon, qui n'est pas la leur, et parce que tu ne crieras pas (car je

te le défends) ils diront : Ah! le joli gosier! quand je dis, moi : Ah! la grande et belle voix que j'ai donnée à ma servante Fel, que j'ai créée selon mon cœur et selon mes désirs.

Et les peuples étrangers viendront à ce théâtre, qu'on appelle Académie de musique sans mon aveu et lorsque ce n'en est pas une, et ils iront pour toi.

Et ils t'admireront, quand ils se moqueront de l'ennui de ton Opéra, et ils crieront : Ah! voilà la chanteuse! voilà la chanteuse!

CHAPITRE XVII.

LA RÉPRIMANDE.

Et je comptais ainsi établir du chant et de la musique chez toi, que j'avais appelé mon peuple nonobstant le nombre de tes défections et de tes égarements.

Mais, ô peuple aveuglé dans tes préjugés! mes miracles ne te remuent plus, et tu n'aperçois pas les prodiges qui sont l'ouvrage de ma main.

Et tu as toujours vacillé entre la musique et ce qui n'en est pas, et jusqu'à ce jour tu appelles chant ce que j'appelle cri, et tu applaudis jusqu'à ce jour les ports de voix qui m'offensent et le fredonnement de cadences que je maudis.

Et ton oreille ne sait pas distinguer le faux d'avec le juste, encore que mon serviteur Jélyotte et ma servante Fel chantent juste, depuis qu'ils sont au théâtre que tu appelles Académie de musique sans mon aveu et lorsque ce n'en est par une.

Et tu as forcé mon serviteur Jélyotte et ma servante Fel (que j'appelle mes enfants, parce qu'ils se sont conduits selon mon cœur et selon mes désirs, et que je t'ai donnés dans ma bonté pour t'instruire et pour te faire plaisir, et non pas pour t'ennuyer), et tu les as forcés à t'ennuyer par de mauvais rôles que tu leur as fait jouer sans fin, et que tu appelles beaux parce qu'ils sont vieux; et parce qu'ils les ont bien chantés, tu as crié : Oh! qu'ils sont beaux!

Et jusqu'à ce jour tu ne sais pas distinguer ce qui est beau d'avec ce qui ne l'est pas, ni ce qu'il faut approuver d'avec ce qu'il faut rejeter.

Et ton ignorance ne t'empêche pas de décider avec confiance dans l'aveuglement de ton imbécillité.

CHAPITRE XVIII.

L'ENVOYÉ.

C'est pourquoi la vanité et l'insolence de ton indocilité sont parvenues à leur comble, et je suis las de les souffrir.

Et encore un moment, et je te balayerai, comme le vent du midi balaye la poussière des champs, et je te replongerai dans la fange de la barbarie d'où j'avais tiré tes pères dans les mouvements de ma clémence.

Et voici le dernier miracle que j'ai résolu de faire, et j'en fais un comme je n'en ai jamais fait, car je commence à te mépriser, parce que je ne t'estime plus.

Et je jure et je dis : Voici le dernier ! Et je choisis pour mon envoyé Manelli, mon serviteur, et je le retire de la boue, et je lui donne des souliers, et je lui dis : Quitte tes sabots, et quand tu auras couru les provinces d'Allemagne pour avoir ton pain à manger et ton eau à boire, je t'enverrai là où la louange t'attend et où tu feras ma volonté.

Et je mettrai des Bourbons à ta droite, et des Bourbons à ta gauche¹, et ils te protégeront, parce que je les aime, et que je leur ai donné le goût des belles choses.

Et tu chanteras sur ce théâtre qu'ils appellent Académie de musique sans mon aveu et lorsque ce n'en est pas une, tu les forceras à t'applaudir avec transport, malgré qu'ils en aient.

Et tu ne sauras que faire de toute ta gloire, et tu t'écrieras dans la modestie de ton cœur : Non pas à moi, non pas à moi, car il y en a dans ma patrie cinq cents qui valent mieux que moi, et je suis le dernier de ma famille.

Mais je t'ai choisi exprès, malgré la modestie de ton cœur, parmi les cinq cents qui sont au-dessus de toi, pour humilier ce peuple vain et fier que je commence à mépriser parce que je ne l'estime plus.

Et tu lui porteras la musique de mon serviteur Pergolèse, qu'on appelle divin jusqu'à ce jour parce que je l'ai fait sortir tout formé de mon cerveau.

Et ce sera le temps des signes et des miracles.

1. M^{me} la duchesse d'Orléans et M. le comte de Clermont. (J.-J. R.)

Et le philosophe quittera son cabinet, et le géomètre ses calculs, et l'astronome son télescope, et le chimiste sa cornue, et le bel esprit ses cercles, et le peintre son pinceau, et le sculpteur son ciseau; et il n'y aura que leurs femmes qui n'y voudront pas aller, car elles n'auront point d'oreilles; et les loges seront remplies par des hommes.

Et ils viendront tous pour t'applaudir, et ils attendront ta compagne, comme l'amant attend celle qu'il aime dans l'impatience de son cœur; et ils seront dans des transports d'allégresse; et ils lèveront leurs mains vers le ciel dans l'ivresse de leur âme.

Et ils s'embrasseront de joie; et l'inconnu serrera dans ses bras l'inconnu; et ils se feront des congratulations entre eux de ce qu'ils ont du plaisir.

Car j'aurai ouvert leur oreille, et ils s'écrieront : Oh ! oh ! quelle musique ! Oh ! oh ! quelle musique !

Et quand ils l'auront entendue pendant trois mois, ils ne pourront plus souffrir la lenteur et la monotonie de leur chant, qu'ils appellent récitatif, et que j'appelle, moi, plain-chant.

Et leurs monologues, qu'ils disent touchants, les feront bâiller; les scènes qu'ils disent intéressantes les ennueront; et ils s'endormiront aux scènes qu'ils disent gaies.

Et un esprit de vertige s'emparera d'eux, et ils ne sauront plus ce qu'ils veulent, ni ce qu'ils ne veulent pas.

CHAPITRE XIX.

LE MERVEILLEUX.

O peuple embrouillé dans l'ivresse de tes égarements, ô peuple de dur entendement, écoute ma voix, qui te parle pour la dernière fois, et sois sensible à la constance de mes avertissements.

Ote-moi l'ennui de ton Opéra, qui m'empêche de m'y trouver. Renonce aux préjugés que tu as sucés avec le lait de ta mère et dont tu t'abreuves encore tous les jours.

Délivre-moi du genre puéril que tu appelles merveilleux, lorsqu'il n'est merveilleux que pour toi et pour les enfants; sois sincère dans ton repentir, et je retournerai mes bras vers toi, et j'oublierai les iniquités de tes pères et les tiennes.

Et je te ferai un opéra selon mon cœur et selon mes désirs,

et je l'appellerai Académie de musique, parce que c'en sera une.

Et je serai son inspecteur, et il n'y aura plus de bûcheron à la tête de ton orchestre, et plus de charpentiers pour faire aller tes chœurs.

Et je serai dans ton orchestre et je l'animerai, et je lui apprendrai à sentir le génie, afin qu'il le rende avec goût, et j'en chasserai les mauvais violons, et je te donnerai des canevas à leur place.

Et je te donnerai des acteurs qui chanteront comme mon serviteur Jélyotte et comme ma servante Fel, et l'on n'entendra plus les hurlements sur ton théâtre.

Et je chasserai de ton théâtre et les démons et les ombres, et les fées et les génies, et tous les monstres dont tes poètes l'ont infecté par le pouvoir qu'ils ont donné aux baguettes dans l'accès de leur folie, sans mon aveu.

Et je consacrerai ton Opéra, comme celui des Italiens, aux grands tableaux et aux passions, et à l'expression de tous les caractères, depuis le pathétique jusqu'au comique.

Et tu ne t'amuseras plus à faire des éclairs et des tonnerres et des orages, car je t'apprendrai à faire parler les Mérope, les Andromaque et les Didon.

Et je serai avec tes poètes et avec tes musiciens ; et j'apprendrai à tes poètes à faire des paroles, et à tes musiciens à faire de la musique.

Et je donnerai à tes poètes l'invention et l'imagination en partage, afin qu'ils n'aient plus besoin de la baguette ni des sorts.

Et ainsi que tes musiciens ont fait des notes jusqu'à ce jour, de même ils feront de la musique qui en soit une, et je mettrai du génie dans leurs partitions et du goût dans leurs accompagnements, et je les délivrerai du poids des notes dont ils les chargent, et je les trierai moi-même.

Et je leur apprendrai à être simples sans être plats, et ils n'appelleront plus le beau simple ce qui est monotone. Et je créerai ton récitatif, et je leur apprendrai à faire de la musique qui ait un caractère et un mouvement exact et marqué, et qui ne soit pas vide d'expression.

Et je travaillerai avec eux, et mon génie les guidera, et j'assignerai ses bornes et son caractère distinctif à chaque genre, à commencer de la tragédie jusqu'à l'intermède.

Et comme j'en ai fait exécuter un par mon serviteur Jélyotte et par ma servante Fel, qui t'a fait grand plaisir, parce que je l'ai fait faire selon mes désirs, par un homme dont je fais ce qu'il me platt, encore qu'il regimbe contre moi, car je le gouverne, malgré qu'il en ait, et j'ai nommé son intermède *le Devin du village*,

De même, j'apprendrai à tes musiciens à faire des pastorales, et des comédies, et des tragédies, et ils n'auront plus besoin de dire : Ceci est comique et cela est tragique, car on le verra bien sans qu'ils le disent, encore qu'ils fassent bien de le dire aujourd'hui.

Et ta gloire sera resplendissante de tous côtés, et je l'éteindrai moi-même chez toutes les nations; tu seras appelé le peuple par excellence, et tu n'auras pas ton égal, et je ne me laisserai pas de te regarder, parce que tu me feras plaisir à voir.

Et ton génie, et ton esprit, et ton goût, et tes grâces, et tes agréments, et ta gentillesse, feront tressaillir mon cœur de joie, car tu seras mon peuple, et il n'y en aura pas comme toi.

CHAPITRE XX.

LE JEU DE PAUME.

Et si tu ne profites pas du moment où il est temps encore, et du miracle que j'ai opéré par le dernier de mes envoyés, Manelli, mon serviteur, pour t'humilier de ce que tu n'as pas voulu écouter ceux que j'avais envoyés vers toi en grand nombre, et de ce que tu as persisté dans l'opiniâtreté de tes faux jugements et de tes préjugés puérils;

Et si la mission de mon serviteur Manelli, le plus étrange des miracles que j'aie jamais faits, ne peut te ramener de tes égarements et te déterminer à consacrer ton théâtre à la bonne musique, et à en chasser l'ennui et la platitude;

Et si, pour te corriger, tu attends, dans la vanité de ton orgueil, que je t'envoie un des cinq cents qui valent mieux que lui; encore que je n'aie aucune envie de le faire,

Voici ce que je dis : Je me vengerai de ton aveuglement étrange, et ta mesure sera à son comble.

Et j'endurcirai ton oreille comme la corne du buffle de la forêt, et dans tes calculs tu seras féroce comme l'onagre du désert.

Et je permettrai dans ma colère que tu siffles la musique de Tartini mon bien-aimé, et l'exécution de mon serviteur Pagin.

Et je t'empêcherai de sentir le génie et le sublime que j'ai mis dans la musique italienne, et malgré cela tu ne pourras plus entendre la tienne : car elle t'ennuiera, comme elle m'ennuie depuis quatre-vingts ans.

Et des écailles couvriront tes yeux, et tu chasseras mon serviteur Servandoni, et tu appelleras des décorateurs du pont Notre-Dame.

Et ton théâtre, que tu appelles Académie de musique sans mon aveu et lorsque ce n'en est pas une, sera désert et abandonné, et tu n'iras plus pour converser, ni tes femmes pour se faire voir.

Et j'inspirerai des projets de retraite à mon serviteur Jélyotte, et je te donnerai des forgerons et des serruriers à sa place.

Et je t'ôterai ma servante Fel, et je la placerai où il me plaira : car je la garde comme la prunelle de mon œil.

Et l'on chantera faux, depuis la toile qui se lève jusqu'à la toile qui tombe. Et tu seras forcé de fermer ton théâtre, et l'on ne rouvrira ses portes que quand il sera redevenu ce qu'il était, cela veut dire un jeu de paume.

CHAPITRE XXI.

LE SOUFFLET.

Et je porterai ma vengeance bien plus loin. Et je confondrai ta superbe vanité, dans laquelle tu te vantes à tes voisins des génies que j'ai créés parmi toi et des philosophes que je t'ai envoyés; tandis que tu les outrages dans ton sein, et que tu m'insultes dans leurs personnes.

Et je me souviendrai de toutes tes lâchetés, et elles seront sans cesse présentes à mes yeux :

Depuis le jour où tu siffles *le Misanthrope*, jusqu'à celui où tu commis le péché irrémissible, en préférant, contre le témoignage de ta conscience et de ton oreille, *le Carnaval du Parnasse*¹ à *Zoroastre*² ;

1. Opéra de Mondonville. (J.-J. R.)

2. Opéra de Rameau. (J.-J. R.)

Depuis le triomphe de la *Phèdre* de Pradon sur la *Phèdre* de Racine, jusqu'au triomphe de l'Opéra-Comique sur la Comédie française.

Et je t'ôterai le théâtre de la Comédie française, et je l'établirai chez les nations étrangères, et tu ne l'auras plus, car tu auras réduit tes acteurs à la mendicité.

Et les peuples lointains verront les chefs-d'œuvre de tes pères ; et ils les verront sur leurs théâtres, et les admireront sans faire mention de toi : car ta gloire sera passée, et tu seras par rapport à tes pères ce que les Grecs d'aujourd'hui sont par rapport aux anciens, cela veut dire un peuple barbare et stupide.

Et quand tu voudras voir ton *Polyeucte* et ta *Phèdre* et ton *Athalie* et ta *Zaïre*, et tant d'autres qui sont les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, et que j'ai faits dans ta capitale et à ta face, tu seras obligé de faire trois cents lieues vers l'orient ; à quatre cents lieues de chez toi on jouera ton *Misanthrope* et tes *Femmes savantes*. Et l'on admirera les génies que je t'ai donnés sous l'astre de l'Ours et sous l'astre de l'Orion, et toi seul tu ne les entendas plus.

Et la farce italienne deviendra ton spectacle favori, et tu le trouveras délicieux. Et tu verras *Arlequin et Scapin voleurs par amour* soixante-dix fois de suite, et plus la farce sera mauvaise, plus tu y prendras goût, car tu seras stupide.

Et tu courras, dans la frénésie de ton esprit, à un spectacle qui me dégoûte, et tu l'appelleras, dans la bêtise de ton entendement, opéra-comique, lorsque ce n'est pas un opéra, et lorsqu'il n'est pas comique, et tu auras le malheur de t'y plaire.

Et tu quitteras tes Dumesnil et tes Dangeville, tes Grandval, tes Sarrasin et tes Armand¹, pour des l'Écluse et des Raton². Et le vaudeville grossier et licencieux fera les délices de ton esprit, et tu le trouveras délicat.

Et l'indécence et la platitude des propos ne te choqueront plus. Et l'on outragera les mœurs chez toi impunément, car tu n'en auras plus, et tu ne sentiras plus ni ce qui est bien, ni ce qui est mal.

Et tes philosophes ne t'éclaireront plus, et je les empêcherai d'écrire, et les presses leur seront défendues.

1. Acteurs et actrices de la Comédie française. (J.-J. R.)

2. Acteur et actrice de la Comédie italienne. (J.-J. R.)

Et ils n'auront plus de plaisir d'habiter chez toi, car je n'y serai plus.

Et la voix se tut.

Et moi *Gabriel-Joannes-Nepomucenus-Franciscus de Paula Waldstorch*, dit *Waldstoerchel*, *Philosoph. et Theolog. Moral. in Coll. Mai. RR. PP. Soc. Jes. studios.*, natif de Boehmisch-broda, en Bohême, je pleurai sur le sort de ce peuple; car j'ai le cœur tendre de mon naturel.

Et je voulus intercéder pour lui, parce que je suis bon, et que j'étais las d'écrire, car il y avait longtemps que j'écrivais.

Et j'eus tort : car la voix était en colère, et je reçus un soufflet, et ma tête donna contre le pilier du coin qu'on appelle le Coin du côté de la Reine jusqu'à ce jour.

Et je m'éveillai en sursaut, et je me trouvai dans mon grenier que j'appelle ma chambre, et je trouvai mes trois menuets, dont le second est en mineur.

Et je pris mon violon, et je les jouai, et ils me plurent comme auparavant, et je les rejouai, et ils me plurent davantage, et je dis : Faisons vite les autres, car il en faut deux douzaines; et je ne me sentais plus la force du génie, car la chose qu'ils appellent opéra m'était toujours présente, et je faisais beaucoup de notes et point de menuets, et je m'écriai dans l'amertume de mon cœur : Que n'ai-je achevé les deux douzaines avant la Vision!

PRÉFACE DU JOURNAL ÉTRANGER.

1754.

Malgré les obstacles qui se sont réunis pour retarder la publication de cet ouvrage et nous empêcher de le rendre digne de l'approbation des lecteurs, notre devoir le plus indispensable étant de remplir nos engagements avec le public, nous avons l'honneur de lui offrir le premier volume du *Journal étranger*, à peu près au temps où nous l'avions promis dans le dernier prospectus. Nous avouons avec déplaisir qu'il ne trouvera pas à ce volume, que nous lui présentons aujourd'hui, le degré de bonté dont ce journal est susceptible, et auquel nous avons lieu de nous flatter qu'il parviendra. Si le choix eût dépendu de nous seuls, nous

aurions préféré la perfection à la diligence, ou plutôt nous aurions concilié l'une et l'autre, et nous n'avons point épargné nos efforts pour en venir à bout ; mais dans des entreprises aussi difficiles que celle-ci, il faut quelquefois se résoudre à mal débiter, pour se mettre en état de faire bien dans la suite, et beaucoup d'ouvrages utiles ne se feraient jamais si l'on s'opiniâtrait à vouloir les rendre excellents dès le commencement. Les raisons en sont sensibles dans cette occasion : car, sans parler des mauvais auspices sous lesquels le projet de celui-ci a été formé, et des disgrâces particulières qui en ont longtemps retardé la publication, on doit sentir que, dans des relations aussi étendues et aussi nombreuses que les exige une pareille entreprise, il est presque impossible de bien réussir du premier coup ; et que, forcés d'établir d'abord des correspondances presque au hasard, il n'y a que le temps et l'expérience qui puissent nous apprendre à mieux choisir dans la suite.

Ce n'est donc point de ce volume qu'il est ici question : nous l'abandonnons à la juste sévérité des lecteurs ; et quelque regret que nous ayons de débiter par un essai si peu digne de leur approbation, nous nous en consolons par l'espoir fondé de leur donner bientôt meilleure opinion de cet ouvrage, et le plaisir de le voir augmenter en bien de volume en volume, jusqu'à ce que, devenu digne des suffrages du public, il ait atteint le degré de bonté où nous espérons le porter et où nous tâcherons de le maintenir.

Nous supposons les premières difficultés vaincues ; nous supposons que l'indulgence des lecteurs nous ait mis à portée de ne plus avoir besoin que de leur justice ; nous supposons que cet ouvrage accueilli du public ait en effet acquis le droit de lui plaire ; nous le supposons goûté en France, répandu dans toute l'Europe, honoré de l'approbation des gens de lettres de toutes les nations, offrant à leurs talents divers un théâtre propre à les faire briller aux yeux de tous leurs contemporains, contribuant, en un mot, à rassembler en une seule confédération toutes les républiques particulières, dans lesquelles la République des lettres, divisée jusqu'à ce jour et resserrée pour ainsi dire par les limites de chaque peuple, reconnaît des bornes que la politique n'a aucun intérêt de lui prescrire, et qu'elle ne doit recevoir que de la mesure de l'esprit humain.

Cette correspondance, aussi nécessaire entre les nations pensantes pour la perfection de la raison que l'usage de la parole entre les individus pour leurs secours mutuels, a besoin de quelque point commun de réunion, où toutes les connaissances acquises viennent s'éclairer mutuellement ; où les génies des diverses nations viennent se réunir pour instruire l'univers ; où les écrivains de tous les pays viennent épurer leurs goûts en les comparant ; où le public cosmopolite puise des mémoires impartiaux pour décider, s'il le faut, ces vaines disputes de préférence qui divisent les peuples de l'Europe, et où du moins chacun d'eux apprenne une fois à ne plus s'attribuer ce don exclusif de penser, dont la prétention seule fournirait presque un titre contraire ; à ne plus hasarder ces railleries indécentes, et capables de faire haïr un peuple de tous les autres ; à ne plus marquer ce mépris offensant pour des nations estimables, qui n'est qu'un reste des préjugés barbares de l'ancienne ignorance. Disposition d'autant plus injuste, qu'il en est à cet égard des peuples comme des particuliers, dont les plus enclins à prodiguer aux autres la plaisanterie sont précisément ceux qui savent le moins la supporter eux-mêmes.

Que de travaux inutilement répétés par le défaut de communications entre ceux qui courent la même carrière en différentes contrées ! Que de fatigues et de veilles, que de temps et de progrès perdus pour l'esprit humain, seraient épargnés ou mis à profit, si, au lieu de partir du même point et de marcher parallèlement sur la même route, chaque homme de lettres, mieux instruit des progrès de ses collègues, et commençant sa carrière au terme où ils ont fini la leur, gagnait en avant tous les pas qui se perdent à revenir toujours inutilement dans les mêmes sentiers ! Quels avantages encore les sciences ne retireraient-elles pas de la comparaison des différentes méthodes et les arts des différentes pratiques imaginées en différents pays ! Les productions de la terre varient selon les climats, les productions du génie selon les caractères, celles de l'art selon les besoins ; et c'est en étudiant les rapports des unes et des autres qu'on peut surtout étendre et généraliser les connaissances humaines, déraciner les préjugés, naturaliser, pour ainsi dire, la raison chez tous les peuples, et lui donner partout une certaine universalité qui semble lui manquer encore.

Les mêmes avantages se présentent du côté du goût, partie sur laquelle nous nous attendons le moins, et peut-être avec raison, à recevoir des secours étrangers. Cependant, comme le goût n'est guère susceptible de démonstration, s'il n'y en a qu'un qui soit le bon exclusivement, et que chacun croie le posséder, ce n'est qu'en les comparant tous qu'on peut s'assurer de celui qui mérite en effet la préférence. Parallèle d'autant plus honorable à la nation française qu'elle y triomphera sûrement à bien des égards, et qu'elle reconnaîtra son ouvrage dans une grande partie de ce que les autres auront de bon. Il est vrai qu'à en juger par la constitution actuelle de nos spectacles, et par le ton qui règne dans la plupart de nos écrits, il est à craindre que notre goût n'ait un peu dégénéré, et qu'il ne se trouve peut-être celui de tous qui s'est le plus éloigné de la nature; mais cette observation même serait utile, et servirait au moins à montrer la route qu'il faudrait prendre pour le ramener à la perfection; entreprise, au reste, plus nécessaire que facile : car si nous nous en sommes écartés, c'est en passant au delà du terme; et malheureusement, en matière de goût, il est plus aisé d'aller en avant que de revenir sur les pas.

Telle est, indépendamment des avantages dont nous avons parlé dans le prospectus, l'idée abrégée de ceux qu'on doit attendre d'un *Journal étranger* bien exécuté, et qui doivent intéresser à notre entreprise la France et toute l'Europe savante. Il y aurait d'autres moyens encore de la rendre plus utile et plus universelle, dont il n'est pas temps de parler aujourd'hui, puisque leur exécution dépend en grande partie de ses premiers succès, c'est-à-dire d'un événement dont nous ne sommes pas les maîtres; et que les travaux qu'elle exigerait ne souffrent guère des arrangements conditionnels.

Dans le grand nombre de journaux et d'ouvrages périodiques, trop multipliés pour l'honneur et l'utilité des lettres, il n'en fallait pas moins pour justifier le projet de celui-ci que cette espèce de besoins que le public en a et l'utilité manifeste et générale qui en résultera nécessairement dans toute la république des lettres. Si nous avons le malheur de ne point réussir dans la carrière où nous entrons aujourd'hui, ce ne sera pas la faute du plan, qui est certainement excellent, qui nous paraît approuvé du public dans toutes ses parties, et susceptible d'une réforme aisée

dans celles qui en auraient besoin ; ce ne sera pas non plus pour n'avoir pas connu l'importance et l'étendue du travail que nous nous imposons. Loin de nous dissimuler la disproportion qui se trouve à cet égard entre notre tâche et nos forces, nous n'eussions jamais eu la témérité de nous charger d'une pareille entreprise si tant d'avantages reconnus ne nous eussent fait compter sur les secours de tous les gens de lettres qui ont à cœur la gloire et le progrès de la littérature, et si le prix que nous mettons à nos lumières et la justice que nous nous rendons à nous-mêmes ne nous eussent répondu de notre docilité à profiter de leurs avis. Tels sont les fondements de l'espoir et du zèle qui nous animent. Telles sont les raisons de la confiance où nous sommes que le public ne nous refusera pas la sienne. Tels sont les justes motifs qui nous font espérer que, dirigé sur un bon plan, soutenu par de bonnes correspondances, entretenu par un travail assidu, et honoré des suffrages des gens de lettres, ce journal deviendra comme les archives des nations savantes, dans lesquelles les génies naissants déposeront les premiers titres de leur mérite littéraire, et que les plus grands hommes ne dédaigneront pas d'illustrer de leurs noms et de leurs écrits.

A considérer l'état actuel de l'Europe entière, à voir l'ardeur avec laquelle les hommes de toutes les nations cultivent leurs esprits et s'élèvent à l'art de penser, on peut dire que jamais ouvrage n'a paru plus à propos que celui que nous commençons, ni dans un temps plus favorable pour l'honneur de l'esprit humain. Ce n'est point sans une vive satisfaction que nous pensons d'avance à la multitude d'écrits utiles que l'amour des hommes et le désir du bien public auront dictés dans un pays, et que nous aurons à faire connaître à tous les autres. Chaque peuple enrichi des trésors de ses rivaux, sans avoir rien perdu des siens, l'Europe entière se trouvera plus savante et plus philosophe : et nous aimons à croire que nous aurons eu le bonheur d'y contribuer par cet ouvrage. Nous voudrions surtout pouvoir nous flatter que les écrits de tant de citoyens éclairés et respectables, dont nous aurons à rendre compte, hâteraient dans la littérature cette utile révolution à laquelle nous touchons peut-être, et qui vient d'être annoncée par un de ces hommes rares, à qui ses méditations ont appris à lire les événements futurs dans l'ac-

tuelle constitution des choses¹. Jusqu'à présent on s'était entièrement livré aux arts agréables et aux sciences abstraites. Le moment approche où les sciences utiles auront leur tour. La physique, l'histoire naturelle, la chimie, la philosophie pratique, la politique, la morale, la bonne métaphysique si nécessaire dans chaque science, et que nos pères avaient trouvé le secret d'étouffer sous un jargon barbare ; toutes ces différentes branches d'une tige commune vont bientôt occuper la même nation, qui semble ne parler aujourd'hui que de peinture, de musique et de romans. Il viendra un temps où la mode exigera qu'on soit instruit, qu'on observe, qu'on raisonne, qu'on discute avec justesse un fait de la nature, de même que le ton général nous porte aujourd'hui à parler avec goût de tout ce qui concerne les arts agréables, à juger finement et légèrement un ouvrage de poésie, à critiquer une pièce de théâtre. C'est alors, que jetant avec admiration les yeux sur les productions de nos voisins, nous ne tarderons pas à nous enrichir de toutes les découvertes utiles qu'ils avaient faites, tandis que nous ne songions presque qu'à des études de pur amusement. L'un nous fournira l'agriculture, l'autre le commerce, l'autre l'architecture, l'autre la marine, l'autre la minéralogie ; parties importantes dans lesquelles il faut commencer par reconnaître des maîtres pour apprendre à les surpasser. C'est ainsi que les Français posséderont à leur tour des sciences et des arts que leurs voisins faisaient fleurir avant eux. Ils y porteront de leur côté la méthode, la clarté, la précision, le style et le goût qu'ils sont en possession de mettre dans tous leurs ouvrages ; talents qui semblent n'appartenir qu'à eux, et à qui seuls il appartient de consacrer à l'immortalité les découvertes utiles et la gloire du siècle qui les a produites. Un sujet mal traité par un auteur étranger deviendra un sujet tout neuf sous la plume d'un écrivain français : si l'un a fourni de meilleures idées, l'autre saura mieux les mettre en œuvre ; car, pour rendre à chacun la justice qui lui est due, si les bonnes choses se trouvent souvent chez les autres nations, il faut avouer au moins que ce n'est guère qu'en France que se font les bons livres. On gagnera donc de tous côtés à ces échanges mutuels ; c'est de ce concours universel où les uns fourniront des maté-

1. Allusion dont le sens nous échappe.

riaux, les autres l'art de les employer et où tous s'enir'aideront réciproquement, que sortiront les meilleurs ouvrages qu'on puisse faire en tout genre. C'est ainsi qu'il renâtra un siècle le plus brillant de tous, qui ne sera plus appelé le siècle d'Auguste ou de Louis XIV, la grande époque de la France ou de l'Italie, ni d'aucune autre nation en particulier ; ce sera le siècle glorieux de l'Europe entière. Toute l'Europe éclairée réunira ses efforts pour porter la philosophie, les lettres, les arts et tous les travaux utiles aux hommes au degré de perfection qu'il est permis à la faiblesse humaine d'atteindre ; et le monde entier, riche de tant de lumières, s'accoutumera insensiblement à en jouir et à les partager.

Cette révolution si désirable, et si éloignée en apparence du tour d'esprit général, semble devoir nécessairement arriver, ne fût-ce que par la vicissitude naturelle aux choses humaines, chez un peuple qui cultive les lettres, et que des hasards heureux empêchent de retomber dans la barbarie ; mais elle devient plus que vraisemblable pour l'état actuel où se trouve la littérature en France. Quand on a épuisé les recherches agréables, comme les premiers objets qui fixent notre attention par leurs attraits et par leurs charmes naturels, il faut bien, pour éviter une oisiveté que l'habitude de penser rend insupportable, retomber enfin dans les recherches utiles. De plus, après avoir épuisé la partie mécanique des arts et même des sciences, car elles ont aussi la leur, on cherche enfin à remonter aux vrais principes pour tâcher d'établir des règles plus générales qui facilitent l'étude et abrègent le travail. De là naît la métaphysique utile, et le goût du raisonnement, qui jette le mépris sur tout ce qui n'est que des mots. C'est ainsi que l'esprit philosophique se répand à la fin sur toutes les parties de la littérature ; et le chemin naturel à la philosophie est de commencer toujours par de vastes contemplations, de se resserrer en avançant, et de se borner enfin aux seules choses utiles¹. Espérons donc que les Français, après avoir élevé la géométrie à ce haut degré de perfection où la laisseront les Fontaine, les d'Alembert et les Clairaut, porteront leurs vues sur la chimie ; qu'après avoir trop cultivé la physique systématique, ils se borneront à l'histoire de la nature, dont ils doivent

1. Voyez les *Pensées sur l'interprétation de la nature*. (GRIMM.)

aujourd'hui sentir le prix ; qu'ils laisseront les connaissances merveilleuses pour se livrer à la morale et à des études utiles ; qu'ils apprendront enfin qu'il n'y a point d'autre connaissance vraiment digne de l'homme que celle des mœurs, des caractères et des arts, par laquelle il peut devenir plus sage et plus heureux.

En portant nos yeux sur ceux qui tiennent aujourd'hui les premiers rangs dans la littérature, nous ne pouvons qu'en tirer les présages les plus favorables pour cette heureuse révolution, qui doit ramener les recherches des savants et toutes les connaissances humaines à l'utilité générale et au profit de la société. Jamais les hommes vulgaires ne furent plus petits ; mais jamais on ne vit de plus grands hommes que dans le siècle où nous vivons. Nous avons vu naître *l'Esprit des lois*, *l'Histoire naturelle* et *l'Encyclopédie*, trois ouvrages que la postérité nous enviera, qu'elle consultera avec raison comme ses oracles, et dont malheureusement pour nous elle seule connaîtra tout le prix.

Il suffit sans doute à la gloire de ceux qui ont honoré l'esprit humain de ces ouvrages immortels d'être devenus les professeurs des nations, et d'avoir vu admirer leur génie et adopter leurs écrits par toute l'Europe savante et éclairée. Mais quel tribut de reconnaissance et j'ose dire de vénération ne leur doit pas leur patrie en particulier ? Leurs noms, devenus respectables et chers à tous ceux de leurs contemporains qui sont sensibles à l'honneur de l'humanité, doivent être inscrits dans les fastes du royaume parmi ces hommes bienfaisants, ces hommes dont les travaux paisibles ont donné à la France une gloire plus solide que celle qu'elle a reçue par des exploits dont l'éclat peut être plus vif, mais est moins durable. Ce sont ces noms qui, trop exposés aux outrages d'une basse et populaire envie, doivent être dédommagés par nos hommages publics, la seule récompense dont il nous soit permis d'honorer leur génie et leurs travaux.

C'est à ces écrivains illustres et au zèle généreux de ceux qui leur ressemblent que nous devons le goût des études raisonnables et des livres utiles qui commence à naître parmi nous. En nous ouvrant une nouvelle carrière, ils nous ont donné l'exemple de la suivre avec succès. C'est à eux surtout que nous

devons l'avantage inestimable de rendre nos livres doublement utiles et par les choses qu'ils contiennent et par la manière dont elles sont dites, qui les généralise pour tous les lieux et pour tous les temps. Nous avons vu l'instant où la seule nation vivante qui sait écrire allait perdre cet art précieux; où le ton de la vérité et de la raison allait disparaître sous le jargon puéril dont la manie du faux bel esprit commençait à l'étouffer. Il a fallu qu'un petit nombre de ces hommes que la nature avare n'accorde qu'aux siècles qu'elle veut favoriser vint préserver la nation de cette affectation contagieuse; il a fallu que leur style mâle et simple, agréable et majestueux, plein d'harmonie et de sens, nous apprît à mépriser les mauvais jeux de mots, les froides pointes, et toutes ces misérables ressources des esprits vides, qui veulent engendrer des pensées et ne savent engendrer que des mots. Et l'on peut dire enfin que ce sont nos maîtres dans l'art de penser qui nous ont garantis de la perte de l'art d'écrire.

C'est à tâcher de marcher, quoique de fort loin, sur les traces de ces grands hommes; c'est à seconder de toutes nos forces leurs vues utiles et louables; c'est à travailler, à leur exemple, à déraciner ces vieux préjugés, honteux à des nations éclairées, qui séparent encore les républiques littéraires, que nous consacrons les travaux de ce journal. C'est en étudiant et consultant sans cesse ceux de nos concitoyens que nous nous faisons gloire d'appeler nos maîtres que nous nous proposons d'exercer un emploi si dangereux par l'extrême difficulté de ménager à la fois le public, les auteurs et la vérité, et si avili par ces multitudes d'écrivains méprisables qui ont osé prendre le nom des antiques. Nous répétons avec sincérité que nous sommes fort éloignés de nous croire capables de remplir dignement l'honorable emploi dont nous osons nous charger; mais sans être sûrs de nos lumières, nous le sommes au moins de nos sentiments. Nous respectons trop le public, nous nous respectons trop nous-mêmes pour craindre de mériter jamais l'indignation des honnêtes gens. Il ne dépendra pas de nous que notre critique ne soit toujours judicieuse; mais nous sommes sûrs au moins que notre jugement sera toujours impartial. Guidés par le seul amour de la justice et de la vérité, et par un zèle ardent pour le progrès des lettres, et naturellement plus justes à louer qu'à blâmer, admirant et contemplant avec plaisir les belles choses, ne censurant qu'à regret

les mauvaises, nous nous acquitterons des devoirs que notre travail nous impose avec la dignité qui convient à l'importance de notre entreprise, mais avec la réserve plus convenable encore à la continuelle défiance de nos lumières. Nous supplions nos lecteurs de se souvenir toujours qu'en exposant nos opinions avec toute la force avec laquelle elles nous auront frappés, en les appuyant de tout ce qui nous aura paru propre à constater leur solidité, et qui en aura fait à nos yeux des sentiments raisonnables, nous ne prétendons ni les leur proposer comme infaillibles, ni les leur faire adopter à eux-mêmes : nous espérons seulement qu'ils ne nous sauront pas mauvais gré de soutenir ce qui nous paraîtra vrai et utile, non avec ce ton impérieux et décicif, ou insultant et railleur, qui annonce toujours l'odieuse intention de celui qui l'affecte, et apprend aux lecteurs à se défier de sa critique, mais avec la confiance qu'inspire le plus vif amour de la vérité, le plus parfait désintéressement, et le désir le plus sincère d'éclairer les autres et de s'instruire soi-même. Nous serons même très-réservés à donner notre sentiment de quelque manière que ce soit ; et nous n'userons de ce droit que pour les ouvrages qu'il ne nous aura pas été possible de faire connaître suffisamment par nos extraits ; car nous n'ignorons pas que notre devoir est de mettre le public en état de les bien juger, plutôt que de les juger nous-mêmes.

Enfin, comme la connaissance des mauvais livres est inutile au public, et que par conséquent nous ne devons lui parler que de ceux où le bon nous aura paru surpasser le mauvais, nous n'en saurions placer aucun dans notre journal, sans lui donner tacitement un témoignage d'approbation ; et nous croyons que faire un bon extrait d'un bon livre, qui lui attire les louanges des lecteurs, c'est la manière la plus honnête et la moins suspecte dont nous puissions lui accorder les nôtres.

Malgré l'extrême délicatesse de tous les gens de lettres, malgré leur sensibilité inconcevable à toute critique, on nous croirait peut-être dispensés, par la nature de notre journal, de prendre tant de précautions, nous qui n'aurons jamais à parler des auteurs avec qui nous avons à vivre. Mais il serait bien étrange qu'obligés de ménager nos concitoyens, nous nous crussions permis d'offenser d'autres hommes, parce qu'ils sont étrangers ou éloignés de nous, et que nous prétendissions mesurer les lois

de l'humanité et de la justice sur la distance des lieux. Cette distance nous paraît au contraire une raison pour juger encore avec plus de circonspection des écrits dont nous n'aurons pas été à portée de voir de près les occasions, les illusions et les causes. Car, quelque soin que nous puissions prendre pour être instruits de toutes circonstances relatives aux choses que nous aurons à dire, il nous en échappera plus qu'il n'en faut pour nous faire tenir en garde contre notre propre jugement. D'ailleurs, comme la raison n'a point de patrie exclusive, que tous les hommes de lettres sont frères et concitoyens de la même république, celui qui mérite le plus d'égards est celui qui se rend le plus utile à la société commune; et mon plus cher compatriote est le sage qui m'instruit le mieux.

Nous invitons donc, sans acception de pays, tous les savants de l'Europe et du monde à concourir avec nous à la perfection d'un ouvrage qui est consacré à l'avantage des lettres en général, et à la gloire de ceux qui les cultivent, quelque lieu de la terre qu'ils puissent habiter. Nous recevrons, avec un très grand plaisir, les mémoires dont ils voudront enrichir notre journal; et ils y trouveront employés, avec un grand soin, tous ceux qui nous auront paru dignes de l'être. Chacun pourra écrire dans sa propre langue; nous nous chargerons des traductions, et nous nous ferons un devoir de faire connaître, avec les ouvrages, les noms et la patrie des auteurs.

Nous supplions tous ceux qui ont le bonheur de gouverner des contrées où les sciences fleurissent de travailler à leur propre gloire, en excitant leurs peuples à faire connaître, par notre journal, à la France et à toute l'Europe, les ouvrages savants et utiles, et les progrès dans tous les arts, qui se sont faits dans leurs États et sous leurs auspices par des sujets qui les honorent. Il y a plus de véritable grandeur à protéger six hommes qui savent penser qu'à se faire obéir de la multitude des autres. Nous invitons ces hommes puissants, qui n'ont qu'à vouloir pour faire le bien, et à qui leurs souverains daignent confier le soin de rendre leurs sujets heureux, à nous mettre à portée, avec des mémoires rédigés sous leurs ordres par des plumes intelligentes, d'exposer au public l'état des sciences et des arts, qu'ils protègent sans doute dans les pays qui sont sous leur administration. C'est du moins ainsi qu'en usent parmi nous les

dignes dépositaires des volontés de nos rois, et qu'en ont toujours usé les ministres sages et vertueux, qui tous ont aimé et protégé la philosophie et les lettres, et qui, loin de craindre les regards importuns des hommes éclairés, ne demandaient, pour la récompense d'une intègre et laborieuse administration, que d'être vus et jugés par ceux qui savent mettre le véritable prix aux actions des hommes.

Si nos sollicitations sont écoutées, si nos soins sont secondés, il nous sera doux d'avoir contribué par cet encouragement universel et par ce concours de tous les ordres à resserrer la société générale, à étendre les connaissances humaines, et à rédiger dans les fastes de l'Europe savante, à côté des noms des rois qui ont été dignes du trône et des ministres qui en ont été les appuis, les noms non moins respectables de ceux qui, par leur génie et leurs talents, ainsi que par leur vie honnête et véritablement philosophique, ont contribué au progrès des arts et des lettres, au maintien des bonnes mœurs, et ont étendu la lumière de l'esprit humain et l'empire de la vertu.

DÉDICACES ET ERRATA

DES TRADUCTIONS DE GOLDONI.

A MADAME LA PRINCESSE DE *****.

Madame,

Vous m'ordonnez de traduire *le Père de famille*, comédie de l'illustre Goldoni. Rien ne prouve mieux la délicatesse de votre goût (qui n'est d'ailleurs contestée de personne) que la distinction marquée que vous avez accordée à cette pièce. Elle sera sans doute un objet d'étonnement pour nos Français; et c'est à vous, madame, qu'ils en auront l'obligation.

Mais que dirai-je du choix du traducteur? Hélas! en tombant sur moi, que ne puis-je espérer qu'on y verra le discernement qui caractérise vos autres bontés! Je me tais. Je vous obéis, et vous m'allez juger. Si j'ai le bonheur de vous plaire, je suis bien assuré du suffrage de la voix publique. Je ne vous dirai pas à Vous-même que personne n'a plus d'esprit que vous, et le pu-

blic n'apprendrait de moi rien là-dessus. Mais je dirai que vous êtes celle qui savez le mieux faire valoir celui des autres; et j'ose ajouter que l'emploi, moins imposé que procuré à mes faibles talents, en est une preuve nouvelle : car en laissant ignorer à l'amour-propre les secours que vous lui prêtez, vous les rendez ordinairement aussi utiles que satisfaisants. Je ne parlerai point de votre beauté, ni de votre âme. Vous ne voulez pas être connue.

Ah! que n'ai-je cependant une étincelle de ce génie sublime du peintre de *Rosaure* et de *Béatrix*! J'oserais espérer que l'éloquence de l'avocat de Venise, jointe à la reconnaissance du traducteur d'Avignon, vous consacrerait un monument digne de vous. Mais je sens que je m'élève au-dessus de mes forces et de vos ordres.

Je suis donc avec le plus profond respect,

Madame,

Votre très-humble et très-obeïssant serviteur,

*****.

ERRATA.

QUE LE LECTEUR EST PRIÉ DE CORRIGER DANS *le Père de famille*
DE M. L'ABBÉ GOLDONI.

Savoir, premièrement :

Avis de MM. les éditeur et imprimeur de Liège, au sujet d'une lettre
de M. le traducteur d'Avignon.

Occupés que nous sommes uniquement de satisfaire le public dans notre vocation et dans la case (pour parler convenablement à notre état) où la Providence nous a placés, nous avons imprimé, comme un chacun peut le voir, *le Père de famille* de M. le docteur Goldoni, traduit par M. Huit-Étoiles d'Avignon. La distance de cette ville à la nôtre nous ayant empêché d'envoyer au traducteur les épreuves de sa traduction, et nous rapportant uniquement à son manuscrit, secondé de nos soins, nous lui avons toutefois envoyé les feuilles à mesure qu'on les tirait.

Malgré toutes ces précautions, nous venons de recevoir de M. Huit-Étoiles une lettre fort singulière, dans laquelle il nous fait plusieurs reproches fort amers, lesquels nous ne devons pas passer sous silence.

Il prétend que M. Goldoni ne peut être avocat au parlement

de Venise, comme nous l'avons qualifié sur le frontispice, attendu qu'il n'y avait point de parlement dans cette ville. Nous ignorons si M. le traducteur d'Avignon est en droit de hasarder de pareilles assertions. Il nous suffit de remarquer combien il est peu vraisemblable qu'une ville capitale comme Venise soit sans parlement, sans lois et sans justice. En tout cas, c'est à lui-même que M. le traducteur d'Avignon doit adresser ces reproches. Nous avons imprimé le titre comme il nous l'a envoyé. La seule liberté que nous avons prise, sur le conseil d'une personne très-respectable, c'est d'ajouter *ancien* à la qualité d'avocat; considérant qu'il n'y a guère d'apparence qu'un avocat actuel au parlement de Venise soit réduit à faire des comédies, ce qui paraît mieux convenir à un avocat émérite ou retraité.

M. Huit-Étoiles nous reproche ensuite d'avoir défiguré l'épigraphie du frontispice. Il est vrai que nous y avons supprimé un mot, qu'aucun littérateur de Liège n'a jamais pu déchiffrer, et nous avons mis des points à la place. Ce n'est point notre faute, si M. le traducteur d'Avignon n'écrit pas plus lisiblement. Au lieu de nous faire des reproches, il aurait mieux fait de nous dire le mot qui nous manque; nous aurions pu du moins l'insérer dans cet *errata*. Au reste, notre prote, étant d'ailleurs homme de lettres et de foi, nous ayant avertis que le passage cité ne se trouve point dans Horace, que M. Huit-Etoiles nous avait indiqué pour auteur, nous avons cru devoir lui substituer le poète Hieronymus Vida. On trouvera sans doute dans son *Art poétique* le vers choisi par M. le traducteur d'Avignon.

En reconnaissance de cette importante correction, M. Huit-Étoiles nous permettra de ne faire nulle mention des chicanes qu'il nous fait au sujet des étoiles de son épître dédicatoire. Il veut, entre autres, que les huit siennes soient beaucoup plus minces. Est-ce à nous qu'il faut s'adresser pour cela? Pénétrés comme nous le sommes de son mérite, nous ne devons pas être de moitié dans sa modestie. Et à l'égard des six étoiles de M^{me} la princesse de Six-Étoiles, que M. Huit-Étoiles ne trouve pas assez grosses, et auxquelles il veut qu'on en ajoute une septième (nous ne savons pas trop pourquoi, comme si six étoiles n'étaient pas fort honnêtes), nous l'assurons que nous nous conformerons à ses désirs, par rapport au nombre et à la grosseur des étoiles, dans une seconde édition.

Sans nous arroger le moins du monde le droit de mettre des entraves au génie des auteurs, qu'il nous soit permis de remarquer la sage économie de M. l'abbé Deux-Points, chanoine de l'église de Saint-Luc, et traducteur du *Véritable Ami*. En accordant à M^{me} la comtesse de Trois-Points, sous les auspices de laquelle il a jugé à propos de publier son ouvrage, trois points d'une grosseur raisonnable, il n'en a pris que deux pour sa personne. Nous osons avancer avec confiance que M. le traducteur d'Avignon eût mieux placé sa modestie dans le nombre que dans la grosseur des étoiles. Mais après en avoir pris huit pour lui-même, M. Huit-Étoiles paraît n'avoir que trop senti la difficulté de porter les étoiles de M^{me} la princesse de Six-Étoiles à un nombre fort supérieur aux huit siennes.

Quoi qu'il en soit, et en rendant justice au mérite de M. Huit-Étoiles, notre reconnaissance nous oblige de déclarer que M. l'abbé Deux-Points ne nous a chicanés ni sur la forme, ni sur le nombre des points et des étoiles dont il a eu besoin, et qu'en vertu de ses procédés avec nous, nous ne pouvons nous dispenser d'être persuadés que le susdit M. l'abbé Deux-Points est d'une humeur beaucoup plus aisée et d'un caractère infiniment plus facile que M. le traducteur d'Avignon avec toutes ses étoiles.

N. B. A l'article *errata*, ligne deuxième, lisez *M. le docteur Goldoni* au lieu de *M. l'abbé Goldoni*. Le lecteur est aussi prié de corriger les autres fautes d'impression dans les pièces de l'avocat.

A MADAME LA COMTESSE DE

Madame,

Le Véritable Ami vous a de véritables obligations. Il vous doit, en grande¹ partie, la brillante réputation dont il jouit en France depuis environ plus d'un an. Sous vos auspices, jusqu'où ne s'étendra-t-elle pas aujourd'hui, si, comme vous avez daigné me le vouloir soutenir, et comme je n'ose pourtant m'en flatter, ma traduction rend, en quelque façon, parfaitement la beauté de l'original?

1. Je dis en grande. Ce qu'il doit, en partie quoique moindre, à d'autres dames de distinction trouvera sa place dans une de mes suites sur M. Goldoni, publiées dans le *Mercure de France*, volume de juin 1758 et suivant. (*Note de l'auteur.*)

Mais sans m'étendre inutilement sur une chose que vous avez décidée, ce serait ici le lieu, madame, de me vanter de vos bontés. Hélas! vous m'avez ordonné de les renfermer dans mon cœur. Que cette place, madame, est étroite pour ma reconnaissance! Et votre ordre n'est-il pas aussi un peu trop cruel?

S'il était vrai, comme vous m'avez fait la grâce de me l'assurer quelquefois, que, quoiqu'il n'y eût rien de si rare et de si précieux que le talent de dire *finement*, il n'avait pourtant pas absolument été (comme je le prétends, moi), enterré avec feu M. de Fontenelle, j'oserais tenter de tromper la finesse de votre tact, et de désobéir (sans qu'il y parût) à l'ordre cruel en question. Mais je me sens, madame, et je me rends justice. Puisse du moins cette faible traduction engager le public à penser comme vous (il s'en fait gloire, madame, pour tout le reste) au sujet de ce qui a été enterré ou non avec feu M. de Fontenelle!

Mais que ne vous doivent pas les lettres, les talents et les arts? Tout s'anime sous l'ombre¹ bienfaisante de vos ailes; près de vous tout fleurit, tout prospère. Et l'auteur, et l'acteur, et le critique, et le savant, et le bel esprit, et le philosophe, vont puiser dans votre goût le moyen infailible de plaire. Vous inspirez le poète; le critique reçoit ses oracles de votre bouche. Sans prétention et sans efforts, penchée seulement, la plupart du temps, sur votre métier, ayant à votre droite la Justice, la Raison à gauche, l'Imagination derrière, les Grâces de côté, vous prononcez, et le public souscrit... Mais je m'oublie encore. Ne pourrai-je donc jamais venir à bout de ce faible talent d'ébaucher mes tableaux, dont vous daignez me gronder si souvent; sans désirer (je répète vos paroles mot pour mot) toutefois, dans le fond, que je m'en corrige. Pardonnez, madame, cet effort involontaire à l'imagination d'un homme trop plein de son Fontenelle, de son Goldoni, et (par où j'aurais dû commencer) de vous.

Je suis avec le plus profond respect,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur

.., chanoine².

1. Sub umbra alarum tuarum. *Fameuse devise. (Note de l'auteur.)*

2. Il est évident que dans cette seconde dédicace, Grimm a voulu parodier les procédés de style de Trublet, dont les *Mémoires pour servir à l'histoire de Fonte-*

PROJET DE SOUSCRIPTION
POUR UNE ESTAMPE TRAGIQUE ET MORALE ¹.

1765.

Qualibus in tenebris vita quantisque periculis
Degitur hoc ævi quodcumque est!

(LUCRET.)

UN vieillard était assis au milieu de ses enfants, à côté d'une épouse chérie; il s'occupait à faire les honneurs de sa maison et de sa table à un jeune étranger que l'amitié et le hasard lui avaient adressé; il se livrait dans le sein de sa famille à cette satisfaction douce que l'homme ressent sur la fin d'une journée passée dans les devoirs de son état, et ajoutée à une longue suite de jours innocents et paisibles. Au moment de sa plus grande sécurité, un de ses enfants meurt d'une mort funeste; le vieillard est arraché de dessus le cadavre de cet enfant, chargé de fers et précipité dans le fond d'un cachot. Ni son âge, ni l'intégrité de ses mœurs, ni sa piété, ni sa probité, ni sa longue prospérité, rien de ce qui paraît devoir assurer le sort de l'homme de bien, ne peut le garantir de l'imputation d'un crime imaginaire, et que la méchanceté la plus féroce rendrait à peine vraisemblable. Une main invisible a tracé à côté de lui son arrêt de mort, et préparé les instruments des tourments et de l'ignominie; et bientôt il sera traîné sur un échafaud pour y souffrir le dernier supplice ².

nelle venaient de paraître dans le *Mercur*. « Je ne mourrai pas content, dit Grimm (tome IV, p. 448) que je n'aie fait mettre à mes dépens son portrait entre deux parenthèses ou entre deux virgules, signes que la déesse de la faconde a institués, ainsi que le caractère italique, tout exprès pour faire briller dans tout son jour la subtilité de l'abbé Trublet à force de distinctions fines. »

1. On lit en tête de l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque nationale la note manuscrite suivante, précédée de la date de 1765 : « M. le lieutenant de police a reçu ordre de la part du Parlement de Paris d'arrêter la distribution de ce projet et son exécution; c'est le sieur Marin qui l'avait approuvé. » Mais cette note se trouve réfutée par celle-ci, que nous croyons de la main de M. Bellier de La Chavignerie : « La décision mentionnée dans la note manuscrite ci-contre a été évidemment rapportée; l'estampe annoncée ici est commune et le département des estampes en possède deux états sous la date même de 1765. »

2. Tout ce paragraphe manque dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, qui renferme une mise au net de la première rédaction du prospectus, ainsi que

Il n'est point d'âme sensible qui n'ait frémi au récit d'un malheur dont l'exemple paraît enlever à l'innocence la sécurité, son partage, et dont l'effrayante mais utile leçon doit sans cesse rappeler à l'homme combien sa destinée est incertaine; que si ses vertus sont à lui, il suffit d'une combinaison fortuite pour disposer de sa vie et de son honneur; que nous sommes tous dans la main d'une puissance invisible et secrète qui se joue de notre sort, qui nous attend et nous atteint quand il lui plaît, à laquelle ni le faible ni le puissant, ni l'indigent ni le riche, ni l'homme vertueux ni le méchant, ne peuvent échapper. Cette morale est peu consolante, mais il n'en est point de plus propre à fortifier l'âme, à l'élever au-dessus des événements, à lui donner de la résignation dans le malheur et de la modération dans la prospérité.

Le vieillard infortuné qu'une justice tardive ne peut rendre à sa famille, et dont le sort a renouvelé de nos jours cette grande leçon, a laissé une veuve et des orphelins à qui il n'est resté dans leur désastre que la tutelle et la sauvegarde publiques. Toutes les âmes se sont émues envers eux de la plus tendre compassion; il n'en est aucune qui ne se soit sentie soulagée en contribuant à ce que leur sort pouvait recevoir d'adoucissement. Le monarque a donné lui-même l'exemple à ses sujets; après avoir satisfait à sa qualité de juge suprême, son cœur a suivi les mouvements de sa bienfaisance ¹. Une nation accoutumée à trouver dans son prince un modèle d'humanité, de douceur et de bonté, s'empressera sans doute à suivre son exemple, et nous nous sommes flattés qu'on nous saurait quelque gré de lui en présenter un moyen ².

deux autres projets refondus dans le texte définitif, l'un destiné à exciter le zèle des souscripteurs, l'autre exposant les retards qu'avait subis la livraison de la planche.

1. Sa Majesté a accordé une gratification de trente-six mille livres, dont elle n'a pas dédaigné d'ordonner elle-même la répartition. (GRIMM.)

2. Plusieurs personnes n'ont pas sans doute attendu ce moment pour se satisfaire; mais on ne saurait assez s'étonner de l'indiscrétion avec laquelle les auteurs de gazettes étrangères ont annoncé des dons et même des souscriptions ouvertes en Angleterre, en Suisse et ailleurs en faveur de la famille Calas. Ces nouvelles n'ont jamais eu la moindre réalité; et la crainte de rassurer mal à propos sur le sort de ces infortunés, de ralentir ou d'arrêter les dispositions d'une trop juste compassion, aurait dû empêcher les auteurs de ces papiers de s'en rapporter à des bruits vagues et destitués de fondement. (GRIMM.)

M^{me} Calas avec ses enfants et le compagnon fortuit de ses malheurs, M. Lavaysse, ayant bien voulu se prêter à nos désirs, M. de Carmontelle, lecteur de monseigneur le duc de Chartres, connu par ses dessins pleins d'esprit et de facilité, a composé un tableau que quelques-uns des plus grands maîtres de l'Académie royale de peinture ont honoré de leur suffrage. Ce tableau se grave actuellement par M. de La Fosse ¹, avec approbation et privilège du roi, aux frais d'un petit nombre de personnes que l'amitié réunit depuis longtemps, et qui ont cru devoir réserver au premier et au plus généreux défenseur ² de cette famille opprimée le droit de contribuer avec elles à l'exécution de leur projet.

Ce tableau offrira six portraits de la plus grande ressemblance. C'est une mère ³ respectable par son âge et par son caractère, sur le visage de laquelle l'infortune a laissé des traces qui ne s'effaceront plus. Ce sont deux jeunes filles ⁴ d'une figure intéressante et pleine de décence. C'est un fils ⁵ qui a presque perdu la vue dans l'obscurité des cachots. C'est un jeune homme ⁶ à qui ni les larmes et les inquiétudes d'un père, ni l'artifice des

1. Le manuscrit de la Bibliothèque contient le document suivant :

CONVENTION FAITE PAR M. DE LA FOSSE AVEC M. GRIMM.

M. de La Fosse s'engage à graver le tableau que M. de Carmontelle a fait de la famille Calas. Il promet d'y employer tout son talent et tout son savoir, de terminer lui-même toute la planche, qui sera de la grandeur du tableau, sans y laisser toucher d'autres mains, et il ne dépendra pas de lui que cette planche, à laquelle il mettra son nom, ne devienne son chef-d'œuvre. Ces épreuves seront soumises à l'examen de M. de Carmontelle.

M. de La Fosse promet de livrer cette planche entièrement terminée à M. Grimm, au plus tard le 15 août 1765.

M. Grimm promet de payer à M. de La Fosse la somme de douze cents livres, le jour qu'il lui remettra la planche entièrement terminée. Fait double à Paris, ce 10 mai 1765, et signé par les deux contractants.

Approuvé l'écriture ci-dessus.

DE LA FOSSE.

Wille, dans son *Journal*, nous apprend que Grimm s'était d'abord adressé à lui pour l'exécution de cette planche, mais il ne fait pas connaître le motif de son refus (tome I, page 237).

2. Voltaire.

3. Anne-Rose Cabibel Calas.

4. Rose Calas et Nanette Calas.

5. Jean-Pierre Calas.

6. Alexandre-François Gualbert Lavaysse.

insinuations tantôt les plus douces, tantôt les plus effrayantes, ni les apprêts d'un supplice presque certain, n'ont pu arracher un mot qui compromit l'innocence, et qui a soutenu l'épreuve la plus redoutable à laquelle la vertu puisse être exposée, à un âge dont l'inexpérience semble dispenser de pressentir les suites et l'importance des actions. C'est une servante¹ âgée de soixante et dix ans, dont un seul mot équivoque aurait scellé irrévocablement l'arrêt de mort de ses maîtres, et qui, malgré l'infériorité de son état et la diversité de sa croyance, est restée innébranlable dans le témoignage qu'elle devait à la vérité.

Le fond du tableau représente la prison où M^{me} Calas s'est rendue pour se soumettre au jugement souverain prononcé le 9 mars dernier aux requêtes ordinaires de l'hôtel du roi. Elle est assise. Sa fille aînée est assise à côté d'elle, la tête légèrement appuyée sur la main droite. La fille cadette est debout derrière sa mère, et penchée sur le dos de sa chaise. Ce groupe est attentif à la lecture d'un mémoire que tient M. Lavaysse, placé vis-à-vis, debout et tout droit. Derrière lui, Jean-Pierre Calas, un genou plié et posé sur une chaise, et regardant par-dessus ses épaules, porte les yeux sur ce mémoire. Entre les deux groupes de la mère et des filles d'un côté, et des deux amis de l'autre, on voit Jeanne Viguière debout presque de face, et écoutant pareillement la lecture.

Le public pourra se procurer cette estampe aux conditions suivantes :

On souscrit six livres par exemplaire pour lesquelles il sera délivré un reçu signé par les personnes ci-dessous mentionnées ; et c'est en rapportant ce reçu qu'on recevra l'estampe.

Quoique par les arrangements qu'on a pris la planche doit être achevée et l'estampe en état de paraître avant le mois de septembre prochain, la souscription sera ouverte jusqu'à la fin de l'année 1765, afin que l'éloignement des lieux n'empêche personne d'y prendre part.

Les exemplaires seront distribués aux souscripteurs dans les endroits où ils auront souscrit. Chaque estampe portera un paraphe ou un cachet, qui sera indiqué, afin de prévenir la contrefaçon que le privilège du roi rendrait punissable dans le

1. Jeanne Viguière.

royaume, et qu'en cette circonstance le soin de l'honnêteté publique empêchera sans doute dans tout pays.

Il n'y aura que la voie de la souscription pour se procurer cette estampe, et la souscription fermée, elle ne sera plus à vendre¹.

Ce projet ayant transpiré avant d'être public, plusieurs personnes du premier rang se sont empressées à le seconder. M^{me} la maréchale duchesse de Luxembourg, M^{me} la maréchale duchesse de Mirepoix, M^{me} la duchesse d'Enville, M^{me} la princesse de Turenne, M^{me} la duchesse d'Aiguillon douairière, ont bien voulu que leur nom fût à la tête de la liste; et l'on a déjà reçu beaucoup de souscriptions du quadruple du prix par exemplaire, et quelques-unes au delà².

Chacun jouira de la faveur de fixer à son choix et à sa volonté un prix à la souscription au delà du prix indiqué; et dans chaque reçu qui sera délivré, il sera fait mention de la somme souscrite, ainsi que du nombre d'exemplaires que le souscripteur s'est réservé.

1. Cette clause rigoureuse ne put subsister longtemps; voici une lettre de de La Fosse qui le prouve :

« Monsieur, l'imprimeur vient de m'envoyer deux cents épreuves que voici. Basan, marchand d'estampes, est venu me demander s'il pouvait en avoir dix. J'ai cru que vous ne trouveriez pas mauvais que je les lui laisse prendre. Il m'en a remis le montant sur le pied de cent huit sols qui font la somme de cinquante-quatre livres que mon garçon doit vous remettre. Partant, reste pour cent quatre-vingt-dix estampes.

« M^{me} Calas, qui m'a fait hier l'honneur de passer au logis, me paraît toujours inquiète sur les estampes que vend au public le marchand qui est dans la cour du manège des Tuileries*. J'ai demandé à M. Basan si ce n'était point lui qui lui en a fourni. Il m'a répondu qu'il en était venu chercher par trois différentes fois, et que c'était vraisemblablement celles qu'il lui avait vendues que l'on voyait chez lui.

« J'ai l'honneur d'être, etc.

« DE LA FOSSE. »

Ce 5 juin 1766.

2. Les pays étrangers même ont applaudi à notre projet. Une princesse d'Allemagne, dont l'esprit éclairé égale la bonté et la grandeur d'âme, a fait souscrire douze louis d'or pour un seul exemplaire; une autre princesse, dont les rares qualités ne sont ignorées que d'elle-même, a fait souscrire six louis d'or pour un exemplaire. (GRIMM.)

* Sans doute Honoré-Thomas Bligny, maître-peintre et doreur, mort le 27 juin 1785 à l'âge d'environ quarante-trois ans. Le titre de *lancier du roi*, qu'il prenait au bas de quelques estampes gravées par lui, venait de ses fonctions de gardien des galeries du Louvre, et de l'obligation de porter, en cette qualité, une hallebarde. Voir l'*Intermédiaire*, 1866, col. 261, 345, 552.

Pour rendre au public un compte exact du bien de ses orphelins, on se mettra en état, dès que la souscription sera fermée, d'en publier la liste avec les sommes reçues et le nombre des exemplaires distribués.

Sous cet effet, on tiendra dans chaque ville un registre des noms et qualités des souscripteurs; les personnes qui ne voudront pas être nommées auront la liberté de prendre des reçus sur porteur et de ne pas donner leur nom; mais nous espérons qu'à moins de quelque raison particulière personne n'aura de répugnance à se trouver sur une liste remplie des noms les plus respectés, et que cette liste méritera d'être conservée comme un monument honorable à l'humanité.

M. Le Pot d'Auteuil, notaire, rue Saint-Honoré, vis-à-vis l'hôtel de Noailles, s'est généreusement offert d'être le receveur de cette souscription¹. Il a bien voulu regarder comme une faveur d'être chargé des embarras et des détails minutieux qu'entraîne une entreprise de cette espèce, et qu'on n'aurait pu lui proposer sans indiscretion. Il recevra les souscriptions et donnera les reçus tous les jours de la semaine, excepté les dimanches et les fêtes.

Il signera également les reçus pour la province, lesquels seront ensuite remplis et contre-signés dans chaque ville où il se fera des souscriptions, par les receveurs particuliers qui rendront compte à M. Le Pot d'Auteuil de mois en mois de l'état de la souscription.

On souscrira :

EN FRANCE.

A Abbeville, chez <i>M. Levoyer</i> , libraire.	A Caen, chez <i>M. Leroy</i> , libraire.
A Aix, chez <i>M. David</i> , libraire.	A Clermont-Ferrand.
A Amiens, chez <i>M. François</i> , li- braire.	A Dijon, chez <i>M^{me} V^{ve} Coignard</i> , libraire.
A Besançon.	A Évreux, chez <i>M. Magner</i> , li- braire.
A Blois.	A Grenoble.
A Bordeaux, chez <i>MM. Labordière</i> frères, libraires.	A Laon, chez <i>M. Melleville</i> , li- braire.
A Bourges.	A Lyon, chez <i>M. Deville</i> , libraire.

1. Dans les deux prospectus manuscrits on trouve aussi l'adresse de M. Naigeon, « officier, garde magasin du roi, rue Champfleury, chez le menuisier du roi, au premier ».

A Marseille.	A Rouen, chez <i>M^{me} la veuve Besongne</i> , libraire.
A Metz, chez <i>M. Bouchard</i> , libraire.	A Saintes.
A Nancy.	A Strasbourg, chez <i>M. König</i> , libraire.
A Nantes, chez <i>M^{me} la veuve Vatar</i> , libraire.	A Tours.
A Orléans.	A Troyes, chez <i>M. Bouillerot</i> , libraire.
A Poitiers.	A Valence.
A Rennes, chez <i>M. Ravaux</i> , libraire.	A Vendôme, chez <i>M. Merard</i> , libraire.
A Reims.	
A la Rochelle.	

EN ANGLETERRE.

A Londres.

PAYS-BAS.

A Amsterdam, chez <i>MM. Zacharie Châtelain</i> fils, libraires, marché aux Fleurs.	<i>nior</i> et <i>D. Pinet</i> , libraires de S. A. S. M ^{sr} le prince d'Orange.
A Bruxelles, chez <i>M^{me} la veuve Vasse</i> , libraire.	A Leyde ¹ .
A Harlem, chez <i>M. J. Bosch</i> , libr.	A Rotterdam.
A la Haye, chez <i>MM. P. Gosse Ju-</i>	A Utrecht, chez <i>M. Étienne-Élie Peuch</i> , auteur de la <i>Gazette française</i> , sur le Ganze Markt.

ALLEMAGNE ET NORD.

A Berlin.	de S. A. S. M ^{sr} le duc de Saxe-Gotha.
A Bremen.	A Copenhague.
A Breslau.	A Hambourg.
A Brunswick.	A Hanau.
A Cassel.	A Hanovre.
A Erlangen.	A Leipzig, chez <i>M. Breitkop</i> fils, imprimeur-libraire.
A Francfort-sur-le-Mein, chez <i>M. Difembach</i> , premier secrétaire de la ville libre et impériale de Francfort, rue de la Zeil.	A Nuremberg.
A Gotha, chez <i>M. Kluppel</i> , conseiller au Suprême-Consistoire	A Pétersbourg.
	A Ratisbonne.
	A Stockholm.
	A Zell.

1. Chez M. Flournoi, pasteur de l'Église wallonne, et chez M. Étienne Luzac. La première liste manuscrite ajoute cette mention, qui disparaît de la seconde et de l'imprimé : A Delft, chez M. Maironnet, pasteur de l'Église wallonne.

EN SUISSE.

A Bâle.
A Berne.
A Genève.

A Lausanne.
A Neufchâtel.
A Zurich.

Dans les autres villes, tant du royaume que des pays étrangers, qui ne se trouvent pas sur cette liste, il sera indiqué des personnes connues qui se chargeront de recevoir les souscriptions et de délivrer les estampes.

Les receveurs des villes de France ci-dessus mentionnées et toute autre personne connue qui voudra se charger de faire des souscriptions dans le lieu de son séjour pourront s'adresser à M. Humblot, libraire, rue Saint-Jacques, près Saint-Yves, à Paris, qui leur donnera les éclaircissements nécessaires, et leur procurera des reçus signés par M. Le Pot d'Auteuil, dont ils lui rendront compte à mesure qu'ils les auront distribués. On trouve aussi chez M. Humblot le présent prospectus.

Lu et approuvé, ce 17 juillet 1765.

MARIN.

Vu l'approbation, permis d'imprimer, ce 18 juillet 1765.

DE SARTINE.

Le *Projet*, formant une feuille et demie, fut tiré à cinq mille exemplaires, et coûta 36 livres, plus trois livres aux compositeurs « pour remerciements » ; le reçu de Quillau en fait foi ; la quittance du papetier Hugues est tout à côté, elle se monte à 54 livres 11 sols pour six rames et deux mains de carré fin d'Auvergne, et 58 livres 10 sols pour une demi-rame de couronne ordinaire, destinée aux récépissés ; enfin le total complet des frais, y compris le port, était de 122 livres 7 sols. Humblot, en faisant connaître à Grimm le résultat, ajoutait :

« J'ai bien peur que la province ne souscrive pas beaucoup à cause du changement de signature pour les reçus¹ et l'espèce de mystère qu'on leur recommande ; les provinciaux sont soupçonneux et ne lâchent

1. Peut-être Le Pot d'Auteuil avait-il, eu égard à sa qualité de notaire royal, renoncé à délivrer ces reçus dont il subsiste, dans le mss. de la Bibliothèque nationale, plusieurs exemplaires signés en blanc par lui ; faut-il entendre par ce passage de la lettre d'Humblot que c'était Naigeon qui se chargeait de ce soin ? En ce cas, l'avis où nous avons relevé son adresse aurait été imprimé ; il a échappé à nos recherches.

pas leur argent volontiers. Celui de Bordeaux, qui en demande quatre-vingts, croit qu'on lui enverra les quatre-vingts estampes avant que de toucher l'argent.

« M. l'abbé de Grave, censeur royal, et qui avait souscrit pour cinq, moyennant 30 livres, prétend que le Parlement ne souffrira pas que l'estampe paraisse, et il m'a fait entendre hier qu'il me rendrait ma reconnaissance et moi son argent; il faudra bien en passer par là.

« Les personnes pour qui il avait souscrit sont : M. le comte de Noailles; M^{me} la comtesse de Noailles; M^{me} la marquise de Duras; M. le prince de Poix; M. le chevalier d'Arpajon. »

Malgré ces perspectives décourageantes, la souscription enregistrait de nombreux adhérents; détail curieux, c'est à Rennes que, d'après les documents qui nous sont parvenus, elle recevait le meilleur accueil; le libraire Ravaux adressait à son confrère une première liste ¹ bientôt suivie d'une seconde ²; à Lyon, le libraire Deville recueillait l'argent de M. le marquis de Grollier, de l'abbé Poissonneau, de M. Coignet, de M. Robinet (deux épreuves), de M. Barthélemy Hubert, de M. Adamole; lui-même souscrivait pour treize exemplaires; à Marseille, les noms transmis par le libraire Mony sont ceux de MM. Boullay, Guiraud (rue Saint-Ferréol), Fr. Dalmas, Fr. Michel, Bovignon, Leques, Roussier (deux exemplaires), Préaudeau, Hugues fils (qui versait douze livres), Ployard, consul de Danemark, Kik, Joseph Audibert, Charles Raymond, négociants, Dorange, chirurgien, Jean Honorat, Gervais, Imbert, négociants, Isnard cadet, courtier royal, Reille aîné, trésorier des troupes à Antibes, Saint-Jarly fils, et Mony prenait trois exemplaires en son nom; à Bordeaux, Chappuy aîné et fils s'assuraient le concours de MM. Enarre, François, J.-G. Molinié, Labeinne, Ballemann, Lagarde (deux exemplaires), Camescasse, Pexotto, tous négociants. Parfois les souscripteurs motivaient leur offrande en termes élevés comme dans ces deux billets, tous deux sans doute adressés à Naigeon, dont le nom figure estropié sur la première des copies que nous avons sous les yeux :

4 décembre 1765.

On vous remettra douze livres, monsieur, pour une estampe des Calas; ce n'est pas de quoi réparer la millième partie des injustices affreuses qu'une race barbare a fait éprouver à ces infortunés; mais

1. M. de Flesselles, conseiller honoraire au parlement de Paris et intendant de Bretagne (2 estampes, 12 livres chacune); M^{me} de Flesselles; M. le chevalier de Catuellan; MM. de Kgarieu (*sic*, sans doute Kergariou); le comte de Ménoraye, de La Bourbansais, marquis de Loyac, conseillers au parlement de Bretagne; M. Le Prestre de Châteaugiron, avocat général; M. Le Boucher, trésorier de la ville de Rennes (4 estampes); M. de Juttigray, consul du roi de Danemark, à Saint-Malo (2 estampes); M. Ravaux (*id.*); M. de Besse-Dumaz; M. de Beaufort, trésorier de la guerre, à Rennes; M. de Boigny, greffier en chef de l'état civil du parlement de Bretagne; M. Loysel de Laquinière.

2. MM. le marquis de Talhouet fils; Burnet fils, de La Villeneuve-Geslin, commandant du bataillon de Dinan.

c'est comme si le plus superbe financier donnait douze louis. Je me plains ici bien sincèrement de la médiocrité de ma fortune et de ne pouvoir suivre le mouvement de mon cœur. C'est un malheur auquel je n'avalais pas encore été sensible.

J'ai l'honneur d'être, etc.

JARDEL, officier chez le roi, à Braine,
près Soissons¹.

Bayeux, ce 19 décembre 1765.

Monsieur,

Je vois par les papiers publics que vous voulez bien recevoir des souscriptions pour l'estampe de la famille des trop malheureux Calas. Oserai-je vous prier de me mettre du nombre des souscripteurs? Je vous en serais d'autant plus obligé que je m'imagine que tout homme qui pense et réfléchit doit avoir ce tableau immortel devant les yeux et le méditer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'abbé comte de LIGNIVILLE et du Saint-Empire, chanoine
et archidiacre de l'église cathédrale de Bayeux.

P. L. J'ai remis à la poste de cette ville six francs que vous voudrez bien prendre au bureau.

À l'étranger, les adhésions étaient relativement assez nombreuses; M. Vernede, d'Amsterdam, donnait avis à Humblot qu'il avait en caisse environ 1,400 florins pour 233 exemplaires; M. d'Estandeu, de Schiedam, 83 livres 5 sols pour 18 exemplaires; de Harlem, on recevait 179 livres 10 sols pour 48 exemplaires; à la Haye, malgré l'abstention du prince héréditaire ou de son bibliothécaire, 32 exemplaires étaient placés, sans parler de deux souscriptions de vingt ducats chacune à la Haye et Amsterdam. De Leyde, Elie Luzac annonçait directement à M^{me} Calas que 61 souscriptions avaient produit 328 florins de Hollande. Si Londres ne répondait pas à l'appel, en revanche Genève seule fournissait plus de 1,800 livres.

Grimm, moins que tout autre, n'était pas resté inactif, et la liste retrouvée par M. P. Bonnassieux dans un des cartons du séquestre (T. 319) est assurément celle qui renferme les noms les plus illustres²; mais nous avons tenu à reproduire tous ceux que nous avons pu connaître, afin de montrer que cette généreuse émulation pénétra dans toutes les classes et que la tragédie de Toulouse fit naître un des plus nobles élans d'humanité dont le XVIII^e siècle ait donné le spectacle.

1. Claude-Robert Jardel, bibliographe et antiquaire. Voir l'intéressante notice que lui a consacrée M. Stanislas Prioux. (Dumoulin, 1859, in-8^e.)

2. Sur le revers d'une carte à jouer, Grimm a pris note d'une souscription à vingt exemplaires remise par Carmontelle de la part d'un M. de Montigny. N'oublions pas celle d'André Souhart, maître maçon, dont il nous a conservé le souvenir en termes émus (voir tome VI, p. 273).

LISTE DES SOUSCRIPTIONS RECUEILLIES PAR M. GRIMM.
1765 ET 1766.

EX.	#	S. D.
1 S. A. S. M ^{me} la duchesse de Saxe-Gotha.	288	» »
1 M ^{me} la baronne de Buchwald, grande maîtresse de la cour de S. A. S. M ^{me} la duchesse de Saxe-Gotha. . .	144	» »
1 S. A. S. M ^{me} la princesse Palatine, duchesse douairière des Deux-Ponts.	24	» »
1 S. A. S. M ^{me} la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt.	144	» »
24 Les princes et princesses, enfants de M ^{me} la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt.	144	» »
1 M ^{me} la marquise de La Ferté-Imbault.	24	» »
1 M ^{me} la marquise de Polignac, dame d'honneur de feu M ^{me} la duchesse d'Orléans.	24	» »
M ^{me} la princesse de B.	240	» »
M. et M ^{me} Necker.	240	» »
M. Bethmann, de Bordeaux.	240	» »
1 M. Bergerot.	6	» »
1 M ^{lle} de Meaux.	6	» »
1 M. Helvétius.	144	» »
50 Une société de Manheim.	300	» »
7 M. de Lorme, maître particulier des eaux et forêts, à Blois ¹	42	» »
<i>A reporter.</i> . . .	2.010	» »

1. Boësnier de Lorme, auteur d'un livre sur le *Rétablissement de l'impôt dans son ordre naturel*, sur lequel Diderot a écrit un court article. (Voir *OEuvres complètes*, tome IV, p. 39.) Voici les passages essentiels d'une lettre adressée à Grimm :

A Blois, ce 3 décembre.

« Je vous adresse ci-joint, monsieur, la très-courte liste de mes souscriptions. Cependant, j'ai engagé en outre M. Dufort, lieutenant-général de notre province, à prendre quatre exemplaires, auxquels il pourra ajouter quelque petit bénéfice. J'aurais bien souhaité de pouvoir mieux faire, mais les circonstances en ce pays n'ont pas répondu à mon zèle, dont j'espère que vous voudrez bien également être convaincu.

« J'écris en même temps à quelqu'un à Paris de vous remettre le montant des sept souscriptions ci-jointes. M. Dufort prendra les siennes à Paris, où il vient de retourner. »

Voici la liste placée à la quatrième page de cette lettre :

M. Boësnier...	2	exemplaires.
M. Ditely....	1	«
M. Moreau ...	1	«
M. Bereuil...	1	«
M. De Lorme.	2	«

Cette lettre fait partie du dossier appartenant à M. Étienne Charavay.

EX.	Report. . .	# S. D.
	2.010	» »
1 M ^{me} Geoffrin	6	» »
1 M. le Porteur	6	» »
1 M. Gatti, médecin consultant du roi	6	» »
1 M. Horace Walpole	24	» »
1 M. le Porteur	6	» »
1 M. Suard	6	» »
36 M. de La Fosse, graveur de la planche, déduction faite du dixième à son profit	194	8 »
1 M. le comte de Creutz, ministre plénipotentiaire de Suède à la cour de France	24	» »
2 M. le comte de Schomberg, maréchal des camps et armées du roi	48	» »
1 M. le comte de Werthern	12	» »
1 M. le marquis de Tavistock	48	» »
1 M. le comte de Thiard	48	» »
1 M. de La Live, introducteur des ambassadeurs	24	» »
1 M. Diderot	6	» »
2 M. le commissaire de Genève	13	» »
1 M. le Porteur	6	» »
1 M ^{me} B***	96	» »
3 S. A. S. M ^{sr} le prince héréditaire de Brunswick Wolfenbuttel	144	» »
20 M. Beylon, lecteur et bibliothécaire de S. M. la reine de Suède	120	» »
1 M. Mozart, maître de chapelle du prince archevêque de Salzbourg	6	» »
1 A quoi il faut ajouter la souscription de M ^{me} la duchesse d'Enville	1.200	» »
178	Total . . .	4.070 8 »

J'ai reçu de M. Grimm la somme de quatre mille soixante-dix livres huit sols, en divers paiements, dont quittance, à Paris, le 31 décembre 1766.

Signé : ANNE-ROSE CABIBEL CALAS.

DU POÈME LYRIQUE¹.

1765.

Les Italiens ont appelé le *poème lyrique*, ou le spectacle en musique, opéra, et ce mot a été adopté en français.

1. Ce morceau, qui peut passer pour un traité particulier du *Poème lyrique*, se trouve dans le tome XII de l'*Encyclopédie*, in-fol., et dans l'*Encyclopédie mé-*

Tout art d'imitation est fondé sur un mensonge : ce mensonge est une espèce d'hypothèse établie et admise en vertu d'une convention tacite entre l'artiste et ses juges. Passez-moi ce premier mensonge, a dit l'artiste ; et je vous mentirai avec tant de vérité, que vous y serez trompé, malgré que vous en ayez. Le poète dramatique, le peintre, le statuaire, le danseur ou pantomime, le comédien, tous ont une hypothèse particulière sous laquelle ils s'engagent de mentir, et qu'ils ne peuvent perdre de vue un seul instant sans ôter de cette illusion qui nous rend notre imagination complice de leurs supercheries : car ce n'est point la vérité, mais l'image de la vérité qu'ils nous promettent ; et ce qui fait le charme de leurs productions n'est point la nature, mais l'imitation de la nature. Plus un artiste en approche dans l'hypothèse qu'il a choisie, plus nous lui accordons de talent et de génie.

L'imitation de la nature par le chant a dû être une des premières qui se soient offertes à l'imagination. Tout être vivant est sollicité par le sentiment de son existence à pousser en de certains moments des accents plus ou moins mélodieux, suivant la nature de ses organes : comment, au milieu de tant de chanteurs, l'homme serait-il resté dans le silence ? La joie a vraisemblablement inspiré les premiers chants : on a chanté d'abord sans paroles ; ensuite on a cherché à adapter au chant quelques paroles au sentiment qu'il devait exprimer ; le couplet et la chanson ont été la première musique.

Mais l'homme de génie ne se borna pas longtemps à ces chansons ; enfant de la simple nature, il conçut un projet plus noble et plus hardi, celui de faire du chant un instrument d'imitation. Il s'aperçut bientôt que nous élevons notre voix, et que nous mettons dans nos discours plus de force et de mélodie, à mesure que notre âme sort de son assiette ordinaire. En étudiant les hommes dans différentes situations, il les entendit chanter réellement dans toutes les occasions importantes de la vie ; il vit encore que chaque passion, chaque affection de l'âme avait son accent, ses inflexions, sa mélodie et son chant propre.

thodique. Marmontel, tout en convenant que Grimm était un homme de beaucoup d'esprit, de littérature et de goût, a tâché de réfuter ses principes. Voyez l'*Encyclopédie méthodique, Dictionnaire de grammaire et de littérature*, au mot *Lyrique*. (B.)

De cette découverte naquit la musique imitative et l'art du chant, qui devint une sorte de poésie, une langue, un art d'imitation, dont l'hypothèse fut d'exprimer par la mélodie et à l'aide de l'harmonie toute espèce de discours, d'accent, de passion, et d'imiter quelquefois jusqu'à des effets physiques. La réunion de cet art, aussi sublime que voisin de la nature, avec l'art dramatique, a donné naissance au spectacle de l'opéra, le plus noble et le plus brillant d'entre les spectacles modernes.

Ce n'est point ici le lieu d'examiner si le caractère du spectacle en musique a été connu de l'antiquité : pour peu qu'on réfléchisse sur l'importance des spectacles chez les anciens, sur l'immensité de leurs théâtres, sur les effets de leurs représentations dramatiques sur un peuple entier, on aura de la peine à regarder ces effets comme l'ouvrage de la simple déclamation et du discours ordinaire, dépouillés de tout prestige. Il n'y a guère aujourd'hui d'homme de goût, ni de critique judicieux, qui doute que la mélopée ne fût une espèce de récitatif noté.

Mais sans nous embarrasser dans des recherches qui ne sont point de notre sujet, nous ne parlerons ici que du spectacle en musique, tel qu'il est aujourd'hui établi en Europe, et nous tâcherons de savoir quelle sorte de *poème* a dû résulter de la réunion de la poésie avec la musique.

La musique est une langue. Imaginez un peuple d'inspirés et d'enthousiastes, dont la tête serait toujours exaltée, dont l'âme serait toujours dans l'ivresse et dans l'extase, qui, avec nos passions et nos principes, nous seraient cependant supérieurs par la subtilité, la pureté et la délicatesse des sens, par la mobilité, la finesse et la perfection des organes; un tel peuple chanterait, au lieu de parler; sa langue naturelle serait la musique. Le *poème lyrique* ne représente pas des êtres d'une organisation différente de la nôtre, mais seulement d'une organisation plus parfaite. Ils s'expriment dans une langue qu'on ne saurait parler sans génie, mais qu'on ne saurait non plus entendre sans un goût délicat, sans des organes exquis et exercés. Ainsi, ceux qui ont appelé le chant le plus fabuleux de tous les langages, et qui se sont moqués d'un spectacle où le héros meurt en chantant, n'ont pas eu autant de raison qu'on le croirait d'abord; mais comme ils n'aperçoivent dans la musique tout au plus qu'un bruit harmonieux et agréable, une suite d'accords et de cadences, ils

doivent la regarder comme une langue qui leur est étrangère ; ce n'est point à eux d'apprécier le talent du compositeur, il faut une oreille attique pour juger de l'éloquence de Démosthène.

La langue du musicien a sur celle du poète l'avantage qu'une langue universelle a sur un idiome particulier : celui-ci ne parle que la langue de son siècle et de son pays ; l'autre parle la langue de toutes les nations et de tous les siècles.

Toute langue universelle est vague par sa nature ; ainsi, voulant embellir par son art la représentation théâtrale, le musicien a été obligé d'avoir recours au poète. Non-seulement il en a besoin pour l'invention et l'ordonnance du drame *lyrique* ; mais il ne peut se passer d'interprète, dans toutes les occasions où la précision du discours devient indispensable, où le vague de la langue musicale entraînerait le spectateur dans l'incertitude. Le musicien n'a besoin d'aucun secours pour exprimer la douleur, le délire d'une femme menacée d'un grand malheur ; mais son poète nous dit : Cette femme éplorée que vous voyez est une mère qui redoute quelque catastrophe funeste pour un fils unique... Cette mère est Sara, qui, ne voyant pas revenir son fils du sacrifice, se rappelle le mystère avec lequel ce sacrifice a été préparé, et le soin avec lequel elle en a été écartée ; se porte à questionner les compagnons de son fils ; conçoit de l'effroi de leur embarras et de leur silence ; et monte ainsi par degrés des soupçons à l'inquiétude, à la terreur, jusqu'à en perdre la raison : alors, dans le trouble dont elle est agitée, ou elle se croit entourée lorsqu'elle est seule, ou elle ne reconnaît plus ceux qui sont avec elle... ; tantôt elle les presse de parler, tantôt elle les conjure de se taire :

Deh! parlate : che forse tacendo,
 Par pitié, parlez! Peut-être qu'en vous taisant.
Men pietosi, più barbari siete.
 Vous êtes moins compatissants que barbares.
Ah! v' intendo. Tacete, tacete;
 Ah! je vous entends. Taisez-vous, taisez-vous;
Non mi dite che 'l figlio morì.
 Ne me dites point que mon fils est mort.

Après avoir ainsi nommé le sujet et créé la situation, après l'avoir préparée et fondée par ses discours, le poète n'en fournit plus que les masses, qu'il abandonne au génie du compositeur:

c'est à celui-ci à leur donner toute l'expression et à développer toute la finesse des détails dont elles sont susceptibles.

Une langue universelle, frappant immédiatement nos organes et notre imagination, est aussi par sa nature la langue du sentiment et des passions. Ses expressions, allant droit au cœur sans passer pour ainsi dire par l'esprit, doivent produire des effets inconnus à tout autre idiome ; et ce vague même qui l'empêche de donner à ses accents la précision du discours, en confiant à notre imagination le soin de l'interprétation, lui fait éprouver un empire qu'aucune langue ne saurait exercer sur elle. C'est un pouvoir que la musique a de commun avec le geste, cette autre langue universelle. L'expérience nous apprend que rien ne commande plus impérieusement à l'âme ni ne l'émeut plus fortement que ces deux manières de lui parler.

Le drame en musique doit donc faire une impression bien autrement profonde que la tragédie et la comédie ordinaires. Il serait inutile d'employer l'instrument le plus puissant, pour ne produire que des effets médiocres. Si la tragédie de *Mérope* m'attendrit, me touche, me fait verser des larmes, il faut que dans l'opéra les angoisses, les mortelles alarmes de cette mère infortunée, passent toutes dans mon âme ; il faut que je sois effrayé de tous les fantômes dont elle est obsédée, que sa douleur et son délire me déchirent et m'arrachent le cœur : le musicien qui m'en tiendrait quitte pour quelques larmes, pour attendrissement passager, serait bien au-dessous de son art. Il en est de même de la comédie. Si la comédie de Térence et de Molière enchante, il faut que la comédie en musique ravisse. L'une représente les hommes tels qu'ils sont, l'autre leur donne un grain de verve et de génie de plus ; ils sont tout près de la folie : pour sentir le mérite de la première, il ne faut que des oreilles et du bon sens ; mais la comédie chantée paraît être faite pour l'élite des gens d'esprit et de goût : la musique donne aux ridicules et aux mœurs un caractère d'originalité, une finesse d'expression, qui, pour être saisis, exigent un tact prompt et délicat et des organes très-exercés.

Mais la passion a ses repos et ses intervalles, et l'art du théâtre veut qu'on suive en cela la marche de la nature. On ne peut pas au spectacle toujours rire aux éclats ni toujours fondre en larmes. Oreste n'est pas toujours tourmenté par les Eumé-

nides ; Andromaque, au milieu des ses larmes, aperçoit quelques rayons d'espérance qui la calment : il n'y a qu'un pas de cette sécurité au moment affreux où elle verra périr son fils ; mais ces deux moments sont différents, et le dernier ne devient que plus tragique par la tranquillité du précédent. Les personnages subalternes, quelque intérêt qu'ils prennent à l'action, ne peuvent avoir les accents passionnés de leurs héros : enfin la situation la plus pathétique ne devient touchante et terrible que par degrés ; il faut qu'elle soit préparée, et son effet dépend en grande partie de ce qui l'a précédée et amenée.

Voilà donc deux moments bien distincts du drame *lyrique*, le moment tranquille et le moment passionné ; et le premier soin du compositeur a dû consister à trouver deux genres de déclamation essentiellement différents, et propres, l'un à rendre le discours tranquille, l'autre à exprimer le langage des passions dans toute sa force, dans toute sa variété, dans tout son désordre. Cette dernière déclamation porte le nom de l'air, *aria* ; la première a été appelée le *récitatif*.

Celui-ci est une déclamation notée, soutenue et conduite par une simple basse, qui, se faisant entendre à chaque changement de modulation, empêche l'acteur de détonner. Lorsque les personnages raisonnent, délibèrent, s'entretiennent et dialoguent ensemble, ils ne peuvent que réciter : rien ne serait plus faux que de les voir discuter en chantant, ou dialoguer par couplets, en sorte qu'un couplet devint la réponse de l'autre. Le récitatif est le seul instrument propre à la scène et au dialogue ; il ne doit pas être chantant ; il doit exprimer les véritables inflexions du discours par des intervalles un peu plus marqués et plus sensibles que la déclamation ordinaire : du reste, il doit conserver et la gravité et la rapidité, et tous les autres caractères. Il ne doit pas être exécuté en mesure exacte ; il faut qu'il soit abandonné à l'intelligence et à la chaleur de l'acteur, qui doit le hâter ou le ralentir suivant l'esprit de son rôle et de son jeu. Un récitatif qui n'aurait pas tous ces caractères ne pourrait jamais être employé sur la scène avec succès. Le récitatif est beau pour le peuple, lorsque le poète a fait une belle scène, et que l'acteur l'a bien jouée ; il est beau pour l'homme de goût, lorsque le musicien a bien saisi non-seulement le principal caractère de la déclamation, mais encore toutes les finesses qu'elle reçoit de l'âge,

du sexe, des mœurs, de la condition, des intérêts de ceux qui parlent et agissent dans le drame.

L'air et le chant commencent avec la passion ; dès qu'elle se montre, le musicien doit s'en emparer avec toutes les ressources de son art. Arbace explique à Mandane les motifs qui l'obligent de quitter la capitale avant le retour de l'aurore, de s'éloigner de ce qu'il a de plus cher au monde : cette tendre princesse combat les raisons de son amant ; mais lorsqu'elle en a reconnu la solidité, elle consent à son éloignement, non sans extrême regret : voilà le sujet de la scène et du récitatif. Mais elle ne quittera pas son amant sans lui parler de toutes les peines de l'absence, sans lui recommander les intérêts de l'amour le plus tendre ; et c'est là le moment de la passion et du chant.

Conservati fedele :

Conserve-toi fidèle :

Pensa ch'io resto e peno ;

Songe que je reste et que je peine ;

E qualche volta almeno

Et quelquefois du moins

Ricordati di me.

Ressouviens-toi de moi.

Il eût été faux de chanter durant l'entretien de la scène ; il n'y a point d'air propre à peser les raisons de la nécessité d'un départ ; mais quelque simple et touchant que soit l'adieu de Mandane, quelque tendresse qu'une habile actrice mit dans la manière de déclamer ces quatre vers, ils ne seraient que froids et insipides si l'on se bornait à les réciter.

C'est qu'il est évident qu'une amante pénétrée qui se trouve dans la situation de Mandane répétera à son amant, au moment de la séparation, de vingt manières passionnées et différentes, les mots : *Conservati fedele, Ricordati di me*. Elle les dira tantôt avec un attendrissement extrême, tantôt avec résignation et courage, tantôt avec l'espérance d'un meilleur sort, tantôt sans la confiance d'un heureux retour. Elle ne pourra recommander à son amant de songer quelquefois à sa solitude et à ses peines, sans être frappée elle-même de la situation où elle va se trouver dans un moment. Ainsi, les mots *pensa ch'io resto e peno* prendront le caractère de la plainte la plus touchante, à laquelle Mandane fera peut-être succéder un

effort subit de fermeté, de peur de rendre à Arbace ce moment aussi douloureux qu'il l'est pour elle : cet effort ne sera peut-être suivi que de plus de faiblesse ; et une plainte, d'abord peu violente, finira par des sanglots et des larmes. En un mot, tout ce que la passion la plus douce et la plus tendre pourra inspirer dans cette position à une âme sensible composera les éléments de l'air de Mandane ; mais quelle plume serait assez éloquente pour donner une idée de tout ce que contient un air ? quel critique serait assez hardi pour assigner les bornes du génie ?

J'ai choisi pour exemple une passion douce, une situation intéressante, mais tranquille. Il est aisé de juger, d'après ce modèle, ce que sera l'air dans des situations plus pathétiques, dans des moments tragiques et terribles.

Supposons maintenant deux amants dans une situation plus cruelle ; qu'ils soient menacés d'une séparation éternelle au moment où ils s'attendaient à un sort bien différent : cette circonstance donnerait à l'air un caractère plus pathétique. Il ne serait pas naturel non plus qu'également touchés l'un et l'autre, il n'y en eût qu'un qui chantât. Ainsi l'amant, s'adressant à sa maîtresse désolée, lui dirait :

La destra ti chiedo,
Je te demande la main,
Mio dolce sostegno !
O mon doux soutien !
Per ultimo pegno
Pour le dernier gage
D' amore et di fè !
D'amour et de fidélité.

Un tel adieu, prononcé avec une sorte de fermeté par un amant vivement touché, serait l'écueil du courage de son amante éplorée : elle fondrait sans doute en larmes, ou, frappée d'un témoignage d'amour autrefois si doux, aujourd'hui si cruel, elle s'écrierait :

Ah ! questo fu il segno
Ah ! ce fut jadis le signe
Del nostro contento :
De notre bonheur :
Ma sento che adesso
Mais je sens trop qu'à présent

L'istesso non è.

Ce n'est pas la même chose.

Je n'ai pas besoin de remarquer quelle expression forte et touchante ces quatre vers assez faibles prendraient en musique. Le reste de l'air ne serait plus que des exclamations de douleur et de tendresse ; l'un s'écrierait :

Mia vita ! ben mio !

O ma vie ! ô mon bien !

l'autre :

Addio, sposo amato !

Adieu, époux adoré !

A la fin, leur douleur et leurs accents se confondraient sans doute dans cette exclamation si simple et si touchante :

Che barbaro addio !

Quel fatal adieu !

Che fato crudele !

Quel sort cruel !

Le duo ou *duetto* est donc un air dialogué, chanté par deux personnes animées de la même passion ou de passions opposées. Au moment les plus pathétiques de l'air, leurs accents peuvent se confondre, cela est dans la nature : une exclamation, une plainte peut les réunir ; mais le reste de l'air doit être en dialogue. Il ne peut jamais être naturel qu'Armide et Hidraot, pour s'animer à la vengeance, chantent en couplet :

Poursuivons jusqu'au trépas

L'ennemi qui nous offense ;

Qu'il n'échappe pas

A notre vengeance !

Ils recommenceraient ce couplet dix fois de suite avec un bruit et des mouvements de forcenés, qu'un homme de goût n'y trouverait que la même déclamation fausse, fastidieusement répétée.

On voit, par cet exemple, de quelle manière les airs à deux, à trois, et même à plusieurs acteurs, peuvent être placés dans le drame *lyrique*.

On voit aussi, par tout ce que nous venons de dire, ce que

c'est que l'*air* ou l'*aria*, et quel est son génie : il consiste dans le développement d'une situation intéressante. Avec quatre petits vers que le poëte fournit, le musicien cherche à exprimer, non-seulement la principale idée de la passion de son personnage, mais encore tous ses accessoires et toutes ses nuances : mieux le compositeur devinera les mouvements les plus secrets de l'âme dans chaque situation, plus son air sera beau, plus il se montrera lui-même homme de génie. C'est là qu'il pourra déployer aussi toute la richesse de son art, en réunissant le charme de l'harmonie au charme de la mélodie, et l'enchantement des voix au prestige des instruments. L'exécution de l'air se partagera entre le chant et le geste ; elle fera l'ouvrage, non-seulement d'un habile chanteur, mais d'un grand acteur : car le compositeur n'a guère moins d'attention à désigner les mouvements ou la pantomime qu'à marquer les accents de la passion dont son air présente le tableau.

Suivant la remarque d'un philosophe célèbre, l'air est la récapitulation et la péroraison de la scène ; et voilà pourquoi l'acteur quitte presque toujours la scène après avoir chanté : les occasions de revenir du langage de la passion à la déclamation ordinaire, au simple récitatif, doivent être rares.

Le génie de l'air est essentiellement différent du couplet et de la chanson : celle-ci est l'ouvrage de la gaieté, de la satire, du sentiment, si vous voulez, mais jamais de la déclamation ni de la musique imitative. La chanson ne peut donner aux paroles qu'un caractère général, qu'une expression vague ; mais le retour périodique du même chant à chaque couplet s'oppose à toute expression particulière, à tout développement ; et un chant symétriquement arrangé ne peut trouver place dans la musique dramatique que comme un souvenir. Anacréon peut chanter des couplets au milieu de ses convives : lorsque Lise veut faire entendre à Dorval les sentiments de son cœur, la présence de sa surveillante l'oblige à les renfermer dans une chanson, qu'elle feint d'avoir entendue dans son couvent ; cette tournure est ingénieuse et vraie, mais dans tous ces cas les couplets sont historiques ; c'est une chanson qu'on sait par cœur et qu'on se rappelle. Dans la comédie, les occasions de placer les couplets peuvent être fréquentes ; je n'en conçois guère dans la tragédie. Pour nous en tenir aux exemples déjà cités, si Man-

dane eût fait des paroles, *Conservati fedele*, un couplet au lieu d'un air, quelque tendre que fût ce couplet, il eût été froid, insipide et faux. Nous avons déjà remarqué que le comble de l'absurdité et du mauvais goût serait de se servir du couplet pour le dialogue de la scène et l'entretien des acteurs.

L'air, comme le plus puissant moyen du compositeur, doit être réservé aux grands tableaux et aux moments sublimes du drame *lyrique*. Pour faire tout son effet, il faut qu'il soit placé avec goût et avec jugement : l'imitation de la nature, la vérité du spectacle et l'expérience sont d'accord sur cette loi. Il en est de la musique comme de la peinture. Le secret des grands effets consiste moins dans la force des couleurs que dans l'art de leur dégradation, et les procédés d'un grand coloriste sont différents de ceux d'un habile teinturier. Une suite d'airs les plus expressifs et les plus variés, sans interruption et sans repos, lasseraient bientôt l'oreille la mieux exercée et la plus passionnée pour la musique. C'est le passage du récitatif à l'air, et de l'air au récitatif, qui produit les grands effets du drame *lyrique* : sans cette alternative, l'opéra serait certainement le plus assommant, le plus fastidieux, comme le plus faux de tous les spectacles.

Il serait également faux de faire alternativement parler et chanter les personnages du drame *lyrique*. Non-seulement le passage du discours au chant et le retour du chant au discours auraient quelque chose de désagréable et de brusque, mais ce serait un mélange monstrueux de vérité et de fausseté. Dans nulle imitation, le mensonge de l'hypothèse ne doit disparaître un instant ; c'est la convention sur laquelle l'illusion est fondée. Si vous laissez prendre une fois à vos personnages le ton de la déclamation ordinaire, vous en faites des gens comme nous ; et je ne vois plus de raison pour les faire chanter sans blesser le bon sens.

On peut donc dire que c'est l'invention et le caractère distinct de l'air et du récitatif qui ont créé le *poème lyrique* : quoique celui-ci marche sans le secours des instruments, et ne diffère de la déclamation ordinaire qu'en marquant les inflexions du discours par des intervalles plus sensibles et susceptibles d'être notés, il n'en est pas moins digne de l'attention d'un grand compositeur qui saura y mettre beaucoup de génie, de finesse et de variété. Il pourra même le faire accompagner de l'orchestre,

et le couper dans les repos de différentes pensées musicales, dans tous les cas où le discours de l'acteur, sans devenir encore chant, s'animera davantage, et s'approchera du moment où la force de la passion le transformera en air.

Cette économie intérieure du spectacle en musique, fondée d'un côté sur la vérité de l'imitation, et de l'autre sur la nature de nos organes, doit servir de poétique élémentaire au poète *lyrique*. Il faut, à la vérité, qu'il se soumette en tout au musicien : il ne peut prétendre qu'au second rôle ; mais il lui reste d'assez beaux moyens pour partager la gloire de son compagnon. Le choix et la disposition du sujet, l'ordonnance et la marche de tout le drame sont l'ouvrage du poète. Le sujet doit être rempli d'intérêt, et disposé de la manière la plus simple et la plus intéressante : tout y doit être en action, et viser aux grands effets. Jamais le poète ne doit craindre de donner à son musicien une tâche trop forte. Comme la rapidité est un caractère inséparable de la musique, et une des principales causes de ses prodigieux effets, la marche du *poème lyrique* doit être toujours rapide ; les discours longs et oisifs ne seraient nulle part plus déplacés :

Semper ad eventum festinat.

Il doit se hâter vers son dénouement, en se développant de ses propres forces, sans embarras et sans intermittence. Rien n'empêchera que le poète ne dessine fortement ses caractères, afin que la musique puisse assigner à chaque personnage le style et le langage qui lui sont propres. Quoique tout doive être en action, ce n'est pas une suite d'actions cousues l'une après l'autre que le compositeur demande à son poète. L'unité d'action n'est nulle part plus indispensable que dans ce drame : mais tous ses développements successifs doivent se passer sous les yeux du spectateur ; chaque scène doit offrir une situation, parce qu'il n'y a que des situations qui offrent les véritables occasions de chanter ; en un mot, le *poème lyrique* doit être une suite de situations intéressantes, tirées du fond du sujet et terminées par une catastrophe mémorable.

Cette simplicité et cette rapidité nécessaires à la marche et au développement du *poème lyrique* sont aussi indispensables au style du poète : rien ne serait plus opposé au langage musical que ces longues tirades de nos pièces modernes, et cette abon-

dance de paroles que l'usage et la nécessité de la rime ont introduites sur nos théâtres. Le sentiment et la passion sont précis dans le choix des termes ; ils haïssent la profusion des mots ; ils emploient toujours l'expression propre, comme la plus énergique. Dans les instants passionnés, ils la répéteraient vingt fois, plutôt que de chercher à la varier par de froides périphrases. Le style *lyrique* doit donc être énergique et facile, il doit avoir de la grâce ; mais il abhorre l'élégance étudiée. Tout ce qui sentirait la peine, la facture ou la recherche ; une épigramme, un trait d'esprit, d'ingénieux madrigaux, des sentiments alambiqués, des tournures compassées, feraient la croix et le désespoir du compositeur : car quel chant, quelle expression donner à tout cela ?

Il y a même cette différence essentielle entre le poète *lyrique* et le poète tragique, qu'à mesure que celui-ci devient éloquent et verbeux, l'autre doit devenir précis et avare de paroles, parce que l'éloquence des moments passionnés appartient tout entière au musicien. Rien ne serait moins susceptible de chant que toute cette sublime et harmonieuse éloquence par laquelle la Clytemnestre de Racine cherche à soustraire sa fille au couteau fatal ; le poète *lyrique*, en plaçant une mère dans une situation pareille, ne pourra lui faire dire que quatre vers :

Rendimi il figlio mio...

Rends-moi mon fils...

Ah! mi si spezza il cor :

Ah ! mon cœur se fend :

Non son più madre, o Dio !

Je ne suis plus mère, ô ciel !

Non ho più figlio !

Je n'ai plus de fils !

Mais avec ces quatre petits vers la musique fera un instant plus d'effet que le divin Racine n'en pourra jamais produire avec toute la magie de la poésie. Ah ! comme le compositeur saura rendre la prière de cette mère pathétique par la vérité de la déclamation ! Son ton suppliant me pénétrera jusqu'au fond de l'âme ; ce ton humble augmentera cependant à proportion de l'espérance qu'elle conçoit de toucher celui dont le sort de son fils dépend. Si cette espérance s'évanouit de son cœur, un accès d'indignation et de fureur succédera à la supplique ; et dans son délire, ce *Rendimi il figlio mio*, qui était, il n'y a qu'un mo-

ment, une prière touchante, deviendra un cri forcené. Cet instant d'oubli de son état sera réparé par plus de soumission ; *Rendimi il figlio mio* redeviendra une prière plus humble et plus pressante. Tant d'efforts et de dangers feront enfin tomber cette infortunée dans un état d'angoisse et de défaillance, où sa poitrine oppressée et sa voix à demi éteinte ne lui permettront plus que des sanglots, et où chaque syllabe du vers *Rendimi il figlio mio* sera entrecoupée par des étouffements, qui m'oppresseront moi-même, et me glaceront d'effroi et de pitié. Jugeons, d'après ce vers, ce que le musicien saura faire de l'exclamation douloureuse *Non son più madre!* avec quel art il saura varier et mêler tous ces différents cris de douleur et de désespoir ! et s'il y a un cœur assez féroce qui ne se sente déchirer, lorsqu'au comble de ses maux cette mère s'écrie : *Ah! mi si spezza il cor!* Voilà une faible esquisse des effets que la musique opère par un seul air ; elle peut défier le plus grand poète, de quelque nation et de quelque siècle qu'il soit, de faire un morceau de poésie qui puisse soutenir cette concurrence.

Il résulte de ces observations que le poète, quelque talent qu'il ait d'ailleurs, ne pourra guère se flatter de réussir dans ce genre, s'il ne sait lui-même la musique ; il dépend trop d'elle à chaque pas qu'il fait, pour en ignorer les éléments, le goût et les délicatesses ; il faut qu'il distingue, dans son *poème*, le récitatif et l'air avec autant de soin que le compositeur ; le plus beau *poème* du monde, où cette distinction fondamentale ne serait point observée, serait le moins *lyrique* et le moins susceptible de musique.

Dans les airs, le musicien est en droit d'exiger de son poète un style facile, brisé, aisé à décomposer ; car le désordre des passions entraîne nécessairement la décomposition du discours, qu'une mécanique de vers trop pénible rendrait impraticable. Les vers alexandrins ne seraient pas même propres à la scène et au récitatif, parce que leur rythme est beaucoup trop long, et qu'il occasionne des phrases longues et arrondies que la déclamation musicale abhorre. On conçoit que des vers pleins d'harmonie et de nombre pourraient cependant être très-peu propres à la musique, et qu'il pourrait y avoir telle langue où, par un abus de mots assez étrange, on aurait appelé *lyrique* ce qu'il y a de moins susceptible d'être chanté,

Trois caractères sont essentiels à la langue dans laquelle le *poème lyrique* sera écrit :

Il faut qu'elle soit simple, et qu'en employant préférablement le terme propre elle ne cesse point pour cela d'être noble et touchante ;

Il faut donc qu'elle ait de la grâce et qu'elle soit harmonieuse : une langue où l'harmonie de la poésie consisterait principalement dans l'arrondissement du vers, où le poète ne serait harmonieux qu'à force d'être nombreux, une telle langue ne serait guère propre à la musique ;

Il faut enfin que la langue du *poème lyrique*, sans perdre de son naturel et de sa grâce, se prête aux inversions que l'expression, la chaleur et le désordre des passions rendent à tout instant indispensables.

Il y a peu de langues qui réunissent trois avantages si rares ; mais il n'y en a aucune que le poète *lyrique* ne puisse parler avec succès, s'il connaît bien la nature de son drame et le génie de la musique.

Dans le cours du dernier siècle, l'opéra, créé en Italie, fut bientôt imité dans les autres parties de l'Europe ; chaque nation fit chanter sa langue sur ses théâtres ; il y eut des opéras espagnols, français, anglais, allemands ; en Allemagne surtout il n'y eut point de ville considérable qui n'eût son théâtre d'opéra, et le recueil des *poèmes lyriques* représentés sur différents théâtres formerait seul une petite bibliothèque ; mais le pays qui avait vu naître ce beau et magnifique spectacle le vit aussi se perfectionner il y a environ cinquante ans : toute l'Europe s'est alors tournée vers l'Italie avec l'acclamation

Graius Musa dedit...

Cette acclamation a été le signal de la chute de tous les spectacles *lyriques*, et l'opéra italien s'est emparé de tous les théâtres de l'Europe. Cette foule de grands compositeurs qui sont sortis d'Italie et d'Allemagne depuis ce temps-là n'a plus voulu chanter que dans cette langue, dont la supériorité a été universellement reconnue. La France seule a conservé son opéra, son *poème lyrique* et sa musique, mais sans pouvoir la faire goûter des autres peuples de l'Europe, quelque prévention qu'on ait en général pour ses arts, ses goûts et ses modes. Dans ces

derniers temps, ses enfants même se sont partagés sur sa musique ; et la musique italienne a compté des Français parmi ses partisans les plus passionnés. Il nous reste donc à examiner ce que c'est que l'opéra français et ce que c'est que l'opéra italien.

Selon la définition d'un écrivain célèbre, l'opéra français est l'épopée mise en action et en spectacle. Ce que la discrétion du poète épique ne montre qu'à notre imagination, le poète *lyrique* a entrepris, en France, de le représenter à nos yeux. Le poète tragique prend ses sujets dans l'histoire ; le poète *lyrique* a cherché les siens dans l'épopée : et après avoir épuisé toute la mythologie ancienne et toute la sorcellerie moderne, après avoir mis sur la scène toutes les divinités possibles, après avoir tout revêtu de forme et de figure, il a encore créé des êtres de fantaisie ; et en les douant d'un pouvoir surnaturel et magique, il en fait le principal ressort de son *poëme*.

C'est donc le merveilleux visible qui est l'âme de l'opéra français : ce sont les dieux, les déesses, les demi-dieux, des ombres, des génies, des fées, des magiciens, des vertus, des passions, des idées abstraites et des êtres moraux personnifiés, qui en sont les acteurs. Le merveilleux visible a paru si essentiel à ce drame, que le poète ne croirait pas pouvoir traiter un sujet historique sans mêler quelques incidents surnaturels et quelques êtres de fantaisie et de sa création.

Pour juger si ce genre peut retirer le suffrage d'une nation éclairée, les critiques et les gens de goût examineront et décideront les questions suivantes.

Ne serait-ce pas une entreprise contraire au bon sens, que le génie a toujours saintement respecté dans les arts d'imitation, que de vouloir rendre le merveilleux susceptible de la représentation théâtrale ? Ce qui, dans l'imagination du poète et de ses lecteurs, était noble et grand, rendu ainsi visible aux yeux, ne deviendra-t-il point puéril et mesquin ?

Sera-t-il aisé de trouver des acteurs pour les rôles du genre merveilleux, ou supportera-t-on un Jupiter, un Mars, un Pluton sous la figure d'un acteur plein de défauts et de ridicules ? Ne faudrait-il pas au moins, pour de telles représentations, des salles immenses, où le spectateur, placé à une juste distance du théâtre, serait forcé de laisser au jeu des machines et des masques la liberté de lui en imposer ? où son imagination, forte-

ment frappée, serait obligée de concourir elle-même aux effets d'un spectacle dont elle ne pourrait saisir que les masses? La présence des dieux pourra-t-elle être rendue supportable dans un lieu étroit et resserré, où le spectateur se trouve, pour ainsi dire, sous le nez de l'acteur; où les plus petits détails, les nuances les plus fines, sont remarqués du premier; où le second ne peut masquer ni dérober aucun des défauts de sa voix, de sa démarche, de sa figure? L'observation d'Horace :

Majore longinquo reverentia,

qui n'est pas moins vraie des lieux que des temps, n'est-elle pas ici d'une application sensible? Supposons donc qu'on eût pu mettre des dieux sur ces théâtres anciens et immenses qui recevaient un peuple entier pour spectateurs, ne serait-ce pas là précisément une raison pour les bannir de nos petits théâtres, qui ne représentent que pour quelques coteries qu'on a appelées *le public*?

Si un spectacle rempli de dieux était le fruit du goût naturel d'un peuple, d'une passion nationale pour ce genre, ce peuple ne commencerait-il pas par mettre sur ses théâtres les divinités de sa religion? Des dieux de tradition, dont il ne connaît la mythologie qu'imparfaitement, pourraient-ils l'émouvoir et l'intéresser comme les objets de son culte et de sa croyance? L'opéra ne deviendrait-il pas nécessairement une fête religieuse?

N'exigerait-on pas du moins d'un tel peuple d'être connaisseur profond et passionné du nu, des belles formes, de l'énergie et de la beauté de la nature? et que faudrait-il penser de son goût, s'il pouvait souffrir sur ses théâtres un Hercule en taffetas couleur de chair, un Apollon en bas blancs et en habit brodé?

Si le précepte d'Horace,

Nec deus intersit,

est fondé dans la raison, que penser d'un spectacle où les dieux agissent à tort et à travers, où ils arrangent tout selon leur caprice, où ils changent incontinent de projets et de volonté? Qu'on se rappelle avec quelle discrétion les tragiques anciens emploient les dieux dans des pièces qui, après tout, étaient des actes de religion. Ils montraient le dieu un instant, au moment décisif, tandis que notre poète lyrique ne craint point de le tenir sans

cesse sous nos yeux. En en usant ainsi, ne risque-t-il pas d'avilir la condition divine si l'on peut s'exprimer ainsi? Pour qu'un dieu nous imprime une idée convenable de sa grandeur, ne faut-il pas qu'il parle peu, et qu'il se montre aussi rarement que ces monarques d'Asie, dont l'apparition est une chose si auguste et si solennelle que personne n'ose lever les yeux sur eux dans la seule occasion où il est permis de les envisager? Serait-il possible de conserver ce respect pour un Apollon qui se montrerait trois heures de suite sous la figure et avec les talents de M. Muguet?

Quand il serait possible de représenter, d'une manière noble, grande et vraie, les divinités de l'ancienne Grèce, qui sont, après tout, des personnages historiques, quoique fabuleux, le bon goût et le bon sens permettraient-ils de personnifier également tous les êtres que l'imagination des poètes à enfantés? Un génie aérien, un jeu, un ris, un plaisir, une heure, une constellation, tous ces êtres allégoriques et bizarres, dont on lit avec étonnement la nomenclature dans les programmes des opéras français, pourraient-ils paraître sur la scène *lyrique* avec autant de droit et de succès qu'un Bacchus, qu'un Mercure, qu'une Diane? Et quelles seraient les bornes de cette étrange licence?

Qu'on examine sans prévention les deux tableaux suivants, qui sont du même genre : dans l'un, le poète nous montre Phèdre en proie à une passion insurmontable pour le fils de son époux, luttant vainement contre un penchant funeste, et succombant enfin, malgré elle, dans le délire et dans les convulsions, à un amour effréné et coupable, que son succès même ne rendrait que plus criminel : voilà le tableau de Racine. Dans l'autre, Armide, pour triompher d'un amour involontaire, que sa gloire et ses intérêts désavouent également, a recours à son art magique : elle évoque la Haine; à sa voix la Haine sort de l'enfer, et paraît avec sa suite dans cet accoutrement bizarre, qui est de l'étiquette de l'opéra français; après avoir fait danser et voltiger ses suivants longtemps autour d'Armide; après avoir fait chanter par d'autres suivants, qui ne savent pas danser, un couplet en chœur, qui assure que

Plus on connaît l'amour, et plus on le déteste;

Et quand on veut bien s'en défendre,

On peut se garantir de ses indignes fers;

après toutes ces cérémonies sans but, sans goût et sans noblesse, la Haine se met à conjurer l'Amour, dans les formes, de sortir du cœur d'Armide, et de lui céder la place, précisément comme nos prêtres naguère avaient la coutume d'exorciser le diable : voilà le tableau de Quinault. Nous ne dirons point qu'il n'y a qu'un homme de génie qui puisse réussir dans le premier, et qu'un homme ordinaire peut se tirer du second avec succès ; mais nous nous en rapporterons à la bonne foi de ceux qui ont vu la représentation des deux pièces : qu'ils nous disent si cette Haine, avec sa perruque de vipères, avec son autre paquet de serpents en sa main droite, avec ses gants et ses bras rouges à coins étincelants de paillettes d'argent, les a jamais fait frémir de terreur ou de pitié pour Armide ; et si Phèdre mourante d'amour et de honte, seule dans les bras de sa vieille nourrice, ne déchire pas tous les cœurs ? Le Destin, dont la main invisible règle le sort des mortels irrévocablement, ce Destin, qu'aucun grand poète n'a osé tirer des ténèbres dont il s'est enveloppé, n'est-il pas bien autrement effrayant et terrible que ce Destin à barbe blanche que le poète de l'opéra français nous montre si indiscretement, et qui nous avertit en plain-chant que toutes les puissances du ciel et de la terre lui sont soumises ?

Le merveilleux visible ainsi représenté n'aurait-il pas banni tout l'intérêt de la scène *lyrique* ? Un dieu peut étonner ; peut-il intéresser ? Comment s'y prendra-t-il pour me toucher ? son caractère de divinité ne rompt-il pas toute espèce de liaison et de rapport entre lui et moi ? Que me font ses passions, ses plaintes, sa joie, son bonheur, ses malheurs ? Supposé que sa colère ou sa bienveillance influe sur le sort d'un héros, d'une illustre héroïne du drame, lesquels, ayant les mêmes affections, les mêmes faiblesses, la même nature que moi, ont droit de m'intéresser à leur sort, quelle part pourrais-je prendre à une action où rien ne se passe en conséquence de la nature et de la nécessité des choses, où la situation la plus déplorable peut devenir en un clin d'œil, par un coup de baguette, par un changement de volonté soudain et imprévu, la situation la plus heureuse, et par un autre caprice redevenir funeste ? Ne serait-ce pas là des jeux propres, tout au plus, à émouvoir des enfants ?

L'unité d'action, essentielle à tout drame et sans laquelle aucun ouvrage de l'art ne saurait plaire, ne serait-elle pas conti-

nuellement blessée dans l'opéra merveilleux? Des êtres qui sont au-dessus des lois de notre nature, qui peuvent changer à leur gré le cours des événements, ne dissoudraient-ils pas tout le nœud dans les pièces de ce genre? Un opéra ne serait donc qu'une suite d'incidents qui se succèdent les uns aux autres sans nécessité, et par conséquent sans liaison véritable. Le poète pourrait les allonger, les abrégier, les supprimer à sa fantaisie, sans que son sujet en souffrit : il pourrait changer ses actes de place, faire du premier le troisième, du quatrième le second, sans aucun bouleversement considérable de son plan : il pourrait dénouer sa pièce au premier acte, sans que cela l'empêchât de faire suivre cet acte de quatre autres, où il dénouerait et renouerait autant de fois qu'il lui plairait ; où, pour parler plus exactement, il n'y aurait, dans le fait, ni nœud ni dénouement. Tout sujet de cette espèce ne peut-il pas être traité en un acte, en trois, en cinq, en dix, en vingt, selon le caprice et l'extravagance du poète *lyrique*?

Si ce genre n'a pu enfanter que des drames dénués de tout intérêt et de toute vérité, n'aurait-il pas ainsi empêché les progrès de la musique en France, tandis que cet art a été porté au plus haut degré de perfection dans les autres parties de l'Europe? Comment le style musical se serait-il formé dans un pays où l'on ne fait chanter que des êtres de fantaisie, dont les accents n'ont nul modèle dans la nature? Leur déclamation, étant arbitraire et indéterminée, n'aurait-elle pas produit un chant froid et soporifique, une monotonie insupportable, auxquels personne n'aurait résisté sans le secours des ballets? Toute l'expression musicale ne serait-elle pas ainsi réduite à jouer sur le mot, en sorte qu'un acteur ne pourrait prononcer le mot *larmes*, sans que le musicien ne le fit pleurer, quoiqu'il n'eût aucun sujet d'affliction, et que dans la situation la plus triste il ne pourrait parler d'un état brillant sans que le musicien ne se crût en droit de faire briller sa voix aux dépens de la disposition de son âme? Ne serait-il pas résulté de cette méthode un dictionnaire des mots réputés *lyriques*; dictionnaire dont un compositeur habile ne manquerait pas de faire présent à son poète, afin qu'il eût en un seul recueil tous les mots dont la musique ne saurait rien faire, et qu'il ne faut jamais employer dans le *poëme lyrique*?

Si vous choisissez deux compositeurs ; que vous donniez à l'un à exprimer le désespoir d'Andromaque lorsqu'on arrache

Astyanax du tombeau où sa piété l'avait caché, ou les adieux d'Iphigénie qui va se soumettre au couteau de Calchas, ou bien les fureurs de sa mère éperdue au moment de cet affreux sacrifice; et que vous disiez à l'autre : Faites-moi une tempête, un tremblement de terre, un choc d'Aquilons, un débordement du Nil, une descente de Mars, une conjuration magique, un sabbat infernal; n'est-ce pas dire à celui-ci : Je vous choisis pour faire peur ou plaisir aux enfants; et à l'autre : Je vous choisis pour être l'admiration des siècles? N'est-il pas évident que l'un a dû rester barbare, et sa musique sans style, sans expression, sans caractère, et que l'autre a dû ou renoncer à son projet, ou, s'il y a réussi, devenir sublime?

Deux poètes qu'on aurait ainsi employés ne seraient-ils pas dans le même cas? L'un n'aurait-il pas appris à parler le langage du sentiment, des passions, de la nature? l'autre ne serait-il pas resté faible, froid et maniéré? Quand il aurait eu le talent de la poésie, son faux genre l'aurait trompé sur l'emploi qu'il en faut faire : la pompe épique aurait pris dans son style la place du naturel de la poésie dramatique; au lieu de scènes naturellement dialoguées, nous n'aurions eu que des recueils de maximes, de madrigaux, d'épigrammes, de tournures, et de cliquetis de mots pour lesquels la musique n'a jamais connu d'expression, le goût se serait si peu formé qu'on n'aurait point senti la différence de l'harmonie poétique et de l'harmonie musicale, ni compris que le plus beau morceau de Tibulle serait déplacé dans le *poème lyrique*, précisément par ce qui le rend et si beau et si précieux; on aurait vu enfin l'étrange phénomène d'un poète *lyrique*, plein de douceur et de nombre, plein de charme à la lecture, et dont il serait cependant impossible de mettre les pièces en musique.

Ce faux genre, où rien ne rappelle à la nature, n'aurait-il pas empêché le musicien français de connaître et de sentir cette distinction fondamentale de l'air et du récitatif? Un chant lourd et traînant, semblable au chant gothique de nos églises, serait devenu le récitatif de l'opéra. Pour lui donner de l'expression, on l'aurait surchargé de ports de voix, de trilles, de chevrottements; et malgré ces laborieux efforts, on ne se serait pas seulement douté de l'art de ponctuer le chant, de faire une interrogation, une exclamation en chantant. La lenteur insoutenable de ce récitatif, son caractère contraire à toute espèce de déclamation,

auraient d'ailleurs rendu l'exécution d'une véritable scène impossible sur ce théâtre. L'air, cette autre partie principale du drame en musique, serait encore si peu trouvé que le mot même ne s'entendrait que des pièces que le musicien fait pour la danse, ou des couplets dans lesquels le poëme renferme des maximes qu'il fait servir au dialogue de la scène, et dont le compositeur fait des chansons que l'acteur chante avec une sorte de mouvement. On aurait pu ajouter aux divertissements de ce spectacle des *ariettes*, mais qui ne sont jamais en situation, qui ne tiennent point au sujet, et dont la dénomination même indique la pauvreté et la puérilité. Ces ariettes auraient encore merveilleusement contribué à retarder les progrès de la musique : car il vaut sans doute mieux que la musique n'exprime rien, que de la voir se tourmenter autour d'une *lance*, d'un *murmure*, d'un *voltige*, d'un *enchaîne*, d'un *triomphe*, etc.

Par l'idée d'exposer aux yeux ce qui ne peut agir que sur l'imagination et ne faire de l'effet qu'en restant invisible, le poëte n'aurait-il pas entraîné le décorateur dans des écarts et dans des bizarreries qui lui auraient fait méconnaître le véritable emploi d'un art si précieux à la représentation théâtrale? Quel modèle un jardin enchanté, un palais de fée, un temple aérien, etc., a-t-il dans la nature? Que peut-on blâmer ou louer dans le projet et l'exécution d'une telle décoration, à moins que le décorateur ne paraisse sublime à proportion qu'il est extravagant? Ne lui faut-il pas cent fois plus de goût et de génie pour nous montrer un grand et bel édifice, un beau paysage, une belle ruine, un beau morceau d'architecture? Serait-ce une entreprise bien sensée, de vouloir imiter dans les décorations les phénomènes physiques et la nature en mouvement? Les agitations, les révolutions, celles qui attachent et qui effrayent, ne doivent-elles pas plutôt être dans le sujet de l'action et dans le cœur des acteurs, que dans le lieu qu'ils occupent?

Quand il serait possible de représenter avec succès les phénomènes de la nature et tout ce qui accompagnerait l'apparition d'un dieu sur un théâtre de grandeur convenable, l'hypothèse d'un spectacle où les personnages parlent, quoiqu'en chantant, n'est-elle pas beaucoup trop voisine de notre nature pour être employée dans un drame dont les acteurs sont des dieux? Le bon goût n'ordonnerait-il pas de réserver de tels sujets au spec-

tacle de la danse et de la pantomime, afin de rompre entre les acteurs et le spectateur le lien de la parole qui les rapprocherait trop, et qui empêcherait celui-ci de croire les autres d'une nature supérieure à la sienne? Si cette observation était juste, il faudrait confier le genre merveilleux à l'éloquence muette et terrible du geste, et faire servir la musique, dans ces occasions, à la traduction, non des discours, mais des mouvements.

Voilà quelques-unes des questions qu'il faudrait éclaircir sans prévention, avant de prononcer sur le mérite du genre appelé *merveilleux*, et avant d'entreprendre la poétique de l'opéra français. Les arts et le goût public ne pourraient que gagner infiniment à une discussion impartiale.

De l'opéra italien. — Après la renaissance des lettres, l'art dramatique s'est rapidement perfectionné dans différentes contrées de l'Europe. L'Angleterre a eu son Shakespeare : la France a eu, d'un côté, son immortel Molière; et de l'autre, son Corneille, son Racine, et son Voltaire. En Italie, on s'est aussi bientôt débarrassé de ce faux genre appelé *merveilleux*, que la barbarie du goût avait introduit dans le siècle dernier sur tous les théâtres de l'Europe; et dès qu'on a voulu chanter sur la scène, on a senti qu'il n'y avait que la tragédie et la comédie qui pussent être mises en musique. Un heureux hasard ayant fait naître au même instant le poète *lyrique* le plus touchant, le plus énergique, l'illustre Metastasio, et ce grand nombre de musiciens de génie que l'Italie et l'Allemagne ont produits, et à la tête desquels la postérité lira en caractères ineffaçables le noms de Vinci, de Hasse et de Pergolesi; le drame en musique a été porté en ce siècle au plus haut degré de perfection. Tous les grands tableaux, les situations les plus intéressantes, les plus pathétiques, les plus terribles; tous les ressorts de la tragédie, tous ceux de la véritable comédie ont été soumis à l'art de la musique, et en ont reçu un degré d'expression et d'enthousiasme qui a partout entraîné et les gens d'esprit et de goût, et le peuple. La musique ayant été consacrée en Italie, dès sa naissance, à sa véritable destination, à l'expression du sentiment et des passions, le poète lyrique n'a pu se tromper sur ce que le compositeur attendait de lui; il n'a pu égarer celui-ci à son tour, et lui faire quitter la route de la nature et de la vérité.

En revanche, il ne faut pas s'étonner que, dans la patrie du

gôût et des arts, la tragédie sans musique ait été entièrement négligée. Quelque touchante que soit la représentation tragique, elle paraîtra toujours faible et froide à côté de celle que la musique aura animée ; et en vain la déclamation voudrait-elle lutter contre les effets du chant et de ses impressions. Pour se consoler de n'avoir point égalé ses voisins en musique, la France doit se dire que ses progrès dans cet art l'auraient peut-être empêchée d'avoir son Racine.

Pourquoi donc l'opéra italien, avec des moyens si puissants, n'a-t-il pas renouvelé de nos jours ces terribles effets de la tragédie ancienne dont l'histoire nous a conservé la mémoire ? Comment a-t-on pu assister à la représentation de certaines scènes, sans craindre d'avoir le cœur trop douloureusement déchiré, et de tomber dans un état trop voisin de la situation déplorable des héros de ce spectacle ? Ce n'est ni le poète ni le compositeur qu'un critique éclairé accusera dans ces occasions d'avoir été au-dessous du sujet ; il faut donc examiner de quels moyens on s'est servi pour rendre tant de sublimes efforts du génie ou inutiles ou de peu d'effet.

Lorsqu'un spectacle ne sert que d'amusement à un peuple oisif, c'est-à-dire à cette élite d'une nation qu'on appelle *la bonne compagnie*, il est impossible qu'il prenne jamais une certaine importance ; et quelque génie que vous accordiez au poète, il faudra bien que l'exécution théâtrale et mille détails de son *poème* se ressentent de la frivolité de sa destination. Sophocle, en faisant des tragédies, travaillait pour la patrie, pour la religion, pour les plus augustes solennités de la république. Entre tous les poètes modernes, Metastasio a peut-être joui du sort le plus doux et le plus heureux, à l'abri de l'envie et de la persécution, qui sont aujourd'hui assez volontiers la récompense du génie, comme elles l'étaient quelquefois chez les anciens des vertus et des services rendus à l'État ; les talents du premier poète d'Italie ont été constamment honorés de la protection de la maison d'Autriche : que son rôle à Vienne est cependant différent de celui de Sophocle à Athènes ! Chez les anciens, le spectacle était une affaire d'État ; chez nous, si la police s'en occupe, c'est pour lui faire mille petites chicanes, c'est pour le faire plier à mille convenances bizarres. Le spectateur, les acteurs, les entrepreneurs, tous ont usurpé sur le *poème lyrique* un empire ridicule ;

et ses créateurs, le poëte et le musicien, eux-mêmes victimes de cette tyrannie, ont été le moins consultés sur son exécution.

Tout le monde sait qu'en Italie le peuple ne s'assemble pas seulement aux théâtres pour voir le spectacle, mais que les loges sont devenues autant de cercles de conversation qui se renouvellent plusieurs fois pendant la durée de la représentation. L'usage est de passer cinq ou six heures à l'Opéra; mais ce n'est pas pour lui donner cinq ou six heures d'attention : on n'exige du poëte que quelques situations très-pathétiques, quelques scènes très-belles; et l'on se rend facile sur le reste. Quand le musicien a réussi à rendre ces fameux morceaux que tout le monde sait par cœur, d'une manière neuve et digne de son art, on est ravi, on s'extasie, on s'abandonne à l'enthousiasme; mais la scène passée, on n'écoute plus. Ainsi, deux ou trois airs, un beau duetto, une scène extrêmement belle, suffisent au succès d'un opéra, et l'on est indifférent sur la totalité du drame, pourvu qu'il ait donné trois ou quatre instants ravissants et qu'il dure d'ailleurs le temps qu'on s'est destiné à passer dans la salle de l'Opéra.

Chez une nation passionnée pour le chant, qui fait au charme de la voix le plus grand des sacrifices, et où le chant est devenu un art qui exige, outre la plus heureuse disposition des organes, l'étude la plus longue et la plus opiniâtre, le chanteur a dû bientôt usurper un empire illégitime sur le compositeur et sur le poëte. Tout a été sacrifié à ses talents et à ses caprices. On s'est peu choqué des imperfections de l'action théâtrale, pourvu que le chant fût exécuté avec cette supériorité qui séduit et enchante. Le chanteur, sans s'occuper de la situation et du caractère de son rôle, a borné tous ses soins à l'expression du chant; la scène a été récitée et jouée avec une négligence honteuse. Le public, de spectateur qu'il doit être, n'est resté qu'auditeur; il a fermé les yeux et ouvert les oreilles; et laissant à son imagination le soin de lui montrer la véritable attitude, le vrai geste, les traits et la figure de la veuve d'Hector ou de la fondatrice de Carthage, il s'est contenté d'en entendre les véritables accents.

Cette indulgence du public a laissé d'un côté l'action théâtrale dans un état très-imparfait, et de l'autre, elle a rendu le chanteur maître de ses maîtres. Pourvu que son rôle lui donnât occasion de développer les ressources de son art et de faire briller

sa science, peu lui importait que ce rôle fût d'ailleurs ce que le drame voulait qu'il fût. Le poète fut obligé de quitter le style dramatique, de faire des tableaux, de coudre à son *poème* quelques morceaux postiches de comparaisons et de poésie épique : le musicien, d'en faire des airs dans le style le plus figuré et par conséquent le plus opposé à la musique théâtrale ; et pour déterminer le chanteur à se charger de quelques airs simples et vraiment sublimes que la situation rendait indispensables au fond du sujet, il fallut acheter sa complaisance par ces brillants écarts, aux dépens de la vérité et de l'effet général. L'abus fut porté au point que, lorsque le chanteur ne trouvait pas ses airs à sa fantaisie, il leur en substituait d'autres, qui lui avaient déjà valu des applaudissements dans d'autres pièces et sur d'autres théâtres, et dont il changeait les paroles comme il pouvait, pour les approcher de sa situation et de son rôle le moins mal qu'il était possible.

Enfin l'entrepreneur de l'Opéra devint, de tous les tyrans du poète, le plus injuste et le plus absurde. Ayant étudié le goût du public, sa passion pour le chant, son indifférence pour les convenances et l'ensemble du spectacle, voici à peu près le traité qu'il proposa au poète *lyrique* en conséquence de ses découvertes.

« Vous êtes l'homme du monde dont j'ai le moins besoin pour le succès de mon spectacle : après vous, c'est le compositeur. Ce qui m'est essentiel, c'est d'avoir un ou deux sujets que le public idolâtre ; il n'y a point de mauvais opéra avec un Caffarelli, avec un Gabrieli. Mon métier est de gagner de l'argent : comme je suis obligé d'en donner prodigieusement à mes chanteurs, vous sentez qu'il ne m'en reste que très-peu pour le compositeur, et encore moins pour vous ; songez que votre partage est la gloire.

« Voici quelques conditions fondamentales sous lesquelles je consens de hasarder votre *poème*, de le faire mettre en musique, et de le faire exécuter par mes chanteurs.

« 1. Votre *poème* doit être en trois actes, et ces trois actes ensemble doivent durer au moins cinq heures, y compris quelques ballets que je ferai exécuter dans les entr'actes.

« 2. Au milieu de chaque acte, il me faut un changement de scène et de lieu, en sorte qu'il y ait deux décorations par acte.

Vous me direz que c'est proprement demander un *poème* en six actes, puisqu'il faut laisser la scène vide au moment de chaque changement; mais ce sont des subtilités de métier dont je ne me mêle point.

« 3. Il faut qu'il y ait dans votre pièce six rôles, jamais moins de cinq, ni plus de sept, savoir : un premier acteur et une première actrice, un second acteur et une seconde actrice; ce qui fera deux couples d'amoureux qui chanteront le *soprano*, ou dont un seul, soit homme, soit femme, pourra chanter le *contralto* : le cinquième rôle est celui de tyran, de roi, de père, de gouverneur, de vieillard; il appartient à l'acteur qui chante le *tenore*. Au surplus, vous pouvez employer encore à des rôles de confident un ou deux acteurs subalternes.

« 4. Suivant cet arrangement judicieux, et consacré d'ailleurs par l'usage, il vous faut un double amour : le premier acteur doit être amoureux de la première actrice; le second, de la seconde. Vous aurez soin de former l'intrigue de toutes vos pièces sur ce plan-là, sans quoi je ne pourrai m'en servir. Je n'exige point que la première actrice réponde précisément à l'amour du premier acteur : au contraire, je vous permettrai toute combinaison et toute liberté à cet égard, car je n'aime pas à faire le difficile sans sujet; et pourvu que l'intrigue soit double, afin que mes seconds acteurs ne disent pas que je leur fais jouer des rôles subalternes, je ne vous chicanerai point sur le reste. Chaque acteur chantera deux fois dans chaque acte, excepté peut-être au troisième, où l'action, se hâtant vers sa fin, ne vous permettra plus de placer autant d'airs que dans les actes précédents. L'acteur subalterne pourra aussi moins chanter que les autres.

« 5. Je n'ai besoin que d'un seul *duetto* : il appartient de droit au premier acteur et à la première actrice; les autres acteurs n'ont pas le privilège de chanter ensemble. Il ne faut pas que ce *duetto* soit placé au troisième acte; il faut tâcher de le mettre à la fin du premier ou du second, ou bien au milieu d'un de ces actes, immédiatement avant le changement de la décoration.

« 6. Il faut que chaque acteur quitte la scène immédiatement après avoir chanté son air : ainsi, lorsque l'action les aura rassemblés sur le théâtre, ils défilent l'un après l'autre, après avoir chanté chacun à son tour. Vous voyez que le dernier qui reste a beau jeu de chanter un air brillant qui contienne une

réflexion, une maxime, une comparaison relative à sa situation ou à celle des autres personnages.

« 7. Avant de faire chanter à un acteur son second air, il faut que tous les autres aient chanté leur premier; et avant qu'il puisse chanter son troisième, il faut que tous les autres aient chanté leur second; et ainsi de suite jusqu'à la fin; car vous sentez qu'il ne faut pas confondre les rangs, ni blesser les droits d'aucun acteur. »

A ces étranges articles on peut ajouter celui que l'aversion de l'empereur Charles VI pour les catastrophes tragiques rendit d'une observation indispensable. Ce prince voulut que tout le monde sortît de l'Opéra content et tranquille; et Metastasio fut obligé de raccommo-der tout si bien que, vers le dénouement, tous les acteurs du drame fussent heureux. On pardonnait aux méchants; les bons renonçaient à la passion qui avait causé leur malheur ou celui des autres dans le cours du drame, ou bien d'autres obstacles disparaissaient; chaque acteur se prêtait un peu, et tout était pacifié à la fin de l'opéra.

Voilà les principes sur lesquels on fonda la poétique de l'opéra italien. Le poëte *lyrique* fut traité à peu près comme un danseur de corde à qui on lie les pieds, afin de rendre son métier plus difficile et ses tours de force plus éclatants.

Si Metastasio, malgré ces entraves, a pu conserver encore à ses pièces du naturel et de la vérité, on en est justement surpris; mais l'ensemble du *poëme lyrique* a dû nécessairement se ressentir de ces lois bizarres et absurdes; la force des mœurs a dû disparaître avec celle de l'intrigue; le second couple d'amoureux a dû entraîner cet amour épisodique qui dépare presque tous les opéras d'Italie. De cette manière, le *poëme lyrique* est devenu un problème où il s'agissait de couper toutes les pièces sur le même patron, de traiter tous les sujets historiques et tragiques à peu près avec les mêmes personnages.

L'opéra-comédie ou bouffon n'a pas été sujet, à la vérité, à toutes ces entraves; mais il n'a été traité en revanche que par des farceurs ou des poëtes médiocres, qui ont tout sacrifié à la saillie du moment. Ces pièces sont ordinairement pleines de situations comiques, parce que la nécessité de placer l'air produit la nécessité de créer la situation; mais pourvu qu'elle fût originale et plaisante, on pardonnait au poëte l'extravagance du plan

et de l'ensemble, et les moyens pitoyables dont il se servait pour amener les situations.

Ce qu'il faut avouer à la gloire du poëte et du compositeur, c'est qu'ils ne se sont jamais trompés un instant sur leur vocation ni sur la destination de leur art; et si l'opéra italien est rempli de défauts qui en affaiblissent l'impression et l'effet, heureusement il n'y en a aucun qu'on ne puisse retrancher sans toucher au fond et à l'essence du *poëme lyrique*.

De quelques accessoires du poëme lyrique. — Nous avons dit ce qu'il faut penser des couplets, des duos, et de la manière dont on peut faire chanter deux ou plusieurs acteurs ensemble sans blesser le bon sens et la vraisemblance; il nous reste à parler des chœurs, qui sont très-fréquents dans les opéras français et très-rare dans les opéras italiens. Celui-ci est ordinairement terminé par un couplet que tous les acteurs réunis chantent en chœur, et qui, ne tenant point au sujet, disparaîtra dès qu'il sera permis au poëte de dénouer sa pièce comme le sujet l'exige. Il n'y a pas moyen de coudre un couplet en chœur après l'opéra de *Didon abandonnée*. Dans l'opéra français chaque acte a son divertissement, et chaque divertissement consiste en danses et en chœurs chantants; et les partisans de ce spectacle ont toujours compté les chœurs parmi ses principaux avantages.

Pour juger quel cas il en faut faire, on n'a qu'à se souvenir de ce qui a été dit plus haut au sujet du couplet, que le bon goût n'a jamais permis de regarder comme une partie de la musique théâtrale. S'il est contre le bon sens qu'un acteur réponde à l'autre par une chanson, avec quelle vraisemblance une assemblée entière ou tout un peuple pourra-t-il manifester son sentiment en chantant ensemble et en chœur le même couplet, les mêmes paroles, le même air? Il faudra donc supposer qu'ils se sont concertés d'avance, et qu'ils sont convenus entre eux de l'air et des paroles par lesquels ils exprimeraient leur sentiment sur ce qui fait le sujet de la scène, et qu'ils ne pouvaient savoir auparavant? Que dans une cérémonie religieuse le peuple assemblé chante un hymne à l'honneur de quelque divinité, je le conçois; mais ce couplet est un cantique sacré que tout le peuple sait de tout temps par cœur; et dans ces occasions les chœurs peuvent être augustes et beaux. Tout un peuple, témoin d'une scène intéressante, peut pousser un cri de joie, de douleur, d'admiration,

d'indignation, de frayeur, etc. Ce chœur, qui ne sera qu'une exclamation de quelques mots, et plus souvent qu'un cri inarticulé, pourra être du plus grand effet. Voilà à peu près l'emploi des chœurs dans la tragédie ancienne; mais que ces chœurs sont différents de ces froids et bruyants couplets que débitent les choristes de l'opéra français, sans action, les bras croisés, et avec un effort de poumons à étourdir l'oreille la plus aguerrie!

Le bon goût proscriera donc les chœurs du *poème lyrique*, jusqu'à ce que l'opéra se soit assez rapproché de la nature pour exécuter les grands tableaux et les grands mouvements avec la vérité qu'ils exigent. A ce beau moment pour les arts, qu'on m'amène l'homme de génie qui sait le langage des passions et la science de l'harmonie, et je serai son poète, et je lui donnerai les paroles d'un chœur que personne ne pourra entendre sans frissonner. Supposons un peuple opprimé, avili sous le règne d'un odieux tyran; supposons que ce tyran soit massacré, ou qu'il meurt dans son lit (car qu'importe après tout le sort d'un méchant?), et que le peuple, ivre de la joie la plus effrénée de s'en voir délivré, s'assemble pour lui proclamer un successeur. Pour que mon sujet devienne historique, j'appellerai le tyran *Commode*, et son successeur à l'empire *Pertinax*; et voici le chœur que je propose au musicien de faire chanter au peuple romain¹ :

« Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie... l'ennemi de la patrie! le parricide! le gladiateur!... Qu'on arrache les honneurs au parricide... qu'on traîne le parricide... qu'on le jette à la voirie... qu'il soit déchiré... l'ennemi des dieux! le parricide du sénat! à la voirie, le gladiateur!... l'ennemi des dieux! l'ennemi du sénat! à la voirie!... à la voirie!... Il a massacré le sénat; à la voirie! Il a massacré le sénat; qu'il soit déchiré à coups de crocs! Il a massacré l'innocent; qu'on le déchire... qu'on le déchire... qu'on le déchire... Il n'a pas épargné son propre sang; qu'on le déchire... Il avait médité ta mort; qu'on le déchire! Tu as tremblé pour nous, tu as tremblé

1. Ce projet de « chœur » est textuellement emprunté à Diderot, qui l'avait écrit à propos de l'*Essai* de Bouchaud sur la poésie rythmique et traduit de l'*Histoire auguste*. Voir tome VI des *OEuvres complètes*, p. 336, ou plus haut, tome V, p. 424; le texte que nous avons donné se termine par une sorte d'apostrophe à Frédéric II, restée jusqu'alors inédite.

avec nous, tu as partagé nos dangers... O Jupiter! si tu veux notre bonheur, conserve-nous Pertinax!... Gloire à la fidélité des prétoriens!... aux armées romaines... à la piété du sénat... Pertinax, nous te le demandons, que le parricide soit traîné... qu'il soit traîné, nous te le demandons... Dis avec nous, que les délateurs soient exposés aux lions... Dis, aux lions le gladiateur... Victoire à jamais au peuple romain!... liberté! victoire!... Honneur à la fidélité des soldats!... aux cohortes prétoriennes!... Que les statues du tyran soient abattues!... partout, partout!... Qu'on abatte le parricide, le gladiateur!... qu'on traîne l'assassin des citoyens!... qu'on brise ses statues!... Tu vis, tu vis, tu nous commandes, et nous sommes heureux... ah! oui, oui, nous le sommes... nous le sommes vraiment, dignement, librement... nous ne craignons plus. Tremblez, délateurs!... notre salut le veut... Hors du sénat les délateurs!... à la hache, aux verges les délateurs!... aux lions les délateurs... aux verges les délateurs!... périsse la mémoire du parricide, du gladiateur... périsse les statues du gladiateur!... à la voirie le gladiateur!... César, ordonne les crocs... que le parricide du sénat soit déchiré... Ordonne, c'est l'usage de nos aïeux... Il fut plus cruel que Domitien... plus impur que Néron... qu'on lui fasse comme il a fait!... Réhabilite les innocents... Rends honneur à la mémoire des innocents... Qu'il soit traîné, qu'il soit traîné! Ordonne, ordonne, nous te le demandons tous... il a mis le poignard dans le sein de tous. Qu'il soit traîné!... il n'a épargné ni âge, ni sexe, ni ses parents, ni ses amis; qu'il soit traîné!... Il a dépouillé les temples; qu'il soit traîné!... il a violé les testaments; qu'il soit traîné!... il a ruiné les familles; qu'il soit traîné!... Il a mis les têtes à prix; qu'il soit traîné!... il a vendu le sénat, qu'il soit traîné!... il a spolié l'héritier; qu'il soit traîné!... Hors du sénat ses espions; hors du sénat ses délateurs!... hors du sénat les corrupteurs d'esclaves!... Tu as tremblé avec nous... tu sais tout... tu connais les bons et les méchants; tu sais tout... Punis qui l'a mérité; répare les maux qu'on nous a faits... Nous avons tremblé pour toi... nous avons rampé sous nos esclaves. Tu règnes, tu nous commandes : nous sommes heureux... oui, nous le sommes... Qu'on fasse le procès au parricide!... Ordonne, ordonne son procès... Viens, montre-toi, nous attendons ta présence!... Hélas! les innocents sont encore sans sépulture!...

Que le cadavre du parricide soit traîné!... Le parricide a ouvert les tombeaux, il en a fait arracher les morts... Que son cadavre soit traîné! »

Voilà un chœur; voilà comme il convient de faire parler un peuple entier, quand on ose le montrer sur la scène. Qu'on compare cette acclamation du peuple romain à l'élévation de l'empereur Pertinax, avec l'acclamation des Zéphirs, lorsqu'Atys est nommé *grand sacrificateur de Cybèle*.

Que devant vous tout s'abaisse et tout tremble.

Vivez heureux, vós jours sont notre espoir :

Rien n'est si beau que de voir ensemble

Un grand mérite avec un grand pouvoir.

Que l'on bénisse

Le ciel propice,

Qui dans vos mains

Met le sort des humains.

Ou qu'on lui compare cet autre chœur d'une troupe de dieux de fleuves :

Que l'on chante, que l'on danse,

Rions tous, lorsqu'il le faut;

Ce n'est jamais trop tôt

Que le plaisir commence.

On trouve bientôt la fin

Des jours de réjouissance;

On a beau chasser le chagrin,

Il revient plus tôt qu'on ne pense.

Quel peuple a jamais exprimé ses transports les plus vifs d'une manière aussi plate et aussi froide? Qu'on se rappelle maintenant l'air encore plus plat que Lulli a fait sur ces couplets, et l'on trouvera que le musicien a surpassé son poète de beaucoup.

Que les gens de goût décident entre ces chœurs et celui que je propose, et ils seront forcés de m'adjuger le rang sur le premier poète *lyrique* de France : c'est que le tendre Quinault a cherché ses chœurs dans un genre insipide et faux; et moi, j'ai pris le mien dans la vérité et dans l'histoire, où Lampride nous l'a conservé mot pour mot.

Ce chœur pourra paraître long; mais ce ne sera pas à un compositeur habile, qui sentira au premier coup d'œil avec quelle rapidité tous ces cris doivent se succéder et se répéter. Il

me reprochera plutôt d'avoir empiété sur ses droits; et, au lieu de m'en tenir, comme le poëte le doit, à une simple esquisse des principales idées dont l'interprétation appartient à la musique, d'avoir déjà mis dans mon chœur toute sorte de déclama-tions, tout le désordre, tout le tumulte, toute la confusion d'une populace effrénée; d'avoir distribué pour ainsi dire tous les rôles et toute la partition; d'avoir marqué les cris qui ne sont poussés que par une seule voix, tandis qu'un autre reproche part d'un autre côté, ou qu'une imprécation est interrompue par une acclama-tion de joie, ou qu'on se met à rappeler tous les forfaits du ty-ran l'un après l'autre; que l'un commence, *il n'a épargné ni âge ni sexe*; qu'un autre ajoute, *ni ses parents*; qu'un troisième achève, *ni ses amis*; que tous se réunissent à crier : *Qu'il soit traîné!* Voilà des entreprises dignes d'un homme de génie. Quel tableau! Je me sens frappé des cris d'un million d'hommes ivres de fureur et de joie; je frémis à l'aspect de l'image la plus effrayante et la plus terrible de l'enthousiasme populaire.

De la danse. — La danse est devenue, dans tous les pays, la compagne du spectacle en musique.

En Italie, comme sur les autres théâtres de l'Europe, on remplit les entr'actes du *poëme lyrique* par des ballets qui n'y ont aucun rapport; si cet usage est barbare, il est encore de ceux que l'on peut abolir sans toucher au fond du spectacle; et cela arrivera dès que le *poëme lyrique* sera délivré de ses épisodes et serré comme son esprit et sa constitution l'exigent.

En France, on a associé le ballet immédiatement avec le chant et avec le fond de l'opéra : arrive-t-il quelque incident heureux ou malheureux? aussitôt il est célébré par des danses, et l'action est suspendue par le ballet; cette partie postiche est même devenue, en ces derniers temps, la principale du *poëme lyrique* : chaque acte a besoin d'un divertissement, terme qui n'a jamais été pris dans une acception plus propre et plus stricte; et le succès d'un opéra dépend aujourd'hui, non pas précisément de la beauté des ballets, mais de l'habileté des danseurs qui l'exécutent.

Rien, ce semble, ne dépose plus fortement contre le *poëme* et la musique de l'opéra français, que le besoin continuel et urgent de ces ballets : il faut que l'action de ce *poëme* soit dénuée d'in-térêt et de chaleur, puisque nous pouvons souffrir qu'elle soit

interrompue et suspendue à tout instant par des menuets et des rigaudons ; il faut que la monotonie du chant soit d'un ennui insupportable, puisque nous n'y tenons qu'autant qu'il est coupé, dans chaque acte, par un divertissement.

Suivant cet usage, l'opéra français est devenu un spectacle où tout le bonheur et tout le malheur des personnages se réduit à voir danser autour d'eux.

Pour juger si cet usage mérite l'approbation des gens de goût, et si c'est un avantage inestimable, comme on l'entend dire sans cesse, que l'opéra français a sur tous les spectacles *lyriques*, de réunir la danse à la poésie et à la musique, il sera nécessaire de réfléchir sur les observations suivantes.

La danse, ainsi que le couplet, peut quelquefois être historique dans le *poëme lyrique*. Roland arrive au rendez-vous que la perfide Angélique lui a donné ; après l'avoir vainement attendue pendant quelque temps, il voit venir une troupe de jeunes gens, qui, en chantant et en dansant, célèbrent le bonheur de Médor et d'Angélique qu'ils viennent de conduire au port. C'est par ces expressions de joie d'une jeunesse innocente et vive que Roland apprend son malheur et la trahison de sa maîtresse. Cette situation est très-belle, et c'est avec raison qu'on a regardé cet acte comme le chef-d'œuvre du théâtre *lyrique* en France. Voyons si l'exécution et la représentation théâtrale répondent à l'idée sublime du poëte, et si Quinault n'a pas été obligé lui-même de la gêner pour se conformer à l'usage de l'opéra. Roland, après avoir attendu longtemps, après avoir examiné les chiffres et les inscriptions, et réprimé les soupçons que son cœur jaloux en a conçus, entend une musique champêtre ; c'est la jeunesse qui revient sur ses pas, après avoir conduit Médor et Angélique : Roland, dans l'espérance de trouver sa maîtresse parmi cette troupe joyeuse, quitte la scène et va au-devant du bruit ; à l'instant même la jeunesse dansante et chantante paraît : Roland devrait reparaitre avec elle ; mais apparemment qu'il s'est déjà aperçu qu'Angélique n'y est point ; ainsi, il va la chercher dans les lieux d'alentour, et abandonne la place aux danseurs et aux choristes. Ce n'est qu'après que ceux-ci nous ont divertis pendant une demi-heure par leurs couplets et leurs rigaudons, que le héros revient et s'éclaircit sur son malheur. Il est évident qu'en ne consultant sur ce ballet que le bon goût, la jeunesse ne fera autre chose que

traverser le théâtre en dansant ; que, dans le premier instant, ils nommeront Médor et Angélique ; que dès cet instant Roland s'éclaircira sur son malheur en frémissant ; et qu'il n'aura pas plus que nous la patience d'attendre que les entrées et les contredanses soient finies pour apprendre un sort qui nous intéresse uniquement. J'avoue qu'il n'est pas contre la vraisemblance qu'une jeunesse pleine de tendresse et de joie s'arrête dans un lieu délicieux pour danser et chanter ; mais c'est seulement suspendre l'action du *poème* au moment le plus intéressant ; car ce ne sont ni les amours d'Angélique et de Médor, ni leur éloge, qui font le sujet de la scène. Eh ! que nous font tous les froids couplets qu'on chante à cette occasion ? C'est le malheur de Roland et la manière naturelle et naïve dont il en est instruit qui font le charme et l'intérêt de cette situation vraiment admirable.

Je me suis étendu exprès sur le ballet le plus heureusement placé qu'il y ait sur le théâtre *lyrique* en France, et l'on voit à quoi le goût et le bon sens réduisent ce ballet. Que feront-ils donc de ceux que le poète amène à tout propos ? et si leur voix est jamais écoutée sur ce théâtre, sera-t-il permis à un héros de l'opéra de prouver à sa maîtresse l'excès de ses feux par une troupe de gens qui danseront autour d'elle ?

Mais l'idée d'associer dans le même spectacle deux manières d'imiter la nature ne serait-elle pas essentiellement opposée au bon sens et au vrai goût ? ne serait-ce pas là une barbarie digne de ces temps gothiques, où le devant d'un tableau était exécuté en relief, où l'on barbouillait une belle statue pour lui faire des yeux noirs ou des cheveux châains ? Serait-il possible de confondre deux hypothèses différentes dans le même *poème* ; et de le faire exécuter moitié par des gens qui disent qu'ils ne savent parler qu'en chantant, moitié par d'autres qui prétendent n'avoir d'autre langage que celui du geste et des mouvements ?

Pour exécuter ce spectacle avec succès, ne faudrait-il pas du moins avoir des acteurs également habiles dans les deux arts, aussi bons danseurs qu'excellents chanteurs ? Comment serait-il possible de supporter que les uns ne dansassent jamais, et que les autres ne chantassent jamais ? Serait-il bien agréable pour un dieu de ne savoir pas danser le plus méchant couplet d'une chaconne, et d'être obligé de céder sa place à M. Vestris, qui n'est qualifié dans le programme que du titre de suivant, mais qui

écrase son dieu en un instant par la grâce et la noblesse de ses attitudes, tandis que celui-ci est relégué, avec son rang suprême, sur une banquette dans un coin du théâtre.

Une exécution ou puérite ou impossible, voilà un des moindres inconvénients de cette confusion de deux talents, de deux manières d'imiter, qu'on a osé regarder comme un avantage, et qui a certainement empêché les progrès de la danse en France.

A en juger par l'emploi continuel des ballets, on serait autorisé à croire que l'art de la danse est porté au plus haut degré de perfection sur le théâtre de l'opéra français : mais lorsqu'on considère que le ballet n'est employé à l'opéra français qu'à danser, et non à imiter par la danse, on n'est plus surpris de la médiocrité où l'art de la danse est resté en France, et l'on conçoit qu'un Français plein de talents et de vues (M. Noverre) a pu être dans le cas d'aller créer le ballet loin de sa patrie.

Il est vrai qu'en lisant les programmes des différents opéras, on y trouve une variété merveilleuse de fêtes et de divertissements ; mais cette variété fait place, dans l'exécution, à la plus triste uniformité. Toutes les fêtes se réduisent à danser pour danser ; tous les ballets sont composés de deux files de danseurs et de danseuses, qui se rangent de chaque côté du théâtre, et qui, se mêlant ensuite, forment des figures et des groupes sans aucune idée. Les meilleurs danseurs cependant sont réservés pour danser tantôt seuls, tantôt deux ; dans les grandes occasions, ils forment des pas de trois, de quatre et même de cinq ou six ; après quoi le corps du ballet, qui s'est arrêté pour laisser la place à ses maîtres, reprend ses danses jusqu'à la fin du ballet. Pour tous ces différents divertissements, le musicien fournit des chaconnes, des loures, des sarabandes, des menuets, des passe-pieds, des rigaudons, des gavottes, des contredanses. S'il y a quelquefois dans un ballet une idée, un instant d'action, c'est un pas de deux ou de trois qui l'exécute, après quoi le corps du ballet reprend incontinent sa danse insipide. La seule différence réelle qu'il y a d'une fête à une autre se réduit à celle que le tailleur de l'Opéra y met, en habillant le ballet tantôt en blanc, tantôt en vert, tantôt en jaune, tantôt en rouge, suivant les principes et l'étiquette du magasin.

Le ballet n'est donc proprement, dans l'opéra français, qu'une académie de danse, où, sous les yeux du public, les sujets mé-

diocres s'exercent à figurer, à se rompre, à se reformer; et les grands danseurs, à nous montrer des études plus difficiles dans différentes attitudes nobles, gracieuses et savantes. Le poëte donne à ces exercices académiques cinq ou six noms différents dans le cours de son *poëme*; il fait donner à ses danseurs tantôt des bas blancs, tantôt des bas rouges, tantôt des perruques blondes, tantôt des perruques noires; mais l'homme de goût n'aperçoit d'ailleurs aucune diversité dans ses ballets, et ne peut regretter que tant d'habiles danseurs ne soient employés qu'à faire sur un théâtre des pas et des tours de salle.

C'est en effet avoir méconnu trop longtemps l'usage de l'art qui agit sur nos sens avec le plus d'empire, et qui produit les impressions les plus profondes et les plus terribles. Que dirions-nous d'une académie de peintres et de statuaires qui, dans une exposition publique de leurs ouvrages, ne nous montreraient que des études, des têtes, des bras, des jambes, des attitudes, sans idées, sans application, sans imitation précise? Toutes ces choses ont sans doute du prix aux yeux d'un connaisseur éclairé; mais un salon d'exposition est autre chose qu'un atelier.

Il en est de la danse comme du chant : la joie doit avoir créé les premières danses comme elle a inspiré les premiers chants; mais un menuet, une contredanse, et toute la danse récréative d'un bal, sont précisément aussi déplacés sur le théâtre que la chanson et le couplet. Ce n'est que lorsque l'homme de génie s'est aperçu qu'on pouvait faire de la danse un art d'imitation propre à exprimer, sans autre langue que celle du geste et des mouvements, tous les sentiments et toutes les passions; ce n'est qu'alors que la danse est devenue digne de se montrer sur la scène. Il est vrai que ce spectacle est celui de tous qui a fait le moins de progrès parmi les modernes : et si nous en avons vu quelques essais en Italie, en Angleterre, en Allemagne, il faut convenir qu'il est encore loin de ces effets prodigieux des pantomimes dont l'histoire ancienne nous a conservé la mémoire.

Le spectacle en danse a besoin d'un poëte, d'un musicien et d'un maître de ballets; son hypothèse est d'imiter la nature par le geste et par la pantomime, sans autre discours, sans autre accent que celui que la musique instrumentale fournira à l'interprétation de ses mouvements. Le *poëme-danse*, ou ballet, doit être suivi, noué, dénoué comme le *poëme lyrique*; il exige encore

plus que lui la rapidité de l'action et une grande variété de situations. Comme le discours ne peut être exprimé dans ce drame que par le geste, rien n'y serait plus déplacé que des scènes de raisonnement et de conversation ; le dialogue en général n'y peut être employé, soit dans la tragédie, soit dans la comédie, qu'autant qu'il sert indispensablement de passage et de préparation aux grands tableaux et aux situations intéressantes.

Toute la poésie du *poème lyrique* s'applique naturellement et d'elle-même au *poème-ballet* ; comme rien n'est moins naturel qu'un opéra où l'on chante d'un bout à l'autre, rien aussi ne serait plus faux qu'un ballet où l'on danserait toujours. Le créateur du *poème-ballet* a dû connaître et distinguer dans la nature le moment tranquille et le moment passionné, celui de la scène et celui de l'air ; il a dû chercher des manières distinctes pour exprimer des moments si différents, et partager son *poème* entre la marche et la danse, comme le musicien partage le sien entre le récitatif et l'air.

Suivant ces principes, les personnages du *poème-ballet* ne danseront qu'au moment de la passion, parce que ce moment est réellement, dans la nature, celui des mouvements violents et rapides ; le reste de l'action ne sera exécuté que par des gestes simples, par une marche cadencée, plus marquée, plus poétique que la démarche ordinaire, dont il n'y aurait pas moyen de passer naturellement et avec vérité au moment de la danse.

Ce moment tiendra, dans le *poème-ballet*, la place que l'air occupe dans le *poème lyrique* ; mais l'on jugera aisément que ce moment ne peut être employé à danser des menuets, des gavottes, ou des couplets de chaconne ; tous ces airs de danse ne signifient rien, n'imitent rien, n'expriment rien. L'air du moment de la danse, dont le poète aura indiqué le sujet et la situation, sera, de la part du musicien, le développement de la passion et de tous ses mouvements. Le maître des ballets et le danseur intelligent, s'ils entendent cette langue comme la profession de leur art l'exige, trouveront dans l'air du musicien tous leurs gestes notés avec la succession et les nuances de tous les mouvements.

Lorsque le poète aura créé un tel *poème*, et que le spectacle en danse aura acquis le degré de perfection dont il est susceptible, un grand compositeur ne dédaignera plus de mettre le

poème-ballet en musique, parce que ce ne sera plus un recueil de jolis menuets et d'autres petits airs de danse, plus dignes de la guinguette que du théâtre, et qu'on abandonne en Italie et en Allemagne, avec raison, au premier petit violon de l'orchestre. Cette suite de grandes et belles situations, puisée dans le sujet d'une action unique, et terminée par une catastrophe convenable, ouvrira au contraire au compositeur une vaste et brillante carrière, où il pourra déployer ses talents, et concourir à l'effet du spectacle le plus noble et le plus intéressant qu'on puisse offrir à une nation passionnée pour les beaux-arts.

Le maître des ballets et le danseur sentiront de leur côté que l'exécution de ce *poème* demande autre chose que des pirouettes et des gargouillades ; que des attitudes fortes ou gracieuses, des aplombs, et tout le détail des exercices académiques et des tours de salle, n'ont de prix sur le théâtre qu'autant qu'ils sont placés à propos, avec goût et avec intelligence ; qu'ils servent à l'expression d'une situation touchante, d'une action intéressante et pathétique ; et qu'on aperçoit dans le danseur, indépendamment de cette science, une étude profonde de la nature et de la vérité de ses mouvements.

Ce qui vient d'être dit ne contient que les premiers éléments d'une poétique de la danse, mais qui mériteraient, pour les progrès d'un art bien peu perfectionné, d'être développés avec plus de soin et dans un plus grand détail. Les Lettres pleines de chaleur et de vues que M. Noverre a publiées sur la danse, il y a quelques années, paraissent lui imposer le devoir d'écrire cette poétique, et de rendre à son art l'empire qui lui est dû, et qu'il a exercé chez les anciens par la magie et l'enthousiasme de son langage.

De l'exécution du poème lyrique. — La réunion du chant et de la danse dans le même *poème* ne serait point impossible, et serait peut-être une chose désirable ; mais cette association serait bien différente de celle qu'on a imaginé dans l'opéra français, et que le bon goût semble proscrire.

Le chant est un art si difficile, il demande tant d'application et d'étude, qu'il ne faut pas espérer qu'un grand chanteur puisse aussi être grand acteur ; ce cas serait du moins trop rare pour n'être point regardé comme une exception : l'exécution du chant et l'expression qu'il exige occupent déjà trop un chanteur pour

lui permettre de donner le même soin à l'action : très-souvent les mouvements que la situation demande sont si violents qu'ils ne permettraient guère de chanter avec grâce, ni même avec la force nécessaire ; et je crois impossible qu'au dernier période de la passion le même acteur puisse chanter avec la chaleur et l'enthousiasme qu'il exige, et s'abandonner en même temps au délire et au plus grand désordre de la passion, sans que la précision de son chant en souffre.

D'un autre côté, en réfléchissant sur le génie de l'*air* ou *aria* des Italiens, on voit évidemment qu'il est, dans son principe, autant destiné à l'expression du geste qu'à celle du chant ; et un pantomime intelligent trouvera dans la partie instrumentale de l'*air* tous ses gestes, toute la succession de ses mouvements notés avec la plus grande finesse. La musique a encore sur ce point merveilleusement suivi la nature, car la passion n'élève pas seulement la voix, ne varie pas seulement les inflexions : elle met la même variété et la même chaleur aussi dans le geste et dans les mouvements. Ainsi le moment de la passion doit être en effet la réunion de ces deux expressions : comment les rendrons-nous donc sur nos théâtres sans que l'une souffre par l'autre ?

Les plus grandes découvertes sont toujours l'ouvrage du hasard. A Rome, Andronicus, fameux acteur, c'est-à-dire chanteur et pantomime à la fois, est enrôlé un jour à force de *bis* ; *revocatus obtudit vocem* : le public ne veut pas se passer d'un acteur chéri. Andronicus continue donc les jours suivants de danser la pantomime, *agit canticum* ; mais comme son enrôlement ne lui permet pas de chanter, il place un enfant devant le flûteur ou l'orchestre, et cet enfant chante pour lui : *Puerum ante tibicinem statuit ad canendum*.

Cet expédient plaît au peuple ; Andronicus, dispensé par un accident de chanter, s'abandonne avec plus de chaleur au geste et à la pantomime ; et depuis ce moment l'opéra, *canticum*, est exécuté par deux sortes d'acteurs qui représentent un même sujet en même temps sur les mêmes airs, sur les mêmes mesures, sur la même scène ; les uns par le chant, les autres par la danse ou pantomime. L'histrion ou le pantomime ne chante plus que de la main, *histrionibus fabularum actus relinquitur* ; et le chanteur ne joue plus que de la voix. La voix, d'accord avec la flûte, explique en chantant le sujet ; tandis que la danse,

d'accord avec la mesure du chant, l'exécute-en gesticulant, *Ad manum cantatur... Diverbia voce relicta*. Voyez Tite-Live, liv. VII, n° 2.

Ce que le hasard établit jadis sur le théâtre de Rome, une imitation réfléchie devrait nous le faire adopter dans l'exécution de notre *poème lyrique*; par ce moyen, nos castrats, qui sont ordinairement des chanteurs si excellents et des acteurs si médiocres, ne seraient plus que des instruments parlants placés dans l'orchestre, et le plus près de la scène qu'il serait possible; ils exécuteraient la partie du chant avec une supériorité dont rien ne pourrait les distraire, tandis qu'un habile pantomime exécuterait la partie de l'action avec la même chaleur et la même expression.

Plus on pénétrera l'esprit du *poème lyrique*, plus on sera engoué de cette idée. L'opéra ainsi exécuté ne sera plus restreint à ne charmer qu'un petit nombre d'hommes excessivement sensibles, et qui entendent le langage de la musique; le plus ignorant d'entre le peuple serait aussi avancé que le plus grand connaisseur, parce que le pantomime aurait soin de lui traduire la musique mot pour mot, et de rendre intelligible à ses yeux ce qu'il n'a pu entendre de ses oreilles.

Cette manière d'exécuter le *poème lyrique* rendrait aussi au poète et au compositeur l'empire que le chanteur et l'entrepreneur ont usurpé sur eux; tout ce qui ne tient pas au fond du sujet ne serait plus supportable sur ce théâtre. Tout le style figuré et épique disparaîtrait des ouvrages dramatiques; car quel geste le pantomime trouverait-il pour l'expression de telles paroles et de tels airs? et comment nous ferait-il sentir, sans devenir ridicule, qu'il ressemble à un coursier indompté et fier, ou qu'il se compare à un vaisseau battu par la tempête? Les situations les plus pathétiques ne seraient plus énervées par des épisodes froids et subalternes; le poète, peu embarrassé de la durée du spectacle et du nombre des acteurs, conduirait son sujet par une intrigue simple, forte et rapide, à la catastrophe que l'histoire ou la nature des choses aurait indiquée. Je ne sais combien d'actes, combien de décorations, combien d'acteurs il faudrait pour l'opéra d'*Andromaque* et de *Didon* ainsi construit et exécuté; mais je sais que ces sujets, dépouillés de tout ce qui les défigure et les énerve, feraient les impressions les plus profondes.

et les plus terribles. Le musicien n'aurait rien changé à son faire ; le poète aurait rapproché le sien de la simplicité et de la force du théâtre d'Athènes, et la représentation théâtrale aurait acquis une vérité et un charme dont il serait téméraire de marquer les effets et les bornes.

Supposé que la durée d'un drame ainsi serré ne remplisse pas le temps consacré au spectacle, rien n'empêcherait d'imiter encore l'usage d'Athènes, en représentant plus d'une pièce ; le *poème lyrique*, chanté et dansé, serait suivi du *poème-ballet* ; celui-ci seul serait peut-être propre à représenter quelques instants d'un merveilleux visible.

Mais le sort de l'homme veut que sa petitesse paraisse toujours à côté de ses plus sublimes efforts de génie ; et nous mettons dans les affaires les plus sérieuses tant de négligence et d'inconséquence, qu'il ne faut pas nous croire capables de l'obstination et de la persévérance nécessaires à la perfection d'un simple art d'amusement : et le sort des empires et le sort des théâtres sont l'ouvrage du hasard ; tout dépend de ce concours de circonstances qu'un heureux ou un malheureux hasard rassemble. Qu'il paraisse quelque part en Europe un grand prince ; et après avoir acquis par ses travaux le droit de consacrer un glorieux loisir à la culture des beaux-arts, qu'il porte ses vues sur le plus beau de tous, et l'art dramatique deviendra sous son règne le plus grand monument érigé à la félicité publique et à la gloire du génie de l'homme.

Les Italiens ont un *poème lyrique* qu'ils appellent *oratorio* ; ce sont ces drames dont le sujet est tiré de nos livres sacrés : on les a quelquefois joués sur des théâtres élevés dans les églises ; mais ces exemples sont rares, et communément on ne fait aucun usage de ces pièces. Il est étonnant que la puissance spirituelle, qui favorise si fort en Italie les pompes religieuses, n'ait pas secondé la poésie et la musique dans le dessein de se consacrer à la religion. De tels spectacles auraient pu devenir très-augustes et très-intéressants dans la célébration des solennités de l'Église.

Il ne serait pas singulier qu'un homme de goût fit plus de cas des *oratorio* de Metastasio que de ses opéras les plus célèbres ; on s'aperçoit bien que le poète n'y a pas été assujéti à une foule de lois arbitraires et absurdes, qui n'ont tendu qu'à le gêner et qu'à défigurer le *poème lyrique*.

Le compositeur pourrait se permettre dans l'*oratorio* un style plus élevé, plus figuré que celui de l'opéra : la religion, qui rend ce drame sacré, semble aussi autoriser le musicien à éloigner ses personnages un peu plus de la nature par des accents moins familiers à l'homme et par une plus forte poésie.

LES OREILLES A RESSORT,

PETITE DISSERTATION PHYSIQUE ET MORALE,

PAR M ***.

Cette pâte molle dont des hommes sont pétris forme des individus imparfaits quand on la pétrit mal et c'est, hélas ! ce qui arrive presque toujours. Ne vaudrait-il pas cent fois mieux abandonner à la nature la forme de ses ouvrages ? Nos organes en seraient d'autant plus parfaits que notre art ne tend qu'à les déformer. A mesure que le flambeau de la raison épure ses lumières, la philosophie du siècle s'éclaire et les ténèbres des préjugés se dissipent.

Le bon sens a déjà obtenu de quelques héros de la *paternité* de ne plus garrotter leurs enfants dans des *prisons de chanvre*, comme si on voulait en faire des *momies vivantes*. Ces pauvres petits innocents, on s'étonne de leurs cris tandis que nous leur faisons subir la plus cruelle des *questions* : « C'est pour les soutenir et les faire devenir droits ; » plaisante façon de redresser le plus parfait des êtres que de le mettre en presse et à la torture ! Eh ! laissons tout uniment l'enfance de la nature traîner à *quatre pattes*, elle se redressera assez vite d'elle-même. Je ne me permettrai pas un plus long détail sur un objet discuté par les plumes les plus éloqu岸tes ; mais j'espère que l'on me pardonnera quelques considérations relatives à ces importants objets qui ont échappé aux plus *grands génies*, ou sur lesquelles ils n'auraient pas dû dédaigner de s'étendre.

On a traité la partie des *maillots* et des *bandes* ; je vais parler d'un abus bien plus important, puisqu'il a rapport à la tête, savoir les *têtières* et les *béguins*. J'espère démontrer à quel

point ces ridicules pratiques influent non-seulement sur la physique, mais encore sur le moral de l'espèce humaine.

La nature, cette mère intelligente, a pourvu nos *oreilles* aussi bien que les autres organes de muscles *adducteurs*, *abducteurs*, *abaisseurs* et *releveurs*, muscles faits pour avoir leur jeu libre, si, par l'entrave de *têtières bridées* et de *béguins*, on n'avait pas grand soin d'en affaïsser le ressort au point de le détruire tout à fait. Que d'avantages pourtant résulteraient de l'action merveilleuse de ces *ressorts* !

L'organe de l'ouïe en serait bien plus fin, bien plus subtil ; les oreilles, pour ainsi dire, deviendraient *parlantes*. Si les yeux à juste titre passent pour le miroir de l'âme (quoique cette glace ne soit pas toujours fidèle), il n'en serait pas de même des *oreilles* : ceux qui les cacheraient avec grand soin à bon droit se rendraient suspects, tandis que les gens francs et droits se glorifieraient d'un mouvement *mécanico-harmonique* qui se monterait sur le ton des passions.

Le suffrage le moins équivoque des beautés d'un *drame* se peindrait avec énergie dans les érections des oreilles et cette merveilleuse érection varierait son jeu à l'infini. Un grand morceau de musique, une belle femme, un beau tableau, un miracle de la nature ou de l'art, chaque sensation enfin, produirait son degré d'élévation par ces *oreilles à ressort*.

Au contraire, n'est-il pas bien dégradant pour des êtres sublimes de porter des oreilles *basses*, *aplaties* et pendantes comme [celles] des *chiens couchants* ? Les antiques Romains, ces *prototypes* de l'espèce humaine, avaient sans doute tout le ressort de leurs oreilles, l'*arrectis auribus* d'Horace le prouve assez, mais, hélas ! leurs oreilles ont tombé avec la grandeur de leur origine, *monument terrible de la dégénération des êtres*.

Profitons de ce redoutable exemple et tâchons de ne plus mettre nos efforts à dégénérer de la sublime vertu de nos ancêtres.

Le spectacle le plus ravissant qu'on pourrait préparer à la postérité serait, selon moi, la reproduction de ces *oreilles* vraiment *romaines*. Quelle honte pour l'espèce humaine de voir que les ânes, les animaux qu'on a tort de mépriser, n'ont point encore dégénéré tandis que nous dégénérons tous les jours !

Hélas ! ne bridons plus, *n'embéguinons* plus ces petits êtres

que nous nous complaisons à dégrader, laissons leurs oreilles croître comme il plaît à Dieu ; je réponds qu'elles auront un langage aussi énergique que celui des autres organes ; et nos neveux béniront à jamais le siècle philosophique qui aura eu le courage de rétablir la nature dans ses antiques droits : désormais cette *belle partie* de l'espèce ne *dégénérera* plus. On ne dira point avec ignominie de certaines gens qu'ils ont *l'oreille plate*, et quand on la dressera, ce ne sera plus par métaphore.

N'est-il pas humiliant de voir un être mâle et nerveux *embéguiné* comme une *nonne* ? Si le mauvais goût de quelques *femmelettes* place le mérite dans l'aplatissement des oreilles, le bon goût des vraies *connaisseuses* les redressera.

Cette gloire dont nous voudrions avoir présagé l'aurore est réservée à la race future. Éclairer son siècle, c'est travailler pour les siècles à venir ; quelle plus douce récompense pour le philosophe et la philosophie !

LETTRES

A LA DUCHESSE ET AU DUC-HÉRITIER DE SAXE-GOTHA ¹.

I.

31 juillet 1763.

Madame,

... M. d'Alembert m'a écrit de Charlottenbourg du 16. Il me mande, ce que je savais déjà, que Votre Altesse sérénissime a tout fait ; qu'il avait prévenu M. d'Argens et M. de Catt de mes desseins, et que tous deux lui avaient dit que le roi ne prendrait pas de correspondant avant l'hiver, attendu les affaires dont il était accablé. Je dois encore à Votre Altesse d'avoir changé les résolutions du roi à cet égard.

Au reste, le philosophe ajoute : « Je ne vous parle point de ce prince, si ce n'est pour vous assurer qu'il est encore au-dessus

1. Louisc-Dorothée, née le 10 août 1710, mariée le 19 septembre 1729 au prince héréditaire (devenu duc, sous le nom de Frédéric III, le 23 mars 1733), morte le 22 octobre 1767. Son fils Ernest lui succéda sous le titre d'Ernest II, et mourut en 1804.

de sa gloire et de sa réputation, et plus aimable encore qu'il n'est grand. Il n'y a point de bontés dont il ne m'accable, ni de bien qu'il ne voulût me faire. On ne saurait éprouver plus d'agréments que j'en éprouve à sa cour, de sa part et de celles de toutes les personnes qui l'approchent. Cela ne m'empêchera pas de venir rechercher ma chaumière dans six ou sept semaines ; mais j'emporterai au fond de mon cœur le souvenir de ses vertus et de ses bontés. »

Je ne suis pas étonné que le roi en soit enthousiasmé. M. d'Alembert est fort gai, fort polisson, faisant de bons contes qui doivent grandement divertir le roi. C'est, après Voltaire, de tous les philosophes celui qui a le plus de réputation à Paris et dans le pays étranger. A peine sorti de l'enfance, il a eu la réputation d'un grand géomètre, ce qui l'a fait recevoir de très-bonne heure de l'Académie des sciences. Le discours préliminaire de l'*Encyclopédie* est de lui, et ce morceau a eu un grand succès. Ses autres ouvrages de littérature qu'il a recueillis sous le titre de *Mélanges*, en quatre volumes, ont eu moins de succès, et, si j'ose confier ma pensée à Votre Altesse, je n'en fais pas un grand cas ; je n'y trouve ni le génie de Diderot, ni le talent de Buffon ; cependant sa réputation a toujours été en augmentant, et Votre Altesse sait ce que l'impératrice de Russie a voulu faire pour lui, et les bontés du roi de Prusse. Ce monarque lui fait depuis dix ans une pension de douze cents livres qui a été toujours exactement payée pendant la guerre.

M. d'Alembert passe pour être fils naturel de la célèbre M^{me} de Tencin, sœur du cardinal. Sa mère n'a jamais voulu le voir ; une pension viagère de douze cents livres était tout son patrimoine. Il est vrai que ses besoins sont fort bornés de ce côté-là, et que ses mœurs sont d'un vrai philosophe. Il n'a jamais quitté sa nourrice, qui est la femme d'un honnête vitrier de la rue Michel-le-Comte, et toute son ambition du côté de l'argent s'est réduite à en avoir assez pour faire du bien à cette honnête et pauvre famille.

Il se proposait à son retour de Berlin de passer par Gotha et de faire sa cour à Votre Altesse sérénissime, et je l'avais assuré qu'il serait accueilli avec la bonté que Votre Altesse sait si bien accorder au mérite ; mais je vois avec peine qu'il passera à Gotha à la fin du mois d'août, précisément dans le temps où Votre Altesse sera partie pour ses États d'Altenbourg.

Vous trouverez, madame, dans le premier paquet encore quelques estampes de M. de Carmontelle, qui sera bien heureux de tout ce que Votre Altesse a la bonté de me mander pour lui. Il est dans ce moment-ci à vingt lieues d'ici avec M. le duc de Chartres¹. Il s'était bien promis de me donner tout ce qu'il y aurait de gravé de ses profils, et les bontés de Votre Altesse ne le feront pas changer d'avis. Jusqu'à présent il n'y en a pas d'autres de gravés. On ne peut les acheter parce que ce sont les personnes mêmes qui les font graver et qui les donnent à leurs amis, et comme ils en donnent à M. de Carmontelle un certain nombre d'exemplaires, il en fait présent à son tour à ceux à qui il croit faire plaisir.

Je suis peu édifié de la conduite du bon apôtre². Je crains que Votre Altesse, justement irritée de son pieux entêtement, ne lui ôte le droit de faire passer ses ordres à son pauvre profane³, et le pauvre profane souffrirait ainsi de l'entêtement du bon apôtre. Ce pauvre profane supplie Votre Altesse sérénissime de lui conserver ce nom; il le chérit, puisqu'il le tient des bontés de Votre Altesse. Je prends la liberté de joindre à cette lettre un petit catéchisme du grand apôtre Voltaire⁴. Il se trouve très-heureux de contribuer à l'édification de Votre Altesse.

Il supplie Votre Altesse de le souffrir à ses pieds et de permettre qu'il se dise pour toute sa vie avec le plus profond respect et l'attachement — oserai-je achever? — le plus tendre, madame, de Votre Altesse sérénissime, le très-humble et très-obéissant serviteur.

II.

22 septembre 1763.

Madame,

Le billet ci-joint, que M. d'Alembert vient de m'envoyer, prouvera à Votre Altesse sérénissime le regret que ce philosophe a eu de ne point faire sa cour à une princesse dont il a entendu

1. Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, dit plus tard *Philippe-Égalité*.

2. Ce sobriquet qui revient plusieurs fois dans ces lettres désigne, croyons-nous, le baron de Studnitz, qui avait représenté la duchesse de Gotha à Paris quelques années auparavant.

3. Grimm lui-même.

4. *Catéchisme de l'honnête homme ou Dialogue entre un caloyer et un homme de bien*. Réimprimé dans toutes les éditions complètes de Voltaire.

tous les jours l'éloge dans la bouche du héros du siècle. En arrivant à huit heures du soir à Gotha, il apprit que Votre Altesse partait le lendemain à cinq heures du matin pour Altenbourg avec toute sa cour ; il n'osa plus faire aucune démarche pour se présenter. C'est le seul regret qu'il ait remporté de son voyage d'Allemagne, qui est d'ailleurs en tout point le plus agréable qu'un sage ait jamais fait, sans excepter celui de la reine de Saba et celui des Mages à l'étable de Bethléem. Je vois par l'*Essai sur les miracles* que milord Maréchal envoie à Votre Altesse¹ que vous travaillez toujours, madame, à votre édification. J'en bénis Dieu et le bon ange de Votre Altesse sérénissime. Ce bon ange siège dans la bonne tête qui gouverne la plus belle âme d'une grande et adorable princesse dont un grand roi parle sans fin et sans cesse. C'est un morceau bien sagement et bien profondément raisonné que celui de David Hume. Il me semble aussi que la traduction qu'on envoie à Votre Altesse sérénissime est beaucoup meilleure que celle qui a été imprimée il y a quelques années.

Je viens de faire partir à l'adresse de Votre Altesse quelques livres et une boîte contenant un portrait en profil. Comme je l'ai fait encadrer sous verre, je ne dormirai tranquillement que lorsque le bon apôtre m'aura mandé par ordre de Votre Altesse que cette boîte est arrivée en bon état. J'ai pris pour cela toutes les précautions possibles, et remets le reste à regret à la Providence.

Je lui remets aussi la plume du très-excellent apôtre de la plus adorable souveraine, afin qu'elle l'inspire et lui donne le louable dessein de m'écrire ; mais je crains que le bon apôtre ne soit resté à Gotha.

Je vous supplie, madame, de me souffrir à vos pieds. Il faut bien permettre que depuis le grand Frédéric, le plus grand des mortels, jusqu'au petit Frédéric de la rue de Luxembourg, le plus petit des hommes, tout adore Votre Altesse sérénissime.

1. Hume, dans ses *Philosophical Essays concerning human understanding* (Londres, 1748), a consacré aux miracles un chapitre qui fit grand bruit en Angleterre, et qui figure dans la traduction publiée par Mérian (Amsterdam, 1758, 2 vol. in-12, tome II, p. 13-75). Nous ignorons quelle est la traduction « beaucoup meilleure » qu'on avait envoyée à la duchesse de Saxe-Gotha en 1763.

III.

20 octobre 1763.

Madame,

J'ai reçu la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'a honoré le 3 de ce mois. Il faut bien souffrir que Votre Altesse, à peine de retour de ses États d'Altenbourg, emploie les premiers moments à m'écrire; il y a longtemps que Votre Altesse ne met point de bornes à ses bontés. M. le marquis de Castries ¹ a vu, madame, ce que vous avez eu la bonté de me mander sur la personne à laquelle il s'intéresse. Il aura lui-même l'honneur de témoigner sa reconnaissance à Votre Altesse sérénissime. M. Gelly, c'est le nom de la personne en question, m'a écrit à cette occasion une lettre que je joins ici; il m'a remis aussi ce petit mémoire sur le bruit qui a couru qu'une compagnie s'était formée ici pour rembourser les princes et États de l'empire de leurs fournitures de fourrages. Ce bruit paraît fondé. On dit qu'il y a une compagnie qui achète toutes les prétentions de fourrages liquidées et non liquidées, et qui paye huit sols par ration pour la cession de tout droit. Ce que je sais, c'est qu'un sous-fermier de cette compagnie a dit à une personne de distinction dont je le tiens, qu'il achèterait six sols la ration de tout prince ou État d'Allemagne qui voudrait lui vendre ses prétentions, et qu'il y gagnerait deux sols par ration, parce que la compagnie comptait en donner huit sols. Or si cela est, il est bien plus court de s'adresser à la compagnie même. La formation de cette compagnie paraît assez indécente et même incroyable; mais les choses les plus incroyables ne sont pas souvent les moins vraies. Celle-ci pourrait influer sur M. Gelly; car si le conseil de Votre Altesse jugeait convenable de traiter avec cette compagnie et de préférer un paiement convenu et effectif à un paiement éloigné et incertain, sa mission n'aurait plus d'objet. Ce que je sais, c'est que la reconnaissance de M. de Castries n'en perdra rien de sa force, et si Votre Altesse sérénissime a des ordres à faire passer à M. Gelly, ou qu'elle désire de plus grands éclaircissements sur cette compagnie, je m'acquitterai de tout avec le zèle que je dois sentir et qui ne peut finir qu'avec ma vie.

1. Charles-Eugène-Gabriel de La Croix, marquis de Castries, maréchal de France en 1783, né en 1727, mort en 1801.

M. d'Alembert a été bien touché des bontés de Votre Altesse, et il vous supplie, madame, d'agréer son profond respect. Je pense toujours que ce ne sera pas la dernière fois qu'il aura été à Berlin, et qu'il pourra réparer le malheur qu'il a eu de manquer l'occasion de faire sa cour à une princesse dont il a entendu l'éloge pendant trois mois de suite dans la bouche du héros du siècle.

Votre Altesse trouvera dans le premier paquet encore un exemplaire du profil du philosophe Diderot ¹. Ce profil n'est pas un ouvrage de M. de Carmontelle; c'est moi qui l'ai fait faire et qui possède la planche. Ainsi j'en peux fournir à Votre Altesse le nombre qu'elle désirera. Jusqu'à présent le philosophe ne m'a pas permis d'en donner ici, et je me suis conformé à ses ordres pour ne point effaroucher sa modestie. Dans ce paquet il se trouve aussi l'estampe du docteur Tronchin, que M. le contrôleur général a fait faire ².

Je supplie Votre Altesse de me souffrir à ses pieds, où je serai toute ma vie, où mon respect, mon attachement et la reconnaissance me retiennent également. Ma santé, un peu altérée depuis deux ou trois jours, ne me permet point de parler aujourd'hui à M^{me} la Grande Maîtresse ni d'elle ni de sa souveraine, qui est celle de mon cœur.

IV.

1^{er} novembre 1763.

Madame,

Après la plus belle résistance du monde, M. d'Alembert a consenti à ce que j'envoyasse à Votre Altesse sérénissime la lettre du grand roi, votre dévoué frère, et celle de l'impératrice des Russes; mais il a exigé et pris ma parole que Votre Altesse ne permettrait à qui que ce soit de les copier. En conséquence je les ai transcrites moi-même, et me suis trouvé très-flatté d'être le répondant de la souveraine que j'adore. Le philosophe d'Alembert m'a fait sentir, indépendamment d'autres raisons, que ni le roi très-philo-

1. Il s'agit de l'estampe gravée par Chenu, d'après la peinture de Garand. Elle a été reproduite à l'eau-forte par M. Rajon, pour une édition de *la Religieuse* (la planche a été égarée après quelques épreuves d'essai), et sur acier par M. De-lannoy, pour les *OEuvres complètes*.

2. Nous ignorons à quel portrait Grimm fait allusion : le cabinet des Estampes ne possède que celui de Liotard gravé par Gaillard et à la manière noire par J. Watson.

sophe ni l'impératrice ne trouveraient peut-être pas bon de voir courir ces lettres, et je serais assurément au désespoir de lui causer à cet égard la moindre tracasserie ; je n'en aurais pas même voulu pour moi, mais l'envie de faire ma cour à Votre Altesse sérénissime l'a emporté.

J'ai reçu la lettre dont Votre Altesse m'a honoré le 18 du mois passé. Il faudra bien m'accoutumer à recevoir ces marques de la bonté de la souveraine de mon cœur. Elles me sont délicieuses malgré le remords qu'elles excitent en moi ; je ne puis voir Votre Altesse prendre la plume pour m'écrire sans me sentir le cœur serré ; il est vrai que le moment qui suit cette image est délicieux et fait toujours couler mes larmes.

Madame, il y a aujourd'hui un an que je partis de Marbourg pour aller me mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime. Si je calcule bien, cette lettre sera remise à Votre Altesse le jour que je repartis de Gotha. Quelle suite de jours sacrés pour moi je vais célébrer ! Vos bontés ont épuisé ma sensibilité ; mon bonheur était trop grand pour pouvoir en jouir, il ne m'en reste qu'un souvenir qui me remplit de la plus douce des satisfactions et d'une reconnaissance au delà de l'expression.

Que je suis charmé du succès de Boufflerlé ¹ et de son maître, et de leur heureux voyage ! J'ai fait passer à M. de Carmontelle à Fontainebleau, où il est avec le M. duc de Chartres, les témoignages de bonté de Votre Altesse sérénissime. Il ne dépendra pas de moi qu'il ne les mérite par tout ce qu'il imaginera de plus propre à les mériter.

Il est vrai, madame, que le jour même que Votre Altesse a observé une aurore boréale, nous l'avons vue en France et, suivant ce qui me revient, d'une manière très-remarquable. Un de mes amis revenant de Fontainebleau à Paris a eu tout le temps de la bien observer. Il prétend qu'elle a été très-forte à différentes reprises, qu'il y a eu aussi quelques intermittences, et qu'elle a duré en tout jusqu'à environ dix heures et demie. Je ne sais si ces observations s'accorderont avec celles de Gotha. Quant à cette fleur d'arbrisseau singulière que Votre Altesse m'a fait la grâce de m'envoyer, plusieurs personnes entendues à qui je l'ai montrée doutent qu'elle puisse être filée. Cependant on m'assure

1. Allusion dont le sens nous échappe.

qu'il y a en ce pays-ci une espèce de chardon qui produit un duvet à peu près semblable et qu'on file. Je ne doute point qu'on ne pût du moins mêler celui de Votre Altesse avec d'autres matières, et le rendre ainsi propre à la filature. Il est évident qu'il doit être très-bon pour faire des couvre-pieds, des robes ouatées, etc. En Lorraine on fait une étoffe d'écorce d'arbre dont j'ai vu des habits, ce qui y paraît bien moins propre que cette fleur d'arbrisseau.

Il m'a été confirmé de nouveau depuis ma dernière lettre qu'il s'était formé une compagnie qui achetait, à raison de huit sols par ration, les prétentions de fourrages des princes et États de l'empire. On m'a assuré que cette compagnie n'était point autorisée par le ministère, à qui l'état des finances du royaume ne permettait pas encore de songer au remboursement des princes d'Allemagne, auquel cas il paraît toujours qu'on ferait une excellente affaire en vendant à cette compagnie ses prétentions argent comptant, quoiqu'au prix modique de huit sols par ration.

V.

21 novembre 1763.

Madame,

Si la Divinité voulait en user avec les hommes comme Votre Altesse sérénissime, il n'y aurait jamais eu aucune dispute ni sur sa bonté, ni sur ses autres attributs. Vous comblez, madame, de vos bontés le dernier de vos serviteurs ; j'ai beau crier avec remords, en voyant les traces de cette main auguste et chère : *non sum dignus, non sum dignus*, je vois toujours les paquets de Votre Altesse me venir chercher dans mon réduit. Sans doute, madame, que vous croyez me devoir quelques consolations dans un temps où je célèbre l'anniversaire des jours que j'ai eu le bonheur de passer aux pieds de Votre Altesse. Ah ! que ce mois de novembre est différent de l'autre ! J'espère, madame, que mes paquets arrivent régulièrement le neuvième jour à Gotha. J'ai grand soin, en les adressant à MM. d'Olenzlager à Francfort, de les faire affranchir, et je me flatte que ce n'est pas de mes paquets que Votre Altesse aperçoit le retard. J'ai déjà fait avertir le secrétaire de M. le prince de Soubise de se servir de cette adresse de MM. d'Olenzlager. J'avertirai de même

M. de Poyanne et M. de Lugeac. C'est ce que je connais ici de plus dévoué à Votre Altesse sérénissime. Peut-être serait-il à propos qu'on ordonnât de la part de Votre Altesse à MM. d'Olenschlager d'avoir grand soin des lettres qui leur seront adressées.

Il est vrai, madame, que M. le comte de Scey vient d'épouser en Franche-Comté M^{lle} de Grammont, qui a de la naissance, de la fortune, de la jeunesse et de la beauté. C'est ce que m'a dit M^{me} la marquise de Castries, qui, en passant par cette province, s'est presque trouvée de la noce. On dit que nous ne le verrons pas à Paris tout de suite.

Je me veux un mal infini de n'avoir pas songé à présenter à monseigneur le prince héréditaire le portrait du philosophe. La seule chose qui puisse me consoler de n'avoir pas songé à ce moyen de faire ma cour à Son Altesse sérénissime c'est que, passant par les mains de Votre Altesse, ce portrait acquerra un nouveau prix. Je lui ai lu l'article de la lettre de Votre Altesse qui le concerne. Je voudrais, madame, que vous puissiez entendre tout ce qu'il a dit là-dessus. Il est bien naturel que mes amis sachent de quel prix est le suffrage de Votre Altesse sérénissime. Je prétends que comme il n'a jamais occasion de se louer, quelque envie qu'il en ait, il reçoit les éloges des autres avec un grand plaisir; mais que l'éloge de la princesse que le premier homme du siècle met au-dessus de tout lui paraît plus flatteur que tous les éloges ensemble.

Votre Altesse daigne me tracer un beau tableau en nous faisant voyager par Gotha à Berlin. Pourquoi faut-il qu'un si beau rêve ne soit qu'un rêve ! Je suis bien sûr que le philosophe bonhomme emporterait de Gotha les bontés de la souveraine des cœurs, et qu'il mériterait celles du philosophe couronné. Le secrétaire des commandements de celui-ci me mande que la description du Salon a été trouvée excellente ¹. Je savais bien que le goût de Votre Altesse se rencontrerait avec celui du grand roi. Si par la suite, ayant un peu mieux mérité ses bontés, Votre Altesse veut faire venir à Sa Majesté l'envie de voir le philosophe, j'ose vous assurer, madame, que nous n'avons pas besoin de géographe pour savoir par quelle route il faut prendre.

Sous peu de jours je compte être en état de rendre un compte

1. Le compte rendu par Diderot du Salon de 1763.

exact à Votre Altesse de cette compagnie qui veut acheter les prétentions des princes de l'Empire.

VI.

28 novembre 1763.

Madame,

Suivant les informations que j'ai prises, je ne puis douter qu'il n'y ait des gens ici qui proposent d'acheter argent comptant les prétentions des princes et États de l'Empire. Ils ne demandent qu'à recevoir les originaux des billets de liquidation et s'engagent à payer six semaines après. Je leur ai fait dire, sans nommer personne, qu'ils devaient sentir que cette extradition des papiers originaux ne pouvait avoir lieu qu'en échange de lettres de change payables à six semaines de date, mais dûment acceptées par quelque solide maison de commerce. Il ne faudrait pas autrement s'embarquer avec des gens dont la probité n'est pas autrement bien établie. Au reste, ils n'offrent que six sols pour la ration de fourrage, que le roi a passée à quinze sols dans ses billets de liquidation ; mais, comme Votre Altesse sérénissime a très-bien observé, l'argent comptant est d'un grand contre-poids quand il n'y a de l'autre côté que des espérances vagues et éloignées que l'état des finances du royaume ne permettra pas de longtemps de réaliser.

Si Votre Altesse sérénissime daigne donner une nouvelle marque de bonté à son très-humble profane en l'honorant de ses ordres, je tâcherai de mériter cette nouvelle grâce par mon zèle. Il faudrait pour cet effet être muni des papiers originaux au plus tôt possible, pour pouvoir les montrer et entrer en négociation, et si ces papiers ne pouvaient pas être envoyés tout de suite, il me faudrait en attendant une note détaillée des différentes livraisons faites par les sujets de Votre Altesse, où l'on aurait soin de marquer à chaque article ce qui est liquidé et ce qui ne l'est pas. Car il y a d'autres gens qui proposent même de traiter sur des articles qui ne sont pas liquidés. Je crois bien que leurs offres seraient extrêmement minces, et qu'il faudrait procéder dans cette négociation avec beaucoup de prudence et de précaution, mais comme il n'en coûte rien d'écouter de pareilles propositions, il n'en faudrait négliger aucune.

Ce qu'il y a de certain c'est que toute cette affaire est actuellement en fermentation ici, et je crois qu'il faut saisir le moment sans perte de temps. Je sais encore de science certaine que la maison de Waldeck est entrée en négociation avec les gens en question. Je serai instruit des progrès de cette négociation. Si ces gens-là entrent une bonne fois en paiement, ce sera un préjugé favorable pour eux. Les prétentions de la maison de Waldeck vont à huit millions.

M. le marquis de Castries est si éloigné de désapprouver les idées de Votre Altesse à cet égard que c'est lui-même qui m'a donné un des premiers l'éveil sur cette compagnie.

S'il a désiré de procurer vos bontés, madame, à ce M. Gelly, qu'il connaît pour un digne homme, ce n'est point du tout au préjudice de ce que les intérêts de Votre Altesse pourraient exiger. Je laisse à M. de Castries à parler à Votre Altesse sérénissime de sa reconnaissance. La seule chose qu'il désirerait, ce serait que Votre Altesse voulût accorder à M. Gelly le titre de son agent avec une lettre pour M. le duc de Praslin, sans appointements et sans affaires, parce que la simple qualité d'agent d'une cour d'Allemagne suffirait à M. Gelly pour remplir ses vues d'un autre côté et le faire réussir dans ses projets qu'il a formés pour son avancement. J'ai osé promettre à M. de Castries qu'à moins de quelque raison particulière que nous ne pourrions savoir, Votre Altesse se prêterait volontiers à lui donner cette marque de bonté.

VII.

6 mars 1764.

.... Un des dévoués de Votre Altesse, M. le marquis de Poyanne, épouse aujourd'hui ou demain M^{me} de Bacquencourt, veuve d'un fermier général ; c'est une femme de quarante-cinq ans environ, et qui est fort estimée. Son premier mari était frère de ce M. Duplex qui vient de mourir après avoir été longtemps gouverneur de Pondichéry et qui a passé les dernières années de sa vie à Paris, presque dans la pauvreté, parce que la Compagnie des Indes n'avait encore rien statué sur ses prétentions.

VIII.

25 juin 1764.

Madame,

Je ne puis laisser partir ce paquet sans avoir l'honneur de dire à Votre Altesse sérénissime que m'étant trouvé le jour du départ de M. le marquis de Castries pour les eaux de Barèges à dîner chez lui, j'ai eu la satisfaction d'y rencontrer M. le comte de Scey que je n'avais pas eu l'honneur de voir depuis la guerre. M. le comte de Schomberg s'y trouva aussi, et il est très-aisé de deviner quel fut le sujet favori de notre entretien. M. le comte de Scey m'a fort recommandé de le mettre aux pieds de Votre Altesse sérénissime, et je l'ai fort assuré qu'il n'avait pas besoin de m'en prier et que je ne négligerais point une si belle occasion de faire ma cour à Votre Altesse. Rien ne prouve mieux l'attachement de tous ceux que le sort a conduits à Gotha pendant la dernière guerre que la joie qu'ils ont de se rencontrer sans se connaître; ils se croient liés d'amitié les uns aux autres par un sentiment commun qui les attache à Votre Altesse.

Il s'est répandu ici un bruit ces jours derniers que le grand Frédéric s'était presque empoisonné en buvant d'une limonade qui avait séjourné dans un vase où il s'était formé du vert-de-gris, qu'il en avait été extrêmement incommodé, mais qu'il était aussi parfaitement rétabli. Nous avons, M. d'Alembert et moi, des lettres de Berlin postérieures à la date de cet accident, et ces lettres n'en font aucune mention. Cela me fait espérer que ce n'est qu'un faux bruit ou du moins une nouvelle fort exagérée. Il serait bien cruel et bien extraordinaire que le héros et l'ami de Votre Altesse finit ainsi. J'ai la confiance que son sort sera unique en tout, et comme c'est un miracle qu'il ait survécu à tant de travaux et à tant de dangers, j'espère qu'il fournira la plus longue comme la plus belle carrière.

Je viens de lui envoyer un recueil de découpures de mon ami Huber de Genève, ainsi que le verre dans lequel on renferme ces morceaux pour les voir. J'ai prié M. de Catt, quand le roi les aura vus assez, de les envoyer avec le verre à la princesse de l'Europe que sa Majesté estime et considère le plus. Ainsi j'espère que Votre Altesse verra arriver ces découpures en temps et lieu, et qu'après avoir satisfait sa curiosité, elle aura la bonté de me les renvoyer à

Paris où l'auteur compte en disposer. Monseigneur le prince héréditaire, qui aime les arts, ne sera pas fâché de voir des productions d'un talent unique.

IX.

13 octobre 1764.

.... Mon ami Gatti vient de partir pour la Franche-Comté où il doit, entre autres inoculations, faire celle de M^{me} la comtesse de Scey, et mon ami Tronchin vient de partir de Genève pour aller inoculer le prince héréditaire de Parme. En attendant, notre Faculté délibère toujours pour savoir s'il n'est pas pernicieux de se faire inoculer, et j'espère qu'elle se décidera pour l'affirmative afin de mettre le comble à sa gloire et de donner à M. Omer l'occasion de faire un réquisitoire digne des autres. M. de Lugeac est venu se rétablir à Paris, après avoir été de nouveau à toute extrémité aux eaux où les médecins l'avaient envoyé fort mal à propos. Je me flatte que l'hiver ne se passera point sans compléter les portraits que Votre Altesse m'a fait la grâce de me demander.

Je n'entends point parler des découpages que j'ai envoyées à Berlin et qui doivent être renvoyées à Votre Altesse. Depuis le retour du roi de la Silésie, je n'ai eu nulle nouvelle de ce pays-là.

X.

AU DUC HÉRITIER.

13 décembre 1764.

Monseigneur,

Je viens de causer une sensible joie à ce bon vieux président ¹ en lui disant ce que Votre Altesse sérénissime a bien voulu me demander à son sujet dans la lettre dont elle m'a honoré. Il voudrait que les princes en France fussent aussi bien élevés qu'à Gotha et moi, qui suis sensible à la gloire de ma patrie et qui ai tant de raisons d'aimer la France, je le voudrais bien aussi. Il voudrait bien aussi, avant de mourir, avoir le bonheur de faire

1. Le président Hénault, qui avait alors soixant-dix-neuf ans.

sa cour à Votre Altesse en ce pays-ci, et je l'ai assuré que ce n'est pas moi qui m'y opposerai.

Je suis charmé, monseigneur, de savoir enfin les découpures arrivées sans accident à Gotha; j'espère qu'on n'aura pas oublié ce double verre qui est nécessaire pour les bien voir et qui les fait paraître avec avantage, surtout à la lumière. Je m'en tiens au jugement que Votre Altesse sérénissime en a porté, il confirme le mien. Le grand Frédéric n'a pas eu le temps de les bien voir; il n'a vu que de la patience, un morceau de vélin, des ciseaux. Il nous aurait fallu auprès de lui une main habile pour présenter ces différents morceaux avec art sans en accabler le roi; alors il en aurait pu sentir le mérite. Son aimable chambellan, M. d'Edelsheim, eût été bien cet homme-là, mais je n'ai osé m'adresser à lui. Je me suis adressé à M. de Catt et je m'y tiens. Celui-ci veut que je lui obtienne son pardon d'avoir osé écrire à M^{me} la duchesse en lui envoyant ces découpures, et j'ai pardonné au nom de Son Altesse sérénissime; on peut compter qu'elle souscrira toujours à un acte de bonté.

Quant aux frères aîné et cadet, Votre Altesse me permettra de réparer un peu la brèche que j'ai faite à ma réputation de discrétion. Tout ce que je sais, c'est que j'ai vu acheter des contredanses, que j'ai passé une journée entière à parler avec délices d'une cour à laquelle je suis attaché à tant de titres divers, où je ne puis faire un pas sans rencontrer mes dieux; que je suis charmé de savoir ces contredanses entre les mains de M^{me} la princesse, que je suis vivement touché du souvenir dont Son Altesse sérénissime m'honore et qu'il faut que vous me permettiez, monseigneur, de me mettre à ses pieds et de présenter mon respect à monseigneur le prince auguste.

Ce n'est pas tout. Dans l'Église romaine on s'adresse à la mère pour obtenir les grâces du fils; moi, fidèle à la foi de mes pères, je ne veux pas de cette cascade, mais je veux obtenir une grâce de la plus respectable des mères par un fils qui l'adore et qui à son exemple daigne me combler de bonté.

Votre Altesse a peut-être entendu parler de petits enfants que leurs talents pour la musique, et particulièrement pour le clavecin, ont fait admirer de tout Paris l'hiver dernier; leur portrait sera joint au premier paquet. Ces enfants se trouvent à Londres depuis le mois d'avril. Quoique arrivés beaucoup trop tard, ils

ont bien fait leurs affaires dans le commencement, ils ont été appelés chez la reine deux ou trois fois, et le petit virtuose va lui dédier un livre de sonates composées par son ordre. Mais toute la belle saison est une saison absolument morte à Londres ; le père a eu d'ailleurs une maladie considérable, il a pensé mourir, et il lui a fallu trois mois pour se rétablir. Il s'agit donc de réparer cet hiver les pertes de l'été, et le projet du père est de donner par souscription un concert à chaque assemblée chez M^{me} Cornelys, in Soho square. Or le duc d'York, père du roi, est un des principaux membres de cette assemblée, et si Son Altesse royale voulait protéger ces enfants qui s'appellent Mozart, leur concert serait sans doute agréé par toute l'assemblée et leur sort se trouverait fait. Actuellement j'ai la ferme confiance en vos bontés, monseigneur, que vous engagerez la plus heureuse et la meilleure des mères, la première fois qu'elle écrira à M^{me} la princesse de Galles, d'écrire un mot en faveur de ces enfants, et de prier Son Altesse royale de les recommander à son fils le duc d'York. J'ai encore la ferme confiance que Votre Altesse me pardonnera cette importunité et me la fera pardonner par la souveraine que j'adore. En me gâtant par un excès de bonté, elle m'a accoutumé à regarder Gotha comme les dévots regardent le ciel, c'est-à-dire comme un lieu de refuge et d'asile dans tous mes besoins. Vous avez, monseigneur, imité son exemple ; vous m'avez gâté comme elle, il faut bien que Votre Altesse en souffre, et que je puisse me vanter de vous devoir tous les jours davantage. J'abuse même par cette longue lettre du loisir dont Votre Altesse me laisse disposer. Je vais donc finir bien vite en vous suppliant de souffrir que je me mette aux pieds de Leurs Altesses sérénissimes, vos augustes parents. J'attends avec impatience une épître de ce cher apôtre pour être instruit de leur santé. Je supplie aussi Votre Altesse, après m'avoir accordé ses bontés gratuitement, de me les conserver et d'agréer le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, etc.

Tout ce que je sais de la peinture éludorique, c'est que les tableaux se peignent sous l'eau. De cette manière ils conservent, dit-on, une fraîcheur singulière ; la poussière ni la moindre ordure n'en peut approcher, la couleur et l'huile seuls restent sur la toile, et tout ce qui est étranger ne peut toucher la toile, au lieu que sur le chevalet elle est exposée à la poussière qui s'imprègne

avec les couleurs. Quand un tableau est fini ainsi, on le tire de l'eau et on lui donne une façon de feu à peu près comme à l'émail, mais pas aussi forte, à ce que je crois ¹.

XI.

26 janvier 1765.

Madame,

Je suis pénétré de tout ce que Votre Altesse sérénissime a la bonté de me dire dans la lettre du 10 de ce mois; mon cœur en sent tout le prix, mais ma bouche ne sait où trouver les expressions.

J'ai fait passer à M. Tronchin les remarques de M. Sulzer, et j'attends sa réponse; je suis curieux de voir ce qu'il me dira. Quant à moi ignorant, j'avoue que je suis entièrement de l'avis de M. Sulzer. J'approuve infiniment ce cataplasme de pommes de Borsdorf. Si les médecins n'avaient jamais employé que de ces remèdes qu'on appelle remèdes de bonne femme, ils auraient fait beaucoup moins de mal. J'ai la ferme confiance que par ce régime doux M. Sulzer parviendra au but que nous désirons avec tant d'ardeur, surtout si Votre Altesse daigne le seconder par un peu de modération dans le travail et dans l'application. S'il a pu voir, sans se fâcher, deux pages d'écriture en faveur d'un homme que deux lignes de Votre Altesse sérénissime rendraient également heureux, il est certainement très-indulgent; or plus l'indulgence est grande d'un côté, plus la crainte d'en abuser l'est

1. « La manière éludorique ne consiste qu'à tendre sur une glace le taffetas imprimé à l'huile et à peindre ensuite des personnages ou autre chose, suivant le procédé ordinaire. Lorsque l'ouvrage est à peu près fini, l'artiste le laisse pendant quelques heures dans l'eau pour juger des parties faibles auxquelles il faut retoucher. Après cette retouche, il remet de nouveau son ouvrage dans l'eau pour y être parfaitement dégraissé, et lorsqu'il le retire, il le fixe et l'adapte derrière une glace, qui lui sert de vernis avec une composition de gomme et de sucre candi dissous dans l'eau. » (*Almanach des artistes*, pour 1776, p. 124.) L'auteur cite parmi les artistes qui pratiquaient ce genre, aujourd'hui perdu : Le Bel, Monpetit, de Mallier, Lainé, M^{me} Moreau, dont les bracelets étaient, paraît-il, très appréciés à la cour. Il oublie Gabriel de Saint-Aubin qui, au salon du Colisée de 1776, dit M. Reiset, exposait des *fixés par la peinture éludorique*. En 1770, M. Vincent de Monpetit eut l'honneur de présenter au roi un portrait de la jeune dauphine (Marie-Antoinette), peint sur une rose et encadré des attributs des maisons de France et d'Autriche. Le *Mercur*e (oct. 1770, p. 172), a complaisamment décrit ce portrait « peint dans la manière éludorique ».

de l'autre. Je me flatte que le retour du printemps vers lequel nous avançons insensiblement achèvera cette guérison tant souhaitée, et nous rendra une joie pure et sans mélange avec le parfait rétablissement de Votre Altesse sérénissime.

J'ai mandé à mon ami Huber son succès auprès de Votre Altesse. Il le dédommagera du succès médiocre de Potsdam, dont au reste il avait des pressentiments, car il ne s'est prêté qu'avec peine à ma proposition, et il m'avait prédit que le roi regarderait ses ouvrages comme des misères difficiles. Le peu d'impression qu'ils ont fait sur le héros du siècle ne me fait pas changer d'avis sur leur mérite, et l'approbation de Votre Altesse me confirme dans mes idées. Les hommes de génie sont faits pour être jugés et non pour être juges. Quand mon ami Diderot veut me rendre compte de quelque chose qu'il a lu ou de quelque fait historique, je lui dis : Souvenez-vous que Dieu vous a fait créateur et non rapporteur, ainsi dites des choses et jamais des faits, et lorsqu'il persiste à vouloir conter, je dis : Messieurs, voilà qui est fort beau, n'est-il pas vrai? Eh bien, il n'y a pas un mot de vrai. La plupart du temps j'ai raison et nous rions. L'homme de génie de Potsdam n'a vu que du vélin découpé avec patience, et n'a pas daigné y regarder mieux. Si j'y laissais regarder Denis Diderot, il y verrait cent choses qui n'y ont jamais été et nous tournerait la tête par ses récits.

La confiance que je dois à tant de titres aux bontés de Votre Altesse sérénissime me fait avouer avec la même naïveté que je crains n'avoir pas réussi jusqu'à présent auprès du héros par mon travail. Il ne m'arrive que ce que je mérite pour avoir eu une ambition trop démesurée. J'ai été séduit par les bontés de Votre Altesse, je devais prévoir que je n'éprouverais point cette indulgence de la part d'un homme supérieur qui a autant de raisons que Votre Altesse pour être difficile en fait d'ouvrages d'esprit, mais qui n'a pas cette habitude de bonté et l'indulgence qui vous rend, madame, la souveraine des cœurs. Il est juste avec moi, il n'y a rien à dire. Ce que je comprends par les mots que M. de Catt me jette de temps en temps, c'est que ce travail est en général trop sérieux pour le roi, qui aimerait mieux ne recevoir que de simples bulletins où il y eût, outre la notice des livres nouveaux, des anecdotes de toute espèce et propres à amuser. Or il m'est impossible de me prêter à cet arrangement.

Outre que je craindrais de changer la forme de cette correspondance, telle que Votre Altesse a daigné l'approuver, j'ai une aversion invincible pour le métier d'écrivain d'anecdotes; il faut qu'elle soit bien forte puisque je ne puis la vaincre en faveur du premier homme du siècle auquel ma vanité serait si contente de plaire. Il est deux sortes d'anecdotes. Les unes sont curieuses et intéressantes, mais un honnête homme, aussi longtemps qu'il n'est que simple particulier, ne peut et ne doit en mander de cette espèce; il faut avoir un caractère, être ministre pour être autorisé à faire ce métier. Il y a d'autres anecdotes qui composent l'histoire scandaleuse de Paris qui pourraient contribuer à amuser Sa Majesté, et qu'on pourrait mander sans se compromettre. Mais jamais je ne vaincrai ma répugnance à cet égard. J'écoute la plupart du temps ces sortes d'histoires avec la plus grande indifférence; quoique j'en connaisse les acteurs, cela ne me reste pas trois minutes dans la tête, et s'il était question de me racheter la vie, il me serait impossible, je crois, de me résoudre à écrire de pareilles misères. Je suis donc réduit à craindre que je ne pourrai jamais remplir l'objet d'un roi, que ses talents et ses glorieux exploits devaient me rendre trop redoutable pour ambitionner le difficile bonheur de lui plaire. Ce qui me console c'est de penser qu'il n'a qu'à jeter mes paquets au feu sans les lire; il doit être exposé à en recevoir souvent de pareils.

Je sens, madame, en faisant ce long détail combien je m'oublie et combien les bontés de Votre Altesse m'ont gâté. Je parle à Votre Altesse de mes craintes avec aussi peu de discrétion qu'à mon ami le plus intime. Peut-être je me les exagère un peu; j'ai cependant dans la tête qu'il n'y a point de milieu avec le grand Frédéric; ou l'on réussit beaucoup, ou l'on déplaît; or certainement je n'ai pas réussi supérieurement. Il m'a pourtant donné une marque de bonté il y a deux mois; c'est l'unique que j'en aie reçue jusqu'à présent, et il faut que je la confie à Votre Altesse, en la suppliant d'en garder le secret jusqu'à ce que la chose soit publique.

Il a envie de faire venir M. Helvétius soit pour passer quelque temps avec lui, soit pour y rester si cela lui convenait. Il savait que j'étais lié avec M. Helvétius, et il m'a fait charger de cette commission en me faisant écrire par M. de Catt que c'était un moyen sûr de lui faire grandement ma cour. Je n'ai pas eu de

peine à déterminer M. Helvétius à un voyage si flatteur, et j'ai mandé à M. de Catt que, quant au projet de le fixer entièrement à Berlin, ce ne pouvait être que l'ouvrage du roi même. Sa Majesté m'a fait dire depuis qu'elle était contente de ma façon de négocier. C'est quelque chose que d'avoir réussi dans le plus petit point.

Nous attendons actuellement une réponse pour savoir en quel temps M. Helvétius devra se mettre en route. J'imagine que ce sera vers le mois d'avril, à moins que les noces du prince de Prusse ne retardent le voyage philosophique. J'ai déjà osé prévenir M. Helvétius que son chemin le mènerait par Gotha, et que Votre Altesse sérénissime serait sûrement bien aise de recevoir en passant ses hommages. Vous voyez, madame, jusqu'où va ma témérité; mais le philosophe sera encore plus agréable au roi si, en arrivant, il peut se vanter d'avoir vu une princesse que le grand roi chérit et honore et avec tant de raison.

XII.

AU DUC HÉRITIER.

26 janvier 1765.

Monseigneur,

J'espérais pouvoir donner à Votre Altesse sérénissime quelques nouvelles positives sur l'augmentation qu'elle m'a ordonné de faire à l'imprimerie du Parnasse de Friedenstein; mais les ouvriers sont insupportables; ils sont en possession de manquer à leur parole. Il faut croire qu'ils finiront enfin, et qu'ils me mettront en état de faire partir un ballot d'ornements qui ne contribueront pas peu à embellir des productions du Parnasse.

J'ai mille grâces à rendre à Votre Altesse du beau présent dont j'ai été honoré. J'y ai quelque droit par l'intérêt que je prends au succès de cette imprimerie. Vos essais sont des coups de maître, cela est en effet fort bien. La seule chose que j'y trouve, pour que M. le directeur ne soit pas trop vain tout d'un coup, c'est que nous autres typographes nous n'aimons pas rompre la ligne dans les vers, et, pour éviter cet inconvénient, nous composons le texte des vers d'un caractère plus menu que le texte de la prose; cela joue aussi mieux aux yeux.

... Je n'ai pu éclaircir si le procédé de la peinture éludorique, dont Votre Altesse me fait l'honneur de me parler, se pratique ici communément; peut-être emploie-t-on les deux manières. M. de Montamy¹, le chimiste mécanicien de notre bande, est très-malade depuis plusieurs mois; il aurait pu me donner des éclaircissements. Je crains que nous n'ayons le malheur de le perdre. C'est le doyen de notre société qui subsiste depuis douze ans chez M. d'Holbach, et nous en sommes tous tristes.

XIII.

7 mars 1765.

Madame,

Je suis honoré de deux lettres de ma souveraine si adorée et si digne de l'être. Elle ne veut point que je l'empêche de m'écrire. Hélas! qui mieux que moi peut sentir le bonheur de recevoir des témoignages de ses bontés, qui peut en mieux connaître le prix? Je remporte une victoire sur moi-même aussi souvent que je supplie Votre Altesse sérénissime d'y mettre des bornes. C'est bien contre le vœu de mon cœur que je fais ces instances; je sens trop combien il m'en coûterait d'être privé de ces lettres précieuses. Je ne formerai donc plus de demandes contre mes propres intérêts; c'est à M. Sulzer à régler le nombre et la longueur des lettres qui me sont destinées; j'en charge son âme et sa conscience, et je me nourrirai, en attendant, de la douce espérance que ses soins, secondés par les approches de la belle saison, nous ôteront toute inquiétude sur les yeux de Votre Altesse.

J'ai fait partir sur-le-champ la lettre dont Votre Altesse sérénissime a bien voulu honorer le docteur Tronchin. Si j'avais le droit de remontrances, j'en aurais fait à Votre Altesse sur les dix louis qu'elle m'ordonne de lui faire payer. J'aurais bien des choses à dire sur la disproportion de la récompense d'avec le service; mais Votre Altesse ne ferait aucun cas de mes remontrances; il vaut donc mieux se taire et obéir. Comme je n'ai encore aucune nouvelle de MM. d'Olenchlager sur le crédit qu'ils doivent m'établir, j'ai ajouté ces dix louis au mémoire de la cor-

1. Voir sur d'Arclais de Montamy les *OEuvres complètes* de Diderot, en se reportant à la Table générale, et la *Correspondance littéraire*, tome VI, p. 211.

respondance que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Altesse sérénissime.

Avec quelle bonté, madame, vous daignez vous occuper de ma position vis-à-vis du héros philosophe ! J'en suis pénétré. Je vois bien que c'est à moi à rassurer Votre Altesse, comme si cette affaire vous touchait directement. Je supplie donc Votre Altesse d'abord de croire que j'ai la tête assez bien faite ; que j'aurais été infiniment vain d'avoir réussi supérieurement avec le héros, mais que je ne suis pas pour cela malheureux d'avoir eu un médiocre succès, que cela ne m'a pas encore tracassé un quart d'heure, si ce n'est pour étudier et chercher les moyens qui sont en mon pouvoir pour plaire mieux. Il se peut que je m'exagère un peu mes mauvais succès. Mes craintes n'ont d'autre fondement que quelques mots jetés de temps en temps par M. de Catt, quelques conseils trop vagues pour être utiles, sur la manière de rendre ces feuilles plus agréables au roi. J'en conclus donc qu'elles ne le sont pas infiniment ; j'en conclus aussi que ses conseils sont la plupart du temps dictés par le roi même, car son lecteur ne voit mes feuilles que par occasion. Quoi qu'il en soit, je trouve tout simple que le héros ne soit pas content, et impossible d'y remédier. Je ne puis déranger une forme que Votre Altesse a approuvée depuis si longtemps, qui convient à la reine de Suède depuis cinq ans, et qui a trouvé l'approbation de l'impératrice de Russie, qui m'a ordonné l'année dernière de lui envoyer cette correspondance. En changeant de forme et de ton, je risquerais de déplaire à tout le Nord sans peut-être réussir davantage auprès du héros, car, quoi qu'il en arrive, il est décidé que je ne me résoudrai jamais à mander les petits contes, les petites tracasseries, les petites historiettes de Paris, que mes prédécesseurs ramassaient souvent dans les cafés, mais que je ne pourrais y chercher et moins encore écrire, quand il serait question de me sauver la vie. Je sais cependant très-bien que le roi aime beaucoup ces bagatelles, et cela me paraît très-naturel dans un homme qui a besoin de délassement et d'amusement après s'être occupé toute la journée d'affaires d'État. Je sais aussi que j'ai avec lui le tort ou la tache originelle qui ne s'efface pas, d'être Allemand ; si je portais un nom français, j'aurais bien plus beau jeu. Que faire donc ? L'impossible pour plaire, d'en épier, étudier les moyens, et attendre tranquillement le bon ou le mau-

vais succès. Je n'ai confié mes inquiétudes à qui que ce soit, mais Votre Altesse me permet d'ouvrir mon cœur avec une entière confiance. Faut-il tout dire? C'est sans doute le meilleur moyen de répondre à votre généreuse bonté. Ce qui me tranquillise dans tout ceci, c'est que depuis vingt mois que j'ai l'honneur de lui adresser cette correspondance, je n'ai reçu aucune sorte de récompense. Je désire d'être encore dix ans dans cette position, parce que la moindre récompense suffirait pour me rendre malheureux avec l'idée de n'avoir pas réussi, au lieu qu'à présent je me dis : si je déplaïs, le pis aller, c'est qu'il jette mon radotage au feu sans le lire; et cette idée me rassure entièrement.

Il faut que je l'avoue ingénument à Votre Altesse que ce n'est ni l'honneur d'adresser mes feuilles au premier homme de l'Europe, ni mes succès en Russie et en Suède, mais uniquement vos bontés, madame, et celles de M^{me} la princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt qui m'ont fait continuer jusqu'à présent un travail en lui-même ingrat et qui rend toute autre occupation impossible. J'avoue que j'ai été plus d'une fois tenté d'essayer mes forces, d'oublier les ouvrages des autres pour voir si j'en pourrais faire à mon tour; je me dis qu'il faut du moins l'avoir essayé pour acquérir le droit de ne rien faire; mais cette correspondance sans cesse renaissante m'en ôte absolument les moyens et le loisir indispensable, et quand il m'a passé par la tête d'y renoncer, parce que tout enfin passe par la tête, j'ai vu que les bontés de Votre Altesse, qui n'ont jamais connu de bornes, ont fait une si profonde impression sur mon cœur que je ne pourrais rompre un commerce, dont tous les avantages sont de mon côté, sans renoncer presque à tout le bonheur et à tout l'agrément de ma vie. Effrayé par cette idée, j'ai laissé agir ma paresse, j'ai dit que la chimère n'est qu'une chimère, que la calomnie et la persécution sont souvent la récompense de ceux qui écrivent pour le public, et qu'une couronne de laurier ne vaut pas une ligne de Votre Altesse.

Vous voyez, madame, avec quelle confiance je sais abuser de vos bontés et faire de toutes mes pensées une entière confession à Votre Altesse. Oui, je sais que milord Maréchal est l'ami du roi et celui de M. Rousseau, et si j'avais écrit à milord, j'aurais respecté son amitié; mais j'écris pour le roi, et je ne lui dois que la

vérité, c'est-à-dire ce qui me paraît vrai, car nous en sommes tous là. J'espère aussi que le roi daignera ne me pas savoir mauvais gré de ma franchise, et ne me pas faire de tracasserie; j'en ai la confiance. Il n'a jamais rien montré de mes feuilles à M. d'Alembert pendant qu'il était là-bas; c'est une délicatesse que j'ai bien sentie; je compte qu'il en usera avec M. Helvétius de même, et qu'il n'en sera pas plus tenté de me compromettre avec milord Maréchal, qui est un des dignes hommes que j'aie connus.

M. Helvétius part le 14. Il portera à Votre Altesse les *Lettres de la campagne*¹. L'exemplaire est un peu endommagé au dos, mais je suis encore bien heureux de l'avoir trouvé. Je ne suis pas étonné que Votre Altesse n'ait rien trouvé d'atroce dans les *Lettres de la montagne*; il faut être Genevois pour en sentir la méchanceté; mais il n'est pas moins vrai que dans ces *Lettres* toute la constitution genevoise est démolie avec un artifice d'autant plus condamnable que l'auteur prend le ton de bon citoyen et de désintéressement; il n'en est pas moins constant que la pauvre petite république est depuis deux mois et demi dans un état de combustion qui fait pitié, et que ce livre aura détruit pour quelque temps le bonheur et la tranquillité publiques, car la méfiance et la jalousie semées entre les différents ordres de l'État les tourmenteront d'autant plus que les objets en sont chimériques, et qu'il n'existe aucun grief réel: quand cet esprit de vertige s'empare des hommes, ils sont ordinairement très-près des grandes calamités. Les têtes sages de Genève pensent ainsi. Dieu soit en aide à la pauvre république! Je suis convaincu que si M. Rousseau avait écrit ce livre contre le canton de Berne, il aurait couru le risque de perdre la tête sur un échafaud; mais il savait bien que les vingt-cinq tyrans de Genève, si entreprenants et si redoutables dans ses lettres, étaient effectivement de pauvres gens sans crédit et sans pouvoir auxquels on pouvait se jouer sans crainte.

La première partie de ses *Lettres* m'a fort amusé. La dissertation sur les miracles est unique pour les folies et l'originalité dont elle est. J'ai dit que, par un hasard unique, l'auteur en avait attesté un autre, cette fois juridiquement. Je sais que l'évêque d'An-

1. *Lettres écrites de la campagne* (par J.-R. Tronchin). Proche Genève, 1765, in-8° en in-12.

necy s'avisait, il y a trente ou quarante ans, de faire je ne sais plus quel miracle, qu'on fit signer une déposition à tous les témoins oculaires du prodige, et que M. Rousseau, élevé alors en Savoie dans la religion, se trouva au nombre de ces témoins. Il n'y a en cela aucune mauvaise foi, mais seulement un hasard bien plaisant.

Je conviens aussi avec Votre Altesse que les plus grands philosophes tombent dans des sophismes, et voilà pourquoi je fais dans le fait si peu de cas de l'art du raisonnement; je n'y vois qu'un instrument à double tranchant; mais je pardonne tous les sophismes, pourvu qu'on les fasse de bonne foi. C'est la première qualité que j'exige dans un écrivain; la mauvaise foi me révolte. Je vois du moins dans les écrits de Voltaire, de Hume, un but; je vois dans les écrits de M. Rousseau un grand talent, mais une mauvaise foi continuelle; il me mène par des chemins tortueux et couverts; je ne me trouve jamais en sûreté avec lui. Où veut-il me mener? Je n'en sais rien, il n'en sait rien lui-même. Tout ce qui lui importe de me persuader, c'est que je suis malheureux et malheureux sans ressource: car quand je veux m'amender et suivre ses conseils, il me crie bien vite qu'il n'en est plus temps et que la cause du genre humain est désormais désespérée. Eh ma foi, c'est bien là de la folie qui peut amuser quelquefois, mais ce n'est pas là le ton du philosophe qui instruit et éclaire. J'aime à voir de temps en temps faire les armes à un habile maître d'escrime qui sait manier l'épée avec une dextérité et une habileté peu communes, mais je n'estime guère un homme qui ne sait faire d'autre usage de son épée. Si M. Rousseau devient jamais pape, il rayera de la suite des sept sacrements de l'église romaine celui de la pénitence; il ne voudra jamais que les hommes puissent se repentir avec fruit.

On vient de me dire qu'il paraît un nouvel ouvrage de M. Rousseau, intitulé *des Princes*¹. Je suis au désespoir, madame, de n'être pas à portée de procurer ces ouvrages un peu de bonne heure à Votre Altesse; mais l'inquisition des livres est si grande dans ce pays-ci depuis environ dix-huit mois, que nous ne recevons tous ces livres intéressants que fort tard, et qu'on ne saurait les avoir pour de l'argent. On m'avait offert les *Lettres de*

1. Rousseau n'a rien publié sous ce titre.

la montagne pour douze francs, il y a environ quinze jours. J'avoue que j'ai hésité de payer le quadruple du prix véritable, et j'ai bien fait puisque Votre Altesse les a enfin reçues d'ailleurs. Par la même raison, je n'ai pas voulu envoyer la nouvelle édition des *Contes moraux* de M. Marmontel, en 3 vol. in-8°, ornée de figures. Il n'y a que cinq contes nouveaux, et on la vend trente livres. J'attendrai un ordre exprès de Votre Altesse sérénissime s'il faut les faire partir.

Je frémis à l'aspect de cet énorme bavardage. Je supplie au moins Votre Altesse sérénissime de croire que je ne suis pas aussi proluxe avec le héros philosophe; il ne m'a pas assez gâté pour cela. C'est vous, madame, qui ressentez les inconvénients d'une bonté à laquelle vous n'avez jamais mis de bornes. Je supplie donc Votre Altesse de n'écouter jamais avec moi que son cœur plein d'indulgence et de bienfaisance, et de me pardonner tous mes écarts. Je regarderai bien frère Helvétius entre les deux yeux, puisqu'ils auront le bonheur de voir Votre Altesse.

M. Helvétius sera chargé d'une tête bien frisée pour M^{me} la princesse. Il part avec un jeune comte de Poelnitz qui a déjà eu l'honneur de faire sa cour à Votre Altesse.

XIV.

15 avril 1765.

Madame,

J'ai reçu la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'a honoré le 6 de ce mois, avec ce doux frémissement que j'éprouve toujours lorsque j'aperçois les gages précieux de la bonté et de la bienveillance de la souveraine que j'adore. Votre âme sublime réunit en elle tout ce que la raison et la bienfaisance, ornées de leurs augustes attributs, offrent de plus beau et de plus consolant pour l'humanité, et si cet excès de bonté, qui se répand sur moi, me remplit de confusion, je puis me vanter du moins que personne au monde n'en connaît mieux le prix que moi.

J'ai reconnu cette bonté adorable dans la réception que Votre Altesse a faite au bon Helvétius, et dont il est vivement touché. Il en parle avec la surprise d'un homme qui voit pour la première fois la raison éclairée et la véritable bonté réunies au rang souverain. J'ai assez bonne opinion de lui pour croire qu'après avoir

vu et connu le grand homme auprès de qui il doit être dans ce moment-ci, il n'en conservera pas moins le souvenir attendrissant et plein de charmes de la grande princesse qui règne sur tous les cœurs de ses sujets et de ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être.

Ce que Votre Altesse présume de son succès auprès du grand roi me fait encore un sensible plaisir, car j'ai craint quelquefois que sa simplicité et sa bonhomie mises en parallèle avec le semillant du philosophe d'Alembert ne fussent exposées à quelque comparaison défavorable près d'un monarque vif comme le salpêtre, d'une vue perçante comme l'aigle qu'il porte sur sa poitrine et que je crois peu capable de revenir d'une première impression. Le bon Helvétius n'a pas été lui-même exempt de cette inquiétude, et, connaissant votre bonté, madame, je lui ai dit que personne ne pouvait le conseiller plus sûrement que Votre Altesse sérénissime.

J'ose cependant vous supplier, madame, de me permettre de ne point suivre, quant à moi, vos conseils à l'égard du grand homme de Potsdam. Votre Altesse sentira bien aisément que ce n'est pas de l'argent que je cherchais, mais un prix bien différent que j'osais ambitionner. Si je voulais de l'argent, mon auguste débiteur me paraît en assez bonne contenance et assez solvable pour que j'attende sans impatience le prix de mon travail; il est d'ailleurs trop exact dans les plus petites choses pour que je le soupçonne jamais d'oubli en aucun cas. Bien plus, je sens qu'en me payant il m'ôterait toute tranquillité. Je ne sais à quel point j'ai réussi auprès de lui; j'ai lieu de croire que mon succès est médiocre, et je ne pouvais recevoir de l'argent sans déplaisir qu'au cas que j'eusse eu autant de bonheur que de zèle. Je me flatte, madame, que vous sentirez la justesse de ces raisonnements et que Votre Altesse daignera ne point s'inquiéter d'une situation qui n'a rien d'inquiétant pour moi et qui le deviendrait réellement du jour où j'aurais reçu de l'argent sans être en même temps bien assuré d'avoir rempli les vues de Sa Majesté.

M. de Catt me demande dans sa dernière lettre si j'ai des nouvelles de la santé de l'incomparable Émilie, notre grande et digne duchesse. Le respect, la crainte, dit-il, de lui ravir des instants, m'empêchent de me mettre à ses pieds et de lui dire qu'on parle bien souvent d'elle et qu'on l'honore infiniment.

J'ai l'honneur d'envoyer ici à Votre Altesse sérénissime un papier singulier qui court depuis quelque temps en manuscrit à Paris. Lorsqu'il parvint à ma connaissance, je balançai quelque peu sur le parti que j'avais à prendre ; je résolus enfin d'en avertir M. de Catt, qui me pria bien vite de faire l'impossible pour lui en envoyer une copie : c'est ce que j'ai fait. J'en joins une à ce paquet, mais je ne prétends pas au mérite d'avoir aidé à répandre ce morceau d'éloquence. Votre Altesse saura mieux juger que moi de quelle main part cet écrit et quel peut être son but.

J'en demande très humblement pardon à M^{me} la princesse, mais j'ai ri de bon cœur de l'aventure de cette pauvre tête que j'avais vue si bien frisée ; et par un mouvement très blâmable, je me réjouis même de l'accident, en marmottant entre les dents que si S. A. S. avait daigné m'honorer de ses ordres, j'aurais pris des précautions pour l'emballage qui auraient mieux garanti cette pauvre tête. Je vais faire passer au grand Tronchin ce que Votre Altesse a la bonté de me dire à son sujet.

XV.

9 mai 1765.

Madame,

On est bien heureux d'être chargé de vos ordres. Le zèle tient lieu de mérite, et la bonté de Votre Altesse sérénissime devient ingénieuse à trouver un prix aux attentions les plus simples. J'ai fait part à M. Bretet de son succès auprès de Votre Altesse ; c'est la récompense la plus flatteuse qu'un artiste puisse obtenir. La mienne l'est bien davantage ; car Votre Altesse daigne me remercier du bonheur que j'ai de servir la souveraine que j'adore, bonheur qui est pour moi d'un prix si estimable, que ne pouvant servir Votre Altesse en choses plus importantes, j'ose me flatter que le titre de son commissionnaire de babioles ne me sera du moins jamais ôté.

Je reconnais encore la bonté de ma divine souveraine dans ce qu'elle me dit au sujet de Jean-Jacques Rousseau, et je reçois bien cette déclaration comme la marque la plus flatteuse de son estime.

Hélas ! il me paraît que je n'ai pas besoin d'être excité à la

franchise, moi qui fais depuis onze ans le mauvais métier de juger tout à tort et à travers devant la princesse du monde la plus éclairée, moi qui, entraîné par la rapidité d'un travail périodique et toujours à recommencer, suis obligé de me laisser aller dans tous mes jugements à une première impression sans pouvoir l'approfondir, moi enfin à qui la plume tomberait des mains du moment que Votre Altesse ne voudrait plus m'accorder l'indulgence dont je ne puis me passer. Le suffrage dont Votre Altesse honore les ouvrages de mon ancien ami Jean-Jacques serait un nouveau motif de me rendre circonspect et timide, mais comme la liberté fait le seul mérite de mon travail, je n'en ferais rien. J'ai aussi la présomption de croire que si je pouvais m'expliquer et m'étendre sur ce sujet dans ce cabinet où j'ai été une fois aux pieds de Votre Altesse et où je voudrais toujours être, peut-être on trouverait mes idées beaucoup plus d'accord avec celles de la souveraine que j'adore qu'on avait cru. Car assurément ce n'est pas le talent que je conteste à l'homme le plus éloquent et à la plume la plus séduisante du siècle; je ne suis pas même étonné de la prodigieuse impression que ces talents ont faite sur le plus grand nombre des personnes les plus éclairées; car enfin le plus grand nombre lit pour s'amuser, et quelle lecture plus intéressante que celle d'un homme éloquent qui porte ses idées sur tous les grands objets, et qui, lors même qu'il s'égare, sait toujours attacher par la manière dont il sait les présenter! C'est donc sûrement moi qui ai tort quand Rousseau n'est pas de mon goût; mais c'est que je n'aime qu'un philosophe de bonne foi qui cause avec moi paisiblement, qui m'instruit sans affectation, qui ne gronde pas toujours, parce qu'enfin le gronder ne sert à rien, et, pour tout dire, c'est que je suis trop des amis de Montaigne, de Cicéron et de Voltaire pour m'accommoder d'une autre manière. Il est vrai qu'aussi souvent que je voudrai voir le philosophe en spectacle et sur les tréteaux, je donnerai à Jean-Jacques la préférence; mais c'est que je n'aime pas les tréteaux longtemps ni pour y être, ni pour y voir les autres.

La subtilité est encore une qualité que je ne puis supporter ni dans le commerce du monde, ni dans les livres, à moins qu'on n'en ait assez pour me la dérober entièrement. Voilà, madame, le croquis de ma profession de foi que je dépose devant l'autel de la bonté et de la sagesse qui s'est faite chair comme le verbe,

et nous l'avons vue et son image nous est toujours présente. Si ce n'est pas ainsi que dit saint Jean, c'est ainsi que je dis, moi qui n'aspire pas aux honneurs de l'apostolat, mais bien à l'avantage de conserver le nom de pauvre profane.

Je suis bien aise que cette fois-ci les prêtres aient eu tort et que Jean-Jacques soit dans son asile; mais je suis fâché que sa tranquillité empêche Votre Atesse de voir un des hommes les plus singuliers du siècle. J'ai souvent pensé que, quand toute la terre lui aurait manqué, il aurait trouvé du repos et de la protection à Gotha, et cette idée est consolante pour l'humanité et pour la philosophie. Je désire cependant qu'il ne contente la curiosité de Votre Altesse qu'en voyageant librement et lorsque le cœur lui en dira.

Point de nouvelles de Potsdam depuis le 11 avril.

XVI.

30 juin 1765.

.... Il est vrai que la *Philosophie de l'histoire* sent le fagot comme le *Portatif*; mais Votre Altesse ne s'amuse-t-elle pas de la bonne foi avec laquelle ce vieil enfant de Ferney croit que rien n'est plus aisé que de persuader aux gens que tout cela ne vient pas de lui? et le sérieux qu'il met à se cacher, et toutes les lettres qu'il écrit pour donner le change là-dessus, et ce zèle infatigable de l'apostolat, et ce courage, et puis des peurs! Tout cela est bien plaisant.

XVII.

5 septembre 1765.

.... Il est vrai, madame, que David Garrick serait bien digne de paraître devant Votre Altesse sérénissime; c'est une aimable créature, indépendamment de son talent sublime. Je ne sais si le grand Frédéric fera attention à ce que j'ai eu occasion d'en dire, mais je sais qu'il est bien naturel et bien juste que la route de Berlin conduise d'abord à Gotha, et qu'on rende ses hommages à la princesse la plus accomplie de l'Europe quand on va voir le philosophe et le héros assis sur le trône. Je doute cependant que le grand Frédéric songe jamais à voir le grand Roscius d'An-

gleterre chez lui, et j'ai dans la tête qu'il faut être ou Français ou Italien pour mériter son suffrage.

L'empereur ¹ est mort de la mort des justes ; il a fini le songe de la vie en sortant de l'Opéra. C'était un prince aimable que je regrette de tout mon cœur. Il avait du moins toutes les qualités d'un particulier, et ces qualités placées au milieu de l'Autriche ne manquaient pas d'influer sur le ton et le caractère de la cour de Vienne. Je désire que l'empereur d'aujourd'hui ne soit pas plus bigot que son père. Je désire que l'Allemagne soit à jamais tranquille et libre. Je désire que la raison et la philosophie approchent et entourent tous les trônes de l'Europe, et en écartent la superstition et le fanatisme dont le genre humain a tant souffert et depuis tant de siècles. Je désire que tous les souverains apprennent de la souveraine que j'adore le secret de rendre leurs sujets heureux et d'en être véritablement adorés.

XVIII.

14 octobre 1765.

.... Je me flatte aussi que Votre Altesse n'a plus aucune inquiétude à l'heure qu'il est sur la santé de monseigneur le prince héréditaire. Les fièvres catarrhales ont leur cours, et puis sa santé revient, surtout sous la direction d'un Esculape aussi sage que M. Sulzer. Je crois que nous aurons aussi M. Tronchin avant le commencement de l'hiver en qualité de premier médecin de M. le duc d'Orléans, car notre vieux M. Petit se meurt.

Je vais mander au patriarche, qui souffrira de ce départ de M. Tronchin, qu'il s'y est pris trop tard pour solliciter auprès de Votre Altesse en faveur de la famille Calas. J'ai touché les bienfaits de Votre Altesse ces jours derniers.

Ce que vous dites, madame, sur la franchise est malheureusement bien vrai, et n'est pas ce qui fait plus d'honneur au genre humain. J'ai toujours bien compris comment la franchise ne réussit pas à persuader ses conseils, parce que la passion, un coup d'œil différent, cent mille circonstances peuvent s'opposer à ce qu'on souscrive à un avis donné avec franchise ; mais je ne comprends pas encore comment on peut savoir mauvais gré et se

1. François I^{er}, époux de Marie-Thérèse et père de Marie-Antoinette.

blessé d'une vertu si précieuse, et qui emporte toujours une marque d'estime envers celui qui en est l'objet, car on ne se soucie guère d'exercer sa franchise envers des gens qu'on n'estime point. Quant au bon vieux patriarche, vous savez, madame, que c'est un enfant. Il a soixante-douze ans, mais il en aurait cent qu'il serait enfant. Quand on le gronde, il boude; et puis il est fâché d'avoir boudé et puis il ne sait comment faire pour se défâcher. Mais je pardonne volontiers ces petits torts à un homme qui a fait toute sa vie la guerre au fanatisme et à qui la famille Calas doit le peu de justice qu'elle a obtenu.

XIX.

30 novembre 1765.

Madame,

Ce paquet a été retardé par une indisposition qui m'est survenue et qui m'a mis hors de combat pendant une quinzaine de jours. Au moment où je vais le fermer, je reçois la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'a honoré le 23 de ce mois.

J'attends M. Bentink que Votre Altesse a daigné charger d'une lettre pour moi; je le recevrai avec tout le respect que je dois au porteur de vos ordres, madame, et avec tous les soins que je rendrai toujours à tous ceux qui ont quelque part dans les bontés de Votre Altesse. Ce que je regretterai le plus dans cette occasion, c'est de n'être pas à portée de contribuer efficacement à l'agrément du séjour de Paris.

J'ai un double intérêt à me bien acquitter des ordres dont madame la princesse veut bien m'honorer: le premier est l'envie extrême que j'ai de lui faire ma cour, le second est le désir de me venger de n'avoir pas été employé la première fois. Ainsi je veux que ma tête qui ne voyagera pas dans une saison plus favorable que celle qui a accompagné le philosophe Helvétius, je veux que cette tête efface toutes les têtes frisées du continent, et je vais travailler en conséquence. Votre Altesse me dira que cette jactance serait moins déplacée après le succès dont je me flatte auprès de madame la princesse. Cela est vrai, mais il faut bien pardonner quelque chose à un homme piqué.

Dans le sublime dictionnaire des marchandes de modes, on appelle *considération* les petits paniers qui ont succédé aux grands,

et qui soutiennent les robes sans donner aux femmes l'air d'avoir des paniers. Rien ne sera plus facile que de mettre dans la caisse une considération. Depuis le petit opéra-comique d'*Isabelle et Gertrude* nous avons des bonnets de femmes qu'on appelle des Gertrudes. Je ne puis me dispenser de mettre ici cette petite érudition, pour prouver à madame la princesse que je ne suis pas aussi indigne de sa confiance qu'elle le croit peut-être.

Vous verrez, madame, dans ces feuilles un précis des tracasseries qui ont occasionné le voyage de M. Rousseau. Une de mes premières pensées a été que le désir de Votre Altesse sérénissime de voir cet homme célèbre sera satisfait. Cependant M. Hume a voulu me soutenir hier qu'il allait droit en Angleterre sans passer à Berlin. Il est actuellement à Strasbourg où il a été reçu à merveille, mais on dit que la cour ne veut point le protéger contre le décret du Parlement et qu'elle ne lui accorde la tolérance qu'autant que le Parlement de Paris laissera dormir ce décret qui a fait tant d'honneur à notre siècle éclairé.

Si M. Rousseau a jamais le bonheur d'arriver à Gotha, je sais bien ce que je ferais à sa place, c'est que je n'en sortirais de ma vie. Votre Altesse ne refuserait pas un asile permanent à un écrivain qui a tant d'attrait pour elle. Vous auriez la gloire, madame, d'avoir recueilli un célèbre infortuné; il aurait le bonheur de voir tous les jours la vertu et la bonté assises au rang souverain, spectacle bien propre à diminuer son humeur contre le genre humain.

J'ai été dans de grandes inquiétudes sur la santé de Votre Altesse; je suis un peu rassuré; mais à deux cents lieues on s'alarme aisément. Je supplie donc le bon apôtre de la souveraine adorée de ne point garder un rigoureux silence; je ne lui demande un signe de vie que deux fois par mois.

Je supplie instamment Son Altesse sérénissime d'ordonner au bon apôtre de me mander si ma feuille signée n° 19 est arrivée comme les autres. J'ai des raisons pour désirer de savoir ce fait.

XX.

25 décembre 1765.

Madame,

J'ai été honoré en huit jours de deux lettres de la souveraine que j'adore. La première m'a été apportée par milord et

M. Bentink ; sa date m'a rappelé une époque où j'ai eu l'honneur de faire ma cour à Votre Altesse sérénissime. Il y a trois ans de cela ; je n'oublierai de ma vie un bonheur qui a passé comme un songe. J'ai trouvé M. Bentink fort aimable ; il m'a parlé avec tant d'intérêt de Votre Altesse, il m'a paru avoir si bien senti le prix du séjour de Gotha, il en a parlé si bien et si sainement que cela aurait suffi pour faire sa fortune dans mon esprit ; mais tous ceux à qui je l'ai fait connaître ont rendu justice à son mérite et sont convenus que c'est un des plus aimables Anglais que nous ayons possédés en ce pays-ci. Je ne doute point qu'il ne s'y plaise en peu de temps, et je m'estimerai bien heureux si je puis contribuer à l'agrément de son séjour par moi et par mes amis. La mort de M. le dauphin ¹ a ramené tout le monde à Paris et à Versailles ; l'hiver ne sera pas bruyant ni dansant, mais la société n'en sera peut-être que plus agréable pour les gens raisonnables. Ce prince est mort avec une grande fermeté et une grande tranquillité d'âme. On fait courir dans le public une exhortation qu'il a faite avant de mourir à M. le duc de Berry ², que le roi vient de nommer dauphin de France. Il faut que je transcrive cette exhortation pour Votre Altesse.

« Mon fils, je vais payer le tribut à l'humanité. Je ne sais si le ciel vous réserve de longs jours. Vous devez faire des vœux pour la conservation de ceux du roi ; mais si la distance d'âge, qui est entre lui et vous, vous met à la portée de lui succéder un jour, souvenez-vous et n'oubliez jamais qu'il n'y a de différence entre vous et vos sujets que l'avantage que la Providence vous donne de contribuer à leur bien et de vous occuper sans cesse de leur bonheur. »

Voilà des principes, madame, qu'on inculque aux princes de la maison de Gotha depuis qu'ils respirent et qu'ils voient pratiquer sous leurs yeux ; ainsi ils n'auront pas besoin de la leçon du prince que la France vient de perdre.

Le paquet de M^{me} la princesse venait de partir à l'adresse de Votre Altesse sérénissime, lorsque j'ai reçu la lettre dont Votre Altesse m'a honoré le 12 de ce mois. Il ne m'a donc pas été pos-

1. Louis, fils de Louis XV, né à Versailles le 4 septembre 1729, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765.

2. Depuis roi sous le nom de Louis XVI.

sible d'y ajouter une Gertrude, et Son Altesse sérénissime n'y trouvera qu'une considération avec la tête frisée. Je fais des vœux pour que cette précieuse tête arrive à bon port et remplisse parfaitement les vœux de Son Altesse sérénissime et qu'elle me procure l'honneur d'exécuter les ordres de M^{me} la princesse, à laquelle je supplie Votre Altesse de me permettre de présenter mon profond respect avec l'instruction ci-jointe que j'ai tâché de commenter et d'expliquer, et par conséquent d'embrouiller peut-être davantage, comme c'est le sort des commentateurs.

M. Rousseau est arrivé ici le 17 en habit arménien; la cour lui a accordé un passe-port pour se rendre en Angleterre, et le Parlement ne cherchera pas à faire exécuter le décret de prise de corps pendant le peu de temps qu'il sera ici. Il partira dans les premiers jours du mois prochain avec M. Hume. Je doute qu'il soit heureux en Angleterre. Il a toute sa vie tourné le dos au bonheur. Je ne le blâme pas de n'avoir pas été à Berlin; il n'y aurait pas été bien; mais je le plains de n'avoir pas été à Gotha; peut-être aurait-il senti le bonheur d'y vivre, et qu'il se serait enfin écrié : *Portum inveni!* Je reconnais l'âme de ma souveraine dans les offres généreuses qu'elle lui a faites. Que je le plains ne n'en avoir pas profité! Je parierais ma tête qu'il ne sera pas heureux en Angleterre.

M. Hume s'est chargé de l'y conduire, et puis il nous reviendra le printemps prochain pour vivre ici en particulier, après avoir été attaché à l'ambassade. Je crois qu'il passera la plus grande partie de sa vie en France, où il a reçu l'accueil le plus distingué. C'est un bien bon et digne homme. Sa conversation n'est pas brillante ni fort légère; il ne cause pas beaucoup de suite, mais il dit son mot, et l'on voit qu'il entend avec finesse. Il a d'ailleurs de la sérénité. Le commerce des femmes lui a été plus agréable que celui des hommes; mais aussi toutes les jolies femmes se le sont arraché ici, et en vérité c'est une chose incompréhensible, et qu'on n'aurait jamais pu prévoir. Les Anglais m'ont souvent paru étonnés de cette fantaisie; on a voulu faire voir sans doute que ce n'est plus à la philosophie, mais aux philosophes français qu'on en veut, car on ne peut pas dire que M. Hume ait écrit moins librement qu'eux. Quant aux Anglais, ils se fâchent quand nous leur disons que M. Hume est un des premiers hommes de leur nation, premièrement parce qu'il est

Écossais, et puis ils prétendent qu'ils ont beaucoup mieux que cela. Ils font par exemple grand cas d'un M. Walpole, fils du célèbre ministre, que nous possédons ici, mais qui est presque toujours tourmenté par la goutte, et par conséquent peu répandu. Ils disent encore que M. Hume écrit mal et platement, et que son compatriote Robertson a bien un autre style.

Je supplie Votre Altesse sérénissime de croire que je n'ai pas attendu ce moment pour chercher à avoir ces lettres sur les miracles ¹ et à en faire hommage à Votre Altesse. J'y réussirai peut-être avec le temps. Les occasions sont difficiles et rares. Lorsqu'on tente de faire venir ces brochures par la poste, le paquet est souvent arrêté et supprimé, et les bonnes gens ont perdu beaucoup de chiffons de cette manière qui auraient pu leur servir à faire leur cour à Votre Altesse et à prouver leur zèle ; mais ce zèle ne se ralentira que lorsqu'ils auront réussi.

Que j'aime les détails, madame, que vous daignez me donner de la vie du saint et grand apôtre de Votre Altesse ! Je lui pardonne son silence puisque son temps est si bien employé. Sous les yeux de Votre Altesse il est impossible de respirer sans se sentir gagné par cette douce activité qui porte le bonheur et le bien-être dans l'âme des autres. Que j'envie les occupations du saint homme !

M. Bentink m'a parfaitement rassuré sur la santé de Votre Altesse ; je supplie donc le sage Esculape de Gotha de ne pas détruire ma tranquillité. Je m'en suis rapporté au récit de M. Bentink avec d'autant plus de sécurité qu'il ignore sans doute à quel point ce récit était intéressant pour moi, et qu'il ne m'aurait pas caché les fâcheux détails ; heureusement il ne m'en a dit que de satisfaisants.

XXI.

20 janvier 1766.

Madame,

J'ai enfin attrapé un exemplaire de la dispute sur les miracles. J'ai l'honneur d'en envoyer ici le commencement à Votre Altesse sérénissime sous cachet volant à l'adresse du roi de Prusse. Je

1. Il s'agit des lettres de Voltaire publiées d'abord séparément, puis collectivement (Neuchâtel, 1765, in-8°), et réimprimées dans les diverses éditions de ses œuvres sous le titre de *Questions sur les miracles*.

pense que ce monarque ne sera pas fâché de s'édifier par cette lecture si vous daignez, madame, lui en faire part; mais cela dépendra absolument de Votre Altesse et de son bon plaisir. Si vous aimez mieux garder ces feuilles, il me suffira, madame, d'en être informé; alors le premier exemplaire sera pour le roi de Prusse ou pour Votre Altesse suivant le sort qu'aura eu celui-ci. Je suis bien fâché que ces feuillets soient si rares, et le patriarche, qui rend ses hommages à Votre Altesse au sujet de la nouvelle année, aurait bien dû ajouter à sa lettre les lettres de M. Covelle et compagnie.

Je ne m'applaudis pas encore de mes succès auprès de M^{me} la princesse; il faut que je sache auparavant le succès de cette tête lorsqu'elle aura subi un rigoureux examen. Je suis bien fâché de n'avoir pas reçu un peu plus tard les ordres de M^{me} la princesse. Il vient de paraître un livre qui m'aurait dispensé sans doute d'envoyer ma tête. Ce précieux livre, intitulé *l'Art de la coiffure des dames françaises*, contient vingt-huit coiffures différentes avec autant de têtes gravées et enluminées qui les représentent au mieux¹. On m'assure que ce livre est très-difficile à avoir, mais je ferai l'impossible, et je le payerai au poids de l'or pour le procurer à M^{me} la princesse. L'exemplaire que j'ai vu est destiné par l'auteur à l'impératrice de Russie. J'y ai vu avec un secret mouvement de vanité que ma tête frisée est représentée par la sixième figure du livre, et regardée par son illustre auteur comme une des têtes les mieux coiffées et du meilleur goût.

Les protégés de Votre Altesse sérénissime réussissent au mieux et se trouvent déjà répandus dans la meilleure compagnie de Paris. M. Bentink se rappelle avec un grand plaisir le séjour de Gotha. Il prétend que s'il y était resté encore huit jours, il se serait regardé comme attaché à Votre Altesse sérénissime depuis vingt ans. Vous jugez, madame, que ces sentiments ne lui nuisent pas dans mon esprit.

Mon travail a un peu souffert par mes indispositions et j'en suis un peu écrasé dans ce moment. Je m'en remets à la bonté

1. *Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises, gravées sur les dessins originaux d'après mes accommodages, avec le traité en abrégé d'entretenir et conserver les cheveux naturels*, par le sieur Legros, coiffeur des dames. A Paris, aux Quinze-Vingts, 1765, petit in-4°, six plans, et vingt-huit têtes gravées, le tout non signé. Voir tome VI, p. 471, et tome IX, p. 21.

et à l'indulgence de Votre Altesse, et je ne prendrai que le temps indispensable pour réparer cette brèche. Souffrez aussi, madame, que je vous confie votre santé comme le plus précieux de mes biens, et que je supplie Votre Altesse d'en prendre les soins les plus suivis. J'ai la ferme confiance qu'elle se raffermira au retour de la belle saison, de manière à ne nous laisser plus aucune inquiétude. Vous êtes faite, madame, pour porter le calme et la joie dans tous les cœurs, et non pas les soucis ni le noir chagrin.

M. Tronchin est nommé premier médecin de M. le duc d'Orléans. Il sera ici à la fin du mois.

Je viens, madame, de montrer le beau livre de la *Coiffure des dames françaises* à quelques femmes de ma connaissance. Elles ont trouvé toutes ces coiffures qu'on y propose pour modèle de très-mauvais goût et d'aucun usage; elles prétendent que c'est un excellent livre quand on veut se coiffer comme les filles qui courent les rues. Elles ont voulu m'arracher les yeux quand je leur ai soutenu que la tête frisée était dans ce livre; car c'est elles qui me l'ont fait friser et arranger, et elles prétendent avoir le goût le plus sûr et le plus noble. Je suis un peu humilié de tout l'étalage que j'ai fait de ce livre à M^{me} la princesse, et je supplie Votre Altesse sérénissime de m'accorder l'indulgence nécessaire pour que la confusion que j'éprouve ne tourne pas à mon entière ruine dans l'esprit de M^{me} la princesse. J'enverrai cependant ce mauvais livre si elle me l'ordonne.

X XII.

Janvier 1766.

Madame,

A l'instant où je ferme ce paquet, je reçois la lettre dont Votre Altesse sérénissime m'a honoré le 10 de ce mois. La lettre de crédit de mille livres établie chez MM. Tourton et Baur l'a précédée de plusieurs jours. J'ai mille grâces à rendre à Votre Altesse de cet arrangement qui me sera très-commode, et dont je vais user dès à présent. Les deux notes ci-jointes montent ensemble à 387 l. 6 s. que j'irai toucher un de ces jours chez MM. Tourton et Baur sur ma lettre de crédit, au moyen de quoi les articles de ces deux notes se trouveront liquidés.

Votre Altesse verra qu'un de ces articles sont les dix volumes

de l'*Encyclopédie* absolument achevée qui viennent de partir à l'adresse ordinaire. Il ne se trouve pas encore un seul exemplaire de ces dix volumes dans le public de Paris. Je n'ai même pu voir celui qu'on a expédié à Votre Altesse sérénissime; on m'a simplement promis qu'il serait exact et complet. Ainsi Votre Altesse en jouira vraisemblablement longtemps avant qu'il soit connu à Paris; et comme on ne peut prévoir ce qui peut être ordonné à l'égard de ce livre en France, je me suis dépêché de le faire expédier à Votre Altesse dès que j'ai su qu'il y avait possibilité. Il me reste encore deux souscriptions de Gotha pour le même ouvrage entre les mains, sur lesquels je vais prendre les ordres du grand et bon apôtre à la maladie duquel je prends le plus vif et le plus tendre intérêt.

J'ai aussi été indisposé à deux reprises différentes, assez pour être obligé de discontinuer mes occupations; et je n'ai cependant jamais moins eu le temps d'être malade que cet hiver. J'ose me flatter, madame, et je prends la plus ferme confiance, que comme notre gloire et notre ambition consistent à imiter de loin vos vertus, Votre Altesse voudra bien aussi nous donner l'exemple d'une santé affermie et inaltérable. C'est le but de tous nos vœux, ce doit être celui de tous vos soins. Vous ne pouvez ignorer, madame, à quel point vos jours sont précieux, et le plus grand de tous vos bienfaits envers nous est celui de travailler à leur conservation.

Je plains M. Rousseau de n'avoir pas connu le bonheur qui l'attendait à Gotha. Tous ceux qui connaissent l'Angleterre prétendent qu'il n'y sera point heureux, parce que dans une nation toujours occupée de ses affaires et de sa législation, le métier de faiseur de livres surtout en langue étrangère n'est pas aussi brillant qu'en France où tout ce qui occupe et charme l'oisiveté générale est reçu avec transport. D'ailleurs on n'est pas à Londres au courant de Paris comme en Allemagne et en Suisse, et c'est une grande privation pour ceux qui ne vivent que de fumée et de gloire. Quoi qu'il en soit, M. Rousseau a pris la route de Londres le 4 de ce mois; ses protecteurs qui avaient accordé le passe-port n'ont pas été contents du bruit qu'a fait son séjour ici. On lui a reproché l'indiscrétion de s'être promené tous les jours à une certaine heure sur le boulevard en habit arménien et d'avoir eu l'air de braver le décret de prise de corps; aussi

lui a-t-on fait dire de partir, sans quoi il serait arrêté. Je conviens qu'il n'aurait pas vu tant de monde à Gotha qu'à Paris ; mais aussi il n'aurait pas été exposé à ces désagrémens.

La *Gazette de France* a publiquement désavoué le discours de M. le dauphin à son fils qui a passé pour authentique pendant quelques jours. Elle lui en a substitué un autre qui ne vaut pas celui que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Altesse.

La négociation du père de L. est absolument tombée¹. Il me semble que son ami à qui il a rendu visite l'année dernière a changé du blanc au noir dans le courant de cette négociation et ne s'est plus absolument soucié de la terminer. Si Votre Altesse pouvait lui faire entendre raison sans se compromettre et sans compromettre ceux en faveur desquels elle daignerait faire cette démarche, je pense que nous en serions fort aises ; mais nous sommes fiers, et après nous être prêtés à tout avec beaucoup d'envie de finir, et avoir été rejetés, nous ne voulons plus faire aucune démarche, et nous avons raison.

Votre Altesse sérénissime me parle de l'argent de mes décomptes ; il y a déjà près d'un mois que je ne l'ai touché. Si Votre Altesse juge à propos de me faire établir un crédit, je voudrais bien que ce fût par le canal de MM. d'Olenschlager de Francfort auprès de MM. Tourton et Baur ici. M. Baur est de mes amis, et nous arrangeons nos petites affaires sans embarras et sans perte de temps pour moi. Je ne me servirai de ce crédit que dans le cas des commissions et pour n'être point obligé de tenir note des déboursés. Parmi ces commissions, je ne compte pas celles de diamants qui seraient trop considérables et pour lesquelles Votre Altesse est en usage de faire payer M. Bretet directement après l'arrivée des pièces.

Je viens de recevoir une lettre de Russie qui me fait un sensible plaisir. J'en aurai encore un très-grand d'en parler à Votre Altesse sérénissime en fermant cette lettre et avant d'en avoir parlé à qui que ce soit. L'impératrice a reçu mon travail jusqu'à présent avec beaucoup de bonté. Mon ami Diderot était dans le cas de vendre sa bibliothèque ; l'éducation de sa fille rendait ce sacrifice nécessaire. Il m'a passé par la tête de l'offrir à l'impératrice de Russie. Sa Majesté impériale me fait répondre qu'elle

1. Allusion dont le sens nous échappe.

l'accepte au prix de quinze mille livres que j'avais fixé et à la condition que M. Diderot la garde jusqu'à ce que Sa Majesté en ordonne autrement. Elle ajoute aussi tous les ans mille livres qui doivent être employées à l'augmentation de la bibliothèque; il est clair que cette bibliothèque restera toute sa vie à la disposition de mon ami Diderot. J'en tremble de joie et je ne sais trop ce que j'écris. Je vais avoir le plaisir de lui annoncer quand j'aurai fermé ce paquet. C'en est un des plus sensibles que je pouvais recevoir. J'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Altesse la lettre que l'impératrice m'a fait écrire à ce sujet. On ne saurait donner à un bienfait une tournure plus agréable.

Les dernières lettres de Suisse disent que tout est raccommodé à Neufchâtel et que J.-J. Rousseau y pourra rester.

XXIII.

24 février 1766.

Madame,

J'ai été honoré de deux lettres de Votre Altesse sérénissime à peu de jours de distance, et, en conséquence des ordres qu'elles m'ont apportés, j'ai fait expédier sur-le-champ les deux exemplaires de l'*Encyclopédie*, et me suis fait rembourser de mes frais sur ma lettre de crédit, suivant la note que je joins à cette lettre.

Je suis bien touché de tout ce que Votre Altesse a la bonté de me dire de la part de M^{me} la princesse. J'ai d'abord l'honneur de la satisfaire sur l'article important des barbes par le mémoire ci-joint. Quant aux paniers, la reine, M^{me} la dauphine et M^{mes} de France n'ont pas voulu s'en défaire; ainsi ils ont conservé leur empire à la cour; mais à Paris on n'en porte plus guère qu'un jour de grande cérémonie, comme la mariée ferait le jour de son mariage, mais toutes les autres assistantes à la cérémonie ne seront qu'en considération. Sur les théâtres on ne voit plus de paniers dans la tragédie et fort rarement dans la comédie. Mais ce qui les a ruinés de fond en comble, c'est qu'il n'était pas honnête autrefois de faire une visite sans panier, et qu'on ne pouvait aller que chez ses plus intimes amies sans ce vêtement ample et roide, et qu'aujourd'hui on peut aller partout et même chez les princesses très-honnêtement, non-seulement

en considération, mais sans aucun panier et sans considération.

Je suis bien humilié de m'être tant pressé d'annoncer l'ouvrage de M. Le Gros. Toutes nos dames m'ont démontré clair comme le jour que les coiffures de ce grand homme sont d'un goût détestable et absolument contraire à la manière de se coiffer des dames de Paris. Si, malgré cet humiliant aveu, M^{me} la princesse désire d'avoir ce livre, j'aurai l'honneur de le lui envoyer; mais j'attends à ce sujet de nouveaux ordres de Votre Altesse sérénissime.

Nous possédons ici M. le comte de Werthern depuis quelques semaines. Vous mettez, madame, le comble à vos bontés en me donnant des nouvelles de M^{me} la grande maîtresse et en me promettant d'avoir les soins les plus suivis d'une santé, l'objet de tous mes vœux et le but de tous ceux que vos sujets adressent au ciel. J'ai la plus ferme confiance que cette santé qui nous est si précieuse se raffermira de plus en plus, et que mes yeux se fermeront avant de voir un État heureux et sagement gouverné redemander au ciel dans les pleurs et dans le deuil ce qu'il ne pourra jamais lui rendre.

Votre Altesse doit avoir reçu la correspondance sur les miracles jusqu'à la douzième lettre inclusivement. Puisque vous en faites, madame, le sacrifice au grand Frédéric, il doit une chandelle à Votre Altesse pour avoir travaillé à son édification, d'autant que je ne serai pas en état peut-être de remplacer ces lettres, car elles sont excessivement rares et on n'en a tiré qu'un très-petit nombre. Mais si Votre Altesse me l'ordonne, je les ferai copier à la main. Je suis vraiment bien fâché que la négociation en soit restée là et qu'il n'y ait pas même d'apparence de la voir renouée.

Je supplie Votre Altesse d'agréer le profond respect et l'attachement inaltérable avec lesquels je serai tout ma vie, etc.

XXIV.

AU DUC HÉRITIER.

17 juillet 1766.

Monseigneur,

J'espérais de jour en jour pouvoir annoncer à Votre Altesse sérénissime le départ du fameux cachet; mais c'est une race in-

supportable que celle des artistes. Ce sont des gens sans foi ni loi ; on ne peut jamais compter sur ce qu'ils disent. Je me flatte du moins que le mien, pour m'avoir fait damner depuis un mois, exécutera les ordres de Votre Altesse supérieurement. C'est un homme fort employé et qui passe pour avoir beaucoup de goût et de talent.

Des artistes, plus célèbres que lui, le font travailler, et vendent ensuite sur leur propre nom fort cher les ouvrages qu'ils lui ont fait faire. Il m'a demandé quinze louis ; mais j'espère avec douze me tirer de ses pattes.

Voilà un beau projet, monseigneur, que celui d'étudier l'anglais, et si la ferveur abandonnait tous ceux qui l'ont formé, je suis persuadé que Votre Altesse ne l'abandonnerait pas. Je voudrais bien aussi avoir le temps d'étudier un peu davantage cette langue ; mais il faudrait être plus libre, et vraisemblablement je mourrai avant d'avoir exécuté aucun des cinquante-cinq projets favoris que j'ai formés. Quant à la musique, je crois bien qu'un homme habile rendra l'anglais, le français, l'allemand chanteurs ; mais jamais ces langues n'auront l'avantage de l'italien. C'est la langue d'Apollon, auprès de laquelle toutes les autres ne sont qu'un jargon lourd et barbare. Je suis persuadé que lorsque les belles Anglaises repasseront à Gotha pour s'en retourner de Carlsbad à Londres, Votre Altesse sera en état de les saluer en anglais et d'entendre ce que la jeune chantera.

Nous n'avons plus de prince héréditaire à fêter. Ainsi ce serait à votre tour, monseigneur. Celui de Brunswick nous a fait espérer de le revoir au mois de décembre à son retour d'Italie ; mais ce sera pour peu de temps. Votre Altesse a donné à tous les princes héréditaires l'exemple de me combler de bonté. Tout ce qui porte cette épithète m'est favorable. Le prince héréditaire de Brunswick nommément a bien suivi l'exemple de Votre Altesse. J'ai eu le bonheur de le voir souvent. Tout son séjour n'a été à la vérité qu'un enchaînement de fêtes et de repas ; mais enfin il s'est trouvé quelques jours de repos que ce prince a eu la bonté de me donner. Ces jours-là j'avais l'honneur de dîner à son petit couvert et l'occasion de le mieux connaître que si je l'avais vu deux mois de suite dans le tourbillon du monde et des fêtes.

Je ne pense pas sans la plus vive satisfaction au soin que prennent nos princes en Allemagne depuis quelque temps de

s'instruire et de cultiver leur esprit. Il en résultera à la longue de grands avantages pour eux et pour leurs sujets, et le siècle de l'Allemagne en deviendra d'autant plus brillant qu'on prend plus de précautions dans d'autres pays pour arrêter les progrès de la raison.

La mort de la grande-duchesse ne diminua pas la faveur de Grimm à la cour de Saxe-Gotha. Il n'adulait pas moins le fils que la mère. Aussi quand le nouveau duc voulut élever à la mémoire de sa mère un monument digne d'elle, il s'adressa à Grimm. Celui-ci saisit avec empressement cette occasion de manifester de nouveau sa reconnaissance envers la grande-duchesse. Il choisit un sculpteur, peu apprécié de ses compatriotes, Laurent Guiard, et lui fit signer par-devant notaire un traité dont nous avons également retrouvé la minute et auquel était annexé un dessin lavé à l'encre de Chine que M. Étienne Charavay a fait reproduire en *fac-similé* dans la *Revue des documents historiques*, tome V, 1877.

Guiard était né à Chaumont-en-Bassigny ; il achevait son apprentissage de forgeron quand Voltaire, se rendant à Cirey, l'aperçut occupé à dessiner un cheval ; il fut frappé de son intelligence et de son goût et obtint qu'on lui fit prendre des leçons chez un peintre nommé Lallier qu'il quitta bientôt pour entrer chez un ornemaniste, Landsmann, élève de Bouchardon aîné. Il vint ensuite à Paris chez Edme Bouchardon qui développa ses talents sans se douter qu'il favorisait l'essor d'un rival. En effet, Guiard, qui avait obtenu en 1750 le grand prix de sculpture, fut chargé par Bouchardon du modèle de la statue équestre de Louis XV, dont il avait reçu la commande. Guiard réussit trop bien. Le roi vit par hasard ce modèle et se montra flatté de l'élégance que le sculpteur avait donnée au cavalier. M^{me} de Pompadour voulait que Guiard exécutât seul ce qu'il avait si bien conçu. Mais Bouchardon l'emporta et M. de Marigny obtint de Guiard qu'il brisât ce modèle. Nagler prétend néanmoins que les débris en furent conservés et qu'on put le reconstituer. Guiard partit pour Rome ; mais, au lieu d'y rester quatre ans, il y subit une sorte d'exil et y demeura quatorze ans pendant lesquels il fit pour le financier Bouret de nombreuses copies d'après l'antique. Après une phase de découragement tel qu'il voulut se laisser mourir de faim, il rentra à Paris en 1767 et eut le chagrin de voir repousser par l'Académie une statue de Mars qu'il lui présentait pour sa réception. Il venait d'être agréé par l'infant Ferdinand de Parme et habitait encore Paris lorsque Grimm entra en pourparlers avec lui. Guiard dut solliciter de la cour, à laquelle il était attaché, une autorisation que d'Argental, chargé d'affaires du duc de Parme, transmit à Grimm dans les termes les plus élogieux pour l'artiste.

Voici cette lettre contre-signée, ainsi que le dit l'acte notarié, par les parties intéressées :

Paris, ce 27 mai 1769.

Le sieur Guiard est chargé, monsieur, du mausolée de la duchesse de Gotha. Cet ouvrage ne pouvait être confié à des mains plus dignes de remplir les vues du prince auguste qui l'a ordonné; le sieur Guiard est vraiment homme de génie; attaché au service de l'infant, il a demandé à M. le marquis de Felino, son ministre, la permission d'employer à l'entreprise en question des travaux qu'il doit de préférence à la cour, à laquelle il s'est engagé. Le respect de cette cour pour la mémoire d'une très-grande princesse lui a fait obtenir, sans hésiter, la permission qu'il a demandée, mais il a désiré que je vous certifiasse un fait qui était par lui-même bien vraisemblable, et j'ai fait avec empressement l'occasion de vous renouveler les assurances de tous les sentiments que je vous ai voués depuis longtemps, et avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

D'ARGENTAL.

Cette permission obtenue, Grimm se fit donner par le baron de Franckenberg, ministre d'état du duc de Saxe-Gotha, un pouvoir en règle dont voici le texte :

Silvius-Frédéric-Louis, baron de Franckenberg, ministre d'État de Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, chargé des ordres particuliers de sadite Altesse sérénissime pour l'objet ci-dessous.

Constituons et autorisons par la présente procuration M. Frédéric-Melchior Grimm, secrétaire des commandements de monseigneur le duc d'Orléans, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch, pour traiter et passer convention avec M. Guiard, sculpteur de Sa Majesté très-chrétienne et premier sculpteur de S. A. R. l'infant duc de Parme, concernant le monument funèbre qu'il doit exécuter et qui doit être érigé à la mémoire de feu S. A. S. M^{ne} la duchesse de Saxe-Gotha et Altenbourg, conformément au modèle que ledit M. Guiard a envoyé à la cour. En foi de quoi nous avons signé la présente procuration de notre main, et y avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Ronnebourg le dix août mil sept cent soixante-neuf.

Silvius Frederic Louis Baron Franckenberg

Le traité entre Grimm et Guiard ne fut signé que le 9 mars 1770. En voici le texte :

Par-devant les conseillers du roi, notaires au Châtelet de Paris, soussignés.

Fut présent M. Frédéric-Melchior Grimm, secrétaire des commandements de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans, et nommé depuis conseiller de légation de S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, demeurant à Paris, rue Sainte-Anne, paroisse Saint-Roch, au nom et comme fondé de pouvoir sous signature privée de Son Excellence M. Silvius-Frédéric-Louis, baron de Franckenberg, ministre d'État de Son Altesse sérénissime monseigneur le duc de Saxe-Gotha et Altenbourg, chargé des ordres particuliers de sadite Altesse sérénissime pour l'objet ci-après, ledit pouvoir daté de Ronnebourg, le dix août mil sept cent soixante-neuf, et contrôlé à Paris par Langlois ce jour-d'hui, lequel est demeuré ci-annexé après avoir été du sieur Grimm certifié véritable, signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

Ledit sieur Grimm audit nom, d'une part.

Et sieur Laurent Guiard, sculpteur du roi et de S. A. R. monseigneur le duc de Parme, demeurant à Paris, rue de Richelieu, paroisse Saint-Eustache, d'autre part.

Lesquels sont convenus de ce qui suit, savoir :

Ledit sieur Guiard, moyennant le prix ci-après et sous l'assurance de l'exécution de tout ce qui va être spécifié, promet et s'oblige de faire le mausolée de S. A. S. M^{me} la duchesse de Saxe-Gotha, décédée au mois d'octobre mil sept cent soixante-sept.

Le mausolée sera en marbre, ayant principalement deux statues, l'une qui représentera cette princesse assise, qui s'endort du dernier sommeil, la tête penchée en arrière dans des cyprès, et l'autre la Thuringe, s'empressant de s'approcher de la princesse en lui prenant le bras gauche, le baisant et arrosant de ses larmes cette bienfaitrice si regrettée. Ces deux statues auront chacune au moins six pieds de proportion, en marbre blanc, et deux pouces de plus, s'il le faut, pour le bien de l'ouvrage.

Le mausolée aura pour décoration une chapelle, composée d'un arc de triomphe soutenu par deux colonnes, adossé sur son entablement, suivant les dessins de l'ordre corinthien que le

sieur Guiard en a envoyés, et dont le croquis est resté ci-annexé après avoir été des parties signé et paraphé en présence des notaires soussignés.

L'ouverture ou la largeur de ce mausolée sera de neuf pieds neuf pouces au plus, pied de roi, la hauteur et la profondeur étant abandonnées à la convenance dudit sieur Guiard.

La voûte sera en stuc, comme les anciens faisaient, ou à défaut de stuc en plâtre durci, le tout sculpté et exécuté avec perfection en conformité du dessin ci-annexé.

L'ensemble de l'architecture pourra avoir quinze à dix-huit pieds de haut, et de la profondeur à proportion, le tout dépendant dudit sieur Guiard, excepté la largeur ci-dessus marquée.

Lesdites statues seront en marbre blanc, les colonnes d'autre marbre de couleur, ainsi que les cyprès et le fond de l'arcade de la chapelle, qui pourra avoir quatre à six pieds d'enfoncement, même plus s'il le faut, pour le brillant de l'ouvrage.

Le prix de tous lesquels marbres sera à la charge du sieur Guiard, comme il sera dit ci-après.

La statue de la princesse sera d'un bloc de marbre, et celle de la Thuringe d'un autre, et peut-être encore d'un autre petit bloc, pour rapporter la draperie et le bras qui tiendra la main de la princesse.

La statue de la princesse sera d'un seul morceau, mais la figure qui représentera la Thuringe sera, à cause du bras que la princesse lui donne, de deux morceaux.

Pour ces différentes décorations, il sera employé les marbres que le sieur Guiard jugera à propos, ledit sieur Guiard se chargeant de les choisir lui-même à Carrare, en se rendant de Paris à Parme.

Ce mausolée et tout ce qui est ci-dessus exprimé sera exécuté à Parme et à Carrare par le sieur Guiard, qui partira pour l'Italie au plus tard dans le courant du mois de mai de cette année, s'obligeant de mettre le tout à fin dans le courant de trois années à compter de ce jourd'hui, étant d'ailleurs observé que S. A. S. monseigneur le duc de Parme, dont le sieur Guiard est sculpteur, a trouvé bon que le sieur Guiard se charge dudit monument et l'exécute préférablement à toute autre entreprise, ainsi qu'il appert par une lettre écrite par son ministre plénipotentiaire à la cour de France, M. le comte d'Argental, à M. Grimm, du vingt-

sept mai mil sept cent soixante-neuf, laquelle, dûment contrôlée à Paris par Langlois ce jourd'hui, est restée ci-annexée après avoir été des parties pareillement signée et paraphée en présence des notaires soussignés.

S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha sera tenu de faire prendre le tout à Parme, de fournir les frais des caisses et emballages, à ce nécessaires, d'agréer deux ouvriers qui seront au choix du sieur Guiard pour aller poser cet ouvrage en place à Gotha, et de faire donner audit sieur Guiard tous les secours et ustensiles nécessaires en cette occasion, à laquelle pose et mise en place le sieur Guiard se trouvera pour y présider et la diriger.

Les caisses et emballages et journées d'ouvriers à compter de leur départ de Parme pour aller à Gotha et retour à Parme, voyages et transports, ainsi que les frais et déboursés que le sieur Guiard pourra faire pour son voyage, et pendant son séjour à Gotha, pour assister à cette pose, seront à la charge de Son Altesse sérénissime sans diminution du prix ci-après accordé, et sera le traitement du sieur Guiard et des deux ouvriers de son choix stipulé et fixé à sa réquisition par ladite cour de Gotha dès que le monument sera en état d'être transporté à sa destination.

Le sieur Guiard veillera avec la plus grande attention et exactitude à ce que les emballages soient bien faits, de façon qu'il ne puisse arriver aucun événement pendant le transport de Parme à Gotha à l'ouvrage transporté, par le défaut d'avoir été emballé tel qu'il convient pour éviter les risques du transport.

Lorsque l'ouvrage sera arrivé, il sera déemballé en la présence du sieur Guiard pour présider à la pose et mise en place, suivant qu'il est ci-dessus énoncé.

Ledit sieur Grimm, audit nom en vertu du pouvoir ci-annexé, a pour sadite A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha irrévocablement fixé avec le sieur Guiard le prix de ce mausolée à ouvrage à la somme de quarante mille livres, argent de France, sur laquelle somme le sieur Guiard reconnaît avoir à l'instant reçu du sieur Grimm des deniers qu'il déclare lui avoir été remis par ordre de S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha, deux mille cinq cents livres en espèces sonnantes d'or et d'argent et ayant cours, à lui ci-devant comptées et délivrées, dont le sieur Guiard quitte et décharge autant S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha; et à l'égard des trente-sept mille cinq cents livres restant

des quarante mille livres, le sieur Grimm oblige S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha de les payer au sieur Guiard sans aucun intérêt, seulement en argent de France, sans d'aucuns papiers, billets ni effets, de telle nature qu'ils soient et quelques cours qu'ils puissent avoir, nonobstant toutes autorités et choses à ce contraires, en cinq payements, savoir : le premier de la somme de deux mille cinq cents livres dans le courant du mois de mai prochain, et huit jours avant celui que le sieur Guiard aura pris pour son départ pour l'Italie, d'après ce qui a été ci-devant convenu.

Le deuxième de dix mille livres par MM. les frères Boissier, Lamande et C^{ie}, banquiers à Gênes, pour la valeur d'autant des marbres que le sieur Guiard aura choisis pour le monument et jusqu'à concurrence de ces dix mille livres, qui seront payées entre les mains et sur les quittances des fournisseurs de Carrare, et aussitôt les fournissements desdits marbres, qui au moyen de ce se trouveront acquis pour Son Altesse sérénissime à lui appartenir en toute propriété.

Et dans le cas où l'achat des marbres n'irait pas à cette somme de dix mille livres, le sieur Grimm audit nom oblige sadite Altesse sérénissime de faire payer à Paris, à l'ordre du sieur Guiard, l'argent qui sera nécessaire pour parfaire cette somme de dix mille livres, et ce aussitôt après que le paiement aura été fait aux fournisseurs des marbres de leur valeur, supposée dans ce cas être moindre de dix mille livres, partant si leur valeur est de dix mille livres ou plus, il n'y aura rien à payer à cet égard à Paris.

Le troisième paiement de cinq mille livres dans une année.

Le quatrième de dix mille livres dans deux années, ces troisième et quatrième payements à Paris, au sieur Guiard ou à son ordre ou son fondé de procuration, et le tout à compter du mois que le sieur Guiard doit partir pour l'Italie d'après la convention ci-devant, ou seulement du jour du départ s'il le retarde, et en justifiant toutefois par le sieur Guiard par un certificat de Son Excellence M. le marquis de Felino, et de tout autre ministre d'État de S. A. R. monseigneur l'infant duc de Parme, que ledit monument est avancé à proportion des trois années dans le délai desquelles ledit sieur Guiard s'est engagé ci-devant de le livrer.

Et le cinquième et dernier paiement de dix mille livres qui

complétera les quarante mille livres de même à Paris, et aussitôt que le mausolée sera parti de Parme pour être transporté à Gotha.

Lesquels différents payements seront fixés et n'éprouveront aucun retard, sous tel prétexte que ce puisse être.

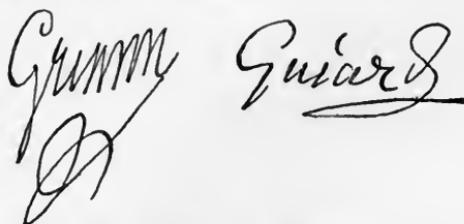
Si le sieur Guiard se trouvait en état d'achever ledit monument dans un terme moins long que les trois années qu'il s'est réservées, les susdites dix mille livres restant seront également payées, aussitôt après le départ du mausolée de Parme, en sorte que la somme entière de quarante mille livres se trouve payée lorsque le monument sera en route.

Au payement desquelles quarante mille livres dans les termes et de la manière sus-fixés, le sieur Grimm, audit nom et en vertu du pouvoir ci-annexé, affecte et hypothèque tous les biens présents et à venir de S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha.

Car ainsi a été convenu et arrêté entre le sieur Grimm audit nom et le sieur Guiard.

Élisant les parties domicile pour l'exécution des présentes, savoir le sieur Grimm pour S. A. S. monseigneur le duc de Saxe-Gotha en la demeure à Paris dudit sieur Grimm, le sieur Guiard à Paris, en sa demeure ci-devant déclarée ou à Parme, en celle qu'il occupera, auxquels lieux nonobstant, promettant, obligeant, renonçant, etc.

Fait et passé à Paris en l'étude, l'an mil sept cent soixantedix, le neuf mars avant midi, et ont signé.



The image shows two handwritten signatures in cursive. The signature on the left is 'Grimm' with a large, sweeping flourish underneath. The signature on the right is 'Guiard' with a horizontal line underneath.

Pour une cause qui nous est inconnue, le mausolée, objet de tant de démarches, de soins et de dépenses, ne fut pas exécuté. Il n'en subsiste que le modèle, « composé avec génie, » dit Mariette¹, et conservé aujourd'hui dans le Musée ducal de Gotha.

Laurent Guiard mourut à Carrare le 31 mai 1788, après un voyage en France exigé par l'érection à l'abbaye de Clairvaux d'un monument consacré à saint Bernard.

1. Mariette, *Abec dario*, tome II, p. 339.

LETTRES A GARRICK ¹.

I.

Sans date.

J'envoie chercher, illustre Roscius, ce qui doit embellir ma solitude. Que Dieu vous garde et vous donne la grâce de nous aimer et de nous regretter autant que nous vous aimons et regrettons ! Amen ! Si vous avez des ordres à donner en ce pays-ci, accordez-moi la préférence. Mes respects à M^{me} Garrick.

II.

A Paris, ce 15 février 1766.

J'espère, illustre David Roscius, que M. Noel², votre compatriote, vous aura remis la lettre dont je l'ai chargé à son départ de Paris. C'est un très-habile virtuose et une des plus belles têtes que j'aie entendues en fait de poésie musicale. Son instrument est presque unique en Europe. Je suis persuadé que si vous voulez contribuer à son succès à Londres, vous le ferez en digne et loyal ami de tous ceux qui protègent les arts. La lettre qu'il vous a remise de ma part ne vous aura dit que très-imparfaitement combien j'ai été touché de la marque d'amitié que vous m'avez donnée dans votre lettre à notre ami M. d'Holbach. Je vous assure que je n'en suis pas encore revenu et que je serais bien fâché que M. Rousseau n'eût pas eu cette estimable attention de répandre sur moi une partie de son fiel, puisque j'aurais été privé de la marque d'intérêt que vous m'avez donnée et qui me sera à jamais précieuse. J'espère que nous verrons ici les fruits de sa plume qu'il prépare, et si mon sort veut que j'en sois marqué, il faudra bien que je lui en fasse un remerciement aussi public que son souvenir.

1. Publiées pour la première fois dans *The private correspondence of D. Garrick*, etc. (Londres, 1835, 2 vol. in-4°).

2. Georges Nœlli, né vers 1750, élève de Hebreinstet, inventeur du *pantaleone*, de Geminiani, de Hasse et de Martini, parcourut une partie de l'Europe. fut honoré de l'amitié de Hændel et d'Emm. Bach et mourut en 1789. Ses compositions sont restées manuscrites.

En attendant, mon cher et illustre Roscius, j'ai pris à M. Foley deux cent quarante-sept livres dix sols pour votre compte, et cette somme m'a servi à vous faire expédier l'*Encyclopédie*. Si vous n'avez pas été un des premiers servis, prenez-vous-en à notre étoile. Imaginez que tout le monde savait que l'*Encyclopédie* paraissait en pays étranger excepté nous, y compris le philosophe Diderot, qui vous aime autant que moi. C'est lui qui m'a donné votre souscription et prié de faire expédier votre exemplaire. Vous verrez par le billet ci-joint le jour du départ du ballot et qu'il vous est adressé à votre adresse, Southampton street.

	#	Sols.
J'ai payé pour les 10 volumes in-folio de texte.....	200	»
Pour le volume de planches relié en carton (les trente sols pour la reliure).....	37	10
Comme ces messieurs ne commettent à personne l'expédition du ballot, il a fallu leur payer pour emballage et frais de douane.....	10	»
Somme pareille à celle que M. Foley m'a donnée.....	247	10

Je garde la reconnaissance que les libraires m'ont donnée pour les volumes de planches qui doivent encore suivre. A mesure qu'ils paraîtront, je vous les ferai tenir. Édifiez-vous-en attendant avec ce que vous allez recevoir. Mes respects à M^{me} Garrick. M. d'Holbach m'a dit qu'il vous a écrit ces jours derniers. Mandez-lui dans votre réponse que vous avez reçu le ballot, afin que nous soyons tranquilles. Mille compliments à M. Maty si vous le voyez. J'ai reçu sa lettre et recommande le tout à son zèle philosophique. Je vous aime et vous embrasse, cher et charmant David, de tout mon cœur.

M^{me} d'Épinay ne me pardonnera de sa vie de ne pas vous avoir parlé d'elle, ni tant d'autres. Nous vous attendons, et si vous ne venez pas, je ferai imprimer que vous êtes un noir, un ingrat, un monstre.

III.

A Paris, ce 13 avril 1766.

J'ai lu, illustré David Roscius, tout ce que vous m'avez adressé de gracieux dans la lettre de notre ami de la rue Royale.

Oui, Roscius, plus que jamais, après ce que le docteur Gatti m'a dit qu'il a vu sur votre théâtre. Il m'a fait comprendre clair comme le jour que quoique j'aie eu le plaisir de vous voir six mois de suite, je ne puis cependant me former une idée de votre talent, en sorte qu'il ne nous reste que le parti de nous embarquer au premier jour tant que nous sommes, faire un tour à Drury-Lane, et nous écrier : *Veni, vidi*. Ce pauvre docteur Gatti n'aurait jamais reconnu David Garrick en Lusignan s'il ne vous avait reconnu à la main. Rendez grâce au ciel d'être venu dans un siècle où la mode des sorciers est passée et où l'on traite les hommes de génie en inspirés plutôt qu'en possédés. Quel fagot serait assez grand pour vous brûler si l'on ne savait une bonne fois que les miracles que vous faites ne s'opèrent pas par la puissance divine ! Tout considéré, ce qui vous reste le plus à craindre, c'est qu'un beau matin vous ne voyez débarquer toute la caravane de la rue Royale et vous pouvez compter que M^{me} d'Épinay sera du voyage.

Mais notre ami Gatti ne m'a pas seulement parlé de vos talents, il m'a aussi parlé de votre crédit et il m'a convaincu qu'il dépendra absolument de vous de faire la fortune de notre souscription pour l'estampe de cette malheureuse famille Calas. Il m'a assuré que nous aurons autant de guinées qu'il vous plaira de fois d'ouvrir la bouche en faveur de notre projet. Puissiez-vous l'ouvrir deux mille fois ! M. le docteur Maty me mande qu'il vous a envoyé le projet qui a été imprimé à Londres et que votre absence est un grand malheur pour nous. Daignez le réparer, cher et charmant David. Il me sera bien doux de dire que cette famille vous doit tout ce qu'une nation libre et généreuse aura fait pour elle. Réunir à des talents uniques une âme pleine de noblesse et de générosité, voilà le portrait de David Roscius, que j'aime à avoir sous les yeux. L'esprit de notre souscription est de donner l'argent qu'on veut pour peu d'estampes, de payer pour quatre, pour dix, pour cent, et de n'en prendre qu'une. Lorsque vous aurez recueilli quelque chose, vous aurez la bonté de me mander le nombre d'estampes qu'il vous faudra et de me faire passer la liste des souscripteurs ; alors j'aurai soin de vous faire passer les estampes par quelque ministre nouveau, s'il est possible, ou du moins reliées, puis vous ferez passer les fonds à la famille Calas.

Je n'ai pas été peu surpris d'apprendre que vous n'avez pas encore reçu l'*Encyclopédie*. J'espère que vous l'aurez reçue depuis. Ayez la bonté de me tranquilliser là-dessus : vous voyez par la lettre ci-jointe qu'il n'y a pas de ma faute.

Je présente mes respects à M^{me} Garrick, et je veux mourir si je vous nomme un seul de nos amis, pas même Diderot le philosophe. Ils voudraient tous que je vous parlasse d'eux : mais quand je vous aurai assez parlé pour mon compte, leur tour viendra peut-être. Cher et charmant David, je vous embrasse. Pour Dieu, aimez-moi un peu.

IV.

A Paris, ce 27 avril 1766.

Voici, charmant et illustre David Roscius, un papier qui vous procurera votre *Encyclopédie* si vous ne l'avez pas. On dit qu'en envoyant ce papier à la douane de Londres, votre énorme ballot vous sera incontinent délivré. Ainsi soit-il. Amen.

M. Suard nous assure que vous avez quitté le théâtre de votre gloire : je m'en consolerais si j'avais passé, comme le docteur Gatti, deux mois à Londres cet hiver ; mais je ne m'en consolerais jamais à moins que le parti que vous avez pris ne vous mette en état de passer la moitié de votre vie à Paris.

Ajoutez, je vous supplie, à votre gloire immortelle, un autre genre de gloire, et qu'il soit dit, dans les fastes de l'humanité, que David Garrick a été dans les Iles Britanniques le plus ferme appui d'une famille illustre par ses malheurs, à laquelle les philosophes de toutes les nations se sont empressés de consacrer leur zèle et leurs secours. Quand vous aurez fait votre répartition, j'aurai soin de vous fournir toutes les estampes que vous me demanderez. Nous avons eu dans les différentes villes des receveurs fort zélés ; il me sera bien doux de vous mettre dans la liste de ces receveurs, à la tête de la souscription et de son produit en Angleterre. Vous savez qu'il nous faut le nom et la qualité de chaque souscripteur avec la note de l'argent souscrit, et du nombre d'exemplaires qu'on demande. Et pour ce, et tout ce que vous ferez pour le succès de cette noble et généreuse entreprise, le Dieu de Shakespeare et de tous les hommes de génie, ce Dieu qui est aussi le vôtre, vous bénira, et vous comblera de

santé et de joie, et vous conservera vos yeux, afin qu'il ne passe pas un seul original devant eux sans vous divertir.

Je présente mes hommages à M^{me} Garrick. M^{me} d'Épinay veut que je vous dise mille choses, et puis toute la rue Royale. Au diable les autres ! je ne veux vous parler de personne. Nous fêtons de notre mieux le prince de Brunswick, que vous nous avez envoyé. Avez-vous reçu *le Philosophe sans le savoir* ? Je compte que cette pièce aura eu votre suffrage. Il n'est pas donné à tout le monde de sentir ce qui y est. Vous savez qu'en ce pays-ci les belles phrases et les beaux bras sont souvent tout ce qu'il y a de plus beau dans les pièces ; mais *le Philosophe sans le savoir* n'en sait pas faire.

Illustre David, je vous embrasse dans l'espérance de vous voir bientôt et d'avoir en temps et lieu des nouvelles du succès de vos soins pour cette souscription.

V.

A Paris, ce 9 août 1766.

Cette lettre, illustre David, vous sera remise par le P. Frisi¹, savant distingué d'Italie, et d'ailleurs homme de très bonne compagnie, qui a passé quelques mois avec nous dans la société de M. le baron d'Holbach, que vous aimez. Il ne sera qu'un moment à Londres ; mais, comme il est naturel, il veut pendant ce moment avoir eu l'avantage de vous connaître.

Permettez-moi que je profite de cette occasion pour vous demander si vous avez pu réaliser la généreuse résolution que vous aviez prise en faveur de votre projet de souscription pour la famille Calas. En ce cas, je vous demanderais en grâce de m'écrire sur-le-champ pour savoir le nombre d'exemplaires qu'il

1. Le P. Frisi, né à Milan, le 13 avril 1728, mort dans cette ville le 22 novembre 1784, géomètre des plus distingués, fut lié avec d'Alembert, Condorcet, Bailly, Clairaut, La Condamine, Thomas, Watelet, etc. Le premier lui a adressé de nombreuses lettres (conservées à la bibliothèque Ambrosienne) dont on trouvera quelques fragments dans l'appendice des *Portraits intimes du XVIII^e siècle* de MM. de Goncourt (2^e édition), et dans un volume du comte Pietro Verri : *Memorie appartenenti alla vita ed agli studj del signor D. Paolo Frisi*, Milan, 1787, in-4^o. Portrait gravé par Cagnoni, d'après Andrea Appiani. Grimm a parlé (tome VII, p. 174) du voyage en France du P. Frisi, du comte Verri et de Beccaria.

vous faudrait de notre estampe. Les autres receveurs de Londres ont fait leur demande, et nous voudrions bien ne pas envoyer à deux reprises différentes, vu la difficulté des entrées. Dès que vous aurez fixé le nombre des estampes dont vous avez besoin pour les personnes qui ont souscrit chez vous, je ferai partir le paquet tout entier. Après quoi je vous demanderai la liste des souscripteurs avec leur nom et qualité, parce que le projet de la rendre publique subsiste toujours.

M^{me} d'Épinay, le philosophe Diderot, toute la société vous dit mille choses ainsi qu'à M^{me} Garrick. Quand reviendrez-vous? Voilà la question éternelle que nous ferons jusqu'à votre réponse décisive. Vous abhorrez peut-être un pays où l'on brûle les enfants quand ils n'ont pas mis chapeau bas devant la procession ; mais du moins vous y vivrez avec des gens qui ont ces atrocités en horreur.

Savez-vous, illustre Roscius, que j'ai beaucoup vu ce prince de Brunswick que vous nous avez prêté, et que tout mon sang germanique a tressailli en mes veines de voir un prince germain de ce mérite. Votre roi n'aura jamais mieux marié ses sœurs : aussi avec connaissance de cause je lui ai voué, à ce prince héréditaire, le plus tendre attachement.

C'est bien aussi avec connaissance de cause que je suis, très-cher et illustre David, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VI.

A Stanford, ce 11 octobre [1771].

Illustre Garrick, après avoir couru près d'un mois, après avoir vu des merveilles de l'heureuse Angleterre en grand nombre, après avoir couché à Lichfield, qui a vu élever votre enfance, après avoir rencontré votre portrait de distance en distance, sans en avoir besoin, puisque vous êtes toujours présent à notre esprit et à notre cœur, et que votre nom revient périodiquement dans nos conversations, après avoir parlé de vous avec milady Edgcumbe pendant toute une journée, nous nous rapprochons enfin de Londres avec l'idée que la plus grande merveille de l'Angleterre, nous ne l'avons pas encore vue et que nous vous la devons. Tout ce que vous ferez pour le prince, j'aurai

la prétention de croire que l'amitié que vous avez pour moi y entre pour une millième partie, et j'aurai la vanité de me croire votre obligé, comme j'ai été longtemps votre admirateur et votre ami. Nous arriverons bien préparés sur *Every man in his humour*¹, *Rule a wife and have a wife*² et le *Suspicious Husband*³; mais s'il fallait absolument encore se préparer à une tragédie, nous passerions, je crois, des nuits pour l'étudier. Ah! quelle indiscretion vient de m'échapper! N'y prenez pas garde, je vous en supplie, et pardonnez à des gens qui n'ont qu'un moment à rester en Angleterre

Qui n'a plus qu'un moment à vivre,
N'a plus rien à dissimuler.

Je présente mon hommage à M^{me} Garrick. Nous arriverons à Londres mercredi 16 de ce mois, prêts à marquer dans nos fastes les jours que vous voudrez y rendre immortels.

LETTRES A FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE⁴.

I.

Paris, 10 août 1770⁵.

Sire,

Une ancienne prophétie, conservée dans une des caves de la cathédrale de Magdebourg, dont vous êtes l'archevêque par la grâce de Dieu, disait que l'année où le plus grand des rois jette-

1. Par Ben Jonson. (*Chaque homme en son humeur.*)

2. Par Beaumont et Fletcher. (*Gouverner une femme, avoir une femme.*)

3. Par Benjamin Hoadly. (*Le Mari jaloux.*)

4. Treize de ces lettres avaient été publiées dans le *Supplément aux OEuvres posthumes* de Frédéric (Cologne, 1789, in-8°), où elles avaient été reprises par Barbier; M. Preuss en a ajouté trois autres qui portent ici les n^{os} I, VI et X; la série n'est cependant point complète, puisqu'on n'a pas les lettres auxquelles répondent celles du roi des 10 novembre 1772, 25 février 1774, 19 février 1782, 16 décembre 1783, 24 octobre 1785, toutes datées de Potsdam, et publiées aussi par M. Preuss. Nous n'avons point reproduit les lettres du roi, mais nous en avons fait mention au bas de chacune de celles qui les ont provoquées.

5. La réponse est du 26 septembre 1770.

rait un œil favorable sur le plus mince atome de la communion philosophique serait l'époque d'un événement qui assurerait la durée d'une monarchie fondée par le génie et par la gloire, et que l'année où ce grand roi daignerait se réunir à la communion philosophique pour l'érection de la statue de son patriarche serait nommée l'année de l'accomplissement. Personne, sire, ne comprit rien à cette prophétie difficile, et je suis le premier qui en ait pénétré le sens caché. L'année dernière, Votre Majesté m'accueillit et me combla de ses bontés au palais de Sans-Souci, et la septième semaine après ce bonheur, la princesse de Prusse fut bénie et devint grosse. Cette année, Votre Majesté a daigné s'associer à ceux qui élèvent une statue à Voltaire; l'atome est devenu cosouscripteur de Marc-Aurèle-Trajan-Julien-Frédéric de Prusse; et immédiatement après la résolution de Votre Majesté, nos vœux sont exaucés, et il naît un prince¹. Tout est clair, tout est rempli; et puis, qu'on s'obstine à douter de l'infailibilité des prophéties!

Pour rendre gloire à celle que j'ai eu le honneur d'expliquer le premier, on sera forcé de convenir que, sans l'accueil que j'ai reçu de Votre Majesté au mois de septembre dernier, le ciel n'aurait pas béni la princesse de Prusse au mois de novembre suivant, et que, sans la souscription de Votre Majesté pour la statue, il serait né une princesse au lieu d'un prince. Telle est la liaison mystique des événements de toutes les apocalypses anciennes et modernes, et je ne suis pas, sire, le premier piètre sujet dont le nom ait été nécessaire à l'époque des événements les plus importants et les plus indépendants en apparence de sa chétive existence.

J'ai donc un droit bien légitime de mêler mes acclamations aux acclamations de tous les États prussiens et de déposer au pied du trône de Votre Majesté le tribut de ma joie, qui accroit encore par l'attachement que j'ai depuis longtemps pour M^{me} la princesse de Prusse et pour sa respectable mère. Je ne puis, sire, accorder à aucun de vos sujets d'être plus heureux que moi de l'événement qui vient de combler vos vœux, et je me livre sans réserve aux transports les plus éclatants du bonheur que j'éprouve.

1. Frédéric-Guillaume III, roi de Prusse, en 1797, mort en 1840.

Les nouvelles publiques annoncent le prochain voyage de Votre Majesté en Moravie. C'est se rendre à la passion du jeune empereur; c'est le raffermir dans le dessein de suivre les traces du monarque qu'il a choisi pour modèle. Ainsi le règne du grand Frédéric ne sera pas seulement l'orgueil de notre siècle, il deviendra encore le gage de la gloire du siècle suivant.

Je suis, etc.

II.

Paris, le 19 mars 1781.

Sire,

Si j'osais vous fatiguer de mes lettres aussi souvent que le souvenir de vos bontés m'occupe et m'obsède, ma correspondance deviendrait bientôt le pain quotidien de Sans-Souci; et un monarque dont toute l'Europe respecte le repos comme elle a admiré ses travaux se trouverait exposé continuellement à un bavardage importun et interminable. Comment se peut-il donc qu'avec de si belles dispositions, j'aie passé tant de mois sans écrire à Votre Majesté, sans porter à ses pieds l'hommage de ma reconnaissance, après la lettre remplie de bonté dont elle m'a honoré l'automne dernier? C'est que j'ai constamment observé qu'il n'y a que les grands hommes de vraiment oisifs dans ce monde, qu'il n'y a qu'eux qui aient le temps de faire des poèmes, de composer des brochures, de jouer de la flûte, comme s'ils n'avaient pas leurs États et l'Europe à gouverner, tandis que les petites gens sont toujours écrasés par leurs occupations. Je suis donc forcé de convenir de la chose du monde la plus ridicule et la plus malheureuse: c'est que j'ai été écrasé par mes petites et insignifiantes affaires, et réduit à la douloureuse extrémité de négliger jusqu'à ma grande Impératrice, et son auguste allié et lieutenant-colonel. Rien n'est plus exact, sire, que cette qualité que vous jugez à propos de prendre. Si elle met Votre Majesté un grade au-dessous de moi, il est cependant bien sûr que le grand Frédéric et la grande Catherine se sont servis réciproquement de lieutenants-colonels, et qu'ils s'en sont assez bien trouvés l'un et l'autre pour continuer leur service sur ce pied-là jusqu'à la fin des siècles. Quant à moi, sire, grâce à mes petites et interminables affaires, j'ai pensé être hors de combat. Je n'ai été malade, l'automne dernier, que huit ou dix jours; mais ces

dix jours de soumission aux ordres d'Esculape-Tronchin m'ont mis à bas pour tout l'hiver; et ce n'est que depuis quelques semaines que je puis me regarder comme rétabli et échappé aux griffes de la médecine. Voilà le véritable motif de la longue pause que j'ai observée. Elle ne m'a pas empêché de suivre Votre Majesté pas à pas à l'aide des gazettes, de me glisser à sa suite dans l'Opéra de Berlin; de me trouver, le jour de l'an, à la porte du cabinet de Votre Majesté, pour voir la sortie du monarque dont l'apparition est aussi rayonnante de gloire que celle du soleil l'est de lumière; de célébrer surtout le 24 janvier avec la joie que la santé brillante de Votre Majesté inspire et justifie; mais, pour oser prendre la plume, j'ai voulu attendre que le retour du sommeil ramenât le calme dans un sang trop agité.

Votre Majesté, en rendant justice à mon beau don de prophétie, se borne à la science du passé et ne veut pas se donner les airs de deviner l'avenir. Vous vous contentez, sire, de le préparer, et laissez aux goujats le don de divination; vous avez pris de Jupiter, votre aïeul, la prévoyance; mais vous ne vous souciez pas de la prescience, qui est une vertu purement théologique. Ainsi Votre Majesté ne se souciera pas de nous dire si nous aurons la paix cette année, si les Bataves figureront dans la neutralité armée, si nous aurons une trinité de médiateurs sans laquelle, suivant mon catéchisme, il n'y a point de salut à espérer. Ce grand exemple de réserve devrait rendre monsieur le colonel aussi mystérieux, mais il n'y a point de secret pour Votre Majesté. Il dit que son impératrice l'ayant créé vétéran sans qu'il ait été novice, il en a inféré qu'il pouvait postuler les Invalides. Il reste donc colonel Apraxin, ou sans pratique et inutile, à condition toutefois que s'il prend fantaisie à l'impératrice de lui dire : Marche, il ne se le fera pas dire deux fois, et sur-le-champ il fait son paquet pour courir à Pétersbourg, non sans faire ses dévotions au temple de la Renommée, situé entre la Sprée et la Havel. Voilà de quoi il est convenu avec son auguste souveraine. Tant qu'elle ne parlera pas, il se tiendra tranquille. En attendant, il s'amuse à lui dépenser son argent à Paris et à Rome, tant qu'il peut, et il ne laisse pas, en antiques, tableaux et autres inutilités, d'être un homme très-cher pour la Russie.

M. d'Alembert m'a remis un écrit du Marc-Aurèle moderne sur la littérature de sa patrie, et j'ai reçu ce don royal avec le

plus profond respect et la plus vive reconnaissance. Marc-Aurèle Frédéric avait, entre autres, aussi cela de commun avec Marc-Aurèle Antonin, que celui-ci dédaignait d'écrire en latin et écrivait en grec, comme l'autre dédaigne d'écrire dans sa langue et a adopté de préférence l'idiome des Racine et des Voltaire. Les Allemands disent que les dons qu'il leur annonce et promet leur sont déjà en grande partie arrivés; que la langue allemande n'est plus ce jargon barbare qu'on écrivait il y a cinquante ou soixante ans, dur, diffus, embarrassé; qu'elle a pris de l'harmonie et du nombre, de la précision et de l'énergie; qu'étant par elle-même d'une très-grande richesse, elle a pris en peu de temps toutes les formes désirables. Quant à moi, exilé de ma patrie depuis ma première jeunesse, n'ayant presque aucun temps depuis nombre d'années à donner à la lecture, je ne suis pas en état de juger ce procès; mais il est vrai que toutes les fois que j'ai traversé l'Allemagne, on m'a montré des morceaux parfaitement bien écrits, et je n'y ai plus retrouvé l'ancien jargon tudesque: d'où j'ai conclu qu'il était arrivé une grande révolution en Allemagne dans les esprits. Cela m'a paru assez simple. Un pays qui a donné dans un siècle Frédéric et Catherine m'a paru le premier pays de ce siècle; et comme la nature opère tout par contagion, il m'a paru que l'apparition de ces deux phénomènes n'a pu rester isolée et a dû avoir les suites les plus étendues, quoique aucun souverain n'ait songé à les encourager. Ce qui m'a surtout touché dans l'écrit de Marc-Aurèle, c'est la sollicitude qu'on remarque à chaque page pour l'amélioration des études. On dit que, même à cet égard, il est arrivé une grande révolution en Allemagne, mais qu'elle a été plus sensible dans les pays catholiques que dans les pays protestants; peut-être parce que ceux-ci ayant fait le principal à l'époque de la réformation se sont ensuite relâchés, tandis que les autres ayant à se débarrasser de toute la crasse de l'ignorance et de la superstition, leur changement devient plus sensible et plus marqué. On dit qu'un prélat de Sagan, sujet de Votre Majesté, a beaucoup contribué à cette révolution. Vers le Rhin, le baron Dalberg, chanoine de Mayence et stathalter d'Erfort, a rendu de grands services. Le baron de Furstemberg, que j'aurais tout simplement fait évêque de Munster, si le Saint-Esprit n'était pas descendu sur l'archiduc Maximilien, a fait participer à ces bienfaits la West-

phalie, et les efforts de ces trois hommes ont pénétré jusqu'en Autriche, où la pieuse Marie-Thérèse a laissé établir des écoles normales, sans peut-être pressentir tous les effets de ricochet qui sont inséparables d'une institution sensée et dégagée d'un fatras d'absurdités.

Puisse Marc-Aurèle Frédéric être témoin du beau jour qu'il annonce à sa patrie, et jouir jusqu'au dernier terme de la vie humaine de la gloire immortelle que lui doivent son pays et son siècle! Ce sont les vœux constants du colonel russe, qui met à vos pieds l'hommage du plus profond respect, avec lequel il sera toute sa vie, etc.

III.

Le 29 juin 1781.

Sire,

Si je n'ai pas répondu plus tôt à la lettre dont il vous a plu de m'honorer le 1^{er} avril, c'est que je n'ai pas osé troubler les travaux ou les amusements militaires de Votre Majesté. Du temps d'Hercule on appelait cela des travaux; mais du temps de Frédéric on appelle cela ses amusements; car ses travaux, tels qu'ils sont inscrits dans le temple de la Gloire, ont été un objet plus sérieux. On se plaint dans ce temple que Votre Majesté s'est emparée de tous les quatre murs et n'a laissé aucune place à ses contemporains, qui voudraient aussi occuper un petit pan de ce temple par leurs faits et gestes; mais cela ne me regarde pas, et je ne me mêle pas des affaires des grands. Je n'ose me mêler davantage des intérêts de ma nation auprès de Votre Majesté: elle m'a repoussé trop jeune de son sein, pour que je sois capable de tirer parti de tous ses avantages; et il lui faut un avocat plus instruit et surtout plus éloquent. Si le grand *Quintus*¹ existait encore, je la recommanderais à son zèle. Quant à moi, sire, je me rappellerai toujours bien vivement avec quelle verve Votre Majesté me déclama un jour tout le commencement *Der Asiatischen Banise*². Si ce beau morceau a pu se conserver intact à côté des plus belles tirades de Racine, de Voltaire, du *Poëme de*

1. Le colonel Guischart, né à Magdebourg, mort à Postdam, le 13 mai 1775, dans la cinquantième année de son âge, auquel Frédéric II avait donné le surnom de *Quintus Icilius*, qui était le nom d'un aide de camp de César. (B.)

2. *Banise*, tragédie de Grimm

la Guerre et du *Poëme à l'honneur des Confédérés de Pologne*, je conviens qu'aujourd'hui on n'écrit plus rien en Allemagne dans ce goût-là, et que la langue allemande a absolument changé de ton et d'allure. Votre Majesté a la bonté de me renvoyer aux débris du beau siècle de Louis XIV, pour en faire mes choux gras en France : je crains que ces choux ne restent très-maigres ; car, depuis que le grand Voltaire nous a été enlevé, un vaste et effrayant silence a succédé aux chants harmonieux des rossignols, et n'est interrompu de temps en temps que par le croassement sinistre de quelques oiseaux de mauvais augure.

On m'a calomnié, sire, en me faisant conducteur d'un jeune seigneur russe ; on a bien de la peine à se conduire soi-même dans ce bas monde, et il faut être bien présomptueux pour vouloir conduire les autres. J'ai fait ce métier une fois dans ma vie ; mais c'était pour un court temps, et à la prière d'une princesse à laquelle je n'avais rien à refuser. D'ailleurs, on fait pour un prince du Saint-Empire romain ce qu'on ne fait pas pour un gentilhomme russe. C'est dommage que l'impératrice m'ait fait colonel si tard, ce qui me prive même de l'espérance de conduire un jour un régiment vert, à travers les périls, à la victoire.

Je me propose, sire, de faire un petit tour à Spa, pour faire ma cour à monseigneur le prince Henri. J'ai presque formé un vœu impie dans cette circonstance ; j'ai désiré que la santé de Votre Majesté fût assez mauvaise pour avoir besoin de ces eaux ; j'aurais eu le bonheur inestimable de voir encore une fois celui qui a fixé les regards de son siècle, et qui fixera ceux de la postérité. Il n'y a point de chemin que je trouvasse assez long pour jouir de ce bonheur. Partout où je serai, sire, Votre Majesté aura un serviteur bien fidèle, mais malheureusement bien inutile ; mon uniforme russe m'y oblige, et mon cœur encore davantage. Je recevrai partout les ordres de Votre Majesté avec le plus profond respect, dont je dépose l'hommage à ses pieds, et avec lequel je suis, etc.

IV.

Le 8 septembre 1781.

Sire,

Il ne manquait au succès éclatant de mon voyage de Spa qu'un seul genre de gloire, et je le dois aux bontés de Votre

Majesté. J'ai été comblé de mille bontés par monseigneur le prince Henri. J'ai reçu coup sur coup trois lettres charmantes de mon auguste souveraine ; j'ai vu au moins trois fois, et pour plus d'un quart d'heure, Joseph II assis entre Henri et moi ; je l'ai entendu parler de Votre Majesté ; j'ai été témoin de l'extrême considération qu'il a marquée au prince, pour lequel il ne cachait point qu'il était venu principalement à Spa ; je l'ai entendu parler de M^{me} la princesse d'Orange, dont l'apparition à Spa n'est pas une des moindres satisfactions de mon voyage ; j'ai recueilli tout ce que Joseph m'a dit de mon autocratrice, pour laquelle je ne laisse pas d'avoir un fonds de bonté considérable. Que manquait-il donc à tant de bonheur ? Celui de recevoir une lettre de Votre Majesté ; et cette lettre est venue à point nommé. Mais j'ai surtout délicieusement joui des hommages que toutes les nations, rassemblées dans ce café général de l'Europe, se sont empressées de rendre à un prince qui a si souvent partagé les travaux glorieux de Votre Majesté, et dont les éminentes qualités, la conversation pleine d'intérêt, de raison et de lumière, la politesse et la bonté sans égale ont fait, pendant plus de six semaines, l'entretien de tous les jours et l'étonnement de tous ceux que la saison avait attirés. Il s'est surtout établi une lutte entre les deux nations rivales, l'anglaise et la française, laquelle lui marquerait le mieux ses respects ; mais j'aime à croire que la nation française a eu l'avantage de ce combat. Je vois du moins combien ses impressions ont été vives par tout ce qui a été mandé à Paris du séjour de Son Altesse Royale, par tout ce qu'en disent ceux qui reviennent successivement de Spa ; et j'aurai, après avoir fait la plus agréable campagne d'été, la satisfaction inexprimable de ne pouvoir faire, cet hiver, un pas dans mes quartiers à Paris, sans entendre parler du héros à la suite duquel j'ai fait la campagne.

Votre Majesté me dira qu'à force de forger on devient forgeron, et qu'à force d'être colonel on donne à toutes ses tournures un air militaire. Il faut bien, sire, que je me regarde comme un homme célèbre, puisque Votre Majesté ne dédaigne pas de faire l'énumération de tous les alambics par où il a plu à la divine Providence de me faire passer. J'ose cependant représenter à mon auguste historiographe que je n'ai nul droit à me qualifier colonel de Préobrazinski, et que je suis colonel de la

plus grande des impératrices ; c'est peut-être dans un régiment d'invalides, et c'est encore bien de l'honneur pour moi. Je suis aussi revêtu de quelques dignités qui ont échappé à Votre Majesté. Par exemple, j'ai depuis près de huit ans un brevet de souffre-douleur de l'impératrice de toutes les Russies, que Sa Majesté a la bonté de me confirmer journallement. Je pourrais même, d'après votre dernière lettre, sire, me qualifier de plastron du grand Frédéric ; mais il faut être en garde contre la vanité. Les traits de Votre Majesté ne sont pas mortels comme ceux d'Apollon votre patron ; votre bonté daigne en émousser la pointe avant de les lâcher, et l'on est un pauvre plastron quand on ne reçoit que des traits émoussés. Le plus sûr est donc de me tenir enveloppé dans mon manteau de Waldstørchel, et de me contenter d'une demi-douzaine de titres, sans aspirer à de nouvelles dignités.

Votre Majesté a pensé me causer une révolution, en me parlant de la perte de l'abbé Coyer que j'ignorais. Je n'ai pu éclaircir depuis mon retour si ce malheur est avéré ; j'aime à me flatter, et à en douter encore. J'aime surtout à me flatter que ce chiffon trouvera Votre Majesté heureusement de retour de la Silésie, et dans le sein du repos. Tout colonel russe que je suis, je ne regarderai jamais Berlin comme une auberge de passage pour Pétersbourg ; mais si jamais le Seigneur me ramène dans le sanctuaire de Potsdam ou de Sans-Souci, j'entonnerai aux pieds de Votre Majesté le cantique de Siméon l'archimandrite : *Nunc dimittis servum tuum, etc.*

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

V.

Le 24 janvier 1782.

Sire,

Votre Majesté a daigné jeter trop d'éclat sur mon voyage de Spa ; c'est pourquoi il a plu au Père céleste de me traiter comme un de ses enfants chéris ; c'est-à-dire de me châtier tout de suite, avant que le démon de la superbe pût entrer dans mon cœur et le corrompre. Après mon voyage de Spa, célébré par la première d'entre les têtes ceintes de laurier, j'ai fait une course obscure en Allemagne, et à mon retour à Paris, vers la fin du

mois d'octobre, j'ai trouvé une lettre charmante et inestimable de cette première tête. Je m'apprêtais, sire, à y répondre, et à porter aux pieds de Votre Majesté l'hommage de ma reconnaissance, lorsque je suis tombé malade. Il est vrai que n'ayant plus de médecin depuis la mort du grand Tronchin, j'ai évité, à force de me bien conduire, une maladie très-sérieuse, parce que j'ai eu la patience d'attendre la crise de la nature ; mais aussi je ne suis pas encore totalement rétabli, et il s'en faut bien que je puisse chanter victoire. Il faut que je confesse à Votre Majesté que l'impératrice, ma souveraine, l'honorait du titre de mon archiatre ou premier médecin, parce qu'elle savait qu'il m'avait sauvé la vie en m'envoyant à Carlsbad ; il faut donc que je lui confesse que je crois avoir fait une grande faute au milieu de mon existence brillante à Spa, c'est d'en avoir pris les eaux par désœuvrement. Ces eaux sont trop toniques pour moi. Tant que j'ai pu courir les champs, et me donner du mouvement et de la fatigue, cela allait fort bien ; mais lorsqu'il a fallu reprendre la vie sédentaire, je me suis senti une bile exaltée, qui a pensé me jouer un mauvais tour, et qui a encore bien de la peine à se mettre à la raison.

Mais il est juste de souffrir le châtement de ses fautes, et c'est assez entretenir mon auguste archiatre d'une santé que je lui devais depuis près de huit ans. Je ne suis entré dans ces détails que pour prouver à Votre Majesté combien j'ai eu à souffrir de laisser passer tant de temps sans lui parler de ma reconnaissance, et sans lui rappeler mon ancien attachement avec mon profond respect. Je me consolais d'être sur mon grabat avec la fièvre, pendant qu'on célébrait à la cour et à la ville la naissance d'un dauphin ; mais je ne me consolais pas de ne pouvoir tenir la plume, et de ne pouvoir écrire à Votre Majesté.

Si lorsque Votre Majesté boira son verre d'eau à côté de la pantocratrice, son ancienne amie, elle veut me permettre d'être derrière son siège et de lui présenter ce verre, comme je suis à peu près sûr d'en obtenir l'agrément de mon auguste souveraine, je promettrai volontiers d'oublier toutes mes grandeurs passées, et de m'en tenir à cette seule et unique. J'ai proposé à l'impératrice, après la visite de M. le comte de Falkenstein, de bâtir à côté de son palais, soit à Pétersbourg, soit à Czarskozélo, une auberge à l'enseigne des Trois-Rois, de la réserver pour des

buveurs d'eau de la trempe de Votre Majesté, et de m'en nommer non le maître, mais le garçon ; mais vous sentez bien, sire, que la modestie avec laquelle on entend parler de pareilles visites ne permet pas qu'on adopte mon enseigne, ni qu'on accorde à son colonel invalide la place de garçon qu'il brigue.

Je commence à désespérer, sire, de jamais bien rectifier les notions de Votre Majesté sur mes dignités et titres hyperboréens, d'autant que je n'ai à montrer aucune patente visée par le prince Potemkin ; je tiens toutes mes prérogatives de la pure et spéciale grâce de mon auguste bienfaitrice. Comme mon titre de souffre-douleur broche sur tous les autres, j'ai osé me flatter de pouvoir y associer celui de plastron de Votre Majesté : je croyais souffre-douleur et plastron cousins germains ; mais la définition de Végèce, qui, s'il eût vécu de notre temps, eût cherché ses définitions sur les rives de la Sprée et de la Havel, me dérouta entièrement. Je n'ai éprouvé de la part de Votre Majesté que des traits de bonté et de bienfaisance, et je n'ai contre ces traits qu'une arme défensive, ma reconnaissance et mon attachement malheureusement inutile ; je vois bien qu'il faut que je me déplastronne.

Il y a aujourd'hui, sire, grand vacarme dans le taudis du souffre-douleur, dépouillé de sa dignité de plastron. On y célèbre un des jours les plus solennels de l'année, le 24 janvier. Puisse l'objet auguste de mes vœux en éprouver l'efficacité jusqu'au terme le plus reculé de la vie humaine ! On dit que jamais sa santé n'a été plus parfaite ni mieux affermie ; cette circonstance rend la solennité du jour complète dans le taudis.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VI.

Paris, 22 septembre 1783.

Sire,

J'ai respecté tout le mois de juillet, parce que, sachant le Nestor des rois, qui en est resté l'Achille, entouré d'une partie de sa famille auguste, je me suis dit : Il ne convient point à un mortel obscur de percer dans cette retraite sacrée. Pendant le mois d'août, vulgairement appelé août par les Welches, je n'ai pas osé poursuivre le héros dans sa tournée en Silésie, de

crainte de recevoir, comme l'année passée, une réponse datée de Breslau, et signée au milieu des travaux de toute espèce. Le mois de septembre est arrivé, et je n'ai pas voulu que ma lettre tombât au milieu des grandes manœuvres d'automne. Enfin, Dieu merci, les voilà passées ; et comme Votre Majesté n'a plus chose au monde à faire d'ici au printemps prochain, je puis arriver en toute sûreté avec ma lettre, et porter à vos pieds, sire, avec mes vœux et mon hommage, le tribut de ma joie à l'occasion de l'accroissement qu'a reçu cet été la maison royale¹. Ce ne sera pas un jour un petit sujet d'orgueil pour ces jeunes rejetons d'une maison auguste que de pouvoir se vanter, à la quatrième ou cinquième génération, d'avoir eu, dans la régénération du saint baptême, pour caution de leur christianisme ce monarque puissant et révééré qui, après quarante-trois années de succès et de gloire, tenait encore d'une main ferme et sûre la balance des destinées des nations, et n'en était que meilleur chrétien, puisqu'il avait assez de crédit dans l'Église pour cautionner l'orthodoxie de tous ses petits-neveux.

Toutes les nouvelles, sire, qui me sont venues cette année d'Allemagne me certifient que Votre Majesté jouit de la santé la plus florissante. C'est bien heureusement encore servir d'exemple et de modèle aux héros et aux grands hommes, car il n'y a qu'une longue et brillante carrière qui puisse donner quelque stabilité aux choses humaines.

La signora Todi² me mande qu'elle aura le bonheur de contribuer à l'amusement des loisirs de Votre Majesté, et je la félicite de cet emploi d'un talent précieux et rare ; je lui pardonne même toutes les lettres de recommandation qu'elle m'a fait écrire inutilement en Russie et ailleurs où elle comptait porter ses pas. Tout mon chagrin, c'est de n'avoir aucune espérance de l'entendre chanter cet hiver à l'Opéra de Berlin.

Je suis, etc.

1. Il s'agit du prince Guillaume, fils du prince de Prusse, né à Potsdam le 3 juillet 1783 et baptisé le 10 du même mois, mort le 28 septembre 1851. (PREUSS.)

2. Marie-Françoise Todi, née en Portugal en 1748, chanta à Berlin dans les deux opéras d'*Alessandro et Poro* de Braun, et de *Lucio Papirio* de Hasse, aux mois de décembre 1783 et de janvier 1784 ; mais n'ayant pas plu au public, elle partit peu de temps après. Elle mourut en Italie, en 1812. (PREUSS.)

VII.

Le 31 octobre 1783.

Sire,

La lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer le 2 de ce mois m'a pénétré de la plus vive reconnaissance ; mais une juste discrétion ne m'aurait pas permis de troubler sitôt ni les travaux ni les loisirs de Votre Majesté sans une circonstance particulière. Le séjour de M. le baron de Goltz à Fontainebleau ne lui permettra pas peut-être de savoir assez tôt la mort de M. d'Alembert, pour mander cet événement par ce courrier. Cet homme célèbre, surtout par les bontés et les bienfaits dont Votre Majesté l'a honoré pendant trente ans, a terminé sa carrière le 29 à sept heures du matin. La vie n'était plus pour lui un bien désirable. Ses infirmités s'étaient aggravées à un point alarmant, par des inquiétudes et par les craintes de son imagination. Se croyant menacé à chaque instant, son tempérament, naturellement frêle, ne put résister longtemps à cet état violent, et le marasme qui s'ensuivit fut autant l'ouvrage de sa pusillanimité que de ses maux. Il ne cachait point à ceux qui l'exhortaient à leur opposer un peu de courage qu'il n'en avait point ; et il leur inspirait d'autant plus de compassion qu'il leur enlevait tous les moyens de le consoler, et que cette extrême faiblesse l'avait aussi rendu irascible et emporté. Voilà comme le destin, en pinçant une de nos fibres, peut humilier notre orgueil philosophique, et nous remettre au niveau des enfants que nous regardons avec pitié. Trois grands géomètres se sont suivis en peu de temps, Bernouilli, Euler et d'Alembert, et l'Académie royale de Berlin a fait une triple perte. J'ignore à qui il écherra de faire l'éloge de M. d'Alembert à l'Académie française ; mais qui que ce soit, les voûtes du Louvre retentiront ce jour des bienfaits et des bontés constantes de Votre Majesté pour celui qui en a été l'objet pendant près de la moitié de sa vie.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

VIII.

Le 28 novembre 1783.

Sire,

Mon premier soin, après avoir reçu la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer le 11 de ce mois¹, a été de m'acquiescer de l'ordre qu'elle renfermait relativement à la correspondance dont M. d'Alembert a été honoré pendant une grande partie de sa vie. J'ai cru devoir m'adresser à ce sujet à M. le marquis de Condorcet, que M. d'Alembert a nommé son légataire universel. Il m'a fait deux réponses. Par la première, il m'apprend que les lettres de Votre Majesté sont entre les mains de M. Wa-telet, de l'Académie française, l'un des exécuteurs testamentaires de M. d'Alembert. J'étais sur le point d'écrire à celui-ci, lorsqu'une seconde lettre de M. de Condorcet m'a paru rendre cette démarche inutile. Je prends la liberté, sire, de mettre ces deux lettres sous les yeux de Votre Majesté, quoiqu'elles n'aient pas été écrites à cette fin ; elles serviront à prouver à Votre Majesté ma ponctualité à exécuter ses ordres, et encore, que ces ordres seront respectés par les dépositaires de la correspondance.

Le marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, l'un des Quarante de l'Académie française, est d'une ancienne noblesse du royaume ; il vient de perdre son oncle, qui était évêque de Lisieux. Son goût pour les sciences et les lettres l'a entraîné, dès sa plus tendre enfance, dans la carrière de la littérature, au lieu de suivre le métier des armes auquel sa naissance semblait l'appeler. Il a été toute sa vie intimement lié avec M. d'Alembert. J'ai su de lui les derniers instants de ce philosophe, et j'ai été charmé d'apprendre que le calme et la tranquillité avaient reparu pendant les trois derniers jours, lorsque tout espoir de rétablissement l'eût abandonné. Je l'avais quitté environ quinze jours avant sa mort, dans un tel état d'inquiétude que j'en restai vivement affecté. On lui a trouvé une pierre grosse comme la moitié d'un œuf. Cette pierre n'était pas adhérente, et l'opération, suivant les apparences, en eût été facile ; mais l'idée de la taille l'effarouchait si fort, il était si décidé à ne

1. Lettre publiée par M. Preuss.

s'y point soumettre, qu'il ne voulut jamais être sondé, de peur d'acquérir la certitude de son mal. Son légataire a cru devoir se permettre, sire, d'écrire à Votre Majesté à l'occasion de ce triste événement ; il m'a envoyé sa lettre sous cachet volant, et je la mets, dans l'état où je l'ai reçue, aux pieds de Votre Majesté.

Il ne m'appartient pas de seconder le vœu du marquis de Condorcet, qui voudrait que son ami, après avoir été toute sa vie protégé par Votre Majesté, lui dût encore après sa mort un monument qui crevât les yeux des prêtres. Je suis trop profane et trop hérétique pour me mêler d'affaires ecclésiastiques. A la vérité, Votre Majesté nous appartient à nous autres hérétiques ; pour aucun trésor du monde nous ne voudrions la céder à l'Église soi-disant universelle ou catholique ; mais les âmes dévotes disent que le chef auguste de tant d'évêques et de prêtres de la communion romaine, quoique fidèlement attaché à notre Église orthodoxe protestante, a un droit incontestable de placer les monuments de sa bienfaisance royale dans toutes les églises et chapelles de la terre. Je ne suis pas un casuiste assez subtil pour me mêler de questions si délicates.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

IX.

Le 24 janvier 1784.

Sire,

Tandis que je m'appête à célébrer un des jours les plus augustes et les plus solennels de mon calendrier et de celui de la gloire, je crains que Votre Majesté n'ait déjà quitté sa capitale pour retourner dans cette retraite sur laquelle les yeux de l'Europe sont fixés depuis plus de quarante ans. C'est donc là que je vais porter, aux pieds d'un monarque plus courbé sous le fardeau des lauriers de toute espèce que sous le poids des années, mon hommage, mes vœux et mon encens ; c'est là aussi que je vais déposer ma reconnaissance de la lettre dont ce monarque comblé de gloire m'a honoré le 16 du mois dernier.

Les soins que je me suis donnés, sire, par soumission et par obéissance, pour me priver, ainsi que mon siècle, du trésor que M. d'Alembert possédait, sont un crime de lèse-société que mon respect pour les ordres de Votre Majesté m'a forcé de commettre.

Il est impossible que cette correspondance soit soustraite à l'empressement de la postérité, et qu'elle ne jouisse de ce trésor avec toute la publicité possible. N'ai-je donc pas fait un beau chef-d'œuvre de me la soustraire à moi et à mes contemporains, c'est-à-dire à tout ce qui m'intéresse, pour la conserver soigneusement à une postérité à laquelle je ne m'intéresse en aucune façon? Aussi j'avoue à mon honneur et gloire que, tout en obéissant, j'ai formé et je forme encore le vœu secret qu'il plaise à la divine Providence de rendre toutes mes démarches inutiles et de gratifier le monde de ce que j'ai travaillé à lui dérober.

Je doute bien fort que je fatigue jamais les yeux de Votre Majesté avec ce que la littérature française produit d'intéressant. Depuis la mort de Voltaire, un vaste silence règne dans ces contrées, et nous rappelle à chaque instant nos pertes et notre pauvreté. Il a paru un petit roman de M. de Montesquieu, que son fils s'est enfin déterminé à publier trente ans après sa mort. Le plan de ce petit ouvrage n'est pas un chef-d'œuvre de sagesse; mais la touche en est brillante et pleine de grâce, les détails ingénieux, piquants et philosophiques; et l'on reconnaît partout la plume de l'illustre auteur des *Lettres persanes*. Nous ne sommes actuellement occupés que de globes aérostatiques, et M. le marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de notre Académie royale des sciences, m'a chargé, sire, de porter aux pieds de Votre Majesté deux exemplaires du rapport qui lui a été fait de ces machines dont il est tant question depuis trois mois. L'un de ces exemplaires est pour le monarque protecteur à qui l'Académie de Paris ose présenter cet hommage; l'autre est pour son Académie royale de Berlin.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

X.

Paris, 23 juin 1784.

Sire,

M. le marquis de Condorcet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, m'ayant de nouveau choisi pour son commissionnaire, pour porter aux pieds de Votre Majesté le paquet ci-joint, j'ai une sorte de droit à ne point l'expédier sans y ajouter l'hommage de mon constant et profond respect; j'ai voulu

attendre la fin des travaux militaires de Votre Majesté avant de l'oser importuner. Je calcule, sire, que le roi est revenu le 12 à Sans-Souci en parfaite santé, que là, après avoir réglé les divers départements de ses ministres, il se rendra au Nouveau-Palais, où la philosophie, les arts et les lettres occuperont pendant quelques semaines ses loisirs, et où il me sera plus pardonnable que dans aucun autre temps de l'année de lui dérober un moment.

M. le prince de Lambesc et M. le prince de Vaudemont m'ont rendu le compte le plus satisfaisant sur la santé de Votre Majesté. Ils ont été pénétrés de l'accueil qu'un monarque surchargé de gloire a daigné leur faire, et leur mère, M^{me} la comtesse de Brienne, une des femmes les plus distinguées de France sous tous les rapports, en a été bien heureuse. J'en ai presque reçu des compliments, et le bonheur dont ma vie a été honorée à diverses époques d'avoir approché Votre Majesté me met en liaison avec tous ceux qui jouissent successivement du même bonheur et m'établit une espèce d'intimité avec eux. Les princes de Lorraine ont été si enflammés de l'amour de leur métier à la vue des manœuvres de Potsdam et de Berlin, qu'ils se sont rendus directement à leurs régiments sans paraître à la cour, aux fêtes occasionnées par la présence du roi de Suède.

J'ai eu l'honneur de voir ce prince qui, par le sang, appartient de si près à Votre Majesté, successivement sur le théâtre de Paris et de Versailles, sur celui de Pétersbourg, sur celui de Stockholm, et je le retrouve ici, à sa sortie des ruines de Rome et du Capitole. On lui a donné aujourd'hui le spectacle d'un globe aérostatique à Versailles, monté par deux voyageurs aériens que le vent a portés très-vite de Versailles à Chantilly. La lettre, sire, dont Votre Majesté m'a honoré le 14 février a prêché un converti sur ces globes. Je ne doute pas qu'ici ou ailleurs il n'arrive quelques accidents graves, que l'étourderie et la légèreté n'aient pas prévus. D'ailleurs, tant qu'on n'aura pas trouvé le moyen de diriger ces machines, un autre de les rendre plus solides, moins perméables, sans nuire à leur légèreté, enfin, un troisième de faire toute l'opération à meilleur marché, je regarde, avec Votre Majesté, cette découverte comme à peu près inutile à toute autre chose qu'à des objets d'amusement. Le plus beau siècle de l'éloquence et de la poésie a fini en France, et tous les trônes sont restés vides, parce que la loi éternelle veut que tout

finisse. La géométrie et les sciences exactes n'ont pas peut-être chassé les beaux-arts, mais les ont remplacés après leur départ, parce qu'il est plus aisé de faire avec exactitude une expérience de physique que d'avoir du génie. La poésie et l'éloquence sont des vagabondes qui aiment à voyager et à changer de climat; je les soupçonne de vouloir s'établir pour quelque temps en Allemagne. Cependant, à voir tous les vers dont nous accablons M. le comte de Haga, on est loin de soupçonner que nous soyons menacés de disette. Le mal est que, quoique brillant dans le *Mercur de France*, il n'est pas bien sûr qu'aucun de ces vers aille à la postérité.

Je suis, etc.

XI.

Le 12 juin 1785.

Sire,

Il faut respecter le repos des dieux et les travaux des rois. En vertu de cet axiome irrévocable, je ne me suis pas permis de répondre tout de suite à la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le 11 du mois dernier¹, et j'ai même un peu retardé la lettre que le marquis de Condorcet avait confiée à mes soins. Mais je calcule, sire, que Votre Majesté va être de retour aujourd'hui au château de Sans-Souci, et, après avoir réglé les affaires de ses départements, goûter un instant de repos dans le sein de la philosophie et de l'amitié; c'est le moment où les élus du paradis terrestre peuvent se montrer avec un peu plus de confiance aux pieds de Mars en repos. Mon commettant, le marquis de Condorcet, m'avait remis avec sa lettre un gros volume in-4° qu'il vient de publier, et dont il ose faire hommage à Votre Majesté. Comme je ne pouvais enfermer ce volume dans une lettre, je l'ai fait remettre à M. de Rougemont, qui m'a promis de le faire parvenir à sa glorieuse destination. Un profane comme moi, étranger à tous les mystères de la géométrie, n'a pas même le droit d'ouvrir, encore moins de feuilleter un ouvrage de la nature de celui de M. de Condorcet; tout ce qu'il peut se permettre, c'est de parcourir le discours préliminaire assez étendu, et qu'on peut se flatter de comprendre à peu près, sans être initié dans les mystères de la haute science.

1. Publiée par M. Preuss.

Le grand géomètre de l'univers, suivant ce que m'a appris un grand roi, nous a tous placés dans ce monde avec notre chapelet de sottises à la main. Ce tableau est à la fois moral, lumineux et pittoresque. Il y a des chapelets bien lourds et bien chargés ; et cependant il y a, parmi les membres de cette immense confrérie, des dévideurs si fervents que, du train dont ils dévident, on croirait que les sottises vont leur manquer ; mais le suprême géomètre y a mis bon ordre ; plus ils en entassent, plus ils en dépêchent, et plus il leur en fournit. C'est son usage général ; il ne fournit bien que ceux qui sont riches en fonds ; les pauvres en sottises sont comme les pauvres en espèces sonnantes : ils n'ont qu'un chapelet bien peu chargé et ne peuvent faire aucun étalage ; il faut qu'ils dévident le plus lentement et le plus rarement possible, s'ils ne veulent pas survivre à leurs fonds. C'est un grand sujet d'humiliation pour Votre Majesté, que le suprême géomètre, ayant distribué tant de riches chapelets parmi les maîtres du monde, se soit, pour ainsi dire, plu à négliger celui qu'il lui réservait ; et comme le royaume des cieux est aussi réservé aux pauvres d'esprit, je ne vois pas même de ressource pour Votre Majesté dans l'autre monde.

Ce n'est pas à moi, sire, de me plaindre de la doctrine du feu duc des Deux-Ponts. Puisque la bonté divine m'a conduit et cloué depuis ma jeunesse dans ce point hors duquel il n'y a point de salut, je n'ai qu'à bénir mon sort et la mémoire du feu duc des Deux-Ponts, qui me voulait d'ailleurs du bien. Je ne saurais donc, en conscience, entrer dans aucun projet d'alliance contre sa maison, dont je suis intéressé, comme Votre Majesté voit, à soutenir la doctrine et les maximes ; et quand je n'aurais pas autant à me louer de ces maximes, je ne me sentirais pas le courage, pour les intérêts seuls de mon salut, de troubler la paix générale ; j'ai, au contraire, la plus ferme espérance d'achever de dévider mon chapelet avant qu'il ait plu aux maîtres de la terre de recommencer à faire ronfler le canon : tant je suis sûr qu'aucun d'eux ne désire la guerre dans ce siècle de modération et de philosophie.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XII.

Le 25 juillet 1785.

Sire,

Votre Majesté trouvera que le commissionnaire que le marquis de Condorcet s'est choisi l'importune bien souvent ; mais le commissionnaire d'un secrétaire perpétuel n'a pas son libre arbitre comme un docteur de Sorbonne, et lorsque son commettant le met en jeu, il faut qu'il obéisse. Cette fois-ci il lui a donné une médaille en bronze avec la tête de feu d'Alembert, pour être offerte en hommage à son auguste bienfaiteur¹. Je l'ai remise à M. Rougemont, qui m'a promis de la faire parvenir à sa glorieuse destination. Cette médaille a été frappée pour être remise en or par l'Académie française à celui qui aura fait le meilleur Éloge de d'Alembert. Le particulier qui a fait les fonds de ce prix est un officier d'artillerie, et s'appelle M. de Saint-Remy. Il est allé depuis à Constantinople, pour apprendre aux bons amis de Joseph et de Catherine à fondre et à pointer les canons. Les bons amis fondront et pointeront comme ci-devant, et cependant se croiront peut-être obligés par reconnaissance d'empaler leur professeur ; dans ce cas, je doute qu'il trouve parmi les ulémas de la nouvelle cuisine quelqu'un qui fasse les frais d'un prix pour son éloge funèbre. On aurait pu observer à cet officier que celui qu'il destinait à l'Éloge de d'Alembert était du luxe tout pur ; puisque ce philosophe devait être loué de toute nécessité deux fois, une fois à l'Académie française et une autre fois à l'Académie des sciences. L'artilleur turc a sans doute jugé qu'abondance de biens, en fait d'éloges, ne nuit point.

J'ai reçu, sire, la lettre dont il a plu à Votre Majesté de m'honorer le 29 du mois dernier, avec la plus vive reconnaissance. Il faut que la *médiocrité* dans laquelle le destin a jugé à propos d'enchâsser Votre Majesté soit une apparition bien piquante, puisque depuis quarante-cinq ans l'Europe n'en peut arracher les yeux.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

1. Cette médaille est de Nicolas-Marie Gatteaux, né en 1761, mort en 1832. Elle représente d'Alembert de profil à gauche, avec les cheveux courts ; l'exergue porte : *J. d'Alembert* et le revers : *A l'immortalité* ; le musée de l'hôtel des Monnaies en possède un bel exemplaire en bronze.

XIII.

Le 7 octobre 1785.

Sire,

L'emploi que M. le marquis de Condorcet m'a accordé, savoir celui de son facteur auprès de Votre Majesté, m'est d'autant plus glorieux, qu'il me donne une sorte de droit d'ajouter mon propre hommage aux lettres qu'il me confie. Je crains cependant que sa poste de campagne ne soit très-mal réglée. Il est presque continuellement absent de Paris dans cette saison, et il me mande de je ne sais quel endroit qu'il n'a reçu que le 15 septembre la lettre dont Votre Majesté l'a honoré au mois de juin, et que j'avais envoyée à sa poste au moment où je l'avais reçue; il ajoute que cette lettre lui a été mal renvoyée pendant son absence. Je crains que la sienne, par laquelle il m'a confié celle que je joins ici, ne m'ait été aussi mal envoyée, car elle est datée du 19 septembre, et je ne fais que de la recevoir. Cela prouverait que les plus grands géomètres ne savent pas toujours mettre dans la pratique l'extrême précision dont ils se piquent en théorie; du moins ce retard aura cela de bon que la lettre de l'académicien et celle de son facteur arriveront aux pieds de Votre Majesté dans un moment de repos, après tous les grands travaux militaires de cette année, qui maintiennent la réputation des armées prussiennes et en augmentent l'éclat d'année en année; car ce qu'on vient de dire de la revue de Silésie, je l'ai ouï dire tous les ans, qu'on n'a jamais rien vu de plus brillant et de plus imposant, et on le répétera tous les ans de même. Seulement, sire, du train dont cela va, Votre Majesté n'aura pas seulement les corps de ses armées à passer en revue, mais aussi des corps entiers d'officiers étrangers, qui accourent de toutes les parties de l'Europe pour admirer le Nestor d'entre les monarques, qui, sous le poids des lauriers et des années, conserve et déploie la vigueur d'Achille.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XIV.

Le 24 janvier 1786.

Sire,

Je célébrais en silence, mais avec grande solennité, dans mon réduit philosophique, l'anniversaire de la naissance de Votre Majesté, lorsqu'une lettre, envoyée par M. le marquis de Condorcet, m'oblige de quitter mon autel et l'encens qui brûlait, pour déposer aux pieds de Votre Majesté, avec sa lettre, mes vœux, et la rendre témoin de la solennité qu'un jour si grand et si auguste occasionne dans le réduit philosophique. M. de Condorcet, à qui ses calculs font quelquefois oublier l'almanach, se joint à moi avec ses vœux et son encens ; ainsi, si Votre Majesté esquivé un de nos autels, elle ne pourra pas échapper à l'autre.

Il m'a envoyé sa lettre sous cachet volant, en me priant de la lire, et de joindre mes instances aux siennes pour que Votre Majesté daigne assurer par un seul mot l'existence des lettres dont elle a honoré, pendant une longue suite d'années, feu d'Alembert. Le dépositaire, après la mort de ce dernier, M. Watelet, vient de mourir, et M. de Condorcet paraît craindre qu'une correspondance si mémorable ne soit pour jamais anéantie. Un seul mot, sire, que vous daignerez mander à lui ou à moi, un simple ordre de Votre Majesté que cette correspondance soit remise à M. de Condorcet ou à moi, la préservera de son anéantissement et la conservera à la postérité.

J'ai servi Votre Majesté contre le cri de ma conscience, lorsqu'à la mort de d'Alembert elle m'ordonna de veiller sur ce dépôt, et d'empêcher sa publication. Si j'avais pu prévoir que M. Watelet suivrait de si près son ami, j'aurais supplié Votre Majesté d'ordonner que ce dépôt fût remis entre mes mains, mais il en est temps encore, et, soit que Votre Majesté choisisse le marquis de Condorcet ou moi, ou tous les deux ensemble, pour réclamer ce dépôt précieux, le zèle sera le même, et nous aurons rendu ce service à la postérité.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XV.

Le 31 mars 1786.

Sire,

Il est, certes, bien glorieux pour moi que M. le marquis de Condorcet m'ait constitué son facteur auprès de Votre Majesté, sans quoi je n'oserais rendre mes lettres si fréquentes; mais, en expédiant celles des autres, il me semble qu'il doit m'être permis d'y joindre mon hommage. M. de Condorcet, recommandant à mes soins les deux lettres qu'il vient de me confier, me donne le droit, sire, de remercier très-humblement Votre Majesté de celle dont elle m'a honoré le 6 février dernier. Si un monarque rassasié de gloire, qui règne sur les bords de la Baltique, ne permet pas qu'on lui porte d'encens, j'ai plus de tort qu'un autre d'être tombé dans cette faute, parce que je ne connais à un homme né sur les bords du Danube aucun droit d'employer une production si précieuse; et je ne sais si, dans l'opinion des luthériens, vulgairement appelés badauds de Paris, un Oborite et Vandale n'a pas une très-grande supériorité sur un Danubien ou simple habitant riverain de ce fleuve.

Je désire bien vivement que le comte de Romanzof, en méritant l'approbation de sa cour, puisse obtenir l'estime de celle auprès de laquelle il va résider. Votre Majesté me fait trop d'honneur en le qualifiant mon élève. Notre association pour le voyage que nous avons fait ensemble avait pour base une égalité entièrement républicaine. Je dois même dire, à ma confusion, que nous étions rarement du même avis sur rien; et si je me suis tiré d'affaire, c'est parce que son frère, notre troisième compagnon, se rangeait souvent de mon côté, et le rangeait par conséquent dans la glorieuse minorité; c'est en Angleterre la place des hommes de génie. Un petit prophète n'est pas propre à former des hommes d'État et de grands hommes. Ce prophète d'ailleurs, dépaysé depuis sa première jeunesse, ne peut se vanter d'aucun crédit ni sur les bords du Danube, ni sur ceux de la Havel et de la Sprée, par la raison que nul n'est prophète dans son pays; et s'il a conservé quelque faveur sur les bords de la Newa, c'est qu'il n'est pas du pays, quoiqu'il y soit naturalisé depuis longtemps par les bienfaits.

Je suis, avec le plus profond respect, etc.

XVI.

Le 12 mai 1786.

Sire,

Les nouvelles publiques m'ont heureusement et suffisamment rassuré et ôté toute inquiétude que la lettre dont Votre Majesté m'a honoré le 18 du mois dernier¹ pouvait faire naître. Je mets ma confiance dans les travaux militaires et dans le retour de la belle saison, qui se combineront pour chasser bien loin de Votre Majesté les accès de l'asthme et les incommodités².

Le marquis de Condorcet, en me recommandant cette lettre, me fournit une occasion d'exercer mes fonctions de son facteur ordinaire, et de porter aux pieds de Votre Majesté les vœux que j'ose former pour qu'il ne reste point de traces de ces incommodités, en même temps que l'hommage du plus profond respect, avec lequel je serai toute ma vie, etc.

LETTRES DIVERSES.

I.

A LA COMTESSE D'HOUDETOT³.

Paris, ce 6 août 1750.

Vous qui, dans l'aimable saison
Dont les Grâces font le partage,

1. Publiée par M. Preuss.

2. Frédéric mourut à Potsdam, le 17 août suivant.

3. Cette lettre, inédite, sans signature ni adresse, a passé d'une vente de l'Allyance des Arts (1844) dans la collection du baron de Stassart, léguée par lui à l'Académie royale de Belgique, et c'est à l'obligeance de M. le chevalier Edm. Marchal, secrétaire adjoint de cette compagnie, que nous en devons la communication. Elle présente un double intérêt, d'abord par sa date, ensuite et surtout parce qu'elle est le seul spécimen du talent poétique de Grimm en français, talent que nous ne nous exagérons pas, mais qui prouve déjà la souplesse acquise par ce « nigaud d'Allemagne », comme il se définit quelque part lui-même. Quant au nom de la destinataire, la mention des représentations dramatiques de la Chevette et celle du nom de M. d'Houdetot dans le *post-scriptum* permettent de croire qu'il n'y a point là erreur d'attribution.

Joignez, par un rare assemblage,
 L'enfantillage à la raison ;
 Vous qui, pour votre apprentissage,
 Savez dans des vers pleins de feu
 Jeter l'élégant badinage
 Qui de Chapelle et de Chaulieu
 Fit l'inimitable apanage ;
 Vous enfin qui serez dans peu
 La Deshoulières de notre âge,
 Loin de la superbe cité
 Que baignent les eaux de la Seine,
 Quelle étrange fatalité
 Aux bords de l'Escaut vous enchaîne ?
 Ne tardez plus à revenir,
 Cédez à notre impatience ;
 Quelquefois par le souvenir
 Le sentiment vit dans l'absence,
 Mais, quelle que soit la constance,
 Elle s'éteint si la présence
 Ne sert pas à l'entretenir.

Je sais que ces maximes ne sont pas faites pour vous et qu'aussitôt que vous reparaitrez, tous vos amis retourneront en foule à vous. Si cependant vous ne reveniez pas telle que vous êtes partie et que le climat par un trop long séjour vous eût rendue Flamande, je ne répondrais de rien : par exemple si au lieu de retrouver en vous

Les grâces, la taille légère,
 L'air enfantin, le regard vif,
 L'esprit brillant, le ton naïf,
 La décence, avec l'art de plaire,
 Enfin tout ce qu'ont d'expressif,
 De beau, de bon, de distinctif,
 La figure et le caractère,

on allait nous ramener pour équivalent, à votre retour de Flandres,

Une de ces beautés massives,
 Telle que l'Escaut sur ses rives
 En offre à nos yeux par milliers,
 Dont l'ennuyeuse symétrie
 De beurre et de bière nourrie
 Dans les traits les plus réguliers
 Ne montre expression ni grâce,

Et qui, dans son patois rouchi,
A chaque mot pesamment place
L'ennuyeux terme de *toudi* ¹.

Vous pensez bien qu'alors on ne pourrait plus taxer d'inconstance vos amis qui vous méconnaîtraient et voilà cependant à quoi vous vous exposez. Ce n'est pas que je ne sache qu'il y a quelques Flamandes fort aimables auxquelles ce portrait conviendrait peu, mais enfin cela est vrai en général et quand cela ne le serait pas, je crois que je le dirais encore dans l'humeur que j'ai pris contre le pays, de ce qu'on vous y retient si longtemps; quelle malice à vous de priver la troupe de la Chevette d'une actrice si nécessaire! Venez au moins orner la salle du spectacle, dussiez-vous y siffler, venez vous promener dans ce beau parc à l'ombre de ces arbres épais, au bord de ce canal tranquille où vous pourrez vous livrer à vos poétiques saillies.

Quand j'étais à l'âge où vous êtes,
J'ai vu les ruisseaux et les bois,
Avec moins de talents cent fois,
M'inscrire au nombre des poètes.
Dans de champêtres lieux tout semblait m'animer,
Le chant d'un rossignol, l'émail d'une prairie,
En excitant ma rêverie,
Malgré moi me faisaient rimer.
A mes divers transports ma muse obéissante
Me dictait chaque jour d'agréables chansons;
Aujourd'hui ma verve impuissante
Ne me rappelle plus que d'insipides sons.
Souffrez qu'entre vos mains je dépose ma lyre;
A quels accords touchants est-ce la consacrer
Si, sous vos doigts brillants, elle apprend à redire
Ce que vous savez inspirer!

Poésie à part, madame, ne peut-on plus se flatter de vous revoir? Faut-il y renoncer? Mandez-nous du moins si vous vous amusez, et que le plaisir de vous savoir heureuse nous console un peu des chagrins de votre absence.

Je compte aller samedi prochain à la Chevette où il y aura une première répétition; je ne sais pas encore un mot de mes

1. Toujours (*tota dies*), patois de Lille.

rôles¹. Des affaires sans nombre ne me laissent pas un moment de loisir ; jugez-en par le temps que j'ai été sans vous écrire.

Voulez-vous bien vous charger de dire bien des choses pour moi à M. d'Houdetot?

II.

AU COMTE DE SCHOMBERG².

A Paris, ce 3 janvier [1759?]

Je ne vous parle pas, mon cher comte, de la triste cérémonie du Palais-Royal. Je sais que vous avez des lettres de la maison et par des gens beaucoup plus instruits que moi. Il n'y a point d'exemple d'un courage d'esprit, d'une force de tête pareils. Elle voulut voir sa maison avant-hier. J'y fus. Elle eut la bonté de m'appeler et de me parler. J'ai pensé fondre en larmes. J'ai vu peu de spectacles aussi attendrissants. Elle debout, faisant un effort sur elle-même (car elle avait l'air mourant et ses jambes se dérobaient sous elle), parlant à tous ceux qui étaient autour d'elle, disant à chacun des choses agréables, son fils qui lui présentait un grand bouquet de fleurs ; M^{me} de Polignac qui pria tout le monde de s'en aller, de crainte qu'elle ne se trouvât mal. Voilà un grand spectacle de la vanité des choses humaines. Elle a dit hier, après cette autre cérémonie lugubre, qu'elle croit que vous seriez content d'elle si vous étiez ici. En effet c'est incroyable. Cet événement m'a rempli la tête d'idées sombres et vagues sur cette chose incompréhensible qu'on appelle le temps et sur la vie qu'il est bien difficile d'appeler une bonne chose. Aimons donc, mon cher comte, puisque nous ne devons rentrer dans la masse générale que demain. Si j'y suis

1. Rousseau (*Confessions*, livre VII) dit : « Il y avait [à la Chevrette] un théâtre où l'on jouait souvent des pièces. On me chargea d'un rôle que j'étudiai six mois sans relâche, et qu'il fallut me souffler d'un bout à l'autre à la représentation. Après cette épreuve, on ne me proposa plus de rôle. » La Chevrette appartenait alors à M. de Bellegarde, père de M. d'Épinay et de M^{me} d'Houdetot.

2. Cette lettre, inédite, sans date ni signature, nous a été gracieusement communiquée par M. Bourgeois, qui l'a retrouvée dans un petit dossier provenant du comte de Schomberg. Elle nous semble relative aux derniers jours de la duchesse d'Orléans, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, mariée le 16 décembre 1743, et morte le 9 février 1759.

confondu le premier, je n'aurai pas à me plaindre. Mes espérances sont bien bornées, et mes pertes pourraient devenir immenses. Je tremble quand je pense au peu de fils minces auxquels mon repos est attaché, et je n'aurais pas même plus d'yeux pour pleurer de nouvelles pertes.

J'ai vu M. de Castries ce soir. Il m'a parlé de mouvements qu'il y a dans vos cantons. Cela m'inquiète déjà. Je vous conjure, mon cher comte, de ne me point laisser sans nouvelles. Il m'a même dit qu'il pourrait bien partir dans peu. Vous savez qu'il a remercié du grade de lieutenant général, ainsi je suis content. Je mourrais de peur qu'on n'y mit toutes les formes ordinaires. Bonsoir, mon cher comte, je vous supplie de me regarder comme l'homme du monde qui vous est le plus entièrement dévoué. Si vous avez des nouvelles de Saxe, je vous supplie de m'en faire part et de me rassurer sur l'état de tous ceux qui nous intéressent.

III.

A VOLTAIRE¹.

A Paris, ce 5 septembre.

L'archange Gabriel, le messenger du grand Prophète, envoyé du vrai Dieu à ses élus, est apparu au petit prophète de Bohême et lui a porté les douces paroles de l'homme de Dieu avec deux exemplaires de l'*Évangile de Jean Meslier*. Frère le Bohémien, qui ne le cède en zèle à personne, a aussitôt disposé d'un de ces exemplaires en faveur de Catherine, impératrice de toutes les Russies, digne de connaître la raison, et qui promet un règne de justice et de vérité pour la consolation des fidèles, lorsque son trône sera affermi.

Mais vous n'ignorez pas, homme de Dieu, que le saint des Délices est bien un autre saint que celui d'Étrepigny. Les fidèles ont appris qu'il existe un Dictionnaire philosophique, un précieux *Vade mecum* que tout élu doit porter dans sa poche, et *versare*

1. Le brouillon de cette lettre est autographe. (CHÉRON et THORY.) — La mention des *Extraits des sentiments de Jean Meslier*, dont Voltaire donna une seconde édition en 1765, et celle du *Dictionnaire philosophique*, qui reparut également augmentée la même année, permettent d'assigner à cette lettre la date de 1765.

diurna nocturnaue manu. Dieu me fasse la grâce d'en accrocher un assez grand nombre pour satisfaire tous ceux de ma connaissance qui ont faim et soif du verbe qui vivifie ! Cela n'est pas possible par la poste ; mais il y a d'honnêtes voyageurs qui sauraient bien trouver la *rue Neuve-de-Luxembourg* à Paris. M. Turretin, ce digne frère, fils d'un célèbre prêtre, doit nous revenir bientôt. Je ne puis refuser cet évangile salutaire, ni à cette autocratrice des Russies, ni à cette grande et aimable reine de Suède, digne de l'hommage de tous les philosophes, ni à une certaine princesse héréditaire de Hesse-Darmstadt dont l'esprit, plein de force et d'élévation, demande une nourriture solide, ni à une certaine princesse de Nassau-Saarbruck, remplie de goût pour la vérité et pour la philosophie. Quant à M^{me} la duchesse de Saxe-Gotha, que tous les cœurs adorent, elle me mande que le *princeps philosophorum* a eu l'attention de lui en envoyer un ; qu'elle en a fait le profit de son âme, et l'édification de tous ceux qui, autour d'elle, sont dignes de connaître la vérité.

Mon très-cher, très-grand et illustre maître, il faut pourtant que nous autres hérétiques ayons un avantage réel sur vous autres du giron de l'Église ; car, sans parler du philosophe couronné, voilà un assez grand nombre de princesses que je vous nomme qui cultivent toutes la raison, qui se moquent toutes des préjugés ; et vous seriez assez embarrassé de me nommer un nombre égal de princes de votre sainte communion qui puissent lire le divin Dictionnaire sans se scandaliser ; je n'en excepte pas même votre électeur Palatin, que vous avez élevé à la brochette. C'est que votre sainte religion n'est propre qu'à sauver les gens. Ah ! si Dieu, dans son courroux, avait voulu donner les Français à tous les diables, et que votre héros Henri eût réussi à pervertir son royaume, vous seriez aujourd'hui le premier comme le plus aimable peuple de l'Europe ; mais pour entrer dans le royaume des cieus, je crains bien que vous ne soyez encore longtemps pédants et jansénistes, malgré cette foule de bons travailleurs que le Seigneur a envoyés dans sa vigne en ces derniers temps.

Qu'il nous conserve dans sa bonté celui qui nous est le plus nécessaire, qui nous instruit, qui nous amuse, qui nous console, qui, à ce que prétend M^{me} la duchesse de Saxe-Gotha, nous enchante lors même qu'il nous dit que nous sommes des ignorants et des imbéciles.

Je vous prie, monsieur, d'agréer mon respect pour vous et pour M^{me} Denis. Madame votre philosophe vous supplie de recevoir ses hommages. Le digne frère Gabriel se prépare à nous quitter; mais ce n'est pas encore pour retourner auprès de vous. Que le diable emporte le Belzébuth caché qui a voulu semer la zizanie; ce n'est pas être l'ami des frères Cramer. J'ai dit dans le temps à frère Vingtième¹ ce que j'en pensais.

IV.

AU MÊME².

Paris, 8 décembre 1770.

Je remercie la main bienfaisante à qui je dois l'*Épître à l'Empereur de la Chine*, qui a été copiée ici quelques milliers de fois avant d'arriver imprimée. Je dépose au greffe de l'immortalité établi à Ferney la lettre du roi de Prusse que Sa Majesté ne demande pas mieux que de savoir entre vos mains; on m'assure même, très-cher et illustre patriarche, que tout ce qui a passé au sceau de Ferney est reçu avec transport et enthousiasme à Potsdam et à Sans-Souci, et on me le répète comme si je ne le savais pas. Vous m'apprenez en revanche que c'est moi qui apprends aux rois de Prusse et de Pologne ce qu'il faut qu'ils disent de vous. Je ne m'en doutais pas, et me voilà en droit de me mettre à côté de l'immortel évêque du Puy dans la balance où vous pesez les grands hommes de notre siècle.

Vous direz de ce siècle tout ce qu'il vous plaira : comme c'est vous qui l'avez créé, comme il ne portera d'autre nom que le vôtre, la postérité vous accordera volontiers le droit d'en faire les honneurs et d'en dire plus de mal qu'il n'y en a. J'avoue que, dès que vous avez la bonne foi de vous oublier dans la balance, les prélats du Puy et leur séquelle pourraient bien l'emporter. Tous les trônes de l'Europe, tous les princes du côté du Nord et de l'Orient, sans excepter même les jeunes princes de la maison d'Autriche, professent de cœur et de bouche le rituel de Ferney; mais votre lettre me persuade que celui du Puy pourra bien avoir

1. Damilaville.

2. Inédite. Collection E.-J.-B. Rathery.

la préférence. Je ne sais quand ni où. J'ai le malheur, très-cher et illustre patriarche, d'être assez content de ce siècle, et je crains, puisqu'on vous a laissé faire, qu'il n'y ait avec le temps quelques sottises de moins, ce qui pourrait entraîner la fin du monde.

Vous nous avez renvoyé frère d'Alembert, en bien meilleure santé; c'est que vous êtes le Christ de ce temps-ci : qui vous touchez, guérit. Que ne suis-je malade pour avoir le droit d'aller chercher ma guérison !

Nous avons vu cette semaine un nouvel acteur, élève de M^{lle} Clairon, débiter dans le rôle de Zamore¹. Je crains qu'il ne remplace pas Le Kain. Ce siècle, je l'avoue, n'est pas celui des remplacements : aussi ferons-nous bien de garder ce que nous avons. Le Kain va reparaître. On le dit rétabli. M^{me} Vestris fait des progrès considérables. Elle a été applaudie avec transport et avec justice dans le rôle d'Alzire. Ceux qui nous reprochent de ne plus aimer la tragédie n'ont pas tout à fait raison. Quoique le nouvel acteur n'ait pas réussi en général, on n'aurait pas trouvé la place d'une épingle dans la salle, et l'assemblée était formée de tout ce qu'il y a d'illustre et de considérable en France. Si vous avez dans vos domaines un poète qui fasse des pièces comme *Alzire*, vous pouvez nous l'envoyer hardiment et l'assurer qu'en dépit de l'esprit philosophique, il court risque de se faire admirer.

Agréez, illustre et respectable patriarche, les vœux que je fais pour votre conservation, c'est-à-dire pour la durée de votre gloire, et l'hommage de mon respect et de mon attachement.

V.

A MADAME GEOFFRIN².

Petersbourg, le 10 novembre 1773.

Les deux premiers objets, madame, qui ont frappé mes yeux à Petersbourg, c'est votre lettre et l'impératrice. Je suis arrivé

1. Larive, qui avait débuté, le 3 décembre 1770, dans *Alzire*.

2. Publiée à la suite des *Éloges de M^{me} Geoffrin* par d'Alembert, Thomas et Morellet (1812, in-8°).

à huit heures du soir. Le lendemain, à onze heures, j'ai reçu votre lettre. A midi, j'ai fait la révérence à Sa Majesté, et je lui ai baisé la main avec le respect qu'on doit à la main auguste qui tient les rênes d'un grand empire, et avec le plaisir qu'on a d'approcher ses lèvres d'une belle main de femme. Quant à votre lettre, madame, qui a pris le pas sur l'impératrice, elle m'a horriblement choqué. Au lieu de laisser ce fatal *de* sur l'adresse, vous l'avez fourré dans le texte, vous l'avez fricassé de toutes les manières ; tantôt vous l'avez souligné, tantôt vous l'avez oublié exprès, afin de le camper au-dessus en interligne. Votre malice de Satan s'en est donné tant qu'elle a pu ; mais votre ami l'empereur Joseph me vengera. C'est lui qui est insulté dans ma personne. La première fois, madame, qu'il vous arrivera de passer le Rhin et de mettre le pied dans l'empire, je vous ferai payer, pour ce seul méfait, une amende de cinquante marcs d'or, ainsi que je le prouverai par mon diplôme enfermé dans un tiroir à Paris, dont j'ai la clef dans ma poche à Pétersbourg.

L'impératrice qui, par parenthèse, quand elle dit aux autres qu'elle me trouve aimable, m'appelle M. Grimm et non M. *de* Grimm, me combla de mille bontés dès le premier jour. Sa Majesté, après s'être entretenue quelque temps avec moi, me fit ordonner de rester à diner. Il y avait à cette table, indépendamment du grand-duc et de la famille de Darmstadt, une douzaine des premiers personnages de l'empire. Je me fourrai, comme je pus, dans un coin ; mais l'impératrice ne ménagea pas ma timidité ; elle me demanda, d'un bout de la table à l'autre, si je ne me trouvais pas bien loin du Palais-Royal. Je lui balbutiai que j'avais l'ingratitude de n'y pas penser en ce moment. Au dessert, elle m'envoya, par un page, une pomme transparente qui est particulière à ce pays-ci ; et après diner, elle me dit en me souriant : « J'ai été bien loin de vous, mais j'espère qu'il n'en sera pas toujours de même. » Voilà, madame, un échantillon du traitement qu'elle fait aux gens fourvoyés du Palais-Royal. J'ai eu l'honneur de la voir presque tous les jours, de diner deux ou trois fois avec elle ; et, ce qui vaut au-dessus de tout, de causer encore quelquefois le soir une heure et demie, deux heures de suite, tête à tête dans son cabinet. Là, il faut se camper dans un bon fauteuil, en face du canapé impérial et de la souveraine de toutes les Russies ; et quelque étrange que cela

paraisse à M. de Grimm, il n'y a point de *de* qui tienne, et il faut se soumettre à l'étiquette. Là, on cause, on babille de choses sérieuses, gaies, graves, frivoles, souvent très-gaiement de choses graves, très-gravement de choses gaies, en vertu des lois de toute bonne conversation qui exige pour se soutenir une grande variété de tons. Et puis, Sa Majesté dit bonsoir. Nous avons jase ce soir comme des pies borgnes. C'est, je vous assure, une charmante femme, dont la maison manque à Paris. Vous y iriez souvent faire la police; M. l'ambassadeur de Naples n'en bougerait; il n'y aurait point de pluie, ni de ruisseau de la rue Saint-Honoré qui nous empêchât, M. de Burigny et moi, d'y passer la soirée. On jurerait qu'elle n'a autre chose à faire au monde que d'être aimable, et l'on ne se douterait pas, en mille ans, qu'elle a un empire à gouverner; elle appelle cela son *gagne-pain*. Nous prenons, madame, la liberté, ne vous en déplaît, de parler quelquefois de vous. J'ai prêché à Sa Majesté votre sermon sur la nécessité et la commodité de l'ingratitude pour les bienfaiteurs; elle l'a trouvé profond et beau. Vous allez me crier de quoi je me mêle, que vous ne voulez pas qu'on prêche vos sermons, qu'on conte vos contes, qu'on touche à vos pincettes, etc., etc. A propos de pincettes, je suis bien aise de vous dire que le général Betzki vous a volé une paire de badines. Je les ai reconnues à leur physionomie, et il n'a pu nier son vol. Il les emporta un jour sous son habit, tandis que vous lui criiez de l'autre chambre : « Ne touchez à rien. » Il s'en porte fort bien, et je l'ai trouvé rajeuni. En attendant, Sa Majesté m'a ordonné très-expressément de vous faire ses compliments. Je m'en acquitte, et vous supplie de m'en fournir le reçu pour ma décharge; et, pour qu'il ne vous reste point de prétexte, j'ai l'honneur de vous renvoyer votre enveloppe pour vous en souvenir une seconde fois, car nous connaissons tous les deux le prix du papier.

Une ou deux fois la semaine, l'impératrice dîne dans son Ermitage attendant le palais, et communiquant à son appartement. C'est là que sont ses immenses trésors en peinture; c'est là qu'on trouve un jardin d'été et un jardin d'hiver de plain-pied avec l'appartement au premier étage. L'entrée de l'Ermitage rend tout le monde égal : on quitte son rang, son épée, son chapeau à la porte. C'est comme chez vous, madame, excepté qu'on n'est

pas grondé ; il n'y a pas là un soupçon d'impératrice. Dans la salle à manger il y a deux tables, l'une à côté de l'autre, chacune de dix couverts. Le service se fait par machines ; ainsi, point de valets derrière les chaises ; et le lieutenant de police est fort attrapé, car il ne peut pas faire un seul rapport à Sa Majesté de ce qui se dit pendant ces diners-là. Les places se tirent au sort, et l'impératrice est souvent placée au coin de la table, tandis que M. Grimm, ou un autre homme de son importance, occupe la place du milieu. Malgré tout cela, elle n'est ni plus ni moins qu'impératrice de Russie, et elle le prouve par un grand nombre d'établissements vraiment impériaux qui lui doivent leur fondation, et dont le but n'est pas petit. Mais je m'aperçois que je vais entamer une seconde feuille, tandis que je n'ai pas, peut-être, le droit de vous en écrire une première. Je ne dirai pas que j'en ai la permission, cela me ferait ici un diable chargé d'ennemis ; et, comme je dois y rester encore un peu, je ne veux irriter personne contre moi. Toute la suite de Darmstadt est répartie, il y a quinze jours, comblée de présents et de bontés. Le prince héréditaire est seul resté avec ses compagnons ; mais, comme il est entré au service de Russie, et qu'il se prépare à faire le service sur le Danube, rien n'empêche que je ne songe aussi, de mon côté, à mon gagne-pain. Je serais même déjà en route ; mais Sa Majesté, ayant assuré M^{me} la landgrave qu'elle voulait bien me tolérer encore un peu en Russie, je ne sais, au juste, madame, quel jour je pourrai aller me faire gronder chez vous. J'ai été obligé d'avouer à l'impératrice que je n'étais pas un des mieux grondés : cela n'est pas vain ; mais il faut, avant tout, être vrai. Aussi Sa Majesté en a-t-elle bien rabattu depuis cet aveu-là. J'ai assisté ici à un mariage tout à fait édifiant. Le grand-duc a eu l'avantage unique de se choisir lui-même sa femme ; ils se sont fait l'amour trois mois de suite sous les yeux de leurs parents. Il est aujourd'hui le meilleur mari, comme la grande-duchesse est la plus aimable femme et la plus empressée à plaire à son mari.

Diderot est arrivé tout juste la veille du mariage, mais malade ; ainsi il n'a pu assister qu'au bal masqué, plusieurs jours après la bénédiction nuptiale. L'impératrice lui a fait l'accueil le plus distingué. Elle en est enchantée ; et lui, je désespère qu'il sente jamais la nécessité et la convenance de votre

sermon de l'ingratitude. On nous a élus tous les deux membres de l'Académie impériale des sciences; c'est un tour que l'impératrice m'a joué; c'est la seule occasion où je me serais bien dispensé de voir mon nom à côté de celui de Diderot. Quand je représente à Sa Majesté son tort, elle n'en convient pas ou se moque de moi. Si vous m'aviez cru, madame, il y a huit ans vous seriez revenue de Varsovie par Berlin et Potsdam. Si vous y aviez passé, vous n'auriez pas eu un refus d'audience, car vous n'auriez pas eu le temps de la demander. En mettant pied à terre à Potsdam, le roi de Prusse vous aurait fait prier de voir ses châteaux de Sans-Souci; vous auriez causé avec lui, dans son cabinet, tout à votre aise; vous l'auriez fait dégoïser; car vous vous y entendez à merveille; et en sortant, vous lui auriez accordé les entrées du mercredi. Voilà comme cela se serait passé; je savais tout cela; mais c'est qu'on ne peut jamais vous rien dire. Dès que M. de Burigny et moi nous voulons accoucher de quelque bonne idée, vous nous imposez silence à la première douleur de l'enfantement: le moyen d'arriver à terme? M. l'abbé de Breteuil a plaidé quelquefois la cause de nos accouchements laborieux; mais vous ne vous corrigez pas plus que ceux que vous grondez. C'est aujourd'hui la veille de Saint-Martin, jour de la rentrée de notre digne doyen, M. de Burigny; car je reste toujours fidèle au nouveau style, quoique que nous soyons encore ici en octobre. Mercredi prochain, ou peut-être d'aujourd'hui en quinze, la rentrée de M. l'ambassadeur de Naples; mais Montauciel ¹ n'y sera pas, et personne ne s'en apercevra. Il présente de loin ses hommages au doyen, et, après lui, à tous les honorables assesseurs. J'ai appris avec beaucoup de peine que M^{lle} de Lespinasse a encore été malade. M. Durand, notre ministre plénipotentiaire en cette cour, me charge de vous présenter son respect; il voudrait aussi en faire agréer l'hommage à M^{me} la princesse de Beauvau; et, si vous vouliez vous charger de cette commission, vous auriez une belle occasion de lui parler en même temps de mon respect et de mon attachement. M. Durand est estimé et considéré ici comme il lui arrivera partout. Quand je pense combien il y a de ruisseaux entre vous et moi, sans compter celui de la rue Saint-Honoré, je suis tenté de vous souhaiter la bonne

1. Grimm lui-même.

année la veille de Saint-Martin. Je désespère au moins de recevoir votre réponse avant la fin de l'année; mais, si vous m'aimez toujours un peu, je prendrai patience, madame, jusqu'à ce que je puisse vous porter mon respect et mes hommages. Anastasia ne voudrait pas, pour tout au monde, être effacée de votre souvenir. Si vous écrivez à Vienne, ne m'oubliez pas, je vous supplie, auprès de votre aimable Lolotte.

VI.

A LA PRINCESSE GALITZIN¹.

Paris, ce 28 avril 1775.

Comment serait-il possible, princesse, que vos erreurs et vos injustices vous enlevassent une partie de mon estime, lorsque ces injustices mêmes n'ont servi qu'à vous rendre plus intéressante en développant toute la douceur et toutes les ressources de votre caractère? Je n'ai donc pu que vous en chérir davantage, et maintenant je suis doublement heureux de savoir que vous jouissez du calme et du bonheur dont vous êtes si digne. Si vos erreurs méritaient, en effet, quelque punition, vous pourriez dire que vous en avez assez souffert pour croire que cette faute est expiée. Mais, lorsque ces erreurs n'ont fait du mal qu'à vous, lorsqu'elles ne vous ont jamais entraînée dans aucune injustice envers ceux à qui vous supposiez de si grands torts avec vous, il faudrait être bien injuste pour vous en faire un sujet de reproche. Oublions-les, princesse, et ne nous en souvenons plus que pour nous réjouir du rétablissement de l'union et du calme qui ont pensé être à jamais bannis de votre société la plus intime. Il est si doux de rendre son estime à ceux qu'on a injustement soupçonnés que je me flatte que ce seul retour vers eux vous aura dédommée de quatre mois de tourments éprouvés mal à propos. A en juger par la manière dont vous me parlez de cet enfant de soixante ans, qui a pensé faire tant de mal sans le vouloir et sans le savoir, je suis tenté de croire qu'après moi,

1. Inédite. Communiquée par M. Étienne Charavay. Une partie de cette lettre fait allusion à quelque étourderie de Diderot, qui avait jeté le trouble parmi ses hôtes de la Haye.

vous êtes la personne la plus juste qu'il y ait sur la terre. Pardonnez-moi la fatuité de conserver le premier rang. C'est que; lorsque vous vîntes au monde, j'étais déjà un juste de la première force, et en fait de rang, l'ancienneté de la date fait quelque chose. Vous avez sagement conseillé le prince de laisser tomber tout cela dans les lettres au philosophe. Plus il ferait de frais pour l'en dissuader, moins il y réussirait. En n'en parlant plus, il l'en dissuadera ou lui fera tout oublier, ce qui revient au même. Il ne m'en a pas parlé une seule fois depuis son retour, et s'il n'en entend plus parler de la Haye, il ne saura plus dans très-peu de temps ni ce qu'il a cru, ni ce qu'il n'a pas cru. Au reste, je le trouve mieux depuis quelque temps, et à peu près comme à son ordinaire, perdant aussi son temps comme à l'ordinaire.

Mais, après vous avoir admirée, princesse, je vous gronderais bien volontiers d'avoir employé quatre pages à faire votre apologie, au lieu de les employer à me faire le tableau du retour de la paix et du calme, à me dire : Je suis redevenue tranquille et heureuse, que mes amis se réjouissent avec moi ! Ne fallait-il pas me rassurer sur ce mal aux yeux dont vous ne me parlez que comme d'une cause qui m'a privé de vos nouvelles, sans me dire s'il est dissipé et si, pensant à vous, je puis me livrer sans aucune réserve à toute la joie que votre situation actuelle m'inspire ? Vous m'avez honoré, princesse, d'une longue et charmante lettre à la fin de février dernier, et mon malheur est de n'avoir pu y répondre. Je crois que je vous hais un peu de l'empire que vous avez pris pour moi. J'ai souffert chaque jour de poste de n'avoir pu vous écrire, et ces coups d'épingle répétés rendent la vie cruelle et insupportable. Mais les princes de Saxe-Weimar me sont arrivés en même temps que votre lettre et ont disposé de tout celui que j'ai pu leur donner. Les princes ont eu ici un succès général et réuni tous les suffrages. Vous savez que le duc doit épouser la sœur cadette de M^{me} la grande duchesse. Le jeune prince annonce une sagesse et une solidité de caractère peu communes à son âge. Il a reçu une excellente éducation, confiée par une mère de beaucoup de mérite à M. le comte de Gœnz, homme d'un rare mérite. L'attachement que j'ai pour eux n'a pas pu faire distraction à la haine que je vous porte, princesse, de ce que mes tristes occupations me per-

mettent si peu de cultiver vos bontés. Jugez si avec ces dispositions je suis porté à vous accorder une place parmi mes enfants. Une fille adoptive de votre espèce serait trop dangereuse pour le repos de son frère. Il est plus sage de m'en tenir à mes deux enfants de Leyde. Le portrait que vous m'en faites est un chef-d'œuvre, surtout celui de l'aîné: c'est comme si vous aviez passé votre vie avec lui. Celui du cadet est peut-être encore incomplet, mais je n'ose le compléter, à cause du faible prodigieux que je me sens pour lui.

Je ne jouerai jamais un rôle commun. Lorsque je saurai l'aîné marié, je m'écrierai : Il y a une femme heureuse de plus. L'intérêt que vous daignez prendre à mes enfants vous donne bien, princesse, un air de sœur, mais, encore un coup, pour mon repos je ne veux point de fille. Mes intérêts auprès de M^{me} la princesse d'Orange et de M^{lle} de Dankelmann ne sauraient être en de meilleures mains. Sans vos bontés pour moi, princesse, je n'oserais fatiguer Son Altesse royale si souvent de mon hommage. Mais lorsque je parais à ses pieds sous vos auspices, je suis sûr d'y être souffert. Je vous pardonne encore de bien bon cœur toutes les bontés que vous inspirez à M^{lle} de Dankelmann pour moi. Je ne puis me faire un titre auprès d'elle du respect dont je suis pénétré pour elle. Ce sentiment n'est commun avec tous ceux qui ont le bonheur de la connaître.

Je viens de terminer une négociation avec M. Le Kain, qui ira à passer deux mois de cet été à Berlin et à Potsdam et jouer devant le roi et M^{sr} le prince Henri. Il jouera à Rheinsberg. Mais le principal ornement du spectacle de Rheinsberg n'y sera point. Il fallait y aller en 1773. Mais je pense que cet acteur, qui n'a jamais été plus sublime qu'il n'est depuis deux ou trois ans, ne s'écarterait pas beaucoup en revenant de Berlin par la Haye. Il jouera treize pièces différentes à Berlin et à Potsdam, y compris trois que le roi a demandées. Mais enfin, nous n'y serons pas. Je n'arrêterai pas votre carrosse sur le grand chemin de Berlin à Potsdam, je ne me présenterai pas à votre portière, princesse, je resterai à cent lieues de votre carrosse et ne me promènerai pas plus cette année au jardin de M. le greffier Fagel que sur le grand chemin de Berlin.

Je vous rends mille grâces de la pacotille que vous avez la bonté de m'envoyer.

J'espère que moyennant les précautions que vous en daignez prendre, elle arrivera à bon port. Mais je vous supplie de me mander ce que je vous dois pour les livres que vous avez ajoutés à ma pacotille. Sans quoi toute ma confiance serait perdue. Vous savez, princesse, que je vous ai fait payer très-exactement les livres que vous m'avez demandés. Ayez donc la bonté de vous mettre en règle, pour que je puisse vous faire payer par mes enfants de Leyde. Quant au Lucio Vero, je me vante de le tenir de vos bontés en pur don. Comment gouvernez-vous la musique? Pourquoi n'êtes-vous pas l'ambassadrice de toutes les Russies à Paris? Mais trêve de questions. La seule chose que je vous demande, c'est d'être heureuse et de croire que personne n'y prendra un intérêt plus vif et plus tendre que moi. Ne voilà-t-il pas que ce mot m'est échappé? Mais après vous avoir parlé de tendresse, agréez, princesse, l'hommage de mon profond respect. J'ai trop de plaisir à parler de vous pour en négliger l'occasion soit chez M^{me} Geoffrin ou avec le baron. Ils prétendent tous vous rendre justice, mais dans le fait il n'y a que moi qui entends cela.

Quoique je sois excédé et à moitié anéanti d'écriture, il faut, princesse, à propos de commissions, que vous permettiez à mes enfants de payer celles que vous avez bien voulu faire pour moi, sans quoi toute confiance serait perdue. Il faut aussi que vous me croyiez pénétré de la plus tendre reconnaissance de toutes vos bontés, et que je vous conjure, princesse, d'être heureuse, aussi un peu pour moi et de me le dire toutes les fois que vous en aurez le loisir, parce que personne n'en jouira plus que moi. On m'adressera mes lettres à Paris jusqu'à nouvel ordre. Mes respects au prince s'il a fait trêve avec les lapins, et puis vous me permettez, princesse, d'embrasser mille fois les deux objets de votre tendresse maternelle.

Que je suis charmé de votre goût pour la littérature allemande et de la manière dont vous en parlez!

VII.

A LA MÈME¹.Peterhoff, 4 juillet 1777 n. s¹.

Aujourd'hui je me souviens de mon péché. Je n'ai point répondu, princesse, à la charmante lettre dont vous m'avez honoré au mois de février. J'ai été si souvent dans ce cas que j'ose me flatter que depuis longtemps vous attribuez ce péché à sa véritable cause, à impossibilité absolue.

Sans elle, qu'aurait-on de mieux à faire au monde que de recevoir d'aussi charmantes lettres et d'y répondre bien vite afin d'en recevoir encore? Tout ce que vous me dites de vous, princesse, de votre situation, de ce qui vous entoure, de votre façon de voir les choses est si plein de raison et de sagesse que j'en ai été vraiment enchanté, et quand on pense que cela sort d'une bouche enchanteresse que la nature forma pour répéter de tout autres leçons, quand on pense aux regards qui accompagnent les accents de cette bouche, on en reste ébahi et l'on dit : Où la sagesse et la raison sont-elles allées se nicher? Ne croyez cependant pas, princesse, que j'aie été également content de toute votre lettre. Vous qui voyez les objets d'un coup d'œil si juste lorsqu'ils vous touchent directement, pourquoi vous échauffez-vous la tête sur le compte de vos frères? Pourquoi supposez-vous qu'ils ne sont pas à leur place, pourquoi mettez-vous autour de leur tableau cette teinte de noir que vous savez si bien écarter du vôtre?

Ils éprouveront sans doute les contradictions dont la vie est remplie. Ils ont trop de mérite pour ne pas trouver des obstacles dans leur chemin. Mais si vous voulez souffrir que le genre humain reste tel qu'il est et surtout depuis l'invention des cours et de leurs manéges inévitables, vous trouverez que peu de jeunes gens ont eu plus beau jeu qu'eux. *Soyez sur leur compte la moitié aussi désintéressée que sur le vôtre, et vous ne serez pas contente peut-être, mais vous ne jetterez plus les hauts cris.* Mais j'ai un grief bien plus fort. Pourquoi, princesse, supposez-vous qu'il soit arrivé quelque changement autre que celui que la nécessité

1. Copie retrouvée dans les papiers de M. Assézat.

des circonstances entraîne entre vos frères et moi? Il est vrai que nous ne nous voyons plus tant, nous ne sommes plus enfermés dans la même boîte entre quatre roues qui roulent; chacun ayant ici ses allures, ses devoirs, son train de vie, il faut bien s'y plier aux dépens de quelque chose; mais j'espère qu'il n'est arrivé aucun autre changement entre nous trois. Parce que je vous ai dit que vous gâtez votre frère cadet, vous supposez que je l'aime moins. Parce que je parle de son frère, pour lors absent, avec plus de sensibilité, vous supposez que je n'aime plus l'autre. Vous osez même toucher à cette corde redoutable et me mettre sur la voie d'examiner lequel des deux j'aime le plus. Est-ce que je veux le savoir, moi? N'y a-t-il pas des choses qu'il ne faut jamais éclaircir? Pourquoi vouloir démêler des sentiments si délicats, des nuances imperceptibles? Et puis, ne deviez-vous pas savoir que l'absent est toujours le plus cher, le plus près du cœur? Actuellement j'ai bien acquis les droits paternels puisque je vous ai grondée bien paternellement.

Pour vous parler de moi, princesse, avec un peu plus de sûreté, il faudrait attendre encore une huitaine de jours, mais Serge ne me pardonnerait jamais de laisser sa lettre huit jours sur ma table, et sa sœur non plus.

Je crois pourtant que je partirai incessamment. Ne pouvant me dispenser de me trouver à Paris cet hiver, j'espère que l'impératrice me permettra de profiter des beaux mois qui nous restent. Vous savez que nous avons le roi de Suède en visite; mais qu'est-ce que cela vous fait? Vous aviez sûrement vos oreilles ailleurs quand la princesse d'Orange vous a dit qu'elle avait une lettre de moi. Jamais je n'ai eu ni le droit, ni le bonheur, ni le prétexte d'écrire à Son Altesse Royale, mais bien toujours la plus forte passion de me mettre à ses pieds sous vos auspices, de faire parler à M^{lle} de Dankelmann de mon respect et de vous demander la continuation de vos bontés malgré la dureté de mes reproches. Mes hommages, je vous supplie, au prince et à M. Hemsterhuys, et dites surtout à la fille que les cieux et vos bontés m'ont accordée que, sans préjudice du respect que je lui dois, je l'aime à la passion.

APPENDICES

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Chéron et Thory, éditeurs du *Supplément* publié en 1829, ont eu certainement entre les mains non-seulement les morceaux supprimés par la censure, mais encore un certain nombre de papiers saisis chez Grimm : — on l'a vu par la note qui accompagne la première lettre à Voltaire ; celles des danseuses de l'Opéra et du comte de Thiard fournissent de nouvelles preuves à l'appui de notre supposition ; fidèles à leur système, ils n'ont d'ailleurs donné aucune indication sur la provenance de ces documents, et ils ignoraient même quel était l'auteur des piquants billets écrits pendant la campagne de 1760 ; nous dirons plus loin comment nous l'avons découvert.

L'origine des débauches orthographiques de Manon Leclerc et de Madeleine Miré n'est pas facile à déterminer. Qu'elles soient le résultat d'une mystification dirigée contre Grimm, cela n'est pas douteux ; mais leurs auteurs voulurent-ils, en les rédigeant, parodier sa mémorable passion pour M^{lle} Fel ? On en peut douter. Cette aventure, dont J.-J. Rousseau est, à notre connaissance, l'unique et très-suspect historien, remonterait au temps même de la querelle des Bouffons ; tout au plus peut-on la placer vers 1758, si l'on ajoute foi à un entretien entre Diderot et Grimm rapporté par M^{me} d'Épinay ; or les facéties des beaux esprits de coulisse sont datées de février 1760 ! A cette époque, M^{me} d'Épinay, qui avait rompu avec Jean-Jacques, vivait à La Chevrette et Grimm partageait sa solitude pendant une partie de l'année. Un registre du personnel conservé aux archives de l'Opéra, et qui nous a été gracieusement communiqué par M. Charles Nutter, nous fournit les deux indications suivantes :

(DANSEUSES FIGURANTES.)

1757. Demiré, 500 livres, plus 200 livres sur la caisse des réformes ; portée en 1761 aux mêmes appointements.

1759. Leclerc. Retirée en congé absolu pour aller à la cour de Vienne.

Ainsi donc Manon Leclerc quittait l'Opéra en 1759 et la mystification, pour avoir quelque sel, ne devait pas avoir été tentée au lendemain du départ de l'hé-

1. M^{lle} Fel, entrée à l'Opéra en novembre 1734, se retirait aussi en 1759 avec 1,000 livres de pension et 500 livres de gratification. (Archives du théâtre). Donnons aussi, à titre de curiosité, cette quittance qui a fait partie de la collection Rathery.

GRATIFICATION EXTRAORDINAIRE ET PARTICULIÈRE.

LA D^{lle} FEL, 400 L.

Veu l'État arrêté au Bureau de la ville le deux octobre 1750, et approuvé par le Roy suivant la lettre de M. le comte d'Argenson en date du 7 dudit mois, le s^r Deneuille payera à la D^{lle} Fel, actrice dans le chant, des fonds de l'Académie royale de musique, la somme de quatre cents livres pour laquelle elle est employée dans le dit état pour gratification extraordinaire et particulière, et en rapportant le dit s^r Deneuille le présent mande-

roïne supposée. Il y a donc erreur probable dans la date donnée par Chéron et Thory, mais nous la respectons faute de pouvoir la contrôler. Ces quatre billets nous apportent d'ailleurs un amusant écho de ce monde des coulisses du siècle dernier, qui a défrayé tant de romans-feuilletons contemporains et que les publications spéciales de M. Ad. Jullien ont fait mieux connaître par l'emploi ingénieux de documents authentiques.

Les lettres du comte de Thiard ont été publiées par Chéron et Thory sous la désignation de *lettres d'un officier général de la réserve de M. le prince de Condé*, qui ne devait pas être, ajoutent-ils, moins distingué par son nom et son rang que par son esprit. Or Grimm, parlant au mois de juin 1761 (voir tome IV, p. 425) de *l'Appel aux nations* de Voltaire, ajoute : « Je vais transcrire ici le sentiment d'un homme de beaucoup d'esprit (M. le comte de Thiard) parce que je le trouve juste et vrai et que je ne dirais pas si bien »; et il envoie à ses correspondants toute une page de la lettre datée de Xanten, 2 juin; ce simple rapprochement suffit pour donner la clef de l'énigme; mais ne cherchons pas chicane à nos prédécesseurs; aussi bien, en imprimant ce passage jusqu'alors inédit, avons-nous commis une erreur dont il importe de faire l'aveu : nous avons en effet confondu Claude de Thiard, comte de Bissy, lieutenant général, membre de l'Académie française, avec son frère, Henri-Charles de Bissy, comte de Thiard, qui fut aussi lieutenant général, mais qui n'appartint jamais à l'Académie : c'est bien celui-ci dont Grimm citait l'opinion.

Né à Paris en 1722, le chevalier Henri-Charles de Bissy prit le titre de comte de Thiard en épousant, le 20 novembre 1752, Anne-Élisabeth-Marie-Rose Brissart, fille de Auguste-Simon Brissart¹, seigneur de Triel, Chanteloup et autres lieux, conseiller du roi, fermier général, et petite-fille de Jacques Brissart, également fermier général; le roi avait signé au contrat et la bénédiction nuptiale fut donnée dans la chapelle de l'hôtel d'Armenonville, rue Platrière. Lieutenant au régiment

ment quittance de la dite Dlle Fel, la dite somme de quatre cents livres lui sera passée et allouée dans la dépense de ses comptes sans difficulté.

Fait et arrêté au Bureau de la ville le huit octobre 1750.

DE NEKNAGE. pour aquit, FEL.

Les autographes de M^{lle} Fel sont fort rares. M. Charles Desmazo a publié dans *le Reliquaire de La Tour* (E. Leroux, 1874, in-12) quelques lettres et notes de la cantatrice adressées au peintre qui a laissé d'elle un si merveilleux portrait, gravé à l'eau-forte par Jules de Goncourt, ou relatives aux dernières et lamentables années de l'artiste.

1. Mouffe d'Angerville, dans la liste anecdotique et satirique des Fermiers généraux qu'il a jointe au tome I^{er} de la *Vie privée de Louis XV* (p. 263), ajoute que l'abbé Brissart, frère du financier, avait formé pour celui-ci une nombreuse bibliothèque, en mettant au pillage celle du cardinal de Fleury. Grâce à l'obligeance de M. le baron Pichon, nous avons pu consulter le *Catalogue des livres et estampes de feu M. Brissart, secrétaire du roi, fermier général*, dont la vente se fit du lundi 3 au mardi 18 décembre 1758, à ce même hôtel d'Armenonville, rue Platrière, par les soins de G. Fr. Debure le jeune (in-8, 92 pages). C'est celui d'une bibliothèque fort sérieuse, composée en majeure partie de livres de théologie et de jurisprudence, presque tous reliés en veau. Jacques Brissart, décédé le 3 avril précédent, n'avait pas survécu de beaucoup au mariage de sa petite-fille, qui elle-même mourut le 14 octobre 1755, à l'âge de vingt ans. Son fils avait été marié au moins deux fois : la première, à Marie-Rose Toxier, décédée le 9 novembre 1734, sans doute en donnant le jour à la future comtesse de Thiard; la seconde (9 avril 1750) à Henriette de La Borde, fille de Jean-François de La Borde, également fermier général, et d'Élisabeth Le Vasseur. Enfin, le *Mercur de France* enregistre la mort de Jean-Jacques Brissart, né le 9 décembre 1727, décédé le 14 novembre 1750, et celle de son oncle Jean-Simon Brissart, abbé commendataire de Saint-Martin de Nevers, « frère de M. Brissart, secrétaire du roi », né le 14 février 1682; c'était sans aucun doute cet abbé que Mouffe d'Angerville taxe si délibérément d'indélicatesse.

du roi (infanterie), le 6 octobre 1737, guidon des gendarmes anglais avec rang de lieutenant-colonel, le 15 mars 1741, enseigne à ceux de Flandre, le 11 avril 1743, sous-lieutenant à ceux de Bretagne, avec rang de mestre de camp, le 22 avril 1744, capitaine aux cheveu-légers de Bretagne, le 20 janvier 1747, brigadier le 10 mai 1748, maréchal de camp le 19 avril 1760, le comte de Thiard fut promu lieutenant général le 25 juillet 1762; il était déjà premier écuyer du duc d'Orléans. Appelé en 1782 au commandement en chef de la Provence, il obtint, en 1787, les mêmes fonctions en Bretagne. Il y eut à tenir cour plénière, à faire exécuter les nouveaux édits et à réprimer une émeute à Rennes. Honoré du cordon bleu par Louis XVI, il revint à Paris, fut blessé au 10 août et mourut sur l'échafaud le 26 juillet 1794 (8 thermidor an II). Il laissait une fille unique qui épousa le duc de Fitz-James, pair de France.

En 1799, un littérateur que Barbier convainquit de plagiats réitérés, Maton de La Varenne, mit au jour de prétendues *OEuvres posthumes* du comte de Thiard; ces deux volumes que, par distraction, Quérard a catalogués sous le nom du Claude-Henri, mort en 1810, sont des plus rares: nous les avons en vain demandés à toutes les bibliothèques publiques de Paris. Nous savons par Quérard leur contenu sommaire: *les Faux jugemens ou Mémoires de Coucy*, *les Effets de la jalousie*, ballet héroïque, *Églé*, pastorale, *Salomon*, poème en prose, et des mélanges de poésies; Barbier nous a édifiés sur les procédés de l'éditeur, mais nous aurions voulu pouvoir emprunter à ces *OEuvres posthumes* ce qui appartient en propre à l'auteur nommé sur le frontispice.

Quant aux lettres qu'on va lire, nous ne savons ni si Chéron et Thory ont fait un choix dans le dossier qu'ils possédaient, ni s'ils ont toujours bien lu ce qu'ils imprimaient; nous avons ajouté quelques notes indispensables, bien payé de ce travail par le charme de cette prose élégante et vive, digne d'un contemporain de Voltaire, qui effleure en se jouant les plus graves questions de littérature, de philosophie et de morale. Si l'on parvenait à retrouver une centaine de lettres de M. de Thiard, nous compterions un épistolaire de plus.

A ces fragments déjà connus, il nous est possible d'ajouter quelques pages inédites: un manuscrit récemment constitué à la Bibliothèque nationale (Fr. N. acq. 1186) renferme une série de lettres en allemand et en français, toutes adressées au critique; quelques-unes d'entre elles, datées de 1763, sont en partie relatives à M. de Castries et au traitement qu'il suivait à Aix-la-Chapelle pour la guérison de blessures reçues pendant la campagne des bords du Rhin. De qui sont-elles? Aucune n'est signée; mais l'aspect de l'écriture, l'orthographe de certains mots, dénoncent une origine tudesque; de plus, les premières sont datées de Pont-à-Mousson: or l'*État militaire de la France* nous apprend que le régiment de Schomberg y tenait garnison depuis sa formation; et cette formation était due au plus ancien protecteur de Grimm, au comte de Friesen, à qui avait succédé un autre de ses amis, Gottlob-Louis de Schomberg, le dédicataire de sa thèse sur Maximilien I^{er}. Friesen avait levé en 1743 ce régiment de volontaires dont le même *État* nous décrit le coquet uniforme: habit court de drap vert à revers et collet rouges, veste de drap chamois, culotte de peau, bonnet casqué, et qui, après la mort du comte, était assimilé aux dragons. M. de Schomberg, capitaine en second au Régiment-Dauphine (1747), incorporé dans Royal-Bavière (1750), capitaine aux volontaires de Friesen, le 8 janvier 1751, avec rang de mestre de camp, prenait le commandement de ceux-ci le 16 avril 1755, et, bien qu'il fût promu brigadier le 20 février 1761, et maréchal de camp le 25 juillet 1762, il conservait son régiment jusqu'en 1781, époque à laquelle il fut nommé lieutenant général; il mourut en Allemagne pendant la Révolution. Cette petite enquête terminée, il ne nous restait plus aucun doute sur l'auteur de ces lettres qui ne déparèrent pas la série. A celle-ci se rattache

encore une autre lettre, communiquée par M. Étienne Charavay, également anonyme, datée de Dortmund, d'une écriture si droite et si serrée qu'il a fallu la déchiffrer à la loupe, et que nous aurions volontiers attribuée au comte de Thiard, si les formules de politesse eussent été moins cérémonieuses; malgré le secret que gardent ces feuillets jaunis, n'est-il pas curieux de surprendre, dans leurs épanchements intimes, ces officiers de haute valeur qui, du bivouac ou de la garnison, philosophaient tout comme ils l'eussent fait au coin du feu de M^{me} Geoffrin ou dans la *synagogue* de d'Holbach?

C'est encore au manuscrit de la Bibliothèque nationale que nous empruntons les lettres de Kluppel. Les lecteurs des *Confessions* n'ont pas oublié cet Allemand « homme de beaucoup d'esprit » que Rousseau rencontra chez le baron de Thun, alors précepteur du prince héréditaire de Saxe-Gotha, et qui devint, en même temps que Grimm, son compagnon des bons et des mauvais jours; lorsqu'il habitait avec Thérèse à l'hôtel du Languedoc, rue de Grenelle-Saint-Honoré, les « fines et folles polissonneries » de Kluppel égayaient des repas « plus que simples » auxquels succédaient parfois des aventures scabreuses comme les tête-à-tête de Grimm et de Jean-Jacques avec la maîtresse du jeune chapelain, celle-là même que Grimm avait surnommée la « papesse Jeanne. » Quinze ans après, Kluppel, rangé, marié, attaché à la cour de la duchesse de Saxe-Gotha, entretenait avec son ami, devenu tout à fait Parisien, un commerce épistolaire assez assidu, ce semble; sans parler des menus services dont Grimm se montrait volontiers prodigue: envoi de livres, achat d'eau dentifrice, choix d'une perruque (la facture en est jointe au dossier), c'était lui qui, particularité ignorée, se chargeait de faire dessiner le frontispice de l'*Almanach de Gotha*, rédigé par Kluppel et M. de Rothberg. Nous avons respecté les germanismes de Kluppel qui n'enlèvent rien à la bonhomie spirituelle de sa prose française; mais nous avons dû, comme pour certaines lettres de Grimm, laisser de côté les longs et insipides détails de santé qui y tiennent une trop large place; les augustes pituites de la duchesse ou de son héritier nous importent fort peu aujourd'hui; il n'en est pas de même d'anecdotes aussi gaïement contées que celle de Gauffecourt discutant sur la métaphysique dans la diligence de Lyon.

Nous ne nous flattons pas d'avoir réuni la dixième partie des correspondances privées de Grimm; mais la dispersion des « trente-quatre paquets de paperasses ne méritant aucune description », mentionnés négligemment par l'inventaire de sa bibliothèque, ne nous permet pas de placer sous les yeux du lecteur quelques autres de ces *bavarderies* d'honnêtes gens qui eussent été fort surpris, d'ailleurs, s'ils avaient su qu'elles auraient un jour les honneurs de la lettre moulée.

LETTRES ADRESSÉES A GRIMM

UNE INTRIGUE D'OPÉRA.

LETTRE DE MADAME LECLERC A GRIMM.

Chinon, ce 8.

Monsieur,

Je suis dans le dernier desespoir sur ce que j'ai appris de ma fille Manon qui vous a écrit par où elle consentoit à des propositions de libertinage dont au quel une honnête famille a lieu d'être bien sensible sur tous quand vous saurez monsieur que deffin mon mari et moi lui avons toujours remontré la crainte de Dieu et de conservé son honnêteté pour Dieu monsieur si elle ne la pas encore fait je vous demande votre miséricorde pour une jeunesse. Tiré la du vice au lieu de la mettre, je ne puis attendre ça d'un seigneur comme vous qui à une aussi charmante réputation, car je me suis laissé dire que vous êtes un philosophe de grand esprit et que c'estoit rapport à ça que les messieurs de Franquefort vous devoit faire minisire vous voiré que ces à cause de ça aussi que ma fille Manon est amouraché de vous, car pour ce qui est de l'esprit j'ai toujours vu quel aimoit les plus grands, malgré quelle a un petit air modeste, quand que l'on me dit quelle étoit au zopéra, allé monsieur j'ai bien pleuré, car quoique je n'ai qu'un roulot pour gagner ma vie, j'ai de l'honneur et j'aimerais mieux voir Manon ravaudeuse que dans le chemin de perdition où elle est. Mais j'espère monsieur qu'un homme qui a tant d'esprit aura aussi de la pitié pour une pauvre innocente qui ne savoit guère ce qui se pratique à Paris quand on y entre, je me dis donc monsieur, en vous promettant mes prières pour votre prospérité, avec un vénérable respect,

Votre très humble servante la veuve

LE CLERC.

Je demeure au Puy des Bancs, quartier St. Etienne à Chinon.

DE MADEMOISELLE MANON LECLERC,

DANSEUSE DE L'OPÉRA.

I.

Ce 3 février 1760.

Monsieur et cher ministre,

J'ai zoui dir le bruit de votre réputassion, zet que vous étiaiz fort amoureux de ma persone, charmé que vous ete content de mon petit sçavoir faire, zainsi que de ma legereté. Je sis trais sansible à votre ressouvenire, je ne le sis pas moins de vous avoir pour mon cher zamant, aianz appris que vous étiais fort savant, je ne doute pas de votre constance, car zon di que vous ete plein de centimens, les miens seront fort touchés de votre amitiée que je ne doute pas qui soit cinserre. J'accepte donc les offres de votre cœur et me bornerez au simple necessere aiant de la filosofie et préférant un philosofe come vous à tous les princes de la terre.

J'attends donc votre reponse et votre excellence cette nuit au bal de l'Opera et je sis d'avanse contente de tout ce que vous m'i proposerés. Ne serai-je pas trop heureuse d'avoir un envoié come vous. En l'attendant je suis de votre excellenze la tres humble et tres obligée et très tendre.

MANON LECLERC.

Je vous avertis qu'il y a sur le palais roial un petit appartement à louer qui ne nous coutera que 3000 fr. par an. Adieu mon petit ange je t'embrasse. Qu'il me tarde de te tenir. A ce soir. Je t'embrasse encor.

II.

Ce 10 février 1760.

L'as tu dû penser, monsieur et cher ministre, qu'un cœur tout à toi put changer, et qu'attachée à zun filosofe, je lui prefere jamais ces êtres machines qui tourbillonnans, bourdonnans sans cesse autour de moi sans cesse m'obsèdent? Leurs idées, leurs propos vagues et cahottans ne séduiront jamais une ame que tu as charmée; la volupté de mes pas, leur expression, mes yeux ne te le jurent-ils pas quatre fois par semaine? Ah incomparable et cher amant, que ma figure et mes talens me deviendroient odieux, si j'oubliais qu'ils m'ont fait distinguer de mon ministre, si tu ni atta-

chois ton bonheur, et s'il m'en restoit d'autre enfin que celui de te plaire ! Avec quelles délices j'ai présentes encore tes dernières caresses, que je leur dois d'intéressantes découvertes ! Tant d'idées sublimes et nouvelles pour moi m'attachent encore plus à ton excellence, l'intérêt ni les honneurs n'ont jamais flattés ta maitresse, ce n'est point zune queue trainante qu'elle ambitionne, c'est son cher ministre tendre, élevé, charmant et sans cesse enchanté : oui, ame de ma vie, charme de mon cœur, Saxon sans pareil, ta petite qui ne veut que toi pour toi, t'attend cette nuit au bal, apres le bal, toujours et toujours te desfie d'y arriver plus amoureux qu'elle ; si elle t'égalle en sentimens, elle te surpasse en transports en yvresse : tous les feux du monde entier ont je crois, passés dans le cœur de ton amante, ne les y laisse jamais éteindre : elle t'en conjure, pour un empire elle ne voudroit pas t'aimer moins : elle t'attend et t'embrasse millé mille et cent fois.

III.

Ce dimanche, 10 février 1760.

Perfide zais ce de la magnieres dont on zen use avec zune personne dont la tendresse t'a tetee si zingenument prouvée ! il me revient de toutes parts, ingrat, que par tout, dans toutes les maisons tu fais des gorges chaudes de mes lettres, de ces lettres si tendres, et que je croiois adresser au plus discret des amans : si tu ne les pas plus avec ta ville, que de chagrins tu lui prépares et que je la plains.

Mes compagnes aujourd'hui se moquent de moi de leur avoir refusé des ministres de toute couleur. Je preferois la tienne barbare zinhumain et me vla bien chanceuse... Va t'en za ton pays des Saxons et ne viens plus me ficher malheur à zune victime innocente de tes charmes que j'abjure et déteste a jamais.

Malheureuse que t'avois-je fait, mais pourquoi m'étonner. J'apprends que tu es un eretique encore si tu avois des talents turcs je te passerais peut-être tes magnieres à la française, et pourquoi m'avoit-on zassuré qu'un filosofo regarde l'amour comme chose sacrée, ce n'est pas t'ainsi que tu penses profane, tracassier zim-pudent. Je sis si peu t'accoutumez aux noirceurs, aux immondices que la main m'en tremble d'horreur, cette main que je ne devois, disois-tu, destiner qu'à tes plaisirs et que tu méprises apres. Adieu, zexcommunié que tes Saxons te trompent. Je n'en prendrai plus la peine. Regrettes un cœur comme le mien, tu mérites ton pardon si tu l'oses. Il n'est plus de bal pour moi cette nuit, l'ingrat ira-t-il,

n'ira-t-il pas, emploira-t-il des violences ordinaires pour m'appaiser, en auroit il eu besoin s'il eut sçu se taire. Il sçavoit si bien que mes portes ne ferment point, il aura tout oublié. Non il n'est plus rien pour moi ni bal ni consolation. Il m'en faudra mourir. Etoit ce de cette maniere. Je m'egare, adieu perfide et bavard petit maitre.

DE MADEMOISELLE MAGDELEINE MIRÉ,

DANSEUSE DE L'OPÉRA.

Le 11 février 1760.

Jappran an se moman que ma bonne amie le Clair vient de mourir, j'ai su la tendre amitié quelle avoit pour vous, je lai vu peu dheur avan sa fin. Elle demandoit can cesse son chair sacson et dans son transpore elle vouloit partire avec son chair meniste pour aller à Franqore, et je ne sais combien dautre discour qui vous auret fandu lame. O milieu de sette triste situation on es venu anonser moncieur le curé de sint Ustache , on a fet sortir tout le mondde es moi come lais autres. Je fondez an larme, es je nai pu diner de la journée. A la fin pourtant je fet reflexion que la filosofi consolet le tou ; jé santi que vote exquellanse auret besoin de consolasion, et jé me crérai traize hureuse si vous me permettais di contribuer. On ma fet lirre le petit profete, et depuy ce moman jé santi pource l'auteur les cantiman lais plus tandes, quelle gloare pour moi si j'avois lhonneur de devenir profetesse. Come profete vous savois tou se qui ce passe dans le cœur, que ne lisais vou dan le mien toutte la fandraise que jé pource vous ! Que jé serez hureuse si jé pouvés remplacer ma chere le Claire , a qui Dieu face pai ! Mon chagrin mampeche dan dirre davantage. Adieu chair et adaurable meniste. Personne na jamés aime votre exquellance ossi sinsserement que

MAGDELEINE MIRÉ.

Jéme la filosofi come la povre defunte, e jé me contanteré dais mai mes condissions.

LETTRES

DE HENRI-CHARLES DE BISSY,
COMTE DE THIARD.

A Liège, ce 7 mai.

Oserai-je vous demander pourquoi je n'ai point encore reçu de vos nouvelles? Pensez-vous qu'un temps mort pour la philosophie et le séjour de Liège soient un moment propice pour hasarder de vous écrire? Rien ici ne plaît à l'imagination; je suis dans la houille et non sous le chaume, je ne sais donc que vous mander, car je pense peu et n'agis point.

Il y avait ici un petit Rousseau qui, fier du nom qu'il porte, avait orné ses copies du titre brillant de *Journal encyclopédique*. Sur l'étiquette du livre il a été brûlé. L'auteur s'est sauvé à Bouillon où ici je lui conseille de s'appliquer au *Journal chrétien* pour être sauvé dans l'autre monde et être de l'Académie dans celui-ci. (J'ai ajouté ce *être* à cause de la grammaire.)

Je suis logé dans un couvent. Si vous aviez jamais habité avec dix génovéfains, vous sauriez combien cela est désagréable; ce sont des animaux pies qui, n'étant ni moines ni gens du monde, ont les inconvénients des deux états. Ils ont un abbé. Grand Dieu! quel abbé! On me l'avait annoncé comme le plus bel esprit des Pays-Bas. Je l'attendais avec le mien, et ce n'était pas sans inquiétude. J'avais tort! il m'ennuie bien plus qu'il ne m'humilie. Il se vante du soupçon d'avoir été encyclopédique; je vous le cède.

De qui est une *Lettre du pape à M^{lle} Clairon*, assez bien versifiée, mais un peu longue, et pas trop forte de choses? Elle doit être de quelque jeune cacouac, qui en fera sa pièce de réception. Si ce catéchumène est bien conduit, on peut en espérer quelque chose.

Donnez-moi donc de vos nouvelles; tâchez de vaincre votre paresse. Il y a bien quelque chose à quoi je ne suis pas si bon qu'une princesse d'Allemagne; mais il n'est pas question de cela: ainsi je compterai votre amitié par vos soins.

A Liège, ce 16 mai.

Je me presse de vous répondre et de vous remercier. Votre amour-propre peut être tranquille: le désir de le satisfaire pourrait m'engager à montrer ce que vous m'avez confié, mais je veux être fidèle à mes engagements et à vos volontés; on n'en verra rien: je vous jure cependant avec vérité que je n'ai rien lu de mieux écrit

et de mieux raisonné. Les sentiments que vous avez pour la personne de Jean-Jacques échauffent nécessairement votre style lorsque vous parlez de lui. Vous avez bien raison de dire que les systèmes sages, brillants et impossibles, sont pour un homme d'esprit des ouvrages ennuyeux et fatigants ; c'est ce qui me fait quelquefois plaisanter de vos spéculations métaphysiques, car elle ne conduit à rien de bien prouvé. La raison dirige mieux sur les objets qu'elle embrasse que les raisonnements, et l'on a une voix intérieure qui nous dit que les hommes avec beaucoup d'esprit ont soutenu bien des bêtises.

J'habite la ville de Liège : c'est une vilaine habitation, un pays affligeant pour la philosophie, l'humanité et les gens de Paris ; on y persécute les cacouacs et l'on y assassine les passants, ce qui est également nuisible au corps et à l'esprit. Je ne sais quand j'en sortirai ; les campagnes d'hiver reculent nécessairement celles d'été. Les gens qui croient qu'il est aussi facile d'arranger les volontés du roi de Prusse et de l'impératrice que de raccommo-der une bourgeoise de la rue Saint-Honoré avec son compère pensent que la paix sera faite au mois de juillet : je ne crois pas la chose si facile et si prochaine. Je trouve cependant M. Stanley¹ d'un très-bon augure ; car avoir à Paris l'envoyé d'une puissance belligérante, c'est ne point craindre qu'elle soit informée du vœu intérieur de sa nation, de sa situation, de ses moyens et de ses ressources. Si la pénétration de l'ambassadeur n'était point assez vive pour apprécier tous les objets, il n'a qu'à ouvrir les oreilles : l'indiscrétion française est infiniment utile aux étrangers. J'ai connu ce M. Stanley ; c'est un homme d'un abord peu prévenant et d'un débit désagréable, mais c'est un homme qui a de l'esprit et du caractère. La première fois qu'il dina chez moi, pour empêcher ma chienne de lui froter les jambes, il défit sa jarrettière, et lui attacha tout doucement la tête contre le pilier de la table, ce qui pensa l'étrangler.

Continuez, je vous prie, à m'envoyer exactement votre correspondance : c'est une charité de procurer quelque satisfaction aux gens qui vivent dans les privations ; c'est le premier devoir de l'humanité et de la philosophie.

Si je joins le baron, et que je trouve quelques-unes des bêtises que vous désirez², je vous les enverrai.

1. Lord de l'Amirauté, plusieurs fois chargé de missions diplomatiques en France.

2. Il s'agit du baron de Besenval ; sur les *bêtises* que réclamait Grimm, voir la note qui termine ces lettres.

A Xanten, ce 2 juin.

Je regrette Liège, c'est vous dire que je suis plus mal. Xanten est une petite ville sur les bords du Rhin ; la situation en est agréable, les promenades sont belles ; mais le chemin qui mène des autres chez moi est court, et ces autres m'ennuient.

Les charmes de la nature , du jardinage , de l'agriculture , les moutons, les chèvres et les ânes, plaisirs philosophiques fort chantés depuis quelques années, ne font point ici d'impression sur mon âme. Pour goûter tous ces objets, il faut en être le propriétaire. La pluie de Bagnolet, qui ne mouille pas M. le duc d'Orléans, m'enrhume ¹.

J'irai demain à Wesel ; j'y trouverai le baron , et s'il a ce que vous désirez, j'en extrairai quelque morceau pour vous déguster des autres. Ce baron est un homme heureux : il n'a point d'imagination, et ce qu'il produit sans elle lui coûte même infiniment à écrire ; par là sa journée est remplie, et je suis persuadé qu'il est presque toujours content des lieux qu'il habite, parce qu'il y est satisfait de lui-même.

L'imagination est toujours nuisible au bonheur ; elle nous éloigne de nous-mêmes, échauffe nos sens pour des objets chimériques, anime nos désirs pour des jouissances idéales. Il faudrait ne penser qu'à ce qu'on voit, et ne désirer que ce qu'on touche ; alors je serais content du cul de ma servante et de sa fermeté.

J'ai été content de la réponse de M. de Voltaire, parce qu'elle est de lui. J'aime à croire que mon siècle est le plus éclairé, que mon gouvernement est le meilleur, et que mon temps est le plus heureux. Mais celui qui voudrait disputer sur quelques-uns de ces objets pourrait encore trouver de quoi former une brochure.

Lorsque Rome perdit sa liberté, que le sang de ses sénateurs inonda ses murailles, elle avait vu naître Ovide, Virgile, Horace et Cicéron : ce temps de lumière fut-il le plus heureux pour les Romains ? Je ne le crois pas. Convenons d'une chose, c'est qu'en fait de bonheur tous les temps sont à près égaux. On s'accoutume trop

1. Était-ce bien à Bagnolet et au duc d'Orléans que le mot avait été dit pour la première fois ? Saint-Simon en cite un tout semblable de Polignac (édition Chéruel et Régnier, tome IV, p. 347) et Voltaire y fait allusion dans une lettre au marquis de Chauvelin du 5 janvier 1763. Voici le passage de Saint-Simon :

« Avec tout le sien [tout son esprit] il lui échappa une flatterie dont la misère fut relevée et dont le mot est resté dans le souvenir et dans le mépris du courtisan. Il suivoit le roi dans les jardins de Marly, la pluie vint : le roi lui fit une honnêteté sur son habit peu propre à la parer : « Ce n'est rien, sire, répondit-il, la pluie de Marly ne mouille point. » On en rit fort, et ce mot lui fut reproché. »

aisément à juger de la situation des peuples par les révolutions qui arrivent aux grands. Le maréchal d'Ancre a été assassiné, sa femme a été brûlée : voilà deux vilaines façons de se défaire des importuns ; cet événement ne change rien au sort de dix-huit millions d'âmes que la France nourrit. Pour combiner les temps heureux d'un État, il faut voir celui où le peuple, chargé de moins d'impôts, subsiste avec le plus d'aisance, où il vit tranquillement au sein d'une famille qu'il ne craint point d'augmenter ; où, pour former des armées de trois cent mille hommes, les enfants ne sont pas, à la fleur de leur âge, arrachés des bras de leurs mères ; où le monarque enfin peut se passer de 400 millions de revenu. Voilà, je crois, des combinaisons qui peuvent balancer l'avantage d'avoir une société plus éclairée, des draps plus fins, et des palais plus somptueux. Je serais certainement très-affligé si, par une puissance magique, on me transportait vis-à-vis mon trisaïeul, et que, dans son vilain château, je fusse obligé d'entendre son ignare et gothique conversation ; mais je n'oserais décider si cet homme, dans son temps, n'était pas plus heureux que je ne le suis aujourd'hui, environné d'arts, d'or, de mollesse, et des rayons de l'*Encyclopédie*.

Je suis sans doute un pauvre raisonneur ; mais au malheur de ne rien établir je joins celui de trouver que les autres n'établissent rien. La sagesse et la philosophie sont des caméléons qui changent de couleur sous la plume des différents écrivains ; l'un vous dit que l'humanité éclairée jouit de tout, et doit être la plus heureuse ; l'autre vous assure que la découverte des arts n'a fait qu'augmenter nos misères en multipliant nos besoins. Les gens d'esprit, en appuyant sur les contraires, ont également raison. Cela me dégoûte, et fait que j'aime mieux l'*Hymne aux têtons* de M. Borde ¹ que tous vos systèmes de sagesse, de bonheur et de philosophie.

Je ne vois pas qu'on se prépare encore à marcher sur Munster ou Lippstadt. Je ne sais si cette tranquillité naît de la nécessité de combiner nos mouvements avec ceux de M. de Broglie, ou si quelque négociation suspend l'entrée de la campagne. Je penserais que le premier de ces deux objets de retard est le véritable, car je crois peu à la paix. Adieu ; donnez-moi souvent de vos nouvelles. Mon frère me charge de mille choses pour vous.

1. Pièce de vers souvent attribuée à M^{me} d'Houdetot, qui l'avait récitée à Diderot à La Chevrette, mais qui est beaucoup plus vraisemblablement de Borde ; ce qui confirme cette supposition, c'est que l'édition de 1775 (Cologne, à l'enclume de la Vérité) d'un ouvrage badin souvent réimprimé (*Éloge des têtons*, par Ducommun, dit Véron) reproduit ces vers comme étant de M. B. qui n'avait pas voulu les laisser publier. Voy. l'*Intermédiaire*, 1877, col. 41.

A Lahn, ce 23 juillet.

Je crois, lorsque je vois les hommes travailler au grand édifice de la raison et de la vérité, voir des enfants arranger des capucins de cartes; un souffle détruit tout leur bâtiment, il est plus tôt renversé que fini. Le philosophe, quand le hasard lui a donné le sens commun, ne doit point espérer que ses systèmes établiront le bonheur public; le mal de l'un fera toujours le bien de l'autre; chaque caractère, chaque passion, chaque état, chaque esprit, sont autant d'oppositions au bonheur général. Les hommes sont comme les champs, l'un porte des raves, l'autre des choux; et celui qui s'amuse à spéculer sur le mieux possible est un chou philosophique qui suit son goût, fait fort bien, et n'est ni plus ni moins heureux que les autres.

Trouvez-moi, pendant que vous y êtes, un bon système pour réunir deux généraux français, pour que la vérité soit dans leur cœur et dans leurs bulletins, pour que l'ensemble soit dans leurs manœuvres, et que l'intérêt personnel ne marche qu'après le bien public: trouvez-moi cela, et je vous donnerai mon beau cheval, qui vous jettera par terre.

Je suis très persuadé de la supériorité de la langue allemande, je crois surtout à son abondance, car rien n'est aussi bavard que les habitants de ce pays; mais quoiqu'il soit fort à la mode d'assurer que la française n'est qu'un jargon, je ne suis pas convaincu; et s'il y a des morceaux en latin, en grec, en anglais et en allemand, qui vous paraissent intraduisibles, les traducteurs de ces nations doivent dire la même chose de bien des passages français.

Quant à moi, j'ai une autre idée, et je pense qu'un traducteur dont le génie serait égal à son auteur ne lui serait point inférieur dans les morceaux réellement sublimes. Le beau se sent et se rend dans toutes les langues; et comme il tient plus au fond qu'à la forme, il se fait admirer partout. Pope, qui a peut-être embelli Homère, n'aurait pu traduire Gresset, mais il aurait traduit Corneille et Voltaire.

Vous m'en fournissez un exemple dans votre lettre: *Le héros, assis sur un tambour, méditait sa bataille ayant pour tente le firmament et autour de lui la nuit.* Je vous prie de me dire dans quelle langue cette image serait rendue avec des mots plus nobles et plus précis. Milton, en parlant de Dieu ou de Lucifer, dit: *la terre est son marchepied, le ciel est son dais.* Dans un autre ouvrage anglais plein de choses fortes et folles, qui s'appelle, je crois, *les Nuits noires*, l'interlocuteur s'écrie: *O nuit..., noire divinité, majestueuse*

sans éclat, de ton trône d'ébène tu gouvernes avec un sceptre de plomb un monde anéanti! Trouvez-moi en italien ou en allemand des termes plus énergiques et plus sombres. Convenons d'ailleurs qu'une langue qui ne souffre point d'inversion, qui est gênée dans sa poésie par la rime et par les hiatus, doit être bien riche quand, malgré ces difficultés, elle a produit les plaidoyers de Corneille et les images de Voltaire : la langue, les têtes et les façons françaises sont sujettes à bien des critiques ; mais, tout considéré, je crois qu'il y a encore plus de profit à en tirer que de mal à en dire.

Je ne vous mande point de nouvelles, nos dissensions sont plus fâcheuses que nos revers. Les armées se séparent demain ; nous donnons trente mille hommes à M. de Broglie : M. de Soubise me paraît, dans cet arrangement, imiter saint Martin qui donnait au diable la moitié de son manteau. M. de Castries, qui est excédé de fatigues, me charge de vous dire mille choses. Envoyez-moi toujours vos écrits : j'ai trouvé le dernier plein d'esprit et de sophismes.

A Dorstein, ce 7 septembre.

J'ai commencé une lettre pour vous, mon cher Grimm, il y a plus de quinze jours ; je crois me souvenir qu'elle était excellente, mais je suis encore plus sûr qu'elle est perdue : si je la retrouve, et que je vous l'envoie, vous verrez combien j'étais content de votre dernière correspondance, et que je prenais la liberté d'ajouter encore quelques réflexions aux vôtres.

Le titre de la comédie que vous m'annoncez me plaît, et la protection du parti en assure le succès. Je dis déjà qu'elle est excellente et pleine de situations déchirantes (c'est, je crois, le mot). Autrefois je l'aurais soutenu vis-à-vis le prince héréditaire, les armes à la main, et je lui aurais envoyé votre avis entortillé dans du canon : mais les temps sont changés, et les idées philosophiques demandent plus de douceur que de violence. Je prendrai la voie des déserteurs, et elle est fort à la main.

Je suis à Dorstein, petite ville fort jolie, qui a été, il y a huit jours, pillée et brûlée par les Hanovriens ; j'y ai retrouvé M^{lle} Lisbeth, très-jolie personne chez qui je logeais il y a quatre ans ; elle m'a paru encore plus sensible à la grillade qu'au plaisir de me revoir : qu'est-ce que cela peut prouver pour l'esprit et la matière ?

Le grand *Mahomet* dont vous me parlez est sans doute un chef-d'œuvre, et je l'estime d'autant plus, qu'il ne faut pas, pour sentir sa beauté, l'illusion que la représentation entraîne : c'est, à ma façon de penser et de voir, la seule pièce qui perde à être jouée.

L'imagination voit des choses que l'art ne peut rendre. La mort de Séide est dans ce cas ; je me la peins mieux qu'on ne la représente, et cette pièce m'a toujours fait moins de plaisir à voir qu'à lire.

M. de Castries a toute la fatigue et le dégoût qu'entraîne sa place, dans une armée réduite à ne rien faire. Je ne le vois presque pas. J'espère que nous allons avoir plus de tranquillité. Nous avons encore une fois changé de camp avec les ennemis ; ils sont à Dulmen, et nous à Dorstein et Reklinghausen. Il faut rester ici à manger du temps et du foin ; et quand nos amis n'auront plus de quoi vivre, nous repasserons le Rhin et prendrons nos quartiers de l'année dernière. Cette opération doit mener jusqu'aux premiers jours de novembre, temps où je me flatte d'avoir le plaisir de vous revoir.

A Ostmar, ce 26 septembre.

J'avais pensé comme vous, mon cher Grimm. Le sac de Dorstein et la situation de Lisbeth m'avaient fait naître l'idée d'une tragédie fort intéressante ; mon ouvrage était avancé, la générosité du montagnard d'Écosse y formait une opposition brillante avec la barbarie de ces hommes policés qui ne connaissent dans l'art de la guerre que le profit, le meurtre et la gloire, et croient qu'on ne peut y joindre la pitié. J'étais assez content ; je commençais à me flatter d'un succès presque égal à celui de M. de Lauraguais, lorsque j'ai été arrêté par les difficultés de maintenir le costume : les montagnards n'ont point de culotte, cela ne laisse pas de rendre le viol plus aisé, et par conséquent la continence plus généreuse ; leur cacher le cul, c'est diminuer, aux yeux des connaisseurs, la moitié du mérite ; le leur découvrir, c'est une espèce d'indécence qui peut-être révolterait le public de Paris. Dans cette incertitude, j'ai laissé ma pièce, et j'attends, pour la finir, que l'abbé Galiani, le baron d'Holbach, Diderot, vous et nos autres lumières, ayez bien voulu m'éclairer sur ce qu'il y a de mieux à faire. Je vous obéirai comme un de vos plus zélés énergumènes.

Je connais de nom une partie des gens qui se promènent dans l'*Épître dédicatoire* de M. de Lauraguais¹, surtout Annibal qui était borgne, puisqu'il n'avait qu'un œil, et, sorcier, puisqu'il faisait fondre les Alpes avec du vinaigre ; mais je ne sais ce qu'ils viennent faire dans son *Épître*, qui est un des plus étonnants galimatias que j'aie lus de ma vie. C'est une grande bêtise aux amateurs de vouloir être auteurs, et l'on pourrait leur dire ce qu'un bon ecclésiastique, secrétaire de feu mon oncle, lui répondit lorsque, effrayé de l'im-

1. A Voltaire, en tête de la tragédie de *Clytemnestre*, Paris, 1761, in-8.

mensité de ses manuscrits, il craignit d'en faire un trop gros volume : « Rassurez-vous, monseigneur, lui dit l'abbé, quand ils auront été sous la presse, ils paraîtront fort plats. »

Il y a beaucoup à gagner à juger les autres sans se mettre à portée de l'être : on peut, sans être architecte, décider qu'une maison est mal bâtie. M^{me} Geoffrin, qui se connaît en livres, en tableaux, en statues, en habits, en géométrie, etc., n'a jamais fait qu'une fille sourde ; c'est ce qui m'encourage à hasarder d'être quelquefois d'un avis différent du vôtre, liberté que je n'oserais prendre si j'avais produit dans le monde un autre ouvrage que ma fille, qui a bien ses deux oreilles.

Par exemple, je ne pense pas comme vous sur le mélange du chant et de la danse ; il me semble que ces deux mouvements ne sont point des imitations tout à fait disparates : c'est, je crois, dans l'état de pure nature plus que dans le travail des arts qu'il faut chercher le vrai. Nos paysans, aux noces de leurs seigneurs, dansent et chantent ; les sauvages, après leurs victoires, en font autant. Si les danseurs sont bons, que les fêtes soient bien amenées et que la musique en soit agréable, comme par exemple celle du ballet des Fleurs, dans *les Indes galantes*, et des enchantements de *Tancrède* et d'*Armide*, je ne puis trouver que cet assemblage soit monstrueux. Je vous avoue donc que je serais fâché qu'on le réformât, et que je le crois meilleur à perfectionner qu'à détruire.

Vous avez prévenu une partie de ce raisonnement en disant que les premiers chants ont une origine différente que celle de la musique ; c'est encore ce que je ne crois pas : je pense que les premiers chants étaient une première musique, comme les premières chansons étaient une première poésie. Tout le monde est de votre avis sur l'avantage qu'il y aurait à faire un tableau de chaque ballet ; et la preuve que l'esprit n'a pas besoin d'être éclairé sur cette vérité, c'est le plaisir que donnent ceux qui sont bien composés. Tâchez donc d'encourager les auteurs à travailler avec plus d'intelligence, mais ne leur dites pas que le fond de leur travail est absurde ; car cela pourrait nous priver de nos ballets, qui sont nécessaires à nos opéras et à mes yeux aussi.

J'apprends dans ce moment la mort de M. de Clermont. Je n'avais pour son existence qu'un intérêt relatif, et j'attends, pour en être fâché, l'effet qu'un tel événement produira sur le sort de sa femme : elle a peu de bien, encore moins d'ordre ; et la liberté, dans les ménages de Paris, n'est qu'un mot qui n'a point de réalité ; les femmes n'y sont pas plus gênées que la presse ; elles crient cependant comme vous à la persécution, mais le fait est que, tant de corps que d'esprit, chacun travaille assez librement. Je suis ici entre

Munster, pour en gêner la garnison, et la West-Frise, pour protéger les courses de nos troupes légères. Ces deux objets peuvent nous mener jusqu'à la fin du mois d'octobre, et j'espère toujours être à Paris dans les premiers jours de novembre. Le plaisir de vous y revoir entre pour beaucoup dans le désir que j'ai d'y retourner.

A Bolum, ce 31 octobre.

Vous trouvez donc, mon cher Grimm, que de très jolies femmes ornées de guirlandes de fleurs, à moitié nues, formant sur des airs voluptueux des pas quelquefois vifs et quelquefois languissants, ne sont point capables de désarmer un héros, de suspendre son ardeur pour la gloire, et de lui faire oublier la guerre pour les plaisirs : cependant le vaisseau de Cléopâtre, sa musique, ses Nymphes et ses Amours, enchantèrent Antoine ; les délices de Capoue, qui ne valaient ni Pouponne¹ ni Miré, arrêtèrent Annibal, et moi, qui suis tout aussi brave qu'un autre, je vous avoue que si je rencontrais dans un bois de Westphalie un ballet de l'Opéra, je m'y arrêteraï au moins une nuit. Il faut que vous ayez un cœur de fer ou des sens de glace, pour être insensible à ces objets. Votre jeune Hercule, dont l'âme oppressée balance entre la volupté et la vertu, ne doit flotter dans cette incertitude qu'à l'aspect des plaisirs qu'on lui présente, et cette image des plaisirs devient une chose essentielle au fond de la pièce, puisqu'elle doit être assez vive pour laisser le spectateur balancer sur le parti qu'il prendrait s'il était à la place d'Hercule. Je continue donc à penser que les enchantements d'*Amadis* et de *Tancrède* sont précieux à conserver.

Nous avons trois spectacles dont le goût, les caractères et les impressions doivent être différents : la comédie est la peinture des mœurs du temps, elle devrait corriger et amuser ; la tragédie doit élever l'âme et la déchirer par des tableaux tendres ou effrayants ; l'opéra est un spectacle de magie, qui doit amollir et enchanter les sens. Si vous nous ôtiez les uns et les autres, vous en feriez une tragédie chantée. Peut-être l'en estimeriez-vous davantage, mais ce serait un genre de moins. Vous dites que c'est un monstre, mais c'est un monstre qui plaît. Quant à la musique, je suis fort de votre avis, et je désire qu'elle soit aussi harmonieuse, aussi agréable et aussi pittoresque que vous pouvez l'imaginer.

Je lisais, il y a quelques jours, dans un des ouvrages du temps, qu'il n'y avait rien de si ridicule que les chœurs, parce qu'il était

1. Danseuse de l'Opéra dont le nom revient souvent dans le curieux *Journal des inspecteurs de M. de Sartine* (Bruxelles, 1863, in-18).

contre le sens commun de faire avoir la même idée et les mêmes expressions à cinquante mille hommes à la fois. Cela ne me paraît pas bien juste, car ordinairement le ton est donné par un coryphée, et rien n'est plus commun que de voir le peuple répéter par exclamation ce qu'il entend dire à une seule voix. D'ailleurs cette méthode n'est pas de nos jours; et les Grecs, nos maîtres en tout genre, s'en sont servis avec succès dans la plupart de leurs tragédies.

Je n'ai point été aussi content de la *Lettre de Gouju* que je l'avais espéré; il me semble que la même idée y est trop souvent retournée, et que ce petit écrit est moins gai que ceux qui l'ont précédé.

Je ne vous reverrai pas aussitôt que je l'avais espéré; nous sommes condamnés à faire des malheureux jusqu'au 15. L'ennui que j'en ressens me prouve que les plaisirs des damnés ne sont pas fort vifs; et je ne me console point d'être ici par le chagrin des gens qui sont ruinés par notre présence.

Mon frère vous fait mille compliments. Je ne sais s'il voit sans jalousie les succès de Philidor; son espérance est que sa gloire musicale affaiblira sa science échectique. Adieu, j'espère prendre bientôt du café avec vous.

A Dortmund, ce 18 juin 1761.

Si je ne vous ai pas remercié de la *Conversation de l'abbé Grisel*, j'ai eu grand tort, car elle m'a fait grand plaisir: il me semble que jusqu'au moment où Voltaire a voulu faire de bonnes plaisanteries, il a passé pour n'être pas plaisant; mais depuis quelques années on ne doit pas lui refuser ce mérite non plus que d'être fou, car ses ouvrages sont lardés de bassesse et de courage, de critique et d'adulation: il paraît, dans les uns, travailler pour reparaître en France et ramener la cour; dans les autres, il attaque toutes les sociétés, et traite la religion comme il dit qu'il faut traiter les jansénistes pour les faire tomber. Cela me plaît infiniment.

Votre dixième feuille m'a fait grand plaisir; il y a deux sortes de sots très-communs: les uns ne voient dans un nouveau projet que le renversement des anciens usages; et, sans réfléchir que chaque siècle a acquis sur celui qui l'a précédé, ils disent: Le monde a bien été jusqu'ici, il ira bien encore, et n'a pas besoin de réformateurs; les autres leur sont directement opposés, et pourvu qu'un mémoire soit spécieusement écrit, ils croient tout ce qu'il propose bon est possible. La partie sur laquelle M. de Mirabeau et M. Pesselier ont écrit est peut-être celle où un homme qui n'a point été dans le cabinet peut prononcer le plus difficilement: toutes les branches de l'administration en ressortent. Le bien et la puissance sont deux choses plus difficiles à accorder que ne le croit le patriote systé-

matique ; rendez au peuple l'aisance et l'esprit de liberté, il sera moins esclave de la cour. Les livres sont bons quand ils ont commencé à parler au cœur des rois, c'est là où réside toute réformation utile ; imprimons toujours, cela fait gagner les libraires,

Nous sommes partis le 13 de Wesel. Le mauvais temps a été jusqu'à ce jour notre seul ennemi ; jamais pluie plus abondante n'a humecté un plus vilain pays. Notre première marche sera sur Unna, et une partie de l'armée des alliés se rassemble à Werle, Roest et Buren, petites villes peu distantes de nous. Je crois que nous irons lentement, pour attendre les mouvements de l'armée de Broglie qui ne doit marcher que le 25. En attendant, j'ai une position qui me serait fort agréable si elle ne me séparait pas de mon frère, je suis le premier officier général de la réserve de M. le prince de Condé, réserve destinée à faire l'avant-garde de l'armée. Le baron n'a point apporté ici son recueil : ainsi point d'ouvrages de Drevenich ¹, car j'ai soigneusement déchiré tout ce que j'avais fait, et je ne m'en repens pas. Mon frère me charge de mille choses pour vous. Bien mes compliments à M. Diderot.

1. Le catalogue Soleinne (tome III, p. 328, n° 3857) range dans la section des pièces libres un *Recueil* (manuscrit) *des ouvrages de l'Académie de Drevenich*, 1760, in-folio, de 466 pages avec 52 dessins au bistre et deux plans coloriés. La note de M. Paul Lacroix indique parmi les morceaux composant ce recueil : la *Conversation de M. le baron de Besenval avec une dame de Wesel* (réimprimée depuis au tome IV de ses *Mémoires*) ; le premier acte d'une *comédie encyclopédique* (sic) par le comte de Thiard ; *Socrate et Gassendi, dialogue platonicien* (donné par M. Lacroix au comte de Bissy, mais qui est également réimprimé au tome IV des *Mémoires* de Besenval) ; *Dialogue entre plusieurs personnages considérables au camp de Drevenich*, par le chevalier de Sarsfield ; parodie d'une scène de *Mithridate* (en vers) par le comte de Thiard. Les autres collaborateurs étaient MM. de Lugeac, de Fronsac et de Monteil ; M. Paul Lacroix ajoute que ces improvisations étaient envoyées chaque soir au marquis de Ségur, fait prisonnier pendant la campagne de 1760, ce qui nous paraît un peu bien difficile, et que les dessins qui les illustraient étaient du baron de Besenval. Le vicomte de Ségur, qui a publié et peut-être récrit les *Mémoires* de cet homme d'esprit, dit bien, dans l'avertissement du tome IV, que les pièces rassemblées par lui avaient été composées à Drevenich en 1757 (et non en 1760), mais il ne parle ni de leur envoi à son père ni des figures qui les ornaient.

Qu'est devenu le précieux manuscrit possédé par M. de Soleinne ? On a dit que la collection *libre* avait été détruite par les héritiers, mais le fait n'est pas certain.

LETTRE

D'UN OFFICIER INCONNU.

A Dortmund, ce 25 juin 1760.

Vous aurez reçu, monsieur, une de mes lettres avec les propositions dont j'ai été chargé et sur lesquelles il n'y a plus qu'à dire oui ou non, parce que la personne que cela regarde a porté ses offres aussi loin que sa fortune pouvait le lui permettre.

Comme tout passe dans ce monde et passe encore plus vite à Paris que dans tout autre lieu, la sensation que la pièce des *Philosophes* a produite passera de même et votre prudence vous permettra de revenir à Paris et de ne pas rester à la campagne. Je suis très-aise de la justice que M. de Choiseul vous a rendue et qu'il ait connu l'auteur de cette *Vision* qui aurait pu l'indisposer contre la société de M. d'Holbach.

Si la philosophie apprend à tout réduire à sa juste valeur, et qu'elle fasse tout apprécier, il est bien à craindre qu'on ne sente trop vivement la monstruosité qu'il y a à soumettre des milliers d'individus à la volonté d'un seul, et si d'être éclairé à cet égard peut conduire à un changement de gouvernement, il faut préalablement décider que la révolution est nécessaire et qu'elle rendra la totalité plus heureuse.

La philosophie est peut-être plus analogue au gouvernement anglais qu'au nôtre; aussi il ne serait pas singulier qu'elle y eût procuré des avantages qui portent le trouble chez nous, car vous m'avouerez que, pour un vrai philosophe, vous en trouvez mille qui ne le sont qu'à demi et qui dès ce moment-là n'entraînent après eux que des inconvénients. Pour me servir de votre expression, dans le moment où nous sommes, il ne faut que des bœufs et une troupe de taureaux serait aussi difficile à conduire qu'une foule de généraux éclairés serait pernicieuse dans une armée. Un des plus grands inconvénients de notre militaire actuel, c'est de vouloir juger leurs chefs (*sic*) et de les soumettre à l'examen. N'est-ce pas là la suite d'une philosophie mal entendue? Or n'y a-t-il pas beaucoup plus de gens susceptibles de celle-là que de la véritable? Croyez-vous qu'un philosophe qu'on tiendrait ici au bivouac à manger du pain et à boire de l'eau et auquel on dirait que c'est de l'honneur que cette vie-là, je veux être damné s'il en croirait un mot, voyant d'autres personnes bien vêtues, bien nourries et bien

logées dans cette même armée que le grade aurait mises beaucoup au-dessus de lui. Or l'ordre ne peut être mis dans la multitude que par la différence des grades. Cette différence ne pourra jamais être établie entre des gens qui se sont convaincus de l'égalité réelle qu'il y a d'un individu à un autre individu, d'où je conclus que dans un état monarchique, comme dans une armée, plus le troupeau est bœuf et mieux il va. Adieu, monsieur, voilà une lettre trop longue pour un homme qui vient d'être percé jusqu'aux os, sans pouvoir se flatter d'y avoir acquis le moindre honneur, et encore plus pour vous qui employez beaucoup mieux votre temps et qui vous divertissez.

LETTRES

DU COMTE DE SCHOMBERG.

I

Pont-à-Mousson, 16 mai 1763.

Je supporterais, monsieur, plus aisément les fautes de la Providence que les vôtres, parce qu'on est tout accoutumé aux unes et que, ne pouvant croire celle-ci, l'inquiétude porte sur votre santé. En effet, votre lettre m'apprend qu'elle n'est pas trop bonne et j'en suis très-affligé. Je vous conjure de ne pas tarder à m'en rassurer sur son compte. J'espère du moins que vous aurez pu exécuter votre projet d'aller à Saint-Cloud et que j'aurai par là incessamment de vos nouvelles.

J'ai frémi pour M. le duc de Chartres, je tremblais que son extrême délicatesse ne soutint pas une attaque un peu vive, je redoutais surtout cette profondeur de sagesse et de bienfaisance qui conduit tout ici-bas par des voies si impénétrables qu'il n'y a pas d'espérance qui ne soit confondue.

Eh ! comment vous dire ma marche ! Les colonels d'infanterie et de cavalerie ont reçu une lettre par laquelle on leur mande de ne pas profiter de la permission qu'on leur avait donnée d'abord de s'absenter de leur corps au bout de trois mois. On leur mande d'y rester au contraire jusqu'à nouvel ordre. On les prévient qu'ils seront chargés de veiller sur l'exécution d'un règlement prochain pour le service et, selon toute apparence, cela les tiendra jusqu'à l'hiver. Les colonels de dragons, à qui de plus on n'avait point encore limité le temps de leur résidence, vont être dans le même

cas. Je comptais cependant aller aux eaux avec M. de Castries, l'y joindre du moins, et même faire un tour auparavant à Paris. Je n'ose presque plus rien espérer de tout cela. Sans doute qu'il vaudrait mieux être en Hesse ; on n'y serait pas obligé de donner les violons aux belles dames de son quartier et de faire leur partie de reversis.

J'ai été à Lunéville faire ma cour à l'ancien roi de Pologne. C'est un bonhomme qu'il faut avoir vu, ainsi que les monuments qu'il laissera de lui et lesquels, quoique faits sans goût, prouvent toutefois ce qu'on peut avec deux millions, quand on a de l'ordre. Mais ce que j'ai trouvé d'excellamment bon à Lunéville, c'est M. de Saint-Lambert. Nous avons beaucoup parlé de vous. Il m'a fait avoir pour quelques heures la lettre de J.-J. Rousseau ¹. J'ai fait ce que j'ai pu pour l'avoir à moi. Cela m'a été impossible. Je l'ai lue avec un plaisir vif, quoique j'y aie trouvé plusieurs choses que je blâme fort, mais il y en a de si excellentes que j'en ai été ravi. Je n'ai pu m'empêcher toutefois de rire de la bonne foi avec laquelle il est déiste. M. de Saint-Lambert m'a parlé d'*Olympie* exactement comme vous faites. Il y trouve cependant un grand intérêt, mais il est bien peu content du style. J'en suis sincèrement affligé et il ne me reste point de ressources. Sans vous et lui, je me rappellerais au contraire que depuis quinze ans chaque nouvelle production de l'homme immortel ² commence toujours par être regardée comme inférieure à ses sœurs aînées, même indigne d'elles, presque bâtarde, et finit cependant par être légitimée magnifiquement et partager les droits du rang le plus auguste. J'ai lu avec attention la *Poétique* de Marmontel, et j'en ai prévu le peu de succès. C'est tout à la fois abstrait et commun. Cependant il y a des choses qui sont bien écrites et d'autres très-instructives. Il faut convenir en tout que c'est un sujet ingrat à traiter après Horace et Boileau. Encore ont-ils eu, indépendamment du génie du premier, bien entendu, le bon esprit d'écrire en vers et de mettre leurs préceptes en exemples. Les répéter en prose est vouloir faire un livre au défaut d'avoir rien de mieux à faire. Ah ! que j'entends bien aussi ce que vous dites, quand vous prétendez qu'il faut être tourmenté par son démon ! Voilà ce qui a fait faire à Diderot son *Traité de la poésie dramatique* ; aussi est-ce un poème et non pas une poétique.

Je vous rends bien des grâces de m'avoir donné d'aussi bonnes nouvelles de M. de Castries. Mon ami Dufouard, non content de m'avoir donné la vie, veut encore, autant qu'il est en lui, m'en

1. Lettre à Christophe de Beaumont, archevêque de Paris.

2. Voltaire.

rendre quelques moments vifs et agréables en mettant M^{lle} Clairon en état de me déclamer les vers de Voltaire. J'en suis bien reconnaissant et je lui donne pour gage le brevet du chirurgien des Français; la nation dont il a mérité le confirmera et la postérité y mettra son sceau. Son nom y sera plus connu encore que celui du médecin qui a guéri Alexandre.

Adieu, monsieur, écrivez-moi aussi souvent que vous le pourrez sans ennui, et soyez certain qu'on ne peut rien faire pour personne qui lui soit plus agréable que vos lettres ne le sont. De là vous voyez que c'est faire une chose méritoire, une bonne action et vraiment honnête. Mais je vous conjure d'en retrancher les compliments et de m'embrasser simplement comme je vous embrasse, c'est, je vous le jure, de toute mon âme.

II

A Pont-à-Mousson, ce 28 mai [1763].

J'ai reçu, monsieur, votre belle et longue épître du 21. Vous faites non-seulement le bien, vous le faites encore de la meilleure grâce du monde. Il est certain que vous m'en ferez un réel et un sensible plaisir toutes les fois que vous voudrez prendre la peine de m'écrire. Cela est simple. Il ne l'est pas autant qu'il ne vous en coûte rien. J'ai envie aussi, pour rendre notre commerce un peu plus piquant pour vous, de vous répondre en allemand, vu les talents que M. de Zuckmantel¹ m'a découverts dans cette langue qui toutefois n'en sera jamais une que lorsqu'elle pourra être parlée par une nation qui est encore à faire. Elle aurait pu naître de nos jours, si le génie du roi de Prusse avait eu les destins d'un Charlemagne; mais Frédéric, le malheureux! est réduit à être docteur et poète dans une langue qu'il devine plus qu'il ne la connaît. Son poème sur la guerre² en est un toutefois, et quoiqu'à Paris des gens d'esprit, qui ne savent pas écrire deux mots correctement, se moquent de la versification, il n'en est pas moins vrai qu'il n'y a pas en France trois hommes peut-être aussi poètes que ce *Borussorum rex*. M. de Saint-Lambert en est convenu avec moi. Il ne lui manque, m'a-t-il dit, que de savoir la place des mots.

1 Fr.-Ant., baron de Zuckmantel, maréchal de camp et ambassadeur en Portugal et à Venise, mort à Paris le 19 juillet 1779.

2. Schomberg veut probablement désigner le *Discours en vers de l'empereur Othon à ses amis, après la perte de la bataille de Bédriac*, écrit en décembre 1761.

La première fois que vous retrouverez M. de Zuckmantel, dites-lui beaucoup de choses pour moi, je vous en supplie, car je l'aime fort.

Rien de plus positif que ce que j'ai vous mandé sur la destinée des colonels. En même temps il est possible de se flatter qu'il y ait quelques changements, par la raison de la vicissitude des choses humaines. Celle des projets étant plus grande encore, je n'oserai me croire assuré de la promotion que lorsque je la verrai faite. Je la désire bien vivement cependant, parce que je ne supporterai pas l'ennui de passer six mois par an, la moitié de ma vie, par conséquent, à me tourmenter de régenter trois cents hommes après une guerre comme la dernière et à l'âge que j'ai. Cela ne serait ni assez flatteur ni assez utile pour engager à renoncer à la société de ses amis et à toute espèce de liberté. J'en serais contrarié surtout dans ce moment-ci, où je pourrais être plus agréable à M. de Castries que dans tout autre temps. Je conviens qu'à son égard la Providence n'est nullement conséquente, du moins à ce qu'elle a été le 21 septembre. C'est qu'elle est étourdie et a la tête tournée par tout ce qu'elle entend dire journellement en tous lieux.

M. de Saint-Lambert m'en a parlé aussi et le connaît parfaitement; c'est qu'il a, comme vous le remarquez, une excellente tête et un tact exquis. De la manière dont il s'est entretenu de vous avec moi, je dois croire que c'est de votre côté que la sympathie est en défaut. Malheureusement cela est égal, car vous ne serez pas le maître d'y rien changer. Nous ne le sommes de rien et cette prétendue liberté sur laquelle on a tant disputé n'existe à aucun égard. Je suis fâché de n'avoir pas su que M. de Saint-Lambert était en possession de ce Sadi dont j'ai lu des fragments qui m'ont ravi ¹. Il m'aurait sûrement laissé voir ses extraits. Sa santé n'est pas mauvaise dans le fond, quoiqu'il souffre fréquemment de ses nerfs. Il va aux eaux près d'ici, je crois, car il compte ensuite aller à Paris et revenir encore à Commercy pour le temps où M. de Beauveau y sera. Vos remèdes à vous sont de grands ménagements; ce sont les seuls spécifiques; du moins ne sauraient-ils être nuisibles. Aussi j'espère que vous vous en trouverez bien.

J'ai le plus grand désir de voir le nouvel ouvrage de M. de La Chalotais ². J'y applaudis d'avance, mon homme immortel y étant cité à chaque page. Ou ma vénération pour lui me trompe, ou il ne s'est rien dit de bien, rien fait de grand qu'on ne le lui doive. Je le

1. Sans doute les prétendus fragments de Sadi arrangés ou inventés par Diderot; voir *OEuvres complètes*, t. XVII, p. 77.

2. *Essai d'éducation nationale ou Plan d'études pour la jeunesse*, 1763, in-8.

regarde comme le créateur du siècle philosophique. Il en a existé quatre ; il nous en est donné un cinquième, celui de Voltaire. Je pense que cette dénomination passera à la postérité. Aussi négocie-t-on avec lui tandis qu'on boude les autres. Je tâcherai d'avoir l'édition nouvelle telle qu'elle est aujourd'hui.

J'ai lu dans *l'Avant-Coureur* un précis du discours de M. de Saint-Fargeau au sujet des cimetières dans les villes ¹. J'en ai été content. J'ai reconnu *Babouc*. M. Fleury ne lit point mon homme à coup sûr. Malgré lui, les Jésuites, ainsi que les morts, vont être séparés d'avec les vivants. J'ai eu la patience d'achever *l'Apologie* ² des premiers, qui est un chef-d'œuvre de mauvaise foi et de fausse éloquence. J'en ai dit mon avis au recteur d'ici.

Le Mémoire de Pibrac me fait d'autant mal que je lui ai fourni peut-être des preuves trop sensibles ³. C'est Dufouard, du moins, qui a présenté à l'Académie le cœur du jeune homme que je pleurerai toute ma vie. Il n'ose affirmer toutefois que ce soit le sublimé corrosif qui l'ait mis dans un état dont il n'y a point d'exemple et qui a fait l'étonnement de tous les chirurgiens. D'un autre côté, M. Rocques persiste dans la déclaration qu'il a faite avant l'événement, celle de n'avoir point employé ce remède destructeur, quoiqu'il l'ait laissé croire au jeune homme pour contenter l'envie qu'il en avait. Avec cela je crois qu'il m'a trompé. Sans doute il a voulu calmer mes soupçons que je lui avais montrés en arrivant à Dusseldorf ; il n'y a pas de jour où je ne l'aie conjuré, tant que la maladie a duré, d'être du moins de bonne foi vis-à-vis de lui-même ; il a toujours soutenu ce qu'il avait avancé d'abord. Quoi qu'il en soit, la mort m'a ravi ce précieux jeune homme qui m'était si cher à tant de titres et dont la perte fait mon malheur ici dans tous les instants de la journée. Je me fais l'effort de ne rien vous dire de plus sur cela. Adieu, je vous embrasse de toute mon âme.

1. Le discours de Le Pelletier de Saint-Fargeau est en effet reproduit dans *l'Avant-Coureur* (16 mai 1763, p. 309). Dans *le Monde comme il va ou la Vision de Babouc* (1746), Voltaire s'était déjà élevé contre l'usage des inhumations dans les villes.

2. *Apologie des Jésuites*, par l'abbé Guidi, 1763.

3. Tout ce paragraphe fait allusion à des affaires intimes qui nous sont inconnues. Pibrac était chirurgien-major de l'École militaire ; Pierre Rocques avait été reçu docteur en 1721 à la Faculté de Montpellier.

III

A Aix-la-Chapelle, ce 13 juillet 1763.

M. de Castries, monsieur, soutient ses douches à merveille. Cependant il en prend déjà deux par jour. Il dort toutefois plus que je n'osais l'espérer. Il mange avec appétit et, après son dîner, il fait ce qu'il appelle ses exercices qui consistent dans différents essais qu'il fait de son bras. Hier, par exemple, il a porté assez long-temps de la main gauche un grand panier rempli d'assiettes d'étain. Il était très lourd, je vous assure. Il n'y a sorte d'hommages d'estime, de considération, de déférence qu'il n'ait reçus du prince héréditaire qui nous a quittés pour aller à Spa. Le prince Ferdinand, que nous conserverons jusqu'au 19, continue à lui rendre journellement les plus grands égards, les plus marqués, les plus distingués. Je n'en suis point étonné. Ces deux princes me paraissent des hommes plus grands encore que leurs succès, portés par conséquent à honorer même la supériorité. Il est impossible d'ailleurs d'être plus honnêtes qu'ils ne le sont. Souper avec six rois à Venise est une bagatelle à laquelle en effet ce n'est pas la peine de faire attention, mais ce qui en mérite est de se voir à même de converser librement avec un général qui a créé une armée, qui de vingt peuples divers n'en a fait qu'un, et l'a conduite à travers mille obstacles de succès en succès.

Je ne puis m'empêcher de vous parler encore d'une femme anglaise. Elle arrive il y a deux jours, débarque au bal, voit M. de Castries, demande son nom, et puis se récrie : « C'est celui que les Anglais ont senti. » N'aimez-vous pas cette expression ?

On parlait hier devant elle de la nouvelle, vraie ou fausse, que la fille de M. de Roncherolles, qui avait été inoculée, venait d'avoir la petite vérole; mon Anglaise dit qu'elle ne s'en étonnait pas, qu'elle craignait même pour sa mère avec qui elle s'est liée à Barrèges, et qu'à Paris, témoin de l'inoculation de sa fille, elle l'avait assuré qu'elle ne prendrait pas, quoique son médecin anglais, qui ne la quitte pas, avait, ainsi que M. Gatti, affirmé le contraire. Elle nous dit à cette occasion qu'elle ne pouvait approuver la méthode de M. Gatti, puisque la poudre dont il se sert n'était que l'extrait de la pustule affaibli encore par la préparation, et que cette poudre, par conséquent, devait avoir moins de vertu. Quant à ce que M. Gatti prétendait qu'on pouvait être très-bien inoculé et avoir réellement la petite vérole sans qu'il parût de boutons, elle en convint, dans

le cas toutefois où il se faisait par l'extension de la plaie un écoulement suffisant. Quoi qu'il en soit, je crains fort que l'accident de la petite de Roncherolles ne décide la faculté de médecine à se dés-honorer et la France avec elle.

J'ai parcouru en chemin quelques volumes de la nouvelle édition de *l'Histoire universelle* de l'homme immortel. Les hommes y sont vengés à chaque page. C'est surtout ceux qu'on élève pour les gouverner qui devraient avoir cet ouvrage entre les mains et le lire sans cesse. Mais de qui le tiendraient-ils ?

Nous avons ici la princesse Amélie, sœur du roi de Prusse. Elle a une si mauvaise santé qu'elle ne saurait se communiquer. On la voit cependant tous les jours chez elle et aux assemblées.

Le prince Ferdinand de Prusse est parti pour Spa. Il n'est pas rétabli de la maladie qu'il a eue et son esprit même s'en ressent. Sa femme est assez jolie et paraît aimable.

Adieu, monsieur, j'espère que nous aurons de vos nouvelles. J'ose me flatter que vous en donnerez à l'homme du monde qui vous est le plus tendrement attaché.

I V

A Aix-la-Chapelle, 6 août 1763.

J'ai ou j'aurais à répondre, monsieur, par mille remerciements du moins, aux deux lettres, longues et de là plus agréables et plus instructives encore, que vous avez bien voulu prendre la peine de m'écrire. Elles m'ont fait un plaisir extrême, car ne pensez pas que la circonstance unique où nous nous soyons trouvés de pouvoir converser le lendemain de la paix avec les deux hommes qui nous ont fait la guerre nous ait gâtés. Plus le cœur s'élève et plus il devient sensible ; il n'y a que la petitesse d'esprit qui le rétrécisse. L'esprit même ne se replie et s'éclaire jamais sur un objet sans en devenir plus agile à se porter sur d'autres. Vous croyez bien que souvent j'ai évité de me trouver en tiers. On parle plus librement à son égal, on se communique pour lors avec plus de facilité, on ne se refuse à aucun aveu. On pense haut. Vous eussiez surtout été content de la simplicité du prince Ferdinand. Avec cela, le prince héréditaire m'a inspiré je ne sais quel intérêt de plus. A vingt-cinq ans être modeste, avoir de l'empressement à honorer son seul vainqueur, lui marquer de la déférence par son maintien et son silence même, c'est, ce me semble, savoir tout à la fois connaître la véritable gloire et la mériter. Quel malheur que nous n'ayons pas eu

de plus celui-là que Rousseau excepte ¹! Songez donc qu'il devait venir, mais il n'a pu se séparer plus longtemps d'avec son peuple dont il se sent, se croit et s'avoue le père. Je conviens que ce père mène ses enfants à la guerre, mais après, aussi, il verse dans leurs plaies le baume de la sollicitude de leurs maux. Sa sœur, qui nous reste, me paraît avoir beaucoup d'esprit, elle est de la plus grande honnêteté, elle sait distinguer la vertu et les talents. « Conservez précieusement, me disait-elle hier en parlant de M. de Castries, ce digne homme à la France. »

Ce digne homme, car je vous avoue que je n'entends pas assez le *braver Mann* et que sa terminaison même me semble présenter une idée trop petite, ce digne homme, dis-je, a recommencé ses bains et ses douches qu'il avait été forcé d'interrompre parce qu'il était fort enrhumé. Il a pris ce moment pour aller à Spa, où il a reçu encore de nouveaux hommages. C'est ce voyage, dans lequel je l'ai accompagné, qui est cause aussi de ce que j'ai tardé à vous écrire. M. de Castries se rebaigne à présent avec succès. Il est encore un peu enrhumé, mais dans le fond se porte à merveille. Ses yeux, pour lesquels je craignais le plus, sont mieux que jamais et en tout il n'y a qu'à bénir et se réjouir.

Quant à ma santé, puisque vous voulez absolument que je vous en parle, je vous dirai qu'elle est parfaitement bonne. A l'égard des douches que je prends, elles ne sauraient encore me faire un bien sensible, puisque mon mal est fort ancien. Je suis bien fâché que votre amie ne soit point ici. Comment s'est-elle dispensée de venir voir la princesse Amélie qui a besoin de grandes consolations? Son état, suite d'une apoplexie cruelle, est déplorable et rendrait sa société pénible si elle n'avait soin d'y mettre une discrétion, une politesse et une attention infinies pour tout le monde.

M. de Lauraguais me rappelle un sot qui veut faire le fat ; il a voulu être singulier et il n'en est que plus plat. Mais c'est qu'il l'est beaucoup ; je l'ai, avec cela, toujours regardé comme un imbécile qui pouvait animer encore plus les autres imbéciles contre les philosophes. J'ai craint en conséquence son affiche, l'enseigne qu'il mettait. C'est un frelon qui se dit abeille. J'ai peur que le garçon du jardinier n'en dérange toutes les ruches.

Le réquisitoire de l'homme immortel est admirable, mais moi, qui suis triste, je m'égaye moins des meilleures plaisanteries que je ne m'afflige des déplacements. Maître Omer Fleury à Paris, tandis que M. de La Chalotais est à Rennes, c'est la fièvre en Europe et le

1. Frédéric II ?

quinquina en Amérique. Croyez-vous, par exemple, que le philosophe Chalotais eût donné des conclusions contre l'*Encyclopédie* ? Beaucoup d'autres différences grandes et utiles pourraient en résulter.

Feu Bernard de Fontenelle m'a bien diverti aussi ; il ne lui fallait cependant que la mémoire de Thiriot pour juger l'auteur d'*OEdipe* ¹.

J'ai vu ici M. de Waldtorf ; il est parti pour la Saxe ; il promet de s'intéresser à votre idée, mais il est bien baissé et même n'a jamais été qu'un courtisan. J'attends peu de M^{me} Mordinska dont je n'ai jamais été content dans le temps. De plus, je lui crois moins de crédit à présent à la cour de Dresde et peu de moyens, par conséquent, de persuader l'héritier qu'il ne pourra être conduit à rien d'honnête que par un collier de force ; n'importe ! faisons notre devoir, les dieux ne feront rien.

J'ai parlé à M. de Castries de votre protégé ; il ne peut s'en charger.

Tout ce que vous me dites de Tronchin me ravit ; c'est Esculape même. Lui seul est digne de donner la main à la nature, de secourir l'humanité, de guérir les hommes. Ah ! monsieur, aurions-nous le malheur de ne l'avoir pas ? M^{me} de Roncherolles, qui est ici, nous a confirmé que l'accident de sa fille n'était qu'une suite de l'inoculation même. M. Petit me paraît s'être conduit et avoir parlé comme un honnête homme, mais la méthode de M. Gatti me laisse de l'inquiétude pour la vicomtesse de Montboissier chez qui la petite vérole n'a point pris. Elle a été cependant inoculée deux fois et a gardé son fils qui a été inoculé avec succès. Parlez-en à Gatti, je vous prie. Adieu, monsieur, je vous suis parfaitement et tendrement attaché pour la vie.

V

A Aix-la-Chapelle, 10 septembre 1763.

J'ai reçu hier, monsieur, votre lettre du 4. Je comptais partir aujourd'hui, mais j'ai encore changé d'avis et c'est pour la seconde fois que j'ai éprouvé combien il est peu aisé de quitter M. de Castries. Il serait possible, cependant, que je finisse par le devancer, parce que je prévois qu'il ne sera guère de retour à Paris que dans les derniers jours de ce mois et que d'ailleurs il se propose de faire des visites le long de sa route. Je ne doute pas que vous ne le revoyiez guéri. Il ne lui reste plus à regagner qu'un seul mouvement et déjà

1. Voir tome V, p. 257, note, le fragment d'une lettre de Voltaire à Damilaville auquel ce passage fait allusion.

commence-t-il à le faire, dans l'eau à la vérité seulement; mais cela prouve toujours qu'il est possible et que les muscles reprennent peu à peu tout leur jeu. Je crois ces eaux-ci excellentes. Il y a des personnes qui les croient aussi fortes que celles de Barèges même; mais le fussent-elles moins, il y aurait du profit peut-être à les prendre de préférence, vu la manière dont elles sont administrées. Cette comparaison fait saigner le cœur en ce qu'elle prouve qu'à beaucoup d'égards nous sommes là-bas encore en France. C'est dans un tronc d'arbre creusé inégalement que de votre maison, à Barèges, on vous porte à travers toutes les influences de l'air. C'est là que sans secours vous vous accroupissez sous un robinet d'où un filet d'eau vous tombe à peu de hauteur sur la partie que vous présentez, non sans beaucoup de gêne. Ici vous avez des maisons dans lesquelles vous avez dix salles de bain dont la plus petite eût décoré la maison de Lucullus. Toutes voûtées, éclairées de tous côtés, revêtues en pierre de taille, précédées d'une chambre à lit, meublées d'un fauteuil commode, dans lequel vous recevez la douche à telle hauteur que vous le jugez à propos, et qui est dirigée de plus par des hommes exercés qui en aident encore l'effet par des frottements doux, et qui enfin s'adonnent uniquement à ce métier qui est réduit en art chez eux. Vous avez le choix d'un de ces bains qui vous est réservé dès lors. Il n'y en a pas où plusieurs personnes ne puissent nager et où vous seul, au moyen des marches pratiquées en tous sens, ne vous enfoncez qu'à volonté. Chaque jour on les vide, les nettoie comme un parquet et les remplit d'eau nouvelle. Tant de soin, de propreté et de précautions de tout genre doit ce me semble influencer sur la vertu de ces eaux et l'augmenter. Tout y respire la salubrité ainsi que la magnificence, tandis qu'à Barèges tout blesse les sens. C'est la nation la plus sensuelle, la plus délicate, la plus décente à quelques égards qui prend le moins de soins des présents de la nature, et ne sait en user qu'avec opprobre et dégoût! tout est contradiction, tout est mystère de sottise dans ce monde.

Hélas! oui, monsieur, vous m'avez envoyé la lettre de Gatti ¹. La légèreté de cet homme fera plus de tort au genre humain que la méchanceté de Bouvard. Grand Dieu, que dit-il! Quelque méthode qu'on suive, l'inoculation peut ne pas prendre? réinoculer a d'autres inconvénients? mais tout est perdu! Il inocule d'abord le chevalier de Roncherolles; il s'assure que la petite vérole n'a pas pris, il l'inocule une seconde fois, la petite vérole ne prend pas davantage; il est tenté de l'inoculer une troisième fois et ne le fait pas, suppo-

¹ *Lettre de M. Gatti . . . à M. Roux, docteur régent de la Faculté de médecine de Paris.* Paris, 1763, in-12, 36 p.

sant qu'il prendra la petite vérole par communication; cependant il ne la prend pas et puis l'a tout naturellement. Il ne s'agit ici que de ce qu'il expose lui-même.

Quant à l'histoire, de vous à moi et je vous conjure même que cela ne nous passe pas, on n'en convient à aucun égard. Non-seulement la principale personne est très-intéressée, mais plusieurs autres qui se trouvent ici et qui ont été témoins de tout ce qui s'est passé se récrient en faux sur chaque point.

C'est par moi qu'on a connaissance ici de cette lettre, M. de Roncherolles ayant oublié de l'envoyer à sa femme à qui Gatti l'annonce avec une sécurité bien étonnante. Le mauvais génie de la France a possédé cet homme dans le moment surtout où il a écrit sa malheureuse lettre qui retardera l'inoculation parmi nous de vingt ans. Je vous rends bien des grâces de vos chiffons, je les ai brûlés. Je désire fort même qu'ils soient peu connus; ils appuieraient trop les propos ridicules et impertinents qu'on a tenus il y a quelque temps sur une prétendue association entre de certains gens de lettres. J'aime l'emportement de votre philosophe. Véritablement, autant vaudrait-il se vanter d'être janséniste.

M. de Castries, de bonne foi, ne se souvient pas exactement de ce qui lui est dû; il ne pourra nous le dire qu'à Paris; mais franchement il s'est un peu moqué de votre cas de conscience. L'homme qui emprunte de vous à rentes viagères ne vous fait pas plus de plaisir de prendre votre argent que vous ne lui en faites en le lui donnant. C'est même une des meilleures opérations de finances que puisse faire M. le duc d'Orléans; il serait très affligé qu'elle ne réussît pas. Il y a donc du mérite à vous d'y contribuer pour votre part et plutôt un devoir qu'un défaut de délicatesse qui ne peut jamais avoir lieu, ce me semble, quand il s'agit de faire à autrui précisément ce qu'il souhaite que chacun s'empresse de faire. En vérité, pourvu que votre convenance s'y trouve, vous lui devez la préférence, il n'y a pas à hésiter.

Mon postillon m'avait déjà balbutié quelque chose du tableau de Greuze¹. D'après ce que vous m'en dites, je me fais d'avance un grand plaisir de l'admirer.

Frömmigkeit n'est-ce pas là précisément *piété* et comment traduiriez vous autrement *piété*?

L'hôtel de Lamareck est fort au-dessus de celui de Castries pour ce qu'on demande. Il sera aisé d'en avoir le plan lorsque M. de Castries sera à Paris. Sans cela même, on obtiendrait aisément,

1. Par *postillon* Schomberg désigne sans doute l'*Avant-Coureur*; au Salon de 1763, Greuze avait exposé treize tableaux ou portraits.

j'imagine, la permission d'envoyer le prendre, mais je suppose que rien ne presse d'ici à notre retour.

Adieu, monsieur, vous connaissez tout mon attachement pour vous. Il n'y en a pas de plus vrai et de plus tendre.

LETTRES DE KLUPPFEL.

A Gotha, ce 20 avril 1764.

...M. Helvétius a fait des miracles. Les lettres et commissions dont vous l'aviez chargé ne pouvaient pas être en meilleures mains. Je l'ai vu le lendemain de son arrivée d'assez bonne heure. Les paquets étaient rangés sur sa table et j'eus le mien dans le moment même. Comme cela prouve qu'on devient quelquefois meilleur en parcourant le monde, il faut croire que cette qualité a augmenté en raison du chemin à faire et qu'il n'a pas été moins exact à Leipzig qu'à Gotha. Vous avez ajouté à mon bonheur en me procurant la connaissance de ce digne philosophe. Le peu de temps qu'il a resté ici, il a mérité toute mon estime et je me flatte d'obtenir du retour de sa part, quand nous jouirons plus longtemps de lui en repassant par Gotha. Il m'a promis de faire alors quelque séjour en cette ville et j'assure tout le monde qu'il tiendra parole. Je ne vous parlerai pas des suffrages de la cour qui tous ont été réunis pour lui. M^{me} la duchesse, le prince héréditaire, M^{me} de Buchwald vous en ont parlé bien mieux que je ne saurais faire. Vous pouvez donner à leurs expressions le sens le plus étendu sans risquer de les interpréter trop favorablement. De l'autre côté, je ne suis pas moins persuadé que M. Helvétius a senti tout le bien qu'on lui veut et tout le cas qu'on fait d'un homme tel que lui. Il est heureusement arrivé à Potsdam. Il a vu le roi, malgré la goutte dont ce monarque se trouve incommodé. Il paraît, par la lettre qu'il a écrite à M^{me} de Buchwald, qu'il trouve le roi encore plus grand que la renommée ne le lui avait peint. Il dit qu'il est séduisant comme Voltaire quand il veut plaire, et, à l'occasion du château de Sans-Souci, il ajoute que d'un coup de pied il fait sortir de la terre des châteaux et des armées. Son premier entretien avec le roi a duré plus d'une heure. Mais revenons à Helvétius, à Gotha. Son amitié pour vous est sans bornes. Il a trouvé à qui parler et ces moments n'ont pas été moins délicieux et pour vous et pour vos bons amis. Son compagnon de voyage, M. de Poellnitz, a été aussi éloquent, et à ce sujet je n'ou-

blierai jamais qu'il nous a assurés que vous et M. Helvétius passiez dans tout Paris pour les plus aimables et les plus dignes de votre société. J'en ai été persuadé il y a longtemps ; mais il est bien agréable d'entendre dire aux autres ce qu'on pense et ce qui fait tant de plaisir à être pensé.

Sur l'avis que vous aviez donné à M^{me} de Buchwald que Rousseau irait voir à Berlin le lord Marshall, je n'ai rien eu de plus pressé que de le prier de se reposer des fatigues du chemin à Gotha et de choisir ma maison pour demeure. J'ai fait valoir les droits de notre ancienne amitié pour l'engager à se prêter à nos vœux. Croyez-vous qu'il se laissera fléchir ? S'il est encore ce qu'il a été, il ne pourra pas balancer un moment. J'avoue que je serais bien charmé de le revoir. Vous savez comme j'ai été avec lui. Je l'aime toujours parce que je ne puis que me le représenter toujours tel que je l'ai connu.

Gotha, ce 15 septembre 1764.

...Nous attendons avec impatience les planches pour l'*Almanach de Gotha*, d'autant plus que le libraire est obligé après l'arrivée de leur faire faire un tour à Leipzig pour y être tirées.

Je vous supplie de joindre à ce dernier envoi deux exemplaires du *Dictionnaire domestique* ¹ qui me plaît infiniment, de même que les *Mémoires du marquis de Roselle* ² qui nous ont beaucoup amusés et que ma femme veut posséder en propre. Cette bonne femme, en vous présentant mille amitiés, vous prie encore de lui procurer, si cela se peut faire sans votre incommodité, deux ou trois pots de pommade et autant de petites bouteilles de l'eau pour les dents de l'abbé Ancelot. Elle a fait l'essai de la dernière et s'en trouve bien. Elle se flatte que la pommade lui procurait encore plus de services pour ses gencives qui commencent à se dégarnir un peu fortement de chair. Vous voyez que j'use avec vous de cette liberté que vous avez bien voulu m'accorder et que je ne mets plus les formalités que vous m'avez reprochées.

La nouvelle perruque a très bien réussi ; elle n'a qu'un petit défaut de la tête où elle ne serre pas bien ; je crois que cela vient de ce que le bonnet est un peu trop ample. L'honnête perruquier pourrait y remédier à l'avenir. Je vous rends mille grâce de la bonté avec laquelle vous avez bien voulu me procurer ce précieux meuble.

On ne sait rien des découpures qui doivent être de retour de Berlin. Le roi a été absent depuis quelque temps. Cela viendra

1. Par Roux, Goulin et La Chesnaye des Bois ; voir tomes V, p. 51 et VI, p. 57.

2. Par M^{me} Élie de Beaumont ; voir tome VI, p. 36 et 229.

encore. Je connais M. Huber. La découpeure de *l'auguste spectacle*¹ nous a fort amusés. Toute cette histoire ressemble parfaitement à l'enthousiasme de Voltaire. J'ai lu chez M^{me} la duchesse le *Dictionnaire philosophique*. Je suis fâché qu'il en existe si peu d'exemplaires. Comme il prouve, avec la dernière clarté, que nous sommes ou des sots qui sont menés par les préjugés ou des ignorants qui croyons tout savoir, il serait d'une grande utilité pour le genre humain.

Ce 10 octobre 1764.

...Les épreuves pour notre *Almanach* sont assez bien, surtout celle de la Thuringe. Pour le titre j'aurais souhaité qu'il y eût moins de lauriers, dont nous n'avons jamais eu l'occasion de cueillir une assez grande quantité pour en faire parade dans un Almanach de Gotha. Mais c'est un rien qui ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Ce qui me fâche tout de bon, c'est que le graveur a distrahit le titre et vous cause par là des peines dont vous auriez fort bien pu vous passer. Nous osons sans cela assez abuser de vos bontés; il ne fallait pas encore y donner nouvelle occasion par cette négligence. En attendant, il n'y a rien de plus facile que de réparer cette perte. Je vous joins ici ce titre. L'endroit où doit être placée l'année restera en blanc, car nous voudrions nous servir plus d'une fois de ces planches. Je vous supplie de m'envoyer les planches aussitôt qu'elles seront achevées.

Voici le titre de l'Almanach :

Almanach
de Gotha
contenant
diverses connaissances
curieuses et utiles
pour
l'année
A G O T H A ,
Chez la veuve de J.-P. Mévius
et J.-C. Dieterich, libraires.

L'arrangement des mots dépend du bon plaisir du graveur. Il n'est pas nécessaire qu'il suive précisément celui ci-dessus.

A Gotha, ce 28 octobre 1764.

L'épreuve du titre de l'Almanach que vous avez la bonté de m'envoyer est vraiment jolie. Je vous remercie de tout mon cœur

1. Voir tome VI, p. 52.

de tous les soins que vous avez bien voulu en prendre. Ce petit Almanach, orné comme il est, sera le roi des almanachs en Allemagne. Quand il sortira de la presse, nous n'aurons rien de plus pressé que de vous présenter un exemplaire et nous serons glorieux s'il trouve votre approbation.

... Mon ami Leuf me marque qu'il a paru à Leipzig une parodie du *Caton* du grand Gottsched où le bon professeur est un peu malmené. Gottsched fait le personnage de Caton et Bodmer ¹ celui de César. Vous y figurez aussi, mon cher ami, en qualité de quelque patriote romain qu'assiste Caton pour soutenir la bonne poésie contre les efforts des Suisses. Je suis fâché qu'on ne m'ait pas marqué l'honorable nom que vous portez, mais j'ai prié mon ami de me faire avoir la pièce. Mais n'en attendez pas un extrait, car on m'a assuré que c'était une grande pauvreté.

Il a paru à Berlin une nouvelle traduction du Nouveau Testament que je n'ai pas encore, mais on m'a dit que le traducteur niait la naissance du Christ. Elle est d'un professeur de Berlin nommé Damm ². Le clergé a fait des représentations au roi et a demandé que ce livre scandaleux fût confisqué. Mais ce monarque a répondu que si l'auteur était un ecclésiastique, il consentirait volontiers à la confiscation de la pièce, mais qu'étant philosophe, il devait jouir de la liberté de penser. Ce monarque a eu soin de faire faire une instruction fort étendue pour les maîtres d'école, et une méthode fort détaillée pour faire lire, écrire et apprendre le catéchisme aux enfants; une grande partie est, comme on l'assure, du roi même. Je ne pénètre pas ses vues; mais il me semble qu'un paysan trop bien instruit n'est pas propre pour faire un bon soldat.

Adieu, mon chérissime ami. Je vous embrasse un millier de fois.

A Gotha, ce 6 novembre 1764.

...Les gravures sont encore en chemin. Je les attends avec impatience, l'impression de l'Almanach étant achevée dans peu.

...Il faut que je rétracte d'une certaine façon ce que j'ai dit dans ma dernière au sujet de la parodie de Caton. Ce n'est que le monologue de Caton qui a été parodié. Gottsched y brise son encrier. C'est la plus grande pauvreté du monde qui ne vaut pas la peine d'être lue ni même d'en parler. Ainsi je ne vous en parlerai plus.

1. J.-J. Bodmer, né à Greifensee près Zurich en 1668, mort en 1783, adversaire littéraire de Gottsched contre lequel il publia, avec Breitinger, divers pamphlets.

2. Chrétien-Tobias Damm, né en 1689, mort en 1778; sa traduction a paru en 1765, s. l. et anonyme, 3 vol. in-4°.

Ce 8 décembre 1764.

...Je tiens les livres que vous avez eu la bonté de me procurer. Recevez-en mille et mille remerciements. Je suis assez content de M. Valmont de Bomare ¹. Cependant il lui est arrivé ce qui arrive à presque tous vos auteurs français, c'est de ne pas connaître les livres écrits en allemand, surtout ceux qui regardent l'histoire naturelle. Ils continuent toujours d'avancer, sur la foi des vieux écrivains, des choses dont nos modernes ont démontré il y a longtemps la fausseté ; par exemple, le pauvre coucou reste toujours en France un oiseau carnassier, lui auquel la nature a absolument refusé un estomac pour digérer la chair. Avec tout cela, c'est une compilation assez complète et même fort exacte pour les articles tirés des *Mémoires* de l'Académie, de l'*Histoire naturelle* de Buffon et de celle de M. Brisson.

Les planches pour l'Almanach ont été tirées à Leipzig. Elles ont très bien réussi et figurent merveilleusement bien dans cette petite production. M. de Rothberg aura soin de vous en faire tenir un exemplaire. Vous aurez la bonté de le juger sur l'idée que nous avons eue de rendre utile un petit meuble dont tout le monde fait provision.

...Il n'y a rien de plus facile que de vous satisfaire au sujet des instructions de S. M. prussienne, au sujet des écoles publiques ². On les trouve dans nos librairies ; mais dites-moi si vous voulez que je les donne tout simplement aux carrosses, ou s'il faut attendre une occasion. Je me souviens qu'il y a de l'embarras de faire entrer en France des livres imprimés. Du reste, il est bien vrai qu'un peuple instruit obéit mieux, mais il me semble qu'on n'en fait que de très mauvais soldats, ce qui est un grand défaut dans un gouvernement militaire. Ici, dans le pays de Gotha, nous n'avons que faire de soldats, et cependant le consistoire s'est vu obligé cette année d'interdire pour dix années à tout maître d'école d'apprendre son métier à tout sujet du duc. La raison de cette loi est que tout fils de paysan s'est mis dans l'esprit de s'élever au-dessus de son état et de devenir maître d'école. De là est venu un nombre prodigieux de faînéants qui, ne pouvant pas devenir des maîtres d'école, sont à charge à la société ; et cela va si loin qu'à la campagne le nombre des ouvriers et les gens qui doivent labourer la terre a diminué sensiblement. Outre cela, on remarque que dans le pays de Gotha

1. *Dictionnaire universel raisonné d'histoire naturelle*, 1764, 5 vol. in-8.

2. Ces *Instructions* ont paru à Berlin, 1764, in-4°, 196 p., sous un titre trop long pour être reproduit ici ; elles n'ont pas été comprises dans l'édition Preuss.

où le peuple est le plus instruit de l'Europe, il y a aussi le plus de procès, les paysans connaissant la chicane au bout du doigt, et ne faisant un pas qu'après l'avoir disputé juridiquement.

M. de Voltaire s'attire de mauvaises affaires avec son *Dictionnaire philosophique*. Le voilà brûlé à Genève par la main du bourreau, et l'on dit que les Bernois vont pour le moins faire en autant. Il faut écrire contre l'intolérance, c'est beau et c'est nécessaire. L'affaire des Calas a sûrement fait un aussi grand bien au genre humain que la réformation de Luther. On s'apercevra de son effet salutaire dans les siècles à venir. Mais il ne faut pas vouloir saper les fondements du culte reçu par un peuple aussi longtemps que sa tranquillité n'en est pas troublée. Et d'ailleurs, quand on serait venu à bout d'exterminer tous les préjugés de l'Europe actuelle, exterminerait-on ceux que l'imbécillité de l'esprit humain y substituerait et pourrait-on guérir le genre humain du fanatisme qui est si conforme à sa nature ? Un peuple absolument sans religion ne manquerait pas, au bout d'un certain temps, de produire des fanatiques. Mon ami Gauffecourt m'a raconté que, s'étant trouvé dans la diligence de Lyon avec un de ses amis avec lequel il se donna pleine carrière sur certaines matières, il y eut un homme d'une physionomie spirituelle qui ne voulut jamais desserrer les dents, malgré qu'on lui adressât souvent la parole. A la fin, M. de Gauffecourt, s'impatientant de ce silence choquant, lui dit : « Mais, monsieur, qu'en dites-vous ? — Il y a cinq ans, répond l'autre, que je n'en dis plus rien ». Si j'avais été à la place de cet inconnu, j'aurais prié mon ami de me parler des poules, car je ne connais pas de discours plus convenable à l'homme et plus instructif que celui qui a pour objets les poules, ne fût-ce que parce que j'y puis faire usage de mes cinq sens qui depuis longtemps me fournissent tous les principes de ma métaphysique et de ma logique. Ah ! si vous pouviez goûter le plaisir de la basse-cour dans toute sa pureté et dans toute son étendue ! Mais il ne faut pas vouloir faire des prosélytes. Pardonnez cette kyrielle de raisonnements. Un homme qui n'a que cinq sens ne saurait faire mieux.

Ce 10 janvier 1765.

...Nous ne connaissons pas encore les *Lettres de la montagne*. Ce pauvre Rousseau s'écarte furieusement de mon système de tranquillité générale. Aussi faudra-t-il l'abandonner et ne garder de lui que ce qu'il a été dans la rue des Moineaux.

Ce 29 mars 1765.

...L'*Almanach* est de M. de Rothberg. Je voudrais que vous eussiez un moment de reste pour parcourir une bagatelle qui, par elle-même, ne mérite pas votre attention, mais que nous voudrions pourtant porter à un certain degré de perfection à laquelle pourraient contribuer beaucoup les avis d'un ami aussi intelligent que vous. J'y travaille actuellement et j'ai le désagrément de découvrir beaucoup d'erreurs de typographie et d'inadvertances que je tâcherai d'éviter pour l'avenir autant que possible.

Le plaisir de perdre est une sorte de plaisir toute nouvelle. Je ne sais pas si l'auteur de la *Théorie des sentiments agréables* en a fait mention. En ce cas-là, vous avez la gloire de l'avoir fait connaître le premier au genre humain.

Les *Lettres de la montagne* ne nous ont pas édifiés. Il y a beaucoup d'esprit, mais encore plus de noirceur, et si tout ce qu'il avance contre le magistrat de Genève était vrai, Rousseau aurait toujours tort de le rendre public. Un gouvernement parfait est impossible : le moins mauvais est le meilleur, et il me semble qu'on peut ranger celui de Genève dans cette classe.

Ce 28 juin 1765.

Vous me rendez heureux, mon cher ami, en me constituant receveur pour l'estampe de la famille des Calas. Je suis pénétré depuis longtemps de l'infortune de ces pauvres gens, et je contribue avec bien du plaisir à tout moyen que l'humanité propose pour les soulager. Vous prendrez donc vos arrangements par rapport au prospectus, et vous me l'enverrez avec les ordres et les instructions nécessaires. M^{me} la duchesse souscrit pour douze louis, monseigneur ne sera pas pour moins. Plusieurs autres personnes se sont engagées chacune pour un exemplaire. Si cette entreprise rencontre autant de zèle dans les autres villes de l'Allemagne, le produit de la souscription ne manquera pas d'être d'une certaine importance.

Vous marquez dans la lettre à M^{me} de Buchwald que M. Helvétius est arrivé. Je suppose avec plaisir que c'est en bonne santé : car en partant d'ici, il ne paraissait pas se trouver aussi bien que nous l'aurions souhaité ; de sorte que nous ne fûmes pas sans inquiétude. Je me flatte qu'il daignera me conserver son souvenir. Pour moi, je l'aime et je l'estime de tout mon cœur, et quoique je n'aie pas trouvé le moment pour lui prouver les sentiments qu'il m'a inspirés, je suis assez vain pour ne point douter qu'il les agréera. Son séjour

ici était trop court. Il était à trop de personnes, et par conséquent aucune ne jouissait de sa présence comme on l'aurait souhaité. C'est le sort ordinaire dans ce monde, il nous montre des gens aimables pour nous laisser des regrets. Quand vous reviendrez jamais en Allemagne, prenez d'autres arrangements. En vérité les amis ne devraient jamais se voir pour trois jours seulement.

...Le citoyen m'a enfin répondu. Sa lettre est très aimable, et dans le ton que je lui connaissais depuis si longtemps ¹. Comme les troubles ont été apaisés, son plan de voyage n'aura pas lieu ; aussi je ne le verrai pas, à mon grand regret.

...M^{sr} le duc vous prie de vouloir bien lui procurer les *Spectacles de Paris, ou le Calendrier historique et chronologique des théâtres*.

M. de Franckenberg, qui partit, il y a huit jours, pour Pymont, m'a écrit un billet dans lequel il me charge de vous présenter ses amitiés et de vous prier de lui procurer le *Cours d'architecture de Vignole* par Daviler, in-4^e, édit. 1750. Il voudrait en même temps savoir ce que coûte l'*Architecture française* par Blondel. Il ajoute que vous l'obligeriez infiniment, s'il vous plaisait de l'avertir s'il y a quelques nouveaux bons livres d'architecture pratique, avec des plans et dimensions dont vous conseillerez la lecture à quelqu'un qui entre nouvellement dans cette carrière, où il ne s'agit pas d'élever de grands bâtiments, mais de conduire des maisons bien distribuées avec quelques ornements de plafonds, de boiseries, lambris, trumeaux, cheminées, dessus de porte. Il n'y pas une de mes lettres où il n'y ait des commissions et pas une des vôtres où vous ne me donniez des marques de bonté. Je vous fais excuse des unes et vous remercie avec reconnaissance des autres. Continuez à m'aimer et soyez persuadé que je vous aime bien tendrement.

1. Elle est datée de Motiers, mai 1765, et fait partie de la correspondance générale de Rousseau.

LA BIBLIOTHÈQUE ET LES PAPIERS

DE GRIMM

PENDANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION.

Lorsque nous avons publié en tête du premier volume de la *Correspondance littéraire* la notice de Meister sur Grimm et le mémoire de celui-ci sur les bienfaits de Catherine II, nous ne nous dissimulions pas que ces deux documents auraient un besoin d'annotations plus abondantes, mais nous voulions avant tout mettre le lecteur à même de suivre l'auteur dans les diverses phases de son existence. Comme toujours, d'ailleurs, les documents complémentaires se sont révélés lentement, à grand'peine, et par ces sortes de ricochets qui n'étonneront pas ceux qui se sont livrés à de semblables recherches.

Il n'entraît nullement dans notre pensée de donner une biographie complète et détaillée de Grimm, et la publication même des papiers retrouvés dans les archives de Russie nous démontrait trop clairement quelle serait l'étendue d'une pareille tâche. S'il eût fallu le suivre, par exemple, dans toutes les négociations que lui inspirait son zèle pour Catherine II, et si nous avions dû compléter par des pièces officielles et notariées l'historique de son rôle, un volume n' y eût pas suffi; mais il y avait un point qui préoccupait depuis longtemps notre attention et qui se rattachait si directement à l'histoire de la *Correspondance littéraire* que nous devions nous efforcer d'y apporter la lumière. Grimm, dans son mémoire, se plaint à juste titre d'avoir été dépourvu de tout ce qu'il possédait, y compris « une bibliothèque amassée pendant toute ma vie, car j'avais en arrivant en France porté avec moi mes livres d'université et d'étude, toutes mes correspondances, mes manuscrits, beaucoup de papiers que des amis avaient mis en dépôt chez moi et qui ne m'appartenaient pas... »; c'est précisément le sort de cette bibliothèque et de ces papiers qui nous intéressait. « J'ignore, ajoute Grimm, si l'on a fait un inventaire de mes effets »; les cartons du séquestre (T. 319 1.²) n'avaient pu nous fournir rien de précis à cet égard; au registre, tenu par J. Naignon, des objets d'art et antiquités trouvés chez les émigrés et condamnés, nous avons seulement emprunté une courte liste de tableaux, de dessins et d'estampes, saisis chez Grimm et de Bueil; mais à ce contingent bien sommaire, nous pouvons ajouter aujourd'hui, grâce à MM. P. Bonnassieux et F. Malapert, deux documents d'un tout autre intérêt. Le premier a mis entre nos mains l'inventaire de la bibliothèque du critique, tel qu'il fut dressé en l'an II, par Barrois l'aîné; le second nous a signalé dans les papiers de D. Poirier, conservés à la Bibliothèque nationale (Fr. 20843), quelques lignes singulièrement précieuses pour nous, car elles révélaient des détails tout à fait ignorés.

Voici l'inventaire de la bibliothèque copié sur l'original¹.

1. En reproduisant ce catalogue dans son intégrité, nous ne nous sommes cependant pas astreint à en respecter jusqu'aux balourdises : il est évident que les titres étaient dictés par l'expert à un scribe des plus ignorants : l'écriture et l'orthographe du manuscrit le prouvent. Il nous a paru fort inutile d'imprimer sur son texte les *Innes de Camimac* (*Hymnes de Callimaque*), les *Nuits d'Olugel*, etc; ce sont là des curiosités qui amusent un instant, mais qui rebutent bien vite. Les titres des volumes, une fois rectifiés, sont assez intelligibles pour dispenser de commentaires; la plupart de ces ouvrages d'ailleurs

INVENTAIRE

DES LIVRES TROUVÉS DANS LA MAISON DE GRIMM ET DE BUEIL, ÉMIGRÉS,

Rue du Mont-Blanc, 3, section des Piques,

QUI ONT ÉTÉ REPRÉSENTÉS PAR LE CITOYEN BAYARD, COMMISSAIRE AUX INVENTAIRES
ET VENTES DU MOBILIER DES ÉMIGRÉS, EN PRÉSENCE DES CITOYENS PÉLERIN
ET LAPORTE, TOUTS DEUX COMMISSAIRES NOMMÉS PAR LA MUNICIPALITÉ, DONT LA DESCRIPTION
ET LA MISE EN PAQUETS ONT ÉTÉ FAITES AINSI QU'IL SUIT, SAVOIR :

N^{os}

1. *Carême, Dominicales, Mystères et Retraite*, de Bourdaloue, édition de Rigaud, 10 vol. in-12, et *les Pensées*, du même, 1755, 3 vol. = 13 vol.
2. *Histoire des empereurs*, de Crevier, 12 vol.
3. Les *Oraisons funèbres* de Bossuet, Fléchier et Mascaron, 3 vol. reliés en veau, un *Vespéral* et *Office de nuit* français-latin et une *Semaine sainte*. Les six premiers vol. du *Missel de Paris*, latin-français, édition de 1711, le tout relié en maroquin. = 13 vol.
4. *La Jérusalem délivrée*, en italien et en français et la traduction de Panckouke, 5 vol. petit format, br. en carton. Les *Œuvres* de Métastase, éd. de Venise, 1750, 6 vol. *Le Scav enlevé*, en italien, lat.-français, 1678, 2 vol. = 13 vol.
5. *Le Comte de Valmont ou les Égaréments de la raison*, 5 vol. br. *Émile ou l'Éducation*, 4 vol. br., éd. contrefaite, 4 vol. *Mathilde ou le Souterrain*, 3 vol. br. = 12 vol.
6. *Histoire naturelle* de Buffon, *Histoire des oiseaux*, depuis le tome VII jusqu'au tome XVIII, 12 vol. dont les deux derniers brochés. = 12 vol.
7. Buffon, *Histoire des minéraux*, 6 vol. br. en carton. Supplément aux œuvres de Buffon, depuis le tome VII à XII. 6 vol. reliés. = 12 vol.
8. *Les Moralistes anciens*, dont les *Caractères*, de Théophraste, 9 vol., les *Fables* de La Fontaine et les *Poésies* de Boileau, le tout édition de Didot l'aîné, chacun deux vol., papier fin et brochés en carton. = 13 vol.
9. *Histoire naturelle*, de Buffon, 7 vol. *Histoire des quadrupèdes*, tome II à t. VII. = 13 vol.
10. *Tablettes chronologiques* de Lenglet-Dufresnoy, 3 vol. Les *Conversations d'Émilie*, 1 vol. *Grammaire anglaise* et *Racines de la langue anglaise*, par Peyton et Gautier, 2 vol. Les *Règnes de Claude et de Néron*, de Diderot, 2 vol. Les *Tragédies* d'Euripide, 2 vol., et deux autres volumes, dont *Morceaux choisis du Rembler*. = 12 vol.
11. *Recherches philosophiques sur les Égyptiens, les Chinois et les Américains*, par de Paw, 4 vol. in-8, br. *Histoire du tribunal de Rome*, 2 vol. *Histoire de Danemark*, 6 vol. = 22 vol.
12. *Méditations* d'Hervoy, 1 vol. *Hymnes* de Callimaque, 1 vol. *Tragédies* d'Eschyle, 1 vol. *Joseph*, poème, 1 vol. *Les Quatre poétiques*, par Batteux, 1 vol. *Satires* de Perse, par Dussault, 1 vol. *Traité de musique*, par Bemetzrieder². Les *Œuvres du philosophe de Sans-Souci*, 2 vol. *Christophe Colomb*, poème, 2 vol. = 11 vol.
13. Catulle, Tibulle et Gallus, tr., par Pozay, 2 vol. br. Les *Œuvres* de Thomas, 4 vol. br. *Fables et contes* de Le Monnier, et *Satires*, du même, 2 vol. *Le Père de famille*, de Goldoni et de Diderot, 2 vol. *Dialogue des morts*, de Joncourt, 1 vol.³ *Le Guide d'Amsterdam*, 1772, 1 vol. = 12 vol.
4. *Histoire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 14 vol. *Éloges des académiciens*, 2 vol. cart. *Mémoires* de la même Académie, 54 vol., auxquels manque le tome VII, le tout faisant 69 vol. en sept paquets.

ont été analysés dans la *Correspondance littéraire* où la table générale permettra de les retrouver ; nous avons dû en revanche ajouter quelques notes, soit pour des titres estropiés, soit pour des volumes dont il a été impossible de retrouver l'auteur ou l'intitulé exact.

1. Il y a en outre dans le titre deux lignes et demie fortement raturées. Le nom et la qualité du citoyen Bayard sont en marge.

2. Remis à la musique, dit une note marginale. Sans doute au dépôt de musique, établi provisoirement rue Bergère et confié à Bruni.

3. C'est-à-dire traduits de l'anglais de lord Lyttleton par le professeur de Joncourt (La Haye, 1760, in-12).

Nos

15. La *Tactique des Turcs*, tr., par le baron de Revicky, Vienne, 1769, 1 vol. *Essai sur l'âme*, Londres, 1755, 1 vol. Les *Contes de La Fontaine*, 1745, figures et vignettes, 2 vol. *Télémaque*, 2 vol. Œuvres de Racine, 1727, 2 vol. et 7 volumes, dont *Lettres choisies* de Sévigné, et *l'Art du tapissier* et autres. = 15 vol.
16. 7 vol. in-8 et in-12 de livres de piété et prières, dont *Catéchisme* de Collet et *Ancien Testament*. = 7 vol.
17. Les *Comédies* de Térence, tr. par Le Monnier, 3 vol. *Les Saisons*, par Saint-Lambert, 1 vol. *Le Christianisme dévoilé*, par Boulanger, 1 vol. *De la félicité publique ou Considérations sur le sort des hommes*, 2 vol. *Voyage autour du monde*, par Bougainville, et *Supplément*, 3 vol. in-8¹. *Relation de l'expédition de l'Ohio*, 1 vol. = 11 vol.
18. Les *Anecdotes chinoises, espagnoles, portugaises et orientales*, 5 vol. in-8, br. *Éléments d'histoire générale*, par Millot, 5 vol., br. = 10 vol.
19. *Histoire des rivalités de la France et de l'Angleterre*, 7 vol. in-12, br. *Histoire de Tan-crède de Rohan et de La Trémonille*, 2 vol. et deux autres vol., dont *Dissertations sur la mythologie française*, par Bullet, br., 2 vol. = 11 vol.
20. *L'Homme et ses facultés* par Helvétius, 2 vol. *Tablettes anecdotiques de la cour de France*, par Du Radier, 3 vol. Trois volumes sur *l'Histoire de France*, dont *Mémoires* de Bellegarde et autres, 3 vol. *Mélanges historiques et critiques concernant l'histoire de France*, 2 vol. *Les Modes françaises*, 2 vol. = 12 vol.
21. Les *Œuvres* de Sénèque, traduites par La Grange, 6 vol. *Vie de Fontenelle*, par Trublet, 1 vol. *Dissertations* de dom Pernetty sur les *Recherches des Américains*, par de Paw, 2 vol., et quatre autres vol., dont *Description de la Corse* et autres, 4 vol. = 13 vol.
22. *Apologie de la religion chrétienne*, 2 vol. *La Vie du baron de Trenck*, 3 vol. *Histoire des empereurs romains et grecs*, 1767, 2 vol. *Esprit des femmes célèbres sous Louis XIV et Louis XV*, 2 vol. *Histoire du xvii^e siècle*, par Linguet, 2 vol. et deux autres vol. dont *la République des jurisconsultes*, de Gennaro², et autres, 2 vol. = 13 vol.
23. *Lettres sur les sourds et les aveugles*, 2 vol. *Lettres* de Gellert, par Huber, 1 vol. *Morceaux* de Tacite, trad. par La Bletterie, *Règles de Claude et de Néron*, tr. de Tacite, 2 vol. *Chimie métallurgique* de Gellert, 2 vol. *Œuvres métallurgiques* d'Orschall, 1 vol. et trois autres, dont *Essais sur le commerce et le luze*, par Hume et autres. = 13 vol.
24. Les *Œuvres* du roi de Prusse, Berlin, 1788, 15 vol. in-8, veau, filets d'or. = 15 vol.
25. Huit vol. allemands, savoir : trois de Christophe Gotsched, *Mathématiques* de Christian Wolff, 1 vol. Ouvrage de politique d'Hippolytus à Lapidé³, 1 vol. Un de Jean-Joseph Haigolds. Un livre sur l'art de la guerre, 1757, 1 vol. Grammaire allemande sur l'italienne de Veneroni, 1 vol. = 8 vol.
26. Seize vol. in-12, br., dont le *Contrat social*, de J.-J. Rousseau, édition de Hollande. *Nouveau Code de l'impératrice de Russie* et *Réponse aux docteurs modernes ou Apologie de Linguet* et autres. = 16 vol.
27. *Les Étrennes du Parnasse*, notices des poètes latins et français, 11 vol. petit in-12, brochés.
28. Onze vol. in-12, brochés, dont *l'Esprit de la législation*, tr. de l'allemand, de Crutz, 1 vol. *Observations sur les commencements de la société*, tr. de l'allemand, de Crutz, 1 vol. *Couleurs pour la peinture en émail*, par de Montamy, 1 vol. *Antiquités de la Grèce et la Paix en particulier* [?], et autres. = 11 vol.
29. *Essais sur divers sujets de poésie et de morale*, 1761, 2 vol. *Les Mœurs villageoises ou Léonard et Gertrude*⁴, in-12, fig. *Entretiens, contes moraux et drames*, par M^{me} de La Fite, 1 vol. *Essais sur la peinture*, par Algarotti et autres. = 14 vol.

1. Édition de 1772, 2 vol. in-8, à laquelle on avait ajouté le *Voyage* de Banks et Solander, traduit par de Fréville, car le *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot ne fut imprimé pour la première fois qu'en 1796 par l'abbé Bourlet de Vauxcelles.

2. Traduite par l'abbé Dinouart, 1768, in-8.

3. B. Ph. Chemnitz publia en 1680, sous le pseudonyme d'Hippolytus à Lapidé, un livre intitulé *De ratione status imperii Romanici ac Germanici*, traduit par S. Formey, sous le titre de : *les Vrais intérêts de l'Allemagne*, La Haye, 1762, 3 part. in-12 ; il en existe une traduction antérieure par Bourgeois de Chasteneil (1712, 2 vol. in-12) qui donne comme auteur du livre Joachim de Transée, opinion abandonnée depuis, selon Barbier.

4. Par Pestalozzi, tr. par Pajon des Monces.

N^{os}

30. Extraits de divers auteurs, 1777, 8 vol. in-8, br. Les Peintures de Modène, de Pise, de Lucques, de Sienne, de Gènes et de Venise, 6 vol. en italien. = 14 vol.
31. Seize vol. in-18, plus 5 vol. de l'*Almanach des Muses*. = 21 vol.
32. *Les Grâces*, 1 vol. in-8, fig. *L'Hygiène ou l'Art de conserver la santé*, 1 vol. *Pierre le Grand*, tragédie, 1 vol. *Histoire de Hesse*, par Mallet, 2 vol. *Recherches sur les moyens de supprimer les impôts*, par Lubage, 1 vol. *Lettres chinoises, indiennes, tartares*, adressées à Paw, 1 vol. *Physiocratie ou Constitution du gouvernement*, 2 vol. et six autres brochures, dont *Dialogues sur le commerce des blés. Traité des lois civiles*, La Haye, 1774, 2 vol. *Mémoires sur les alambics et fourneaux*, par Baumié, et *Mémoires historiques et politiques sur la Russie*, par Manstein, 2 vol.¹. *Traité des arbres résineux*, par de Tschudy et autres. = 24 vol.
33. *Les Intérêts et devoirs républicains*, 1 vol. *Le Calendrier des laboureurs*², 1 vol. *Voyages pittoresques des environs de Paris*, 1 vol. *Leçons de la langue*, par Blonierecki, 1 vol. *Le Petit chansonnier français*, 1 vol., et onze autres brochures de peu de valeur. = 16 vol.
34. Quinze vol. in-12 brochés, dont *la Manière d'apprendre les langues*, Paris, 1768, 1 vol. *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, 1 vol. *Essais sur la peinture*, 1 vol. *Les Plaisirs de l'imagination*, poème, 1 vol. *Réflexions sur la peinture*, trad. de Hagedorn, par Huber, 2 vol. in-8. Trois cahiers de la *Géographie comparée*, 4 vol. *Nouveau Code des lois de l'impératrice de Russie*, 1 vol. *Observations de Polrizi sur la jurisprudence criminelle*. Théâtre lyrique, 1772, et 6 autres brochures. = 18 vol.
35. *Les Proverbes dramatiques*, 2 vol. in-8. *Amusements des sociétés ou Proverbes dramatiques*, 1 vol. Deux *Anecdotes de d'Arnaud. Vie de Gravier de Vergennes. Les Actes des apôtres*, 10 vol. in-8 et treize autres brochures en paquets. = 29 vol.
36. Un *Traité de la monnaie* en italien, par Raimondi, Naples, 1750, petit in-4. *L'Administration des finances*, par Necker, 3 vol. in-8, gr. papier. *État des pensions sur le trésor royal*, 4 vol. *Lettres d'un cultivateur américain*, 3 vol. *Sur la législation et le commerce des grains*, 1 vol. = 12 vol.
37. *La Henriade*, trad. en vers italiens, par Seretezzi, 1 vol. in-8. *Lucrèce*, trad. de Lagrange, 2 vol. in-8. Extrait du Dictionnaire de Bayle, Berlin, 1765, 1 vol. *Le Père de famille*, par Diderot, deux exemplaires, 2 vol. *Le Plaute latin d'Ernesti*, 2 vol. *Les Mémoires de Goldoni*, 3 vol. *Figures des Uniformes de l'infanterie française*, 1 vol. = 12 vol.
38. Les OEuvres de Cicéron de Foulis, 20 vol. in-18, auxquels manque le tome IX.
39. Le Théâtre de Shakespeare, tr. en allemand par Jean-Joachim Eschenburg, 13 vol. in-8.
40. Les Œuvres de Rabelais, Bruxelles, 1659, 2 vol. in-12. *Secret de la peinture en cire*, 1 vol. *Le Guide des étrangers à Naples*, 1 vol. *La Jérusalem délivrée*, en italien, éd. de Prault, 1744, maroquin rouge, 2 vol. *Roland le furieux*, en italien, éd. de Prault, 1746, 4 vol. *Intermèdes pour être mis en musique*, pour le théâtre du roi de Prusse, en italien et en allemand, 2 vol. *Les Commentaires de Jules César*, en latin, éd. de Foulis, 3 vol., petit in-12, maroquin bleu. = 13 vol.
41. Cinquante-six vol., dont quelques-uns reliés, de pièces du Théâtre allemand, dont (*sic*) le théâtre de Didrot.
42. *Voyage littéraire de la Grèce*, 2 vol. *Le Portefeuille amusant*, 1 vol. *Origine des dieux du paganisme*, par Bergier, 1 vol. *Le Nouveau théâtre anglais*, de Riccoboni, 2 vol. *Les Soirées helvétiques et francomtoises*, 1 vol., et 7 autres vol. dont *Chroniques des rois d'Angleterre*, de Ben Saddi³. = 18 vol.

1. Le titre exact est *Mémoires historiques, politiques et militaires*, Lyon, 1772, 2 vol. in-12.

2. Le scribe du catalogue avait d'abord écrit à la suite de ce titre : par V, mais il a biffé ce mot et cette lettre, comme s'il se fût aperçu à l'instant même d'une erreur. Or M. Victor Advielle, dans une note de la préface des *Lettres et poésies inédites de Voltaire* [Jouaust, 1872, in-16], dit : « On sait que dans ses dernières années il avait composé un *Calendrier du laboureur* dont le manuscrit n'a pas encore été retrouvé ». M. Advielle ne fait pas connaître sur quelle autorité repose son assertion ; Beuchot et Quérard et, de nos jours, MM. Desnoiresterres et Bengesco, l'auteur d'une nouvelle bibliographie voltaïrienne destinée à compléter l'édition Garnier frères, gardent le silence sur ce travail ; M. Advielle n'a malheureusement point conservé la note qui aurait pu justifier son dire.

3. *Chronique des rois d'Angleterre écrite en anglais selon le style des anciens historiens juifs*, par Nathan Ben Saddi, prêtre de la même nation [Robert Dolsley] tr. en français dans le même style [par Fougères de Montbron], Londres, 1743, in-8. Livre déjà mentionné tome I, p. 421, mais dont nous ignorions alors l'auteur.

N^{os}

43. Procès de La Chalotais et d'Aiguillon, 4 vol. Un autre exemplaire, 4 vol. *Les Délits et les Peines*, en italien, 1 vol. *Grammaire raisonnée de la langue italienne*, Parme, 1772, 1 vol., et quatre autres brochures, dont *Mœurs et coutumes d'Italie*, par Baretty. — 14 vol.
44. Le Suétone latin donné par Ernesti, Leipzig, 1748, 1 vol. *Le Spectateur*, en anglais, Londres, 1753, 8 vol. *Chimie médicinale*, de Malouin, 2 vol. *Lettres sur les aveugles à l'usage de ceux qui voient*, in-12, doré sur tranche. *Poésies diverses*, par le roi de Prusse, Berlin, 1762, in-12, maroquin rouge, et trois autres volumes, dont *Essai sur les honneurs et monuments accordés aux gens de lettres*¹. = 16 vol.
45. Vingt-neuf pièces de théâtre italien des bouffons, brochés et cartonnés, et quatre autres pièces italiennes. = 31 vol. (sic).
46. Le *Théâtre allemand*, de Wieland, ou traduction de Shakespeare, 6 vol. in-8 brochés. Les *Œuvres* de Michel-Ignace Schmidt. = 10 vol.
47. Les *Œuvres* de Métastase, éd. de Paris, 1780, 12 vol. in-8.
48. Abrégé du vocabulaire italien, de la Crusca, in-4, 5 vol., éd. de Florence, 1739. Recueil de pièces, *Réclamations contre le despotisme de Maupeou*, 6 vol. Traduction des *Épîtres* de Cicéron. La traduction italienne de Bandiera, Naples, 1758, 3 vol. *Mémoires militaires*, de Louis Berton, 1 vol. = 15 vol.
49. Dix-sept vol. en allemand, brochés, dont *Boutslieder* et autres.
50. Dix-huit vol. in-8 en allemand, dont quelques-uns reliés, dont le poème d'*Oberon* et la *Henriade*, de Voltaire, en allemand et autres.
51. Vingt-six pièces in-12 de livres allemands tant complets qu'incomplets, dont (sic) un vol. séparé de *Tom Jones*, de Fielding et autres.
52. Un paquet de thèses et dissertations latines sur le droit public d'Allemagne, 9 vol. in-4 et 9 vol. in-8. = 18 vol.
53. Ouvrages dramatiques pour le théâtre de Berlin, en allemand et en italien, 2 vol. in-12. *Mémoires historiques et politiques de l'Europe*, par Raynal, 3 vol. *Réflexions sur la poésie et la peinture*, 3 vol. *Anecdotes historiques* de Raynal, 2 vol. *Mélanges de littérature*, de d'Alembert, 2 vol. Recueil de l'Académie de Dijon, 2 vol. = 12 vol.
54. Huit volumes in-4 de droit public d'Allemagne, dont l'ouvrage de Marcogusse² et autres.
55. Un paquet de 15 vol. in-8 et in-12 en allemand, dont les œuvres de Gotter et autres volumes incomplets d'autres auteurs. = 15 vol.
56. Un paquet de brochures de différents genres et pièces inutiles ne méritant description.
57. *Traité des monnaies*, par Galiani, Naples, 1789, in-4 en italien, 1 vol. *Description des deux palais du roi de Prusse*, 1 vol. *Catalogue des médailles de d'Ennery*, 1 vol. Anacréon, tr. en vers italiens, Venise, 1736, 1 vol. Le Tacite italien de Davenzati, 1755, 1 vol. Tome 1^{er} des *Antiquités de la Suisse*, par Schmidt, 1 vol. *Description de peintures du château de Robert Walpole*, en anglais, 1 vol. *Les Morlaques*, par M^{me} Wynn, comtesse des Ursins, 1 vol. in-4^o manuscrit³. *Dictionnaire latin-français*, de Danet, 1 vol. *L'Esprit des lois*, Genève, 1759, 1 vol. *Dissertation* de Chambers sur le jardinage de l'Orient, 1 vol. *Lettres de Pékin sur le génie de la langue chinoise*⁴, 1 vol. = 12 vol.
58. Les tomes III à VII du *Théâtre* de Goldoni, éd. de Venise, 1761, auquel manque le tome VI, 6 vol. *Correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse* et *Œuvres* du roi de Prusse, 7 vol., plus le tome second de la *Correspondance* de Voltaire et de d'Alembert, 1 vol. *Vie de Voltaire*, 1 vol., le tout édition de Beaumarchais. = 15 vol.
59. Le Théâtre de Florence, 6 tomes en 3 vol. in-8 et sept vol. du *Voyage topographique de l'Angleterre*, incomplet, br. = 10 vol.
60. Quatorze vol. in-12 brochés de vol. séparés, dont les trois premiers volumes des *Égarments de la raison ou le Comte de Valmont* et autres.
61. Quinze brochures in-8 et in-12, dont la *Rome ancienne et moderne*, 6 vol. incomplets et autres. = 14 vol.

1. Ce livre ne nous est pas plus connu que le nom de son auteur.

2. Il nous a été impossible de retrouver le nom de l'auteur, évidemment estropié, ni le titre de l'ouvrage.

3. Voir sur ce livre le *Bulletin du bibliophile*, 1847, p. 309 et 1858, p. 997 et 1226.

4. Bruxelles. J.-L. de Boubers, 1773, in-4^o. Ouvrage du P. Cibot, jésuite, publié par Needham.

Nos

62. Vocabulaire latin-français, Florence, 1741, 1 vol. La traduction allemande de Lucien, par Wieland, tomes III, IV et V. Trois volumes de l'histoire de Putter et autres séparés, dont *Ouvrages de Boileau*. — 12 vol.
63. Dix-huit vol. in-12 brochés, vol. séparés de peu de valeur, dont *Lettres de Clarisse Harlowe*, *Nécrologe des hommes célèbres* et autres.
64. Dix-neuf vol. brochures in-8, dont *Zélie au bain*, *Plie merveilleuse*, *les Tableaux*, *Causes de la révocation de l'édit de Nantes*, *Ouvrages de Florian*, *Conversations d'Émilie*, et autres.
65. Vingt-deux vol. in-8 et in-12, dont un ouvrage d'Ernesti et autres.
66. Dix-sept vol. in-8 et in-12 en allemand, dont un ouvrage de Klotzsch et autres.
67. *Les Conversations d'Émilie*, br., 2 vol. in-12, et les mêmes in-12 reliés. *Choix et Méthodes des études*, par Fleury, 1 vol. *Les Aventures de William Pickle*¹, 3 vol. *Journal de la révolution, de Maupeou*², 3 vol. *Essais sur les aliments*, par Lorry, et trois autres volumes. — 16 vol.
68. Un paquet de paperasses en allemand, dont les *Ouvrages* de Lessing et un vol. de *l'Enfant trouvé*, de Fielding.
69. Brochures in-8 et in-12 concernant les arts et plusieurs catalogues de tableaux et de villes d'Italie, et les œuvres de Guillaume Shenstone, en anglais, 3 vol.
70. *Épître* du P. Jouvency, in-4, br. Ernesti, *Opuscula philologica et oratoria*, 2 vol. Aulu-Gelle, Nieupoort, *Antiquités romaines*, *Lettres* de Plin., 1 vol. Un Tite-Live, un Horace, Heineccius, le tout en latin. — 18 vol.
71. Quatorze vol. en allemand, dont *Philosophie* de Muller, la *Politique*, de Lapidus à Lapide³ et autres.
72. Paquets de brochures dont tome X de Metastasio italien, éd. de Paris de Moïni, 1769. Vol. du *Trésor du Parnasse*, *Fables et contes*, de Gellert, *le Livre à la mode ou le Philosophe rêveur*⁴, et autres.
73. Quinze vol. in-18 dont les tomes 1, 2 et 4 du Tacite latin de Foulis et les 7 vol. de *Tablettes chronologiques* de Chaillou d'Antilly et autres.
74. Douze vol. in-8, brochés, *Histoire générale*, par Voltaire. *Lettres familières*, de Winckelmann, 2 vol. *Les Choses utiles et agréables ou Recueil de faceties* de Voltaire.
75. Un paquet de brochures in-8 et in-12, dont *le Monde*, *son origine et ses antiquités*, *Examen du système de Fréret*, une partie de la *Géographie comparée*, *Dissertation sur Étie et sur Énoch*, et environ une vingtaine de pièces de théâtres en anglais, br.
76. Paquet de brochures contenant environ 60 à 80 pièces de théâtre en italien.
77. Treize vol. in-8, dont *Nouveaux néologes philosophiques* de Voltaire, 10 vol. in-8 (manque le 5^e) et autres. — 13 vol.
78. Seize vol. séparés, dont le 9^e vol. de *l'Espion anglais*, et vol. de la *Morale* de Phitarque, tr. par Ricard et autres.
79. Treize vol. in-8 séparés, dont *l'École militaire*, par l'abbé Raynal, *l'Esprit de la Fronde*, et tome 5^e des *Mélanges* de d'Alembert et autres.
80. Quatorze vol. in-12, dont *Journal historique* de Maupeou, *Élite des poésies fugitives* et autres.
81. *Le Droit public de France en matière d'impôt*, 1779, in-4. *Lettres physiques* de Vianconi, in-4 en italien, 1 vol. et 7 autres vol., dont *Mémoires* de La Bourdonnaye, et *Procédures de Bretagne* et autres. — 9 vol.
82. *Le Théâtre* de Pierre Corneille commenté par Voltaire. — 12 vol.
83. Les *Essais* de Montaigne, de l'édition de Bastien, in-8, 3 vol. *De la sagesse*, par Charon, in-8. Les *Ouvrages* de Rabelais, 2 vol. in-8, éd. de B. (sic). — 6 vol.
84. Voltaire. Ouvrages, savoir : le *Siècle de Louis XIV*, 4 vol. *La Philosophie de l'histoire*, 1 vol. *Mélange de poésies*, 1 vol. *La Pucelle*, 1 vol. avec figures. *Histoire de l'empire de Russie*, 2 vol. *Contes de Vadé*, 1 vol. *Histoire de Charles XII*, 1 vol. *Les Lots de Minos* et pièces fugitives, 1 vol. *Ouvrages de théâtre*, 5 vol. *Essois sur l'histoire géné-*

1. Tr. de Smolett par Targe. Voir tome II, p. 267.

2. *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française* (Publié par Pidansat de Mairobert).

3. Probablement le même livre que celui d'Hipp. à Lapide; voir n^o 25.

4. Par le chevalier des Essarts. Amst. 1771, in-8.

N^{os}

- rate, 8 vol. *La Henriade*, 1 vol. *Questions encyclopédiques*, 9 vol. (Manque tome 1.) *Mélanges*, 8 vol. en trois paquets. = 42 vol.
85. Le *Traité d'orthographe en forme de dictionnaire*, 1 vol. *Les Amours de Daphnis et de Chloé*, éd. de 1718, tiré sur format in-4 avec la figure et la conclusion, relié en maroquin rouge, doré sur tranches, dentelles. Les *Contes de La Fontaine*, éd. d'Amsterdam, 1762, maroquin rouge, avec les figures couvertes, in-8, 2 vol. *Des opinions religieuses*, par Necker, 1 vol. *Discours de J.-J. Rousseau sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes. Recherches historiques et politiques sur les États de l'Amérique*, 4 vol. = 10 vol.
86. *Le Magasin allemand ou Journal littéraire d'Allemagne*, commençant en janvier 1776 jusqu'en décembre 1786, 22 vol. in-8, demi-reliure en deux paquets. = 22 vol.
87. La *Minéralogie* de Wallerius, 2 vol. in-8. *Le Fils naturel, Numa Pompilius*, éd. de Didot, in-8. *Apologie [de l'abbé] de Prades*. Deux dictionnaires anglais-français de Nugent, 2 vol., et six autres vol. dont *Géométrie et algèbre*, de Le Caille, et *Mécanique* de Bossut. = 13 vol.
88. Le *Théâtre des Grecs*, par Brumoy, in-12, 6 vol. *L'Interprétation de la nature*, 1753, in-12, maroquin rouge. *Le Despotisme oriental*, de Boulanger, 1761, 1 vol. *Le Dictionnaire poétique*, de Bridot, 1 vol. *Établissements de Catherine de Russie*, 1 vol. *Principes de philosophie morale* de Diderot, 1 vol. L'Horace de Baskerville, in-12. Les *Poésies* de Bèze, éd. de Barbou, 1 vol. et deux autres. = 16 vol.
89. *Histoire romaine*, de Rollin, in-4. = 8 vol.
90. *Dictionnaire [des termes] de chirurgie et de médecine*, par Col de Villar. 1 vol. *Testament politique* d'Alberoni, 1 vol. *Lettre sur les sourds et muets*, 1 vol. *Lettres sur la danse*, 1 vol. *Voyage d'Italie*, de Cochin et Bellicard. 3 vol. et 6 autres vol., dont *Tableaux de l'Allemagne*. = 13 vol.
91. *Vues des principaux édifices de la Hollande*, in-4^o oblong. Plaidoyers de Loyseau de Mauléon, 2 vol. *Journal de Pierre le Grand*, Berlin, 1773. *Dictionnaire italien-français et français-italien*, de Veneroni, 2 vol., et deux autres vol. dont *Ordonnance de la marine* de 1786 et autres. = 8 vol.
92. *Oeuvres* de Michel de Montaigne, 3 vol. in-4, éd. de Paris, et son *Voyage en Italie*, in-4, grand papier, brochés. Les huit premiers vol. des *Mémoires* de Lamberty [pour servir à l'histoire du xviii^e siècle], in-4, grand papier, dont six brochés, en deux paquets. = 13 vol.
93. *Vie des hommes illustres et Morale* de Plutarque, par Amyot, éd. de Paris, de Morel, 2 vol. in-folio et quatre autres vol. de peu de valeur. = 6 vol.
94. *Affaires de l'Angleterre et de l'Amérique*, 1777 et suivantes, 13 vol. in-8 en demi-reliure. = 13 vol.
95. Recueil de la *Gazette de Leyde*, depuis 1770 jusqu'en 1789 (manquent 1775, 1776 et 1777), dix-sept vol. petit in-4, brochés, cartonnés. La *Gazette de France*, de 1779 à 1783, 5 vol. in-4, en trois paquets. = 22 vol.
96. Vingt-cinq brochures in-8, dont *Tableau historique de la révolution de Genève*, et autres brochures qui n'ont mérité description.
97. Une vingtaine de volumes allemands in-4 et in-8 qui n'ont mérité description.
98. *Histoire du Parlement de Paris*, 2 vol. *Traité sur la tolérance* et quatre autres vol. in-8 brochés, et dix autres vol. séparés dont *Parnasse des dames*, *Théâtre de société* et autres. = 16 vol.
99. Vingt-quatre vol. in-8 et in-12 brochés et reliés dont plusieurs vol. allemands, plusieurs du Théâtre-Français, dont *Cyrus* et autres.
100. Quinze vol. dont *Éléments d'histoire de France*, de Millot et autres, incomplets et de peu de valeur.
101. Le Théâtre de Voltaire et ses œuvres, 7 vol. in-12, éd. de Dresde, 1752, 7 vol. *Histoire du Parlement d'Angleterre*, 2 vol. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, du président Hénault, 2 vol. = 13 vol.
102. *L'Avent, le Carême et le Petit Carême, Psaumes* de Massillon, gr. in-12, 8 vol. *L'Ame élevée à Dieu*, 2 vol. *Règlement de l'infanterie prussienne*, 2 vol. *Annales de l'empire*, par Voltaire, 2 vol. = 14 vol.
103. *Oeuvres* de Molière de Bret, deux exempl. en feuilles et en paquets, figures.

N°

104. Six ex. des quatre premiers vol. des *OEuvres* du roi de Prusse, en deux paquets. = 24 vol.
105. *Correspondance secrète, politique et littéraire depuis la mort de Louis XV*, in-12, brochés. = 16 vol.
106. Quatorze vol. in-8 des *OEuvres* de Voltaire, de Beaumarchais, pour compléter l'édition relatée ci-dessus au n° 84.
107. Cinquante-deux cahiers des *Routes de France*, par Denis, brochés en carton.
108. Deux exempl. des *OEuvres* de Gessner, allemand et français, 2 vol. in-4°, et 9 tomes in-4 et in-8 [du Cours] d'*Études de langue anglaise et italienne*, par Luncau de Boisjormain. = 13 vol.
109. *Journal de lecture*, de 1782 à 1784, 12 vol. in-8.
110. Trente brochures in-8 de peu de valeur, dont deux *Relations de la paix sur le Moscou*¹ et autres.
111. 18 vol. in-8 brochés, dont *Correspondance du lord Germaine*, et plusieurs catalogues d'objets curieux et plusieurs exemplaires de *Mes moments heureux*. = 18 vol.
112. *Commentaires sur les lois anglaises*, de Blackstone, 6 vol. *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, 1 vol. *Recherches sur la population de la France*, 1 vol. *Histoire de la dernière révolution de Suède*, et deux autres vol. dont *Mémoires de la princesse Palatine*. = 11 vol.
113. Dix-huit vol. in-8 brochés, dont *Considérations sur la richesse et le luxe, De la passion du jeu*, plusieurs catalogues d'objets rares et précieux, et autres.
114. *De la félicité publique*, 2 vol. in-8. *Éloge du roi de Prusse*, 1 vol. *Catalogue des pierres gravées du cabinet d'Orléans*, plusieurs exempl. *OEuvres* de Mengs, 1 vol. *Poésies* de Boufflers, 1 vol. *Propriété de l'eau*, par Macquart. Traduction de Michel de L'Hospital, brochés. = 16 vol.
115. Treize vol. in-8 brochés, séparés et autres de peu de valeur.
116. Dix vol. in-8 séparés, dont deux *Discours sur l'histoire*, par d'Albon, et autres.
117. Onze vol. séparés des *OEuvres morales* de Plutarque, par Ricard et autres.
118. Douze vol. in-12 brochés dont *OEuvres posthumes* de Montesquieu, *Poésies* de Sedaine, et autres.
119. Cent cinquante-cinq cahiers du Recueil intitulé *Journal de lecture* en cinq paquets.
120. Les *Œuvres* de Métastase en italien, éd. de Paris, 1780, 12 vol. in-4 brochés en deux paquets.
121. Les six premiers vol. de l'*Histoire de la maison d'Autriche. Histoire de Russie*, par Lévesque. = 11 vol.
122. Vingt vol. in-12 brochés, dont *Correspondance familière du roi de Prusse avec de Suhm. De l'homme ou des principes des lois. De l'influence de l'âme sur le corps*, par Marat, Amsterdam, 1775, 2 vol. *Pensées* de La Rochefoucauld, de l'imprimerie de Monsieur, et autres. = 20 vol.
123. Brochures, dont quatre vol. dépareillés, dont *Pièces intéressantes et peu connues*, et une vingtaine de pièces de théâtre en italien. = 24 vol.
124. Trente-trois vol. in-12 et in-18 en allemand, dont *Fantaisies patriotiques*, de Moser, et autres.
125. Quinze vol. in-8 et in-12 séparés de peu de valeur, dont *Récréations dramatiques* et autres.
126. *Discours sur les monuments publics*, par de Lubersac, in-folio, br. *Les Pierres gravées du cabinet d'Orléans*, 2 vol. *Métrologie ou Traité des mesures*, par Pauton, 1 vol. = 14 vol.
127. (*Rayé et absolument illisible*).
128. *Histoire de l'art*, par Winckelmann, 3 vol. in-4, brochés en carton. *Traité des maladies externes et internes*, par Herronschwand, Berne, 1788, in-4° doré sur tranche. *Vocabulaire de marine anglais et français*, par Lescallier, 1 vol. = 5 vol.
129. *Devoirs des princes neutres envers les puissances belligérantes et ceux de celles-ci envers les neutres*, en italien, imprimés en 1782, 1 vol. in-4°, 3 ex. *Les Ruines de Bresse* (sic), par Garbelli, en italien, in-4°, 1761. Les *Curiosités d'architecture et de peinture de*

1. Ce titre intelligible doit être lu ainsi: *Mémoire sur la peste qui en 1771 ravagea l'empire de Russie, surtout Moscou*, Paris, 1783, in-8, par D. Samoilovicz. Renseignement dû à l'obligeance de M. Grot.

N^{os}

- Vienne, par Scamozzi, 1761, in-4^o. *Du dialecte napolitain*, Naples, 1779, en italien. *Vérone illustrée*, 1771, 2 vol. in-8, fig., en italien. = 8 vol.
130. *Principes de calcul et de géométrie*, par Du Phanjas, 1 vol. *Pensées de Marc-Aurèle*, trad. par Joly, 1 vol. *Théologie portative*, de Voltaire (*sic*) et autres du même, brochés, dont *Contes de Vadé*, quatre vol. et trois autres, dont *Géométrie et algèbre*, de Bezout. = 10 vol.
131. *Le Guide de l'étranger à Londres*, 1763, in-8, anglais et français. *Les Conversations d'Émilie*, 2 vol. reliés en quatre et papier blanc sous chaque feuillet. Le tome III des *Troglodytes* d'Euripide, relatées dans un numéro ci-dessus. *Abnatch du voyageur à Paris*, par Thiéry, 1 vol. Grammaire espagnole, italienne et française, et 3 vol. dont les *Propositions* d'Euclide, par Deschales. = 14 vol.
132. *De la monarchie française et de ses lois*, par Chabrit, 2 vol. *Dianalylogie ou Tableau de l'entement humain*, Dresde, 1790, in-8. *Poésies [françaises] d'un prince étranger*, Paris, Didot l'aîné, 1789, in-8, maroquin rouge¹. *Constitution de l'Angleterre*, par Delolme, 2 vol. in-8. *Maximes* de La Rochefoucauld, édition du Louvre, in-8. *Le Médecin philosophe*², Londres, 1787, et trois autres vol. dont *le Gouvernement*, de d'Argenson et autres. = 12 vol.
133. Quatorze vol. in-8 et in-12 br., dont les *Œuvres* de Gessner, en allemand, 5 vol., *la Bibliothèque russe*, et six autres vol. en allemand.
134. Dix vol., dont *Traité de musique*, de Bemetzrieder, et ouvrages allemands, dont les *Œuvres* de Zacharie.
135. Dix-sept vol. in-8 et in-12, dont *la Médecine philosophique*, 1 vol., papier lisse, et plusieurs vol. allemands, dont les *Fables* de Gellert et celles de Gleier et autres.
136. Quatorze vol. séparés, dont *Cours de tactique*, de Maizeroy, et *Tablettes géographiques*.
137. Quinze vol. in-12 dépareillés, dont *Théâtre* de Destonches, de Quinault, et *Lettres* de Sévigné.
138. Un grand vol. de cartes de géographie, atlas de d'Anville, grand vol. in-folio, parchemin vert. Atlas anglais, par Bowen, gr. in-folio et huit cahiers de *Anatomie* de Sue. = 2 vol. et 8 cahiers³.
139. Recueil de chansons critiques et anecdotiques dans un portefeuille à serrures, relié en mar. rouge et autres. = 7 vol.

LIVRES PORTÉS AU COMITÉ D'INSTRUCTION PUBLIQUE.

140. *Dictionnaire des mots homonymes*, par Hurtaud, in-12. *Éléments de chimie théorique et pratique*, par Macquer, 3 vol. *L'Art des mines*, de Lehmann, 3 vol. *La Platine ou l'or blanc*, 1 vol. Méthode italienne de Bertera, 1 vol. Marc-Antonin. *De soi-même*, en grec et en latin, éd. de Foulis, 1 vol. Grammaire allemande pour apprendre l'anglais, 1 vol. *Introduction à la minéralogie*, par Heuckel et autres. = 13 vol.
141. Grammaire et dictionnaire allemand-anglais. *Notice générale des graveurs rangés par écoles*, par Huber, Dresde, 1787, in-8. *Population de Sainte-Lucie*, Naples, 1789, en italien et en latin, in-8. *Fabrication du papier de plantes*, de Jacob-Chrétien Schaffers, 2 vol. in-8, fig. *Bibliothèque historique* de Struvius, augmentée par Budé, impr. en 1740, in-8. *Manuel des marins*, par Bourde, 1773. *Système de la nature*, par Mirabaud (*sic*), in-8, maroquin rouge. *Le Pédagogue*, par Bessedow et Campe. = 12 vol.
142. Homère grec et *la Clef d'Homère*, d'Ernesti, éd. de Lipsiæ, 1759. *Le Cornelle Tacite* (*sic*) d'Ernesti, et trois autres vol. d'Ernesti. Ses *Opinions philosophiques* et son *Commentaire sur le Nouveau Testament*. = 11 vol.
143. *Abrégé de l'histoire de la philosophie*, de Brucker. *Description des tableaux du prince de Liechtenstein*, Vienne, 1780. *Description de Berlin et Potsdam*, Berlin, 1769. *Vie des*

1. Ces deux ouvrages sont du prince Beloselski-Beloserki.

2. Il y a eu plusieurs ouvrages sous un titre un peu dissemblable et avec une rubrique différente. *Le Médecin philosophe, ouvrage dans lequel on trouve une nouvelle manière de guérir prisee dans les affections de l'âme et la gymnastique*, par Doppet, Turin, 1787, in-12; *le Médecin philosophe* tr. de l'allemand, Francfort, 1787, in-8; enfin, *Médecine philosophique et universelle pour tous les états*, Paris, an VIII, 2 vol. in-12; il ne peut s'agir ici et sous le n^o 135 que d'un des premiers de ces traités.

3. Les n^{os} 138 et suivants sont portés au comité d'instruction publique (Barrois).

N^{os}

peintres et des architectes, de Félibien, éd. de Trévoux, 1725, 6 vol. *Abrégé de la vie des peintres*, par de Piles, 1 vol. *Courte Introduction à la grammaire anglaise*, en anglais, 1 vol. *Le Guide des étrangers à Pouzzoles. Dictionnaire des particules anglaises*, 1 vol. = 13 vol.

144. *Traité de physionomie (sic)*, par Lavater, 4 vol. in-4 en allemand avec figures, brochés.
145. Atlas géographique de Homann, 2 vol. gr. in-folio. La première partie du tome 1^{er} de la *Flore de Russie*, par Pallas, contenant 50 planches enluminées et l'explication en latin, Pétersbourg, 1784, 1 vol. veau écaillé. = 3 vol.

146. *Catologue des manuscrits grecs de l'église grecque de Russie*, 1 vol. Les *OEuvres d'Abauzit* sur l'Apocalypse, 1 vol. in-4, mss. Quatre livres des *Monnaies*, par Galiani. = 4 vol.

147. Quatre morceaux de grosse toile avec des figures hiéroglyphiques, et dix rouleaux de gravures et papiers peints.

148. Un rouleau de cartes géographiques roulées dans une grande carte collée sur toile.

149. Deux rouleaux, dont un en carton et l'autre en fer-blanc contenant des estampes choisies dont plusieurs sur satin.

Plus trente-quatre paquets de paperasses, de gazettes et journaux ne méritant aucune description.

Déposés au dépôt national, maison Montmorency, rue Marc¹, à Paris, ce dix messidor, au 11 de la République française une et indivisible.

BARROIS L'AÎNÉ.

Ainsi donc, sauf les n^{os} 138 et suivants, la bibliothèque de Grimm et les paperasses « ne méritant aucune description » étaient transportées en juin 1794 à l'hôtel de Montmorency, sis rue Saint-Marc et sur les fondations duquel s'élève aujourd'hui le passage des Panoramas. Elles y restaient plus de deux années, confondues avec bien d'autres, sous la garde du citoyen Dambreville. Un jour, dom Poirier, devenu le citoyen Poirier, l'un des membres les plus actifs et les plus éminents de la commission temporaire des arts, fut prié par le citoyen Dalmassy, secrétaire général adjoint au ministère de la Justice, de rechercher dans les dépouilles de Grimm tout ce qui pouvait concerner Diderot. Ce n'est pas un simple caprice de bibliophile qui poussait Dalmassy à demander cette vérification; il y était très certainement sollicité par M^{me} de Vandeuil : quand bien même une phrase incidente du brouillon de Poirier ne l'eût pas fait comprendre, les traditions des deux familles confirmeraient notre supposition. Poirier se rendit aussitôt rue Marc et jeta sur le papier les observations suivantes auxquelles nous laissons toute leur incorrection et toute leur saveur; sans négliger sa mission, le vénérable bénédictin, ne peut s'empêcher de noter quelques manuscrits qui l'intéressaient beaucoup plus; quant aux conclusions qu'il tire de son examen, elles sont significatives sous sa plume : on voit qu'en abandonnant le froc, il avait adopté dans toute leur rigueur les principes de la jurisprudence révolutionnaire sur la situation civile des émigrés.

CONSEIL DE CONSERVATION.

Chargé dans la dernière séance de faire des recherches au dépôt littéraire de la rue Marc, des lettres de Diderot que l'on croit être dans la bibliothèque de Grimm, dès que j'ai eu communication de la lettre adressée au conseil à ce sujet, je me suis transporté d'abord au secrétariat pour prendre connaissance de la bibliothèque de Grimm transportée au bureau de la rue Marc, l'an 11 de la République. Je n'y ai rien vu de Diderot que sa comédie du *Père de famille*. Il pourrait s'y trouver néanmoins d'autres ouvrages de cet écrivain, parce que beaucoup d'articles sont faits à la façon des catalogues de libraires qui, après avoir dénoncé quelques

1. Barrois avait d'abord écrit : *Maison des Cydis Corclétiers*.

livres d'un article nombreux, se contentent d'ajouter l'expression vague : *et autres*. Cependant l'article 149 m'a paru mériter attention ; il est ainsi énoncé : *plus 34 paquets de paperasses, gazettes et journaux ne méritant aucune description*. J'ai soupçonné que dans les paperasses l'on pourrait trouver quelque chose de relatif à la recherche demandée. Je me suis alors transporté au dépôt de la rue Marc, où le conservateur m'a conduit dans une chambre où il a fait transporter les manuscrits de la correspondance de Grimm. Ces 34 paquets de paperasses sont dans des cartons ; j'en ai ouvert plusieurs ; quelques-uns renferment des copies au net de divers ouvrages, d'autres des lettres adressées à Grimm, mais dans la plus grande confusion.

Dans ce premier coup d'œil très-rapide de quelques cartons, je n'ai point aperçu de lettres de Diderot, mais je suis tombé sur une ou deux où il était fortement question de Diderot. Ce que j'ai vu dans ces prétendues paperasses. Au reste, il paraît par la correspondance de Grimm qu'il était très-lié avec les philosophes de ce temps-là, comme Voltaire, et était très-lié avec M^{me} Geoffroy (*sic*) et dans la plus intime amitié avec M^{me} de La Live, auteur des *Conversations d'Émilie*, dont il y a beaucoup de lettres originales et plusieurs autres écrits originaux. J'ai invité le conservateur à faire mettre par ordre de dates toutes les lettres, afin qu'on puisse ensuite faire le rapprochement de celles qui viennent de la même personne et de mettre à part celles qui seraient de Diderot, ou qui le concerneraient. Le conservateur m'a promis d'y donner ses soins, et je me propose de retourner à ce dépôt pour prendre une connaissance plus ample de ce que contiennent les cartons de ces 34 paquets de paperasses.

En lisant le catalogue de la bibliothèque de Grimm, j'ai remarqué ce que j'avais déjà observé il y a deux à trois ans lorsque je la visitai avant qu'on en fit l'inventaire et le transport. Elle contient quantité de livres allemands peu connus en France, outre un assortiment de musique étrangère de toute espèce qui a été transporté au dépôt de la musique. En lisant le catalogue, j'ai pris note de deux ou trois manuscrits qui peuvent mériter attention.

1° Le catalogue des mss. grecs de l'Église grecque de Russie.

2° Les Œuvres d'Abauzit. On avait marqué sur le catalogue *Commentaire sur l'Apocalypse*, mais ces mots sont rayés.

3° Quatre morceaux d'une grosse toile avec des figures hiéroglyphes.

Le conservateur m'a dit qu'il ne les avait jamais vus dans son dépôt et qu'ils auront été distraits pour le Comité d'instruction publique, ou ailleurs, avant d'y être déposés.

Je finirai mon premier rapport par une observation qui pourrait n'être pas inutile pour conserver à la nation la bibliothèque de Grimm, si on la réclame sous prétexte qu'on ne doit pas le regarder comme émigré à cause de sa qualité de sujet du duc de Saxe-Gotha : c'est qu'il y a trente ans qu'il était secrétaire des commandements du duc d'Orléans, comme le témoignent toutes les lettres qui lui sont adressées, et qu'il n'a point quitté depuis ce temps-là le domicile où sa bibliothèque se trouve encore aujourd'hui, d'où il paraît qu'il n'a pas cessé d'être domicilié en France.

Poirier tint sa promesse et sur un autre bout de papier il griffonna la liste suivante ; les lettres et fragments qui y figurent furent sans doute remis à M^{me} de Vandeuil, puisque la famille de Diderot « souhaitait ces restes », selon l'expression de Poirier.

Lettres de Diderot parmi les ms. de Grimm envoyés de Saxe-Gotha. Demande par Dalmassy, secrétaire général adjoint du ministère de la justice, place Vendôme, 219.

1. — 1763. Lettres de Diderot.

2. — » Une Épître en vers à Diderot.

3. — 1757. 5 lettres de la main de la même femme à Grimm, alors à l'armée du Bas-Rhin.

4. — » 2 lettres de la même main à Grimm, alors à l'armée du Bas-Rhin.

5. — » 1 lettre du 1^{er} juillet *ibidem*. Rien qu'un dîner chez M^{me} Geoffrin.

6. — 1756. Du curé du Montchauvet.

7. — 1759. De la part d'une duchesse pour le remercier.

8. — » Fragments (Cahiers) du *Père de famille*.

9. — » Noël nouveau.

Lettres concernant Diderot. — Une dizaine de lettres concernant Diderot, dont une seule signée.

Une épître à Diderot.

Diderot. Deux copies de deux de ses lettres.

Il n'a pas été possible de reconnaître s'il y a d'autres lettres. Il peut y en avoir d'autres, ainsi que des manuscrits du même auteur, mais on ne peut les reconnaître que sur la comparaison d'écriture. La famille de Diderot (qui souhaite ces restes) pourrait en avoir, ou s'en procurer du citoyen Naigeon, de l'Institut, que l'on dit en avoir. Les communiquer au conservateur du dépôt littéraire, rue Marc, qui m'a aidé dans le débrouillement des papiers de Grimm. Alors on pourra s'assurer s'il s'y trouve des lettres ou des manuscrits originaux.

Ni l'un ni l'autre de ces fragments ne sont datés, mais la commission temporaire des arts avait été remplacée en l'an V par un conseil de conservation (lui-même supprimé le 1^{er} vendémiaire an IX) et le titre ajouté au nom de Naigeon prouve qu'ils sont postérieurs à la création de l'Institut, c'est-à-dire à l'an IV (1795).

Deux ans après, la bibliothèque de Grimm se trouvait transportée de la rue Marc au dépôt des Cordeliers (aujourd'hui École de médecine); c'est là que le 9 frimaire an VII (29 novembre 1798), Capperonnier, usant du droit exclusif qu'un décret du 7 messidor an II (art. 12) avait conféré à la Bibliothèque, procédait à un triage des livres les plus précieux et les plus utiles parmi ceux dont Dambreville avait la garde; les manuscrits de l'Arsenal (Archives des dépôts littéraires, tome XIII, n^o 352), renferment l'état de ce choix contre-signé par les commissaires; nous n'y relevons que les emprunts faits aux tablettes de Grimm, sans trop nous expliquer pourquoi d'aussi savants experts attribuaient à la Bibliothèque nationale des volumes que ne recommandaient ni leur rareté ni leurs reliures¹.

664. Puttmanni. *Elementa juris feudalis*, 1781, 1 vol. in-8.

[37] 471. Extrait du Dictionnaire de Bayle, Berlin, 1765, 1 vol. in-8.

981. Samuelis de Puffendorf. *De officio hominis et civis*, etc. Francofurti, 1700, 1 vol. in-8.

914. *Nitétis*, opéra de Metastasio, 1777, 1 vol. in-8.

[87] 606. *Traité de mécanique*, de Bossut. P. 1772, 1 vol. in-8.

610. *Narcisse*, com. de J.-J. Rousseau, 1753, 1 vol. in-8.

475. *Tableaux de la galerie de Dusseldorf*, 1 vol. in-8.

473. *Le Père de famille*, comédie, Amst., 1758, 1 vol. in-8.

[87] 601. *Le Fils naturel*, com., Amst., 1757, 1 vol. in-8.

104. *Lettre sur Omphale*, de Grimm, 1 vol. in-8.

852. Mascovii. *De Jure feudorum*. Lips., 1754, 1 vol. in-8.

672. *Les Conversations d'Émilie*. Lips., 1774, 1 vol. in-12.

607. Recueil de pièces de théâtre, 1 vol. in-8.

959. *Lettres* de M. de Maupertuis. Berlin, 1753, 1 vol. in-12.

557. *Géographie* de Lenglet-Dufresnoy. P., 1755, 1 vol. in-12.

766. Discours prononcé à l'Académie de Prusse, 1770, 1 vol. in-12.

765. *Elogio storico della signora Maria-Rosa Romana*. Roma, 1780, 1 vol. in-12.

905. Recueil de discours de M. Anselme. P. 1692, 1 vol. in-12.

[88] 744. *Recherches sur le despotisme oriental*, 1761, 1 vol. in-12.

722. Recueil de pièces dramatiques en italien et en allemand, Berlin, 1745, 2 vol. in-12.

837. *Histoire de Marlborough* (en anglais). L. 1741, 1 vol. in-12.

[40] 840. *Intermèdes mis en musique* (en italien et en allemand). Potsdam, 1748, 2 vol. in-12.

745. *Dictionnaire poétique*, Paris, 1759, 1 vol. in-12.

1. Le carton du séquestre (T. 319) renferme plusieurs factures de deux relieurs obscurs, Ferrin, rue des Carmes, et Deuvergne, pour des cartonnages et des demi-veau fauves. Dans la liste que voici, il est à remarquer qu'aucun des numéros d'ordre ne concorde avec ceux de l'inventaire de Barrois; faut-il en inférer que la bibliothèque de Grimm avait subi une autre récession? De plus, presque tous les ouvrages mentionnés ici ne figurent pas dans le premier inventaire: nous avons placé entre crochets les nos de ceux qui nous ont permis une assimilation.

966. *Novum Testamentum*, grav. Lips., 1709, 1 vol. in-16.
 963. Joachim Hoppii. *Examen institutionum imperialium*, Francof. 1738, 1 vol. in-12.
 979. Plinii secundi *Epistole*. Lips., 1737, 1 vol. in-12.
 [131] 740. *Le Guide des étrangers pour les villes de Londres et Westminster* (en français et en anglais), 1763, 1 vol. in-12.
 [15] 754. *L'Art du tapissier*, par Bimont. Paris, 1774, 1 vol. in-12.
 733. *Recherches sur la fièvre puerpérale*, par M. Doublet. Paris, 1791, 1 vol. in-12.
 848. *Robinson Crusoe*, par M. de Montreille. L. 1767, 1 vol. in-12.
 1091. *Il forestiere erudito sulla citta de Pisa*, del dottore Cambiagi. Pisa, 1773, 1 vol. in-12.
 1497. *Il forestiere informato delle cose de Lucca* del Marchio, Lucca, 1721, 1 vol. in-12.
 838. *Mathesis forensis* Joan. Fred. Dolaús, Lips. 1734, 1 vol. in-12.
 851. Petites œuvres de Haller, Berne, 1756 (allemand), 1 vol. in-12.
 689. Joannis Heineccii. *J. C. Historia juris civilis Romani ac Germanici*. Lugd. Batav. 1711, 1 vol. in-12.

Il nous a été possible de voir quelques-uns de ces livres; mais là encore que de déceptions! Si les deux guides à Pise et à Lucques (1091 et 1497) portent bien sur leur modeste cartonnage blanc un G. majuscule à l'encre, de la main même de Grimm, le seul exemplaire de l'édition originale de *Narcisse* que possède la Bibliothèque est revêtu d'une demi-reliure aux armes royales dont on ne s'explique guère l'origine, puisqu'au bas du titre on déchiffre ces mots à demi coupés par le couteau du relieur et qui ne sont point autographes: *Donné par M. le marquis de Castries en janvier*. La condition médiocre de la plupart de ces volumes rend leur identité d'autant plus difficile à constater que rien absolument ne peut les faire distinguer de centaines d'autres; parfois aussi ceux que Grimm avait fait plus somptueusement habiller n'ont pas conservé cette parure. Ainsi la bibliothèque de la Chambre des députés (formée tout d'abord d'une partie de celle du comitè d'instruction publique) renferme un recueil de chansons manuscrites en 7 vol. in-4° qui serait tout à fait conforme à la description de Barrois (n° 139), si le portefeuille en maroquin rouge à serrure n'avait pas été remplacé par une reliure en veau racine datant du premier empire. Même absence de marque de propriété sur divers volumes inscrits sous les nos 140 et suivants (entre autres sur un fort bel exemplaire en maroquin rouge du *Système de la nature*) et sur ceux dont voici les titres, empruntés à un état des livres que Camus, premier bibliothécaire du Corps législatif, avait extraits le 24 thermidor an IV (11 août 1796) du dépôt de la rue Marc¹. Cette fois encore, les chiffres d'inscription ne concordent pas plus avec ceux du catalogue Barrois que la liste rédigée par Capperonnier; nous avons toutefois placé entre crochets les quelques numéros dont les titres paraissent se rapporter au catalogue primitif:

493. *Idylles de Gessner* en français, 2 vol. in-4°.
 481. *Idylles de Gessner* en allemand, 2 vol. in-4°.
 [81] S. n. *Droit public de la France en matière d'impôt*, cart.
 497. Io. — Iacobi Masconi. *Commentarii de rebus imperii Germanici*, in-4°, cart.
 [129] 498. D. Doveri. *De Principe neutrali*, 3 vol. in-4°, cart.
 600. *Elementa jurisprudentiæ criminalis*, cart.
 691. *Jus naturæ ac gentium*, in-8°, cart.
 [124] 463. Recueil d'*écrits patriotiques*, 4 vol. in-8°.
 [125] 464. Recueil de *Récréations*, 2 vol. in-8°.
 [15] 749. *Traité de la tactique turque*, in-8°.
 [132]. S. n. *Dianyologie*.

1. Bibliothèque de l'Arsenal, *Archives des dépôts littéraires*, tomè XVII, folio 301.

- [132] 570. *Poésies françaises d'un prince étranger*.
472. Plauto en latin.
- [128] *Histoire de Part*, 3 vol. in-4°, br.
- [130] 650. *Pensées de Marc-Aurèle*.
545. *Mémoires sur la Valachie*, in-8°, br.
788 Les canons de Julien, grec et latin, in-8, parch.
29 vol. allemands (désignés seulement par leurs numéros).

Malgré l'extrême obligeance de MM. les bibliothécaires de la Chambre, nous n'avons pas été plus heureux là qu'ailleurs ; les divers volumes qui nous ont passé sous les yeux ne présentaient, à défaut d'un *ex-libris* ou d'une signature, aucune particularité qui pût les faire reconnaître. Quelques-uns ont dû subir la transformation dont nous parlions plus haut : ainsi l'exemplaire de l'*Histoire de l'art* de Winckelmann, signalé comme broché, a été, de même que le recueil des chansons manuscrites, habillé d'une reliure moderne.

Nous ne savons pas davantage ce que devinrent les derniers débris de la bibliothèque de Grimm ; ils furent sans doute transbordés d'un dépôt dans un autre jusqu'au jour où le résidu qu'avaient respecté la pluie, la poussière, les rats, les vers et les voleurs, dont ces dépôts excitèrent tant de fois la cupidité, vint se fondre dans les collections de l'Arsenal (8 mai 1811), mais là encore nulle trace de réception ; les inventaires sont sommaires ou dérisoires, les cartes des catalogues, abandonnées pendant plus de soixante ans dans les greniers, n'ont jamais été classées et rien sur les inventaires modernes ne nous a mis sur la trace du plus mince de ces volumes.

Ce n'est là, après tout, qu'une perte assez médiocre ; ce qui est autrement regrettable, c'est la dispersion des trente-quatre « paquets de paperasses » dont Poirier nous a montré seulement quelques feuillets. Il est fâcheux que la Bibliothèque, usant de son droit de préemption, ne les ait pas confisqués tous : voici les seules indications que nous ait fournies le déponillement de ses inventaires anciens et nouveaux et qui portent plutôt sur les papiers de M^{me} d'Épinay que sur ceux de Grimm :

- F. 14716-14718. Avis à mon fils.
Id. 378. Mémoire sur le comté de Buuil.
Id. 1841-1842. Entretiens d'une mère avec sa fille.
F. n. acq. 4005. Lettres à mon fils.
Id. 4071. M^{me} d'Épinay. Correspondance (et lettres diverses à Grimm).
Id. 1184. Papiers d'affaires.
Id. 1186. Correspondance de Grimm (Lettres à lui adressées).

On peut joindre à cette courte liste la mention de deux rédactions différentes des *Mémoires* de M^{me} d'Épinay :

- Archives nationales. — M. 789. *Lettres de Mme de Montbrillant*.
Arsenal. — 3158 (ancien 260 bis). *M^{me} de Rambures*.

La s'arrête, à notre connaissance du moins, la nomenclature singulièrement imparfaite des vestiges de la bibliothèque et des « paperasses » de Grimm dans les dépôts publics. Les ventes d'autographes ne nous ont pas apporté un plus riche contingent : dans l'*Inventaire* de la collection de M. Benjamin Fillon sont signalés (n° 1472) un fragment autographe de 6 p. pl. in-4°. minute de la lettre du 15 septembre 1754 de la *Correspondance*, et, sous le n° 2250, une quittance de 72 liv.

payées par Grimm à Diderot pour un travail littéraire. On peut également considérer comme ayant la même provenance : les originaux des lettres de Galiani à M^{me} d'Épinay (aujourd'hui chez M^{lle} Herpin et chez M. Dubrunfaut), mais qui ont longtemps séjourné chez MM. Treuttel et Wurtz; les copies du *Neveu de Rameau* et de divers opuscules de Diderot qu'avait acquises M. Assézat ; le manuscrit de *l'Essai sur la peinture* publié en 1796 et celui du *Théâtre de l'Ermitage* (Buisson, an VII, 1799. 2 vol.) imprimé, selon la préface, sur une des copies faites par ordre de l'impératrice; les trente-huit lettres ou billets de Voltaire à M^{me} d'Épinay qui ont successivement appartenu à Renouard et à M. le baron Pichon; enfin les lettres adressées à Grimm par les danseuses de l'Opéra et par le comte de Thiard¹. Mais combien nous sommes loin encore de connaître exactement ce que renfermaient les trente-quatre paquets dont la majeure partie a peut-être servi à fabriquer des cornets ou des tubes de cartouches!

La même incertitude et les mêmes ignorances règnent sur l'importance et le sort du mobilier de l'hôtel de Bueil. Depuis la publication, dans le tome I^{er} de cette édition, de la liste empruntée au registre de Jean Nageon, toutes nos questions touchant les tableaux, dessins et estampes qui y sont mentionnés sont restées sans réponse : les archives du Louvre et les registres d'entrée de la Bibliothèque n'en renferment pas la moindre trace et les ventes qu'a dû faire en Hollande la citoyenne Denoor, ne nous sont pas mieux connues.

Dans un *État et prisée faite* (sic) le 26 frimaire an V pour la citoyenne Denoor en vertu de la lettre du citoyen ministre de l'intérieur, du 16 vendémiaire précédent, nous avons encore relevé cette mention (n^o 16, n^o 6) :

« La Vierge de Baugin (Grimm et de Bueil). 24 liv. »

Mais où est cette estampe de Gérard Edelinck d'après la *Sainte Famille* de Raphaël que Grimm, dans une note de *l'Essai sur la peinture* de Diderot, se vante de posséder en belle épreuve? quel était ce dessin dont il remerciait l'auteur inconnu, dans une lettre du 15 septembre 1779 qui a passé dans des mains ignorées, après avoir figuré sur divers catalogues: « Que voulez-vous que je fasse de ce superbe dessin? Je tue toutes mes estampes, c'est-à-dire tout mon cabinet, ce qui n'est pas très-agréable à un possesseur de cabinet de le voir anéantir en un instant? » Où sont les portraits et les médaillons de Catherine II représentés chez lui par une vingtaine d'exemplaires? Où est enfin ce buste de porcelaine de Frédéric II qu'il avait rapporté de Potsdam en 1774 et que lui envoyait d'Alembert, à qui il remettait en même temps, de la part du roi, un *Dialogue entre la Vierge et M^{me} de Pompadour* dont le manuscrit n'a pas non plus été retrouvé²?

Les archives du Conservatoire de musique ont également avivé notre curiosité sans la satisfaire: l'obligeance de MM. J.-B. Weckerlin et O. Fouque nous a mis à même de consulter un *État des instruments de musique enlevés au dépôt national rue Bergère pour être transférés au Conservatoire établi aux Menus, ainsi que ceux qui ont été délivrés ailleurs par ordre du Comité d'instruction publique et du ministre* (6 vendémiaire an V) et d'y noter la mention suivante :

MAISON GRIMM.

134. Un clavecin fond noir par Antoine Vatter avec pupitre³.

135. Un forte piano de Porthmann, au Conservatoire.

1. M. A. Sayous, dans le *Dix-huitième siècle à l'étranger*, cite trois lettres adressées à Grimm par Galiani, Tronchin et le libraire Cramer, mais il ne dit pas où étaient les originaux et nous n'avons pu savoir exactement ce que sont devenus ses propres papiers.

2. D'Alembert à Frédéric, 31 octobre 1774, éd. Preuss, tome XXXIV, p. 635.

3. Sans doute le même que le « clavecin à double ravalement fait par Wather en 1755 avec son pupitre d'acajou » que le registre de Jean Nageon attribue au dépôt de musique. Voir tome I^{er}, p. 44.

Mais ces instruments eux-mêmes ont depuis longtemps disparu, paraît-il ; il en serait advenu autant à « l'assortiment de musique étrangère de toute espèce » dont parle Poirier ; un *Sommaire des objets confiés au citoyen Bruni et transportés de la maison Douet, rue Bergère, au Conservatoire* (22 messidor an IV) signale huit cartons, renfermant les œuvres de Costanzi, Danfossi, Jomelli, Hasse, Schivertzer, David père, Gasman, Paganelli, Adolfati, Mozart, Pergolèse, Paisiello ; et sur le catalogue d'une liasse jointe à ces cartons nous relevons des indications de nature à laisser plus d'un regret :

8. Un ouvrage manuscrit intitulé *Ompkumie*¹, année 1786.

10. Un ouvrage intitulé *les Consolations* par J.-J. Rousseau².

11. Un ouvrage gravé « avec des paroles latines, dédié à la Thigrosso du nord », intitulé *Carmen sæculare*³.

12. *Carmen sæculare* en maroquin vert.

63. *Miserere mei, Deus*, par Jomelli, (« très précieux », dit le rédacteur).

Seul, le n° 80 renfermant « plusieurs airs italiens sans nom d'auteur » n'avait pas été remis et c'est ce qu'avait noté sur un chiffon de papier l'exact Poirier. Mais est-il admissible que de tout cela il ne reste réellement rien et ne peut-on espérer qu'un chercheur plus heureux que nous remettra la main sur quelque une de ces curiosités ?

Les meubles en ébénisterie de Neuwied que Grimm semble si vivement regretter furent dispersés sans laisser derrière eux ni une affiche ni un procès-verbal ; l'argenterie subit le même sort ; toutefois, un bordereau du 24 floréal an II, signé par le sieur Michel, commissaire de la municipalité de Paris pour assister aux inventaires des émigrés, constate la remise à la Monnaie de « trois boîtes en argent doré servant à renfermer des sceaux, quatre marcs cinq onces quatre gros de vermeil d'Allemagne, lequel est de suite entré au dépôt de change pour être fondu, plus une once de cordon or et soie desdits sceaux et une plaque en cuivre » (Arch. nat. T. 319). C'était là tout ce qui subsistait de ce cachet compliqué dont Grimm scellait ses reçus et que nous avons fait reproduire à la grandeur de l'original, d'après la reconnaissance qu'il avait délivrée à Panckoucke en échange de quatre-vingt-dix-neuf lettres de la duchesse de Saxe-Gotha à Voltaire ; ce cachet, selon un héraldiste bien connu, M. Joannis Guigard, doit se lire ainsi : Écartelé : au 1 et 4, parti : au 1, échiqueté d'or et de sable, au 2, d'argent plein : aux 2 et 3, parti d'argent et de gueules à la croix brochante de l'un et l'autre ; sur le tout, de gueules au lion d'argent couronné d'or.



Le temps n'était plus à ces écussons fastueusement accostés d'animaux fantastiques et timbrés de cimiers aux panaches bizarres ; les titres même que Grimm invoque dans son *mémoire* comme un motif de protection étaient la cause de sa perte, et les réclamations formulées en sa faveur par Barthélemy, ambassadeur à Bâle, et par Maret furent non avenues : nous en avons vainement demandé l'écho à leurs volumineuses correspondances déposées aux archives des Affaires étrangères : le nom de Grimm n'y figure pas une seule fois.

1. Titre inconnu.

2. *Les Consolations des misères de ma vie*, recueil des romances (Paris, 1781, in-folio, gravé sur cuivre par Richomme).

3. Il est plusieurs fois question du *Carmen sæculare*, traduit par Gallani et mis en musique par Philidor, dans la correspondance de Catherine et de Grimm ; la partition avait été gravée à Paris chez Sieber.

4. N° 1473 de l'*Inventaire de M. B. Fillon*. Ce document nous appartient aujourd'hui.

Nous renverrons d'ailleurs ceux qui voudront le suivre dans ses pérégrinations en Allemagne jusqu'à la mort de Catherine, soit à son propre *mémoire*, soit aux deux volumes de lettres publiées par M. Grot ; nous n'avons rien à ajouter à tous les détails qu'ils contiennent, et ce que nous savons des toutes dernières années de Grimm peut aisément tenir en quelques lignes.

Revenu à Gotha avec la famille de Bueil et installé dans une des dépendances du palais ducal, il survécut dix ans à tous ses contemporains ; mais, quoique morose et accablé d'infirmités, il exerçait le prestige qu'inspire une longue vie, traversée de fortunes diverses et honorée d'illustres amitiés. Nous avons ici le témoignage non suspect et fort peu connu de deux écrivains d'outre-Rhin : Frédéric Jacobs qui, devenu le professeur de langue allemande de M^{me} de Bueil, a consacré à Grimm quelques lignes respectueuses dans ses *Personalien* et dédié la seconde partie de ses *Oeuvres diverses* à M^{me} de Becktolsheim, fille aînée de la comtesse ; et surtout Reichard, le fondateur des *Cahiers de lecture*, qui est entré dans le plus de détails sur cette période de déclin¹ ; il nous montre Grimm évoluant volontiers, au milieu d'un cercle attentif, le souvenir de Catherine, de Frédéric, d'Henri de Prusse, et nous révèle une particularité suprême et curieuse : Grimm voulut être enterré dans un village (à Siebleben) et sans cercueil, au pied même de la tombe de M^{me} Reichard. Un journal allemand, *Paris und Wien* (1812, vol. 4, pl. 18), a donné une médiocre planche en couleur d'après sa tombe qui portait l'inscription suivante :

FRIED. MELCHIOR. FREYHERR
VON GRIMM
GEB. ZU REGENSBURG D. XXVI SEP.
MDCCLXXXIII
GEST. ZU GOTHA D. XI DECEM.
MDCCCVII.

Hier ruht ein Weiser
Hein liebender Fround ;
Im späten Winter des Lebens
Starb er zu früh
Uns und der Welt².

Sa disparition passa profondément inaperçue. Seul dans la presse française, croyons-nous, le *Magasin encyclopédique* (1808, tome I, p. 394) lui consacra quelques lignes exactes et sobres où il vantait son goût pour les beaux-arts, rappelait ses premiers essais littéraires, telles que *Banise*, et ne mentionnait naturellement pas la *Correspondance*. Quelques mois plus tard (1808, tome III, p. 155), il annonçait qu'à la mort du « Nestor de la diplomatie », un secrétaire d'ambassade russe s'était empressé de recueillir sa volumineuse correspondance dans laquelle se trouvaient beaucoup de lettres autographes de Catherine II et que tous ses papiers avaient été envoyés à Saint-Petersbourg.

1. Voyez F.-A.-O. Reichard (175-1728) *Seine selbstbiographie überarbeitet und herausgegeben von Hermann Uhde*, Stuttgart, 1877, in-8.

2. « Frédéric Melchior, baron de Grimm, né à Ratisbonne le 26 septembre 1723, mort à Gotha le 19 décembre 1807. — Ici repose un sage, un ami chéri, mort dans l'hiver avancé de la vie, mais trop tôt pour nous et pour le monde. » Reichard ajoute que cette inscription fut composée par M^{me} de Becktolsheim et que le journal *Paris und Wien*, ayant mis 1733 au lieu de 1723, il lui adressa une rectification, insérée en effet dans le cahier suivant, p. 322. Abandonnée après le retour de M^{me} de Bueil et de sa fille cadette en France, la tombe de Grimm fut restaurée en 1867 par les soins du romancier Gustave Freytag qui possédait une villa à Siebleben (Voy. *Bibliographe alsacien*, janvier-février 1867, p. 136).

Puis le silence se fit de nouveau et ne fut interrompu que quatre ans plus tard, lors de l'apparition de la partie de la *Correspondance littéraire* éditée par Saigues (1770-1782). D'où venait ce mystérieux manuscrit ? Il est bien probable que c'est celui qui avait appartenu à Frédéric II et qui avait été saisi à Berlin en 1806, puisque ni les bibliothèques privées de la couronne, ni la bibliothèque publique, ni les archives de la cour et de l'État n'en renferment actuellement le moindre vestige¹. Quelle que fût sa provenance, le succès ne se fit pas attendre. Les désastres même de la campagne de Russie ne purent empêcher le bruit de se faire autour d'un livre dans lequel défilaient sous les yeux des lecteurs tant de noms familiers à la plupart d'entre eux et qui chatouillaient désagréablement plus d'un contemporain. Ce n'est pas que la censure n'eût essayé d'y mettre bon ordre. L'examen fut minutieux, si nous en jugeons par les suppressions que nous avons relevées, et il eût été piquant de donner ici en appendice les rapports et les débats qu'il dut provoquer. Il ne nous a pas été possible d'en retrouver la trace et notre maigre butin se réduit à quelques brèves mentions extraites d'un registre de la Direction de l'imprimerie et de la librairie, conservé aux Archives nationales (F¹⁸ 149) et à une attestation plus curieuse délivrée par Saigues à Buisson ; le rédacteur anonyme du registre en question veut bien reconnaître, dans une première note, que la *Correspondance* « offre un grand intérêt » et, dans la dernière, que « tout y étant purement littéraire, et remontant par ses rapports les plus voisins de nous à trente-deux ans en arrière, ne présente aucun motif d'empêchement à sa publication ».

Malgré ces assurances bénévoles, quelques lecteurs plus avisés, ou appartenant à la secte indestructible des *idéologues*, s'étaient plaints sans doute des lacunes trop sensibles en plus d'un passage et c'est pour répondre à ces réclamations intempestives que Saigues rédigea et remit à Buisson la déclaration suivante dont nous possédons l'original.

M. Buisson, désirant publier la *Correspondance critique et littéraire* du baron de Grimm et m'ayant prié d'examiner le manuscrit de cette correspondance comprenant les années 1770, 71, 72, 73, 74, six mois de 1776, les années 1777, 78, 79, 80, 81 et quelques fragments de 1782, j'affirme et je déclare que je me suis livré à ce travail de manière à remplir autant qu'il était en moi les intentions de mondit sieur Buisson ; qu'en conséquence j'ai choisi dans le manuscrit tout ce qui m'a paru digne d'intéresser le public, ne retranchant que ce qui avait été précédemment publié ou me paraissait peu digne d'être conservé dans un ouvrage de ce genre ; qu'en ma double qualité de censeur impérial et d'éditeur, j'ai également supprimé, d'accord avec M. Artaud, censeur d'office, tout ce qui m'a paru ne pouvoir se concilier avec les considérations de la politique et de la morale ; qu'ainsi ce travail a été fait autant dans l'intérêt de M. Bancet que dans celui du public et du libraire ; qu'à l'exception d'un *Voyage en Hollande* par Diderot, ouvrage tout à fait incomplet, je n'ai sciemment rien laissé qui m'ait paru digne de l'impression et que les recherches ont été à cet égard portées si loin qu'ayant désiré supprimer dans la seconde édition quatre articles qui se trouvaient dans la première et qui déjà avaient été publiés, ce n'est qu'avec la plus grande peine que j'ai pu trouver dans la totalité du manuscrit de quoi remplir cette lacune.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat pour servir à valoir ce que de raison.

A Paris, le vingt-cinq juin mil huit cent treize.

SALGUES, censeur impérial.

Mais un pareil certificat n'était pas de nature à apaiser la curiosité surexcitée et cette note même montrait la voie aux chercheurs ; deux d'entre eux et des plus instruits s'étaient mis en campagne : Barbier rassemblait les opuscules de Grimm et son ami Parison lui apportait trois mois de l'année 1775 et divers fragments. D'où Parison les tenait-il ? Le catalogue des autographes de son cabinet (Laver-

1. Renseignements dus à M. Dohme, bibliothécaire de l'empereur d'Allemagne.

det, 1856, n° 771) mentionne dans un lot de papiers de Popon de Maucune un *Supplément à la Correspondance de Grimm* formant environ 60 pages in-4°; le lot fut acheté par M. Lefèvre, le fameux bouquiniste de l'Arcade-Colbert, et il serait impossible aujourd'hui d'en retrouver la trace. La vente de la bibliothèque de Popon de Maucune a été faite en 1799 par Tilliard; les papiers du défunt ne figurent pas au catalogue, précédé d'une notice anonyme qu'on peut, sans trop de présomption, attribuer à Parison lui-même; peut-être avait-il mis en réserve les notés de Popon qui, en 1799, n'eussent assurément trouvé acquéreur à aucun prix; peut-être aussi tenait-il ce *Supplément* de 1814 des mêmes mains qui lui fournissaient le manuscrit des *Mémoires* de M^{me} d'Épinay, publié quatre ans plus tard avec le concours de M. J.-Ch. Brunet; or ce manuscrit, d'après l'avertissement de l'édition de 1818, avait été cédé à Parison par les héritiers d'un sieur Lecourt de Villière, se disant secrétaire de Grimm, mais que certaines quittances des cartons du séquestre montrent plutôt comme exerçant les fonctions d'intendant à l'hôtel de la Chaussée d'Antin¹. Après la Révolution, il prit du service, et le *Moniteur* mentionne sa nomination d'inspecteur aux revues (17 nivôse an X, 6 février 1802). Ant.-Alex. Barbier avait inscrit sur une fiche les renseignements suivants, auxquels nous n'avons, malgré nos investigations, rien à ajouter :

Le Court de Villière (Isaac-Samuel), colonel d'état-major de la 26^e division militaire, premier aide de camp du duc de Valmy (Kellermann), ancien secrétaire du baron de Grimm, mort à Mayence le 3 décembre 1813.

Cette fiche nous a été communiquée par M. Louis Barbier, ainsi que les fragments suivants de deux billets de Morellet à son père; il paraîtrait, d'après le second, qu'il avait inutilement essayé de faire insérer dans l'édition Buisson une réfutation des passages qui le concernaient², soit au sujet de sa traduction de Beccaria, soit à propos de son *Éloge de M^{me} Geoffrin*; Meister avait fait, on s'en souvient, son *mea culpa* sur ce passage dans sa lettre à Suard, mais Morellet l'attribuait forcément à Grimm lui-même.

Vendredi 17.

... Votre supplément aux lettres de Grimm ne paraîtra-t-il pas bientôt? J'attends ce moment pour parcourir de suite toute cette rapsodie qui, à travers une multitude de faux jugements, devient pourtant le tableau, sauf corrections, du xviii^e siècle...

Le 24 février 1813.

Monsieur, je vous remercie du présent que vous me faites, quoiqu'un seizième volume, quand on n'a pas les quinze premiers, dépare un peu une bibliothèque, mais j'avoue que je

1. Lors du règlement de la succession de M^{me} d'Épinay, Grimm achata 2 cuillers à ragoût, 4 cuillers à bouche et 4 fourchettes pesant 3 marcs 7 onces 6 gros, à 52 L le marc = 205 L 7 s. 6 d. Au-dessus de cette mention sont placées les deux attestations suivantes :

« Je soussigné reconnais avoir reçu de monsieur le baron de Grimm la somme de deux cent six livres sept sols six deniers pour le prix de l'argenterie ci-dessus détaillée, provenant de la succession de feu M^{me} La Live d'Épinay, de laquelle somme je ferai état à M. Baron, receveur général des finances, l'un des exécuteurs testamentaires de ladite dame d'Épinay. Fait à Paris, le 3 décembre 1783.

« DE VILLIÈRE »

« Plus deux livres pour avoir fait remettre à neuf et fait armoirier (sic) les cuillers et fourchettes ci-dessus détaillées. A Paris, le 23 février 1784.

« DE VILLIÈRE »

Un autre chiffon de papier constate qu'il a été payé 110 francs à de Villière pour illumination des réverbères de la cour durant les années 1787 et 1788.

2. Ces *Observations*, restées alors inédites, ont été publiées à la suite du tome I^{er} des *Mémoires* de Morellet (Ladvozat, 1821).

n'ai pas le courage de payer une si chère collection que je ne pourrais pas avoir le temps de lire avant d'aller *quo dives Tullus et Ancus*; j'ai vu sans étonnement, mais non pas sans indignation mêlée de mépris, le refus du censeur de laisser imprimer vingt pages de réponse à un tissu d'impertinences de M. Grimm contre un homme de lettres qui a survécu à la publication de ses libelles en forme de lettres¹. Cette défense est l'injustice dans le ridicule parce que je ne vois pas dans mes observations un mot qui puisse attirer l'attention de la police la plus inquiète; que si la défense a pour objet d'empêcher la correspondance d'avoir une ou deux éditions de plus, cette crainte serait chimérique; mais elle ne peut pas être une raison pour un censeur qui a quelque sentiment du juste et de l'injuste et du droit de la défense de soi-même. Quand votre magistrature de juré sera finie, vous me ferez grand plaisir de venir me voir, en venant dans mon quartier; je me flatte que vous pardonneriez à mes quatre-vingt-huit ans de ne pas vous rendre vos obligeantes visites dont je suis toujours très-reconnaissant.

Morellet n'était pas le seul survivant du XVIII^e siècle qui subissait les désagréments de la publicité que Meister redoutait si fort pour ses écarts de plume: le vieux Ximènes exhalait dans le *Journal de Paris* une médiocre épigramme qu'a soigneusement enregistrée l'autour du *Grimmiana*, car Cousin d'Avallon n'avait pas perdu sa belle occasion de brocher un petit volume, l'un des plus rares de la collection, on ne sait trop pourquoi; à côté de lambeaux de Grimm et de La Harpe, on y retrouve, outre cette épigramme, un curieux portrait satirique du correspondant littéraire, emprunté à une feuille périodique et qui a précisément tout l'air de viser Suard et Morellet. On sait que le premier avait, durant quelques années, rempli cette fonction auprès du margrave de Baireuth, qualifié ici de roi d'Yvetot, et plus loin le soi-disant correspondant se représente comme ayant pris part à la grande bataille économique: « On porta jusqu'aux nues je ne sais quels dialogues d'un abbé Galiani qui s'était bien gardé d'aborder la question aussi franchement que moi. »

Enfin il n'était pas jusqu'aux faiseurs des petits théâtres qui ne tinssent à témoigner à leur manière de l'intérêt qu'avait provoqué la publication de Buisson. L'un des derniers numéros du manuscrit de Gotha renferme ce passage emprunté à une lettre de Paris du 15 juin 1813 :

La célébrité posthume donnée au baron de Grimm, aussi sûrement contre son gré que contre le vœu de ses meilleurs amis, par une correspondance qui ne fut jamais écrite pour être publiée, le menace encore, malheureusement, Dieu sait de quelle niche dans la galerie des hommes célèbres du Vaudeville. On répète en ce moment à ce théâtre une pièce intitulée *le Baron de Grimm*. L'auteur est un grand innocent nommé Henri Simon qui s'obstine à être auteur et qui prête son nom à ceux qui en redoutent le titre. On dit qu'il a vendu ses lauriers futurs au petit M. Hapdé, le plus impudent de nos pygmées littéraires, qui a brillé alternativement sur les tréteaux des boulevards, dans les écuries de Franconi et sur la scène de l'Odéon, où il a donné le fameux *Faldoni*.

Qu'est devenue cette pièce qui, à défaut de la moindre valeur littéraire, eût offert un véritable intérêt de curiosité? C'est ce que ni les répertoires spéciaux du temps, ni les papiers de Hapdé conservés à l'Arsenal n'ont pu nous révéler; peut-être est-elle conservée dans les portefeuilles de la collection dramatique du baron Taylor à qui Hapdé avait légué ses manuscrits; mais la communication de ses portefeuilles n'a pu nous être accordée au moment où nous écrivons ces lignes (octobre 1881).

Quelques esprits délicats ou blasés protestaient, il est vrai, contre cette vogue un

1. Sous le n° 832 du catalogue de la vente posthume de Barbier (février 1828) figurait un ex. des 17 vol. de la *Correspondance littéraire* avec quelques notes autographes de Morellet; il fut vendu 86 fr. et nous ne savons en quelles mains il a passé depuis; Barbier avait sans doute prêté son propre exemplaire à l'abbé, car, fidèle à ses rancunes, celui-ci n'avait point acheté la *Correspondance*: elle n'est pas mentionnée dans le catalogue de sa bibliothèque (octobre 1819).

peu bruyante : ainsi M^{me} de Rémusat écrivait de Vichy à son mari, le 18 juin 1831 :

J'ai lu ce fatras de Grimm en voiture ; il est précisément bon pour prendre et quitter dans une journée de voyage. Je pensais que nous étions bien fous de mettre tant d'importance au présent qui est si peu de chose quand il est devenu le passé. Tous ces extraits de pièces, ces petites anecdotes du jour, ces vers de circonstance, ces petites passions de chacun sur mille pauvretés sont fastidieuses à retrouver, et cependant c'est à peu près tout ce qui compose la vie des gens riches d'une grande ville et ce qui remplit la plus grande partie de nos journées.

M^{me} de Rémusat fréquentait pendant une partie de l'année à Sannois la vieille M^{me} d'Houdetot et si les premiers épanchements de l'amie de Rousseau et de Saint-Lambert l'avaient charmée¹, peut-être avait-elle à la fin les oreilles un peu rebattues de ce passé si lointain pour ses trente ans.

Mais, Sainte-Beuve l'a dit, Grimm écrivait surtout pour ses contemporains étrangers et il était bien juste que leurs descendants lui fissent bon accueil. Si l'Italie et l'Espagne semblent l'avoir tout à fait ignoré, l'Allemagne se préoccupait enfin d'un de ses enfants trop longtemps méconnu : un feuillet de Malte-Brun, dans le *Journal de l'Empire* (24 février 1813), nous apprend que les journalistes d'Heidelberg s'étaient efforcés de « flétrir » la mémoire de Grimm, mais que le *Journal des modes*, dirigé par Bertuch à Weimar, avait pris sa défense en ces termes :

« Grimm ne mettait point de rouge et ne poussait jamais le soin de son extérieur assez loin pour mériter le nom de petit-maitre. Son plus grand gala était un uniforme vert avec la croix de Saint-Wladimir. Il ne plaisait jamais sur la religion et sur les principes de la morale. Il a laissé un ouvrage bien plus important que sa *Correspondance littéraire* : ce sont des Mémoires historiques et diplomatiques de son temps, mais le seul et unique manuscrit a été envoyé en Russie par les soins de l'auteur qui aurait voulu empêcher la publication de sa gazette littéraire. »

Voilà un croquis de Grimm vieilli, solennel et timoré qui a son prix, et il faut savoir bon gré au journal d'Heidelberg de l'avoir provoqué ; quant aux Mémoires dont il est question, ils se réduisent à celui que nous avons emprunté à la Société historique russe.

Ce fut seulement en 1820 que l'on publia à Brandebourg un abrégé de la *Correspondance* en un seul volume in-8° de xiv-486 pages sous ce titre : *Grimm's und Diderot's Correspondenz von 1753 bis 1790 an einen regiercaden frustein Deutschaads genihtet*.

Les Anglais, gens pratiques, allant au plus pressé, avaient immédiatement publié à Londres, en français, le texte de Salgues, puis l'avaient abrégé et traduit. Merivale et Jeffrey étudiaient longuement Grimm dans l'*Edinburgh Review*, et, quelques années plus tard, Byron, après avoir parcouru la *Correspondance*, traçait sur son memorandum (31 janvier 1821) cette ligne qu'on a souvent citée et qui, dans sa forme légèrement ironique, pourrait bien être le jugement de la postérité : « Somme toute, c'est un grand homme en son genre. »

1. Voir une longue et spirituelle lettre à un correspondant inconnu, datée du 31 juillet 1809 et publiée par M. de Lescure dans les *Autographes en France et à l'étranger* (1865, in-8°, p. 323). Cette lettre n'a pas été reproduite par M. Paul de Rémusat dans la correspondance de sa grand-mère.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

TOME I^{er}.

P. 5, note 1, ligne 2. Lisez *septembre* et non *décembre* 1723.

P. 13. Le registre d'où est extrait l'acte de décès de Grimm, communiqué par M. Pertsch, porte *année* et non *avril* 1807. Dans la seconde pièce lisez *vingt-trois* et non *vingt-huit* décembre.

P. 113, ligne 24. La brochure dont parle Raynal avait paru dès 1738 sous ce titre qui semble indiquer deux récits distincts : *l'Amour magot, histoire merveilleuse. Les Tisons et lettres écrites des campagnes infernales*, petit in-8, 139 p. M. Paul Lacroix a consacré à cette élucubration une assez longue note (*Bulletin du bibliophile*, 1863, p. 372). Il en existe à l'Arsenal une autre édition sous ce titre : *Lettres infernales et les Tisons, aux enfers, 1740*, in-8°, 123 pages, frontispice grossièrement gravé représentant un diable remettant des lettres à une sorte de berger ou de facteur. Un catalogue de la librairie A. Marinier, de Fécamp, signalait un exemplaire auquel étaient jointes les *Lettres du marquis D*** en forme de dialogue*, s. l., 1748. Nous n'avons pu voir ce livre qui, au dire de M. Marinier, est la reproduction textuelle des *Lettres infernales*.

201. *Les Intérêts de l'Impératrice Reine, des Rois de France et d'Espagne et de leurs principaux alliés* sont d'Antoine-Joseph Garrigues de Froment qui fut mis à la Bastille pour ce pamphlet. « Auteur d'une brochure contre la dernière paix d'Aix-la-Chapelle où il accusait les ministres de France de faire une paix honteuse au roi, étant gagnés par les guinées d'Angleterre » (*La Bastille dévoilée*, tome I, p. 105).

204. *Le Voyage d'Aniers* (sic). *Lettres à madame de N****. Par monsieur H. A. Bruxelles, 1748, 31 p. Telle est la description bibliographique de cet opuscule en prose et en vers que nous n'avions pu voir; il est mentionné dans le *Dictionnaire des anonymes*, et M. le baron Pichon a bien voulu nous communiquer l'exemplaire qui fait partie de sa riche collection sur Paris et l'Ile-de-France. Une note manuscrite sur celui de la Bibliothèque nationale l'attribue à *Hurtaud*. C'est sans doute P.-N.-T. Hurtaut, maître de pension et auteur, entre autres ouvrages, de *l'Art de péter*.

209. L'épigramme sur *Sémiramis* doit être lue ainsi : un point après le troisième vers et au quatrième :

Le tombeau de Ninus est celui de Voltaire.

Même page (Réponse à Fontenelle), quatrième vers :

Honore, admire ta vieillesse.

Huitième vers :

Ainsi qu'aux plus beaux jours de ta brillante vie.

P. 226. Le titre complet est : *Testament d'un gentilhomme gascons décédé à Paris le 3 septembre 1748*. Paris, Jacques Clousier, 1748, in-8°.

P. 239. La fable de *Pygmalion*, attribuée par Raynal à Piron, a été publiée en 1820 dans les *Pièces inédites* provenant de Thiriot et faisant alors partie de la

bibliothèque de Jacobsen à Noirmoutiers. Elle a été reproduite par M. Moland, tome XXXII, p. 420, des *OEuvres complètes*, édition Garnier frères.

P. 250. La réponse du maréchal de Richelieu à l'épître de Voltaire (datée de Lunéville, 18 novembre 1748), est imprimée dans le *Nouveau Magasin français* de M^{me} Le Prince de Beaumont, tome I, p. 151.

P. 448, ligne 19. Lisez Arlaud (Jacques-Antoine) et non Artaud. J.-J. Rigaud, dans ses *Renseignements sur les beaux-arts à Genève* (nouvelle édition, 1876, in-8°), n'indique pas Arlaud, mais J.-B. Massé comme maître de Jean-Étienne Liotard.

Même page, ligne 30, lisez « le fondu de la nature » et non « le fond ».

P. 461 et 469. Nous nous sommes aperçu trop tard que les jugements prononcés par Raynal sur les artistes de son temps ne lui appartenaient pas : ils sont en effet empruntés à des notes de Bachaumont rangées, dit celui-ci, dans l'ordre que les artistes occupaient à l'Académie, et publiées par M. Georges Duplessis, au tome II des *Mémoires* de J.-G. Wille (Renouard, 1857, p. 396-411). Elles figurent dans le *Portefeuille* du délicat amateur conservé à l'Arsenal (ancien H. F. 327, aujourd'hui 4041, f^o 336). Raynal, à qui Bachaumont les avait sans doute communiquées, les a reproduites en en modifiant à peine quelques traits. Ces variantes sont trop insignifiantes pour être relevées.

P. 469. Lisez *Islande* et non *Irlande*. C'est le même livre que celui dont Raynal rend compte tome II, p. 154.

TOME II.

P. 8. Le *Testament politique et moral du prince Rakoczi* est, à n'en pas douter, un ouvrage supposé. Né en 1676, le prince est mort le 8 avril 1735.

P. 21. *Les Filles femmes et les Femmes filles* par Simien sont attribuées par M. Paul Lacroix, d'après une note manuscrite du marquis de Paulmy, à Boissy, de l'Académie française : « Comme il était déjà vieux, dit-il, quand il a donné ce roman, il a jugé à propos de cacher son nom. *Les Quinze minutes* sont aussi probablement de lui. » Voir *Bulletin du bibliophile*, 1863, p. 195.

P. 52. *Vers sur Neuilly, maison de M. d'Argenson*. Ces vers, publiés en 1820 par Jacobsen dans ses *Pièces inédites de Voltaire* (recueillies dans les papiers de Thiriot), y portent le titre de *Fragment d'un voyage aux environs de Paris*. M. Louis Moland les a reproduites sous ce titre, tome XXXII, p. 409 de l'édition Garnier frères.

P. 75. Le *Sermon contre la chair* a été inséré dans les *OEuvres badines* de Piron (1796, in-12, plusieurs fois réimprimé), recueil presque entièrement apocryphe.

P. 129. Les deux volumes de Michault sont intitulés *Mélanges philologiques* (et non *philosophiques*). Cette rectification a été faite également à la table générale.

P. 194, 197. Les défis du chevalier de Causans et d'Estève au sujet de la quadrature du cercle provoquèrent la brochure suivante que la *France littéraire* attribue à Causans lui-même et qui, pour M. A. Claudin, n'est qu'une spirituelle facétie :

Démonstration de la quadrature du cercle, par le chevalier de Causans, ci-devant colonel du régiment d'infanterie de Conti. S. l. n. d. in-4°, encadrements et vignettes. Un bel exemplaire en grand papier, relié en maroquin vert aux armes de madame Victoire, figurait dans la bibliothèque de M. Michel Chasles (n^o 2399).

P. 206, ligne 14, *me paraît* (et non *ne paraît*).

P. 208, ligne 17. Le vrai texte de cette pensée de Voltaire est : « Malheur aux détails ! La postérité les néglige tous ; c'est une vermine qui tue les grands ouvrages. » Lettre à l'abbé Dubos, Cirey, 30 octobre 1738, tome XXV, p. 30 de l'édition Garnier frères.

Même page, ligne 25. Juan de Mariana (et non Mariano) est auteur d'une *Histoire générale de l'Espagne*, écrite d'abord en latin, puis traduite par l'auteur lui-même en espagnol (1592-1609).

P. 213. Le vers exact de Crébillon est :

Le ciel ne m'a point fait pour désoler la terre.

(*Le Trumvirat*, acte IV, sc. vi.)

Même page, ligne dernière : « Je perds peu à peu le sentiment *et* la mémoire » (non *de* la mémoire).

P. 284, ligne 12 (en remontant). Lisez *Venevault* et non *Vevenault*.

P. 335. Le titre du recueil du baron de Bielfeld que mentionne Grimm est : *Comédies nouvelles*, 1753, in-8°.

TOME III.

P. 243. La note suivante de Barbier n'a, par erreur, pas été reproduite : « Puisque Grimm n'a pas cru inutile de faire connaître à ses illustres correspondants notre *Cuisinière bourgeoise*, encore très répandue aujourd'hui, peut-être nos lecteurs ne seront-ils pas fâchés de leur côté d'apprendre que c'est à M. Menon que nous devons ce livre, ainsi que des abrégés de chronologie qui ne sont pas tout à fait sans mérite. » Quérard dit que la première édition de ce classique est de 1746 : n'y aurait-il pas une erreur de chiffre ?

P. 343. Ignace Vanière est le neveu de l'auteur du *Prædium rusticum*.

Même page. *Le Vaudeville*, poème en quatre chants, est de Sedaine et a été réimprimé dans le *Recueil* de ses *poésies*, Londres et Paris, 1760, 2 parties in-12, frontispice dessiné et gravé par Gabriel de Saint-Aubin.

P. 348. *L'Aiziade ou l'Île d'Aix conquise par les Anglais* a été reproduite par M. Pierre Clauer (pseudonyme du P. Ch. Sommervogel, de la compagnie des Jésuites), dans *l'Ami des livres*, 1862, p. 209. Le savant auteur de la *Table du Journal de Trévoux* emprunte les détails qu'il donne sur cette facétie à *l'Année littéraire*, 1757, tome VII, p. 93. L'auteur est le P. Bonaventure Giraudeau, jésuite et humaniste distingué, né à Saint-Vincent-sur-Jard dans le bas Poitou, le 1^{er} mai 1697, mort le 14 septembre 1774.

P. 434. Gabriel de Saint-Aubin a laissé un amusant croquis à l'encre de Chine et à la plume de cette Vénus de Mignot, lorsqu'elle fut exposée en 1757 (collection de Goncourt). Si l'on en croit un petit livre de la fin du siècle, elle eut une destinée assez bizarre. *Le Tableau du nouveau Palais-Royal* (Londres et Paris, 1788, tome I, p. 109) signale, parmi les curiosités offertes aux badauds des galeries : « la belle Zulima, grandeur naturelle, recouverte d'une peau » et il ajoute : « Le sieur Mignot est l'auteur de cette figure et elle lui a servi pour sa réception à l'Académie. On prétend qu'il a moulé cette figure sur nature ; il a fallu qu'il trouvât des complaisantes. »

P. 419. Sénac de Meilhan dit en traçant un portrait du comte du Buat-Nançay : « Il me raconta que, passionné dès sa jeunesse pour l'étude de l'histoire, il s'était enfermé en quelque sorte dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés et dans celle du roi depuis l'âge de dix-sept ans jusqu'à celui de vingt-trois ; que, profitant ensuite des matériaux et des études que ses réflexions lui avaient suggérées, il avait composé l'ouvrage des *Origines* ; il m'ajouta ingénument que le libraire n'ayant pu le vendre, il l'avait payé et s'en était servi pour se chauffer. Mais il fut bien vengé quelque temps après ; plusieurs exemplaires ayant été répandus en Allemagne, où se trouvent beaucoup de savants publicistes, l'ouvrage fut recher-

ché; il y acquit la plus grande et la plus juste célébrité, et ce furent les Allemands qui firent connaître aux Français un ouvrage qui ne méritait pas le sort auquel l'indifférence et la légèreté l'avaient d'abord condamné. » (*Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France avant la Révolution*, éd. de Lescure, Poulet-Malassis, 1862, p. 377). Les *Origines* de du Buat-Nançay ont eu une seconde édition à La Haye (Paris), 1789, 3 vol. in-8°.

TOME IV.

P. 32. Le quatrain cité, et d'ailleurs très connu, est du marquis de Lassay. Il avait été de nouveau reproduit dans les anciennes éditions, avec le nom de l'auteur, au mois de janvier 1787.

P. 50. La lettre de Milord Maréchal n'est point adressée à M^{me} d'Épinay, mais à M^{me} Geoffrin, si l'on en croit l'éditeur des *Ouvrages posthumes* de d'Alembert (Ch. de Pougens) qui l'a reproduite avec cette suscription (tome I, p. 293).

P. 93 (note 2). *Les Plaisirs de l'imagination* ne sont pas traduits par Akenside, mais d'Akenside lui-même par d'Holbach. L'article de Grimm rectifiait d'ailleurs ce lapsus typographique, puisqu'il nomme le traducteur en toutes lettres.

P. 127. *Le Télescope, petit conte moral*. A Moscou, 1757, in-12, avec cette épigraphe : *Trahit sua quemque voluptas*, VING. Dédicace au lecteur en prose et tout en monosyllabes. Le conte (en vers) est précédé de ce passage extrait de *l'Esprit d'Helvétius* :

« On fait ce conte d'un curé et d'une dame galante; ils avaient ouï dire que la lune était habitée, ils le croyaient et, le télescope à la main, tous deux tâchaient d'en reconnaître les habitants. « Si je ne me trompe, dit d'abord la dame, j'aperçois deux ombres; elles s'inclinent l'une vers l'autre; je n'en doute point, ce sont deux amants heureux. — Eh! fi donc, madame, reprend le curé, ces deux ombres que vous voyez sont les deux clochers d'une cathédrale. » (Discours I, p. 16 de l'édition originale).

P. 162. La note 2 sur *l'État actuel de la musique de la chambre du roi* est tout à fait inexacte et doit être rectifiée ainsi d'après un article rédigé *ex professo* par M. Ernest Thoinan (*Moniteur du bibliophile* du 1^{er} juin 1880) : *l'État actuel* forme trois séries ornées de deux frontispices différents de Moreau le jeune : la première (1759-1760) comporte deux volumes petit in-8°, la seconde (1767-1774) 8 volumes in-12 et la troisième (1775-1778) 4 volumes in-16.

P. 242 (note 2). Le renvoi concernant les *Fables* de Ganeau est inexact; lisez tome III (et non tome II), p. 486.

P. 269 (note). Le *Recueil des poésies de M. Sedaine* a bien un frontispice dessiné et peut-être gravé par Gabriel de Saint-Aubin, mais la vignette d'Eisen pour *Inkle et Iariko* a été ajoutée par un ancien amateur à l'exemplaire sur lequel nous avons pris cette note et qui appartient à M. Edmond de Goncourt. Cette vignette fait en réalité partie des *Fables et Contes* de Boulenger de Rivery, traduits pour la plupart de l'allemand (Paris, 1754, in-12).

P. 273. *Vers sur un portrait à l'ombre*, par Colardeau. L'ombre est une variété d'ocre qui, selon Alexandre Brongniart, vient de Nocera en Ombrie d'où elle aurait tiré son nom.

P. 473 (ligne 9, en remontant). Lisez *prose* et non *presse*.

TOME V.

P. 51 et VI, p. 57. Grimm annonce deux fois le *Dictionnaire domestique portatif* de La Chesnaye des Bois, Roux et Goulin, mais sans que le second article

laisse entendre qu'il a déjà parlé de ce livre. Le catalogue de la bibliothèque Huzard, rédigé par Le Blanc, signale trois éditions de 1762, 1765 et 1769, celle-ci corrigée et augmentée; Grimm n'a rendu compte que des deux premières.

P. 171, ligne 16. Lisez : l'école de *Salerne* et non de *Palermo*.

P. 212, ligne 19. Lisez : « C'est une jansénisterie imprimée à Avignon et très-digne de ne jamais sortir des terres papales. »

P. 213. Les *Étrennes aux dames* sont le même recueil que celui dont Grimm a parlé tome VI, p. 485; l'auteur de cette compilation était le libraire J.-B. Guillaume Musier.

TOME VI.

P. 156. Grimm avait raison de considérer le *Triomphe de l'amour de Mirélys et de Zinzémie* comme un livre rajeuni par un titre de relais : nous avons retrouvé à l'Arsenal une autre édition ainsi intitulée : *Mirélys et Zinzémie, conte auquel on a ajouté les Délices de La Sauvagère*. S. l. 1754, in-12. Épig : *O Amor, hæc tua sunt* (OVIDE) et dédicace à M. le M^{me} de C. D. C.

Les *Délices de La Sauvagère*, datées du mois de mai 1753, sont une sorte de poème en prose en l'honneur d'une maison de campagne appartenant à M^{me} G.

P. 247 (note 1). Lisez *Saint-Domingue* et non *Saint-Dominique*.

P. 320. L'aquarelle de Carmontelle représentant Garrick se moquant de lui-même appartient à M. le duc d'Aumale; elle a figuré sous le n^o 550 à l'exposition des dessins de maîtres anciens faite à l'École des beaux-arts en mai-juin 1879; elle est signée : *Carmontelle delin. ad vivum, 1765*, et une note tracée au dos du papier indique qu'elle fut exécutée au Raincy sous les yeux du duc d'Orléans.

TOME VII.

P. 46. *L'Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* a été attribué à Lèvesque de Burigny, par Barbier, sur l'avis de Nageon qui affirmait également que la paternité de la *Lettre de Thrasybule à Leucippe* devait être restituée à Fréret. Ces deux assertions furent combattues, après la publication du *Dictionnaire des anonymes*, par la *Biographie* Michaud; dans *L'Examen critique des dictionnaires historiques*, Barbier répondit à ses adversaires, MM. J. B. (Jacob) de Reims et Raoul Rochette, en faisant observer que le manuscrit des *Apologistes* était conservé dans la famille de Burigny et en reproduisant une note très explicite de Mercier de Saint-Léger sur la *Lettre de Thrasybule*. Les arguments de Barbier furent combattus à leur tour trente ans plus tard par C. A. Walckenaer dans son *Rapport à l'Académie des inscriptions au sujet des manuscrits inédits de Fréret* (Imp. nat., 1850, in-4^o), mais les conclusions de cette discussion sont plutôt dictées par le bon sens qu'appuyées de preuves matérielles. Les éditeurs de la réimpression des *Supercherries littéraires* et des *Anonymes* n'ont point tenu compte de la réfutation de Walckenaer.

P. 438, ligne 7, lisez *par M. de Pont-de-Vesle* et non *d*.

P. 177. Lisez *Desgrouais* et non *Desgronais*. Quérard attribue à La Beaumelle une part considérable dans la rédaction des *Gasconismes corrigés* et s'en réfère au témoignage de M. de Sénovert, neveu de La Beaumelle et général au service de la Russie.

P. 243. Le renvoi au 15 décembre 1767 est inexact; c'est au mois de janvier 1768 (tome VIII, p. 18), que Grimm a reparlé de Papillon de Fontpertuis et de ses romans.

P. 244 (note). Lisez tome IV, p. 494 et non tome V.

P. 312. Lisez *Sulzer* et non *Salzer*.

TOME VIII.

P. 167, ligne 13 et suivantes. La repartie si connue de Gleichen est ainsi racontée et complétée par le baron lui-même dans ses *Souvenirs* publiés par M. Paul Grimblot (Techener, 1868, p. 41) :

« Je revenais en 1768 à Compiègne de Calais où j'avais embarqué le roi de Danemark, qui se rendait de Dunkerque à Londres. Je jouais aux échecs avec la duchesse de Choiseul. Le monde qui avait rempli le salon s'étant écoulé et M^{me} de Choiseul, croyant que nous étions seuls, me dit : « On dit que votre roi est une « tête... », et moi, voyant un homme qui était derrière elle, je répondis en baissant les yeux : couronnée ». Elle s'avisait tout de suite que quelqu'un nous écoutait : « Pardon, me dit-elle, vous ne m'avez pas laissé achever, je voulais dire que votre roi est une tête qui annonce les plus belles espérances. »

P. 234. Les *Adieux d'un Danois aux Français* sont, selon Barbier, de Marмонтel et selon M. A. Denis, auteur du *Manuel du bibliophile champenois*, de J.-A. Havé, rédacteur des *Petites Affiches* de Reims.

P. 301 (note). Le titre de la brochure signalé par M. Taschereau dans une note des *Lettres à M^{lle} Volland* avait été défiguré par un lapsus typographique qui rendait toutes les recherches infructueuses. Voici l'intitulé exact de ce factum : *Lettre d'un Scyte franc et loyal à Monsieur Rousseau, de Bouillon, auteur du Journal encyclopédique*. A Amsterdam, et se trouve à Paris, chez les libraires qui vendent des nouveautés, 1771, in-12, 65 p. Il figure dans le catalogue des *Russica* de M. Minzloff, sous son titre réel et nous avons vu à l'Arsenal un exemplaire portant le timbre du marquis de Courtenvaux.

P. 466. Outre le *Colloque scientifique de Maître Charles Tirepiéd* sur les apparitions dont la boutique d'un luthier de la rue Croix-des-Petits-Champs était le théâtre, on publia une estampe (petit in-folio), devenue très-rare, intitulée *le Revenant ou l'Esprit musicien, dédié à la fée Urgelle*, 1769. Une épreuve qui a passé dans une vente de M. Vignères (16-17 décembre 1878, n° 547) portait cette annotation d'une ancienne écriture : « Cette histoire est arrivée chez un luthier logeant dans le Cloître-Saint Honoré sur la rue Croix-des-Petits-Champs. »

TOME IX.

P. 71. La *Prophétie* de Coqueley de Chaussepierre, parodiée du *Petit prophète de Boehmischbroda*, a été imprimée dans la *Décade philosophique*, tome XVIII, p. 165, sous le titre de *Passage de l'Apocalypse*.

P. 153. La *Pratique du jardinage* de l'abbé Roger Schabol n'a pas été indiquée comme une édition augmentée de la *Théorie et de la pratique du jardinage*, annoncée tome VII, p. 481 ; cette seconde édition avait été révisée et augmentée par d'Argenville, ainsi que la troisième publiée en 1782.

P. 202, ligne 19. Lisez *horreurs* et non *erreurs*.

P. 218. La *France littéraire* de Quérard attribuée à Bernard-Louis Verlac de La Bastide, avocat à Milhau, des *Épîtres écrites de la campagne à M^{lle} Ch^{***}* (1760, in-12). Ne serait-ce pas la transcription inexacte et incomplète du titre de l'*Épître* attribuée à Voltaire par les *Étrennes du Parnasse* ?

P. 250. Selon Barbier (*Examen critique des dictionnaires historiques*), l'*Art*

de se taire de l'abbé Dinouart serait la réimpression presque textuelle de la *Conduite pour se taire et pour parler principalement en matière de religion*, livre anonyme du P. Du Rosel, jésuite, 1696, in-12. Ce plagiat, révélé après bien d'autres, fit surnommer l'abbé Dinouart l'*Alexandre des plagiaires*. Barbier renvoie pour plus ample informé à une lettre de l'abbé Grosier dans l'*Année littéraire*, 1772, tome VIII, p. 268.

P. 297, ligne 2, en remontant lisez *Bélisaire* et non *Bélisaira* et, à la note, 1767 et non 1777.

P. 321. M. Anatole de Montaiglon a publié dans le *Moniteur du bibliophile* (1880), p. 8 et suivantes, un article sur J.-A. Perreau de Nemours, dans lequel il restitue à celui-ci, d'après des exemplaires portant ses propres annotations, la paternité de *Clarisse* et celle de *Mizrim*, dont Meister a rendu compte en l'attribuant à Brissot de Warville; voir tome XIII, p. 240.

TOME X.

P. 152. L'abbé Sabatier, à qui l'on demandait ce que c'était qu'une femme et qui répondit par le quatrain cité, ne peut pas être Sabatier de Castres, mais bien Sabatier de Cabre (Honoré-Auguste) qui fut conseiller au Parlement. C'est également celui-ci dont il est question tome XIV, p. 390 et tome XV, p. 78, comme ami de Beaumarchais.

L'abbé Sabatier de Cabre, arrêté pendant la Terreur, fut relâché en 1794 et mourut à Paris en 1816. Il a traduit en vers la première *Nuit* d'Young. Sa famille était alliée à celle du marquis de Laborde.

P. 191, note 1. La lettre en vers et en prose de Voltaire à M^{lle} Raucourt doit être de 1773 et non de la fin de 1772, car les débuts de la jeune actrice eurent lieu le 23 décembre et Voltaire ne put être averti qu'au bout de plusieurs jours du retard apporté à la représentation des *Lois de Minos*. M. G. Avenel a d'ailleurs classé cette lettre au mois de janvier. Le *Journal encyclopédique*, qui l'a, croyons-nous, imprimée le premier, l'a donnée dans son n° du 15 avril 1773.

P. 199. *Le Gâteau des rois* est dû à la collaboration de Moreau le jeune et de Le Mire; voir la longue note que M. Mahéault consacre à cette planche dans l'*Œuvre de Moreau le jeune* (Labitte, 1880, p. 453). M. Jules Hédou, dans son travail sur Noël *Le Mire* (Baur, 1875, in-8), fait observer que le véritable titre anglais doit être: *The twelfth cake* et non *Trælfth*.

P. 249. Le *Mémoire aux artistes* n'est décidément pas de Piron, mais de C.-N. Cochin : cette agréable plaisanterie se retrouve dans son *Recueil de quelques pièces concernant les arts* (1757, in-12); elle avait primitivement paru dans un n° du *Mercure* dont nous ignorons la date, et Piron, qui sans doute avait été frappé du raisonnement de l'anonyme, avait transcrit ces réflexions pour sa satisfaction personnelle.

P. 261. J.-G. Zimmermann est né en 1728 et non en 1788, comme une erreur typographique nous l'a fait dire,

P. 409. Le livre dont parle Meister n'est point de Gribeauval, comme ce passage assez obscur le donnerait à entendre, mais de Ch. Tronson Du Coudray, officier supérieur d'artillerie il est intitulé; *l'Artillerie nouvelle ou Examen des changements faits dans l'artillerie française depuis 1765*, par M^{***}, ci-devant lieutenant du corps royal d'artillerie. Amst., Arkstée et Merkus, 1772, in-8°, XI-288 p. et 1 ft. d'errata; autre édition, Amsterdam, 1773, in-8°, VII-232 p. et 1 ft. d'errata; c'est cette dernière que Meister annonce ici. Tronson Du Coudray avait également publié en 1770 des *Observations sur un ouvrage attribué à feu M. de Vallière*

intitulé *Traité de la défense des places par les contremines avec des réflexions*, La Haye, 1770, in-8°. Le *Traité* en question est généralement attribué au marquis de Saint-Auban. La bibliographie très compliquée de cette discussion a été dressée par Scheel dans ses *Mémoires d'artillerie* (Copenhague, 1777, in-8° ou Paris, 1795, in-4°); les *Mémoires secrets* ont donné à la date du 1^{er} avril 1774 un résumé du débat qui divisait les partisans de M. de Gribeauval et ceux de M. de Vallière.

P. 430. « Les huit pages que Grimm a consacrées aux *Essais* de Montaigne, a dit Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, t. VII, p. 314), sont peut-être ce que la critique française a produit de plus juste, de mieux pensé et de mieux dit. » Cette fois la perspicacité du maître s'est trouvée en défaut : ces pages excellentes et honorées d'un tel éloge sont bel et bien de Meister qui, reconnaissons-le, fut rarement mieux inspiré; quand même le manuscrit n'en ferait pas foi, tout le morceau, depuis : « Quand on pense que les *Essais*... » jusqu'au mot de Jean-Jacques à un ami, a été reproduit sous la signature de M. M*** dans le *Journal de lecture* de Leuschenring (t. I, p. 65) auquel Meister (*Corr. litt.*, XI, p. 129) reconnaît avoir eu quelque part. Jean-Jacques y est désigné sous l'initiale de M. R.

TOME XI.

P. 405. Les *Étrennes du philosophe à sa vieille amie* (Diderot à M^{lle} Volland) ne sont pas inédites; non-seulement ces vers ont été publiés par Anguis dans les *Révélations indiscrettes du XVIII^e siècle*, mais ils ont été reproduits par M. Assézat au tome IX des *OEuvres complètes*.

P. 494. Selon M. le baron Roger Portalis (*les Dessinateurs d'illustrations au XVIII^e siècle*), les originaux de huit dessins au bistre par Binet qui ornent les *Mémoires philosophiques du baron de **** appartenaient en 1877 à M. Emmanuel Martin.

TOME XII.

P. 408. La *Correspondance d'un jeune militaire* attribuée par Meister à Dorat n'est pas de lui, mais de Jean-François de Bourgoing et de L.-A.-M. Musset de Cogners : c'est ce qui résulte d'une lettre de celui-ci à Beuchot, trop longue pour être reproduite, mais qu'on peut lire dans le *Journal de la librairie*, 1822, p. 158. Il résulte de cette lettre que le roman, conçu en février 1772, au sortir d'un bal de la Dauphine, fut écrit seulement en 1776; un professeur de Brest, nommé Blondeau, le relut avec M. de Musset. Pidansat de Mairobert, censeur royal, accorda une permission tacite en 1777 et la *Correspondance d'un jeune militaire* parut l'année suivante; Dorat en inséra une quinzaine de lettres dans le *Journal des dames*, ce qui permit sans doute de lui attribuer la paternité du livre, qui eut une seconde édition réelle en 1787 et fut contrefait à Paris, à Genève et à Maestricht.

P. 486. D'après M. Edmond de Goncourt, l'exclamation du jeune homme à propos d'un modèle de Vierge aurait été poussée par un Anglais regardant le portrait de M^{lle} de La Chanterie, de l'Opéra, dessiné par Pierre et gravé en manière de sanguine par Gilsberg. (Voy. *La Maison d'un artiste*, t. II, p. 167.)

P. 492. Le *Journal de Paris* du 22 mai 1781 renferme une lettre de M. Dubreuil réclamant la paternité des *Stances à Adélaïde* qui couraient dans le monde sous le nom de Boufflers et faisant remarquer que, composées depuis seize ans, ces stances avaient été insérées dans l'*Almanach des muses* de 1766. Boufflers avait d'ailleurs dans le même journal (n° du 14 mai), désavoué le recueil intitulé *OEuvres du chevalier de Boufflers*, La Haye, chez Detune, libraire, in-16 (format Cazin), qui venait de paraître.

TOME XIII.

P. 471. L'allégorie satirique de *l'Éléphant roi* a été publiée dans le *Journal de Paris* du 15 janvier 1784 comme traduite par M. de Cardonne, interprète du roi pour les langues orientales.

P. 547. Le poème sur *les femmes*, dont La Harpe lut le second chant devant le comte de Haga à l'Académie française, n'a jamais été achevé et il n'en a même été écrit que ce fragment, inséré depuis par l'auteur dans sa *Correspondance littéraire*, tome IV, p. 17-26. Gabriel Peignot, dans ses *Recherches sur La Harpe* (Dijon, 1820, in-8), fait observer que le fameux vers sur Catherine II :

Tout le Nord est soumis ou tremblant sous sa loi,

a disparu lors de la publication.

TOME XIV.

P. 297, note. Ce n'est point la terre cuite de la statue en pied de Washington par Houdon que M. Walferdin a léguée au Louvre, mais le buste modelé d'après nature.

P. 321. Les stances *au lit de Myrthé* sont de Berquin.

TOME XV.

P. 241. Nous avons reproduit, selon les anciennes éditions et le manuscrit de Gotha, le premier vers de la citation empruntée à Marie-Joseph Chénier :

Un vieux Normand, l'Arétin de la France,

mais la véritable leçon doit être celle des éditions collectives (D.-C. Robert et Ch. Labitte) :

Je rencontraï l'Arétin de la France,

puisque ce portrait est celui de Mirabeau et que le bienfaiteur auquel fait allusion le quatrième vers est le comte d'Espagnac. L'édition originale de cette satire (Bagnol, 1788, in-12, 32 p.) a échappé à toutes nos recherches.

TOME XVI.

P. 40. La lettre de Garat a été reproduite intégralement, sous le titre de *Lettre écrite par un membre de l'Assemblée nationale à un de ses amis*, dans un volume assez rare, intitulé *Confédération nationale ou Récit exact et circonstancié de tout ce qui s'est passé à Paris le 14 juillet à la Fédération*, etc. A Paris, chez Garnery, l'an second de la liberté, in-8°. Cinq planches y sont jointes : reproduction des étendards et de la médaille (modelée par Gatteaux) pour les députés, plan du Champ de Mars et deux vues de l'autel (côté de l'École militaire) et de l'Arc de triomphe (côté de la rivière).

Cette publication de circonstance est très-curieuse par l'accent de confiance et de satisfaction qui y règne, et par une minutie de détails qui ne nous déplaît pas aujourd'hui : ainsi les historiens de Marie-Antoinette ont oublié de nous dire (ce que nous apprend l'auteur anonyme) que la reine portait ce jour-là un habit à la française, lilas et argent, avec une broderie très-riche et des plumes aux couleurs de la nation.

M. le baron de Wismes, de Nantes, possède un grand dessin, malheureusement inachevé, de Moreau le jeune représentant la Fédération. M. Emmanuel Bocher a retrouvé le prospectus qui en annonçait la gravure; mais elle n'a jamais été exécutée.

P. 84. Cet apologue avait déjà été cité tome X, p. 430, par Meister dans son compte rendu du voyage de Banks et Solander à Taïti.

FIN DES ADDITIONS ET CORRECTIONS.

TABLE GÉNÉRALE

DES NOMS PROPRES ET DES TITRES

CITÉE DANS LA

CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE¹

A

- ABAT (le P. BON.). *Amusements philosophiques sur diverses parties des sciences*, etc., V, 414.
- Abbé de plâtre (l'), com. par Carmontello, XII, 332.
- Abbé (l') et le rabbin, par le baron d'Holbach, VI, 66.
- A. B. C. *Dialogue curieux*, par Voltaire, VIII, 267.
- Abdir, drame, par Sauvigny, XIV, 27.
- Abdolyne, pastorale, par Collet, XI, 213.
- Abeilard supposé (l'), roman, par M^{me} de Beauharnais, XII, 384.
- ABRILLE (L. P.). *Réflexions sur la police des grains*, etc., VI, 31; [conversation sur ce sujet avec l'intendant de Paris, 124. *Effets d'un privilège exclusif en matière de commerce sur les droits de la propriété*, etc., 323.
- * Abélard, héraolde, par Colardeau, V, 66.
- Abénaki, conte, par Saint-Lambert, VIII, 296, 298, note.
- * ABGUERBE et PARFAIT. *Dictionnaire des théâtres de Paris*, etc., III, 353.
- * *Abrégé chronologique*, de Barrow, trad. par Targe, VII, 242.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, par Duport-Dutertre, II, 62.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandres*, par Panckoucke, V, 91.
- Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par le président Hénault, II, 247, 375; * III, 189; VIII, 86, 125.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, par Portier, VIII, 465.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire de la société de Jésus*, etc., par l'abbé Tailhié, IV, 232.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire des empereurs*, II, 392.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne*, par Desormaux, IV, 85.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, par Lacombe, V, 121.
- Abrégé chronologique de l'histoire et du droit publics d'Allemagne*, par Pffefel, II, 148, 375; nouvelle édition, VII, 236.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire générale d'Italie*, par de Saint-Marc, IV, 493; VII, 125.
- * *Abrégé chronologique de l'histoire ottomane*, par Delacroix, VIII, 88.
- * *Abrégé chronologique des grands rois de la couronne de France*, etc., par Brunet, IV, 150.
- * *Abrégé de la philosophie*, II, 452.
- * *Abrégé de l'art des accouchements*, par M^{me} Le Boursier, IV, 99.
- * *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, par Dezallier d'Argenville, V, 88.
- * *Abrégé de la vie et du système de Gassendi*, par de Camburat, IX, 201.
- Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, par J. Racine, VII, 168.
- Abrégé de l'histoire des insectes*, par Guillard de Beaurieu, V, 495.
- Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*, par le chevalier de Mouhy, XII, 464.
- Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, de l'abbé

1. Les chiffres romains indiquent les volumes, les chiffres arabes, les pages. L'astérisque placé devant un nom propre, un titre ou un chiffre, indique que le passage auquel il renvoie est inédit. Le signe [, appelé en typographie *paste de mouche*, a été employé pour désigner les lettres ou pièces de vers reproduites intégralement dans la *Correspondance*. Il a été fait usage de diverses abréviations connues : *Ac.* pour *Académie*, *arch.* pour *architecte*, *p.* pour *peintre*, *gr.* pour *graveur*, *sc.* pour *sculpteur*, *op.-c.* pour *opéra-comique*, *mus.* pour *musicien*, *comp.* pour *compositeur*, etc. Afin de rendre les recherches plus faciles, les articles importants [d'Alembert, Diderot, Dorat, Rousseau, Voltaire, etc.], ont été divisés en sections se référant à la vie du personnage, aux comptes rendus de ses œuvres, aux articles ou citations qu'il a fournis à la *Correspondance*. Les titres commençant par *De la, Des, Du*, ont été classés dans l'ordre de ces prépositions; les *Éloges, Épîtres, Esprits, Essais*, ont été rangés suivant le nom (imprimé en petites capitales) du personnage dont il s'agit.

- Fleury (l'abbé de Prades), avec une préface de Frédéric II, VII, 12.
- * *Abrégé de l'histoire grecque*, etc., par P. Alletz, V, 508.
- * *Abrégé de l'histoire romaine*, par Macquer, III, 155.
- * *Abrégé de l'histoire universelle de M. de Thou*, par Rémond de Sainte-Albine, IV, 143.
- Abrégé de l'histoire universelle depuis Charlemagne jusqu'à Charles-Quint*, par Voltaire, II, 308, 394; III, 20. Voy. aussi *Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations*, etc.
- Abrégé des hommes illustres de Plutarque*, par Lavié, V, 496.
- * *ABREU* (Chevalier d'). *Traité juridico-politique sur les prises maritimes*, trad. par Poncet de La Grave, IV, 27.
- * *Abus de la saignée (les), démontrés par des raisons prises dans la nature*, etc., par Boyer, IV, 119.
- * Académie de Berlin. Propose un prix pour le meilleur discours sur les penchants de l'âme, VIII, 443.
- Académie de peinture et de sculpture. Séance publique de l'—, III, 87. * Injustice commise par l'— VIII, 170.
- Académie de Saint-Luc. Son exposition en 1762, V, 170; * en 1764, VI, 77.
- Académie des inscriptions. * Séances en 1747, I, 237; * en 1749, 291; * en 1750, 375; * en 1751, II, 116; * en 1766, VII, 90; * en 1777, XI, 473; en 1786, XIV, 367. * Est chargée par Louis XV de « faire l'histoire de son règne en médailles », I, 351.
- Académie des sciences. * Séances en 1747, I, 236; * en 1750, 375; * en 1754, II, 145; * en l'honneur de Gustave III, IX, 275; en l'honneur de Joseph II, XI, 472.
- Académie française. Séances annuelles de l'— * en 1750, I, 468; * en 1751, II, 95; en 1753, 274; en 1756, III, 202; en 1763, V, 389; en 1764, VI, 72; en 1765, 342, 351; * en 1766, VII, 90; * en 1768, VIII, 167; en 1773, X, 291; en 1774, 481; en 1775, XI, 109; en 1776, 315; en 1778, XII, 158; en 1779, 286; en 1780, 484; en 1782, XIII, 196; en 1783, 349; en 1786, XIV, 443.
- Épigrammes sur l'— * I, 309; IX, 227, XI, 496; XIV, 371. * Recueil des prix de proses décernés par l'—, I, 451. Séance particulière en l'honneur de Gustave III, IX, 293. Divisions entre les membres de l'—, 308; X, 16. * Accepte les bustes de Molière et de Voltaire, par Houdon, XII, 103, 182. Fondation du prix Monthyon, XIII, 132. [Anecdote sur les élections de Daguesseau et de Beauzeu, XV, 220. Réception de l'— par Louis XVI et Marie-Antoinette, 545.
- Acajou*, op.-com., par Favart, X, 272.
- ACARQ* (d') * *Grammaire française raisonnée*, seconde partie, V, 22. * *Appréciation de* —, VII, 468. * *Vies des hommes et des femmes illustres de l'Italie*, (avec Sansonverino), 490. *Observations sur Boileau, sur Racine*, etc., IX, 111.
- * *ACCARIAS DE SÉRIONNE* (JOS.). *Intérêts des nations de l'Europe*, etc., VII, 258. *Commerce de la Hollande*, VIII, 98.
- * *Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance*, par l'abbé de Malvaux, V, 146.
- * *Acte du parlement d'Angleterre, connu sous le nom d'acte de navigation passé en 1660*, trad. par Butel-Dumont, IV, 303.
- * *Actéon, ou l'Origine du coquage*, V, 269.
- * *Actes des Apôtres (les)*, par Peltier, XV, 531, 566.
- Actes du synode tenu à Toulouse en 1782*, XIII, 306.
- * *ADAM* (Lambert et Nicolas), sculpteurs. *Appréciation du talent des frères—*, I, 361, 470, 471.
- ADAM* (le P.), jésuite. Son rôle à Ferney, VIII, 50.
- * *ADAMS* (J.). *Défense des constitutions américaines*, XVI, 149.
- * *ADANSON*. *Histoire naturelle du Sénégal*, IV, 100.
- * *Addition à l'Essai sur les probabilités et la durée de la vie humaine*, par Deparcieux, IV, 275.
- Addition de faits et d'une table des matières pour la première édition du livre : les Jésuites criminels de lèse-majesté*, IV, 108.
- Addition à l'Essai sur l'histoire générale, etc. pour servir de supplément à l'édition de 1756*, par Voltaire, V, 290.
- * *Adelaïde*, roman, V, 421.
- Adelaïde*, com. par du Doyer de Gastel, XII, 412.
- * *Adelaïde de Hongrie*, drame, par Dorat, X, 498.
- Adelaïde Du Guesclin*, trag. par Voltaire, reprise sous le titre du *Duc de Foix*, II, 256; VI, 367, 397, 418; * VII, 417.
- Adèle de Ponthieu*, trag. par La Place, III, 374, 455.
- Adèle de Ponthieu*, op. par Saint-Marc, mus. de La Borde, XI, * 162, 184. * Reprise avec mus. de Piccini, XIII, 16, * 36.
- Adèle et Didier*, op.-com., paroles de Bouthillier, mus. de Deshayes, XVI, 117.
- Adèle et Théodore*, par M^{me} de Genlis, XIII, 55, 261.
- * *Adelson et Salvini*, par Baculard d'Arnaud, X, 66.
- ADHÉMAR* (comte d'). [Couplets, XI, 10; XV, 294.
- Adieux du goût (les)*, com. par Patu et Portelance, II, 328.
- [*Adieux d'un Danois aux Français*, par J.-A. Havé ou Marmontel, VIII, 234.
- Adorateurs (les)*, par Voltaire, VIII, 379.
- Adresse des habitants du ci-devant bailliage de... à M. de... leur député*, par Grouvelle, XVI, 25.
- * *Adrienne*, trad. de l'abbé Chiari par de La Grange, VIII, 17.
- * *Ædonologie ou traité du rossignol franc ou chanteur*, par Arnaut de Nobleville et Salerne, II, 30.

- Aérostats.** Premières expériences des frères Montgolfier, XIII, 344. Souscription ouverte par Faujas de Saint-Fond pour une expérience à Paris, 347. Autre expérience, par Charles et Robert, 348. Première ascension des frères Montgolfier, 364. Ascension de Pilâtre des Roziers et de d'Arlandes, 393. Le comte d'Angiviller propose d'ériger un monument commémoratif de la première ascension de Charles et Robert, 424. Médaille en leur honneur, *ibid.* [Épigrammes sur les ballons, 454, 504. *Ascension de Pilâtre des Roziers dans la *Marie-Antoinette*, XIV, 7. Tentatives malheureuses de Janinet et Miolan, 9; *] chansons et épigrammes sur cet événement, 15. *Ascension des frères Robert, 11. Ascension et mort de Pilâtre des Roziers, 165.
- * *Agathe ou la Chaste princesse*, trag. burlesque, par Grandval père, I, 449.
- Agathocle*, trag., par Voltaire, XII, 261, *270.
- * *Age d'or (l')*, par Sylvain Maréchal, XIII, 241.
- Agis*, trag. par Laignot, XIII, 126; *Agis*, parodie de cette pièce, par Radet, 188,
- * *Aglæe*, ballet, paroles de Laujon, musique de La Garde, II, 31.
- Agnès Berneau*, drame, par Milcent, XIV, 185.
- Agnès de Méranie*, com., par M^{me} de Montesson, XIII, 484.
- Agriculture (l')*, poème, par de Rosset, X, 463.
- * *Agriculture complète*, trad. de Mortimor, VI, 156.
- * *Agronomie (l') et l'industrie*, IV, 450.
- * *Ah! ah! encore une critique*, broch. sur le Salon de 1779, par Radet, XII, 346.
- Ah! que c'est bête!* par le marquis de Saint-Chamond, XI, 213.
- * *Ah! quel conte!* par Crébillon fils, II, 201, 209, 450, 465; III, 11.
- Aigle et le hibou (l')*, fable, par Cérutti, XIII, 279.
- AIGUILLON** (Anne-Charlotte de CRUSSO-FLORENSAC, duchesse d') * *Carthon*, poème trad. de erse, V, 67. [Vers à Gustave III, IX, 280.
- Ailes de l'amour (les)*, vaudeville, par Befroy de Reigny, XIV, 406.
- * Aissé (M^{lle} d'). *Lettres à M^{me} Calandrin*, publiées par M^{lle} Rieu, XV, 129.
- * *Aixlade (l')*, ou *la Ville d'Aix conquise par les Anglais*, par le P. Giraudeau, III, 448; XVI, 565.
- Ajax*, trag., par Poussinet de Sivry, V, 156.
- * **AKENSIDE** (Marc). *Les Plaisirs de l'imagination*, poème, IV, 93.
- Alain et Rosette*, op.-com., paroles de Bouthillier, mus. de Pouteau, XI, 406.
- A la mémoire de M^{me} Geoffrin*, par Thomas, XII, 8.
- ALARV** (l'abbé P.-J.). * Répond au discours de réception à l'Académie française de La Curne de Saint-Palaye, IV, 28. Sa mort, IX, 227.

- ALBANIE** (St. ZANNOVICH, connu sous le nom de prince d') [Quatrain au Destin, XIV, 344.
- ALBARRT** (le comte d'). [Impromptu à l'abbé Sabatier, X, 152. [Chansons à Grimod de La Reynière, XI, 300. [Vers à M^{me} de La Ferté-Imbault, XII, 258, XIII, 482; [à M^{lle} Aurore, XIV, 283. * [Chansons à M^{me} de La Ferté-Imbault, XV, 68.
- ALBERT** (M^{me} d'). *Les Confidences d'une jolie femme*, XI, 20, *171.
- * *Albert*, vaudev., par Barré, Desfontaines et Radet, XVI, 170.
- Albert 1^{er}*, com., par Le Blanc, X, 89, 118; XI, 12, *41.
- Albert et Émilie*, trag. par Dubuisson, XIV, 141.
- ALBON** (comte C.-C.-P. d'). *Discours historiques, etc., sur quelques gouvernements de l'Europe*, XII, 255. *Éloge de Court de Gébelin*, XIV, 232.
- * *Alcade de Zalamea (l')*, drame, trad. de Calderon, XII, 108.
- Alceste*, op., paroles de Quinault, mus. de Lulli, * repris pour les spectacles de la cour à Fontainebleau, II, 435. Représenté à l'Opéra, III, 463. Revu par de Saint-Marc, XI, 236.
- Alceste*, op. paroles de Du Rollet, mus. de Gluck, XI, 234, 261.
- Alceste à la campagne*, com.; par Demoustier, XVI, 124.
- * *Alcidonis*, com., par de La Sausaye, X, 211.
- Alcindor*, op.-com., par Rochon de Chabannes, mus. de Dezède, XV, 59.
- ALCO** (le président BONNET d'). [Impromptu, XIV, 127.
- ALEMERT** (J. LE ROND d'). 1). * Ses origines, XVI, 408. Son élection à l'Acad. franç., II, *205, 451, 457. Son portrait par La Tour, 284; [vers de Marmonel à ce sujet, *ibid.* Pension accordée par Frédéric II à — 370. Refuse de se charger de l'éducation du czarévich, V, 198. L'Académie des sciences attribue à — la pension de Clairaut, 343. Maladie de —, IX, 60. Visite à Ferney, 166. * Son buste par Rosset, 270 [* Mot sur —, XII, 291. [Boutade philosophique, XIII, 5. [* Conversation entre — et Diderot, 19. Ses derniers moments, 364; XVI, 474. Sa mort, XIII, 371; XVI, 475. [Annoncée par Condorcet à l'Acad. des sciences, XIII, 373. [Épithaphe de —, 401. Réflexions sur —, 456. Prix proposé à l'Acad. française par Saint-Rémy, pour l'éloge de —, XVI, 481. Médaille de — par Gatteaux, *ibid.* et note. 2). [* Épithaphe du maréchal de Saxe II, 102. Compliment des acteurs de la Comédie-Française au public, rédigé par —, 256. Articles de — dans l'*Encyclopédie* mentionnés par Grimm, III, 137, 458; IV, 52, 158; V, 213. [Vers sur le roi de Prusse, IV, 32. * *Mélanges de littérature*, 158. * *Opuscules mathématiques*, 480. * *Éléments de musique*, V, 20. *Sur la des-*

- truction des Jésuites, etc.*, 254, 338. * *Lettre à M... conseiller au parlement de...* [suite de l'ouvrage précédent], VII, 336. * *Seconde lettre à M...*, etc., 387. *Lettre au marquis de Condorcet sur Mme Geoffrin*, XII, 8. † * *Trois inscriptions latines et françaises pour le buste de Molière*, 182. *Éloges de plusieurs savants, etc.*, 210. † *Lettre à Mme d'Épinay*, XIII, 263.
- 3). Lectures à l'Acad. franç. : *Réflexions sur l'usage et l'abus de la philosophie*, III, 360; sur la poésie, IV, 277; * sur l'histoire, 350; *Apologie de l'étude*, 373. † *Discours prononcés à l'Acad. des sciences devant le roi de Danemark*, VIII, 216; devant le roi de Suède, IX, 276, 277. *Dialogue entre Descartes et Christine de Suède*, 293. *Éloges de Massillon*, X, 471; de Boileau, 480; de Fénelon, *ibid.*; de l'abbé de Saint-Pierre, XI, 38; * de La Motte-Houdard, 70; * de Bossuet, 89; de Dangeau, 203; de Sacy, 273; de Dostouches 319; de l'abbé de Choisy, 512; de Fléchier, XII, 41; du comte de Valbelle, 286; du comte de Clermont, 537; * du cardinal Dubois, XIII, 19; du marquis de Sainte-Aulaire, 87; de Marivaux, XIV, 213. Réponse au discours de réception de l'abbé Millot, XII, 40. Parallèle entre Molière et Voltaire, 230.
- * *ALÈS (vicomte d'). De l'origine du mal, ou Examen des principales difficultés de Bayle sur cette matière*, III, 488. *De l'origine de la noblesse française, etc.*, VII, 191.
- * *Aléophile, ou l'Ami de la vérité*, par La Harpe, III, 486.
- ALEXANDRE (Ch.-Guill.), comp. *Le Petit-Maitre en province*, paroles de Harny, VI, 388, 404. *L'Esprit du jour*, VII, 222.
- * *Alexandre*, trag., par le marquis de Fénelon, IV, 477.
- Alexandre aux Indes*, opéra, paroles de Morel, mus. de Méreaux, XIII, 449.
- * *Alexandrine*, roman, par M^{lle} de Saint-Léger, XII, 222.
- * *Alexis et Daphné*, pastorale, par de Chabanon, mus. de Gossec, XI, 127.
- Alexis et Justine*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, XIV, 90.
- ALFIERI (V.). *Panegyrique de Trajan*, attribué à Pline, XV, 134.
- ALGAROTTI (Fr. comte). *L'Assemblée de Cythère*, trad. par M^{lle} Menon, IV, 18. Sa mort, VI, 34. *Essai sur l'opéra*, trad. par Chastellux, X, 228.
- * *Aline, reine de Golconde*, par Boufflers, IV, 443, 471.
- * *ALLAINVAL (J.-B. CANAVAS, dit d')*, acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, VII, 386.
- ALLARD (M^{lle}), danseuse. * *Son portrait avec Dauberval*, par Carmontelle, VII, 458. Débuts de son fils à l'Opéra, X, 71.
- * *Allégories orientales*, par Court de Gébelin, X, 211.
- ALLETZ (P.-A.). * *Les Leçons de Thalie*, II, 29. *Description historique de la tenue du conclave, etc.*, * IV, 27; VIII, 326, * *Manuel de l'homme du monde*, 434. * *Abrégé de l'histoire grecque, etc.*, V, 508. *Princes célèbres qui ont régné dans le monde*, VIII, 240.
- * *Almanach de Gotha*, fondé par Kluppfel et de Rothberg, XVI, 536, 538, 540.
- * *Almanach de la Samaritaine*, XV, 31.
- Almanach des calendriers*, par le marquis de Bièvre, IX, 238.
- * *Almanach des gens d'esprit*, par Chevrier, V, 174.
- Almanach des honnêtes gens*, par Sylvain Maréchal, XV, 193.
- Almanach des muses*, publié par Mathon de La Cour, Sautreau de Marsy et Vigée, pour 1765, VI, * 238; pour 1766, 433; pour 1767, VII, 224; * pour 1769, VIII, 445; pour 1775, XI, 15; * pour 1777, 411; * pour 1778, XI, 46; * pour 1779, XII, 207; pour 1783, XIII, 253; pour 1793, XVI, 189.
- * *Almonach du wisek*, pour 1765, VI, 238.
- Almanach forain*, par Massot, X, 173.
- * *Almanach général des spectacles pour 1792*, publié par Berron de Reigny, Étienne et Lebrun, XVI, 151.
- Almanach littéraire*, par d'Aquin de Chateau-Lyon, XV, 584; XVI, 138, * 189.
- Almanach philosophique*, par Castilhon VII, 225.
- Almansaide*, VII, 35.
- * *Almansis*, op. ballet de Moncrif, mus. de Royer, I, 474.
- Almorax et Hamet*, rom. d'Hawkesworth, trad. par l'abbé Prévost, V, 342.
- * *Alphabet pour les enfants sur quarante cartes à jouer, etc.*, IV, 494; VII, 244.
- Alphée et Zarine*, trag., par Fallet, XV, 278.
- * *Alzarac*, roman, par M^{me} de Puisieux, V, 54.
- * *Alzate ou le Préjugé détruit*, par Gazon-Dourigné, II, 449.
- Amadis*, op., paroles de vo Disme de Saint-Alphonse, mus. de J. Chr. Bach, XII, 350.
- Amalazonte*, trag., par le marquis de Ximenes, II, * 146, 366. Jouée devant la cour à Fontainebleau, 426.
- Amant à l'épreuve (l')*, op.-com., par Moline, mus. de Berton, XV, 176.
- * *Amant auteur et malheureux (l')*, VI, 240.
- Amant bourru (l')*, com., par Monvel, XI, 507.
- Amant déguisé (l')*, op.-com., par Favart, mus. de Philidor, VIII, 344.
- * *Amante anonyme (l') ou l'histoire secrète de la volupté*, par de Mouhy, II, 500.
- Amant romanesque (l')*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 90.
- * *Amant salamandre (l')*, par Cointreau, III, 334.
- Amant statue (l')*, op.-com., par Desfontaines, XII, 488. Est mis en mus. par Dalayrac, XIV, 216.
- * *Amant trop prévenu de lui-même (l')*, com., par Rochard, XIII, 38.
- Amants d'autrefois (les)*, par M^{me} de Beauharnais, XV, 61.

Amants espagnols (les), com., par Beaujard, XIII, 216.

Amants généreux (les), com., par Rochon de Chabannes, X, 502.

Amants inquiets (les), parodie de *Thésis et Pélée*, II, 41, 59.

Amants malheureux (les), drame, par Baculard d'Arnaud, VI, 131.

Amants sans le savoir (les), com., par M^{me} de Saint-Chamond, IX, 357.

Amants timides (les), com., par Vigée, XIV, 87.

Amateur (l'), par Lacombe de Prézol, V, 75.

Amateur (l'), com., par Barthe, V, 470.

Amazones (les), trag., par M^{me} Du Boccage, I, 332. Trois épigrammes anonymes sur —, 344.

Ambassades de M^{me} de Noailles en Angleterre, sous le règne du roi de France Henri II, par l'abbé de Vertot, attribuées aussi à dom Pernety, et publiées par Villarel, V, 292.

Ambassadrice (l') et ses droits, par Moser, II, 368.

Ambroise ou Voilà ma journée, op.-com., par Monvel, mus. de Dalayrac, XVI, 180.

Ame (l') ou le Système des matérialistes soumis aux seules lumières de la raison, par l'abbé du Four, IV, 178.

AMEILHON (H.-P.). *Histoire du commerce et de la navigation chez les Égyptiens*, VIII, 79. * Mémoire sur la métallurgie des anciens, XI, 473.

Amélie, rom. de Fielding, II, 267; trad. par M^{me} Riccoboni, V, *99, 130.

Amélie, trag. de Voltaire; voy. *Adélaïde Du Guesclin*.

Amélie, trag., par Ducis, VIII, 19.

Aménophis, trag., par Saurin, I, 492.

Amestris, trag., par Mauger, I, 72.

Ami de ceux qui n'en ont point (l'), par l'abbé Méry, VII, 450.

Ami de la fortune (l'), roman, par Maubert de Gouvost, III, 58.

Ami de la maison (l'), com., par Marmontel, IX, 293.

Ami de la paix (l'), par Rivière, IV, 419.

Ami de la vérité (l'), par Gazon-Dourigné, VII, 193.

Ami de l'État (l'), par le comte de Forges, IV, 479.

Ami des arts (l'), IV, 402.

Ami des enfants (l'), par Berquin, XIII, 45.

Ami des femmes (l'), par Boudier de Ville-mort, IV, 36.

Ami des filles (l'), par Graillard de Gravelle, IV, 368.

Ami des Français (l'), par Rouillé d'Orfeuill, X, 172.

Ami des hommes (l'), par Mirabeau, III, 337, 398, 412, 435, 448; * IV, 29; XI, 351.

Ami des lois (l'), com., par Laya, XVI, 173.

Ami des muses (l'), par Boudier de Ville-mert, IV, 42.

Ami du prince et de la patrie (l'), par de Sapt, IX, 84.

AMIENS (ville d'). Demande, après l'attentat

de Damiens, à s'appeler *Louiseville*, III, 391.

Amilee ou la Graine d'hommes, par Ti-phaigne de La Roche, II, 296.

Amis à l'épreuve (les), com., par Dieyre, XV, 110.

Amis du jour (les), com., par de Beauvoir, XIV, 455.

Amitié (l') à l'épreuve, op.-com., par Favart, mus. de Grétry, XIV, 484.

Amitié au village (l'), op.-com., par Des-forges, mus. de Philidor, XIV, 261.

Amitié scythe (l'), VII, 310.

Amour à l'épreuve (l'), com., par Faur, XIV, 20.

Amour architecte (l'), ballet dansé sur le théâtre de M^{me} de Pompadour, à Bellevue, II, 30.

Amour à Tempé (l'), pastorale, par M^{me} Chaumont, X, 277.

Amour conjugal (l'), com., par Forgeot, XII, 478.

Amour éprouvé par la mort (l'), par M^{me} Thiroux d'Arconville, V, 319.

Amour (l') et la Folie, com., par You, II, * 191, 448.

Amour (l') et la Folie, vaud., par Desfontaines, XIII, 101.

Amoureux de quinze ans (l'), op.-com., paroles de Laujon, mus. de Martini, IX, 301.

Amour exilé des cieux (l'), com., par M^{me} Dufrenoy, XV, 358.

Amour filial (l'), op.-com. de du Rosoy, mus. de Raguet, XIV, 347.

Amour filial (l'), op.-com., par Demoustier, mus. de Gaveaux, XVI, 145.

Amour français (l'), com., par Rochon de Chabannes, XII, 213.

Amour paternel (l'), com., par Goldoni, V, 276.

Amour-propre sacrifié au plaisir de la vengeance (l'), roman anonyme, II, 400.

Amour voyageur (l'), par le chevalier de La Houze, I, 204.

Amours champêtres (les), op.-com. de Favart, II, 101.

Amours champêtres (les) de Zézaroïde et d'Alcide, VI, 59.

Amours d'Abrocome et d'Anthia (les), trad. du grec de Xénophon par Jourdan, I, 151.

Amours (les) d'Arlequin et de Camille, com., par Goldoni, V, * 399, 431.

Amours de Bacchus et d'Ariane (les), ballet dansé par Vestris et M^{lle} Guimard, X, 520.

Amours de Bayard (les), drame, par Boutet de Monvel, XIV, 417.

Amours de Chérulle (les), par Mercier, VII, 324.

Amours de Chérubin (les), vaud., par Desfontaines, mus. de Piccini fils, XIV, 74.

Amours de Colombine (les), par Faur, mus. de Champein, XIV, 121.

Amours de Gênesse (les), op.-com., paroles de Ménilglaise, mus. de La Borde, VI, 302.

Amours de Laïs (les), VI, 235.

Amours de Mahomet, écrits par Ayesha, une de ses femmes, roman anonyme, I, 451.

- * *Amours de Myrtil (les)*, IV, 451.
 * *Amours de Patiris et de Dirphé*, VII, 102.
 * *Amours d'été (les)*, vaud., par Piis et Barré, XIII, 26.
 * *Amphion*, par Thomas, VII, 457.
 * *Amphitryon*, op., par Sedaine, mus. de Grétry, XV, 283.
 † Épigramme sur —, XIV, 365.
 * *Amusement des fées*, broch. anonyme, I, 216.
 * *Amusement physique sur le système newtonien*, etc., par le P. Desmarais, IV, 231.
 * *Amusements à la grecque (les)*, VI, 77.
 * *Amusements curieux et divertissants*, etc., par Ducry, VII, 64.
 * *Amusements de la raison*, par l'abbé de La Tour, I, 104.
 * *Amusements des domes de B...*, par Chevrier, V, 258.
 * *Amusements des gens d'esprit (les)*, par P.-L. de Marsac, III, 281.
 * *Amusements du jour*, par M^{me} de Mortemart (M^{me} de Marle), XII, 418.
 * *Amusements d'un prisonnier (les)*, I, 459.
 * *Amusements philosphiques*, par Gain de Montagnac; voy. *Loisirs et amusements de ma solitude*.
 * *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, par le comte de Turpin et J. Castilhon, II, 139, 358; III, 262.
 * *Amusements philosophiques sur diverses parties des sciences*, etc., par le P. Abat, V, 414.
 * *Amusements poétiques d'un philosophe*, V, 268.
 An 2440 (l'), par Mercier, IX, 395.
 Anacharsis à Paris, par J.-B. Cloutz, XVI, 106.
 Anacréon, ballet, paroles de Cahusac, mus. de Rameau, joué devant la cour à Fontainebleau, * II, 436; VII, 119.
 * *Anacréon citoyen*, par Dorat, X, 525.
 * *Analyse comparée des eaux de l'Yvette, de Seine*, etc, VII, 398.
 * *Analyse de la France*, par Denis, graveur, VII, 26.
 * *Analyse de la philosophie de Bacon*, par Deleyre, III, 115.
 * *Analyse de l'Histoire des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, par Bernard, XI, 126.
 * *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau de Genève et de M. Cowlt de Gêbelin*, etc. par l'abbé Legros, XIV, 236.
 * *Analyse raisonnée de Bayle*, par l'abbé de Marsy, continuée par Robinet, II, 504; IX, 131, 171.
 * *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, par le marquis de Luchet, V, 341.
 * *Analyse raisonnée de l'Esprit des lois*, par Pecquet, III, 482.
 * *Anaximandre*, com., par Andrieux, XIII, 235.
 * ANCELE* *Observations sur la musique*, III, 441.
 ANDERSON. *Histoire nouvelle de l'Irlande*, trad. par Sellius, I, 469. *Histoire naturelle de l'Islande, du Groenland et du détroit de Davis*, nouv. édit., II, 154.

- ANDRÉ (maître), perruquier. *Le Tremblement de terre de Lisbonne*, trag. attribuée à — III, 334.
 * ANDRÉ (l'abbé). * Publie les *OEuvres de Daguesseau*, IV, 348. *La Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de Rousseau, seconde partie de la Réfutation de l'Émile*, avec Dom Déforis, V, 237.
 ANDRIEUX (F.-G.-J.-S.). *Anaximandre*, com., XIII, 235. *Les Étourdis*, com., XV, 190. *Louis IX en Égypte*, op., mus. de Lemoigne, XVI, 35.
 * *Andriscus*, trag., par Maton, V, 443.
 * *Andromaque*, op., paroles de Pitra, mus. de Grétry, XII, 402, * 526.
 † *Anecdote généalogique sur les trois premiers ministres d'Angleterre*, Ch. Fox, Ch. duc de Richmond, A. Keppel, XIII, 129.
 * † *Anecdote sur l'évêque de Rennes*, IX, 357.
 * † *Anecdotes anglaises*, par l'abbé de La Porte, attrib. par Quéhard à J.-F. de La Croix, VIII, 274.
 * *Anecdotes de la cour de François Ier*, par M^{lle} de Lussan, I, 133.
 * *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard III*, par M^{mes} de Tencin et Élie de Beaumont, XI, 227.
 * *Anecdotes de médecine*, par Dumonchaux, V, 76.
 * *Anecdotes espagnoles et portugaises*, X, 246.
 * *Anecdotes françaises*, par Berthou, VII, 286.
 * *Anecdotes galantes*, par J. Hacot, IV, 243.
 * *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe*, par l'abbé Raynal, II, 239 * 422.
 * *Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur*, par Du Coudray, XI, 499.
 * *Anecdotes intéressantes et secrètes de la cour de Russie*, par J.-B. Scherer, XVI, 202.
 * *Anecdotes jésuitiques*, roman attribué au P. Lambert, V, 22.
 * *Anecdotes morales sur la fatuité*, par Thorel de Campigneulle, IV, 217.
 * *Anecdotes sur Fréron*, par Voltaire, IX, 62.
 * *Anecdotes sur la cour de Charles VI*, par M^{lle} de Lussan, II, 317.
 * *Anecdotes sur M^{me} la comtesse Du Barry*, par Pidansat de Mairobert, XI, 398.
 * *Ane de Silène (l')*, conte phrygien, III, 456.
 * *Ane promeneur (l')*, par Gorsas, XIV, 539.
 ANFOSSI (P.), comp. *La Feinte jardinière*, op.-com., XV, 390.
 ANGVILLER (Ch. C. DE LA BILLARDERIE, comte d'). Propose à l'Académie d'élever un monument en l'honneur de Charles et Robert, XIII, 424.
 * *Anglais à Bordeaux (l')*, com., par Favart, V, 254, 331.
 * *Anglais à la foire (l')*, parade, V, 274.
 * ANGLETERRE. Réflexions sur les principaux historiens de l' — I, 230.
 * *Anglomane (l')*, par Sautin, voy. *l'Orpheline léguée*.

- Angola**, par La Morlière. Réimpression d'—, II, 85, 246.
- * **ANGOUËME** (M. Th. Ch. duchesse d'). † Chanson poissarde sur sa naissance, XII, 225.
- * **ANGUIER** (Michel-André), sculpteur. Crucifix à l'église Saint-Roch, IV, 328.
- Annales civiles, politiques, etc.**, par Linguet, XI, 453.
- Annales de la vertu**, par M^{me} de Genlis, XII, 433.
- Annales de l'empire**, par Voltaire, II, 324.
- Annales de Tucté**, trad. par l'abbé de La Bletterie, VIII, 154, 171; par lo P. Dotteville, X, 406.
- * **Annales du règne de Marie-Thérèse**, par Fromageot, XI, 98.
- * **Annales galantes de la cour de François II**, par M^{lle} de Lussan, I, 279.
- Annales politiques**, par l'abbé de Saint-Pierre, III, 474, 490.
- * **Annales typographiques**, par Morin d'Hérouville et Roux, IV, 82.
- Ann Bell**, par Baculard d'Arnaud, IX, 93.
- Annecy** (J.-B. Biorb, évêque d'). Voy. Biorb.
- * **Anneau de Gygès (l')**, VII, 102.
- Anneau perdu et retrouvé (l')**, op.-com., par Sédaine, mus. de La Borde, VI, 71.
- * **Année merveilleuse (l') ou les Hommes femmes**, par l'abbé Coyer, I, 161.
- * **Année merveilleuse (l')**, com., par P. Rousseau, I, 198.
- * **Année politique**. Fondation de l' — IV, 127.
- * **Annette et Lubin**, com., par M^{me} Favart et l'abbé de Voisenon, V, 45.
- * **Annette et Lubin**, pastorale, par Marmontel, V, 177.
- Annette et Lubin**, ballet, par Noverre, XII, 135.
- ANQUETIL** (L.-P.). *Esprit de la Ligue*, VII, 236; VIII, 242. *L'Intrigue du cabinet sous Henri IV et Louis XIII*, XII, 380.
- ANQUETIL-DUPERRON** (Ab.-H.). * Son retour de l'Indoustan, V, 77. Est élu membre de l'Académie des inscriptions, 356. * Relève des erreurs sur les Guèbres ou Parsis dans *l'Histoire générale* de Voltaire, 422. Trad. le *Zend-Avesta*, IX, 412. Contestation entre — et Choiseul-Gouffier, XIII, 402.
- ANSEAUME** (Louis). * *Le Peintre amoureux de son modèle*, op.-com., III, 500; IV, 456; *le Militien*, op.-com., V, 197; *les Deux chasseurs et la laitière*, op.-com., 350; *l'École de la jeunesse*, VI, 187, XII, 331; *la Clochette*, VII, 105, VIII, 72, mus. de Duni. — *Le Tableau parlant*, op.-com., mus. de Grétry, 347, 359. — * *Arlequin marchand de proverbes*, IX, 298. — * *La Coquette du village*, mus. de Saint-Arnaud, 371. — *La Ressource comique*, X, 57; * *le Retour de tendresse*, 508, mus. de Méreaux. — *Le Rendez-vous bien employé*, mus. de Martini, 361. — Couplets pour la clôture de la Com.-Italienne, XI, 222.
- ANSÉLIN**. *Histoire secrète du prophète des Turcs*, XI, 35.
- * **ANQUER DE PONÇOL** (l'abbé). Trad. le *Persepolis Veneris*, VII, 189.
- Anthologie française**, par Monet, * *Prospectus*, VI, 239; publication de l' — 312. Quatrième volume de l' —, VII, 60.
- Anti-Anglais (l')**, par Fougeret de Montbron, IV, 505.
- * **Anti-Babylon (l')**, IV, 139.
- Anti-Contrat social**, par de Beauclair, VI, 382.
- * **Anti-Damiens (l')**, III, 398.
- * **Anti-Financier (l')**, par Darigrand, V, 420, 455.
- Antigone**, trag., par Doigny du Ponceau, XV, 121.
- Antigone**, op., par Marmontel, mus. de Zingarelli, XVI, 7.
- * **Anti-ladverie des jésuites de France**, IV, 149.
- ANTILLY** (A.-L. d'). *L'École de l'adolescence*, com., XV, 493. * *Le Pelletier de Saint-Fargeau*, « fait historique », mus. de Blasius, XVI, 194.
- * **Anti-Lucrèce**, poème latin, par lo cardinal de Polignac, annoncé, I, 73. Trad. par Bougainville, 259.
- Antiquité dévoilée par ses usages (l')**, par Boulanger, VI, 467.
- * **Antiquités égyptiennes**, par Caylus, III, 180.
- * **Anti-Sans-Souci (l')**, par Formey, IV, 428.
- * **Anti-Uranie (l')**, par L. P. B. C., attrib. par Grimm au P. Berthier, V, 269.
- * **Anti-Vénus physique**, par l'abbé Basset, I, 114.
- * **Antoine Masson**, op.-com., par Lo Moonier, mus. de Philidor, X, 151, 198.
- * **ANTRECHAUX** (d'). *Relation de la peste de Toulon en 1721*, III, 274.
- ANVILLE** (J.-B. BOURGIGNON d'). * *Notice de l'ancienne Gaule*, IV, 315. *Géographie ancienne abrégée*, VIII, 111, 342. * *L'Empire turc, son établissement et ses accroissements successifs*, X, 108. * *L'Empire russe, son origine, ses accroissements*, 109. Sa mort, XIII, 255.
- * **APRILY**. Invente un procédé pour dessaler l'eau de mer, VI, 54.
- * **Apelle et Campaspe**, com., par Poinset, V, 273.
- Apelle et Campaspe**, ballet, par Noverre, XI, 355.
- Apelle et Campaspe**, ballet, par Voiron, XIV, 481.
- Aperçu hasardé sur l'exportation dans les colonies**, par d'Estaing, XVI, 118.
- Aphorismes philosophiques**, attrib. à Papillon, XV, 240.
- * **Aphos**, com., par Saint-Foix, I, 88.
- Apocalypse d'un Jésuite**, etc., IV, 304.
- * **Apollon et Coronis**, ballet, paroles de Fuzelier, mus. des frères Rey, XII, 527.
- Apologie de la Bastille**, par Servan, XIV, 336.
- Apologie de la musique française contre M. Rousseau**, par lo P. Laugier, II, 318.
- Apologie de l'étude**, par d'Alembert, IV, 373.

- Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, par l'abbé de Caveirac, IV, 40.
- * *Apologie de Shakespeare*, trad. de lady Montague, XII, 7.
- * *Apologie des femmes (I)*, com., par de Boissy, II, 23.
- * *Apologie du célibat chrétien*, par l'abbé de Villiers, V, 54.
- Apologie du théâtre*, par Marmontel, IV, 75.
- * *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites*, par le P. Cérutti, V, 73, 275.
- † *Apologue tiré d'une feuille périodique (la Sentinelle du peuple)*, XV, 356.
- Apologues et contes orientaux*, par l'abbé Blanchet, XIV, 322.
- Apologues orientaux*, par Sauvigny, V, 482.
- * *Apothéose de Beauvrepaire (I)*, drame, par Lesur, XVI, 175.
- Appel à la raison*, etc., par le P. Balbani, V, 132, 154.
- Appel au petit nombre ou le Procès de la multitude*, par Poinssinot de Sivry, V, 192.
- Appel à toutes les nations de l'Europe*, etc., par Voltaire, IV, 341.
- Appel des évangères dans nos colonies*, par le comte de Morangis, V, 415.
- Après-soupers de la campagne (les)*, par de Bruix et de Lérès, V, 235.
- A propos du moment*, XIII, 177.
- AQUIN DE CHATEAU-LYON (P.-L. d'). * *Lettres sur Fontenelle*, II, 102, * *Satire en vers sur la corruption du goût et du style*, IV, 146. * *Contes mis en vers par le petit cousin de Rabelais*, XI, 24. *Almanach littéraire*, XV, 584; XVI, 138, '189.
- ARAIGNON (J.-L.). *Le Siège de Beauvais*, VII, 16. * *Le Vrai philosophe*, 348, 511.
- * ARAUX (comte d'). *Négociations*, publiées par l'abbé Mallet, II, 340.
- Arbitrage entre M. de Foncegagne et M. de Voltaire*, par Voltaire, VI, 149.
- * *Arbre chronologique de l'histoire universelle*, par Renaudot, VI, 298.
- * *Architecture des jardins*, par Gallimard fils, V, 91.
- * *Architecture moderne*, par Jombert, V, 507.
- ARCONVILLE (M^{me} d'); voy. THIROUX D'ARCONVILLE.
- ARCQ (Ph.-Aug. de SAINTE-FOIX, chev. d'). * *Le Palais du silence*, conte philosophique, II, 133, 335. *Lettres d'Osmun*, 245. * *Mes Loisirs*, III, 32. *La Noblesse militaire*, 207. *Histoire générale des guerres*, etc., 243, 516. Prend avec Deleyre la direction du *Journal étranger*, 310. *Histoire du commerce et de la navigation des peuples anciens et modernes*, 516.
- * ARCY (P. d'). Présente à l'Académie des sciences un nouveau modèle de fusil, XI, 472.
- * *Ardasire*, roman, VI, 77.
- * ARDÈNE (Esprit-Jean ROME d') *OEuvres posthumes*, VII, 287.
- Arclin (I)*, poème, par Du Laurens, V, 306.

- ARGENCE DE DIRAC (marquis d'). Lettre au sujet de Féron et de l'affaire Calas, VI, 380.
- ARGENS (J.-B. BOYER, marquis d'). * *Lettres morales et critiques sur diverses occupations des hommes*, I, 74. [Mandement de l'archevêque d'Aix (Frédéric II) contre lui, VII, 13; IX, 425. *Ocellus Lucanus*, en grec et en français, VIII, 242. *Traité de la nature et de l'âme du monde*, par Timée de Locres, trad. par —, *Ibid. Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens*, trad. par —, et annoté par Voltaire, 322. Sa mort, IX, 256.
- ARGENSON (Marc-Réné d'), lieutenant de police. [Son mot à l'abbé Desfontaines, III, 387.
- ARGENSON (Réné-Louis, marquis d'), fils aîné du précédent. Sa mort, III, 243. *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, VI, 217. *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, XVI, 159.
- ARGENSON (Marc-Pierre, comte d'), frère du précédent. * Son élection et sa réception à l'Acad. franç., I, 148, 153, 160. [Son mot à M. Bignon, nommé bibliothécaire du roi, IX, 86. [Vers de Voltaire sur sa maison de Neuilly, II, 52; XVI, 563. * [Étrennes optico-lyriques, envoyées à —, à la terre des Ormes, par Favart et M^{me} de Mauconseil (paroles et musique), VI, 156. *Éloge de —*, par Lebeau, VI, 218.
- ARGENSON (M. D. R. de PAULMY, fils du marquis d'). Voy. PAULMY.
- * ARGENTAL (Ch.-Aug. FÉRIOL, comte d'). [Lettre à Grimm, XVI, 450.
- * ARGENVILLE (A. J. DEZALLIER d'). *Abrégé de la vie des plus fameux peintres*, V, 88.
- * ARGENVILLE (A.-N. DEZALLIER d'), fils du précédent. *Voyages pittoresques des environs de Paris*, III, 505. *Voyage pittoresque de Paris*, III, 456.
- Ariane abandonnée*, mélodrame imité de Brandes, par Dubois, XII, 534.
- * *Ariane à Thésée*, héroïde, par Gazon-Dourigné, V, 268.
- Ariane dans l'île de Naxos*, op., par Moline, mus. d'Édelman, XIII, 193.
- ARIOSTO (L'). *Orlando furioso*, * XI, 23; trad. par le comte de Tressan, XII, 460.
- * *Aristée, épisode du IV^e livre des Géorgiques*, trad. en vers français par le chevalier de Cotgolin, II, 13.
- Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*, par Séguier de Saint-Brisson, VI, 199; IX, 179.
- * *Ariste, ou les Dangers de l'éducation*, com., par d'Orfeuill, XIII, 504.
- * *Aristomène*, trag., par Marmontel, I, 297, 298, 306, 307, 389.
- Aristote amoureux*, vaud., par Piis et Barré, XII, 429.
- * *Arithmétique de la noblesse commerçante*, par d'Autreppe, IV, 316.
- ARLANDES (chevalier d'). Ses ascensions aérostatiques, XIII, 364, 393; * XIV, 9.
- Arlequin esprit follet*, com., par Bigottini XI, 442.

- * *Arlequin et Camille esclaves en Barbarie*, com., par Goldoni, VI, 185.
- Arlequin Huila*, pièce attrib. à Romagnesi, à Dominique et à Marivaux, remise au théâtre par le duc de Nivernois, sous le titre de *Gulistan*, XI, 396.
- * *Arlequin joueur*, com., par Goldoni, VI, 209.
- * *Arlequin marchand de proverbes*, par Anosume, IX, 298.
- Arlequin, roi, dame et valet*, com., par Florian, XII, 337.
- Arlequin toujours Arlequin*, XIV, 4.
- ARMAND fils, acteur de la Comédie-Française. Ses débuts malheureux dans la *Femme juge et partie*, II, 293. Sa mort, VI, 463.
- ARMAND. *Cré de la nature*, IX, 208.
- Armide*, op. de Quinault, mus. de Gluck, XI, 537; XII, 34.
- * *Armide à Renaud*, héroïde, par Colardeau, IV, 79.
- Arminius*, poème, par le baron de Schonaich, trad. par Eidous, VIII, 313.
- Arminius*, trag., voy. *Chérusques (les)*.
- * ARMSTRONG (J.). *Histoire naturelle et civile de l'île de Minorque*, VIII, 342.
- ARNAUD (l'abbé Fr.). 1). Est nommé membre de l'Acad. des inscriptions, V, 64. Sa réception à l'Acad. franç., IX, 308, 314; observations de Diderot sur son discours, 329. Polémique entre — et Marmontel sur Gluck et Piccini, XI, 460; [Épigrammes échangées entre eux à ce sujet, XII, 393, 462.] Couplet sur — attribué à Collé, 405. [Vers du marquis de Montesquiou pour le portrait de —, XIV, 133. *Éloge* de — par Dacier, 367.
- 2). Fonde avec Suard la *Gazette littéraire*, V, 317; VII, 121. *Variétés littéraires*, *ibid.*, VIII, 251. *La Soirée perdue à l'Opéra*, XI, 261. [Chanson à Grimoire de La Reynière, 301. Discours sur Homère, 317; portrait de César, lu à l'Acad. franç., XIII, 149, 197. [Vers pour le chien de M^{me} de La Reynière, 168.
- * ARNAULT (l'abbé H.). *Négociations à la cour de Rome*, etc. I, 192.
- * ARNAULT (A.-V.). *Lucrèce*, trag., XVI, 197.
- * ARNAULT DE NOBLEVILLE et SOLERNE. *Traité du rossignol franc ou chanteur*, II, 30.
- ARNAVON (J.-Joseph, abbé). *Discours apologétique de la religion chrétienne*, X, 252.
- ARNOULD (Sophie-Mad.), cantatrice. "Ses débuts, III, 477. Achète le buste de M^{lle} Clairon, XI, 441; [quatrain anonyme à ce sujet, *ibid.* "Son succès à Versailles dans *Castor et Pollux*, 483. [Mots : "sur le *Guillaume Tell* de Lemierre, VII, 241; VIII, 453; à Beaumarchais, *ibid.*; sur M^{lle} Clairon, *ibid.*; sur M. Bertin, *ibid.*; sur son rôle dans la *Tour enchantée*, IX, 80; sur La Vauguyon et divers autres personnages, 459; à Thomas, 478; sur Vestris, Gardel, et M^{lle} Guimard, X, 303; sur *Sabinus*, 394; "à la princesse de Conti, XII, 313; sur M^{me} Saint-Huberty, XIV, 58; sur La Harpe, 139. [Mot de Gallani sur —, IX, 19. [Vers de Murville pour le buste de —, XII, 417.
- * *Arrêt de la cour du Parnasse pour les jésuites*, V, 92.
- Arrêt rendu par le conseil souverain du Parnasse*, V, 193.
- Arsace et Isménie*, par Montesquiou, XIII, 447.
- Arsacides (les)*, trag. par Peyraud de Beausol, XI, 86, 103, 168, 197.
- ARTAUD (J. B.). " *La Petite poste dévalisée*, VII, 311. *La Centenaire de Molière*, X, 183, 184. " *Taconet*, XI, 83. [Épigramme, XIV, 191. [Lettre au nom d'une courtisane nommée Pauline, 197. [Billet en vers à Delille, XV, 138.
- Arlazerce*, trag., par Lemierre, VII, 103; VIII, 162.
- * *Art d'aimer (l')*, poème d'Ovide. Traduction anonyme de l' —, II, 90.
- * *Art d'aimer (l')*, poème, par Gentil-Bernard, XI, 168.
- Art (l') de communiquer ses idées*, par l'abbé de La Chapelle, V, 412.
- * *Art de conduire et de régler les pendules et les montres*, etc., par Berthoud, IV, 263.
- * *Art (l') de conserver la santé, composé par l'école de Salerne*, trad. par Bruzen de La Martinière, I, 372.
- Art de conserver les grains*, trad. de B. Intieri, IX, 220.
- * *Art de faire des garçons (l')*, par Procope Couteau, I, 115.
- * *Art de faire éclore et d'élever en toute saison les oiseaux domestiques de toutes espèces*, par Réaumur, I, 353.
- * *Art de former les jardins modernes*, par Whately, trad. par Latapie, IX, 348.
- Art de la toilette (l')*, imité de Chesterfield, XI, 205.
- Art (l') de peindre*, poème, par Watelet, III, 87; IV, 198, 242.
- * *Art (l') de peindre à l'esprit*, par dom Sarsaric, IV, 46.
- Art (l') de penser*, par Condillac, X, 333.
- * *Art (l') de pèler*, par P. Hurtault, II, 32.
- * *Art (l') de plaire*, poème, par Mauger, III, 261.
- * *Art (l') de plaire*, poème, par Gaillard, VII, 121.
- * *Art (l') de s'enrichir promptement par l'agriculture*, par Despoimiers, V, 90.
- * *Art (l') de sentir et de juger en matière de goût*, par l'abbé Séran de La Tour, V, 76.
- Art (l') de se taire, principalement en matière de religion*, par l'abbé Dinouart, IX, 250; XVI, 569.
- * *Art (l') de vérifier l'âge des miniatures des manuscrits*, par l'abbé Rive. Prospectus de cet ouvrage, XIII, 143.
- * *Art du facteur d'orgues*, par dom Bedos de Celles, VII, 397.
- * *Art du théâtre, à M^{me}...*, suivi d'une lettre au sujet de cet ouvrage, par A. Riccoboni, I, 399.

- *ARTIGNY (l'abbé A. GACHET d'). *Nouveaux Mémoires d'histoire et de littérature*, I, 320, 479; II, 61; III, 273.
- **Art (l') nouveau de la peinture en fromage ou en ramequin*, attrib. à Rouquet, III, 25.
- ARTOIS (Ch.-Ph., comte d'). *Vers sur son mariage, X, 243. Duel avec le duc de Bourbon à la suite d'une intrigue de carnaval, XII, 66. Visite de quatre seigneurs polonais au château de Bagatelle appartenant au —, 289. † Mot à Louis XVI sur le *Mariage de Figaro*, XIII, 524. Prix offert à l'Acad. par —, pour l'éloge du prince de Brunswick, XIV, 212.
- Arts (les) et l'amitié*, com., par de Bouchard, XV, 306.
- Arveris ou les Isies*, ballet, par Cahusac, mus. de Rameau, XI, 355.
- Arvire et Evelina*, op., paroles de Guillard, mus. de Sacchini, XV, 253.
- **Ascanius ou le Jeune aventurier*, trad. de l'anglais par d'Intraiguel, I, 71.
- ASEILL (M^{me}). † Lettres au comte de Vergennes, XIV, 98, 100.
- Asyill, ou les Désordres de la guerre civile*, par de Mayer, XIV, 101.
- Aspasie*, op., par Morel, mus. de Grétry, XV, 439.
- Assemblée (l')*, com. en l'honneur du centenaire de Molière, par Lebeau de Schosne, X, 189; * Analyse de cette pièce, *ibid.*
- Assemblée de Cythère (l')*, par Algarotti, trad. par M^{lle} Menon, IV, 18.
- Assemblée des notables. † Épigrammes et gravures sur l'—, XIV, 522, 530; XV, 21; XVI, 49. † Fragment d'une lettre sur l'—, 328. * † Chanson sur l'—, 336.
- Assemblée du clergé. Actes, condamnant l'*Encyclopédie*, l'*Esprit*, l'*Émile*, et le *Contrat social*, supprimés par arrêt du Parlement, VI, 411.
- **Asseta*, com. italienne de Bartholomée Maréchal, III, 352.
- Astarbé*, trag. par Colardeau, III, 480, 482.
- ASTRUC (Jean). *Dissertation sur l'immortalité de l'âme*, III, 180. *Doutes sur l'incarnation*, 207. * *Traité sur les maladies des femmes*, IV, 402. Sa mort, VII, 37.
- Astyanax*, trag. par Châteaubrun, III, 156.
- Astyanax*, trag., par Richerol, XV, 405.
- **Atlas historique de la France*, etc., pour l'intelligence de l'histoire de France de Velly et Villaret, par Ricci Zanoni, VI, 287.
- **A tous les penseurs, salut!* par M^{me} de Beauharnais, X, 331.
- Atrée et Thyeste*, trag., par Crébillon, XII, 383.
- A trompeur, trompeur et demi*, op.-com. de Sauvigny, mus. de Dezède, XII, 396.
- Attilie*, trag., par J.-B. Legouvé, II, 18.
- Alys*, op. de Quinault, mus. de Lulli, II, 307; remis au théâtre par Marmontel et Piccini, XII, 376, 399; XIII, 276.
- *AUBAN (M^{me} d'). Histoire singulière de —, IX, 324; * XI, 502; XII, 476. *Rectifications de Catherine II, à ce sujet, IX, 394.

- AUBERT (abbé), *Fables*, III, 350; * IV, 418. *La Mort d'Abel*, drame, VI, 433. *Psyché*, poème, VIII, 408. † Épigramme sur Marmontel, XIV, 304; † Réponses de celui-ci, *ibid.*
- *AUBIGNY (J.-Ch. Dufresne d'). Sa mort, VII, 307.
- AUBONNE (le chevalier d'). † Chanson, XIII, 156.
- *AUBRETE (D'). *Pilobouff*, trag. bouffonne, III, 32.
- *AUBRY (Étienne), peintre. Son talent, X, 377; XII, 328.
- Aucassin et Nicolette*, op.-com. par Sedaine, mus. de Grétry, XII, 361, 363; XIII, 64.
- AUDE (Joseph). *Saint-Preux et Julie d'Étanges*, drame, XV, 10. *Le Journaliste des ombres*, com., XVI, 62.
- AUDIBERT. † Vers au prince Henri de Prusse, au nom de M^{lle} Pauline du Moley, XIII, 120.
- AUDINOT (N.-M.). *Le Tonnelier*, op.-c., VI, 248.
- AUDRA (abbé). *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen*, etc., publiées sous les auspices de La Michaudière et attrib. à —, VII, 130.
- AUFFRAY. *Le Luxe considéré relativement à la population et à l'économie*, V, 156.
- AUFRESNE (Jean RIVAL, dit), acteur. Ses débuts, et sa réception à la Com.-Fr., VI, 298, 316. Ses débuts sur le théâtre de la cour, 395. Son départ de Paris, 416. * Ses succès en Italie, X, 153.
- AUGÉ (François), acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, V, 331. Sa mort, XIII, 419.
- AUGIER-DUFOT (Anne-Amable). *Les Jésuites atteints et convaincus de ladrerie*, IV, 149.
- Augusta*, trag. par Fabre d'Églantine, XV, 154.
- Auguste et Théodore*, com., par de Sauvigny, XV, 434.
- *AUNILLON (l'abbé P.-Ch. FABIOT DU GUÉ DE LAUNAY). *La Force de l'éducation*, rom., I, 459.
- Au roi en son conseil, par les sujets du roi qui réclament la liberté de la France*, par Voltaire, IX, 24.
- AURORE (M^{lle}), danseuse. † Vers à M^{lle} Raucourt, attrib. aussi à Guillard, XIII, 95; au marquis de Saint-Marc, *ibid.*; au baron de Wurmsér, XIV, 283.
- Auteur par amour (l')*, com., XIII, 474.
- Auteur satirique (l')*, com., par Desprès, XIII, 337.
- **Auteurs de qualité (les)*, com., par Pompi-gny, XV, 10.
- **Automate (l')*, op.-com., paroles de Cui-net d'Orbeil, mus. de Rigel, XIII, 16.
- Autonéide (l')*, poème, par Peyraud de Beausol, XIII, 50.
- *AUTREAU. Paroles de *Plalée*, ballet, I, 268.
- *AUTREPPE (d'). *Traité sur les principes de l'art d'écrire*, etc., IV, 316. *Arithmétique de la noblesse commerçante*, *ibid.*
- AUTREY (le comte H.-J.-B. FABRY d'). *Les Quakers à leur frère Voltaire*, etc., VIII, 243.

- * **AUVIGNY (J. DU CASTRE d').** *Vie des hommes illustres de la France*, continuée par l'abbé Péreau, II, 97.
- AUXÉRON (Cl.-F.-J. d').** *Principes de tout gouvernement*, VII, 135.
- Aux Mânes de Louis XV**, par Gudin, XI, 387, 391.
- Avantages du mariage, et combien il est nécessaire et salutaire aux prêtres et aux évêques d'épouser une fille chrétienne**, par l'abbé Desforges, IV, 60; * V, 54.
- Avare cru bienfaisant (l')**, par Desfauchets, XIV, 78.
- Avare fastueux (l')**, com. par Goldoni, XI, 361.
- * **AVED (J.-A.-J.).** Son talent, I, 466. Sa mort, VII, 25.
- * **Aventures de Roderic Random**, par Simolett, trad. par Héroandez et Puisieux, IV, 472.
- Aventures de Périphas, etc.**, par Pugel de Saint-Pierre, IV, 431.
- * **Aventures de Victoire de Ponty**, par le chevalier de Bastide, IV, 68.
- * **Aventure d'un jeune homme, etc.**, VII, 240.
- * **Aventures philosophiques**, par Dubois-Pontanelle, VII, 184.
- * **Aventures portugaises (les)**, par H. Jore, III, 280.
- * **Aventurier hollandais (l')**, trad. de Heinsius, VIII, 19.
- AVERDY (Cl.-Ch.-F. de l').** [Lettre au duc d'Aiguillon, VI, 145;] parodie anonyme en vers de cette lettre, 146.] Couplet sur —, VIII, 239.
- Avertissement au clergé de France, etc., sur les dangers de l'incrédulité**, IX, 112.
- AVESNE (d').** Perrin et Lucette, op.-com., mus. de Cifolelli, X, 450.
- Avéugle de Palmyre (l')**, op.-com., paroles de Desfontaines, mus. de Rodolphe, * VII, 281; XI, 397.
- * **Avéugle par crédulité (l')**, com., par Fournol, XII, 61.
- Avéugles difficiles (les)**, com., par Vigée, XIII, 288.
- * **Avilissement de la milice française**, par Lambort, X, 14.
- * **Avis au clergé sur l'air de Lère tantère**, chanson anonyme, II, 11.
- * **Avis au peuple sur la santé**, par Tissot, VII, 245.
- * **Avis au public sur son plus grand intérêt**, par Paulet, VIII, 369.
- Avis au public, têtes à changer**, caricature, XIII, 324.
- * **Avis aux évêques assemblés à Paris, au sujet des jésuites**, IV, 52.
- Avis aux gens de lettres**, par Fououillot de Falbairé, VIII, 412.
- Avis aux sages du siècle**, par Dorat, VII, 171.
- * **Avis aux vivants au sujet de quelques morts**, par Dromgold, X, 38.
- * **Avis d'un oncle à son neveu**, par le marquis de La Rivière, I, 292.
- Avis d'un père à sa fille**, par milord Hali-

- fax, trad. par M^{me} Thiroux d'Arconville, III, 241.
- * **Avis d'un père à son fils**, par Marchand, II, 90.
- * **Avis pour le transport par mer des arbres, etc.**, par Duhamel du Monceau, II, 30.
- * **Avis secrets de la société de Jésus en latin et en français**, IV, 428.
- * **Avocat du diable (l')**, V, 146.
- * **Avocat perroquet (l')**, conte, VI, 12.
- AZÉMAR (d').** *L'orpheline villageoise*, op.-com., mus. de Pridzeri, IX, 364, * 365.
- Azémita**, op.-com.; voy. *Nouveau Robinson*.
- Azémir**, trag., par M.-J. Chénier, XIV, 485, 518.
- * **Azoïla, histoire qui n'est point morale**, VIII, 18.
- Azolun**, ballet héroïque, paroles de Le Monnier, mus. de Floquet, X, 521.

B

- * **Babillard (le)**, par l'abbé Constantin, I, 469.
- BACCELLI (D.).** comp. *Le Nouveau marié*, op.-com., paroles de Cailhava d'Estandoux, IX, 130. *La Buona figliola*, op.-com. de Goldoni, mus. de Piccini, parodiée par —, 314.
- BACH (J.-Ch.).** comp. *Amatis*, op., paroles de de Vismes de Saint-Alphonse, XIII, 350.
- * **Bacha de Bude (le)**, VI, 392.
- BACHAUMONT (L. PETIT de).** * *Essai sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, II, 93. * *Chanson sur la colonnade du Louvre*, III, 12. Ses derniers moments et sa mort, IX, 317, 318.
- BACHELIER (J.-J.).** p. Tableaux de fleurs (S. de 1753), II, 285. * *Le Loup et le Cheval*, tableau à la cire (S. de 1755), III, 94. * *Lion d'Afrique*, et *Ours de Pologne* (S. de 1757), 432.
- BACULARD d'ARNAUD (Fr. de).** * *Le Bal de Venise*, II, 59. * *Oeuvres diverses*, 82. * *La France sauvée*, III, 357. *Lamentations de Jérémie*, 398. *Le Comte de Comminge ou les Amants malheureux*, drame, VI, 134; XVI, 27. * *Sidnei et Silli*, VI, 483. * *Fanny ou la Nouvelle Pamela*, VII, 322. * *Julie*, 323. * *Lucie et Mélanie*, 373. * *Clary*, *ibid.* * *Nancy*, 479. * *Bathilde*, 480. *Euphémie*, VIII, 44. *Mémoires d'Euphémie*, 252. *Fayel*, trag., 482. *Ann Bell*, IX, 93. *Sidney et Volsand*, 184. * *Adelson et Salviné*, X, 66. *Zénothémis*, 278. *Mérialval*, drame, 412. * *Nouvelle historique*, 507.] Vers présentés à Marie-Antoinette par le fils de —, XI, 369. *Vie de Desrues*, 465.
- * **BAER (C.-F.).** *Oraison funèbre du maréchal comte de Saxe*, II, 58. *Essai historique et critique sur les Atlantiques*, V, 172.
- * **Bagarre (la)**, op.-com., paroles de Poinsinet le jeune, mus. de Van Malter, V, 277. *Bagatelles anonymes*, par Dorat, VII, 172; * suite avec Masson de Pezay, 428.

- Rogattes morales*, par l'abbé Coyer, II, 359.
- * *Baguette mystérieuse (la) ou Abizaï*, II, 500.
- * BAILLET DE SAINT-JULIEN. *Discours en vers et autres poésies*, II, 76. *Satires nouvelles et autres pièces de littérature*, 215, 449.
- BAILLY (J.-S.). Sa réception à l'Académie franç., XIII, 491. * *Histoire de l'astronomie ancienne*, XI, 153, 167. *Lettres sur l'origine des sciences* etc., 433, 508. *Lettres sur l'Atlantide de Platon*, XII, 175. *Mémoire sur la chronologie indienne*, XIV, 368. * *Rapport des commissaires chargés de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu*, 530.
- Bains de Diane (les)*, poème, par Desfontaines, IX, 29.
- * *Baiser (le)*, op.-com., par Florian, mus. de Champain, XIII, 39.
- Baisers (les)*, par Dorat, IX, 28.
- Baisers (les)*, de Jean Second, trad. par Moutonnet de Clairfons, IX, 249.
- * *Bajazet*, par Racine, représenté chez la duchesse de Villeroi, VII, 326.
- Baladins (les) ou Melpomène vengée*, par Duransot, VI, 56.
- * *Balance égale (la), ou la Juste imposition des droits du roi*, V, 353.
- BALBANI (le P.). *Appel à la raison*, etc., V, 132, 154.
- * *Bal de l'Arche-Marion (le)*, par Coppier, II, 455.
- * *Bal de Venise (le)*, par Baculard d'Arnaud, II, 59.
- * *Balai (le)*, poème, par Dulaurens, V, 91, 108.
- BALDRIGHI, peintre. *Charité romaine* (Salon de 1757), III, 434.
- BALÉCHOU (J.-J.). *Baigneuses*, d'après Verne, V, 310. Sa mort, VI, 76.
- * BALLESSERD (J.). *Dissertation sur l'éducation physique des enfants*, V, 196.
- * BALLIÈRE DE LAISEMENT (D.). *Théorie de la musique*, VI, 126.
- * BALLOT DE SAUVOT. * *Paroles de Platie*, ballet, II, 268, mus. de Rameau, I, 268, [Répartie de Dutarte à —, 255.
- Bal masqué (le)*, op.-com., paroles de Terrasse, mus. de Carci, IX, 481. * *Analyse de cette pièce*, 482.
- Balthazar*, trag., par l'abbé Petit, III, 71. Publication de —, 89.
- * BAMBINI (Félix), comp. *Nicaise*, op.-com., paroles de Vadé, VII, 371.
- * BANCET (Joseph). Cède à Buisson un manuscrit de la *Corr. litt.* II, 232 et note. Note de Meister sur —, XVI, 213.
- * *Banise et Balacin*, par Carpentier, X, 321.
- * BARBAULT (J.). *Les plus beaux monuments de Rome ancienne*, IV, 492.
- BARBEAU DE LA BRUYÈRE, directeur du *Mercur de France*. * Sa mort, II, 199. Reprise à l'Opéra du *Prince de Noisy*, ballet, paroles de —, mus. de Rebel et Francœur, IV, 325.
- * BARBEAU DE LA BRUYÈRE (J.-L.), géographe. *Mappemonde historique*, I, 430. *Description historique de l'empire russe*, trad. de Strahlemborg, III, 419.
- BARBÉ-MARDOIS (le comte H. de). * *Guliane*, X, 67. Meister attribué à — l'*Essai sur le commerce de Russie*, de Marbault, XII, 76.
- * BARBERET (Denis). *Dissertation sur les phénomènes du tonnerre et de l'électricité*, II, 32.
- * BARBEU DUBOURG (le Dr. J.). *Introduction à l'histoire des anciens peuples*, III, 443. Fonde la *Gazette d'Épidaure*, IV, 400. *Le Botaniste français*, VII, 427.
- * BARBIER (Ant.-Alex.). Publie en 1814 un *Supplément à la Corr. litt.*, II, 234. Attribue à Grimm une *Lettre à Volney* qui est de Rivarol, XVI, 262; fragments d'une lettre du comte Daru à — à ce sujet, 265. [Fragments de deux billets de Morellet à —, XVI, 560. Note sur Le court de Villière, intendant ou secrétaire de Grimm, *ibid.*
- Barbier de Séville (le)*, com., par Beaumarchais, X, *186, 360; XI, 52, *121, *168. Représenté à Trianon, XIV, 215.
- * BARDIN (Jean). *Jésus-Christ chez les phorisiens* (S. de 1783), XIII, 443. *Extrême-onction* (S. de 1785), XIV, 294.
- Bardinade (la)*, poème, par Delislo de Sales, VI, 209.
- * BARDON. *Le Passage du Var ou l'IncurSION des Autrichiens en Provence*, II, 13.
- * BARDOU-DUHAMEL. *Traité sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, II, 106.
- * BARGETON (Daniel). *Lettres: Ne repugnez vestro bono*, I, 431.
- * BARLETTI DE SAINT-PAUL (Fr.-P.). *Essai d'une introduction générale et raisonnée à l'étude des langues*, etc., III, 419.
- Barmécides (les)*, trag., par La Harpe, X, 411; XII, 122. [Complainte sur les —, par Boutet de Monvel, 125. Chute définitive des — 166. Parodie des — au théâtre de Nicolet, 167. Méaventure de l'auteur et de sa femme à la foire, *ibid.*
- * BARNARD (chevalier) et WALPOLE. *Discours pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent*, trad. par Gua de Malves, III, 441.
- Barnevell*, trag., par Lemierre, interdite par la censure, VI, 499. [Fragments de — lus à l'Acad. franç., XIII, 351; XIV, 184. Représentation de —, XVI, 51.
- BARON (le Dr). Sa mort, VIII, 59.
- BARRAL (M^{re} L.-M. de), évêque de Troyes. [Lettre au prieur de l'abbaye de Scellières lui interdisant de recevoir le corps de Voltaire, XII, 113.
- * BARRAL (l'abbé). *Dictionnaire portatif, etc., de la Bible*, III, 343.
- * BARRE (le P.), chanoine régulier de Sainte-Geneviève. *Histoire d'Allemagne*, I, 125. Sa mort, VI, 39.
- BARRÉ (Pierre-Yves), vaudevilliste; avec Desprès et Reynier: *La Bonne femme*, XI, 304; — avec Piis: *Cassandre oculiste*, XII,

- 397; *Aristote amoureux*, 439; *les Vendangeurs*, 454; *Cassandre astrologue*, 456, 458; *les Étrennes*, 465; *la Matinée villageoise*, 493; *le Printemps*, 524; *les Amours d'été*, XIII, 26; *le Gâteau des rois*, 52; *la Coupe des foins*, 219; *le Mariage in extremis*, *ibid*; *les Voyages de Rosine*, 321; *les Quatre coins*, 375; *la Nègresse*, XV, 101; — avec Radet: *les Docteurs modernes*, XIV, 76; *Renaud d'Asl*, XV, 118; *Candide marié*, 278; *Albert*, XVI, 170; *la Chaste Suzanne*, 182. — Compliment de clôture pour la Comédie-Italienne, XII, 494.
- BARNETT** OU **BARRET DE VILLAUCOURT** (Paul). *Les Colifichets*, II, 98. *Le Grelot ou les etc.*, etc., 365. *Mademoiselle Javotte*, III, 486. *Les Prodiges de 1760*, IV, 212. *L'Homme ou le tableau de la vie*, etc., VI, 38. *Faka*, conte chinois, XI, 540.
- BARROW** (John). *Abrégé chronologique*, traduit par Targe, VII, 242.
- BARRUEL** (comte de). *Épigramme sur —*, XIII, 268. *Lettre de Buffon à —*, 327.
- BARTHE** (N.-T.). *Épîtres sur divers sujets*, V, 76. *L'Amateur*, com., 470. *Lettre de l'abbé de Rancé à un ami en Italie*, etc. VI, 228. *Statuts de l'Opéra*, VII, 327. *Les Fausses infidélités*, VIII, 30, 212; XII, 428. *Les Perfidies à la mode*, IX, 21. *La Mère jalouse*, 415. *Épître au comte de B****, XI, 117. *L'Homme personnel*, 477; lecture de cette comédie à Forney, XII, 4; sa représentation, 61. *Avis important sur le retour de Voltaire à Paris*, 55. Pâcheuse aventure arrivée à —, 500. Sa mort, XIV, 200. Anecdotes sur —, *ibid*.
- BARTHELEMON** (F.-H.). comp. *Le Fleuve Scamandre*, paroles de Renout, VIII, 233.
- BARTHÉLÉMY** (l'abbé L.). *Le Destin de la France*, ouv. attr. aussi à Mably, XVI, 26.
- BARTHÉLÉMY** (l'abbé J.-J.). Croit avoir retrouvé l'alphabet phénicien, IV, 140. *Entretiens sur l'état de la musique grecque vers le milieu du IV^e siècle avant l'ère vulgaire*, XII, 28. *Voyage du jeune Anacharsis*, XV, 370, 457. *Complets à —*, par M^{me} de Staël, 400. Sa réception à l'Acad. franç., 311. *Présent fait à —* par Choiseul-Gouffier, XVI, 130.
- BASAN** (P.-H.). *Dictionnaire des graveurs*, etc., VII, 460.
- Basoché (la)*, poème, III, 514.
- Ras-retiefs du XVIII^e siècle (les)*, par La Vallée, XIV, 323.
- BASSET DE LA MARELLE** (L.). *Lu Différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais*, VII, 26.
- BASSET DES ROSIERS** (G.). *Anti-Vénus physique*, I, 114.
- BASSINET** (l'abbé Al.-J.). *Panegyrique de saint Louis*, VIII, 183.
- BASTARD** (de), chancelier du comte d'Artois: Sa mort, XII, 355.
- BASTIDE** (J.-V., chevalier de). *Le Tombeau philosophique, ou Histoire du marquis de ****, II, 68. *L'Être pensant*, III, 111. *Nouveau spectateur*, IV, 67. *Aventures de Victoire de Ponty*, 68. *Lettre à J.-J. Rousseau, au sujet de sa lettre à M. d'Alambert*, 78. *Le Monde*, 213. *Avant-propos du Mémoire historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre*, etc., 477. *La Petite maison, roman*, V, 47. *L'Épreuve de la probité*, 147. *Contes*, 290, VI, 142. *Les Deux talents*, com., 368. *Le Jeune homme*, com., VI, 6; VII, 88. *Les Gradations de l'amour*, IV, 490.
- Hostie dévoilée (la)*, par Charpentier, XV, 495.
- Bâtard parvenu (le)*, V, 456.
- Bathilde*, par Baculard d'Arnaud, VII, 480.
- BATON** (Charles). *Examen de la lettre de J.-J. Rousseau sur la musique française*, II, 318.
- Bâton (le)*, chant ajouté à la *Dunciade* de Palissot, par Nougaret, VI, 9.
- BATTEUX** (l'abbé Ch.) et non **LES BATTEUX**. Élu membre de l'Acad. fr., IV, 349. Sa réception, 373. Reçoit de Belloy, IX, 448. Sa mort, XII, 438. *Cours de belles-lettres*, I, 427; III, 510; VI, 142. *Ném. sur les homéoméries d'Anaxagore*, lu à l'Ac. des inscr., II, 145. *Morale d'Épicure tirée de ses propres écrits*, III, 510; IV, 8. *Nouv. édit. de sa trad. d'Horace*, 268. *Principes de littérature*, VI, 142. Trad. d'Ocellus Lucanus et de Timée de Locres, VIII, 242. *Histoire des causes premières*, *ibid*.
- Battus payent l'amende (les)*, proverbe, par Dorvigny, XII, 253.
- BAUCLAIR** (P.-L. de). *Anti-Contrat social*, VI, 382.
- BAUDEAU** (l'abbé Nic.). *Idées d'un citoyen sur l'administration des finances du roi*, V, 382, 455; — *sur la puissance du roi et le commerce de la nation dans l'Orient*, *ibid*.; — *sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres*, VI, 209. Sa querelle avec Forbonnais, VII, 234. *Exposition de la loi naturelle*, 450. *Lettres d'un amateur à M. l'abbé G*** sur ses dialogues*, etc., IX, 81. *Première introduction à la philosophie économique*, 318. *Lettres historiques sur l'état actuel de la Pologne*, etc., 460. *Questions proposées à M. Richard des Glunières sur son plan d'impositions économiques*, X, 506. Procès avec les administrateurs de la caisse de Poissy, XI, 815. *Mémoire à consulter pour les anciens druides*, 508.
- BAUDOT DE JUILLY** (Nic.). Ouvrages attribués à —. *Histoire de Charles VII*, II, 151. *Histoire du règne de Louis XI*, III, 25. *Histoire de la révolution du royaume de Naples*, etc., 360. Voy. **LUSSAN** (M^{lle} de).
- BAUDOIN** (S.-R.). *Exercice de l'infanterie française, ordonné par le roi, le 6 mai 1755, dessiné d'après nature*, etc., III, 487. *Dessins de harnais pour bourrelliers*, IV, 442.
- BAUDOIN** (P.-A.), p. Sa mort, IX, 59.
- BAUDOIN DE GUEMADÉUC**. *L'Espion dévalisé*, XIII, 236.

- BAURANS. Adapte au Théâtre-Français la *Serva padrona*, mus. de Pergolèse, II, 409.
- BAUVIN (J. G.). *Les Chérusques*, trag., X, 67.
- *BAUX (P.) fils. *Parallèle de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée*, IV, 462.
- *BAYE (FR. BERTHELOT, marquis de). *Campagne du maréchal de Créquy en 1677*, IV, 417.
- *BEAUFORT (J.-A.), p. *Le duc de Guise chez le président de Harlay* (S. de 1783), XIII, 384.
- *BEAUFORT (L. de). *La République romaine*, VIII, 490.
- BEAUFORT (comtesse de). † Romance, XVI, 71.
- BEAUJARD. *Les Amants espagnols*, XIII, 216.
- BEAUHARNAIS (M.-A.-F. MOUCHARD, dite Fanny, comtesse de). Particularités sur —, à propos des *Sacrifices de l'amour*, roman de Dorzat, IX, 455. * *A tous les penseurs, salut!* X, 331. * *Lettres de Stéphanie*, XII, 75. *L'Abeillard supposé*, roman, 384. † Romance faite dans l'île des peupliers, XIV, 4. † Épigramme contre —, 79; † Parodie de cette épigramme, *ibid.* *La Fausse inconstance*, 541. *Les Amants d'autrefois*, XV, 61.
- BEAUMARCHAIS (P.-A. CARON de). 1), * Sa querelle avec le duc de Chaulnes, X, 186. * Affaire de — avec Mme Goezman, 328; son Mémoire à ce sujet, 361; Jugement du procès, 397. * Bruits du mariage de — avec le chevalier d'Éon, XI, 162. † Extrait de la dénonciation au Parlement (par d'Éprémesnil) de l'édition des *Oeuvres de Voltaire*, publiée par —, XII, 489. * Anecdote sur — et Maurepas, XIII, 32. *Mémoires sur la vie du sieur —*, prospectus par Lauraguais, 316. † Lettre à Dupaty, 530. † *Les tant pis et les tant mieux*, satire contre —, XIV, 118. Emprisonnement de — à Saint-Lazare, 116. † Lettre de Suard à —, *ibid.* † Chansons et épigrammes sur —, 121, 123, 124; XV, 80, 82. * Lettre à Ximénès, 156. Reentrée en grâce de —, 214. Polémique entre — et Mirabeau au sujet des eaux de Paris, 278, 306. † Lettre à sa femme, 389. † Couplets contre —, XV, 69. † Récit du portier de —, par Champeynet et Rivarol, 78. † Lettre de Pitra sur *Tarare*, 92. † Vers à —, par Gudin, 99. Mémoire de Bergasse contre —, 295.
- 2). *Eugénie*, drame, VII, 227, * 411. * *Essai sur le drame sérieux*, 412. *Les Deux amis*, VIII, 441; † Épigrammes sur cette pièce, 453. *Le Barbier de Séville*, X, 186, 360; XI, 52, * 121, * 168; XIV, 214. * *Réponse ingénue de —, à la consultation impérieuse de La Blache*, XII, 161. * *Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres*, 353. *Le Mariage de Figaro*, XIII, 323, 366, 517; XIV, 53, 91. † Épigramme de Langeac sur cette comédie, XIII, 522. † Réponse de l'auteur, 523. † Épigrammes

- sur Champeynet et Rivarol, XV, 99. *Le Couronnement de Tarare*, XVI, 75. * *La Mère coupable*, 152.
- *BEAUMÉNARD (M^{lle} de). Vers anonymes à —, I, 490; voy. BELLECOURT (Mme).
- *BEAUMER (M^{me} de). *Histoire militaire des régiments de France*, V, 76.
- BEAUMESNIL (M^{lle}), actrice. Ses débuts, VII, 200.
- BEAUMONT (Christophe de), archevêque de Paris. † Vers sur son exil, II, 457. *Mandement portant condamnation d'un livre qui a pour titre: Émile etc.*, rédigé par le P. Brocquevielle et publié sous le nom de —, V, 160. Mandement contre *Bélisaire*, VIII, 32.
- *BEAUMONT (M. de). † *Adieux de l'arbre de Craevie*, XIII, 12.
- BEAUENOIR (AL.-L.-B. ROBINEAU, dit de). *La Nouvelle Omphale*, op.-com., mus. de Floquet, XIII, 231 *Fanfan et Colas*, com., XIV, 45. *Rose*, suite de la précéd., 223. *Le Mariage d'Antonio*, op.-com., mus. de M^{lle} Grétry, 439. *Les Amis du jour*, com. 455. *Céline de Saint-Albe*, 475.
- *BEAUPRÉ (M^{lle}), actrice. Passion de Lauraguais pour —, XIII, 30.
- *BEAURAIN (J. de) fils, géographe. Publie une carte d'Allemagne, VI, 238. *Histoire de la campagne de M. le prince de Condé en Flandre en 1674*, X, 524.
- BEAUSÉJOUR (M). Mémoire contre le marquis de Mirabeau, XI, 349.
- *BEAUSOBRE (Louis de). *Le Pyrrhonisme du sage*, II, 189.
- *BEAUSOBRE (comte J.-J. de). *Commentaires grecs sur la défense des places d'Éneas le tacticien*, trad. par —, III, 418.
- BEAUSSET (M^{re} de), évêque d'Alais. † Discours à Mme Élisabeth, XIV, 448.
- *BEAUVAIS (l'abbé Gilles-Fr. de). * *Panégyrique de saint Louis*, prononcé à l'Ac. fr., IV, 479. *Oraison funèbre de l'infant don Philippe de Parme*, VII, 9.
- BEAUVAIS (J.-B.-Ch. M. de), évêque de Sennez. *Oraison funèbre de Louis XV*, X, 478. *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant seigneur L. N. V. de Félix, comte du Muy*, XI, 245.
- *BEAUVAIS (G.). *Histoire abrégée des empereurs romains*, III, 395.
- BEAUVARLET (J.-H.), graveur. *La Conversation espagnole et la Lecture espagnole*, d'après C. Van Loo, X, 118. * Critique de son talent, 382.
- BEAUVAU (Ch.-J., maréchal, prince de). † Mot sur l'évêque du Puy, V, 400. Sa réception à l'Acad. fr., IX, 307, 311.
- BEAUVAU (chevalier de). † *Impromptus*, VIII, 338, * 339.
- BEAUZÉE (Nic.). * *Grammaire générale*, VII, 474. * Trad. de Salluste, VIII, 447. Son élection à l'Acad. franç., X, 20. Réponse au discours de réception de Daguesseau, XV, 248.
- *BECCARI (M^{me}). *Milord d'Amby*, XII, 28.
- BECCARIA (C. BONESANA, marquis de). *Des*

- Délits et des peines*, trad. par l'abbé Morellet, VI, 329, 422; * VIII, 371; trad. par Chaillou de Lisy, X, 265.
- * **BEDOS DE CELLER** (dom Fr.). *L'Art du facteur d'orgues*, VII, 397.
- BEFFROY DE REIGNY** (L.-A.), dit *le Cousin Jacques*. Ses ouvrages, XIV, 198. * [Complaintes, 358. *Les Ailes de l'amour*, vaudeville, 406. Divertissement pour la clôture de la Com.-Italienne, XV, 44. * *Almanach général des spectacles pour 1792*, [av. Étienne et Lebrun], XVI, 151.
- BÉCAT** (l'abbé). *Vie de saint Vincent de Paul*, XV, 159.
- BELCOURT**, acteur; voy. Bellecour.
- * **BÉLIARD** (F.). *Rézeda*, roman, II, 41. *La Nouvelle fausse suivante*, V, 347.
- * **BELIN** (J.-N.). *Le Déert*, conte, V, 154.
- * **BELIN DE MONTERZY**. *Histoire de Ménémet II*, etc., VI, 21.
- Bélaire*, par Marmontel, VII, *90, *249; * démolés de l'auteur avec la Sorbonne au sujet de —, 287, 337, 439, 501; VIII, 92. [Lettre de Catherine et de ses favoris à Marmontel sur leur traduction en russe de —, 203.
- Bélaire*, drame, par Mouslior de Moissy, VIII, 273.
- * **BELL D'ANTERMONY** (J.). *Voyages depuis Saint-Petersbourg, en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, trad. par Eidous, VI, 453.
- * *Belle Arsène (la)*, paroles de Favart, mus. de Monsigny, XI, 115, 143.
- * *Belle au crayon d'or (la)*, VI, 394.
- * *Belle Berruyère (la)*, VI, 372.
- BELLECOURT** (Gilles COLLESON, dit), acteur. * Ses débuts, II, 19. * *Les Fausses apparences*, com., IV, 467. Son talent, V, 452. [Compliment adressé au parterre pour s'excuser du scandale provoqué par Du bois, VI, 260. Son jeu dans *le Malheureux imaginaire*, XI, 390. Sa mort, XII, 181.
- BELLECOURT** (Rose-Pétronille LE ROY DE LA CORDINAIS, connue d'abord sous le nom de M^{lle} BEAUMÉNARD, plus tard M^{me}), femme du précédent. Son talent, V, 452. Collabore à *Zulima*, op.-c. imité de La Noue, mus. de Dezède, XII, 93.
- BELLE-ISLE** (Ch.-L.-A. FOUQUET, maréchal duc de). * Son élection à l'Académie française, I, 308, 324. * Reçoit le comte de Bissy, II, 18. * Mort de —, IV, 349. * Couplets sur —, VI, 137.
- * **BELLE-ISLE** (Combat de). Épigramme sur le —, I, 75.
- Belle-mère (la)*, com., par Vigée, XV, 291.
- * **BELLEPIERRE DE NEUVE-ÉGLISE** (L.-J.). *Le Patriote artésien*, IV, 401. * *Boussole agronomique*, V, 90.
- * **BELLEY** (Augustin, abbé). Dissertation sur une inscription grecque, lue à l'Ac. des insc., II, 117.
- BELLECARD** (J.-Ch.). *Observations sur les antiquités de la ville d'Herulanum*, avec C. N. Cochin, II, 404.

- * **BELLIN** (J.-N.), géographe. Cartes du golfe de Gascogne et de la côte de Guinée, I, 449.
- BELLON DE SAINT-QUENTIN** (l'abbé J.). *Dissertations sur la traite des nègres*, VI, 301.
- * **BELLONI** (Jérôme, marquis). *Dissertation sur le commerce*, III, 343.
- BELLOY** (P.-L. BUIRETTE, dit de). Ses origines, VI, 247. Sa réception à l'Académie française, IX, 448. * Réflexions sur son talent, XI, 92. *Titus*, trag., IV, 88, *317. *Zelmire*, trag., V, 86, *92, 187; VI, 203, *Le Siège de Calais*, VI, 201, 229, 241, 256, 291. *Gabrielle de Vergy*, VII, 59; VIII, 480; XI, 490. *Gaston et Bayard*, VIII, 481; IX, 303, 334; * énigme tirée de cette pièce, 305. *Mémoires historiques*, 183. * *Œuvres complètes*, XII, 262. *Pierre le cruel*, trag., XII, 413.
- BELOT** (M^{me}) plus tard dame DUREY DE MEINIÈRES. * *Observations sur la noblesse et le tiers état*, IV, 58. *Mélanges de littérature anglaise*, 126. * *Histoire de Rasselas, prince d'Abysinie*, trad. de Johnson, 231. *Ophélie*, rom. trad. de S. Fielding, 272. *Histoire d'Angleterre*, de Hume, trad. par —, V, 245; VI, 252. Son mariage avec le président de Meinières, 481.
- BELVO** (M^{lle} DUCREST, marquise de). *Lettres au chevalier de Luzincour*, VIII, 270.
- BEMETZRIEDER**. *Traité de musique*, XI, 367.
- BÉNARD-FLEURY** (A.-J. LAUTE DE FLEURY, dit), acteur. Ses débuts, XII, 223.
- * **BENING** (LE P.). *Le Bouclier d'honneur appendu au tombeau du brave Crillon*, IV, 84.
- BENOIST** (Fr. Alb. PUZIN DE LA MARTINIÈRE, dame). *Élisabeth*, rom., VI, 482. *Céltienne*, VII, 35. * *Lettres du colonel Talbert*, 286. * *Folie de la prudence humaine*, IX, 274. *L'Officieux*, com. attrib. à —, XII, 434, 446. * *Les Erreurs d'une jolie femme*, rom., 529.
- BENOÎT XIV** (Prosper LAMBERTINI). Bons mois, VI, 40. Anecdotes sur —, X, 146.
- * **BÉRAGE**. *Les Plus secrets mystères des hauts grades de la maçonnerie dévoilés*, VII, 177.
- * **BÉRARDIER DE BATAUT** (F.-J.). *Précis de l'histoire universelle*, VII, 64.
- * **BÉRAULD-BERCASTEL** (l'abbé A.-H.). *Le Serin de Canarie*, II, 216. *Voyages récréatifs du chevalier de Quévedo*, trad. par —, III, 321. *Idylles nouvelles*, XIV, 493.
- * **BERCHIN**. [Épigramme sur deux arrêts du Parlement, I, 451.
- BERENGER** (L.). *Le Trésor du Parnasse*, avec Courret de Villeneuve, V, *60, 306. * *Soirées provençales*, XIV, 409.
- * **BERENGER** (J.-P.). *Histoire de Genève*, X, 201; * épigramme sur cet ouvrage, ibid.
- BERGASSE** (Nicolas). Auteur du mémoire de Kornmann contre Beaumarchais, XV, 69. *Observations sur l'écrit du sieur de Beaumarchais*, etc. 295. * Vers pour le portrait de —, 353. *La Journée des dupes*, com. attrib. à Puysségur et —, 567.

- * *Bergère (la)*, pastorale attrib. à Le Camus et à Estève, VIII, 275.
- Bergère des Alpes (la)*, op.-com. de Montmel, mus. de Kohaut, XI, 489; — com. de Desfontaines, 491.
- * *Berger fidèle (le)*, trad. du *Pastor fido* de Guarini, IV, 172.
- * *Bergeries*, par S. Maréchal, VIII, 467.
- BERGIER (Nic.-Sylv.). * *Éléments primitifs des langues*, etc., V, 455. *L. Déisme réfuté par lui-même*, VI, 293. * *Certitude des preuves du christianisme*, VII, 295. * *Réfutation du Christianisme dévoilé*, VIII, 95. * *Origine des dieux du paganisme*, etc. *ibid.* Réponse aux Conseils raisonnables, 322.
- * *BERG-OP-ZOOM*. Brochures et poésies sur la prise de —, I, 94. Distiques et parodies à ce sujet, 100.
- * BERKLEY (George). *Dialogues entre Hylas et Philonous contre les sceptiques et les athées*, trad. par Gua de Malves, I, 381.
- * BERLIÉ (Th.). *Essai historique et chronologique sur les principaux événements qui se sont passés depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, VII, 63.
- * *Berlue (la)*, par Poinset de Sivry, IV, 157.
- * BERNARD (F.). *Analyse de l'Histoire philosophique*, de Raynal, XI, 126.
- BERNARD (P.-J.), dit GENTIL BERNARD. Appréciation de son talent, II, 271. Tombe en enfance, IX, 257. Réflexions sur ses ouvrages, 258. Détails sur sa maladie et sur ses derniers moments, XI, 198, 199. Reprises de *Castor et Pollux*, op., paroles de — mus. de Rameau, II, 323; *V, 452; IX, 76, 442; *XI, 483. *Les Surprises de l'amour*, op., III, 406. *Phrosine et Mélidor*, X, 22. * *L'Art d'aimer*, XI, 168; *I vers anonymes sur ce poème, II, 4. *I vers sur son jardin, X, 241; sur son puits, 242; sur sa cave, *ibid.* *I vers de Voltaire sur —, III, 457.
- BERNARDIN DE SAINT-PIERRE; voy. SAINT-PIERRE.
- BERNIER (l'abbé), pseudonyme de d'Holbach; voy. ce nom.
- BERNIS (Fr. Joachim de PIERRE, abbé, plus tard cardinal de). *I vers à Mme du Bocage, I, 128. *Réflexions sur les grands hommes du siècle de Louis XIV et de Louis XV, II, 19. * *Voyage d'Alcémédon*, attr. à —, IV, 232. *Les Quatre parties du jour*, poème, V, *22, 354. *Les Quatre saisons*, poème, *ibid.*; nouvelle édition de ces deux poèmes réunis, 449.
- * BERNSTORF (baron de). Publie les *Lettres sur le royaume de Danemark*, par Roger, III, 487.
- * BERQUIN (A.). * *Idylles imitées de Gessner*, X, 488. * *Idylle*, XI, 95. *L'Ami des enfants*, XII, 45. I couplets: *O toi charmant où ma Myrthé*, XIV, 321.
- * BERRUER (P.), sc. *Le chancelier Daguesseau* (S. de 1779), XII, 308.
- BERRUYER (de P.-Ign.-Jos.). *Histoire du peuple de Dieu*, II, 310. Défense par l'auteur de la seconde partie de son livre, III, 59. Censure qu'il encourt, 79; V, 187.
- Berthe et Pépin*, vaud., par Pleinchène, mus. de Deshayes, XV, 169.
- * BERTHELLEMY (J.-S.). * *Martyre de Saint Pierre* (S. de 1779), XII, 326. *Maillard qui tue Étienne Marcel* (S. de 1783), XIII, 437. *Manlius Torquatus* (S. de 1785), XIV, 279. *Constance d'Éléazar* (S. de 1789), XV, 524.
- * BERTHIER (le P. G.-F.). *L'Anti-Uranie*, V, 269.
- * BERTHIER (l'abbé). *Mémoire contenant le projet d'une pompe publique pour fournir l'eau de la Seine à la ville de Paris*, VIII, 377.
- Bertholde à la cour*, intermède joué par les bouffons Italiens, II, 313.
- * BERTHOUD (F.). *Essai sur l'horlogerie*, etc., V, 213.
- BERTIN (le chevalier de). *Voyage en Bourgogne*, XI, 481.
- * BERTIN de BLAGNY (L.-Aug.). Élu associé de l'Acad. des insc., I, 310. I chanson en l'honneur de sa maîtresse, II, 124. I chanson sur la prise de Port-Mahon, attrib. aussi à Piron, III, 271.
- BERTIN (Mlle), marchande de modes. * Sa querelle avec Mlle Picot, XIII, 23. Figure dans le *Public vengé*, 116.
- BERTON (Pierro MONTAN), comp. *Silvie*, op., paroles de Laujon, VI, 397; VII, 200. *Erosine*, op., paroles de Moncrif, VI, 416. * *Théonis*, op., paroles de Poinset, 457. * Prend la direction de l'Opéra, XII, 389. * Sa mort, 400.
- BERTON (H.-M.), fils du précédent, comp. *Les Promesses de mariage*, paroles de Desforges, XV, 111. *L'Amant à l'épreuve*, op.-com., paroles de Moline, 177. *Les Brouilleries*, op.-com., paroles de Lœillard, XVI, 3. *Les Rigueurs du cloître*, op.-com., paroles de Fiévéé, 76. *Le Nouveau d'Assas*, op.-com., paroles de B. Dejaure, 102.
- * BERTOUX (l'abbé G.). *Anecdotes françaises*, etc., VII, 286.
- BERVILLE (de). *Histoire de Pierre Terrail*, etc., IV, 315.
- * BESEVAL (baron P.-V. de). I impromptu, XIII, 532.
- Bêtes mieux connues (les)*, par l'abbé Joannet, IX, 306.
- * BÉTHISY (J.-L. de). *Lettre de M. de B^{me} à Mme de M^{me}, au sujet du discours de M. Rousseau*, III, 110. *Lettres de M^{me}*, IV, 304.
- BÉTHUNE (chevalier de). * *Relation du monde de Mercure*, I, 411. *Lettre à l'éditeur des lettres de Clément XIV*, XI, 238.
- * BETTINELLI (le P.). *Lettres critiques aux Arcades de Rome*, trad. par Langlard, IV, 151.
- BETZKI (le G^l J.). I lettres à Grimm lui annonçant l'achat de la bibliothèque de

- Diderot par Catherino de Russie, VI, 205; VII, 201. * *Plans et statuts des différents établissements ordonnés par S. M. I. Catherine II*, XI, 98, 167.
- Beverley*, trag., par Saurin, VII, 364; VIII, 74, 129; IX, 226. [Épigramme sur —, VIII, 130.]
- * *BEZE* (l'abbé de). *L'Erreur confondue*, poème, V, 51.
- * *BEZOUT* (Él.). *Cours de mathématiques*, etc., VI, 240.
- BIANCHI (F.) comp. *Les Sabots et le Mort Marié*, par. de Sedaine, X, 476, XI, 427.
- * *BIBIENA* (J. Galli de). *La Force de l'exemple*, I, 145. *Le Triomphe du sentiment*, 419.
- Bible. Contestation entre les clergés de Berne et de Zurich à propos d'une nouvelle édition de la —, X, 309.
- * *Bible de la nature*, par Swammerdam. Appréciation de la — par Ch. Bonnet, IV, 163.
- Bible (la) enfin expliquée*, par Voltaire, XI, 327, 348.
- * *Bibliographe alsacien (le)*, revue. Signale l'existence à Gotha de cahiers inédits de la *Correspondance littéraire* de Grimm, I, 3.
- Bibliothèque de Madame la Dauphine*, par J.-N. Moreau, IX, 238.
- * *Bibliothèque des génies et des fées*, VI, 186.
- * *Bibliothèque des petits maîtres*, par Gaudet, V, 69.
- * *Bibliothèque d'un homme de goût*, par l'abbé Mayeul-Chaudon, IX, 512.
- Bibliothèque universelle des romans*, recueil par Paulmy, de Bastide, Tressan, Poinssinet de Sivry, Cardonne, Meyer, Coupé, Lograud d'Aussy, Couchu, Imbert, etc., XI, 307.
- Bibliothèques françaises*, par La Croix du Maine et Duverdier, publiées par Rigoley de Juvigny, X, 166. Réimp. du *Discours préliminaire* sous le titre de : *De la décadence des lettres et des mœurs*, XV, 117.
- * *Bidet (le)*, *histoire bavarde*, par Bret, I, 305.
- BIELFELD (J.-Fr., baron de). Préface des *Comédies nouvelles*, II, 335. * *Institutions politiques*, IV, 492. * *Lettres familières*, V, 294.
- * *Bien de l'État*, V, 353.
- Bienfait anonyme (le)*, com., par Pilles, XIII, 474.
- Bienfait rendu (le)*, com., par Dampierre, V, 277, 305; XIII, 359.
- [*Bien-né*, par Sélis, XV, 286.]
- BIÈVRE (le marquis de). *Lettre à Madame la comtesse Tation*, etc., VIII, 503. *Vercingétorix*, trag. burlesque, IX, 192. *Almanach des calembours*, 238. *Le Séducteur*, com. av. Palissot, XIII, 389, 464. *Les Réputations*, com., XV, 216. [Épigramme de Ximènes sur —, 269.]
- * *Bigarrures philosophiques*, par Tiphaigne, IV, 127.
- BIGEX (S.), d'abord copiste de Grimm, puis de Voltaire. Ses querelles avec le P. Adam, VIII, 366. *Nouvelle provinciale*, 397. * *Lettre de M. Lepreux, docteur régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, à M. Bouvart*, etc. 487.
- * *BIONICOURT* (S. de). [Cinquante bouts-rimés, proposés à Diderot, XIII, 43.]
- BIONON (Arm.-Jér.). Répond au discours de réception de Marmontel, à l'Acad. franç., V, 480. Sa conduite dans la catastrophe arrivée à l'occasion du mariage du dauphin (Louis XVI), IX, 70; [chanson à ce sujet, 74. [Mot à Marmontel, 86. [Mot de d'Argenson à —, ibid. Mort de —, 472.]
- BIOOTTINI, acteur. Ses débuts, XI, 442. *Arlequin esprit follet*, ibid.
- BIRKON (M^{lle}). Travaux anatomiques de —, IX, 276. Démonstration de ses ouvrages à l'Acad. des sciences, en présence de Gustave III, ibid.
- * *Bijou trop peu payé (le)*, conte attribué à J. Vadé, VI, 186.
- * *Bijoux indiscrets (les)*, par Diderot, I, 139.
- * *Bilan général et raisonné de l'Angleterre depuis 1600 jusqu'à la fin de 1761*, par de Maisagne, V, 120.
- * *BILCOQ* (M.-M.-A.). Tableaux divers au S. de 1787, XV, 188; au S. de 1789, 541.
- BILSTEIN (Ch.-L. ANDREU de). *Essai sur la navigation lorraine*, V, 490.
- BILLARD, caissier général de la poste. Sa banqueroute frauduleuse, VIII, 485.
- BILLARD. Harangue au parterre de la Comédie-Française, X, 120. * *Le Joyeux Moribond*, XII, 284.
- Billet de mariage (le)*, op.-com., paroles de Desfontaines, mus. de La Borde, X, 92.
- * *Billet perdu (le)*, com. de Desmahis, terminée par Voisenon, I, 473.
- * *BILLIONI* (M^{lle}), actrice. Sa mort, XIII, 421.
- * *BIMONT* (René). *Manuel des tapisseries*, VII, 127.
- BIORD (J.-B.), évêque d'Anney. Correspondance avec Voltaire, VIII, 333.
- * *BISANI* (Al.). *Lettres sur divers endroits de l'Europe*, XVI, 160.
- BISSON, chirurgien. Anecdote sur —, XII, 450.
- BISSY (Claude de THIARD, comte de). *Lettres sur l'esprit de patriotisme*, etc., de Bolingbroke, trad. par —, I, 409. * Son élection à l'Acad. franç.; * [épigramme à ce sujet, II, 6. * Sa réception, 18. * *Pensées anglaises sur divers sujets de religion et de morale*, tirées des *Nuits*, d'Young, V, 190. [Mot sur Benoît XIV, VI, 40.]
- BISSY (H.-Ch. de), comte de THIARD. Voy. THIARD.
- BITAUDÉ (P.-J.). Trad. de *l'Iliade*, VI, 144.
- * *BLACKFORD* (D. de). *Voyage de M. Olof Toré*, etc. trad. par —, X, 256. *Précis de l'état actuel des colonies anglaises*, ibid.
- * *BLACKWELL* et *MILLS*. *Mémoires de la cour d'Auguste*, trad. par Feutry, II, 161, 392.

- * BLAINVILLE (Ch.-H.), comp. Prétend trouver un mode *mixte* entre le majeur et le mineur, II, 103. *L'Esprit de l'art musical*, 188, 423.
- BLAINVILLE fils, acteur. * Ses débuts, VI, 209. Sa part peu honorable dans le scandale causé par son camarade Dubois à la Comédie-Française, 257.
- * BLAISE (B). sc. *Berger* (S. de 1787), XV, 190.
- BLAISE, comp. *Isabelle et Gertrude*, op-com., paroles de Favart, VI, 369.
- Blaise et Babet*, op-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, XIII, 338.
- Blaise le savetier*, op-com., paroles de Se-daine, mus. de Philidor, IV, 143.
- * BLAKEY. *Instruction pour prévenir les descentes ou hernies*, III, 516.
- * BLAMONT (F. Collin de), comp. *Les Caractères de l'amour*, opéra, I, 395.
- BLANCHARD. † Expérience aérostatique, XIII, 504, note; † épigramme sur cet événement, ibid.
- BLANCHET (Jean). *Idee du siècle littéraire présent réduit à six vrais auteurs*, II, 166. *Logique de l'esprit et du cœur*, etc., IV, 234. *L'Homme éclairé sur ses besoins*, VI, 77.
- BLANCHET (l'abbé F.). *Variétés morales et amusantes*, XIII, 432. *Apologues et contes orientaux*, XIV, 322.
- Blanche et Guiseard*, trag., par Saurin, V, 394, 446; * XI, 142.
- Blanche et Vermeille*, op-com., paroles de Florian, mus. de Rigel, XII, 414.
- BLAQUIÈRE (M. de RAPIN-THOYRAS, dame). Réception de Joseph II, par, —, XI, 526; † Vers pour le portrait de ce prince, ibid. † *L'Aigle et le rossignol*, fable, 527.
- BLASINS (Mathieu Frédéric), comp. *La Puy-sanne supposée*, op-com., paroles de Dubois, XV, 309. * *Le Pelletier de Saint-Fargeau*, fait historique, paroles de d'Antilly, XVI, 194.
- BLESSIG (J.-L.). Fragment d'un discours prononcé lors de la translation du corps de Maurice de Saxe à Strasbourg, XII, 23.
- BLIN DE SAINMORE (A.-M.-H.). * *L'Élite des poésies fugitives*, recueil continué par Luneau de Boisjermain, V, 491. Lettre sur les éditions de Corneille publiées par Voltaire, VI, 76. *Jean Calas à sa femme et ses enfants*, héroïde, 261. *Lettre de Biblis à Caunus*, etc., héroïde, 312; VII, 62. *Lettre de Gabrielle d'Estées mourante à Henri IV*, etc. ibid. * *Héroïdes*, 473. *Lettre de la duchesse de La Vallière à Louis XIV*, X, 194. *Orphanis*, trag., 300. Sa querelle avec La Harpe, 370. * Vers pour un buste de Marie-Antoinette, XII, 143.
- BLOIS (de), comp. *Les Deux rubans*, XIV, 20.
- * BLONDEL (J.-F.), arch. *L'Homme du monde éclairé par les arts*, X, 410.
- * BLONDEL (J.). *Loisirs philosophiques de M. de B.*, III, 224. *Des hommes tels qu'ils sont et doivent être*, IV, 28.
- * BLOT, baron de CHAUVIGNY. † Deux couplets, IX, 202.
- * BOCA, ou la *Vertu récampensée*, par M^{me} Husson, III, 350.
- * BOCCACC. *Le Décaméron*, édition française, IV, 402.
- * BOCCIARDI, sculpteur. Mausolée de Marie-Thérèse, XII, 524.
- * BODARD DE TEZAY (N.-M.F.). *Pauline et Valmont*, com., XV, 123.
- * BOESNIER DE LORMES, *De l'esprit du gouvernement économique*, XI, 41. † Fragment d'une lettre de — à Grimm, XVI, 362.
- Boileau à M. de Voltaire*, par J.-M.-B. Clément, IX, 485, * 488.
- * BOILEAU-DESFRÉAUX (N.). Anecdotes sur —, I, 83, 156.
- * BOIMESNARD (M^{lle} de). Débuts à la Comédie-Française, I, 286.
- BOINDIN (J.-N.). * Sa mort; † épigrammes à ce sujet, II, 118, 127. * Anecdotes sur son impiété, 218. Reprise du *Port de mer*, com., 263.
- BOISARD (J.-J.-M), *Fables nouvelles*, X, 226.
- BOISGELIN DE CUCÉ (le cardinal Jean-de-Dieu-Raymond). *Oraison funèbre de Stanislas, roi de Pologne*, VII, 9, * 91. * *Oraison funèbre de la dauphine Marie-Josèphe de Saxe*, 424. † Discours prononcé à la rentrée du parlement de Provence, XI, 15. Sa réception à l'Acad. franç., 201.
- BOISMINON (de). *L'École du monde*, IX, 93.
- BOISMONT (l'abbé N. TYREL de). Panégyrique de saint Louis, I, 469. Est élu membre de l'Académie française, III, 87. Son discours de réception, 137. Oraison funèbre du Dauphin, VII, 6; de Louis XV, X, 477. *Sermon prononcé à l'occasion de l'établissement d'une maison de santé en faveur des ecclésiastiques*, XIII, 153. *Réflexions sur les assemblées littéraires*, XIV, 131.
- BOISMORAND (l'abbé Cl.-Jos. CHÉRON de). Collabore aux compilations historiques de M^{lle} de Lussan, III, 25 (note). Ses emportements, ibid.; * X, 519.
- * BOISMORTIER (Joseph BODIN de), comp. *Daphnis et Chloé*, pastorale, I, 95.
- * BOISMORTIER (M^{lle} de). *Histoire de Jacques Féru*, etc., VII, 189.
- * BOISPRÉAUX (de), pseud. de Bénigne Dujardin. *Vie de Pierre Arétin*, I, 388.
- * BOIS-ROBERT (J. LA VALLÉE, marquis de); voy. LA VALLÉE.
- BOISSY (L. de). Est élu membre de l'Acad. franç., II, * 177, * 180, 399, 414. * Obtient le privilège du *Mercure de France*, 199, 410. Sa mort, III, 511. * *La Comète*, I, 313. * *L'Apologie des femmes*, com., II, 23. * *Le Prix du silence*, com., 38. *Le Médecin par occasion*, X, 300. * † Épigrammes, I, 480.
- * BOISSY (de) fils. *Histoire de Simonide*, III, 51.
- BOITEL DE WELLEZ. *Irène*, trag., V, 185.
- BOIZOT (Louis-Simon) sc. M^{me} Chalgrin, en

- busto (S. de 1779), XII, 329. *Racine*, busto en marbre, id. Le même, statue de plâtre (S. de 1785), XIV, 296; le même en marbre (S. de 1787), XV, 189. *Mercure* (S. de 1785), XIV, 296.
- * **BOLINBROCKE** (M. Saint-Jean de). * *Lettres sur l'esprit de patriotisme*, etc., traduites par de Bissy, I, 409. * *Anecdotes sur —*, ibid. * *Testament politique*, II, 153, 348. * *Mémoires secrets*, trad. par Favier, 340.
- * **BOLLJOU-D-MERMET** (L.). *Essai sur la lecture*, VI, 373.
- * **BOLOGNE** (de). *Odes sacrées*, III, 486.
- * **BOLTS** (W.). *État civil, politique et commercant du Bengale*, trad. par Demeunier, XI, 145.
- * **BOMBELLES** (comte de). *Traité des évolutions militaires de l'infanterie*, II, 340. *Bon ami (le)*, com., par Legrand, XII, 452.
- BONAMY** (P.-N.). Sa mort, IX, 109.
- BONAPARTE** (Napoléon). † *Aux Romains sur le rôle de Didon joué par M^{me} Saint-Huberty à Strasbourg*, épig. attribuée à —, XV, 39.
- * **BONCERF** (l'abbé C.-J.). * *Le Citoyen zélé*, etc., III, 357. * *Des inconvénients des droits féodaux*, XI, 369. † Lettre de Voltaire à —, ibid.
- BONESI** (B.), comp. *Pygmalion*, op.-com., paroles de du Rozoy, XII, 461.
- * *Bon Fermier (le)*, VII, 467.
- Bonheur (le)*, poème, par Helvétius, II, 271; IX, 421; X, 102.
- * *Bonheur (le) ou Nouveau système de jurisprudence naturelle*, par Élio Luzac, II, 368.
- * *Bonhomme (le) aux bonnes gens*, XIV, 539.
- Bon Ménage (le)*, com., par Florian, XIII, 271.
- * **BONNAIRE** (l'abbé de). *L'Esprit des lois quintessencié*, II, 43, 101. *Règle des lois que la nature inspire à tous les hommes*, IV, 26. Sa mort, ibid.
- BONNARD** (Bernard, chevalier de). † Duo pour M^{me} de Genlis, XII, 414. *Précis historiques de la vie de —* par Garat, XIV, 217.
- BONNAUD** (l'abbé J.-B.). *Discours sur le projet d'accorder aux protestants l'état civil en France*, XV, 179.
- BONNAY** (marquis de). † *Le Cerf-volant*, fable, XV, 587.
- * *Bonne aubaine (la)*, vaud., par Radet, XVI, 195.
- Bonne femme (la)*, ou *le Phénix*, parodie d'Alceste, par Piis, Barré, Reynier et Després, XI, 304.
- Bonne mère (la)*, com., par Florian, XVI, 4.
- * **BONNEL DU VALQUIER et MAISONVAL**. *État abrégé des lois, revenus, usages et productions de la Grande-Bretagne*, III, 456.
- BONNET** (Ch.). * *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes*, III, 398. † Observations sur quelques auteurs d'histoire naturelle, insérées par Grimm,

- IV, 164. * *Essai de psychologie*, 171. * *Considérations sur les corps organisés*, V, 414. * *Contemplation de la nature*, VI, 198.
- * *Bonnets (les)*, ou *Taléouk et Zinera*, VI, 210.
- BONNEVAL** (R. de). * *Éléments et progrès de l'éducation*, II, 68. *Lindor et Ismène*, op., VII, 119. *Les Romans*, ballet, XI, 312. † Épigramme sur l'érection d'une statue au roi (Louis XV), I, 216; contre Voltaire, ibid.; sur *L'Esprit de lois*, 293; sur *l'Encyclopédie*, II, 85. † Vers à Louis XV, I, 389.
- BONNEVAL** (Cl.-Al., comte de). Relation de sa mort par de Poyssonnel, IV, 375. † Son épitaphe, 378.
- BONNEVAL** (J.-J. GIMAT, dit), acteur. * *Le Voyage de Mantes ou les vacances de A...*, II, 269. * Sa retraite, X, 504.
- Bon père (le)*, com., par Florian, XV, 592.
- * *Bon Seigneur (le)*, op.-com., paroles de Desboulmiers, mus. de Desbrosses, V, 277.
- Bon sens (le)*, par le baron d'Holbach, X, 175.
- * *Bon tuteur (le)*, par de La Grange, VI, 90.
- BORDE** (Ch.). *Discours sur les avantages des sciences et des arts*, II, 319. * *Prédiction tirée d'un vieux manuscrit en style prophétique*, IV, 427. * *Profession de foi philosophique*, V, 381. *Le Docteur Pansophe*, attrib. à Voltaire, VII, 33, 163. * *Tableau philosophique du genre humain*, 507. *Le Catéchumène*, VIII, 12. † *Les Castrats*, poésie, IX, 261. *Paropilla*, poème, XII, 437. * *Œuvres diverses*, XIII, 340. *Hymne aux tétons*, attrib. à —, XI, 514.
- * **BORDELON** (Laurent, abbé). *Histoire des imaginations et extravagances de M. Oufte*, nouvelle édition, II, 130.
- BORDEU** (Théoph. de). Est accusé de vol, V, 208. * *Recherches sur quelques points de l'histoire de la médecine*, etc., VI, 79. * *Recherches sur le tissu muqueux*, VII, 94. * *Recherches sur les maladies chroniques*, avec ses deux frères, XI, 125, 143.
- * **BORÉ**, serrurier. Exécute une grille pour le chœur de l'église Saint-Roch, IV, 328.
- * **BOREL** (Ant.), graveur. Planche allégorique en l'honneur de Necker, XII, 513.
- * **BOREL**. *Le Méfiant*, com., XIV, 315.
- BORY** (de). † Chanson sur l'air de *la Bonne Aventure*, X, 496.
- BOSCOWICH** (le P. J.). * *Journal d'un voyage à Constantinople*, etc., X, 257. † Distique latin sur la pompe à feu, XIV, 53.
- BOSSU**. *Nouveau voyage aux Indes occidentales*, VIII, 186. * *Nouveaux voyages dans l'Amérique septentrionale*, XI, 502.
- * **BOSUET** (J.-B.). *Oraisons funèbres*, V, 161.
- BOSWELL** (J.). *Relation de l'île de Corse*, trad. par J. Dubois, IX, 64.
- * *Botaniste français (le)*, par Barbeau-Dubourg, VII, 427.
- BOUCHARD** (de). *Les Arts et l'Amitié*, com., XV, 306.
- BOUCHARDON** (Edme), sc. Appréciation de son talent * par Raynal, I, 359; par

- Grimm, 469; par Diderot, III, 247. *Statue de l'Amour, I, 433; *Épigramme sur cette œuvre, 491. Statue de Louis XV, III, 335; V, 326. Mort de —, 144. Art. de Diderot sur la Vie de — par Caylus, 239. [Mots de Cochin sur —, 326, 328.
- BOUCHAUD (Math.-Ant.). Art. Concile dans l'Encyclopédie, II, 300. *Œuvres dramatiques, d'Ap. Zeno, trad. par —, III, 488. *Essai sur la poésie rythmique*, V, 424. *Histoire de Julie Mandeville, trad. de Mrs Brooke par —, VI, 56. *Essais historiques sur les impôts*, VII, 124.
- BOUCHER (F.), peintre. *Jupiter changé en taureau portant sur son dos Europe (pour le château de Choisy), I, 92. *Appréciation du talent de —, 357, 462. *Le lever et le coucher du soleil* (S. de 1753), II, 282. Portrait de Mme de Pompadour (S. de 1757), III, 432. Est nommé peintre du roi, VI, 342. Sa mort, IX, 58.
- BOUCHER D'ARGIS (A.-G.). Est chargé des articles de jurisprudence dans l'Encyclopédie, II, 399.
- *Bouclier d'honneur (le) appendu au tombeau du brave Crillon, par le P. Benignus, IV, 84.
- *BOUDIER DE VILLEMERT. *L'Ami des femmes*, IV, 33, 368. *L'Ami des muses*, 42. *La Feuille nécessaire*, attrib. à —, par M. Hatin, 83.
- *BOGDOT (l'abbé P.-J.). *Examen de quelques objections faites à l'auteur du Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, etc., VI, 76.
- BOUFFLERS (Stanislas, chevalier de). *Aline, reine de Golconde, IV, 443, 471. *Lettres à sa mère, sur son voyage en Suisse*, IX, 473; XI, 243. *Vers attrib. à —, IV, 326; XI, 404; *adressés à la comtesse de Boufflers-Rouvrel, VIII, 84; à Mme du Barry, 505; à une dame s'appelant Marie, IX, 225; à Mme de La Vallière, ibid. XII, 241; à Mme Brillant, chatte de Mme de Luxembourg, IX, 445; *à Mme de Gentil, 475; *à Mme Cramer, 476; *au roi Stanislas, 477; *à la duchesse de Grammont, X, 32; à sa sœur, 471; à M^{lle} de B**, XI, 492; au prince Henri de Prusse, XIV, 52. *Noël (*Je n'étais mis*), V, 48; *Quatrains: (*Tout cède*), 49, (*Fricote Paris*), VIII, 221. *Chansons: (*Petit, petit*), VIII, 411; (*Gens de Paris*), IX, 97; (*Ici que tout*), XI, 182; (*Comment! Cybèle*), 401; *(*Après le dîner*), 404; *Rébus, IX, 97, *Charades, 96, XIII, 234; *Bouts-rimés. *(*Quand je n'aurais*), IX, 475; (*Il était autrefois*), XIV, 164. *Impromptus (*Ce matin*), IX, 475. (*De votre mari*), 476; (*Il but*), XI, 195; *Contes: **Emploi de la semaine*, X, 242; *Chacun son métier*, 452; (*Sur les rochers*), XII, 432; *la Résidence*, XIII, 503; *la Rencontre de deux amis*, XIV, 89; *le Cheval et la Fille*, attr. à —, 125. *Lettre à l'abbé Porquet, VI, 193. *Son épitaphe par lui-même, VII,
189. *Épigramme sur La Motte, X, 242. **Les Femmes et le philosophe*, dialogue, XII, 45. **Poésies et pièces fugitives*, XIII, 200. **Œuvres mêlées de — et de Villette*, 241. **La Créatin*, poème, attrib. à —, 244. Sa réception à l'Acad. franç., XV, 398. *Scène ajoutée au *Bourgeois gentilhomme*, 401. Réponse au discours de réception à l'Acad. franç. de Barthélemy, 512. *Discours à Louis XVI, 543.
- BOUFFLERS (marquise de), mère du précédent. *Impromptus, VIII, 339; *X, 32. *Chansons, XI, 22. *Vers sur le refus d'enterrer Voltaire, fait par le curé de Saint-Sulpice, XII, 116. *Vers parodiés de Racine à Mme de Polignac, 487. *Chanson adressée à — par le duc de Nivernois, XIII, 211.
- BOUFFLERS (comtesse Amélie de). *Mot à sa belle-mère, XII, 313.
- BOUGAINVILLE (J.-P. de). Son élection à l'Académie franç., II, *145, *158, *160, 262, 311, 354, 360 *376. Sa mort, V, 330. Sa réputation, 420. **L'Anti-Lucrèce*, trad. de Polignac, I, 259. *Éloges de Fréret, d'Égly, du cardinal de Rohan, et dissertations sur les expéditions d'Alexandre et de Kouli-kan dans les Indes, lus à l'Acad. des inscriptions, II, 117, 375.
- BOUGUER (Pierre). Sa dispute avec La Comdamine, II, 354. Sa mort, IV, 32.
- *BOUILLÉ (M^{lle}). *Repsima*, trag., VII, 322.
- BOUILLY (J.-N.). *Pierre le Grand*, op., mus. de Grétry, XV, 585.
- BOULAINVILLIERS (Henri, comte de). **Le Monde, son origine et son antiquité*, attrib. à —, II, 33. *Lettres sur les anciens parlements de France qu'on nomme états généraux*, 294.
- BOULANGER (Nic.-Ant.). *Sa mort, IV, 151. *Recherches sur l'origine du despotisme oriental*, V, 364, 366. *Le Christianisme dévoilé*, ouv. de d'Holbach, attrib. à —, 367. *L'Antiquité dévoilée par ses usages*, VI, 467; VIII, 442.
- *BOULENGER DE RIVARY. *Recherches sur quelques anciens spectacles*, II, 82. *Fables et contes en vers*, trad. de l'allemand (principalement de Gellert) en vers français, 446.
- *BOULLIER (David-Renaud). *Pièces philosophiques et littéraires*, IV, 59.
- *BOUNIEU (Michel-Honoré). *Supplice d'une vestale* (S. de 1779), XI, 228. *Bouquet de Thalie (le)*, par Collé, VIII, 26. *Bouquet du sentiment (le)*, com., XV, 387. *Bouquet (le) et les Étrennes*, com., par Parisseau, XIII, 277.
- Bourbonnaise (la). Origine de cette chanson, VIII, 238.
- BOURDEAUX et HUMAIN, dragons. Leur suicide, X, 341. *Leur lettre à M. de Clérac, 342. *Leur testament, 343.
- *BOURDET. *Soins faciles pour la propreté de la bouche*, IV, 99, IX, 510.
- BOURET, fermier général. Anecdotes sur —, V, 431, 470.
- BOURET (Cl.-Ant.), acteur. Sa mort, XIII, 420.

- BOURETTE** (Charlotte Remyer dame), surnommée *la Muse limonadière*. *Épître au roi de Prusse, II, 14. *La Muse limonadière*, recueil de vers, III, 58.
- BOURGELAT** (Cl.). *Éléments d'hippiatrique, I, 438. *Réflexions sur la milice, etc., IV, 102. *Lettres pour servir de suite à l'Ami des hommes, 233. *Matière médicale raisonnée, VI, 286. Éléments de l'art vétérinaire, IX, 432.
- BOURGEOIS**. *Christophe Colomb*, poème, X, 275.
- BOURGEOIS** (M^{lle}). } Mot à Marmontel, XII, 59.
- BOURGOGNE** (Louis-Joseph-Xavier, duc de). Vers sur sa naissance, II, 103. Fêtes données à cette occasion par les jésuites, 106; à la cour, 126. Mariages célébrés aux frais de la ville de Paris, 113; vaudevilles de Soret et épigrammes à ce sujet, 114, 115, 128.
- BOURGOING** (baron J.-F. de). *Nouveau voyage en Espagne*, XV, 343. } Ode, trad. de Klopstock, XVI, 50. } Lettre de Vogt à —, 64.
- BOURRIT** (Th.). *Descriptions des Alpes pennines et rhétiennes*, XIII, 60.
- Bouvrin bienfaisant (le)*, com., par Goldoni, IX, 389.
- BOURSAULT** (Edme). *Vie de —, I, 241. *Reprise d'Ésope à la cour, III, 4.
- BOUSSANELLE** (L. de). *Essai sur les femmes*, VI, 204.
- BOUSSARD**, pilote. Trait de courage de —, XII, 41. } Lettre de Necker à —, 42. } Impromptu de Sedaine sur —, 43.
- **Boussole agronomique*, par Bellepierre du Neuve-Église, V, 90.
- BOUTHILLIER** (M.-J.). *Le Laboureur devenu gentilhomme*, IX, 298. *Euthyme et Lyris*, ballet, mus. de Désormery, XI, 355. *Aïan et Rosette*, op.-com., mus. de Pouteau, 406. *Mirtil et Lycoris*, pastorale (avec Boquet), mus. de Désormery, XII, 34. *Adèle et Didier*, op.-com., mus. de Deshayes, XVI, 117.
- ***BOUTROLLE** (J.-G.). *Le Parfait Bouvier*, VII, 260.
- BOUVANT** (M.-Ph.). Accuse le docteur Borden de vol, V, 208. Passé pour auteur du réquisitoire de Joly de Fleury contre l'inoculation, 316. Polémique entre —, Petit et Louis au sujet des naissances tardives, VII, 156. *Lettres pour servir de réponse à l'écrit de M. Petit*, VIII, 404. } Fable de l'abbé Le Monnier contre —, ibid.
- ***BOYER**, évêque de Mirepoix, précepteur du Dauphin. } Épigramme sur —, I, 262. } S'oppose à l'élection de Piron à l'Acad. française, II, 261.
- BOYER** (le Dr. J.-B.-N.). Sa mort, VIII, 59.
- BOYER**, comp. *Les Étrennes de l'Amour*, paroles de Cailhava d'Estandoux, VIII, 224.
- ***BOYER DE PRÉBANDIER** (P.). *Les Abus de la sagesse démontrée par des raisons prises dans la nature*, IV, 119.
- ***BOZE** (Gron de). Reçoit à l'Acad. française Paulmy d'Argenson et Grosset, I, 153, 160.
- ***BRADLEY**. *Le Calendrier des laboureurs et des fermiers*, trad. par de Puisieux, II, 488. *Nouvelles observations pratiques et physiques sur le jardinage*, etc., III, 226.
- Branes (les)*, trag., par La Harpe, XIII, 425.
- BRANCAS** (marquis de). } Son mot sur *Roméo et Juliette*, X, 30.
- ***BRANCAS VILLENEUVE** (A.-F.). *Histoire ou police du royaume de Galat, traduite de l'italien en anglais et de l'anglais en français*, II, 422.
- ***BRASSAC** (Roné de BÉARN, marquis de), comp. *Linus*, op., paroles de Moncrif, I, 474.
- ***BRÉARD** (Étienne), ouvrier tisserand au Mans. Trad. en vers latins *la Religion*, de Louis Racine, 265.
- BRENET** (Nic.-Guy), peintre. *Les Ambassadeurs tartares venant demander du secours à saint Louis* (S. de 1773), X, 352. *Virginus* (S. de 1783), XIII, 378. *Courtoisie de Bayard* (même année). Tableaux divers au Salon de 1785, XIV, 240. *Le fils de Scipion rendu à son père* (S. de 1787), XV, 149. *Contenance de Scipion* (S. de 1789), 521.
- BRÉQUIGNY** (L.-G. OUDART FEUDRIX de). **Histoire des révolutions de Gènes jusqu'en 1748*, I, 376. Son élection à l'Acad. franç., X, 20.
- ***BRÉQUIGNY d'Argentan** (L.-D.). *Vies de Solon et de Publicola extraites de Plutarque*, I, 282.
- BRET** (A.). **Le Bidet, histoire bavarde*, I, 305. **La Double extravagance*, com., 456. **Mémoires sur la vie de Ninon de Lençols*, II, 39. *Le Jaloux*, com., III, 30. **Le Fauz généreux*, 468. *La Confiance trahie*, com., V, 431. *L'Éprouve indiscrette*, 447. *Essai de contes moraux et dramatiques*, VI, 274. *Oeuvres de théâtre*, 275. *Le Mariage par dépit*, 297. **Les Deux sœurs*, VII, 493. **Essai d'une poétique à la mode*, VIII, 489. *Fables orientales*, X, 41. *Réflexions sur la littérature*, 42. **Oeuvres de Molière*, pub. par —, 267. *L'Hôtellerie*, com., XIV, 247.
- ***BRETEUIL** (famille de). } Mot sur la —, XII, 313.
- BRETEUIL** (L.-A. LE TONNELIER, baron de). Fondation du conservatoire de musique, XIII, 484.
- ***BRETONIÈRES** (de). Discours prononcé au Parlement en faveur des protestants, XII, 226.
- BREVAL** (J.-B.) comp. *Inès et Léonore*, op.-com., paroles de Gauthier, XV, 385.
- ***BRIDAN** (Ch.-A.), sculpteur. *Vauban* (S. de 1785), XIII, 446; XIV, 296. *Bayard* (S. de 1787), XV, 188.
- ***BRIDARD DE LAGARDE** (l'abbé Ph.). *Lettres de Thérèse*, VI, 482.
- **Brigandage (le) de la musique italienne*, par Ango Goudar, XII, 198.

- * BRILLANT (M^{lle}), actrice. Débuts de —, à la Com.-Fr. I, 452.
- Brisés*, trag., par Poinssinet de Sivry, IV, 124.
- * BRISSON. *Ornithologie*, IV, 145, 270.
- BRISSET DE WARVILLE (J.-P.). *Un défenseur du peuple à l'empereur Joseph II*, XIV, 138. *De la France et des États-Unis*, avec Clavière, XV, 86. *Lettre à l'empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués à la peine de mort*, 143.
- BRIZARD (l'abbé G.). *De l'amour de Henri IV pour les lettres*, XIV, 146. *Éloge historique de l'abbé de Mably*, XV, 221. Continue les *Observations sur l'histoire de France*, de cet auteur, 359.
- BRIZARD (J.-B. BRITARD, dit), acteur. Est emprisonné au For-l'Évêque, lors du scandale causé par Dubois à la Comédie-Française, VI, 260, 282. * Appréciation de son talent, *445; XIII, 260.
- BROCQUEVILLE (le P.), lazariste. *Mandement portant condamnation d'un livre qui a pour titre Émile*, etc., publié sous le nom de l'archevêque de Paris et rédigé par —, V, 161, note.
- * BROGLIE (Ch.-F., comte de). Procès contre l'abbé Georget, XII, 292.
- BROOKE (Henry). *Gustave Wasa*, trag., VI, 501. * *L'Homme sensible*, attrib. à —, trad. par Saint-Ange, XI, 42.
- * BROOKE (Mrs. F.). *Histoire de Julie Mandeville*, trad. par Bouchaud, VI, 56.
- BROSSES (le Président Ch. de). * *Histoire des navigations aux terres australes*, IV, 51. * *Du culte des dieux fétiches*, 231. *Traité de la formation mécanique des langues*, VI, 432.
- Brouette du vinaigrier (la)*, drame, par Mercier, *XI, 84; XIV, 61.
- Brouilleries (les)*, op.-com., paroles de Lœillard, mus. de Berton, XVI, 3.
- * BROWN (Dr. J.). *Histoire de l'origine et des progrès de la poésie dans différents genres*, trad. par Eidous, VII, 473.
- BRUCE (J.). *Voyage aux sources du Nil*, trad. par Castéra, XVI, 38.
- * BRUHL DE MARTINS KIRCHEN (comte de). *Comparaison de l'impôt de France avec celui d'Angleterre*, VI, 454.
- * BRUX (le chevalier de). * *Réflexions diverses*, IV, 7. *Les Après-soupers de la campagne*, V, 235, avec de Lériss.
- BRULARD (M^{me} de). Voy. GENLIS (M^{me} de).
- BRUN (l'abbé J.-A.). *Le Triomphe du Nouveau Monde*, XIV, 413.
- * BRUNET (P.-N.). *Minarque conquise*, poème, III, 351. *Abrégé chronologique des grands fiefs de la couronne de France*, etc., IV, 150. *Le Passe-temps*, VIII, 343.
- * *Brunette anglaise (la)*, conte attrib. à Cazotte et à J.-J. Vadé, VI, 186.
- * BRUNETT, dessinateur. Appréciation des travaux de —, I, 362.
- BRUNI (Ant.-Barth.), comp. *Coradin*, op.-com., paroles de Tacussot, XIX, 339. *Céles-*

- tine*, vaud., paroles de Magnitot, XV, 156.
- * BRUNY (de). *Examen du ministère de M. Colbert*, X, 525.
- * BRUNSWICK (duc de), prince héréditaire. Son séjour à Paris, VII, 90. Visite à Diderot, 295.
- * BRUSSEL (P.). *Promenade utile et récréative de deux Parisiens*, VIII, 88.
- * BRUTÉ DE LOIRELLE. *Les Ennemis réconciliés*, VII, 97.
- Brutus*, trag., par Voltaire, V, 256; XVI, 115.
- * *Brutus à Servilie*, héroïde, par Duruflé XI, 110.
- * BRUYS (François). *Mémoires historiques, critiques et littéraires*, II, 67.
- * BRUZEN DE LA MARTINIÈRE. *L'Art de conserver la santé*, d'après l'école de Salerne, trad. par —, I, 372.
- * BRYDOYNE (P.). *Voyage en Sicile et à Malte*, trad. par Demeunier, XI, 82.
- * BUACHE (Ph.), géographe. Sa mort, X, 177.
- * BUAT-NANÇAY (L.-G., chevalier, puis comte du). *Les Origines ou l'Ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie*, III, 419.
- BUCHÉ DE PAVILLON. *Essai sur les causes de la diversité des taux de l'intérêt de l'argent chez les peuples*, III, 438.
- Bûcheron (le)*, op.-com. de Guichard, mus. de Philidor, V, 272.
- * *Bûcherons (les)*, ballet de Dehesse, I, 444.
- BUCHET. *Les Finances considérées dans le droit naturel et politique des hommes*, etc., V, 131.
- BUFFON (J.-G. LECLERC, comte de). 1). Sa réception à l'Acad. franç., II, 261, 275. * Réponses aux discours de réception à l'Acad. de Watelet, IV, 250; de Chastellux, XI, 70; de Duras, 86. Appréciation de — par Grimm, IX, 85. Neutralité de — dans les dissensions de l'Acad., 308. [Lettres au comte d'Angiviller, X, 312; à Necker, 313; à M^{me} de Genlis, XII, 387; à Catherine II, XIII, 98, réponse de celle-ci, 100; au comte de Barruel, 327. Sa statue par Pajou, XI, 428. * Vers à — par de La Ferté, XIII, 96. † Son opinion sur Montesquieu, XV, 220. Sa mort, 249. † Épitaphe de —, 260. † Son éloge par Florian, 264; † par Vicq-d'Azir, 362.
- 2). *Histoire naturelle* (av. Daubenton), *I, 333, 336; II, 279, 285; III, 112, 301; IV, 131, 132, *136; *V, 55; VI, 32; *appréciation de cet ouvrage par Ch. Bonnet, IV, 169. * *Histoire naturelle des minéraux*; XI, 167. * Annonce d'un volume d'opuscules de — (non publié), 540. *Époques de la nature*, XII, 237.
- * BULLET (J.-B.). *Recherches historiques sur les cartes à jouer*, III, 448.
- BULLIODE (chev. de). *La Pétrissée*, poème, V, 237. * Sa mort, 368.
- Buona figliola (la)*, op.-com. de Goldoni, mus. de Piccini, parodié par Cailhava d'Estandoux, mus. de Baccelli, IX, 344.

- Bureau d'esprit (le)*, com., par Rutledge, XI, 362.
- BURIGNY (J. LÉVESQUE de). * *Histoire des révolutions de Constantinople*, I, 398. * *Vie de Hassuet*, IV, 466. Sa mort, XIV, 285.
- * BURK (W.). *Histoire des colonies européennes dans l'Amérique*, VII, 177.
- BURKE (Ed.). * *Recherches philosophiques sur les idées que nous avons du beau et du sublime*, etc., trad. par l'abbé Desfrancois, VI, 236. *Réflexions sur la révolution de France*, XVI, 125.
- BURLAMAQUI (J.-J.). * *Principes du droit politique*, II, 53. *Principes du droit de la nature et des gens*, continués par Félice, VII, 146.
- * BURNBY (Ch.). Diderot lui fait cadeau de ses mss. sur la mus., I, 313, note.
- * BURNBY (miss. F.), plus tard marquise d'ARBLAY, fille du précédent. *Évelina*, rom. trad. par Griffot de Labaume, XII, 415.
- BURY (le comte de). Lettre à Voltaire au sujet du son *Abrégé de l'histoire univ. verselle*, III, 20. * *L'Inoculation de la petite vérole déferée à l'Église et aux magistrats*, 316. * *Histoire de la vie de Jules César*, IV, 68. *Éloge de Sully*, V, 391. *Histoire de la vie de Henri IV*, VI, 498; VII, 32; VIII, 101. * *Histoire de la vie de Louis XIII*, VII, 475. *Histoire abrégée des philosophes et des femmes célèbres*, X, 61. * *Histoire de saint Louis*, XI, 161.
- BURY (B. de), comp. * *Titon et l'Aurore*, op., paroles de Roy, II, 31. *Palmire*, ballet, paroles de Chamfort, VI, 397.
- * BUSBECK, ambassadeur de Ferdinand I^{er}. *Lettres à Rodolphe II*, traduites du latin, I, 190.
- * BUSSY (de). *Parallèle de la conduite du roi avec celle du roi d'Angleterre*, IV, 33.
- BUSSY (de). † Vers sur M^{lle} Clairon, III, 292.
- * BUSSY (le comte de). † Vers au marquis de Villette, X, 323.
- Bussy (comtesse de) † Vers à Mario-Antoinette, XIII, 234.
- BUTEL-DUMONT (G.-M.). * *Histoire et commerce des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale*, II, 449, 466. *Essai sur l'état présent du commerce d'Angleterre*, 507. * *Conduite des Français dans la Nouvelle-Écosse*, trad. de Jefferys, III, 80. *Histoire et commerce des Antilles anglaises*, IV, 25. * *Acte du Parlement d'Angleterre, connu sous le nom de l'acte de navigation passé en 1660*, trad. par —, 303. *Essai sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France*, XI, 257. *Recherches historiques et critiques sur l'administration des terres chez les Romains*, XII, 251.
- BUTLER (Sam.). *Hudibras*, poème; traduct. du 1^{er} chant par Fleury, III, 6. * Traduct. du poème par l'abbé Needham, 412.
- BYRON (Noël Gordon, lord). † Son mot sur Grimm, XVI, 562.
- * *Cabale (la)*, com., par Saint-Foix, I, 264.
- CABANIS (P.-J.-G.). † Vers à M^{me} Helvétius, XV, 218.
- * *Cabriolet (le)*, II, 505.
- Cabriolet volant (le)*, com., par Cailhava d'Estandoux, VIII, 508.
- * *Cadichon*, vaud., par Pujoux, XVI, 146.
- CAFFARELLI (Gaetan MAJORANO, dit), chanteur. Ses débuts à la chapelle des Tuileries, II, 274.
- * CAFFIERI (J.-J.), sculpteur. Description d'une pendule ciselée par —, X, 318. Tombeau (S. de 1773), 379. Corneille (S. de 1779), XII, 309. Molière (S. de 1787), XIII, 446; XV, 188.
- CAGLIOSTRO (J. BALSAMO, dit Alexandre, comte de). Son séjour à Paris, XII, 533. *Mémoires authentiques pour servir à l'histoire de —*, par le marquis de Luchet, XIV, 257, 319. * *Confession du comte de —*, XV, 66.
- CAHUSAC (L. de), librettiste. Ballets : * *Zaïs*, I, 142. *Les Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, 238; II, 306. * *Nais*, I, 295. Opéras : *Zoroastre*, 385, 390, 391, 408; III, 227; VIII, 450. * *Pygmalion*, II, 435. *Anacréon* * *ibid.* 436; VIII, 119. *Arveris*, XI, 205. *La Danse ancienne et moderne*, II, 313. * Sa mort, IV, 161.
- CAILHAVA D'ESTANDOUX (J.-F.). * *Le Remède contre l'amour*, V, 23. *La Présomption à la mode*, com., 318. *Le Tuteur dupé*, VI, 383; X, 222. * *Le Pucelage vagueur*, VII, 187. *Les Étranges de l'amour*, VIII, 224. *Le Mariage interrompu*, 328. *Le Cabriolet volant*, 508. *Le Nouveau marié*, IX, 129. *La Buona Figliola*, op.-com., de Goldoni, mus. de Piccini, parodié par —, mus. de Baccelli, 344. *De l'Art de la comédie*, X, 11. *L'Egoïsme*, XI, 361, 475. *Théâtre*, XII, 538. *Les Journalistes anglais*, XIII, 183. † *Le Retour de l'Opéra*, 385. † *Dialogue entre le député du public et M^{lle} Contat*, XIV, 270.
- CAILLEAU (A. Ch.). * *Poissardiana*, III, 170. * *Osageus*, com., IV, 427. *Spectacle historique*, VI, 99.
- CAILLIOT (Joseph), acteur. Son jeu dans *Lucile*, VII, 245; dans *le Déserteur*, 318. Sa retraite, X, 120, 259. * Ses succès à La Haye, X, 199.
- CAILLY (de). *Don Alvar et Mencía*, op. com., mus. de Saint-Amand, IX, 56. * *Considérations politiques des notables de la Halle*, XV, 336. * Couplet sur un mémoire adressé au roi, etc., 337.
- CAIUS MARCUS *Coriolan*, trag., par Gudin de La Brenellerie, XI, 309.
- CAJOT (dom). *Plagiats de M. Rousseau de Genève sur l'éducation*, VI, 433. * *Éloge de l'âne*, VIII, 343.
- CALAS (affaire de la famille). *Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas*, par Voltaire, V, 178. Mémoires publiés par Élie de Beaumont, Mariette et Loysseau de

- Mauléon en faveur de la famille —, 206. Envoi au Conseil d'État de la procédure du jugement, 257. Arrêt du Conseil d'État cassant celui rendu par le tribunal de Toulouse, VI, 19. Arrêt de réhabilitation. 229. Brochures diverses, 261. Pensions et gratifications accordées par le roi à la famille —, 263. *Projet de souscription pour une estampe tragique et morale*, ibid. 344, *373; *XVI, 260, *352. Polémique entre Voltaire et Fréron, au sujet de l'innocence de Calas, 375. † Lettre adressée à Nanette Calas par une religieuse, 412. *Histoire des malheurs de la famille* —, etc., par Thomas Simon, VII, 100. *Mariage d'Anne Calas avec Duvoisin, 244. *Calomnies contre Mme —, 300.
- Calas sur l'échafaud*, etc., VI, 261.
- * CALDÉRON (don P.) DE LA BARCA HENAO Y RIANO. *L'Alcade de Zalamea*, XII, 108.
- * *Caleçon (le) des coquettes du jour*, V, 269.
- * *Calendrier des laboureurs et des fermiers (le)*, trad. de l'anglais de Bradley par de Puisieux, II, 488.
- * *Calendrier historique des théâtres*, etc., par l'abbé de La Porte, II, 18.
- Caliste*, trag., par Colardeau, IV, 318.
- * *Caliste, ou la Belle pénitente*, trag. du marquis de Mauprié, attrib. à Séran de la Tour, I, 426. † Épigrammes sur —, ibid., 438.
- * CALLET (A.-F.), peintre. *Les Saturnales* (S. de 1783) XIII, 437. *Achille traînant le corps d'Hector* (S. de 1785), XIV, 270. *L'automne* (S. de 1787), XV, 161. *L'Été* (S. de 1789), 524.
- * CALLIÈRES (Fr. de). *De la manière de négocier avec les souverains*, etc. I, 458.
- * *Callipédie, ou l'Art de faire de beaux enfants*, trad. par d'Egly, I, 286.
- * *Callisthène*, roman, VI, 372.
- * CALONNE (Cl.-F.) *Les Souhaits d'une heureuse année*, etc., VI, 451.
- CALONNE (Ch.-Al. de). *Anecdote sur —*, XIV, 529. † Logogriphe sur le nom de —, XV, 58. *Mémoire justificatif, 132. † Chanson sur —, 168. *De l'État de la France*, XVI, 105.
- CAMARGO (M.-A. de CUPIS, dite), dansense. Sa mort, IX, 18. Son origine, 200.
- CAMBINI (J.). *Les Romans*, ballet, paroles de Bonneval, XI, 312.
- * CAMBRIDGE (R. OW.). *Mémoires du colonel Lawrence*, etc., trad. par Eidous, VI, 453.
- CAMBRY (J.). † Épitaphe d'un jeune homme, XIII, 422. **De Londres et de ses environs*, XV, 352.
- * CAMBURAT (de). *Abrégé de la vie et du système de Gassendi*, IX, 201.
- * *Camédris*, conte, par M^{lle} Mazarelli, VI, 221.
- * CAMERATA, gr. Portrait de femmes turques, d'après Liotard, I, 479.
- CAMOUCHE (M^{lle}), actrice. Ses débuts, IV, 84. *Sa mort, 473.
- CAMP (M^{lle}). Procès avec le vicomte de Bombelles, X, 80.
- * *Camp (le)*, com. imitée de Moëller par Moline, XIII, 34, 38.
- Campagne (la)*, prologue par Chevrier, II, 410.
- * *Campagne (la)*, rom. trad. par Puisieux, VII, 183.
- * *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en 1674*, par Carlet de La Rozière, VI, 235.
- * *Campagne de M. le maréchal de Tallard en Allemagne*, V, 274.
- * *Campagne du marquis de Créquy en 1677*, par de Baye, IV, 417.
- * *Campagnes de M. de Luxembourg*, III, 137. *Campagnes de M. de Turenne*, III, 322. *Campagnes de M. le maréchal de Marsin en Allemagne l'an 1704*, V, 194.
- * *Campagnes de M. le maréchal de Noailles*, IV, 340.
- * *Campagnes de M. le maréchal de Villars en Allemagne en l'an 1703*, par Carlet de La Rozière, V, 89; VII, 238.
- * *Campagnes de M. le maréchal duc de Coigny en Allemagne, pendant les années 1743 et 1744*, V, 46.
- * CAMPBELL (G.). *Dissertation sur les miracles*, trad. par Eidous, VII, 388.
- CAMPIGNEULLES. Voy. THOREL de —.
- CAMPION (Ch.-F.). † Lettre sur les succès de M^{me} Saint-Huberty à Marseille, XIV, 206.
- * CAMPISTRON (Jean Galbert de). Nouvelle édition de ses *Oeuvres*, I, 449.
- * CAMUS, fonde à Bruxelles avec l'abbé Roubaud le *Journal du commerce*, IV, 127.
- * *Canacée à Macarée, et Hypermestre à Lycée*, héroïdes, par L.-S. Mercier, V, 174.
- * CANAYE (Étienne, abbé de). Dissertation sur la manière d'étudier l'ancienne philosophie, lue à l'Acad. des insc., II, 117.
- CANDEILLE (P.-J.), comp. **La Provençale*, op., XII, 173. *Pizarre*, op., paroles de Duplessis, XIV, 142.
- CANDEILLE (A.-J.), actrice. Ses débuts, XIV, 263.
- Candide*, roman par Voltaire, IV, 85. † Épigramme sur — attrib. à Frédéric II, 117.
- Candide marié*, vaud., par Barré et Radet, XV, 278.
- Canente*, op. de La Motte, mus. de Dauvergne, IV, 325.
- * *Canevas de La Pâris, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'hôtel du Roule*, ouvrage attrib. à Rochon de Chabannes et à Moufle d'Angerville, I, 468. † Épigramme sur —, 476.
- * *Canonisation de saint Cucufin*, par Voltaire, VIII, 255.
- CANTILLON (de). *Essai sur la nature du commerce en général*, III, 43. Détails sur la vie de —, 72.
- CANTWEL. **Lettres adressées à un avocat au Parlement sur l'inoculation*, III, 281. *Tableau de la petite vérole*, IV, 78.
- Capitale des Gaules (la)*, par Fougere de Montbron, IV, 149.

- * *Caprice (le)*, com., par Renout, V, 117.
Caprices de Galathée (les), ballet, par Noverro, XI, 384, 410.
- * *Caprices du sort (les)*, ou *l'Histoire d'Émile*, par M^{lle} de Saint-Phalier, I, 391.
- * *Capucine (la)*, par Nougaret, VI, 185.
Capucins. Querelles des — entre eux, VI, 135.
- * *Capucins sans barbe (les)*, conte, IV, 400.
Caquet-Bonbec, la poutle à ma tante, poème, par de Junquières, V, 269, 318.
- CARACCIOLI (Dominique, marquis de). [Anecdote sur —, V, 449.]Réponse à une Anglaise, XI, 144. [Mot sur M^{me} de Montesson, XII, 388.]Anecdote sur Gobi et la marquise de Gorsegue, 417. [Mot sur l'Amour, XIV, 337.
- CARACCIOLI (L.-A. de). *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV*, II, 55. *Le Véritable mentor*, IV, 84. *De la gaieté*, V, 88. *Le Langage de la raison*, 267. *Vie du R. P. de Condren*, VI, 59. *Éloge historique du pape Benoît XIV*, 452. *Lettres récréatives*, VII, 461. *La Pologne telle qu'elle a été*, etc, XI, 79. *Vie du pape Clément XIV*, 85. *Lettres intéressantes du pape Clément XIV*, 164. Anecdote sur —, V, 449.
- * *Caractères de l'Amour (les)*, op. de Pellegrin, mus. de Blamont, I, 395.
- * CARAFOLA, jésuite. Recueil de poésies italiennes, I, 196.
- CARAMAN (V. M. de RIQUET, comte de). [Avis à —, XV, 271.
- Caravane du Caire (la)*, op., par Morel, mus. de Grétry, XIII, 374, 479. Parodie de cette pièce, 480.
- * CARBURIE DE CEFFALONIE (comte M.). *Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand*, XII, 27.
- CARDONNE (D.-D.). *Mélanges de littérature orientale*, IX, 121.
- * CARDONNE, musicien. *Ovide et Julie*, ballet, paroles de Fuzelier, X, 271.
- * *Caricatures*: sur les critiques d'art, attrib. à Watelet, ou à Porcien, I, 486. Sur le vingtième des revenus ecclésiastiques, II, 22. *Avis au public, têtes à changer*, XIII, 324.
- * CARLET DE LA ROZIÈRE. *Stratagèmes dont se sont servis les plus grands capitaines du monde*, III, 357. *Campagne de M. le maréchal de Villars en Allemagne en l'an 1703*, V, 89; VII, 238. *Campagne de Louis, prince de Condé, en Flandre en 1674*, VI, 235.
- CARLIN (C.-H. BERTINAZZI, dit), acteur. Bruits de retraite de —, XI, 443. Sa mort, XII, 420.
- * CARLOIX (Vincent). *Mémoires du maréchal de Vieilleville*, III, 488.
- * *Carmentière*, ou *les Engagements rompus par l'Amour*, par Girounet, II, 391.
- CARMONTELE (L. CARROGIS de). Projets de vêtements à la grecque pour hommes et femmes dessinés par —, V, 282. Ses caricatures, *ibid.* Estampe dessinée par —, et représentant la famille Calas, 263; Portraits de Rameau, dessiné de mémoire, * XVI, 260, 352; VI, 89; de Garrick, ou tragique et en comique, 319; * de M^{lle} Allard et de Dauberval, VII, 458. *Proverbes dramatiques*, IX, 263; XII, 531. *Théâtre du prince Clérezow*, etc, IX, 264. *Le Triomphe de l'amour sur les mœurs de ce siècle*, X, 240. *Théâtre de campagne*, XI, 40. *Le Duc d'Arnay*, 188.] Lettre sur la *Théorie des jardins*, 372. *L'Abbé de plâtre*, XII, 332. *Le Coup de patte*, broch. attrib. à —, 346. *Le Triumvirat des arts*, XIII, 380.
- * *Carnaval du Parnasse (le)*, ballet de Fuzelier, mus. de Mondonville, I, 369.
- * CARNÉ (de). *L'Univers perdu et reconquis par l'amour*, IV, 46.
- Caroline, op.-com., par La Chabeaussière, XV, 562.
- Caroline de Lichtfeld, par M^{me} de Crouzas, XIV, 335.
- CAROLINE-MATHILDE, reine de Danemark. *Mémoires d'une reine infortunée*, XI, 390.
- * CARRELET (l'abbé L.). *Œuvres spirituelles*, VII, 395.
- CARRIÈRE-DOISIN.] *L'Amante abandonnée*, XV, 590.
- * CARS (Laurent), graveur. *Appréciation du talent de —*, I, 362, 472.
- * CARTAUD DE LA VILLATE. *Essai historique et philosophique sur le goût*, II, 99.
-] *Cartel sérieux, ou Lettre de M. T^{te} à un de ses amis*, XVI, 124.
- * Carthon, poème erse, trad. par la duchesse d'Aiguillon, V, 67.
- CARTON (M^{lle}), actrice. Sa mort, IX, 19.
- CARVALHO (D.). *Relation abrégée concernant la république établie par les jésuites de Portugal et d'Espagne dans les domaines d'outre-mer*, trad. par Pinault, III, 489; IV, 69.
- * CASANOVA (Fr.), p. *La Bataille de Constantin* (S. de 1774), X, 355. Paysage (S. de 1783), XIII, 384.
- CASAU (marquis Ch. de). *Questions à examiner avant l'assemblée des états généraux*, XV, 348.
- * *Cas de conscience sur la commission établie pour réformer les corps réguliers*, VII, 506.
- Cassandre astrologue*, vaud., par Barré et Pils XII, 456, 458.
- * *Cassandre aubergiste*, par Poinsinet le jeune, VII, 64.
- Cassandre mécanicien*, vaud., par Goulard, XIII, 343.
- Cassandre oculiste*, com., par Pils et Barré, XII, 397.
- CASSINI (M^{me} de). Représentations chez —, X, 39.] *L'Annonce du printemps*, XI, 435.
- * CASSINI DE THURY (Cés.-Fr.). *Relations de deux voyages faits en Allemagne*, V, 383.
- CASTALDI (Cornelio) DA FELSERA. *Poesie volgari e latine*, III, 398.

- CASTEL (Le P.), jésuite. *L'Homme moral, opposé à l'homme physique de M. Rousseau*, II, 189. Sa mort, 243.
- CASTÉRA (J.-H.). *Odes*, XIV, 191. * *Épître à un grand ministre*, 429. *Voyage aux sources du Nil*, trad. de Bruce, XVI, 38.
- CASTILHON (J.-L.). * *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, II, 139. *De la nature*, par Robinet, attrib. par Grimm à —, IV, *490. *Almanach philosophique*, VII, 225. *Recueil philosophique et littéraire* (avec Robinet), VIII, 395. Collabore au *Journal encyclopédique*, 396. *Le Diogène moderne*, IX, 49. *Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, 182. Est accusé de plagiat par l'abbé d'Espiard, *ibid.* *Le Spectateur français*, 432.
- Castor et Pollux, op. de Bernard, mus. de Rameau. Reprises de —, II, 323; 'V, 452; IX, 76, 442; 'XI, 483.
- * *Catalogue de la bibliothèque de Burette*, par Gabriel Martin, I, 197.
- * *Catalogue de l'œuvre de C.-N. Cochin*, par Jombert, IX, 203.
- * *Catalogue des livres de feu M^{me} la marquise de Pompadour*, VI, 238.
- Catalogue du cabinet de M. le duc de Choiseul*, IX, 451.
- * *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture françaises de M. de La Live*, VI, 155.
- * *Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt*, rédigé par Gersaint et publié par Helle et Glomy, II, 89.
- * *Catalogue raisonné des tableaux des différentes écoles*, etc., de M. de La Live, VIII, 464.
- * *Catalogue raisonné des tableaux, dessins, estampes*, etc., composant le cabinet de feu M. de Julienne, VII, 238.
- Catéchisme des Cacouacs*, par l'abbé de Saint-Cyr, IV, 80.
- Catéchisme du livre de l'Esprit*, par l'abbé Gauchat, IV, 80.
- Catéchumène (le)*, par Borde, VIII, 12.
- CATHERINE II, impératrice de Russie. [Lettres à d'Alambert sur son refus de se charger de l'éducation du czarowitz, V, 198; à Voltaire, 418, réponse en vers de celui-ci, *ibid.*; à Marmontel sur la traduction de *Bélisaire* en russe, VIII, 203; à Sumarokoff, IX, 187; à M^{me} Denis, XII, 168; à Buffon, en réponse à une lettre de celui-ci, XIII, 98, 100. Achète la bibliothèque de Diderot, VI, 265; VII, 201; XVI, 445. Salle d'audience exécutée par Vassé pour —, VI, 311. * Son panégyrique par Voltaire, 345. Cadeau de fourrures fait à Voltaire, VIII, 72, 309. [Lettre du prince de Ligne à Grimm, sur un voyage de — en Crimée, XV, 105. [Contes : *le Czarowitz Chlore*, XVI, 10; *le Czarowitz Fecch*, 85. * Fragments de lettres à Grimm, 211. Correspondance de —, et de Grimm publiée par M. J. Grot, 251.

- Catilina*, trag., par Crébillon. [Épigrammes sur — *I, 215, 252, 258, 260, 283.] *Vers retranchés dans —, 262. *Félicitations à l'auteur par Maurice de Saxe, 264. *Lettres de Frédéric II et de Voltaire sur —, 280. Parallèle du *Triumvirat*, et de —, II, 159, 360. Reprise de —, III, 226.
- * *Catilina ou Rome sauvée*, trag., par Voltaire, I, 351, II, 256.
- CATINAT DE LA FAUCONNERIE (Nic. de). [Anecdotes sur —, XI, 19.
- * *Caton à César, Anibal à Flaminius*, héroïdes, par La Harpe, IV, 243.
- * CATROU et ROUILLÉ (les P. P.) jésuites. *Histoire romaine*, I, 188.
- CAUSANS (J.-L.-V. de MAULÉON de). * *Le Spectacle de l'homme*, II, 8, 83. Ses défis au sujet de sa démonstration de la quadrature du cercle, 194. Acceptés par P. Estève, 197. Parodiés par les marionnettes du boulevard, 400. Brochure sur même sujet, XVI, 564.
- * *Causes amusantes et connues*, VIII, 343.
- * *Causes célèbres* de Pitaval, continuées par de La Ville, VII, 95.
- Causes qui se sont opposées au progrès du commerce entre la France et l'Amérique*, par Swan, XVI, 81.
- CAUX DE CAPPEVAL (N.). Propose une édition revue et corrigée de *la Puelle* de Chapelain, et de *la Henriade*, de Voltaire, III, 350. * *La Simiade*, poème attrib. par Grimm à —, IV, 79. *La Henriade* mise en vers latins, X, 60.
- CAVEIRAC (J. de NOVI, abbé de). *Apologie de Louis XIV et de son conseil sur la révocation de l'édit de Nantes*, etc., IV, 40. *Nouvel appel à la raison*, V, 144. *Mes doutes sur la mort des jésuites*, attrib. à —, 159. *Il est temps de parler*, broch. attribuée à —, et aussi à l'abbé Dazès, 464.
- * *Caverne (la)*, vaud., par Percy, mus. de Lesueur, XVI, 195.
- * CAYEUX, sculpteur sur bois. Appréciation du talent de —, I, 361.
- CAYLUS (A.-Cl-Ph. de THUBIÈRES DE GRIMOARD DE PESTELS DE LÉVY, comte de). *Dissertation sur le théâtre de Curion, lue à l'Acad. des inscriptions, II, 116. Fonde un prix d'expression à l'Académie de peinture, IV, 324. Sa mort, VI, 364. [Son épitaphe par Diderot, 366, note. **La Chauve-souris de sentiment*, com. attrib. à —, I, 167. **Les Confidences réciproques*, roman attrib. à —, 182. **Les Soirées du bois de Boulogne*, nouv. édit., II, 392. *Mémoires sur les procédés de la peinture à la cire*, 427, 478; *sur la peinture à l'encaustique*, III, 94. **Antiquités égyptiennes*, 180. *Tableaux tirés de l'Iliade et de l'Énéide*, 315. *Description d'un tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie*, attribué à —, 428. **Histoire d'Hercule le Thébain*, IV, 26. *Vie d'Edme Bouchardon*, V, 239. * *Tout vient à point à qui sait attendre*, conte, XI, 89.

- CAZOTTE (Jac.). *Ollivier*, poëme, V, 267.
 * *La Brunette anglaise*, conte attrib. à —, VI, 186. * *La Nouvelle Ramette*, VII, 193. * *Le Lord impronptu*, 170. *Suite des Mille et une Nuits*, publiée par —, XVI, 39.
- CÉCILE (M^{lle}), danseuse. Ses débuts à l'Opéra, XI, 427.
Cécile, op.-com. de Mabilo, mus. de Dezède, XII, 378.
Cécile, op.-com., paroles de Descombles, mus. de Desvaux, XIV, 527.
- * *Cécile, fille d'Achmet IV*, par La Vallée, XV, 128.
- Cécilia*, rom. trad. par Rieu, XIII, 497.
- * *CÉDORS* (dc). Propose par souscription un nouveau *Théâtre italien*, IV, 8. Trad. la *Secchia rapita* de Tassoni, 58.
Célestine, vaud., par Magnitot, mus. de Bruni, XV, 156.
- Célaime*, rom., par M^{me} Benoist, VII, 35.
Célibataire (le), com., par Dorat, X, 272; * XI, 168.
- * *Céline ou le Temple de l'indifférence détruit par l'amour*, paroles de Chennevières, mus. du chevalier d'Herbain, III, 310.
- Céline de Saint-Albe*, com., par do Beauvoir, XIV, 475.
- Cénie*, com., par M^{me} de Graffigny, * I, 445.
 * Mise en vers par Deslongchamps, II, 93. Repris de — à la Comédie-Française, 376.
- * *Censeur impartial (le)*, par Dreux du Radier, IV, 46.
- Censure de la Faculté de théologie de Paris*, [contre l'Émile] rédigée par l'abbé Lo Grand, V, 187.
- * *Censure de la Faculté de théologie de Paris contre le livre qui a pour titre Bêlaisaire*, VII, 501.
- Centenaire de Molière (le)*, com., par Artaud, X, 188 * 184.
- Céphale et Proeris*, op., par Marmontel, mus. de Grétry, X, 335; * XI, 76.
- Céphalide*, op.-com., mus. de Witzumb et Cifolelli, paroles du prince de Ligne, XI, 424.
- Céphise*, com., par Marsollier, XIII, 277.
- * *Céramiques (les)*, par Galtier de Saint-Symphorien, IV, 304.
- Céramis*, trag., par Lemierre, XIV, 319.
- Cerole (le)*, com., par Poinsinot, VI, 68, 89.
- CEFAVOL (de). * *La Gamologie*, X, 25. *Le Parloir de l'abbaye de ...*, 41.
- * *Certitude des preuves du christianisme*, par l'abbé Bergier, VII, 295.
- CERUTTI (J.-A.-J.). * *Discours sur l'origine et les effets de ce désir si général et si ancien de transmettre son nom à la postérité*, IV, 492. * *Apologie générale de l'institut et de la doctrine des jésuites*, attribuée à —, V, 73, 275. * *L'Intérêt d'un ouvrage*, 369. *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, attrib. aussi à St-Mégrin, VII, 3. * *Chanson sur le printemps*, XIII, 249. * *L'Aigle et le Hibou*, fable, 279. * Vers à M^{lle} de Sivry, 298; * Réponse de celle-

- ci, *ibid.* * Mot sur Necker, XIV, 139. * *La Satire universelle*, XV, 310. *Mémoire pour le peuple français*, 367. * Lettre à Lauraguais, 396; * Réponse de celui-ci, *ibid.* * *Vues générales sur la constitution française*, 500. *Harangue de la nation à tous les citoyens*, 530. * Extrait d'une *Lettre sur quelques passages des Confessions*, 575. *Lettre à MM. les rédacteurs du Moniteur*, XVI, 55.
- CERVREAU (R.). *Esprit de M. Nicolle*, VII, 56.
- * *César au Sénat romain avant de passer le Rubicon*, héroïde, par le marquis de Ximènes, IV, 150.
- Césarine et Victor*, com., par Desforges, XV, 339.
- * *CHABANNES* (J. G. G. de). *Lettre de M. l'évêque d'Agen à M. le contrôleur général contre la tolérance des huguenots dans le royaume*, II, 59.
- CHABANON (M.-P.-G. de). Son élection à l'Acad. franç., XII, 36, 373. * * Vers à Voltaire, VII, 453. *Épouine*, trag., V, 193, reprise à l'Opéra sous le titre de *Sabinus*, X, 394. * *Alexis et Daphné*, pastoral, * *Philémon et Baucis*, ballet, mus. de Gossec, XI, 127. *Oeuvres de théâtre*, XV, 239. *Le Fauz noble*, com., *ibid.*, 350. *Sur le sort de la poésie dans ce siècle philosophe*, poëme, VI, 73. *Dissertation sur Homère*, etc., 74. * *Odes pythiques* de Pindare, trad. par —, IX, 462. * *Épître sur la manie des jardins anglais*, XI, 25. Dialogue en vers sur le traitement que l'on doit aux gens vicieux, XII, 374. *De la musique*, etc., XIV, 228. *Mémoire sur quelques problèmes de musique d'Aristote*, 369. *Éloge de Rameau*, VI, 138. *Vie du Dante*, X, 317.
- CHABANON DE MAUGRIS, frère du précédent. * *Odes d'Horace*, trad. par —, X, 325. *Idylles de Théocrite*, trad. par —, XI, 450.
- * CHABAUD, remporte le prix de prose à l'Académie française, I, 468.
- CHABRILLANT (MORETON de) Querelle de — et de Pernot, XIII, 250; * vers sur cette aventure, *ibid.*
- CHABRIT (P.). Son suicide, XIV, 196.
- Chacun a sa folie*, com., par do La Salle, XII, 493.
- CHAILLOU. *Des commissions extraordinaires en matière criminelle*, VII, 160.
- * CHALET (marquis du). *Favoride*, roman, I, 390.
- CHALLE (Simon), sc. Chaire de Saint-Roch, IV, 52, * 328.
- CHALLÉ (Ch.-Michel-Ange), frère du précédent, p. Dessin du mausolée de Louis XV dans l'abbaye de Saint-Denis, X, 479.
- * CHAMBAUD (MINURET de). *Essai sur l'histoire médico-topographique de Paris*, XIV, 456.
- CHAMBON DE PONTALIER (l'abbé). *Variétés d'un philosophe provincial*, VII, 259.
- CHAMFORT (S. R. N.). Sa réception à l'Acad. franç., XII, 535. * Vers au roi de Danemark, VIII, 209; sur la mort de Thomas, attrib. à —, XIV, 223. * Bouts-rimés,

222. † Mot sur La Harpe, XII, 248; sur les athées, XV, 259. † Épigrammes sur Lermier et Tressau, XII, 454; sur *Coriolan*, XIII, 498, réponse de La Harpe, *ibid.* *La Jeune Indienne*, com., V, 491. *Palmire*, ballet, mus. de Bury, VI, 397. *Zémire et Amalsie*, op., mus. de La Borde, 399. *Le Marchand de Smyrne*, VIII, 448. Pension accordée par Louis XVI à —, à l'occasion de cette pièce, XI, 360. *Mus-tapha et Zéangir*, trag., XI, 360; XII, 31. *Épître d'un père à son fils sur la naissance d'un petit-fils*, VI, 73. *L'Homme de lettres*, VII, 121. *Éloges de Molière*, VIII, 449; de *La Fontaine*, X, 480; parallèle de cet *Éloge* et de celui de La Harpe, 512. † *Lettre de M. le comte de L*** sur la campagne du maréchal de Broglie en 1789*, XV, 487. † Vers de Rulhière à —, XII, 32.

CHAMOUSSET (C.-H. PIARRON de). * *Deux mémoires : l'un sur la conservation des enfants trouvés ; l'autre sur les biens de l'hôpital Saint-Jacques*, III, 311. * *Vues d'un citoyen*, 411. * *Observations sur la liberté du commerce des grains*, IV, 119. Projet d'établissement d'une poste dans Paris, V, 297. Sa mort, X, 259. Sa bienfaisance, *ibid.*

CHAMPENETZ (René-Ferdinand QUENTIN DE RICHEBOURG, chevalier de). † Couplet sur le prince d'Hénin, XII, 302. † *Les Jeunes gens du siècle*, vaudeville, XIII, 266. † Chanson à Mme de Saint-Alban, XIV, 6. † Chanson, 66. † Lettre du marquis de Louvois à —, XV, 3; † réponse de —, 6. † *Récit du portier de Beaumarçiais*, 78. † *Le Songe d'Alhalie*, vers contre Mme de Genlis, [av. Rivarol], 170. Suite de ce pamphlet, 195. *Petit almanach de nos grands hommes*, 214. † Épigramme sur —, par Dufrené, 218. † Vers à —, par Rességnier, 258. *Petit traité de l'amour des femmes pour les sots*, 268. † Son portrait par Cerutti dans la *Satire universelle*, 311. *Réponse aux Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, 490. *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, XVI, 79.

CHAMPENETZ (marquise de). † Lettre à un député, XV, 561.

CHAMPÉIN (St.), composit. *Mina*, op.-com., paroles de Garnier, XII, 371. *Le Mélomane*, op.-com., 479. * *Léonore*, op.-com., 538. * *Le Baiser*, op.-com., paroles de Florian, XIII, 39. *Le Poète supposé*, op.-com., paroles de Lanjon, 130. *Isabelle et Fernand*, op.-com., paroles de Faur, 246. *Les Amours de Colombine*, av. le même, XIV, 121. * *Les Fausses nouvelles*, op.-com., paroles de Fallet, 455. *Les Dettes*, op.-com., paroles de Forgeot, 542. *Le Portrait*, op.-com., paroles de Rochon de Chabannes, XVI, 110. *Champs (les)*, poème, par l'abbé Le Monnier. Annoncé, XIII, 191.

Chandelle d'Arras (la), poème, par Du Laurens, VI, 390.

‡ *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme*

dont la pièce est celle d'un abbé (à propos d'*Annette et Lubin*), attribuée à Marmontel, V, 63.

† Chansons anonymes : * sur l'air d'épiqueure (*Avouez, Iris, sans scrupule*), I, 276; * *Avis au clergé*, II, 11; * en jargon de petits-maitres, 125; * Sur la conquête de Minorque, III, 293; * autre sur le même sujet, *ibid.* Sur les nouvelles lanternes de Paris, VIII, 56; Sur la grippe et la réforme, XI, 180. *La Rose*, XIV, 424. † *Portrait des maris*, XV, 35. *Les deux Duval*, 209. *

Chansons choisies, par le marquis de Coulanges, II, * 183, 270.

* CHANVALON (l'abbé). *Manuel des champs*, V, 508.

CHANVILLE, acteur. Sa retraite, VIII, 330.

* CHAPELAIN (Jean). [Anecdotes sur —, I, 232.

CHAPPE D'AUTEROCHES (l'abbé J.). *Voyage en Sibirie*, VII, * 427; VIII, 298. * Sa mort, 491.

† Charade anonyme, XV, 436.

Charbonnier (le), com., par Quéant, XII, 464.

* CHARDIN (J.-B. Siméon), peintre. * *Son talent*, — I, 357, 464. Tableaux divers exp. en 1753; *le Chimiste*, II, 283.

CHARLES, duc des Deux-Ponts. † Lettre au chevalier de Kéralion, XIV, 185.

* CHARLES (le P.). *Oraison funèbre du comte de Gisors*, IV, 38.

* CHARLES II, roi d'Espagne. † Anecdotes sur —, I, 204. † Épitaphe de —, 206.

* CHARLES II, roi d'Angleterre. Anecdote sur —, I, 209.

Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu, com., par Mercier, XV, 493.

Charles IX, trag., par M.-J. Chénier, XV, 534; XVI, 103.

CHARLES XIII, prince royal, puis roi de Suède. Son séjour à Paris, IX, 122. Ses portraits par Roslin et par Hall, *ibid.*

CHARLES-ÉDOUARD (L.-Ph.-C.). Vers de Desforges et de la princesse de Conti sur son arrestation, I, 256, 257. Anecdote sur son séjour à Paris, XII, 343.

CHARLES (J.-Al.-C.) et ROBERT. Construction des premiers aérostats après les expériences des frères Montgolfier, XIII, 347. Proposition de l'érection d'un monument commémoratif de la première ascension de —, 424. Médaille en leur honneur, *ibid.* * Ascension à Saint-Cloud, XIV, 11.

* *Charles et Vilcourt*, idylle, par Dromgold, X, 38.

* CHARLEVOIX (le P.) jésuite. *Histoire du Japon*, II, 365. *Histoire du Paraguay*, III, 273.

* *Charmes de la retraite*, par Clément, XII, 106.

* CHAROST (marquis de). † Portrait satirique de Voltaire attribué à —, I, 267.

CHARPENTIER (L.) *Lettres trouvées dans les papiers d'un père de famille*, V, 409.

* *Nouveaux contes moraux*, VII, 311. * *Vos loisirs*, VIII, 18. * *La Décence en elle-même*, *ibid.*

- CHARENTIER. *La Bastille dévoilée*, XV, 495.
- CHARPENTIER (F.-Ph.), graveur. Gravure en manière de lavis, VII, 95.
- CHARRIÈRE (M^{me} de), née de THEUIL. *Lettres écrites de Lausanne*, XV, 195.
- * CHARTRES (L.-Philippe 1^{er}, duc de), petit-fils du régent. Couplets sur —, à propos de M^{me} de L'Hôpital et de La Force, I, 423.
- CHARTRES (L.-Philippe-Joseph, duc de), dit *Égalité*. Ovation faite à —, après le combat d'Ouessant, XII, 136; § Impromptu de Molino à cette occasion, *ibid.*; § vers adressés à —, par Larrivée, 137; § Chanson satirique, *ibid.* § Mot de Schomberg à —, 426. Transformation du jardin du Palais-Royal, XIII, 12, 552; XIV, 73.
- CHARTRIN, comp. *Le Lord supposé*, op.-com., paroles de Doismont, XI, 201.
- * CHARUEL D'AUTRAIN (l'abbé). *Rhétorique des savants*, VII, 311.
- Chasse (la)*, op.-com., par Desfontaines, mus. de Saint-Georges, XII, 169.
- * CHASSIRON (de). *Réflexions sur le comique larmoyant*, I, 285.
- * *Chaste Suzanne (la)*, vaud. par Barré, Radet et Desfontaines, XVI, 182. § Épig. sur —, 184.
- CHASTELLUX (marquis F.-G. de). * Sa réception à l'Acad. franç., XI, 66. Discours à l'Acad. franç., 315; XIV, 181; XV, 85. § [Mot sur le Connétable de Bourbon, XI, 164. § Stances à M^{me} de Gonlis, XII, 19. § *Les Trois grâces du nouveau monde*, conte, XIII, 248. * *Nouveaux éclaircissements sur l'inoculation*, V, 421. * *Essai sur l'union de la poésie et de la musique*, VII, 38. Pièces jouées sur le théâtre de Magnanville, IX, 297. *Roméo et Juliette*, *ibid.*, X, 30. *Essai sur l'opéra*, trad. d'Algarotti, 228. * *L'Officieux importun*, XI, 149. *Voyage de Newport à Philadelphie*, XIII, 41. *Discours sur les avantages et les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique*, XV, 101. § Anecdote sur —, 219. Son éloge, par Rullière, 445.
- CHATEAUBRUN (J.-B. Vivien de). Son élection à l'Acad. franç., III, 10, 26. Réponse au discours de l'abbé Arnaud, IX, 315. *Les Troyennes*, trag., II, 329, 426. *Philoctète*, 502. *Astyanax*, III, 156. * Détails sur la vie de —, XI, 71.
- Château d'Otrante (le)*, par II. Walpole, VI, 459; VII, 232.
- * CHATEAUVÉRON (de). *École de l'administration maritime*, VI, 328, 348.
- Châteaux en Espagne (les)*, com., par Collin d'Harleville, XV, 441.
- * CHAUDON (l'abbé L. MAYERL). *Dictionnaire anti-philosophique*, VII, 506. *Bibliothèque d'un homme de goût*, IX, 512.
- CHAULNES (M.-J.-L. d'ALBERT d'AILLY, duc de), est l'amant de M^{me} Ménard, IX, 58; sa querelle avec Beaumarchais à ce sujet, X, 186, 360, note.
- CHAUMEIX (Abraham). *Préjugés légitimes*

- contre l'Encyclopédie, IV, 59. *Mémoire pour Abraham Chaumeix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alenbert*, 108. * *L'Oracle des nouveaux philosophes*, 305. * *Petite encyclopédie*, 428.
- * *Chaumière indienne (la)*, vaud., par Demoustier, mus. de Gaveaux, XVI, 163.
- CHAUMONT (M^{me}). *L'Heureuse rencontre* (avec M^{me} Rozet), IX, 271. *L'Amour à Tempé*, pastorale, X, 277.
- * CHAUMONT (le chevalier de). *Véritable construction d'un théâtre d'opéra à l'usage de la France*, VII, 191.
- * CHAUVÉAU. *L'Homme de cour*, VII, 348.
- CHAUVÉLIN (H.-Ph., abbé de). § Épigramme sur —, attribué à Roy, II, 96. § Vers de Voltaire à —, IV, 155. Son rôle dans le projet d'expulsion des jésuites, V, 144. Son profil, par Carmontelle, *ibid.* * *Discours contre les jésuites*, VII, 335.
- CHAUVÉLIN (Fr.-Cl., marquis de —, frère du précédent). § Couplets sur les sept péchés mortels adressés à sept jolies femmes, III, 512. § Réponse de Voltaire adressée à la marquise de — (Agnès-Thérèse MAZADE D'ARCEVILLE), *ibid.*, note.
- * *Chauve-souris de sentiment (la)*, com. attrib. à Caylus et, par M. Paul Lacroix, à Crébillon fils, I, 167.
- * CHAUVET. *Le Sage*, ode, VI, 312.
- * *Chef-d'œuvre de l'amour (le)*, par un garde-français, II, 389.
- * *Chef-d'œuvre en politique (le)*, etc., IV, 434. *Chefs-d'œuvre dramatiques*, recueillis par Marmontel, X, 230.
- * *Cheminée-poêle*, par le marquis de Montalembert, VII, 85.
- Chêne patriotique (le)*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dalayrac, XVI, 62.
- CHÉNIER (M.-J.). *Edgar*, com., XIV, 275. *Azémire*, trag., 485. *Dialogue de l'auteur et de l'anonyme*, XV, 241. *Charles IX*, trag., 534. * *Le Triomphe de la République*, op., mus. de Gossec, XVI, 179.
- CHENNEVIÈRES (de). * *Détails militaires*, I, 434; II, 14. * *Céline ou le Temple de l'indifférence détruit par l'amour*, ballet, paroles de —, mus. du chevalier d'Herbain, III, 310. *Loisirs de M. de C^{em}*, VI, 99.
- CHENONCEAU (M^{me} de —, née vicomtesse de ROCHECHOUART). § Repartie à M^{me} Dupin, sa belle-mère, XIII, 192.
- Chercheuse d'esprit (la)*, ballet, par Gardel, XII, 86.
- CHÉRUSINI (L.-C.-Z.-S.-M.). *Démophon*, op., par Marmontel, mus. de —, XV, 370, 371.
- Chérusques (les)*, trag. imitée de Schlegel, par Beaurain, X, 67.
- CHESTERFIELD (Ph. DORMER STANROPE, comte de). * *La Vérité révélée*, III, 110. *Le Monde*, journal traduit par G.-J. Monod, 202. * *Élixir de la morale indienne*, ouvrage de Dodsley, attribué à —, IV, 304. § *L'Art de la toilette*, imité de —, XI, 205. § *Le Rat et la statue*, trad. par Maty, 246.
- * CHEVALIER, acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, VIII, 24.

- * CHEVALIER (Mlle), actrice de l'Opéra. Son mariage, II, 74.
- * CHEVALIER DE LOUDEAU. *Traité du maintien du corps*, IV, 316.
- Chevalier français à Londres (le)*, com., par Dorat, XII, 179.
- Chevalier français à Turin (le)*, com., par Dorat, XII, 179.
- CHEVERT (F. de). *Éloge de —*, par Vallier, VIII, 326. † Son épitaphe, par La Touraille, ibid.; † autre par Ximènes, XV, 260.
- CHEVRIER (F.-A.) * *Voyage de Rogliano*, II, 41. *La Campagne*, prologue, 410. * *L'Épouse suivante*, comédie, III, 136. * *Histoire de la campagne du prince de Soubise*, IV, 68. * *Les Étrennes voluptueuses*, V, 22. *Le Colporteur*, 131. * *Testament politique du maréchal de Belle-Isle*, 165. * *Almanach des gens d'esprit*, 174. *Vie du P. Norbert*, etc., ibid. * *Amusements des dames de B^{res}*, 258.
- * CHIARI (l'abbé P.). *Adrienne*, trad. par de La Grange, VIII, 18.
- CHIAVARELLI, acteur. Sa retraite, VIII, 338.
- CHICANEAU DE NEUVILLÉ; voy. NEUVILLÉ.
- CHILD (Josias) et CULPEPPER. *Traité sur le commerce et sur l'usure*, tr. par de Gournay et Butel-Dumont, II, * 179, 398, 506.
- Chimène*, op., paroles de Guillard, mus. de Sacchini, XIII, 403, 493.
- * CHINIAC DE LA BASTIDE (J.-B.). *Le Miroir fidèle*, VII, 102.
- * *Chin-Ki*, par l'abbé Coyer, VIII, 158.
- * *Chirurgien de village (le)*, par Simon, XIII, 6.
- CHODERLOS DE LACLOS (P.-A.-F.) *Ernestine*, op.-com., mus. de Saint-Georges, XI, 497. *Les Liaisons dangereuses*, XIII, 107. *Lettre sur l'Éloge de Vauban*, proposé pour sujet du prix d'éloquence, XIV, 369. † *Impromptu*, XII, 529. † *Épitaphe de Lemierre*, XIV, 199. † *Vers d'un officier d'artillerie*, XV, 37.
- CHOISEL (le F. Claude du). *Nouvelle méthode pour les personnes attaquées de la rage*, III, 271.
- CHOISEUL (E.-F., duc de). Présent de 1,000 livres à La Harpe, VIII, 471. Vente de ses tableaux, IX, 496. *Mémoires*, XV, 550. † Quatrain anonyme sur —, IX, 250. † Épigramme de Mme du Deffand sur —, X, 453. † Anecdote sur —, XIII, 20. † Polémique entre La Harpe et de Vaines pour la défense de la mémoire de —, XVI, 148.
- CHOISEUL (Louise-Honorine Crozat du) CHATEL, duchesse de), femme du précédent. Trait de bonté, VII, 375.
- * CHOISEUL, marin. *Voyage d'Alcimédon*, attribué par Grimm à —, IV, 232.
- CHOISEUL-GOUFFIER (comte M.-G.-A.-L. de). * *Voyage pittoresque de la Grèce*, XII, 182. Contestations entre — et Anquetil-Duperron, XIII, 402. Réception de — à l'Acad. franç., 488. Présent fait à l'abbé Barthélemy par —, XVI, 130.
- * CHOISY (Fr. Timoléon, abbé de). † Anecdotes sur —, extraites de sa *Vie* attribuée à l'abbé d'Olivet, I, 178, 179.
- * *Choix de différents morceaux de poésie*, traduits de l'anglais, par Trochereau, I, 318.
- Choix de petites pièces du théâtre anglais*, traduites par Patu, III, 230.
- Choix de poésies allemandes*, par Huber, VII, 50.
- * *Choix des dieux (le)*, divertissement, par Poinsinet, VII, 138.
- * CHOMPRÉ (P.) Traduit les comédies de Plaute et de Térence, II, 82. *Dictionnaire abrégé de la Bible*, III, 79. *Dictionnaire abrégé de la Fable*, nouv. éd., IV, 317.
- Choses utiles et agréables*, par Voltaire, VIII, 492; * IX, 178.
- Chou-King (le)*, ouv. recueilli par Confucius, trad. par le P. Gaubil et publié par de Guignes, IX, 192.
- CHRÉTIEN (J.) Obtient un prix de vertu à l'Acad. franç., XIV, 444.
- * *Chrisal, ou l'Histoire d'une guinée*, VIII, 19.
- Christiade (la)*, poème, par La Baume-Dessosat, II, 322.
- CHRISTIAN VII, roi de Danemark. Son séjour à Paris, VIII, 208. Sa souscription à la statue de Voltaire, IX, 165. * † Vers anonymes sur un accident arrivé à —, 319.
- Christianisme dévoilé (le)*, ouv. du baron d'Holbach attrib. à Boulanger, V, 367.
- Christophe Colomb*, poème, par Bourgeois, X, 275.
- * *Chronique des rois d'Angleterre écrite selon le style des anciens historiens juifs*, traduite de l'anglais de Dodsley par Fougere de Monbron, I, 421.
- Chronique scandaleuse*, par Imbert, XIII, 353.
- * *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, par le chevalier d'Origny, VI, 210.
- * *Chronologie historique et militaire*, etc., par Pinard, IV, 103.
- * *Chronologiste manuel (le)*, VII, 190.
- CICÉRON (M.-T.). *De Oratore*, trad. par l'abbé Collin, II, 7. * *Partitions oratoires*, trad. par Charbuy, III, 316. *Traité de l'amitié*, trad. par Langlade, V, 495. * *Pensées*, trad. par l'abbé d'Olivet, VI, 186. * *Entretiens sur la nature des dieux*, trad. par le même, 419. * *Les Tusculanes*, trad. par le même, 476.
- * *Cid (le)*, trag. de Corneille. † Vers du — que Louis XIII avait fait supprimer, III, 360.
- * *Ciel (le) réformé, ou Essai de traduction de partie du livre italien : Spaccio della bestia trionfante*, de Jordano Bruno, par l'abbé de Vouigny, I, 480.
- CIFOLELLI (J.), composit. *L'Indienne*, op.-com. de Framery, IX, 175. *Perrin et Lucette*, op.-com. de Davesne, X, 450. *Céphalide*, [av. Witzumb], op.-com. du prince de Ligne, XI, 424.
- Cinq âges d'Arlequin (les)*, par Goldoni, IX, 381.
- * *Cinq cents matinées et une demie (les)*, par Duclos, III, 343, 443.

- Cinq soubrettes (les)*, com., par Laujon XI, * 148, 539.
- Cinquième homélie*, par Voltaire, VIII, 310.
- * *Citoyen désintéressé (le)*, par Dussaussoy, VII, 261.
- * *Citoyen du monde (le)*, trad. de Goldsmith, par P. Poivre, VI, 57.
- * *Citoyen français (le)*, journal, V, 55.
- * *Citoyen philosophe (le)*, ou *Examen critique de la noblesse militaire*, III, 925.
- * *Citoyen zélé (le)*, ou *la Résolution d'un problème intéressant sur la multiplicité des académies*, par Boncerf, III, 357.
- * *Civan, roi de Bungo*, par M^{me} Lo Prince de Beaumont, V, 55.
- * CLAIRAC (Do). *Histoire de Perse depuis le commencement de ce siècle*, II, 10.
- CLAIRAUT (Al.-Cl.). * Vers de M^{me} du Boccage sur —, IV, 126; VI, 112. Mort de —, 287.
- CLAIRON (Cl.-Jos. LEGRIS DE LA TUDE, dit M^{lle}). Est emprisonné au For-Lévêque pour avoir refusé de jouer avec Dubois, VI, 260; sa rentrée au théâtre, 282. Sa retraite définitive, 356, 492; VII, 10. Son départ pour Varsovie, 232. * Ses représentations chez la duchesse de Villeroy, 91, VIII, 209; à Versailles à l'occasion du mariage du dauphin (Louis XVI), IX, 77. Protège les débutés de Larive, son élève, 236. Apothéose de Voltaire chez —, X, 72. Ses querelles avec Ximénès, III, 80; * vers de celui-ci à ce sujet, *ibid.*; avec Fréron, VI, 206, 219, avec Saint-Foix, 207; * échange d'épigrammes avec ce dernier. Sa liaison avec Marmontel, VIII, 432. Critique du talent de —, II, 265; III, 89; V, 394; IX, 137. Son portrait par Carle Van Loo est gravé par ordre du roi, VI, 51, 64. * Vers de Bussy à —, III, 292; de Garrick, VI, 208; de Voltaire, 339; * anonymes, IX, 78, 79; de Ducis, XIII, 359; de M^{me} Vestris, XIV, 437; impromptus, XV, 136; * Lettres : * à la princesse de Robecq sur les *Philosophes*, IV, 307; à une de ses amies, X, 366. Couplets à M^{me} Drouin, XV, 160. * *Conseils à une jeune amie*, 548.
- CLAIRVAL (J.-B. GUIGNARD, dit), acteur. Son succès dans *le Déserteur*, VIII, 318.
- * *Clairval philosophe*, par Du Rozoy, VI, 372.
- CLAPARÈDE (D.). *Remarques sur la troisième des Lettres écrites de la montagne, ou Considérations sur les miracles*, VI, 407. *Conférence philosophique*, IX, 341.
- * *Clarisse*, drame, par J.-A. Perrou, IX, 321.
- Clarisse Harlowe*, par Richardson; voy. *Lettres anglaises*.
- * *Clary*, par Baculard d'Arnand, VII, 373.
- Claude et Claudine*, vaudeville, par Mension, XIV, 186.
- CLAUSTRE (l'abbé). Son procès contre la famille de La Borde, VIII, 389. * Lettre de Voltaire à ce sujet, 390.
- * CLAVAREAU DE ROCHEBELLE. Débutés à la Comédie-Française, II, 500.

- * *Clavicule du cheval*, par Lafosse, XI, 309.
- CLÉMENT (J.-M.-H.). *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile et sur les poèmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*, IX, 241; Saint-Lambert obtint pour cet ouvrage son incarcération au For-Lévêque, 242. * *Épigramme anonyme à ce sujet*, *ibid.* *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, 484. *Boileau à M. de Voltaire*, 485, * 488. * *Première lettre à M. de Voltaire*, X, 100. *Neuf lettres à M. de Voltaire*, 443. * *Satires*, XI, 168. Rédige le *Journal français* [av. Palissot], 382. * *Satire sur la fausse philosophie*, XII, 105. * *Charmes de la retraite*, 106. *Médée*, trag., 218.
- CLÉMENT (P.). * *Le Marchand de Londres*, trag., I, 220. * *Méropé*, trag., 282. *Poésies posthumes*, VII, 175. Anecdote sur —, IX, 484.
- * CLÉMENT, chanoine. Ses *Oeuvres diverses*, VI, 58.
- CLÉMENT XIV (J.-V.-A. Ganganelli). Anecdotes sur —, X, 145. * *Lettres intéressantes*, publiées par Caraccioli, XI, 164.
- Clémentine et Désormes*, drame, par Monvel, XII, 460.
- * *Cléon, rhéteur cyrénien ou Apologie d'une partie de l'histoire naturelle*, par Thorel de Campineulle, I, 445.
- Cléopâtre*, trag. de Marmontel, I, 428. * *Épigrammes sur —*, 428, 434, 438, 450. Reprise de —, XIV, 72.
- * *Cléopâtre d'après l'histoire*, par Marmontel, I, 432.
- CLÉOPHILE (M^{lle}), danseuse. Ses relations avec La Harpe, XIII, 170; * Vers de celui-ci pour —, *ibid.*
- CLERC (Nic.-Gab.), ou LECLERC. *Histoire naturelle de l'homme*, etc., VII, * 442; VIII, 340. *Yu le Grand et Confucius*, 340; IX, 19. * *Plans et statuts des différents établissements ordonnés par S. M. I. Catherine II*, par Betzki, trad. par Clerc, XI, 98, 167.
- CLERK, général écossais. Anecdotes sur —, IX, 10.
- CLÉRISSEAU (Ch.-L.), architecte. Anecdote sur — et Paul I^{er}, XIII, 150. * *Tableaux au Salon de 1783*, 436.
- CLERMONT (Louis de Bourbon-Condé, comte de). Son élection à l'Acad. franç., II, 311; VII, 218. Sa mort, IX, 342. Anecdotes sur —, 343.
- * CLERMONT-TONNERRE (Fr. de), évêque de Noyon. Anecdotes sur —, I, 73.
- CLERMONT-TONNERRE (Stan. de). *Réflexions sur l'ouvrage intitulé Projet de contre-révolution*, etc., XVI, 77. *Nouvelles observations sur les comités des recherches*, *ibid.*
- * CLÉRO (de). *Le Masque*, roman, I, 379.
- CLICQUOT DE BLERVACHE (Simon). * *Le Réformateur*, attribué à —, III, 200. *Considérations sur le commerce*, IV, 63. * Inscript-

- tion pour le monument de Roims, V, 434.
- * *Cloche (la)*, poème, par Gresset, III, 202.
- Clochette (la)*, op.-com. d'Anseau, mms. de Duni, VII, 105; VIII, 72.
- * *CLODION* (Cl.-Michel, dit), sculpteur. Statues diverses (S. de 1773), X, 382. Buste de Montesquieu (S. de 1779 et de 1783), XII, 309; XIII, 446.
- CLOUTZ* (J.-B.). *Anacharsis à Paris*, XVI, 106.
- * *CLOUDET. Émilie*, com., V, 294.
- * *CLOUET* (l'abbé). *Géographie moderne*, VII, 398.
- Clovis*, poème, par Lejeune, V, 354.
- * *Club des Jockeys (le)*, XVI, 158.
- * *Clytemnestre*, trag., par Lauragais, IV, 474.
- COASLIN* (M^{me} de). Mot sur la vertu, XV, 339.
- * *COCCHI* (le Dr). *Le Règne de Pythagore*, trad. par de Puisieux, V, 147.
- * *Coche (le)*, trad. par Nic. Lagrange, VII, 243.
- COCHIN* (Ch.-N.), graveur. *Appréciation de son talent, I, 363. *Estampes pour une traduction italienne de Lucrèce dessinées sur les sujets choisis par Margency, II, 474. *Projecte avec Le Bas de graver les marines de Vernet, V, 326, 328. *Portrait de Hume dessiné par —, gravé par Miger, VI, 184. Dessin allégorique sur la mort du dauphin, VII, 203. Dessins des missionnaires de la Chine, gravés par —, X, 260. *Catalogue de l'œuvre de —*, par Jombert, IX, 203. †Mots sur Bouchardon, V, 326, 328. *Observations sur les ruines d'Herculanum*, [av. Bellicard] II, *183, 404. *Réflexions sur la critique des ouvrages exposés au Salon du Louvre, qui a paru sous le titre d'Extrait des Observations sur la physique et les arts*, III, 429. *Voyage d'Italie*, IV, 15. **Doutes raisonnables d'un marguillier de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont sur le problème proposé par M. Patte*, IX, 31. *Mémoire aux artistes*, faussement attribué à Piron, X, 249; XVI, 568. **Pantomime dramatique*, XII, 316.
- * *COCUAU* (Cl.-Philibert). *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*, XII, 294; suite de cet ouvrage, 305. *Réflexions sur la musique théâtrale*, 530. *Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu*, XIV, 297.
- * *Code de l'amour*, VI, 12.
- Code de la nature ou le Véritable esprit de ses lois de tout temps négligé et méconnu*, par Morelly, II, 219, 489. *Attribué à Diderot dans le *Supplément à la France littéraire*, III, 244.
- * *Code de musique*, par Rameau, III, 457; IV, 367.
- * *Code des amants (le)*, poème, IX, 350.
- Code des lois des Gentoux*, trad. par Halhed, XII, 184.
- * *Code évangélique*, attribué à Grimm à Voltaire, VI, 473.

- COËTLOSQUET* (M^{re} J.-G. de), évêque de Limoges. *Son élection à l'Acad. franç., IV, 349, 378. Répond au discours de réception de Saint-Lambert, IX, 87.
- COÛILHÉ. Les Ruines*, poème, VIII, 170.
- * *COGÉ* (l'abbé F.-M.). *Examen* de Bélisaire de M. Marmontel, VII, 294. †Plaisanterie de la *Gazette des Deux-Ponts* sur une phrase latine de —, X, 146.
- * *COHINET* (M^{lle}), cantatrice. Ses débuts à l'Opéra, II, 435.
- Coiffeur d'hommes et de femmes (le)*, par de La Garde, IX, 80.
- * *COIGNET* (Horace), comp. *Pygmalion*, scène lyrique, paroles de J.-J. Rousseau, XI, 139.
- * *COINTREAU. L'Amant salamandre*, III, 334.
- COLALTO* (A.). *Les Trois frères jumeaux vénitiens*, com., X, 334. Sa mort, XII, 163.
- COLARDEAU* (Ch.-P.). Tragédies : *Astarbé*, III, 480, 482; *Caliste*, IV, 318. **Armide à Renauld*, héroïde, 79. **Le Patriotisme*, poème, V, 38. *Ode sur la poésie*, 156. *Épître à Minette*, 131. *Épître à M. Duhamel*, X, 439. **Les Hommes de Prométhée*, XI, 96. *†Vers sur un portrait à l'ombre, IV, 273. †Épigramme de Voisenon, XI, 96. *Le Temple de Guide*, mis en vers, X, *36, 176. Refait secrètement le rôle de Le Kain dans *Venceslas*, de Rotrou, 397. *Lettre d'Héloïse à Abélard*, trad. de Pope, III, 508. *Réponse d'Abélard à Héloïse*, ibid., *V, 66. *Première nuit d'Young*, trad. en vers français, IX, 30. **Ses Œuvres*, XII, 183.
- * *COLASSE* (Pascal), comp. de *Thétis et Pé-lée*, op., paroles de Fontenelle, II, 435.
- * *Colifichets (les)*, com., par Barret de Villancourt, II, 98.
- Colimaçons du R. P. l'Escarbatier (les)*, par Voltaire, VIII, 105.
- Colinette à la cour*, op. de Lourdet de Saint-terre, mus. de Grétry, XIII, 51.
- COLINI*, secrétaire de Voltaire. Quelques détails sur —, V, 280.
- Colin-Maillard*, pastorale, par Voisenon. Voy. *Eriène*.
- Colisée* (Construction et description du), IX, 331.
- COLLÉ* (Ch.). Comédies : *Dupuis et Desro-nais*, V, 216, 237; *la Veuve*, 447; IX, 234; **la Comtesse*, VI, 156; *la Partie de chasse de Henri IV*, 496, *VII, 91, *X, 508; *la Vérité dans le vin*, V, 218, VI, 498; **le Galant esroc*, VII, 372; *l'He-sannante*, VIII, 24; *le Bouquet de Thalie*, 26. †Vers sur la prise de Minorque, III, 300; à M^{me} de La Millière, 445; sur l'avènement de Louis XVI, X, 440. †Sur l'abbé Arnaud, attrib. à —, XII, 405. †*Couplets*, VIII, 26. *Théâtre de société*, ibid.
- * *Collection académique (la)*, par Buffon, Daubenton, Savary, etc., III, 397.
- * *Collection de différents morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, etc., par de Kéralio, V, 212.

- * *Collection des moralistes auctens*, XIII, 90.
- Collection historique ou Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par la paix d'Aix-la-Chapelle, en 1748*, par le chevalier O'Hanlon et Meusnier de Querlon, III, 456.
- COLLET (l'abbé). *Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin*, VII, 21.
- COLLET DE MESSINE (J.-B.). *L'Île déserte*, IV, 62. * *Épître à l'Hymen*, VI, 327. * *Saru*, op.-com., nus. de Vachon, X, 241. *Abdounyme*, pastorale, XI, 214.
- * COLLIN DE VERMONT (Hyac.), p. *Pyrrhus dérobé à la fureur des ennemis de son père* (pour le château de Choisy), I, 93, 463.
- COLLIN D'HARLEVILLE (J.-F.). *L'Inconstant*, XIV, 422. *L'Optimiste*, XV, 225. *Les Châteaux en Espagne*, 441.
- COLLINS (Antoine). *Recherches philosophiques sur la liberté de l'homme*, traduites par de Bons, II, 480. *Esprit du judaïsme*, trad. par d'Holbach, VIII, 395.
- * *Colloque scientifique de maître Charles Tirpied*, etc., VIII, 466.
- COLLOT (Marie-Victoire), sc., élève de Falconet. Part avec lui pour Saint-Petersbourg, VII, 107.
- COLLOT D'HERBOIS (J.-M.). * *Lucie*, com., X, 319. *Le Paysan magistrat*, drame, XV, 572.
- Colomb dans les fers à Ferdinand et Isabelle*, épître, par le chevalier de Langeac, XIII, 89.
- COLOMBE (E.-G.); voy. SAINTE-COLOMBE.
- COLOMBE (M^{lle}), actrice. Ses débuts, X, 85. * *Succès d'un couplet chanté* par —, XIII, 361. * *Vers de Naigeon* à —, XI, 353. * *Parodie de cette pièce*, ibid.
- Colombiade (la)*, poème, par M^{me} du Boccaie, III, 361; X, 277.
- * *Colonie (la)*, com., par de Saint-Foix, IV, 446.
- * *Colonie (la)*, op.-com., paroles de Framery, mus. de Sacchini, XI, 120, 127, 139, 143, 168.
- Colporteur (le)*, par Chevrier, V, 131.
- * COMAZZI (J.-B. de). *Morale des princes*, tr. par Dupuy-Demportes, II, 166.
- COMBALUSIER (F. de Paule). *Mémoire de l'Université sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse et de la perfectionner*, V, *78, 109.
- * COMBES. *Éloge de P. Terrail, dit le chevalier Bayard*, VIII, 466.
- * *Combien un empire se rend respectable par l'adoption d'un art étranger*, discours prononcé à Copenhague, par La Beaumelle, revendiqué par Méhégan, III, 417.
- COMBLES (de). *Mystification imaginée* par —, XIII, 423.
- Comédie à l'improvvisu (la)*, XII, 445.
- Comédie-Française. Gratification accordée par le roi pour la réparation de la salle de la —, II, 256, note. Compliment d'ou-

- verture rédigé par d'Alembert et prononcé par Le Kain, ibid. Ballets et pantomimes exécutés par des danseurs italiens à la —, 262; procès intenté à la — par l'Opéra à ce sujet, 272. Lauraguais achète le droit de supprimer les banquettes sur la scène de —, IV, 111. Scandale causé par Dubois, accusé d'escroquerie, à la —, 256; Brizard, Dauberval et M^{lle} Clairon emprisonnés à ce sujet, 260; [compliment adressé par Bellocour au parterre, ibid.; rentrée des acteurs incarcérés au Por-Lévêque, 282.] *Statuts de la —*, facétie, VII, 353. * *Portraits gravés de plusieurs acteurs de la —*, 395. Translation de la — à la salle des Tuileries, IX, 55. Règlement des pièces pour chaque jour de la semaine, 382. * *Querelle entre les auteurs dramatiques et la —*, XI, 61. * *Facétie sur les dissensions des acteurs de la —*, XII, 331. * *Thalie aux comédiens français au sujet de l'ouverture de leur nouvelle salle [l'Odéon]*, XIII, 111; inauguration de cette salle, 112. Querelle entre la — et M^{me} Duvivier sur le déplacement de la statue de Voltaire, 302, 315. Contestations de la — avec les petits théâtres du Palais-Royal, XIV, 192. Prend le nom de Théâtre de la Nation, XV, 572. La Harpe présente à l'Assemblée nationale une adresse en faveur de la —, XVI, 111.
- Comédie-Italienne. * *Débuts à la —*, VII, 326. Réformes à la —, VIII, 328; * XII, 389. Est transférée à la salle Favart, XIII, 303; * *Épigramme sur cette salle*, ibid.
- * *Comédien (le)*, par Rémond de Sainte-Albine, I, 111.
- * *Comédienne fille et femme de qualité (la)*, roman attribué à Sainte-Croix, III, 110.
- * *Comédies de Plaute et de Térence*, trad. par Chompré, II, 82.
- Comédies de Térence*, trad. par l'abbé Le Monnier, * VIII, 487; IX, 247.
- Commencement de l'Iliade traduit en vers et non imité*, par Saint-Angé, XI, 316.
- Commentaire des Mémoires de M. le comte de Saint-Germain*, par le baron de Wimpffen, XII, 461.
- Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade*, par Voltaire, XI, 327, 328.
- * *Commentaire sur la Henriade*, par La Beaumelle, annoté par Fréron, XI, 108, 129.
- Commentaire sur le livre des Délits et des Peines*, par Voltaire, VII, 138, 164.
- Commentaire sur les mémoires de Montecuculli*, par Turpin de Crissé, VIII, 240.
- Commentaires apostoliques et théologiques sur les saintes prophéties de l'auteur sacré de Barbe-Bleue*, par Frédéric II, XII, 361.
- Commentaires de Jules César*. Observations sur un passage des —, XI, 189.
- * *Commentaires grecs sur la défense des places, d'Événus le tacticien*, etc., trad. par J.-J. de Beausobre, III, 418.

- * *Commentaires sur la retraite des Dix Mille de Xénophon*, par Le Cointre, VII, 48.
- * *Commerce anobli (le)*, par Séras, III, 221.
- * *Commerce de la Hollande*, par de Sérionne, VIII, 98.
- Commerce et le Gouvernement (le)*, etc., par Condillac, XI, 53.
- Commerce remis à sa place (le)*, par J.-J. Garnier, III, 268.
- Compagnie des Indes. (Changement de la direction de la), VIII, 347.
- COMPAIN (M^{lle}), actrice de la Com.-Fr. Ses débuts, XI, 426.
- * COMPAN (Ch.). *La Victime mariée*, XI, 95.
- * *Comparaison de l'impôt de France avec celui d'Angleterre*, par le comte de Bruhl, VI, 454.
- Compère Mathieu (le)*, par Dulaurens, VI, 482.
- Complaisant (le)*, com., par Pont-de-Vesle, attribuée à divers auteurs, II, 423. Repris du —, XI, 441.
- Compte rendu au roi*, par Necker, XII, 482.
- Compte rendu des constitutions des jésuites*, par La Chalotais, V, * 87, 121; 144; * par Monclar, 258.
- Comte Albert (le)*, op.-com., par Sedaine, mus. de Grétry, XIV, 487; XV, 9.
- Comte de Conmings (le)*, drame, par Baculard d'Arnaud, VI, 134; XVI, 26.
- * *Comte de Saint-Méran (le)*, par Maimieux, XV, 250.
- Comte de Valmont (le)*, rom., par l'abbé Gérard, X, 407.
- Comte d'Olbourg (le)*, drame, XIII, 375.
- Comte (le) et la comtesse du Nord*, anecdote russe, par le chevalier Du Coudray, XIII, 189.
- * *Comtesse (la)*, parade, par Collé, VI, 156.
- Comtesse de Bar (la)*, trag., par M^{me} de Montesson, XIII, 306.
- Comtesse de Chazelles (la)*, com., par M^{me} de Montesson, XIV, 148.
- Comtesse de Givry (la)*, par Voltaire, * VII, 417, 441, 452; XIII, 153.
- * *Conciliateur (le)*, par Turgot et Loménie de Brienne, II, 370.
- * *Concubitus sine Lucina, ou le Plaisir sans peine*, ouvrage attribué à Richard Roë, et traduit par Meusnier de Querlon, I, 488.
- CONDÉ (L.-J. de Bourbon, prince de), * Ses fêtes à Chantilly, VII, 436. * Son duel avec le vicomte d'Agoult, XII, 351. * } Mots sur —, * 355, 365.
- CONDILLAC (l'abbé Ét. BONNOT de) * *Traité des systèmes*, I, 300. *Traité des sensations*, II, 204, 438. * *Traité des animaux*, III, 112. *Art de penser*, X, 333. *Le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre*, XI, 53. * *Cours d'études*, 109, 167. *Logique*, XII, 429. Sa mort, *ibid.*
- CONDORCET (M.-J.-A.-N. CARITAT, marquis de). Sa visite à Ferney, IX, 166. Sa réception à l'Acad. franç., XIII, 83. Réponses au discours de réception à l'Acad. franç. de Choiseul-Gouffier, 489; à une

- plaisanterie de Lauraguais à l'Acad. des sciences, 271. *Éloges des académiciens*, X, 197; de La Condamine, 422; † de l'Hospital, XI, 512; de Maurepas, XIII, 123 de Fontenelle, par Duclos, revu par —, 351; de d'Alembert, 378. *Lettre d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*, X, 473. *La Tolérance au pied du trône*, XII, 226. *Réflexions d'un citoyen sur un procès très-connu*, XIV, 417. *Vie de M. Turgot*, 452. *Lettre d'un avocat à un de ses confrères*, XV, 20. *Lettres sur l'unité de la législation*, 252. *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français*, 322. *Sentiment d'un républicain sur les assemblées provinciales*, *ibid.*
- * *Conduite des Français justifiée (la)*, par de La Grange, III, 261.
- * *Conduite des Français par rapport à la Nouvelle-Écosse*, trad. de Jefferys, par Butel-Dumont, III, 89.
- * *Conduite (la) du clergé justifiée par les principes*, etc., II, 295.
- * *Confession du comte de C*** [Cagliostro]*, XV, 66.
- Confessions* de J.-J. Rousseau, XII, 118; XIII, 160. † Lettre anonyme sur les —, XIV, 494. Deuxième partie des —, XV, 542.
- Confessions de M^{me} de Mainville*, par Galtier de Saint-Symphorien, VIII, 160.
- Confiance dangereuse (la)*, com., par La Chabeaussière, XIII, 531.
- Confiance trahie (la)*, com., par Bret, V, 431; X, 41.
- Confidence philosophique*, par Vernes et Claparède, IX, 341.
- * *Confidences à une amie*, rom. anonyme, V, 274.
- Confidences d'une jolie femme (les)*, par M^{lle} d'Albert, XI, 20, * 171.
- * *Confidences réciproques (les)*, roman attrib. à Caylus, I, 182.
- CONFANS (le marquis de). † Couplet de Genlis à —, XIV, 350; † réponse de —, *ibid.*
- CONFUCIUS ou CONFOU-TSÉE. *Le Chou-King*, livre sacré recueilli par —, trad. par le P. Gaubil et publié par de Guignes, IX, 192. † Vers de Voltaire sur —, 193.
- * *Congresso di Citera (II)*, d'Algarotti, trad. par M^{lle} Menon, IV, 18.
- * *Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre*, par Desmarests, III, 169.
- * *Connaissance des temps pour l'année 1768*, par de La Lande, VII, 187.
- * *Connaisseurs (les)*, broch. anon. sur le Salon de 1779, XII, 347.
- Connétable de Bourbon (le)*, trag., par Guibert, X, 170, 247; * XI, 114, 149, 164.
- Conquête de Naples par Charles VIII*, poème, par Gudin de La Brenellerie, VI, 390.
- * *Conseil de lanternes ou la Véritable vision de Ch. Palissot*, etc., IV, 269.
- * *Conseil de la raison en faveur de l'incoculation*, V, 368.

- * *Conseil d'un vieil auteur à un jeune*, par Sabatier, IV, 43.
- Conseil imprudent (le)*, com. imitée de Goldoni, par Paillardel, XV, 456.
- * *Conseils à une amie*, par M^{me} de l'*** (Puisieux) I, 281.
- * *Conseils à un jeune poète*, par La Harpe, XI, 110, 116.
- * *Considérations raisonnables à M. l'abbé Bergier*, par Voltaire, VIII, 94.
- * *Conservateur (le)*, ouvrage périodique, III, 242.
- Conservatoire de musique. Fondation du —, XIII, 484.
- * *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, par le marquis de Luchet, VI, 267.
- * *Considérations sur la cause physique des tremblements de terre*, trad. de Maies par Mazéas, II, 74.
- * *Considérations sur la constitution de la marine militaire de France*, par J.-B. Secondat de Montesquieu, III, 270, 341.
- * *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, par Montesquieu, I, 181.
- Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, par Volney, XV, 256.
- * *Considérations sur la guerre présente d'Allemagne*, par I. Nauduit, IV, 433.
- * *Considérations sur la paix de 1763*, attrib. à Raynal, XIII, 387.
- Considérations sur le commerce*, par Clicquot de Blervache, IV, 63.
- * *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne*, trad. de Josuah Géo, par de Secondat, I, 370.
- * *Considérations sur le génie et les mœurs du siècle*, par de Souboiran, I, 302.
- Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par le marquis d'Argenson, VI, 217.
- Considérations sur le gouvernement de la Pologne*, par J.-J. Rousseau, X, 127, 178.
- Considérations sur l'esprit et les mœurs*, par Sénac de Meilhan, XV, 211.
- Considérations sur les causes physiques et morales du génie, des mœurs et du gouvernement des nations*, par Castilhon, IX, 182.
- * *Considérations sur les compagnies*, VII, 464.
- Considérations sur les corps organisés*, etc., par Ch. Bonnet, V, 414.
- Considérations sur les mœurs de ce siècle*, par Ducloux, VI, 325.
- * *Considérations sur les révolutions des arts*, par Méhégan, II, 217, 489.
- Considérations sur les richesses et le luxe*, par Sénac de Meilhan, XV, 113.
- * *Considérations sur l'état présent de la littérature en Europe*, par Robinet, V, 91.
- * *Considérations sur l'histoire du théâtre*, par Villaret, IV, 83.
- Considérations sur l'ordre de Cincinnatus*, par Mirabeau, XIV, 141.
- * *Considérations sur l'origine et le progrès*

- des belles-lettres chez les Romains*, etc., par l'abbé Le Moine d'Orgival, I, 352.
- Consolateur (le)*, pour servir de réponse à la Théorie de l'impôt, etc., par le baron de Saint-Supplix, V, 338.
- * *Consolation d'un jeune ecclésiastique*, huitain anonyme, III, 242.
- * *Constance couronnée (la)*, rom., V., 445.
- CONSTANT (S.). *Dernières pensées du roi de Prusse*, XIV, 542.
- * CONSTANTIN (l'abbé). *Mémoire concernant l'utilité des états provinciaux*, etc., I, 445; III, 100. *La Voix du prêtre*, 467. *Le Habillard*, 469.
- * *Constantin*, com., par Du Buisson, XII, 441.
- * *Constitutions des jésuites en latin et en français*, IV, 505.
- CONTANT D'ORVILLE (A.-G.). * *L'Enfant trouvé*, roman, V, 364. * *Mémoires d'Azéma*, 444. *L'Humanité*, roman, VI, 314. * *Pensées de M. de Voltaire*, 418. * *Voltaire portatif*, VII, 149. * *La Destinée*, ibid. * *Le Mariage du siècle*, ibid. * *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque* [avec Paulmy], XII, 355.
- CONTAT (L.-F.), actrice. Ses débuts, XI, 211. Son talent, XII, 222, 233. * *Aventure avec le comte de Laudron*, XIV, 152. *† Lettre à M^{me} Vanhove*, 264.
- * *Conte bavard*, IV, 135.
- Contemplation de la nature*, par Ch. Bonnet, VI, 198.
- * *Contemporaines (les)*, par Rétif de La Bretonne, XII, 392, 443, 498.
- * *Contes*, par M^{me} de Villeneuve, VI, 422.
- Contes*, par Saint-Lambert, VIII, 296.
- Contes de Guillaume Vadé*, par Voltaire, V, 506.
- Contes de La Fontaine*. * Publication de l'édition dite des *Fermiers généraux*, V, 108; * contre-façon de cette édition, VII, 490. Précieux manuscrit des —, trouvé dans la bibliothèque de Gagnat, VIII, 121.
- * *Contes des génies*, par Ridley, trad. par Robinet, VI, 455.
- * *Contes mis en vers par le petit cousin de Rabelais*, par d'Acquin de Chateau-Lyon, XI, 24.
- Contes moraux*, par Marmontel, * IV, 340; * nouv. édit. 489; VI, 142, 272; — * par M^{lle} Uncy, V, 293; par de Bastide, V, 293. VI, 142; par L. S. Mercier, VIII, 225.
- * *Contes orientaux*, par M^{lle} Moreau, XII, 273.
- Contes philosophiques et moraux*, par La Dixmerio, VI, 142.
- * *Conteur (le)*, ou les Deux postes, com., par Picard, XVI, 190.
- * CONTI (Louise-Élisabeth de BOURBON, princesse de). [Son mot sur l'arrestation de Charles-Édouard, I, 257;]paraphrase en vers de cette saillie, ibid.
- * *Contradictions (les)*, trad. par Rabellean, V, 296.
- * *Contre-poison des feuilles* [de Fréron], par le chevalier de La Morlière, II, 423.

- * *Controverse sur la religion chrétienne*, par Le Grand, VII, 185.
- * *Conversation de M. l'Intendant des menus-plaisirs du roi avec M. l'abbé Grizel*, par Voltaire, IV, 427.
- Conversation du roi de Prusse dans une course faite en 1779*, etc., par Clausius, XIII, 536.
- Conversations d'Émilie*, par Mme d'Épinay, X, 441; * XI, 167; * XII, 502. Obtiennent le prix d'utilité à l'Acad. franç., XIII, 261.
- Conversion de M. de Voltaire*, songe, par le comte d'Autrey, VIII, 243.
- Convulsionnaires*. [Lettre de La Condamine sur les —, IV, 114.] Conversation avec La Barre et journée du vendredi saint, 1760, par Du Doyer de Gastel, 208. [Procès-verbal de la séance du 13 avril 1759, par La Condamine, 379.] Miracles du jour de la Saint-Jean 1759, par Du Doyer de Gastel, 388. Anecdote sur Le-paige, convulsionnaire, 393. Mort de la sœur Françoise, convulsionnaire, 394.
- COOK (J.), navigateur. *Troisième voyage de —*, trad. par Demeunier, XIII, 88. [Anecdote empruntée à —, XVI, 84.
- * COOPER. *Vie de Socrate*, trad. par de Combes, II, 69.
- * COPPIER. *Le Bal de l'Arche-Marion*, com., III, 455.
- * COQUELEY DE CHAUSSEPIERRE. *Préès pour le sieur Boucher de Villers*, etc., contre le sieur Castel, VII, 298. *Le Roué vertueux*, VIII, 456. [Épigramme sur —, 457. *] Facétie sur les accidents arrivés aux fêtes du mariage du Dauphin (Louis XVI), IX, 71. *Monsieur Cassandre*, attrib. à —, XI, 78.
- Coquette corrigée (la)*, comédie par La Noue, III, 185, * 189; VIII, 54.
- * *Coquette du village (la)*, paroles d'Anseau-me, mus. de Saint-Arnaud, IX, 371.
- Coquettes rivales (les)*, com., par Lantier, XIV, 333.
- Coradin*, op.-com., paroles de Tacusset, mus. de Bruni, XIV, 339.
- Corali et Blanford*, com., par le chevalier de Langeac, XIII, 289.
- * CORALLI, acteur de la Com.-Ital. Ses débuts, XI, 74.
- CORANCEZ (O.'de). [Complainte sur et la suppression du *Journal de Paris*, XIV, 162.
- * CORDIER DE SAINT-FIRMIN (l'abbé Ed.). *Zarucma*, trag., V, 59.
- Coriolan*, trag., par La Harpe, XIII, 498. [Épigrammes de Rulhière et de Chamfort sur —, *ibid.*] Réponse de La Harpe, *ibid.*
- * *Coriolan*, trag., par Mauger, J, 133; II, 35.
- * *Corisandre*, op., paroles de Le Bailly et Linières, mus. de Langlé, XVI, 161.
- CORNILLE (P.) *Nicomède*, III, 3. Publication des œuvres de —, avec commentaire par Voltaire, V, 498. *La Mort de Pompée*, trag., XII, 413. Centenaire de —, XIV, 85.
- CORNILLE (M^{lle}), plus tard dame DUPUIS.

- Est adoptée par Voltaire, IV, 326. Son mariage, V, 498.
- Cornille aux champs Élysées*, par Laurent, XIV, 85.
- Cornélie*, trag., par le président Hénault, VIII, 125.
- Corps d'extraits de romans de chevalerie*, par le comte de Tressan, XIII, 118.
- * *Corps d'observations de la Société d'agriculture, de commerce et des arts*, établie par les états de Bretagne, IV, 368.
- * *Correspondance d'un jeune militaire*, par Bourgoing et Musset de Cogners, XII, 108.
- Correspondance familière et amicale de Frédéric II avec de Suhm*, XV, 51.
- * CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE. Parties inédites signalées à Gotha et à l'Arsenal, I, III. Examen des diverses parties qui la composent, *ibid.* Commencée en 1753, II, 230. Souverains à qui elle est adressée, 231. Collaborateurs de Grimm, *ibid.* Publication de la —, sur un ms. trouvé, dit-on, à Berlin et revu par trois éditeurs différents à des dates diverses, 233. Supplément recueilli par Barbier, *ibid.* [Lettre de Meister à Suard, 234;] Réponse de Suard, XVI, 216. Édition annotée par MM. Tschereau et Chaudé, II, 237. *Correspondance inédite* publiée par Chéron et Thory, 238. Abrégé de la *Corr. lit.* sous le titre de *Gazette littéraire*, *ibid.* Reprise de la — en mars 1773 par Meister, lors du premier voyage de Grimm en Russie, X, 208. *Les Dernières années de la —* XVI, 209. [Liste sommaire des parties inédites publiées ici pour la première fois (non compris les additions et corrections de détail) : 1755, octobre; 1757, décembre; 1758, juin, novembre; 1759, avril, juin, décembre; 1760, janvier, février, avril; 1761, janvier, février, mars, première quinzaine d'avril, de mai inclus à décembre inclus; 1762, de janvier inclus à mai inclus; 1766, février, août; 1767, de mars inclus à décembre inclus; 1771, septembre, octobre; 1773, mars, mai; 1774, octobre, novembre, décembre; 1775, d'avril inclus à décembre inclus; 1779, juillet, octobre; 1781, septembre, octobre; 1792, juin, juillet; 1793, janvier, février, mars, mai; voy. aussi SALONS.
- * *Correspondance originale des émigrés*, XVI, 171.
- Correspondance particulière du comte de Saint-Germain avec M. Paris-Duverney*, XV, 594.
- Correspondance particulière et historique du maréchal de Richelieu avec M. Paris-Duverney*, publiée par Grimoard, XV, 528.
- Correspondance secrète concernant la constitution de la Prusse*, XV, 267.
- Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de Maintenon*, par le vicomte de Ségur, XV, 532.

- Corsaire (le)*, op.-com. paroles de La Chabeaussière, mus. de Dalayrac, XIII, 289.
- * *Cosroës*, trag. par Le Fèvre, VII, 399, 423.
- COSRÉ*, duc de BRISSAC (T. de). Anecdotes sur —, VI, 429. [Lettre à M^{me} de Gisors, au sujet de Dulau-Dallemans, curé de Saint-Sulpice, 431.
- COSTARD (J.-P.)*. Lettre de Caïn après son crime, etc., VI, 138. Lettre du lord Velford à milord Dilton, son oncle, 292.
- COSTER (J.-F.)*. * Éloge de Charles III, duc de Lorraine, VII, 481. Éloge de Colbert, X, 296.
- * *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, etc., par Grasset de Saint-Sauveur, XIII, 527.
- * *Costumes des anciens peuples*, par Dandré-Bardon, IX, 512.
- * *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, par Hilliard d'Auberteuil, XIV, 410.
- * *COTGOLIN (chevalier de)*. Traduit en vers français *Aristée*, épisode des *Géorgiques*, II, 13. *Dispute des armes d'Achille*, tirée du XIII^e livre des *Métamorphoses d'Ovide*, 119.
- COUANIER-DESLANDES*. Éloge de Sully, V, 391. * Éloge de René Descartes, VI, 382.
- * *COUDRETTE (l'abbé Ch.)*. Mémoires pour servir à l'histoire générale des Jésuites, IV, 469.
- COULANGES (Ph. Emm. marquis de)*. *Chansons choisies*, II, * 183, 270.
- * *COULON de THÉVENOT*. Discours lu à l'Acad. des sciences sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire, VII, 428.
- * *Coup de patte (le)*, broch. sur le Salon de 1779, attrib. à Carmontelle, XII, 346.
- * *Coup d'œil anglais sur les cérémonies du mariage*, etc., par Hurtault, I, 408.
- Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, par Manuel, XIV, 392.
- Coup d'œil sur l'arrêté du Parlement de Paris*, etc., par les PP. Menoux et Grifet, V, 144.
- Coupe des fôins (la)*, vaudeville, par Piis et Barré, XIII, 219.
- COURCHETET D'ESNANS (LUC)*. * *Histoire des négociations et du traité de paix des Pyrénées*, II, 6. *Histoire du traité de paix de Nimègue*, * 143, 351. * *Histoire du cardinal de Gravelle*, etc., IV, 417.
- Couronnement de Turare (le)*, par Beaumarchais, XVI, 74.
- * *Couronnement de Télémaque (le)*, trag. par Sérigny, XI, 85.
- Couronnement d'un roi*, par Golhier, XI, 35.
- Courrier de la mode (le)*, journal du goût, VIII, 59, 70.
- Cours de belles-lettres*, par l'abbé Batteux, * I, 127; III, 510; VI, 142.
- Cours d'éducation*, par M^{me} de Gonlis, XII, 453.
- * *Cours de mathématiques à l'usage des gardes du pavillon*, etc., par Bezout, VI, 240.
- * *Cours d'études*, par Condillac, XI, 109, 167.
- Cours d'hippiatrique*, par Lafosso, IX, 490.

- Cours d'histoire sacrée et profane*, par Guillard de Beauvieu, V, * 383, 495.
- * *COURT (Antoine)*. Lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestants de France, III, 192.
- COURT de GÉBELIN (A.)*, fils du précédent. * *Histoire des troubles des Cévennes*, etc., IV, 402. * *Plan général et raisonné de divers objets*, etc., X, 211. * *Allégories orientales*, ibid. *Histoire naturelle de la parole*, XI, 266. Éloge de —, par le comte d'Albon, XIV, 232.
- * *COUATEN (le chevalier de)*. [Leçon donnée à un bavard, IX, 88.
- Courtisanes (les)*, com. par Palissot, XI, 63; XIII, 186.
- * *Cousin de Mahomet (le)*, rom. par Fromaget, I, 438.
- * *COUSTELIER*. Lettres d'un Français à un Anglais, III, 149.
- * *COUSTOU (Nic. et Guil.)*, sc. Leur talent, I, 360, 471.
- * *COUSTOU (Guillaume)*, fils de Guillaume, sc. Son talent, I, 360; X, 381. Autel de l'église Saint-Roch, IV, 328.
- * *Coutan*. Essai pour parvenir à la connaissance de l'homme, II, 17.
- * *COUTEAU (Prosper COLTELLI, dit)*. *L'Art de faire des garçons*, I, 115.
- Covent (le)*, com. par Laujon, XVI, 6.
- COVELLE (Robert)*, horloger de Genève. Son aventure avec Mlle Ferbot, VI, 409; ses rapports avec Voltaire, ibid, VIII, 201.
- COXE (W.)*. Lettres à M. Melmoth sur l'état politique de la Suisse, trad. par Ramond, XII, 468. Voyage en Pologne, etc., trad. par Mallet, XIV, 520.
- COVER (l'abbé J.-Fr.)*. Son séjour à Fernel, XI, 445; mot de Voltaire à —, ibid. Sa mort, XIII, 256; XVI, 470. *L'Année merveilleuse*, I, 161. * *La Découverte de l'île Frivole*, 444. * Lettre à un grand, II, 45. * *Dissertations pour être lues*, etc., 204, 205, 445. *Baguettes morales*, 359. *La Noblesse commerçante*, III, 170, 270. * Lettre au P. Berthier sur le matérialisme, IV, 112. * *Discours sur la satire contre les philosophes*, etc., 275, 303. *Histoire de Jean Sobieski*, 369. * *Discours prononcé dans l'Académie de Nancy*, V, 369. *De la Prédication*, VI, 503; VII, 184. * Lettre au docteur Maty sur les géants patagons, VII, 281. * *Chin-Ki*, VIII, 158. * *Voyages d'Italie et de Hollande*, XI, 83. *Essai sur la prédication*, XII, 497.
- COYPEL (Charles-Antoine)*, peintre. * Son talent, I, 357, 462. * [Épigramme sur son tableau de l'Amour, 491. * Sujets tirés de *Don Quichotte*, de la *Psyché* de Molière et de la mythologie exécutés en tapisseries aux Gobelins, II, 25.
- * *CRAMER (M^{me})*. [Vers au P. Adàm, IX, 476. [Vers de Voltaire et de Boufflers à —, ibid.
- CRAVEN (milady)*, née BERKLEY. Lettres à son fils, XV, 273. Voyage en Crimée et à Constantinople, 469.

- CRÉBILLON (Pr. JOLYOT de). *Catilina*, trag., I, 215, 252, 258, 260, 262, 264, 280, 283; II, * 159, 363; III, 226. * *Xerxès*, trag., I, 278. * *Œuvres*, II, 23. *Le Triumvirat*, trag., 159, 210, * 461; III, 3. *Atrée et Thyeste*, trag., XII, 383. Mort de —, V, 119. Son service funèbre aux frais des comédiens, 139; relation de cette cérémonie dans le *Mercur*, par La Garde et *Éloge* de — par son fils, attrib. par Grimm à La Garde, *ibid.*, 145.
- CRÉBILLON (Cl. Pr. JOLYOT de), fils du précédent. * Appréciation de son talent de romancier, I, 139. * Épouse M^{lle} Stafford, 174. * Se retire à Sens avec sa femme, 157. Éloge de son père dans le *Mercur*, attrib. par Grimm à La Garde, V, 139. Est interdit pour trois mois de ses fonctions de censeur, XI, 13. Sa mort, 479. Réflexions sur —, *ibid.* *La Chauve-souris de sentiment*, com. attrib. à —, par M. P. Lacroix, I, 167. *Les Heureux orphelins*, rom. II, 149, * 167, * 371; * laissé inachevé par l'auteur, 451. * *Ah! quel conte!* 201, 209, 450, 465, III, 11. *La Nuit et le moment*, 16. *Le Hasard du coin du feu*, dialogue, V, 305. *Lettres à la duchesse de***, VIII, 206. *Lettres athéniennes*, IX, 323.
- CRÉCH, musicien. *Jeanne d'Arc*, op.-com., paroles de Desforges, XVI, 22.
- * CRÉOLE (la), com. par La Morlière, II, 174, 400.
- CRÉQUY (marquis Ch. M. de). *Mémoires pour servir à la vie de N. de Catinat*, XI, 18.
- CRÉQUY (ANNE LEFÈVRE D'AUXY, marquise de). † * *Dialogue entre Mélanie et Lucile*, attrib. à —, par Raynal, II, 63. † Lettre à M^{me} de Noailles, XV, 236. † Mot sur l'amour de Dieu et du prochain, 259.
- * CRÉQUY-CANAPLE (Hugues, comte de). † Requête au curé d'Orville, V, 423.
- CRESSENT, ébéniste. Son talent, I, 361.
- CRÈVECŒUR (M.-G.-J. de). *Lettres d'un cultivateur américain*, XIV, 88.
- CRÉVIER (J.-B.-L.). * *Histoire de l'Université de Paris*, IV, 418. *De l'éducation publique*, avec la collaboration de Diderot, V, 259. *Difficultés proposées à M. de La Chalotais*, etc., sur son Essai d'éducation nationale, 391. *Observations sur le lierre de l'Esprit des lois 442*. * *Rhétorique française*, VI, 420. Sa mort, 449.
- * CRI de la justice, par Sabatier de Castres, X, 221.
- Cri de la nature*, par Armand, IX, 298.
- Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme*, par Philibert, VIII, 410.
- CRILLON (l'abbé A.-B. de). *Mémoires philosophiques*, XI, 494.
- * *Cris de la nature*, etc., par Valli, VIII, 191.
- * *Critiques des peintures et sculptures de Messieurs de l'Académie royale*, l'an 1765, VI, 473.
- * CROISIER (A.). *Hommage du cœur*, VII, 89.
- CROISMARE (M.-A.-N., marquis de). Sujets

- de pastels fournis à Raphaël Mengs, III, 234. * Sa passion pour les estampes, IX, 503. * Sa mort, X, 47.
- CRÉMOT DU BOURG (M^{me}). † Vers à M^{me} de La Reynière, XIV, 214.
- Cromwell*, trag. par Maillet-Duclairon, VI, * 12, 48.
- CROUZAS (M^{me} POLLIER de). *Caroline de Lichtfeld*, XIV, 335.
- CRÖY-SOLRE (prince Em. de). *Mémoire sur le passage du Nord*, XIII, 239.
- * CROZAT (Pierre). Vente du cabinet de —, II, 71.
- CRUDEL (Th.). Sonnet, VI, 46.
- CUBIÈRES PALMEZEAUX (Michel de). *Le Dramomane*, XI, 361. * *Le Dramaturge*, XII, 100. * *Éloge de Cl. J. Dorat*, etc. XIII, 34. *Le Triomphe du génie*, XIV, 86. *Le Génie vengé*, *ibid.* † *Épithaphe de Pilâtre des Roziers*, 165. *Théâtre moral*, 459. *La Jeune épouse*, XV, 281. *L'Homme d'État imaginaire*, com. 490. *La Mort de Molière*, com. 552.
- CUNET D'ORBEIL. * *L'Automate*, op.-com., mus. de Rigel, XIII, 16. † *Les Plus jolis mots de la langue française*, stances, 556. *Cuisinière bourgeoise (la)*, nouvelle édit. *augm.*, etc., par Menon, III, 243; XVI, 594.
- * *Curiosités historiques*, IV, 188.
- CURSAY (J.-M.-J. THOMASSIEU de). *Les Deux frères*, IX, 93.
- * CURY (BAY de). Parodie en vers d'une scène de *Cléopâtre*, et disgrâce de Marmontel à ce sujet, IV, 184.
- CYPIÈRE (de). † Couplets sur —, XIV, 172.
- * *Cyrus*, trag. par Turpin, X, 218.
- * *Cythère assiégee*, ballet, par Favart, mus. de Gluck, XI, 107.

D

- DACIER (ANNE LEFÈVRE, dame). * *Anecdotes sur —*, I, 183. Trad. de *l'Illade*, VI, 144.
- * DACIER. *Mémoires pour servir à l'histoire de l'infortunée Julie*, VIII, 343.
- DACIER (B.-J.). * *Histoires diverses d'Élien*, trad. par —, IX, 462. *Éloge de Paciaudi*, XIV, 387; de l'abbé Arnaud, *ibid.*
- DAGURS DE CLAIRFONTAINE (S.-Ch.-A.). * *Éloge historique d'A. Duquesne*, VII, 481. *Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine*, VIII, 185.
- * DAGUESSEAU (H.-F.). *Discours*, III, 222.
- DAGUESSEAU (H.-C.-J.-B., comte), petit-fils du précédent. Sa réception à l'Acad. franç., XV, 247.
- * *Daïra*, par La Popelinière, IV, 368.
- DALAINVAL; VOY. ALLAINVAL (D').
- DALAYRAC (N.), composit. Opéras-com. avec La Chabeaussière: *l'Éclipse totale*, XIII, 103; *le Corsaire*, 289; *le Nouveau Robinson*, XIV, 483; avec Fallet: *les Deux souverains*, XIII, 366, *les Deux tuteurs*, 531; avec Desfontaines: *l'Amant statue*, XIV, 216; *la Dot*, 276; *Fanchette*, XV,

- 323; *Vert-Vert*, XVI, 100; avec Marsollier : *Nina*, XIV, 411; *les Deux petits Savoyards*, XV, 391; avec Barré et Radet : *Renaul d'Is*, 118; avec Goulard : *les Sérénades*, 235; avec Monvel : *Sargines*, 262; *Raoul*, 511; *le Chêne patriotique*, XVI, 62; *Tout pour amour*, 158; *Ambroise*, 180.
- * DALIARD (H.-F.). *Expériences sur l'électricité faites par M. Frank in.* III, 189. *Dame Jeanne*, parodie de *Jeanne de Naples*, XIII, 310.
- * DAMIENS (Robert-François). Publication du procès de —, III, 390.
- DAMIENS DE GOMICOURT (A.-P.) *Dissertation historique et critique pour servir à l'histoire des premiers temps de la monarchie française*, II, 350. *Essai sur la poésie lyrico-comique*, IX, 270.
- DAMILAVILLE (El.-Noël). Article sur *Heureusement*, com. par Rochon de Chabannes, V, 190. 1^{re} Lettre à Diderot sur l'utilité des moines, VII, 65. Sa mort, VIII, 222.
- * DAMOURS (L.), éditeur des *Lettres de Ninon de Lenclos*, I, 424.
- DAMPIERRE DE LA SALLE (DR). *Lettre à M. le chevalier Goudar*, IV, 80. *Le Bienfait rendu*, com., V, 277, 305; * XIII, 359.
- Danaïdes (les)*, op., paroles de Tschudi et de le Bailly du Rollet, mus. de Gluck et Salieri, XIII, 527.
- * DANCHET (A.) Sa mort, I, 14^e. Publication de ses *Oeuvres*, II, 104.
- DANCOURT (Florent CARTON). Reprise des *Trois cousines* et du *Mélin de Jovette*, II, 262. *Les Fées*, 318. *Les Deux Amis*, V, 14). *La Rencontre imprévue*, VII, 182; XVI, 21. *Ésope à Cythère*, 198.
- Dancourt, arlequin de Berlin*, à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, IV, 75.
- * DANDRÉ-BANDON (M.-F.). *Traité de peinture*, VI, 484. *Cosumes des anciens peuples*, IX, 512.
- Danger des liaisons (le)*, par M^{me} de Saint-Aubin, V, 226.
- * *Danger des passions (le)*, par le marquis de Thibouville, III, 415.
- Dangers de l'absence (les)*, com. par Pujoulx, XV, 349.
- * *Dangers de l'amour (les)*, rom., V, 421.
- Dangers de l'amour (les)*, poème, VII, 122.
- Dangers de l'opinion (les)*, drame, par Laya, XV, 535.
- DANGUL (R.-J. PLUMART de). *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande Bretagne, par rapport au commerce*, trad. de Nikols, II, 338, 507.
- DANGREVILLE (Marie-Anne BOTOR, dite M^{lle}), actrice. Sa r. traite, V, 255.
- * DANIEL (le P.). *Histoire de France*, terminée par le P. Griffet, III, 25, 322.
- Danse (la)*, par Dorat, VII, 471.
- Danse (la) ancienne et moderne*, par de Cahusac, II, 313.
- * DANSE DE VILLOIRON (J.-B.-G.). Notice sur un manuscrit grec de l'impératrice Eudoxie, XI, 473.
- DANTE ALIGHIERI. *L'Enfer*, poème, trad. par Rivarol, XIV, 205.
- DANTU (Ant.-Mar.). *Zélie ou la Difficulté d'être heureux*, rom. attrib. à —, XI, 11.
- * DANZEL (P.-A.), peintre. Portrait de Voltaire, VI, 455.
- * *Daphnis et le Premier navigateur*, poèmes de Gessner, trad. par Huber, V, 451.
- Daphnis et Alcimondure*, pastorale, mus. de Mondonville, II, 429; III, 3; VIII, 169, 210.
- * *Daphnis et Chloré*, pastorale, par Laujon, mus. de Boismortier, I, 95.
- DARAN (J.), chirurgien. † *Plaisanteries sur les bougies de —*, XII, 349.
- * DARCRET (J.), chimiste. Défend contre l'Ac. des sciences ses expériences sur le diamant, X, 204.
- DARCIIS (Fr.-Joseph), comp. *Le Bal masqué*, op.-c., IX, 481, 482. *La Fausse peur*, op.-c., paroles de Marsollier, X, 457.
- Dardanus*, op. par Guillard, mus. de Sacchini, XIV, 78.
- * DARIGRAND. *L'Anti-financeur*, V, 420, 455.
- * DARU (Pierre, comte). † Fragment d'une lettre à A. Barbier sur la prétendue réponse de Grimm à Volney, XVI, 265.
- DAUBENTON (L.-J.-M.). Collab. de Buffon pour *l'Histoire naturelle*; voy. ce titre. *Liste de livres d'histoire naturelle*, indiqués par —, IV, 171. *Planches dessinées pour l'Histoire naturelle*, VI, 238.
- * DAUBENTON (Marg.), femme du précédent. *Zélie dans le désert*, XIV, 522.
- DAUBERVAL (Et.-D. BERCHER, dit), acteur. Emprisonné au For-Lévêque pour la part prise au scandale causé par Dubois à la Comédie-Française, VI, 260, 282. Son rôle dans les *Étreintes de l'amour*, VIII, 225.
- DAUBERVAL, danseur, fils du précédent. * Son portrait avec M^{lle} Allard, dessiné par Carmentelle, VII, 458. Compose un ballet pour *Sandomir*, VIII, 264. *Fête champêtre*, ballet [avec M^{lle} Peslin], X, 520. Son incarcération au For-Lévêque, XII, 234.
- DAUDÉ DE JOSSAN. *Lettre de M. Raphaël le jeune*, etc., IX, 375. *L'Ombre de Raphaël à son neveu*, 376. *Éloge des tableaux*, X, 350. *Lettre de M. le marquis de Caraccioli à M. d'Altembert*, XII, 498, note.
- DAULLÉ (Jean), gr. *La Naissance de Vénus*, d'après Boucher, I, 474. Portrait de M^{me} Favart, d'après C. Van Loo, II, 437; de *Gauffecourt*, d'après Nonotte, 490.
- Dauphin de France (Louis), père de Louis XVI. † Lettre à M^{me} de Chambord, III, 162. † Lettre à Dulau-Dallemans, curé de Saint-Sulpice, VI, 431. Sa mort, 456. Oraisons funèbres de M^{sr} de Brienne, le Père Fidèle, l'abbé de Boismont, Thomas, Champion de Cicé, évêque d'Auxerre, VII, 316.

59. Projets de monument funèbre en son honneur par Diderot, 21. * † Exhortation au duc de Berry, attrib. au —, XVI, 439, 445.
- DAUPHAIN, pseud. de l'abbé de LA PORTE; voy. ce nom.
- DAUVERGNE (Ant.), comp. * *Énée et Lavinie*, op. de Fontcnelle, III, 500; VIII, 210. *Canente*, op. de La Motte, IV, 325; * *Hercule mourant*, op. de Marmontel, 368. *Polyxène*, op. de Joliveau, V, 221. *Le Triomphe de Flore*, op. de Vallier, VI, 400. *La Vénitienne*, op. de La Motte, VIII, 83.
- DAVAUX (J.-B.), comp. *Théodore*, op.-com., paroles de Marsollier, XIV, 139. *Cécile*, op.-com., par Descombes, 527.
- DAVAUX (M^{lle}), chanteuse. Ses débuts, II, 370.
- DAVESNE; voy. AVESNE.
- * DAVID (J.-P.). *Recherches sur la manière d'agir de la saignée*, V, 76.
- * DAVID (J.-L.), p. *Bélisaire*, port. du comte Potocki (S. de 1781), XIII, 27. *Douleur d'Andronaque* (S. de 1783), 444. *Le Serment des Horaces, Bélisaire*, portrait de M. Pécol (S. de 1785), XIV, 288. *Soerate au moment de prendre la ciguë* (S. de 1787), XV, 165. *Brutus, les Amours de Paris et d'Hélène* (S. de 1789), 535. Emblèmes et dessins pour la cérémonie funèbre de J.-G. Simoneau, XVI, 142. Ingratitude de — à l'égard de Sedaine, XVI, 243. Son repentir tardif, 245.
- David*, trag. par Lacoste, V, 281.
- David ou l'Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, par le baron d'Hölbach, VIII, 249.
- DAVID DE BEAUDRIGUE, capitoul de Toulouse. Son rôle dans l'affaire Calas, V, 258. Enfermé comme fou, VI, 414.
- * *David et Bethsabée*, trag. par l'abbé Petit, III, 59.
- * DAVIDSON. *De l'imposture sacerdotale*, trad. par d'Hölbach, VII, 508.
- * DAVILA (E.-C.). *Histoire des guerres civiles de France*, trad. par Mallet et Grosley, III, 397.
- DAZÈS (l'abbé). *Il est temps de parler*, broch. attr. aussi à l'abbé de Caveirac, V, 461.
- * *Débats du Parlement d'Angleterre au sujet des affaires générales de l'Europe*, etc., par Ange Goudar, IV, 58.
- * DEBUCCOURT (L.-Ph.), p. *Vue de la halle, le Chartreux, Deux petites fêtes*, etc. (S. de 1783), XIII, 444.
- DEBURE (G.-F.). *Supplément à la Bibliographie instructive*, VIII, 304.
- * *Début poétique*, par Gilbert, IX, 322.
- * *Décameron (le)*, par Boccace. Éditions française et italienne illustrées par Gravelot, IV, 402.
- * *Décameron français (le)*, par d'Ussieux, X, 66.
- * *Décence en elle-même (la)*, par Charpentier, VIII, 18.
- Décisus français (les)*, par Du Rozoy, VI, 204.
- Découverte australe (la)*, par Rétif de La Bretonne, XII, 498.
- * *Découverte de l'île Frivole (la)*, par l'abbé Coyer, I, 444.
- * *Décri (le)*, conte, par J.-N. Belio, V, 154.
- Défense de Louis XIV*, par Voltaire, VIII, 281.
- * *Défense de mon oncle*, par Voltaire, VII, 367, 378.
- * *Défense des constitutions américaines*, par J. Adams, XVI, 149.
- Défense du système de guerre moderne*, par de Guibert, XII, 248.
- * *Défense du véritable plan intitulé Richesse de l'État*, V, 382.
- DÉFORMIS (dom J.-P.). *Réfutation d'un nouvel ouvrage de Rousseau, intitulé Émile*, etc., V, 138. *La Divinité de la religion chrétienne vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, 237 (av. André).
- Déguisements amoureux (les)*, com. par Patrat, XIII, 406.
- * *Déguisement forcé (le)*, com. anon, XII, 412.
- DEHAYES-POLET (le P. Ponce). *Marcellus*, trag., VIII, 325.
- DEHESSE. * *Les Bûcherons*, ballet, I, 444.
- * *S'enfuit avec M^{lle} Petit*, 467. Sa retraite, VIII, 330.
- Désisme réfuté par lui-même (le)*, par Bergier, VI, 293.
- DEJAURE (J.-C. BEDENO). *Les Époux réunis*, com., XV, 500. *L'Époux généreux*, com. attrib. à —, 593. *L'Incertitude maternelle*, com. XVI, 31. *Louise et Volsan*, com., 74. *Le Nouveau d'Assas*, op.-com., mus. de Berton, 102. * *Le Déserteur*, op.-com., mus. de Krentzer, 193.
- * *Déjeuner interrompu (le)*, com. attrib. à Mme d'Ormo, XIII, 290.
- * DEJOUX (Cl.), sc. *Saint Sébastien* (S. de 1779), XII, 330. *Philopæmen*, (S. de 1785), XIV, 296. *Cassandre enlevée par Ajax* (S. de 1789), XV, 389.
- De l'administration des chemins*, par Dupont de Nemours, VII, 462.
- De l'administration des finances de la France*, par Necker, XIV, 69. † Impromptu du président d'Alco et mot de Cérutti sur cet ouvrage, 127, 139.
- De l'amour de Henri IV pour les lettres*, par l'abbé Brizard, XIV, 146.
- De l'art de la comédie*, par Cailhava d'Estandoux, X, 11.
- * *De l'art du théâtre en général*, par Nougaret, VIII, 275.
- De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, par Grouvelle, XV, 474.
- De l'autorité du clergé*, par Richer, VII, 47.
- De l'éducation civile*, par l'abbé Garnier, VI, 209.
- De l'éducation publique*, par Crevier, revu par Diderot, V, 259.
- * *De l'éloquence du barreau*, par Gin, VII, 311.
- * *De l'Esprit*, par de V***, V, 69.

- De l'Esprit*, par Helvétius, IV, 29, 80. † Chanson sur cet ouvrage, 30, * XVI, 219.
- * *De l'esprit du gouvernement économique*, par Boosnier de Lorines, XI, 49.
- De l'état de la France*, par de Calonne, XVI, 103.
- * *De l'état de l'Église*, etc., par Remacle Lissolr, abrégé de J.-N. de Hontheim, VII, 388.
- De l'exportation et de l'importation des grains*, par Dupont [de Nemours], VI, 31.
- De l'homme*, etc., par Helvétius, IX, 423; X, 103, 307, 322.
- * *De l'homme et de la femme*, etc., par de Lignac, IX, 511.
- * *De l'homme, et de la reproduction des différents individus*, par Panckouko, IV, 342.
- * *De l'imitation théâtrale*, etc., par J.-J. Rousseau, V, 456.
- De l'importance des opinions religieuses*, par Necker, XV, 229. Lettre de Rivarol sur cet ouvrage, 282. Est couronné par l'Acad. franç., 302.
- * *De l'imposture sacerdotale*, par Davidson, trad. par d'Hoëbach, VII, 508.
- De l'insurrection parisienne*, par Dusaulx, XVI, 54.
- De l'interprétation de la nature*, par Diderot, II, 308, 351.
- * *De l'origine de la noblesse française*, etc., par Alès de Corbet, VII, 191.
- * *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, par Fournier, IV, 149.
- De l'universalité de la langue française*, par Rivarol, XIV, 98.
- De l'utilité des voyages relativement aux sciences et aux mœurs*, par Gros de Besplas, V, 383.
- De la convocation et de la prochaine tenue des états généraux*, par Lacrosette, XV, 344.
- De la décadence des lettres et des mœurs*, par Rigoley de Juvigny, XV, 117; voy. *Bibliothèque française*.
- * *De la désertion*, par Saint-Lambert, VII, 128.
- De la France et des États-Unis*, par Clavière et Brissot de Warville, XV, 86.
- * *De la gaieté*, par Carraccioli, V, 87.
- De la législation*, par l'abbé de Mably, XI, 304.
- De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières d'administration*, par l'abbé Morellet, XI, 3.
- De la manière d'écrire l'histoire*, par l'abbé de Mably, XIII, 225. † Épigramme de Ximénès sur —, 234.
- De la monarchie prussienne sous Frédéric II*, par Mirabeau, XV, * 131, 324.
- De la morale naturelle*, par Meister, XV, 211. † Lettres de M. et M^{me} Necker sur cet ouvrage, 212, 213.
- De la musique*, etc. par Chabanon, XIV, 228.
- De la nature*, par Robinet, attrib. par Grimm à Castilbon, IV, * 490; VI, 204; VII, 50.
- De la nature*, par l'abbé Poncelet, VII, 60.
- De la nature des choses*, poème de Lucrèce, trad. par Lagrange, VIII, 151.
- De la passion du jeu*, par Dussaulx, XII, 303.
- De la prédication*, par l'abbé Coyer, VI, 503; * VII, 184.
- De la saltation théâtrale*, par De l'Aulnaye, XVI, 101.
- * *De la santé*, etc., par l'abbé Jacquin, V, 171.
- * *De la sociabilité*, par l'abbé Pluquet, VII, 395.
- DELA-CROIX (J.-V.). *Mémoires du chevalier de Gonthieu*, VII, 31. * *Lettres d'Assé à Zurac*, 177. * *Mémoires d'un Américain*, IX, 273. *Mémoire à consulter sur l'existence actuelle des six corps*, XI, 228. † Vers à Grétry, XIV, 60.
- * DELAISTRE, ingénieur. Inventeur d'un jeu de cartes géographiques, II, 84.
- * DELAISTRE (F.-N.), sc. *Vierge* (S. de 1787), XV, 190.
- DELANDINE (M^{me}). † Vers sur le renouvellement de l'année, XIII, 453.
- * *Délassements champêtres*, par Marchand, VII, 461.
- * *Délassements du cœur et de l'esprit*, par le comte de Sainte-Maure, IV, 67.
- * DELATOUR (L.-F.). *Les Petites nouvelles parisiennes*, I, 459.
- DE L'AULNAYE (F.-H.-S.). *De la saltation théâtrale*, XVI, 101.
- * DELAUCTEL (G.). *Le Départ interrompu*, com. V, 348.
- DELEVRÉ (Alex.). *Analyse de la philosophie de Bacon*, III, 115. Article *Fanatisme* dans l'*Encyclopédie*, 222. *Revue des feuilles de M. Fréron*, 287. † Prend la direction du *Journal étranger*, 310. * *Génie de Montesquieu*, IV, 26.
- Délices du sentiment (les)*, par le chevalier de Mouhy, II, 308.
- DELLLE (l'abbé J.). Son élection à l'Acad. franç. X, 20, 455. Réponses aux discours de réception à l'Acad. franç. de Lemierre, XI, 469; du comte de Tressan, 471. Querelle entre — et La Harpe, XIII, 198. *Épîtres à M. Laurent à l'occasion du bras artificiel qu'il a inventé*, IV, 323; * *sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres*, 399; * *sur la culture des lettres et des arts*, 493; * *sur les voyages*, VI, 486; *sur le luxe*, lue à l'Acad. franç. X, 456; † *sur le séjour de Christian VII à Paris*, VIII, 248. Poèmes: *les Géorgiques*, trad. de Virgile, 409, * XI, 169; † * *vers de Dorat sur cette traduction*, VI, 111, 465; *les Jardins*, XI, 37, XII, 470, XIII, 87, 178; trad. de l'*Énéide*, XI, 89; *Poysages*, XIII, 191; *l'Imagination*, 493, XV, 366, 446, XVI, 73. † Lettres à M^{me} de Vaines, XIV, 108; au bailli de Frosion, 227. † Vers à Tutgot, XI, 360. † Réponse au duc d'Orléans, XV, 128. † Portrait de —, par M^{me} Du Moley, XIII, 127.

- DELISLE (J.-N.), géographe. * Plan de la ville de Pékin, publié dans la *Description de la ville de Pékin*, etc., par le P. Pingré, VI, 236. Sa mort, VIII, 182.
- DELISLE DE SALES (J.-B.-Cl. ISOARD, dit). *La Bardinade*, poème, VI, 208. * *Parallèle entre Descartes et Newton*, VII, 101. *Essai sur la morale de l'homme, ou Philosophie de la nature*, VIII, 510, IX, 49. Trad. des *Douze Césars* de Suétone, IX, 245. *Essai sur la tragédie*, X, 115. † Son procès au Châtelet, XI, 428. † Epître en vers au marquis de Villette, 489. * *Ma République*, XVI, 155.
- DELON (M^{lle}), dite marquise de Luchet, Genevoise. † * Vers adressés à —, V, 253. † Anecdote scandaleuse sur —, IX, 262.
- * *De Londres et de ses environs*, par Cambry, XV, 352.
- * *Delphinie*, roman anonyme, IV, 46.
- * DELRUE (l'abbé). *Les plaisirs secrets d'Angélique*, II, 72.
- * DE MACHY (P.-A.), p. *Vue prise du Pont-Neuf, Place des Victoires, Clair de lune* (avec vue). (S. de 1783), XIII, 383. *Vue du château de Versailles, Démolition de l'ancienne porte du palais* (S. de 1785), XIV, 268.
- Demande imprévue (la)*, com. par Mercier, XII, 396.
- * DEMANET. *Histoire de l'Afrique française*, VII, 152.
- * DEMARNE (J.-L.), peintre. Son talent, XIII, 446. Tableaux au Salon de 1787, XV, 187. *Le Bon ménage* (S. de 1789), 369.
- * DEMAITORT (J.-B.). *Gilles dupé*, parade, XVI, 165.
- DEMEUNIER (J.-X.). *Esprit des usages*, etc., des différents peuples, XI, 236. *Troisième voyage de Cook*, trad. par —, XIII, 88.
- * *Demi-dames*, par de Saint-Marc, XII, 100.
- Démophon*, op. par Marmontel, mus. de Chérubini, XV, * 370, 371; par Doriaux, mus. de Vogel, 526.
- DEMOUSTIER (Ch.-Al.). *Alceste à la campagne*, com. XVI, 124. * *L'Amour filial*, op.-com., mus. de Gaveaux, 145; * *le Paria*, vaud. av. le même, 163; * *la Chaumière indienne*, vaud. av. le même, ibid.
- DENESLE. * *Examen de matérialisme*, II, 368. *Préjugés du public sur l'honneur*, VI, 451.
- * DENINA (Ch.-J.-M.). *Tableau des révolutions de la littérature*, etc., trad. par le P. Th. de Livoy, VII, 265.
- * DENIS (L.), gr. *Guide de Paris*, VII, 25. *Analyse de la France*, 25.
- DENIS, Louise MIGNOT, dame, puis DUVIVIER. Son départ de Ferney, VIII, 50; ses prétentions sur *la Coquette corrigée* de La Noue, 51. Son retour à Ferney, 365. Donne à la Comédie-Française la statue de Voltaire, destinée à l'Acad., XII, 304. † Lettre à la — sur le déplacement de cette statue, 302; ordre du roi mettant fin à cette querelle, 315. † Epigramme sur M^{me} Denis, XIII, 229.

- Dénonciation au public à l'occasion de quelques écrits anonymes, particulièrement d'une comédie ayant pour titre la Cour plénière*, XV, 352.
- * *Dénonciation aux honnêtes gens*, par Palissot, VIII, 367.
- * *Dénonciation de la Bible à tous les souverains de l'Europe*, ouvrage annoncé et non publié, attribué à Voltaire, VI, 374.
- Dénonciation de l'ajotage au roi*, par Mirabeau, XV, 32. † Epigramme de Rivarol sur la —, 35.
- * *Dénonciation des crimes et des attentats des soi-disant jésuites dans toutes les parties du monde*, V, 173.
- * *Dénonciation faite à nosseigneurs du parlement de Normandie*, etc., V, 52.
- * *Denys le Tyran*, trag., par Marmontel, I, 134, 247, 316.
- * DEODATI DE TOYAZZI. *Dissertation sur l'excellence de la langue italienne*, IV, 352.
- * *De Oratore* de Cicéron. Réimpr. de la trad. de l'abbé Collin, II, 7.
- DEPARCIEUX (Ant.). * *Additions à l'essai sur les probabilités de la durée de la vie humaine*, IV, 275. * *Projet d'amener l'eau de l'Yvette à Paris*, VII, 398. Sa mort, VIII, 182.
- Départ des matelots (le)*, op.-com., paroles de Rutledge, mus. de Rigel, XII, 193.
- * *Départ interrompu (le)*, com. par Delautel, V, 348.
- Dépôt (le)*, com. par Voltaire, VIII, 388.
- * DERCY. *La Carerue*, vaudev. mus. de Lesueur, XVI, 195.
- DERIAUX. *La Toison d'or*, op., mus. de Vogel, XIV, 449. *Démophon*, op. av. le même, XV, 526.
- * *Dernière aventure (la) d'un homme de quarante ans*, par Rétif de La Bretonne, XIII, 310.
- Dernières pensées du roi de Prusse*, par Samuel Constant, XIV, 542.
- * *Dernier tableau de Paris*, par Peltier, XVI, 160.
- * DERVIEUX (M^{lle}), danseuse. Epître de Dorat à —, IX, 129. *Projet d'un souper présidé par M^{lles} —, Dathé et Guimard*, interdit à la requête de l'archevêque de Paris, XI, 212. Lettre de — au curé de Saint-Roch, ibid.
- Désastre de Lisbonne (le)*, poème, par Voltaire, III, 200, 244.
- DÉSAUGIERS (M.-A.), comp. * *Le Petit Oedipe*, op.-com., XII, 269. *Florine*, op.-com., paroles d'Imbert, 411. *Erivance*, pastorale, paroles de Guillard, 444.
- Désaveu du sieur Grimod de La Reynière, touchant la parodie d'Athalie*, par Rivarol, XV, 195.
- * DESBANS (L.). *Principes naturels du droit et de la politique*, VII, 87.
- * DES BRES (Louis), avoué à Dôie. *Passe-temps des musquetaires (le)*, attribué à —, II, 489. *Nive*, roman, III, 188.
- DESBOLMIERS (J.-A.-J.). * *Épître à un jeune prince*, IV, 400. * *Honni soit qui mal y*

- pense*, 412. *Les Soirées du Palais-Royal*, V, 235. * *Le Bon seigneur*, op.-c.-m., 277. * *Rose ou les Effets de la haine*, VI, 185. * *De tout un peu*, 492; VIII, 499. *Mémoires du marquis de Solange*, VII, 36. * *Toinon et Toinette*, 361, 385. * *L'Esprit et la chose*, attrib. à —, VIII, 19.
- * **DESBOSSSES** (Robert), acteur et comp. *Le Bon seigneur*, op.-c., paroles de Desboulmiers, V, 277. *Les Deux cousines*, op.-c., paroles de La Ribaudière, 319.
- * **DESCAMP** (J.-B.). *Discours sur l'utilité des établissements des écoles gratuites de dessin*, etc., VII, 396. *Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant*, VIII, 464.
- DESCARTES** (René). *Sur l'Éloge*, par Thomas, couronné par l'Acad. française, VI, 342, 351, 359, 375; par Gaillard, *ibid*; par Fabre, les abbés de Gourcy et Couanier-Deslandes, M^{lle} Mazarelli, 382. Examen de la méthode de Descartes, 375.
- * *Des Cruses du bonheur public*, par Gros de Bospas, VIII, 91.
- Des Causes et des Remèdes de l'Amour*, X, 309.
- Des Commissions extraordinaires en matière criminelle*, par Chaillon, VII, 160.
- * *Des Corps politiques et de leurs gouvernements*, par le président de Lavie, V, 458.
- Des Vélits et des Peines*, par Beccaria, trad. par l'abbé Morellet, VI, 329, 422; trad. par Chaillon de Lisy, X, 205. * *Art. de Diderot sur —*, VIII, 371.
- Des Droits et des Devoirs du citoyen*, par l'abbé de Mably, XV, 413.
- Des Inconvénients des droits féodaux*, par Boncerf, XI, 339. † Lettre de Voltaire sur cette brochure, *ibid*.
- Des Lettres de cachet et des prisons d'État*, par Mirabeau, XIII, 298.
- Des Lois*, par Platon, trad. par Grou, VIII, 503.
- Des Lois pénales*, par le marquis de Pastoret, XVI, 22.
- Des Passions*, par M^{me} Thiroux d'Arconville, VI, 98.
- Des Principes et des Causes de la révolution en France*, par Senac de Meilhan, XVI, 137.
- Des Talents dans leurs rapports avec la société*, etc., par La Harpe, IX, 387.
- Des Véritables intérêts de la patrie*, par de Forges, V, 462.
- DESCHAMPS**, acteur de la Comédie-Française. Sa mort, II, 449.
- DESCOMBLES**. *Cécile*, op.-com., mus. de Divaux, XIV, 527.
- * *Description de la Guyane*, V, 383.
- * — de la pyramide élevée à la gloire du roi dans l'abbaye des chanoines réguliers de Cysoing, II, 70.
- * — de la ville de Pékin, par le P. Pingré, avec plan, par Delisle, VI, 236.
- *des Alpes pennines et rhétiques*, par Th. Bourrit, XIII, 60.
- *des expériences de la machine aérostatique de MM. Montgolfier*, etc., par Faujas de Saint-Fond, XIII, 408.

- * *Description des principales pierres gravées du cabinet de S. A. S. monseigneur le duc d'Orléans*, XII, 415.
- *du mausolée érigé, etc., pour les obsèques de Louis XV*, etc., X, 479.
- *d'un tableau représentant le sacrifice d'Iphigénie*, attribuée au comte de Caylus, III, 428.
- *du Parnasse français*, par Titon du Tillet, IV, 235.
- *générale de la Chine*, par l'abbé Grosier, XIV, 425.
- *historique de la tenue du conclave*, par Alliez, * IV, 27; VIII, 326.
- *historique de l'empire russe*, par le baron de Strahlenberg, trad. par Barbeau de La Bruyère, III, 419.
- *historique et critique de l'Italie*, par l'abbé J. Richard (attrib. par Grimm à Richard de Saint-Non), * VII, 21; VIII, 273.
- * — *physique, historique, civile et politique de l'Islande*, par Horrebows, trad. par Rousset de Surgy et Merlin, V, 496.
- *pittoresque et géographique des plaines de Memphis et d'Héliopolis*, par Fourmont, III, 9.
- * **DESJNE** (L.-P.) sculpteur. *Bacchus* (S. de 1787), XV, 190.
- * **DESSERRES DE LA TOUR**. *Traité du bonheur*, VII, 321.
- Déserteur (le)*, op.-com. de Sedaine, mus. de Monsigny, VIII, 307, 314, 329.
- Déserteur (le)*, drame, par Mercier, IX, 66; XIII, 159.
- Déserteur (le)*, ballet, par Gardel, XV, 217.
- * *Déserteur de la montagne de Ham (le)*, op.-com. par Dejaure, mus. de Kreutzer, XVI, 193.
- DESSANTS** (D. DESCHANET, dit), acteur. Ses débuts, X, 101.
- DESSAUCHETS** (J.-L. BROUSSE.) — *L'Avare cru bienfaisant*, com. XIV, 80. *Le Mariage secret*, 349. *Le Portrait*, com., 390. *La Double clef*, opérette, mus. de Louet, 427.
- * **DE-FONTAINES** (l'abbé P.-F. GUYOT). — Anecdotes sur —, I, 294. *L'Esprit de —*, par l'abbé de La Porte, III, 383.
- DESFONTAINES DE LA VALLÉE** (G.-F. FOUQUERS-DESHAYSS, dit). *Épître à Quintus*, VI, 90. *Lettres de Sophie et du chevalier de***, etc. 220. *La Bergère des Alpes*, 490. *L'Aveugle de Palmyre*, op.-com., mus. de Rodolphe, *VII, 281; XI, 397. *Les Bains de Diane*, poème, IX, 29. *Le Billet de mariage*, op.-com., mus. de La Borde, X, 92. * *Isménor*, mus. de Rodolphe, 324. *La Fête du village*, op.-com., mus. de Gossec, XII, 97. *La Chasse*, op.-com., mus. de Saint-Georges, 169. * *Histoire universelle des théâtres de toutes les nations*, 333. *La Réduction de Paris*, drame, 455, 457. *L'Amant statue*, op.-com., 488; XIV, 216. *Isabelle hussard*, XIII, 6. *L'Amour et la Folie*, vaudeville, 101. *Le Réveil de Thalie*, 309. *Le Droit*

- du seigneur, op.-com., mus. de Martini, 368, 455. *Les Amours de Chérubin*, vaud., mus. de Piccini fils, XIV, 74. *La Dot*, op.-com., mus. de Dalayrac, 276. *L'Incendie du Havre*, op.-com., 347. *Le Prisonnier anglais*, op.-com., mus. de Grétry, XV, 192. *Fanchette*, op.-com., mus. de Dalayrac, 323. *Le Destin et les Parques*, vaudev., 468. *Le District de village*, XVI, 4. *Vert-Vert*, vaud., mus. de Dalayrac, 100. *Le Tombeau de Désilles*, 136. * *Albert*, vaud., 171.
- DESFORGES, chanoine d'Étampes. *Avantages du mariage et combien il est nécessaire aux prêtres d'épouser une fille chrétienne*, IV, 60, * V, 54. Essai de navigation aérienne tontée par —, X, 60.
- * DESFORGES. Vers attribués à Voltaire et restitués à —, I, 256.
- DESFORGES (P.-J.-B. CHOUARD-). *Tom Jones à Londres*, com., XIII, 215. *Les Marius*, 342. *Les Deux Portraits*, 375. *Théodore et Paulin*, op.-com., mus. de Grétry, 507. *Le Temple de l'hymen*, com., 550. *L'Épreuve villageoise*, op.-com., *ibid.* *La Femme jalouse*, com., XIV, 219. *L'Amitié au village*, 261. *Fedor et Lisinka*, 471. *Fellamar et Tom Jones*, com., XV, 50. *Les Promesses de mariage*, com., 111. *Césarine et Victor*, com., 339. *La Double Feinte*, 407. *Le Tuteur célibataire*, com., 551. *Jeanne d'Arc*, op.-com., mus. de Creich, XVI, 22.
- DESGARCINS (Marie-Mad.), actrice. * Ses débuts, XV, 270. Son succès dans *le Comte de Comminge*, XVI, 28.
- * DESGROUVAIS. *Les Gasconismes corrigés*, VII, 177.
- * DESHAIS-GENDRON (L.-Fl.). *Lettres sur plusieurs maladies des yeux causées par l'usage du rouge et du blanc*, IV, 198.
- DESHAUTESRAYES. *Doules sur la dissertation de M. de Guignes*, IV, 140.
- DESHAYES (R.-D.), comp. *Berthe et Pépin*, vaud. paroles de Pleinchiène, XV, 169. *Adèle et Didier*, op.-com., paroles de Bouthillier, XVI, 117.
- * DESHAYS (J.-B.), peintre. Sa mort, VI, 211.
- * DESHOULIÈRES (Ant. du LIGIER DE LA GARDE, dame). *Ouvrages complètes*, I, 90. Anecdote sur —, *ibid.*
- * DESJARDINS (l'abbé). *La Journée de Crevelt*, IV, 43. *Le Patriotisme*, poème, 232. *Ode sur la paix*, V, 190.
- DESLANDES (A.-F. BOUREAU-). * *Essai sur la marine des anciens*, I, 127; * principaux ouvrages de cet auteur, 128. * *Recueil de différents traités de physique et d'histoire naturelle*, 169, 425. * *Histoire de la princesse de Montferrat*, roman, 175. * *La Fortune, histoire critique*, II, 48. Sa mort, III, 372.
- DESLON (Ch.). *Observations sur le magnétisme animal*, XII, 431. Ses dissensions avec Mesmer, XIII, 512. Mort de —, XIV, 446.
- * DESLONGCHAMPS. Met en vers *Cécile*, com. de M^{me} de Graffigny, II, 93.
- DESMAHIS (J.-Fr.-Ed. de CORSEMBLEU-). * *Le Billet perdu*, com., I, 473. *L'Impertinent*, com., I, * 23, 271, 369. * [Fragments d'une *Épître à M^{me} de Marville*, I, 140. *] *Épître à M^{me} ****, II, 47. * [Épigramme 498. *] *Madrigaux*, III, 128, 168. * [Vers sur l'amour, III, 97; pour M^{me} X, 272; sur le ratafia de Neuilly, *ibid.* Articles *Femme et Fat* dans *l'Encyclopédie*, * 222, V, 195. * Sa mort, IV, 356. * *Ses Œuvres*, V, 195; XII, 73.
- DESMALLOTS. *La Fille garçon*, op.-com., mus. de Saint-Georges, XV, 133.
- * DESMARAIS, dit l'abbé d'HAUTECOURT (le R. P.). *Amusement physique sur le système newtonien*, etc., IV, 231.
- * DESMAREST (Nic.). *Conjectures physico-mécaniques sur la propagation des secousses dans les tremblements de terre*, III, 169.
- * DESNOYERS (l'abbé E.-J.). *Tableau de la nature*, IV, 233.
- DÉSORAGES (M^{lle}). * *Billet d'un président de cour à —*, XIII, 235.
- Désordre régulier (le)*, par La Salle, XIV, 475.
- * *Désordres de l'amour (les)*, par de La Placé, VIII, 17.
- DÉSORMEAUX (Jos.-Louis RIPAUT-). *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne*, IV, 85. * Continue l'*Histoire générale des conjurations, conspirations et révolutions célèbres*, de Duport-Dutertre, 334. * *Histoire de la maison de Montmorency*, etc., V, 507. * *Histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé*, etc., VII, 47, 265. *Histoire de la maison de Bourbon*, XIII, 44.
- DESORMERY (Léop.-Bastien), comp. * *La Fête du village*, op.-com., paroles de Moline, XI, 90. *Euthyme et Lyris*, ballet, paroles de Bouthillier, 355; *Myrtil et Lycoris*, avec le même, XII, 34.
- * DESORMES, acteur du Théâtre-Français. Débuts de —, III, 222.
- DESOTTEUX DE CORMATAN (P.-M.-F.). *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale*, XIV, 380.
- DESPÉRIÈRES (M^{lle}); voy. COMPAIN.
- * DESPOMMIERS. *L'Art de s'enrichir promptement par l'agriculture*, etc., V, 90.
- * *Despotisme (le)*, épître à Voltaire, IV, 468. *Despotisme dévoilé (le)*, par Thierry, XVI, 53.
- * DESPRÉAUX (J.-B.). [Chanson, XV, 318.
- DESPRÉS (J.-B.-D.). *La Bonne femme*, parodie d'*Alceste* (av. Reynier, Barré et Piiis), XI, 304. *L'Auteur satirique*, com., III, 337. *Théodore*, op.-com. (av. Marsollier), XIV, 139.
- DESPRÉS (J.-L.), arch. *Projet d'un temple funéraire destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes*, IX, 98.
- * DESPREZ DE BOISSY (Ch.). *Lettres sur les spectacles*, IV, 104.
- * DESRIVIÈRES (Ferd.). *Loisirs d'un soldat*, etc., VII, 397.
- DESRUES, criminel. Sa *Vie*, par Baculard d'Arnaud, XI, 465.

- * *Dessins de harnais pour les bourveliers*, par Baudouin, IV, 442.
- Destin de la France (le)*, par l'abbé Barthélemy, ouvrage attrib. aussi à Mably, XVI, 26.
- * *Destinée (la)*, par Contant d'Orville, VII, 149.
- Destin (le) et les Parques*, vaud., par Desfontaines, XV, 468.
- DESTOUCHES; voy. NÉRICAUT-DESTOUCHES.
- DESTOUCHES (A.-C.), comp. *Les Éléments*, ballet, II, 370.
- DESTOURNELLES. † Épigramme contre Lourdet de Santerre, XIII, 52.
- DESTRÈRES (l'abbé). *L'Europe vivante et mourante*, IV, 157.
- * *DESTRICHES*, serrurier. Grille en fer forgé pour une église portugaise, I, 454.
- Destruction (la) de la Ligue*, par Mercier, XIII, 140.
- * *Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, par Pia, X, 257.
- * *Détails militaires*, par de Cheunovières, I, 434; II, 14.
- * *De tout un peu*, par Desboulmiers, VI, 422; VIII, 99.
- DE TROY (J.-F.), p. Son talent, I, 357.
- Dettes (les)*, op.-com., par Forgeot, mus. de Champain, XIV, 542.
- Deucalion et Pyrrha*, com., par de Saint-Foix, VI, 64.
- * *Deuil anglais (le)*, com., par Rochon de Chabannes, III, 387.
- Deux Amis (les)*, com., par Dancourt, V, 140; — roman anonyme, VII, 310; — drame, par Beaumarchais, VIII, 441, IX, 185, 453; — conte, par Saint-Lambert, IX, 88; — roman, par Sellier de Moranville, IX, 185; — op.-com., par du Rozoy et Ginguéné, XII, 235.
- Deux Amis de Bourbonne (les)*, conte, par Diderot, IX, 185.
- Deux Avars (les)*, com., par Fenouillot de Falbaire, IX, 188. * [Couplets ajoutés en l'honneur de Louis XVI, 190.
- Deux Aveugles de Bagdad (les)*, op.-c., par Marsollier, mus. de Meunier, XIII, 192.
- Deux Billets (les)*, com., par Florian, XII, 220.
- Deux Chasseurs (les) et la Laitière*, op.-com. d'Anseume, mus. de Duni, V, 349.
- * *Deux Cousines (les)*, op.-com., par La Ribaudière, mus. de Desbrosses, V, 319.
- Deux Figaro (les)*, par Richaud Martelly, XVI, 121.
- Deux Fourbes (les)*, com., par La Chabeaussière, XIII, 93.
- Deux Frères (les)*, com., par Mouslier de Moissy, VIII, 135; — rom. par Thomas-sieu de Cursay, IX, 93; — drame, par Flavel, XIV, 90; — com. par de Rochefort, 133.
- * *Deux Mémoires : l'un sur la conservation des enfants trouvés; l'autre sur les biens de l'hôpital Saint-Jacques*, par Chamouset, III, 311.
- Deux Mentors (les)*, par de La Place, XIV, 147.
- Deux Morts (les)*, com., par Patrat, XII, 488; XV, 100.
- Deux Nièces (les)*, com., par Monvel, XIV, 510.
- Deux Oncles (les)*, com., par Forgeot, XII, 445.
- Deux petits Savoyards (les)*, com., par Marsollier, XV, 394.
- Deux Portraits (les)*, com., par Desforges, XIII, 275.
- Deux Reines (les)*, drame, par Dorat, VIII, 391.
- Deux Rubans (les)*, op.-com., par Pariseau, mus. de de Blois, XIV, 20.
- * *Deux Sœurs (les)*, com., par Bret, VII, 491.
- * *Deux Sœurs (les)*, com., par Yon, III, 32.
- Deux Soupers (les)*, op.-com., par Fallet, mus. de Dalayrac, XIII, 367.
- * *Deux Talents (les)*, com., par de Bastide, V, 368.
- Deux Tuteurs (les)*, op.-com., par Fallet, mus. de Dalayrac, XIII, 531.
- Développement du plan intitulé Richesse de l'État*, par Roussel de La Tour, V, 337, 353.
- Dévidoir du Palais-Royal (le)*, X, 349.
- * *DEVILLERS (Ch.)*. *Journées physiques*, IV, 493.
- Devin du village (le)*, op., par J.-J. Rousseau. Reprise du —, XII, 243.
- * *Dévirgineurs (les)*, conte, par Dorat, VI, 240.
- * *Devoirs des princes réduits à un seul principe (les)*, par Moreau, XI, 122.
- Dévotion (la) réconciliée avec l'esprit*, par J.-G. de Pompiignan, II, 380.
- DEZAILLIER D'ARGENVILLE; voy. ARGENVILLE (D).
- DEZÈRE (N.), compositeur. Opéras com. : avec Monvel : *Julie*, X, 70; *l'Erreur d'un moment*, 248; * *le Stratagème découvert*, 306; * *les Trois Fermiers*, XI, 480; *le Porteur de chaises*, XII, 193; *Blaise et Babet*, XIII, 338; *Alexis et Justine*, XIV, 90; — avec M^{me} de Bellecour : *Zulima*, XII, 93; — avec Mabile : *Cécile*, 378; — avec Sauvigny : *A trompeur, trompeur et demi*, 396; *Péronne sauvée*, XIII, 325; *le Véritable Figaro*, XIV, 74; — avec Rochon de Chabannes : *Aleindor*, XV, 59. *Les Trois nocés*, op.-com., 591. *Ferdinand*, op.-com., XVI, 49.
- * *DEZÈRE (M^{lle})*, fille du précédent. Mus. de *Lucette et Lucas*, op.-com., de Forgeot, XIII, 38.
- D'HÈLE; voy. HÈLE.
- Diabie boiteux (le)*, com., par Favart fils, XIII, 215.
- * *Diabie cosmopolite (le)*, par le P. Joly, IV, 492.
- * *Diabotanus ou l'Orviétan de Salins*, poème héroï-comique, par C.-M. Giraud, I, 269.
- Dialogue de l'auteur et de l'anonyme*, par M.-J. Chénier, XV, 211.

- Dictonaire d'un curé de campagne avec son marguillier*, etc., par l'abbé Gérardin, VII, 225.
- * *Dialogue entre le siècle de Louis XIV et le siècle de Louis XV*, par Caraccioli, II, 55.
- Dialogue entre l'homme d'affaire et le suisse de M. le contrôleur général*, IV, 147.
- * *Dialogue sur les mœurs des Anglais*, etc. par l'abbé Le Blanc, VI, 485.
- * *Dialogues de Pégase et de Clément*, par Dorat XI, 169.
- * *Dialogues entre Hyllas et Philonous contre les sceptiques et les athées*, trad. du docteur Berkley par Jua de Malves, I, 381.
- * *Dialogues entre un enfant de sept ans et son mentor*, VIII, 372, 374.
- * *Dialogues entre un évêque et un curé*, par l'abbé Guidi, XI, 132.
- Dialogues sur la peinture*, par Renou, X, 350. † Extraits des —, 351, 376.
- * *Dialogues sur les arts*, par P. Estève, III, 110.
- Dialogues sur les blés*, par l'abbé Galiani, VIII, 422, 439.
- Diane et Endymion*, pantomime, VI, 399.
- Diane et Endymion*, op., paroles de Lirou, mus. de Piccini, XIV, 36.
- * *Diatribe à l'auteur des Éphémérides de 1775*, par Voltaire, XI, 124.
- Dictionnaire abrégé de la Bible*, par Chompré, III, 79; *de la Fable*, par le même, IV, 317.
- * — *antiphilosophique*, par Chaudon, VII, 506.
- * — *d'anecdotes*, par La Combe de Prézol VII, 30.
- * — *de chiffres et de lettres ornées*, par Pouget, VII, 312.
- * — *de chimie*, par Macquer, VII, 60.
- * — *de l'Académie*. Nouv. éd. V, 19.
- * — *d'élocution française*, VIII, 275.
- * — *de musique*, par J.-J. Rousseau, VII, 478.
- * — *de pensées ingénieuses*, X, 374.
- * — *de physique*, par le P. Paulian, V, 50.
- * — *des dictionnaires*, IV, 29.
- * — *des graveurs anciens et modernes*, par Basan, VII, 460.
- * — *des portraits historiques*, par Lacombe, VIII, 40.
- * — *des proverbes et des termes burlesques*, I, 203.
- * — *des synonymes français*, par le P. Timothée de Livoy, VII, 347.
- * — *des théâtres de Paris*, etc., par Parfait et d'Abgnarbe, III, 353.
- * — *domestique portatif*, par Roux, Goulin, et Lachesnaye des Bois, V, 51; VI, 57.
- * — *du citoyen*, IV, 402.
- * — *du vieux langage français*, par Fr. Lacombe, VII, 348.
- * — *généalogique, héraldique, etc., des premières maisons de France*, etc., par La Chesnaye des Bois, III, 350.
- * — *historique*, par Moréri; nouvelle édition proposée par Drouet, IV, 8.
- * — *historique de la médecine*, par Éloi, III, 188.

- Dictionnaire historique des cultes religieux*, par l'abbé de La Porte, IX, 66.
- *historique des sièges et des batailles mémorables, etc.*, par Lacroix, IX, 194.
- *historique portatif des femmes célèbres*, par La Croix de Compiègne, VIII, 289.
- * — *militaire portatif*, par La Chesnaye des Bois, nouvelle édition, IV, 29.
- * — *philosophique*, par Chicaneau de Neuvillé, II, 80; III, 169.
- *philosophique*, par Voltaire, VI, 65, *186, 252; nouv. éditions, 410; * VII, 507.
- * — *portatif de cuisine*, VII, 347.
- * — *portatif de peinture*, par dom Pernetty, III, 410.
- *portatif des arts et métiers*, par l'abbé Joubert, VII, 60.
- * — *portatif des concales*, IV, 36.
- * — *portatif des eaux et forêts*, par Massé, VII, 48.
- * — *portatif des faits et dits mémorables de l'histoire*, par Delacroix, VIII, 41.
- *portatif du commerce*, IX, 67.
- * — *portatif historique, géographique, théologique de la Bible, etc.*, par l'abbé Barral, III, 343.
- * — *portatif, ou Pensées libres d'un jeune militaire*, III, 322.
- * — *raisonné et universel des animaux*, par La Chesnaye des Bois, IV, 69.
- * — *raisonné universel d'histoire naturelle*, par Valmont de Bomare, V, 457.
- DIDEROT (Denis, I.) * Son arrestation, I, 333. Achat de sa bibliothèque par Catherine II, VI, 265, VII; 201. Profil de —, par Grouze, 202. * Visite du prince de Brunswick, à —, 295. * Don de 50,000 livres fait par Catherine II à —, 345. Visite du prince héréditaire de Saxe-Gotha, à —, VIII, 221. * Est accusé par Marin d'avoir abusé de la confiance de Caylus en faisant publier le manuscrit des *Souvenirs* de sa mère, 383, note. Pérégrinations subies par —, pendant la publication de l'*Encyclopédie*, IX, 205. * Découvertes scientifiques attrib. à —, XI, 65. * Anecdote touchante sur —, XIII, 19. Malade de —, 364. * Sa mort, XIV, 17. † *A la mémoire de —* par Meister 460. † Ses griefs contre Rousseau, XVI, 219.
- 2.) † Articles critiques fournis à la *Correspondance littéraire*: sur l'*Iphigénie en Tauride*, par Guymond de La Touche, III, 394; sur le *Voyage d'Italie*, par Cochin, IV, 15; sur l'*Assemblée de Cythère*, par Algarotti, *ibid.*; sur l'*Art de peindre*, par Watelet, 199; * sur *Spartacus*, trag. par Saurin, 227; * sur l'architecture, à propos de la création de la place de Reims, 249; * sur les embellissements de l'église Saint-Roch, 328; sur Sati, V, 178; sur les *Recherches sur la peinture*, par Webb, 200; sur Bouchardon, à propos de la *Vie* de cet artiste, par Caylus, 239, 247; sur l'*Essai sur la poésie rythmique* par Bouchaud, 424; sur la *Lettre de Barnerett à Truman, son ami*, par Dcra, 475; sur les *Représentations des citoyens de Genève*,

etc., VI, 3; sur les *Lettres écrites de la montagne* par Rousseau, 182; à un jeune poète qui se proposait de faire une tragédie de *Régulus*, 221; sur le *Siège de Calais*, par de Bolloy, 241; sur A. C. Clairaut, 287; sur Descartes, 351; sur le *Philosophe sans le savoir*, par Sedaine, 440; sur l'*Éloge du Dauphin*, par Thomas, VII, 16; sur *l'Ordre essentiel des sociétés*, 445; sur l'abbé Beauzô, 473; sur *Heverley*, trad. par Saurin, VIII, 81; sur les vers de Virgile : *Felix qui potuit rerum*, etc., 153; sur les *Saisons*, par Saint-Lambert, 279, 290; sur Palissot, 367; sur les économistes, 369; sur un *Projet d'une pompe publique pour fournir l'eau de la Seine à la ville de Paris*, par Berthier, 377; sur le *Recueil philosophique et littéraire*, 396; sur les *Observations sur la religion, les lois, etc. des Turcs*, trad. de Porter, par Bergier, 402; sur la *Peinture*, poème, par Lemierre, 473; sur l'*Éloge de la ville de Monkden*, par Kien Long, IX, 3; sur la trad. des *Nuits* de Young, par Letourneur, 47; sur *l'Homme dangereux*, par Palissot (lettre à Sartine), 52; sur *Garrick*, par Slicotti, 134, 149; sur le discours de réception à l'Acad. franç. de l'abbé Arnaud, 329; sur quatre brochures sur le Salon de 1771, 375; sur l'*Éloge de Fénelon*, par La Harpe (rép. à Mme d'Épinay), 383; sur la *Vie du cardinal d'Ussat*, par Mme d'Arconville, 392; sur *Thérèse Danel*, 397; sur *Sainval à Rose*, ibid.; sur les traductions d'Élien et de Pindare par Dacier et Chabanon, 462; sur *l'Histoire du royaume de Siam*, par Turpin, X, 12.

— 3.) *Les Bijoux indiscrets*, I, 139. *Mémoires sur différents sujets de mathématiques*, 202. *Lettre sur les aveugles*, 311, 475. *Lettre au P. Berthier*, II, 27. *Lettre sur les sourds et les muets*, 32. *Lettre à Mme* (de La Chaux), 67. [Inscription latine pour la toile de l'Opéra, 272. *De l'Interprétation de la nature*, 308, 351. [Sixain (Pour faire un vers nauvais ou bon), 380. [Projets de tapisserie, 487. *L'Histoire et le secret de la peinture en cire*, III, 15. *Sujets de tabatière proposés à Durand*, peintre sur émail, 95. Articles de — dans *l'Encyclopédie*, mentionnés par Grimm, III, 222, 458. [Lettre à M. Landois, 249. [Lettre à Pixalle, 298. *Le Fils naturel*, 354; IX, 378. *Chanson dans le goût de la romanesque*, [mus. de Grimm, IV, 12. *Le Père de famille*, 47, 353, 358; accusation de jactance à propos de cet ouvrage, 52. [Inscription pour le portrait de l'abbé Du Rœnel, 443. [Fable de Sadi mise en vers par —, 489. *Chanson erse*, tr. par —, 495. Collaboration supposée de — à *l'Éducation publique*, par Crévier, V, 259. [Inscription pour le monument de Reims, 433. [Le *Pétil du moment*, VI, 68. [Épithaphe de Caylus, 366, note. [Projets de monument pour le Dauphin, fils

de Louis XV, VII, 21. *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, VIII, 276. [Trois fables, 370. [Le *Co-te Denis*, Impromptu, 442. [Le *Chef-d'œuvre des charades*, IX, 12. *Les Deux amis de Bourbonne*, 185. [Lettre à Le Breton, 210. *Entretien d'un père avec ses enfants*, 253. [Inscription latine pour la statue de Pierre le Grand, par Falconet, X, 107. [Vers à Églé, XI, 405. [Étrennes à sa vieille amie, ibid. *Essai sur la vie de Sénèque*, XII, 194; [extrait de sa réponse à quelques objections des journalistes sur cet ouvrage, 297. [Impromptu (Avec ces six sous-là produisant moind cent), 312. [Logogriphe, 397. [Épigramme (D'une prêtresse de Cypris), 486. [Épithaphe de Trouchin, XIII, 48. [Cinquante bouts-rimés, ibid. *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, 138. *Tablettes de —*, XVI, 218. *Essai sur la peinture*, 228. *Œuvres de —* publiées par Naigeon, 229. [Lettre à Malesherbes (ou à Sartines) sur les drames de Goldoni, 258. [Lettre à Suard, 260.

Didon, op. de Marimontel, mus. de Piccini, XIII, 367, 410.

Dieu, ode, par Fouty, VI, 487.

Dieu et les hommes, par Voltaire, VIII, 363.

Dieu, réponse au Système de la nature, par Voltaire, IX, 117.

Différence du patriotisme national chez les Français et chez les Anglais, par Basso de La Marelle, VI, 26.

Difficultés proposées à M. de La Chalotais, etc., sur son *Essai d'éducation nationale*, par Crévier, V, 391.

DIGARD DE KERGUETTE (J.). *Mémoires et aventures d'un bourgeois qui s'est avancé dans le monde*, I, 432. Conférence sur les mathématiques, II, 123.

Dîner du comte de Boulaivilliers (le), par Voltaire, VIII, 9.

DINOUART (J.-A.-T., abbé). *Santoliana*, VI, 77. *L'Art de se taire, principalement en matière de religion*, IX, 250; XVI, 568.

DIODOTE DE SICILE. *Histoire universelle*, trad. par l'abbé Terrasson, IV, 19.

Diogène conteur, VI, 210.

Diogène moderne (le), par Castillon, IX, 49.

DIONIS (Mlle); voy. SAINT-LÉGER (Vlle de).

Discoureur (le), revue hebdomadaire, V, 55.

Discours adressé aux confédérés catholiques de Kaminites, par Voltaire, VIII, 156.

— à lire au conseil sur le projet d'accorder aux protestants l'état civil en France, attrib. à Bonnaud, XV, 179.

— apocryphique de la religion chrétienne par l'abbé Arnouin, X, 252.

— aux grands de Pologne sur la nécessité de bannir les jésuites du royaume, etc., IV, 149.

— aux Welches, par Voltaire, V, 506.

— de Gordon sur Salluste, trad. par Daudé, IV, 217.

Discours de l'empereur Julien contre les chrétiens, trad. par le marquis d'Argens et annoté par Voltaire, VIII, 322.

* — de maître Belleguier, ancien avocat, etc., par Voltaire, X, 147.

* — de M. Servan, etc., dans la cause d'une femme protestante, VII, 314; dans un procès sur une déclaration de grossesse, X, 213.

— du comte de Lally-Tolendal au Parlement de Dijon, XIII, 368.

* — d'un ancien avocat général dans la cause du comte de *** et de la demoiselle ***, par Servan, X, 214.

— d'un de Messieurs des requêtes du Palais sur les jésuites, etc., V, 144.

* — en vers et autres poésies, par Baillet de Saint-Julien, II, 76.

— en vers sur la force et la faiblesse de l'esprit humain, par Marmontel, V, 430.

— en vers sur la philosophie, par Fontaine-Malherbe, VII, 111.

— en vers sur les disputes, par Rulhière, VIII, 493.

— en vers sur l'histoire, par Marmontel, XI, 473; XII, 40, 44, 230.

— historiques, politiques, etc., sur quelques gouvernements de l'Europe, par le comte d'Albon, XII, 255.

* — lus à l'Académie royale des sciences sur un moyen mécanique de perfectionner l'art d'écrire, par Coulon, VII, 428.

* — oratoire contenant l'éloge de Gustave III, XII, 504.

* — philosophique et moral en vers, à l'imitation de Juvénal, par Rochon de Chabannes, VI, 37.

— politiques, par David Hume, tr. par Mauvillon et l'abbé Le Blanc, II, * 178, 393.

— pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent, trad. de Bernard et R. Walpole, par Gua de Malves, III, 441.

* — prononcé dans l'académie de Nancy, par l'abbé Coyer, V, 369.

* — prononcé le 10 septembre 1770, etc., pour la prise d'habit de Madame Louise-Marie de France, par Poncet de La Rivière, IX, 201.

* — prononcé par M. le président de Montesquieu à la rentrée du Parlement de Bordeaux en 1725, X, 22.

* — prononcés à la séance publique de l'Académie des sciences de Rouen, par Cochin, XII, 295.

— sur cette question : s'il est plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer, par l'abbé Millot, VI, 432.

* — sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne pendant la présente guerre, IV, 178.

* — sur l'administration de la justice provinciale, par Servan, VII, 224.

— sur la philosophie de la nation, VII, 225.

* — sur la poésie lyrique, etc., par l'abbé Gossart, V, 22.

* — sur la révolution opérée dans la mo-

narchie française par la pucelle d'Orléans, VII, 191.

Discours sur la satire, trad. de Romolini, par Girard, V, 234.

* — sur la satire contre les philosophes, etc., par l'abbé Coyer, IV, 275, 303.

* — sur le droit des gens, etc., par Le Trosne, V, 274.

— sur l'éducation de M. le Dauphin, par Mme de Brulart [Mme de Genlis], XVI, 59.

— sur l'éducation et sur l'art et la nécessité d'apprendre aisément la langue latine, par Vanière, V, 308.

— sur le progrès des lettres en France, par Rigoley de Juvigny, X, 166.

— sur les avantages des sciences et des arts, par Borde, II, 319.

— sur les avantages ou les désavantages qui résultent pour l'Europe de la découverte de l'Amérique, par Chastellux, XV, 102.

* — sur les femmes, par Walsh, VII, 505.

* — sur les mœurs, par Servan, X, 215.

— sur les monuments publics de tous les âges, etc., par Lubersac, XI, 397.

— sur les progrès des connaissances humaines, par Servan, XII, 539.

— sur les vignes, par Herbert, III, 268.

* — sur l'histoire ancienne, etc., par l'abbé Pernin de Chavanettes, VII, 126.

* — sur l'importance de l'étude de l'architecture, par Patte, II, 369.

* — sur l'origine et les effets de ce désir si général et si ancien de transmettre son nom à la postérité, par Cerutti, IV, 492.

— sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes, par J.-J. Rousseau, III, 52, 153.

* — sur l'utilité des établissements des écoles gratuites de dessin, etc., par Descamps, VII, 396.

* — sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie, etc., par Luneau de Boisjermain, IV, 135; nouv. édit., VI, 237.

Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un État, par le marquis de Puysegur, VIII, 14.

* *Dispute des armes d'Achille tirée du treizième livre des Métamorphoses d'Ovide*, trad. par le chevalier de Cotgolin, II, 119.

Dissertation historique et critique pour servir à l'histoire des premiers temps de la monarchie française, par Damiens de Gomicourt, II, 350.

— neutre sur l'incoculation, VI, 53.

* — sur l'excellence de la langue italienne, par Deodati, IV, 352.

* — physico-médicale sur les truffes et sur les champignons, par Pennier de Longchamp, VII, 300.

* — physique sur l'homme, par Lansel de Magny, VII, 63.

* — sur la différence de la religion grecque d'avec la romaine, par l'abbé Coyer, II, 205, 445.

- Dissertation sur la glace*, par de Mairan, *1, 405; III, 338.
- *sur l'ancienne inscription de la Maison carrée de Nîmes*, par Séguier, IV, 142.
- *sur la question de savoir si les inscriptions doivent être rédigées en latin ou en français*, par le président Roland, XIII, 496.
- *sur la règle du goût*, par D. Humo, IV, 265, 271.
- * — *sur la tolérance des protestants de France*, III, 201.
- * — *sur la traite et le commerce des nègres*, par l'abbé Bellon, VI, 301.
- * — *sur le commerce*, par le marquis de Bellon, III, 313.
- *sur l'éducation physique des enfants*, par Balessard, V, 196.
- * — *sur le rapport qu'il y a entre les phénomènes du tonnerre et ceux de l'électricité*, par Barboret, II, 32.
- *sur les assemblées nationales*, par Lauraguais, XV, 339.
- *sur les attributs de Vénus*, par l'abbé de Lachau, XI, 222.
- * — *sur les miracles*, par Campbell, trad. par Bidous, VII, 388.
- * — *sur les principales tragédies anciennes et modernes qui ont paru sur le sujet d'Électre et en particulier sur celle de Sophocle*, par Dumolard, I, 423.
- * — *sur les tragédies espagnoles*, trad. de D. A. de Montiano y Luyando, par d'Hermilly, II, 131.
- *sur l'histoire de la pucelle d'Orléans*, par Gaillard, XIV, 212.
- *sur l'honoraire des messes*, par Guyard, III, 412.
- *sur l'immortalité de l'âme*, par Astruc, III, 180.
- * — *chimiques de M. Pott, professeur à Berlin, trad. du latin et de l'allemand par M. de Machy*, IV, 144.
- * — *pour être lues : la première sur le vieux mot de patrie; la seconde sur la nature du peuple*, par l'abbé Coyer, II, 204, 205, 445.
- Dissipateur (le)*, com. par Néricault-Destouches, II, 242.
- District de village (le)*, vaud. par Desfontaines, XVI, 4.
- Di una Riforma d'Italia*, etc. VIII, 14.
- * *Divertissement à la mode*, facétie attrib. à Suard, XIII, 118.
- Divinité de la religion chrétienne (la) vengée des sophismes de J.-J. Rousseau*, par dom Deforis et André, V, 237.
- * *Dix-huitième siècle (le)*, par Gilbert, XI, 115.
- Docteur Pansophe (le)*, par Borde, attrib. à Voltaire, VII, 33, 162.
- Docteurs modernes (les)*, parade par Barré, Radet et Rozière, XIV, 76.
- * *DODSLEY (Rob.) Chronique des rois d'Angleterre*, trad. par F. Ugeret de Montbron, I, 421. *Élixir de la morale indienne*, IV, 304.
- DOIGNY DU PONCEAU, Priam aux pieds d'Achille*, XI, 316. *Éloge du chancelier de L'Hospital*, 512. *Antigone*, trag. XV, 121.
- DOIRMONT. Le Lord supposé*, op.-com., mus. de Chartrin, XI, 201.
- DOISSIN (de P. L.) Sa mort*, II, 306.
- DOLIGNY (L.-Ad. BERTHON de MAISONNEUVE, dit M^{lle}), actrice. Ses débuts*, V, 331. Son talent, 451; VI, 205; VIII, 30; X, 303. † Vers de Dorat pour son portrait, VII, 438. Son jeu dans *Beverley*, VIII, 81. Sa retraite, XIII, 418.
- DOMAIRON (L.) Le Libertin devenu vertueux*, XI, 451.
- Domine saluum fac regem*, par Peltier, XV, 516.
- Domino (te)*, comédie italienne, IX, 364.
- Don Atar et Mencia*, op.-com., paroles de Cailly, mus. de Saint-Amand, IX, 56.
- Dom Japhet d'Arménie*, com. par Scarron, XI, 442.
- DONATI, naturaliste, apprécié par Ch. Bonnet*, IV, 166.
- * *DONATO (N.). L'Homme d'État*, trad. par Robinet, VII, 265.
- * *Dona Urraca, reine de Castille et de Léon*, rom. anonyme, I, 479.
- Dom Pédre*, trag. par Voltaire, V, 480; XI, 32.
- DOPPET (Cl.). Mémoires de M^{me} de Warens, suivis de ceux de Cl. Anet* [par son frère], XIV, 427.
- DORAT (Cl.-J.). 1.) Querelle entro — et La Harpe*, X, 39, XI, 408; [épigrammes à ce sujet, *VII, 471, 472, 499, VIII, 156. Trait du délicatesse de La Harpe envers —, XII, 255. * Mort de —, XII, 400. [Son épitaphe, 405. Détails sur sa vie, 421. [Épigrammes sur —, X, 273, XV, 456.
- 2.) *Romans. Les Égaréments de Julie*, attrib. à —, III, 110. Poésies : *Philomèle à Progné*, IV, 120, VI, 134. * *Julie, fille d'Auguste*, à *Ovide*, IV, 143. *La Vraie philosophie*, 280. *Le Pot pourri*, VI, 10. *Les Tourterelles de Zelmis*, 448. *Bagatelles anonymes*, VII, 171, *429. *La Danse*, 471. *Les Baisers*, IX, 28. *L'Inoculation*, 452. * *Anacréon citoyen*, 524. * *Dialogue de Pégase et de Clément*, XI, 169. Épîtres : * à un ami dans sa retraite, IV, 280; * à M^{lle} Clairon, V, 23; de *Barnevell* dans sa prison, etc., V, 440, 475; à M^{lle} Dubois, 417; de *Zéila, jeune sauvage*, à *Valcourt, officier français*, 452; *Réponse de Valcourt*, VI, 468; à *l'auteur des Grâces*; (Saint-Foix), VI, 100; *du comte de Comminge à sa mère*, 134; à Catherine II, 311, de *Valcourt à son père*, VII, 324; au roi de Danemark, VIII, 212; * [à Delille, 465; * *du curé de Saint-Jean-de-Latran à l'auteur de Mélanie*] (attrib. aussi à Du Doyer de Gastel), 475; à M^{lle} Dervieux, IX, 129; * *d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcour, officier français*, 269; à *l'ombre d'un ami*, XII, 29. Tragédies : * *Zulica*, IV, 180, reprise sous le titre de

- Pierre le Grand*, XII, 349; *Théagène et Chariclée*, V, 253; *VII, 81; *Régulus*, VI, 226, X, 271. *Les Deux reines*, VIII, 391. *Adélaïde de Hongrie*, X, 493; *Zoramis*, XII, 381. Comédies : *la Feinte par amour*, X, 272; *le Célébataire*, *ibid.* XI, 168; *le Malheureux imaginaire*, XI, 161, 389; *les Princes*, 437; *le Chevalier français à Turin*, XII, 179; *le Chevalier français à Londres*, *ibid.* * *Roséide*, 319; *Merlin bel esprit*, 416. * *Les Déesseigneurs*, conte, VI, 240. *Essai sur la déclamation tragique*, IV, 327, VII, 169. *Arts aux sages du siècle*, VII, 171. *Ma Philosophie*, IX, 300. *Mes Réveries*, 320. [Vers pour le portrait de M^{lle} Doligny, VII, 438. *Le Conseil des Aigles*, fable, XI, 15. Publiée une nouvelle édition de ses *Héroïdes*, IV, 248. Épîtres à diverses personnes, VII, 171. * *Odes*, XI, 169.
- * DORFÈUILLE (P.-P.). *Ariste, ou les Dangers de l'Éducation*, XIII, 504.
- * DORIGNY (Ant.-Cl.). *Examen de l'Inoculation*, V, 455.
- DORIVAL, acteur de la Comédie-Française. Ses débuts, XII, 223.
- Dormeur éveillé (le)*, op.-com., paroles de Marmontel, attrib. au chevalier de Ménéglaise, mus. de La Borde, *VI, 125; XIV, 4; mus. de Piccini, XIII, 403, 417. [Épigrammes sur le —, 6.
- DORSEVILLE, acteur de la Comédie-Française. Ses débuts, IX, 130.
- * DORVO (H.). *Le Patriote du 10 août*, com., XVI, 167.
- DORVIGNY (L. Fr. ARCHAMBAULT, dit). * *Roger Bontemps et Jaratte*, op.-com. (av. Mollin-), XI, 81. *La Rage d'Amour*, parod., XII, 87. *Janot ou les Battus payent l'amende*, proverbe, 253. *Les Étrennes de l'Amour*, 360. *Les Noces bouzardes*, com., 368. Succès de plusieurs pièces de —, au théâtre de la Foire, 437.
- Dot (la)*, op.-com., paroles de Desfontaines, mus. de Da'ayrac, XIV, 276.
- * *Double beauté (la)*, par Dujardin et Sellius, II, 381, 488.
- Double clef (la)* ou *Colombine commissaire*, vaud. par Desfaucherets, mus. de Louet, XIV, 427.
- * *Double déguisement (le)*, op.-com., paroles de Houbron, mus. de Gossec, VII, 440.
- * *Double extravagance (la)*, com. de Bret, I, 456, 467.
- Double feinte (la)*, com., par Desforges, XV, 407.
- * *Double folie (la)*, par Magny, III, 261.
- Double tromperie (la)*, com., par de La Salle, XV, 237.
- DO BLET (M.-A. LEGENDRE, dame). Son salon, IX, 317.
- * DOUGLAS (R.). *Essai sur la génération de la chaleur dans les animaux*, III, 155.
- * DOUIN (Firm). *La Simiade*, attrib. par Barbier et Quérard à —, IV, 79.
- * DOUMÉNIL. *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de M^{lle} de Lenet*, II, 39.
- Doutes d'un provincial à M. M. les médecins chargés de l'examen du magnétisme animal*, par Servan, XIV, 82.
- Doutes modestes sur la Richesse de l'État*, par Morau, V, 332.
- Doutes nouveaux sur le testament attribué au cardinal de Richelieu*, par Voltaire, VI, 149.
- Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de l'impôt*, par Pesselier, IV, 405.
- Doutes proposés aux économistes*, par l'abbé de Mably, VIII, 40.
- * *Doutes raisonnables d'un marguillier de la paroisse de Saint-Étienne-du-Mout, sur le problème proposé par M. Patte*, par Cochin, IX, 31.
- Doutes sur différentes opinions reçues dans la société*, par M^{lle} de Sommery, XIII, 265.
- Doutes sur la dissertation de M. de Guignes*, par Deshauteshayes, IV, 140.
- * *Doutes sur la religion*, par Guéroult de Pival, VII, 508.
- Doutes sur l'inoculation*, par Astruc, III, 207.
- Douze Césars (les)*, trad. de Suétone par La Harpe, IX, 243; par H. Ophelot de la Pause (Delisle de Sales), 245.
- * DOYEN (G.-F.). peintre. [Mot à Gustave III, IX, 279. *La Communion de saint Louis*, (S. de 1773), 351. Ses tableaux au Salon de 1779, XII, 326. *Priam redemandant le corps d'Hector* (S. de 1787), XV, 148.
- DOZON (ANNE CAMEROY, femme d'Aug. Ath. CHÉRON connue au théâtre sous le nom de M^{lle}). Ses débuts à l'Opéra, XIV, 56.
- * *Dramaturge (le)*, com., par Cubières, XII, 100.
- Dramoane (le)*, par Cubières, XI, 361.
- DREUX DU RADIER (J.-F.). * *Éloge historique du Parlement*, trad. du P. de La Baune, II, 291. * *Le Censeur impartial*, IX, 46. * *Mémoires historiques, critiques et anecdotiques sur des reines et régentes de France*, V, 420. * *L'Europe illustre*, VII, 152. * *Récréations historiques et critiques, morales et d'érudition, sur l'histoire des fous en titre d'office*, 245.
- Droit du Seigneur (le)*, com., par Voltaire; voy. *l'Éveillé du songe*.
- Droit du Seigneur (le)*, op.-com., par Desfontaines, mus. de Martini, XIII, 368, 455.
- Dr. il public de l'Europe fondé sur les traités*, par Mably, III, 381; VI, 45, 136.
- * *Droit public (le) selon saint Thomas*, V, 52.
- Droits des hommes (les) et les usurpations des autres*, par Voltaire, VIII, 99.
- * *Droits des puissances alliées sur plusieurs provinces de la République de Pologne*, par Lindsay, trad. par Gérard de Rayneval, X, 505.
- * *Droits respectifs de l'État et de l'Église*, etc., VI, 487.
- * DROMGOLD (Jean). Raynal attribue à —, *l'Épître à mon habit*, de Sedaine, II, 26.

- †Portrait de —, par Grimm, X, 37. *Charles et Vitcourt*, idylle, 38. *La Galeté*, poème, *ibid.* *AVIS AUX VIVANTS UN SUJET DE QUELQUES MORTS*, *ibid.*
- DROUAIIS fils (P. Hubert), p. Portraits (S. de 1755), III, 91. Portraits du *Mme de Pompadour* et du *Fils de lord Holland*, VI, 50. Portrait de *Marie-Antoinette*, alors Dauphine (S. de 1773), X, 378.
- *DROUET (Et.-F.). Propose par souscription une nouvelle édition du *Dictionnaire historique* de Moréri, IV, 8.
- *DROZ (P.-J.). Invente un procédé pour frapper les monnaies, XV, 11.
- Druïdes (les)*, trag., par Lo Blanc du Guillet, IX, 465, 479, 492. Ressemblance du sujet des — avec les *Lois de Minoz*, 508.
- *DRUMOND DE MELFORT. *Traité sur la cavalerie*, XI, 308.
- DU BARRY (Jeanne BÉCU, dite GOMARD DE VAUBERNIER, comtesse). †Vers à —, attribués à Lantier et à Boufflers, VIII, 505. *Couplets à — par un miniaturiste, X, 115. *Madrigal à —, par La Condamine, 116. †Dédicace à — des *Idylles* de Gessner, trad. par Meister, 243. Indiscrétion de —, XIV, 352.
- *DU BARRY (comte Jean), beau-frère de la précédente. †Conversation avec de Vaines, XI, 146.
- DU BELLAY (Guillaume et Martin). *Mémoires*, publiés par l'abbé Lambert, II, 326.
- *DU BOCCAGE (P.-J. Fiquet). *Mélanges de différentes pièces de vers et de prose traduites de l'anglais*, II, 36.
- DU BOCCAGE (A.-M. LEPAGE, dame), femme du précédent. **Le Paradis terrestre*, I, 126; †épigramme sur cet ouvrage, 129. **Le Temple de la Renommée*, de Pope, trad. en vers, 314. **Les Amazones*, trag. 322. *La Colombiade*, poème, III, 361. *Vers sur le Rinslagh, II, 23; †à Clairaut, IV, 126; VI, 112. *Oeuvres* de —, 111. Son voyage à Ferney, 114. †Vers de l'abbé de Bernis à —, I, 128. †Lettre de de M. de Mirepoix à Mme de Rioux sur le voyage à Londres de —, 440.
- DUBOIS (L. BLOUIN, dit), acteur. Est accusé d'escroquerie; scandale à la Comédie-Française à ce sujet, VI, 257; est chassé de ce théâtre, 282.
- DUBOIS (M.-M. BLOUIN, dite Mlle), actrice, fille du précédent. †Lettre de Voltaire à —, V, 448. Épître en vers de Dorât à —, *ibid.* Scandale causé à la Comédie-Française par son intervention en faveur de son père, VI, 258, 282. *Sa maladie, VII, 349.
- DUBOIS (J.-B.). *Ariane abandonnée*, mélodrame imité de Brandoz, XII, 534.
- DUBOIS *La Paysanne supposée*, op.-com., mus. de Blasis, XV, 309.
- DUBOIS-FONTANELLE (J.-G.). *Pierre le Grand*, trag., VII, 167. **Aventures philosophiques*, 183. Tra., des *Métamorphoses* d'Ovide, 206. *Éricie ou la Vestale*, VIII, 42, 471; XV, 508. *Essai sur le feu sacré et sur les vestales*, VIII, 43. *Les Effets des passions*, *ibid.* *Lorédan*, trag., X, 412; *XI, 227. Rédige avec La Haye le *Journal politique et de littérature*, 306.
- *DUBOUCHE. *Le Messie*, poème, XI, 484.
- DUBREUIL (Al. du COSOË). *Iphigénie en Tauro-ride*, op.-mus., de Piccini, XII, 472.
- *DUBUAT-NANÇAY (le comte L.-G.). *Les Origines*, etc., III, 419; XVI, 565. *Histoire ancienne des peuples de l'Europe*, X, 46.
- DU BUC (J.-B.). *Anecdotes sur —*, XIII, 5; XIV, 338.
- DUBUSSON (P.-U.). **Tableau de la volupté*, IX, 349. *Nadir*, trag., XII, 436, 440. *Constantin*, 441. *Le Vieux gurgon*, com., XIII, 222. *Albert et Émilie*, trag., XIV, 141. *Scanderberg*, trag., 390.
- *DUBVY (GOÛRREIN). *Recueil général des pièces obsidionales et de nécessité*, etc., publié par d'Ennery, XIV, 493.
- DUCARNE DE BLANGY (J.-J.). *Lettre à M. de V... sur l'Évangile du jour*, IX, 432.
- Duc d'Arnay (le)*, par Carmontelle, XI, 188.
- Duc de Bénévent (le)*, com., par Liénaud, XIV, 18.
- Duc de Foix (le)*, trag., de Voltaire; voy. *Adélaïde Du Guesclin*.
- *DU CHATELET (G.-B. LE TONNELIER DE BRETEUIL, marquise). *Sa mort, I, 365. *Appréciation de son talent, *ibid.* †Épitaphes de —, 366. †Vers sur —, 368. †Complainte sur —, XII, 151. **Principes mathématiques de la philosophie naturelle* de Newton, IV, 143. †Son portrait, par Mme Du Deffand, XI, 436.
- *DUCHESSÉ (A.-N.). *Manuel de botanique*, VI, 77.
- DUCIS (J.-F.). Son élection à l'Acad. franç., XII, 193, 228. *Amélie*, trag., VIII, 19. *Roméo et Juliette*, *X, 25; XI, 385. *OEdipe chez Admète*, XII, 184. *Le Roi Lear*, XIII, 258. *Macbeth*, 466; XVI, 48. †Couplets à Mlle Clairon, XIII, 359. *Épître à l'amitié*, XIV, 330.
- DUCLAIRON; voy. MAILLET-DECLAIRON.
- DUCLOS (Ch. PINOT, sieur). *Est nommé secrétaire perpétuel de l'Acad. franç., III, 137. *Anecdote sur les derniers moments* de —, XIII, 191. †Mots à Bougainville, II, 160, 262; *sur un éléphant, IX, 227. *Discours sur les gens aimables, I, 468. *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, *II, 38, VI, 325; *épigramme sur cet ouvrage, II, 119. *Grammaire de Port-Royal*, 325. **Réflexions sur la corvée des chemins*, etc., V, 85. *Histoire de l'Acad. franç.*, IX, 313. *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, XVI, 130. *Pièces intéressantes et peu connues*, tirées des papiers de —, par La Place, XII, 475. *Éloge historique de Fontenelle* (rova par Coudorcet), XIII, 351.
- *DUCLOS (le chevalier). *Histoire et aventures de milord Pet*, conte allégorique, attribué à —, III, 129. *Les Cinq cents matinales* et une demi, 343, 443.

- Du contrat social*, par J.-J. Rousseau, IV, 374.
- DU COUDRAY (A.-J., chevalier). **Le Roi et son ministre*, XI, 24. **Éloge historique de M. de Saint-Foix*, 410. **Anecdotes intéressantes et historiques de l'illustre voyageur* [Joseph II], 449. **Placet à la reine*, 500. **Quatrain à l'Acad. franç.*, ibid. *Lettre au public sur la mort de Crébillon*, de Gresset et de MM. Parfait, 509. *Le Comte et la comtesse du Nord*, anecdote russe, XIII, 189. *Voyage du comte de Haga en France*, XIV, 49.
- DUCREST (marquis Ch.-L.). *La Réduction de Paris par Henri IV*, op., mus. de Méreaux, XII, 502. *¶ Vers au médecin de Mme d'Andlau*, XIV, 267. *¶ Vers à — à l'occasion de son Mémoire à Louis XVI*, XV, 144.
- *DUCHY. *Amusements curieux et divertissans*, etc., VII, 64.
- **Du culte des dieux fétiches*, par le président de Brosses, IV, 231.
- DU DEFFAND (Marie de Vichy de Chamrond, marquise de La Lande). *¶ Fragment d'une lettre de —, sur la banqueroute de Billard*, VIII, 486. *¶ Portrait de Mme Du Châtelet*, XI, 436. *¶ Scènes plaisantes avec le président Hénault*, IX, 181; avec Pont de Vesle, XII, 451; *¶ anecdote sur la mort de ce dernier*, X, 514. *¶ Épigramme sur le duc de Choiseul*, X, 453, XII, 448; *¶ chanson pour le même*, XI, 183. *¶ Mots sur saint Denis*, V, 505; sur le jubilé, XI, 245. *¶ Anecdote sur Racine*, 297. **¶ Chanson*, 23. Sa mort, XII, 447. *¶ Épigramme de Rulhière sur —*, XIV, 97.
- Du Divorce*, par Hennet, XV, 579.
- DU DOYER DE GASTEL (Gérard). *¶ Conversation avec La Barre et journée du vendredi saint*, 1760, IV, 208. **Iléroïde du disciple de Socrate aux Athéniens*, 303. *¶ Miracles du jour de la Saint-Jean*, 1759, 398. *Lauvette*, com., VIII, 187. **Épître du curé de Saint-Jean-de-Latran à l'auteur de Mélanie*, attrib. aussi à Dorat, 475. *Le Vindictif*, X, 451. *Adélaïde*, com., XII, 412.
- *DUDUIT DE MÉZIÈRES. *Les Muses françaises*, etc., VI, 37. *Portefeuille du chevalier D. D.*, IX, 269.
- **Duel (le)*, com., par Rochon de Chabannes, XIII, 49.
- Duel (le)*, drame, par Lieutaud, XIV, 424.
- **Duel comique (le)*, op.-bouffe, par Moline, mus. de Paësiello, XI, 342.
- *DUFLOS (P.). *Le Bain et une Fête italienne*, gr. d'après Pater, I, 434.
- *DUFOUR (P.), colporteur et libraire. *La Mère navrée ou l'Injustice vengée par elle-même*, II, 8.
- DUFRENE. *¶ Épigramme contre Champcenetz*, XV, 218.
- DUFRENOY (A.-G. BILLET, dame). *L'Amour exilé des cieux*, com., XV, 358.
- DUGAZON (J.-H. GOURGAUD, dit). Son succès dans les rôles burlesques, XI, 442, XII, 6.
- Parodie de la présentation des auteurs à la fin des pièces nouvelles, XIII, 260.
- DUGAZON (L.-R. LEFÈVRE, drame). **Ses débuts*, VII, 497. Son succès dans le *Jugement de Midas*, XII, 119; dans *Alexis et Justine*, XIV, 91.
- DUHAMEL DU MONCEAU (H.-L.). *École d'agriculture*, 104. **Apprécié par Ch. Bonnet*, IV, 170. **Avis pour le transport par mer des arbres*, II, 30. **Physique des arbres*, IV, 79. **Moyen de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*, 103. **Traité sur la nature et la culture de la vigne*, 103. **Éléments d'agriculture*, V, 162. **Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois*, etc., ibid. Indélicatesse de —, IX, 220.
- *DUJARDIN (Bénigne). *Vie de Pierre Arétin*, publ. sous le pseud. de Boispréaux, I, 388. *La Double beauté*, rom., II, 381, 488. *Histoire des Provinces-Unies*, 394.
- *DULARD (P.-A.). *La Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*, I, 297.
- DULAURE (J.-A.). *Pogonologie*, XIV, 403. *Réclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris*, XV, 45. **Lettre sur le cirque qui se construit au milieu du Palais-Royal*, 129.
- DULAURENS (l'abbé H.-Jos.). **Les Jésuitiques*, IV, 471. **Le Balai*, poème, V, 91, 108. *L'Arétin*, 306. *La Chandelle d'Arras*, VI, 390. *Le Compère Mathieu*, 482.
- **Du luxe*, etc., IX, 461.
- DUMARSAIS (C. CHENEAU). Article *Expérience*, dans l'*Encyclopédie*, III, 222. Mort de —, 257. *Exposition de la doctrine de l'Église gallicane*, 417. *Les Tropes*, nouv. édition, 448. *Anecdotes sur —*, VI, 92.
- *DUMAS (Ph.), *L'Économique de Xénophon*, trad. par —, VIII, 15.
- DUMESNIL (M.-F. MARCHAND, dite Mlle). **Reçoit de l'ambassadeur de Hollande un habit de théâtre*, I, 477. Absence de —, II, 265. Son jeu dans les *Troyennes*, 330. Rivalité avec Mlle Clairon, IX, 77. Son talent, 137. Sa retraite, XI, 303.
- *DUMOLARD-BERT (Ch.). *Dissertation sur les principales tragédies, sur les sujets d'Électre et de Sophocle*, I, 423.
- DU MOLEY (Mme). *¶ Portrait de l'abbé De-lille*, XIII, 127.
- *DEMONCHAUX (P.-J.). *Anecdotes de médecine*, V, 76.
- DUMONT. *Nouvelles intéressantes au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758 sur la personne sacrée du roi de Portugal*, IV, 108.
- *DUMONT (Fr.), peintre. Ses débuts au Salon de 1789, XV, 540.
- *DUMONT LE ROMAIN (J.), p. *Mutius Scævola*, pour le château de Choisy, I, 92. Son talent, —, 463.
- *DUMOULIN (Ch.). Ses *Oeuvres*, X, 409.
- DEMOURIEZ (A.-F. DUFERRIER). *Richard*, poème, trad. de Fortiguerra, VI, 42; VII, 62. Sa mort, VIII, 335.
- Dunciade (la)*, poème, par Palissot, V, 464.

- Chant ajouté par Nougaret à —, VI, 9. Nouvelle édition de —, IX, 55, 337. * Brochure de Nougaret contre —, 489.
- DUNI (B.-R.), comp. Op.-com., avec Favart : * *Le Procès ou la Plaideuse*, V, 97; *la Fée Urgèle*, VI, 401, 446; *les Moissonneurs*, VIII, 31; — avec Légiér : * *le Rendez-vous*, V, 419, VII, 458; — avec Sedaine : *les Sabots*, VIII, 195; *Thémire*, IX, 173. Voy. aussi ANGEAUME.
- * *Duo interrompu (le)*, par Molins, VII, 186.
- DUPATY (J.-B. MERCIER). *Lettres sur l'Italie*, XV, 296.
- Dupe de soi-même (la)*, com., par Goldoni, XIV, 167.
- DUPIN (Cl.). Sa mort, VIII, 311. *Réfutation de l'Esprit des lois*, ibid.
- DUPLAIN. *Guimard ou l'Art de la danse pantomime*, poème, XIII, 253.
- * *Du plaisir*, par l'abbé Honnebert, V, 508.
- DUPLESSIS (chevalier P.). *Pizarre*, op., mus. de Candeille, XIV, 142.
- * DUPLESSIS (J.-S.), p. Portraits au Salon de 1779, XII, 327; au Salon de 1783, XIII, 383. Portrait de Vien (S. de 1785), XIV, 268.
- DUPONT de Nemours (P.-S.). *De l'exportation et de l'importation des grains*, VI, 29. * *De l'administration des chemins*, VII, 492. *Objections et réponses sur le commerce des grains*, VIII, 254. *Mémoires sur la vie et les ouvrages de M. Turgot*, XIII, 290.
- * DUPONT-DUTERTRE (F.-J.). *Abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, II, 63. *Histoire des conspirations, conjurations et révolutions célèbres*, 155, 358. *Projet utile pour le progrès de la littérature*, III, 220. Sa mort, IV, 150.
- DUPRÉ (Aug.), graveur. Médaille en l'honneur de la liberté américaine, XIII, 293.
- DUPRÉ, joaillier. Découverte d'une sorte de fou grégeois, XI, 393.
- DUPRÉ DE SAINT-MAUR (N.-F.). Réponse au discours de réception à l'Acad. franç. de M^{re} de Montazet, III, 360. *Recherches sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le traité de Francfort*, V, 155. * Sa mort, X, 518.
- DUPUIS (M^{me}); voy. CORNILLÉ (M^{me}).
- * DUPUIS (Nic.-Gab.), gr. Trois estampes (S. de 1751), II, 97.
- * DUPUIS (dom. N.-A.). *Pensées de M. l'abbé Prévost*, etc., VI, 287.
- Dupuis et Desronais*, com., par Collé, V, 216, 237.
- * DUPUY (L.). *Théâtre de Sophocle*, V, 13. *Fragment d'un ouvrage grec d'Anthémius sur des paradoxes de mécanique*, XI, 473.
- DUPUY-DEMPORTES (J.-B.). * *Le Souper poétique*, I, 204. * *Morale des princes*, tr. de l'italien de J.-B. de Comazzi, II, 160. * *Le Gentilhomme cultivateur*, trad. de Hales, IV, 479; V, 410. * *Histoire du ministre du chevalier Robert Walpole*, etc., 490. *Testament politique de Robert Walpole*, attrib. à —, VII, 232.
- DUPUY DES LERETS.] Deux épigrammes XIV, 148.
- * Durameau (Louis). p. *Entelle et Darès, Cléobis et Biton* (S. de 1779), XII, 324. Dessins du catafalque de Marie-Thérèse à Notre-Dame, 524. *Hermine sous les armes de Clorinde* (S. de 1783), III, 379. *Séance des états généraux*, esquisse; *J.-C. guérissant le paralytique*, *J.-C. chassant les vendeurs du Temple* (S. de 1789), XV, 521.
- DURANCY (M. C. FIEUZALLE, dite M^{lle}), actrice. * Ses débuts, VII, 270. * Son retour à l'Opéra, 498. Son jeu dans *Perse*, XII, 452. Sa mort, 495.
- * DURAND, peintre en émail. *L'École des amours*, sujets proposés par Diderot à — pour une tabatière, III, 95.
- DURANSOT. *Les Baladins ou Melpomène vengée*, VI, 56. *Itameau aux champs Élysées*, 124.
- DURAR (E.-F. de DURFORT, duc de). * Son élection à l'Acad. franç. XI, 86. Réponse au discours de réception de Chabanon, XII, 374.] Lettre à Pieyre sur l'École des pères, XV, 210.
- * DU RENNEL (J.-F. du BELLAY, abbé). Réponse au discours de réception à l'Acad. franç. du maréchal de Belle-Isle, I, 324. Sa mort, IV, 360. Devisé pour son portrait par Diderot, 443.
- DUREV DE MORSAN (J.-M.). *Testament du cardinal Alberoni*, publié par Maubert de Gouvest, II, 249, (note).
- * DUREV DE SAUVOY (Joseph, marquis du TERRAIL). *Logus, rot d'Égypte*, tragédie, II, 465. *La Princesse de Gonzague*, III, 190.
- DUREV D'HARNOUCOURT (P.). *Mélanges de maximes*, etc., III, 50.
- DU ROLLET (M. H. L. GAND LEBLAND), *Iphigénie*, op., mus. de Gluck, X, 230, 416; XI, II. *Lettre sur les drames-opéras*, 172. *Aleste*, op., mus. de Gluck, 234, 261. *Renaud*, op., mus. de Sacchini, XIII, 285. *Les Danaïdes*, op., mus. de Gluck, 527. * *Corisandre*, op. [av. de Lhuïères], mus. de Langlé, XVI, 161.
- * DU ROUSSET. *Jupiter et Danaé*, VII, 102.
- DUROSOI; voy. ROZOV (du).
- * DURUFLÉ. *Servilie à Brutus*, héroïde, VII, 490. *Brutus à Servilie*, XI, 110.
- DUSAULX (J.). * *Satires de Juvénal*, traduites par —, VIII, 447. *De la passion du jeu*, XII, 303. *Apologues et contes orientaux*, par l'abbé Blanchet, publiés par —, XIV, 322. *De l'insurrection parisienne*, XVI, 54.
- * DUSSAUSBOY (MAILLE). *Le Citoyen désintéressé*, VII, 261.
- * DUTARTRE.] *Reparties* de —, I, 255.
- * DUTENS (L.). *Recherches sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, etc. VII, 28. *Éclaircissements sur le Masque de fer*, XIV, 441. * *Histoire de ce qui s'est passé pour l'établissement d'une régence en Angleterre*, XVI, 187.

- Du TERRAIL; voy. DURRY DE SAUVOY.
Du Théâtre, par Mercier, X, 463.
 * *Du Théâtre et de sa décadence*, IX, 300.
 Du TILLET (Mathieu). *Essai sur la cause qui corrompt et noircit les grains dans les épis*, III, 3^s.
 DUTOT. *Réflexions politiques sur le commerce et les finances*, II, 448.
 * DUVAURE *L'Amant précepteur*; voy. *le Faux Savant*.
 DUVERDIER; voy. LA CROIX DU MAINE.
 DUVERNET (l'abbé T.-J.). *Réflexions critiques et philosophiques sur la tragédie*, X, 301.
 * *Lettres de M. de Voltaire à l'abbé Mousinot*, publiées par —, XII, 527. *Vie de M. de Voltaire*, XIV, 437.
 * DUVERNEY (J. GUICHARD). *Oeuvres anatomiques*; IV, 492.
 DUVYRIER. † Hommage rendu au prince Henri de Prusse, XV, 411.
 * DUVIVIER (Jean), grav. en médailles. Son talent, I, 363.
- N.
- * *Eaux de Passy (les)*, com. attrib. à de Vert et à Naquet, IV, 434.
Écart de l'imagination (les), poème, par Lecerc de Montmercy, II, 301.
Écho et Narcisse, opéra de Tschudi, mus. de Gluck, XII, * 313, 428, * XIII, 16.
 * ECKENBERG (Ch.-G.). *Précis historique de l'économie rurale des Chinois*, X, 256.
Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai sur les mœurs, par Voltaire, V, 247.
Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, etc., par Rulhière, XV, 198, 273.
 * *Éclaircissements sur le Masque de fer*, par Dutens, XIV, 411.
 * *Éclaircissements sur les Mœurs*, par Tous-saint, V, 78.
Éclipse moderne (l'), VI, 145.
Éclipse totale (l'), op.-com., par La Chabeaussière, mus. de Lalayrac, XIII, 100.
École amoureuse (l'), com., par de Saint-Foix, I, 87.
 — *d'agriculture*, par Duhamel du Monceau, IV, 104.
 — *de la chasse aux chiens ecurants*, etc., par Le Verrier de La Conterio, V, 370.
 — *de l'administration maritime*, par de Chateaufort, VI, 328, 348.
 — *de l'adolescence (l')*, com., par d'Antilly, XV, 493.
 — *de la jeunesse (l')*, com., par La Chaussée, I, 272. † Épigr. sur —, 276.
 — *de la jeunesse (l')*, ou *le Barnécott français*, op.-com. d'Anseume, mus. de Duni, VI, 187. R.-prise, XII, 331.
 * — *de l'amitié (l')*, par Thibouville, III, 417.
 * — *de littérature (l')*, par l'abbé de La Porte, V, 446.
 — *des maris (l')*, roman, XI, 197.

- École des mœurs (l')*, com., par Fenouillot de Falbaire, XI, 254.
 — *des pères (l')*, par Réulf de La Bretonne, XI, 275.
 — *des pères (l')*, com. par Pieyre, XV, 81, 210.
 * — *des pères et des mères*, par l'abbé Sabatier de Castros, VII, 183.
 — *dramatique de l'homme*, par de Moissy, IX, 272.
 * — *du gentilhomme*, II, 446.
 — *du monde*, par Boismimon, IX, 93.
 — *militaire*, par Raynal, V, 73.
 * † *Écolier de*** (l')*, vision, facétie attribuée au baron de Raix, XI, 420.
Économie politique (l'), par Faignet, V, 297; * VII, 97.
 * *Économique (l') de Xénophon*, trad. par Dumas, VIII, 15.
Économiques (les), par Mirabeau, VIII, 440.
Écossaise (l'), com., par Voltaire, IV, 245, * 230, 276; * mise en vers par N. Lagrange, 305.
 * *Écu (l') de six francs*, roman, par Isarn, XII, 43.
 * *Écueil du sage (l') ou le Droit du seigneur*, com., par Voltaire, V, 24, 39. Reprise de l'—, XII, 270.
 * *Écueils du sentiment (les)*, roman par Les-calopier de Nourar, III, 169.
 * EDELMAN (J.-Fréd.), comp. *Le Feu*, ballet tiré des *Éléments* de Roy, XIII, 193. *Ariane dans l'île de Naxos*, op., ibid.
Edgard, com. par M.-J. Chénier, XIV, 275.
 * *Édit d'expulsion des jésuites de Portugal*, IV, 152.
 * *Éducation complète ou Abrégé de l'histoire universelle*, etc., par M^{me} Le Prince de Beaumont, II, 446. Nouv. éd., V, 87.
 * *Éducation philosophique de la jeunesse*, par l'abbé de La Motte, VII, 321.
Effets des passions (les), par Dubois-Fontanelle, VIII, 43.
Effets d'un privilège exclusif en matière de commerce sur les droits de la propriété, etc., par Abeille, VI, 323.
 * *Égaréments de Julie (les)*, roman attrib. à Dorat et à Perriⁿ, III, 110.
Égaréments de l'amour (les), par Imbert, XI, 265.
 * *Égaréments réparés (les)*, trad. de l'allemand par M^{me} Marné de Morville, X, 207.
 * *Égérie*, com. par de Saint-Foix, I, 87.
Églé, com. par Va lier, VI, 400.
 * BELY (Ch.-Ph., marquis de MONTRENAULT D').
La Callipédie, trad. de Cl. Quillet, I, 286.
Égoïsme (l'), par Cailhava d'Estandoux, XI, 361, 475.
 ÉGUILLES (le président d'). Mémoire présenté au roi en faveur des jésuites, V, 210.
 * *Égypte ancienne (l')*, par d'Origny, V, 161.
Égyptus, trag. par Marmontel, II, 328.
 EIDO: s (M.-A.). * *Histoire naturelle et civile de la Californie*, VII, 150. * *Lucy Weller*, ibid. * *Histoire de Kamtschatka*, etc., 308. Pour ses traductions, voy. Hutcheson,

- Adam Smith, Mortimer, Swift, d'Holbach, Hill, etc.
- Électre**, op., paroles de Guillard, mus. de Le Moine, XIII, 175.
- Électre**, trag. par de Rochefort, av. chœurs par Go-sec, XII, 217.
- Élégye à Mme la marquise de Pezay**, par Le Brun, XII, 221.
- Élégye sur la mort de Piron**, par Imbert, X, 200.
- Éléments (les)**, ballet, paroles de Roy, mus. de Destouches, II, 370. *Le Feu*, acte tiré de ce ballet, XIII, 193.
- * **Éléments (les)**, poëme, VIII, 464.
- * — **d'agriculture**, par Duhamel du Monceau, V, 162.
- * — **d'agriculture physique et chimique**, par Wallerius, VII, 129.
- * — **d'architecture**, par Panseron, IX, 512.
- **de la morale universelle**, par d'Holbach, publiés par Nageon, XVI, 115.
- * — **de la philosophie rurale**, VII, 467.
- **de l'art vétérinaire**, par Bourgelat, IX, 132.
- **de l'histoire d'Angleterre**, VIII, 240; * **de l'histoire de France**, VII, 442; * **de l'histoire générale**, X, 169, * 261, par l'abbé Millot.
- * — **de l'histoire romaine**, par Mentelle, VII, 27.
- **de littérature**, par Marmontel; voy. *Poétique française*.
- * — **de musique suivant les principes de M. Rameau**, par d'Alembert, V, 20.
- * — **de tactique**, par Le Blond, IV, 35.
- * — **d'hippiatrique**, par Bourcelat, I, 438.
- **du commerce**, par de Forbonnais, II, * 135, 338, 503.
- * — **et progrès de l'éducation**, par de Bonneval, II, 68.
- * — **primitifs des langues**, etc., par l'abbé Bergier, V, 455.
- * **Éléphant triomphal (l')**, architecture singulière, par Ribart de Chamoust, III, 515.
- Éléve de la nature (l')**, par Guillard de Beau-riou, V, 416.
- * **Éléve de Minerve (l')**, par de Junquières, IV, 127.
- ÉLIE DE BRAUMONT (J.-B.-Jacques)**. Mémoire en faveur de la famille Calas, V, 203; VI, 231. *Mémoire sur le mariage des protestants*, VI, 18. * *Mémoire pour la famille Sirven*, VII, 287. Propose à l'Académie un prix pour le discours le plus propre à raffermir les mœurs, XI, 22.
- ÉLIE DE BRAUMONT (A.-L. MORIN-DUMESNIL)**, dame, femme du précédent. *Lettres du marquis de Roselle*, VI, 35, 220. *La Vocation forcée*, X, 280. *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard III* (avec M^{me} de Tencin), XI, 227.
- * **ÉLIEN (Cl.)**. *Histoires diverses*, trad. par B.-J. Dacier, IX, 462.
- Élisabet**, roman, par M^{me} Benoist, VI, 482.
- Élisabeth de France**, trag. par Le Fèvre, XIII, 299, * 300.
- ÉLISÉK (J.-F. COPEL, en religion P.)**, carme.
- Oraison funèbre de Stanislas Leczynski*, VII, 92.
- * **Élite des poètes fugitifs (l')**, recueillie par Blin de Sannore et Luneau de Boisjermain, V, 491.
- * **Élixir de la morale indienne**, par Rob. Dodsley, IV, 301.
- * **ELLIS (J.)**. *Histoire des coraux*, par —, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 109.
- * **ELLIS (Henry)**. *Voyage à la baie d'Hudson en 1746 et en 1747*, I, 314.
- Éloge de M. le comte d'ARAKONOV**, par Le Beau, VI, 199.
- **de Bayle**, proposée par l'Acad. des jeux floraux et retirée ensuite. Motif de cette mesure, X, 7.
- * — **historique de G.-P. BELON DE FONTENAY**, etc., par Gain de Montagnac, VIII, 477.
- * — **historique du pape BENOÎT XIV**, par Caraccioli, VI, 452.
- **de BOILEAU**, par d'Alembert, X, 489.
- * — **historique de M. Théophile de BORDOU**, par Roussel, XII, 160.
- * — **historique de BOSSUET**, par Falbot, X, 253.
- * — **historique de M. le duc de BOURGOGNE**, par Le Franc de Pompignan, IV, 478.
- * — **historique de CALLOT**, par le P. Husson, VII, 460.
- * — **de CATINAT**, par La Harpe, XI, 103, 167; par de Guibert, 110, 167; par d'Espagnac, 110, 130; par l'abbé Rouzau, 131.
- * — **historique de feu M. le comte de CAYLUS**, par Le Beau, VII, 238.
- * — **de CHARLES III, duc de Lorraine**, par Coster, VII, 481.
- * — **de CHARLES V, roi de France**, par La Harpe, VII, 403; par le marquis de Villette, 501.
- **historique de M. de CHEVERT**, par Val-lier, VIII, 326.
- **de COLBERT**, par Necker, X, 281; par Coster, 297; par Pechméjà, ibid.
- **de COURT DE GÉBELIN**, par le comte d'Albon, XIV, 232.
- * — **de M. de CRÉBILLON**, par Voltaire, V, 145.
- **du DAUPHIN**, par Thomas, VII, 7, 16.
- * Brochure contre l'—, 93.
- * — **du DAUPHIN, père de Louis XVI**, par l'abbé Proyart, XII, 323.
- **de DESCARTES**, par Thomas, couronné par l'Acad. française, VI, 342, 351, 359, 375; par Gaillard, ibid.; par Fabre, M^{me} Mazaroli, les abbés de Gourcy et Couancier-Deslandes, 375.
- * — **de Cl.-J. DORAT**, etc., par de Cubières, XIII, 34.
- * — **de DUGUAY-TROUIN**, par Thomas, IV, 505.
- * — **historique du célèbre DUQUESNE**, par Dagues de Claufontaine, VII, 481.
- **de FÉNÉLON**, par La Harpe, IX, 383; par l'abbé Maury, IX, 388; par Masson de Pezay, ibid.; par d'Alembert, X, 480.
- * — **historiques de Fontenell**, par Dacles, retouchés par Condorcet, XIII, 351; par Garat, XIV, 29.
- **de FRÉDÉRIC II, roi de Prusse**, par Laureau, XV, 15; par de Guibert, 88.

- Éloge de M. le comte de GUIBERT*, par M^{me} de Staël. † Fragments de l' —, XVI, 66.
- *du jeune prince HENRI DE PRUSSE*, par Frédéric, VIII, 36.
- *de LA CONDAMINE*, par Condorcet, X, 422.
- *de LA FONTAINE*, par Chamfort, X, 480; par La Harpe, 483; * parallèle entre ces deux ouvrages, 512.
- * — *de LA MOTTE-HOUDARD*, par d'Alembert, XI, 70.
- *de Michel de L'HOSPITAL*, par de Guibert, XI, 504; par l'abbé Rémy, 511; par l'abbé Talbert, *ibid*; par Doigny du Ponceau, 512; par Le Hoc, *ibid*; par Condorcet, *ibid*.
- *de LOUIS XII*, par l'abbé Noël, XV, 300.
- *historique de l'abbé de MABLÛ*, par l'abbé Brizard, XV, 221; par Lévêque, *ibid*.
- *de l'empereur MARC-AURÈLE*, par Thomas, IX, 128; * XI, 166.
- *de MARIVAUX*, par d'Alembert, XIV, 213.
- *de M. le comte de MAUREPAS*, par Condorcet, XIII, 123.
- *de MOLIERE*, par Chamfort, VIII, 449.
- *historique de Michel MONTAIGNE*, par dom de Vienne, XI, 52.
- * — *du duc de MONTAUSIER*, par Garat, XIII, 17; par Lacretable, *ibid*; par Le Roi, *ibid*.
- * — *de MONTESQUIEU*, par Maupertuis, III, 137.
- *historique de M le marquis de MONTMIRAIL*, par Rousselot de Surgy, VII, 14.
- * — *historique du cardinal PASSIONEI*, par l'abbé Goujet, V, 382.
- * — *de MONTMORIN*, par Louis, chirurgien, I, 474.
- * — *de PIRON*, par Perrot, VI, 42.
- *de QUESNAY*, par le marquis de Mirabeau, V, 415 (note); XI, 39.
- *de RACINE*, par La Harpe, X, 109.
- *de RAMEAU*, par Chabanon, VI, 138; * par Muret, 486.
- *de M. de SACY*, par d'Alembert, XI, 273.
- * — *historique de M. de SAINT-FOIX*, par Du Coudray, XI, 410.
- *de l'abbé de SAINT-PIERRE*, par d'Alembert, XI, 38.
- *de l'abbé SUGER*, par Garat, XII, 286; * par le marquis de Mesmon, 315; * par l'abbé de Langeac, 316.
- *de SULLY*, par Thomas, V, 390; par M^{lle} Mazarelli, 391, * 421; par de Bury, *ibid*; par Couanier-Deslandes, *ibid*; * par M^{lle} de Saint-Vast, VII, 96.
- * — *de Pierre TERRAIL*, par Combes, VIII, 466.
- * — *du comte Charles-Victor de TESSIN*, etc., par le comte de Hœpken, X, 373.
- *de VAUBAN*, par Gaillard, XV, 305; par l'abbé Noël, XVI, 71.
- * — *de l'âne*, par dom Cajot, VIII, 343.
- *de la ville de Moukden*, etc., poème, par Kien-Long, trad. par le P. Amyot et publié par de Guignes, IX, 3.
- *des académiciens*, etc., par Condorcet, X, 197.
- *des tableaux*, par Daudé de Jossan, X, 350.
- *historique de la raison*, par Voltaire, XI, 33.
- *historique du Parlement*, tr. du latin du P. La Baune, par Dreux du Radier, II, 294.
- *de plusieurs savants*, par d'Alembert, XII, 210.
- * *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences morts de 1741 à 1743*, I, 140.
- * *Éloquence (l')*, poème par l'abbé de La Sorre, XII, 210.
- * *ÉLOY (N.-F.-J.)*. *Dictionnaire historique de la médecine*, III, 188.
- Embarras des richesses (l')*, op.-com., par Lourdet de Santerre, mus. de Grétry, XIII, 230.
- Embarras du choix (l')*, com., par La Chabeaussière, XV, 384.
- * *Embarras du jubilé (les)*, brochure anonyme, II, 60.
- * *ÉMERIC (Nicolas)*. *Manuel des inquisiteurs*, trad. par l'abbé Morellet, V, 21.
- * *Émigrantes (les)*, rom. anonyme, XVI, 152.
- Émile ou De l'éducation*, par J.-J. Rousseau, IV, 374; * V, 91, 99, 109, 121, 148, 187.
- * *Émitie*, com., par Clouet, V, 294.
- * *Empire de Russie (l')*, son origine et ses accroissements, par d'Anville, X, 109.
- * *Empire des passions (l')*, ou *Mémoires de M. de Gersan*, par Perrin, III, 188.
- * *Empire turc (l')*, considéré dans son établissement, etc., par d'Anville, X, 108.
- Encore des Savoyards*, com., par Pujoulx, XV, 529.
- * *Encore un rêve*, broch. sur le Salon de 1779, XII, 346.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. 1). * Prospectus de l' —, I, 486. * † Épigrammes sur l' —, II, 85, 86. * Son insuccès, 101. Révocation du privilège de l' —, IV, 96. Emprisonnement de Le Breton, imprimeur de l' —, VII, 44. * Persécutions diverses contre les éditeurs de l' —, IX, 205. † Lettre de Diderot à Le Breton sur les mutilations de l' —, 210. Nouvelle édition sous le titre d'*Encyclopédie méthodique*, publiée par Panckouke, XIII, 135. 2). Examen * du tome 1^{er}, II, 13; * du tome III, II, 98; du tome IV, 407, 436, 452, 457; * du tome V, III, 111, 129; du tome VII, 222, 457. * État des planches vérifiées par les commissaires de l'Académie des sciences, IV, 225. * Annonce de leur publication, 315, 493. * Mise en vente du premier vol. de planches, V, 22; du second, 295; du quatrième, 476. 3). Polémique entre d'Alembert et Rousseau au sujet de l'art. *Genève* dans l' —, IV, 52. *Lettres sur l' —*, par l'abbé Saas, VI, 114. Article *Poème lyrique*, par Grimm, VII, 44; † XVI, 363.
- Encyclopédie perruquière (l')*, par Marchand, III, 353, * 417.

- Encyclopédie portative*, attrib. à Formey, IV, 8.
- * *Encyclopédie portative*, par Roux, VII, 24.
- * *Endymion*, par d'Ussieux, IX, 322.
- Énée à Troie*, op., par Algarotti, X, 290.
- Énée et Lavinie*, opéra, paroles de Pontenelle, musique de Dauvergne, III, 500; VIII, 210.
- * *Enfant trouvé (l')*, roman, par Contant d'Oroville, V, 354.
- * *Enfantement de Jupiter (l')*, roman, par Huerne de La Mothe, V, 355.
- Enfer (l')*, poème du Dante, trad. par Rivarol, XIV, 205.
- * *ENORI (S.)*, bailli d'Échallens. *Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux*, VII, 258.
- † Énigme anonyme, XIII, 112.
- * *Enlèvement (l')*, com., par M^{me} de Gléon, XI, 149.
- * *Enlèvement des Sabines (l')*, vaudev. par Picard, XVI, 163.
- * *Ennemi réconciliés (les)*, par Bruté de Lorraine, VII, 97.
- ENSENADA (Zénon Silva de SOMODRILLA, marquis de La), ministre de Portugal. Pait rendre un édit contre les moines, II, 412.
- Entendons-nous, ou le Hadotage d'un vieux notaire sur la Richesse de l'État*, par Moreau, V, 336.
- * *Enthousiasme français (l')*, par Marchand, VI, 453.
- * *Entrée de Dumouriez à Bruxelles*, drame, par M^{me} de Gouges, XVI, 185.
- Entretien d'un père avec ses enfants*, par Diderot, IX, 253.
- * *Entretien sur les romans*, par l'abbé Jacquin, II, 446.
- * *Entretiens aux champs Élysées entre Charles I^{er}, roi d'Angleterre, et l'amiral Byng*, IV, 68.
- * *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, trad. de Nicoclès, par l'abbé de Mably, V, 293.
- * *Entretiens sur la nature des dieux*, trad. de Cicéron, par l'abbé d'Olivet, VI, 419.
- * *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*, par Cocuau, 294, 305.
- * *Entretiens sur l'état de la musique grecque vers le milieu du IV^e siècle avant l'ère vulgaire*, par Barthélemy, XII, 28.
- Entrevue (l')*, com. par Vigée, XV, 367.
- ÉON (Ch.-Geneviève-Louis-Auguste-André-Timothée de BEAUMONT, chevalier d').
- * *Mémoires pour servir à l'histoire générale des finances*, IV, 67. * *Les Loisirs du —*, XI, 139. * Bruits de son mariage avec Beaumarchais, 162. Sa défense prise par Linguet, 387. Son attitude à la cour, XII, 6. † Fragment d'une lettre à Louis XV, *ibid.* † Lettres au comte de Maurepas, 213; † à plusieurs dames de la cour, 215.
- ÉPÉE (Ch.-M. abbé de l'). *Prospectus de ses cours pour les sourds-muets*, X, 295.
- * *Éphémérides du citoyen*, VIII, 369.
- † Épigrammes anonymes : sur le combat de Belle-Isle, I, 75; * sur la signature de la

paix (1748), 187; sur le duc d'Ayen, 199; * sur la mort du maréchal de Noailles, 200; * sur le régiment des gardes françaises, 257; * sur un importun, II, 9; † sur un refus de sacrement et sur un certificat de bonnes mœurs accordé à un âne, 28; * sur Portelance, 119; * sur les *Considérations sur les mœurs de ce siècle*, de Duclos, *ibid.*; † * sur la naissance d'une fille, 123; * sur les trois Rousseau, 135; † sur l'immortalité de l'âme, III, 86; * sur le lit de justice, 201; * sur l'Académie, 203; sur les jésuites de Portugal, IV, 118; sur le Parlement, VIII, 59; sur un bossu, XIII, 69; sur trois statues décorant la façade du palais de justice, 422; sur Églé, XIV, 259; sur la nomination des juges de Sparte, XVI, 4.

ÉPINAY (L.-P. TARDIEU D'ESCLAVELLES, marquis de LA LIVE d'). † Articles sur les *Deux miliciens*, IX, 364, * 365; * sur la *Coquette de village*, 371; sur ceux de M^{me} Pitrot, 391; * sur ceux d'Héricourt, 396; sur le *Fils naturel*, 378; sur le *Bourru bienfaisant*, 389; sur *P. An 2440*, 395; * sur le *Traité du mélodrame*, 398. † Lettres à Diderot sur l'*Éloge de Fénelon*, 382; † réponse de Diderot, 383; à Rigoley de Juvigny sur son *Discours sur le progrès des lettres en France*, attrib. à —, X, 167; à l'abbé Galiani, XII, 277; à d'Alembert, XIII, 263; † réponse de celui-ci, 264; † *Origine des Apozèmes*, vers attrib. à —, IV, 217. † *Dialogue d'après nature ou l'amitié de deux jolies femmes*, IX, 351, 358, 366. † *Rêve* (sur l'art théâtral), 401. *Conversations d'Émilie*, X, 411, * XI, 167; * XII, 502; XIII, 261. Mort de —, 394. * † Vers à —, III, 117, 118.

ÉPINAY (P.-Cl.-II. PINET, dite d'), dame MOLÉ. Contestation avec M^{lle} Hus, VIII, 71. Son mariage avec Molé, 259. Sa retraite, XIII, 419.

Épithalame pour monseigneur le Dauphin et Marie-Antoinette, etc, par Ferrier, VIII, 509.

† Épitaphes anonymes et satiriques : * d'un auteur, I, 266; * d'un menteur, II, 380; a'un perroquet, XII, 506.

* *Épithètes françaises (les)*, rangées sous leurs substantifs par le R. P. Dairo, IV, 144.

Épître à M. l'abbé de Bernis, par Marmontel, III, 292.

— à CATHERINE II, par Dorat, VI, 311.

* — de M. Dorat à M^{me} CLAIRON, etc, V, 23.

— à DAMIS sur les talents, par M^{me} Guibert, V, 307.

— à M. DUHAMEL de DENAINVILLIERS, par Colardeau, X, 439.

— à M. GRESSET, par Séis, V, 131.

— à M. LAURENT, à l'occasion du bras artificiel qu'il a inventé, par Delille, IV, 323.

* — à LOUISE, par Marchand, I, 104.

* — à M^{me} de MARVILLE, par Desmahis, I, 140.

- Épître à M. de MONREGARD*, par Gresset, XI, 189.
- à M. PÉTIIT, par Leclerc de Montmercy, VIII, 509.
- à QUINTUS, par Desfontaines, VI, 90.
- à M. J.-J. ROUSSEAU, V, 417.
- à l'auteur des Grâces (SAINT-FOIX), par Dorat, VI, 100.
- * — au TASSE, par La Harpe, XI, 110.
- * — en vers à VOLTAIRE, par Le Suire, V, 51.
- * — à l'amitié, par Guymond de La Touche, IV, 120; VII, 149.
- à l'amitié, par Ducis, XIV, 330.
- * — à l'Hymen, par Collet, VI, 327.
- à l'ombre d'un ami, par Dorat, XII, 29.
- * — à mes livres, etc., par Marmontel, IV, 349.
- à Minette, par Colardeau, V, 131.
- à M. le duc de **, poème anonyme, V, 340.
- * — à mon ami, par Masson de Pezay, VI, 11.
- * — à un ami dans sa retraite, par Dorat, IV, 280.
- à un ami sur la recherche du bonheur, VII, 122.
- à un bel esprit de province sur les avantages de Paris, par Maton, V, 131.
- à une dame qui allaite son enfant, VII, 111.
- * — à un grand ministre, par Castéra, XIV, 429.
- * — à un jeune auteur sur l'abus du talent, par Posselier, I, 435.
- * — à un jeune prince, par Desboulmiers, IV, 400.
- * — au peuple, par Thomas, IV, 350.
- au roi sur l'Infernie de l'Hôtel-Dieu, par Marmontel, X, 155.
- * — aux architectes qui sont de Paris et ailleurs, etc., V, 273.
- * — aux docteurs de la maison et société de Sorbonne, V, 444.
- aux grands et aux riches, par Vallior, VI, 90.
- aux malheureux, par Gaillard, couronné par l'Académie française, VII, 110, 121.
- * — aux pauvres, par Fontaine, VIII, 170.
- * — aux Romains, par Voltaire, VIII, 97.
- * — du curé de Saint-Jean-de-Latron à l'auteur de Melanie, attrib. à Dorat et à Du Doyer de Ga tel, VIII, 475.
- * — d'un fils à sa mère, par le chevalier de Langeac, VIII, 170.
- érite de la campagne à Mlle Cl***, par Piron, attrib. à Voltaire, IX, 218; XVI, 568.
- * — sur la consommation, par Saint-Pérvay, *IV, 451; VI, 469.
- * — sur la manie des jardins anglais par Chabanon, XI, 25.
- Épître sur l'effet des passions*, VI, 75.
- sur l'Éloquence, par Marmontel, *XI, 170, 203.
- * — sur les charmes de l'étude, opposée à celle de Marmontel, IV, 427.
- * — sur les voyages, par l'abbé Delille, VI, 486.

- * *Épître sur l'utilité de la retraite pour les gens de lettres*, par Delille, IV, 400.
- Épîtres d'un poète anonyme*, adressées à d'ALEMBERT, DARGET et THOMAS, V, 422.
- * *Épîtres sur divers sujets*, par Barthe, V, 76.
- * *Épîtres sur la vieillesse et sur la vérité*, par Saurin, IX, 464.
- Eponine*, trag. par de Chabanon, V, 193. Mise en opéra sous le titre de *Sabinus*, X, 394.
- Époques (les) de la nature*, par Buffon, XII, 237.
- * *Épouse (l') suivante*, com., par Chevrier, III, 136.
- Époux généreux (l')*, com. attrib. à Bedeno Dejaure, XV, 593.
- * *Époux réunis (les) ou le Missionnaire du temps*, rom. I, 173.
- * *Époux réunis (les)*, com., par Bedeno Dejaure, XV, 500.
- * *ÉPREMÉSNI (J. Duval d'). Sur le commerce du Nord*, V, 39.
- ÉPREMÉSNI (J.-J. d')*, fils du précédent. Discours prononcé à la première assemblée du Châtelet, XI, 14. Querelle avec Linguet, XII, 411. [Extrait de sa dénonciation faite par d'— au Parlement de la souscription proposée par Beaumarchais pour les *Œuvres de Voltaire*, 488. Pamphlet jeté dans le parterre de la Comédie-Italienne, XIV, 77. [Lettre au marquis de Villette, 458; [réponse de celui-ci, 459. [Épigramme sur — XV, 349.
- * *Épreuve de la probité (l')*, par de Bastide, V, 147.
- Épreuve délicate (l')*, com., par Grouvelle, XIV, 171.
- Épreuve imprudente (l')*, par Mauger, IV, 61.
- Épreuve indiscrète (l')*, com., par Bret, V, 446.
- Épreuve villageoise (l')*, com., par Desforges, XIII, 550.
- Épreuves (les)*, com., par Forgeot, XIV, 113.
- Éricie, ou la Vestale*, par Dubois-Fontanelle, VIII, 42, 470; XV, 508.
- Évirène*, pastorale par Guillard, mus. de Désauziers, XII, 444.
- ERLACH (baronne d')*. [Lettre à Mme de Vermonoux sur les troubles de Genève, XIII, 168.
- Ernelinde*, op. de Philidor, paroles de Poinssinet. Reprise d'—, sous le titre de *Sandouir*, VIII, 262; XI, 493.
- Ernestine*, op.-com., paroles de Choderlos de La Clos, mus. de Saint-Georges, XI, 497.
- Erosine*, opéra de Moncrif, mus. de Berthon, VI, 416; VII, 119.
- Érotika Biblion*, par Mirabeau, XIII, 331.
- * *Erreur (l') confondue*, par l'abbé de Beze, V, 51.
- * *Erreur d'un moment (l')*, op.-com., par Monvel, mus. de Dezède, X, 248.
- Erreur d'un moment (l')*, rom. anonyme, XI, 308.

Erreurs de l'amour propre (les) ou Mémoires de milord D..., par de La Placo, II, 133, 347; nouvelle édition sous le titre de *Lydia*, X, 204.

Erreurs de Voltaire (les), par Nonotte, V, 187.

Erreurs d'une jolie femme (les), par M^{me} Bonelli, XII, 529.

Erreurs instructives (les), par Jonval, VI, 421.

Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie, par Rameau, III, 129.

Escarpolette (l'), conte, VI, 240.

ESCHYLE, *Tragédies*, trad. par Le Franc de Pomplignan, IX, 65. *Oreste*, trad. par La Porte du Theil, *ibid.*

Esclavage des nègres (l'), par M^{me} de Gouges, XV, 595.

Eserime pratique (l'), par Daniel O'Sullivan, VI, 487.

Ésope à Cythère, op.-com., paroles de Dancourt, mus. de Trial et Vachon, VII, 198.

Ésope à la cour, com. par Boursauil, II, 1.

ESPAGNAC (J.-B.-J. DAMARZIT DE SAHUGURT, baron d'). *Supplément aux Réveries de Maurice, comte de Saxe*, III, 447. *Histoire de Maurice de Saxe*, X, 336.

ESPAGNAC (M.-R. SAHUGURT d'), fils du précédent. *Éloge de Catinaut*, XI, 110, 130. *Réflexions sur l'abbé Suger et son siècle*, 401; polémique outre — et l'abbé Royou, au sujet de cet ouvrage, *ibid.*

Espagne littéraire (l'), par le comte de Moucade, attrib. aussi à La Dixmorie, X, 374.

ESPIARD (l'abbé F.-J.). *Accuso Castilhon de plagiat*, IX, 182.

ESPINASSY (M^{lle} d'). *Nouvel abrégé de l'histoire de France*, etc. VI, 479.

Espion anglais (l'), par Pidansat de Maierobert, XII, 438.

Espi n chinnois (l'), par Ango Goudar, VI, 210.

— *dévalué (l')*, par Baudouin de Guemaudec, XIII, 136.

Esprit de M. le marquis de CARRACCIOLI, V, 449.

—, *saillies et singularités du P. CASTEL*, jésuite, par l'abbé de La Porte, V, 258.

— *de l'abbé DESFONTAINES (L')* par l'abbé de La Porte et Giraud, III, 383.

— *du chevalier FOLARD, (l')*, attribué à Frédéric II, IV, 366.

— *d'HENRI IV*, par Prault, IX, 66.

— *de JÉBUS-CHRIST sur la tolérance*, etc., par de La Broue, IV, 223.

— *de JULIE (l')*, par Formey, V, 164.

— *des poésies de LA MOTTE-HOUDARD*, VII, 460.

— *de LA MOTTE LE VAYER*, par de Monthnot, V, 310.

— *de LEBNIZ* par Eymery, X, 14.

— *de MARIVAUX*, par Losbros, VIII, 254.

— *de MONAIGNE*, par Pesselier, II, 326.

— *de M. NICOLE*, par l'abbé Cerveau, VII, 56.

— *de M^{me} de SCUDÉRY*, par Delacroix, VII, 56.

Esprit de M. de VOLTAIRE (l'), par Villaret, IV, 135.

— *de la Fronde (l')*, par de Mailly, X, 405.

— *de la Ligue (l')*, par Auquetil, VII, 236; VIII, 242.

— *de l'art musical (l')*, par de Blainville, II, 188, 423.

des langues, par de Montizon, IV, 435.

— *des lois (l')*, par Montesquieu, I, 231, 265, 271; II, 255. *Épigramme par de Bonneval*, sur —, I, 263. *Examen par la Sorbonne* de —, 475.

— *des lois (l') quintessencié*, par l'abbé de Bounaire, II, 43, 104.

— *des lois romaines*, trad. de Gravina, par Requier, VII, 185.

— *des maximes politiques (l') pour servir de suite à l'Esprit des lois du président de Montesquieu*, par Pecquet, III, 455.

— *des monarches philosophes*, par l'abbé de La Porte, V, 507.

— *des poètes et orateurs célèbres du règne de Louis XIV*, par M^{lle} de Saint-Vaast, VII, 430.

— *des tragédies et tragi-comédies qui ont paru depuis 1630 jusqu'en 1761*, etc., par Roland, V, 22.

— *des usages*, etc., *des différents peuples*, par de Meunier, XI, 266.

— *du clergé (l')*, trad. de Trenchard, et de Th. Gordon par d'Holbach et Naigeon, VII, 387.

— *du jour (l')*, com., par P. Rousseau, II, 185, 416.

— *du jour (l')*, op.-com., de Harny, mus. d'Alexandre, VII, 222.

— *du judaïsme*, trad. de Collins par le baron d'Holbach, VIII, 395.

— *et la chose (l')*, par Marchand ou Desboulmiers, VIII, 19.

Essai analytique sur la richesse, VII, 468.

— *critique sur l'état présent de la république des lettres*, attrib. à G. Le Franc, évêque du Puy, V, 448.

— *de contes moraux et dramatiques*, par Bret, VI, 274.

— *de cosmologie*, par Maupertuis, II, 103.

— *d'éducation nationale*, par La Chalotais, V, 308, 391.

— *de philosophie morale*, par Maupertuis, I, 384.

— *de poésies diverses*, par Vignier, V, 339.

— *de politique et de morale calculée*, par Hugues d'Hancarville, IV, 178.

— *de principes d'une morale militaire*, par Zimmermann, VIII, 327.

— *de traduction des batailles de César*, VI, 143.

— *d'une description générale des peuples policés et non policés*, par Steeb, VIII, 342.

— *d'une introduction générale à l'étude des langues*, par Barletti de Saint-Paul, III, 419.

— *d'une poétique à la mode*, par Broi, VIII, 488.

— *général de tactique*, par de Guibert, X, 14, 55.

- * *Essai historique et chronologique sur les principaux événements qui se sont passés depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, par l'abbé Berlié, VII, 63.
- * — *historique et critique sur les Atlantiques*, par Baer, V, 172.
- * — *historique et philosophique sur le goût*, par Cartaud de La Villate, II, 99.
- * — *historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*, par Gazon-Dourigné, VI, 450.
- * — *historique et politique sur le gouvernement présent de la Hollande*, par Favier, I, 142.
- * — *historique sur les lanternes*, par Dreux du Radier, Le Camus, Jamet le jeune, Le Bœuf et Caylus, III, 18.
- * — *politique sur la Pologne*, V, 455.
- * — *politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque*, par Hungary de La Marche-Courmont, III, 351.
- * — *pour parvenir à la connaissance de l'homme*, par Coutan, II, 17.
- *sur la cause qui corrompt et noircit les grains dans les épis*, par Tillet, III, 38.
- * — *sur la connaissance des théâtres français*, par Maillet-Duclairon, II, 21.
- *sur la déclamation tragique*, par Dorat, IV, 327; VII, 169.
- * — *sur l'administration des terres*, attrib. à Quesnay, IV, 145.
- * — *sur l'admission des navires neutres dans nos colonies*, par Forbonnais, III, 270.
- * — *sur la génération de la chaleur, dans les animaux*, trad. de R. Douglas, III, 155.
- * — *sur la langue allemande, etc.*, par Junker, V, 454.
- * — *sur la lecture*, par Bollioud-Mermet, VI, 373.
- * — *sur la marine des anciens*, par Deslandes, I, 128.
- * — *sur l'amélioration des terres*, par Patullo, IV, 52.
- *sur la morale de l'homme*, par Delisle de Sales; voy. *Philosophie de la nature*.
- *sur la nature champêtre*, par le comte de Marnésia, XV, 115.
- *sur la nature du commerce en général*, par Cantillon, III, 43.
- *sur la navigation lorraine*, par de Bilistein, V, 490.
- * — *sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, par Bachaumont, II, 93.
- * — *sur la perfection pour servir de suite au Système du vrai bonheur*, par Formey, II, 110.
- * — *sur la poésie lyri-comique*, par Jérôme Carré (Damiens de Gomicourt), IX, 270.
- * — *sur la poésie lyrique*, par La Harpe, X, 63.
- *sur la poésie rythmique*, par Bouchaud, V, 424.
- *sur la police générale des grains*, par Herbert, 339; III, 268. Nouv. édit. augm. d'un *Essai sur les rix et sur l'agriculture*, 100. *Supplement*, 412; VI, 30.

- Essai sur la prédication*, par l'abbé Coyer, XII, 496.
- *sur l'architecture*, par le P. Laugier, II, 304.
- *sur l'architecture théâtrale*, par Patte, XIII, 217.
- *sur la religion des anciens Grecs*, par Leclerc de Sept-Chênes, XV, 77.
- * — *sur l'art de la guerre*, par le comte de Turpin, II, 195, 444, 445.
- *sur la secte des illuminés*, par le marquis de Luchet, XV, 583.
- * — *sur la tactique de l'infanterie*, par Pictet, IV, 367.
- * — *sur la tragédie*, par Delisle de Sales, X, 115.
- *sur la vie de Sénèque le philosophe*, par Diderot, XII, 194.] Réponse à quelques objections des journalistes sur ce ouvrage, 297.
- * — *sur le blanchiment des toiles*, par Home, V, 171.
- *sur le commerce de Russie*, par Marbault, XII, 76, 143.
- * — *sur le drame sérieux*, par Beaumarchais, VII, 412.
- * — *sur l'éducation militaire, etc.*, IV, 51.
- *sur le feu sacré et sur les vestales*, par Dubois-Fontanelle, VIII, 43.
- * — *sur le goût*, trad. de Gérard par Eidous, VIII, 88.
- *sur le jeu de dames à la polonoise*, par Manoury, IX, 183.
- *sur le luxe*, par Saint-Lambert, V, 465.
- * — *sur le mécanisme des passions en général*, par Lallemant, II, 72.
- *sur les causes de la diversité des taux de l'intérêt de l'argent, etc.*, par Buché de Pavillon, III, 438.
- *sur les causes principales qui ont contribué à détruire les deux premières races des rois de France*, par Dumont, XI, 257.
- * — *sur les colonies françaises*, par Saintard, III, 79.
- *sur les éloges historiques*, par Thomas, IX, 129; X, 231.
- *sur les femmes*, par Thomas, VIII, 437, IX, 129; 316, 478; X, 3.
- *sur les grands événements, par les petites causes*, par Richer, III, 431.
- *sur les intérêts du commerce maritime*, par d'Heguerty, II, 351, 506.
- *sur les jardins*, par Watelet, X, 521.
- *sur les mœurs*, par Voltaire; voy. *Essai sur l'histoire générale, etc.*
- * — *sur les mœurs*, par Soret, III, 190.
- * — *sur les passions et les caractères*, par Montenault, attribué par Raynal à Voisenon, I, 127.
- *sur les probabilités en fait de justice*, par Voltaire, X, 39.
- *sur les règnes de Claude et de Néron*, par Diderot, XIII, 103.
- *sur les révolutions de la musique en France*, par Marмонтel, XI, 462.
- *sur l'état présent du commerce d'Angleterre*, par Dumont, d'après John Cary, II, 507.

- * *Essai sur l'étude de belles-lettres*, par l'abbé Mallet, I, 113.
- sur *l'histoire du cœur humain*, VII, 321.
- sur *l'histoire générale et sur les mœurs, et l'esprit des nations*, etc., par Voltaire, II, 285, 308, 394; III, 333, 348, 362, 372, 376; nouv. édition, V, 289.
- sur *l'histoire médico-topographique de Paris*, par Monuret de Chambaud, XIV, 356.
- sur *l'homme*, par Pope. * *Lettres critiques sur l' —*, I, 86. Trad. par l'abbé Millet, IV, 480; par Fontanes, XIII, 352.
- sur *l'horlogerie*, etc., par F. Berthoud, V, 213.
- sur *l'intérêt des nations en général et sur l'homme en particulier*, par M. R. de Montalambert, I, 384.
- sur *l'opéra*, par Algarotti, trad. par Chastellux, X, 228.
- sur *l'union de la poésie et de la musique*, par Chastellux, VII, 38.
- sur *Pindare*, par Vauvilliers, IX, 462.
- sur *quelques changements qu'on pourrait faire dès à présent dans les lois criminelles de France*, par Lally-Tollendal, XIV, 521.
- *tendant à améliorer l'éducation publique*, VIII, 466.
- *théorique et pratique sur les maladies de nerfs*, par Milhard, VII, 138.
- Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, par le marquis d'Argenson, XIV, 156.
- de *jurisprudence sur toutes sortes de sujets*, par Huerne de La Mothe, III, 443.
- de *morale*, par Hume, IV, 70.
- de *morale et de littérature*, par l'abbé Trublet, * I, 345; II, 331.
- de *philosophie*, par Hume, IV, 70.
- *historiques et politiques sur les Anglo-Américains*, par Hilliard d'Auberteuil, XIII, 155.
- *historiques sur les impôts*, par Bouchaud, VII, 124.
- *historiques sur les lois*, par Bouchaud, VI, 432.
- *historiques sur les principaux événements de l'Europe*, par le marquis de Luchet, VII, 80.
- *historiques sur les régiments d'infanterie*, etc., par de Roussel, VII, 48.
- *historiques sur l'Inde*, par de La Flotte, IX, 64.
- *historiques sur Paris*, par Saint-Foix, II, * 221, 331, * 489; * III, 311, 514; * V, 319; VI, 508; XI, 347.
- *philosophiques sur les mœurs de divers animaux étrangers*, etc., par Foucher d'Obsonville, XIII, 331.
- *politiques sur l'état actuel de quelques puissances*, par Rutledge, XII, 63.
- sur *divers sujets de littérature et de morale*, par l'abbé Trublet, IV, 179.
- sur *la peinture*, par Diderot, XVI, 228.
- sur *la physiognomonie*, par Lavater, XIII, 200.
- sur *les femmes*, par Boussanelle, VI, 294.
- * *Essai sur l'esprit de la législation favorable à l'agriculture*, etc., VII, 153.
- ESBUILLE (le comte d'). *Traité politique et économique des communes*, IX, 83.
- ESTAINO (Ch.-H., comte d'). * *Le Plaisir*, rêve, III, 148. † Vers à M. de Guibert, XI, 195. Ovation faite à l'Opéra à —, XII, 368. *Aperçu hasardé sur l'exportation dans les colonies*, XVI, 118.
- * *Estelle*, roman, par Florian, XV, 196.
- ESTÈVE (P.). * *La Toilette du philosophe*, II, 96. * *Traité de la diction*, 196, 448. * *Accepto les défis du chevalier de Cauans au sujet de sa démonstration de la quadrature du cercle*, 197. *Justification de la musique française*, 313. * *Dialogues sur les arts*, III, 110. * *La Bergère*, pastorale (attrib. aussi à Lo Camus), VIII, 275.
- * *Établissement (l') de l'École royale militaire*, poème héroïque, par Marmontel, II, 50.
- * *État abrégé des lois, revenus, usages et productions de la Grande-Bretagne*, par Bonnel du Valguier et Maisonval, III, 456.
- * *État actuel de la musique de la chambre du roi*, etc., par Vente, IV, 162, XVI, 566.
- * *État civil, politique et commerçant du Bengale*, par Boltz, trad. par Demeunier, XI, 145.
- État de la Pologne*, tiré d'un ouvrage de Pfeffel avec une préface de Hérissant, IX, 195.
- * *État de l'incoculation de la petite vérole en Écosse*, par Monrœ, VII, 46.
- État de Paris*, III, 514.
- État des arts en Angleterre (l')*, par Rouquet, III, 77.
- * *État militaire de la France pour l'année 1758*, III, 462; pour l'année 1759, IV, 85.
- * *État ou Tableau de la ville de Paris*, etc., par de Jèze, avec préface par Pesselier, IV, 232.
- État présent de la Pensylvanie*, par l'abbé de La Ville, III, 316.
- États généraux. * † *Apologue sur les —*, XV, 361. † *Vœu d'un député aux —*, 437. *Ouverture des —*, 450. † *Plaisanterie sur les députés aux —*, 476.
- États généraux convoqués par Louis XVI (les), par Target, XV, 347.
- * ÉTIENNE (J. d'). *Mémoire sur la découverte d'un ciment*, etc., XIII, 198.
- * *Étoile heureuse (l')*, *histoire secrète*, III, 281.
- Étourdie (l')*, *histoire de miss Betzy Tatless*, rom. anglais, trad. par Fleuriat, II, 375.
- Étourdis (les)*, com., par Andrieux, XV, 190.
- Étrennes (les)*, vaud., par Piis et Barré, XII, 467.
- * *Étrennes aux dames*, publiées par Musier, V, 213; VI, 485.
- * *Étrennes aux désœuvrés*, VII, 257.
- * *Étrennes aux morts et aux vivants*, etc., VIII, 37.
- * *Étrennes [ou Tablettes] aux paillardes*, li-

- belle contre les danseuses de l'Opéra, attribué à Poinssinet le jeune et à Pressigny, V, 214 (note).
- * *Étrennes d'agriculture (les)*, V, 23.
- * *Étrennes de l'amour (les)*, com., par Cailhava d'Estandoux, VIII, 221; com., par Dorvigny, XII, 360.
- * *Étrennes de la noblesse*, par La Chesnaye des Bois, IX, 251.
- * *Étrennes de la Saint-Jean*, II, 49.
- * *Étrennes du Parnasse*, par J.-B. Milliet, VIII, 446; IX, 217.
- * *Étrennes encyclopédiques*, par Dauplant (l'abbé de La Porte), VI, 143.
- * *Étrennes maritimes*, V, 13.
- * *Étrennes pour les enfants, à l'usage des grandes personnes qui voudront bien s'en amuser*, par Ganeau, III, 486; IV, 242.
- * *Étrennes voluptueuses*, par Chevrier, V, 22.
- * *Être pensant (l')*, par de Bistide, III, 111.
- * *Études de la nature*, par Bernardin de Saint-Pierre, XIV, 134; XV, 278.
- * *Études relatives à l'éloquence*, par Marmontel, XIV, 211.
- * *Eudoxe*, trag., par de La Salle, VI, 483.
- * *Eugénie*, drame, par Beaumarchais, VII, 227, * 109.
- EULER (L.). Son éloge par Condorcet, XIII 374.
- * *Euménie et Gondamir*, par Mailhol, VII, 176.
- * *Euphémie*, par Baculard d'Arnaud, VIII, 44.
- * *Euphrosine*, op., paroles d'Ioffmann, mus. de Mehul, XVI, 98.
- * EURIPIDE. *Traédies*, trad. par Prévost, XIII, 272.
- * *Europe illustre (l')*, par Drex du Radier, VII, 152.
- * *Europe vivante et mourante (l')*, etc., par l'abbé Destrées, IV, 157.
- * *Euthyme et Lyris*, ballet, paroles de Boutilier, mus. de D'sormery, XI, 355.
- * *Évangile des jésuites*, V, 92.
- * *Évelina*, rom., trad. de miss F. Burnett, par Griffet de Labaume, XII, 415.
- * *Événements imprévus (les)*, op.-com., paroles de d'Hèle, mus. de Grétry, XII, 341.
- * *Examen critique des ouvrages de Bayle*, par le P. Lefèvre, jésuite, I, 82.
- * — *de conscience pour un roi*, par Fénelon, I, 91.
- *de la lettre de J.-J. Rousseau sur la musique française*, par Bâton, II, 318.
- * — *de la nouvelle histoire de Henri IV*, de M. de Bory, par La Beaumelle, attrib. aussi à Voltaire, VIII, 101.
- *de la religion*, par La Serre, VI, 91.
- * — *de l'innovation*, par Durigny, V, 455.
- * — *de quelques objections faites à l'auteur du Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, etc., par l'abbé Boudot, VI, 76.
- *des avantages et des désavantages de la prohibition des toiles peintes*, par de Forbonnais, III, 104.
- * *Examen des critiques de l'Esprit*, par Ch.-G. Le Roy, IV, 222.
- *des effets que doivent produire dans le commerce de France l'usage et la fabrication des toiles peintes*, par J.-N. Moreau, IV, 21.
- * — *des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, par l'abbé François, VII, 259.
- * — *des prétendus inconvénients de la faculté de commercer en gros sans déroger à la noblesse*, par de Forbonnais, III, 262.
- * — *du Bélisaire de M. Marmontel*, par l'abbé Cogé, VII, 291.
- *du Catéchisme de l'honnête homme*, par l'abbé François, VI, 142.
- * — *du matérialisme*, par Denesle, II, 368.
- * — *du ministère de M. Colbert*, par de Bruny, X, 525.
- *d'un livre intitulé Considérations sur la guerre des Turcs*, par M. Volney, par Peyssonnel, XV, 377.
- * — *du système de Newton*, attrib. à Quériau, VII, 94.
- *du testament politique d'Albéroni*, par Voltaire, III, 366.
- * — *critique des apologistes de la religion chrétienne*, par Lévêque de Burigny, attrib. aussi à Fréret, VII 46; XVI, .
- * — *important de milord Bolingbroke*, par Voltaire, VIII, 508.
- * — *philosophique de la règle de saint Benoît*, VII, 506.
- *politique et critique d'un ouvrage intitulé: Histoire secrète de la cour de Berlin*, par le baron de Trenck, XV, 514.
- * *Exercice de l'infanterie française, ordonne par le roi, le 6 mai 1755, dessiné d'après nature*, etc., par Baudouin, III, 487. Projet d'une nouvelle édition, par Fessard, IV, 127.
- * *Expériences et observations sur l'électricité faites à Philadelphie*, par M. Franklin, par Dalibard, III, 189.
- * EXPILLY (l'abbé d'). *Le Géographe manuel*, III, 411. *Topographie de l'univers*, 444; IV, 28.
- Explication du système de l'harmonie*, par le chevalier de Lirou, XIV, 175.
- Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la révolution de France*, XVI, 65.
- Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau, etc.*, publié par Suard, VII, 141.
- Exposition de la doctrine de l'Église gallicane, par rapport aux prétentions de la cour de Rome*, par Dumarsais, III, 417.
- * *Exposition de la loi naturelle*, par l'abbé Baudeau, VII, 450.
- Exposition des propriétés du spalmé*, V, 237.
- Extrait de quelques pièces présentées à l'Académie française*, VII, 112.
- Extrait des observations sur la physique et les arts*, par Toussaint, III, 429.
- * *Extrait du cœur humain*, VI, 375.
- Extrait du droit public de la France*, par Lauraguais, IX, 345.

Extrait du journal d'un officier de l'escadre de M. le comte d'Estaing, XIII, 141.

* Extraits des assertions dangereuses et pernicieuses en tous genres que les soi-disant jésuites ont dans tous les temps et persévérément soutenues, etc., V, 71.

* BYMKRY (J.-A.). *Esprit de Leibnitz*, X, 14.

F

* *Fable des Abeilles* (la), trad. de Mandeville par J. Bertrand, I, 473.

[*Fable orientale*, XI, 213.

* *Fables*, par l'abbé Aubert, III, 350; * IV, 418.

* *Fables*, par Boisard, X, 226.

* *Fables* de Gay, et *Poème de l'éventail*, trad. par Mme de Kéralio, IV, 151.

* *Fables* de La Fontaine. Éditions illustrées, par Oudry, IV, 242; V, 108; par Louthembourg, 454; par Fessard, VI, 240, X, 249.

* *Fables, contes*, etc., par l'abbé Le Monnier, X, 265.

* *Fables de Lessing*, trad. par Antelmi, VI, 140.

* *Fables de Phèdre*, trad. par Lallemand de Mauvras, IV, 26.

* *Fables égyptiennes (les) et grecques dévoilées et réduites au même principe*, etc., par dom Pernotty, III, 515.

* *Fables et contes en vers français* (traduits de l'allemand et de l'anglais), par Boulanger de Rivry, II, 416.

* *Fables et contes moraux en vers*, par Fontaine, VIII, 489.

* *Fables moralisées en quatrains*, par de La Cour Dumonville, III, 350.

* *Fables nouvelles*, par Lichtwehr, trad. par Pfeffel, V, 172.

* *Fables nouvelles*, par Grozelier, IV, 270.

* *Fables nouvelles*, par Pessclier, I, 127.

* *Fables orientales*, par Saint-Lambert, VIII, 298; IX, 245.

* *Fables orientales*, par Brét, X, 41.

* *Fables pour les dames*, par Ed. Moore, VI, 141.

* *Fabliaux ou contes des XII^e et XIII^e siècles*, publiés par Legrand d'Aussy, XII, 381; XIII, 159.

* FABRIS (Jean). Son procès et sa réhabilitation, * VII, 487; VIII, 3, 71.

* FABRE DE CHARRIN. *Éloge de René Descartes*, présenté à l'Acad. française, VI, 382.

* FABRE D'ÉGLANTINE (P.-F.-N.). *Les Gens de lettres*, com., XV, 133. *Augusta*, trag. 151. *Le Presomptueux*, com., 383; XVI, 28. *Le Philinte de Molière*, com., XV, 595.

* *Fabricant de Londres (le)*, drame, par Fenouillot de Falbaire, IX, 231, 260.

* FABRICY (de P. Gab.). *Recherches sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens*, etc., VI, 287.

* PAGAN (Ch.-B.). *Nouvelles observations au sujet des condamnations proposées contre les comédiens*, II, 92. *Théâtre*, IV, 223.

* PAGONAN (M^{me} M.-A.). *Kunor*, conte traduit du kauvago, I, 379. *Le Miroir des princesses orientales*, III, 11. *Histoire et aventure de milord Pel*, conte allégorique, attribué à —, 129.

* PAIGNET DE VILLENEUVE (Joach.) *L'Économie politique*, V, 297; * VII, 97. *Mémoire sur la population*, VIII, 312.

* PAIGET, et JAUCOURT. Article *Étude*, dans l'*Encyclopédie*, 222.

* PALMER, chanoine. *Éloge historique de Bossuet*, X, 253.

* PALCONET (Camille), médecin. Sa mort, V, 46. Lègue ses notes à La Curne de Sainto-Palaye, 49.

* PALCONET (Éti.-M.), sc. * Son talent, I, 361, 471. * Article sur la sculpture dans l'*Encyclopédie*, IV, 431. *Le Christ au jardin des Oliviers* (pour l'église Saint-Roch), 328. *L'Annocation*, ibid. *Calvaire*, ibid. Son départ pour Saint-Petersbourg avec M^{lle} Collot, son élève, VII, 106. *Observations sur la statue de Marc-Aurèle*, etc., IX, 345.

* PALCONET (A.), avocat. *Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Viron contre le comte de Morangiés*, etc. X, 188.

* PALLE. *Histoire détaillée des îles de Jersey et de Guernesey*, trad. par Le Rouge, III, 352.

* PALLET (Nic.). *Tibère et Sérenus*, trag., XIII, 195. *Les Deux soupers*, op.-com., 369. *Les Deux tuteurs*, 531. * *Les Fausses nouvelles*, op.-com., mus. de Champein, XIV, 455. *Alphée et Zorine*, trag., XV, 278.

* *Famille vertueuse (la)*, par Rétif de La Bretonde, VIII, 17.

* *Fanatisme des philosophes (le)*, par Lingnet, VI, 55.

* *Fanchette*, op.-com., paroles de Desfontaines, mus. de Dalayrac, XV, 323.

* *Fauson et Colas*, com., par M^{me} de Beau-noir, XIV, 45.

* FANIZ (M^{lle} A.-L.), actrice. Ses débuts, V, 451. Son succès dans *la Feinte par amour*, X, 272; dans *le Lot supposé*, 304.

* *Fanny, ou la Nouvelle Paméla*, par Baculard d'Arnaud, VII, 322.

* *Fanny ou l'Heureux repentir*, VI, 185.

* FANOLLE (M^{lle}), actrice de la Comédie-Française. Débuts de —, II, 80.

* FARMIAN DE ROZOV; voy. ROZOV (du).

* *Fastes (les)*, poème, par Leuquier, XII, 205.

* *Fastes de la nation française*, par Gœzman, XII, 48.

* *Fastes du Nord moderne*, par de Pezay, X, 220.

* *Fat (le)*, com., par Lattaignant de Blainville, II, 39.

* FAUCHET (l'abbé Cl.). *Ornison funèbre du duc d'Orléans*, XIV, 342.

* *Faucou (le)*, op.-com., par Sedaine, mus. de Monsigny, IX, 481.

- FAUJAS DE SAINT-FOND (B.). Propose une souscription pour la première expérience aérostatique des frères Montgolfier à Paris, XIII, 347. *Description des expériences de la machine aérostatique de M^l. Montgolfier*, etc., 408.
- FAUGUE (M^{lle}). *Le Triomphe de l'amitié*, II, 44. *Les Préjugés trop bravés et trop suivis*, III, 43. * *Les Zélindiens*, attrib. à —, V, 90.
- FAUR. *Isabelle et Fernand*, op.-com., mus. de Champein, XIII, 246. *L'Amour à l'épreuve*, com., XIV, 20. *Les Amours de Colombine*, op.-com., 121. *La Prévention vaincue*, 344. *La Veuve anglaise*, com., 490.
- Fausse antipathie (la)*, com., par La Chaussée, II, 318.
- Fausse apparence (la)*, com., par Lambert, XV, 456.
- Fausse coquette (la)*, com., par Vigée, XIV, 68.
- Fausse délicatesse (la)*, com., par Marsollier, XI, 361.
- * *Fausse finesse (la)*, com., par Magnanville, XI, 149.
- Fausse inconstance (la)*, com., par M^{me} de Beauharnais, XIV, 541.
- Fausse magie (la)*, op.-com. de Marmontel, mus. de Grétry, XI, 26, 221.
- Fausse peur (la)*, op.-com. de Marsollier, mus. de Darcis, X, 457.
- * *Fausse prévention (la)*, com., par Voisenon, I, 393.
- Fausse vertu (la)*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 501.
- * *Fausse apparence (les)*, com., par Bellecourt, IV, 467.
- Fausse apparence (les)*, op.-com., par d'Hèle, mus. de Grétry, XII, 194, 198.
- * *Fausse inconstance (les)*, com., par de Moissy, I, 484.
- Fausse infidélités (les)*, par Barthe, VIII, 30, 212; XII, 428.
- * *Fausse nouvelles (les)*, op.-com., paroles de Fallet, mus. de Champein, XIV, 455.
- Fausse présomptions (les)*, com. par Patrat, XV, 507.
- FAUVEAU. † Épitaphe de l'abbé de Voisenon, III, 361.
- * *Faux généreux (le)*, com., par Bret, III, 468. Anecdote sur —, 474.
- * *Faux insouciant (le)*, com., par Maison-neuve, XVI, 159.
- Faux lord (le)*, op.-com., paroles de Piccini, mus. de son fils, XIII, 431.
- Faux noble (le)*, com., par Chabanon, XV, 239, 350.
- * *Faux pas (le)*, ou *Mémoires vrais ou vraisemblables de la baronne de ...*, par Pierre Rousseau, III, 32.
- * *Faux savant (le)*, com., par Duvaure, rep. depuis sous le titre de *L'Amant précepteur*, I, 350.
- FAVART (Ch.-S.). Parodies : * *la Petite Iphigénie*, III, 410; *la Noce interrompue*, 478, Comédies : *l'Anglais à Bordeaux*, V, 254, 331. Op. com., paroles et musique de —, * *les Amours champêtres*, II, 101; *la Fête du château*, VII, 137; *Acajou*, X, 272; *la Soirée des boulevards*; — mus. de Duni : * *le Procès ou la Plaideuse*, V, 97; *la Fée Urgèle*, VI, 401, 446; *les Moissonneurs*, VIII, 31, 43; — mus. de Philidor : * *les Fêtes de la paix*, V, 340; *l'Amant déguisé*, VIII, 344; — mus. de Blaise : *Isabelle et Gertrude*, VI, 369; — mus. de Monsigny : * *la belle Arsène*, XI, 115; — mus. de Gilbert : * *les Trois sultanes*, 413; mus. de Grétry : *l'Amitté à l'épreuve*, XVI, 484. *la Rosière de Salency*, mus. de Monsigny et Philidor, VIII, 358, 406. * *Cythère assiégée*, ballet, mus. de Glück, XI, 107. * *Théâtre*, IV, 273. Musique de * *Soliman second*, op. com., paroles de Voisenon, IV, 368; des * † *Étrennes optico-lyriques* envoyées au comte d'Argenson par M^{me} de Mauconseil, VI, 157.
- FAVART (Marie-Justine-Benoîte DURONCERAY, dame), femme du précédent. * Son portrait peint par C. Vanloo, gravé par Daullé; * † Vers de Voisenon au bas de cette estampe, II, 437. * *Annette et Lubin*, V, 45. * *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme dont la pièce est celle d'un abbé* (à propos d'Annette et Lubin), attribuée à Marmontel, 63. Sa mort, IX, 493. Anecdotes sur —, ibid.
- FAVART (Ch.-Nic.-Joseph-Justin), fils des précédents. Ses débuts à la Comédie-Italienne, XII, 384. Compliment de clôture à ce théâtre, ibid. *Le Diable boiteux*, com., XIII, 215. *Les Trois folies*, vaudeville, XIV, 345. *L'Heureux naufrage*, 457.
- FAVIER (Jean-Louis). * *Essai politique et historique sur le gouvernement présent de la Hollande*, I, 142. * † Épigramme sur Xerxès, trag. de Crébillon, 279. Traduit des *Mémoires secrets* de Bolingbroke, II, 340.
- * FAVIÈRES (E.-G.-F. de). *Jean et Geneviève*, op.-com., mus. de Solier, XVI, 169.
- * *Favoride*, roman, par du Châlet, I, 390.
- Fayel*, trag., par Baculard d'Arnaud, VIII, 482.
- * FEBRONIUS (Justus), (pseud. de J.-N. de Hontheim). *Traité du gouvernement de l'Église*, etc., VII, 308, 387.
- Fée Urgèle (la)*, féerie, paroles de Favart, mus. de Duni, VI, 401, 446.
- Fées (les)*, com., par Dancourt, II, 318.
- Fainte jardinière (la)*, op.-mus., d'Anfossi, XV, 390.
- Feinte (la) par amour*, com., par Dorat, X, 272.
- FEL (M^{lle} Marie), cantatrice. * *Passion de Grimm* pour elle, I, 6. Son succès dans *Daphnis et Alcimadure*, II, 429. * † Quit-tance de gratification accordée à —, XVI, 503, note.
- FÉLICE (J.-B. de). *Principes du droit de la nature et des gens* de Burlamaqui, continués par —, VII, 146.
- * *Félicia ou Mes fredaines*, rom., par Andréa de Nerciat, XII, 417.

- * **FELINO** (G.-L. du THILLET, marquis de).
 † Lettre au chevalier de Kéralio, IX, 409.
Félicie, op.-com., par Sedaine, mus. de Mousigny, XII, 26.
- * **FÉLIX** (le F.), augustin. † Lettre à Carlo Van Loo, III, 93.
- Fellamar et Tom Jones*, com., par Desforges, XV, 50.
- Femme (la) comme on n'en connaît point*, par de Sainte-Colombe, XIV, 489.
- * *Femme (la) dans les trois états de fille, d'épouse et de mère*, par Rétif de La Bretonne, X, 207.
- * *Femme déserteur (la)*, com., par M^{lle} Raucourt, XIII, 39.
- Femme jalouse (la)*, com., par Desforges, XIV, 119.
- Femme jalouse (la)*, rom., par le vicomte de Ségur, XVI, 65.
- * *Femme (la) n'est pas inférieure à l'homme*, trad. de l'anglais par de Puisieux, II, 22.
- * *Femme qui a raison (la)*, comédie, par Voltaire, IV, 173; VII, 454.
- Femme sincère (la)*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 90.
- Femmes (les)*, ou *Lettres du chevalier de K... au marquis de ...*, par le chevalier de Méré, II, * 138, 354.
- * *Femmes de mérite (les)*, par Yon, IV, 93.
- * *Femmes et le secret (les)*, op.-com., paroles de Quétant, mus. de Vachon, VII, 498.
- * *Femmes vengées (les)*, op.-com., de Sedaine, mus. de Philidor, XI, 50, 168.
- * **FÉNELON** (Fr. de SALIGNAC de LAMOÏHE).
Examen de conscience pour un roi, I, 91.
- * **FÉNELON**, capitaine de cavalerie. *Alexandre*, trag., IV, 477.
- FENOUILLOT DE FALBAIRE** (Ch.-G.). *L'Honnête criminel*, * VII, 481; VIII, 3, 74; XV, 581. † Vers au roi de Danemark, VII, 211.
Avis aux gens de lettres, 412. *Les Deux avarés*, IX, 188; † * Couplets ajoutés à cette pièce pour sa représentation à la cour, 190. *Le Fabricant de Londres*, 231, 260. *Le Premier navigateur*, op.-com., mus. de Philidor, 233, 261. *L'École des mœurs*, XI, 254. *Les Jammabos*, trag., XII, 362, * 375.
- Ferdinand*, op.-com., par Dèzède, XVI, 49.
- * **FERREIN** (A.). Dissertation anatomique à l'Académie des sciences par —, I, 375. Sa mort, VIII, 314.
- * **FERRERAS** (Juan). *Histoire d'Espagne*, trad. par d'Hermilly, II, 69.
- FERRIÈRES-SAUVÉBOURG** (comte de). *Mémoires historiques, politiques et géographiques des voyages de —*, XVI, 31.
- * **FÉRY**, fils d'un bûcheron lorrain. Ses aptitudes mathématiques, VII, 256.
- * **FESSARD** (Étienne), gr. Prospectus d'une édition des *Fables* de la Fontaine, VI, 420; X, 239.
- * *Fête champêtre*, ballet, par Dauberval, et M^{lle} Peslin, X, 520.
- *d'amour (la)*, com. attribuée à Voisenon ou à M^{me} Favart, II, 465.
- * *Fête de Flore (la)*, pastorale, paroles de Saint-Marc, musique de Trial, IX, 346.
- *de Mirza (la)*, ballet, par Gardel, XII, 485.
- *du château (la)*, op.-com., par Favart, VII, 137.
- *du village (la)*, op.-com., par Desfontaines, mus. de Gossec, XII, 97.
- * — *du village (la)*, op.-com., paroles de Moline, mus. de Desormery, XI, 90.
- Fêtes de la paix (les)*, scènes par Favart, mus. de Philidor, V, 340.
- *de l'hymen et de l'amour*, ballet, paroles de Cahusac, musique de Rameau, I, * 238, * 398; II, 306.
- * — *des bonnes gens de Canon et de Briquibec*, par l'abbé Le Monnier, XI, 483.
- * — *de Thalies (les)*, ballet, paroles de Lafond, mus. de Mouret, II, 434.
- *lyriques (les)* VII, 119.
- *vénitienes (les)*, ballet, paroles de Danchet, musique de Campra, I, 437.
- Feu (le)*, ballet tiré des *Éléments* de Roy, mus. d'Edelman, XIII, 193.
- Feuille nécessaire (la)*, journal fondé par l'abbé de La Porte, IV, 83.
- * **FEULIE** (L.-H.), acteur. Sa mort, X, 504.
- Feu M. le Dauphin à la nation*, etc., par Piron, VII, 122.
- * **FEUQUIÈRES** (marquis de). *Phantasiologue*, IV, 232.
- FRUTRY** (A.-A.-J.). Traduction des *Mémoires de la cour d'Auguste*, de Blackwell, II, * 164, 392. * *Recueil de poésies fugitives*, IV, 367. *Les Jeux d'enfants*, poème, V, 481. * *Dieu*, oïe, VI, 487. * *Les Ruines*, VII, 377. * *Opuscules poétiques*, IX, 321.
- * **FIART** (l'abbé J.-B.). *Lettres magiques*, XI, 158.
- * **FICQUET** (Étienne), gr. Commence une série de portraits d'hommes célèbres, VI, 39.
- * *Fictions morales*, par Mercier, XVI, 177.
- FIDÈLE** (le P.), capucin. * *Le Philosophe dithyrambique*, VI, 383. *Oraison funèbre du Dauphin*, VII, 4.
- FIELDING** (H.). * *Histoire de Tom Jones*, trad. par de La Place, I, 410. *Amélie*, II, 267; V, 130. *Histoire de Jonathan Wild et Grand*, trad. par Picquet, 246.
- * **FIELDING** (Sarah), sœur du précédent. *Le Vritable ami, ou la Vie de David Simple*, I, 208. *L'Orpheline*, II, 44. *Amélie*, rom., V, 99. *Ophélie*, rom., 272.
- FIÈVÈRE** (J.). *Les Rigueurs du cloître*, op.-com., mus. de Berton, XVI, 76.
- * **FIFAUT DE LA NOUE** (J.). *Réflexions philosophiques sur l'impôt*, XI, 94.
- Fille d'Aristide (la)*, com., par M^{me} de Grafigny, * III, 244, 501, IV, 107.
- Fille garçon (la)*, vaud., par Desmaillets, mus. de Saint-Georges, XV, 138.
- * *Filles de Minée (les)*, conte, par Voltaire, XI, 168.
- * *Filles femmes (les)*, et *les femmes filles*, par Simien, II, 21; XVI, 564.
- Fils naturel (le)*, par Diderot, III, 354; IX, 378.

- Finances (les), considérées dans le droit naturel et politique des hommes, etc.*, par Buchet, V, 131.
- * *Financier (le)*, com., par de Saint-Foix, IV, 446.
- * *Financier citoyen (le)*, par Naveau, III, 411.
- FINGUERLIN et SCHERER, biquiers. Victimes d'un vol audacieux, X V, 311.] Deux lettres des voleurs à —, 312, 314.
- Fiute Gemelle (les)*, opéra, par Piccini, XII, 116.
- * FLACHAT (J.-Cl.). *Observations sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe, etc.*, VII, 83.
- FLAVEL. *Les Deux Frères*, com., XIV, 90.
- FLÉURANGES (Robert de LA MARK, seigneur de). *Mémoires*, publiés par l'abbé Lambert, II, 327.
- Fleur d'épine*, op.-com., de Voisenon, mus. de M^{me} Louis, XI, 324.
- FLEURY (Jacques). * *Les Folies ou Poésies diverses*, IV, 327.
- FLEURY (A.-J. LAUTE de), acteur; voy. BÉARNARD-FLEURY.
- FLEURY (M^{lle}), actrice. Ses débuts, VIII, 262.
- Fleuve Scamandre (le)*, par Renout, mus. de Berthelemon, VIII, 233.
- FLINS DES OLIVIERIS (C.-M.-L.-E.-CARBON de). * Vers envoyés à l'Acad. franç. pour le concours de poésie, XIII, 18. *La Naissance du Duphyn*, poème, 197. *Le Réveil d'Épiméide à Paris*, XV, 577.
- FLIPART (J.-J.), gr. *Le Paralytique*, d'après Greuzo, VII, 212.
- FLOQUET (Et.-J.), comp. *L'Union de l'amour et des arts*, paroles de Le Monnier, X, 294, 303; * XI, 85. * *Azolan*, op.-com. av. le même, 520. *Hellé*, opéra, XII, 207. *Le Seigneur bienfaisant*, op., 463. *La Nouvelle Omphale*, op.-com., paroles de Beauvoir, XIII, 231.
- FLORENCE (J.-F. LAFERRIÈRE, dit), acteur. Ses débuts, XII, 223.] Mot touchant à Larive, XV, 271.
- FLORIAN (J.-P. CLARIS de). Sa réception à l'Acad. franç. XV, 264. Fables lues à l'Acad. 410. *Le Roi et les Deux bergers*, fable, 400.] *Éloges de Buffon et de Gessner*, 264; de Louis XII, XIV, 209.] Couplet ajouté à une chanson de Voltaire pour M^{lle} Clairin, VI, 340.] Vers à Michu et à M^{me} Trial, XIII, 212. *Voltaire et le serf du mont Jura*, 196. Comédies : *les Deux billets*, XII, 220. *Arlequin roi, dame et valet*, 337. *Jeannot et Colin*, 455. *Les Jumeaux de Bergame*, XIII, 189. *Le Bon Menage*, 271. *Le Bon Père*, XV, 592. *La Bonne Mère*, XVI, 4. Opéras-comiques : *Blanche et Vermelle*, mus. de Rigel, XII, 493. * *Le Baiser*, mus. de Champain, XIII, 39. Romans : *Galatée*, 409. *Nuna Pompilius*, XIV, 345. *Estelle*, XV, 196. *Ruth*, élogue, XIV, 35.] Épigramme sur —, XV, 259.
- * FLORIAN (comte de), veuve par alliance de Voltaire. Son mariage avec M^{me} Rilliet de Saussure, IX, 507.

- Florinde*, trag., par Le Fèvre, IX, 158.
- Florine*, op.-com. d'Imbert, mus. de Désaugiers, XII, 410.
- Fodor et Lisinka*, drame, par Desforges, XIV, 471.
- * FÖRSCH. *Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux et ses soldats*, V, 68.
- * *Foka, conte chinois*. par P. Barrett, XI, 540.
- * FOLARD (le P.). *Tibère*, trag. du —, jouée sous le nom du président Dupuy, I, 349.
- * *Folie de la prudence humaine*, par M^{me} Benoît, IX, 274.
- * *Folies (les), ou Poésies diverses*, par Fleury, IV, 327.
- * *Folies du temps (les)*, IV, 442.
- FONCEMAGNE (Ét. LAURÉAULT de). Polémique avec Voltaire du sujet du *Testament politique* de Richelieu, VI, 148. Sa mort, XII, 363.
- FONTAINE-MALHERBE (J.). *La Rapidité de la vie*, VII, 111. *Discours en vers sur la philosophie*, ibid. * *Épître aux pauvres*, VIII, 170. * *Fables et contes moraux en vers*, 489. *Shakespeare*, trad. par —, Catiellan et Le Tourneur, XI, 214.
- FONTANA (l'abbé F.). *Traité sur le venin de la vipère*, XIV, 251.
- FONTANELLE; voy. DUBOIS-FONTANELLE.
- FONTANES (L. de). *] Ses débuts poétiques. XII, 46. Annonce de *la Nature*, poème par —, XIII, 191. *Essai sur l'homme*, de Pope, trad. en vers français, 352. Remporte le prix de poésie à l'Acad. franç., XV, 513.
- Fontange*.] Lettre d'une inconnue à Diderot et reproduction de l'article de l'*Encyclopédie* sur cet objet, III, 233.
- FONTENELLE (B. LE BOUVIER de) *] Anecdotes sur —, II, 102; III, 337, 344. *] Bons mots de —, 200, 213; XV, 220. *] Vers à un jeune auteur, I, 179; à une jolie femme, XI, 369.] * Réponse à des vers de — sur la vieillesse, I, 209. * Réflexions sur la poésie, lues à l'Acad. franç. 324. * Réponse au discours de réception de l'évêque de Rennes, 367.] Lettre au marquis de La Fare, III, 403. Mort de —, 333. Reprises de *Thésis et Pélée*, op., paroles de —, II, 7, 435; VI, 395. *Énée et Lavinie*, op., mus. de Dauvergne, III, 500; VIII, 210. *OEuvres diverses*, * II, 37, IV, 6; *] épigramme sur ce recueil, II, 53.
- FORBONNAIS (Fr. VÉRON de). *Élémens du commerce*, II, * 135, 338, 506. Traduit le *Négociant anglais*, de Ch. King, 266, 506. *Questions sur le commerce de Français au Levant*, III, 72. *Examen des avantages et des désavantages de la prohibition des toiles peintes*, 104. * *Examen des prétendus inconvéniens de la faculté de commercer en gros sans déroger à la noblesse*, 262. *Essai sur l'admission des navires neutres dans nos colonies*, 270. * *Mémoires sur le privilège exclusif de la manufacture des glaces*, 312. * *Recher-*

- ches et considérations sur les finances de France depuis 1595 jusqu'en 1721, IV, 11. *Lettre d'un banquier à son correspondant de province*, 128, 147; VI, 200. *Principes et observations économiques*, VII, 231.
- * *Force (la) de l'éducation*, rom., par l'abbé Aunillon, I, 459.
- (la) de l'exemple, roman, par Bibiana, I, 145.
- (la) du naturel, com., par Néricault-Deschamps, I, 414, 422.
- Forêt enchantée (la)*, féerie pantomime, par Servandoni, musique de Geminiani, II, 313.
- FORGOT (N.-J.). *Les Deux Oncles*, com., XII, 445. *L'Amour conjugal*, com., 478.
- * *Lucette et Lucas*, op.-com., mus. de M^{lle} Dezède, XIII, 39. *Les Rivaux amis*, com., 221. *Les Épreuves*, com., XIV, 113. *Les Deltas*, op.-com., mus. de Champoin, 542. *La Ressemblance*, com., XV, 211. *Le Rival confident*, op.-com., mus. de Grétry, 281. *Les Pommiers et le moulin*, op., mus. de Lemoine, 586.
- FOROES (le comte de) * *L'Ami de l'État*, IV, 479. *Des véritables intérêts de la patrie*, V, 492.
- * FORMEV (J.-H.-S.). Publie un choix des mémoires de l'Académie de Berlin, I, 224. *Système du vrai bonheur*, II, 110. *Essai sur la perfection, pour faire suite au Système du vrai bonheur*, ibid. *Encyclopédie portative*, attribuée à —, IV, 8. *L'Anti-Sans-Souci*, 428. *L'Esprit de Julie*, V, 164. *Introduction générale aux sciences*, etc., VI, 266.
- * FORTIER. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, etc., VIII, 463.
- * *Fortification (la) perpendiculaire*, etc., par Montalembert, IV, 348.
- FORTIGUERRA (Nic.). *Richardet (Il Ricciardetto)*, poème, trad. par Dumouriez, VI, 42; VII, 62.
- * *Fortune (la)*, *histoire critique*, par Deslandes, II, 48.
- FOUCHER D'ONSONVILLE. *Essais philosophiques sur les mœurs de divers animaux*, etc., XIII, 331.
- * FOUCHY (C.-J.-Paul GRANDJEAN de). Éloge académique de La Peyronie, I, 109; d'Amelot, 375.
- FOUGERET DE MONTBRON. * Traduit de Dodsley la *Chronique des rois d'Angleterre*, I, 211. *La Capitale des Gaules*, IV, 149. *La Nouvelle Babylone*, 180.
- FOULQUIER (M^{les}), danseuses, sous les noms de M^{me} Arlequin, Rivière et Bognoli. Leur retraite, VIII, 330.
- * FOUR (l'abbé du). *L'Âme ou le Système des matérialistes soumis aux seules lumières de la raison*, IV, 178.
- Fou raisonnable (le)*, com., par Patrat, XIII, 7.
- * FOUCHROY (comte A.-F. de). *Philosophie chimique*, XVI, 197.
- * FOURMONT. *Description pittoresque et géographique des plaines d'Héliopolis et de Memphis*, III, 9.
- * FOURNEL (N.). *L'Aveugle par crédulité*, XII, 61.
- * FOURNIER (P.-Sim.). *De l'origine et des productions de l'imprimerie primitive en taille de bois*, IV, 149. *Observations sur un ouvrage intitulé Vindictis typographicæ*, etc., 232. *Traité historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, etc, VI, 419.
- F..... manie (la)*, poème attrib. à Sénac de Meilhan, XI, 308.
- * *Fragments de lettres originales de M^{me} Charlotte-Élisabeth de Flavère*, publiés par de Mailheux, XV, 260.
- * *Fragments extraits des œuvres du chancelier Bacon*, par Mary du Moulin, VI, 459. *Fragments sur l'Inde*, etc., par Voltaire, X, 308.
- FRAGONARD (J.-H.), peintre. Sa querelle avec M^{lle} Guimard, X, 219.
- FRAMERY (Nic.-Ét.). *Réponse de Valcourt à Zé'ra*, VI, 11. *L'Indienne*, mus. de Cifolli, IX, 175. * *La Colonie*, mus. de Sacchini, XI, 129, 127, 139, 143, 168. *L'Atyropiade*, op., XII, 25. * *La Sorcière par hosa-d*, XIII, 369.
- * *France agricole et marchande (la)*, par Goyon de La Flombanjo, V, 170.
- * *France au Parlement (la)*, vers anonymes, IV, 428.
- * *France illustre (la)*, par Turpin, XI, 145.
- * *France littéraire de 1758*. Suppléments à la —, V, 39.
- * *France saignée (la)*, poème, par Baucard d'Arnaud, III, 357.
- Francie le (la)*, poème, X, 275.
- * FRANCKENBERG (S.-Fr.-L. baron de), ministre d'Etat du duc de Saxe-Gotha. [Pouvoir donné à Grimm pour l'exécution d'un mausolée à la duchesse de Saxe-Gotha, XVI, 450. [Fac-simile de la signature, ib. Fait demander à Grimm divers livres d'architecture, 511.
- FRANCRUR (Fr.) *Lincol* et *Francœur*, op., VII, 119; voy. REBEL et FRANCŒUR.
- FRANÇOIS (l'abbé L.). *Examen du Catéchisme de l'honnête homme*, de Voltaire, VI, 142. * *Examen des faits qui servent de fondement à la religion chrétienne*, VII, 259.
- FRANÇOIS (J.-Ch.), gr. Prospectus des portraits des philosophes modernes « gravés dans la manière du crayon », texte par Savérien, IV, 134. Sa mort, VIII, 335.
- * *François second*, trag. par le président Hénault, I, 72; III, 42.
- FRANKLIN (B.). * *La Science du bonhomme Richard*, XII, 29. [*Principes du système économique*, tirés d'un mss. de —, 356. [Lettre à M^{me} Helvetius, 385. [Mots sur l'Amérique, 133; sur les aérostats, XIII, 349; sur la fortune, XIV, 139. [Vers pour le portrait de —, par Cochin et A. de Saint-Aubin, XII, 3. Médaille

- (d'Aug Dupré) frappée en l'honneur de — et de la liberté américaine, XIII, 293. † Discours de Mirabeau sur la mort de —, XVI, 30.
- * FRA PAOLO (SARPI). *Le Prince*, tr. par l'abbé de Marsey, II, 56.
- * FRAZI (M^{lle}), cantatrice. Ses débuts, II, 91.
- * *Frédigonde et Brunehaut*, par Monvel, XI, 109.
- FRÉDÉRIC II, roi de Prusse. Accorde une pension à d'Alembert, II, 370. Commande trois tableaux à Restout, Van Loo et Pierre, III, 181. Sa souscription pour la statue de Voltaire, IX, 165. † Mot sur Raynal, XIII, 192. * Vers à Voltaire, I, 413. * † Épigramme sur *Candide*, attrib. à —, IV, 117. * Lettres à Crébillon et à Voltaire sur *Catiline*, I, 280; * † à Maurice de Saxe, IV, 73, XII, 24; † au marquis d'Argens, 290; * † au recteur du collège des jésuites de Breslau, IX, 394; † à d'Alembert, 164, XI, 390; † à l'abbé Colombini, X, 143; † au maréchal de Richelieu, XV, 409. † Réponse à la plainte des pasteurs de Neufchâtel sur Rousseau, VII, 12. † Mandement contre le marquis d'Argens, 13, IX, 425. Avant-propos de l'abrégé de *l'Histoire ecclésiastique* de Fleury (abbé de Prades), VII, 12. *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, * II, 14, III, 453. * *Oeuvres du philosophe de Sans-Souci*, IV, 220. *Panegyrique de Mathieu Reinhart*, 244. * *Esprit du chevalier Folard*, attrib. à —, 366. *Éloge du jeune prince Henri de Prusse*, etc., VIII, 36. *Recueil de lettres pour servir à l'histoire de la guerre dernière*, X, 116. * *Éloge de Voltaire*, XII, 208. *Lettres sur l'amour de la patrie*, 361. *Commentaires apostoliques*, etc., sur les saintes prophéties de l'auteur de *Barbe-Bleue*, inédit. *Correspondance familière avec de Suhm*, XV, 51. *Oeuvres posthumes*, 407. *Instructions sur les écoles publiques* (en allemand), XVI, 538. † Lettres sur —, XII, 473. † Épitaphe de —, XIV, 449. † Lettres adressées à —, par Grimm, XVI, 462.
- * *Frère quêteur (le), histoire galante*, III, 273.
- Frères (les)*, rom., par de Puisieux, VII, 34.
- Frères généreux (les)*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 388.
- FRÉRET (Nic.). * Éloges académiques de Burette et de Valois, I, 108. *Lettre de Thrasybule à Leucippe*, VII, 45. *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, par Lévêque de Burigny, attrib. aussi à —, 46; XVI, 567.
- FRÉRON (El.-Cat.). 1). * Suspension de *l'Année littéraire*, II, 220. Prend la direction du *Journal étranger*, III, 88; * est remercié par les associés au privilège de ce journal, 310. Est emprisonné au Fort-l'Évêque pour insultes à M^{lle} Clairon, VI, 206, 219. Ses doutes sur l'innocence de Calas et sa polémique avec Voltaire à ce sujet, 380. Son voyage en Bretagne, *ibid.*
- * Son retour à Paris, 447; † vers anonymes à ce sujet, *ibid.* Sa souscription pour la statue de Voltaire est refusée, IX, 62. * Sa mort, XI, 204.
- 2). * *Lettres sur quelques écrits du temps*, I, 315. * *Lettres d'Isaac à Mathieu*, attrib. à —, VI, 329. *La Henriade, et la Loyssée*, poèmes de Séb. Garnier, publiés par —, VIII, 407. * *Commentaire sur la Henriade*, par La Beaumelle, annoté par —, XI, 108, 129. * Épître en vers et en prose sur les francs-maçons, I, 75. * † Épigrammes attrib. à —, 374. * † Lettre à Malesherbes par Grimm, XVI, 256. * † Épigrammes anonymes sur —, I, 374. * Vers de Clément accouplant — et Jésus-Christ, IX, 488.
- * FREYDIER (Michel). *Plaidoyer contre l'indroduction des cadenas; ou ceintures de chasteté*, I, 478.
- FRIDZERI (A.-M.-A. FRIEXER, dit). *Les Deux Miliciens*, op.-com., paroles d'Azémar, IX, 364, * 365. *Les Souliers mordorés*, op.-com., paroles de Serrière, XI, 181.
- FRIEDEN. *Nouveau théâtre allemand*, XIII, 190.
- FRIESEN (Henri-Auguste, comte de). * Protecteur de Grimm, I, 4. Dépositaire des *Réveries* du maréchal de Saxe, son oncle, II, 245. † Plaisante repartie à Baculard d'Arnaud, 490; IX, 345; * XVI, 227; † paraphrase en vers de cette saillie, II, 490.
- FRISI (le P. Paolo), barnabite, géomètre. Voyage en France, VII, 174. * Recommandé à Garrick par Grimm, XVI, 460.
- * FROMAGEOT (l'abbé). *Annales du règne de Marie-Thérèse*, etc., XI, 98.
- * FROMAGET (N.). *Kara-Mustapha et Basch Lavi*, I, 388. *Le Cousin de Mahomet*, 438.
- FRONSAC (L.-Ant.-Sophie DU PLESSIS de RICHELIEU, duc de). † Conte en vers sur —, XIII, 254.
- FOULLAY DE TESSÉ, évêque du Mans. † Son épitaphe, VII, 232.
- FUNCK; voy. d'ILLENS.
- * FURGULT (N.). *Nouveau recueil historique d'antiquités grecques et romaines*, VIII, 16.
- FUZELIER (L.). *Le Carnaval du Parnasse*, mus. de Mondonville, I, 369. *Ovide et Julie*, ballet, mus. de Cardonne, X, 271. *Apollon et Coronis*, mus. de J.-B. et Joseph Rey, XII, 527.

G

- GABRIEL (J.-A.), arch. Salle de spectacle du château de Versailles, IX, 75.
- Gabrielle d'Estrées*, drame, par Sauvigny, XIII, 406.
- * *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, par Poincnet le jeune, VII, 309.
- Gabrielle de Passy*, parodie de *Gabrielle de Vergy*, par d'Ussieux et Imbert, XI, 540.

Gabrielle de Verzy, trag., par de Belloy, VII, 59; VIII, 490; XI, 490.

* **GACON DE LOUANCY**. *Lettres de deux curés des Cévennes sur la validité du mariage des protestants*, XII, 198, 226. *La Vérité rendue sensible à Louis XVI*, XIII, 221.

Gageure de village (la), com., par Seillans, III, 231.

— *imprévue (la)*, par Sédaine, VIII, 89, 107, 131; XII, 426. *] Épigrammes sur —, VIII, 160.

* *Gaieté (la)*, poème, par Dromgold, X, 38.

GAIGNAT (J.-L.). Sa mort, VIII, 58. Précieux manuscrit des *Contes de La Fontaine*, trouvé dans ses papiers, 121. Sa bibliothèque, 301.

GAILLARD (G.-H.). * Sa réception à l'Acad. franç., IX, 308, 312. Réponse au discours de réception du duc d'Harcourt à l'Acad. franç., XV, 410. * *Parallèle des quatre Électro de Sophie, d'Euripide, de Crébillon et de Voltaire*, I, 445. * *Mélanges littéraires*, III, 245. *Histoire de Marie de Bourgogne*, 372. *Histoire de François Ier*, VI, 499; VIII, 250. *Histoire de la rivalité de la France et de l'Angleterre*, IX, 338; XII, 36. *La Servitude abolie dans le domaine du roi*, 431. *Histoire de Charlemagne*, XIII, 176. *Dissertation sur l'histoire de la pucelle d'Orléans*, XIV, 212. *Éloge de Descartes*, VI, 342, 351, 359. *Éloge de Vauban*, XV, 305. *La Nécessité d'aimer*, VI, 73. *Épître aux malheureux*, VII, 110, 121. * Discours sur les malheurs de la guerre, couronnés par l'Acad. franç., 301. *L'Art de plaire*, 121.

* **GAIN DE MONTAGNAC (L.-L.-J.)**. *Loisirs et amusements de ma solitude, ou Amusements philosophiques*, VI, 22. *Éloge historique de J.-F. Belon de Fontenay*, VIII, 477.

* *Galant escroc (le)*, par Collé, VII, 372.

Galatée, rom., par Florian, XIII, 409.

* *Galerie de portraits*, VIII, 274.

Galerie des dames françaises, par le marquis de Luchet [av. Sénac de Meilhan], XV, 587.

Galerie des États Généraux, attrib. à Mirabeau, Rivarol, Champeconetz, Choderlos de La Clos, Sénac de Meilhan, etc., XV, 519.

GALIANI (abbé F.). *Appréciation de —*, VI, 116. *Dialogues sur les blés*, VIII, 422, 439.] Parabole sur les législateurs, VI, 151. Son avis sur les modes, VIII, 339.] *Croquis d'un dialogue sur les femmes*, IX, 498.] Fragment d'une lettre sur les destinées d'une langue, X, 444.] Mots sur l'Opéra, V, 271; VI, 328; sur l'épithaphe d'Algarotti, VI, 35; sur Dorat, 469; sur les raisonneurs, VIII, 184; sur Sophie Arnould, IX, 19.] Sonnet italien en l'honneur du prince de Brunswick, VII, 239.] Sonnet attrib. à —, XI, 23.] Inscriptions : pour un tableau du marquis de Croismare, VIII, 151; * pour la statue de Pierre le Grand, par Falconet, X, 108.] Lettres à M^{me} d'Épinay, IX, 222, 251; XI, 363,

364. * Carte du royaume de Naples exécutée sous la direction de —, IX, 231.

* *Galimatias poétique*, par Messagot, VIII, 497.

* **GALITZIN (Mario de SCHMETTAU, princesse)**.] Lettres de Grimm à —, XVI, 497, 501.

* **GALLAND (Julien-Claude)**. *Recueil des rites et Cérémonies du pèlerinage de la Mecque*, II, 184, 415.

GALLET, chansonnier.] Chanson sur le Vendredi-Saint, VI, 461.] Couplets adressés à Collé, 465, noto.

* **GALLIMARD (P.-J.)**. *Architecture des jardins*, V, 91.

GALTIER DE SAINT-SYMPHORIEN. * *Les Céramiques*, IV, 304. *Confessions de M^{lle} de Mainville*, VIII, 160.

* **GAMACHE (de)**. *Système du philosophe chrétien*, II, 30.

* *Gamologie (la)*, par de Cerfvol, X, 25.

* **GANEAU (P.)**. *Étrennes pour les enfants à l'usage des grandes personnes*, etc., III, 486; IV, 242.

* **GANIFEX**. *Mémoires du chevalier d'Erban*, III, 31.

GARAT (D.-J.). *Éloges de Suger*, XII, 286; * de Montausier, XIII, 17; de Fontenelle, XIV, 29.] Lettre au baron de Breteuil pour refuser une gratification de 300 livres sur le *Mercure de France*, 173. *Précis historique de la vie de M. de Rouillard*, XIV, 217;] Lettre à Grouvelle à ce sujet, 219;] réponse de Grouvelle, 221.] Fragment d'une leçon sur les pyramides d'Égypte, 429.] Hommage rendu au prince Henri de Prusse, XV, 411. *] Lettre sur la Fédération, XVI, 40,] Quatrain de Rivarol sur —, XIV, 174.

GARAT (J.-P.). Son talent de chanteur, XIII, 485.

* **GARCIN (L.)**. *Traité du mélodrame*, IX, 398. * *Garde-chasse (le) et le Braconnier*, op. com., mus. de Schobert, VI, 447.

GARDEL (M.-J.-L.-P.), danseur. Ballets : *la Chercheuse d'esprit*, XII, 86. * *Ninette à la cour*, 173. *Mirza et Lindor*, 348. *La Fête de Mirza*, 485. *Le Premier Navireur*, XIV, 206. *Le Déserteur*, XV, 246. Sa mort, ibid.

GARDEL (P.-G.), frère cadet du précédent, danseur. Ballets : *Télémaque dans l'île de Calypso*, XV, 601. *Psyché*, XVI, 135.

GARDEL (M^{me}).] Lettre au marquis d'Amézaga, XI, 323.

* **GARDEUR**, sc. Buste en carton de Marie-Antoinette, XII, 143.] Quatrain de Blin de Sainmore sur ce buste, ibid.

GARNIER (l'abbé J.-J.). *Le Commerce remis à sa place*, III, 268. *L'Homme de lettres*, V, 474. *Traité de l'origine du gouvernement français*, VI, 209. *De l'Éducation civile*, ibid. Est chargé de continuer l'*Histoire de France* de Velly et Villaret, VII, 10, *285; XIII, 42.

GARNIER (Séb.). *La Henriade et la Loysée*, poèmes, VIII, 407.

GARNIER. *Mina*, op.-com., mus. de Champoin, XII, 371.

- GARRICK (D.), acteur. † Vers pour un portrait de M^{lle} Clairon, VI, 208. Son talent, 318. * *Le Mariage clandestin*, trad. par M^{me} Riccoboni, VIII, 133. † Réponse au général Clerk, IX, 11. * *Ses Œuvres*, trad. par M^{me} de Vasse, XV, 250. † Lettres adressées par Grimm à —, XVI, 456. Son double portrait par Carmontelle, VI, 320; XVI, 567.
- Garrick, ou les acteurs anglais*, par Sticcotti, IX, 134, 149.
- * GARRIGUES de FROMENT (l'abbé). *Intérêts de l'impératrice-reine, des rois de France et d'Espagne et de leurs principaux allies*, I, 201; XVI, 563. *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, tr. de Th. Salmon, II, 46.
- * GARSIAULT (Fr.-Alex.). *Traité des voitures*, III, 316.
- * *Gasconismes corrigés (les)*, par Desgrouais, VII, 177; XVI, 567.
- * *Gascons (les) en Hollande*, VII, 388.
- Gaston et Bayard*, trag. par de Belloy, VIII, 481; IX, 303, 334; * XII, 314. † Énigme tirée de —, 305.
- Gâteau des rois (le)*, vand., par Pils et Barré, XIII, 52.
- * GATTEAUX (Nic.-Marie). gr. Médaille de d'Alembert, XVI, 481.
- GATTI (Dr. Angelo). Ses succès comme inoculateur, V, 313. Insuccès de l'inoculation de M^{me} de Boufflers, VI, 373, * 393; * de M^{me} de Roncherolles, XVI, 531. * *Lettre à M. Roux sur l'inoculation*, etc., 369; XVI, 532. *Réflexions sur les préjugés qui s'opposent au progrès et à la perfection de l'inoculation*, V, 472. * *Nouvelles réflexions sur la pratique de l'inoculation*, VII, 319. † Mot sur les disputes, XII, 402.
- GAUCHAT (l'abbé G.). *Catéchisme de l'Esprit*, IV, 80. * *Le Philosophe du Valais*, X, 62.
- * GAUBRILLET (J.-B.). *Lettre d'un oncle à son neveu*, II, 83.
- * GAUFFECOURT (de). Son portrait dessiné par Nonnotte, gr. par Daulé, II, 490. † Vers de Margency pour ce portrait, *ibid.* Discussion métaphysique dans la diligence de Lyon, XVI, 539.
- * GAUFFIER (L.), peintre. Ses débuts au Salon de 1789, XV, 570.
- * GAULTIER (l'abbé). *Les Lettres persanes convaincues d'impiété*, II, 88.
- GAUSSIN (Jeanne-Catherine GAUSSEM, dite). * Rentre à la Com.-Fr. après un congé de six mois, I, 286. † Impromptu en vers de Palissot à —, II, 5. Députée près du roi pour obtenir le maintien des ballets à la Com.-Fr., 273, note. Sa retraite, V, 271. Sa mort, VII, 343. Son mot sur ses compaisances, 314; XII, 37. † Chanson de Voltaire pour —, III, 234.
- GAUTHIER (l'abbé), chapelain des Incurables. Confesse Voltaire après avoir converti Lattaignant, XII, 57; † Épigramme sur ce double succès, *ibid.*, note.
- * GAUTHIER (Hug.). *Introduction à la connaissance des plantes*, etc., IV, 242.
- GAUTIER, *Inès et Léonore*, op.-com., mus. de Bréval, XV, 385.
- * GAUTHIER D'AGOTY (J.), gr. * Son talent, 364. * *Observations sur la physique*, III, 280. *Galerie française, suite de portraits*, X, 93.
- DE MONTDORGE (A.). *Lettres au chevalier de Luzeinour*, par une jeune veuve (M^{me} Belvo), publiées par —, VIII, 270. Anecdotes sur —, 271.
- * — DE SIBERT. *Variations de la monarchie française*, VII, 27. *Histoire des ordres royaux, hospitaliers*, etc., X, 95.
- * GAVEAUX (P.), comp. Op.-c., paroles de Demoustier : *L'Amour fatal*, XVI, 145; * *Le Paria*, 163; *la Chaumière indienne*, *ibid.*
- * GAY (John). *Fables et Poème de l'éventail*, trad. par M^{me} de Kéralio, IV, 151.
- * *Gazette d'Épidaure*, revue fondée par Barbou-Dubourg, IV, 400.
- * — et *Avant-coureur des sciences et des arts*, sous la direction de Suard et La Harpe, X, 374.
- *littéraire de l'Europe. Prospectus de la —*, par Suard et l'abbé Arnaud, V, 317. * *Obstacles qui arrêtent sa publication*, 419. *Accusations de l'archevêque de Paris contre la —*, VI, 293; *Observations*, par l'abbé Morellet à ce sujet, *ibid.* Elle cesse de paraître, VII, 120; VIII, 251.
- GAZON-DOURXIGNÉ (Séb.-Marie-Math.). * *Alzate ou le Préjugé détruit*, II, 449. * *Arione à Thésée*, héroïde, V, 268. * *Essai historique et philosophique sur les principaux ridicules des différentes nations*, VI, 450. *L'Ami de la vérité*, VII, 193.
- * GÉB (Josuah). *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne*, traduites par de Secondat, I, 370.
- * GÉER (Ch.), naturaliste suédois. *Observations sur les insectes*, par —, appréciées par Ch. Bonnet, IV, 170.
- GÉMINIANI (Fr.), comp. *La Forêt enchantée*, ballet, par Servandoni, II, 343.
- GENET (E.-J.). *Le Peuple instruit*, trad. par —, III, 307. * *Petit catéchisme politique des Anglais*, 322. * *Le Peuple juge*, 335. * *Lettre au comte de Bute à l'occasion de la retraite de M. Pitt*, IV, 488; V, 77. * *Mémoire sur l'administration des finances*, trad. de Grenville, VII, 475.
- Génie (le)*, poème, par Mercier, VII, 122.
- (*le*), poème, par Saint-Lambert, IX, 88.
- (*le aux prises avec la Fortune*), par Gilbert, X, 79.
- * — *d'Alphonse V, roi d'Aragon*, etc., par l'abbé Méry, VI, 486.
- * — *de la littérature italienne*, par Sanseverino et Grailard de Graviolle, IV, 234.
- * — *de Montesquieu*, par Deleyre, IV, 26.
- * — *du Louvre aux Champs-Élysées (le)*, par de La Font de Saint-Yenne, III, 344.
- , *le goût et l'esprit (le)*, poème, par du Rozoy, VII, 164.
- *vengé (le)*, par de Cubières, XIV, 86.
- GENLIS (comte de). † Aventure du — avec M^{lle} Justine, XII, 477. † Couplet au mar-

- quis de Conflans, XIV, 350; [réponse de celui-ci, *ibid.*] Mot à Chastellux, XV, 219.
- (S.-F. DUCREST DE SAINT-AUBIN, comtesse de), femme du précédent, depuis marquise de SAINT-AUBIN, puis de SILLERY. Fête en l'honneur de —, XII, 414, 426. Reconnaît pour ses filles deux orphelins élevés par elle, XIV, 143. *Théâtre de société*, XII, 273; XIII, 27. *Théâtre d'éducation*, XII, 367. *Annales de la vertu*, 453. *Cours d'éducation*, *ibid.* *Adèle et Théodore*, XIII, 55, 262; [portrait de M^{me} de La Reynière dans cet ouvrage, 59. *Les Veillées du château*, 532. *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, XIV, 194. *La Religion considérée comme l'unique base du bonheur*, etc., XV, 45, 62, 69. *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin*, XVI, 59. [Duo de Bonnard pour —, XII, 414. *Le Songe d'Athalie*, parodie contre —, par Champcenetz et Rivarol, XV, 170; suite de ce pamphlet, 195. [Portrait anonyme de —, XIII, 64.
- Genés de lettres (les)*, com., par Fabre d'Églantine, XV, 139.
- GENTIL-BERNARD; voy. BERNARD (P.-J.).
- Gentilhomme cultivateur (le)*, trad. de Hales, par Dupuy-Dempontes, IV, 479; V, 410.
- GEOFFRIN (M.-Th. RODET, dame). * Sa liaison avec Stanislas Poniatowski, VI, 110. Son voyage en Pologne, VII, 168. Ses réceptions, VIII, 438. Sa manière de s'habiller, XI, 210. Sa maladie, 364; sa convalescence, 407. Présents à Suard et à Thomas, *ibid.* [Lettre à l'abbé de Breteuil, VII, 169. [Mots sur l'abbé Trublet, VIII, 496; au comte de Coigny, IX, 88; à Dortous de Mairan, 253; est instituée héritière de ce dernier, 255; usage fait par elle de ce legs, 307. *Éloges de —* par Thomas, d'Alembert et Morellet, XII, 8. Anecdotes sur — et son mari, 156. Vers et chanson de Piron à —, II, 464; IX, 223. [* Lettre de Grimm à —, XVI, 492.
- * GEOFFROY (Et.-L.). *Histoire abrégée des insectes*, VI, 78.
- * *Géographe manuel (le)*, par l'abbé d'Expilly, III, 411.
- Géographie ancienne abrégée*, par d'Anville, VIII, 111, 342.
- *moderne*, par l'abbé Clouet, VII, 398.
- *universelle*, par Robert, VII, 265.
- Géorgiques de Virgile (les)*, trad. par l'abbé Dolille, VIII, 409; * XI, 169.
- * GÉRAUD (Al.). *Essai sur le goût*, trad. par Eidous, VII, 88.
- (du). *Table alphabétique et chronologique des pièces représentées sur l'ancien Théâtre-Italien*, I, 389.
- (l'abbé L.-Ph.). *Le Comte de Valmont ou les Égaréments de la raison*, X, 407.
- GÉRARDIN (l'abbé), *Dialogue d'un curé de campagne avec son marguillier au sujet de l'exportation des grains*, VII, 225.
- GRABIER (J.-B.), avocat. [Sa querelle avec Linguet, X, 372; XI, 31; couplet anonyme à ce sujet, *ibid.*
- * GERDIL (le P.). *Réflexions sur la théorie et la pratique de l'éducation*, V, 456.
- GERMAIN DE CRAIN. *Vers sur la statue érigée à Sa Majesté*, V, 307.
- Germanice*, com., par Misse, XIV, 261.
- * GERMANÈS (l'abbé de). *Histoire des révolutions de Corse*, IX, 299.
- * GERSAINT (R.-F.). *Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt*, II, 89.
- GERSEN (N.). *Rosine*, op., mus. de Gossec, XIV, 438.
- GESSNER (Salomon). * *Idylles et poèmes champêtres*, trad. par M. Huber, V, 11. * *Daphnis et le Premier navigateur*, poèmes, trad. par Huber, 454. *Nouvelles Idylles*, trad. par Meister, X, 195. Sa mort, XV, 248. *Yukle et Yariko*, nouvelle, trad. par Meister, XVI, 84. [Son éloge, par Florian, XV, 263.
- GIBERT (Jos.-B.). Est nommé secrétaire de la pairie, VII, 10. *Mémoire sur les rangs et les honneurs de la cour*, IX, *298, 425. Sa mort, 425.
- GILBERT (N.-J.-L.). * *Début poétique*, IX, 322. *Le Génie aux prises avec la Fortune ou le Poète malheureux*, X, 79. * *Le Dix-huitième siècle*, XI, 115. * *Satires*, 163. *Ode sur le Jubilé*, 352. * *Ode sur la guerre présente*, XII, 174. Sa mort, 459. *Œuvres complètes*, XV, 370.
- , comp. *Les Trois sultanes*, op.-c., paroles de Favart, XI, 413.
- * *Gilles dupé*, parade, par Demautort, XVI, 165.
- GIMAT DE BONNEVAL; voy. BONNEVAL.
- * GIN (P.-L.-C.). *De l'Éloquence du barreau*, VII, 311.
- GINGUENÉ (P.-L.). *Les Deux Amis*, op.-com., (av. du Rozoy), XII, 236. [Vers à Suard, XIII, 481. [Épigramme contre Marmontel, Belot et Cahusac, 482. [Réponse à cette épigramme, *ibid.*
- * GIRARD (l'abbé Gabriel). Sa mort, I, 148.
- * GIRAUD (Claude-Marie). *Diabotanus ou l'Orviétan de Salins*, poème héroï-comique, I, 269. *La Procopiade ou l'Apothéose du docteur Procope*, II, 193. *Temple de mémoire*, XI, 25.
- GIRBAL (Roland). [Lettre sur la réception faite par les Parisiens à Necker, XV, 503.
- GIROD (l'abbé C.-J.). [Vers à M^{me} de Villette, XV, 492. [Épigramme, 516. [Vers à une dame, *ibid.*
- * GIRONNET. *Carmentière ou les Engagements rompus par l'amour*, II, 389.
- * GIROUST (J.-A. Th.), p. *Saint-François et Christ* (S. de 1787), XV, 188. *Sainte Thérèse* (S. de 1789), 540.
- * GISORS (L.-M. ROUQUET DE BELLS-ISLE, comte de). *Tactique et manœuvres des Prussiens*, attrib. à —, III, 418.
- GLEICHEN (Ch.-Henri, baron de). [Son mot sur l'expulsion des jésuites, VII, 325. [Sur le roi de Danemarck à une dame de la cour (M^{me} de Choiseul), VIII, 167; XVI, 568. Présente à Christian VII les principaux philosophes, VIII, 214.

- GLÉON (marquise G. SAVALÈTE de). * *L'Enlèvement*, com., XI, 149. * *Henriette*, *ibid.* *Recueil de comédies*, XV, 135.
- * GLOMY (J.-B.), expert et encadreur. Sa querelle avec P. Remy, VII, 239.
- * *Glossaire français*, par La Curne de Sainte-Palaye, III, 321.
- GLUCK (Christophe), comp. Rivalité de — et de Piccini, XI, 456. † Mot sur *Ernelinde*, 493. Sa mort, XV, 180. Critique de — par La Harpe, XI, 598. Anecdote de — et Viguierard, XII, 241. † Impromptu écrit au bas de son buste, 269. Souscription proposée par Piccini pour fonder un concert annuel en mémoire de —, XV, 180. Opéras : *Orphée*, VI, 35; X, 472. *Iphigénie en Aulide*, paroles d'Algarotti, trad. par du Rollet, 230, 416; XI, 11. *Aleste*, 234, 261. *Amide*, paroles de Quinault, 537. *Écho et Narcisse*, * XII, 313, 428; * XIII, 16, les *Danaïdes*, paroles de Tschudy, 427. *La Recontre imprévue*, paroles de Danconrt, XVI, 21. * *Cythère assiégee*, ballet, XI, 107.
- GODARD D'ACOUR. *La Parisiède*, X, 177. *Mémoires turcs*, XI, 297.
- * GODEHEU. *Réputation des faits imputés au sieur — par le sieur Duplexe*, VI, 233.
- GODIN DES ODDONNAIS (L.), membre de l'Acad. des sciences. Sa mort, IV, 314.
- * GÖTTE (J.-W.). *Werther*, trad. par Schmettau, XII, 74.
- GOZMANN (L.-V.). Son procès avec Beaumarchais, X, 328, 361, 397. Est convaincu de faux, 411. * *Fastes de la nation française*, XII, 48.
- * GOGUET (Ant.-Yves). *De l'origine des lois, des arts et des sciences*, etc., III, 489. Mort de —, IV, 12.
- GOHER (L.-Jér.). *Le Couronnement d'un roi*, XI, 35.
- * GOIS (E.-P.-A.), sc. Piédestal d'un monument à la gloire d'Henri IV, XIII, 447. *Mathieu Molé* (S. de 1785), XIV, 296.
- GOLDONI (Ch.). * *La Suivante généreuse*, com. imitée de —, IV, 113. * *Oeuvres de M^{rs}*, trad. par Sablier, 368. * *L'Amour paternel*, V, 276. *Le Valet à deux maîtres*, com., 319. *Les Amours d'Arlequin et de Camille*, com., * 399, 431. *La Jalousie d'Arlequin et les Inquiétudes de Camille*, com., suites de la précédente, *ibid.* *Camille aubergiste*, VI, 6. *La Dupe vengée*, *ibid.* *Le Portrait d'Arlequin*, 65. * *Les Rendez-vous nocturnes*, 90. * *L'Inimitié d'Arlequin et de Scapin*, *ibid.* * *Arlequin et Camille esclaves en Barbarie*, com., 185. * *Arlequin joueur*, com., 209. *La Buona figliola*, IX, 344. *Les Cinq âges d'Arlequin*, 381. *Le Bourru bienfaisant*, 389. *La Sposa Persiana*, X, 70. *L'Avare fastueux*, XI, 361. *La Dupe de soi-même*, XIV, 167. *Mémoires*, XV, 135.
- * GOLDSMITH (Cl.). *Le Citoyen du monde*, trad. par Poivre, VI, 57. *Le Vicain de Wakefield*, VII, 310. *Histoire de François Wills*, attrib. à —, X, 346.
- GOMÈZ (M.-A. POISSON, dame de). *Histoire d'Eustache de Saint-Pierre*, etc., VI, 247. Sa mort, IX, 249.
- GONFREVILLE. *Mémoire*, etc., pour parvenir à connaître ce qui produit le blé noir, IV, 316.
- GONZAGUE (princesse de). *Lettres*, XVI, 5.
- GORDON (Th.); voy. TRENCHARD et GORDON.
- GORJY. (J.-Cl.). *Lidorie*, XVI, 75. *Saint-Alme*, 106.
- * GORSAS (A.-J.). *L'Ane promeneur*, XIV, 538.
- * GOSSART (l'abbé J.-B.). *Discours sur la poésie lyrique*, V, 22.
- GOSSIC (F.-J.), comp. *Les Pêcheurs*, op.-c., paroles de La Salle, VII, 57. * *Toinon et Toinette*, op.-c., paroles de Desboulmiers, 361, 386. * *Le Double Déguisement*, op.-c., paroles de Houbert, 410. *Hylas et Sylve*, pastorale, paroles de Rochon de Chabannes, VIII, 228. *Sabinus*, op., paroles de Chabanon de Maugris, X, 394. * *Alexis et Daphné* (1^{re} entrée des *Fragments nouveaux*); *Philon et Baucis* (2^e entrée), paroles du même, XI, 127. *La Fête de village*, op.-com. paroles de Desfontaines, XII, 97. *Thésée*, op., paroles de Morel, XIII, 93. Chœurs d'*Électre*, trag. de Rochefort, 247. *Rosine*, op., paroles de Gersein, XIV, 438. * *Adaptation de la Marseillaise* au ballet de *Mirza*, de Gardel, XVI, 162. * *Le Triomphe de la République*, op. paroles de M.-J. Chénier, 179.
- GODAR (Ange, chevalier). * *Pensées diverses*, etc., I, 225. *Les Intérêts de la France mal entendus*, III, 207, 288, 294, 333. *Relation historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne*, etc., 273. *La Paix de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve*, etc., 435. * *Histoire des Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, IV, 51. * *Débats du parlement d'Angleterre, au sujet des affaires générales d'Europe*, etc., 58. * *L'Espion chinois*, VI, 210. * *Brigandage de la musique italienne*, XII, 198.
- * GOUGENOT (l'abbé L.). Sa mort, VII, 441.
- GOUGES (O. de), dame ADBRY. *L'Esclavage des noirs*, drame, XV, 566. * *Les Vivandiers*, drame, XVI, 185.
- * GOUGES DE CESSIÈRES (F.-E.). *Poésies philosophiques*, IV, 52.
- GOULLY (M^{lle}). Gouvernante de Clairaut, VI, 288; * femme de Le Blanc de Guillet, IX, 470.
- * GOUJET (l'abbé Cl.-P.). Publie une édition des *Mémoires* de l'abbé de Marolles, II, 500. *Vie de Laurent de Médecis*, trad. de Valori par —, IV, 441. *Supplément aux Mémoires de Sully*, V, 140. *Question politique où l'on examine si les religieux rentés sont utiles ou nuisibles à l'État*, V, 146. *Éloge historique du cardinal Passionel*, 382. Sa mort, VII, 245.
- GOULARD (J.-F.-Th.). *Cassandre mécanicien*, vaud., XIII, 343. *Les Sérénades*, op.-com., mus. de Dalayrac, XV, 235.
- GOURCY (l'abbé de). *Éloge de René Des-*

- cartes, présenté à l'Académie franç., VI, 382. *Rousseau (J.-B.) vengé*, X, 64.
- GOURDIV (don F.-P.). *Nos uprès-dieurs à la campagne*, X, 44.
- GOURNAY (J.-Cl.-M.-Vincent de), Trad. les *Traité sur le commerce et sur l'usage*, de Child et Culpeper, II, 309, 508. * Sa mort, IV, 146.
- Goût (le) de bien des gens, VII, 57.
- * *Goût (le) du siècle*, par Riccoboni, VI, 210.
- * *Gouvernement admirable (le)*, ou *la République des abeilles*, par Simon, III, 487; VI, 291.
- * *Gouverneur (le)*, com. par La Morlière, II, 121. *Épigrammes sur —, 128.
- GOYON DE LA PLOMBANIE (H. de). *Vues politiques sur le commerce*, IV, 104. *La France agricole et marchande*, V, 170. *L'Homme en société*, 415.
- Grâces (les)*, com. par de Saint-Foix, VI, 61. *Grâces (les)*, par d'Ussieux, IX, 321.
- * *Gradations de l'amour (les)*, par de Bastide, IX, 490.
- GRAFFIGNY (Fr. d'ISSEMBORG D'HAPPOUCOULT, dame de). * *Lettres d'une Péruvienne*, I, 132. *Cécile*, com., *445; II, 376; * [épigr. de Roy sur cette pièce, I, 451. *La Fille d'Aristide*, com., *III, 244, 501, IV, 107. Sa mort, IV, 59.
- GRAILLARD DE GRAVILLE (B.-C.). * *L'Ami des filles*, IV, 168. * *Génie de la littérature italienne* (avec Sausseverino), 233. * *L'Homme vrai*, 412. *Lettre de M. Gobe-mouche à tous ceux qui savent entendre* (avec Guichard), VI, 314.
- Grammaire de Port-Royal*, publiée par Duclos, II, 325.
- * *Grammaire française raisonnée*, par d'Azarg, V, 22.
- *générale*, par l'abbé Beauzée, 471.
- GRAMMONT (Béatrix de CHOISEUL-STAINVILLE, duchesse de). * *Mots sur la maison de Rohan*, XIII, 251; par Mme de Genlis, 263. * Vers de La Harpe à — XI, 183.
- GRAMMONT DE ROSLEV (J.-B.-J. NOURRY de), acteur. Ses débuts, XII, 224.
- * *Grandeur de Dieu dans les merveilles de la nature*, par Dulard, I, 297.
- GRANDJEAN, hermaphrodite. Son mariage, son procès et sa condamnation, VI, 183.
- GRANDJEAN DE FOUCHY (J.-P.); voyez FOUCHY.
- * GRANDVAL (Nic. RACOT de). *Le Pot de chambre cassé*, com. I, 364. *Agathe ou la Chaste princesse*, trag. burlesque, 449.
- GRANDVAL fils (F.-Ch. RACOT de). * *Sirop-auc ou l'Heureuse délivrance*, II, 127. * *Léandre-Nunette*, parade, III, 188. * *Le Tempérament*, parade, ibid. * Sa retraite du Théâtre-Français, V, 84; * sa rentrée, 457; sa retraite définitive, VIII, 71.
- * *Grand vocabulaire français*, VII, 319.
- GRANGÉ (Pierre-Philibert), acteur de la Com.-Franç. Ses débuts, V, 451.
- * GRASSET DE SAINT-SAUVEUR (J.). *Costumes civils actuels de tous les peuples connus*, etc., XIII, 527.
- * GRAVE (chevalier de). *Zoraïde*, tragédie (imp. sous le titre de *Varon*), II, 123.
- GRAVES (marquis P.-M. de). * *La Folle de Saint-Joseph*, XIV, 385.
- * GRAVELLOT (Hubert), dessinateur. Suite d'estampes pour *la Nouvelle Héloïse*, IV, 411. Prospectus d'une édition des *Œuvres* de Racine, illustrée par —, VI, 239.
- * *Graves observations faites par le frère Paul sur les bonnes mœurs*, par Gudin, XII, 263.
- * GRAVINA (J.-V.). *Della Ragione poetica*, trad. par Roquier, III, 52. *Esprit des lois romaines*, trad. par le même, VII, 185.
- * GRÉGOIRE (J.). *Legs d'un père à ses filles*, trad. par l'abbé Morellet, X, 510.
- * *Grélot (le, ou les) etc., etc., ouvrage dédié à moi*, par Barrett, II, 365.
- * GRENVILLE (lord G.). *Mémoire sur l'Administration des finances*, VII, 475.
- GRÉSSET (J.-B.-L.). * Son élection à l'Acad. franç., I, 148, 153, 169. Réponse au discours de Boissy, II, *180, 415; * à celui de l'Alembert, 206; à celui de Suard, X, 471, *507. * Repris du *Méchant*, I, 116. * Analyse des principaux ouvrages de —, ibid. * *La Cloche*, poème, III, 202. *Lettres sur la comédie*, IV, 123. *Sidney*, com., IX, 233. Vers sur l'attentat de Damiens, IV, 391. * Épître en vers et en prose au duc de Choiseul, V, 38. *Épître à M. de Mourgard*, XI, 189. * Vers à —, sur son mariage, II, 42.
- GRÉTRY (A.-E.-M.), comp. Opéra-com., paroles de Marmontel, le *Huron*, VIII, 163; *Lucile*, 241; *Silvain*, 437, 467; *L'Ami de la maison*, IX, 293; *Zéniire et Azor*, 435, 438; *Céphale*, X, 335; XI, 76; *La Fausse Magie*, XI, 26, 221; paroles d'Anseaume : *le Tableau parlant*, VIII, 347, 359; — paroles de Feaouillot de Falbaire : *les Deux avarés*, IX, 183, — paroles de Sedaine : *le Magnifique*, X, 308; *Aucassin et Nicolette*, XII, 361, 363; XIII, 134; *Richard Cœur de Lion*, XIV, 60; [vers de Delacroix sur cet opéra, ibid.; *L'Amitié à l'épreuve*, XIV, 484; *le comte Albert*, 487, XV, 9; *Amphitryon*, 283; *Raoul-Barbe-Bleue*, 432; prologue pour l'ouverture de la salle Favart, XIII, 301; — paroles de Masson de Pezay : *la Rosière de Salency*, X, 400; — paroles de Laujon : *Matroco*, XII, 86; — paroles de d'Hèle : *le Jugement de Midas*, 90, 118; *les Fausses apparences*, 194, 198; *les Événements imprévus*, 341; — paroles de de Visme de Saint-Alphonse : *les Trois âges de l'Opéra*, 96; — paroles de Pitra : *Andromaque*, 402. *526; — paroles de Lourdé de Santerre : *Colinette à la cour*, XIII, 51; *l'Embarras des richesses*, 230; — paroles de Morel : *la Caravane du Cuire*, 374, 479; *Panurge dans l'île des lanternes*, XIV, 93, 95, 96; *Aspasie* XV, 439; — paroles de Desforges : *Théodore et Pauline*, XIII, 507; — paroles de Patrat : *les Méprises*

par ressemblance, XIV, 487, 527; — paroles de Desfontaines : *le Prisonnier anglais*, XV, 192; — paroles de Forgeot : *le Rival confident*, 281; — paroles de Bouilly : *Pierre le Grand*, 585. *Enthousiasme de Creutz pour Grétry, IX, 441. *Mémoires sur la musique*, XVI, 7.

*GRÉTRY (Lucile), fille du précédent. *Le Mariage d'Antonio*, op.-com., paroles de Beauvois, XIV, 439. **Toinette et Louis*, vaud., paroles de Patrat, XIV, 43.

GREUZE (J.-B.), p. Ses débuts au Salon de 1755, III, 93. Tableaux divers au Salon de 1757, 434. Profil de Diderot, VII, 201. *Le Paralytique*, de —, gr. par Flipart, 212. *Son talent, X, 355.

GREW. *Anatomie des plantes*, de —, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 164.

*GRIBEAUVAL (J.-B. VAQUETTE FRÉCHENCOURT de); voy. TRONSON DU COUDRAY (Ch.).

GRIFFET (le P.-H.), jésuite. *Nouvelle édition de *l'Histoire de France*, du P. Daniel, III, 25, 322. *Coup d'œil sur l'arrêt du Parlement de Paris*, etc., avec le P. Menou, V, 144. **Lettre à M. D*** sur le livre d'Émile*, 196. **Mémoires de Tancrède de Rohan*, publiés par —, VII, 476. **Remarques sur la naissance de Henri II, prince de Condé*, ibid. **Histoire des négociations secrètes de la France avec la Hollande qui précéderent le traité d'Utrecht*, 477. **Observations sur les troubles de la régence pendant la minorité de Louis XIV*, ibid. **Recherches sur les finances des Romains*, ibid. **Guerres civiles romaines*, ibid. **Nouveaux éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre*, 450. *Traité sur différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, IX, 217, 298. *Sa mort, 299. *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765*, publiés par l'abbé de Querbeuf, XI, 498.

*GRIMBERGHEN (L.-Joseph, comte d'ALBERT, prince de). *Recueil de différentes pièces de littérature*, IV, 67.

GRIMM (Frédéric-Melchior, baron de). 1). **Ses portraits*, I, 3. **Acte de naissance*, 3; XVI, 563. **Débuts littéraires en Allemagne*, I, 4. **Arrivée à Paris*, ibid. *Liaison avec Rousseau et les encyclopédistes*, 5. **Perd sa place de chargé d'affaires de Francfort*, ibid. **Ses amours*, 6, passion pour M^{lle} Fel, ibid., note. **Son esprit et son caractère*, 9. **Honneurs qui lui sont accordés par divers souverains*, 10. **Liaison avec M^{me} d'Épinay et sa famille*, 12. **Ses rapports avec Catherine II*, 17-63, *passim*. **Acompagne en Angleterre le prince de Hesse-Darmstadt*, X, 208. *Voyages en Italie et en Russie*, XI, 456 (note). **Réponse de Meister aux attaques de Paliott contre Grimm*, 518, note. **Pillage de sa maison et saisie de sa bibliothèque*. I, 43; **inventaire et pièces diverses relatives à cette spoliation*, XVI, 542. **Der-*

nières années et mort de Grimm, I, 13; XVI, 558. **Son tombeau*, 558. **Fac-simile d'une lettre de Grimm, en regard de l'avertissement du tome I^{er}*; de sa signature, XVI, 455; de son cachet, 557. 2). Principaux articles de la *Correspondance littéraire*: sur *l'Histoire naturelle de Buffon*, voy. ce titre. Sur *l'Encyclopédie*, ibid. Sur les théories de J.-J. Rousseau (*Discours sur les arts et les sciences*), II, 318. Sur le merveilleux au théâtre, 343. Sur la manière d'écrire l'histoire, 355. **Sur l'histoire de la Suisse*, 381. Sur le *Siècle de Louis XIV*, 417. Sur les sensations, 438. Sur les diverses langues de l'Europe, 467. Sur la liberté et la nécessité, 480. Sur l'homme, 492. **Essai d'un catéchisme pour les enfants*, 496. Sur le commerce, 506, III, 43. Sur la décoration théâtrale, III, 13. Sur l'histoire universelle (à propos de *l'Essai sur les mœurs*), 19. Sur l'influence des mœurs sur le théâtre, 32. Sur le *Discours* de Rousseau sur *l'inégalité parmi les hommes*, 53, 149. Sur la politique intérieure et sur le commerce, 97, 104. Sur l'éducation des princes, 123, 130, 219, VII, 350. Sur la presse, III, 162. Sur la noblesse commerciale, à propos de la brochure de l'abbé Coyer, 170. Sur les protestants, 190, 211. Sur la tolérance, 215. Sur les femmes, 238. Sur l'optimisme, 245. Lettre à Diderot, 255. Sur la loi naturelle, 256. Sur la fatalité, 274. Sur la diète de Suède, 283. Sur les intérêts de la France (à propos du livre de Goudar), 288, 294, 383. Sur le progrès des lumières et de la philosophie, 323. Sur la fabrication des toiles peintes, 335. **Sur la population*, 387. Sur les châtimens infamants, 398. Sur l'agriculture et sur les moines, 412. Sur la politique extérieure, 435. Sur le taux de l'argent, 438. Sur la religion et la morale sociale, 448. Sur l'orgueil humain, 508. *Nouvelles réflexions sur la fabrication des toiles peintes*, IV, 3, 20. Sur l'art. *Genève* de *l'Encyclopédie* et sur la réponse de Rousseau, 52, 75, 100. Sur David Hume et ses ouvrages, 69, 153, *175, 265, 273. Sur *Candide*, 85. Lettre à M. le marquis de *** (sur un poème d'opéra), 93. **Allégorie de l'arbre de la religion et de celui de l'autorité*, à propos de la *Théorie de l'impôt*, et de *l'Ami des hommes*, 334. **Sur la Nouvelle Héloïse*, 342. **Très humbles remontrances au parterre de la Comédie-Française*, 361. **Sur la paix*, 394. **Sur les impôts*, 404, 419. **Sur les beaux-arts à propos d'un article de Falconet dans l'Encyclopédie*, 429. **Sur la danse*, 451, 459. **Sur les calculs de probabilité*, 480. **Sur Christine de Suède*, 496. Sur l'éducation, à propos du *Mémoire de l'Université* à ce sujet et de *l'Émile* de Rousseau, V, *78, 99, 109, 121, *149. *Conversation avec un sage* (Diderot), 135. **De l'influence du christianisme sur l'éduca-*

tion, à propos du livre de Crevier, 259. Sur divers projets utiles au bien public (Chamousset, Faignet, Roussel de La Tour), 296, 320, 331. Inauguration de la place Louis XV et de la statue équestre de Bouchardon, 326. *Lettre à Sophie*, (M^{lle} Volland) ou *Reproches adressés à une jeune philosophe*, 361. Sur la poésie, à propos de la *Poétique* de Marmontel, 371. Dialogues entre un poète et un philosophe sur les inscriptions proposées pour la place de Reims, 434, et sur la poésie épique, 482. Sur le luxe, 465. Sur l'administration de la justice, VI, 79. Examen de l'origine, du plan et de l'appropriation des temples antiques et chrétiens, 94, 101; conversation avec Galiani et Diderot à ce sujet, 115; sur le christianisme, son influence et sa décadence, 127. *Reflexions sur la tragédie*, 170. Sur la liberté et le despotisme, 212. Sur la philosophie de l'histoire, 268, 276. Sur les délits et les peines, à propos du livre de Beccaria, 329, 422; discours aux philosophes, 336. Sur les systèmes de Descartes, 355, 359, 371. Sur la musique dramatique, VII, 39. Sur le *Philosophe ignorant*, de Voltaire, 49. Sur la Chine et les Chinois, 112. Sur le principe de la population et des subsistances, 130. Querelle de Hume et de Rousseau, 139. Sur les naissances tardives, 154. Sur le rôle des gens de lettres dans l'État, 214. *Visite du prince de Brunswick à Diderot, 295. Sur la guerre et la paix, à propos du livre de Gailiard, *303, IX, 339. Sur Hérodote, *VII, 368. *Montesquieu, l'abbé de Guasco et M^{me} Geoffrin, 389. *Sur le *Drame sérieux*, à propos d'*Eugénie* de Beaumarchais, 412. * Sur l'économie politique et les économistes, 429, 443, 462. Sur les mœurs des différents peuples et en particulier sur les Chinois, VIII, 112. Sur les traductions, 149. Sur M^{me} de Maintenon, à propos des *Souvenirs* de M^{me} de Caylus, 384. *Sermon philosophique, prononcé le jour de l'an 1770 dans la grande synagogue de la rue Royale*, 414. Sur la tragédie moderne, à propos de *Mélanie* de La Harpe, 461. Fêtes du mariage du Dauphin et de Marie-Antoinette et accidents qui en furent la suite, IX, 67. Sur les poursuites ordonnées par le Parlement contre divers livres impies, *sur le réquisitoire de Séguier, et sur le *Système de la nature*, 111. Allégorie sur le discours prononcé par d'Alembert devant Gustave III, roi de Suède, 277. Sur les vauxhalls et sur l'inauguration du Colisée, 330. Rectifications à l'histoire de M^{me} d'Auban (voy. ce nom), 394. *Sur Shakespeare et les imitations de Ducis, X, 27. * Sur la Saint-Barthélemy, à propos d'une ode de Voltaire et d'un drame de Mercier, 50. Sur le rôle de Voltaire dans les procès Camp et Morangiés, 80. Sur Racine à propos de son *Éloge*, par La Harpe, 112. Sur la liberté politique

et l'esprit républicain, à propos des *Considérations sur le gouvernement de Pologne* par J.-J. Rousseau, 127, 178. Sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, 154. Sur le parfilage, 158. * Sur Molière et sur la célébration de son premier centenaire, 187. Lettre sur les fêtes offertes par Catherine II au roi de Suède, XI, 515. * Comment Grimm entendait son rôle de correspondant littéraire, XVI, 423, 427, 428.

Pour tous les articles biographiques ou nécrologiques, voy. au nom du personnage; pour les articles non mentionnés ici, concernant un livre ou une pièce de théâtre, voy. le titre et le nom de l'auteur. Pour les opuscules et les lettres de Grimm, voy. la table particulière du présent volume.

GRIMOARD (Ph.-H. général, comte de). *Correspondance particulière du maréchal de Richelieu avec Paris-Duverney*, XV, 528.

GRIMOD DE LA REYNIÈRE, père. † Chanson adressée à — par l'abbé Arnaud, XI, 301. † Anecdote sur —, XIII, 270.

— (Suzanne-Françoise de JARENTE, dame), femme du précédent. † Son portrait par M^{me} de Genlis, XIII, 59. † Vers de M^{me} Cromot du Bourg à — XIV, 214.

— (A.-B.) fils des précédents. *Reflexions philosophiques sur le plaisir*, XIII, 295. † Récit d'un souper donné par —, ibid. *Mémoire à consulter et consultation pour M^o M.-E.-G. Duchosal contre Saint-Ange*, XIV, 354.

GRISEL (l'abbé). Compromis dans la banqueroute de Billard, caissier général de la poste, VIII, 485.

* GROS DE BESPLAS (l'abbé). *Rituel des esprits forts*, V, 13. *De l'utilité des voyages relativement aux sciences et aux mœurs*, 383. *Des Causes du bonheur public*, VIII, 98.

* GROSE (J.-H.). *Voyage aux Indes orientales*, trad. par Hernandez, III, 514.

GROSIER (J.-B.-G.-A.). *Histoire générale de la Chine* (avec Le Roux des Hauterayes), XI, 431; XIV, 425. *Description générale de la Chine*, 425.

GROSBLEY (P.-J.). *Mémoires de l'Académie des sciences, etc., nouvellement établie à Troyes en Champagne*, III, 205. * *Histoire des guerres civiles de France* de Davila, trad. par —, III, 397. * *Mémoires et observations sur l'Italie et les Italiens*, VI, 267. Londres, VIII, 501.

GROTIUS (Hugues). * *Traité du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées*, II, 121. Sa mémoire prodigieuse, X, 170.

GROUBERT DE GROUBERTHALL. *Irus*, IV, 300.

GROUVILLE (P.-A.). * *Stances à l'oreiller de Glycère*, XI, 411. † *La Vieille de seize ans*, XIII, 233. *L'Épreuve délicate*, com., XIV, 174. † Lettre de Garat à —, 219; † réponse de —, 221. *De l'autorité de Montesquieu dans la révolution présente*, XV, 474. *Adresse des habitants du ci-devant bail-*

- lage de"" à M. de"" , leur député, XVI, 25, 61.
- * GROZELIER. *Fables nouvelles*, IV, 270.
- GRUET. *Adieux d'Andronaque et d'Ilector*, couronnés par l'Acad. franç. XI, 315.
- GUA DE MALVES (l'abbé de). * Lecture à l'Académie des sciences de la préface d'une arithmétique en huit volumes, I, 275. * *Dialogues entre Hylas et Philonous contre les sceptiques et les athées*, trad. du docteur Berkley, par —, 381. *Discours pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent*, par le chevalier Barnard et R. Walpole, trad. par —, III, 441.
- * GUARINI (B.). *Il pastor fido*, trad. nouv., IV, 172.
- * GUASCO (l'abbé Oct. de). *Lettres familières de M. le président de Montesquieu*, VII, 389. Anecdotes sur —, 390.
- * GUAY (Jacques), grav. sur pierres fines. Son talent, I, 363, 472.
- GUDIN DE LA BRENNELLERIE (P.-P.). *Conquête de Naples par Charles VIII*, VI, 390. *Cains Marcus Coriolan*, trag., XI, 309. *Aux Mânes de Louis XV*, 387, 391. * *Graves observations sur les bonnes mœurs*, XII, 263. *Supplément à la manière d'écrire l'histoire*, XIII, 475. [Apologue adressé à Beaumarchais, XV, 99. Obtient un prix à l'Acad. franç., 513.
- GUÉANT (Victoire-Melone GEAYANT, dite), actrice de la Comédie-Franç. * Début de —, II, 80. Sa mort, IV, 40.
- Guêtres (les)*, trag. par Voltaire, VIII, 387.
- GUÉMÉNÉE (Hercule, L.-M. de ROHAN, prince de). Sa banqueroute, XIII, 191; [lettre du marquis de Villette à la comtesse de Coaslin sur cet événement, 218. Anecdote sur la famille —, 251.
- GUÉNÉK (l'abbé A.). * *Lettre du rabbin Aaron Mathataï à G. Vadé*, VI, 329. *Lettres de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire*, VIII, 324; * IX, 120.
- GUER (J.-A.). * *Histoire critique de l'âme des bêtes*, I, 332. *Pinolet ou l'Aveugle parvenu*, II, 466.
- * GUÉRIN (Fr.), p. *L'Enfant qui ne sait pas sa leçon*, (S. de 1783), XIII, 435.
- GUÉRIN DE FRÉMICOURT. *Les Jumeaux*, parodie de *Castor et Pollux*, II, 323.
- Guerre de Genève (la)*, poème, par Voltaire, * VII, 318, 488; VIII, 51, 55.
- * *Guerres civiles romaines*, par le P. Griffet, VII, 477.
- * GUÉROULT DE PIVAL. *Doutes sur la religion*, VII, 508.
- * GUIARD (Adélaïde LABILLE, dame —, depuis Mme VINCENT), p. *Portraits de Pajou*, de Mme Houffon mère (S. de 1783), XIII, 442; de Mme Elisabeth et de Mme Adélaïde (S. de 1787), XV, 164; de Mme Victoire et de la Duchesse de Parme (S. de 1789), 526.
- GUIARD ou GUYARD (Laurent), sc. Son mot sur la statuaire franç. VII, 315. * Renseignements biographiques sur —, XVI, 449. [Traité entre Grimm et — pour le mausolée de la duchesse de Saxe-Gotha, 450. *] Fac-simile de sa signature, 455.
- * GUIART DE SERVIGNÉ. *Les Sonnettes, ou Mémoires du marquis D""*, I, 331. Arrestation de —, 333.
- GUIBERT (comte J.-A.-H. de). Sa réception à l'Académie franç., XIV, 323. *Essai général de tactique*, X, 15, *55. *Le Connétable de Bourbon*, trag., 170, 247; * XI, 114, 149, 164. * *Réponse de l'auteur de l'Essai général de tactique à une critique*, etc., X, 410. * Éloges : * de Catinat, XI, 109, 167; — de Michel de L'Hospital, 504; — du roi de Prusse, XV, 88. *Défense du système de guerre moderne*, XII, 248. *La Mort des Gracques*, 420. *Lettre de l'abbé Raynal à l'Assemblée nationale*, XV, 565. [Couplet sur —, XIV, 333. *] Fragment de l'Éloge de — par Mme de Staël, XVI, 66.
- GUIBERT (Mme). *Épître à Damis sur les talents*, V, 307. *Poésies et Oeuvres diverses*, 497.
- GUICHARD (J.-Fr.). *Le Bûcheron*, op.-com., V, 272. *Lettre de M. Gobemouche*, etc. [avec G. de Gravelle], VI, 314. * [Conte en vers, VIII, 206. *Mennon*, op.-com., mus. de Ragué, XIV, 26.
- * GUICHARD (Mlle Éléonore). *Mémoires de Cécile écrits par elle-même*, II, 91.
- * *Gui de Chêne (le)*, op.-com., paroles de Junquères, mus. de Larucette, V, 277.
- * *Guide de Paris*, par L. Denis, VII, 25.
- * *Guide du voyageur, ou Dialogues en français et en latin*, IV, 27.
- GUIDI (l'abbé). *La Religion à l'Assemblée du clergé de France*, V, 132. * *Lettre à M. D"" , docteur en Sorbonne*, etc., VI, 237. *Lettre à un ami sur un écrit intitulé Sur la destruction des Jésuites en France*, 337. * *Dialogues entre un évêque et un curé*, XI, 131. [Traduction d'un distique latin de l'abbé Bosowich, XIV, 53.
- GUIGNES (de). *Histoire générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, etc., IV, 51. Lit à l'Acad. des inscrip. un mémoire sur l'origine des Chinois, 140. *Éloge de la ville de Moukden*, par Kien-long, trad. par le P. Amyot, et publié par —, IX, 3. *Le Chow-King*, ouvrage de Confucius, trad. par le P. Gaubil et publié par —, 192.
- GUILLARD (W.-F.). *Iphigénie en Tauride*, mus. de Gluck, XII, 249. *Érizène*, pastorale, mus. de Désaugiers, 444. Avec Le Moine : *Électre*, XIII, 175; *Louis IX en Égypte*, XVI, 35. Avec Sacchini : *Chimène*, XIII, 403, 493; *OEdipe à Colone*, XIV, 545. *Arvire et Evelina*, XV, 253. *Les Horaces*, mus. de Salieri, XIV, 487, 526. [Vers adressés par Mlle Aurore à Mlle Raucourt et au marquis de Saint-Marc, attrib. à —, XIII, 95.
- GUILLARD DE BEAURIEU. (G.). * *L'Heureux citoyen*, IV, 136. *Cours d'histoire sacrée et profane*, V, *383, 495. *L'Élève de la nature*, 416. *Abrégé de l'histoire des insectes*, 495. * *Le Portefeuille amusant*, X, 221. *Guillaume Tell*, trag. par Lomierre, VII, 193, * 241; XVI, 74.

- *GUILLAUMOT (Ch.-A.), architecte. Dirige les travaux de consolidation des catacombes, XIV, 407.
- GUILLOTIN (J.-J.). *Pétition des six corps*, XV, 369.
- GUINARD (Marie-Mad. MORELLE, dite), danseuse. Trait de bienfaisance de —, VIII, 46. Sa querelle avec Pragonard, X, 210. Son talent, XII, 86.
- Guinard, ou l'Art de la danse pantomime*, par Duplain, XIII, 253.
- *GUINES (le comte de). Son procès, XI, 99.
- **Guirlande (la) ou les Fleurs enchantées*, opéra de Marmontel, musique de Rameau, II, 104.
- Gulistan*, poème, par Sadi, V, 179.
- , com. du duc de Verneuil, voy. *Arlequin Hulla*, XI, 396.
- *GUMILLA (le P.). *Histoire naturelle, civile et géographique de l'Orénoque*, trad. par Eidous, IV, 51.
- GUSTAVE III, roi de Suède. Ses séjours à Paris, IX, 275; XIII, 537. Souper chez Mme d'Aiguillon, IX, 279; } vers anonymes adressés à —, au nom de Richelieu, à cette fête, 280. Visite de — à Pigalle, 285. Séance de l'Acad. franç. en l'honneur de —, 293. } Discours prononcé par — à l'Acad. des sciences, X, 21. } Lettre de Grimm sur les fêtes offertes par Catherine II à —, XI, 515. Représentations théâtrales en l'honneur de —, XIII, 558. } Lettres au prince de Nassau, XIII, 230; à Rochon de Chabannes, XIV, 184. } Mot de Doyen à —, IX, 279. } Vers de Voltaire à —, 285.
- Gustave Wasa*, trag., par Piron. Reprises, I, 120; VI, 592; *Wasa*, trag., par La Harpe, VI, 500; *Wassa*, trag., par Henry, VI, 501.
- GUYARD (dom). *Dissertation sur l'Phonoraire des messes*, III, 412.
- *GUYARD DE BEVILLE. *Histoire de Bertrand Du Guesclin*, VII, 150.
- GUYMOND DE LA TOUCHE (Cl.). *Iphigénie en Tauride*, trag., III, 374, 392, 452. *Épître à l'amitié*, IV, 120. Sa mort, 223. **Les Soupirs du cloître*, VII, 149.
- *GUYON (l'abbé Cl.-M.). *L'Oracle des nouveaux philosophes*, IV, 135, 144, 270, 305.
- *GUYOT (l'abbé G.-G.). *Réflexions sur les moyens qui conduisent aux grandes fortunes*, IV, 93.
- *GUYOT (E.-G.). *Récérations physiques et mathématiques*, VIII, 444.
- GUYOT DE MERVILLE (Michol). *Œuvres de théâtre*, VII, 14.
- GUYS (P.-A.). *Lettre à M. Bourlat de Montredon*, VIII, 61.
- GUYTON DE MORVEAU (L.-B.). *Le Rat iconoclaste ou le Jésuite croqué*, poème, V, 318. **Mémoire sur l'éducation publique*, VI, 266.
- Gynographes (les)*, par Rétif de La Bretonne, XI, 388.

H

- Habitant (l') de la Guadeloupe*, drame, par Mercier, XIV, 372.
- *HACOT (J.). *Anecdotes galantes*, IV, 243.
- *HALES (Rt.). *Considérations sur la cause physique des tremblements de terre*, II, 74. *Le Gentilhomme cultivateur*, trad. par Dupuy-Demportes, IV, 479.
- HALIFAX (milord). *AVIS d'un père à sa fille*, traduit par Mme Thiroux d'Arconville, III, 211.
- HALL (P.-A.), peintre. Portrait en miniature du prince Charles de Suède, IX, 122. **Ses miniatures au S. de 1783*, XIII, 432; de 1787, XV, 186; de 1789, 541.
- HALLÉ (Noël), p. Son talent, I, 463. *La Nymphe lo changée en vache* (S. de 1757), III, 432. **Saint Louis* (S. de 1774), X, 351.
- *HALLER (Albert de). Poésies traduites par Tschärner, II, 126. Apprécié comme naturaliste par Ch. B.nuet, IV, 170.
- HAMILTON (Antoine). Papiers d'— brûlés par ordre d'un confesseur, II, 451. *Œuvres diverses*, XI, 197.
- HANCARVILLE (H. d'). *Monuments de la vie privée des douze Césars*, etc., XIII, 287.
- *HARDÉ (Aug.) et SIMON (Henri). *Le Baron de Grimm*, pièce répétée au Vaudeville, non représentée, ni imprimée, XVI, 561. *Harangue de la nation à tous les citoyens*, par Cerutti, XV, 530.
- *d'Isocrate dans une affaire à peu près semblable à celle de M. le comte de Morangiés*, etc., X, 190.
- HARCOURT (H. duc d'). Trait de probité de —, XII, 131.
- HARCOURT (P.-H., duc d'). Sa réception à l'Acad. franç., XV, 409.
- *HARDION (Jacques). *Nouvelle histoire poétique*, II, 62. Sa mort, VII, 149.
- HARDUIN. } Épigramme, XIII, 69.
- HAREN (baron ONNO ZWIER de). *Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon*, XII, 179.
- Harmonie imitative de la langue française*, par Piis, XIV, 316.
- HARNY DE QUERVILLE. *Les Nouveaux colatins*, com., IV, 299. *Le Petit-maître en province*, VI, 388, 404. *L'Esprit du jour*, VII, 222.
- HARTAULT. *Pacte du Destin, de l'Amour, de l'Hymen et de la Félicité*, IX, 41.
- Hasard (le) du coin du feu*, dialogue, par Crébillon fils, V, 305.
- Hau Kio Choan*, roman chinois, trad. en anglais par le P. Percy, et en français par Eidous, VII, 116.
- HAWKESWORTH (John). *Almorán et Hamet*, rom. trad. par l'abbé Prévost, V, 342. *Voyages entrepris par ordre de S. M. Britannique dans les mers du Sud*, X, 425.
- HAYER (le P.). *La Religion vengée*, ouvr. périodique, avec Soret, III, 349. **La Spirtualité et l'immortalité de l'âme*, 387.

- * HECQUET, marchand d'estampes. Méthode pour nettoyer les estampes, II, 77.
- HÉGUERTY; voy. O'HÉGUERTY.
- HEINEL (M^{lle}), danseuse. Ses débuts, VIII, 83. Ses succès, 264. Engagement de — à Londres, 444.
- * HÉLINSIUS (N.). *L'Aventurier hollandais*, VIII, 19.
- HÈLE (Th. d'). † *Le Roman de mon oncle*, XI, 484. Op.-com., mus. de Grétry : *Le Jugement de Midas*, XII, 90, 118; *les Faussees apparences*, 194, 198; *les Evénements imprévus*, 341. Sa mort, 496. Anecdotes sur —, XVI, 9. † Anecdote intéressante communiquée par —, XII, 170.
- Hellé*, op., par Le Monnier, mus. de Floquet, XII, 207.
- * HELLE et GLOMY. Publication d'un *Catalogue raisonné de l'œuvre de Rembrandt*, par Gersaint, II, 89.
- * HELLOT (J.). Sa mort, VII, 23.
- * HELVÉTIUS (J.-C.-A.). *Lettre de — à MM. les doyens de faculté de médecine*, etc., au sujet des formules de médecine pour les hôpitaux militaires, I, 160.
- HELVÉTIUS (Cl.-Ad.), fils du précédent. Son voyage en Allemagne, VI, 229; * XVI, 424, 429, 431. Sa mort, IX, 417. Fait une rente à Saurin, 423. *De l'Esprit*, IV, 29, 80. *Le Bonheur*, poème, II, 271; IX, 420; X, 102. *De l'Homme*, IX, 423; X, 103, 307, 322. † Deux lettres à Voltaire, X, 103. † Quatrain de Saint-Lambert sur —, 106. † Son épithape, par Dorat, *ibid.*
- HÉNAULT (le président C.-J.-F.). Sa mort, IX, 179. Anecdotes sur —, III, 312; IX, 181. Son épithape, par La Place, 182. * *François second*, trag., I, 72; III, 422. *Abrégé chronologique de l'histoire de France*, II, 247, 375; III, 189; VIII, 86, 125. *Pourquoi la langue française est plus chaste que la langue latine*, III, 372. *Cornélie*, frag. VIII, 125. *Théâtre*, 458. † Vers : à Marie Leczinska, III, 80; à M^{me} de Fontaine-Martel, 473.
- HÉNIN DE CUVILLERS (baron Ét.-F. d'). *Mémoire sur les Runes*, XIV, 367.
- * HENNEBERT (l'abbé J.-B.-F.). *Du Plaisir*, V, 508.
- HENNET (chevalier A.-J.-U.). *Du Divorce*, XV, 579.
- HENRI (F.-L.), prince royal de Prusse. Sa présence à diverses séances de l'Acad. franç., XIV, 36; XV, 398, 411. Fête offerte à — par le duc de Nivernois, 390. † Scène ajoutée par Boufflers au *Bourgeois gentilhomme* en l'honneur d'—, 401. Ovation faite à la Comédie-Italienne à —, 434. * Son buste, par Monnot, XIII, 447; † vers sur cette œuvre, 469. † Vers envoyés à — avec une miniature représentant Bagatelle, 69; par Audibert, sous le nom de M^{lle} du Moley, 120; par Boufflers, XIV, 52; par le duc de Nivernois, 96; par Basset, XV, 596.
- Henri IV*, op.-com., paroles de du Rozoy, mus. de Martini, * X, 508, 520; XI, 11.

- HENRI D'ALBRET, com., XIII, 278.
- Henriade (la)*, poème, par Voltaire, trad. en latin, par Caux de Cappeval, III, 350; X, 60. — (la) et la *Loyssé*, poèmes, par Séb. Garnier, publiés par Fréron, VIII, 407.
- * *Henriette*, roman de Charlotte Lennox, trad. par G.-J. Monod, IV, 263.
- * —, com., par M^{me} de Gléon, XI, 149.
- , drame, par M^{lle} Raucourt, XIII, 91.
- * — de Marconne, rom., par J.-A.-R. Perrin, V, 274.
- * — Windham, XI, 126.
- Héraclite*, com., par Rauquil-Lientaud, XIII, 432.
- * HERBAIN (le chevalier d'), comp. *Céline*, op., III, 310.
- HERBERT. *Essai sur la police générale des grains*, II, 339; III, 100, 268, 412. *Discours sur les vignes*, 268. Sa mort, 482.
- Hercule*, trag., par Renout, III, 358.
- Hercule au mont Oëta*, trag., par Le Fèvre, XV, 73.
- * — mourant, op., paroles de Marmontel, mus. de Dauvergne, IV, 368.
- * HÉRICOURT (d.), acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, IX, 396.
- * HÉRISSANT (L.-T.). *Principes de style*, XII, 321.
- * *Héritier (l') de village*, com., par Magnanville, XI, 149.
- Hermaphrodite Grandjean (l')*, héroïde, par Simon, de Troyes, VI, 291.
- * HERMILLY (d'). Traduit l'*Histoire d'Espagne*, de Juan Ferreras, II, 69; la *Dissertation sur les tragédies espagnoles*, de D. Montiano y Luyando, 131.
- Hérode et Mariamne*, trag., par Voltaire. Reprises, II, 397; V, 383.
- * *Héroïde du disciple de Socrate aux Athéniens*, par Du Doyer de Gastel, IV, 303.
- * *Héroïdes*, par Blin de Sainmore, VII, 473.
- * —, par Dorat; nouvelle édition, IV, 248.
- * — d'Ovide, trad. attr. à Watelet, V, 267.
- * *Héroïsme (l')*, par dom Labbé, VI, 450.
- Héros français (les)*, drame, par d'Ussieux, XII, 433.
- HÉROUVILLE DE CLAYE (Ant. RICOUART, comte d'). *Traité des légions à l'exemple des anciens Romains*, rédigé avec les conseils du maréchal de Saxe, II, 243.
- HERTZBERG (E.-F.). *Mémoire historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II*, XV, 74.
- HESSENSTEIN (le comte de). † Lettres à M^{me} Geoffrin, X, 75; — au roi de Suède, 76.
- Heures de Cythère (les)*, attrib. à M^{me} de Turpin, Voisenon, Favart, etc., XI, 326.
- * *Heureuse erreur (l')*, com., par Patrat, XIII, 339.
- *inconséquence (l')*, vaudev., par Piiis, mus. de Propiac, XV, 442.
- * — *famille (l')*, par le marquis de Lezay-Marnésia, VII, 127.
- Heureusement*, com., par Rochon de Chabannes, V, 190.
- Heureuse pêche (l')*, com. pour ombres, IX, 110.

- Heureuse réconciliation (l')*, op.-com., paroles de Saint-Alphonse, mus. de Lachnicht, XIV, 186.
- * — *rencontre (l')*, par M^{mes} Chaumont et Rozet, IX, 271.
- * *Heureux (l')*, par Al. Savérian, II, 387.
- * — *citoyen (l')*, par Guillard de Beurieu, IV, 136.
- *échange (l')*, drame, par M^{me} de Montesson, XI, 443.
- * — *événements (les) ou les Généreux aventuriers*, roman anonyme, II, 70.
- * — *jour (l')*, par le marquis de Pozay, VII, 472.
- *nauffrage (l')*, com., par Favart fils, XIV, 457.
- *orphelins (les)*, par Crébillion fils, II, * 149, * 167, 371, * 389, * 451.
- HÉURTIER (J.-F.), arch. [Inauguration de la salle Favart construite par —, XIII, 303.]
- * HEYWOOD (miss). *La Spectatrice*, trad. par Trochereau, II, 40.
- * *Histoire, par un métaphysicien* (parodie de *Bélisaire*), par Marchand, VII, 343.
- * HILL (J.). *Aventures de M. Laville*, trad. par Bidous, VI, 392.
- HILLIARD D'AUBERTREUIL. *Essais historiques et politiques sur les Anglo-Américains*, XIII, 155. * *Costumes et annales des grands théâtres de Paris*, XIV, 440.
- * HIPPOLYTE (le frère), bénédictin. Découvre un procédé d'inscrustation de l'or dans la porcelaine, I, 231.
- * *Hirza ou les Illinois*, trag., par Sauvigny, * VII, 325, 349, 386; XII, 365.
- * HIRZEL (J.-G.). *Le Socrate rustique*, V, 189.
- * *Histoire abrégée de la découverte de la conquête des Indes*, par d'Ussieux, IX, 300.
- * — *abrégée des empereurs romains*, etc., par Beauvais, VII, 395.
- * — *abrégée des insectes*, par Geoffroy, VI, 78.
- *abrégée des philosophes et des femmes célèbres*, par de Bary, X, 61.
- * — *amoureuse de Pierre Lelong et de sa très-honorée dame Blanche Bazu*, etc., par Sauvigny, VI, 235.
- * — *ancienne des peuples d'Europe*, par de Buat, X, 45.
- * — *anglaise de milord Feld*, etc., V, 445.
- *civile et naturelle du royaume de Siam*, par Turpin, X, 12.
- * — *critique de l'âme des bêtes*, par Guer, I, 332.
- * — *critique de l'électisme*, par l'abbé Maleville, VII, 30.
- * — *critique du gouvernement romain*, etc., par l'abbé du Pignon, VII, 83.
- * — *d'Allemagne*, par le P. Barre, I, 125.
- * — *d'Amande*, VIII, 17.
- *d'Angleterre depuis la descente de Jules César jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748*, trad. de Smolett par Targo, * IV, 177, 348, * V, 508.
- *d'Angleterre*, par D. Hume, trad. par l'abbé Prévost et par M^{me} Bolot, * IV, 247; V, 245; VI, 252.

- Histoire d'Angleterre depuis le traité d'Aix-la-Chapelle*, pour servir de continuation aux précédentes, par Targo, VIII, 93.
- * — *d'Aristomène, général des Messéniens, avec quelques réflexions sur la tragédie de ce nom*, I, 307.
- *d'Ayder-Ali-Khan*, par Maître de La Tour, XIII, 311.
- * — *d'Espagne*, tr. de Juan Ferreras, par d'Hermilly, II, 69.
- *d'Eustache de Saint-Pierre*, par M^{me} Gomez, VI, 247.
- * — *d'Hercule le Thébain*, par le comte de Caylus, IV, 26.
- *d'Hérodote*, trad. par Larcher, XIV, 472.
- * — *d'Izerben*, poète arabe, par Mercier, VII, 151.
- * — *de Bertrand du Guesclin*, par Guyard de Berville, VII, 150.
- * — *de Catilina*, par l'abbé Séran de La Tour, I, 254.
- * — *de ce qui s'est passé pour l'établissement d'une régence en Angleterre*, par Dutens, XVI, 187.
- *de Charlemagne*, par Gaillard, XIII, 176.
- * — *de Charles VII*, attribuée à M^{me} de Lussan, II, 151.
- *d'Écosse*, par Robertson, tr. par Besset de La Chapelle, V, 473.
- *de France*, par l'abbé Velly, continuée par Villaret, II, 476; * IV, 217; VI, 45, * 475; par l'abbé Garnier, VII, 10, * 285; XIII, 42. * *Atlas historique de la France*, etc., pour l'intelligence de l'—, 287.
- * — *de France*, par les PP. Daniel et Griffet, III, 25, 322.
- *de France à l'usage des jeunes gens de qualité*, par l'abbé Lionnois, VIII, 135.
- *de François Ier*, par Gaillard, VI, 499; VIII, 250.
- * — *de François Wills*, attribué à Goldsmith, X, 348.
- [de Geneviève, par M^{me} de Revel, III, 143.]
- * — *de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, etc., par Mauvillon, VI, 111.
- * — *de Henri II*, par l'abbé Lambert, II, 499.
- *de Hesse*, par Mallet, VII, 192.
- * — *de Jacques Féru*, etc., par M^{lle} de Bois-mortier, VII, 189.
- *de Jeanne I^{re}, reine de Naples*, par l'abbé Migoot, V, 432.
- *de Jean Sobieski*, par l'abbé Coyer, IV, 369.
- * — *de Jenni*, par Voltaire, XI, 97.
- *de Jonathan Wild le Grand*, par Fielding, trad. par Ch. Picquet, V, 246.
- * — *de Julie Mandeville*, par Mrs Brooke, trad. par Bouchaud, VI, 56.
- * — *de la compagnie de M. le prince de Condé en Flandre en 1674*, par Beaurain, texte par Chastellux, X, 524.
- * — *de la comtesse de Montglas*, roman anonyme, III, 110.
- * — *de la Confédération Helvétique*, par de Watteville, II, 386.

- Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Manchoux*, par le P. de Mail-lac, tr. par le P. Jouve, II, 192.
- * — *de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, par de Kéralio, XI, 501.
- *de la délivrance de la ville de Toulouse*, VI, 290.
- *de la dernière révolution de Suède*, par Sheridan, tr. par Lescène-Desmaisons, XIII, 106. La même, trad. par Bruyset, 505.
- *de la disposition et des formes que les chrétiens ont données à leurs temples*, etc. par Le Roy, VI, 91.
- * — *de la félicité*, par Voisenon, II, 75.
- * — *de l'Afrique française*, par l'abbé Dema-net, VII, 152.
- *de la guerre de 1744*, par Voltaire, III, 138.
- * — *de Laïs, courtisane grecque*, par Legouz de Gerland, III, 220.
- * — *de la Jamaïque*, tr. de l'anglais par Rau-lin, II, 55.
- * — *de l'Alcoran*, par Turpin, XI, 51.
- * — *de la Louisiane*, par de Page du Pratz, IV, 12.
- *de la maison de Bourbon*, par Désor-meaux, XIII, 41.
- * — *de la maison de Montmorency*, etc., par Désormeaux, V, 507.
- *de la maison de Stuart*, par D. Hume, trad. par l'abbé Prévost, * IV, 247; V, 245.
- * — *de la marquise de Terrille*, par M^{me} de Puisieux, III, 169.
- *de la monarchie prussienne sous Frédé-ric le Grand*, par Mirabeau, XV, * 131.
- * — *de la Nouvelle-York*, etc., trad. de W. Smith, par Eidous, VII, 182.
- *de la pairie de France et du parlement de Paris*, par J. Le Laboureur, II, 294.
- *de la petite vérole*, par Paulet, VIII, 134.
- * — *de la prédication*, par J.-R. Joly, VII, 185.
- * — *de la princesse de Montferrat*, roman, par Deslandès, I, 175.
- * — *de la princesse Jaïren, reine du Mexique*, par l'abbé Lambert, I, 437.
- * — *de la reine Christine*, par J. Lacombe, IV, 497.
- * — *de la République de Venise*, par l'abbé Laugier, IV, 58, 367; VII, 265.
- * — *de la réunion de la Bretagne à la France*, par l'abbé Iraïlh, V, 474.
- *de la révolution du royaume de Naples, dans les années 1647 et 1648*, attrib. à M^{lle} de Lussan et à Baudot de Juilly, III, 360.
- *de la rivalité de la France et de l'Angle-terre*, par Gaillard, * IX, 338. *Supplément*, XII, 36.
- * — *de la santé et de l'art de la conserver*, etc., par Mackensie, IV, 334.
- * — *de la société royale de médecine*, année 1776, XII, 237.
- * — *de l'Astronomie ancienne*, par Bailly, XI, 153, 167.
- * — *de l'avènement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, par Targe, X, 14.

- Histoire de la vie de Henri IV*, par de Bury, VI, 498; VII, 32.
- * — *de la vie de Jules César*, par de Bury, IV, 68.
- * — *de la vie de Louis XIII*, par de Bury, VII, 475.
- *de la vie privée des Français*, par Le-grand d'Aussy, XIII, 238.
- * — *de la ville de Cherbourg*, etc., par M^{me} Retau du Fresne, IV, 124.
- * — *de la ville de Rouen*, par Servin, XI, 152.
- *de l'empire de Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire, IV, 308, 310; V, 288.
- *de l'empire ottoman*, par l'abbé Mignot, IX, 292.
- *de l'impératrice Irène*, par l'abbé Mignot, V, 195.
- * — *de l'Irlande*, par Mac-Geoghequan, IV, 78.
- * — *d'Élisabeth Canning et de Jean Calas*, par Voltaire, V, 155.
- *de l'ordre du Saint-Esprit*, par de Saint-Foix, VII, 346; * X, 205.
- * — *de l'origine et des progrès de la poésie*, etc., par Brown, trad. par Eidous, VII, 473.
- *de l'Orléanais*, par le marquis de Luchet, VI, 507; VII, 80.
- * — *de Louis de Bourbon, prince de Condé*, etc., par Desormeaux, VII, 47, 265.
- * — *de Louis XII*, par de Méhégan, II, 499.
- * — *de Louis XIV, depuis la mort du cardi-nal Mazarin jusqu'à la paix de Nimè-gue*, par Pellisson, I, 276, 279.
- * — *de l'Université*, par Crevier, IV, 418.
- * — *de M^{me} d'Erneville*, par de Maucombe, VIII, 17.
- *de Marie de Bourgogne*, par Gaillard, III, 372.
- *de Maurice de Saxe*, par d'Espagnac, X, 336.
- * — *de Mehemet II*, etc., par Belin de Mon-terzy, VI, 21.
- * — *de miss Honora*, rom. attrib. à Le Fèvre de Beauvray, VI, 482.
- * — *de miss Indiana Dauby*, trad. par de La Grange, VII, 183.
- *de miss Jenny, écrite par elle-même*, par M^{me} Riccoboni, VI, 20.
- * — *de M. le marquis de Cressy*, par M^{me} Riccoboni, III, 462.
- * — *de Mouley-Mahomet, fils de Mouley-Ismaël, roi de Maroc*, par l'abbé Séran de La Tour, I, 329.
- * — *de Nicolas I^{er}, roi du Paraguay*, III, 170.
- * — *de Perse depuis le commencement de ce siècle*, par de Clairac, II, 10.
- * — *de Pierre Terrail*, etc., par de Borville, IV, 315.
- * — *de Pologne*, par Solignac, I, 418.
- * — *de Pyrrhus, roi d'Épire*, par Jourdan, I, 307.
- * — *de Rasselas, prince d' Abyssinie*, trad. de Johnson, par M^{me} Belot, IV, 231.
- *de Russie*, par Lèvesque, XIII, * 35, 70.
- * — *de saint Louis*, par de Bury, XI, 161.
- * — *de Simonide*, par de Boissy fils, III, 52.

- Histoire de Sophie de Francourt*, par le marquis de La Salle, VIII, 17.
- de Tacite, trad. par le P. Dotteville, X, 10.
- de *Tom Jones, ou l'Enfant trouvé*, par Fielding, trad. par de La Place, I, 410.
- de *Zénobie, impératrice-reine de Palmyre*, par Jouve de Hauteville, III, 478.
- de *Zuline*, V, 445.
- des *amours de Choréas et de Callirhoé*, trad. par Larcher, V, 211.
- des *Arabes*, par l'abbé de Marigny, I, 485.
- des *causes premières*, par l'abbé Batteux, VIII, 242.
- des *colonies européennes dans l'Amérique*, par W. Burk, VII, 177.
- des *conjurations, conspirations et révolutions célèbres*, etc., par Duport-Dutortre, II, 155, 358; continuée par Desormeaux, IV, 331.
- des *croisades*, par Voltaire, II, 285.
- des *dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*, par Le Quien de La Neuville, IV, 242.
- des *Druses, peuple du Liban*, etc., par Puget de Saint-Pierre, V, 319.
- des *finances de tout le royaume*, par Moreau de Beaumont, X, 506.
- des *francs-maçons contenant les obligations et les statuts de l'Ordre*, par le F., de la Tierce, I, 75.
- des *Galligènes*, VI, 314.
- des *Grecs, ou de ceux qui corrigent la fortune au jeu*, par Ange Goudar, IV, 51.
- des *guerres civiles de France*, par Davila, trad. par Grosley et Mallet, III, 397.
- des *guerres de l'Inde*, etc., trad. par Targe, VI, 234.
- des *imaginations et des extravagances de M. Oufle*, par l'abbé Bordelon, II, 130.
- des *Juifs de Josephé*, trad. par le P. Gillet, III, 322.
- des *malheurs de la famille Calas*, par E. T. Simon, etc., VII, 100.
- des *minéraux*, par Buffon, XIII, 301, 313.
- des *modes françaises*, par Molé, X, 408.
- des *navigations aux terres australes*, par le président de Brosses, IV, 51.
- des *négociations et du traité de paix des Pyrénées*, par Courchetot d'Esnaus, II, 6.
- des *négociations pour la paix conclue à Belgrade, le 18 septembre 1739*, etc., par l'abbé Laugier, VIII, 87.
- des *négociations secrètes de la France avec la Hollande qui précédèrent le traité d'Utrecht*, VII, 477.
- des *ordres royaux, hospitaliers, militaires*, etc., par Gautier de Sibert, X, 35.
- des *passions ou Aventures du chevalier Shroop*, tr. de l'anglais, par Toussaint, II, 28.
- des *philosophes modernes*, par Savérien, IV, 134, 248; 418, VI, 21.
- des *princes de la maison de Tudor*, par Hume, trad. par M^{me} Belot, V, 245.
- Histoire des Provinces-Unies*, par Dujardin et Sellius. Prospectus de l'—, II, 394.
- des *révolutions de Corse*, par l'abbé de Germanes, IX, 290.
- des *révolutions de Florence*, trad. de B. Varchi, par Roquier, VI, 239.
- des *révolutions de Gènes, jusqu'en 1748*, par de Bréquigny, I, 376.
- des *révolutions de la haute Allemagne*, etc., par Phillibert, VII, 96.
- des *révolutions de l'empire de Constantinople*, etc., par de Burigny, I, 338.
- des *révolutions de l'empire de Russie*, par Lacombe, IV, 224.
- des *révolutions de l'empire des Arabes*, réd. par l'abbé Péreau, sur les notes de Marigny, II, 3, 126.
- des *révolutions de l'empire romain*, par Linguet, VII, 83.
- des *rois catholiques, Ferdinand et Isabelle*, par l'abbé Mignot, VI, 460.
- des *Sarrasins*, trad. d'Ockley, par Jault, I, 159.
- des *troubles des Cévennes*, etc., par Court de Gébelin, IV, 402.
- des *troubles et des démêlés littéraires*, XII, 271.
- des *voyages*, par l'abbé Prévost, continuée par Meusnier de Querlon et Rousselot de Surgy, VI, 455; VII, 15.
- *détaillée des îles de Jersey et de Guernesey*, par Falle, trad. par Le Rouge, III, 352.
- du *Bas Empire*, par Le Beau, IV, 26, 217.
- du *cardinal de Gravelle*, etc., par Courchetot d'Esnaus, IV, 417.
- du *chevalier Grandisson*, par Richardson, trad. par l'abbé Prévost, III, 161; IV, 24; trad., par G.-J. Monod, *ibid.*
- du *christianisme dans les Indes*, par La Croze, IV, 99.
- du *commerce et de la navigation chez les Égyptiens*, par Ameilhon, VII, 79.
- du *commerce et de la navigation des peuples anciens et modernes*, par le chevalier d'Arcq, III, 516.
- du *Danemark*, par Mallet, V, 457.
- du *gouvernement des anciennes républiques*, par F.-R. Turpin, VIII, 239.
- du *Japon*, par le P. Charlevoix, II, 365.
- du *Japon*, par Kaempfer, IV, 36.
- du *Kantschatka*, etc., trad. par Eidous, VII, 308.
- du *ministère du chevalier Robert Walpole*, etc., par Dupuy-Demportes, V, 490.
- du *Nouveau Testament*, par le P. Berruyer, II, 310. Censure de cet ouvrage, V, 187.
- du *Paraguay*, par le P. Charlevoix, III, 273.
- du *Parlement d'Angleterre*, par Raynal, I, 142, 316.
- du *Parlement de Besançon*, IV, 300.
- du *peuple de Dieu*, par le P. Berruyer; défense de l'auteur contre une *Instruction pastorale*, III, 59.
- du *règne de la reine Anne d'Angleterre*,

- etc., par J. Swift, trad. par d'Holbach et Eidous, VI, 285.
- Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint*, etc., par Robertson, trad. par Bardet de La Chapelle, IX, 291.
- *du règne de Louis XI*, par M^{lle} de Lussan, III, 25.
- * — *du roi de Pologne, Jean Sobieski*, par l'abbé Coyer, VI, 507.
- *du siècle d'Alexandre*, par Linguet, V, 131.
- *du traité de paix de Nimègue*, etc., II, *143, 354.
- *du tribunal de Rome*, par l'abbé Séran de La Tour, X, 460.
- * — *d'un gentilhomme écossais aux cours de Suede et de Pologne*, etc., I, 454.
- * — *d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois*, etc., par Duhamel du Monceau et Tillet, V, 162.
- * — *d'une fille sauvage*, etc., par M^{me} Hecquet, revue par La Condamine, II, 222, 477.
- * — *ecclésiastique*, de Fleury et Fabre. Table générale des matières de l'—, IV, 22.
- * — *et anecdotes de la vie etc., de Pierre III*, par de La Marche, VII, 126.
- * — *et Aventures de milord Pe'*, conte allégorique, attribué à M^{me} Fagnan et à Duclos, III, 129.
- * — *et aventures de William Pickle*, trad. de Smolett, par Targe, II, 217.
- *et commerce des Antilles anglaises*, par Butel-Dumont, IV, 25.
- * — *et commerce des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale*, par Butel-Dumont, II, 443, 466.
- (P), *et le secret de la peinture en cire*, par Diderot, III, 15.
- *générale, civile, naturelle*, etc., de tous les peuples du monde, par l'abbé Lambert, I, 432.
- *générale de France*, par P.-F. Velly, II, *208, 476; *III, 272; IV, 7; *continué par Villaret, 217.
- *générale de la Chine*, par Grosier [av. Le Roux des Hauterayes], XI, 432.
- *générale des guerres*, etc., par le chevalier d'Arcq, III, 243, *516.
- * — *générale des Huns, des Turcs, des Mogols*, etc., par de Guignes, IV, 51.
- *impartiale des jésuites*, par Linguet, VIII, 34.
- * — *intéressante, ou Relation des guerres du Nord et de Hongrie*, III, 286.
- *littéraire des femmes françaises*, par l'abbé de La Porte, VIII, 289.
- * — *littéraire des troubadours*, rédigée par l'abbé Millot, sur des matériaux fournis par La Curne de Sainte-Palaye, X, 488.
- *littéraire de Voltaire*, par de Luchet, XII, 491.
- * — *littéraire du règne de Louis XIV*, par l'abbé Lambert, II, 98.
- * — *militaire des régiments de France*, projetée par M^{me} de Beauver, V, 76.
- * — *militaire des Suisses au service de la France*, par Zurlauben, II, 94.

- Histoire militaire de toutes les nations et de tous les siècles*, par le chevalier d'Arcq; voy. *Histoire générale des guerres*.
- * — *militaire du règne de Louis XII*, par Rey de Saint-Geniès, III, 79.
- * — *moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens*, etc., par l'abbé de Marsy, II, 365; III, 200; IV, 217.
- *naturelle*, par Buffon et Daubenton, * I, 333, 336. * Examen par la Sorbonne de l'—, 475. Publication du tome IV, II, 279, 285; du tome V, III, 112; du tome VI, 301; des tomes VII, IV, 131, *136; des tomes VIII et IX, V, 55; des tomes X et XI, VI, 22.
- * — *naturelle, civile et géographique de l'Orénoque*, trad. par Eidous, IV, 51.
- *naturelle de l'air et des météores*, par l'abbé J. Richard, VIII, 352.
- * — *naturelle de l'âme*, par La Mettrie, dénoncée à la Sorbonne, 475.
- *naturelle de la parole*, par Court de Gébelin, XI, 266.
- *naturelle de la religion*, par Hume, trad. par de Mérian, IV, 152.
- *naturelle de l'homme*, par Clerc, * VII, 442; VIII, 340.
- * — *naturelle de l'Islande, du Groenland et du détroit de Davis*, par Anderson, II, 154.
- * — *naturelle des minéraux*, par Buffon, XI, 167.
- * — *naturelle du Sénégal*, par Adanson, IV, 100.
- * — *naturelle et civile de la Californie*, trad. par Eidous, VII, 150.
- * — *naturelle et civile de l'île de Minorque*, par J. Armstrong, VIII, 343.
- *naturelle et politique de la Pensylvanie*, par de Surgy, VIII, 109.
- * — *navale d'Angleterre*, traduite de Lediard par Puisieux, II, 106.
- *ou police du royaume de Gala*, par de Brancas-Villeneuve, II, 422.
- *particulière des jésuites en France*, par l'abbé Minard, V, 132.
- *philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes*, par Raynal, IX, 487; nouv. édit., X, 453; trad. en arabe, XII, 263; autre édition augmentée et publiée avec le nom de l'auteur, 347, 442, 498. Arrêt du Parlement contre cet ouvrage, 518. Passages rédigés par Diderot, 516, 520 (notes).
- * — *politique du siècle*, par Maubert de Gouvest, II, 188, 416; III, 79.
- * — *romaine*, des PP. Catrou et Rouillé, continuée par le P. Routh, I, 188.
- *secrète de la cour de Berlin*, attrib. à Mirabeau, XV, 374. † Lettre de Mirabeau désavouant cet ouvrage, 392.
- * — *secrète de Mahomet traduite de l'arabe*, réimp. sous le titre d'*Histoire secrète du prophète des Turcs*, par Anselin, selon Barbier et par Lancelin, selon Quérard, II, 376; XI, 35.
- * — *universelle* de Diodore de Sicile, trad. par l'abbé Terrasson, nouv. édit., IV, 12.

Histoire universelle, par Turpin, IX, 66.

*—*universelle des théâtres de toutes les nations*, par Des Fontaines, Testu, Coupé et Le Fuel de Méricourt, XII, 333.

— *véritable*, etc., de la comtesse de Vergy et de Raoul de Coucy, etc., VII, 59.

*—*véritable du prétendant*, III, 220.

**Histoires diverses* d'Illien, trad. par Dacler, IX, 462.

*HÖPFRÉN (le comte J.-A. de). *Éloge du comte de Tessin*, X, 373.

HOFFMANN (P.-J.). *Poésies diverses*, XIV, 191. *Phédre*, opéra, 485, 490; *Néphé*, op., mus. de Lemoine, XV, 574. *Euphrasine*, op., mus. de Méhul, XVI, 98.

*HOIN (J.-J.-L.). *Mémoire sur la vitalité des enfants*, VI, 452.

HOLBACH (P. THIRY, baron d'). 1). Achète à Oudry une *Chienne allaitant ses petits*, (S. de 1753), II, 283. Collabore à l'*Encyclopédie*, 300. Portrait de d'—, XV, 415. *Sa bibliothèque et ses tableaux, 419, note. Sa générosité, 420 et note. Liste de ses ouvrages, 422, note. Scène de rupture entre d'— et J.-J. Rousseau, 575.

2). *Le Christianisme dévoilé*, V, 367. **Théologie portative* [sous le pseud. de Bernier], VII, 425. **Lettres à Eugénie*, 508. **Lettres philosophiques*, ibid. *David ou Histoire de l'homme selon le cœur de Dieu*, VIII, 249. *Système de la nature*, IX, *115, 117, 167. *Système social*, X, 174. *Le Bon sens*, 175. *Éléments de la morale universelle*, XVI, 115. **La Contagion sacrée* [av. Naigeon], VIII, 158. † *L'Abbé et le rabbin*, VI, 66. † *Essai sur l'art de ramper*, XVI, 131. Traductions : *les Plaisirs de l'imagination*, par Akenside, IV, 93; **Œuvres physiques* de Lehmann, 150; **Histoire du règne de la reine Anne d'Angleterre*, par J. Swift [av. Eidous] VI, 285; **L'Esprit du clergé*, par Trenchard et Gardon, [av. Naigeon], VII, 387; **De l'imposure sacerdotale*, par Davidson, 508; *Esprit du judaïsme*, par Collins, VIII, 395.

HOLLAND. *Réflexions philosophiques sur le Système de la nature*, X, 194.

HOLWEL (J.-Z.). *Événements relatifs aux provinces du Bengale*, VIII, 41.

*HOME. *Essai sur le blanchiment des toiles*, V, 170.

**Homéies prononcées à Londres en 1765*, etc., par Voltaire, VII, 344.

**Hommage du cœur*, par Croisier, VII, 89.

**Homme aimable (l')*, par Fr.-L.-C. Marin, II, 61.

Homme (l') à sentiment, com., par Pluteau, XV, 437.

*— *civil (l') à l'homme sauvage*, par Marin, V, 393.

*— *(l') conduit par la raison*, VIII, 464.

*— *content de lui-même*, par Nougaret, IX, 489.

*— *(l') de cour*, par Chauveau, VII, 348.

*— *(l') de fortune*, com., par La Chaussée, II, 29.

Homme (l') de lettres, par Chamfort, VII, 191.

— *(l') de lettres*, par Garnier, V, 474.

*— *(l') d'État*, par N. Donato, *II, 265.

*— *(l') d'État imaginaire*, par le chevalier de Cablières, XV, 490.

*— *(l') du monde*, trad. de Mackensie, par Saint-Ange, XI, 161.

*— *(l') du monde éclairé par les arts*, par Blondel, X, 410.

*— *(l') éclairé sur ses besoins*, par J. Blanchot, VI, 77.

— *(l') en société*, par Goyon de La Plombaino, V, 415.

— *(l') impossible*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 501.

*— *moral (l')*, opposé à l'homme physique de M. Rousseau, par le P. Castel, III, 189.

*— *(l')*, ou le *Tableau de la vie*, etc., par P. Barrelet, VI, 38.

— *personnel (l')*, par Barthe, XI, 477; XII, 4, 60.

*— *sauvage (l')*, par Mercier, VII, 299.

*— *sensible (l')*, trad. de Brook par de Saint-Ange et attrib. par Quérard à Mackensie, XI, 42.

— *singulier (l')*, com., par Néricault-Destouches, VI, 123.

*— *tel qu'il est*, trad. de Pfeil par M^{lle} de Morville, IX, 322.

*— *vrai (l')*, par Graillard de Gravelle, VI, 442.

**Hommes (les)* comédie-ballet par Saint-Foix, II, 268.

*— *de Prométhée (les)*, poème, par Colardeau, XI, 96.

*— *(des) tels qu'ils sont et doivent être*, par J. Blondel, IV, 28.

— *volants (les)*, rom., trad. par de Puisieux, V, 235.

**Honnête criminel (l')*, par Fenouillot de Falbaire, *VII, 481; VIII, 3, 74; XV, 581.

**Honnêtetés littéraires*, par Voltaire, VII, 282.

**Honni soit qui mal y pense, ou Histoire des filles célèbres du XVIII^e siècle*, par Desboulmiers, IV, 412.

HONTHIM (J.-N.); voy. FEBRONIUS.

**Hôpital des fous (l')*, dialogue par G. Walsh, trad. par de La Flotte, VI, 286.

HORACE. *Traduction des Œuvres par l'abbé Batteux, IV, 268. **Odes* trad. par Chabannon de Maugris, X, 324. *Poème séculaire (Carmen seculare)*, mis en musique par Philidor, XII, 371.

**Horaces (les)*, ballet, par Noverre, XI, 411.

— *(les)*, opéra, paroles de Guillard, mus. de Salieri, XIV, 485, 526.

HORREBOWS (Nic.). *Description physique*, etc., de l'Islande, trad. par Rousselet de Surgy et Meslin, V, 436.

Hôtel-Dieu. Incendie de l'—, X, 154. Projet de Petit pour la reconstruction de l'—, 402. **Rapport des commissaires chargés de l'examen du projet d'un nouvel* —, par Bailly, XIV, 530.

**Hôtellerie (l')*, com. par Bret, XIV, 347.

*HOUBRON. *Le Double déguisement*, mus. de Gossec, VII, 410.

- HOUBETOT (El.-F. Sophie de LA LIVRE DE BELLEGARDE, comtesse d'). † * *L'Origine des Apozèmes*, vers attribués à —, IV, 217. † Impromptu à la duchesse de La Vallière, IX, 226. † Mot sur M^{me} Laruelle, XI, 443. * † Vers pour le portrait de M^{me} Herbert, XII, 446. * † Lettre de Grimm en prose et en vers à —, XVI, 485.
- HOUDON (J.-A.), sc. * Tombeau du prince Galitzin (S. de 1773), X, 379. † Vers de Rulhière sur la *Diane* de —, XI, 529. Bas-relief représentant une grive attachée par la patte, *ibid.* * Bustes de Molière et de Voltaire, XII, 103, acceptés par l'Acad. franç., 182. Buste de Paul Jones, 394. * Bustes au Salon de 1783, XIII, 447; * de 1785, XIV, 297; de 1787, XV, 189; * de 1789, 572.
- HUBER (J.), de Cologny, p. Découpures d'—, représentant: un auto-da-fé, V, 251; Voltaire conduit par Henri IV au temple de la Gloire, *ibid.*; Voltaire montrant « l'auguste spectacle de la nature » à des dames, VI, 51; Voltaire recevant les présents de Catherine II, VIII, 310. Esquisses et peintures d'Huber, X 95. * Portrait de Voltaire, grandeur naturelle, 98. * Estampe représentant Voltaire sous trente aspects différents, XII, 105. † * Lettres à Voltaire, X, 97; à Houdon, XII, 330.
- HUBER (Michel). * *Idylles et poèmes champêtres* de Gessner, trad. par —, V, 11. * *Daphnis et le Premier Navigateur*, poèmes de Gessner, trad. par —, 454. *Choix de poésies allemandes*, VII, 50.
- * HUBNER. *Le Politique danois*, III, 280. *De la saisie des bâtiments neutres*, IV, 157. *Hudibras*, poème de Butler. Traduction du premier chant en prose française par Fleury, III, 6. * Traduction de ce poème par l'abbé Needham, 442.
- * HUE (J.-F.), p. *Soleil couchant, Environs de Montmorency, Forêt de Fontainebleau* (S. de 1783), XIII, 382; Paysages divers (S. de 1785, XIV, 243; (S. de 1787), XV, 162; (S. de 1789), 524.
- HUERNE DE LA MOTHE (Fr.-Ch.). *Essais de jurisprudence sur toutes sortes de sujets*, III, 443. * *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'excommunication*, etc., IV, 403; V, 89. *Les Promenades et rendez-vous du parc de Versailles*, rom., 235. * *L'Enfantement de Jupiter*, V, 355.
- HUEZ (J.-B. d'), sc. Mausolée de Moreau de Maupertuis à Saint-Roch, VII, 179.
- * HUGARY DE LAMARCHE-COURMONT (Ignace). *Lettres d'Aza ou d'un Péruvien*, I, 251. *Essai politique sur les avantages que la France peut retirer de la conquête de Minorque*, III, 381.
- * HUGUES (P.-F.), dit d'HANCARVILLE. *Essai de politique et de morale calculée*, IV, 178. *Monuments de la vie privée des douze Césars*, XIII, 237.
- * *Humanité (l')*, drame, par l'abbé Richard, IV, 398.
- (l'), roman, par Contant d'Orville, VI, 314.
- HUME (D.). Séjour à Paris de —, VII, 468. Sa querelle avec J.-J. Rousseau, VII, 141, 162, 204. *Discours politiques*, trad. par l'abbé Le Blanc ou par Mauvillon, II, 178, 415. *Essais philosophiques*, IV, 70, 174, 285, 271; * XVI, 410. *Essais de morale*, 70. *Histoire naturelle de la religion*, trad. par de Mérian, 152. *Histoire d'Angleterre*, trad. par l'abbé Prévost et par M^{me} Belot, 247; V, 245; VI, 253. Portrait de — gr. par Miger d'après Cochin, 184.
- HURET (M^{lle}). Obtient un prix de vertu à l'Acad. franç., XIV, 444.
- Huron (le)*, op.-com., paroles de Marmontel, mus. de Grétry, VIII, 163.
- * HURTAULT (P.-T.-N.). *Le Voyage d'Asnières*, attrib. à —, I, 204; XVI, 562. *Coup d'œil anglais sur les cérémonies du mariage*, 408. *L'Art de pêter*, II, 32.
- HUS (A.-L.-P.), actrice. * Ses débuts à la Comédie-Française, II, 86. Ses succès, 265; V, 190. Contestation avec M^{lle} d'Épinay, VIII, 71.
- * HUSSON (le P.). *Éloge historique de Callot*, VII, 460.
- * HUSSON (M^{me}). *Doca, ou la Vertu récompensée*, III, 351.
- * HUTCHESON. *Recherches sur l'origine des idées que nous avons de la beauté et de la vertu*, tr. par Eidous, I, 282.
- * *Hygiène combattue (l')*, poème, VI, 373. *Hydroscope (l') et le Ventriloque*, par l'abbé Saury, X, 44.
- Hylas et Sylvie*, par Rochon de Chabannes, VIII, 228.
- * *Hymne*, trad. de Warclaw par Chalumeau, XI, 501.
- *au soleil*, par l'abbé de Reyrcar, XII, 46.
- Hypermnestre*, trag. par Lemierre, IV, 32, 37, * 107.
- *à Lycnée*, héroïde, par Lévêque, IV, 51.
- *vue et jugée par un Suisse*, IV, 41.
- * *Hypothèse des petits tourbillons justifiée par ses usages*, etc., par de Keranflech, VI, 383.

I

- Idée de la poésie anglaise*, par l'abbé Yart, * I, 347; II, 266; * III, 336.
- *de l'homme physique et moral*, par La Caze, III, 52.
- *d'une souscription patriotique en faveur de l'agriculture*, VII, 102.
- *du siècle littéraire présent réduit à six vrais auteurs*, par Jean Blanchet, II, 165.
- * *Idées d'un citoyen*, par l'abbé Baudouin, sur l'administration des finances du roi, V, 382, 455; sur la puissance du roi et le commerce de la nation dans l'Orient, 455; sur les besoins, les droits et les devoirs des vrais pauvres, VI, 200.
- *d'un citoyen sur l'instruction de la jeunesse*, par Turben, V, 173.
- *patriotiques sur la nécessité de rendre la liberté au commerce*, V, 147.

- Idees republicaines*, par Voltaire, VI, 474.
 — sur l'Opéra, etc., VI, 371.
Idoménee, trag., par Lémierre, V, 450, 458.
Idylle, par Berquin, XI, 95.
Idylles de Théocrite, trad. par Chabanon, XI, 450.
 — et poèmes champêtres, par Gessner, trad. par Huber, V, 11.
 — imitées de Gessner, par Berquin, X, 488.
 — morales, par Léonard, VII, 181.
 — nouvelles, par le P. Boraud-Belcastel, IV, 493.
Il est temps de parler, par l'abbé Dazès, broch. attrib. aussi à l'abbé de Caveirac, V, 464.
Ile de Robinson Crusôe (l'), par Savin, sous le pseud. de Montreille, VIII, 37.
Ile déserte (l'), com., par Collet, IV, 62.
 — sauvage (l'), com., par Saint-Foix, VI, 64.
 — sonnante (l'), op.-c., paroles de Collé, mus. de Monsigny, VIII, 21.
 — taciturne (l') et l'île enjûcée, par La Dixmerie, IV, 92.
Iliade, trad. par Bitaubé, VI, 144; par M^{me} Dacier, ibid., par de Rochefort, 145, VII, 62, par Lebrun, XI, 387.
 *ILLENS (d') et FONCK. *Plans et journaux des sièges de la dernière guerre de Flandre*, 1, 483.
Illinois (les); voy. *Hirza*.
Imagination (l'), poëme, par Delille, XIII, 493; XV, 366, 416; XVI, 73.
 IMBERT (B.). **Poisinet et Molière*, VIII, 476. *Le Jugement de Paris*, X, 12. *Épique sur la mort de Piron*, 199. **Nouvelles fables*, 264. *Monsieur Pétan*, com., XI, 12. *Les Égaréments de l'amour*, 265. *Gabrielle de Passy*, 540. *Le Lord anglais et le chevalier français*, com., XII, 358. *Florine*, op.-com., mus. de Désaugiers, 410. *Le Jaloux sans amour*, com., 465; XIV, 216. *Inauguration du Théâtre-Français*, à propos, XIII, 112. **Les Rivaux*, com., XV, 196. *La Fausse apparence*, com., 450. *Marié de Urabaut*, trag., 525. †*Impromptu à Molé*, XIII, 261.
 IMBERT (G.). *La Chronique scandaleuse*, XIII, 353.
 **Impatient (l')*, com., par Poininet de Sivry, III, 410.
 —, com., par Lantier, XII, 168, *271.
Impertinent (l'), com., par Desmahis, II, *231, 271, 369.
 **Impostures innocentes (les)*, par Meusnier de Querlon, IV, 487.
Impromptu du cœur (l'), op.-com., joué à Lyon en l'honneur du maréchal de Richelieu, III, 323.
Inauguration du Théâtre-Français, par Imbert, XIII, 112.
Incus (les), par Marmontel, VIII, 297; IX, 129, *295; XI, 454.
 — (les), trag., par Sedaine, IX, 295.
Incendie du Havre (l'), vaudeville, par Desfontaines, XIV, 347.
Incertitude maternelle (l'), com., par Bodeno Dejaure, XVI, 31.

- INCHOREN (Melchior). *Monarchie des Solipses*, tr. par Rostaui, II, 294.
 **Inconnue (l')*, roman, VI, 300.
 — *persécutée (l')*, com., par Molino, XI, 361.
Inconséquent (l'), com., par Lantier, XV, 272.
Inconstant (l'), com., par Collin d'Harleville, XIV, 422.
 **Incrédulité (l') convaincue par les prophéties*, par G. Lefranc de Pompignan, IV, 99.
 **Indes dansantes (les)*, parodie des *Indes galantes*, II, 89.
 — *galantes (les)*, opéra, paroles de Fuzelier, mus. de Rameau. Reprise, II, 72.
 **Indication sommaire des réglemens et lois de S. A. R. l'archiduc Léopold*, XII, 323.
Indienne (l'), op.-com., paroles de Framery, mus. de Cifolotti, IX, 175.
Indigent (l'), drame, par Mercier, XIII, 235.
Indiscrète sans le savoir (l'), com., par Mayan, XV, 169.
 **Indiscretions galantes*, etc., recueil périodique, VI, 372.
 **Indulgence (l') pour les défauts d'autrui*, par Sorai, II, 95.
Inès et Léonore, op. com., par Gauthier, mus. de Breval, XV, 385.
 **Infortuné Provençal (l')*, II, 505.
 **Infortunées amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul de Coucy*, romance, par le duc de La Vallière, †1, 98; VII, 59, 62.
 **Ingenù (l')*, par Voltaire, VII, 409.
 **Inimitié (l') d'Arlequin et de Scapin*, par Goldoni, VI, 90.
 Inoculation. Mémoires de La Condamine en faveur de l'—, II, *115, 354; III, 205; IV, 78, 149. Le duc d'Orléans fait inoculer ses enfans, III, 207, 210. Arrêt du Parlement interdisant l'inoculation, V, 313. Tolérance accordée par la Faculté de médecine à l'—, VI, 52; protestation contre cette mesure, 91. *Cinq lettres de La Condamine au D^r Maty en faveur de l'—, 155. *Rapport de six des douze commissaires nommés par la Faculté de médecine*, etc., 218. Insuccès de l'— de M^{me} de Boufflers, 373; *de M^{lle} de Roncherolles, XVI, 528; du chevalier de Roncherolles, 532.
 — (l'), ode, par Dorat, X, 452.
 *— *de la petite vérole (l') déferée à l'Église et aux magistrats*, par le comte de Bury, III, 316.
 — (l') *de la petite vérole renvoyée à Londres*, par Le Hoc, VI, 53.
 — (l') *du bon sens*, par Sélis, IV, 434.
 *— (l') *nécessaire*, IV, 234.
 *— (l') *terrassé par le bon sens*, V, 421.
Inquiétudes de Camille (les), com., par Goldoni, V, 432.
 **Institutions abrégées de géographie*, par Maclot, IV, 78.
 — *géographiques*, par Robert de Vaugondy, VII, 147.
 *— *Leibnütziennes*, par l'abbé Sigorgne, VII, 473.
 **Instruction facile sur les conventions*, par Jussieu de Montluol, VI, 452.

- * *Instruction militaire du roi de Prusse pour ses généraux et ses troupes*, trad. par Fœsch, V, 68.
- * — *pastorale*, par J.-G. Le Franc de Pompi-gnan, évêque du Puy, V, 400.
- * — *pastorale adressée aux nouveaux convertis du diocèse*, par le même, II, 93.
- *pastorale de M^r l'archevêque de Lyon sur les sources de l'incrédulité*, XI, 225.
- * — *pour le prince de****, par Voltaire, VII, 349.
- * — *pour prévenir les descentes ou hernies*, etc., par Blakey, III, 516.
- * *Intérêt d'un ouvrage (P)*, par Cerutti, V, 369.
- *général de l'État*, par Mercier de La Rivière, IX, 81.
- * — *public*, par de Puysegur, VII, 258.
- Intérêts de la France (les) mal entendus dans les branches de l'agriculture*, etc., par Ange Goudar, III, 207, 288, 294, 383.
- * — *de l'impératrice-reine, des rois de France et d'Espagne et de leurs principaux alliés*, par Garrigues de Froment, I, 201.
- *des nations de l'Europe développés relativement au commerce*, par Accarias de Sérionne, VII, 258.
- INTIERI (B.). *Art de conserver les grains*, IX, 220.
- Intrigue (P)*, du cabinet sous Henri IV et Louis XIII, par Anquetil, XII, 380.
- * *Intrigues historiques et galantes du sérail sous le règne de l'empereur Sélim*, attrib. à Malebranche, V, 69.
- * *Introduction à la connaissance des plantes*, etc., par Gauthier, IV, 242.
- * — *à l'histoire de Danemark*, par Mallet, III, 187.
- * — *à l'histoire des anciens peuples*, par Barbeau-Dubourg, III, 443.
- * — *générale aux sciences*, par Formey, VI, 266.
- * *Inutilité (P) des jésuites montrée aux évêques*, V, 154.
- * *Invention d'une manufacture et fabrique de vers au petit métier*, etc., par Migneret, IV, 100.
- * *Invocations à la paix*, poème anonyme, V, 268.
- Iphigénie en Aulide*, op., par Algarotti, trad. par Du Rollet, mus. de Gluck, X, 230, 416; XI, 11, 222.
- *en Tauride*, trag., par Guymond de La Touche, III, 374, 393, 452; * — trag., par Vaubertrand, III, 442; — op., par Guillard, mus. de Gluck, XII, 249, *271; — op., par Dubrenil, mus. de Piccini, XII, 472.
- IRAILLE (l'abbé). *Les Querelles littéraires*, IV, *492; VI, 143, note. * *Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*, V, 474.
- Irène*, trag., par Boitel de Welles, V, 185, —, trag., par Voltaire, XI, 445; XII, 54, 67.
- Irus*, par Groubert de Groutenthal, IV, 300.
- Isabelle et Fernand*, op.-com., par Faur, mus. de Champein, XIII, 246.

- Isabelle et Gertrude*, op.-com., paroles de Favart, mus. de Blaise, VI, 369.
- *hussard*, vaudeville, par Desfontaines, XIII, 6.
- * ISARN (J.). *L'Écu de six francs*, XII, 48.
- ISLE (J.-B.-Nicolas, chevalier de l'). * [Couplets à la duchesse de Grammont (*Pour rendre aussi quelques hommages*)], X, 33.
- * [Portrait de M^{lle} de Lorraine (*Les yeux louches et le caractère*)], 34. * [Couplets à la lune, commencés par M^{me} de Brionne et terminés par — (*O lumière enchantée*)], 35. [*Les Rois*, chanson, 362. [*La Vérité*, fable, 449. [*Chacun son métier*, conte attrib. à — 452. * [Épitaque d'une jeune Anglaise (*Lady Clermont, objet d'éternelles douleurs*)], XI, 137. * [Couplets attrib. à — et à Boufflers (*Comment! Cybèle proscrite*)], 401.
- * *Ismène*, opéra, mus. de Rebel et Francœur, paroles de Moncrif, I, 474; II, 31.
- et *Isménias*, op., paroles de Laujon, mus. de La Borde, IX, 237.
- * *Isménor*, op., paroles de Des Fontaines, mus. de Rodolphe, X, 324.
- Israélites (les) sur la montagne d'Orch*, oratorio, paroles de Voisenon, mus. de Mondonville, III, 496.
- * *Itinéraire de l'Arabie déserte*, par Plaisted et Éliot, IV, 83.
- IVERNOIS (sir Fr. d'). *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*, XVI, 77.

J

- * JACQUES II, roi d'Angleterre. *Anecdotes sur —*, I, 226.
- * JACQUIN (l'abbé A.). *Entretien sur les romans*, II, 446. *De la santé*, V, 171.
- * JAILLOT (J.-B. RENOU de CHEVIGNÉ, dit). *Recherches critiques*, etc., sur Paris, IX, 513.
- * JALLIER DE SAVAUT. *Mémoire concernant un projet pour la place Louis XVI à Brest*, XIV, 428.
- Jaloux (le)*, com., par Bret, III, 30.
- Jalousie d'Arlequin (la)*, com., par Goldoni, V, 432.
- Jaloux (le)*, com., par Rochon de Chabannes, XIII, 515; XIV, 184.
- Jaloux sans amour (le)*, com., par Imbert, XII, 465; XIV, 216.
- Jamnabos (les)*, trag., par Fenouillet de Falbair, XII; 362, *375. [Anecdote tirée des —, 376.
- * JANINET (F.). *Ascension aérostatique avec l'abbé Miolan*, XIV, 9; [chansons et épi-grammes sur cet événement], 15, 16.
- * *Janot au Salon [de 1779]*, par Lefébure, XII, 347.
- JANVIER DE FLAINVILLE (J.-F.-A.). *Mémoire pour les curés du diocèse de Chartres*, etc., VI, 411.
- * JARDEL (Cl.-Robert). [Lettre à Nageon au

- sujet de la souscription pour la famille Calas, XVI, 360.
- Jardinier de Sidon (le)*, op., paroles de Pleinchesne, mus. de Philidor, VIII, 145.
- *et son seigneur (le)*, op.-com., paroles de Sedaine, mus. de Philidor, IV, 457, 466.
- Jardins (les)*, poëme, par Delille, XI, 37; XII, 470; XIII, 86, 178.
- *(les)*, poëme, par Roucher. Annonce des —, XIII, 191. Autre poëme sur le même sujet par le président de Rosset, *ibid.*
- Jason et Médée*, ballet de Noverre, imité par Vestris et renais en musique par La Borde, IX, 237.
- JAUBERT (l'abbé P.). *Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers*, etc., VII, 60; JAUCOURT (le chev. L. de). Sa collaboration à l'*Encyclopédie*, II, 300, IX, 206; *ses articles *Étude et Fard*, III, 222; *son désintéressement, VII, 45.
- *JAUSSIN. *Mémoires historiques*, etc., sur les principaux événements arrivés dans l'île de Corse, depuis 1738 jusqu'en 1744, IV, 100.
- Jean Calas à sa femme et ses enfants*, héroïde, par Blin de Sainmore, VI, 261.
- **Jean et Geneviève*, op.-com., paroles de Faviers, mus. de Solier, XVI, 169.
- Jean Hennuyer*, drame, par Mercier, X, *53, 88.
- **Jeanne d'Angleterre*, trag., par La Place, I, 179.
- *d'Are*, op.-com., par Desforges, mus. de Creich, XVI, 22.
- *de Naples*, trag., par La Harpe, XIII, *34, 43, *80; 321.
- *Grey*, trag., par M^{me} de Staël, XVI, 99.
- JEANNETTE (M^{lle}), actrice. Ses succès au théâtre de La Foire, XII, 437.
- Jeannot et Colin*, com., par Florian, XII, 455.
- *JEURAT (Étienne). *Diogène brisant son écuelle*, tableau pour le château de Choisy, I, 93.
- *JEFFREYS (Th.). *Conduite des Français dans la Nouvelle-Écosse*, trad. par Butel-Dumont, III, 89.
- JÉLYOTTE. *Son succès dans *Daphnis et Alcimadure*, pastorale languedocienne, II, 429. Prend congé du théâtre de la cour, VI, 416.
- Jenneval*, drame, par Mercier, VIII, 393; XII, 479.
- **Jésuite (le) mal défendu*, V, 52.
- JÉSUITES. *] Vaud. chanté chez les —, II, 56. Sont accusés d'avoir participé à l'assassinat du roi de Portugal, IV, 108; brochures diverses à ce sujet, *ibid.* Dissolution de la Société des —, V, 143;] Vers à ce sujet, *ibid.* Arrêt du Parlement leur interdisant de prêcher et de confesser, 169. Mémoires en faveur des — présentés au roi par le Parlement de Provence, 310. Abandon du cœur de Henri IV trouvé dans une église des —, X, 196.
- **Jésuites (les) atteints et convaincus de ladrerie*, par Augier-Dufot, IV, 149.
- **Jésuites (les) convaincus par leurs propres ouvrages d'être toujours les mêmes*, IV, 504.
- *(les) marchands, usuriers, usurpateurs*, IV, 149.
- **Jésuitiques (les)*, par l'abbé Dulaurens, IV, 471.
- ! *Jeu de Cressendo*, X, 508.
- Jeune épouse (la)*, par de Cubières, XV, 281.
- Jeune Grecque (la)*, com., par l'abbé de Voisenon, III, *241; V, 130.
- Jeune homme (le)*, com., par de Bastide, VI, 6; * VII, 88.
- * — *homme instruit en amour (le)*, conte, VI, 77.
- * — *homme mis à l'épreuve (le)*, com., par Néricault-Destouches, II, 20.
- Jeune Indienne (la)*, com., par Chamfort, V, 491.
- Jeux d'enfants (les)*, poëme, par Fentry, V, 481.
- *JÈZE (de). *État ou Tableau de la ville de Paris*, IV, 232.
- Jézennemours*, roman, par Mercier, XI, 275.
- J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à J.-F. de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch*, par F. Lacroix, V, 482.
- **J.-J. Rousseau vengé par son amie*, par M^{me} de Latour de Franqueville, XII, 332.
- JOANNET (l'abbé Cl.). *Les Bêtes mieux connues*, IX, 306.
- JONART, avocat. Mutilation de — par lui-même, IX, 435.] Quatrain à ses confrères, *ibid.*
- Jocaste*, trag., par Lauraguais, XII, 506.
- *JOHNSON (Abraham). *Lucina sine concubitu*, I, 454.
- (Ch.). *Histoire de Rasselas, prince d'Abysinie*, trad. par M^{me} Belot, IV, 231.
- JOLIVEAU (Nic.-René). *Polyxène*, opéra, mus. de Dauvergne, V, 221. *La Tour enchantée*, ballet composé par la duchesse de Villeroy et réglé par —, IX, 79.
- *JOLIVET (J.-L.). *Secret du gouvernement jésuitique*, IV, 487.
- *JOLLAIN (N.-R.), p. *Le Frappement du rocher* [S. de 1783], XIII, 436.
- *JOLY (le P. Jos.-Rom.). *Lettres historiques et critiques adressées à M^{me} Clairon*, etc., IV, 427; V, 212. *Le Diable cosmopolite*, 492. *Histoire de la prédication*, VII, 185. — (J.-P. de). *Pensées de Marc-Aurèle*, VIII, 499.
- JOLY (M.-E.), actrice. Ses débuts, XII, 566. Son jeu dans *Athalie*, XVI, 103.
- JOLY DE FLEURY (Guill. F.-L.), procureur général du Parlement. **Lettres: Ne repugnant vestro bono*, attribuées à —, I, 431. Réquisitoires contre l'*Émile*, V, 160, 315; contre l'inoculation, 313; * contre les jésuites, VII, 325.
- JOLY DE FLEURY (J.-F.).] Distique sur sa retraite de contrôleur général, XII, 301.
- *JOLY DE MAIZEROT (P. Géd.). *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, VII, 101. *Traité des armes défensives*, 189.
- *JOMBERT (Ch.-A.). *Architecture moderne*, V,

507. *Catalogue de l'œuvre de C.-N. Cochin*, IX, 203.
- JONES. *Lettre de correction fraternelle à M. Anquetil-Duperron*, etc., IX, 414.
- JONES (J.-P.). *Sympathique accueil fait à — à Paris*, XII, 391. Son buste, par Houdon, *ibid.*
- * JONVAL (de). *Les Erreurs instructives*, VI, 421.
- * JORE (F.). *Les Aventures portugaises*, III, 280.
- * JORGE JUAN [SANTACILIA] et Ant. de ULLOA. *Voyage historique de l'Amérique méridionale*, I, 196.
- JOSEPH II, empereur d'Autriche. * Son voyage en France sous le nom de comte de Falkenstein, XI, 468. * † Conversations av. M^{me} Necker, 473; av. M^{me} Du Doffand, 474; av. d'Alembert, *ibid.* * Représentation de *Castor et Pollux* à Versailles en l'honneur de —, 483. Son séjour à Lausanne, 526. † Principes établis par — pour servir de règles à ses tribunaux dans les matières ecclésiastiques, XIII, 53.
- * JOSSON. *Traité de la danse*, etc., V, 443. *Joueur (le)*, drame de Moore, * trad. par l'abbé de Loirelle, V, 175; remis à la scène par Saurin, VIII, 75. — (le), com., par le P. Porée. † Prologue, XV, 485.
- * JOUERS et M. Dussaultz (les), XIII, 26.
- * JOURDAN (J.-B.). *Les Amours d'Abrocome et d'Anthia de Xénophon*, trad. par —, I, 150. *Histoire de Pyrrhus, roi d'Épire*, 307. *Histoire d'Aristomène, général des Messéniens*, *ibid.*
- * JOURGNIAC DE SAINT-MÉARD. *Mon agonie de trente-huit heures*, XVI, 166.
- * *Journal de lecture*, par Leuchsenring, XI, 129. — de Paris. Suspension du —, XIV, 162. — de Rome. Prospectus du —, VII, 95. — des dames, par la baronne de Princen, X, 374. — des deuils, par Palissot et M^{lle} Fauconnier, IX, 199. — des opérations de l'armée de Soubise pendant la campagne de 1758, IV, 103. — du camp de Compiègne de 1739, etc., par Le Rouge, IV, 367. — du commerce, rédigé par Camus et l'abbé Roubaud, IV, 127. — d'un voyage de Constantinople en Pologne, etc., par le P. Boscowitch, X, 257. — du siège de Breslau, publié par le général Sprecher, IV, 51. — du voyage de Montaigne en Italie, publié par Meusnier de Querlon, * IX, 507; X, 430. — encyclopédique, VIII, 396. — en vers de ce qui s'est passé au camp de Richemont, par Vallier, III, 136. — étranger, fondé par Grimm et successivement dirigé par Toussaint, l'abbé Prévost, Fréron, Deleyre, II, * 144, 352, * 437; III, 88, 132, 310. * † Préface du — par Grimm, XVI, 336.
- Journal français*, par Clément et Palissot, XI, 383. — historique, par le président de Lévy, VI, 483. — historique de la campagne de Dantzig en 1734, par Meusnier de Querlon, IV, 399. — historique de l'expédition de Minorque, III, 222. — historique des campagnes du capitaine Thurot, IV, 232. — historique du voyage de M. de Lesseps, XV, 597. — historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance, par l'abbé de La Caille, V, 274. — historique et politique des principaux événements des différentes cours d'Europe, par Panckoucke, X, 100. — politique et de littérature, réd. par La Harpe et Fontanelle, XI, 306. *Journaliste des ombres (le)*, ou *Momus aux champs Élysées*, com., par Aude, XVI, 62. *Journalistes anglais (les)*, com., par Cailhava d'Estandoux, XIII, 183. * *Journée de Crevell (la)*, poème, par l'abbé Desjardins, IV, 43. — des dupes (la), com. attrib. à Puysségur et à Bergasse, XV, 367. * *Journées physiques*, par Devillers, IV, 494. * *Jours (les)*, pour servir de correctif et de supplément aux Nuits d'Young, par Rémy, VIII, 488. * JOUVE DE HAUTEVILLE. *Histoire de Zénobie, impératrice-reine de Palmyre*, III, 478. * *Joyeux moribond (le)*, par Billard, XII, 284. *Judith*, trag. par Lacoste, V, 281. * *Juge (le)*, drame, par Mercier, X, 514. * *Jugement de Caprice (le)*, V, 23. — de Midas (le), op.-com., paroles de d'Hèle, mus. de Grétry, XII, 90, 118. *Jugement de Pâris (le)*, par Imbert, X, 12. * *Jugement d'une demoiselle de quatorze ans sur le Salon de 1777*, par Le Suire, XII, 22. * *Juge prévenu (le)*, par M^{me} de Villeneuve, II, 169. * *Julie*, par Baculard d'Arnaud, VII, 323. — op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, X, 69. — drame, par Pougens, XVI, 203. — fille d'Auguste à Ovide, par Dorat, IV, 143. — ou le Triomphe de Pamitié, par Marin, V, 52. * JULIEN (S.), peintre. Son talent, XIII, 446. *L'étude répand des fleurs sur le temps (S. de 1787)*, XV, 187. * JULIEN (P.), sc. Ses débuts au Salon de 1779, XII, 330. *La Fontaine (S. de 1783 et 1785)*, XIII, 446; XIV, 296. * JULLIARD (J.-N.), p. *Paysages (S. de 1785)*, XIV, 269. JULLIENNE (Jean de), amateur. Sa mort, VII, 10. * Vente de son cabinet, 238. *Jumeaux (les)*, parodie de *Castor et Pollux*, par Guérin de Frémicourt, II, 323.

- Jumeaux de Bergame (les)**, com., par Florian, XIII, 188.
- * **Jumonville**, poème, par Thomas, IV, 107.
- JUNKER (J.-A.)**. * *Essai sur la langue allemande*, etc., V, 451. Trad. le *Messie*, poème de Klopstock (av. d'Anthelmy), VIII, 253.
- JUNQUIÈRES (J.-B. de)**. * *L'Élève de Minerve*, IV, 127. *Caquet-Boubec, la poule à ma tante*, V, * 209; 318. * *Le Gut de chêne*, op.-com., mus. de Larucette, V, 277.
- * **Jupiter et Danaé**, par du Roussot, VII, 102.
- * **JURAIN (l'abbé H.)**. *Logique*, VI, 286.
- JUSSIEU (Ant. de)**. Sa mort, III, 512.
- * **JUSSIEU DE MONTLUC (de)**. *Instruction facile sur les conventions*, VI, 452.
- Juste idée que l'on doit se former des jésuites et leur vrai caractère*, IV, 504
- Justification de J.-J. Rousseau*, etc. VII, 205.
- Justification de la musique française*, par P. Estève, attrib. par Grimm au chevalier de Mouhy, II, 313.
- Justification de l'appel comme d'abus relevé par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, etc., par dom Emmanuel Limairac, VI, 488.
- Justification de quelques articles de l'Encyclopédie*, par l'abbé Leclerc de Montlinot, IV, 222.
- JUSTINE (Mlle)**. † Lettre à M. Caze, XII, 477. * Anecdote sur — et le comte de Genlis, *ibid.*
- JUSTUS FEBRONIUS**; voy. FEBRONIUS.
- * **JUVÉNAL (D.-J.)**. *Satires*, trad. par Dussaulx, VIII, 417.

K

- * **Kœmpfer (Engelbert)**. *Histoire du Japon*, IV, 36.
- * **Kanor, conte traduit du sauvage**, par M^{me} Fagnan, attrib. par Raynal à Voisenon, I, 379.
- * **Kara-Mustapha et Hasch-Lavi**, par Fromaget, I, 388.
- KEATE (George)**. *Relation des îles Pelew*, etc., trad. revue par Mirabeau, XV, 321.
- KEITH (George)**, connu sous le nom de *Milord Maréchal*. * † Réponse à M^{me} *** (Geoffrin et non d'Épinay), IV, 50; XVI, 566.
- KEMPELEN** et non **KEMPPELL** (W. baron de). Son joueur d'échecs automatique, IX, 183; XIII, 354.
- KÉRALIO (L.-F. GUINEMENT de)**. * *Collection de différents morceaux sur l'histoire naturelle et civile des pays du Nord*, etc., V, 212. * *Voyage de M. Gmelin en Sibérie*, etc., VII, 308. * *Histoire de la dernière guerre entre les Russes et les Turcs*, XI, 501. † Lettre du duc des Deux-Ponts à — XIV, 185.
- KÉRALIO (M. ABELLE, dame de)**. * *Fables de Gay et Poème de l'Éventail*, trad. par —, IV, 151. *Les Succès d'un fat*, roman, V, 235.

- KÉRALIO (L.-F. GUINEMENT de)**, plus tard dame **ROBERT**, fille des précédents. Trad. le *Voyage dans les Deux-Siciles*, de Swinburne, XIV, 267.
- * **KÉRANFLRCH (C.-H. de)**. *Hypothèse des petits tourbillans justifiée par ses usages*, etc., VI, 383. *Observations sur le cartésianisme moderne*, X, 421.
- Kermesse (la)*, op.-com., paroles de Patrat, mus. de Vogler, XIII, 302.
- KIEN-LONG**. *Éloge de la ville de Monkden et de ses environs*, trad. par le P. Amyot et publié par de Guignes, IX, 3.
- KINO (Ch.)**. *Le Négociant anglais*, trad. par Forbonnais, II, 266.
- * **KINSCHOFF (Mlle A.-C. de)**. *Le Philosophe soi-disant*, VII, 186.
- * **KLAUBER (J.-S.)**, graveur. *Portraits* (S. de 1787), XV, 190.
- KLAUSIUS**. *Conversation du roi de Prusse dans une course faite en 1779*, XIII, 536.
- * **KLEIN (J.-T.)**, naturaliste allemand, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 169.
- KLOPSTOCK (Fr.-Gott.)**. *La Mort d'Adam*, drama trad. par l'abbé Roman, V, 175. *Le Messie*, poème trad. par Junker et d'Anthelmy, VIII, 253. † Ode, trad. par de Bourgoing, XVI, 50.
- * **KLUPPFEL (Rim.-Christophe)**. Compagnon de jeunesse de Grimm et de Rousseau, II, 229; XVI, 506. † Lettres de —, à Grimm, XVI, 534. Fondateur de l'*Almanach de Gotha*, avec M. de Rothberg, 536, 538, 540.
- KOHAUT (J.)**, comp. *Le Serrurier*, op.-com., paroles de La Ribardière, revu par Quéant, VI, 175. *La Bergère des Alpes*, paroles de Marmontel, 489. *Le Mariage caché*, paroles de M^{me} Riccoboni, VIII, 107.
- KOHAUT (Ch.)**, frère aîné du précédent. Son talent sur le luth, VI, 176.
- * **KREUTZER**, comp. *Le Déserteur de la montagne de Ham*, op.-com., paroles de Dejaure, XVI, 193.

L

- LA BARRE (J.-Fr. LEFÈVRE, chevalier de)**. Son procès et son supplice, VII, 74.
- * **LABAT (Mlle)**, danseuse. † Épigramme sur —, I, 395. Son talent, 467.
- LA BAUME-DESBOSSAT (J.-F. de)**. *La Christiade*, poème, II, 322.
- LA BAUNE (le P.-J. de)**, jésuite. *Éloge historique du Parlement*, tr. du latin par Dreu du Radier, II, 294.
- * **LABBÉ (dom P.-P.)**. *L'Héroïsme*, VI, 450.
- LA BEAUMELLE (L. ANGLIVIER de)**. Sa souscription à la statue de Voltaire est refusée, IX, 62. Sa mort, X, 304. Récit de sa querelle avec Voltaire, 305. Ses ouvrages, 306. * *Suite de la défense de l'Esprit des lois*, II, 68. *Réponse au Supplément du Siècle de Louis XIV*, 157, 359, 364; public une édition annotée de cet ouvrage à Paris sous la rubrique de Francfort, 254. *Lettres*

- et *Mémoires de Mme de Maintenon*, III, 32, *202, *263. **Lettre du czar Pierre à M. de Voltaire*, attrib. à —, IV, 357. **Examen de la Nouvelle histoire d'Henri IV, de M. de Bury*, attrib. aussi à Voltaire, VIII, 101. *Lettre de M. de — à MM. Philibert et Chiroi*, etc., IX, 157. *M. de Voltaire peint par lui-même*, X, 198. **Commentaire sur la Henriade*, annoté par Fréron, XI, 108, 129.
- *LA BLANCHERIE (M.-C.-C. PAHIN-CHAMPLAIN de). *Nouvelles de la république des lettres*, publiées par — XII, 101.
- LA BLETTERIE (J.-Ph.-René, abbé de). **Vie de Jovien et trad. de quelques ouvrages de l'empereur Julien*, I, 172. *Mœurs des Germains, Vie d'Agricola et Annales de Tacite*, trad. par —, III, 7; VII, 154, 171. [Épigramme de Voltaire sur —, 177. Sa mort, X, 9.
- LA BORDE (J.-B. de), comp. *L'Anneau perdu et retrouvé*, op.-com., paroles de Sedaine, VI, 71. **Le Dormeur éveillé*, 125; **les Amours de Gonesse*, op.-com., paroles de Méniglaire, 302. *Thés et Pélée*, opéra, paroles de Fontenelle, 395. *Zénis et Almasie*, opéra, paroles de Chamfort, 399. **Amphion*, op., paroles de Thomas, VII, 457. *La Meunière de Gentilly*, paroles de Le Monnier, VIII, 200. *Ismène et Ismenias*, paroles de Laujon, IX, 237. *Jason et Médée*, ballet de Noverre, ibid.; caricature de — et de ces deux dernières pièces, 238. *Le Billet de mariage*, op.-com., paroles de Desfontaines, X, 92. *Adèle de Ponthieu*, op., paroles de Saint-Marc, XI, *162, 184. *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XIII et de Louis XIV*, XIII, 239. [Épigramme sur —, IX, 382.
- *LA BOURDONNAIS (B.-F. MAHÉ de). *Mémoires contenant une relation exacte des Indes*, II, 7. *Laboureur devenu gentilhomme (le)*, par Boutillier, IX, 298.
- *LA BROUE (F.-G. de). *Esprit de Jésus-Christ sur la tolérance*, etc., IV, 223.
- LA BROUSSE (Suzanne). Ses prophéties, XV, 597.
- *LA BRUYÈRE (J. de). *Maximes et Réflexions morales*, publiées par Suard, XIII, 25. — (de). Voy. BARBEAU DE LA BRUYÈRE. — (L.). *Les Russes du braconnage*, IX, 250.
- *LA CAILLE (N.-L., abbé de). Sa mort, V, 64. *Journal historique du voyage fait au cap de Bonne-Espérance*, 274.
- *LA CAZE (L. de). *Idée de l'homme physique et moral*, III, 52.
- LACÉPÈDE (B.-G.-E. de LA VILLE, comte de). *Poétique de la musique*, XIV, 140.
- LA CHABEAUSSIÈRE (A.-R.-X. POISSON de). **Les Mavis corrigés*, com., XIII, 16. *Les Deux Fourbes*, com., 93. *L'Éclipse totale*, op.-com., 100; *le Corsaire*, op.-com., mus. de Dalayrac, 289. *La Confiance dangereuse*, com., 531. *Le Nouveau Robinson*, op.-com., XIV, 483; XV, 60. *L'Embarras du choix*, 384. *Caroline*, op.-com., 562.
- LA CHALOTAIS (L.-R. de CARADEUC de). *Compte rendu des constitutions des jésuites*, V, *87, 121, 144. *Essai d'éducation nationale*, 308, 391. Publication de son réquisitoire pour l'enregistrement de l'édit concernant le libre commerce des grains, VI, 123. **Accueil peu flatteur fait à Fréron*, 380. [Vers écrits au bas de son portrait, VII, 213.
- LA CHAMBRE (l'abbé Fr. ILHARAT de). **Lettres sur l'écrit intitulé Pensées philosophiques et sur le livre des Mœurs*, I, 254. *Abrégé de la philosophie*, II, 452.
- LA CHAPELLE (abbé de). *L'Art de communiquer ses idées*, V, 412. Invente et soumet à l'Acad. des sciences un corsat natoaire, VI, 358. *Le Ventriloque*, X, 11.
- *LA CHASSAGNE (de). *Mémoires du comte de Baneston écrits par le chevalier de Forceville*, III, 31.
- LA CHASSAIGNE (M.-H. BROQUAIN, dite), actrice de la Com.-Fr. Ses débuts sous le nom de Sainval, VI, 492. Son insuccès, VII, 36. Est regue à l'essai, 104.
- LA CHAU (l'abbé GÉRAUD de). *Dissertation sur les attributs de Vénus*, XI, 222. [Lettre de Voltaire sur cet ouvrage, 223.
- LA CHAUSSÉE (P.-C. NIVELLE de). **L'École de la jeunesse*, com., I, 273, 276. [Épigrammes sur —, 285. **L'Homme de fortune*, com., II, 29. *La Fausse antipathie*, 318. **Mort de —*, 332. **Nouvelle édition de ses Œuvres*, V, 258.
- *LA CHESNAYE-DES-BOIS (AUBERT de). *Dictionnaire généalogique, héraldique, etc., des premières maisons de France*, etc., III, 350. *Dictionnaire militaire portatif*, IV, 29. *Dictionnaire raisonné et universel des animaux*, 69. *Dictionnaire domestique portatif*, avec Roux et Goulin, V, 51; VI, 57. *Étrennes de la noblesse*, IX, 251.
- LACHNIGHT (L.-Wenceslas), comp. *L'Heureuse réconciliation*, op.-com., paroles de Saint-Alphonse, XIV, 186.
- *LACOMBE (Jacques). *Spectacle des beaux-arts, ou Considérations touchant leur nature, leur objet, etc.*, III, 499. *Histoire des révolutions de l'empire de Russie*, IV, 224. *Histoire de la reine Christine*, 497. *Abrégé chronologique de l'histoire du Nord*, V, 121. — (François). Traduit de l'anglais les *Lettres du comte Orrery sur la vie et les ouvrages de Swift*, II, 266. **Lettres choisies de Christine, reine de Suède*, IV, 162. **Lettres secrètes de Christine*, 497. **Dictionnaire du vieux langage*, supplément, VII, 348. — DE PRÉZEL. **L'Amateur*, V, 75. **Dictionnaire d'anecdotes, etc.*, VII, 30. *Pensées de Pope*, 56. **Dictionnaire des portraits historiques*, VIII, 40.
- LA CONDOMINE (Ch.-M. de). Discussions au sujet de l'expédition de — à l'équateur, *I, 261; II, 354. **Son élection à l'Acad. franç.*, IV, 349; **Épigramme par*

- lui-même sur sa réception, 350. Anecdotes sur —, VI, 251. Prend la défense des jésuites, VII, 336. Ses distractions, IX, 367, 368. Son *Éloge* par Condorcet, 422. * *Lettre critique sur l'éducation*, II, 69. * *Histoire d'une fille sauvage*, 222, 477. Mémoires en faveur de l'inoculation lus à l'Acad. des sciences, *145, 354; III, 305; *IV, 78, 149; cinq lettres au docteur Maty sur le même sujet, VI, 155. [Lettre à Grimm sur les convulsionnaires et procès-verbal de la séance du 13 avril 1759, IV, 114, 379. Lit à l'Acad. franç. un fragment de sa traduction des *Métamorphoses*, X, 21. * [Lettre à M^{me}, et conte en vers, 245. [Vers sur la première nuit de ses noces, III, 331; sur sa paralysie, VII, 160; au duc de Choiseul, 240; à M^{me} Du Barry, X, 116; sur un faiseur de tours, 369. * [Conte, XVI, 154. *Les Bartavelles*, conte, X, 132. * [Réponse à des vers de M^{me} de La Malmaison sur sa femme, IV, 160. *Le Pain mollet*, poème, VI, 249. * [Deux chansons, VII, 254, 255.
- LACOSTE (J.-B.). *Judith et David*, tragédies, V, 281.
- * LA COSTE (l'abbé de). *Lettre de M. D. à M. L., au sujet de la noblesse commerçante*, III, 310. *Lettres d'un baron saxon à un gentilhomme sésien*, 391.
- LA COSTE (de). *Voyage philosophique d'Angleterre*, XV, 16.
- * LA COUR DUMONVILLE (de). *Fables moralisées en quatrains*, III, 350.
- LACRETELLE (P.-L.). * *Éloge du duc de Montausier*, XIII, 17. Obtient un prix à l'Acad. franç., XIV, 444. *De la convocation et de la prochaine tenue des États Généraux*, XV, 344.
- LACROIX (F. GRUDÉ, sieur de), dit LA CROIX DU MAINE et DUVERDIER. *Bibliothèques françaises*, publiées par Rigoley de Juvigny, X, 166.
- (P.-F.). *J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, à J.-F. de Montillet, archevêque et seigneur d'Auch*, V, 482. * *Traité de morale*, VIII, 88.
- (J.-F. de), marquis de Castrics. *Espit de M^{lle} de Scudéry*, VII, 56. * *Dictionnaire portatif des faits et dits mémorables de l'histoire ancienne et moderne*, VIII, 41. * *Abregé chronologique de l'histoire ottomane*, 88. * *Anecdotes anglaises* (attrib. par Grimm à l'abbé de La Porte), 274. *Dictionnaire historique portatif des femmes célèbres*, 280. *Dictionnaire historique des sièges et batailles mémorables*, IX, 194.
- LACROIX (J.-V. de); voy. DELACROIX.
- LA CROZE (Math. VESSIÈRES de). *Histoire du christianisme dans les Indes*, IV, 99.
- LA CURNE DE SAINTE-PALAYE (J.-B.). * *Glossaire français*, III, 321. * Son élection à l'Acad. franç., IV, 7, 28. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, 60. Légataire des notes du D^r Falconet, V, 49. * Fournit à l'abbé Millot les éléments de l'*Histoire littéraire*
- des troubadours*, X, 488. * *Anecdote sur —*, XIII, 19.
- * LADATTE (Fr.), sc. Son talent, I, 471.
- LA DIXMERIE (N. BRIAUME de). * *L'He lacturne et l'île enjournée*, IV, 92. * *Le Livre d'airain*, 104. *Contes philosophiques et moraux*, VI, 142. * *Tony et Clairette*, X, 207. * *L'Espagne littéraire*, attrib. aussi à Moncade, 374. * *La Sibylle gauloise*, XI, 126. [Impromptu à Voltaire, XII, 85.
- LADYVOCAT (J.-A.). * *Lettre sur le rhinocéros*, I, 272. *Lettre dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus*, VII, 178. Sa mort, VI, 461.
- LA FARE (Ch.-A., marquis de). * [Vers à M^{lle} Prévost, II, 404. *Le Gouverneur*, VIII, 111.
- * LA FARGUE (Ét. de). *Oeuvres mêlées*, VI, 240.
- LA FAYETTE (MARIE PICHOT DE LAVRERNE, comtesse de). * [Anecdotes sur —, I, 187. *Zayde*, roman, III, 28.
- (M.-J.-P.-R.-Y.-G. MOTIER, marquis de). Son retour en France, XII, 218. [Anecdote tirée de son journal de voyage, *ibid.* [Mot de Louis XVI à —, XIV, 25, note.
- LA FÉRONIÈRE (marquise de). [Épithaphe de d'Ormesson, XV, 511.
- LA FERTÉ, avocat. [Vers à Buffon, XIII, 93.
- LA FERTÉ-IMHAULT (marquise de), fille de M^{me} Geoffrin. Fait fermer la porte de sa mère aux philosophes, XI, 365. Grande maîtresse de l'ordre des Lanturelus, *ibid.*, 394, [Son portrait par le président Roujault, 394. [*Histoire de la science de —*, 395. Blâme les dépenses de sa mère, 407. [Fête en l'honneur de la convalescence de —, XII, 258. [Vers du comte d'Albaret à —, *ibid.*, XIII, 482. * [Chanson à —, par le même, XV, 68.
- LAFFON de LADÉBAT (A.-D.). *Mémoire sur l'expédition du vaisseau particulier Sartine*, XIII, 42.
- LA FLOTTE (de). * *Soliman et Alména*, trad. de Ianghorne, VI, 235. * *L'Hôpital des fous*, dialogue trad. de G. Walsh, 286. *Lettre des Indes*, VIII, 506. *Essais historiques sur l'Inde*, IX, 64.
- LA FOLE (de). *Le Philosophe sans prétentions*, XI, 213.
- * LA FONT de SAINT-YENNE. *Réflexions sur quelques causes de l'état présent de la peinture en France*, I, 74. Critique du *Méchant* du Grosset, 126. *Lettre sur l'Histoire du Parlement d'Angleterre*, de Raynal, 181. *L'Ombre du grand Colbert, le Louvre et la Ville de Paris*, 289. *Le Génie du Louvre aux champs Élysées*, III, 344.
- LA FONTAINE (J. de). * Édition des *Fables* illustrée par Oudry, IV, 242. * Édition des *Contes dits des Fermiers généraux*, V, 108; VII, 490, * Prospectus de l'édition des *Fables* illustré par Loucherbourg, 454; par Pessard, VI, 420. Précieux manuscrit des *Contes* trouvé dans la bibliothèque de Gaignat, VIII, 121.
- * LA FONTAINE (P.-J. de), p. Tableaux au Salon de 1789, XV, 570.

LAPOSSE (Ph.-Ét.). *Cours d'hippiatrique*, IX, 490. *Clarivole du cheval*, XI, 309.

* LA FOSSE (Antoine de). *OÉuvres d' — augmentées de ses poésies*, II, 79.

LA GARDE (l'abbé Ph. BRIDARD de). Relation dans le *Mercur* du service funèbre de Crébillon, V, 139, 145. * Sa mort, VII, 469.

— (N. de), comp. *Aglé*, ballet, II, 31.

— *Le Coiffeur d'hommes et de femmes*, IX, 80.

LAGRANGE (de). Trad. de Lucrèce, VIII, 15. * Sa mort, XI, 144. * Trad. de Sénèque, XII, 99.

— (Nic.) (selon Grimm, pseud. de PAPILLON de FONTPERTUIS). * *L'Écossaise*, de Voltaire, mise en vers par —, IV, 305. *Le Bon tuteur*, VI, 90. *Histoire de miss Iudiana Dauby*, trad. par —, VII, 183. *Le Coche*, trad. par —, 243.

* LAGRANGE (d'OLGIBAND de). *Théâtre de société*, VII, 186.

* LA GRANGE-CHANCEL (P.-J. de). Sa mort, IV, 161.

* LAGRANGE DE CHECIEUX. *La Conduite des Français justifiée*, III, 261.

LA GRENÉE (L.-J.-F. de), dit *Painé*, p. *Judith*, (S. de 1757), III, 434. * Ses tableaux au Salon de 1779, XII, 323. * *Les Deux veuves d'un Indien* (S. de 1783), XIII, 377. * *Mort de la femme de Darius* (S. de 1785), XIV, 239. * *Ubalde*, ibid. * Tableaux au Salon de 1787, XV, 147. * *Alexandre consultant l'Oracle d'Apollon* (S. de 1789), 521.

— (J.-J. de), dit le jeune, frère du précédent. Son talent, X, 355; XII, 324. Tableaux aux Salons de 1783, XIII, 379; de 1785, XIV, 241; de 1787, XV, 149; de 1789, 521.

LA GUERRE (Marie-Jos. MESLAY, dite), cantatrice. Son jeu dans *Roland*, XI, 85. Scandale causé par — dans le rôle d'*Iphigénie*, XII, 473. Sa mort, XIII, 277.

* LA GUESNERIE (M^{lle} de). *Mémoires de milady B^{tes}*, IV, 304.

* *Lagus, roi d'Égypte*, trag., par Durey de Sauvoy, marquis du Terrail, II, 465.

LA HARPE (J.-F. de l.). * Reçoit le prix fondé par l'Acad. franç. pour le meilleur ouvrage sur les malheurs de la guerre, VII, 301. * Son séjour à Ferney, 307; VIII, 48. Dissensions : avec Linguet, IX, 197; [cinq épigrammes de ce dernier sur —, 198; — avec Dorat, X, 39, XI, 408; — avec Blain de Sainmore, X, 370; — avec Delille, XIII, 198; * — avec de Vaines, XVI, 147. Échec à l'Acad. franç., X, 480; son élection, XI, 267. * Prend la direction de la *Gazette et Avant-coureur des lettres et des arts*, X, 374. Rédige la partie littéraire du *Journal politique et de littérature*, 306. Critique de Gluck par —, 538. Son ingratitude envers Voltaire, XII, 122; échange de lettres publiées par le *Mercur*, entre — et le marquis de Villette à ce sujet, 123. Trait de délicatesse envers Dorat, 254. * Voyage à Lyon, 330. Anecdote sur — et Paul I^{er}, XIII, 148; épître à ce souverain

lue à l'Acad. franç., 149. [Réponse aux objections faites contre le Lycée, XIV, 412. Présente à l'Assemblée nationale une adresse pour la Comédie-Française, xXVI, 111. [Épigramme contre —, IX, 104. Estampe satirique contre —, XII, 171. [Mois de Chamfort sur —, 248; — de Sophie Arnould, XIV, 139. [Vers de M^{lle} de Sivy à —, XIII, 325. * *L'Éléphant-roi*, satire contre —, 471.

— 2). * *L'Atéophèle*, III, 486. *Mélanges littéraires*, VI, 174. *Des talents dans leurs rapports avec la société*, etc., IX, 387. * *Essai sur la poésie lyrique*, X, 62. Parallèle de Voltaire et de Rousseau, 252. * *Conseils à un jeune poète*, XI, 110, 116. Éloges : * de *Charles V*, VII, 409; — de *Fénelon*, VIII, 983; — de *Racine*, X, 109; — de *La Fontaine*, 480, 489; * parallèle de cet éloge et de celui de Chamfort, 512; — * de *Catinat*, XI, 109, 167; — de *Voltaire*, XII, 374, 388. Traductions : des *Douze Césars*, de Suetone, IX, 243; [épigramme de Piron sur cet ouvrage, 244; — de la *Pharsale* de Lucain, * X, 255; XI, 273. * 473. * Préface des *Lettres nouvelles* de M^{me} de Sévigné et de M^{me} de Simiane, X, 331.

— 3). Tragédies : *Warwick*, V, 403, 416. *Timoléon*, VI, 49, 59, 137, 171. *Pharamond*, 341, 356. *Gustave Wasa*, 500. *Mélanie*, VIII, 458, 470, 475; * XVI, 206. *Les Barmécides*, X, 411, XII, 122, 166. * *Meuzikoff*, XI, 142, 168. *Philoctète*, XII, 420, 434, 480; XIII, 328. *Jeanne de Naples*, * 34, 43, * 80, 321. *Les Brames*, 425. *Coriolan*, 498; [épigrammes de Rulhière et de Chamfort sur cette pièce et réponses de —, ibid. *Virginie*, XIV, 434. — Comédies : *Les Muses rivales*, XII, 215. *Molière à la nouvelle salle*, XIII, 120. *Théâtre*, XII, 216, 491. * *Caton à César et Annibal à Flaminius*, héroïdes, IV, 243. Épîtres en vers : le *Poète*, VII, 110; [le *Grand roi de la Chine au Grand Tien du Parnasse*, IX, 176; *Réponse d'Horace à M. de Voltaire*, X, 93; * *au Tasse*, XI, 110; sur la poésie descriptive, XIII, 149; XV, 266; aux mânes de Voltaire, XII, 287. *Tangu et Félimé*, 390. Poème sur les *Femmes*, XIII, 545; XVI, 569. [Vers : pour une représentation du *Duc de Foix* à Ferney, VII, 417; * à Voltaire le jour de la Saint-François, 453, 470; au duc et à la duchesse de Choiseul, XI, 182, 183; à M^{me} de Grammont, ibid.; à M^{lle} Cléophile, XIII, 170; sur Naigeon, 187. * [Épigramme sur Dorat, VII, 471, 499.

* LA HAUSSE (de). *La Noblesse telle qu'elle doit être*, II, 42.

* LA HOUZE. *L'Amour voyageur*, I, 204.

LAIGNELOT (J.-F.). *Agis*, trag., XIII, 126.

LALANDE (J.-J. LE FRANÇOIS de). * *Connais-sance des temps pour l'année 1768*, VII, 187. *Voyage d'un Français en Italie*, VIII, 272. *Réflexions sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, X, 236, 302.

- * LA LIVRE DE JULLY (A.-L. de). *Catalogue historique du cabinet de peinture et de sculpture françaises de —*, VI, 154. *Vento de ce cabinet*, VIII, 464.
- * LALLEMANT. *Essai sur le mécanisme des passions en général*, II, 72.
- LALLY-TOLLENDAL (Th.-G., marquis de). *Discours prononcé au Parlement de Dijon, en faveur de son père*, XIII, 368. *Essai sur quelques changements qu'on pourrait faire dans les lois criminelles*, XIV, 521. *Observations sur la lettre écrite par M. de Mirabeau au comité des Recherches contre M. de Saint-Priest*, XV, 581.
- LA LOUPTIÈRE (J.-Ch. de RELONGUE de). * Continue le *Journal des dames*, commencé par Thorsel de Campigneulles, IV, 400. *Poésies et Œuvres diverses*, VIII, 160.
- * LA LUZERNE (M^{re} C.-G. de). *Oraison funèbre de Charles-Emmanuel III*, X, 246.
- * LA MARCHE (de). *Histoire et anecdotes sur la vie, etc., de Pierre III*, VII, 126.
- LA MARCK (M^{lle} de NOAILLES, depuis comtesse de). Envois au roi de Suède une statuette de *P.Amitié*, de Falconet, IX, 294; et *le Petit Carême* de Massillon, 295; ↓ vers de Loyseau de Mauléon accompagnant ces deux envois, *ibid.*
- LA MARRE (l'abbé de). ↓ *Portrait satirique de Voltaire attribué à —*, I, 266. * *Tilon et l'Aurore*, op., mus. de Mondonville, II, 365. Ses *Œuvres diverses*, V, 283.
- LAMBERT (l'abbé Cl.-F.). * *Observations curieuses sur les mœurs, gouvernement, etc., de différents pays de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, I, 221. * *Histoire générale de tous les peuples du monde*, I, 432. * *Histoire de la princesse Jaïven, reine du Mexique*, rom. trad. de l'espagnol 457. * *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, II, 98. Publie les *Mémoires* de Guillaume et Martin Du Bellay et de Fleuranges, 326. * *Histoire de Henri II*, 499. * *Anecdotes jésuitiques*, V, 22. * *Œuvres morales* de Plutarque, trad. par —, 419.
- * LAMBERT (J.-F.). *Avilissement de la milice française*, X, 14.
- * LAMBERT (Anne-Th. de MARQUENAT DE COURCELLES, marquise de). *Appréciation générale de ses œuvres*, I, 146. *Lamentations de Jérémie (les)*, par Baculard d'Andraud, III, 398.
- *des jésuites sur leur chute*, V, 269. *Lamentine*, tragi-comédie, XII, 290.
- * LAMERY. *Le Vingt et un*, com., VIII, 445.
- * LA METTRIE (Julien OFFRAY l'e). *Histoire naturelle de l'âne*, dénoncée à la Sorbonne, I, 475.
- LA MICHAUDIERRE (de). *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, etc.*, publiées par l'abbé Audra, sous la direction de —, VII, 130.
- * LA MONTAGNE. *Voyage à Cythère*, I, 427.
- LA MONTAGNE (BAPON P. de). *La Physicienne*, com., XIV, 372.
- LA MORANDIÈRE (TURMEAU DE). *Principes politiques sur le rappel des protestants en France*, V, 456, 463. *Police sur les mendicants, etc.*, *ibid.*
- LA MORIÈRE (Ch.-J.-L.-A. ROCHETTE, chevalier de). *Angola*, roman, II, 85, 246. * *Le Gouverneur*, com., 121; ↓ *épigramme sur l'auteur*, 128. * *La Créole*, com., 174, 400; ↓ *épigrammes sur l'auteur*, 175. * *Le Contre-poison des feuilles*, 423.
- LA MOTTE (Marie-Hélène DES MOTTES, dite de), actrice de la Comédie-Française. *Bruits de retraite de —*, IV, 112. Son origine, IX, 200.
- * LA MOTTE (l'abbé Jos. de). *Éducation philosophique de la jeunesse*, VII, 321.
- * LAMOTTE (J. de LEZ de SAINT-REMY de VALOIS, comtesse de). *Mémoires justificatifs*, XV, 425.
- LA MOTTE-HOUDARD (Ant. de.) ↓ *Épigramme sur —*, I, 226. Publication de ses œuvres complètes, II, 161, 369. *Canente*, op., mus. de Dauvergne, IV, 325. *La Vénitienne*, VIII, 83.
- * LANDON (J.). *Réflexions de M^{me} M^{re}, comédienne française*, I, 475. *Lettres siamoises*, II, 67; IV, 399.
- * *Langage de la raison (le)*, par Caraccioli, V, 267.
- LANGÉAC (le chevalier de L'ESPINASSE de). * *Lettre d'un fils parvenu à son père laboureur*, VIII, 167. * *Épître d'un fils à sa mère*, 170. * *Ode sur la colère*, *ibid.* * *Suger, moine de Saint-Denis*, XII, 316. * Vers pour le concours de poésie lus à l'Acad. franç., XIII, 18. *Colomb dans les fers à Ferdinand et Isabelle*, 89. *Corali et Blandfort*, com., 289. ↓ *Impromptu à M^{me} Carline*, 342. ↓ *Épigramme sur le Mariage de Figaro*, 522.
- * LANGHORNE (le Dr D.). *Soliman et Almena*, trad. par de La Poite, VI, 235.
- LANGLE (J.-Ch. FLEURIAU, connu sous le nom de marquis de). *Voyage de Figaro en Espagne*, XIV, 250.
- * LANGLE (H.-P.-M), comp. *Corisandre*, op., paroles de Le Bailly et Linières, XVI, 161.
- LANGUET DE LA VILLENEUVE DE GERG (J.-Jos.), archevêque de Sens, membre de l'Académie française. Sa mort, 260. ↓ *Épigramme sur le vers de Racine cité par lui en mourant*, *ibid.* Est remplacé par Buffon, 261.
- Laitaire*, parodie attrib. à Laus de Boissy, XV, 119.
- LA NOUE (J. SAUVÉ de). *Appréciation de son talent d'acteur*, II, 243. *La Coquette corrigée*, III, 185, 189; VIII, 54. *Œuvres de théâtre de —*, VI, 176.
- LANSEL DE MAGNY. *Dissertation physique sur l'homme*, VII, 63.
- LANTARA (S.-M.), p. ↓ Vers pour son portrait, XIV, 164.
- LANTIER (E.-F. de). ↓ Vers à M^{me} Du Barry, attrib. à —, VIII, 505. Com. : *l'Impatient*, XII, 168; *le Flatteur*, XIII, 78; *Lucette*, XIV, 196; *les Coquettes rivales*, 333; *l'Inconscient*, XV, 272.

- Lanturelus (ordre des); voy. LA FERTÉ-IMBAULT.
- Lanval et Viviane, com., par André de Murville, XV, 320.
- * LANY (M^{lle}), danseuse. [Épigramme sur —, I, 395.
- * LA PEYRE. *Les Mœurs de Paris*, I, 108.
- * *La Peyrounie aux enfers* (parodie de la satire de Piron : *Dauchet aux enfers*), I, 220.
- LA PLACE (P.-A. de). *Obtient le privilège du *Mercur*, IV, 184; VII, 470. [Épithaphes du président Hénault et de Moncrif, IX, 182. [Vers à Ximénès, XV, 473. **Jeanne d'Angleterre*, trag., I, 179. *Adèle de Ponthieu*, III, 374, *455. *Venise sauvée*, trag., 374, XIII, 320. *Les Deux Mentors*, XIV, 147; **Histoire de Tom Jones*, trad. de Fielding, I, 410. *Les Erreurs de l'amour-propre*, II, *133, 347; *X, 206. **Oronoko*, III, 180. **Les Désordres de l'amour*, VIII, 17. *Pièces intéressantes et peu connues*, tirées, en partie, des papiers de Duclos, XII, 475; XIII, 495. *Recueil d'épithaphes*, XIII, 169.
- LA POPELINIÈRE (AL.-J.-Jos. LE RICHE de). *Mésaventures conjugales de —, I, 247. *Daïra*, IV, 368. * [Conte en vers (*absents ont tort*), V, 87. Sa mort, 237.
- LA PORTE (l'abbé Jos. de). Fonde : **L'Observateur littéraire*, IV, 43; *la Feuille nécessaire*, 83. Sa mort, XII, 363. **Voyage dans le séjour des ombres*, I, 209. **Observations sur l'Esprit des lois*, 488. **Calendrier historique des théâtres*, II, 18. **Esprit de l'abbé Desfontaines*, III, 383. **Tableau de l'empire ottoman*, 419. **École de littérature*, V, 446. **Esprit des monarches philosophes*, 507. *Étrennes encyclopédiques* (sous le pseud. de Dauplain), VI, 143. **Portefeuille d'un homme de goût*, 155. **Le Voyageur français*, VII, 46. **Anecdotes anglaises* (attrib. par Quérard à J.-F. de La Croix), VIII, 274. *Histoire littéraire des femmes françaises*, 289. *Dictionnaire historique des cultes religieux* IX, 66. Préface des *Pensées de J.-J.-Rousseau*, etc., V, 283. *Épître de l'abbé de Lattaignant à —, I, 474.
- LA PORTE (P. de), valet de chambre de Louis XIV. *Mémoires*, III, 223.
- LA POUJADE (chevalier de). [Épigramme, XV, 390.
- * LARCHE (M^{lle} de), actrice de la Com.-Fr. Appréciation du talent de —, I, 436.
- LARCHER (P.-H.). **Histoire des amours de Choréas et de Callirhoé*, trad. du grec, V, 211. **Supplément à la philosophie de l'histoire*, VII, 295, 366. *Histoire d'Héro-dote*, trad., XIV, 472.
- LA REYNE (l'abbé de). [Épithape de mon voisin, XV, 40.
- LA REYNIÈRE; voy. GRIMOD DE LA REYNIÈRE.
- LA RIBARDIÈRE (de). **Les Deux cousines*, op.-com., V, 319. *Le Serrurier*, op.-com., revu par Quétant, VI, 175.
- LARIVE (J. MAUDUIT, dit de), acteur. Ses débuts, IX, 235; *XI, 72. *Ses succès, 139, 141. Compliment de clôture à la Com.-Fr., 222. Son jeu dans *Gabrielle de Vergy*, 492; dans *Pierre le Cruel*, XII, 414. *Pyrame et Thisbé*, XIII, 327. Grave maladie de —, 431. Sa retraite, XV, 271. Sa rentrée au théâtre, XVI, 26.
- LA RIVIÈRE (LEMERCIER de); voy. LEMERCIER (F.-N.-J.-H.).
- * LA RIVIÈRE (marquis H.-Fr. de). *Avis d'un oncle à son neveu*, I, 292.
- * LA RIVIÈRE (Alex. de). *Le Partisan des femmes*, IV, 36.
- * *Larmes de Saint-Ignace (les)*, V, 52.
- LA ROCHE (M.-S. de GUTTERMANN, dame de). *Mémoire de M^{lle} de Sternheim*, X, 475.
- * LA ROCHE (J.-B.-L. de). *Mélanges de maximes*, etc., VII, 397.
- LA ROCHE, médecin. [Anecdote sur —, XIII, 191.
- LAROCHEFOUCAULD (François VI, duc de), prince de MARSILLAC. Édition des *Maximes* de —, par Suard, XII, 164.
- LA ROCHE-GUILHEM (M^{lle} de). *Almanzaïde*, rom. attrib. à —, VII, 35.
- LARRIVÉE (Henri), chanteur. [Chanson sur —, XI, 252. Son succès dans *Roland*, XII, 60. [Vers adressés au duc de Chartres après le combat d'Ouessant, 137.
- * LARUETTE (J.-L.), acteur et comp. *Le Gui de chêne*, paroles de Junquières, V, 277.
- LARUETTE (Villette, dame). Ses progrès, VI, 369. Sa retraite, XI, 443. [Mot de M^{me} d'Houdetot sur —, ibid.
- LA SALLE D'OFFÉMONT (le marquis de). *Eudoxe*, trag., VI, 483. *Lucy Wellers*, VII, 34. *Les Pêcheurs*, op.-c., 57. **Histoire de Sophie de Francourt*, VIII, 17. *L'Officieux*, com. attrib. à —, XII, 434, 446. *Chacun a sa folie*, com., 493. *Sophie de Francourt*, com., XIII, 277. *L'Oncle et les Deux Tantes*, XIV, 284. *La Double Tromperie*, com., XV, 237. [Épigramme sur Beaumarchais, 82.
- (Ant.). *Le Désordre régulier*, XIV, 475.
- * LA SALLE DE L'ÉTANG (Sim. Ph. de). *Manuel d'agriculture*, V, 508.
- * LA SAUSSAYE (de). *Alcidonis*, com., X, 211.
- LA SERRE (de). *Examen de la religion*, VI, 91. Son supplice, ibid, note.
- * LA SERRE (l'abbé J.-A. de). *L'Éloquence*, poème, XII, 210.
- LA SOLLE (H.-F. de). **Mémoires de Versorand*, rom., I, 469. *Mémoires de deux amis*, II, 228. *Son suicide, IV, 411.
- LASSAY (A.-L. de MADAILLAN DE LESPARRE, marquis de). *Recueil de différentes choses*, III, 323. [Quatrain, IV, 32.
- * LA SUZE (Henriette de COLIGNY, comtesse de). *Anecdotes sur —*, I, 185.
- * LATAPIE (F. de P.). *Art de former les jardins modernes*, trad. de Wately par —, IX, 348.
- * LA TIERCK (le F^{***}). *Histoire des franc-maçons contenant les obligations et les statuts de l'ordre*, I, 75.

- LA THORILLIÈRE (Anne-Maurice LENOIR de), acteur de la Com.-Fr. Sa mort, IV, 156.
- LA TOUR (l'abbé SÉRAN de); voy. SÉRAN.
- (M.-Q. de), p. "Passo pour l'inspirateur des critiques de l'abbé Le Blanc, I, 93. "Conversation de — et du Dauphin, II, 214. "Son talent, 358, 466. "Quatre portraits (S. de 1751), 97. Dix-huit portraits (S. de 1753), 283. *Mme de Pompadour* (S. de 1755), III, 91. *Tronchin, M^{me} Fel* (S. de 1757), 434.
- LATOUR DE FRANQUEVILLE (M^{me} de), *Précis pour M. Rousseau*, VII, 205. "J.-J. Rousseau renégé par son amie, XII, 331.
- LA TOURAILLE (J.-Chrysostome LARCHER, comte de). *Lettre à M. de Voltaire sur les opéras philosophico-comiques*, VIII, 303.]Épithaphe de M. de Chevrot, 326.]Énigme, XI, 507.]*Les Quatre Saisons de l'année sous le climat de Paris*, XIII, 278.]Quatrain sur le mur d'enceinte de Paris, XIV, 268.
- * LA TOUR DU PIN DE LA CHARCE (l'abbé J. F.-R.).]Épigramme sur —, I, 431.
- LA TREMBLAYE (chevalier de).]Prière monosyllabique, XII, 426. *Sur quelques contrées de l'Europe*, XV, 449.
- * LA TRÉMOUILLE (H.-Ch. de), prince de Tarente. Ses *Mémoires*, VII, 476.
- LATAIGNANT (l'abbé Gab.-Ch. de).]Sévère répartie de Piron à —, I, 123. *Pièces dérobées à un ami*, publiées par Meunier de Querlon, 448. Épître à l'abbé de La Porte, 474. Parodie du monnet d'Exaudet, V, 85. *Réflexions nocturnes à la louange de Dieu*, VIII, 444.
- * — DE BLAINVILLE. *Le Fat*, ccm., II, 39.
- LATUDE (H. MASERS de). Ses *Mémoires*, publiés par Thierry, XVI, 53.
- LAUGIER (l'abbé Marc-Antoine). *Lettre à M. le marquis de V***, ou Jugement d'un amateur sur l'exposition des tableaux*, II, 304. *Essai sur l'architecture*, ibid., *VI, 349. *Apologie de la musique française contre M. Rousseau*, II, 318. "Histoire de la République de Venise, IV, 58, 367; VII, 265. "Histoire des négociations pour la paix conclue à Belgrade, le 18 septembre 1739, etc., VIII, 87. Sa mort, 334.
- * LAUGIER DE GRANDCHAMP (GAUDIN, dame).]Vers sur la mort du comte de Belsunce, XVI, 3.
- LAUJON (P.). "Paroles de *Daphnis et Chloé*, pastorale, I, 95; "Aglæ, ballet, II, 31.]Mot sur sa candidature à l'Acad. franç., 262, note. *Silvie*, op., mus. de Trial et Berton, VI, 397; VII, 200. *Ismène et Isménias*, op., mus. de la Borde, IX, 237. *L'Amoureux de quinze ans*, op.-com., mus. de Martini, 301. "Les *Mémoires*, X, 148. *Les Cinq soubrettes*, XI, *148, 539. *Matroco*, opérette, mus. de Grétry, XII, 86. *Le Poète supposé*, op.-com., mus. de Champein, XIII, 130. *Le Couvent*, com., XVI, 6.
- LAURAGUAIN (L.-L.-P., duc de BRANCAS, comte de). Achète le droit de supprimer

- les banquettes sur la scène de la Comédie Française, IV, 111. Prétend avoir découvert un nouveau moyen pour fabriquer la porcelaine, VI, 53, *VII, 86. Plaisanteries contre le comte d'Hénin, X, 371; à l'Acad. des sciences, XIII, 271. "Sa passion pour M^{lle} Beaupré, 30.]Mot sur M^{me} d'Aligre, XV, 437. — "Clytemnestre, trag., IV, 471. *Jocaste*, trag., XII, 506. *Mémoire sur l'inoculation*, V, 342. *Observations critiques sur une lettre du Dr Gatti*, VI, 53, *VII, 87. *Extrait du droit public en France*, IX, 346. *Mémoire pour moi*, etc., X, 222. "Mémoire inutile sur un sujet important, XII, 106. *Mémoires sur la vie du sieur Caron de Beaumarchais*, [prospectus, XIII, 116. *Dissertation sur les assemblées nationales*, XV, 339. *Lettre sur la convocation des trois États*, ibid.]Lettres au comte de Saint-Florentin, V, 312, 357; au comte de Bissy, 314; au comte de Noailles, 315; à Suard, XIII, 268.]Lettre de Cerutti à — et réponse de —, XV, 396.
- LAURE (M^{lle}), danseuse. "Ses débuts, XIV, 469. Ses succès à la cour, 489.
- * LAUREAU. *Éloge de Frédéric II, roi de Prusse*, XV, 15.
- LAURENT. *Corneille aux champs Élysées*, XIV, 85.
- * LAURENT (André), gr. Son talent, I, 363.
- LAURÈS (Ant., chevalier de). "Ode sur l'amour des Français pour leurs rois, couronnée par l'Acad. franç., I, 333, 351, 468.]Épithaphe du maréchal de Saxe, II, 10. "La Navigation, ode, V, 65. "Trad. la Pharsale de Lucain, X, 255. Sa mort, XII, 363.
- Lurette*, com., par Du Doyer de Gastol, VIII, 187.
- , op.-com., mus. de Méreaux, XI, 497.
- , com., par d'Oisemont, XII, 292.
- LAUS DE BOISSY (L. de). *Le Secrétaire du Parnasse*, IX, 218.]Lettre de Voltaire à —, 219. "Mes délussements, attrib. à —, X, 67. *Lanlaire*, parodie de Turare attrib. à —, XV, 119.
- LAUZIERES DE THÉMINES (Al.-Am.), évêque de Blois. *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche*, XII, 524.
- * LA VALLÉE (J. de Bois-ROBERT, marquis de). *Les Bas-Riefs du XVIII^e siècle*, XIV, 323. *Cécile, fille d'Arnaud I^{er}*, XV, 128.
- * LA VALLÉE POUSSIN (Ét.), p. *Adoration des bergers* (S. de 1789), XV, 571.
- LA VALLIÈRE (L.-C. de LA BAUME LEBLANC, duc de). *Les Infortunées Amours de Gabrielle de Vergy et de Raoul de Coucy*, romance, *I, 98; VII, 59, 62. "Romance attribuée au — ou à Voisenon, II, 456.
- (Anne-Julie-Françoise) de CAUSSOL, duchesse de), femme du précédent.]Vers adressés à — : "par la duchesse de Luxembourg, II, 97; par Boufflers, IX, 225; par M^{me} d'Houdetot, 226.
- LAVATER (J.-G.). *Essai sur la physiognomonie*, XIII, 200.

- LA VAUGUYON (A.-P.-J. de QUELEN, duc de).
 † Son billet d'enterrement, IX, 457.
- LA VAUPALIÈRE (M^{me} de). Étrennes à son mari, XI, 410.
- LAVEAUX (J.-Ch. THIÉBAULT de). *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, XV, 224.
- L'AVERDY, contrôleur général. Voy. AVERDY (de l').
- LAVIE (J.-Ch., président de). * *Des Corps politiques et de leurs gouvernements*, V, 458. *Abrégé des hommes illustres de Plutarque*, 496.
- * LA VILLE (J.-Cl. de). Continue les *Causes célèbres* de Pitaval, VII, 95.
 — (L'abbé de). *Mémoire contenant les précis des faits pour servir de réponse aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours d'Europe*, ouvrage de Morceau, attribué à —, III, 237. *État présent de la Pensylvanie*, 316.
- * LA VIROTTE (J.-A. de), médecin. Sa mort, IV, 91.
- LA VOISIER (A.-L.). Mémoires lus à l'Acad. des sciences sur la nature de l'eau, IX, 276; * sur la découverte de l'air fixe, X, 349; * sur les altérations de l'air, XI, 472.
- * LA VOLIÈRE (de). *Progné et Phitomèle*, poème, IV, 402.
- LAVOY (A.-P. DUMONT de), actrice de la Comédie-Française. Est députée auprès du roi pour obtenir l'autorisation de continuer à représenter des ballets à la Comédie-Française, II, 273, note. Bruits de retraite de —, IV, 112.
- * LAVOYE (M^{lle}), actrice de la Com.-Fr. Ses débaûs, XI, 74.
- LAYA (J.-L.). *Les Dangers de l'opinion*, XV, 585. * *L'Ami des lois*, com., XVI, 173.
Léandre-Candide, vaud. par Radet, XIV, 19.
Léandre-Nanette, parade, par Grandval, III, 188.
- * LE BARBIER (J.-J.-F.), peintre. Tableaux et dessins (S. de 1783), XIII, 444; (S. de 1785), XIV, 292. *Courage des femmes de Sparte* (S. de 1787), XV, 167. Tableaux et dessins (S. de 1789), 538.
- * LE BAS (J.-Ph.), gr. Son talent, I, 472; X, 383. Projette avec Cochin la gravure des marines de Vernet, IV, 28.
- LE BEAU (Ch.). * *Histoire du Bas-Empire*, IV, 26, 217. *Éloge de M. le comte d'Argenson*, VI, 218. * *Éloge historique de feu M. le comte de Caylus*, VII, 238. * Mémoire sur la discipline du soldat légionnaire, XI, 473.
- LE BEAU DE SCHOSNE (l'abbé Aug.-Th.-Vinc.). * *Mélizinde*, com., IV, 144. * *Lettre à M. de Crébillon sur les spectacles*, 450. *L'Assemblée*, com, X, 183, * 184.
- * LE BEL (Ant.), p. Son talent, I, 464.
- * LE BEUF (Jean, abbé). Dissertation sur la reine Pédauque lue à l'Acad. des inscr., II, 116. Sa mort, IV, 242.
- LE BLANC (l'abbé J.-B.). * † Anecdotes et épigrammes sur —, I, 94, 254. * Son portrait satirique dans le *Bidet* de Bret, 306.
- * Sa candidature à l'Acad. franç., 350; * † épigrammes sur cette tentative, *ibid.*, 354, IV, 352. * *Observations sur les arts*, broch. attrib. à —, I, 258. * *Lettres d'un Français sur les Anglais*, nouv. édit., II, 19. * *Le Patriote anglais*, trad. de Tel. Truth, III, 225. * *Dialogue sur les mœurs des Anglais*, VI, 485. *Discours politiques de D. Hume*, II, * 178, 393.
- LEBLANC DE GUILLET (Ant. BLANC, dit). *Mancocapac*, trag., V, 310; XIII, 65. † Vers au roi à l'occasion de cette trag., 321. * *Ode sur le rétablissement de la bibliothèque de Saint-Victor*, VI, 312. *Les Druides*, trag., IX, * 465, 479, 492, 508. *Albert 1^{er}*, com., X, 89, 118; XI, 12, * 41.
- * LE BLOND (G.). *Éléments de tactique*, IV, 35.
- * — (abbé G. MICHEL, dit). *Observations sur quelques médailles du cabinet de M. Pellérin*, IX, 512.
- * LE BOURSIER DU COUDRAY (M^{me}). *Abrégé de l'art des accevements*, IV, 99.
- * LE BRET (Al.-J.), censeur royal. *Nouvelle école du monde*, etc., V, 508. *Les Quatre saisons*, poème, VI, 37.
- LE BRETON, musicien; voy. BERTON.
 — (A.-F.), imprimeur. Envoyé à la Bastille pour avoir distribué des exemplaires de l'*Encyclopédie*, * VII, 44; mutilations qu'il fait subir à cette publication, IX, 207; † Lettre de Diderot à — à ce sujet, 210.
- LE BRIGANT (J.). *Observations fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, XV, 61.
- LE BRUN (L.-E. VIGÉE, dame), p. * *Junon venant emprunter la ceinture de Vénus, la Paix ramenant l'Abondance, Vénus liant les ailes de l'Amour*, portraits de la duchesse de Guiche, de l'artiste, de la reine (S. de 1783), XIII, 440; portraits de M^{me} de Ségur, de Crussol, de Tannerre, de Gramont-Caderousse, de Châtenay, de M. de Calonne, une Bacchante (S. de 1785), XIV, 274; p traits de l'artiste et de sa fille, de M^{me} Raymond, de Caillof en chasseur, de la reine et de ses enfants (S. de 1787), XV, 163; portraits de la duchesse d'Orléans, du prince Lubomirsky, d'Hubert Robert, de M^{me} P. Rousseau (femme de l'architecte) et de sa fille, de deux Ambassadeurs indiens (S. de 1789), 525. † Couplet à M^{me} Lebrun, XIV, 445.
- LE BRUN (Ponce-Denis ESCOUCHARD, dit). *Ode et lettres à M. de Voltaire en faveur de la famille du grand Corneille*, IV, 326. † Vers sur la mort de Voltaire, XII, 130. † *Élégie à M^{me} la marquise de Pezay*, 223. Annonce de la *Nature*, poème, par —, XIII, 191. † Impromptu, XV, 175.
- * LEBRUN DE GRANVILLE (J.-E. ESCOUCHARD, dit), frère du précédent. *La Wasprie*, IV, 442. *L'Âne littéraire*, *ibid.* Fonde la *Revue littéraire*, ouvr. périodique, V, 213.
- * LEBRUN (C.-P.). *Lettre d'un Anglais*, XV, 64.
- LE CAMUS DE NÉVILLE, directeur de la librairie. Nouveaux règlements sur les privilèges accordés aux libraires, XII, 407.

- LE CAT (Cl.-N.), inéd. *Ses controverses*, II, 296. * *Traité des sensations*, etc., VII, 443. Sa mort, VIII, 182.
- * LECH. *Mémoires du chevalier de Berville*, V, 347.
- LECLAIR (J.-M.), violoniste. Sa mort, VI, 125.
- LE CLERC (Nic.-G. CLERC, dit); voy. CLERC.
- * LE CLERC (Séb.), p. *Moïse sauvé des eaux*, tableau pour le château de Choisy, I, 93.
- LE CLERC, avocat au bailliage de Caen. *Lettre de M. L. à M. D., curé du diocèse de Vannes*, VI, 410.
- LECLERC (M^{me}) et M^{lle} Manon, sa fille, danseuse de l'Opéra. † *Lotros (supposées)* à Grimm, XVI, 507, 508.
- LECLERC (L.-C.). *Tobie*, poème, X, 280.
- * LECLERC DE MONTLINOT (l'abbé Ch.-A.-J.); voy. MONTLINOT.
- LE CLERC DE MONTMERCY (Cl.-G.). † * *Épître au P. de La Tour*, I, 373, † * *Vers sur la mort du maréchal de Saxe*, II, 16. *Les Écartés de l'imagination*, poème, 301. *Voltaire*, poème, V, 480. *Épître à M. Petit*, VIII, 509.
- LECLERC DE SEPT-CHÊNES. *Essai sur la religion des anciens Grecs*, XV, 77.
- * LECONTE (J.-L.). *Commentaires sur la retraite des Dix Mille*, de Xénophon, VII, 48.
- * LECOMTE (F.), sculpteur. *Torchère* (S. de 1773), X, 382. *Rollin* (S. de 1787), XV, 189.
- * LE COMTE. *Science des postes militaires*, IV, 127.
- * *Leçons de physique expérimentale*, par Sigaud de La Fond, VII, 153.
- * — de *Thalie* (les), par P.-A. Alletz, II, 29.
- * — sur *l'économie animale*, par Sigaud de Lafond, VII, 510.
- * LE COQ DE VILLERAY (P.-F.). *Traité historique et politique du droit public de l'empire d'Allemagne*, I, 197.
- * LECOURT DE VILLIÈRE (Isaac-Samuel), secrétaire ou intendant de Grimm. Note de Barbier sur —, XVI, 559. Aurait possédé des papiers provenant de Grimm, entre autres les fragments publiés par Barbier, et les *Mémoires* de M^{me} d'Épinay, ibid. Reçus divors signés par lui, ibid.
- LE CREN (l'abbé). *Panegyrique de saint Louis*, VII, 164.
- * *Lectures amusantes*, X, 66.
- * LEDIARD (Th.). *Histoire navale d'Angleterre*, trad. par Puisieux, II, 106.
- * LE DIEU (A.-Ph.). *Rapport des docteurs récents de la Faculté de médecine sur les avantages de l'électricité dans les maladies nerveuses*, XIII, 387.
- LEE (miss S.). *Le Souterrain*, XIV, 545.
- * LEFÈVRE (L.-J.-H.). *Janot au Salon* (de 1779), XII, 347.
- * LE FÈVRE (le P.), bénédictin. † *Lettre en vers et en prose à M. Martin, curé de Deuil*, etc., IV, 472.
- * LEFÈVRE (le P.-J.), jésuite. * *Examen critique des ouvrages de Bayle*, I, 82.
- LEFÈVRE (P.-P.-A.). *Tragédies* : * *Cosroès*, VII, 399, 423. *Florinde*, IX, 158. *Zuma*, XI, 271, 301, 303. *Élisabeth de France*, XIII, 299. *Heure au mont Oëta*, XV, 73.
- * *Le Fèvre* (Mlle), danseur. *Leurs débuts*, VII, 441.
- LE FÈVRE (Th.), comp. *L'Embaras du choix*, op. com., paroles de la Chabeaussière, XV, 384.
- LEFÈVRE DE BEAUVRAY (P.). *Le Monde pacifié*, poème, V, 310. * *Histoire de miss Ilmorra*, rom. attrib. à —, VI, 452.
- LE FRANC DE POMPIGNAN (J.-F.). * *Lettre au chancelier*, III, 221. Son élection à l'Acad. franç., IV, 139, 235; * *Mémoire présenté au roi*, 238. * *Prière universelle*, de Pope, trad. par —, ibid; nouvelle édition avec notes par l'abbé Morellet, 268. * *Éloge historique de M. le duc de Bourgogne*, 478. *Poésies sacrées*, etc., V, 357. *Tragédies d'Eschyle*, trad. par —, IX, 65. *Lettre à M. Racine sur le théâtre en général*, etc., X, 261. *Racine à M^{lle} Lecouvreur*, ibid.
- LE FRANC DE POMPIGNAN (J.-G.), évêque du Puy. * *Principes de religion*, II, 51. * *Instruction pastorale adressée aux nouveaux convertis du diocèse*, 93. * *Questions diverses sur l'incrédulité*, 111. *La Dévotion réconciliée avec l'esprit*, 381. * *L'Incrédulité convaincue par les prophéties*, IV, 99. * *Lettre au roi en faveur des jésuites*, brûlée par la main du bourreau, V, 120. *Instruction pastorale*, 406. *Essai critique sur l'état présent de la république des lettres*, attrib. à —, 448. *Oraison funèbre de Marie Leckinska*, VIII, 184.
- LE FUKL DE MÉRICOURT. * *Lettre de Mme Le Hoc à M. Le Hic*, XI, 109. *Le Nouveau spectateur*, 226. * *Histoire universelle des théâtres de toutes les nations* (av. Desfontaines, Testu et Compé), XII, 333.
- LEGER (l'abbé de). *Pièces relatives à l'examen de Bélisuire*, VIII, 28.
- * LÉGER. *Le rendez-vous*, op.-com., mus. de Duni, V, 419; VII, 458.
- * LÉGILLON. (J.-F.), p. *Grange ruinée* (S. de 1789), XV, 510.
- * *Législatrices* (les), op.-com. de Moline, VI, 302.
- * *Légitime* (la), conte anonyme, VI, 12.
- * LEGOUVÉ (J.-B.). *Attalie*, trag., II, 8.
- * LEGOUZ DE GERLAND (Bén.). *Histoire de Laïs, courtisane grecque*, III, 220.
- LEGRAND. *La Rupture*, com. XI, 378. *Le Bon Ami*, XII, 452.
- * LEGRAND (Et.-A.-M.). *Controverse sur la religion chrétienne*, VII, 185.
- * LEGRAND (M.-A.). *Les Poupées*, com., XI, 482.
- LEGRAND D'AUSSY (P.-J.-B.). *Fabliaux et contes du XII^e et XIII^e siècle*, XII, 381; XIII, 159. *Histoire de la vie privée des Français*, 238.
- LE GROS (l'abbé J.-M.). *Analyse des ouvrages de J.-J. Rousseau et de Court de Gébelin*, XIV, 336.
- LE GROS, coiffeur. *Liures d'estampes de Part de la coiffure des dames françaises*, etc., VI, 471; IX, 21; * *XVI*, 442. Sa mort, IX, 81.

- * *Legs d'un père à ses filles*, par Grégory, tr. par l'abbé Morellet, X, 510.
- * LEHMANN (J.-G.). *Oeuvres physiques et minéralogiques*, trad. par d'Holbach, IV, 150.
- LE HOC (L.-P.). *AVIS sur l'Inoculation*, etc., publié sous le pseud. de Cauidé, V, 410. *L'Inoculation de la petite vérole renvoyée à Londres*, VI, 53; *Éloge du chancelier de L'Hospital* XI, 512. *Lettre d'un Anglais*, attrib. à —, XV, 61.
- LE JEUNE. *Clovis*, poème, V, 354.
- LE JEUNE, acteur. de la Com.-Franç. Ses débuts dans les rôles trag. et com. II, 293.
- LE KAIN (H.-L. CAIN, dit), acteur. * Ses débuts, I, 476. Compliment au public, par d'Alembert, lu par —, II, 256. Député par ses camarades auprès du roi pour obtenir le maintien des ballets à la Com.-Franç., 273, note. Son emprisonnement au For-Lévêque pour refus de jouer avec Dubois, accusé d'escroquerie, VI, 260, 282. * Ses succès, 326, IX, 289; X, 396. Congés de santé et rentrée au théâtre de —, VIII, 71; IX, 55, 237, 289. Son talent, II, 398; XII, 49. * Mort sur les comédiens, VII, 275. Public *Adélaïde Du Guesclin*, trag. par Voltaire, VI, 418. Sa mort, XII, 49.
- LE LABOUREUR (Jean). *Histoire de la patrie de France et du parlement de Paris*, II, 294.
- LELARGE DE LIGNAC; voy. LIGNAC.
- * LE LARGE DE SAINT-FARGEAU (J.-A.). *Mémoire sur l'agriculture*, V, 69.
- * LE MAIRE et l'abbé AUBERT. *Traité de l'histoire universelle sacrée et profane*, IV, 235.
- LEMERCIER (Nép.-L.). *Méléagre*, trag., XV, 237.
- LEMERCIER DE LA RIVIÈRE (P.-F.-J.-H.). *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, VII, 443; VIII, 40. Son voyage en Russie, 421. *Intérêt général de l'État*, IX, 81.
- LEMIÈRE (A.-M.). Son orgueil, IX, 101. Son élection à l'Acad. franç., XII, 37, 453, 409. Réponse au discours de réception de Sedaine, XIV, 375. Tragédies: *Hypermetre*, IV, 32, 37, * 107; *Térée*, 412, XV, 22; *Idoménée*, V, 450, 458; *Barnevelt*, VI, 499; XI, 351; XIV, 184; XVI, 51; *Artaxerce*, VII, 103; VIII, 162; *Guillaume Tell*, VII, 193, * 241; XVI, 74; *la Veuve du Malabar*, IX, 100; XII, 394, 397; *Céramis*, XIV, 319. Poésies: *la Tendresse de Louis XIV pour ses enfants*, II, 275; *Voyage en Suisse*, XIV, 444; *la Peinture* VIII, 473; * *les Fastes français*, IX, 169; XII, 263; *Poésies fugitives*, XIII, 159. [Vers à M^{me} de Louthembourg, VII, 105; à M^{me} Séguier, XI, 283; à M^{lle} Dionis, XII, 120; à la comtesse de Maupou, XIII, 261; pour le marché des Innocents, XV, 59; *] Distique, 360. [Épigramme sur les poèmes champêtres, XIII, 191. [Épigrammes sur —, IX, 104; XV,
22. Son épitaphe par La Clos, XIV, 199.
- LEMIRE (N.), graveur. Prospectus des *Métamorphoses*, d'Ovide, trad. par l'abbé Bannier, VII, 206. * *Le Gâteau des rois*, allégorie sur le partage de la Pologne, X, 199.
- LE MOINE (J.-B. MOYNE, dit), comp. *Électre*, op., paroles de Guillard, XIII, 175. *Phèdre*, op., paroles d'Hoffmann, XIV, 485, 490; *Népté*, op., paroles du même, XV, 574. *Les Prétendus*, op., paroles de Rochon de Chabannes, 481. *Les Pommiers et le Moulin*, op., paroles de Forgeot, 586. *Louis IX en Égypte*, op., paroles de Guillard et d'Andrieux, XVI, 85.
- * LE MOINE D'ORVILLE (l'abbé). *Considérations sur l'origine et les progrès des belles-lettres chez les Romains*, I, 352.
- LE MONNIER (P.-R.). * *La Matrone chinoise*, com., VI, 134. * *Le Mariage clandestin*, com., XI, 108. Op.-com : *Renaud d'Ast*, mus. de Vachon et Trial, VI, 397; *la Meunière de Gentilly*, mus. de La Borde, VIII, 200; — avec Floquet: *l'Union de l'Amour et des arts*, ballet, X, 294, 303; * *Azolan*, 520; *Hellé*, XII, 207.
- LE MONNIER (l'abbé G.-A.). Mystification de l'acteur Legros, par —, IX, 248. [Vers sur un soulier trop étroit, VI, 75. [*L'Enfant incorrigible*, fable contre Bouvard, VIII, 404. *] Distique pour un profil de Diderot, IX, 319. * *Fables*, X, 265. *Les Champs*, poème annoncé, XIII, 191. *Antoine Masson*, op.-com., mus. de Philidor, X, 150, 198. * *Fêtes des bonnes gens de Canon et de Briquebec*, XI, 483. *Comédies*, de Térance, trad. par —, * VIII, 487, IX, 247.
- LE MONNIER (A.-Ch.) p. *La Peste de Milan* (S. de 1785), X, 295. *L'Amour conjugal* (S. de 1787), XV, 187. Tableaux au S. de 1789, 569.
- LE MOYNE (J.-B.), sc. Son talent, 360, 470; X, 381. * *Regrets de — sur le buste de Mme la Dauphine* (Marie-Antoinette), vers anonymes, IX, 374. Sa mort, XII, 133, et note.
- * LENGLET DU FRESNOY (l'abbé Nic.). *Traité sur les apparitions*, II, 50. Sa mort, 224.
- * LENNOX (Charlotte). *Henriette*, rom., trad. par G. Monod, IV, 263.
- * LENOIR (S.-B.), p. Portraits (S. de 1783), XIII, 443.
- LÉNONGOURT (M^{me} de). [Bouts-rimés, XIII, 97.
- LÉONARD (Nic.-G.). *Idylles morales*, VII, 181. *Le Temple de Gnide*, mis en vers par —, X, 36, * 177. *La Nouvelle Clémentine*, 407. * *Lettres de deux amants de Lyon*, XIII, 310.
- * *Léonille*, roman, par M^{lle} de Lubert, II, 505.
- * *Léonore*, op.-com., mus. de Champein, XII, 538.
- LÉOPOLD (archiduc), grand-duc de Toscane. * *Indications sommaire des réglemens et lois de —*, XII, 323. [Lettre circulaire sur le luxe, XIII, 8.
- LE PAIGE (Louis-Adrien), avocat et convul-

- sionnaire accusé, selon Grimm, d'avoir tué sa femme à coups de bûche, IV, 393.
- * *Le Pelletier de Saint-Fargeau*, « fait historique », par d'Antilly, mus. de Blasius, XVI, 194.
- LÉPICIA (B.), p. et gr. "Son talent, I, 472. Sa mort, II, 478.
- (N.-B.), peintre, fils du précédent. Tableaux divers au S. de 1773, X, 356; de 1779, XII, 328; de 1785, XIV, 240. *Le Zèle de Mathias* (S. de 1783), XIII, 378.
- LE PICQ, danseur. Son succès, XI, 385.
- * LE PRÉVOST (l'abbé P.-R.). *Recueil des Oraisons funèbres* de —, VI, 129.
- * LE PRÉVOST D'EXMES (Fr.). *Réflexions sur les systèmes des nouveaux philosophes*, IV, 470.
- LE PRIEUR. *Épître à un commerçant*, couronnée par l'Acad. franç. VI, 73. * *Nécessité d'être utile*, VIII, 163, 170.
- LE PRIEUR D'AROBÉ. † Dévouement du monachisme à la patrie, XVI, 70.
- LE PRINCE (J.-B.), p. * Sa réception à l'Acad. de peinture, VI, 212. Invente un procédé de gravure, VIII, 336. * *Planchos pour le Roué vertueux*, 457. Son talent, X, 355; * XII, 329.
- LE PRINCE DE BEAUMONT (Marie). * *Triomphe de la vérité*, I, 201. * *Lettres diverses et critiques*, II, 4. * *Éducation complète ou Abrégé de l'histoire universelle*, etc., 446, V, 87. * *Lettres de Mme du Montier à la marquise de ...*, sa fille, III, 351; VII, 243. *Magasin des adolescents*, IV, 289. * *Civan, roi de Bungo*, histoire japonaise, V, 55. * *La Nouvelle Clarisse*, VII, 461.
- * LE QUIEN DE LA NEUFVILLE (Ch.-J.). *Histoire des dauphins de Viennois, d'Auvergne et de France*, IV, 242.
- LÉRIS (Ant. de). *Les Après-Soupers de la campagne*, rom. (av. de Bruix), V, 235.
- LE ROI. *Éloge du duc de Montausier*, XIII, 17.
- * LE ROUGE (G.-L.). *Histoire détaillée des îles de Jersey et de Guernesey*, trad. de Falle, III, 352. *Journal du camp de Compiègne en 1739*, IV, 367.
- * LE ROUX. *Système nouveau par lequel on peut devenir savant sans maître, sans étude et sans peine*, IV, 143.
- * LEROY (Alph.). *Recherches sur les habillements des femmes et des enfants*, IX, 511.
- * LE ROY, ex-jésuite. *La Scammanie*, poème, V, 269.
- (J.-D.) * *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, IV, 27. *Histoire de la disposition et des formes que les chrétiens ont données à leurs temples*, VI, 94. *Observations sur les édifices des anciens peuples*, VIII, 132. * *Précis d'un ouvrage sur les hôpitaux*, XI, 472. *Discours sur la marine des anciens*, XIV, 369.
- (Ch.-G.). * *Examen des critiques de l'Esprit*, IV, 222. *Lettres sur les animaux*, VIII, 252.
- * — de Paris. *Requête au roi pour la dame veuve Calas*, V, 369.
- * LE SAGE (A.-R.). Son talent de romancier, I, 139.
- LESDROS DE LA VERSANE (L.). *Esprit de Marivaux*, VIII, 251.
- * LESCALOPIER. [Couplets sur —, III, 221.
- DE NOURAR. *Les Écarts du sentiment*, III, 169. Traduit du latin *la République* de Jean Bodin, 281.
- LESCHÈNE-DESMAISONS (J.). *Histoire de la dernière révolution de Suède*, XIII, 106.
- * LESPINASSE (L.-N., chevalier de), peintre. Vues de Paris (S. de 1787), XV, 184. *La Halle aux blés* (S. de 1789), 539.
- (Julie-Jeanne-Éléonore de). Son salon, VIII, 438. Sa mort, XI, 262.
- LESSEPS (J.-B.-Barth. de). *Journal historique de son voyage au Kamtschatka*, XV, 597.
- LESSING (G.-E.). *Fables*, trad. par Antelmy, VI, 140. *Miss Sara Sampson*, trag. 141.
- * LE SUEUR (Nic.), gr. sur bois. Son talent, I, 364.
- (J.-F.), comp. *La Caverne*, vaud., paroles de Dercy, XVI, 195.
- LE SUIRE (R.-M.). * *Les Sauvages de l'Europe*, IV, 231. * *Épître à M. de Voltaire*, V, 51. * *La Vestale Claudia à Titus*, héroïde, VII, 510. *Les Noces patriarcales*, XI, 432. * *Jugement d'une demoiselle de quatorze ans sur le Salon*, XII, 22.
- * LESUR (Ch.-L.). *L'Apothéose de Beaurepaire*, drame, XVI, 175.
- LE TESSIER, receveur général des fermes de Lyon. Son talent de lecteur, X, 401.
- * LETI (Grégorio). *Vie du pape Sixte-Quint*, IV, 36.
- * LE TROISNE (G.-Fr.). *Discours sur le droit des gens*, etc., V, 274.
- * *Lettre adressée au docteur Maty*, etc., sur les géants patagons, par l'abbé Coyer, VII, 285.
- à J.-J. Rousseau, au sujet de sa lettre à M. d'Alembert, par de Bastide, IV, 78.
- à laquelle on a joint un bilan, etc., VIII, 446.
- à l'auteur de la dissertation sur la tolérance des protestants, III, 201.
- à l'auteur des Mémoires sur la nécessité de fonder une école pour former les maîtres, par l'abbé Pellicier, V, 267.
- à l'auteur du Cal de conscience, par l'archevêque de Toulouse, VII, 506.
- à l'éditeur des Lettres de Clément XIV, etc., par le chevalier de Béthune, XI, 238.
- à l'empereur sur l'atrocité des supplices qu'il a substitués à la peine de mort, par Brissot de Warville, XV, 143.
- * — à Mme de*** sur les affaires du jour, ou *Réflexions politiques sur l'usage que l'on peut faire de la conquête de Minorque*, par Pidansat de Mairobert, III, 271.
- * — à M^{lle}*** (de La Chaux), par Diderot, II, 67.
- à MM. de l'Acad. franç. sur l'Éloge de Vauban, proposé pour sujet du prix d'éloquence, par Choderlos de La Clos, XIV, 371.

- * *Lettre à M^r l'archevêque de Lyon, dans laquelle on traite du prêt à intérêt, etc.*, par Voltaire, VIII, 478.
- * — à *Monseigneur Visconti, archevêque d'Éphèse, etc.*, par l'abbé Micholessi, X, 201.
- à *M^{ms}, relative à J.-J. Rousseau*, par du Peyrou, VI, 406.
- * — à *M^{ms}, sur le cirque qui se construit au milieu du Palais-Royal*, par Dulaure, XV, 126.
- * — à *M^{ms} sur les peintures, sculptures et gravures exposées dans le Salon du Louvre en 1765*, par Mathon de La Cour, VI, 473.
- * — à *M^{ms} sur les théâtres des boulevards*, par Thomas Rousseau, XII, 539.
- * — à *M... sur un ouvrage intitulé Essai sur les femmes*, X, 24.
- à *M. Bourlat de Montredon*, par Guys, VIII, 61.
- à *M. Clément, dans laquelle on examine son épître de Boileau à M. de Voltaire*, par Moutonnet de Clairfont, IX, 486.
- * — à *M. d'Atembert (sur La Fontaine)*, XI, 79.
- * — à *M. Damienville sur les Calas et les Sirren*, par Voltaire, VI, 231.
- * — à *M. D^{ms} sur le livre d'Émile*, V, 196.
- * — à *M. de^{ms}, docteur en Sorbonne, etc.*, par l'abbé Guidi, VI, 237.
- * — à *M. de Crébillon, sur les spectacles de Paris, etc.*, par Le Beau de Schosne, IV, 450.
- * — à *M. de La Grange-Chancel sur la nouvelle pièce d'Iphigénie en Tauride*, III, 397.
- * — à *M. de Laveaux sur son discours contre la latinité des modernes*, III, 272.
- à *M. de V^{ms}, sur l'Évangile du jour*, par Ducarne de Blangy, IX, 432.
- à *M. de Voltaire sur les opéras philosophico-comiques, etc.*, par de La Touraille, attrib. aussi à Linguet, VIII, 308.
- * — à *M. F., ou Examen des prétendus inconvénients de la faculté de commercer en gros sans déroger à la noblesse*, III, 262.
- à *M. Hirzel, etc., sur le blé et le pain*, par le docteur Tissot, XII, 344.
- * — à *M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, attrib. à Méraux et à Marcel, V, 444.
- * — à *M. l'abbé Velly, au sujet des troisième et quatrième volumes de son Histoire de France*, par Roland d'Erceville, III, 321.
- * — à *M. le chevalier Goulard*, par Dampierre, IV, 79.
- à *M. le comte de Vergennes*, par Linguet, XI, 414.
- * — à *M. le doyen de la faculté de médecine, sur quelques faits relatifs à la pratique de l'inoculation*, par le docteur Petit, VII, 318.
- à *M. le marquis de Liré*, par Treysac de Vergy, V, 244.
- à *M. le marquis de V^{ms}*, par le P. Laugier, II, 304.
- à *M. le président^{ms} sur le globe aérostatique, etc.* par Rivarol, XIII, 369.

- * *Lettre à M. Panckoucke*, par Midy, VII, 459.
- à *M. Poinset sur la comédie du Cercle*, par Nougaret, VI, 90.
- à *M. Racine sur le théâtre en général, etc.*, par Le Franc de Pompignan, X, 261.
- * — à *M. Rousseau, citoyen de Genève*, par M. M^{ms}, III, 188.
- à *M. Rousseau sur son dernier ouvrage*, III, 170.
- * — à *M. Roux sur l'inoculation, etc.*, par Gatti, V, 369; XVI, 532.
- * — à *M. S. sur un plan de réforme dans les finances*, V, 382.
- * — à *au comte de Bute à l'occasion de la retraite de M. Pitt*, par Genet, IV, 488.
- à *un ami sur un écrit intitulé Sur la destruction des jésuites en France*, par l'abbé Guidi, VI, 337.
- * — à *une jeune dame sur l'inoculation de la petite vérole*, par Soret, III, 224.
- * — à *un grand*, par l'abbé Coyer, II, 45.
- * — à *P. Berthier sur le matérialisme*, par l'abbé Coyer, IV, 113.
- à *au public sur la mort de MM. de Crébillon, Gresset et Parfait*, par le chevalier Du Coudray, XI, 509.
- à *R. P. de Newville, jésuite et prédicateur célèbre, sur la réformation des mœurs*, IV, 147.
- à *au sujet de l'homme au masque de fer*, par de Saint-Foix, VIII, 123.
- à *civile et honnête, etc.*, par Voltaire, IV, 243.
- * — à *critique adressée à M. de Fontenelle dans les champs Élysées*, VII, 101.
- * — à *critique sur l'éducation*, par La Condamine, II, 69.
- * — à *critique sur l'Histoire du Parlement d'Angleterre (de Raynal) par La Font de Saint-Yenne*, I, 181.
- * — à *curieuse de M. Covelle*, par Voltaire, VII, 48.
- à *d'Alcibiade à Glycère*, par Pezay, VI, 47.
- à *dans laquelle on examine si les textes originaux de l'Écriture sont corrompus*, par Ladvoeat, VII, 178.
- à *de Barnevell dans sa prison à Truman, son ami*, par Dorat, V, 440, 475.
- à *de Biblis à Caurus, héroïde*, par Blin de Sainmore, VI, 312; VII, 62.
- à *de Caïn après son crime, etc., héroïde* —, par Costard, VI, 138.
- à *de Calon d'Ulrique à César*, par Parmentier, VI, 448.
- * — à *de Ch. Gouju à ses frères*, par Voltaire, IV, 486.
- à *de correction fraternelle à M. Anquetil-Duperron, etc.*, par Jones, IX, 412.
- * — à *de Dulis à son ami*, par Mercier, VII, 309.
- à *de Gabrielle d'Estrees mourante à Henri IV, héroïde*, par Blin de Sainmore, VII, 62.
- à *de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul, etc.* VII, 62.
- à *de Julie d'Étanges à son amant, héroïde*, par de Vauvert, IX, 434.
- * — à *de H.-G.-G. sur le voyage du jeune prétendant en Allemagne*, III, 221.

- [**Lettre de Jean-Gottlieb Sannmuth**, natif de Schaffhouse, etc., VI, 303.]Réponse de J.-N. Lieberkuhn, son oncle, 315.
- de *J.-J. Rousseau à Christophe de Beaumont*, V, 270, 283, 291.
- de *Jean-Louis Rousseau*, par Vincent, VI, 382.
- de *l'abbé de Rancé à un ami en Italie*, par Barthe, VI, 228.
- de *l'abbé Itaynal à l'Assemblée nationale*, par de Guibert, XV, 565.
- de *la duchesse de La Vallière à Louis XIV*, par Blin de Sainmoré, X, 194.
- de *l'archevêque de Cantorbéry à l'archevêque de Paris*, par Voltaire, VIII, 47.
- de *M^{me} Le Hoc à M. le Hic*, par Le Puol de Méricourt, XI, 109.
- de *M^{me} à M^{me}*, au sujet de l'Édit pour le rétablissement des assemblées provinciales, attrib. à Pechméjà, XIII, 10.
- de *M^{me}, conseiller au parlement de^{me}*, par d'Alembert, VII, 336.
- de *M. Cerutti à MM. les rédacteurs du Moniteur universel*, XVI, 51.
- de *M. Cerutti à M^{me} de...* au sujet de deux billets ridicules, etc. XV, 397.
-] de *M. d'Alembert à M. le marquis de Condorcet*, sur *M^{me} Geoffrin*, XII, 8.
- de *M. D. à M. L.* au sujet de la noblesse commerçante, par l'abbé de La Coste, III, 310.
- de *M. de B. à M^{me}* au sujet du discours de *J.-J. Rousseau*, attribuée à Béthisy, III, 110.
- de *M. de B^{me} à M. de Voltaire*, au sujet de son *Abrégé d'Histoire universelle*, III, 20.
- de *M. de La Bastide* [sur le jugement d'Olavidès], XII, 236.
- de *M. de La Beaumelle à MM. Philibert et Chirol*, etc., IX, 157.
- de *M. de Voltaire à M. Hume*, VII, 205.
- de *M. Helvétius à MM. les doyens de facultés de médecine*, I, 160.
- de *M. Gobemouche à tous ceux qui savent entendre*, par Graville et Guichard, VI, 314.
- de *M. L... à M. D...*, curé du diocèse de Vannes, par Le Clerc, VI, 410.
- de *M. l'abbé Pinzo* au surnommé Clément XIV, attrib. à Voltaire, X, 59.
- de *M. le marquis d'Argence, brigadier des armées du roi* [au sujet de Fréron et de l'affaire Calas], VI, 380.
- de *M. le président de^{me} à M. le comte de^{me}*, sur les globes aérostatiques, par Rivarol, XIII, 178.
- de *M. Lepreux, doct. régent de la Faculté de médecine en l'Université de Paris*, à *M. Bouvart*, etc., par S. Bigox, VIII, 487.
- de *M. l'évêque d'Agéu* [J.-G.-G. de Chabannes] à *M. le contrôleur général* [J.-B. Machault] contre la tolérance des huguenots dans le royaume, II, 59.
- de *M. Marin, censeur royal*, etc., à *M^{me} la P^{me} de^{me}* sur un projet intéressant pour l'humanité, V, 297.
- * *Lettre de M. Raphaël le jeune*, par Daudé de Jossan, IX, 375.
- de *Narval à Williams*, etc., VII, 62.
- de *Pékin sur le génie de la langue chinoise*, etc., par le P. Cibot, X, 273.
- de *Pétrarque à Laure*, par Romot, VI, 292.
- de *Thrasylule à Leucippe*, attrib. à Fréret, VII, 45.
- * — de *Valeourt à son père*, par Dorat, VII, 321.
- de *Zéila à Valcourt*, par Dorat, V, 552.
- des *Indes*, par de La Flotte, VIII, 506.
- de *l'illéoise à Abelard*, trad. de Pope par Colardeau, III, 508.
- * — de *Ovide à Julie*, par Masson de Pozay, VII, 308.
- du *chevalier de Sériveau à son père*, héraudo, par de Vauvert, IX, 434.
- du *chevalier M^{me} à milord K.* [sur *M^{me} Clairon*], VI, 281.
- du *comte de Comminge à sa mère*, héraudo, par Dorat, VI, 131.
- du *comte de Mirabeau à^{me}*, sur *M. de Cagliostro*, XIV, 395.
- * — du *czar Pierre à M. de Voltaire*, attrib. à La Beaumelle, IV, 357.
- du *lord Velfort à milord Dilton*, son oncle, par Costard, VI, 292.
- du *marquis de Caraccioli à M. d'Alembert*, par Daudé de Jossan, XII, 498, note.
- d'un *ancien lieutenant-colonel sur l'École militaire*, par Paris de Meyzieu, III, 4.
- * — d'un *ancien officier de la reine à tous les Français*, sur *les spectacles*, par Trébuchet, IV, 244.
- * — d'un *Anglais à Paris*, attrib. à C.-P. Lobrun et à Le Hoc, XV, 63.
- d'un *anonyme à M. J.-J. Rousseau*, par Luzac, VI, 382.
- d'un *avocat à un de ses confrères*, par Condorcet, XV, 20.
- d'un *banquier à son correspondant de province*, par Forbonnais, IV, 128, 147.
- * — d'un *chevalier de Malte*, par le P. Patouillet, VI, 154.
- * — d'un *citoyen sur la permission de commercer dans les colonies annoncée par les puissances neutres*, par Saintard, III, 225.
- d'un *croupier pour servir de réponse à la Lettre d'un banquier*, IV, 147.
- * — d'un *ecclésiastique de Paris sur le dernier tremblement de terre*, III, 220.
- * — d'un *filz parvenu à son père laboureur*, par l'abbé de Langeac, VIII, 167.
- d'un *graveur en architecture à son confrère Patte*, IX, 99.
- d'un *Hollandais à un membre du parlement d'Angleterre sur le nouveau ministre des finances de France*, IV, 148.
- * — d'un *jeune métaphysicien à une jeune dame*, etc., VIII, 463.
- * — d'un *mendiant au public*, VI, 101.
- * — d'un *négoçant à un milord*, etc., par Mazéas, III, 224.
- * — d'un *oncle à son neveu*, par l'abbé Gaudrillet, II, 83.

- Lettre d'un particulier à un seigneur de la cour*, VII, 101.
- *d'un patriote sur la tolérance civile des protestants de France*, par Court, III, 192.
- *d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris*, attrib. à Voltaire, X, 228.
- *d'un philosophe, moitié gai, moitié chagrin*, VIII, 472.
- *d'un subdélégué à un intendant de province*, attribuée à Perrin, IV, 151.
- *d'un théologien à l'auteur du Dictionnaire des trois siècles*, par Condorcet, X, 473.
- *d'une comédienne à une danseuse de l'Opéra*, IV, 147.
- *d'une dame du faubourg Saint-Germain à MM. P*** de M***, etc.*, attrib. par Grimm à Cochin, X, 61.
- *† d'une femme à son mari, soldat dans le régiment de Lochmann-Suisse*, VI, 310.
- *du parlement de Provence au roi*, II, 295.
- *du prince de Prusse mourant, au roi, son frère*, IV, 68.
- *du rabbin Aaron Mathataï à G. Vadé*, par l'abbé Guénéé, VI, 329.
- *du R. P. Radical [sur l'église Sainte-Genève]*, IX, 99.
- *écrite à M^{me} la comtesse Tation, etc.*, par le marquis de Bièvre, VIII, 503.
- *en faveur de Rousseau et contre Voltaire*, publiée à Genève, V, 138.
- *† (en vers et en prose) à M. Martin, curé de Deuil*, par le P. Le Fèvre, bénédictin, IV, 472.
- *pastorale de l'évêque d'Elvas contre les jésuites du Paraguay*, IV, 49.
- *remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement*, par Mirabeau, XV, 104.
- *sur la musique française*, par J.-J. Rousseau, II, 307.
- *sur la paix*, par Moreau, V, 196.
- *sur la police des grains*, par l'abbé Morellet, VI, 31.
- *sur la prétendue comète*, par Voltaire, X, 236.
- *sur la sainte Ampoule*, par Plucho, XI, 83.
- *sur la tragédie de Zulimet sur l'Écueil du sage*, V, 47.
- *sur l'effet moral des théâtres*, par le marquis de Ximénès, IV, 75.
- *sur le mécanisme de l'opéra italien*, par de Villeneuve, III, 321.
- *sur le rhinocéros*, par Ladvoat, I, 272.
- *sur le septième volume de l'Encyclopédie*, IV, 83.
- *sur les aveugles*, par Diderot, I, 311, 475.
- *sur les drames-opéras*, par Le Bailly du Rollet, XI, 172. * *† Chanson anonyme sur cet ouvrage*, 179.
- *sur les peintures d'Herculanum, aujourd'hui Portici*, II, 51.
- *sur les sourds et les muets*, par Diderot, II, 32. *Lettre à M^{lle} *** (de La Chaux) pour servir d'éclaircissement à la précédente*, 67.

- * *Lettre sur l'Histoire du parlement d'Angleterre (de Raynal)*, par La Font de Saint-Yenne, I, 181.
- *sur l'impossibilité physique d'un tremblement de terre à Paris*, III, 188.
- *sur plusieurs maladies des yeux causées par l'usage du rouge et du blanc*, par Deshaïs-Gendron, IV, 198.
- * *Lettres adressées à un avocat au Parlement*, par Cantwell, III, 281.
- *adressées au prince royal de Suède*, par le comte de Tessin, III, 127.
- *à Eugénie*, par d'Holbach et Naigeon, VIII, 158.
- *à M. Bailly, sur l'histoire primitive de la Grèce*, par Rabaut de Saint-Étienne, XIV, 528.
- *à M. Necker, sur l'importance des opinions religieuses et sur la morale*, par Rivarol, XV, 283.
- *à M. Rousseau, pour servir de réponse à sa lettre contre le mandement de M. l'archevêque de Paris*, par l'abbé Yvon, V, 392.
- *anglaises ou Histoire de Miss Clarisse Harlowe*, tr. de Richardson, par l'abbé Prévost, II, 24.
- *à Rodolphe II*, par Busbeck, trad. du latin, I, 190.
- *à S. A. monseigneur de *** sur Rabelais, etc.*, par Voltaire, VII, 489.
- *athéniennes*, par Crébillon, IX, 323.
- *au chevalier de Luzaincour*, publiées par Gauthier de Montdorge, VIII, 270.
- *à un Américain sur l'Histoire naturelle, de M. de Buffon*, par Le Large de Lignac, II, 73; III, 321.
- *à un magistrat sur les vingtièmes*, VIII, 15.
- *au R. P. Parrenin, contenant diverses questions sur la Chine*, par de Mairan, IV, 140.
- *chérakésiennes*, par Maubert de Gouvest, VIII, 325.
- *chinoises, indiennes et tartares, etc.*, par Voltaire, XI, 238.
- *choisies de Christine, reine de Suède*, par F. Lacombe, IV, 162.
- *choisies de M. de La Rivière*, publ. par Michault, II, 112.
- *critiques aux Arcades de Rome*, trad. de Bettinelli, par Langlard, IV, 151.
- *d'Adélaïde de Dammartin*, par M^{me} Riccoboni, VII, 165.
- *d'Aspasie*, par Méhégan, III, 334.
- *d'Assi à Zurac*, par J.-V. de La Croix, VII, 177.
- *d'Aza ou d'un Péruvien*, par Hugary de Lamarche-Courmont, I, 251.
- *d'Élisabeth-Sophie de Vallière*, par M^{me} Riccoboni, IX, 451.
- *d'Henriette à Émilie*, roman trad. par M^{me} de Saint-Germain, V, 355.
- *d'Isaac à Matthieu*, attribuées à Fréron, VI, 329.
- *d'Osman*, par le chevalier d'Arcq, II, 245.
- *de Bendé à Monreset*, V, 155.
- *de Cécile à Julie*, par du Rozoy, V, 421.

- * *Lettres de deux amants, habitants de Lyon*, par Léonard, XIII, 310.
- *de deux curés des Cévennes sur la validité des mariages des protestants*, par Gaccon de Louancy, XII, 198, 226.
- *de la comtesse de *** au chevalier de ****, par de Vaines, XV, 479.
- *de la Grenouillère*, par Vadé, I, 200.
- *de la marquise de *** au chevalier de ****, par le chevalier de Méré, II, 151, 388.
- *de l'anonyme de Vaugirard*, attrib. à Suard, XI, 462.
- *de Louis XIV, aux princes de l'Europe*, etc., recueillies par Rosé, avec des remarques de Morelly, II, 499.
- *de M^{me} de Sévigné*, publiées par le chevalier Perrin, II, * 147, 369; * *M. de Pomponne au sujet de la disgrâce de M. Fouquet*, III, 224.
- *de M^{me} du Montier à la marquise de ****, sa fille, par M^{me} Lo Prince de Beaumont, III, 351; VII, 243.
- *de M^{me} la comtesse de L*** à M. le comte de R****, par M^{lle} de Sommersy, XIV, 334.
- *de M^{me} la comtesse de Mal*** à M^{me} la marquise d'A****, par M^{me} de Saint-Chamond, XII, 280.
- *de M^{me} la marquise de Villars*, IV, 156.
- *de M^{me} la princesse de Gouzague*, XVI, 5.
- *de M^{lle} d'Aissé à M^{me} Calandrin*, publiées par M^{lle} Riou, XV, 129.
- *de M^{lle} de Jussy*, V, 177.
- *de M^{lle} de Tourville à M^{me} de Lénoucourt*, par M^{lle} de Sommersy, XV, 225.
- *de Mentor à un jeune seigneur*, trad. par l'abbé Prévost, VII, 25.
- *de milady Craven à son fils*, trad. par Durand, XV, 273.
- *de milady Juliette Catesby*, par M^{me} Riccoboni, IV, 98.
- *de milady Worthley Montague*, trad. par Tavel, Fagel et Maclaïne, V, 401; trad. par le P. Brunet, VIII, 60.
- *de milord Rivers à sir Ch. Cardigan*, par M^{me} Riccoboni, XI, 361.
- *de milord Roder*, VIII, 17.
- *de mistress Fanny Butler à milord Charles Alfred, comte de Caitombrige*, par Ad. de Varançay (M^{me} Riccoboni), III, 365; VI, 20.
- *de M^r l'évêque d'A*** (d'Annecy) à M. de V*** (Voltaire)*, avec les réponses, VIII, 333.
- *de M.****, par le marquis de Béthisy, VI, 304.
- *de M. Ch. Gottlieb de Vindisch sur le joueur d'échecs de M. de Kempelen*, XIII, 354.
- *de M. de Longueville*, XII, 295.
- *de M. de Voltaire à l'abbé Moussinot*, publiées par l'abbé Duvernet, XII, 527.
- *de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, publiées par Robinet, VI, 470.
- *de M. le chevalier de Boufflers à sa mère, sur son voyage en Suisse*, IX, 473; XI, 243.
- *de M. le maréchal de Belle-Isle à M. le maréchal de Contades*, IV, 224.

- * *Lettres de M. Rousseau sur différents sujets de littérature*, publiées par L. Racino, I, 325; II, 3.
- *de M. William Coxe à M. Melmoth sur l'état politique de la Suisse*, trad. par Ramond, XII, 168.
- *de quelques juifs portugais et allemands à M. de Voltaire*, par l'abbé Guénéé, VIII, 321; * IX, 120.
- *de Sophie et du chevalier de ****, etc., par Desfontaines, VI, 220.
- *de Stéphanie*, par M^{me} de Beauharnais, XII, 75.
- *de Thérèse****, rom. par l'abbé Bridard de Lagardo, VI, 482.
- *diverses et critiques*, par M^{me} Lo Prince de Beaumont, II, 4.
- *du chevalier de Saint-Elme et de M^{lle} de Melcour*, par M^{lle} de Saint-Léger, attrib. à M^{lle} Dionis, XII, 530.
- *du colonel Talbert*, par M^{me} Benoît, VII, 286.
- *du marquis de Roselle*, par M^{me} Élie de Beaumont, VI, 36, 220.
- *d'un amateur [Baudouin] à M. l'abbé G*** [Galvani], sur ses Dialogues*, IX, 81.
- *d'un baron saxon à un gentilhomme silésien*, par l'abbé de La Coste, III, 391.
- *d'un citoyen de Genève*, V, 409.
- *d'un citoyen des États-Unis à un Français*, par Condorcet, XV, 322.
- *d'un cultivateur américain*, par de Crève-cœur, XIV, 88.
- *d'un docteur en théologie à un jeune magistrat du parlement de Provence*, II, 295.
- *d'un Français à un Anglais*, par Cous-telier, III, 149.
- *d'un Français sur les Anglais*, par l'abbé Le Blanc, II, 19.
- *d'un officier irlandais à un officier français*, III, 280.
- *d'un père à son fils sur l'incrédulité*, par l'abbé Yves Valois, III, 281.
- *d'une chanoinesse de Lisbonne à Melcour, officier*, etc., par Dorat, IX, 269.
- *d'une dame anglaise et de son amie, à Paris*, etc., IX, 202.
- *d'une fille à son père*, par Rétif de La Bretonne, X, 67.
- *d'une Péruvienne*, par M^{me} de Graffigny, I, 132; trad. en italien par L. Deodati, IV, 99.
- *d'un religieux à son supérieur général*, VII, 506.
- *écrites [de la campagne]*, par J.-R. Tronchin, V, 412; VI, 5, 176.
- *écrites de la montagne*, par J.-J. Rousseau, VI, * 126, 132, 176, 252; * XVI, 429, 434, 530, 540.
- *écrites de la plaine en réponse à celles écrites de la montagne*, par l'abbé Sigorgne, VI, 381.
- *écrites de la Trophe*, par Sélis, XVI, 33.
- *écrites de Lausanne*, par M^{me} de Charrières, XV, 195.
- *et mémoires de M^{me} de Maintenon*, publiées par La Beaumelle, III, 32, * 202, * 263.

- * *Lettres et regrets de souscription d'une jeune provinciale à une de ses amies à Paris, sur les Récréations physiques et mathématiques du sieur Guyot*, VIII, 444.
- * — *familiales*, par le baron de Bielfeld, V, 294.
- * — *familiales de M. le président de Montesquieu*, publiées par l'abbé de Guasco, VII, 389.
- *galantes et historiques d'un chevalier de Malte*, VII, 35.
- * — *historiques et critiques sur les spectacles, adressées à M^{me} Clairon*, etc., par le P. Joly, capucin, IV, 427; V, 212.
- *historiques et philosophiques du comte Orrery sur la vie et les ouvrages de Swift*, trad. par François Lacombe, II, 266.
- *historiques, pour servir de suite à l'histoire des révolutions de la Grande-Bretagne*, IV, 177.
- * — *historiques sur l'état actuel de la Pologne*, par l'abbé Baudeau, IX, 460.
- * — *infernales*, I, 113; XVI, 563.
- * — *intéressantes*, IV, 149.
- * — *intéressantes du pape Clément XIV*, publiées par Caraccioli, XI, 164.
- * — *intéressantes pour les médecins de profession*, par le P. Rome d'Ardène, IV, 145.
- * — *magiques*, par l'abbé Fiart, XI, 158.
- * — *morales et critiques sur diverses occupations des hommes*, par le marquis d'Argens, I, 74.
- * — : *Ne repugnat vestro bono*, attribuées à G.-F.-L. Joly de Fleury, et rédigées par D. Bargeton, I, 431.
- * — *nouvelles de M^{me} de Sévigné*, avec préface de La Harpe, X, 331.
- *originales de M^{me} la comtesse Du Barry*, publiées par Pidansat de Mairobert, XII, 338.
- * — *persanes (les) convaincues d'impiété*, par l'abbé Gaultier, II, 88.
- * — *pittoresques à l'occasion des tableaux exposés au Louvre en 1777*, XII, 22.
- *populaires*, par Tronchin, VI, 284.
- * — *pour ou contre les spectacles*, par Desprès, IV, 104.
- *pour servir de réponse à l'écrit de M. Petit*, par Bouvart, VIII, 404.
- *pour servir de suite à l'Ami des hommes*, par Bourcelat et Perrin, IV, 234.
- * — *récréatives*, etc., par Caraccioli, VII, 461.
- * — *secrètes de Christine de Suède*, par F. Lacombe, IV, 497.
- *secrètes de M. de Voltaire*, publiées par Robinet, VI, 131, 139.
- * — *semi-philosophiques*, par Pascal, III, 334.
- * — *siamoises*, par Landon, II, 67; IV, 399.
- * — *sur divers endroits de l'Europe*, par Bisani, XVI, 160.
- *sur la constitution actuelle de la Pologne*, par le chevalier de Varille, IX, 195.
- * — *sur la danse et sur les ballets*, par No-verre, IV, 451.
- * — *sur la goutte*, par Loubet, IV, 22.
- *sur l'amour de la patrie*, par Frédéric II, XII, 361.

- * *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, par le marquis de Ximenès, IV, 347.
- *sur la nouvelle traduction de Tacite par M. l'abbé de La Bletterie*, par Linguet, VIII, 181.
- * — *sur l'art d'écrire*, par Vallain, IV, 316.
- *sur la théorie des lois civiles*, par Linguet, IX, 196.
- *sur l'Atlantide de Platon*, par Bailly, XII, 175.
- * — *sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, par Vernes, V, 382.
- * — *sur le Danemark*, par Roger, III, 487; nouv. éd. terminée par Reverdil, VI, 285.
- * — *sur l'écrit intitulé Pensées philosophiques et sur le livre des Mœurs*, par l'abbé de La Chambre, I, 254.
- * — *sur l'éducation*, par Pesselier, V, 196.
- * — *sur l'éducation des princes, dédiées à M. le Dauphin*, par le comte de Vareilles, III, 499.
- *sur l'éducation par rapport aux langues*, par l'abbé Simon, IV, 144.
- * — *sur l'Égypte*, par Savary, XIV, 549.
- *sur l'Encyclopédie*, par l'abbé Saas, VI, 114.
- * — *sur l'esprit de patriotisme, sur l'idée d'un roi patriote*, etc., trad. de Bolingbroke, par de Bissy, I, 409.
- *sur l'Italie*, par Dupaty, XV, 296.
- *sur l'origine des sciences et sur celle des peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire*, par Bailly, XI, 432, 508.
- *sur l'unité de la législation*, par Condorcet, XV, 251.
- *sur les anciens parlements de France, que l'on nomme états généraux*, par Boullainvilliers, II, 294.
- *sur les animaux*, par Georges Le Roy, VIII, 251.
- *sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, par M^{me} de Staël, XV, 375.
- * — *sur les panegyriques*, etc., par Voltaire, VII, 345.
- * — *sur les peinture, sculpture et architecture*, [Salon de 1748], I, 217.
- * — *sur M. de Fontenelle*, par d'Aquin de Château-Lyon, II, 102.
- * — *sur quelques écrits du temps*, par Fréron, I, 315.
- * — *sur une matière intéressante pour tout citoyen*, par Moncrif, II, 94.
- * — *traduites de l'anglais*, par Daignan-d'Orbessan, II, 118.
- *trouvées dans les papiers d'un père de famille*, par Charpentier, V, 409.
- * — *turques*, par Saint-Foix, I, 424.
- *variées de M^{me} de Saint-Fills à M^{me} de Rochel*, IX, 94.
- * LEUCHSENBRING (F.-L.-C.-L.). *Journal de lecture*, XI, 128.
- * LEUWENHOECK, anatomiste, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 164.
- LEVAillant (Fr.). *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique*, XV, 562; XVI, 35.
- LE VASSEUR (Rosalie), cantatrice. Son succès dans *Roland*, XII, 60.* Maladie de —, 291.

- LE VATER DE MARCILLY (J.-F.).** Sa mort, VI, 35.
- * **LE VERRIER DE LA CONTRIE.** *École de la chasse aux chiens courants*, V, 370.
- LEVESQUE (P.-Ch.).** *Hypermneste à Lycée*, imitation d'Ovide, IV, 52. * *Nèves d'Aristobule, philosophe grec*, etc., V, 488. *Histoire de Russie*, * XIII, 351 70. *Éloge historique de l'abbé de Mahly*, XV, 221.
- LÉVESQUE DE BURIGNY (F.).** * *Histoire des révolutions de l'empire de Constantinople*, I, 398. * *Vie de Bossuet*, IV, 466. * *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne* (attribué à —, et à Frérot), VII, 46. Sa mort, XIV, 285.
- LE VIRLOYS (Ch.-Fr.-Roland).** * *Plans, élévations, coupes et profils du théâtre de Metz*, IV, 35.
- * **LÉVY (le président).** *Journal historique*, VI, 483.
- LEZAY-MARNÉZIA (le marquis Cl.-F.-Ad. de).** * *L'Heureuse famille*, VII, 127. *Essai sur la nature champêtre*, XV, 115.
- L.-H. Dancourt,** arlequin de Berlin, à J.-J. Rousseau, citoyen de Genève, IV, 163.
- * **L'HOPITAL (chevalier de).** † *Épigrammes sur la Cléopâtre de Marmonel*, I, 428. *Liaisons dangereuses (les)*, par Choderlos de La Clos, XIII, 107.
- * *Libertés de la France contre le pouvoir arbitraire de l'communication*, etc., par Huerne de La Mothe, IV, 403; V, 89. *Libertin devenu vertueux (le)*, par Domairon, XI, 451.
- * **LICHTWER (Magh.-Gottf.).** *Fables nouvelles*, trad. par Pfeffel, V, 172. *Lidore*, par Gorjy, X VI, 75.
- * **LIEUTAUD (J.-B.).** *Précis de la matière médicale*, VI, 452.
- * **LIGNAC (de).** *De l'homme et de la femme*, etc. IX, 511.
- LIGNAC (l'abbé Le Large de).** * *Lettre à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, II, 73; III, 321. *Présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible*, etc., V, 442.
- LIGNE (Ch.-J. prince de)** † *Lettre à J.-J. Rousseau pour lui offrir l'hospitalité*, IX, 92. *Céphalide*, op.-com., mus. de Cifoletti et Witumb, XI, 424. † *Réponse en vers à une lettre de Voltaire*, 425. † *Impromptu au duc de Brunswick*, XIV, 112. † *Lettre à Grimm et relation d'un voyage de Catherine II en Crimée*, XV, 105.
- * **LIGNVILLE (comte abbé de).** † *Lettre à Nageon au sujet de la souscription pour la famille Calas*, XVI, 361.
- * **LILLO (Georgo).** *Le Marchand de Londres*, drame, trad. par P. Clément, I, 229, 489.
- LIMAIRAC (de).** *Le Royalisme ou mémoires de Du Barry de Saint-Annez*, VIII, 502.
- * **LIMAIRAC (dom Em.-M.).** *Justification de l'appel comme d'abus relevé par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur*, etc., VI, 488.
- LIMOGES (évêque de);** voy. CORTLOUQUET.
- * **LINANT (Michel).** *Vanda, reine de Pologne*, trag., I, 488.
- * **Lindor**, X, 67.
- Lindor et Ismène*, op., paroles de Bonneval, musique de Francœur, VII, 119.
- * **LINDREY (Th.).** *Droits des trois puissances alliées sur plusieurs provinces de la république de Pologne*, trad. par Gérard de Rayneval, X, 506.
- LINOUE (S.-N.-H.).** *Querelle avec Gerbier*, X, 372; XI, 31; † *couplet à ce sujet*, ibid. Prend la défense du chevalier d'Eon, 387. Est emprisonné à la Bastille, XII, 441. *Projet de télégraphe*, par —, XIII, 140. *Histoire du siècle d'Alexandre*, V, 131. *Le Fanatisme des philosophes*, VI, 55. *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice*, etc., 79. * *Socrate*, trag., 125. * *Histoire des révolutions de l'empire romain*, VII, 83. * *La Cacomonade*, 129. * *Théorie des lois civiles*, 509. *Histoire impartiale des jésuites*, VIII, 34. *Lettres sur la nouvelle traduction de Tacite par M. l'abbé de La Bletterie*, etc., 180. *La Pierre philosophale*, 131. * *Mémoires pour Luneau de Boisjermain*, 411. * *Théâtre espagnol*, 489. *Lettres sur la théorie des lois civiles*, IX, 196. * *Théorie du libelle*, XI, 48. *Lettre à M. le comte de Vergennes*, 414. *Annales civiles*, 453. † *Cinq épigrammes sur La Harpe*, IX, 198.
- * **LINXÉ (Ch.)**, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 167.
- * **Linus**, opéra, mus. de Brassac, paroles de Moncrif, I, 474.
- * **LIOTARD (J.-Étienne)**, p. Son talent, I, 359. *Portraits de Mme Anne-Henriette de France et du duc de Chartres*, gr. à la manière noire par Vispré, 448. *Portraits de femmes turques*, gr. par Camerata, 479.
- LIROU (le chev. J.-F. ESPIC de).** *Diane et Endymion*, op., mus. de Piccini, XIV, 36. *Explication du système de l'harmonie*, 175.
- * **LISLE DE MONCEL (De).** *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des lousps dans le royaume*, VIII, 89.
- * **LISTER.** *Traité des araignées*, par —, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 165.
- * **LIVROY (le P.-Th. de).** *Dictionnaire de synonymes*, VII, 347.
- * **Livre d'airain (le)**, par La Dixmerie, IV, 104. *Livre d'estampes de l'art de la coiffure des dames françaises*, etc., par Le Gros, VI, 471; IX, 21; XVI, 442.
- Livre échappé au déluge*, par Sylvain Maréchal, XIV, 106.
- * **LOBJES.** *Manœuvres de Potsdam*, XIII, 222.
- LOBILLARD D'AVRIGNY (C.-J.-L.).** *Les Brouilleries*, op.-com., mus. de Berton, XVI, 3. *Logique*, par Condillac, XII, 429.
- * — par l'abbé Jurain, VI, 286.
- * — à l'usage des dames, par l'abbé Saury, X, 240.
- * — de l'esprit et du cœur, par Blanchet, IV, 234.
- Loi naturelle (la)*, poème, par Voltaire, III, 160.

- Lois de Minos (les)*, trag. par Voltaire, IX, 492, 508; X, 137.
- Loisirs de M. de C****, par Cheneviers, VI, 99.
- * — de *Mme de Mainenon (les)*, III, 417.
- * — *du chevalier d'Eon*, XI, 139.
- * — *d'un soldat*, par F. Desrivères, VII, 397.
- * — *et amusements de ma solitude*, par Gain de Montagnac, VI, 22.
- * — *philosophiques de M. de B.*, par Blondel, III, 224.
- * *Lo-Looz (le chev. Rob. de). Recherches sur l'art militaire*, VII, 101. *Les Militaires au delà du Gange*, IX, 251.
- * *LOMBARD (le P.). Réflexions sur l'impiété prise du côté littéraire*, I, 322.
- LOMÉNIE DE BRIENNE (Ét. Ch. de), archevêque de Toulouse. * *Le Conciliateur*, avec Turgot, II, 370. Oraison funèbre du Dauphin, VII, 4. * *Lettre à l'auteur du Cas de conscience*, 506. Sa réception à l'Acad. franç., XI, 122. * *Ordonnance concernant les sépultures*, 76. † Épigrammes sur —, XV, 306, 309.
- LOMONT (chevalier de). † Charade, XV, 176.
- Londres*, par Grosley, VIII, 501.
- LONGCHAMPS (l'abbé P. de). * *Malagrida*, trag. V, 347. *Mémoires d'une religieuse*, VII, 34. * *Tableau historique des gens de lettres*, 265.
- LONGUEIL. *L'Orphelin anglais*, com., VIII, 258, * 447.
- * *LONGUEVILLE. Lettres à M****, XII, 195.
- Lord anglais (le) et le chevalier français*, com., par Imbert, XII, 358. * † Fragments du —, 359.
- * *Lord impromptu (le)*, par Cazotte, VII, 176.
- Lord supposé (le)*, op.-com. de Doismont, mus. de Chartrin, XI, 201.
- Lorédan*, trag. par Fontanelle, X, 412; * XI, 227.
- LORENZI (le chevalier de). † Anecdotes sur —, VII, 135, 222, * 447; VIII, 68, 85; X, 348.
- * *LORJOT (A.-J.). Mémoire sur une découverte dans l'art de bâtir*, X, 374.
- LOKRAINE (maison de). Prétentions de la —, IX, 33. Affaire du menuet dans le mariage du dauphin (Louis XVI), *ibid.*; † Mémoire présenté au roi à ce sujet, 34; † Parodie en vers de ce mémoire, 38; † réponse de Louis XV, 39.
- * *LOUBET (J.-A.). Lettres sur la goutte*, IV, 22.
- LOUET (Alex.), comp. *La Double clef*, op.-com., paroles de Desfaucherets, XIV, 427.
- LOUIS (Ant.). * *Éloge funèbre de Petit*, I, 474. * *Mémoire contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, VI, 78. Polémique entre Bouvart, Petit et —, au sujet de ces naissances, VII, 156.
- LOUIS (L.-Nic., dit Victor), arch. Salle des Variétés au Palais-Royal [Comédie-Française], XVI, 121, note.
- LOUIS (M.-E. BAYON, dame), femme du précédent, comp. *Fleur d'épine*, op.-com., paroles de Voisenon, XI, 324.
- Louis IX en Égypte*, op., paroles de Guillard et Andrieux, mus. de Le Moyne, XVI, 315.
- Louis XII*, trag., par Ronsin, XV, 589.
- Louis XV. * Commande onze tableaux pour

- le château de Choisy, I, 92. Apaise le différend de l'Opéra et de la Comédie Française au sujet des ballets, II, 273. Se propose d'accorder une pension aux auteurs dramatiques, III, 474. Sa mort, X, 423. † Mot de —, sur Maurice de Saxe et réponse du maréchal de Noailles, XI, 410. † Anecdote sur — et Montmartel, XIV, 335. * † Épigramme anonyme sur —, I, 258. * Choix du carrefour de Bucy pour l'érection d'une statue à —, 352. * Pyramide et vers en l'honneur de —, dans l'abbaye de Coysing, II, 70.
- LOUIS XVI. Accidents causés par les fêtes de son mariage, IX, 63, 67. Don aux pauvres à l'occasion de la mort de Louis XV, X, 424. Anecdotes sur son voyage en Normandie, XIV, 418. † Mots sur un sermon de l'abbé Maury, XII, 498; à de La Roche, XIII, 191; à La Fayette, XIV, 25, note. * Gravure allégorique sur la situation politique sous son règne, XII, 105.
- Louise et Volsan*, com. par Bedeno-Dejaure, XVI, 74.
- * *Louisiade (la)*, poème, par Moline, V, 269.
- LOURDET DE SANTERRE (J.-B.). *Le Savetier et le financier*, op.-com., mus. de Rigel, XII, 172. *Colinette à la cour*, op., mus. de Grétry, XIII, 51. † Épigramme de Desfontaines sur —, 52. * *L'Embarras des richesses*, op.-com., mus. de Grétry, 230; † épigramme sur cette pièce, 231.
- * *LOUTHERBOURG (Phil.-J.)*, p. et gr. Prospectus d'une édition des *Fables de La Fontaine* illustrée par —, V, 454. Son talent, X, 356.
- * *LOUVEL ET LE SUIRE. Les Sauvages de l'Europe*, IV, 231.
- LOUVET DE COUVRAY (J.-B.). *Une année de la vie du chevalier de Faublas*, XV, 36; suite de cet ouvrage, 236.
- LOUVOIS (marquis de). † Lettre à Champe-netz, XV, 3.
- * *LOYSEAU DE MAULÉON (Alex.-Gér.)*. Mémoires pour M^{lle} Alliot contre La Ralde, IV, 442; pour la famille Calas, V, 206; pour M. de Valdahon, mouquetaire, accusé de séduction, VI, 231; * VII, 297; VIII, 353; pour trois soldats aux gardes, VII, 15. *Plaidoyers et mémoires*, VIII, 341. * † Vers au roi de Suède, accompagnant une statue de l'*Amitié* et un exemplaire du *Petit Carême*, de Massillon, offerts par M^{me} de La Marck, IX, 295, 295. Sa mort, 424.
- LUNERSAC (abbé de). *Discours sur les monuments publics de tous les âges*, XI, 397.
- * *LUBERT (M^{de} de). Léonille*, II, 505.
- LUCAIN (M.). *La Pharsale*, trad. par Masson, VI, 347; VII, 28; par Marmontel, VII, 28; par La Harpe, * X, 255; XI, 273; * par de Laurès, X, 255.
- * *Lucette*, roman par Nougaret, VI, 300.
- Lucette*, op.-com. par Piccini père et fils, XIV, 87.
- Lucette*, com. par Lantier, XIV, 196.
- * *Lucette et Lucas*, op.-com., paroles de Forgeot, mus. de M^{lle} Dezide, XIII, 38.

- LUCRET (J.-P.-L. de LA ROCHE du MAINE, marquis de).** † Son portrait dans le *Petit Almanach de nos grands hommes*, XV, 214. *Analyse raisonnée de la sagesse*, de Charon, V, 341. * *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, VI, 267. *Histoire de l'Orléanais*, 507; VII, 80. *La Reine de Bénédictin*, 35. *Essais historiques sur les principaux événements de l'Europe*, 80. *Histoire littéraire de M. de Voltaire*, XII, 491. *Paris en miniature*, XIII, 434. * *Le Vicomte de Barjac*, 525. *Mémoires sur Cogliostro*, XIV, 251, 319. *Mémoire pour la dame Kornmann*, XV, 120. * *Essai sur la secte des illuminés*, 583. *Galerie des dames françaises*, 587.
- LUCRET (M^{me} de);** voy. DELON (M^{lle}).
- * **Lucie**, com. par Collet d'Herbois, X, 319.
- * **Lucie et Mélanie**, par Baculard d'Arnaud, VII, 373.
- Lucile**, op.-com. par Marmontel, mus. de Grétry, VIII, 244.
- * **Lucina sine concubitu: Lucine affranchie des lois du concours**, lettres trad. d'Abraham Johnson, I, 454.
- * **LUCOTTE (J.-R.).** *Vignole moderne*, IX, 512.
- LUCRÈCE (T.-Lucretius-Carus).** * *Della natura delle cose*, trad. par Marchetti, II, 448. * † Sujets proposés par Margency à Cochin pour les estampes de cette édition, 474. * *Traduction libre de Lucrèce*, par Panckouke, VIII, 16. *De la nature des choses*, trad. par de Lagrange, 151.
- Lucrèce**, trag., VI, 484.
- * **Lucrèce**, trag. par Arnault, XVI, 197.
- Lucy Wellers**, rom., trad. par le marquis de La Salle, VII, 34; * par Bidous, 150.
- LULLI (J.-B.),** comp. * *Anecdotes sur —*, I, 106. *Atys*, op., II, 307. *Thésée*, op., 435; III, 3. *Aleste*, op., II, 435; III, 463.
- * **LUNEAU DE BOISJERMAIN (P.-J.-F.).** *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la géographie*, IV, 135; VI, 237. Achève la publication de l'*Étite des poésies fugitives*, recueillie par Blin de Sainmore, V, 491. *Œuvres de Racine*, avec estampes par Gravelot, et commentaires, VI, 239; VII, 510. Procès de — et des libraires de l'*Encyclopédie*, VIII, 411.
- LUSSAN (M^{lle} Marguerite de).** * Reçoit une pension de la cour, II, 16. * Sa mort, IV, 11. * *Anecdotes sur la cour de François Ier*, I, 133. * *Annales galantes de la cour de François II*, 279. * *Marie d'Angleterre, reine duchesse*, 301. *Anecdotes sur la cour de Charles VI*, II, 317. *Histoire de Louis XI*, III, 25. * *Histoire de Charles VII*, attrib. à —, II, 151. *Histoire de la révolution du royaume de Naples*, etc., attrib. à —, III, 360.
- Luzé (le)**, considéré relativement à la population et à l'économie, par Aulfray, V, 156.
- LUXEMBOURG (M.-A. de NEUFVILLE-VILLEROY,** duchesse de BOUFLERS, puis de). † Plaisante exclamation à propos d'Amalazonte,

- tragédie de Ximénès, II, 426. † Couplets à M^{me} Du Deffand, XII, 24.
- LUXEMBOURG** (Création du musée du), I, 485.
- LUXEMONT.** † Réponses à des vers de La Condamine sur la première nuit de ses nocces, III, 332.
- * **LUVNER (P.-A. cardinal de).** Répond au discours de réception de l'abbé de Radonvilliers, V, 275.
- LUZAC (Élie).** * *Le Nonheur ou Nouveau système de jurisprudence naturelle*, II, 368. *Lettre d'un anonyme à M. Rousseau*, VI, 382.
- * **LUZAN (Ignacio de) et non LUZON.** *La Poetica ó reglas de la poesia*, etc., I, 189.
- LUZY (Dorothee),** actrice de la Com.-Franç. Ses débuts, V, 331. Est blessé par la chute d'une poutre, VI, 100. Son succès dans un rôle tragique, IX, 289. Est incarcérée au For-l'Évêque pour des couplets chantés contre Louis XV, XI, 13. Sa retraite, XII, 495.
- Lycée.** † Chanson anonyme sur le —, XIV, 331. Ouverture du —, 363. † Réponse de La Harpe aux objections faites contre le —, 412.
- * **Lydia;** voy. *Erreurs (les) de l'amour-propre*.
- * **LYONNAIS (M^{lle}),** danseuse. † Épigramme anonyme sur —, I, 385.
- * **LYONNET (Pierre),** naturaliste, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 168.
- LYONNOIS (l'abbé J.-J. BOUVIER,** connu sous le nom de). * *Tableau historique général et chronologique de tous les pays*, etc., VII, 151. *Histoire de France*, VIII, 135.

M

- MABILLE. Cécile,** op.-com., mus. de Dezède, XII, 378.
- * **MABILLON (le P.),** bénédictin. Sa *Diplomatique*, continuée par les religieux de son ordre, I, 189.
- MARLY (Gabriel BONNOT, abbé de),** frère de CONDILLAC. Son style, X, 333. Est chargé par Franklin et Adams de rédiger un projet de constitution pour les États-Unis, XIII, 264. Son *Éloge* par l'abbé Brizard et par Lévosque, XV, 221. *Anecdotes sur —*, 370. * *Observations sur les Grecs*, I, 330; VII, 187. * *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement*, II, 35. *Droit public de l'Europe fondé sur ses traités*, III, 381; VI, 45, 136. * *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*, trad. de Nicoclès, V, 293. *Observations sur l'histoire de France*, VI, 253, 506. *Doutes proposés aux économistes*, VIII, 40. *Manifeste de la république confédérée de Pologne*, IX, 147. *De la législation*, XI, 304. *De la manière d'écrire l'histoire*, XIII, 225; † épigramme de Ximénès sur cet ouvrage, 234. *Principes de morale*, 486. *Observations sur le gouver-*

- nement et les lois des États-Unis, XIV, 50. *Des droits et des devoirs du citoyen*, XV, 413. *Le Destin de la France*, attrib. fausement à —, XVI, 26. *Œuvres posthumes*, 107.
- Macbeth*, trag. par Ducis, XIII, 466; XVI, 48.
- MAC-DONALD (le chevalier J.). Sa mort, VII, 109.
- * MAC-GEOGHEQUAN. *Histoire de l'Irlande ancienne et moderne*, IV, 78.
- * MACHIAVELLI (N.). *Réflexions sur la première décade de Tite-Live*, trad. par de Menc, XIII, 242.
- * MACKENSIE (Jacques). *Histoire de la santé et de l'art de la conserver*, IV, 334.
- MACKENSIE (H.). *L'Homme sensible*, XI, 42. *L'Homme du monde*, XI, 161.
- * MACLOT (J.-Ch.). *Institutions abrégées de géographie*, IV, 78. *Précis sur le globe terrestre*, VI, 211.
- Ma conversion*, attrib. à Mirabeau, XIV, 49.
- MACQUER (P.-J.). *Dictionnaire de chimie*, *VI, 449; VII, 60. Mémoire sur le flint glass, lu à l'Acad. des sciences, IX, 276.
- MACQUER (Ph.), frère du précédent. * *Abrégé de l'histoire romaine*, III, 155. *Dictionnaire portatif des arts et métiers*, revu par Jaubert, VII, 60.
- M^{me} Collet-Monté, par Sauvigny, XIII, 43.
- * M^{me} Javotte, roman, par Barrett, III, 486.
- * *Madrigaux de La Sablière*. Nouvelle édition, par l'abbé Sépher, IV, 78.
- Magasin des adolescents*, par M^{me} Le Prince de Beaumont, IV, 289.
- * *Magasin énigmatique*, VII, 260.
- * *Magasin historique pour l'esprit et pour le cœur*, V, 455.
- MAGNAVILLE (de). Représentations données sur son théâtre de sociétés à la Chevette, IX, *234, 297; *XI, 148. *Les Orphelines*, IX, 297; *XI, 148. * *L'Héritier de village*, ibid. * *La Fausse finesse*, ibid. * *Le Ministre de Wakefield*, ibid.
- Magnifique (le)*, op.-com. de Sedaine, mus. de Grétry, X, 208.
- MAGNITOT. *Célestine*, vaudev., mus. de Bruni, XV, 156.
- * MAGNY, maître de danse. *Principes de chorégraphie*, etc., VI, 394.
- * MAGNY (J.-B.-M.). *La Double folie*, III, 261.
- * *Mahomet*, trag. par Voltaire, I, 436; II, 101, 104. † Lettre burlesque sur la reprise de —, 100.
- Mahulem*, par Marescot, VII, 34.
- MAILHOL (Gabriel). *Paros*, trag., II, 327. *Le Philosophie nègre*, V, 481. *Lettre de Gabrielle de Vergy à la comtesse de Raoul*, etc., VII, 62. * *Euménie et Gondamir*, 176.
- * MAILLAC (le P. de), jésuite. *Histoire de la conquête de la Chine, par les Tartares Mandchoux*, trad. du latin par le P. Jouve, II, 192.
- MAILLARD (M^{lle}), actrice. * *Querelle avec M^{me} Saint-Huberty*, XIII, 384. † Vers à —, 385. Obtient une pension de mille livres, 406.

- Maillard*, trag. par Sedaine, IX, 163; XI, 12; XV, 333.
- MAILLÉ (J.). *Histoire des propriétés du spalte*, V, 237.
- MAILLEBOIS (Yves-Marie DESMARETS, comte de). *Mémoire contre le maréchal d'Estrées*, III, 513.
- * MAILLET (Benoit de). *Tellième ou Entretien d'un philosophe indien et d'un missionnaire français*, I, 240.
- MAILLET-DUCLAIRON (A.). * *Essai sur la connaissance des théâtres français*, II, 21. *Cromwell*, trag., VI, *12, 16, 48.
- MAILLY (J.-B.). *L'Esprit de la Fronde*, X, 405.
- * MAIMIEUX (J. de). *Le Comte de Saint-Méran*, XV, 250. *Fragments de lettres originales de Marie-Charlotte-Élisabeth de Bavière*, 260.
- MAIRAN (J.-J. DORTOUS de). *Éloges des académiciens de l'Académie des sciences morts de 1741 à 1743*, I, 140. *Dissertation sur la glace*, *405; III, 338. * *Lettres au R. P. Parrenin, contenant diverses questions sur la Chine*, IV, 140. Sa mort, IX, 253. *Anecdotes sur —*, ibid. Lègue sa fortune à M^{me} Geoffrin, 255; † mot à cette dernière, 307.
- * MAISAGNE (de). *Bilan général et raisonné de l'Angleterre*, V, 120.
- * *Maison de campagne à la mode (la)*, com. par Watelet, X, 522.
- Maison de Molière (la)*, drame, par Mercier, XV, 157.
- MAISONNEUVE (L.-J.-B. SIMONNET de). *Roxelane et Mustapha*, trag. XIV, 170. * † Épigramme d'Artaud sur —, 191. *Odmar et Zulma*, trag., XV, 191. * *Le Faux insouciant*, com., XVI, 159.
- MAISTRE DE LA TOUR. *Histoire d'Ayder-Ali-Khan*, XIII, 340.
- * *Maître de guitare (le)*, com., par Poincnet de Sivry, V, 322.
- Malade imaginaire (le)*, par Molière, VI, 64.
- * MALAGRIDA (le P.). Émotion causée par son supplice, IV, 487.
- * *Malagrída*, trag., par de Longchamps, V, 347.
- MALBOISSIÈRE (M^{lle} Laurette RANDON de). Sa mort, VII, 108.
- * MALBRANCHE (P.-B.-M.). *Intrigues historiques et galantes de sérail, sous le règne de l'empereur Sélim*, attribuées à —, V, 69.
- * *Malédiction paternelle (la)*, par Rétif de La Bretonne, XII, 285.
- MALSHERBES (Ch.-G. de LAMOIGNON de), † Discours au duc de Chartres, VIII, 264. Ovation faite à —, à une séance de l'Acad. franç., IX, 313. Sa réception à l'Acad. franç., XI, 36. *Mémoires sur le mariage des protestants*, XV, 177.
- * MALEVILLE (l'abbé G.). *Histoire critique de l'Éclectisme*, VII, 30.
- MALPILATRE (J.-Ch.-L. CLINCHAMP de). *Narcisse dans l'île de Vénus*, VIII, 342.
- Malheureux imaginaire (le)*, com., par Dorat, XI, 361, 339.

- MALICET**, meunier. Découvrir le moyen de tirer du blé un sixième de farine de plus, VII, 467.
- * **MALLET** (l'abbé Edm.). *Essai sur l'étude des belles-lettres*, I, 113. *Négociations du comte d'Avauz*, publiées par —, II, 340. *Histoire des guerres civiles de France*, trad. de Davila (avec Grosley), III, 397.
- * **MALLET** (P.-H.). *Introduction à l'histoire de Danemark*, III, 187. *Histoire du Danemark*, V, 457. *Histoire de Hesse*, VII, 192. *Voyage en Pologne*, par Coxo, trad. par —, XIV, 520.
- * **MALMAISON** (M^{me} de La). † Vers à La Condamine sur son mariage, IV, 160.
- MALOUIN** (le d^r). Mot sur Molière, VI, 51.
- * **MALPIGHI**. *Dissertation sur le ver à soie*, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 164.
- * *Malte, ou l'Isle-Adam*, poème épique, par Privat de Fontanilles, I, 303.
- * **MALVAUX** (abbé de). *Accord de la religion et de l'humanité sur l'intolérance*, V, 146.
- Manca-Copac**, trag., par Le Blanc de Guillet, V, 311, 320; XIII, 65.
- MANDAR** (le P. J.-F.). *Panegyrique de saint Louis*, X, 281.
- * *Mandement de M. l'archevêque de Lyon*, VIII, 33.
- Mandement du révérendissime Père en Dieu Alexis, archevêque de Novogorod-la-Grande*, par Voltaire, VI, 398.
- Mandement portant condamnation d'un livre qui a pour titre Émile*, etc., par le P. Brocqueviello, lazarisite, au nom de l'archevêque de Paris, V, 160.
- * **MANDEVILLE** (B. de). *La Fable des abeilles*, trad. par J. Bertrand, I, 473.
- MANDEVILLE** (M^{lle}), actrice de la Com.-Ital. Ses débuts, VI, 492.
- * **MANDIROLA**. *Manuel du jardinier*, etc., trad. par Randi, VI, 393.
- MANELLI**, impresario italien. Succès de sa troupe de bouffons, II, 259; son portrait au pastel par La Tour, *ibid.*, 284.
- Manie des arts (la)*, com., par Rochon de Chabannes, V, 307.
- * *Manœuvres de Potsdam*, par Lobijos, XIII, 222.
- Manifeste de la république confédérée de Pologne*, par Mably, IX, 147.
- * *Manifeste d'Ygnace de Loyola*, V, 52.
- MANOURY**, limonadier. *Essai sur le jeu de dames à la polonoise*, IX, 183.
- MANUEL** (L.-P.). *Coup d'œil philosophique sur le règne de saint Louis*, XIV, 392.
- * *Manuel d'agriculture*, etc., par La Salle de l'Étang, V, 508.
- de botanique, par Duchesne, VI, 77.
- de l'homme du monde, par Alletz, IV, 434.
- des artistes et des amateurs, par l'abbé de Petity, IX, 194.
- des champs, par de Chanvalon, V, 508.
- des inquisiteurs, etc., composé par Émeric, trad. par l'abbé Morellet, V, 21.
- des tapissiers, par Bimont, VII, 127.
- du jardinier, trad. de Mandirola, par Randi, VI, 393.

- * *Manuel du laboureur*, VI, 78.
- du négociant, V, 171.
- *lexique*, tiré de Dycbe, par l'abbé Prévost, I, 438.
- *militaire*, V, 68.
- * *Ma philosophie*, par Dorat, IX, 300.
- * *Mappenonde historique*, par Barbeau de La Bruyère, I, 480.
- MAQUART** (le d^r). Sa mort, VIII, 59.
- * **MARANDON**. † Vers pour le portrait de Rétif de La Bretonne, XIV, 227.
- MARBAULT**. *Essai sur le commerce de Russie*, XII, 76, * 143.
- * **MARCANDIER**. *Traité du chanvre*, IV, 22.
- Marcellus*, trag., par Ponce-Dehaye, VIII, 325.
- * **MARGENAT** DE GHUY (Antoine), gr. Portraits d'hommes célèbres, VI, 39.
- * **MARCHADIER** (l'abbé). *Le Ploisir*, com., I, 228.
- MARCHAND** (J.-H.). *Épître à Louise*, I, 104.
- * *Avis d'un père à son fils*, II, 89. *La Noblesse commerçable et ubiquiste*, III, 273.
- * *Le Tremblement de terre de Lisbonne*, trag. burlesque attrib. à —, 334. *Encyclopédie perruquière*, 353, * 417. *Testament de M. de Voltaire*, 'V, 51; IX, 241. *Hilaire*, « par un métaphysicien » (parodie de *Belisaire*), VII, 343. *Détachements champêtres*, 461. *L'Esprit et la chose*, attrib. à — VIII, 19. *L'Ombre de Poinciset*, 452. *Épigramme sur le marquis de Villette*, XII, 46. *Épigr. de Piron sur Marmontel* et —, VII, 440.
- * *Marchand de Londres (le)*, drame, trad. de G. Lillo, par P. Clément, I, 229, 489.
- de Smyrne (le), com., par Chamfort, VIII, 418.
- MARCONI**. *Vie de Benoit-Joseph Labre*, XIV, 48.
- MARÉCHAL** (P.-Sylvain). *Bergeries*, VIII, 467. *L'Age d'or*, XIII, 241. *Livre échappé au déluge*, XIV, 106. † Vers aux femmes sensibles, 546; † réponse à ces vers, 547. *Almanach des honnêtes gens*, XV, 193.
- * **MARÉCHAL** (B.). *Asseta*, com., III, 352.
- * *Maréchal (le)*, op.-com., paroles de Quétant, mus. de Philidor, IV, 501.
- * *Ma république*, par Delisle de Sales, XVI, 153.
- MARRESCOT** (Michel). *Malutem*, VII, 35.
- MARRET** (Hugues). *Éloge de Rameau*, VI, 486.
- * **MARONCY** (Adrien QUIRET, baillide). * † Paroles de la *Vanette*, musette, mus. par Grimm, II, 188. * † Sujets d'estampes pour la trad. italienne de *Lucrèce*, par Marchetti proposés à Cochin par —, 474; pour une édition du *Pastor fido*, 278. * † Vers pour le portrait de Gauffecourt, 490; † à la marquise de **, III, 9. * † Épîtres à l'abbé Petit, 68; à la marquise de P**, IV, 34. † Scène de *Nabuchodonosor*, trag. burlesque, III, 68. * † Lettre en vers et en prose à Desmahis, 260. * † Chanson, 443.
- Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre*, essai tragique, III, 402.
- Mari confident (le)*, com., par Néricault-Destouches, II, 279.

- * *Mari émancépé (le)*, ouvrage anonyme, III, 456.
- * *Moria, ou les Véritables mémoires d'une dame illustre*, etc., VI, 235.
- Mariage caché (le)*, op.-com., paroles de M^{me} Riccoboni, mus. de Kohaut, VIII, 106, * 133.
- * — *clandestin (le)*, com., par Garrick et Colman, trad. par M^{me} Riccoboni, VIII, 133.
- * — *clandestin (le)*, com., par Lemonnier, XI, 108.
- *d'Antonio (le)*, op.-com., paroles de Beauvoir, mus. de M^{lle} Grétry, XIV, 439.
- *de Figaro (le)*, com., par Beaumarchais, XIII, 322, 366, 517; XIV, 53. † Épigramme de Langeac sur —, XIII, 522; † révision de cette épigramme par Beaumarchais, 523. † Couplets sur le —, ibid. † Mot du comte d'Artois à Louis XVI sur le —, 524. † Lettre de Suard au sujet de la préface du —, XIV, 91.
- *du siècle (le)*, par Contant d'Orville, VII, 149.
- *in extremis (le)*, vaudeville, par Pils et Barré, XIII, 219.
- *interrompu (le)*, com., par Cailhava d'Estandoux, VIII, 328.
- *par dépôt (le)*, com., par Bret, VI, 297.
- *secret (le)*, com., par Desfaucherets, XIV, 349.
- Marianne*, com., par M^{me} de Montesson, XII, 502.
- * — *ou la Nouvelle Pamela*, VI, 235.
- * — *ou la Paysanne de la forêt des Ardennes*, VII, 182.
- MARIE-ANTOINETTE. † Quatrain sur sa naissance, par le comte de Dietrichstein, XIII, 301. Don en faveur des victimes des fêtes de son mariage, IX, 70. Fête en l'honneur de sa convalescence, XII, 260.
- * Anecdote sur — et la comtesse de Polignac, 401. Visite à Ermenonville, 407. Joue dans deux comédies de Sedaine, 427; dans le *Barbier de Séville*, XIV, 215. Prend le titre de première chanoinesse du chapitre de N.-D. de Bourbourg en Flandre, XIII, 188. * Don pour les pauvres, 469; † vers de Reucher à cette occasion, 470. * Ses portraits, en buste, par J.-B. Lemoigne, IX, 374; par Gardeur, XII, 143; en lévite, par M^{me} Lebrun, XIII, 441; avec ses enfants, par Wertmuller, XIV, 292; à la peinture *chudorique*, par Monpetit, XVI, 422, note. * Sa toilette le jour de la Fédération, 570.
- * *Marie d'Angleterre, reine-duchesse*, par M^{lle} de Lussan, I, 301.
- *de Brabant*, trag., par Imbert, XV, 526.
- MARIE LEZINSKA, reine de France. * Portrait allégorique de —, dans *les Mœurs* de Toussaint, I, 150. *Oraisons funèbres* de —, VIII, 184.
- * *Marie Mancini, nièce du cardinal de Mazarin*, à Louis XIV, héroïde, par M^{lle} Blerau, V, 85.
- MARIE-THÉRÈSE d'Autriche. † Lettre supposée au dauphin (Louis XVI) sur son mariage,

- IX, 43. * Service et monument funèbres en l'honneur de —, XII, 521.
- MARIETTE, avocat. Mémoire en faveur de la famille Calas, V, 206; VI, 231.
- MARIGNÉ (J.-E.-F.). *Zoraï*, trag., XIII, 212.
- * MARIIGNY (J. CHARPENTIER, abbé de). *Le Pain béni*, poème, III, 273.
- * MARIIGNY (l'abbé AUGIER de). *Histoire des Arabes*, I, 485. *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, rédigée par l'abbé Pétau, II, 3, 126.
- MARIN (Fr.-L.-Cl.) * *L'Homme aimable*, II, 61.
- * *Vie de Saladin*, III, 478. * *Julie*, V, 52. *Lettre à Mme la P^{re} de **** (Talmont), sur un projet intéressant pour l'humanité, V, 297, note. *L'Homme civil à l'homme sauvage*, 393. Publie avec Solignac et le P. Menoux les *Oeuvres* de Stanislas Leczinski, 399. * *Oeuvres diverses*, VI, 235. Son approbation des *Moissonneurs* de Favart, VIII, 43. * Accuse Diderot d'abus de confiance envers Caylus, 383, note. Articles dans la *Gazette de France* sur le jeune Parangue, X, 43; sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu, 154; † épigramme à ce propos, 155.
- * *Marine militaire*, par Ozanne, V, 49.
- Marins (les)*, com., par Desforges, XIII, 342.
- * MARION (P.-X.). *La Mort de Cromwell*, trag., VI, 48.
- * *Maris corrigés (les)*, com., par La Chabeausière, XIII, 16.
- MARIVAUX (P. CARLET de CHAMBLAIN de). * Son talent de romancier, I, 139. * Dissertations lues à l'Acad. franç. sur les philosophes et les beaux esprits, 354; sur le parallèle de Corneille et de Racine, 367, 469. Son portrait, par Michel Van Loo, II, 282. Sa mort, V, 236. *Oeuvres diverses*, VI, 291. *Arlequin Hulla*, com. attrib. à —, XI, 397.
- MARMONTEL (J.-F.). 1). Disgrâce et emprisonnement de —, pour une parodie de *Cinna* dont il refuse de faire connaître l'auteur, * IV, 182; IX, 86. Son élection à l'Acad. franç., V, * 417, 429; † vers à l'Acad. *des grâces* à ce sujet, 418. * Son talent de lecteur, VIII, 169. Sa liaison avec M^{lle} Clairon, 406. Réponse au discours de réception de La Harpe à l'Acad. franç., XI, 268. Polémique entre — et l'abbé Arnaud, au sujet de la musique de Gluck et de celle de Piccini, 460, XII, 392; † épigramme anonyme sur cette querelle, 393. Est nommé secrétaire perpétuel de l'Acad. franç., XIII, 401.
- 2). Tragédies : * *Denys le tyran*, I, 134. * *Aristomène*, 297; *Cléopâtre*, * 428, * 438, * 450, XIV, 72; *Egyptus*, II, 328; *Venceslas*, trag. de Rotron, revue par —, IV, 116, X, 395. *L'Ami de la maison*, com., IX, 292. Opéras : * *La Guirlande*, mus. de Rameau, II, 105; *Céphale*, mus. de Grétry, X, 335, * XI, 76; *Démophon*, mus. de Chérubini, XV, * 370, 371; *Antigone*, mus. de Zingarelli, XVI, 7; avec Piccini : *Roland*, XI, 406; XII, 58; *Atys*, 376, * 399, op. de Quinault, refaits par —; *Didon*, XIII, 367,

- 410; *Persée*, mus. de Philidor, XII, 451;]épigramme sur cet opéra, 452. Opéras-comiques : avec Kôhau : *la Bergère des Alpes*, VI, 489; avec Grôtry : *le Huon*, VIII, 163; *Lucile*, 241; *Sylvain*, 437, 467; *la Fausse magie*, XI, 26, 221; av. Piccini : *le Dormeur éveillé*, XIII, 403, 417, XIV, 3; *Pénélope*, 300, XV, 178;]épigramme de l'abbé Aubert sur cette pièce, XIV, 304;] réponse de —, *ibid.*; * *Annette et Lubin*, pastorale, V, 177.
- 3). Œuvres diverses. * *Cléopâtre d'après l'histoire*, I, 432; *Contes moraux*, * IV, 310, 489; VI, 142, 273. *Bélisaire*, * VII, 90, 248; VIII, 29, 214; * démolés de l'auteur avec la Sorbonne au sujet de cet ouvrage, VII, 287, 337, 439, 501; VIII, 32;] lettre de Cathorino à — sur la traduction de *Bélisaire* en russe, 203. *Les Incas*, 297; IX, 129, *295; XI, 454. *Études relatives à l'éloquence*, XIV, 211. *Apothéose du théâtre*, IV, 75. *Chefs-d'œuvre dramatiques*, X, 230. *Essai sur les révolutions de la musique en France*, XI, 462. *Éloge du prince de Brunswick*, XIV, 445; XV, 248. * *Art. Extrait et Goût pour l'Encyclopédie*, III, 222; XV, 377. Trad. la *Pharsale* de Lucain, VII, 28. Poèmes : * *l'Établissement de l'école royale militaire*, II, 50. *La Neuvaine de Cythère*, VI, 174. *Discours en vers sur l'histoire*, * XI, 473; XII, 40, 44, 230. * *Ode sur la clémence de Louis XIV*, couronnée par l'Acad. franç., I, 73. *Épîtres à l'abbé de Bernis*, III, 292; *au roi sur l'incendie de l'Hôtel-Dieu*, X, 155; sur *l'éloquence*, XI, * 169, 203. *Discours sur la force et la faiblesse de l'esprit humain*, V, 430. *Ode à la louange de Voltaire*, X, 72. *] Deux épitaphes pour Maurice de Saxe, II, 9, 10.] *Vers à M^{me} de Pompadour*, 15; pour les portraits de d'Alembert et de Rousseau, 284, XI, 85; * pour une scène de la vie de Voltaire, dessinée par Huber, X, 97; à M^{me} Necker, XI, 194; à M^{lle} *** *ibid.*, 510; sur l'abbé Arnaud, 464; à M^{me} de Staël, XIV, 365; pour le buste de Washington, XV, 36.] *Épigrammes sur les adversaires de J.-J. Rousseau*, II, 322; contre Riballier, VIII, 406; sur l'abbé Arnaud, XI, 464. *] *Chanson nouvelle à l'endroit d'une femme dont la pièce est celle d'un abbé* (A propos d'Annette et Lubin de M^{me} Favart), V, 63.] *Impromptus*, XI, * 126, 369.] *Romance*, XIII, 81. * *Recueil de quelques pièces fugitives*, III, 180. *Poétique française*, V, * 293, 371, 387.] *Lettre à Meister*, XIII, 417.] *Lettre du duc de Noailles à —*, au sujet d'un paysan des environs de Montreuil, XII, 152. *] *Épigrammes sur —*, par Fréron, I, 374; par Piron, VII, 440; *] réponse à cette dernière, 500.
- * MAROLLES (Michel de), abbé de VILLELOIN. *Mémoires*, publiés par l'abbé Goujet, II, 500.
- MAROLLES, p. Dessins pour un ex. des *Contes*

- de La Fontaine appartenant à Gaignat, VIII, 121.
- * *Marquis de T *** (le)*, ou *l'École de la jeunesse*, par Rôtif de La Bretonne, IX, 274. *Marquis (le) de Tulipano*, op.-com., par Païstello, XV, 389.
- MARS (M.-M. DAUTEL, dite M^{lle}), actrice. Ses débuts, XII, 223.
- * MARBAC (P.-L.). *Les Amusements des gens d'esprit*, III, 281.
- Marseillais (le) et le lion*, conte, par Voltaire, VIII, 202.
- * MARSIOLI. *Histoire de la mer*, par —, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 165.
- MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (B.-J.). * *Richard et Sara*, proverbe, IX, 490. *La Fausse peur*, op.-com., mus. de Darcis, X, 457. *La Fausse délicatesse*, XI, 361. *Le Vaporeux*, com., XIII, 131. *Les Deux aveugles de Bagdad*, com., 192. *Céphise*, 277. *Théodore*, op.-c., mns. de Davaux, XIV, 139. * *Nina*, op.-com., mus. de Dalayrac, 401. *Les Deux petits Savoyards*, op.-com. av. le même, XV, 394.
- MARSY (abbé de). * *Le Prince*, tr. de l'italien de Fra Paolo, II, 56. * *Histoire moderne des Chinois, des Japonais, des Indiens*, 365, III, 200; IV, 217. *Analyse raisonnée de Bayle*, II, 504; IX, 131, 171. Sa mort, V, 432.
- MARYANOE (Marie Ant. BOUET et non BONET de).] *Épître à M. Abraham Hirschel*, juif de Berlin, III, 208. * *Épître au comte de Bruhl*, IV, 95. *Ballet de l'Ennuï*, VI, 401.
- MARTEAU (F.-J.). *Le Songe d'Irus*, VIII, 463.
- * MARTEAU, grav. en médailles. Son talent, I, 363, 473.
- MARTELLY (H.-A. RICHAUD-). *Les Deux Figaro*, XVI, 121.
- * MARTIGNY (comte de). *Voyage d'Alcimédon*, attribué par Quérard au —, IV, 232.
- * MARTIN (Benjamin). *Éléments des sciences et des arts littéraires*, trad. par de Puisieux, III, 202.
- * MARTIN (G), p. Tableaux divers (S. de 1783), XIII, 442.
- * MARTIN (M^{lle}), actrice de la Com.-Française. Ses débuts, II, 59.
- MARTINI (J.-P.-E.), comp. *L'Amoureux de quinze ans*, paroles de Laujon, IX, 301; * *Les Méfiances*, avec le même, XI, 148. *Le Rendez-vous bien employé*, op.-com. d'Anseaume, 363; * *Henri IV*, op.-com., paroles de du Rozoy, 508; *Le Droit du seigneur*, op.-com., paroles de Desfontaines, XIII, 369, 455. * *Mélopée moderne*, XVI, 151.
- * *Masque (le)*, par de Cléro, I, 379.
- MASQUE DE FER (le). Conjectures sur —, VIII, 122.] *Opinions de Saint-Foix sur —*, XI, 347; * de Dutens, XIV, 441; de La Borde, XV, 497.
- * MASSAC (P.-L.). *Mémoire sur la manière de gouverner les abeilles*, VII, 450. *Mémoire sur la qualité et sur l'emploi des engrais*, *ibid.*
- * MASSÉ (J.). *Dictionnaire portatif des eaux et forêts*, VII, 48.

- * **MASSÉ (J.-B.)**, p. Sa mort, VII, 441.
- * **MASSILLON (J.-B.)**. *Mémoires de la minorité de Louis XV*, XVI, 204.
- MASSINOT (l'abbé J.-T.)**. † *Le Cheval et la fille*, conte, XIV, 124; † *lettre à M^{me} Laccan sur ce conte*, 125; † *vers sur l'attribution de cette facétie à Boufflers*, 125, note.
- MASSON DE MORVILLIERS (N.)**. † *Épigrammes contre Rivarol*, XIV, 199; contre Sautreau, 214; contre Saint-Ange, 355.
- MASSON DE PEZAY (le marquis)**. *Zélis ou bain*, poème, V, 318, 340. * *Épître à mon omi*, VI, 11. *Lettre d'Alcibiade à Glycère*, 47. * *Lettre d'Ovide à Julie*, VII, 308. * *Bagatelles anonymes*, avec Dorat, 428. * *L'Heureux jour*, 472. *Éloge de Fénelon*, IX, 388. * *Les Fastes du Nord moderne*, X, 220. *La Rosière de Salency*, op.-com., mus. de Grétry, 400. † *Élphire et Mélanzonne*, XI, 340. † *Inscriptions pour sa maison et son jardin*, 359; † *parodie de l'une d'elles*, ibid. Sa mort, XII, 29.
- * **Matérialisme confondu (le) en vers et en prose**, III, 443.
- MATHON DE LA COUR (Ch.-J.)**. * *Lettre à M^{me} sur les peintures, les sculptures et les gravures exposées dans le salon du Louvre en 1765*, VI, 473. Publie *l'Almanach des muses*, *238, 433; VII, 224, *VIII, 445; XI, 15; XII, 207; XVI, 189. *Testament de M. Fortuné Ricard*, XIV, 188.
- * **Matière médicale raisonnée**, par Bourgelat, VI, 286.
- Matinée villageoise (lu)*, vaud., par Piis et Barré, XII, 493.
- * **Matinée du Palais-Royal (les)**, X, 66.
- MATON (AL.)**. *Épître à un bel esprit de province sur les avantages de Paris*, V, 131. *Van Broek*, poème, XI, 225.
- MATON DE LA VARENNE (P.-A.-L.)**. *Ode aux Français sur la guerre présente*, V, 131. *Andriscus*, trag., 443.
- Matroco*, opérette de Laujon, mus. de Grétry, XII, 86.
- * **Matrone chinoise (la)**, com., par Lemonnier, VI, 181.
- MAUBERT DE GOUVEST (J.-H.)**. * *Histoire politique du siècle*, II, 188, 416; *III, 79. *Testament politique du cardinal Alberoni*, II, 249, 416. * *L'Ami de la fortune*, roman, III, 58. * *Réflexions d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente*, 391. * *Mémoires militaires sur les anciens*, V, 163. *Lettres chérakésiennes*, VIII, 325.
- * **MAUCOMBLE (J.-F.-D. de)**. *Histoire de M^{me} d'Erneville*, VIII, 17.
- MAUGER**. * *Amestris*, trag., I, 72. * *Coriolan*, trag., 133, II, 35. * *L'Art de plaire*, poème, III, 260. *L'Épreuve imprudente*, IV, 61. * *Mes caprices*, poème, VI, 37.
- MAUGIRON (L.-Fr., comte de)**. Sa vie, VIII, 154. Second mariage de sa veuve, ibid.
- MAUPERTUIS (P.-L. MORSAU de)**. * *Essai de philosophie morale*, I, 384. * *Essai de cosmologie*, II, 103. *Thèse sur la formation des corps organisés*, tr. du latin, par l'abbé Trublet, 351. * *Éloge de Montesquieu*, III, 137. * *Nouvelle édition de ses œuvres*, 273. *Fait élever un manolée à son père*, VII, 179. † *Couplets à une Laponne*, 180.
- * **MAUPIN**. *Nouvelle culture de la vigne*, V, 273. *Réduction économique*, VII, 450.
- * **MAUPRIÉ (marquis de)**. *Caliste ou la Belle pénitente*, trag., I, 426.
- MAUREPAS (J.-F. PHÉLÉPEUX, comte de)**. * *Sur un mot sur Anaéon citoyen*, poème, par Dorat, X, 525. *Anecdote sur — et le piquet de Marie Leckzinska*, XII, 3. * *Sa visite à la Redcutte chinoise de la Foire Saint-Laurent*, XIII, 14, note. *Réponses à un solliciteur*, XII, 365; * *à Beaumarchais*, XIII, 32. *Son Éloge* par Condorcet, 123. * *Ses Mémoires*, publiés par Salé, XVI, 201.
- MAURY (J. Siffrein)**. *Éloge de Fénelon*, IX, 388. *Panegyrique de saint Louis*, X, 77. *Réflexions sur les nouveaux sermons de M. Bossuet*, 79. *Carême prêché devant le roi en 1781*, XII, 498. *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, XIV, 340. *Disgrâce qu'elle vaut à son auteur*, ibid. *Son élection à l'Acad. française*, XII, 36; XIV, 103. *Mauvais dîner (le)*, ou *Lettres sur le Dîner du comte de Boulainvilliers*, par le P. Viret, IX, 148.
- MAUVILLON (El.)**. * *Histoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède*, VI, 111.
- Maximes de La Rochefoucauld*, publiées par Suard, XII, 164.
- * *Maximes et Réflexions morales de La Bruyère*, publiées par Suard, XII, 25.
- MAYAN**. *L'Indiscret sans le savoir*, com., XV, 169.
- MAYER (Ch.-J.)**. *Asgill, ou les Désordres de la guerre civile*, XIV, 101.
- MAYER (Ant.)**, comp. *Apollon et Daphné*, op., paroles de Pitra, XIII, 193.
- MAZARELLI (Cl.-M.)**, marquise de LA VIEUVILLE de SAINT-CHAMOND. *Éloge historique de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, etc., V, 391, *421. * *Camédris*, conte, VI, 221. *La Philosophe par amour*, roman attrib. à —, 313. * *Éloge de Descartes*, 382. * *Les Amants sans le savoir*, IX, 357. * *Lettres de M^{me} la comtesse de Mal...* etc., XII, 280.
- * **MAZARIN (le cardinal de)**. *Anecdotes sur —*, I, 286.
- * **MAZÉAS**. *Lettre d'un négociant à un milord*, III, 224.
- MAZZÉI**. *Recherches historiques sur les États-Unis*, XV, 251.
- * **MEAUX (M^{me} de)**. † *Vers à —*, par Rossignol, V, 348. † *Inscription en vers pour un bosquet illuminé le jour de sa fête*, 392.
- * **Mécanisme des langues (le)**, par l'abbé Pluche, II, 15.
- * **Méchant (le)**, com. par Gresset. *Reprise*, I, 116. *Brochures de Clément et de La Font de Saint-Yenne sur —*, 126. *Examen de —*, par Fréron, 316.
- Médecin par occasion (le)*, com. par de Boissy, X, 300.

Médée, ballet de Noverro, imité par Vestris, IX, 237; remis en musique par Rodolphe, XII, 368.

—, trag. par J.-M.-B. Clément, XII, 218.

* *Médiateur* (le), V, 87.

* *Mémoires* (les), op.-com. par Laujon, mus. de Martini, X, 148.

* *Méfiant* (le), com. par Borel, XIV, 315.

* *MÉNÉOAN* (l'abbé G.-A. de). *Zoroastre*, roman, II, 60. *Considérations sur les révolutions des arts*, 217, 489. *Histoire de Louis XII*, 499. *Origine, progrès et décadence de l'idolâtrie*, III, 244. *Lettres d'Aspasie*, 334. *Combien un empire se rend respectable par l'adoption d'un art étranger*, discours prononcé par La Beaumelle et revendiqué par —, III, 417. *Tableau de l'histoire moderne*, etc., VII, 126.

MÉUL (H.), comp. *Euphrosine*, op. paroles d'Hoffmann, XVI, 98.

* *MEISSONIER* (J.-A.), dess. Son talent, I, 362.

MEISTER (Jacques-Henri). 1). * D'abord secrétaire de Grimm, puis son collaborateur et son suppléant, II, 231. * Lettre à Suard sur sa part dans la *Correspondance littéraire*, 235. Réponse de Suard, XVI, 216. * Renseignement donné par Meister à Buchon sur les divers auteurs de la *Corr. litt.* II, 236. * Notice sur sa vie et ses œuvres, X, 208, (note). * Séjour en Angleterre, XVI, 139, (note), 209. * Retour en Suisse, 210.

2). *Principaux articles fournis à la Corr. litt.* * *Le Baron de Grimm*, I, 3. Sur les comètes, X, 235. Sur Molière, à propos de l'édition de Bret, 268. *Réflexions d'un ignorant sur l'Éloge de Colbert* par Necker, 289. Sur les rapports des Égyptiens et des Chinois, 297. Sur l'amour, 310. Sur les commencements de la société, 313. Sur le suicide, à propos de la mort des dragons Bourdeaux et Humain, 341. Sur le genre sombre et sur l'anglomanie, 413. Sur Montaigne, à propos du *Journal* de son voyage en Italie, 430. Sur la langue, à propos des *Commentaires* de Voltaire sur Corneille, 445. Du gouvernement de Venise, à propos d'un passage de Raynal, 458. De l'influence de la philosophie sur les mœurs, à propos du discours de réception de Suard à l'Acad. franç., 464. *Les Tazimanes*, 483. Sur la poésie des troubadours, 488. Sur la liberté du commerce, à propos de la réfutation de Galiani, par Morellet, 514, et sur la liberté de la presse, à propos d'une brochure du même, XI, 3. Sur le maréchal de Catinat, 18. Sur la puissance de l'opinion publique, à propos des démêlés de Beaumarchais avec Gozmann et de Linguet avec Morellet, 43. Sur le commerce et le gouvernement, à propos du livre de Condillac, 53, et de celui de Necker sur la législation des grains, 59. Sur l'éducation, à propos des *Plans et statuts des établissements ordonnés par Catherine II*, 98. Sur les mariages des protestants, 131. * *Conver-*

sation originale, etc. (Du Barry le roué et M. de Vaines), 146. *Observations sur un passage des Commentaires de Jules César*, 189. *L'Art de la toilette*, imité de l'anglais de Chesterfield, 205. Sur Shakespeare, 214. Sur les privilèges, à propos du *Mémoire de De La Croix*, 228. Sur la noblesse, 257. Sur la perfectibilité des animaux, à propos d'un passage d'une lettre de M^{me} d'Épinay à Galiani, 279. *Lettre sur Rousseau, adressée à un prince d'Allemagne*, 283. *Nouveau dialogue des morts, Érasme et Luther*, 290. *Pensées détachées*, 337. * Réponse aux attaques de Palissot contre Grimm, 517 (note). *Lettre de Ferney*, XII, 4. Réflexions sur l'origine, les progrès et la décadence de la philosophie, 200. Sur la comédie et la tragédie, XIII, 76. Sur la physiognomonie, à propos du livre de Lavater, 200. Sur les aérotats et les premières expériences, 344, 364. Sur l'automate de Kämpelen, 354. Sur le magnétisme animal, 510, XIV, 21. * *Anecdote oubliée l'année dernière* (M^{lle} Raucourt et Contat), 152. Sur les modes du jour, (l'anglomanie, le lycée, etc.), 359. *A la mémoire de Diderot*, 460. Sur la révocation de l'édit de Nantes et ses conséquences, à propos du livre de Rulhière, XV, * 198, 273. Fragment d'une lettre manuscrite sur l'Assemblée des notables de 1787, 328. Sur le baron d'Holbach, 415. * Sur les *Mémoires* de M^{me} de La Motte-Valois et l'affaire du collier, 424. Ouverture des états généraux, 450. *Considérations sur le gouvernement d'Athènes*, après une lecture du *Voyage d'Anacharsis*, 461. * Annonce de la reprise de la *Corr. litt.* en 1794, XVI, 209. * Sur la publication de Salgues, 213.

3). *Nouvelles idylles* de Gessner, trad. par —, X, 195. *De la morale naturelle*, XV, 211; lettres de M. et de M^{me} Necker sur cet ouvrage, 212. *Premiers principes du système social appliqués à la révolution présente*, XVI, 55. *Yukle et Yariko*, nouvelle traduite de Gessner, 84. * *Souvenirs d'un voyage en Angleterre*, 207; * [lettre de M^{me} Necker à l'auteur, *ibid.*

Mélanges, par Voltaire, * IV, 366, * 477; VI, 417, 470.

* — de différentes pièces de vers et de prose traduites de l'anglais, par du Boccage, II, 36.

* — de diverses médailles, par Pellerin, VI, 205.

— de littérature anglaise, par M^{me} Belot, IV, 126.

* — de littérature, d'histoire et de philosophie, par d'Alembert, IV, 158; V, 213.

— de littérature orientale, par Cardonne, IX, 121.

* — de littérature pour servir de supplément à la dernière édition des Œuvres de Voltaire, VIII, 88.

* — de maximes, etc., par l'abbé de La Roche, VII, 397.

- Mélanges de maximes*, par Durey d'Harno - court, III, 50.
- * — *de poésie, de littérature et d'histoire*, publiés par l'Acad. de Montauban, II, 49.
 - * — *historiques et philologiques*, par Michault, II, 129.
 - *intéressants et curieux*, par Rousselot de Surgy, * V, 274; VII, 15.
 - * — *littéraires*, par Gaillard, III, 343.
 - *littéraires*, par La Harpe, VI, 174.
 - * — *tirés d'une grande bibliothèque*, par Contant d'Orville et Paulmy, XII, 355.
 - Mélanie*, trag. par La Harpe, VIII, 458, 470, 475; * XVI, 206.
 - Mélagre*, trag. par Lemercier, XV, 237.
 - * *Mélezinde*, com. par Le Beau de Schosne, IV, 144.
 - Mélanie (la)*, op.-com., mus. de Champain, XII, 479.
 - * *Mélopée moderne*, par Martini, XVI, 151.
 - MELOR (Anicet), de l'Acad. des Inscr. Sa mort, IV, 139.
 - Mémoire à consulter et consultation pour Me M.-E.-G. Duchosal*, etc., contre le sieur A. Fariau de Saint-Ange, par Grimod de La Reynière, XIV, 354.
 - Mémoire à consulter pour les anciens druides*, par l'abbé Baudeau, XI, 508.
 - *à consulter sur l'existence actuelle des six corps*, etc., par de La Croix, XI, 228.
 - * — *à Mr le comte d'Artois*, par Radix de Sainte-Foix, XIII, 22.
 - *concernant le détail et le résultat d'un grand nombre d'expériences*, etc., par de Gouffeville, IV, 316.
 - * — *concernant l'utilité des états provinciaux*, par l'abbé Constantin, I, 445; III, 100.
 - * — *concernant un projet pour la place de Louis XVI, à Brest*, par Jallier de Savault, XIV, 428.
 - *contenant le précis des faits pour servir de réponse aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours d'Europe*, attribué à l'abbé de La Ville, par Moreau, III, 237.
 - * — *contenant le projet d'une pompe publique pour fournir l'eau de la Seine à la ville de Paris*, par Berthier, VIII, 377.
 - * — *contre la légitimité des naissances prétendues tardives*, par Louis, VI, 78.
 - *dans lequel on prouve que les Chinois sont une colonie égyptienne*, par de Guignes, IV, 140.
 - *de l'université sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse et de la perfectionner*, par Combalusier, V, * 78, 109.
 - * — *de sultan Faithful*, par Ronesse, XV, 130.
 - * — *des P.P. Jésuites contre Ambroise Guys*, IV, 149.
 - *donné au roi en 1778* [sur l'administration provinciale du Berry], par Necker, XI, 529.
 - * — *du comte de Maillebois contre le maréchal d'Estrées*, III, 513.

- Mémoire du comte de Mirabeau supprimé par ordre du garde des sceaux*, XIV, 58.
- * — *du sieur Monet, directeur de la Comédie-Française établie à Londres*, I, 481.
 - *historique sur la dernière année de la vie de Frédéric II, roi de Prusse*, par le comte de Hertzberg, XV, 74.
 - * — *historique sur la négociation de la France et de l'Angleterre depuis le 26 mars 1761, jusqu'au 20 septembre de la même année*, etc., avant-propos par J.-F. de Bastide, IV, 477.
 - * — *historique sur les affaires du Saint-Siège avec les Jésuites*, etc., par l'abbé Platel, VI, 481.
 - * — *instructif sur la manière de rassembler*, etc., les diverses curiosités d'histoire naturelle, par le chevalier Turgot, IV, 12.
 - * — *inutile sur un sujet important*, par Lauraguais, XII, 106.
 - *pour Abraham Chameix contre les prétendus philosophes Diderot et d'Alembert*, IV, 108.
 - *pour la dame Kornmann*, par le marquis de Luchet, XV, 120.
 - * — *pour l'âne de Jacques Féron*, par Rigoley de Juvigny, II, 24.
 - *pour le peuple français*, par Cerutti, XV, 367.
 - *pour le sieur de Sainte-Foy*, par Tronçon-Ducoudray, XIII, 362.
 - *pour l'établissement de l'insertion de la petite vérole*, par La Condamine, II, * 145, 354; III, 205.
 - * — *pour M. l'archevêque de Paris*, par Treillard, XII, 307.
 - *pour moi*, par Lauraguais, X, 222.
 - * — *présenté au roi*, par Le Franc de Pompi-gnan, IV, 238.
 - *sur la Compagnie des Indes*, par Necker, VI, 38.
 - *sur la construction de la coupole projetée pour couronner la nouvelle église de Sainte-Geneviève de Paris*, par Patte, IX, 31.
 - *sur la découverte du magnétisme animal*, par Mesmer, XIII, 510.
 - * — *sur la découverte d'un ciment*, par d'Étienne, XIII, 198.
 - * — *sur l'administration des finances*, trad. de Grenville par Genet, VII, 475.
 - * — *sur l'agriculture*, par Le Large, V, 69.
 - * — *sur la manière de gouverner les abeilles*, par de Massac, VII, 450.
 - * — *sur la nécessité d'établir dans Paris une maison d'institution pour former des maîtres*, etc., par Rivard, V, 196.
 - * — *sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu*, par Cocuau, XIV, 297.
 - * — *sur la peinture à l'encaustique*, par le comte de Caylus, III, 95.
 - *sur la population*, par Faignet, VIII, 312.
 - * — *sur la pratique du semoir*, par Thomé, IV, 347.
 - * — *sur la qualité et sur l'emploi des engrais*, par de Massac, VII, 450.

- * *Mémoire sur la ville souterraine découverte au bas du mont Vésuve*, par Moussinot, I, 146.
- * — *sur la vitalité des enfants*, par Hoin, VI, 452.
- * — *sur l'éducation et la discipline militaires*, XIV, 215.
- * — *sur l'éducation publique*, par Guyton de Morveau, VI, 266.
- * — *sur le mariage des protestants*, par Élie de Beaumont, VI, 18.
- *sur le passage du Nord*, par le duc de Croy, XIII, 230.
- * — *sur les abus du célibat*, par l'abbé Pichon, VI, 453.
- * — *sur les défrichements*, par le marquis de Turbilly, IV, 411.
- *sur les procédés de la peinture à la cire*, par Caylus, II, 427, 478.
- *sur les rangs et les honneurs de la cour*, par Gibert, IX, 293, 425.
- *sur les suites funestes de la liberté de penser et d'imprimer*, IX, 112.
- *sur les vagabonds et sur les mendiants*, VI, 101.
- *sur l'expédition du vaisseau particulier le Sartine*, par Lafond-Ladébat, XIII, 42.
- *sur l'inoculation*, par Lauraguais, V, 342.
- * — *sur l'inoculation de la petite vérole*, par La Condamine, II, 145, 354; III, 205; — par Roux, VI, 300.
- * — *sur l'utilité des histoires particulières des provinces*, par l'abbé Baudeau, IV, 178.
- * — *sur l'utilité, la nature, et l'exploitation du charbon minéral*, par de Tilly, IV, 52.
- * — *sur un projet au sujet des jésuites*, IV, 452.
- * — *sur une découverte dans l'art de faire bâtir*, par Lorient, X, 374.
- * — *théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants*, par de Monclar, III, 111, 192.
- Mémoires authentiques pour servir à l'histoire du comte de Cagliostro*, par le marquis du Luchet, XIV, 251, 318.
- *concernant l'histoire, etc. des Chinois*, XIV, 286.
- * — *contenant une relation exacte des Indes et la prise de Madras*, par de La Bourdonnais, II, 7.
- * — *d'un Américain*, par J.-V. Delacroix, IX, 273.
- * — *d'un homme de bien*, par M^{me} de Puisieux, VIII, 17.
- *d'une religieuse*, par l'abbé Longchamps, VII, 34.
- * — *du ministère du duc d'Aiguillon*, par Soulavie, XVI, 146.
- * — *de l'abbé ARNAUD*, IV, 6.
- * — *d'Azéna*, par Contant d'Orville, V, 444.
- * — *de milady B^{me}*, par M^{me} de La Guesnorie, IV, 304.
- * — *du comte de BANESTON, écrits par le chevalier de Forceville*, par de La Chasagne, III, 31.

- Mémoires sur la vie du sieur Caron de BEAUMARCHAIS*, par Lauraguais. Prospectus. XIII, 316.
- * — *du marquis BENAVIDES*, par le chevalier de Mouhy, II, 452.
- * — *du chevalier de BERVILLE*, par Lech, V, 347.
- *secret de BOLINGBROKE*, trad. par Favier, II, 340.
- *de M. de BORDEAUX*, publiés par Sandras de Courtilz, IV, 92.
- *d'une reine infortunée (CAROLINE-MATHILDE de Danemark)*, XI, 390.
- *pour servir à la vie de M. de CATINAT*, par le marquis de Créquy, XI, 18.
- * — *de CÉCILE écrits par elle-même*, attribués à M^{me} Guichard, II, 91.
- *du duc de CHOISEUL*, XV, 550.
- *du comte de COMMINGE*, par M^{me} de Tonciu, VI, 133.
- *de madame la marquise de CAËMY*, par M^{me} de Miremont, VII, 165.
- *de Guillaume et Martin DU BELLAY et de FLEURANGES*, publiés par l'abbé Lambert, II, 326.
- * — *du chevalier d'ERBAN*, par Ganifey, III, 31.
- *d'EUPHÉMIE*, par Baculard d'Arnaud, VIII, 252.
- *historiques, etc., des voyages du comte de FERRIÈRES-SAUVÈREUX*, XVI, 31.
- *pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de FONTENELLE*, par l'abbé Trublot, III, 403; IV, 448.
- *de GOLDONI*, XV, 135.
- *du chevalier de GONTHIEU*, par de La Croix, VII, 34.
- *d'Anne de GONZAGUE*, par Sénac de Meilhan, XVI, 377, 540.
- *de James GRAHAM, marquis de MONTROSE*, par Wizard, VII, 246.
- * — *de M. de LA COLONIE*, V, 92.
- *de M. de LA PORTE*, III, 223.
- * — *de Henri-Ch. de LA TRÉMOUILLE prince de Tarente*, VII, 475.
- * — *du colonel LAWRENCE*, trad. de R. OWEN-Cambridge, par Bidou, VI, 453.
- * — *pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. LENGLET DU FRESNOY*, par Michault, IV, 347.
- *pour servir à l'histoire de LOUIS, dauphin de France, mort à Fontainebleau le 20 décembre 1765*, par le P. Griffet, XI, 498.
- * — *historiques de la comtesse de MARIENBOURG*, roman anonyme, II, 70.
- * — *de l'abbé de MAROLLES*, publiés par l'abbé Goujet, II, 500.
- * — *du comte de MAUREPAS*, publiés par Salé, XVI, 201.
- * — *de différentes négociations de M. l'abbé de MONTGOM dans les cours d'Espagne et de Portugal*, I, 370.
- * — *sur la vie de NINON DE LENCIOS*, par Bret, II, 39.
- * — *de Louis de Nogaret*, cardinal de La Valette, publ. par le P. Talon, X, 13.

- * *Mémoires de la princesse palatine, duchesse d'ORLÉANS*, par Senac de Meilhan, XIV, 540.
- *secrets de Robert, comte de PARADÈS*, publiés par Dupin, XV, 518.
- *de Ch. PERRAULT*, publiés par Patte, IV, 178.
- *sur la vie de F. PETRARQUE*, par l'abbé de Sade, V, 489.
- * — *sur la vie de M. de PIHRAC*, publiés par l'abbé Sopher, IV, 399.
- * — *de POLIGNY*, roman attribué par Raynal au chevalier de Mouhy, I, 289.
- * — *de M^{me} la marquise de POMPADOUR*, VII, 151.
- * — *sur la vie de Jean RACINE*, par Louis Racine, I, 154.
- *du maréchal de RICHELIEU*, par Soulavie, XV, 586.
- * — *de Henri, duc de ROHAN, sur la guerre de la Vallée*, publiés par le baron de Zurlauben, IV, 28.
- ** — *de Tancrède de ROHAN*, publiés par le P. Griffet, VII, 476.
- *de M. le duc de SAINT-SIMON*, publiés par Soulavie, XV, 341.
- *de M^{me} de STAAL*, III, 73.
- *de M^{lle} STERNHEIM*, par M^{me} de La Roche, X, 475.
- *du marquis de SOLANGES*, par Desboulmiers, VII, 36.
- * — *de Shah THAMAS KOULI-KHAN, empereur de Perse*, III, 467.
- *du baron de TOTT sur les Turcs et les Tartares*, XIV, 64.
- *sur la vie et les ouvrages de M. TURGOT*, par Dupont de Nemours, XIII, 290.
- * — *de M^{lle} de VALCOURT*, par M^{me} d'Arconville, VII, 243.
- * — *justificatifs de la comtesse de VALOIS DE LA MOTTE*, XV, 425.
- * — *de VERSORAND, rom.*, par de La Solle, I, 469.
- * — *du maréchal de VIEILLEVILLE*, par Vincent Carloix, III, 488.
- * — *d'État*, de Villeroy, I, 287.
- *pour servir à l'histoire de M. de VOLTAIRE*, par Puysegur, XIV, 190.
- *de M^{me} de WARENS, suivis de ceux de Cl. Anet*, par les frères Doppet, XIV, 427.
- *de deux amis ou Aventures de MM. BARNIWALL et RAINVILLE* par La Solle, II, 328.
- *de l'Académie de chirurgie*, II, 296.
- * — *de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, vendus au rabais, VI, 101.
- *de l'Académie des sciences, etc., établie à Troyes*, par Grosley, III, 204.
- *de la cour d'Auguste*, tr. de Blackwell et J. Mills, par Feutry, II, 164, 292.
- * — *de la minorité de Louis XV*, par Massillon, XVI, 204.
- * — *de la Société d'agriculture de la généralité de Paris*, V, 171.
- * — *du Nord*, VII, 177.
- *du règne de Bossa-Ahadé, roi de Dahomey*, par Robert Norris, XVI, 36.
- * — *en forme de lettres de deux jeunes per-*

- sonnes de qualité*, par M^{me} de Saint-Aubin, VI, 186.
- * *Mémoires et aventures d'un bourgeois qui s'est avancé dans le monde*, par J Digard de Kerquette, I, 432.
- *et lettres pour servir à l'histoire de M^{lle} de Lenelos*, par Douménil, II, 39.
- * — *et observations de la Société économique de Berne*, V, 491.
- * — *et observations sur l'Italie et sur les Italiens*, par Grosley, VI, 267.
- *et voyages de R. P. de Singlande*, VI, 283.
- * — *géographiques, sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, par de Surgy, VII, 286.
- *historiques*, par De Belloy, IX, 183.
- * — *historiques, critiques et anecdotes des rois et régents de France*, par Dreux du Radier, V, 420; VI, 76.
- * — *historiques, critiques et littéraires*, par Fr. Bruys, II, 67.
- *historiques et politiques des Pays-Bas autrichiens*, par le président de Neny, XIV, 62.
- * — *historiques, militaires et politiques, sur les principaux événements arrivés dans l'île et le royaume de Corse depuis 1738, jusqu'en 1741, etc.*, par Gaussin, IV, 100.
- * — *militaires sur les anciens*, par Maubert de Gonvest, V, 163.
- *ou Essais sur la musique*, par Grétry, XVI, 7.
- * — *particuliers pour servir à l'histoire de France*, III, 180.
- *philosophiques du baron de ****, par l'abbé de Crillon, XI, 494.
- *politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, par l'abbé Millot, XI, 446.
- * — *politico-critiques*, III, 201.
- * — *politiques et militaires de notre temps*, IV, 304.
- * — *pour servir à l'histoire de la vertu*, par l'abbé Prévost, V, 98.
- * — *pour servir à l'histoire de l'Espagne*, par le marquis de Saint-Philippe, trad. par Mandave, III, 221.
- * — *pour servir à l'histoire de l'infortunée Julie*, par Dacier, VIII, 343.
- * — *pour servir à l'histoire de notre temps*, par Moreau, III, 444.
- * — *pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain, par rapport à la religion chrétienne*, par l'abbé Pluquet, V, 189.
- *pour servir à l'histoire des négociations, depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, par le marquis de Torcy, III, 233.
- *pour servir à l'histoire du Brandebourg*, par Frédéric II, II, 14; III, 453.
- *pour servir à l'histoire du xvii^e siècle*, par Meusnier de Querlon, IV, 161.
- * — *pour servir à l'histoire générale des finances*, par le chevalier d'Éon, IV, 67.
- * — *pour servir à l'histoire générale des*

- jésuites, par l'abbé Coudrotte, IV, 469.
Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos, XVI, 130.
 — *secrets, tirés des archives des souverains de l'Europe*, trad. de Vittorio Siri, par Requier, VI, 283.
 * sur différents sujets de mathématiques, par Diderot, I, 202.
 — sur l'ancienne chevalerie, etc., par La Curne de Sainte-Palaye, III, 313, IV, 60.
 * sur la nécessité de fonder une école pour former les maîtres, par l'abbé Pellucier, V, 196.
 — sur le mariage des protestants, par Malessherbes, XV, 177.
 * sur le privilège exclusif de la manufacture des glaces, par de Forbonnais, III, 312.
 — tures, par Godard d'Aucourt, XI, 297.
 MÉNAGROT (F. G.), p. *Justification de Suzanne* (S. de 1779), XII, 324. Tableaux au S. de 1783, XIII, 380; au S. de 1785, XIV, 242.
 MÉNARD (M^{lle}), actrice. Ses débuts, IX, 57. Son rôle dans la querelle de Beaumarchais et du duc de Chaulnes, X, 186.
 MENDELSSOHN (Moses). *Le Phédon*, X, 14.
 MÉNOS (Raphaël), p. *Le Plaisir et l'Innocence*, pastels, III, 234; extrait d'une lettre de — sur deux sujets de tableaux proposés par le marquis de Croismarc, ibid. * Ses *Oeuvres*, publiées par Janson, XII, 505.
 * MÉNILGLAISE (le chevalier de). *Le Dormeur éveillé*, op.-com., VI, 125. *Les Amours de Gonesse*, op.-com., mus. de La Bordo, 302.
 MÉNON. *La Cuisinière bourgeoise*, III, 243; XVI, 565.
 * MÉNOUX. *Vénus blessée par Diomède*, poème, XV, 132.
 MÉNOUR (le P. Jos. de). *Coup d'œil sur l'arrêt du Parlement de Paris*, etc., avec le P. Griffot, V, 144. Publié avec Solignac et Marin les *Oeuvres* de Stanislas Lecziowski, 399.
 MENSION. *Claude et Claudine*, vaud., XIV, 186.
Mensonge officieux (le), op.-c., paroles de Piccini fils, mus. de Piccini père, XV, 42.
 MENTELLE (Ed.). *Éléments de l'histoire romaine*, VII, 27.
 * *Menzikof*, trag., par La Harpe, XI, 142, 168.
 * *Méprises (les)*, com. par P. Rousseau, II, 135, 554.
 — (les), com. par Palissot, V, 106; * 147.
 — par ressemblance, op.-com., paroles de Patrat, mus. de Grétry, XIV, 487, 527.
 MÉRAY (le chevalier de). * *Les Femmes ou Lettres du chevalier de K*** au marquis de ****, II, 138. *Lettres de la marquise de *** au chevalier de ****, * 152, 354, * 388. * *La Raison du temps*, IV, 442.
 MERCIER (L. Séb.). * *Canacée à Macarée et Hypermneste à Lyncée*, héroïdes, V, 174. *Le Génie*, poème, VII, 22. * *L'Homme sauvage*, 299. * *Lettre de Dulis à son ami*, 309.

- * *Les Amours de Chérate et le Bon Génie*, 324. * *La Sympathie*, 377. * *Que notre âme peut se suffire à elle-même*, épître, VIII, 170. Dramas: *Jeneval*, 393; XI, 479. *Le Déserteur*, IX, 66; XIII, 159. *Olinde et Sophronie*, IX, 273; * X, 520. *Jean Hennuyer*, X * 53, 88. * *Le Juge*, 514. *Lu Iroutelle du vinaigrier*, XI, 84; XIV, 61. * *Nathalie*, XI, 153. *Molière*, 296, repris sous le titre de *la Maison de Molière*, XV, 157. *La Destruction de la Ligue*, XIII, 140. *L'Indigent*, 235. *L'Habitant de la Gadeloupe*, XIV, 372. Com.: *la Demande imprévue*, XII, 396; * *Montesquieu à Marseille*, XIV, 63; *Charles II, roi d'Angleterre, en certain lieu*, XV, 493. *Du Théâtre*, X, 463. * *Requête au roi*, XI, 106. * *Histoire d'Izerben, poète arabe*, VII, 151. *Contes moraux*, VIII, 255. *L'An 2440*, IX, 395. *Jézennemours*, XI, 275. *Tableau de Paris*, XII * 529; XIII, * 29, 118, 351. *Mon Bonnet de nuit*, XIV, 7. *Portrait de Philippe II*, 265. * *Fictions morales*, XVI, 177.
 * MÉREAU. *Lettre à M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève*, attrib. aussi à Marcol, V, 444.
 MÉREAU (J.-N. LE FROID DE), comp. *La Ressource comique*, X, 57 et * *le Retour de tendresse*, op.-c., paroles d'Anseaume, 508. *Laurette*, op.-com, XI, 497. *La Réduction de Paris par Henri IV*, op., paroles du marquis Ducrest, XII, 502. *Alexandre aux Indes*, op., paroles de Morel, XIII, 349.
 * *Mère coupable (la)*, drame, par Beaumarchais, XII, 153. † *Pot-pourri sur —*, 154. *Mère jalouse (la)*, com., par Barthe, IX, 415. *Mère marâtre (la)*, ou *l'Injustice vengée par elle-même*, par P. Dufour, colporteur et libraire, II, 8.
Mérival, par Baculard d'Arnaud, X, 412.
 * *Merlin bel esprit*, com. par Dorat, XII, 416.
 * *Méropé*, trag., par Clément, I, 282.
Merveilles du ciel et de l'enfer, trad. de Swedenborg par Perneti, XIII, 325.
 MÉRY DE LA CANOUCHE (l'abbé J). *Théologie des peintres*, VI, 281. * *Génie d'Alphonse V*, 488. * *L'Ami de ceux qui n'en ont point*, VII, 450.
 * *Mes caprices*, par Mauger, VI, 37.
 * *Mes délassements*, attrib. à de Boissy ou à M^{lle} de Morville, X, 67.
 * *Mes Dix-neuf ans*, par du Rozoy, V, 66. *Mes doutes sur la mort des Jésuites*, attrib. à l'abbé de Caveirac, V, 159.
 * MESLAY, acteur de la Com.-Franç. Ses débuts, III, 478.
 * MESLIER ou MELLIER (J.), curé d'Étrépiigny en Champagne. Son *Testament*, publié par Voltaire, V, 178.
 * *Mes Loisirs*, par le chevalier d'Arcq, III, 32.
 MESMER (Antoine). Théories de —, XII, 97. Ses séances, 430. *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, XIII, 510. *Aventure de M^{lle} Paradis*, 541. *Querelles entre Mesmer et Deslon*, 512. *Rapport des*

- commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, XIV, 20.] Vers de Palissot pour le portrait de Mesmer, 44.] Épigramme anonyme sur le magnétisme, ibid.] Épigramme de Watelet sur Mesmer, 247.
- * MESMON (G. H. de ROMANCE, marquis de). *Éloge de Suger*, XII, 315.
- MESNIER. *Problème historique: Qui des Jésuites, de Luther ou de Calvin, ont le plus nuï à l'Église chrétienne*, III, 442.
- * MESNIL-DURAND (de). *Projet d'un ordre français suivant les vrais principes de tactique*, attribué à, III, 155.
- * *Mes récréations*, V, 446.
- * *Mes rêveries*, par Dorat, IX, 320.
- * MESSAGEOT. *Galimatias poétique*, VIII, 467.
- MESSANCE ou MESSANGE. *Recherches sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen, etc.*, par Andra, publiées sous le nom de —, VII, 130.
- Messie (le)*, poème de Klopstock, trad. par Junker et d'Anthemly, VIII, 253.
- * *Messie (le)*, poème, par Dubourg, XI, 484.
- * *Métamorphoses (les)*, poème de Zacharie, trad. par de Muller, VI, 12.
- Métamorphoses (les)* d'Ovide, trad. par l'abbé Bannier, VII, 206; par Dubois-Fontanelle, ibid.; par Saint-Ange, XV, 302.
- * *Métaphysique à l'usage des dames*, par l'abbé Saury, X, 240.
- Métaphysique de l'âme*, trad. d'Ad. Smith par Bidous, VI, 143, *236.
- MÉTASTASE (J.-B. TRAPASSI, dit). * Trad. des opéras de —, par Richelet, I, 392; II, 32.] Sonnet attrib. à —, XI, 28.
- L'Olympiade*, op., mus. de Framery, XII, 25.
- * *Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences*, par Vallet, VII, 428.
- * *Méthodes et projets pour parvenir à la destruction des loups dans le royaume*, par de Lisle de Moncel, VIII, 89.
- MÉTRA (Joachim-Alex.).] Quatrain sur —, XIII, 337.] Vers sur la mort de —, XIV, 321.
- Métrologie*, par Paucton, XII, 448.
- Meunière de Gentilly (la)*, op.-c., paroles de Le Monnier, mus. de La Borde, VIII, 201.
- * *Meuniers (les)*, ballet, II, 75.
- MEUSNIER DE QUERLON (Anne-Gabriel). * *Psaphion ou la Courtisane de Smyrne*, I, 119. * Publie les *Pièces dérobées à un ami*, de l'abbé de Lattaignant, 448. * *Concubitus sine Lucina*, ouvrage attribué à —, 488. * *Collection historique*, etc., III, 456. * *Mémoires pour servir à l'histoire du xviii^e siècle*, IV, 161. * *Journal historique de la campagne de Dantziek en 1734*, 399. * *Les Impostures innocentes*, 487. * *Poésies de Malherbe, rangées par ordre chronologique*, V, 508. * *Naufrage et retour en Europe de M. de Kearny*, VI, 12. * Propose de continuer avec de Surgy l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prévost, 455. *Quelques réflexions sur le poème de Psyché*, IX, 241. *Journal des voyages de Montaigne en Italie*, *507; X, 430. * Sa mort, XII, 460.
- * MICHAULT (J.-B.). Notice en tête de l'édition des *Lettres de La Rivière*, II, 112. *Mélanges historiques et philologiques*, 129. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de M. Lenglet du Fresnoy*, IV, 347.
- * MICHELLESI (l'abbé). *Lettre à Monsignor Visconti, archevêque d'Éphèse*, X, 202.
- Michel et Michau*, satire par Turgot, attrib. aussi à Voltaire, VIII, 388.
- * MICHELI (P. A.), botaniste, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 168.
- * MICHU (L.), acteur de la Com.-Italienne. Ses débuts, XI, 24.
- MICOL (l'abbé). Construit des têtes parlantes, XIII, 359, 370.
- * MIDY (P.-N.). *Lettre à M. Panckoucke*, VII, 459.
- * MIGER (Ch.-Simon), gr. Portrait de Hume, d'après Cochin, VI, 184.
- MIGNONNEAU. *Opinion d'un citoyen sur le mariage et sur la dot*, XIII, 89.
- MIGNOT (J.-Alex., abbé). *Histoire de l'impératrice Irène*, V, 195. *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*, 432. *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, VI, 460. *Histoire de l'empire ottoman*, IX, 292. *Nouvelle traduction de l'histoire d'Alexandre de Quinte-Curce*, XIII, 42.
- MIGNOT (Pierre-Philippe), sc. * *Vénus endormie* (Salon de 1757), III, 434; XVI, 565. Sa mort, IX, 238.
- * MIGNERET. *Invention d'une manufacture et fabrique de vers au petit métier*, IV, 100.
- * *Mikou et Mezzy*, VI, 394.
- MILCENT (J.-B.-G.-M.). *Agnès Bernau*, trag. attrib. à —, XIV, 185.
- MILHARD. *Essai théorique et pratique sur les maladies des nerfs*, VII, 138.
- Milicien (le)*, op.-com., paroles d'Anseaume, mus. de Duni, V, 197.
- Militaire philosophe (le)*, par d'Holbach et Nargeon, sous le ps. de Saint-Hyacinthe, VIII, 4.
- * *Militaires au delà du Gange (les)*, par de Lo-Looz, IX, 251.
- MILLAR (J.). *Observations sur les commencements de la société*, trad. par Suard, X, 313.
- MILLIET (J.-B.). *Étrennes du Parnasse*, *VII, 446; IX, 217.
- MILLOT (l'abbé Cl.-F.-X.). *Discours sur cette question: s'il est plus difficile de conduire les hommes que de les éclairer*, VI, 432. * *Éléments de l'histoire de France*, VII, 441. *Éléments de l'histoire d'Angleterre*, VIII, 240. *Éléments de l'histoire générale*, X, 160, *261. * *Histoire littéraire des troubadours*, [avec les éléments fournis par La Curne de Sainte-Palaye], 488. *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, XI, 446. Sa réception à l'Acad. franç., XII, 36. Est condamné en Espagne à être pendu en effigie, 330.

- MILLS (J.); voy. BLACKWELL.
- * *Milord d'Amby*, par M^{me} Boccary, XII, 28.
- MILORD MARÉCHAL; voy. KEITH (George).
- * MILOT (R.), sc. *Minos* (S. de 1787), XV, 100.
- * MILTON (John). *Le Paradis perdu*, trad. par Louis Racine, III, 79.
- Mimographe (le)*, par Rétif de La Bretonne, IX, 20.
- Mina*, op.-com. de Garnier, mus. de Champein, XII, 371.
- MINARD (l'abbé). *Histoire particulière des jésuites en France*, V, 132.
- * MINOTTI (M^{me}), cantatrice. Son succès au concert spirituel, II, 410.
- * *Ministre de Wakefeld (le)*, com. par Magnanville, XI, 149.
- * *Minorque conquise*, poème, par Brunet, III, 351.
- Minutieux (le)*, com. par le marquis de Montesquiou, XI, 414.
- * MIOLAN (l'abbé). Essai d'ascension aérostatique avec Janinet, XIV, 9; † chansons et épigrammes sur cet événement, 15, 16.
- MIRABAUD (J.-B. de). Sa mort, IV, 267. *Système de la nature* de d'Holbach attribué à —, IX, 117.
- MIRABEAU (V. RIQUETTI, marquis de). *L'Ami des hommes*, III, 387, 398, 412, 437, 448; † IV, 29; XI, 351. *Réponse du correspondant à son banquier*, IV, 147. * *Les sept Quand*, 244. Lettre à Le Franc de Pompignan, 305. * *Théorie de l'impôt*, 334. *Philosophie rurale*, avec F. Quesnay, V, 415, * 457; VII, 234. * *Appréciation* de Grimm sur les économistes et —, 429. *Les Économiques*, VIII, 440. Dîner donné par — en l'honneur de sa décoration de l'ordre de Wasa, X, 173. *Éloge de Quesnay*, XI, 39. Mémoire de M^e Beauséjour contre —, 349. — (G.-II. RIQUETTI, marquis de), fils du précédent. *Des lettres de cachet et des prisons d'État*, XIII, 298. *Erotika Bibliôn*, 331. *Ma conversion*, attrib. à —, XIV, 49. *Mémoire supprimé par ordre du garde des sceaux*, 58. *Considérations sur l'ordre de Cincinnati*, 144. *Sur les actions des eaux de Paris*, 277; polémique avec Beaumarchais à ce sujet, 278, 306. *Lettre à*** sur Cagliostro et Lavater*, 395. *Dénonciation de Pajolage*, XV, 32. *Lettre remise à Frédéric-Guillaume II, le jour de son avènement au trône*, 104. *Histoire de la monarchie prussienne sous Frédéric le Grand*, * 131, 324. *Histoire secrète de la cour de Berlin*, 374; † lettre à Combs sur cet ouvrage, 392. † Mot sur son frère, 437. † *Épigramme sur —*, par Peltier, 560. † Discours sur la mort de Franklin, XVI, 30. † Mot sur le ministère, 118.
- (M. et M^{me}). Leurs épitaphes, XI, 58.
- * *Miracle de nos jours (le)*, broch. anon. sur le Salon de 1779, XII, 347.
- MIRÉ (Madeleine), danseuse de l'Opéra. † Lettre (supposée) à Grimm, XVI, 510.
- MIREMONT (Anne d'Aubourg de La Bove, comtesse de). *Mémoires de la marquise de*

- Crémy*, VII, 165. * *Traité de l'éducation des femmes*, XII, 282.
- * MIREPOIX (de). † Lettre à M^{me} de Rieux, sa belle-mère, au sujet du voyage à Londres de M^{me} Du Boccage, I, 440.
- * *Miroir des princesses orientales (le)*, par M^{me} Fagnan, III, 11.
- * — *Adèle*, par Chlmiac de La Bastide, VII, 102.
- Mirza et Fatmé*, par Saurin, II, 316.
- et Lindor, ballet par Gardel, XII, 348. Gossec ajoute la *Marseillaise* à —, XVI, 162.
- * *Miss Bidulph*, rom. trad. de l'anglais, V, 98; VIII, 99.
- Sara Sampson, trag. par Lessing, trad. par Trudaine de Montigny, VI, 141.
- MISSK. *Germance*, com., XIV, 261.
- * *Mizrim*, par Perreau, XIII, 240.
- * *Mode français (le)*, par J. Sobry, XV, 64.
- * *Mœurs (les)*, par Toussaint, I, 150, 180, 475.
- de Paris (les), par La Peyre, I, 108.
- des Germain (les) et la *Vie de Julius Agricola* par Tacite, trad. par La Bletterie, III, 7.
- du jour (les), roman attrib. à Richardson, X, 207.
- * *Mœurs du temps (les)*, com., par Saurin, IV, 340.
- MOHEAU. *Recherches et considérations sur la population de la France*, XI, 535.
- * *Mois (les)*, poème, par Roacher, XI, 169.
- Moissonneurs (les)*, op.-com. de Favart, mus. de Duni, VIII, 31, 43.
- MOISSY (Al.-G. MOUSLIER de). * *Le Provincial à Paris*, I, 426. *Les Fausses inconstances*, com., 484. * *Le Valet maître*, com., II, 113. *La Nouvelle école des femmes*, com., IV, 29; * VIII, 454. *Les Deux frères*, 135, 160. *Bélisaire*, 273. * *Vérités philosophiques*, tirées des *Nuits d'Young*, 488. *École dramatique de l'homme*, IX, 272. *La Vraie mère*, 297. *Roméo et Juliette*, ibid.
- * MOITRE (J.-G.), sc. *Le Commerce et la Normandie* (S. de 1787), XV, 190.
- * MOLÉ (G.-F.-R.), avocat. *Observations historiques et critiques sur les erreurs des peintres, etc., dans la représentation des sujets tirés de l'histoire sainte*, IX, 250. *Histoire des modes françaises*, X, 408.
- MOLÉ (F.-R.), acteur de la Com.-Fran. Est emprisonné au For-l'Évêque pour refus de jouer avec Dubois accusé d'osroquerie, VI, 260, 282. * Sa maladie, VII, 272; † vers et chansons à ce sujet, 276. Son mariage avec M^{lle} d'Épinay, VIII, 259. Quelque avec M. et M^{me} Prévile, 381. Est nommé professeur de déclamation au Conservatoire, 484. Son talent, IX, 136, note, 162; * dans *le Philosophie sans le savoir*, VI, 445; dans *Beverley*, VIII, 81; dans *l'Amant bourru*, XI, 507; dans *Tibère et Sérénius*, XIII, 196. * *Le Quiproquo*, com. attr. à — 33. † Impromptu à — par Imbert, 261.

- MOLÉ (M^{lle} PINET, dame), femme du précédent, actrice; voy. ÉPINAY (d').
- MOLIÈRE (J.-B.-P.). *La Centenaire de* —, par Artaud, X, 183, * 184, *Œuvres de* —, publiées par Bret, 267.
- , drame, par Mercier, XI, 296.
- à la nouvelle salle, com. par La Harpe, XIII, 120.
- MOLINE (P.-L.). [Impromptu au duc de Chartres après le combat d'Ouessant, XI, 136. * *La Louisiade*, poème, V, 296. * *Le Duo interrompu*, roman, VII, 186. Comédies : *l'Inconnue persécutée*, XI, 361; * *le Camp*, imité de Moëller, XIII, 38. Op.-comiques : * *les Législatrices*, VI, 302; avec Gluck; *Orphée et Eurydice*, X, 472; avec Dorvigny : * *Roger Bon Temps et Javotte*, XI, 81; avec Desormery : * *la Fête du village*, 90; avec Paisiello : * *le Duel comique*, 342; *le roi Théodore à Venise*, XV, 137; avec Edelman; *Ariane dans l'île de Naxos*, XIII, 193; avec Berton; *l'Amante à l'épreuve*, XV, 176.
- * *Mon agonie de trente-huit heures*, par Jourgniac de Saint-Méard, XVI, 166.
- Mouarchie des solipses*, par Melchior Inchofer, trad. par Restaut, II, 294.
- Mon bonnet de nuit*, par Mercier, XIV, 7.
- * MONCADE (le comte de). *L'Espagne littéraire*, X, 374.
- * *Mon chef-d'œuvre*, V, 147.
- MONCLAR (RIPERT de). *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants*, III, * 111, 192. * *Compte rendu des constitutions de jésuites*, V, 258. [Lettre au duc de Villars, 413. * Sa mort, X, 202. * [Extrait d'une lettre de Moulout à ce sujet, 220.
- MONCRIF (F.-A. PARADIS de). * [Épigramme sur son élection à l'Acad. franç., I, 309. Réponse au discours de réception de Buffon, II, 275. Sa mort, IX, 169. [Son épitaphe, par de La Place, 182. * [Mot du maréchal de Richelieu à —, 200. * Poème sur la métépsychose, lu à l'Acad. franç., I, 367. * [Chanson, 430. * *Lettres sur une matière intéressante*, etc., II, 94. Opéras : * *Almasis*, I, 473; * *Isménie*, ibid.; * *Linus*, ibid. *Erosine*, VI, 416; VII, 119.
- Monde (le)*, par de Eastide, IV, 243.
- (le), *ouvrage critique*, journal de Chesterfield, Wa'pole, etc. traduit par J. Monod, III, 202.
- *de verre réduit en poudre (le)*, par l'abbé Royou, XII, 350.
- *moral (le)*, par l'abbé Prévost, * IV, 223; VI, 38.
- *pacifié (le)*, poème, par Lefèvre de Beauvray, V, 340.
- * — (le) : *son origine et son antiquité*, attribué au comte de Cossainvilliers, II, 33.
- MONDONVILLE (J.-J. CASSANEA de), comp. Sa mort, X, 84. * *Le Carnaval du Parnasse*, ballet, I, 369. *Daphnis et Alcimadure*, pastorale, II, 429; III, 3; VIII, 109, 210. *Les Israélites sur la montagne d'Oreb*, oratorio, paroles de Voiseuon, III, 496.

- Opéras : * *Titon et l'Aurore*, II, 365. *Thésée*, VI, 417; VII, 221. *Les Projets de l'amour*, IX, 334.
- MONET (J.). * *Mémoire contenant la raison de la suppression de la Comédie-Française à Londres*, I, 481. *Anthologie française*, * VI, 239, 312; VII, 60.
- * *Moniteur français (le)*, par J.-N. Moreau, IV, 242.
- MONNIER (le président de). Ses poursuites contre Valdahon, mousquetaire, qui avait enlevé sa fille, V, 462; VI, 231; * VII, 297; VIII, 353; contre Mirabeau qui avait enlevé sa femme, XIII, 298.
- * *Mon Odyssée*, par Robbè de Beauveset, IV, 289.
- * MONOT (M.-C.), sc. Buste du prince de Prusse, XIII, 447. *Duquesne* (S. de 1785 et de 1787), XIV, 296; XV, 190.
- * MONPETIT (Vincent de), p. Portrait de Marie-Antoinette, par le procédé éludorique, XVI, 422 (note).
- * MONROE. *État de l'Inoculation de la petite vérole en Écosse*, VII, 46.
- * MONSIEU (N.), peintre. *Alexandre domptant Bucéphale* (S. de 1787), XV, 188. *La mort d'Agis* (S. de 1789), 570.
- * *Monsieur Cassandre*, par Doucet [Coqueley de Chaussepierre], XI, 77.
- M. de Voltaire peint par lui-même*, par La Beaumelle, X, 198.
- M. Pétou*, com. par Imbert, XI, 12.
- MONTEY (P.-Al. de), compos. Op.-com. avec Sedaine : *On ne s'avise jamais de tout*, * IV, 503; XII, 428; *le Roi et le fermier*, V, 191; *Rose et Colas*, 472; *la Reine de Golconde*, VII, 31, 38, * 445, VIII, 210; IX, 334; XII, 291; *le Déserteur*, VIII, 307, 314; *le Faucon*, IX, 481; *Félicie*, XII, 26; — avec Collé : * *l'Île sonnante*, VIII, 24; — avec Favart : *la Rosière de Salency*, 358, 406; *la Belle Arsène*, XI, 115.
- MONTAGUE (Milady M. WORTHLEY). *Lettres*, trad. par Tavel, Fagel et MacLaine, V, 401; par le P. Brunet, VIII, 60.
- MONTAGUE (El. ROBINSON, mistress). *Apo-logie de Shakespeare* XII, 7.
- MONTAIGNE (Michel, seigneur de). *Esprit de* —, par Pesselier, II, 326. *Journal du voyage de — en Italie*, publié par Meunier de Querlon, * IX, 507; X, 430.
- MONTALEMBERT (marquis M.-R. de). * *Essai sur l'intérêt des nations en général et sur l'homme en particulier*, I, 384. * *La Fortification perpendiculaire*, IV, 348. * *Cheminée-poète*, VII, 85.
- MONTAMY (J.-B. D'ARCLAS de). * *Recherches sur les propriétés de l'huile de térébenthine*, II, 478. Découvre un procédé nouveau pour fabriquer la porcelaine, VI, 53. * Sa mort, 211. * *Traité des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, 392.
- * MONTANCLÉS (M.-E. MAYON, baronne de PRINGEN, puis dame de). *Journal des dames*, X, 374.
- MONTAUBAN (évêque de); voy. VERTHAMON.

- MONTAZET** (Ant. MALOIN de), évêque d'Autun, puis archevêque de Lyon. Son élection à l'Acad. franç., III, *202, 360. * Grimm lui attribue la *Profession de foi philosophique* de Borde, V, 392. *Instruction pastorale sur les sources de l'in-crédulité*, XI, 225. † Epigramme sur —, ibid. * Épitaphe de Thomas, XIV, 305.
- MONTBOISSIER**, président de l'Assemblée nationale. Anecdote sur —, XV, 476.
- MONTBRON**; voy. FOUÛERET de —.
- MONTÉOUT** (J. de SÉGLA, dame de). *OEuvres mêlées*, VIII, 306.
- MONTÉPUI** (l'abbé de) et **GOUJET**. *Supplément aux Mémoires de Sully*, V, 140.
- * **MONTENAULT**. *Essais sur les passions et les caractères*, attribué par Raynal à Voisenon, I, 127.
- MONTESQUIEU** (Ch. de SECONDAT, baron de LA BRÈDE et de). Sa mort, II, *224, 490, 491. * Son buste par Rosset-Dupont, IX, 270. Anecdote sur —, XI, 281. * *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, I, 181. *L'Esprit des lois*, *231, *265, *271; II, 255. Article *Goût* dans l'*Encyclopédie*, III, 458. † Lettre à Warburton sur l'*Aperçu de la philosophie de lord Bolingbroke*, V, 225. * *Lettres familières de M. le président de —*, VII, 389. * *Discours prononcé par — à la rentrée du parlement de Bordeaux en 1725*, X, 22. *Arsace et Ismène*, XIII, 447. — Pour son fils, voy. SECONDAT.
- * *Montesquieu à Marseille*, com. par Mercier, XIV, 63; voy. aussi *Robert Sciaris*.
- MONTESQUIEU FEZENSAC** (A.-P., marquis de). *Le Minutieux*, com., XI, 444. † *Éloge de la polissonnerie*, 391. Sa réception à l'Acad. franç., 537. † *Chanson*, 549. † *Inscriptions*, ibid. † Vers pour le portrait de l'abbé Arnaud, XIV, 133.
- MONTESSEON** (Ch.-J. BÉRAUD DE HAYE DE RIU, marquis de). Représentations particulières chez —, XI, 443; XII, 90. Son talent d'actrice, XI, 443. *L'Heureux échange*, drame, ibid. *Robert Sciaris*, ibid. *La Femme sincère*, XII, 90. *L'Amant romanesque*, ibid. *Le Sourd volontaire*, 388. *Les Frères généreux*, ibid. *L'Homme impassible*, 501. *La Fausse vertu*, ibid. *Marianne*, 502. *La Comtesse de Bar*, trag., 306. *Agnès de Méranie*, com., 484. *La Comtesse de Chazelles*, com., XIV, 148. † Mot de Caroccioli sur —, XII, 388. † Impromptu de M^{lle} de Sivy à —, XIII, 301.
- * **MONTFOULON**, acteur de la Com.-Franç. Ses débuts, VII, 386.
- MONTFORT** (de). Voiture en carton, inventé par —, XII, 159.
- MONTGOLFIER** (J.-M. et J.-E.). Premières expériences aérostatiques, XIII, 344. Première ascension, 364; médailles commémoratives de cet événement, 365, 429. Sont nommés correspondants de l'Acad. des sciences, 424.
- MONTYON** (A.-J.-B.-R. AUOÛT de). Nommé chancelier du comte d'Artois, XII, 355. † Anecdote sur —, ibid. Fondation d'un prix de vertu à l'Acad. franç., XIII, 132.
- * **MONTIANY LUYANDO** (D. Aug. de). *Dissertation sur les tragédies espagnoles*, trad. par d'Hermilly, II, 131.
- * **MONTICOUR**. *Les Paladins*, opéra, musique de Rameau, IV, 198.
- * **MONTIONY**. *Sémiramis en cinq actes*, parodie, I, 264.
- * **MONTIONY** (Étienne MIGNOT de). Rapport à l'Acad. des sciences sur le perfectionnement des poudres, XI, 472.
- MONTILLAT** (J.-F. de), archevêque d'Anch. Mandement en faveur des jésuites, V, 482.
- * **MONTIZON** (FRÈRE de). *L'Esprit des langues*, IV, 435.
- MONTINGOT** (l'abbé Ch.-Ant.-Jos. LE CLERC de). *Justification de quelques articles de l'Encyclopédie*, IV, 222. *L'Esprit de La Mothe Le Vayer*, V, 310.
- MONTMIRAIL** (Ch. Fr. LE TELLIER, marquis de). Sa mort, VI, 140. Mot de Diderot sur —, ibid. Son *Éloge*, par Rousselot de Surgy, VII, 14.
- MONTREILLE**, pseud. de SAVIN; voy. ce nom.
- MONTUCLA** (J.-E.) et MORISOT-DESLANDES. *Recueil des pièces concernant l'inoculation*, III, 456. *Voyage de M. Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, XIII, 433.
- * *Monument élevé à la gloire de Pierre le Grand*, par le comte Carbuti de Céphalonie, XII, 27.
- Monuments de la vie privée des douze Césars*, attrib. au P. Jacquier ou à d'Hancarville, XIII, 287.
- MONVEL** (J.-M. BOUTET de). Son talent d'acteur, X, 303. Sa retraite, XII, 516. Bruit de sa mort, XIII, 257, démenti, 276. Op.-com. avec Dezède: *Julie*, X, 69; *l'Erreur d'un moment*, 248; *le Stratagème découvert*, 306; *les Trois fermiers*, XI, 482; *le Porteur de chaise*, XII, 193; *Blaise et Babet*, XIII, 338; *Alexis et Justine*, XIV, 90. — avec Dalayrac: *Sargines*, XV, 262; *Raoul*, 541; *le Chêne patriotique*, XV, 62; *Tout pour amour*, 158; *Ambroise* 180. Comédies: *L'Amant bourgeois*, XI, 507; *les Deux nièces*, XIV, 540. Drames: *Clémentine et Désormes*, XII, 460; *les Amours de Bayard*, XIV, 417. * *Frédigonde et Brunehaut*, roman, XI, 109. † *Complainte sur les Harmécides*, XII, 125.
- * **MOORE** (Edw.). *Le Joueur*, drame, trad. par l'abbé de Lotrelle, V, 175. *Fables pour les dames*, VI, 141.
- Morale d'Épéure tirée de ses propres écrits*, par l'abbé Batteux, III, 510; IV, 8.
- * *Morale des princes*, trad. de J.-B. de Comazzi, par Dupuy-Demportes, II, 166.
- * **MORAMBERT**. *Sentiment d'un harmoniphile sur différents ouvrages de musique*, III, 220.
- * **MORAND** (Pierre de). *Théâtre et œuvres di-*

- versés, II, 46. *Recueil général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise de Port-Mahon*, III, 418. Sa mort, 446.
- MORAND (S.-F.), chirurgien. Sa mort, X, 279.
- MORANDE; voy. THÉVENEAU.
- *MORANDET, *Vénus vengée*, III, 398.
- MORANGIÈS (J.-Fr.-Ch. de MOLETTE, comte de). *Appel des étrangers dans nos colonies*, V, 415. Procès avec la famille Véron, X, 39, 239, 292.
- MOREAU (J.-N.). *Mémoire, etc., pour servir de réponse aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours de l'Europe*, attribué aussi à l'abbé de La Ville, III, 237. **Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, 414. *Nouveau mémoire pour servir à l'histoire des Caraïbes*, 458. *Examen des effets que doivent produire, dans le commerce de France, l'usage et la fabrication des toiles peintes*, IV, 21. **Le Moniteur français*, 242. **Lettre sur la paix*, V, 196. *Doutes modestes sur la Richesse de l'État*, 331. *Entendons-nous, ou le Rudotage d'un vieux notaire sur la Richesse de l'État*, 336. *Bibliothèque de madame la Dauphine*, IX, 239. **Devoirs du prince réduits à un seul principe*, XI, 122.
- *MOREAU le jeune (J.-M.), dessinateur. *Seconde suite d'estampes avec le texte pour servir à l'histoire des mœurs et du costume français*, XI, 503. Allégorie du compte rendu de Necker, XII, 513. Dessins au Salon de 1787, XV, 190.
- *MOREAU (Gab.-Fr.), évêque de Vence. *Oraison funèbre de Ferdinand VI et de Marie de Portugal, roi et reine d'Espagne*, IV, 188.
- *MOREAU (M^{lle}), depuis dame MONET. *Contes orientaux*, XII, 273.
- *MOREAU DE BEAUMONT (J.-L.), *Histoire des finances de tout le royaume*, X, 506.
- MOREAU DESPROUX (P.-L.), arch. Reconstruction de l'Opéra sur ses plans, VIII, 450.
- **Mors de Venise (le)*, par Douin, X, 216.
- MOREL (J.-M.). *Théorie des jardins*, XI, 371; † *Lettre de Carmoutelle sur cet ouvrage*, 372.
- MOREL DE CHEDEVILLE (E.). *Thésée*, op., mus. de Gossec, XIII, 93. *Alexandre aux Indes*, op., mus. de Méreaux, 349. *La Caravane du Caire*, op., mus. de Grétry, 374, 479. *Panurge dans l'île des Lanternes*, avec le même, XIV, 93. *Thémistocle*, op., mus. de Philidor, 405. *Aspasie*, op., mus. de Grétry, XV, 439.
- *MOREL DE LESCER. *Science de la musique vocale*, IV, 145.
- MORELLET (l'abbé A.). **Anecdote sur —*, IX, 252. *† *Mot de Mme d'Holbach sur —*, 253. Sa réception à l'Acad. franç., XIV, 77. Vers sur —, 142. **Petit écrit sur une matière intéressante, la tolérance*, III, 310. *Réflexions sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France*, IV, 4. **Les si, les pourquoi*, pamphlet, 237. *Vision de Charles Palissot*, 254. *Lettre sur la police des grains*, VII, 31. *Observations sur une dénonciation de la Gazette littéraire*, 293. *Des Délits et des peines*, trad. de Beccaria, VI, 329, 422. *Réfutation de l'écrit qui a pour titre: Dialogue sur le commerce des blés*, IX, 82, X, 514. *De la liberté d'écrire et d'imprimer sur les matières de l'administration*, XI, 3. *Théorie du paradoxe*, 28. *Portrait de Mme Geoffrin*, XII, 8. † *Couplet sur l'abbé Arnaud*, attrib. à — 405. Notes pour la *Prière universelle* de Pope, trad. par Le Franc de Pompignan, IV, 268. **Manuel des inquisiteurs*, trad. d'Eymeric, V, 21. *Legs d'un père à sa fille*, trad. de Grégoire, X, 510. *† *Fragments de deux lettres à A. A. Barbier*, XVI, 559.
- MORELLY. *Code de la nature*, II, * 219, 489.
- *MORIN (l'abbé). *Le Platine, l'or blanc, ou le huitième métal*, III, 515.
- *MORIN d'HÉROUVILLE et ROUX. *Annales typographiques*, IV, 82.
- Mort d'Abel (la)*, drame, par l'abbé Aubert, VI, 433.
- *— *d'Adam (la)*, drame de Klopstock, trad. par l'abbé Roman, V, 175.
- *— *de Cromwell (la)*, trag., par le P. Marion, VI, 48.
- *— *de l'amiral Byng*, poëme, IV, 402.
- *— *(la)*, de l'Opéra-Comique, par Nougaret, V, 51.
- *de Molière (la)*, com., par de Cubières, XV, 552.
- *de Pompée (la)*, trag. par Corneille. Reprise de —, XII, 413.
- *de Socrate (la)*, trag. par Sauvigny, V, 118, 281. Voy. aussi *Socrate*.
- *des Gracques (la)*, trag. par de Guibert, XII, 420.
- *marie (le)*, op.-com. de Sedaine, mus. de Bianchi, X, 476; XI, 427; XIII, 192.
- *— *vivant (le)*, broch. anou. sur le Salon de 1779, XII, 347.
- *MORTEMART (M^{me} de MARLE, dite comtesse de). *Amusements du jour*, XII, 418.
- *MORTIMER (J.). *Agriculture complète*, trad. par Bidou, VI, 156.
- *MOSER. *L'Ambassadrice et ses droits*, II, 368.
- *MOSNIER, peintre. *Portraits* au Salon de 1787, XV, 188; au Salon de 1789, 540.
- *MOUCHON (P.). *Table analytique et raisonnée des matières contenues dans le Dictionnaire des sciences*, XII, 334.
- MOUCHY (L.-Ph.), sc., neveu de Pigalle. † Vers de Vcltaire à —, XII, 56. **Le Maréchal de Luxembourg* (S. de 1787), XV, 189.
- MOUFLE D'ANGERVILLE. **Les Canevas de la Paris*, ouvrage attribué à —, I, 468. *Vie privée de Louis XV*, XII, 481.
- MOUHY (Ch. de FIEUX, chevalier de). *Prend la direction de la *Gazette de France*, I, 308. *Les Délices du sentiment*, roman, II,

N

308. *Justification de la musique française*, attrib. à —, 313. * *Mémoires du marquis Benavidez*, 452. *Abrégé de l'histoire du Théâtre-Français*, XII, 461.
- MOULOUÉ, élève arch. [Vers au nom de —, pour réclamer contre son exclusion de la Comédie-Italienne, XIII, 481.
- Moulin de Javelle (le), com. par Dancourt, II, 262.
- MOULINGHEN (L.-F. SKREUDERF, dame), actrice de la Com.-Ital. Sa mort, XII, 495.
- MOULTOU (Paul). * [Extraits de lettres de — sur la mort de Monclar, X, 220; [sur la révolution de Genève, XIII, 173.
- * MOUSSINOT. *Mémoire sur la ville souterraine découverte au bas du mont Vésuve*, I, 446.
- MOUTONNET-CLAIRFONS (J.-J.). *Les Baisers de J. Second*, trad. par —, IX, 249. *Lettre à M. Clément dans laquelle on examine son Épître de Boileau à M. de Voltaire*, 486.
- * *Moyen de population, par la suppression des milices*, IV, 107.
- * *Moyens de conserver la santé aux équipages des vaisseaux*, par Duhamel du Monceau, IV, 103.
- MOZART (J.-Chr. WOLF. Am.). Son arrivée à Paris avec sa sœur, leur succès, V, 410. * *Nouveau voyage de —*, VII, 81. *Les Petits riens*, ballet réglé par Noverre, XII, 117. * *Son séjour à Londres*, XVI, 421.
- * MULLER (G.-P.). *Voyages et découvertes faits par les Perses le long de la mer Glaciale*, trad. par Dumas, VI, 453.
- * MURET. *Éloge de Rameau*, VI, 486.
- MURVILLE (André de). Obtient un prix à l'Acad. franç., XIV, 209; incident provoqué par cette distinction, XVI, 71. * [Vers pour le buste de Sophie Arnould, XII, 417. *Adieux d'Andromaque et d' Hector*, couronnés par l'Acad. franç., XI, 315. *Le Souper magique*, op.-com., XV, 589. Comédies : * *Le Rendez-vous du mari*, XIII, 34. *Verseuil et Melcourt*, XIV, 194; *Lanval et Viviane*, XV, 320.
- * *Muse errante (la) au Salon de 1774*, IX, 375.
- *libertine (la)*, XIII, 386.
- *limonadière (la)*, par Mme Bourette, III, 59.
- *françaises (les)*, par Duduit de Mézières, VI, 37.
- *rivales (les)*, com. par La Harpe, XII, 215.
- * MUSIER (J.-B.-G.). *Étrennes aux dames*, V, 213; VI, 485; XVI, 567.
- MUSSOT (J.-F. ARNOULT-). *Almanach forain*, X, 173.
- Mustapha et Zéangir*, trag. par Chamfort, XI 360; XII, 31.
- * MUYART DE VOUGLANS (P.-F.). *Réputation des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines*, VII, 242.
- Myrtil et Lycoris*, pastorale, par Bocquet et Boutillier, mus. de Desormery, XII, 34.
- * *Mysis et Glaucé*, par Séran de La Tour, I, 165.
- * *Nabuchodonosor*, trag. burlesque, par Margency, III, 68.
- Nadir*, trag. par Du Buisson, XII, 436, 440.
- * *Nadir-Kan et Guliane*, par Barbé-Marbois, X, 67.
- NAIGRON (J.-A.). * [Vers à Camille, actrice de la Com.-Ital., XI, 353. * [Parodie, 354. [Complet de La Harpe sur —, XIII, 387. *Le Militaire philosophe*, avec d'Holbach, sous le ps. de Saint-Hyacinthe, VII, 4. *Éléments de la morale universelle* par d'Holbach, publiés par —, XVI, 115. * *Oeuvres de Diderot*, 229. * [Lettres à — par Jardel et l'abbé de Ligniville, 360.
- * *Nais*, opéra de Cahusac, musique de Rameau, I, 295. *Épigrammes de Roy sur —*, 304.
- Namir*, trag. par Thibouville, IV, 156.
- * *Nancy*, par Baculard d'Arnaud, VII, 479.
- * [*Nanette (la)*, musette, paroles de Margency, musique de Grimm, II, 388.
- Nanine*, comédie par Voltaire, * I, 321, 379; III, 4; X, 303.
- * NAQUET (Pierre). *Les Eaux de Passy*, com. attribuée à —, IV, 434.
- NARBONNE, acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, X, 121.
- Narcisse*, com. par J.-J. Rousseau, II, 321. *Narcisse dans l'île de Vénus*, poème, par Malfilâtre, VIII, 342.
- * *Nathalie*, drame par Mercier, * XI, 153; XV, 177.
- * NATORRE (Charles), p. *Fête de Bacchus*, tableau pour le château de Choisy, I, 93. Son talent, 357, 462. Décoration de la chapelle de l'hospice des Enfants-Trouvés, 446.
- NATTIER (Jean-Marc), p. Son talent, I, 358, 465. *Portraits de Madame, fille du dauphin*, et de *Mme Dufour*, nourrice du dauphin (S. de 1753), II, 283.
- Nature (la)*, poème par Fontanes. Annonce de —, XIII, 191. Autre poème sur le même sujet par Le Brun, *ibid*.
- * NAUDUIT (Israël). *Considérations sur la guerre présente d'Allemagne*, IV, 433.
- * *Naufrage et aventures de M. Pierre Viaud*, VIII, 490.
- * *Naufrage et retour en Europe de M. de Kearny*, publié par Meusnier de Quorlon, VI, 12.
- * NAVEAU (J.-B.). *Le Financier citoyen*, III, 411.
- * *Navigation (la)*, ode, par le chevalier de Laurès, V, 65.
- * *Nécessité d'être utile*, par Lo Prieur, VIII, 168, 170.
- *d'une réforme dans l'administration de la justice*, par Linguet, VI, 79.
- NECKER (J.). Son influence auprès de Louis XVI, XI, 367. Administration provinciale du Berry par —, 529. Son renvoi, XII, 510; impopularité de cette mesure, 511; * gravures allégoriques sur cet événe.

- ment, 513. Visite de Paul I^{er} à —, XIII, 151. * Réjouissance des Parisiens en l'honneur de son retour au ministère, XV, 312. Sa rentrée triomphale à Paris, 503. * Son portrait par Duplessis, XIII, 383; * par Thouron, 436. *Éloge de Colbert*, X, 281. Mémoires sur la Compagnie des Indes, VI, 38. *Au roi en 1778*, sur l'administration du Berry, XI, 529. * *Sur la législation du commerce des grains*, 59, 165. *Compte rendu au roi*, XII, 482. *Sur le bonheur des sots*, XIII, 257. *De l'administration des finances de la France*, XIV, 69. *De l'importance des opinions religieuses*, XV, 229, 282, 302. *Rapport au Conseil*, 373. [Fragments de son discours à l'ouverture des états généraux, 454. [Lettres au pilote Boussard, XII, 42; à Meister, XV, 212; [Vers : sur une chaise de parfilage, X, 333; à sa femme, XI, 511; adressés à —, au nom des ouvriers de l'imprimerie royale, XII, 485.
- NECKER (S. CŒRCHOD DE NASSE, dame). Ses dîners, VIII, 438. Propose une souscription pour ériger une statue à Voltaire, IX, 14, 62. * [Réponses à Marmontel, 127, 194. * Son portrait par Duplessis, XIII, 383. [Lettres à Meister, 416; XV, 212; * XVI, 207. [Étrennes d'un inconnu à —, XI, 10.
- NECROLOGE des hommes célèbres de France, par Pousinet de Sivry, Castilhon, Lalande, F. de Neufchâteau, Maret, etc., continuée par Palissot et M^{lle} Fauconnier, IX, 199, 425.
- NEEDHAM TURBERVILL (l'abbé J.). * Trad. du poème anglais *Ihudibras*, III, 442. *Questions sur les miracles à M. Claparède*, VI, 408.
- * NÉEL (L.-Balthazar). *Voyage de Paris à Saint-Cloud*, I, 215; II, 93.
- Négociant anglais (le)*, tr. de l'anglais de Ch. King par Forbonnais, II, 260.
- * *Négociations à la cour de Rome*, par l'abbé Arnauld, I, 192.
- * — *du comte d'Arvaux*, publiés par l'abbé Mallet, II, 340.
- Négresse (la)*, vaudeville, par Radet et Barré, XV, 101.
- NENI (comte P.-M. de). *Mémoires historiques et politiques des Pays-Bas*, XIV, 62.
- Nepté*, op., paroles d'Hoffmann, mus. de Le Moine, XV, 574.
- * NERCIAT (André-Robert ANDRÉA de). *Félicia ou mes fredaines*, XII, 417.
- NERIOULT-DESTOUCHES (Ph.). Son talent, II, 333, 379. Sa mort, *ibid.* Son *Éloge* par d'Alembert, XI, 319. Comédies : * *la Force du naturel*, I, 414, 422; * *le Jeune homme mis à l'épreuve*, II, 20; * *le Dissipateur*, 242; * *le Tripte mariage*, 260; * *l'Homme singulier*, VI, 123. * *Œuvres dramatiques*, III, 515. * [Vers de Voltaire à —, I, 419.
- NESSÉL (M^{lle}), actrice. Sa mort, V, 161.
- NEUFCHATEAU (F. de). *Pièces fugitives*, VII, 63. * *La Consultation épineuse*, publié dans l'*Almanach des Muses*, XI, 411. * *Dégouts de la littérature*, XII, 46.
- Neuf lettres à M. de Voltaire*, par J.-M.-B. Clément, X, 443.
- Neuvaine de Cytlière (la)*, poème, par Marmontel, VI, 274.
- * NEUVILLE (le P.), jésuite. *Oraison funèbre du maréchal de Belle-Isle*, IV, 469.
- * NEUVILLE, acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, VIII, 24.
- * NEUVILLÉ (CHICANEAU de). *Dictionnaire philosophique*, II, 80; III, 169.
- NEVERS (Ad.-D.-Hortense-Délie-MANCINI de), fille du duc L.-J. de MANCINI-NIVERNOIS. [Lettre en vers d'un nain polonais à —, à l'occasion de son mariage avec L.-H.-T. duc de Cossé, IV, 193.
- * *Nicaise*, op.-com., paroles de Vadé, mus. de Bambini, VII, 371.
- NICOLAÏ (A.-Ch.-M. de). [Épigramme sur —, XV, 367. Sa réception à l'Acad. franç., 443.
- * *Nicolas I^{er}, jésuite et roi du Paraguay*, IV, 504.
- NICOLE (Fr.), de l'Acad. des sciences. Sa mort, III, 466.
- * *Nicole de Beauvais*, par M^{ms} Robert, VII, 184.
- NICOLET (J.-B.). *Placet présenté aux dames*, VI, 100. Requête à M^{lle} Clairon, VIII, 232.
- Nicomède*, trag. par Corneille, III, 3.
- * NIKOLS (John). *Remarques sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne par rapport au commerce*, trad. par Dargenul, II, 338.
- Nina*, op.-com. par Marsollier, mus. de Dalayrac, XIV, 401.
- * *Nine*, roman, par des Bies, III, 188.
- * *Ninette à la cour*, ballet, par Gardel, XII, 173.
- * NINON DE LENCLOS. Publication de lettres, sous son nom, par Damours, I, 424. *Mémoires sur la vie de —*, par Bret, II, 39. *Mémoires et lettres pour servir à l'histoire de —*, par Douménil, *ibid.* [Épigramme sur ces deux ouvrages, 53.
- * *Nisus à Clarice*, héroïde anonyme, V, 268.
- * NIVARD (Ch.-F.), peintre. *Paysages* au Salon de 1783, XIII, 446; de 1785, XIV, 294; de 1787, XV, 187.
- NIVERNOIS (L.-J. BARBON-MANCINI-MAZARINI, duc de). Réponses à l'Acad. franç. aux discours de l'abbé Batteux, IV, 373; [du comte de Tressan, XII, 471; de Condorcet, XIII, 86; de l'abbé Maury, XIV, 103; de Target, 130. Fables lues à l'Acad. franç. : * VII, 90; IX, 88, 129, 293; XIII, 547; [le Chardonnet en liberté, 171; [le Chardonnet et l'Aigle, 252. [Couplets, XI, 282; pour M^{me} de Boufflers, XIII, 211; pour le prince Henri de Prusse, XIV, 96. *Une hirondelle ne fait pas le printemps*, proverbe, XV, 390. * *Dissertation sur l'indépendance des rois de France*, I, 108. [Légende pour la croix portée par les chanoines du chapitre de Bourbourg en Flandre, XIII, 188.
- * NOAILLES. [Anecdotes et épigramme sur la famille de —, I, 199.

- NOAILLES (L., duc de), maréchal de France. [Lettre à Marmontel en lui envoyant un vigneron de Montereau, XI, 152. † Mot au duc de Dorset sur la Révolution, XV, 491.
- Noblesse commerçante (la), par l'abbé Coyer, III, 170, 270.
- commerçable ou ubiquiste (la), par H. Marchand, III, 273.
- militaire (la), par le chevalier d'Arcq, III, 207.
- militaire et commerçante (la), par l'abbé de***, III, 239.
- oisive (la), par Rochon de Chabannes, III, 262.
- (la) ramenée à ses vrais principes, par le marquis de Vento de Pesnes, IV, 84.
- telle qu'elle doit être (la), par de La Haussé, IV, 42.
- Noce interrompue (la), parodie d'Alceste, par Favart, III, 478.
- Notes houzardes (les), com. par Dorvigny, XII, 369.
- patriarcales (les), poëme, par Le Suire, XI, 452.
- NOËL (J.-Fr.). Ode sur la mort du duc de Brunswick, XV, 124. *Éloge de Louis XII*, 300. Obtient le prix d'éloquence à l'Acad. franç., XVI, 71.
- NOËL (G. Noëll, dit), musicien. Fait connaître à Paris l'instrument nommé *Pantaleon*, VI, 465. * Recommandé par Grimm à Garrick, XVI, 456.
- * NOLIVOS DE SAINT-CYR. *Le Tableau du siècle*, IV, 162.
- NOLLET (l'abbé J.-A.). [Mot de Fontaine sur —, III, 467. Sa mort, IX, 17.
- * Noms changés (les), com. par Brunet, IV, 43.
- * NONNOTTE (Dobal), p. Son talent, I, 358. Portrait de *Gaufreucourt*, gravé par Daullé, II, 490.
- NONNOTTE (Cl. A.), frère du précédent. *Les Erreurs de Voltaire*, V, 187.
- * NORBERT (le P.), pseud. de l'abbé PLATEL; voy. ce nom.
- NORRIS (Robert). *Mémoires du règne de Bossa Ahadée, roi de Dahomey*, XVI, 36.
- Nos après-dîners à la campagne, attrib. à dom Gourdin, X, 44.
- * Notice de l'ancienne Gaule, par d'Anville, IV, 315.
- * NOUFFER (M^{me}). Remède contre le ver solitaire, XI, 109.
- NOUGARET (P.-J.). * *La Mort de l'Opéra-Comique*, V, 51. *Le Bâton*, chant ajouté à la *Duécade*, VI, 9. *Lettre à M. Poinciset sur la comédie du Cercle*, 90. * *La Capucinade*, 185. * *Lucette*, 300. *Les Passions des différents âges*, VII, 35. * *De l'art du théâtre en général*, VIII, 275. * *L'Homme content de lui-même*, IX, 488. * *La Paysanne perversité*, XI, 500.
- Nouveau Code criminel de Toscane*. [Lettre sur le —, XIV, 547.
- Nouveau d'Assas (le)*, vaudeville, par B. Dejaure, mus. de Berton, XVI, 102.
- Nouveau marié (le)*, op.-com. par Cailhava d'Estandoux, mus. de Baccelli, IX, 129.
- *mémoire pour servir à l'histoire des Caouacs*, par Moreau, III, 458.
- * — *mémoire sur les distinctions qu'on peut accorder aux riches laboureurs*, VII, 167.
- *recueil historique d'antiquités grecques et romaines*, par Furgault, VIII, 16.
- *Robinson (le)*, op.-com. par La Chabeaussière, mus. de Dalayrac, XIV, 483; XV, 60.
- *Russe à Paris (le)*, par Tcherebatof, VIII, 501.
- * — *spectateur*, par de Bastide, IV, 67.
- * — *spectateur (le)*, par Le Fuel de Méricourt, XI, 226.
- *voyage en Espagne*, par Peyron, XIII, 105; par le chevalier de Bourgoing, XV, 343.
- * — *voyage en Guinée*, tr. de l'anglais de G. Smith, II, 51.
- * *Nouveaux amusements poétiques*, par Vanière, III, 343.
- *valotins (les)*, com. par Harny, IV, 299.
- * — *contes moraux*, par Charpentier, VII, 311.
- *dialogues des morts*, par Pessolier, II, 217.
- * — *Éclaircissements sur l'histoire de Marie, reine d'Angleterre*, par le P. Griffet, VII, 480.
- * — *éclaircissements sur l'inoculation*, par Chastellux, V, 421.
- * — *essais en différents genres de littérature*, par Thorel de Campigneulles, VII, 102.
- * — *Mémoires d'histoire et de littérature*, par d'Artigny, I, 320, 479; II, 61; III, 273.
- *voyages aux Indes occidentales*, par Bossu, VIII, 186. * — *dans l'Amérique septentrionale*, par le même, XI, 502.
- * *Nouvel Abélard (le)*, par Thorel de Campigneulles, V, 296; * — par Rétif de La Bretonne, XII, 150.
- * — *abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre*, tr. de Th. Salmon, par l'abbé Garrigue de Froment, II, 45.
- * — *abrégé de l'histoire de France*, par M^{lle} d'Espinassy, VI, 479.
- *appel à la raison*, par l'abbé de Caveirac, V, 141.
- *essai*, par Richer, IV, 92.
- * *Nouvelle Babylohe (la)*, par Fougeret de Montbron, IV, 180.
- * — *Clarisse (la)*, par M^{me} Le Prince de Beaumont, VII, 461.
- *Clémentine (la)*, par Léonard, X, 407.
- *] — *Croisade (la)*, vers anonymes, I, 234.
- * — *culture de la vigne*, par Maupin, V, 273.
- *école des femmes (la)*, par de Moissy, IV, 23; * VIII, 454.
- * — *école du monde*, par Le Brot, V, 508.
- * — *fausse suivante (la)*, com. par Béliard, V, 347.
- * — *France*, par Tixedor, VII, 88.
- * — *Héloïse (la)*, par J.-J. Rousseau, IV, 342.

- * *Nouvelle histoire poétique*, par Hardion, II, 62
 * — *historique*, par Baculard d'Arnaud, X, 507.
 * — *méthode pour les personnes attaquées de la rage*, par le frère Claude du Choisel, III, 271.
 — *Omphale (la)*, op.-com., paroles de Beau noir, mus. de Floquet, XIII, 231.
 * — *Ramécide*, par Cazotte, VII, 123.
 — *requête au roi en son conseil par les habitants de Lonjumeau, Morez, etc.*, [Voltaire], IX, 143.
 * — *théorie des plaisirs*, par Sulzer, VII, 312.
 — *traduction de l'Essai sur l'homme, par Pope, en vers français*, par Fontanes, XIII 352.
 — *traduction de l'Histoire d'Alexandre, de Quinte-Curce*, par Mignot, XIII, 42.
 * *Nouvelles de la République des lettres*, rédigées par Pahin de La Blacherie, XII, 101.
 * — *fables*, par Imbert, X, 264.
 — *idylles de Gessner*, trad. par Meister, X, 195.
 — *intéressantes au sujet de l'attentat commis le 3 septembre 1758 sur la personne sacrée du roi de Portugal*, par Dumont, IV, 108.
 * — LITTÉRAIRES (1747-1755), par Raynal, publiées ici pour la première fois, I, II. État du manuscrit, 67. Voy. RAYNAL.
 * — *observations au sujet des condamnations proposées contre les comédiens*, par Fagan, II, 92.
 — *observations critiques sur différents sujets de littérature*, par Clément, IX, 484.
 * — *observations ou méthode certaine sur le traitement des cors*, par Rousselot, V, 88.
 * — *observations pratiques et physiques sur le jardinage*, par Bradley, III, 225.
 — *observations sur les Comités des recherches*, par S. de Clermont-Tonnerre, XVI, 77.
 — *observations sur les jugements rendus contre les jésuites*, V, 392.
 — *pièces intéressantes et nécessaires à l'instruction du procès des jésuites de Portugal*, IV, 149.
 — *probabilités en fait de justice*, par Voltaire X, 84.
 * — *réflexions sur la pratique de l'inoculation*, par Gatti, VII, 319.
 NOYERRE (J.-G.). Est nommé directeur des ballets, XI, 323. Fête en l'honneur du mariage du prince de Rohan organisée par —, XII, 420. * *Letres sur la danse*, IV, 451. Ballets : *Mède*, IX, 237, XII, 368; *les Caprices de Galatée*, XI, 384; XII, 410; *Apelles et Campaspe*, XI, 355; *les Ruses de l'amour*, 443; * *les Horaces*, 411; *les Petits riens*, XII, 117; *Annette et Lubin*, 135.
 * NOYARAF (duc de). *Lettre à M. de Buffon sur la tourmaline*, IV, 103.
 * *Nuit et le Moment (la) ou les Malinées de Cythère*, par Crébillon fils, III, 16.

Nuits d'Young, trad. par Le Tourneur, VIII, 313; IX, 30, 47, par Colardeau, IX, 30.
Numa Pompilius, par Florian, XIV, 345.
 † Mot de Marie-Antoinette sur —, 346.

O

- Objections et réponses sur le commerce des grains*, par Dupont de Nemours, VIII, 254.
 * *Observateur hollandais (l')*, par J.-N. Moreau, III, 130, 136.
 * — *littéraire (l')*, journal, par l'abbé de La Porte, IV, 43.
Observations à MM. de l'Académie française, par Rutledge, XI, 379.
 — *certaines sur la Richesse de l'État*, V, 337.
 — *critiques et politiques sur le commerce maritime*, II, 155.
 — *critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile et sur les poèmes des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture*, par Clément, IX, 241; X, 443.
 — *critiques sur l'inoculation*, par Lauraguais, VI, 53.
 * — *curieuses sur les mœurs de différents pays*, par l'abbé Lambert, I, 221.
 * — *de la Société d'agriculture, du commerce et des arts de Bretagne pour 1759 et 1760*, V, 170.
 — *de médecine, de chirurgie et de pharmacie*, recueil périodique, II, 381.
 * — *d'un Américain des îles neutres au sujet de la négociation de la France et de l'Angleterre*, V, 39.
 — *du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beauvarelais*, XV, 295.
 — *faites dans les Pyrénées*, par Ramond de Carbonières, XV, 481.
 — *fondamentales sur les langues anciennes et modernes*, par Le Brigant, XV, 61.
 * — *générales sur le Salon de cette année*, [1783], par l'abbé **, XIII, 444.
 * — *historiques et critiques sur les erreurs des peintres, sculpteurs et dessinateurs dans la représentation des sujets tirés de l'histoire sainte*, par Molé, IX, 250.
 — *modestes d'un citoyen sur les opérations des finances de M. Necker*, par Robert de Saint-Vincent, XIII, 10.
 * — *périodiques sur la physique*, par Gautier-Dagoty, III, 280.
 * — *physiques sur l'agriculture*, VI, 392.
 — *sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, etc.*, par d'Acarg, IX, 171.
 * — *sur la conduite du ministre de Portugal, dans l'affaire des jésuites*, trad. de l'italien, IV, 428.
 — *sur la lettre écrite par M. de Mirabeau au comité des recherches contre M. de Saint-Priest*, par Lally-Tollendal, XV, 584.

- * *Observations sur la liberté du commerce des grains*, par Chamousset, IV, 119.
- *sur la musique*, par Ancolet, III, 441.
- *sur la noblesse et le tiers état*, par M^{me} Belot, IV, 58.
- *sur la petite vérole*, par Vernage, V, 421.
- *sur la physique*, par Gautier d'Agoty, III, 280.
- *sur l'architecture*, par Laugier, VI, 349.
- *sur la religion*, etc., des Turcs, par Porter, trad. par l'abbé Bergier, VIII, 402.
- *sur la statue de Marc-Aurèle*, par Falconet, IX, 345.
- *sur la vie du brave Crillon*, de M^{me} de Lussan, III, 467.
- *sur le cartésianisme moderne*, par de Kéranlech, X, 421.
- *sur le commerce et les arts d'une partie de l'Europe*, par Flachet, VII, 88.
- *sur le gouvernement et les lois des États-Unis*, par l'abbé de Mably, XIV, 50.
- *sur le livre de l'Esprit des lois*, par Crévier, V, 442.
- *sur le magnétisme animal*, par Deslon, XI, 430.
- *sur le mémoire de M. Guettard*, par Lauragnais, VIII, 86.
- *sur le mémoire justificatif de la cour de Londres*, par Beaumarchais, XII, 353.
- *sur les antiquités de la ville d'Herentannum*, par Cochin et Bellicard, III, 183, 404.
- *sur les arts*, attrib. à l'abbé Le Blanc et à Saint-Yves, I, 258.
- *sur les commencements de la société*, par Millard, trad. par Suard, X, 313.
- *sur les édifices des anciens peuples*, par Le Roy, VIII, 192.
- *sur les Grecs*, par l'abbé de Mably, I, 330; VII, 187.
- *sur les Mémoires du comte de Ferrières-Sauvebeuf*, XVI, 33.
- *sur l'Esprit des lois*, etc., par l'abbé de La Porte, I, 488.
- *sur les troubles de la Régence pendant la minorité de Louis XIV*, par le P. Griffet, VII, 477.
- *sur l'histoire de France*, par l'abbé de Mably, VI, 253, 506. Continué par l'abbé Brizard, XV, 359.
- *sur l'institut de la société des jésuites*, par le P. de Neuville, IV, 503.
- *sur notre instinct pour la musique et sur son principe*, par Rameau, II, 162, 367.
- *sur quelques médailles du cabinet de M. Pellerin*, par l'abbé Le Blond, IX, 512.
- *sur un ouvrage intitulé : Vindiciae typographicae*, par Fournier le jeune, IV, 292.
- *sur une dénonciation de la Gazette littéraire*, par Morellet, VI, 293.
- * OCKLEY (Simon). *Histoire des Sarrasins*, trad. par Jauld, I, 159.
- Ode à la louange de Voltaire*, par Marmon-
tel X, 72.
- *aux Français sur la guerre présente*, par
Maton de La Varenne, V, 131.

- Ode et lettre à M. de Voltaire en faveur de la
famille du grand Corneille*, par Le Brun,
IV, 326.
- *sur la colère*, par le chevalier de Lan-
geac, VIII, 170.
- *sur la guerre présente*, par Gilbert, XII,
174.
- *sur la paix*, par l'abbé Desjardins, V,
190, 268.
- *sur la poésie comparée à la philosophie*
par Colardeau, V, 156.
- *sur le fanatisme*, VI, 312.
- *sur le jubilé*, par Gilbert, XI, 352.
- *sur le rétablissement de la Bibliothèque de
de Saint-Victor*, par Le Blanc de Guillet,
VI, 312.
- *sur le temps et sur la société*, par Tho-
mas, V, 161.
- *sur l'imprimerie*, VI, 37.
- Odes* par Castéra, XIV, 191.
- par Dorat, XI, 169.
- d'Horace, trad. par Chabazon de Mau-
gris X, 324.
- *anacréontiques*, par Sauvigny, V, 66.
- *nouvelles*, par Sabatier, VII, 189.
- *pythiques*, de Pindare, trad. par Chaba-
non IX, 461.
- *sacrées*, par de Bologne, III, 486
- Odmar et Zulma*, trag. par Maisonneuve,
XV, 191.
- OEdipe à Colone*, op., paroles de Guillard,
musique de Sacchini, XIV, 545.
- *chez Admète*, trag. par Ducis, XII, 184.
- * *Oeuvres anatomiques* de DUVEANEY, IV,
492.
- *de d'AGUESSEAU*, publiées par l'abbé
André, IV, 348.
- *posthumes de d'ARDÈNE*, VII, 297.
- *diverses de d'ARNAUD*, II, 82.
- *complètes de de BELLEY*, XII, 262.
- *diverses de BORDÈS*, XIII, 340.
- *mêlées de M. de BOUFFLERS et de M. le
marquis de VILLETTE*, XIII, 241.
- *de théâtre*, par BRET, VI, 275.
- *spirituelles*, par CARRELET, VII, 395.
- *de théâtre*, par CHABANON, XV, 239.
- *diverses de l'abbé CLÉMENT*, VI, 58.
- de COLARDEAU, XII, 283.
- de CORNEILLE, avec le commentaire de
de M. de Voltaire, V, 498.
- *complètes de DANCHET*, II, 104.
- de DESMAHIS, V, 195; XII, 73.
- de D. DEROT, publiées par Naigeon, XVI,
229.
- de M^{me} Du BOCCAGE, VI, 111.
- de Charles Du MOULIN, X, 409.
- *du philosophe de Sans-Souci* [FRÉDÉ-
RIC II], IV, 220; V, 73.
- *posthumes du roi de Prusse* [FRÉDÉ-
RIC II], XV, 407.
- de D. GARRICK, trad. par M^{me} de Vasso,
XV, 250.
- *complètes de GILBERT*, XV, 370.
- de M^{me} [GOLDONI], trad. de l'italien, par
Sablier, IV, 368.
- *de théâtre*, par GUVOR de MERVILLE,
VII, 14.

- OEuvres diverses du comte A. HAMILTON*, XI, 197.
- de V. JAMERAI DUVAL, publiées par de Koch, XIII, 551.
- de *La Chaussee*, V, 258.
- * — *mêlées de LA FARGUE*, VI, 240.
- de LA HARPE, XII, 246.
- *diverses de l'abbé de LA MARRE*, V, 283.
- * — de *Mme de Lambert*, I, 146.
- *complètes de LA MOTTE-HOUDARD*, II, 161, 369.
- de *théâtre de LA NOUE*, VI, 176.
- *physiques et minéralogiques de M. LEHMANN*, trad. par d'Holbach, IV, 150.
- *posthumes de l'abbé de MADLY*, XVI, 107.
- * — *diverses de MARIN*, censeur, royal, VI, 236.
- *diverses de MARIVAUX*, VI, 291.
- de MAUPERTUIS, III, 273.
- * — de *M. le chevalier MENGES*, trad. par Jansen, XII, 505.
- de *MOLIÈRE*, publiées par Bret, X, 267.
- *mêlées de Mme de MONTÉGUT*, VIII, 306.
- *posthumes de MONTESQUIEU*, XIII, 447.
- * — *dramatiques de NÉRICault-DESTOUCHES*, III, 515.
- * — *diverses de l'abbé OLIVA*, IV, 22.
- * — de PESSÉLIER, IX, 477.
- * — *complètes de A. PIRON*, publiées par Rigoley de Juvigny, XI, 58.
- *morales de PLUTARQUE*, trad. par l'abbé Lambert, V, 419.
- *du marquis de POMPIGNAN*, XIV, 27.
- * — de RACINE, publiées par Luneau de Boisjermain, VII, 510.
- * — de RÉMOND de SAINT-MARC, I, 317.
- de *J.-J. ROUSSEAU*, XII, 418; XIII, 3.
- *mêlées de du ROZOV*, VIII, 255.
- * — *dramatiques de SEDAINE*, XI, 388.
- * — de SÉNÈQUE, trad. par de Lagrange, XII, 99.
- *du philosophe bienfaisant (STANISLAS DE POLOGNE)*, publiées par Marin, Solignac et le P. Menoux, V, 399.
- de TACITE, publiées par l'abbé Brotier, IX, 248.
- de THOMAS, X, 231.
- *diverses du comte de TRESSAN*, XI, 236.
- * — *posthumes de J. VADÉ*, IV, 27.
- *complètes de l'abbé de VOISENON*, publiées par Mme de Turpin, XIII, 94.
- *du marquis de XIMÈNES*, X, 125.
- * — *variées d'un anonyme*, VII, 186.
- * *Officier partisan (l')*, par Rey de Saint-Geniès, VII, 26.
- Officieux (l')*, com. attrib. à Mme Benoît et au marquis de La Salle, XII, 434, 446.
- * — *importun (l')*, com. par Chastellux, XI, 149.
- Offrande aux autels et à la patrie*, par Roustan, VI, 55.
- * O'HANLON (chevalier) et MEUSNIER DE QUERLON. *Collection historique*, III, 456.
- O'HEGURKY, comte de MAGNIÈRES. *Essai sur les intérêts du commerce maritime*, II, 351, 506.
- * *Oie enlevée (l')*, poème anonyme, IV, 36.
- OLAVIDÈS (P.). *Persécutions ordonnées par l'Inquisition contre —*, XII, 44.
- Ollinde et Sophronie*, drame, par Mercier, IX, 273; *X, 520.
- * OLIVA (Mlle), actrice de la Comédie-Italienne. Ses débuts, II, 5.
- OLIVET (P. THOULIER, abbé d'). * *Anecdotes sur —*, I, 295. Sa mort, VIII, 204. * *Vie de l'abbé de Choisy*, attrib. à —, I, 179.
- * *Pœma didascalica*, etc., 321. * *Œuvres de Cicéron*, trad. par — : *Pensées*, VI, 186, *Entretiens sur la nature des dieux*, 419, *les Tusculanes* (avec Bouhier), 476.
- OLIVIER (J.-A.), actrice de la Com.-Fr. Discussion entre Dazincourt et de Lanoue sur la paternité du fils de Mlle —, XIII, 316. † Vers sur —, 401; XV, 142.
- Ollivier*, poème, par Cazotte, V, 267.
- Olympiade (l')*, op. de Métastase, mus. de Framery, XII, 25.
- Olympie*, trag. par Voltaire, *IV, 485; V, 279, 479.
- Ombre (l') de Calas le suicidé à sa famille*, VI, 261.
- * — de *Poinsinet (l')*, par Marchand, VIII, 452.
- * — de *Raphaël (l') à son neveu*, par Daudé de Jossan, IX, 376.
- * — *(l') du grand Colbert, le Louvre et la Ville de Paris, dialogue*, par La Font de Saint-Yenne, I, 289.
- Oncle (l') et le neveu*, com., XV, 387.
- *(l') et les deux tantes*, com., par de La Salle, XIV, 284.
- On ne s'avise jamais de tout*, op.-com., paroles de Sedaine, musique de Monsigny, *IV, 503; XII, 428.
- Opéra. Débats entre l'— et la Comédie-Franç. au sujet des ballets représentés sur ce théâtre, II, 272. Directions : de Rebel et Francœur, III, 405; du roi, XI, 184; de de Visme, XII, 96; prospérité sous cette administration, 176; † plaintes des artistes contre leur directeur, 231; — de Berton, 389; * de Dauvergne et Gossec, 400. Incendies, V, 270; XII, 517. Inauguration des salles *des Tuileries, V, 452; du Palais-Royal, VIII, 450. Suppressions des concerts des amateurs et des abonnés demandée par l'Opéra, IX, 443. † Inscription latine, proposée par Diderot et mise en vers par un anonyme, pour la toile de l'—, II, 272. † Couplets anonymes sur l'—, *I, 383, 422; XIV, 351. * *Statuts de l'Opéra*, par Barthe, VII, 327.
- * *Opéra-Comique* (Théâtre de l'). Sa réunion au Théâtre-Italien, V, 43.
- de *province (l')*, parodie d'*Armide* par Piis, XII, 35. † Couplets extraits de —, ibid.
- * *Ophélie*, rom. trad., par Mme Belot, V, 272.
- Opinion d'un citoyen sur le mariage et sur la dot*, par Mignonneau, XIII, 89.
- Optimiste (l')*, com. par Collin d'Harleville, XV, 225.
- * *Optique (l')*, par Saint-Pérvay, attrib. aussi à Voltaire, V, 420.

- * *Opusculs d'un free-thinker*, XIII, 40.
 — *mathémultiques*, par d'Alembert, IV, 480.
 — *poétiques*, par l'entry, IX, 321.
 — *sur la langue française*, par divers académiciens, II, 134, 326.
 — *sur les impositions*, VI, 391.
Oracle (l'), com. par de Saint-Foix, III, 41.
 — *des nouveaux philosophes (l')*, par l'abbé Guyon, IV, 135, 144, 270, 305.
Orage du 20 Juin (l'), brochi. anonyme sur la Richesse de l'État, V, 397.
 * *Oraison funèbre du maréchal de BELLE-ISLE*, par le P. de Nouville, IV, 463.
 — *funèbre de CHARLES EMMANUEL III*, par C.-G. de La Luzerne, X, 246.
 — *funèbre du très habile, très élégant, très merveilleux CHRISTOPHE SCHELINO, maître tailleur*, etc., V, 68.
 — *funèbre d'ELISABETH FARNÈSE, reine d'Espagne*, par Poncet de La Rivière, VII, 175.
 — *funèbre de très haut et très puissant seigneur L.-N.-V. de FELIX, comte du MUY*, par M^{sr} de Beauvais, évêque de Senes, XI, 245.
 — *funèbre de Ferdinand VI et de Marie de Portugal, roi et reine d'Espagne*, par G.-R. Moron, évêque de Venec, IV, 188.
 * *funèbre du comte de Gisors*, par le P. Charles, IV, 50.
 — *funèbre de LOUIS XV*, par l'abbé de Boismond, X, 477; par l'évêque de Senes, 478.
 — *funèbre de MADAME, infante, duchesse de Parme*, par Mathias Poncet de La Rivière, ancien évêque de Troyes, IV, 30.
 * *funèbre de MARIE-AMÉLIE de Saxe, reine d'Espagne*, par M^{sr} de Roquelaure, IV, 450.
 * *funèbre de très haute, très puissante et très excellente princesse MARIE-THÉRÈSE*, par M^{sr} de Théminos, XII, 524.
 * *funèbre de MAURICE DE SAXE*, par C.-F. Baer, II, 56.
 — *funèbre de STANISLAS, roi de Pologne*, par M^{sr} Boisgelin de Cucé, VII, 9.
Oraisons funèbres de BOSSUET, V, 161.
 * *ORBESSAN (DAIGNAN d') Lettres traduites de l'anglais*, II, 118.
 * *Ordonnance concernant les milices connues en France sous le nom de régiments provinciaux*, X, 320.
 — *concernant les sépultures*, par M^{sr} Loménie de Brienne, XI, 76.
Ordre de la persévérance. Fondation de l'—, XI, 478.
 — *(l') du cens, nouveau plan sur les finances*, V, 382.
 — *naturel et essentiel des sociétés politiques*, par L.e Mercier de La Rivière, VII, 413; VIII, 40.
Oreille (l'), conte, par M^{lle} de Sommerey, XV, 496.
 * *Oreilles (les) des bandits de Corinthe*, par l'abbé Rémy, X, 24.
Oreste, trag. par Voltaire, I, 399; IV, 433.
 † *Épigrammes anonymes sur —*, 406.

- Oreste*, trag. d'Eschyle, trad. par La Porte du Theil, IX, 65.
Organt, poème, par Saint-Just, XV, 477.
 * *Origine des dieux du paganisme*, par l'abbé Bergior, VIII, 95.
 — *des premières sociétés des peuples*, par Poinset de Sivry, attrib. aussi à Linguet, VIII, 443.
 * — *progrès et décadence de l'idolâtrie*, par l'abbé de Méhégan, III, 244.
 * *Origines (Les), ou l'Ancien gouvernement de la France, de l'Allemagne et de l'Italie*, par le chevalier de Buat Nançay, III, 419; XVI, 565.
 * *ORIGNY (P.-A. d'). L'Égypte ancienne*, V, 161, *Chronologie des rois du grand empire des Égyptiens*, VI, 210.
 * *Orlando furioso*, par l'Arioste, XI, 23.
 ORLÉANS (Louis-Philippe I^{er}, duc d'). † *Procès-verbal de la vente de ses pierres gravées à Catherine II, I, 7. Oraisons funèbres de ce prince*, XIV, 310.
 ORLÉANS (L.-Ph.-Jos. duc d'), † *Vers à —*, XV, 175. † *Chanson sur —*, 545. *Exposé de la conduite de —, pendant la révolution*, XVI, 65.
 * *ORLÉANS (Françoise-Marie de BOURBON, duchesse d')*. † *Doux épitaphes pour —*, I, 284.
 ORLÉANS (Louise-Henriette de BOURBON-CONTY, duchesse d'). † *Mot au curé de Saint-Kustache*, XIV, 139.
 * *ORMOY (Ch. CHAUMET, présidente d'). Le Déjeuner interrompu*, XIII, 290.
 * *Ornithologie*, par Brisson, IV, 145.
 * *Oronoko*, par La Place, III, 180.
Orphanis, trag. par Blin de Saintmore, X, 300.
Orphée, poème, par Viguierard, XII, 241.
 — *et Eurydice*, opéra, mus. de Glück, VI, 35; X, 472.
Orphelin anglais (l'), com., par Longueil, VIII, 258, * 417.
 — *de la Chine (l')*, trag., par Voltaire, III, 82, 89.
 — *de la maison Tethao (l')*, trag. trad., par le P. de Prémare, III, 227; VII, 116.
Orpheline (l'), par Sarah Fielding, II, 44.
 — *léguée (l')*, com., par Saurin, VI, 415.
 † *Épigramme sur —*, 416. Remise au théâtre sous le titre de *l'Anglomane*, X, 119.
 — *villageoise (l')*, op.-com., par d'Azémar, mus. de Fridzeri, IX, 364, * 365.
Orphelines (les), com. par Magnanville, IX, 297; XI, 149.
 ORRERY (comte). *Lettres historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages du docteur Swift*, tr., par Fr. Lacombe, II, 266.
 ORRY de FULVY (marquis Ph.-L. de). † *Quatrains à Marie-Antoinette*, attrib. aussi aux comtes d'Artois et de Provence, X, 480.
 * *ORVILLE (L. GUILLOUET, comte d')*. † *Plaisanterie sur —*, XII, 291.
 * *Osaurus*, com., par Cailleau, IV, 427.
 * *O'SULLIVAN (Daniel). L'Escrime pratique*, VI, 487.

- * OTTER (J.). *Voyage de Turquie et de Perse*, I, 161.
- ODRY (J.-B.), p. * Son talent, I, 358, 462. Tableaux divers (S. de 1753), II, 282. *Chiienne allaitant ses petits*, achetée par d'Holbach, 283. Sa mort, 478, *III, 18. * *Fables de La Fontaine* illustrées par —, IV, 242; V, 454.
- Ouvrages dramatiques*, par Voltaire, V, 360.
- OVIDE. * Trad. anonymes en vers de *L'Art d'aimer* et du *Remède de Panour*, II, 90; * des *Héroïdes*, attr. à Watelet, V, 267; des *Métamorphoses*, par Bannier, VII, 206, par Dubois-Fontanelle, *ibid.*; par Saint-Ange, XV, 302.
- * *Ovide et Julie*, ballet, paroles de Fuzelier, mus. de Cardonne, X, 271.
- * OZANNE (Nic.-Marie). *Marine militaire*, V, 49.

P

- Pacte du Destin, de l'Amour, de l'Hymen et de la Félicité*, par Hartault, IX, 44.
- * PAGE DU PRATZ (de). *Histoire de la Louisiane*, IV, 12.
- PAGÈS DE VIXOUSES, fils. *La Paix*, poème, V, 340.
- PAHIN DE LA BLANCHERIE; voy. LA BLANCHERIE.
- PAILLARDELLE. *Le Conseil imprudent*, com. imitée de Goldoni, XV, 456.
- * *Pain bénit (le)*, poème, par l'abbé de Marigny, III, 273.
- † *Pain mollet (le)*, poème, par La Condamine, VI, 249.
- PAISIELLO (G.). * *Le Duel comique*, op.-c., XI, 342; *le roi Théodore à Venise*, op., paroles de Mouline, XIV, 524; XV, 137. *Le Marquis Tulipano*, op.-com., XV, 389.
- Paix (la)*, poème, par Pagès de Vixouses, V, 340.
- Paix (la) de l'Europe ne peut s'établir qu'à la suite d'une longue trêve*, par Ange Goudar, III, 435.
- PAJOU (A.), sc. * *Pluton*, (S. de 1773), X, 380. * Buste de *Mme Du Barry*, *ibid.* Statue de *Buffon* pour le comte d'Angivillers, XI, 428. † Remerciement à —, rédigé par Sedaine au nom des animaux du globe, *ibid.* *Turenne* (S. de 1783), XIII, 446. * *Psyché abandonnée* (S. de 1785), XIV, 295. * *Vénus recevant la pomme* (S. de 1787), XV, 188.
- * *Paladins (les)*, opéra, paroles de Monticour, musique de Rameau, IV, 198.
- Palais-Bourbon. Menacé d'une destruction prochaine, II, 323. * Racheté par le roi pour devenir l'hôtel des ambassadeurs extraordinaires, 365.
- * *Palais du silence (le)*, par le chevalier d'Arcq, II, 133, 335.
- Palais-Royal. Transformation du —, par le duc de Chartres, XIII, *12, 552; XIV, 73.
- Petits théâtres ouverts dans l'enceinte du —, 192. Ouverture de la salle de spectacle du —, construite par Victor Louis, XVI, 121. * *Les Adieux de l'arbre de Cracovie*, par Beaumont, XIII, 12.
- P.-A. Laval, comédien, à M. J.-J. Rousseau, IV, 75.
- PALISSOT DE MONTENOY (Ch.). Est menacé de poursuites par le Parlement pour attaques contre Crévier, VI, 9. Sa souscription pour la statue de Voltaire est refusée, IX, 62. Rédige le *Journal des deuil*s (avec M^{lle} Fauconnier), 199; le *Journal français* (avec Clément), XI, 382. Compliment de clôture à la Com.-Fr., XV, 44. * *Zarès*, trag., II, 71, 77. Comédies : *Les Trois Tuteurs*, *181, 401; XIII, 157; les *Philosophes*, IV, 238, 241, 253; XIII, 157; publication de la correspondance entre Palissot et Voltaire au sujet de cette pièce, IV, 274; les *Méprises*, V, 106, *147; le *Satirique*, IX, 50, 334; XIII, 135; les *Courtisanes*, XI, 63; XII, 186; * *le Triomphe de Sophocle*, XII, 121; le *Séducteur* (avec de Bièvre), XIII, 389, 464. *Petites lettres sur de grands philosophes*, III, 447. * *Dénonciation aux honnêtes gens*, VIII, 367. *La Dunciade*, poème, V, 464; VI, 9; IX, 55, 337; XI, 518 (note). † *Impromptu à M^{lle} Gaussein*, II, 5. † *Épître à Nicolet*, VIII, 359. † Vers pour le portrait de Mesmer, XIV, 44.
- Palmire*, ballet, paroles de Chamfort, mus. de Bury, VI, 397.
- * *Paméla*, com. de Goldoni, trad. par Bonnet du Valguier, IV, 150.
- PANARD (Ch.-Fr.). * *Les Tableaux*, com., I, 101. * Publication de ses *OEuvres*, V, 177. Sa mort, VI, 464.
- PANCHAUD. *Réflexions sur l'état actuel du crédit de la France et de l'Angleterre*, XIII, 67.
- PANCKOUKE (Ch.-J.). * *De l'homme et de la reproduction des différents individus*, IV, 342. * *Abregé chronologique de l'histoire de Flandre*, V, 91. * *Traduction libre de Lucrèce*, VIII, 16. * *Journal historique et politique des principaux événements des différentes cours d'Europe*, X, 100. Publie *l'Encyclopédie méthodique*, XIII, 135.
- * *Panégyrique de Louis XV*, par Voltaire, I, 193; traduit en cinq langues, 279.
- de Mathieu Reinhart, maître cordonnier, par Frédéric II, IV, 244.
- † — de saint Côme et de saint Damien, par Serée de Penvern, curé de Saint-Étienne-du-Mont, XII, 177.
- de saint Louis, * par l'abbé Poulle, I, 223; par l'abbé Le Cren, VII, 164; par l'abbé de Vammale, *ibid.*; par l'abbé Planchot, *ibid.*; par l'abbé Bassinet, VIII, 183; par l'abbé Maury, X, 77; par le P. Mandar, 281.
- de Trajan, attribué à Pline [par Alfieri], XV, 134.
- * *Pantomime dramatique*, par Cochin, XII, 317.
- Panurge dans l'île des lanternes*, op., paro-

- les de Morel, mus. de Grétry, XIV, 93.
 [Chanson et quatrains sur cet opéra, 95, 96.
- PAOLI (Pascal). Demande à J.-J. Rousseau une constitution pour la Corse, VI, 113.
 * [MOT de la princesse Daschkoff sur —, IX, 300.
- * PAOLO (fra). *Théorie des bénéfices*, VII, 388
- * PANBERRON. *Éléments d'architecture*, IX, 512.
- PAPILLON (J.-M.), gr. sur bois. * Son talent, I, 364. *Traité historique et pratique de la gravure en bois*, VIII, 305.
- PAPILLON. *Aphorismes philosophiques*, XV, 240.
- * *Papillotage (le)*, VII, 102.
- * *Paquet de mouchoirs (le)*, par Vadé, I, 387.
- PARADÈS (V.-C.-A.-R., comte de). *Ses Mémoires*, publiés par Dupin, XV, 518.
- * *Paradis perdu (le)*, de Milton, trad. par L. Racine, III, 79.
- *terrestre (le)*, par M^{me} Du Boccage, I, 126.
- * *Parallèle de la conduite du roi avec celle du roi d'Angleterre*, par de Bussy, IV, 33.
- *de la petite vérole naturelle avec l'artificielle ou inoculée*, par Baux, IV, 462.
- *des quatre Électro de Sophocle, d'Euripide de Crébillon et de Voltaire*, par Gaillard, I, 445.
- *des Romains et des Français*, par l'abbé de Mably, II, 35.
- *entre Descartes et Newton*, par Delisle de Salles, VII, 101.
- *entre les Carthaginois et les Anglais*, par Séran de La Tour, III, 351.
- PARANQUE (J.-J.). Découvre les sources et les eaux souterraines, X, 43.
- Parapilla*, poème, par Borde, XII, 437.
- * PARFAIT (les frères). Anecdotes tirées de leur *Histoire du Théâtre-Français*, I, 241. *Dictionnaire des théâtres de Paris*, III, 353.
- * *Parfait aide de camp (le)*, IV, 275.
- *boulangier (le)*, par Parmentier, XII, 75.
- *bouvier (le)*, par Boutrolle, VII, 260.
- Parfilage de l'or. Mode du —, X, *31, 159.
- * *Parfumeur royal (le)*, IV, 450.
- * *Paria (le)*, vaudev. par Demoustier, mus. de Gaveaux, XVI, 163.
- PARIS (ville de). Nouvel éclairage des rues de —, sous l'administration de Sartino, VIII, 55. [Chanson à ce sujet, 56. Pour les divers monuments de Paris, voy. HÔTEL-DIEU, LOUVRE, LUXEMBOURG, PALAIS-BOURBON, PALAIS-ROYAL, PONT-NEUF, etc.; voy. aussi COMÉDIE-FRANÇAISE, COMÉDIE-ITALIENNE, OPÉRA, etc.
- PARIS DE MEYZIEU. *Lettre d'un ancien lieutenant-colonel sur l'École Militaire*, III, 4.
- PARIS-DUVERNEY (J.). Sa mort, IX, 105. * Son épitaphe, *ibid.*
- PARISSEAU (P.-G.). *La Prise de Grenade*, XII, 318. *Veni, vidi, vici*, à-propos, *ibid.* *La Veuve de Cancale*, 446. * *Parodie de Richard III*, XIII, 20. * *La Soirée d'été*, 81. Compliment de clôture à la Comédie-Ita-
- lienne, 102. *Le Houquet et les étreennes* 277. *Le roi Lu*, parodie, 204. *Les Deux Rubans*, XIV, 20. *Le Prix académique*, com., XV, 132.
- Parisaïde (lu)*, poème, par Godard d'Aucourt, X, 177.
- Paris en miniature*, par le marquis de Luchot, XIII, 431.
- * *Parlement (le) anglais sous Charles VII, li-gueur sous Henri III*, etc., ouvrage attribué aux jésuites, VI, 126.
- Parlement de Paris. Est exilé, II, 258. * [Lettre anonyme sur les querelles du clergé et du —, III, 1^{re}. Publie ses *Remontrances*, II, 259; * III, 321. Interdit aux jésuites de prêcher et de confesser, V, 169. * [Épigramme sur le —, IX, 320.
- * *Parlement de Provence*. Fait présenter au roi un mémoire en faveur des jésuites qui est brûlé par la main du bourreau, V, 210.
- Parloir (le) de l'abbaye de****, par Cerfvol, X, 41.
- * PARMENTIER (J.-A., baron de). *Le Parfait boulangier*, XII, 75.
- (l'abbé). *Lettre de Caton d'Utique à César*, VI, 448.
- Parnusse des dames (le)*, par Sauvigny, X, *205, *247, 422.
- PARNY (É.-D. DESFORGES, chevalier, puis vicomte de). [*Les Paradis*, XIII, 242.
- * *Parodie de Richard III*, par Pariseau, XIII, 20.
- *du Tibère de Fallet*, par Radet, XIII, 215.
- Paros*, trag, par Mailhol, II, 327.
- * PARROCEL (J.-J.-F.), p. Son talent, I, 464.
- Partie de chasse d'Henri IV (la)*, com. par Collé, VI, 495; * VII, 91; * X, 508, 520.
- * *Partisan des femmes (le)*, par La Rivière, IV, 36.
- * *Partitions oratoires de Cicéron*, traduites par Charbuy, III, 317.
- * PASCAL (J.-B.). *Lettres semi-philosophiques*, III, 331.
- * PASCHAL (J.-F.), capucin. Son crime et son supplice, XIII, 388.
- * PASQUIER (P.), p. sur émail. Portraits au Salon de 1783, XIII, 436.
- * *Passage du Var (le) ou l'Invasion des Autrichiens en Provence*, poème, par Bardou, II, 13.
- * PASSERAT (J.). [Son épitaphe, V, 49.
- * *Passé-temps (le)*, par Brunet de Baines, VIII, 343.
- *des mousquetaires (le)*, attrib. à L. Desbiers, avoué à Dôle, II, 489.
- * *Passion de Jésus-Christ*, en vers burlesques par l'abbé Pellegrin, I, 387.
- * — *de N.-S. Jésus-Christ*, mise en vers, VII, 287.
- [— *(la) des jésuites*, dialogue anonyme, X, 141.
- Passions des différents âges*, par Nougaret, VII, 35.
- *du jeune Werther*, trad. de Gœthe par Schmettau, XII, 74.

- PASTORET (Cl.-Emm.-Jos.-P., marquis de). *Mémoire sur la législation des Assyriens*, XIV, 367. *Zoroastre, Confucius et Mahomet comparés*, XV, 116. *Des Lois pénales*, XVI, 22.
- * *Pastor fido (il)*, par Guarini, nouv. trad., IV, 172. Sujets de dessins pour —, proposés par Margency à Cochin, II, 474.
- Patagons. Sur l'existence des —, VII, 119.
- PATER (M^{me}). Rivalité de beauté entre cette dame et la baronne de Warsberg, née Nesselrode, VI, 175. Se sépare de son mari, *ibid.* Anecdote sur —, VII, 171, (note).
- * PATERCULUS (C.-Velleius). *Histoire romaine*, trad. par l'abbé Paul, VIII, 447.
- * PATOUILLET (Louis). *Vie de PÉLAGE*, II, 90. *Lettre d'un chevalier de Malte*, VI, 154.
- PATRAT (Joseph). *Les Deux Morts*, vaud., XII, 488; XV, 190. *Le Fon raisonnable*, com., XIII, 7. * *L'Heureuse erreur*, com., 399. *La Kernesse*, com., 392. *Les Déguisements amoureux*, com., 406. *Les Héprises par ressemblance*, op.-com., mus. de Grétry, XIV, 487, 527. * *Toinette et Louis*, vaud., mus. de M^{lle} Grétry, XV, 43. *Les Faussez présomptions*, 507.
- Patriarche (le)*, éloge anonyme lue par Marmontel à l'Acad. franç., XIV, 35.
- * *Patrie vengée (la)*, etc., *conclusions des Richesses de l'État*, V, 353.
- * *Patriote (le)*, V, 382.
- * *Patriote anglais (le)*, trad. de John Tell Truth (comp. par l'abbé Le Blanc), III, 225.
- * — *artésien (le)*, par Bellepierre de Neuve-Église, IV, 401.
- * — *du 10 août (le)*, com. par Dorvo, XVI, 167.
- *financier (le)*, V, 415.
- Patriotisme (le)*, poème, par l'abbé Desjardins, IV, 147, * 232.
- PATTE (Piette). * *Discours sur l'importance de l'étude de l'architecture*, II, 369. * *Mémoires de Ch. Perrault*, publiés par —, IV, 178. *Projet sur la manière la plus avantageuse d'éclairer une ville*, * VII, 84; VIII, 58. *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner la nouvelle église de Sainte-Geneviève de Paris*, IX, 31. Imputations calomnieuses contre Soufflot et contre l'*Encyclopédie*, 99. *Essai sur l'architecture théâtrale*, XIII, 217.
- PATU (Cl.-P.). *Les Adieux du goût*, com. av. Portelance, II, 328. *Choix de petites pièces du théâtre anglais*, traduites par —, III, 230. Sa mort, 444.
- * PATULLO. *Essai sur l'amélioration des terres*, IV, 52.
- PAUCTON (A.-J.-P.). *Métrologie*, XII, 448.
- PAUL I^{er}, czarowitch. Son voyage en France sous le nom de comte du Nord, XIII, 144. †Mots à Mallesherbes, 147; à Diderot, *ibid.*; * au duc d'Enghien, *ibid.*; au comte d'Artois, *ibid.*; à Louis XVI, 148; à Laujon, *ibid.*; à d'Alembert, *ibid.*; sur La Harpe, *ibid.* Séances des Académies françaises des sciences et des inscriptions en l'honneur de —, 149. Anecdote sur — et Clérissieu, *ibid.* Visite de — à Necker, 150; à M^{me} de Montesson, 152. Présents de Louis XVI et de Marie-Antoinette à —, *ibid.* † Vers sur —, 182.
- * PAUL III, pape. † Induit accordé au cardinal Charles de Lorraine le 20 mai 1543, II, 81.
- PAULST (J.-J.). *Histoire de la petite vérole*, VIII, 134. * *Avis au public sur son plus grand intérêt*, 369. Articles sur le magnétisme dans la *Gazette de santé*, XII, 431.
- PAULIAN (le P.). * *Dictionnaire de physique*, V, 50. *Traité de paix entre Descartes et Newton*, 433.
- PAULIN (L.), acteur de la Com.-Fr. Sa mort, VIII, 454.
- Pauline et Valmont*, com. par Bodard, XV, 123.
- PAULMY D'ARGENSON (Marc-Ant.-René, marquis de). *Bibliothèque universelle des romans*; voy. ce titre. *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, XII, 355. Éditeur des *Essais dans le goût de ceux de Montaigne*, de son père, XIV, 156.
- PAUW (C. de). *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, X, 298. *Recherches philosophiques sur les Grecs*, XV, 313.
- Paysages (les)*, poème, par Delille. Annoncés XIII, 191.
- Paysan magistrat (le)*, drame, par Collet d'Herbois, XV, 572.
- * — *perverti (le)*, par Rétif de La Bretonne, XI, 160, 171.
- * *Paysanne pervertie (la)*, par Nougaret, XI, 500.
- *pervertie (la)*, par Rétif de La Bretonne, XIV, 204.
- * — *philosophe (la)*, par M.-A. de Roumier, dame Robert, IV, 492.
- * — *supposée (la)*, op.-com., paroles de Dubois, mus. de Blasius, XV, 309.
- * *Péché imaginaire (le)*, III, 334.
- Pêcheurs (les)*, op.-com. de La Salle, mus. de Gossec, VII, 57.
- PÉCHMÉJA (J. de). *Éloge de Colbert*, X, 296. *Lettre de M^{me} à M^{me} sur l'Édit rétablissant les assemblées provinciales*, XI, 10. *Téléphe*, XIII, 508.
- PÉCQUET. *L'Esprit des maximes politiques*, etc, III, 455. * *Analyse raisonnée de l'Esprit des lois*, 485.
- * *Peintre amoureux de son modèle (le)*, op.-c., paroles d'Anseaume, mus. de Duni, III, 500.
- * — *italien (le)*, VII, 310.
- Peinture (la)*, poème, par Lemierre, VIII, 473.
- Peinture à cire. Découverte de ce procédé par le comte de Caylus, II, 427, 478.
- * PELLEGRIN (l'abbé S.-J.). *La Passion de Jésus-Christ*, en vers burlesques, I, 387. *Les Caractères de l'amour*, 395.
- * PELLERIN (J.). *Mélange de diverses médailles*, VI, 266.

- * PELLETIER (H.-V.). *Zélie et Livior*, op.-com., mus. de Rigado, V, 410.
- * PELLICIER (l'abbé). *Mémoire sur la nécessité de fonder une école pour former les maîtres*, V, 193. *Lettre à l'auteur* (par l'auteur lui-même), 257.
- * PELLISSON - FONTANIER (Paul). *Histoire de Louis XIV.*, I, 276, 279.
- Pélopides (les)*, trag., par Voltaire, IX, 411.
- PELTIER (J.-G.). † *L'An mil sept cent quatre-vingt-neuf*, XV, 510. *Domine salvum fac regem*, 516. *Les Actes des Apôtres*, 531, 563. † Épigrammes sur un duc et pair, 559; sur Mirabeau, 560. * *Dernier tableau de Paris*, XVI, 160.
- Pénélope*, op., paroles de Marmontel, mus. de Piccini, XIV, 300; XV, 172.
- * PENNIER DE LONGCHAMP (P.-B.). *Dissertation physico-médicale sur les champignons*, VII, 300.
- * *Pensées de CICÉRON*, trad. par l'abbé d'Olivet, VI, 185.
- *philosophiques de M. HUMER*, VII, 247.
- *de l'empereur MARC-AURÈLE*, par de Joly, VIII, 499.
- *de M. l'abbé PRÉVOST*, publiées par N.-A. Dupuis, VI, 287.
- *de POPE*, publiées par Lacombe de Prezel, VII, 56.
- *et réflexions de M. de RANCÉ*, VII, 322.
- *de J.-J. ROUSSEAU*, etc., recueillies par Prault, avec une préface de l'abbé de La Porte, V, 283.
- *de M. de VOLTAIRE*, par Contant d'Orville, VI, 418.
- *anglaises sur divers sujets de religion et de morale*, trad. des *Nuits* d'Young, par le comte de Bissy, V, 190.
- *diverses ou réflexions sur divers sujets dans le goût de La Bruyère*, par Ange Goudar, I, 225.
- *et réflexions morales sur divers sujets*, par M^{me} Thiroux d'Arconville, IV, 234; VI, 266.
- *errantes (les)*, par M^{me} de Benouville, IV, 22.
- *philosophiques d'un citoyen de Montmartre*, par le P. Sennemaud, III, 208.
- *philosophiques sur la science de la guerre*, par le baron de Prades, III, 136.
- Pensées sur le bonheur*, par le comte de Verri, trad. par Mingard, VII, 174.
- PENFHIÈVRE (L.-J. M. DE BOURBON, duc de). *Étrennes singulières à M^{me} d'Orléans*, XIII, 246.
- PÉNAU (G.-L. CALABRE, abbé). *Histoire des révolutions de l'empire des Arabes*, II, 3, 126. * *Continue les Vies des hommes illustres de la France*, de d'Auvinoy, 97; IV, 315. *Réveries du maréchal de Saxe*, publiées par —, III, *418, 459.
- Père de famille (le)*, drame, par Diderot, IV, 47, *353, *358.
- *de province (le)*, com. par Prévot, XIII, 330.
- *désabusé (le)*, com. par Seroux, IV, 29.

- Perfidies à la mode (les)*, com. par Bartho, IX, 21.
- PERGOLES (J.-B.). *La Servu Padrona*, trad. par Baurans, II, *173, 409.
- PERNETY (Dom. Ant. Jos.). * *Dictionnaire portatif de peinture*, III, 410. * *Les Fables égyptiennes et grecques dévoilées*, 515. *Ambassades de MM. de Nouilles en Angleterre sous le règne du roi de France Henri II*, attribué à —, V, 293. *Merveilles du ciel et de l'enfer*, trad. de Swedenborg, XIII, 325.
- * PERRIN DE CHAVANETTE (l'abbé). *Discours sur l'histoire ancienne*, VII, 126.
- Péronne vaincue*, op., paroles de Sauvigny, mus. de Dezède, XIII, 325. † *Couplet sur —*, ibid.
- * PERRAU (J.-A.). *Clarisse*, drame, IX, 321, *Mizrim*, XIII, 240; XVI, 569.
- PERRÉL. *La Poyonotomie*, VIII, 508.
- PERRÉL (Cl.). *Éloge de Piron*, XI, 42.
- PERRIER. *Épithalame pour M^{rs} le Dauphin et Marie-Antoinette*, VIII, 509.
- * PERRIN (l'abbé C.). *Créateur du théâtre de l'Opéra en France*, I, 105.
- PERRIN (Denis-Marius de). *Recueil de lettres de M^{me} de Sérigné*, II *147, 369.
- * PERRIN (J.-A.-R.). *Les Égarés de Julie*, roman attrib. à —, III, 110. *L'Empire des passions*, 188. *Henriette de Marconne*, V, 274.
- * PERRIN, secrétaire du maréchal de Bello-Isle. *Lettre d'un subdélégué à un intendant de province*, attrib. à —, IV, 151, 234.
- * PERRIN (J.-Ch.-N.), p. *Tableaux au S. de 1787*, XV, 185; de 1789, 539.
- * *Perrin et Lucette*, op.-com., paroles de Davosne, mus. de Cifollelli, X, 450.
- PERRINET DE CHATELMOY. *Sa mort*, IX, 27.
- * PERRINET DORVAL. *Traité des feux d'artifice, pour le spectacle et pour la guerre*, I, 452.
- * PERRONNEAU (J.-B.), p. *Son talent*, I, 466; X, 377.
- Persée*, op. par Marmontel, mus. de Philidor, XII, 450. † *Épigramme sur —*, 452.
- * *Pervigilium Veneris*, trad. par Ausquier de Ponçol, VII, 189.
- PESSÉLIER (Ch.-B.). * *Fables nouvelles*, I, 127. * *Épître à un jeune auteur sur l'abus du talent*, 435. * *Conseils*, en vers, à une jeune personne, 481. * *Vers écrits sur un exemplaire de Racine*, 483. *Nouveaux dialogues des morts*, II, 247. *Esprit de Montaigne*, 326. * *Doutes proposés à l'auteur de la Théorie de l'impôt*, IV, 405. * *Lettres sur l'éducation*, V, 193. * *Sa mort*, 368. * *Ouvrages de —*, IX, 477.
- PETIT (l'abbé), curé du Mont-Chauvoit. *Exposé de sa théorie sur le plan d'une tragédie*, II, 504; IX, 227; XV, 576. *David et Bethsabée*, trag. III, 59; lecture de cette pièce chez d'Holbach, ibid; † *Lettre à l'abbé Bassot*, ibid. † *Épître et fragments de Nabuchodonosor*, tragédie burlesque, envoyés à —, par de Margency, ibid. *Balthasar*, trag. 71.
- * PETIT (J.-L.), chirurgien. *Épithaphe burlesque*

- de —, I, 424. *Éloge funèbre de —* par Louis, 474.
- * PETIT (le Dr A.). *Rapports en faveur de l'inoculation*, VII, 63. *Recueil de pièces relatives à la question des naissances tardives*, 136. *Lettre à M. le doyen de la Faculté de médecine, sur quelques faits relatifs à la pratique de l'inoculation*, 318. *Projet pour la reconstruction de l'Hôtel-Dieu*, X, 402.
- Petit almanach de nos grands hommes*, par Rivarol et Champcenetz, XV, 214.
- *almanach de nos grandes femmes*, par Rivarol, XV, 415.
- * — *catéchisme politique des Anglais*, par Genet, III, 322.
- * — *dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, par Champcenetz et Rivarol, XVI, 78.
- * — *écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774*, par Voltaire, XI, 42.
- * — *écrit sur une matière intéressante, la Tolérance*, par Morelet, III, 310.
- * — *maître en province (le)*, op.-com. de Harny de Querville, mus. d'Alexandre, VI, 388, 404.
- * — *Mentor philosophique*, par Ralet, III, 500.
- * — *OEdipe (le)*, op.-com., mus. de Désaugiers, XII, 270.
- * — *philosophe (le)*, com. par Poinsinet le jeune, IV, 269.
- * — *traité de l'amour des femmes pour les sots*, par Champcenetz, XV, 268.
- * *Petite encyclopédie*, par Chaumeix, IV, 428.
- * — *Iphigénie (la)*, parodie, par Favard, III, 410.
- * — *lettre de Mme Delaunay, appareilleuse, à M. Suard, de l'Académie française*, XV, 120.
- * — *maison (la)*, par de Bastide, V, 47.
- * — *paste décalisée (la)*, par Artaud, VII, 911.
- Petites lettres sur de grands philosophes*, par Palissot, III, 447.
- * — *nouvelles parisiennes (les)*, par L.-F. Delatour, I, 459.
- Petits riens (les)*, ballet par Novorre, mus. de Mozart, XII, 117.
- PETITY (l'abbé J.-R. de). *Manuel des artistes et des amateurs*, IX, 194.
- Pétrissée (la)*, poème, par Bulliende, V, 237.
- Peuple instruit (le)*, traduit de Shabbear, par Genet, III, 307.
- * *Peuple juge (le)*, par Genet, III, 335.
- PEYRAUD DE BEAUSSOL. *Poème aux Anglais*, V, 340. *Les Arsacides*, trag. * XI, *86, *103, *168, 196. * *L'Autonéide*, XIII, 50.
- PEYRE (M.-J.) et de WAILLY (Ch.), arch. Salle de l'Odéon construite par —, XIII, 112.
- PEYRON (le Dr). *Nouveau voyage en Espagne*, XIII, 105.
- * PEYRON (J.-F.-P.). *Tableaux au S. de 1785, XIV, 294. Curius refusant les présents des Samnites (S. de 1787.) XV, 184. La Mort de Socrate (S. de 1789), 539.*
- PEYROU (du). *Lettre à M^{me}, relative à J.-J. Rousseau*, VI, 406. Réponse au pasteur Montmolin, au sujet des persécutions contre J.-J. Rousseau, 479.
- PEYSSONNEL (de). *Relation précise de la mort de M. le comte de Bonneval*, IV, 375. *Examen d'un livre intitulé Considérations sur la guerre des Turcs*, par M. de Volney, XV, 307.
- PEZAY (le marquis de); voy. MASSON DE PEZAY.
- (marquise de), femme du précédent. *Lettre à Le Brun, pour lui demander une copie de l'Ode à M. de Buffon, XII, 221* | *Élégie à madame de —*, par Le Brun, *ibid.*
- PEFFFEL (Chr.-F. de KRIEGLSTEIN) * *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, II, 148, *375; VII, 236. *Mémoires sur le gouvernement de la Pologne*, publiés par Hérissant, IX, 195.
- * PEEL (J.-G.-B.). *L'Homme tel qu'il est*, trad. par M^{lle} de Morville, IX, 322.
- * *Phantasiologie*, par le marquis de Feuquières, IV, 232.
- Pharamond*, trag. par La Harpe, VI, 341, 356.
- Pharsale de Lucain (la)*, trad. par Masson, VI, 347, VII, 28; par Marmontel, VII, 28; par La Harpe, *X, 255, XI, 273, *473, 512, XIII; * par de Laurès, X, 255.
- Phédon (le)*, par Moses Mendelssohn, X, 14.
- * PHÈDRE. *Fables*, trad. par Lallemand de Maupas, IV, 26.
- * *Phèdre*, op. paroles d'Hoffmann, mus. de Lemoine, XIV, 185, 490.
- * *Philémon et Baucis*, ballet, paroles de Chabanon, mus. de Gossec, XI, 127.
- PHILBERT, préteur royal. *Histoire des révolutions de la haute Allemagne*, VII, 96. *Cri d'un honnête homme qui se croit fondé à répudier sa femme*, VIII, 410.
- PHILIDOR (Ph.-A. DANICAN, dit), comp. * *Musique des romances insérées dans l'histoire de Pierre Lelong*, etc., roman par Sauvigny, VI, 255. *Poème séculaire d'Horace mis en musique*, XII, 371. Op.-com., paroles de Sedaine: *Blaise le savetier*, IV, 143; * *le Jardinier et son seigneur*, 457, 466; * *les Femmes vengées*, VI, 50, 168; — paroles de Quétant: * *le Maréchal*, IV, 501; — paroles de Poinsinet le jeune: *Soncho Pança dans son île*, V, 130; *le Sercier*, 441; *Tom Jones*, VI, 218, 491; *Ernelinde*, VIII, 262; XI, 493; — paroles de Guichard: *le Bûcheron*, V, 272; — paroles de Favart: *les Fêtes de la paix*, 340; *l'Amant déguisé*, VIII, 344; *la Rosière de Salency*, 358, 406; — paroles de Pleinchesne: *le Jardinier de Sidon*, 145; — * paroles de Moïssy: *la Nouvelle école des femmes*, 455; — paroles de Fenouillet de Falbaire: *le Premier navigateur*, IX, 233; — * paroles de l'abbé Le Moënier: *Antoine Masson*, X, 150, 198; — paroles de Marmontel: *Persée*, XII, 450; — paroles de Desforgés: *l'Amitié au village*, XIV, 261; — paroles de Morel: *Thémistocle*, 405.

- Philinte de Molière (le)*, com. par Fabre d'Églantine, XV, 595.
- Philoctète*, tragédie par Château-brun, II, 502.
- trag. par La Harpe, XII, 420, 434, 480; XIII, 328.
- * *Philomèle à Progné*, héroïde, par Dorat, IV, 120.
- * *Philopœmènes, ou Du régime des pauvres*, par Séguier de Saint-Brissou, VI, 101.
- * *Philosophe des Alpes (le)*, odu anonyme, V, 268.
- *dithyrambique (le)*, par le P. fidèle de Pau, VI, 383.
- *du Valais (le)*, attrib. à G. Gauchat, X, 62.
- *ignorant (le)*, par Voltaire, VII, 49.
- *négre (le)*, par Mailhol, V, 481.
- *par amour (la)*, roman attribué à Mme de Saint-Chamond, à Lombard, et à Gatreay, VI, 313.
- *redressé (le)*, par l'abbé Reynaud, VI, 486.
- *sans le savoir (le)*, com., par Sedaine, VI, 402, 438; VII, 23.
- *sans prétention (le)*, par de La Folie, XI, 213.
- *sérieux (le)*, X, 67.
- *soi-disant (le)*, par M^{lle} de Kinschoff, VII, 186.
- * *Philosophes (les)*, com. par Palissot, IV, 238, 253; XIII, 157. Vers sur —, IV, 241, 267.
- *de bois (les)*, par Poinsinet de Sivry, IV, 305.
- Philosophie applicable (la) à tous les objets de l'esprit et de la raison*, par l'abbé Terrasson, II, * 200, 452.
- *chimique*, par Fourcroy, XVI, 197.
- *de la nature*, par Delisle de Sales, VIII, 510; IX, 49.
- * *de l'histoire*, par Voltaire, sous le pseud. de l'abbé Bazin, VI, 268, 276.
- *du moment (la)*, IV, 178.
- *rurale*, par Quesnay et Mirabeau, V, 415, *437; VII, 234.
- * *Philosophiques*, par Gouge de Cessières, IV, 52.
- Phrosine et Mélidor*, poème, par Bernard, X, 22.
- Physicienne (la)*, com. par P. de La Montagne, XIV, 373.
- Physique de l'histoire*, par l'abbé Pichon, VI, 280.
- *des arbres*, par Duhamel du Monceau, IV, 79.
- * *PIA (Ph.-N.)*. *Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des personnes noyées*, X, 257.
- * *PICARD (L.-C.)*. *L'Enlèvement des Sabines*, vaudev., XVI, 163. *Le Conteur ou les Deux postes*, com., 190.
- * *PICCINELLI (la signora)*. Ses débuts à la Comédie Italienne, IV, 451.
- PICCINI (N.)*, comp. Rivalité de — et de Gluck, XI, 456. Obtient une gratification de 600 livres, XIII, 406. Hommage rendu à la mémoire de Gluck, XV, 108. Opéras,

- paroles de Marmontel: *Roland*, XI, 406; XII, 58; *Atys*, 376, * 399; XIII, 276; *Didon*, 367, 410; *Pénélope*, XIV, 300; XV, 172; *le Dormeur éveillé*, op.-com. XIII, 401, 417, XIV, 3; — paroles de Goldoni: *la Buona figliola*, IX, 344 —; paroles de Dubreuil: *Iphigène en Tauride*, XII, 472; — paroles de Saint-Marc: *Adèle de Pontthieu*, XIII, 16, 36; — paroles de Lirou: *Diane et Endymion*, XIV, 36; — paroles de Piccini fils: *le Faux lord*, XIII, 431; *Lucette*, XIV, 87; *le Mensonge officieux*, XV, 42. *Les Finte Gemelle*, XII, 116.
- PICCINI (Louis)*, fils cadet du précédent, comp. *Les Amours de Chérubin*, vaud., paroles de Desfontaines, XIV, 74.
- PICION (l'abbé T.)*. * *La Raison triomphant des nouveautés*, III, 224. * *Traité historique et critique de la nature de Dieu*, 514. *Physique de l'histoire*, VI, 280. * *Mémoire sur les abus du célibat*, 453.
- * *PICOT*. Inventeur d'un procédé pour le ren-toilage des tableaux, I, 485.
- * *PICTER (Gabriel)*. *Essai sur la tactique de l'infanterie*, IV, 367.
- PIDANSAT DE MAIROBERT (M.-Fr.)*. * *Lettre à Mme de*** sur les choses du jour*, III, 271. * *Projet de reconstruction de la salle de la Comédie-Française*, attribué par Grimm à —, X, 65. *Anecdotes sur Mme la comtesse Du Barry*, XI, 398. *Lettres originales de Mme la comtesse Du Barry*, XII, 338. *L'Espion anglais*, 438.
- PIDOU*. † *Épigramme sur la mort de Voltaire*, XII, 179.
- * *Pièces choisies pour la toilette des dames*, VI, 59.
- *dérobées à un ami*, par l'abbé de Lattaignant, publiées par Meunier de Querlon, I, 448.
- *de théâtre en vers et en prose*, par le président Hénauld, VIII, 457.
- *fugitives* de François de Neufchâteau, VII, 63,
- *fugitives*, par Saint-Lambert, VIII, 298.
- *intéressantes et peu connues*, tirées des papiers de Duclou par La Place, XII, 475; XIII, 495.
- *philosophiques et littéraires*, par David, Renaud Boullier, IV, 59.
- *relatives à l'examen de Bélisaire*, par de Legge, VIII, 28.
- PIERRE (J.-B.-M.)*, p. Son talent, I, 356, 462; X, 390. Est nommé directeur des peintures pour les Gobelins, VI, 343; premier peintre du roi, IX, 60. * *Armide et Renaud*, tableaux pour le château de Choisy, I, 93. * *La Fuite en Égypte* (S. de 1751), II, 97. *Le Jugement de Paris* (pour le roi de Prusse), III, 180, 427. Couple et plafond à l'église Saint-Roch, III, * 317; * IV, 328. *L'Enlèvement d'Europe* (S. de 1757), III, 432. † Son mot sur la peinture d'histoire, VII, 203.
- Pierre le Cruel*, trag. par de Belloy, XII, 413.
- Pierre le Grand*, trag. par Dubois-Fontanelle, VII, 167; — poème, par Thomas,

- VII, 218; — op. par Bouilly, mus. de Grétry, XV, 585; — trag. par Dorat; voy. *Zulica*.
- Pierre philosophale (la)*, par Linguet, VIII, 181.
- PIÈVRE (AL.). *L'École des pères*, XV, 81, 210. *Les Amis à l'épave*, com., XV, 110.
- PIGALLE (J.-B.), sc. Son talent, * I, 360, 470. * *Mercury*, statue offerte par Louis XV à Frédéric II, 360. * Buste de *Mme de Pompadour*, II, 25; * [vers sur ce buste, 28. Modèle du tombeau du *maréchal de Saxe*, III, 286; [lettre de Diderot à l'artiste à ce sujet, 298. * Critiques de ce monument, 323, X, 380. Statue de *Louis XV* à Reims, IV, 251; [lettre de Pigalle à Voltaire pour lui demander une inscription, V, 357; réponse du Voltaire, *ibid.*, 433. Bas-reliefs pour la statue équestre du roi, par Bouchardon, 328; * X, 188. Statue de *Voltaire*, IX, 11, 60, 89, 285.
- * PIGNON (l'abbé du). *Histoire du gouvernement romain*, VII, 83.
- PIN (chevalier A. de). [Épigramme, XIII, 168. [Inscription pour un kiosque astronomique, XV, 100. [Épître adressée à — par un jeune Lyonnais, XIII, 399. *Harmonie imitative de la langue française*, XIV, 316. *L'Opéra de province*, parodie d'*Armide*, XII, 35. *Les Solitaires de Normandie*, vaudev. XV, 220; suite de cette pièce, XVI, 22. Vaudev., mus. de Propiac: * *Les Trois déesses rivales*, XV, 306; *L'Heureuse inconséquence*, 442; *les Sauvages*, 473. Voy. aussi BARRÉ.
- PILATRE DES ROSIERS (J.-F.). Ascensions avec d'Arlandes, XIII, 364, 393. Autre ascension avec Proust dans la *Marie-Antoinette*, XIV, 7. Sa dernière ascension avec Romain et sa mort, 165. [Épithètes de — par Cubières et par Caraccioli, *ibid.*
- PILLES. *Le Bienfait anonyme*, com., XIII, 474.
- * *Pilobouffi*, trag. bouffonne, par d'Aubrecht, III, 32.
- * PIN, acteur de la Comédie-Française. Joue les rôles de confident, VII, 269. Sa retraite, IX, 396.
- * PINARD. *Chronologie historique et militaire*, IV, 103.
- * PINDARE. *Odes pythiques*, trad. par Chabanon, IX, 462. *Essai sur —*, par Vauvilliers, *ibid.*
- * PINGRÉ (le P. A. G.). *Description de la ville de Pékin*, planches par Delisle, VI, 235.
- Pinolet ou l'Aveugle parvenu*, par Guer, II, 466.
- PINZO (l'abbé). Ses mésaventures. Lettre à Clément XIV, à ce sujet, attrib. à Voltaire, X, 59.
- PIOLÈNE (l'abbé de). [Bouts rimés, III, 396.
- * *Pipe cassée (la)*, poème, par Vadé, II, 40.
- PIRON (Alexis). 1). * *Anecdotes sur —*, I, 121, 122, 255; X, 162; XI, 245. * Pension sur le *Mercury* accordée à —, II, 199. Sa candidature à l'Acad. franç., 261. Sa mort, X, 161. Remise de ses papiers à Rigoley de Juvigny, 165. [Mots de — : sur la *Poétique* de Marmontel, V, 379; à l'archevêque de Paris, VI, 456; IX, 223.
- 2). * *Gustave Wasa*, trag., I, 120. * *Théâtre*, III, 487. * *Le Salon*, poème, V, 36. *Feu M. le Dauphin à la nation en deuil*, VII, 122. *Épître écrite de la campagne à Mme Ch****, [attr. à Voltaire], IX, 218; XVI, 568. *Oeuvres complètes*, publ. par Rigoley de Juvigny, XI, 58. [Vers à l'abbé Trublet, I, 421; pour l'aveugle de la porte des Feuillants, II, 270; à Mme Geofrin sur une estampe de Wille d'après Netscher, 464; chanson à la même, IX, 223; vers et lettre à Mme de La Ferté-Imbault, sur Crébillon, X, 164; vers à Crébillon 200; à Mme Sabatin de Langeac, XIII, 507. [Épithètes * de lui-même, IV, 49, 228; de l'abbé d'Olivet, VIII, 205. [Épigrammes * sur l'abbé Le Blanc (*La Tour s'est trompé*), I, 94, (*J'ai du pain*), IV, 352; * sur l'abbé Desfontaines (*Cet écrivain, auteur des cent libelles*), I, 124; * sur l'Académie (*En France on fait par un plaisant moyen*), 149, X, 200; * sur les molinistes et les jansénistes (*En qualité de pénitent*), I, 188; * sur Gresset (*A rien de bon*), 224; * sur l'École de la jeunesse et son auteur, La Chaussée (*Chaleur subite*), 275 (*O temps! ô mœurs!*), 277, (*Connaissez-vous sur l'Hélicon*), 285, (*Gens de tous pays*), II, 332; * sur Voltaire et l'abbé Alary (*Près d'un abbé*), I, 188; * sur *Catiline* et sur *Électre* (*N'en doutez pas*), 367, (*Cet écrivain sec et vorace*), 384; à propos du *Testament de Richelieu* (*Quand on s'inscrit en faux*), * 425, III, 208; sur le vaisseau le *Voltaire*, VIII, 134; * sur la suppression des feuilles de Fréron et de La Porte (*Fréron n'est plus*), I, 438; sur les *Philosophes* et le *Méchant*, IV, 267; * sur Marchand et Marmontel (*L'un croit que par son Bélisaire*), VII, 440; réponse attrib. à Marmontel (*Le vieil auteur du cantique à Priape*), 500; riposte de Piron (*Vieil apprentif*), *ibid.*; sur La Harpe (*Souvent qui refait, refait pis*), VI, 502, (*Brave sans pareil*), 503, (*Quand lo Harpie, oracle du Mercure*), X, 303.
- 3). [Vers sur *Pygmalion* par Voltaire, attrib. à Piron, I, 239; XVI, 563. *Mémoire aux artistes*, par Cochin, également attrib. à Piron, X, 249; XVI, 569.
- PITRA (L.-G.). *Andromaque*, op., mus. de Grétry, XII, 402, * 526. *Apollon et Daphné*, op., mus. de Mayer, XIII, 193. [Lettres : sur *Tavare*, XV, 92; sur Joseph Vernet, 553; * sur la cérémonie funèbre en l'honneur de G. Simoneau, XVI, 139. * Sa collaboration à la *Correspondance littéraire*, *ibid.*, note.
- PITROT (A.). *Ulysse dans l'île de Circe*, ballet, VI, 123.
- PITROT DE VERTEUIL (M^{lle}), actrice. Ses dé-

- but à la Comédie-Française, IX, 391. Ses progrès, XII, 290. Débuts à la Comédie-Italienne, 390.
- Pizarre*, opéra par Duplessis, mus. de Can-deillo, XIV, 112.
- Placel présenté aux dames*, par Nicolet, VI, 100.
- Plajyats de M. Rousseau de Genève sur l'éducation*, par domi Cajot, VI, 433.
- Plaidoyer contre l'introduction des culenas, ou ceintures de chasteté*, par Freyrier, I, 478.
- Plaidoyers et Mémoires*, par Loyseau de Mauléon, VIII, 311.
- Plaintes de M. Hudigeon*, IX, 377.
- Plaisir (le)*, comédie, par l'abbé Marchadier, I, 228.
- (le), rêve, par le comte d'Estaing, III, 148.
- Plaisirs de l'âme (les)*, V, 383.
- de l'invagination (les), poème d'Aekenside, trad. par d'Hoibach, IV, 93; XVI, 566.
- d'un jour (les), par E. Colombe, V, 411.
- secrets d'Angélique (les), par l'abbé Delrue, II, 73.
- PLAISTED et ELIOT. Itinéraire de l'Arabie déserte*, IV, 83.
- Plan de l'Apocalypse*, XI, 422.
- de réformation intitulé Richesse de l'État réformé, V, 353.
- d'études et d'éducation, par l'abbé Sutaïne, VI, 58.
- d'impositions économiques, par des Glan-nières, X, 505.
- général et raisonné de divers objets, par Court de Gébelin, X, 211.
- raisonné d'éducation publique, V, 196.
- Plans, élévations, coupes et profils du théâtre de Metz*, par Roland Lo Virloys, IV, 35.
- et journaux des sièges de la dernière guerre de Flandre, par d'Illeus et Funck, I, 486.
- et statuts des différents établissements ordonnés par S. M. I. Catherine II, par Betzki, trad. par Clerc, XI, 98, 167.
- PLANCHOT (l'abbé G.). Panégyrique de saint Louis*, VII, 164.
- Plantation et culture du mirier*, IV, 401.
- Platée*, ballet, paroles d'Aultraeu et de Bal-lot de Sauvot, mus. de Rameau, I, 268.
- PLATEL (l'abbé). Le Jésuite mal défendu*, V, 52. *Mémoire historique sur les affaires du Saint-Siège avec les Jésuites*, VI, 381.
- Platine (le), l'or blanc, ou le huitième métal*, par l'abbé Morin, III, 515.
- PLATON. République*, trad. par Grou, V, 50. *Premier Alcibiade*, trad. par Tanneguy-Lefèvre et réédité par Rhumkenius, VII, 172. *Des lois*, trad. par Grou, VIII, 503.
- PLAUTE (M.-A.). Comédies*, trad. par Chom-pré, II, 82.
- PLINCHESNE (R. T. REGNARD de). Le Jurdi-nier de Sidon*, op.-c., VIII, 145. *Berthe et Pépin*, XV, 169.
- PLÉLO (L.-R.-H. de BRÉHANT, comte de). Lettre au chevalier de La Vicuville*, IV, 151.
- PLINE le jeune. Panégyrique de Trojou*, par Allieri, sous le nom de —, XV, 134.
- PLIMSON (M^{lle} M. P.). Reflexions critiques sur les écrits qu'a produits la légitimité des naissances tardives*, VI, 420.
- PLUCHE (l'abbé). Le Mécanisme des langues*, II, 15. *Lettre sur la Sainte-Ampoule*, XI, 83.
- PLUQUET (l'abbé P.-A.-A.). Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain*, V, 189. *De la Sociabilité*, VII, 395.
- Plus beaux monuments (les) de Rome an-cienne* par Barbault, IV, 492.
- Plus secrets mystères (les) des hauts grades de la maçonnerie dévoilés*, par Bérage, VII, 177.
- PLUTRAU. L'Homme à sentiments*, com., XV, 437.
- Pœma didascalieu*, publiés par l'abbé d'Oli-vet, I, 321.
- Poème aux Anglais, à l'occasion de la paix universelle*, par Peyraud de Beaussol, V, 310.
- séculaire (*Carmen Sœculare*), d'Horace mis en musique par Philidor, XII, 371.
- sur la bataille de Lutzelbourg, par A.-H. Sabatier, IV, 79.
- sur la mort de Zéline [M^{me} de Pom-padour], VI, 98.
- sur les consolations de la vieillesse, par Saint-Lambert, XI, 170.
- Poesie volgari e latine*, par Cornelio Castaldi da Felbra, III, 398.
- Poésies et pièces fugitives diverses de M. le chevalier de Boufflers*, XIII, 200.
- posthumes de M. CLÉMENT, VII, 175.
- et œuvres diverses, par M^{me} Guibert, V, 197.
- diverses d'HOFFMANN, XIV, 191.
- et Œuvres diverses par La Louptière, VIII, 160.
- sacrées, par Le Franc de Pompignan, V, 357.
- fugitives de Lemierre, XIII, 159.
- de MALHERBE, rangées par ordre chro-nologique, publiées par Meusnier de Quer-lon, V, 508.
- lyriques de RAMLER, trad. par Cacaull, XI, 423.
- diverses, par Tannevot, VII, 151.
- d'une dame de qualité, I, 322.
- Poète supposé (le)*, op.-com. par Laujon, mus. de Champein, XIII, 130.
- Poétique de la musique*, par Lacépède, XIV, 130.
- française, par Marmontel, V, 293, 371, 387.
- Pogonologie*, par Dulaure, XIV, 403.
- Pogonologie (la)*, par Perrel, VIII, 508.
- POHLE. Les Sciences sous la croix du Sau-veur*, V, 155.
- POINSINET jeuou (Al.-Ant.-H.). Mystifications subies* par —, V, 156; VI, 89. Sa mort, VIII, 349. *Étrennes aux paillardes*, attrib. à —, V, 214, note. *Gabrielle d'Estées à Henri IV*, VII, 309. Comédies : *le Petit*

- philosophe, IV, 269; * *la Rogarve*, V, 277; *le Cercle*, VI, 68, 89; * *Cassandre aubergiste*, VII, 64; * *le Choix des dieux*, 138. Op.-com. : mus. de Philidor : *Saneho Pança dans son île*, V, 130; *le Sorcier*, 441; *Tom Jones*, VI, 218; *Ernelinde*, VIII, 62; XI, 493; — * mus. de Tarade : *la Réconciliation villageoise*, VI, 348; — * mus. de Trial et Berton; *Théonis*, VII, 457.
- POINSINET DE SIVRY (Louis). * *L'Impatient*, III, 410. *Briséis*, IV, 124. * *La Berlué*, 157. * *Les Philosophes de bois*, 305. * *Pygmalion*, 340. *Ajax*, trag., V, 156. *Appel au petit nombre*, 192. *Théâtre et Œuvres diverses*, 498; X, 322. *Origine des premières sociétés des peuples*, VIII, 443. * *Le Maître de guitare*, com., X, 322. * *Le Temps et la Folie*, *ibid.* * *Le Valet intrigant*, *ibid.*
- * *Poinsinet et Molière*, par B. Imbert, VIII, 476.
- * POIRIER (Dom Germain). [Fragments de rapports sur la bibliothèque de Grimm et les papiers de Diderot qui s'y trouvaient, XVI, 551.
- * *Poissardiana, ou les Amours de Royal Vain et de mam'zelle Javotte la déhanchée*, par Cailleau, III, 170.
- POISSON (F.-A.), acteur de la Com.-Fr. Sa mort, II, 291; son talent, *ibid.*
- POISSONNIER DES PERRIÈRES (P.-Isaac), médecin. Inventeur d'un procédé pour dessaler l'eau de mer, VI, 53.
- * *Poissons (les)*, pamphlet inconnu contre Mme de Pompadour et sa famille, I, 161.
- POIVRE (P.). * *Le Citoyen du monde*, VI, 57. *Voyages d'un philosophe*, VIII, 112.
- Police sur les mendians*, par La Morandière, V, 463.
- POLIGNAC (cardinal Melchior de). *Anti-Lucrece*, poème, I, 73. Anecdotes sur ce prélat, 78; XVI, 513, note.
- POLIGNAC (M^{me} de). Sa conduite scandaleuse, IX, 202.
- * *Politique danois (le)*, par Hubner, III, 280.
- * *Pologne telle qu'elle a été (la)*, par Caraccioli, XI, 79.
- Polyxène*, opéra, par Joliveau, mus. de Dauvergne, V, 221.
- * *Pomier. Traité sur la culture des mûriers blancs*, V, 273.
- POMME (le D^r P.). Son arrivée à Paris, VII, 138. * *Traité des affections vaporeuses*, 260.
- Pommiers (les) et le moulin*, op., paroles de Forgeot, mus. de Lemoine, XV, 586.
- POMPADOUR (J.-A. Poisson, marquise de). * [Portrait allégorique de — dans les *Mœurs* de Toussaint, I, 150. * Ouverture de son théâtre au château de Bellevue, II, 29. * Vente de son mobilier et de ses livres, VI, 238. [Épithaphe anonyme de —, 47. Son portrait par Drouais, 50. * [Vers sur son buste par Pigalle, II, 25, 29. * [Vers à : par Voltaire, I, 100, 125; par Roy, 131; anonymes, 323; par Marmon- tel, II, 15.
- POMPIGNAN (J.-J. et Jean-Georges Le Franc de); voy. LE FRANC DE POMPIGNAN.
- * POMPIGNY (M. de). *Les Auteurs de qualité*, com., XV, 10.
- PONCELET (Le P. Pol.). * *Principes généraux pour servir à l'éducation des enfants*, V, 346. *De la Nature*, VII, 60.
- * PONCET DE LA GRAYE. *Projet des embellissements de la ville et des faubourgs de Paris*, III, 344.
- PONCET DE LA RIVIÈRE (Mathias), évêque de Troyes. *Oraisons funèbres : * de Madame, infante, duchesse de Parme*, IV, 230; *d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne*, VII, 175; *de Morie-Lezczinska*, VIII, 183. * *Discours prononcé le 10 septembre 1770, etc. pour la prise d'habit de madame Louise-Marie de France*, IX, 201.
- PONS DE VERDUN. [Vers à la comtesse de Boufflers, XII, 176.
- PONT-DE-VESLE (A. de FERRIOL, comte de). *Le Complaisant*, com., II, 423; XI, 441. * [Couplets sur le voyage du prince de Conti à l'Isle-Adam, V, 35. * [Vers faits à Chantilly, VII, 438. * Sa mort, X, 512. [Conversation entre M^{me} du Deffand et —, XII, 151.
- * PONTEUIL (TRIBOULET, dit), acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, IX, 372.
- POPE (Al.). * *Le Temple de la Renommée*, trad. par M^{me} du Boccage, I, 314. *Lettre d'Héloïse à Abélard*, trad. par Colardeau, III, 501. * *La Prière universelle*, trad. par Le Franc de Pompiignan, IV, 238; nouvelle édition, avec notes de l'abbé Morellet, 268. *Essai sur l'homme*, trad. * par l'abbé Millot, 480; par Fontanes, XIII, 352. *Pensées*, publiées par Lacombe de Prezel, VII, 56.
- * *Population (la) et la Beauté*, odes, par Sabatier, VI, 37.
- PORCIEN. * Caricature contre La Font de Saint-Yenne, attribuée à —, I, 486, note. [Chanson, XI, 26.
- PORÉE (le P. Charles). [Prologue du *Soueur*, com. par —, XV, 485.
- * PORPORATI (Ch.), gr. *Vénus*, d'après Battoni (S. de 1787), XV, 190.
- PORQUET (l'abbé P. Ch.-Fr.). [Vers au roi Stanislas, V, 211; * [à Thérèse; [sur l'amour-propre, XI, 251. [Lettre de Boufflers à —, VI, 193. [Couplet sur — par M^{me} de Boufflers, XI, 22.
- * PORTAIL (J.-A.), p. Son talent, I, 465. *Port de mer (le)*, com. par Boindin, II, 263.
- Portefait*, poème sur les ravages de la bête du Gévaudan, VI, 255.
- * *Portefeuille amusant*, par Guillard de Beau- rieu, X, 221.
- * — de M^{me} Gourdan, XIII, 361.
- * — du chevalier D. D. M., par Dudit de Mézières, IX, 269.
- * — d'un homme de goût, par l'abbé de la Porte, VI, 155.
- * — rendu (le) au *Lettres historiques*, par M^{lle} de Saint-Phalier, I, 310.

- PORTERANCE** (Fr. de). *] Chanson nouvelle, I, 453. *] Epigramme sur la chute d'Antipater, tragédie de —, II, 119. *Les Adieux du goût*, com. (avec Patu), 328.
- PORTER**. *Observations sur la religion, etc., des Turcs*, trad. par l'abbé Bergier, VIII, 402.
- Porteur de chaise (le)**, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, XII, 193.
- Portrait (le)**, com. par Desfaucherets, XIV, 390.
- (le), op.-com. par Rochon de Chabannes, mus. de Champoin, XVI, 110.
- d'Arlequin (le), com. par Goldoni, VI, 65.
- de feu monseigneur le Dauphin, par Saint-Mégrin, attrib. aussi à Corutti, VII, 3.
- de Mme Geoffrin, par l'abbé Morellet, XII, 8.
- de Philippe II, roi d'Espagne, par Mercier, XIV, 265.
- * — des jésuites, IV, 504.
- * **Pot aux roses (le)**, XIII, 241.
- * — de chambre cassé (le), com. par Grandval, I, 364.
- POTHERAT DE CORBIÈRE**, prieur de l'abbaye de Scellières.] Réponse à M^r de Barral sur l'inhumation de Voltaire, XII, 113.
- * **Pot pourri (le)**, par Dorat, VI, 10.
- * **POTT (J.-H.)**. *Dissertations chimiques*, trad. par de Machy, IV, 144.
- * **POUGENS (Ch)**. *Julie*, drama, XVI, 203.
- * **POUGET (J.-H.-P.)**. *Traité des pierres précieuses*, V, 77. *Dictionnaire de chiffres et de lettres ornées*, VII, 312.
- * **POUILLY (L.-J. LÉVESQUE de)**. *Théorie des sentiments agréables*, I, 75.
- POUILLY (J.-S. LÉVESQUE de)**, fils du précédent. *Vie de Michel de l'Hôpital*, V, 493.
- * **POULLE (l'abbé)**. *Panegyrique de saint Louis*, I, 223.
- * **Poupées (les)**, com. par Legrand, XI, 482.
- * **Pourquoi (Les)**, V, 121.
- *la langue française est plus chaste que la langue latine*, dissertation, par le président Hénault, III, 372.
- POURRAU (M^{me})**.] Son mot à La Harpe sur son poème des Femmes, XIII, 547.
- POUTRAU**, comp. *Alain et Rosette*, op. com. paroles de Bouthillier, XI, 406.
- PRADES (Jean-Martin, abbé de)**. Poursuites contre sa thèse sur les miracles, II, 123. *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, avec une préface de Frédéric II (publiée sous le nom de l'abbé de Fleury), VII, 12.
- * **PRADES (baron de)**. *Pensées philosophiques sur la science de la guerre*, III, 137.
- * **Pradium rusticum**, poème du P. Vanière trad. par Berland, III, 322.
- * **PRATI (Alessio)**, comp. *L'École de la jeunesse*, op. d'Anseaume, remis en musique par —, XII, 331.
- PRAUTL (L.-L.)**. *Espirit d'Henri IV*, IX, 66.
- * **Précis de la matière médicale**, par Licoutaud, VI, 452.
- *de l'Écclésiaste et du Cantique des can-*

- tiques en vers*, par Voltaire, IV, 152.
- * **Précis de l'état actuel des colonies anglaises**, par de Blackford, X, 256.
- * — *de l'histoire universelle avec des réflexions*, par l'abbé Bérardior, VII, 64.
- * — *d'un ouvrage sur les hôpitaux*, par Le Roy, XI, 472.
- *historique de la vie de M. de Bonnard*, par Garat, XIV, 217.
- * — *historique de l'économie rurale des Chinois*, par Eckeberg, X, 256.
- * — *pour la demoiselle Bertin, marchande de modes*, XIII, 23.
- * — *pour le sieur Boucher de Villers contre le sieur Costel*, par Coqueley de Chaussepierre, VII, 298.
- *pour M. Rousseau*, par M^{me} La Tour-Franquouville, VII, 205.
- * — *sur le globe terrestre*, par Maclot, VI, 211.
- * **Prédiction tirée d'un vieux manuscrit en style prophétique**, attribuée à Bords et à Grimm, IV, 127.
- * **Prédications philosophiques pour l'année 1763**, V, 213.
- * **Prééminence du service de la France sur celui des autres puissances de l'Europe**, par Thomas, VIII, 342.
- * **Préjugés du public sur l'honneur**, par Denesle, VI, 451.
- Préjugés légitimes contre l'Encyclopédie**, par Chauvoix, IV, 59.
- Préjugés trop bravés et trop suivis (les)**, par M^{me} Fauque, III, 43.
- Premier Alcibiade (le)**, de Platon, trad. par Tannoguy-Lefèvre et réimpr. par Rhunkenius, VII, 172.
- Premier cri d'un cœur français sur la mort de la reine**, par Dagues de Clairfontaine, VIII, 185.
- * **Premier et second voyages de milord de *** à Paris**, par Rutledge, XII, 236.
- Premier navigateur (le)**, op.-com., paroles de Fenouillot de Falbaire, mus. de Philidor, IX, 233.
- Premier navigateur (le)**, ballet, par Gardel, XIV, 206.
- * **Première, deuxième et troisième lettre de Mme*** à Voltaire l'apostat**, IV, 243.
- * **Première introduction à la philosophie économique**, par l'abbé Baudeau, IX, 318.
- * **Première lettre à M. de Voltaire**, par Clément, X, 100.
- Première nuit**, d'Young, trad. en vers français par Colardeau, IX, 30.
- Premiers principes du système social appliqués à la révolution présente**, par Meister, XVI, 55.
- Présence enporelle de l'homme en plusieurs lieux, prouvée possible par les principes de la bonne philosophie**, par l'abbé Le Largo de Lignac, V, 442.
- * **Préservatif contre l'agromanie**, par Desplaces, V, 90.
- Président de Thou (le) justifié contre les accusations de M. de Bury**, par Voltaire, VII, 32.

- Présomption à la mode (la)*, com. par Cailhava d'Estandoux, V, 349.
- Présomptueux (le)*, par Fabre d'Églantine, XV, 383; XVI, 28.
- Prétendus (les)*, op.-com. par Rochon de Chabannes, mus. de Lemoigne, XV, 481.
- * *PRÉTOR (Ph. de). Tablettes géographiques pour l'intelligence des historiens et des poètes latins*, II, 499.
- * *Prêtresse (la)*, XII, 22.
- * *Preuves de la pleine souveraineté du roi sur la province de Bretagne*, VI, 410.
- Preuves démonstratives en fait de justice dans l'affaire des héritiers de la dame Véron contre le comte de Marungis*, par Falconet, X, 188.
- Prévention vaincue (la)*, com. par Faur, XIV, 344.
- PRÉVILLE (P.-L. Du Bus, dit), acteur. Ses débuts, II, 293. Son jeu dans *le Tuteur dupé*, VI, 383, dans *l'Orpheline léguée*, 415; dans *le Philosophe sans le savoir*, 445; dans *les Fausses infidélités*, VIII, 31; dans *Beeverley*, 81; dans *le Vieux garçon*, XIII, 233. * Présente au public Pontenil, son élève, IX, 372. Querelle entre Molé et —, 381. Est chargé des rôles à manteaux, 382.
- PRÉVOST (P.). Traduction des *Tragédies d'Enripide*, XIII, 272. [Lettre à Meister, XVI, 55.
- * *PRÉVOST (Mlle)*. [Vers adressés à La Farge, II, 401.
- PRÉVOST D'EXILES (l'abbé A.-F.). * Prend la direction du *Journal étranger*, III, 88. Dissertation sur la langue et la littérature italiennes publiée par — dans ce journal, II, 469; III, 32; quitte cette direction, 88. *Le Monde moral*, IV, 223; VI, 38. * *Mémoires pour servir à l'histoire de la vertu*, V, 98. * Appréciation de son talent de romancier, I, 139. Traductions : * de Dyche : *Mamel lexique*, 438, de Richardson : * *Clarisse Harlowe*, II, 24; *le chevalier de Grandisson*, III, 161, IV, 24; — de Hume : *Histoire de la maison de Stuart*, * 247; V, 245; d'Hawkesworth : *Almorau et Hamet*, 342. * *Lettres de Mentor à un jeune seigneur*, VII, 25.
- PRÉVOT, *Le Publie vengé*, com., XIII, 115; *le Père de province*, com., 330.
- * *Prière universelle* de Popo, trad. par Le Franc de Pompignan, IV, 238; nouvelle édition avec notes de l'abbé Morellet, 268.
- * *Princee (le)*, tr. de l'italien de Fra Paolo Sarpi, par l'abbé de Marsy, II, 56.
- Prince de Noisy (le)*, opéra de La Bruyère, mus. de Robel et Francœur, IV, 325.
- * *Princee singulier (le)*, II, 89.
- Princes célèbres qui ont régné dans le monde*, par Allet, VIII, 240.
- PRINCE (Mme de); voy. MONTANCIOS.
- * *Princesse de Gonzague (la)*, par Durey de Sauvoy, III, 190.
- * *Principes de chorégraphie*, par Magny, VI, 394.
- Principes de la littérature*, par l'abbé Bateux, VI, 142.
- Principes de morale*, par l'abbé de Mably, XIII, 486.
- * *Principes de religion ou Préservatif contre l'incrédulité*, par Le Franc de Pompignan, évêque du Puy, II, 54.
- * *Principes de style*, par Hérissant, XII, 321.
- Principes de tout gouvernement*, par d'Auxiron, VII, 135.
- Principes du droit de la nature et des gens*, par Burlamaqui, continué par de Felice, VII, 146.
- * *Principes du droit politique*, par J.-J. Burlamaqui, II, 53.
- Principes et observations économiques*, par de Forbonnais, VII, 234.
- * *Principes généraux pour servir à l'éducation des enfants*, par l'abbé Poncelet, V, 347.
- * *Principes mathématiques de la philosophie naturelle de Newton*, par Mme du Châtelet, IV, 143.
- * *Principes naturels du droit et de la politique*, par De-bons, VII, 87.
- Principes politiques sur le rappel des protestants en France*, par La Morandière, V, * 456, 63.
- * *Printemps (le)*, vaud. par Piis et Barré, XII, 524.
- Prise de Grenade (la)*, par Pariseau, XII, 348.
- Prisonnier anglais (le)*, op.-com., par Desfontaines, mus. de Grétry, XV, 192.
- * *PRIVAT de FONTANILLES. Malle, ou l'Isle-Adam*, poème épique, I, 303.
- Prix académique (le)*, com. par Pariseau, XV, 132.
- * *Prix du silence (le)*, com., par Boissy, II, 38, 41.
- Problème historique: Qui des jésuites, de Luther ou de Calvin ont le plus nuï à l'Église chrétienne*, par Mesnier, III, 442.
- Procès pour la succession d'Ambroise Guys contre les jésuites*, * IV, 108.
- * *Procès (le) ou la Plaidaise*, com. par Favart, mus. de Duni, V, 97.
- Procès-verbal de ce qui s'est passé à l'assemblée des notables en 1626*, XIV, 525.
- * *Procopiade (la) ou l'Apothéose du docteur Procope*, par Cl.-Marie Giraud, II, 192.
- * *Prodiges de 1760 (les)*, par P. Barrett, IV, 242.
- Profession de foi des théistes*, par Voltaire, VIII, 96.
- * *Profession de foi philosophique*, par Ch. Borde, V, 381, attrib. par Grimm à H.-M. de Montazet, archevêque de Lyon, 392.
- * *Progné et Philomèle*, par de La Vallière, IV, 402.
- * *Projet d'écoles publiques*, VII, 24.
- * *Projet de paix perpétuelle*, de l'abbé de Saint-Pierre, rédigé par J.-J. Rousseau, IV, 394.
- Projet de réforme pour le collège de Genève*, par de Saussure, X, * 419, 482.
- * *Projet des embellissements de la ville et des faubourgs de Paris*, par Poncet de La Grave, III, 341.

- Projet de souscription pour une estampe tragique et morale* représentant la famille Calas, par Grimm, VI, 264; * XVI, 352.
- * *Projet d'un ordre français, suivant les vrais principes de tactique*, attribué à de Mesnil-Durand, III, 155.
- Projet d'un temple funéraire, destiné à honorer les cendres des rois et des grands hommes*, par Després, IX, 98.
- * *Projet utile pour le progrès de la littérature*, par Duport-Dutertre, III, 220.
- Projets de l'amour (les)*, par Mondonville, IX, 334.
- Prologue pour l'ouverture de la salle Favart, par Sodaine, mus. de Grétry, XIII, 305.
- * *Promenade utile et récréative de deux Parisiens*, par P. Bruuel, VIII, 88.
- Promenades et rendez-vous du parc de Versailles*, par Huerno de La Mothe, V, 235.
- Promesses de mariage (les)*, op.-com. par Desforages, mus. de Burton fils, XV, 111.
- Prompte liquidation de toutes les dettes de l'État*, V, 392.
- Prophètes (les)*, com. par Dorat, XI, 137.
- PROPIAC, comp. Op.-com.: *Isabelle et Rosalvo*, paroles de Païrat, XV, 100; paroles de Pius: *les Trois déesses rivales*, 306; *l'Heureuse inconséquence*, 412; *les Savoyards*, 473.
- Propositions avantageuses pour le bien général de l'État*, V, 392.
- * *Prove* op., paroles de La Fontaine, mus. de Candeille, XII 173.
- PROVENCE (L.-S.-X., comte de), depuis Louis XVIII. Son mariage, IX, 333.]*Impromptu*, XIII, 415. Anecdote sur —, XI, 361.
- Proverbes dramatiques*, par Carmonello, IX, 263; XII, 534.
- * *Proverbes dramatiques*, par le vicomte de Ségur, XV, 13.
- * *Provincial à Paris (le)*, com. par de Moissy, I, 426.
- PROYANT (l'abbé L.-B.). *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, XI, 499; *Éloge de ce prince*, XII, 322.
- PRUDHOMME (L.) *Remarques historiques sur la Bastille*, XV, 491.
- * *Psaphion ou la Courtisane de Smyrne*, par Meusnier de Querlon, I, 119.
- Psyché*, poème, par l'abbé Aubert, VIII, 408; ballet par Gardel, XVI, 135.
- Public vengé (le)*, com. par Prévôt, XIII, 114.
- * *Puceloye nageur (le)*, par Caillhava d'Estandoux, VII, 187.
- Pucelle (la)*, poème, par Voltaire, II, 466; III, *73, 196, *336; * V, 108.
- * PUGET DE SAINT-PIERRE. *Aventures de Péripas*, IV, 431. *Histoire des Druses*, V, 319.
- PUISIEUX (P.-F. de). Traduit de l'anglais: *la Femme n'est pas inférieure à l'homme*, II, 22; * *Histoire navale d'Angleterre* de Lediard, 105; * *le Calendrier des laborieux et des fermiers* de Bradlay, 488; * *les Éléments des sciences et des arts littéraires*,

- de B. Martin, III, 201; * *les Voyageurs modernes*, IX, 161; * *Aventures de Roderic Random*, de Smolett, IV, 172. *Amélie*, rom. de Fielding, V, 130; * *le Régime de Pythagore*, du Dr Cocchi, 147; *les Hommes volants*, 235; *les Frères*, VII, 31; * *la Campagne*, 183.
- PUISIEUX (Madeleine d'ARSANT, dame de), femme du précédent. * *Les Caractères*, II, 29. *Zamor et Almanzine*, III, 31. *Histoire de la marquise de Terville*, 169. *Reflexions et avis sur les défauts et les ridicules à la mode*, IV, 435. *Atznrac*, V, 54. *Memoires d'un homme de bien*, VIII, 17.
- PUJOLX (J.-B.). *Les Dangers de l'absence*, com., XV, 349. * *Encore des Savoyards*, com., 529. * *Cadichon*, vaud., XVI, 146.
- PUYSÉOUR (le marquis J.-F.-M. de CHASTENET de). * *Intérêt public*, VIII, 258. *Discussion intéressante sur la prétention du clergé d'être le premier ordre d'un État*, VIII, 14. *Memoires pour servir à l'histoire de M. de Voltaire*, XIV, 190. *La Journée des dupes*, com. attrib. à —, 567.
- * *Pygmalion*, opéra, paroles de Cahusac, musique de Rameau, II, 435; — com. par Poinset de Sivry, IV, 340; — op.-com. par J.-J. Rousseau, mus. de Coignet, IX, 22; 238; * XI, 139; — op.-com., paroles de du Rozoy, mus. de Bunesi, XII, 164.
- Pyrame et Thisbé*, par Larive, XIII, 327.
- * *Pyrrhonisme du sage (le)*, par L. de Beau-sobre, II, 189.

Q

- Quakers à leur frère Voltaire (les)*, par le comte d'Autrey, VIII, 243.
- * *Quand et comment l'Amérique a-t-elle été peuplée d'hommes et d'animaux*, par S. Engel, VII, 258.
- † *Quatraines anonymes*: à Églé (*Que ta voix charmante*), III, 156; de Chloé pour son amant (*Non, ce n'est point le jour de ta naissance*), 316; sur une souris, IV, 486; sur la Saint-Pierre, XIII, 218; trouvé dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois (*Ci-git qui dans son temps faisait*), XIV, 237; sur l'église de Sainte-Geneviève (*Cette église est faite de sorte*), 436; contre M^{me} de Noailles et de Sillery, XV, 175; parodie d'un vers d'Orphelin, 250.
- * *Quatre rois (les)*, vaudeville, par Pius et Barré, XIII, 375.
- Quatre parties du jour (les)*, par le cardinal de Bernis, V, *22, 354, nouv. édition avec *les Quatre Saisons*, 449.
- , poème de Zacharie, VIII, 253.
- Quatre Saisons (les)*; voy. *les Quatre Parties du jour*.
- poème par Le Bret, VI, 37.
- Quelques reflexions sur le poème de Psyché*, par Meusnier de Querlon, IX, 241.

- * *Que notre âme peut se suffire à elle-même*, par Mercier, VIII, 170.
- * **QUERRELLES** (chevalier de). *Traité sur les toiles peintes*, IV, 224.
- Querelles littéraires (tes)*, par l'abbé Iraitlh, IV, *492; VI, 143, note.
- * **QUÉRIAU** (F.-G.). *Séance générale de paix et de réunion à l'Église et à la chaire apostolique*, VI, 421. *Examen du système de Newton*, attrib. à —, VII, 91.
- QUERLON** (MEUSNIER de); voyez MEUSNIER de QUERLON.
- QUESNAY** (F.). * *Essai sur l'administration des terres*, attribué à —, IV, 145. *Philosophie rurale*, avec Mirabeau, V, 415, *457; VII, 234. Son influence, VIII, 38. Sa mort, XI, 39. Son éloge, par Mirabeau, ibid. * *Maximes générales du gouvernement agricole* [publiées par son fils], 128.
- Qu'est-ce que le Tiers État?* par l'abbé Sieyès, XV, 400.
- * *Question politique où l'on examine si les religieux rentés sont utiles ou nuisibles à l'État*, par dom Goujet, V, 146.
- *à examiner*, par le marquis de Casaux, XV, 348.
- * *Questions de Domenico Zapata*, par Voltaire, VII, 283.
- * — *diverses sur l'invéracité*, par M^r Le Franc de Pompignan, II, 111.
- *importantes sur le commerce*, par Tucker, trad. par Turgot, III, 192.
- * — *proposées à M. Richard des Glanvères sur son Plan d'impositions économiques*, par l'abbé Baudeau, X, 506.
- *relatives à l'agriculture*, par Tiphaigne, IV, 101.
- * — *sur la tolérance*, par l'abbé J. Tailhé et G. Maultrot, IV, 8.
- *sur le commerce des Français au Levant*, par de Forbonnais, III, 72.
- Questions sur l'Encyclopédie*, par Voltaire, IX, 24, 117, *120, 216, 217.
- *sur les miracles, à M. le professeur Cl.*, par Voltaire, VI, 408, *418.
- *sur les miracles, etc. avec des réponses*, par Needham, 408, *418.
- * **QUILLET** (C.-L.). *La Callipédie, ou l'Art d'avoir de beaux enfants*, tr. par d'Egley, I, 286.
- QUINAULT** (Ph.), Opéras, mus. de Lully: *Atys*, II, 301; *Alerste*, * II, 435; III, 463; *Thésée*, II*, 435; III, 3; VI, 417; VII, 221.
- QUÉTANT** (Fr.-Ant.). * *Le Maréchal*, op.-c., mus. de Philidor, IV, 501. *Le Serrurier*, op.-com. par La Ribardière, revu par —, mus. de Kohaut, VI, 175. * *Les Femmes et le secret*, op.-c., mus. de Yachon, VII, 498. *Le Charbonnier*, com. XII, 464.
- QUINAULT-DUFRESNE** (Abraham), acteur de la Com.-Fr. Sa mort, VII, 230.
- QUINTE-CURCE**. *Histoire d'Alexandre*, trad. par l'abbé Mignot, XIII, 42.
- Quinzaine anglaise à Paris (la)*, par Rutlido, XI, 386.
- * *Quiproquo (le)*, com. attrib. à Panis et à Molé, XIII, 33.

R

- RABAUT DE SAINT-ÉTIENNE** (J.-J.). * *Le Triomphe de l'intolérance*, XII, 227. *Lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, XIV, 528.
- * **RABELLEAU**. *Les Contradictions*, V, 296.
- * **RABENER** (G.-W.). *Satires*, tr. de l'allemand par Desjardins, II, 169, 394.
- RACINE** (J.). *Oeuvres*, avec commentaires par Luneau de Boisjermain et estampes de Gravelot, VI, 239; * VII, 510. *Abrége de l'histoire de Port-Royal*, VII, 168.
- RACINE** (L.). * *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, I, 154. * *Publie les Lettres de M. Rousseau sur différents sujets de littérature*, 325. * *Trad. le Paradis perdu de Milton*, III, 79. Sa mort, V, 236.
- * *Racoleurs (les)*, com. par Vadé, III, 189.
- RADET** (J.-B.). * *Ah! ah! encore une critique*, XII, 346. *Agis, parodie d'Agis*, XIII, 188. *Parodie de Tibère*, 215. *Léandre-Candide*, vaudev., XIV, 19. *Les Docteurs modernes*, parodie [avec Barré et Rozière], 76. *La Nègresse*, vaudev. [avec Barré] XV, 100. *Renaud d'Ast*, op.-com. [avec le même], 188. * *Albert*, vaudev. avec Desfontaines et Barré, XVI, 170. * *La Bonne aubaine*, 195.
- RADIX DE SAINTE-FOY**. * *Mémoire à M^r le comte d'Artois*, XIII, 22. Son procès pour gestion frauduleuse, 362.
- RADONVILLIERS** (l'abbé Cl.-Fr. LIZARDE de). * *Son élection à l'Acad. franç.* V, 258, 274. Compliment à Gustave III, IX, 293. Réponse aux discours de réception; de De-lille, X, 456; de Malsherbes, XI, 37; de Ducis, XII, 229.
- Rage d'amour (la)*, parodie, par Dorvigny, XII, 87.
- RAGUÉ** (L.-Ch.), comp. *Memnon*, op.-com., paroles de Guichard, XIV, 26. *L'Amour filial*, op.-c., paroles de du Rosoy, 347.
- * *Raison du temps (la)*, par le baron de Fernunstberg (chevalier de Méray), IV, 442.
- * — *ou idée de la poésie*, par Gravina, trad. par Requier, III, 52.
- * — *trionphante des nouveautés (la)*, par l'abbé Pichon, III, 224.
- * **RAIX** (baron de). *l'Écolier de***, vision, III, 420.
- * **RALET**. *Le Petit Mentor philosophique*, III, 500.
- RAMBAU** (J.-Ph.), comp. * *Prétendue collaboration de Diderot à un ouvrage de — sur l'harmonie*, I, 313. * *Tentative malheureuse de — dans la musique sacrée*, II, 46. Sa mort, VI, 87. Son *Éloge*, par Chabanon, 138; par Maret, 486. * *Observations sur notre instinct pour la musique*, II, 162, 369. *Erreurs sur la musique dans l'Encyclopédie*, III, 129. * *Code de musique*, 457. — Opéras et ballets: paroles de Gautier de Montdorge: *les Talents lyriques*, * I, 80; II, 306; paroles de Ca-

husac : * *Zaïs*, I, 142; *les Fêtes de l'hymen et de l'amour*, * 238; II, 306; * *Nais*, I, 925; *Zoroustre*, * 385, * 390, * 394, * 408; III, 227; VIII, 450; *Arveris, ou les Isies*, XI, 355; paroles * d'Autreau : *Platée*, I, 268; * paroles de Marmontel : *la Guirlande*, II, 101; paroles de Bernard : *Castor et Pollux*, 323; * V, 452; IX, 76, 442; *Anacréon*, II, 436; VII, 119, 406; paroles * de La Motte : *Pygmalion*, II, 435; paroles de Monticourt : * *les Pulchins*, IV, 198.

RAMEAU (J.-F.), neveu du précédent. *La Raméide*, poème, VII, 61. * *Nouvelle Raméide*, par Cazotte, 123.

Rameau aux champs Élysées, par Duransot, VI, 124.

RAMLER (Ch.-G.). *Poésies lyriques*, trad. par Cacault, XI, 423.

RAMOND DE CARBONNIÈRES (baron L.-F.-E.). *Lettres de W. Coxé à W. Melmoth sur l'état politique de la Suisse*, trad. par —, XII, 468. *Observations faites dans les Pyrénées*, XV, 481.

* RAMPALLE fils. Moister lui attribuo *la Mar-seillaise*, XVI, 161.

RAMPONNEAU, cabaretier. Histoire de —, IV, 239, note.

Raoul Barbe-Bleue, op., paroles de Sedaine, mus. de Grétry, XV, 432.

—, *sire de Créquy*, op., paroles de Monvel, mus. de Dalayrac, XV, 541.

Rapidité de la vie (le), par Fontaine, VII, 111.

Rapport au conseil, par Neeker, XV, 373.

— de M^m. Cosnier, Malouet, Darcet, etc, sur les avantages de l'électricité dans les maladies nerveuses, XIII, 387.

— des commissaires chargés de l'examen du projet d'un nouvel Hôtel-Dieu, par Bailly, XIV, 530.

— des commissaires chargés par le roi de l'examen du magnétisme animal, XIV, 20.

— de six des douze commissaires nommés par la Faculté de médecine à Paris, pour examiner les avantages et les inconvénients de l'inoculation, VI, 248.

Rapports en faveur de l'inoculation, par Petit, VII, 63.

Rapporteur de bonne foi (le), par Verax, VII, 205.

* RAST DE MAUPAS (J.-B.-A.) *Réflexions sur l'inoculation*, V, 383.

* RASTIONAC (M^{sr} de), archevêque de Tours. † Épigramme sur —, I, 467.

† *Rat et la statue (le)*, trad. de Chesterfield, par Maty, XI, 246.

— iconoclaste (le), ou le Jésuite croqué, poème, par Guyton de Morveau, V, 318.

RAUCOURT (M.-A.-J. SAUCEROTTE, dite M^{lle}), actrice. Ses débuts, X, 138. Son jeu dans *Venceslas*, 396; * dans *Pygmalion*, XI, 141; * sa rupture avec le marquis de Villette, XI, 80; † * vers de celui-ci à —, ibid. * Est surnommée « grande prêtresse de la Loge de Lesbos », 159. Conduite

scandaleuse et disparition de —, 274.

* Ses tentatives de séduction auprès de M^{lle} Contat, XIV, 152. * *La Femme déserteuse*, com., XIII, 30. *Henriette*, drame, 92. † Vers de M^{lle} Aurore à —, 95. * † Couplet à —, 349. † Mot sur —, XV, 338.

* RAULIN *Histoire de la Jamaïque*, tr. de l'anglais, II, 55.

RAUQUIL-LIEUTAUD. *Héraclite*, com., XIII, 432. *Le Duc de Bénévent*, com., XIV, 18. *Le Duel*, drame, 424.

* RAY DE SAINT-GENIÈS, *Histoire militaire du règne de Louis XIII*, III, 79.

Raymond V, com., par Sedaine, XV, 527.

RAYNAL (Fr.-Guill.-Thomas.). 1). * Auteur des *Nouvelles littéraires*, publiées ici pour la première fois, I, III. Recommandé à Frédéric II, par Voltaire, comme correspondant, 68. † Épigramme de Fréron sur —, 374. * † Autre épigramme, 435. Reçoit une pension de 2,000 livres pour la session du privilège du *Mercure* à Boissy, II, 410. Voyage en Suisse, XII, 442. Prix fondés par — à l'Académie de Lyon, ibid. Décrété de pris de corps, 518. Anecdotes sur —, XIII, 6, 192.

2). * † Lettre à la duchesse de Saxe-Gotha jointe au premier n^o des *Nouvelles littéraires*, I, 67. * *Histoire du stathouderat*, 142, * *Histoire du parlement d'Angleterre*, ibid. *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe*, II, * 239, 422. *L'École Militaire*, V, 73. *Histoire philosophique du commerce des Européens dans les deux Indes*, voy. ce titre. *Considérations sur la paix de 1763*, XIII, 387.

* RÉAL (de). *La Science du gouvernement*, IV, 289.

* RÉAUMUR (R.-A. FERCHAULT de). *Mémoire sur les fours à poulets*, I, 110. *Art de faire éclore en toutes saisons les oiseaux domestiques de toutes espèces*, 353. Sa mort, III, 455. Apprécié par Ch. Bonnet, IV, 166.

REBEL (Fr.) et FRANCŒUR (Fr.), comp. * *Jamène*, op. de Moncrif, I, 474. *Le Prince de Noisy*, op. de La Bruyère, IV, 325. Prennent la direction de l'Opéra, III, 405.

* *Recherches critiques sur la ville de Paris*, par Jaillot, IX, 513.

— et *considérations sur la population de la France*, par Moheau, XI, 535.

* — et *considérations sur les finances de France, depuis 1595 jusqu'en 1721*, par Porbonnais, IV, 11.

— *historiques et critiques sur l'administration publique et privée des terres chez les Romains*, par Butel-Dumont, XII, 251.

* — *historiques et critiques sur quelques anciens spectacles et particulièrement sur les mimes et pantomimes*, par Boulenger de litvery, II, 82.

* — *historiques et politiques sur les États-Unis*, etc., par Mazzéi avec quatre lottrons sur l'unité de la législation, par Condorcet, XV, 251.

— *historiques sur les cartes à jouer*, par Ballot, III, 448.

- Recherches historiques sur l'état de la religion chrétienne au Japon*, par de Haren, XII, 179.
- *philosophiques sur la liberté de l'homme*, trad. de Collius, par de Bons, II, 480.
 - *philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, par de Paw, X, 297.
 - *philosophiques sur les Grecs*, par de Paw, XV, 313.
 - * — *philosophiques sur les idées que nous avons du beau et du sublime*, etc., trad. de Burke par l'abbé Desfrancois, VI, 237.
 - * — *sur la cause des affections hypocondriaques*, par Révillon, XII, 354.
 - * — *sur la manière d'agir de la saignée*, par David, V, 176.
 - * — *sur la nature et l'inoculation de la petite vérole*, par Robert, V, 410.
 - *sur la peinture*, par Webb, V, 200; * trad. par Bergier, VI, 350.
 - *sur la population des généralités d'Auvergne, de Lyon, de Rouen*, etc. par l'abbé Audra, sous le nom de Messance, et sous les auspices de La Michaudière, VII, 130.
 - * — *sur l'art militaire*, par de Lo-Looz, VII, 101.
 - *sur la valeur des monnaies et sur le prix des grains avant et après le concile de Francfort*, par Dupré de Saint-Maur, V, 155.
 - * — *sur l'époque de l'équitation et de l'usage des chars équestres chez les anciens*, par le P. Fabricy, VI, 287.
 - * — *sur les finances des Romains*, par le P. Griffet, VII, 477.
 - * — *sur les habillements des femmes et des enfants*, par Le Roy, IX, 511.
 - * — *sur les maladies chroniques*, par Ant. Th. et Fr. de Borden, XI, 125, 143.
 - *sur le tissu muqueux*, par Th. de Borden, VII, 94.
 - * — *sur l'origine des découvertes attribuées aux modernes*, par Dutens, VII, 128.
 - * — *sur l'origine des idées que nous avons de la beauté et de la vertu*, trad. de Hutcheson, par Eidous, I, 282.
 - *sur l'origine du despotisme oriental*, par Boulanger, V, 364, 366.
 - * — *sur l'usage des feuilles dans les plantes*, par Ch. Bonnet, III, 398.
 - * — *sur quelques points de l'histoire de la médecine*, par Borden, VI, 79.
- Récit des principales circonstances de la maladie de M. le Dauphin*, par l'abbé Collet, VI, 23.
- Reclamation d'un citoyen contre la nouvelle enceinte de Paris*, par Dulaure, XV, 45.
- * *Réconciliation villageoise (la)*, op.-com., paroles de Poinsinct, mus. de Tarade, VI, 348.
- Récréations économiques*, par l'abbé Roubaud, IX, 83.
- *historiques et critiques, morales et d'érudition, sur l'histoire des fous en titre d'office*, par Dreux du Radier, VII, 245.
 - * — *physiques. et mathématiques*, par Guyot, VIII, 444.
- * *Recueil A, B, C*, etc., IV, 488.

- * *Recueil anglais*, V, 393.
- *d'actes et de pièces concernant le commerce de divers pays de l'Europe*, journal fondé par Toussaint, II, 381.
 - *de comédies nouvelles*, par M^{me} de Gléon, XV, 135.
 - * — *de différents traités de physique et d'histoire naturelle*, par Deslandes, I, 169, 425.
 - *de différentes choses*, par le marquis de Lassay, III, 323.
 - *de différentes pièces de littérature*, par le prince de Grimberghen, IV, 67.
 - * — *de lettres choisies pour servir de suite aux lettres de M^{me} de Sévigné*, publié par le chevalier Perrin, II, 25.
 - *de lettres de J.-J. Rousseau et autres pièces relatives à sa persécution et à sa défense*, etc., VI, 479.
 - *de lettres de S. M. le roi de Prusse, pour servir à l'histoire de la guerre dernière*, X, 116.
 - * — *de lettres pour servir à l'éclaircissement de l'histoire militaire du règne de Louis XIV*, IV, 248.
 - * — *de nouveaux contes amusants*, par de Ségur, XII, 506.
 - * — *de pièces concernant l'inoculation*, par Montucla, III, 456.
 - *de pièces détachées*, par M^{me} Riccoboni, VI, 275.
 - * — *de pièces fugitives en prose et en vers par l'auteur de Sémiramis*, I, 383.
 - *de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France, trouvées dans les papiers de l'abbé de Longuerue et publiées par Rousselot de Surgy*, VIII, 306.
 - *de pièces intéressantes pour servir à l'histoire des règnes de Louis XII et de Louis XIV*, par de La Borde, XIII, 239.
 - * — *de pièces nouvelles et intéressantes*, IV, 178.
 - *de pièces relatives à la question des naissances tardives*, par le docteur Petit, VII, 156.
 - *d'épithètes*, par de La Place, XIII, 170.
 - * — *de poésies*, par M^{me} de Saint-Phalier, II, 62.
 - * — *de poésies fugitives*, par Feutry, IV, 367.
 - * — *de quelques pièces concernant les arts, extraites de plusieurs Mercuries de France*, par Cochin, III, 397.
 - * — *de quelques pièces fugitives*, par Marmon-
tel, III, 180.
 - * — *des facéties parisiennes pour les six premiers mois de l'année 1760*, par Voltaire, IV, 300.
 - * — *des meilleurs contes*, par Sautreau de Marsy, X, 332.
 - * — *des Oraisons funèbres prononcées par l'abbé Le Prévost*, VII, 129.
 - * — *des pièces concernant l'inoculation*, par Montucla et Morisot-Deslandes, III, 456.
 - * — *des pièces jouées au Théâtre-Italien pendant les quatre dernières années (1750)*, I, 456.
 - * — *des poésies de M. Sedaine*, IV, 269.

- Recueil des rites et cérémonies du pèlerinage de la Mecque*, par J.-Cl. Galland, II, 181.
- *d'instructions et d'amusements littéraires*, VI, 302.
 - *général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise de Port-Mahon*, par de Morand, III, 418.
 - *général des pièces absidionales et de nécessité*, par Tobieson Duby, publiés par Michelet d'Ennery, XIV, 493.
 - *général, historique et critique de tout ce qui a été publié en Italie de plus rare sur la ville d'Hevenlanum*, par Régulier, II, 489.
 - *nécessaire*, par Voltaire, VII, 127, 147.
 - *philosophique et littéraire*, par Castillon et Robinet, VIII, 395.
 - *Réduction de Paris (la)*, op.-com., paroles de du Rozoy, mus. de Bianchi, XI, 137.
 - *de Paris, par Henri IV*, opéra, paroles du marquis Ducrest, mus. de Méreaux, XII, 502.
 - *de Paris sous Henri IV (la)*, drama, par Desfontaines, XII, 455, 457.
 - *économique*, par Maupin, VII, 450.
 - *Réflexions à mon sujet*, VI, 312.
 - *critiques et philosophiques sur la tragédie*, par Duvernet, X, 301.
 - *critiques sur les écrits qu'a produits la légitimité des naissances tardives*, par M^{lle} Plisson, VI, 420.
 - *décisives sur le judaïsme*, II, 118.
 - *de Machiavel sur la première décade de Tite-Live*, trad. par de Mene, XIII, 342.
 - *de M^{lle} ****, comédienne française, par J. Landon, I, 475.
 - *diverses*, par le chevalier de Bruix, IV, 7.
 - *d'un citoyen non gradué sur un procès très connu*, par Condoreet, XIV, 417.
 - *d'un français sur les trois volumes de l'Encyclopédie* (attribués au P. Fruchet ou au P. Bonhomme), II, 198, 437.
 - *d'un patriote sur l'opéra français et l'opéra italien*, par de Rochemont, II, 139, 359.
 - *d'un petit dessinateur*, sur le Salon de 1777, XII, 22.
 - *d'un Portugais sur le Mémorial présenté par les R. P. Jésuites à N.-S.-P. le pape Clément XIII*, IV, 149.
 - *d'un Suisse sur les motifs de la guerre présente*, par Maubert de Gouvest, III, 385.
 - *et avis sur les défauts et les ridicules à la mode*, par M^{me} de Puisieux, IV, 435.
 - *hasardées d'une femme ignorante par M^{me} de Verzure*, VI, 455.
 - *nocturnes à la louange de Dieu*, par l'abbé de Lattaignant, VIII, 444.
 - *philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle* par Thomas, III, 349.
 - *philosophiques sur le plaisir*, par Grimod de La Reynière, XIII, 295.
 - *philosophiques sur le procès de M^{lle} Camp*, par Voltaire, X, 80.

- Réflexions philosophiques sur le Système de la nature*, par Holland, X, 191.
- *philosophiques sur l'impôt*, par J. Tifaut de La Noue, XI, 94.
 - *politiques sur le commerce et les finances*, par Dutot, II, 448.
 - *posthumes sur le grand procès de Jean-Jacques avec David*, VII, 205.
 - *sur différents objets du commerce, et en particulier sur la libre fabrication des toiles peintes*, IV, 21.
 - *sur la corvée des chemins*, par Duclos, V, 85.
 - *sur la critique des ouvrages exposés au Salon du Louvre, qui a paru sous le titre d'Extrait des Observations sur la physique et les arts*, par Cochin, III, 429.
 - *sur la milice*, par Bourgelat, IV, 162.
 - *sur la musique théâtrale*, par Cocuan, XII, 530.
 - *sur la noblesse commerçante*, IV, 84.
 - *sur la police des grains en France et en Angleterre*, par Abeille, VI, 29.
 - *sur la Ressource actuelle*, broch. anonyme sur la Richesse de l'État, V, 338.
 - *sur la Révolution de France*, par Edm. Burke, XVI, 125.
 - *sur la théorie et la pratique de l'éducation*, par le P. Gerdil, V, 456.
 - *sur le comique larroyant*, par de Chassiron, I, 285.
 - *sur l'écrit intitulé Richesse de l'État*, V, 338.
 - *sur le désastre de Lisbonne*, par Rondet, III, 321.
 - *sur les assemblées littéraires*, par l'abbé de Boisvont, XIV, 131. [Épigramme sur ce discours, 132.
 - *sur les avantages de la libre fabrication et de l'usage des toiles peintes en France*, par l'abbé Morellet, IV, 4.
 - *sur les comètes qui peuvent approcher de la terre*, par de Lalande, X, 236, 302.
 - *sur les moyens qui conduisent aux grandes fortunes*, attribués à l'abbé Guyot, IV, 93.
 - *sur les préjugés qui s'opposent au progrès et à la perfection de l'inoculation*, par Gatti, V, 472.
 - *sur les sermons nouveaux de M. Bossuet*, par l'abbé Maury, X, 79.
 - *sur les systèmes des nouveaux philosophes*, par Le Prévost d'Exmes, IV, 470.
 - *sur l'état actuel du crédit de la France et de l'Angleterre*, par Panchaud, XIII, 67.
 - *sur le véritable objet des éloges proposés par l'Académie*, par Saint-Lambert, XIV, 210.
 - *sur l'impie prise du côté littéraire*, par le P. Lombard, I, 322.
 - *sur l'inoculation*, par Rast, V, 383.
 - *sur l'objet des plaintes actuelles du peuple*, V, 392.
 - *sur l'ouvrage intitulé Projet de contre-révolution*, par les Somnambulistes, par St. de Clermont-Tonnerre, XVI, 77.

- Réflexions sur l'usage et sur l'abus de la philosophie dans les matières de goût*, par d'Alembert, III, 360.
- *sur quelques causes de l'état de la peinture en France*, par Lafont de Saint-Yenne, I, 74.
- * *Réformateur (le)*, attribué à Clicquot de Blervache, III, 200.
- * — *réformé (le)*, III, 322.
- Réfutation de l'Esprit des lois*, par Cl. Dupin, VIII, 311; X, 75.
- Réfutation de l'ouvrage qui a pour titre : Dialogues sur le commerce des blés*, par l'abbé Morellet, IX, 82; * X, 514.
- * — *des faits imputés au sieur Godeheu par le sieur Dupleix*, VI, 233.
- * — *des principes hasardés dans le Traité des délits et des peines*, par Muyart de Vouglans, VII, 242.
- * — *du Christianisme dévoilé*, par l'abbé Bergier, VIII, 95.
- * — *d'un libellé intitulé la Voix du sage* [par Voltaire], par l'abbé Gaultier, II, 18.
- *du nouvel ouvrage de Rousseau*, par dom Déforis, V, 138, 237.
- * *Règne de Pythagore (le)*, par Cocchi, trad. par de Puisieux, V, 147.
- * *Règle des devoirs que la nature inspire à tous les hommes*, par l'abbé de Bonnaire, IV, 26.
- * REGNARD (J.-F.). Ses *OEuvres*, nouv. éd., I, 473.
- * REGNAULT (J.-B.), p. *L'Éducation d'Achille, Persée délivrant Andromède*, esquisses diverses (S. de 1783), XIII, 445. *Mort de Priam, Pygmalion amoureux de sa statue, Psyché reconnaissant l'Amour* (S. de 1785), XIV, 291. *Reconnaissance d'Oreste et d'Iphigénie dans la Tauride* (S. de 1787), XV, 167. *Le Déluge, la Descente de croix* (S. de 1789), 537.
- * *Règne du prince Trop-Bon (le)*, XVI, 157.
- * *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, par Diderot, VIII, 276.
- Regulus*, trag., par Dorat, inspirée par Diderot, VI, 221, 226; X, 271.
- * REIFFENSTEIN (baron dc). Correspondant de Catherine II à Rome, XVI, 252, et note.
- Reine de Benni (la)*, par le marquis de Luchet, VII, 35.
- *de Golconde (la)*, op.-com., imité du conte de Boufflers, par Sedaine, mus. de Monsigny, VII, 31, 38, *45; VIII 210; IX, 334; *XII, 291.
- Relation abrégée concernant la république établie par les jésuites de Portugal et d'Espagne dans les domaines d'outre-mer de ces deux monarchies*, trad. de Carvalho, par Pinault, III, 489; IV, 69.
- * — *de deux voyages faits en Allemagne*, par Cassini de Thury, V, 383.
- * — *de la maladie, confession et mort de M. de Voltaire*, par J. Sélis, IV, 357.
- *de la maladie, de la confession, etc. du jésuite Berthier*, par Voltaire, IV, 173.
- *de la mort du chevalier de La Barre*, par Voltaire, VII, 77, note; * VIII, 47.
- * *Relation de la peste de Toulon en 1721*, par d'Antrechaux, III, 274.
- *de l'île de Corse*, trad. de Boswel, par J. Dubois, IX, 64.
- *des îles Pelew*, par G. Keate, XV, 321.
- * — *du monde de Mercure*, par le chevalier de Béthune, I, 411.
- * — *du voyage de F. Garassise en Portugal*, par Voltaire, IV, 243.
- * — *historique du tremblement de terre survenu à Lisbonne*, par Ange Goudar, I, 273.
- Religion (la) à l'assemblée du clergé de France*, par l'abbé Guidi, V, 132.
- *considérée comme l'unique base du bonheur*, par Mme de Sillery [Mme de Genlis], XV, 45, 62, 69.
- * — *(la) en pleurs gémit sur le tombeau de Mer de Fitz-James, évêque de Soissons*, VII, 64.
- * — *révélée (la)*, poème, par Sauvigny, IV, 79.
- *vengee (la)*, ouvrage périodique, rédigé par Soret et le P. Hayer, III, 349.
- * REMACLE-LISSOIR (J.). *De l'état de l'Église*, abrégé de J.-N. de Hontheim, VII, 388.
- Remarques historiques sur la Bastille*, par Prudhomme, XV, 494.
- * — *sur la naissance de Henri II, prince de Condé*, par le P. Griffet, VII, 476.
- *sur la troisième des Lettres écrites de la montagne, ou Considérations sur les miracles*, par Claparède, VI, 407.
- *sur les avantages et les désavantages de la France et de la Grande-Bretagne, par rapport au commerce*, trad. de Nikols, par Dangeul, II, 338.
- * *Remède contre l'Amour*, par Cailhava d'Estandoux, V, 23.
- † *Remède contre les maladies de poitrine*, I, 230.
- * *Remède d'amour (le)*, poème d'Ovide. Trad. anonyme, II, 90.
- Remerciement d'un particulier à messieurs les philosophes du jour*, par Rémond de Saint-Sauveur, IV, 80.
- * — *sincère à un homme charitable*, par Voltaire, I, 445.
- * RÉMINIAC, gentilhomme. † Huitain à Bignon, prévôt des marchands, VI, 448.
- * RÉMOND DE SAINT-MARC (Toussaint). Ses *OEuvres*, I, 317.
- * RÉMOND DE SAINTE-ALDINE (P.). *Le Comédien*, I, 111. *Abrégé de l'Histoire universelle de M. de Thou*, IV, 143.
- * *Remontrances au Parlement*, IV, 434.
- * — *du Parlement de Toulouse au sujet des nouvelles impositions*, III, 334.
- RÉMY (l'abbé J.-H.). * *Les Jours pour servir de correctif et de supplément aux Nuits d'Young*, VIII, 488. * *Les Orelles des bandits de Corinthe*, X, 24. *Eloge du chancelier de l'Hospital*, XI, 511; † fragments de ce discours, 512. Sa mort, XIII, 256.
- * RÉMY (Pierre), expert. *Catalogue raisonné des tableaux... de M. de Julienne*, VII, 238. Sa querelle avec Glomy, 239.

- RENAUD, médecin. Sa mort, VII, 221.
Anecdote sur —, *ibid.*
- RENAUD (M^{lle} R.), actrice de la Comédie-Italienne. Ses débuts, XIV, 187. Succès dans *l'Amitié à l'épreuve*, 485.
- Renaud, opéra, mus. de Sacchini, XIII, 285.
— *d'Asi*, op.-com., paroles de Le Monnier, mus. de Vachon et Trial, VI, 397, paroles de Barré et Radet, mus. de Dalayrac, XV, 118.
- *RENAUDOT (Cl.). *Arbre chronologique de l'histoire universelle*, VI, 238.
- Rencontre imprévue (la)*, com., par Dancourt, VII, 182. Est renisée au théâtre avec musique de Gluck, XVI, 21.
- **Rendez-vous (le)*, op.-com., paroles de Légièr, mus. de Duni, V, 419; VII, 458.
— *bien employé (le)*, op.-com., paroles d'Anseume, mus. de Martini, X, 361.
— *du mari (le)*, com., par de Murville, XIII, 34.
— *nocturnes (les)*, par Goldoni, VI, 90.
- **Renommée littéraire (la)*, journal fondé par Le Brun, V, 213.
- RENOU (A.). *Térée*, trag., X, 258. *Dialogues sur la peinture*, 350, * 351, * Articles sur les Salons de 1779 et de 1789 dans le *Journal de Paris*, XII, 347; XV, 522.
- RENOU (J.-J.-C.). *Zélide*, fœrie, III, 41.
Hevule, trag. 358. * *Le Caprice*, com., V, 117. *Le Fleuve Scamandre*, op.-com., VIII, 233.
- **Réponse à la Philosophie de l'histoire*, par le P. Viret, VII, 461.
- * — *à l'auteur des réflexions sur la Richesse de l'État*, par le marquis de V., 353.
— *à un libelle intitulé* Idée générale des vices principaux de l'institut des Jésuites, par le P. Lombard, IV, 503.
— *à un mémoire publié par M. Le Roy, contre mes découvertes en hortogerie*, par Rivaz, II, 48.
— *au supplément du Siècle de Louis XIV*, par La Beaumelle, II, 157, 359, 364.
— *aux Baladins de Duransot*, VI, 56.
— *aux Conseils raisonnables*, par l'abbé Bergier, VIII, 223.
— *aux Lettres sur le caractère et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, par Champcenetz, XV, 490.
— *aux Loisirs d'un soldat*, VII, 397.
— *d'Abélard à Héloïse*, héroïde, par Colardeau, III, 508.
— *de l'auteur de l'Essai général de tactique à une critique*, etc., par de Guibert, X, 410.
— *de madame la comtesse Tautou à la Lettre du sieur de Bois-Plotté*, IX, 94.
— *demandée par M. le marquis de...*, par l'auteur des *Réflexions sur la brochure intitulée*: Richesse de l'État, V, 353.
— *de M. de Voltaire à M. l'abbé d'Olivet*, VII, 212.
— *de Vulcour à Zéila*, par Framery, VI, 11.
— *de Vulcour à Zéila*, héroïde, par Dorat, VI, 403.
— *d'Horace à M. de Voltaire*, par La Harpe, X, 93.

Réponse du comte de Mirabeau à l'écritain des administrateurs de la Compagnie des eaux de Paris, XIV, 306.

- * — *du correspondant à son banquier*, par le marquis de Mirabeau, IV, 147.
— *d'un médecin de Paris à un médecin de province*, XII, 431.
— *ingénue de Beaumarchais à la consultation injurieuse de La Roche*, VII, 161.
- **Représentation aux magistrats*, par l'abbé Roubaud, VIII, 373.
— *des citoyens et des bourgeois de Genève*, VI, 3.
- **Repsima*, trag. par M^{lle} Boullé, VII, 322.
- **République (la)*, par Jean Bodin, traduit par Lescaplier de Nourai, III, 281.
— *(la)*, de Platon, trad. par Grou, V, 50.
— *romaine (la)*, par de Beaufort, VII, 490.
- Réputations (les)*, com. par de Bièvre, XV, 216.
- Requête à tous les magistrats*, par Voltaire, VIII, 381.
— *au roi*, par Mercier, XI, 106.
— *au roi pour la dame veuve Calas*, par Le Roy, V, 369.
— *des hauts et puissants seigneurs les mousquetaires noirs à N. S. P. le pape Clément XIII*, VI, 347.
- † — *des soldats français à la reine*, XI, 342.
Requête présentée au roi par les Bénédictins de Saint-Germain-des-Prés pour être affranchis de leur règle, VI, 345.
- Résolution des Doutes modestes sur la richesse de l'État*, V, 337.
- RESSÉQUIER (Clément-Ignace, chevalier de).
*† *Épître au chirurgien Dufouard*, I, 355.
† *Vers à Champcenetz*, XV, 258.
- Ressemblance (la)*, com. par Forçat, XV, 211.
- Ressource actuelle*, broch. anonyme sur la Richesse de l'État, V, 338.
— *comique (la)*, op.-com. par Anseume, mus. de Méreaux, X, 57.
- RESTAULT (P.). *Monarchie des Solipses*, trad. de Melchior Inchofer, II, 290. Sa mort, V, 481.
- RESTOUT (Jean), p. **Alexandre et son médecin Philippe*, pour le château de Choisy, I, 92. * Son talent, 356, 463. *Assuérus et Aman, N.-S. remettant les clefs à saint Pierre, le Repos en Égypte* (S. de 1753), II, 279. *Le Triomphe de Bacchus* (pour Frédéric II), III, 181, 427.
- *RETAU DU FRESNE (M^{me}). *Histoire de la ville de Cherbourg*, IV, 124.
- RÉTIF DE LA BRETONNE (N.-E.). **La Famille vertueuse*, VIII, 17. *Le Mimographe*, IX, 20. * *Le marquis de T...* ou *l'École de la jeunesse*, 274. * *Lettres d'une fille à son père*, X, 67. * *La Femme dans les trois états de fille, d'épouse et de mère*, 207. * *Le Paysan pervers*, XI, 160, 171. *L'École des pères*, 276. * *Les Gymnographes*, 388. * Texte accompagnant la *Seconde suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs et du costume français*, par Moreau le jeune, 503. * *Le Nouvel Abélard*, XII, 150. * *Vie*

- de mon père, 174. **La Malédiction paternelle*, 285. *Les Contemporaines*, *392, 443, 498. *La Découverte australe*, 498. **Dernière aventure d'un homme de quarante ans*, XIII, 310. **Les Veillées du Marais*, XIV, 177. *La Paysanne pervertie*, 204. * [Vers de Marandon pour le portrait de —, 227.
- **Retour de tendresse (le)*, op.-com., paroles d'Anseanme, mus. de Mireaux, X, 508.
- favorable (le), com., VII, 64.
- **Rêve d'un Aristarque*, V, 77.
- Réveil d'Épiménide à Paris (le)*, com. par de Flins, XV, 577.
- de *Thalie (le)*, com. par Desfontaines, XIII, 309.
- *— des *Jésuites (le)*, V, 121.
- REVEL (comtesse de) [Commentaire d'une pièce de vers adressée à M^{me} d'Épinay, III, 118. † *Histoire de Geneviève*, 143.
- REVERDIL (E.-S.-Fr.) *Nouv. éd. des *Lettres sur le Danemark* par Roger, VI, 285. [Lettre à Meister sur le voyage de Joseph II, XI, 526.
- Révériés* de Maurice de Saxe, III, *418, 459.
- *— *renouvelées des Grecs*, parodie d'*Iphigénie*, XII, 271.
- sur les Doutes modestes sur la richesse de l'État, par B..., V, 338.
- **Rêves d'Aristobule*, par Lèvesque, IV, 488.
- *— d'un *homme de bien qui peuvent être réalisés*, XI, 152.
- *RÉVILLON (Cl.) *Recherches sur la cause des affections hypocondriaques*, XII, 354.
- Revue des feuilles de M. Fréron*, par Deleyre, III, 287.
- REY (J.-B. et L.-Cl.-Jos.), comp. **Apollon et Coronis*, ballet, XII, 527. Pension de 1,000 livres accordée à Jean-Baptiste, XIII, 436. *Arrive et Evelina*, opéra, mus. de Sacchini, achevé par le même, XV, 253.
- *REY DE SAINT-GENIÈS. *L'Officier partisan*, VI, 26.
- *REYNAUD (l'abbé M.-A.). *Le Philosophe redressé*, VI, 486.
- *REYRAC (F.-Ph. de LAURENS de). *Hymne au soleil*, XII, 46.
- **Réséda, ouvrage orné d'une post-face*, par F. Béliard, II, 41.
- *RHÉDI ou REDI (Fr.), anatomiste, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 163.
- **Rhétorique des savants*, par l'abbé Charuel d'Autrin, VII, 311.
- *— française, par Crevier, VI, 420.
- RHALLIER (l'abbé A.). *Démêlés entre lui et Marmontel au sujet de l'interdiction de *Bélisaire* par la Sorbonne, VII, 288, 337. Est menacé de perdre la vue, VIII, 406. Épigramme de Marmontel à ce sujet, ibid.
- *RIBART de CHAMOUST. *Architecture singulière, l'Éléphant triomphal*, III, 515.
- *RIBOU (Nic.), acteur de la Comédie-Française. Ses débuts, I, 113. Tue en duel Rosilly, acteur du même théâtre et s'enfuit à l'étranger, II, 16. Épigramme sur ce duel, 19.
- RICCOBONI (A.-F.). **L'Art du théâtre*, I, 396. *Le Goût du siècle*, VI, 210. *Arlequin tous-jours arlequin*, XIV, 4.
- (M. J. LABORAS de MEZIÈRES dame), femme du précédent. *Lettres de mistress Fanny Butler à milord Charles Alfred, comte de Cailombrige*, publiées sous le pseud. d'A. de VARANÇAY, III, 365; VI, 20. **Histoire de M. le marquis de Cressy*, III, 462. *Lettres de milady Juliette Catesby*, IV, 98. **Les Caquets*, com. 368. * *Amélie*, rom. de Fielding, trad. par —, V, *99, 130. *Histoire de miss Jenny*, VI, 20. *Recueil de pièces détachées*, 275. *Lettres d'Adélaïde de Danmartin*, VII, 164. *Le Mariage caché*, VIII, 107. *Lettres d'Élisabeth Sophie de Vallière*, IX, 451. *Lettres de milord Rivers*, XI, 361.
- RICHARD (l'abbé). **L'Humanité*, drame, IV, 398. * *Zamir*, trag., IV, 428. [Vers à une vieille coquette, XIV, 436.
- (l'abbé J.). *Description historique et critique de l'Italie*, *VII, 24; VIII, 273. *Histoire naturelle de l'air et des météores*, VIII, 352. **Théorie des songes*, attrib. par Grimm à Richard de Saint-Non, VII, 87.
- Richard III*, trag. par du Rozoy, XII, 531.
- Richard Cœur de Lion*, op., paroles de Soudaine, mus. de Grétry, XIV, 60.
- *RICHARD DES GLANIÈRES. *Plan d'impositions économiques*, X, 505.
- Richardet*, poème imité de l'Arioste par Dumouriez, VI, 42; VII, 62.
- **Richard et Sara*, proverbe, par Marsollier, IX, 490.
- RICHARDSON (Samuel). **Histoire de Clarisse Harlowe*, trad. par l'abbé Prévost, II, 24. *Histoire du chevalier Grandisson*, trad. par le même, III, 161; IV, 24. Sa mort, V, 23. **Les Mœurs du jour*, roman, attrib. à —, X, 207.
- RICHÉLIEU (Armand-Jean, cardinal et duc de). *Testament politique* attribué à —, VI, 148. Polémique entre Voltaire et Fonce-magne à ce sujet, ibid.
- (L.-F. Armand du PLESSIS, maréchal et duc de). Son rôle à l'Acad. française lors de l'exclusion de Piron, II, 261, des élections du comte de Clermont, III et de M^{gr} de Roquelaure, 319; † épiqr, au sujet de cette dernière, ibid. Paye inexactement à Voltaire l'intérêt de ses prêts, VIII, 474. † Mot à Moncrif, IX, 200. † [Réponse en vers à Voltaire, attrib. à —, I, 250; XVI, 564. *Correspondance particulière avec Paris-Duverney*, XV, 528. Ses *Mémoires*, rédigés par Soulavie, 586.
- *RICHÈRE (Henri). Sa mort, I, 148. *Vie de Mécenas, favori d'Auguste*, VII, 186.
- *RICHÈRE (Fr.). *De l'autorité du clergé sur l'exercice des fonctions du ministère ecclésiastique*, VII, 47.
- RICHER (Ad.), frère du précédent. *Essai sur les grands événements par les petites causes*, III, 431. **Nouvel essai*, etc., IV, 92. **Vie de Jean Bart*, XII, 486; voy. RIVE (l'abbé).

- RICHEROL. *Astyanax*, trag., XV, 405.
Rièsses de l'État, par Roussolet de La Tour, V, 320, 331, 352.
- *RIDLEY (J.). *Contes des génies*, trad. par Robinet, VI, 155.
- *RIEBECK (baron G. de). *Voyages en Allemagne*, XV, 249.
- *RIGAUD (And.-J.), comp. *Zélie et Lindor*, op.-com., paroles de Pelletier, V, 410.
- RIKOL (Joseph-Henri RIKOL, dit), comp. *Le Savetier et le Financier*, op.-c., paroles de Lourdet de Santerre, XII, 172. *Le Départ des mutuels*, op.-c., paroles de Rutledge, 193. *Blanche et Vermeille*, op.-com., paroles de Florian, 493.
- RIOULVY DE JUVIGNY (J.-Ant.). Se fait remettre les papiers de Piron par sa nièce, X, 165, et publie une édition de ses Œuvres, XI, 58. **Mémoire pour l'aue de Jacques Péron*, II, 24. *Bibliothèques françaises de La Croix du Maine et Du Verdier*, publ. par — X, 166, avec un *Discours sur le progrès des lettres en France*, réimp. sous le titre de *De la décadence des lettres et des mœurs*, XV, 117. [Lettre de M^{me} [d'Épinay] sur ce *Discours*, X, 167.
- Rigueurs du cloître (les)*, op.-com., paroles de Fiévée, mus. de Berton, XVI, 76.
- **Rituel des esprits forts*, par l'abbé Gros de Besplas, V, 13.
- Rival confident (le)*, op.-com., paroles de Forgeot, mus. de Grétry, XV, 281.
- Rival supposé (le)*, com. par Saint-Foix, I, 271; IV, 446.
- *RIVARD (P.-D.). *Mémoire sur la nécessité d'établir dans Paris une maison d'institution pour former des maîtres*, V, 196.
- RIVAKOL (A. comte de). [Son portrait par Cerutti dans la *Satire universelle*, XV, 310. Dévouement d'une garde-malade à sa femme, XIII, 350. [Épigramme sur —, 370. *Lettre de M. le président... à M. le comte de...*, sur le poème des Jardins, 178. *Lettre à M. le président... sur le globe aérostatique*, 369. *De l'universalité de la langue française*, XIV, 38. *Petit almanach de nos grands hommes*, XV, 214. *Petit almanach de nos grandes femmes*, 415. *Assemblée extraordinaire et secrète de l'Acad. franc.*, 416. *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, XVI, 77. Trad. de *l'Enfer* de Dante, XIV, 205. Deux lettres à Necker, XV, 282. [Vers: sur les deux Garat, XIV, 174; à Boze sur le portrait de Louis XVI, gravé par Henriquez, 371; sur Kuhlère, XV, 219. [Récit du portier de Beaumarchais, XV, 78. [Le Songe d'Athalie, parodie contre M^{me} de Genlis (avec Champcenetz), 170; [suite de ce pamphlet, 196. **Fragment de la correspondance secrète du baron de Grimm*, etc., XVI, 262. **Lettre de M. de Volney à M. le baron de Grimm*, etc., suivie de la réponse, etc., ibid.
- **Rivaux (les)*, com. par Imbert, XV, 196.
- *amis (les)*, com. par Forgeot, XIII, 221.
- *RIVAZ (P.-J.). *Réponse à un mémoire publié*

par M. Le Roy contre mes découvertes en horlogerie, II, 48.

- *RIVE (l'abbé J.-J.). Prospectus d'un ouvrage intitulé *Essai sur l'art de écrire l'âge des miniatures peintes dans les manuscrits*, XIII, 143. Fournit les matériaux de la *Vie de Jean Bart*, par Tichey, 396.
- *RIVIKUK. *L'Ami de la paix*, IV, 419.
- *RIVIÈRE (M^{lle}), danseuse. Ses débuts à la Comédie-Française, I, 467.
- ROBBÉ DE BEAUVERT (P.-H.). [Fragment d'une éplre à son perruquier, I, 130. * [Strophes sur la distinction de l'âme et du corps, 283. **Satire sur les hommes*, IV, 92. **Mon Odyssée*, poème, 289. [Épigramme sur Terray, X, 292. *Satire au comte de...*, XI, 255. [Portraits en vers de Dorat et de Voltaire, ibid. [Épigramme sur Saint-Foix, 296. Épigramme anonyme sur —, XIII, 254.
- *ROBECQ OU ROBECQUE (Anne-Marie de LUXEMBOURG, duchesse de MONTMORENCY, princesse de). [Lettre à M^{lle} Clairon au sujet des *Philosophes*, IV, 307. [Réponse de l'actrice, ibid.
- ROBECQ (J.). Son suicide, X, 341, note.
- *ROBERT (M.-A. du ROUMIER, dame). *La Paysanne philosophe*, IV, 492. *La Voix de la nature*, V, 295. *Nicole de Beauvais*, VII, 184.
- *ROBERT (M.-J.-C.). *Recherches sur la nature et l'inoculation de la petite vérole*, V, 410.
- *ROBERT (F.). *Géographie élémentaire*, VII, 265.
- *ROBERT (Hubert), p. Tableaux aux Salons de 1779, XII, 328; de 1783, XIII, 435; de 1785, XIV, 269; de 1787, XV, 152; de 1789, 523.
- ROBERT, aéronaute; voy. CHARLES.
- *ROBERT DE SAINT-VINCENT. *Observations modestes d'un citoyen sur les opérations des finances de M. Necker*, XIII, 10.
- ROBERT DE VAGCONDY (D.). *Institutions géographiques*, VII, 147. [Approbation du *Triomphe du Nouveau Monde*, XIV, 417.
- Robert Sciarts*, drame, par M^{me} de Montesson, XI, 443; XIII, 475.
- ROBERTSON (Will.). *Histoire d'Écosse*, trad. par Bossuet de La Chapelle, V, 473. *Histoire du règne de l'empereur Charles-Quint*, trad. par Suard, IX, 291.
- *ROBIN (J.-B.-Cl.), p. *Saint Pierre, J.-C. sur la croix* (S. de 1773), X, 352, 355. Allégorie sur la remise du droit de joyeux avènement (S. de 1779), XII, 312. *J.-C. répandant sur le monde les lumières de la foi* (S. de 1783), XIII, 442. *Saint Louis abondant en Égypte et pansant les blessés* (S. de 1787), XV, 186. *Permette de saint Louis* (S. de 1789), 569.
- ROBINET (J.-B.-R.). *De la Nature*, IV, 490; VI, 204; VII, 50. **Considérations sur l'état de la littérature en Europe*, V, 91. *Lettres secrètes de M. de Voltaire*, publiées par —, VI, 139. **Contes des génies*, trad. de Kilday, 455. **L'Homme d'État*, trad. de Donato, VII, 265. *Recueil philosophique et littéraire* (avec Castilhon), VIII, 395.

- Analyse de Bayle*, commencée par de Marsy, IX, 131, 171.
- ROCHAMBEAU (J.-B.-Donatien de VIMEUR, comte de). † Vers adressés à —, XIII, 284.
- *ROCHARD. *L'Amant trop prévenu de lui-même*, com., XIII, 38.
- *ROCHE (l'abbé). *Traité de la nature de l'âme*, publié par l'abbé Gourlin, IV, 145.
- ROCHEFORT (G. DUBOIS de). *Essai d'une traduction en vers de l'Iliade*, VI, 145; VII, 62. *Électre*, trag., XIII, 247. †Épigramme sur —, 315. *Les Deux Frères*, com., XIV, 133.
- *ROCHEMONT (Daniel de). *Réflexions d'un patriote sur l'opéra anglais et l'opéra italien*, II, 141, 359.
- ROCHEMORE (J.-B.-L.-Hercule de). † Lettre en vers et en prose à d'Argental, III, 493. † Vers au même, V, 197. † Imitation de l'ode d'Horace : *Sic te diva potens Cypri*, 379.
- ROCHON DE CHABANNES (M.-A.-J.). **Les Canaves de la Paris*, attrib. à —, 1, 468. **La Noblesse oisive*, III, 262. **Le Deuil anglais* com., 387. *Heweusement*, com., V, 190. *La Manie des arts*, com., 307. **Discours philosophique et moral en vers à l'imitation de Juvénal*, VI, 37. *Hylas et Silvie*, VIII, 228. **Les Amants généreux*, com., X, 502. *L'Amour français*, XII, 243. *Le Seigneur bienfaisant*, op., mus. de Floquet, 463. **La Tribu*, com., XIII, 34. **Le Duel*, com., XIII, 49. *Le Joloux*, com., 515; XIV, 184. *Alcindor*, op., mus. de Dezède, XV, 59. *Les Prétendus*, op.-com., mus. de Le Moynes, 481. *Le Portrait*, op.-com., mus. de Champein, XVI, 110.
- RODOLPHE (J.-Joseph), comp. *L'Aveugle de Palmyre*, op.-c., paroles de Desfontaines, *VII, 281; XI, 397. **Isménor*, avec le même, X, 324. *Médée*, ballet de Novertte, remis en musique par —, XII, 368.
- *RŒSEL, naturaliste allemand. Apprécié par Ch. Bonnet, IV, 169.
- *RŒTTIERS (Ch.-Jos. et Ch.-N.), père et fils, graveurs en médailles. Leur talent, I, 363, 473.
- ROGER, comp.; voy. ROYER.
- *ROGER. *Lettres sur le royaume de Danemark*, III, 487; nouv. édit. augm. par Reverdil, VI, 285.
- *Roger Bontemps et Javotte, op.-com. de Moline et Dorvigny, XI, 81.
- *ROHAN (Prince Louis de). Élu membre de l'Académie française en remplacement de l'abbé Seguy, IV, 411.
- ROHAN ROCHEFORT (Princo de). Fêtes en l'honneur de son mariage avec la princesse de Rohan-Guéméné, XII, 420.
- ROHAN (L.-R.-E., cardinal de). Projet de monument en l'honneur de Turenne, XII, 454. * Son rôle dans l'affaire du collier, XV, 425.
- ROHAN (Famille de). * Anecdote sur sa prétention à la souveraineté, XIII, 251. † Billet d'une comtesse de — à M^{me} de Renty, XV, 395.

- Roi et le Fermier (le)*, op.-c., paroles de Sedaine, mus. de Monsigny, V, 191; VI, 495; XII, 426.
- * — et son ministre (le), par Du Coudray, XI, 24.
- *Lear (le)*, trag. par Ducis, XIII, 258.
- *Lu (le)*, parodie par Pariseau, XIII, 294.
- *ROLAND (Ph.-L.), sc. *Le Grand Condé* (S. de 1785 et de 1787), XIV, 296; XV, 189.
- *ROLAND (D.). *Esprit des tragédies et tragico-comédies qui ont paru depuis 1630 jusqu'en 1761*, V, 22.
- Roland*, op. de Quinault, revu par Marmontel, mus. de Piccini, XI, 406; XII, 58, 85, 291.
- *ROLAND DE LA PORTE (H.-Horace), p. *Crucifix imitant le relief* (S. de 1787), XV, 188. Son talent, 524.
- ROLAND D'ERCEVILLE (B.-G.) et non de TRAVILLE. **Lettre à M. l'abbé Velly au sujet des troisième et quatrième volumes de son Histoire de France*, III, 321. *Dissertation sur la question de savoir si les inscriptions doivent être rédigées en latin ou en français*, XIII, 496.
- Roland furieux*, poème de l'Arioste, trad. par de Tressan, XII, 460.
- ROLLET (DU); voy. DU ROLLET.
- † *Roman de mon oncle (le)*, par d'Hélie, XI, 484.
- *politique sur l'état présent des affaires de l'Amérique*, par Saintard, III, 315.
- Romans (les)*, ballet par Bonneval, mus. de Cambini, XI, 312.
- * — traduits de l'anglais, de Lyttleton et de M^{me} Belin, par M^{me} d'Arconville, IV, 369.
- ROMÉ (l'abbé P.-Ant.). *Réplique à M. l'abbé de Mably*, VI, 136.
- Roméo et Juliette*, par le chevalier de Chastellux, IX, 297; *X, 30; par de Moissy, IX, 297; trag. par Ducis, *X, 25; XI, 385.
- **Rome sauvée*, trag. par Voltaire, I, 445.
- ROMET (N.-A.). *Lettre de Pétrarque à Laure*, VI, 292.
- ROMOLINI (P.-C.). *Discours sur la satire*, trad. par Girard, V, 234.
- *RONDET (L.-E.). *Réflexions sur le désastre de Lisbonne*, III, 321.
- *RONESSE (J.-H.). *Mémoires de sultan Faïthful*, XV, 130.
- RONSIN (Ch.-Ph.). *Louis XII*, trag., XV, 589.
- ROQUELAURE (J.-Armand de BESSUEJOLS de), évêque de Senlis. **Oraison funèbre de Marie-Amélie de Saxe, reine d'Espagne*, IV, 450. Sa réception à l'Acad. franç., IX, 307, 308. Réponse au discours de réception de Boisgelin, XI, 202.
- ROSALIE (R. de SAINT-ÉVREUX, dite), actrice de la Com.-Italienne. Son talent, XI, 236. † Requête présentée au baron de Breteuil par Denis Topineau contre —, XV, 40.
- ROSALIE (M^{lle}), actrice de la Comédie-Française. Ses débuts, IV, 100.

- Rosaline et Floricourt*, com. par le vicomte de Ségur, XV, 174.
- * **ROSE** (M^{lle}), danseuse de l'Opéra. Ses débuts, XIV, 470.
- * **Roséide**, com. par Dora^t, XII, 319.
- * **ROSELLY** (RAISSOUCHIE-MONTREU de), acteur de la Com.-Fr. Tué en duel par Ribou, acteur du même théâtre, II, 16.
- ROSELLY**, acteur; voy. GRAMMONT DE ROSELLY.
- Rose et Colas*, op.-com., paroles de Sedaine, mus. de Monsigny, V, 472.
- ou *la Suite de Fanfan et Colas*, com., par M^{me} de Beauvoir, XIV, 223.
- ou *les Effets de la haine*, par Desboulmiers, VI, 185.
- Rosière de Salency (la)*, op.-com., paroles de Favart, mus. de Monsigny, Philidor et Van Swieten, VIII, 358, paroles de Pezay, mus. de Grétry, X, 400.
- * **ROSIMOND**, acteur. Ses débuts à la Com.-Fr., II, 370, 500.
- Rosine*, opéra, paroles de Gersica, mus. de Gossec, XIV, 438.
- ROSLIN** (Alex), p. * Son talent, X, 376. Portraits (S. de 1753), II, 285. *Le Duc d'Orléans à cheval* (S. de 1757), III, 432. *Le Prince Charles de Suède* peint pendant son séjour à Paris, IX, 122. *Linné, le comte Panin* (S. de 1779), XII, 327. *Jeune fille ornant de fleurs la statue de l'Amour* (S. de 1783), XIII, 382. *M. le comte d'Affry, feu M. le président de Nicolai, Dame en satin blanc* (S. de 1785), XIV, 245. *M. de Nicolai, premier président, Invocation à l'Amour* (S. de 1787), XV, 151. Portraits divers (S. de 1789), 523.
- ROSSET** (P.-F. de). *L'Agriculture*, poème, X, 463. [Épigramme contre La Harpe, XII, 25. Annonce d'un poème sur *les Jardins*, par —, XIII, 191.
- * **ROSSET-DUPONT**, ivroir de Saint-Claude. Buste de Voltaire reproduit par la manufacture de Sèvres, VII, 488. Bustes de Voltaire, de Montesquieu, de J.-J. Rousseau et de d'Alembert, IX, 270.
- * **ROSSIGNOL**. [Vers à M^{me} de Meaux, V, 348.
- * **ROTHERO** (Guill. de). Fondateur, avec Kluppel, de *l'Almanach de Gotha*, XVI, 636, 538, 540.
- * **ROTHELIN** (l'abbé Ch. d'ORLÉANS de). Vento de sa bibliothèque, I, 233.
- ROTROU** (Jean). *Venerias*, trag., III, 4; revuo par Marmontel, IV, 116; X, 395.
- ROUBAUD** (l'abbé P.-J.-A.). *Fondo à Bruxelles, avec Camus, le *Journal du commerce*, IV, 127. **Représentations aux magistrats*, VIII, 373. *Récérations économiques*, IX, 83. Obtient un prix à l'Acad. franç., XIV, 444.
- ROUCHER** (J.-A.). **Les Mois*, poème, XI, 169. Annonce des *Jardins*, poème par —, XIII, 191. [Vers sur Marie-Antoinette, 470. Obtient le prix d'encouragement à l'Acad. franç., XIV, 444.
- ROUELLE** (G.-F.). Sa mort, IX, 106. Anecdotes sur —, ibid.
- * *Roué vertueux (le)*, par Coqueley de Chaussépierre, VIII, 456.
- ROUILLE** d'ORFÈVRE (A.). *L'Ami des Français*, X, 172.
- ROUJALD** (le président Vincent-Étienne). [Couplets sur le portrait de M^{me} de La Ferté-Iubault, XI, 394.
- ROUQUET** (André), p. Portraits sur émail (S. de 1753), II, 285. **L'Art nouveau de la peinture en fromage ou en ramequin*, attrib. par Barbier à —, III, 25. *État des arts en Angleterre*, 77.
- * **ROUSSEAU** (J.-B.). *Lettres sur différents sujets de littérature*, publiées par L. Racine, I, 325; II, 3. Observations sur le talent de —, par La Harpe et remarques de Grimm à ce sujet, X, 63.
- ROUSSEAU** (Pierre), de Toulouse. **L'Année merveilleuse*, com., I, 198. **La Ruse inutile*, com., 371. *Les Méprises*, com., II, 135; III, 154. **L'Esprit du jour*, com., 185, 416. **Le Faux-Pas*, roman, III, 32.
- ROUSSEAU**, secrétaire du marquis de Villette. *Sans dorair*, parodie d'*Ernelinde*, XII, 6.
- * **ROUSSEAU** (Thomas). *Lettre à M^{me} sur les théâtres des boulevards*, XII, 539.
- ROUSSEAU** (l'abbé). Son suicide, XIII, 529.
- * **ROUSSEAU** (Pierre), arch. [Chanson à M^{me} de —, XV, 67. Portrait de M^{me} Rousseau avec sa fille, par M^{me} Vigée-Lebrun, 525.
- ROUSSEAU** (J.-J.). I). Son séjour chez M^{me} Dupin, VII, 311. *Sa liaison avec Grimm et Kluppel, I, 5, 6, 10; II, 229. Scène de rupture entre — et d'Holbach, XV, 575. Sa querelle avec Montmolin à Motiers-Travers, VI, 381; il quitte cette ville, 405. [Journal de son séjour à Strasbourg, 434. Ses séjours à Paris, 457; VII, 365; IX, 91; XVI, 438, 440, 444. Plainte des pasteurs de Neuchâtel au roi de Prusse au sujet de —; [réponse de Frédéric, VII, 12. Sa querelle avec Hume, I, 162, 204. Son séjour à Trye-Château, 377. Il quitte le costume d'Arménien, IX, 91. Aventure de — et du chien de Saint-Fargeau, XI, 352. Ses derniers moments, XII, 130. Annonce de sa mort dans le *Journal de Paris*, 138; [opinion de M^{me} de Staël sur cet événement, XV, 382. Bruit de mariage de sa veuve, XII, 443. [Mot de Rousseau à un ami, X, 439. * [Griefs de Diderot contre —, XVI, 219. Son portrait par La Tour, II, 284; [distique de Marmontel sur cette œuvre, ibid. [Épigramme de Voltaire sur —, XIV, 437. [Lettres relatives à —, XI, 283; XII, 138; XIV, 494.
- 2). Réponse au roi de Pologne sur sa réfutation du discours sur les sciences et les arts, II, 105; à Borde sur le même sujet, 319. *Lettre sur la musique*, 307. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*, III, 52, 152. **La Nouvelle Héloïse*, 343. *Émile*, 374; V, 91, 99, 109, 121, 148, 187. *Du Contrat social*, IV, 374. **Projet de paix perpétuelle* de l'abbé de Saint-Pierre, rédigé par —, 275. **De l'imitation théâtrale*, V, 456.

- Lettres écrites de la montagne*, VI, *126, 132, 176; *XVI, 429, 434. **Dictionnaire de musique*, VII, 478. *Considérations sur le gouvernement de Pologne*, X, 127, *178. *Confessions*, XII, 118; XIII, 160; XV, 142. *Rousseau juge de Jean-Jacques*, XII, 408.
- (3) *Narcisse*, com., II, 321. *Pygmalion*, op., IX, 22, 238; *XI, 139. *Le Devin du village*, XII, 243. [Romance de Desdemona, 95. † Vers sur la mort de deux amants à Lyon, IX, 45. † Enigme, XII, 185. † Épitaphe de Voltaire, 120. Lettres : à d'Alembert sur son article *Genève* dans l'*Encyclopédie*, IV, 52; sur les spectacles, 100; — à Palissot, 273; — à *Christophe de Beaumont*, V, 270, 283, 291; — † à M. de La Tourette pour offrir sa souscription à la statue de Voltaire, IX, 60; — † à sa nourrice, XI, 289; — † à une dame de Lyon, 315. Recueil de *Lettres*, publié à Paris, VI, 132. *Pensées recueillies par Prault*, préface par l'abbé de La Porte, V, 283. *Oeuvres*, XI, 418. Lettres adressées à, par Pascal Paoli, VI, 113; — † par Horace Walpole sous le nom du roi de Prusse, 458; † réponse de Rousseau, VI, 11; — par le prince de Ligne, IX, 92.
- * *Rousseau vengé*, par l'abbé de Gourcy, X, 64.
- * *ROUSSEL* (de). *Essais historiques sur les régiments d'infanterie*, VII, 48.
- ROUSSEL (P.). *Système physique et moral de la femme*, XI, 186. * *Éloge historique de Borden*, XII, 160.
- ROUSSEL DE LA TOUR. *Richesse de l'État*, V, 320, 331, 352. *Développement du plan intitulé Richesse de l'État*, 337, * 353.
- * ROUSSELET, gr. sur métaux. Son talent, I, 363.
- ROUSSELOT. *Nouvelles observations ou Méthode certaine sur le traitement des cors*, V, 88.
- ROUSSELOT DE SURGY (J.-Ph.). *Mélanges intéressants et curieux*, * V, 214; VII, 15. *Description physique, historique, de l'Islande*, trad. de Horrebows (avec Meslin), 496. Propose de continuer avec Meusnier de Querlon l'*Histoire des voyages* de l'abbé Prevost, * VI, 455; VII, 15. *Éloge historique de M. le marquis de Montmirail*, VII, 14. * *Mémoires géographiques sur l'Asie, l'Afrique et l'Amérique*, 285. *Histoire naturelle et politique de la Pensylvanie*, VIII, 109. Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France trouvées dans les papiers de l'abbé de Longuerue, 306.
- ROUSSELET (l'abbé P.-Joseph). Nommé professeur au Conservatoire de musique, XIII, 484.
- ROUSTAN (A.-J.). *Offrande aux autels de la patrie*, VI, 55.
- * ROUX (Aug.), J. GOULIN et LA CHESNAYE DES BOIS. *Dictionnaire domestique portatif*, V, 51. *Encyclopédie portative*, VII, 24.
- * ROUZEAU (l'abbé du). *Éloge de Catinat*, XI, 131.
- Roxelane et Mustapha*, trag. par de Maison-neuve, XIV, 170.
- ROY (P.-Ch.). Sa mort, V, 416; VI, 139. * *Titon et l'Aurore*, op., mus. de Bury, II, 31. *Les Éléments*, ballet, mus. de Destouches, 370; *le Feu*, tiré de cette pièce, mus. d'Edelman, XIII, 193. * [*Plaines de Thalie* (à M^{me} de Pompadour), I, 131. * † Vers : pour la clôture du théâtre des petits appartements, 158; — à l'Électeur de Cologne, 181; — à milord Chesterfield, 480; — à M^{me} de Forcalquier, 490. * † Parodie du prologue de *Léandre et Héro*, 429. * † Épigrammes : sur Voltaire (*Pour l'éloge*), I, 130; (*Dis-moi, stoïque téméraire*), 138; (*Celui qui malgré tout*), 305. — Sur Gresset (*Le Parnasse a tant de roquets*), 159. — Sur l'abbé Le Blanc (*Parmi tous les aspirants*), 174. — Sur Crébillon (*Un jour tout le peuple*), ibid., 282. — Sur Cahusac (*Dans ce prodige*), 297. — Sur Nais (*On habille*), 304. — Sur l'Acad. franç. (*Sur votre liste*), 325. — Sur *Zoroastre (Fanatiques zélés)*, 408. — Sur M^{me} de Graffigny (*Jeune et belle*), 451; réponse anonyme, 452. — Sur Piron (*Le public accueille*), 173, 487. — Sur l'abbé de Chauvelin (*Est-ce un homme*), II, 96. * † Épigramme anonyme sur —, I, 466.
- Royalisme* (le), par de Limairac, VIII, 592.
- ROYER (Jos.-Nic.-Pancrace), et non ROGER, comp. * *Albaniis*, op.-ballet, paroles de Moncrif, I, 474. Nommé inspecteur de l'Opéra, II, 313.
- ROYOU (l'abbé Th.-M.). *Le Monde de verre réduit en poudre*, XII, 380. * Polémique entre — et l'abbé d'Espagnac au sujet de Sugar, 401.
- ROZOY (B. FARMIAN de), ou DUROSOI. * *Mes dix-neuf ans*, V, 66. *Les Sens*, poème, VI, 469. *Le Génie, le Goût et l'Esprit*, VII, 122. * *Lettres de Cécile à Judie*, V, 421. * *Clairval philosophe*, VI, 372. *Les Decius français*, trag., VI, 204. *Henri IV*, op.-c., mus. de Martini, X, *508, 520; XI, 11, * *La Réduction de Paris*, op.-c., mus. de Bianchi, XI, 137. *Les Deux Amis*, op.-c., mus. de Ginguené, XII, 235. *Pygmalion*, op.-c., mus. de Bonesi, 464. *Richard III*, trag., 531. *L'Amour filial*, op.-c., mus. de Ragué, XIV, 317. *Oeuvres choisies*, VII, 255.
- * *Ruines* (les), par Cœuilhé, VIII, 170.
- * — (les), par Feutry, VII, 377.
- * — de Balbeck, autrement dit *Iléiopolis*, IV, 28.
- * — des plus beaux monuments de la Grèce, par Le Roy, IV, 27.
- RULHIÈRE (Claude-Carloman de). Son séjour chez Palissot, IX, 51. Sa réception à l'Acad. franç., XV, 83. Réponse au discours de réception de Nicolai, 443. *Discours en vers sur les disputes*, VIII, 493. *Anecdotes sur la révolution de Russie*, ibid; sa mésaventure à ce sujet, 495. *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes*, XV, 198, 273. † *Cante*

- erat, XV, 39. † Vers à Houdon, XI, 520; à Chamfort, XII, 32; à M^{me} de Luyne, 116; sur le retour de Necker et de Choiseul, XIII, 44. † Épigrammes : sur le *Nouveau règne*, de Dorat, X, 450; sur l'*Inoculation*, du même auteur, 452; sur une femme, XI, 401; sur les Gluckistes et les Piccinistes, 403; sur *Coriolan*, 498; réponse de La Harpe, *ibid.*; sur M^{me} Du Doffand, XIV, 97. † Épigrammes sur —, 522; XV, 219.
- Rapture (la)*, com. par Legrand, XI, 378.
- Ruse inutile (la)*, com. par Pierre Rousseau, I, 371.
- Ruses de l'amour (les)*, ballet, par Novorre, XI, 443.
- du *braconnage mises à découvert (les)*, par La Bruyère, IX, 250.
- Ruth*, églogue, par Florian, XIV, 35.
- RUTLIDGE (le chevalier J.-J.). *Le Bureau d'esprit*, com., XI, 362. *Observations à MM. de l'Académie française au sujet d'une lettre de M. de Voltaire*, sur Shakespeare, 379. *La Quinzaine anglaise à Paris*, 386. *Essais politiques sur l'état actuel de quelques puissances*, XII, 63. *Le Train de Paris*, 121, 315. *Le Départ des matelots*, op.-com., mus. de Rigel, 193. *Premier et second voyage de milord de *** à Paris*, 236.

S

- SAAS (l'abbé J.) *Lettres sur l'Encyclopédie*, VI, 114.
- * SABATIER (A.-H.). *Conseil d'un vieil auteur à un jeune*, IV, 43. *Poème sur la bataille de Lutzelbourg*, 79. *La Population et la Beauté*, odes, VI, 37. *Odes nouvelles*, VII, 189.
- SABATIER dit DE CASTRES, (Ant.). *L'École des pères et des mères*, VII, 183. *Tableau philosophique de l'esprit de M. de Voltaire*, IX, 334; X 226. *Les Trois siècles de notre littérature*, X, 99. *Le cri de la justice*, 221. *Vie de Marie-Thérèse*, 228.
- SABATIER DE CAURE (l'abbé). † Impromptu, X, 152. † Réponse du comte d'Albaret, *ibid.* Ami de Beaumarchais, XIV, 390; XV, 78; XVI, 560.
- Sabinus*, opéra; voy. *Éponine*.
- * SABLIER (Ch.). *Oeuvres de M. ****, traduits de Goldoni, IV, 368. *Variétés sérieuses et amusantes*, VI, 156.
- Sabots (les)*, op.-com., paroles de Sedaine, mus. de Duni, VIII, 195.
- SACCHINI (P.-A.-G.) comp. Obtient une pension de 6,000 livres, XIII, 406. Sa mort, 475. Opéras : Paroles de Framory. *La Colonie*, XI 120, 127, 139, 143, 168; — paroles de Le Bailly du Rollet : *Renaud*, XIII, 285; — paroles de Guillard : *Chimène*, 403, 493; *Dardanus*, XIV, 78; *OEdipe à Colone*, 545; *Arrive et Evélina*, XV, 253.
- Sacrifices de l'amour (les)*, par Dorat, IX, 451.
- SADÉ (l'abbé J.-F.-P.-Al. de). *Mémoires pour la vie de F. Pétrarque*, V, 489.
- SADI (Moslehedin). † Pable mise en vers par Diderot, IV, 489. *Gulistan*, poème, V, 179; † *Histoires sarrasines*, 180.
- * *Sage (le)*, ode, par Chauvet, VI, 312.
- SAGE (B.-G.). Mémoire sur la blonde, lu à l'Acad. des sciences, IX, 276.
- SAINT-AIGNAN (Paul-Hipp. de) BEAUVILLERS, duc de). Réponse au discours de réception de Voisenon à l'Académie française V, 223.
- Saint-Atme*, par Gorjy, XVI, 190.
- SAINT-ALPHONSE; voy. *VIERMES* (de).
- SAINT-AMANS (L.-Jos.) et non SAINT-ARNAUD, comp. *Don Alvar et Mencia*, op.-c., paroles de Cailly, IX, 56. *La Coquette du village*, op.-c., paroles d'Anseau. 371.
- SAINT-ANGE (A.-F. PARIAU de). Visite de — à Voltaire, XII, 90. *L'Homme sensible*, trad. de l'anglais, XI, 42. *L'Homme du monde*, trad. de Mackensie, 161. *Commencement de l'Iliade*, trad. en vers et non imité, 316. Mémoire de Grimod de la Reynière contre —, XIV, 354; † épigramme à ce sujet par Masson de Morvilliers, 355. *Métamorphoses d'Ovide*, trad. par —, XV, 302.
- SAINT-ANGE (M^{lle}), actrice de la Com.-Fr. Ses débuts, XII, 223.
- SAINTARD. *Essai sur les colonies françaises*, III, 79. *Lettre d'un citoyen sur la permission de commercer dans les colonies annoncées par les puissances neutres*, 225. *Roman politique sur l'état présent des affaires de l'Amérique*, 315.
- SAINT-ARNAUD, comp.; voy. SAINT-AMANS.
- * SAINT-AUBIN (Gabriel-Jacques de), dess. et grav. Croquis sur le catalogue de la vente Choiseul, 197. Eaux-fortes et dessins cités, II, 128; IV, 269; XVI, 565, 566.
- * SAINT-AUBIN (Augustin de), dess. et grav., frère du précédent. Son talent, X, 383.
- SAINT-AUBIN (M^{me} MEZÉRIES DUCREST, baronne d'ANDIAU, marquise de). *Le Danger des liaisons*, V, 226. *Mémoires en forme de lettres de deux jeunes personnes de qualité*, VI, 186.
- SAINT-CHAMOND (marquis de LA VIEUVILLE de). *Ah! que c'est bête!* XI, 213.
- SAINT-CHAMOND (marquise de); voy. MAZARELLI.
- * *Saint Chrysostome ressuscité*, satire, IV, 403.
- SAINT-CYR (Cl.-Odet GIRY, abbé de). *Catéchisme des Cocouacs*, IV, 80. * Sa mort, 349.
- SAINT-FOIX (G.-F. POUILLAIN de). Intenta un procès aux auteurs du *Journal chrétien*, IV, 275. Sa mort, XI, 345. Son caractère, 346. Comédies : *Égérie*, I, 87; *L'École amoureuse*, *ibid.*; *Aphos*, 88; *la Cabale*, 261; *le Rival supposé*, 271; IV, 446; *l'Oracle*, III, 41; *la Colation*, IV 416; *le Financier*, *ibid.*; *Deucalion et Pyrrha*, VI, 65; *l'Île saurage*, *ibid.*; *les Grâces*, *ibid.*; *les Hommes*, com.-ballet, II,

263. * *Lettres turques*, I, 424. *Essais sur Paris*, II, 221, 222, 321, * 489; * III, 311, 514, * 319; * VI, 508. *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, VII, 345; * X, 205. *Lettre au sujet de l'Homme au masque de fer*, VIII, 123. * † Vers à M^{lle} Hus, II, 87. † Épigramme sur M^{lle} Clairon, VI, 207. * *Théâtre*, V, 65.
- SAINT-GEORGES (le chevalier de), comp. *Ernestine*, op.-com., paroles de Choderlos de La Clos, XI, 497. *La Chasse*, op.-com., paroles de Desfontaines, XII, 169. *La Fille-Garçon*, vaudeville, paroles de Desmaitlots, XV, 133.
- SAINT-GERMAIN (comte Cl.-L. de). *Correspondance particulière avec Paris-Duverney*, XV, 594.
- * SAINT-GERMAIN (M^{me} G.-D. de). *Lettres d'Henriette à Emilie*, trad. par —, V, 355.
- SAINT-GILLE, épicier de Saint-Germain, ventriloque, X, 10.
- SAINT-HUBERTY (A.-A. CLAVEL dite), cantatrice. Son jeu dans *Ariane dans l'île de Naxos*, XIII, 195; dans *Atys*, 277; dans *Didon*, 368, 415. * Quorelle avec M^{lle} Mailard, 384. Obtient une pension de 1,500 livres, 406. Ovation faite à —, 432, 454. † Mot de Sophie Arnould sur —, XIV, 58. † Lettre de Campion sur les succès de — à Marseille, 206. † *Épître aux Romains*, attrib. à Napoléon, sur le rôle de Didon joué par — à Strasbourg, XV, 39.
- SAINT-HYACINTHE (H. CORDONNIER, connu sous le nom de THÉMISEUL de), pseud. de Naigeon et de d'Holbach. *Le Militaire philosophe*, VIII, 11.
- SAINT-JUST (ANT.-LOUIS-LÉON-FLORELLE de). *Organt*, poème, XV, 477.
- SAINT-LAMBERT (J.-F. de). Sa réception à l'Acad. franç. IX, 84. Fait mettre Clément au For-Lévêque, 242; † épigramme anonyme à ce sujet, ibid. Réponse aux discours de réception à l'Acad. de Guibert, XIV, 329; de Vicq d'Azyr, XV, 366. * Madrigaux, III, 10; IV, 233, 469. * † Quatrains pour les mausolées d'Helvétius, X, 103; du comte d'Harcourt, 479. Articles fournis à l'*Encyclopédie*, III, 222, 458. Poèmes: *le Matin et le Soir*, V, 440; *les Saisons*, VIII, 277, 290; IX, 295; * *Sur les consolations de la vieillesse*, XI, 170; *le Génie*, lu à l'Acad. franç., IX, 88. Préface du *Bonheur* d'Helvétius, X, 102. *Essai sur le luxe*, V, 465. * *De la désertion*, VII, 128. *Sarah Th.*, nouv., VI, 357, 371; VIII, 296. *Contes*, ibid. *Pièces fugitives*, 298. *Fables orientales*, ibid, IX, 296. *Les Deux amis*, conte, IX, 88. *Réflexions sur le véritable objet des Éloges* proposés par l'Académie, XIV, 210.
- * SAINT-LÉGER (A. de), dame de COLLEVILLE. *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de M^{lle} Melcour*, XII, 530. *Alexandrine*, roman, XIII, 222.
- SAINT-LEU (le colonel de). Son suicide, XII, 393.
- SAINT-LUC (Exposition de l'Acad. de), V, 169.
- SAINT-MARC (J.-P.-A. de RAZINS, marquis de). † Vers en l'honneur de Volt-ire, XII, 71. † Vers adressés à — par M^{lle} Aurore et réponse de —, XIII, 95. * *La Fête de Flore*, pastorale, mss. de Trial, IX, 346. *Adèle de Ponthieu*, op., mus. de La Borde, XI, * 162, 184; * XIII, 16, 36. * *Demi-dramme*, XII, 100. † *La Tentation*, conte, XI, 295.
- * SAINT-MARC (Ch. H. LEFEBVRE de). *Abregé chronologique de l'histoire d'Italie*, IV, 493; VII, 125.
- SAINT-MÉGRIN, duc de LA VAUGUYON (P. F. de QUELEN, marquis de). *Portrait de feu monseigneur le Dauphin*, VII, 3.
- SAINT-PÉRAY (J.-Nic.-Marcellin GUÉRIEUX de). † *Lucrèce*, romance, IV, 313. * *Épître sur la consommation et les vapeurs*, 451; VI, 469. * *L'Optique*, V, 420. *Stances sur une infidélité*, VI, 469.
- SAINT-PHALIER (FR.-Th. AUMERLE de)*, plus tard dame DALIBARD. * *Le Portefeuille vendu*, I, 310. * *Les Caprices du sort*, 391. *Recueil de poésies*, II, 62.
- * SAINT-PHILIPPE (Vincent BACCALARY SANNA, marquis de). *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Espagne*, III, 221.
- SAINT-PIERRE (Ch.-Irénéme CASTEL, abbé de). *Annales politiques*, III, 474, 490. * *Projet de paix perpétuelle*, rédigé par Rousseau, IV, 395.
- SAINT-PIERRE (J.-H. Bernardin de). * *Voyage à l'île de France*, X, 204. *Études de la nature*, XIV, 134; XV, 278. *Saint-Preux et Julie d'Étanges*, drame, par Aude, XV, 10.
- SAINT-PRIX (J.-A. FOUCAULD, dit), acteur de la Com.-Fr. Son jeu dans *Philoctète*, XIII, 329.
- SAINT-SIMON (L. de ROUVROY, duc de). *Mémoires*, publiés par Soulavie, VI, 341.
- SAINT-SUPPLIX (Séb.-Al. COSTÉ, baron de). *Le Consolateur, pour servir de réponse à la Théorie de l'impôt*, V, 338.
- * SAINT-VAST (Th. VILLEMS de). *Éloge de Sully*, VII, 96. *Esprit des poètes et orateurs célèbres du règne de Louis XIV*, 460.
- * SAINT-YVES. *Observations sur les arts*, I, 258.
- SAINTE-COLOMBE (Et. G. COLOMBE, dit). * *Les Plaisirs d'un jour*, V, 444. *La Femme comme on n'en connaît point*, XIV, 489.
- * SAINTE-CROIX (de). *La Comédienne fille et femme de qualité*, III, 110.
- Sainte-Geneviève (église de). Plan de —, III, 457; pose de la première pierre, VI, 94; critique de —, 95, 104; contestation entre Patte et Soufflot sur la solidité de la coupole, IX, 31, 99.
- * SAINTE-MAURE (comte de). *Détachements du cœur et de l'esprit*, IV, 67.
- SAINTE-PALAYE; voy. LA CURNE
- SAINVAL aînée (Marie-Pauline-Christine d'ALZIARI DE ROQUEFORT, dite). Ses débuts à la Com.-Fr., VII, 37. * Son jeu dans *Roméo et Juliette*, X, 31. Son talent, XI, 302.
- SAINVAL cadette (Marie-Blanche ALZIARI DE ROQUEFORT, dite), sœur de la précédente

- Ses débuts à la Com.-Pr., X, 8, 192. Son retour, XI, 302. Sa rivalité avec M^{me} Vestris, * XII, 279; XIII, 557.
- * *Sainval à Rose*, épître, IX, 397.
- Saisons (les)*, poème de Thomson, trad. par M^{me} Bontemps, IV, 248; * VI, 482.
- Saisons (les)*, poème, par Saint-Lambert, VIII, 277, 290; IX, 295.
- Saladin*, trag. de Voltaire annoncée et non publiée, III, 371.
- * *SALIKËE*.] Épigramme sur la *Cluste Suzanne*, XVI, 184.
- * *SALOURS* (Jacques-Barth.). Publie la partie de la *Corr. litt.* comprenant de 1770 à 1782, II, 233; XVI, 559.] Attestation délivrée à Buisson au sujet du manuscrit qui lui avait servi, XVI, 559.
- SALIERI* (A.), comp. *Les Danaïdes*, op., paroles de Le Bailly du Rollet, XIII, 527. *Les Horaces*, opéra, paroles de Guillard XIV, 485, 526. *Tarare*, op., paroles de Beaumarchais, XV, 92.
- * *SALLIER* (l'abbé Claude). Obtient de Piron la destruction d'une *Bible* commentée par le poète, X, 163. Sa mort, IV, 349.
- * *SALLUSTE* (C.-C.) trad. par le P. Dotteville, V, 212; par Beauzée, VIII, 417.
- SALM-KYRBOURO* (Fréd., prince de).] Son portrait dans le *Petit almanach de vos grands hommes*, XV, 214.
- * *SALMON* (Thomas). *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire d'Angleterre* tr. par Garrigues de Froment, II, 46.
- * *Salon (le)* de 1779, XII, 347.
- SALONS* de l'Académie royale de peinture; * de 1750, I, 461; * de 1751, II, 97; de 1753, 279; de 1755, III, 90; brochures à ce sujet, 97; de 1757, 430; de 1761, IV, 470; de 1763, V, 394; de 1765, VI, 273; * de 1773, X, 356; * de 1779, XII, 309, 323; brochures à ce sujet, 346; * de 1781, XIII, 27; * de 1783, 376, 435; * de 1785, XIV, 237, 268, 288; * de 1787, XV, 146, 161, 184; * de 1789, 520, 535, 569.
- SALY* (J.-B.), sc. * Son talent, I, 471. Faune de marbre (S. de 1751), * II, 97; offert par l'Académie royale à Christian VII, roi de Danemark, VIII, 212.
- SANCK* (marquis de).] Vers au baron de Besonval, VI, 87.] Madrigal, VIII, 183.
- Sancho Pança dans son île*, op.-com., paroles de Poinssinet jeune, mus. de Philidor, V, 130.
- Sandomir*; voy. *Ernelinde*.
- Sans dormir*, *parodie d'Ernelinde*, par Rousseau, XII, 6.
- * *SANSEVERINO* (J.-R.). *Génie de la littérature italienne* (avec Graillard de Graville), IV, 233 *Vies des hommes et des femmes illustres de l'Italie* (avec d'Açarq), VII, 490.
- * *Santoliana*, par Dinouart, VI, 77.
- SAPT* (de). *L'Ami du prince et de la patrie*, IX, 84.
- * *Sara*, op.-com., paroles de Collet de Mes-sino, mus. de Vachon, X, 244.
- Sarah Th...*, nouvelle, par Saint-Lambert, VI, 357, 371; VIII, 290.
- Sargines*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dalayrac, XV, 262.
- SARRAHIN* (Cl.), acteur de la Com.-Franç. Son jeu dans *Cenit*, II, 376. Sa retraite, IV, 111. Sa mort, V, 214.
- SARTINE* (A.-lt.-J.-G.-G. de), comte d'ALBY. Nouvel éclairage des rues de Paris essayé sous le patronage de —, VIII, 55.] Chanson en l'honneur de ce magistrat, 56. Sa conduite lors de l'incendie de l'Hôtel-Dieu, X, 156. Son équité, 190.
- * *Satire en vers sur la corruption du goût et du style*, par d'Aquin, de Châteaulyon, IV, 146.
- * — *sur la fausse philosophie*, par Clément, XII, 105.
- * — *sur les hommes*, par Robbé de Beauveset, IV, 92.
- *universelle*, attrib. à Cerutti, XV, 310.
- * *Satires nouvelles*, par Baillet de Saint-Julien, II, 215, 419.
- * — par Clément, XI, 169.
- * — par Gilbert, XI, 169.
- * — de Juvénal, trad. par Dussaulx, VIII, 447.
- * — de M. RANENR, *traduction libre de l'allemand*, par Denjardins, II, 169, 394.
- Satirique (le)*, com., par Palissot, IX, 50, 100, 334; XIII, 135.] Lettre de Diderot à Sartine sur cette pièce, IX, 52.
- Saül et David*, trag., par Voltaire, V, 279.
- SAURIN* (B.-J.). * Son élection à l'Acad. franç., IV, 367. Reçoit une rente d'Hellvétius, IX, 429.] Vers : * aux mousquetaires, IV, 228; — à Thémire, V, 174; — au roi de Danemark, VIII, 214, — à Voltaire, * 268, 484; — à une jeune veuve, X, 153; — pour le buste de Molière, par Houdon, 182; — à l'ombre de Voltaire, 230.] * Trois couplets, IV, 259.] Épigramme, V, 270. * *Épîtres sur la vieillesse*, IX, 316, 464. Tragédies : * *Anéophis*, I, 492. * *Spartacus*, IV, 188, 227. *Blanche et Guiscard*, V, 394, 447. *L'Orpheline léguée*, VI, 415. *Beverley*, * VII, 364; VIII, 74, 129, 211; IX, 226. *L'Anglomane*, com., X, 119. *Mirza et Fatmé*, com., II, 316. * *Les Meurs du temps*, IV, 340.
- SACRY* (l'abbé). *L'Hydroscope et le Ventriloque*, X, 44. * *Logique et Métaphysique à l'usage des dames*, 210.
- SAUSSURE* (H.-B. de). *Projet de réforme pour le collège de Genève*, X, * 419, 482.
- (M^{lle} de). Ses relations avec Voltaire, X, 135, 192.
- SAUTREAU DE MARSY* (Cl.-S.). * *Recueil des meilleurs contes*, X, 332.] Épigr. de Masson de Morvilliers sur —, XIV, 214. *Tablettes d'un curieux*, XV, 480.
- * *SAUVAGE* (P.-J.). p. *Table garnie d'un tapis de Turquie* (S. de 1783), XIII, 439. Imitation de bas-reliefs (S. de 1785), XIV, 273; (S. de 1787), XV, 162.
- * *Sauvage en contradiction (le)*, VI, 199.
- * *Sauvages de l'Europe (les)*, par Le Suire et Louvel, IV, 231; V, 23.

- SAUVIGNY (L.-B. BILLARDON de). * *La Religion révélée*, poème, IV, 79. * *Odes ana-créontiques*, V, 66. *Apologues orientaux*, 482. *Le Parnasse des dames*, X, *205, *247, 422. * *Histoire amoureuse de Pierre Letoung*, etc., VI, 235. Tragédies : *la Mort de Soerate*, V, 118, 284; *Hirza ou les Illinois*, *VII, 325, 349, 386; XII, 365.
- ... Drames : *Gabrielle d'Estrées*, XIII, 406; *Abdir*, XIV, 97. Comédies : *A trompeur, trompeur et demi*, XII, 396; *Madame Collat-Monté*, XIII, 43; *le Véritable Figaro*, XIV, 75; *Auguste et Théodore*, XV, 434; *Péronne sauvée*, op., mus. de De-zède, XIII, 325.
- * SAVARY (Cl.). *Lettres sur l'Égypte*, XIV, 549.
- * SAVÉRIEN (Alex.). *L'Heureux*, pièce philosophique, II, 387. *Histoire des philosophes modernes*, avec portraits gravés par François, IV, 184, 248, 418; VI, 21.
- * Savetier (le) et le financier, com., IV, 434.
— et le financier (le), op.-c., paroles de Lourdet de Santerre, mus. de Rigel, XII, 172.
- SAVIN (sous le ps. de MONTHEILLE.). *L'Île de Robinson Crusoe*, VIII, 37.
- Savoyards (les)*, op.-com., paroles de Piis, mus. de Propiac, XV, 473.
- SAXE (Hermann-Maurice, maréchal, comte de). * *Mot à Crébillon père et réponse de celui-ci*, I, 264. * *Sa mort*, II, 9. * *Épithètes sérieuses et burlesques de —*, 9, 10, 12, 13, 95. Translation de son corps à Strasbourg, XII, 23; [fragment du discours de J.-L. Blessig à cette occasion, ibid. Anecdote sur — et M^{me} Favart, IX, 494. *Traité des légions*, rédigé par le comte d'Hérouville sur les notes de —, II, 243. *Réveries*, publiées par l'abbé Pérau, III, 418; IX, 494.
- * Scannonomie (lo), ou la Guerre des banes, poème, par Le Roy, V, 269.
- Seanderberg*, trag., par Dubuisson, XIV, 390.
- SCARRON (P.). *Dom Japhet d'Arménie*, com., XI, 442.
- SCHABOL (l'abbé Roger). *Théorie et pratique du jardinage*, *VII, 480; VIII, 146; IX, 133; XVI, 568. * *Sa mort*, VIII, 146.
- * SCHERER (J.-B.). *Anecdotes intéressantes de la cour de Russie*, XVI, 202.
- * SCHMAUSS (J.-J.). *Tableau du gouvernement actuel de l'empire d'Allemagne*, II, 224, 505.
- * SCHOBERT, comp. *Le Garde-chasse et le brâconnier*, op.-c., VI, 447. *Sa mort*, VII, 422.
- * SCHOMBERG (Gottlob-Louis, comte de). [Lettre de Grimm à —, XVI, 488. Notice sur —, 505. * *Lettres de — à Grimm*, 523.
- SCHONAICH (le baron de). *Arminius*, poème trad. par Eidous, VIII, 313.
- SCHOUWALOF (André, comte de), [Lettre à Diderot, au nom de Catherine II, V, 199. * *Épître à Ninon de Lenclous*, attrib. aussi à Voltaire, X, 391. * *Maxime à retenir*, XII, 514.
- * *Science de la musique vocale*, par Morel de Lescer, IV, 145.
- * *Science des postes militaires*, par Le Comte, IV, 127.
- * — du bonhomme Richard, par Franklin, XII, 29.
- * — du gouvernement, par de Réal, IV, 289.
- * *Sciences (les) sous la croix du Sauveur*, trad. par Pohle, V, 155.
- Seythes (les)*, trag. par Voltaire, VII, 163, 207, 223, *267.
- Séance extraordinaire et secrète de l'Académie française*, attrib. à Rivarol, XV, 446.
- * *Secchia rapita (la)*, poème de Tassoni, trad. par de Cédors, IV, 58.
- SECOND (J.). *Les Baisers*, trad. par Mouttonnet de Clairfons, IX, 249.
- * SECONDAT (J.-B. de), fils de Montesquieu. *Considérations sur le commerce et la navigation de la Grande-Bretagne*, trad. de Jos. Gée, I, 370. *Considérations sur la constitution de la marine militaire de France*, III, 270, 341. Portrait de —, X, 23.
- * *Seconde lettre à M^{me}, conseiller au parlement de —*, par d'Alembert, VII, 387.
- * — *partie de Candide*, par Thorel de Campigneulle, IV, 400.
- * — *suite d'estampes avec le texte pour servir à l'histoire des mœurs et du costume français*, par Rétif de La Bretonne, planches de Morcau le jeune, XI, 503.
- SECRÈTE DE PENVERN, curé de Saint-Étienne-du-Mont. *Panegyrique de saint Côme et de saint Damien*, XII, 177.
- Secrétaire du Parnasse (le)*, par Laus de Boissy, IX, 218.
- * *Secret du gouvernement jésuitique*, par Jolivet, IV, 487.
- * *Secrets des Francs-Maçons*, II, 107.
- SEDAINE (M.-J.). I. * *Appréciation de son talent*, VI, 443. Est nommé architecte du roi et secrétaire de l'Acad. d'architecture, VIII, 132. Anecdote sur —, IX, 150. Griets de Voltaire contre —, 163. Sa réception à l'Acad. franç., XIV, 374; [fragment de son discours, 391. * *Notice historique sur —*, par M^{me} de Vandeuil, XVI, 231.
- 2). * *Épître à mon habit* (attrib. par Raynal à Dromgold), II, 26. * *Chrade à M^{me} de Prunevaux*, IX, 46. [Romance, XI, 243. * *Remerciement*, au nom des animaux, à Pajou, pour sa statue de Buffon, 428. * *Impromptu sur le pilote Boussard*, XII, 43. *Prologue pour l'ouverture de la salle Favart*, avec Grétry, XIII, 204.
- 3). Théâtre. Opéras-comiques : mus. de Philidor : *Blaise le Savetier*, IV, 143; * *le Jardinier et son seigneur*, 457, 466; * *les Femmes vengées*, XI, 50, 168; — musique de Monsigny; *On ne s'avise jamais de tout*, * IV, 503, XII, 428; *le Roi et le Fermier*, V, 191, VI, 495, XII, 426; *Rose et Colas*, V, 472; *la Reine de Golconde*, VI, 445, VII, 31, 37, * 445, VIII, 210, IX, 331, * XII, 291; *le Déserteur*, VIII, 307, 314, 329; *le Faucon*, IX, 481; *Félicia*,

- XII, 26; — musique de La Borde : *L'Anneau perdu et retrouvé* VI, 71; — musique de Duni; *les Sabots*, VIII, 195; *Thémire*, IX, 173; — musique de Grétry; *le Magnifique*, X, 208; *Aucaassin et Nicolette*, XII, 361, 363, XIII, 64; *Richard Cœur de Lion*, XIV, 60; *le Comte Albert*, 487, XV, 9; *Amphitryon*, XIV, 365, XV, 283; *Raoul Barbe-Bleue*, 432; — musique de Bianchi : *le Mort marié*, X, 476, XI, 427, XIII, 192. Comédies : *la Gageure imprévue*, VII, 89, *107, 131, XII, 426; *Raymond*, V, XV, 527. Tragédies : *Maitlard*, IX, 150, XI, 12, XV, 353; *les Lucas*, IX, 388. **Œuvres dramatiques**, XI, 388.
- SÉDUCTEUR (le)**, com., par le marquis de Bièvre et Palissot, XIII, 389, 464.
- SEIGNEUR BIENFAISANT (le)**, opéra, paroles de Rochon de Chabannes, mus. de Floquet, XII, 463. †Épigramme sur —, *ibid.*
- SÉCURER (Ant-L.)**. Son élection à l'Acad. franc., III, 359. Visite à Ferney, IX, 166. †Mot au prince Heuri de Prusse, XV, 437. †Chanson attribuée à —, IV, 61; †réponse anonyme, 65. †Ses mœurs, IX, 114. Réquisitoires contre *l'Histoire impartiale des jésuites* de Linguet, VIII, 34; — contre le *Système de la nature*, IX, 115; mésaventure à l'Acad. franç. à ce sujet, 124; †épigramme sur cet incident, 126. Réponse au discours de réception de Chamfort, XII, 537.
- SÉGUIER (J.-F.)**. *Dissertation sur l'ancienne inscription de la Maison carrée de Nîmes*, IV, 142.
- SÉGUIER DE SAINT-BRISSON**. Son mariage, IX, 179. **Philopéménis, ou Réflexions sur le régime des pauvres*, VI, 101. *Ariste, ou les Charmes de l'honnêteté*, 199; IX, 179.
- SÉOUR (vicomte Al.-J.-P. de)**. †Vers à Charles et Robert, XIII, 415. †Chanson à Marie-Antoinette, 502. †Distique sur Necker et Calonne, XIV, 127. †Vers de Ximènes —, 400; †réponse de —, *ibid.* †Couplet chanté à Calonne, par —, 530. **Proverbes dramatiques*, XV, 13. *Rosaline et Floricourt*, com., 174. †Harangue impromptu, 382. *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et Mme de Maintenon*, 532. *La Femme jalouse*, XVI, 65.
- ***SÉOURE**. *Recueil de nouveaux contes amusants*, XII, 506.
- ***SÉGUY (l'abbé Joseph)**. Sa mort, IV, 367.
- SEILLANS**. *La Gageure de village*, III, 231.
- SELS (Jos.-N.)**. **Relation de la maladie, confession et mort de M. de Voltaire*, IV, 357. **L'Inoculation du bon sens*, 431. *Épître à M. Gresset*, V, 131. *Bien-né*, XV, 286. †*La Petite Chiienne*, fable, 591. *Lettres écrites de la Trappe*, XVI, 31.
- SELLIER DE MORANVILLE**. *Les Deux Amis*, IX, 185.
- ***SELLIUS (God.)**. *Voyage à la baie d'Hudson*, trad. d'H. Ellis, I, 314. *Histoire de l'Irlande*, trad. d'Anderson, 469. *La Double beauté*, rom. avec Dujardin, II, 381, 483. *Histoire des Provinces-Unies*, 394.
- SÉMIRAMIS**, trag. par Voltaire. I, 206, III, 241, 277, 377; * †Analyse en vers de —, 1208. †Lettre de Voltaire à Marie Leckzinska sur les parodies de —, 263. *Sémiramis en cinq actes*, par Montigny, 264. †Anecdote sur —, 211. †Épigrammes sur — : (*En même jour*), 225; (*Nulla intrigue*), 234; (*Malgré la fureur*), 209; †parodie de cette dernière, 220.
- **Sentence générale de paix et de réunion à l'Église et à la chaire apostolique*, par Quériau, VI, 421.
- SÉNAC (J.)**, médecin. Sa mort, IX, 228. †Anecdote sur —, 229.
- SÉNAC DE MEILHAN (G.)**. *La F...manie*, poème attrib. à —, XI, 302. *Mémoires d'Anne de Gonzague*, XIV, 377, *540. *Considérations sur les richesses et le luxe*, XV, 113. *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, 241. Collabore à la *Galerie des dames françaises*, 587. *Des principes et des causes de la révolution de France*, XVI, 137.
- ***SÉNÈQUE (L.-A.)**. *Œuvres*, trad., par de Lagrange, XII, 99.
- SENNEMAUD (le P.)**. *Pensées philosophiques d'un citoyen de Montmartre*, III, 208.
- ***Sens (les)**, ballet, paroles de Roy, musique de Mouret, II, 59.
- Sens (les)*, poème, par du Rozoy, VI, 469.
- ***Sentiment d'un inconnu sur l'Oracle des nouveaux philosophes**, par Chaumeix, IV, 305.
- Sentiments des catholiques de France sur le Mémoire au sujet du mariage clandestin des protestants*, par l'abbé de Villiers, III, 211.
- *des citoyens sur les Lettres écrites de la montagne*, attrib. à Voltaire, VI, 199.
- * — *d'un harmoniphile sur différents ouvrages de musique*, par Morambert, III, 220.
- *d'un républicain sur les assemblées provinciales*, par Condorcet, XV, 322.
- *du public sur M. de Silhouette*, IV, 147.
- *secrètes (les)*, com. par M^{me} de Staël, XVI, 99, 110.
- ***SEPHER (l'abbé P.-J.)**. *Mémoires sur la vie de M. de Pibrac*, IV, 399. *Les Trois imposteurs ou les Fausses conspirations*, attrib. à —, V, 154.
- ***Sept Quand (les)**, par Mirabeau, IV, 243.
- SÉRAN DE LA TOUR (l'abbé)**. **Amusements de la raison*, I, 104. **Mysis et Glauco*, 165. *Histoire de Catilina*, 254. **Histoire de Montley-Mahomet*, 329. Fausse attribution à — de *Catiste*, trag. de Mauprié, 426. **Parallèle entre les Carthaginois et les Anglais*, III, 351. *Histoire du tribunal de Rome*, X, 400.
- ***SÉRAS**. *Le Commerce anobli*, III, 221.
- SÉRÉNADÉS (les)**, op.-com., paroles de Goulard, mus. de Dalayrac, XV, 235.
- ***SERIGNY (de)**. *Le Couronnement de Télémaque*, XI, 85.

- * *Serin de Canarie (le)*, par le P. Bérault-Ber-
castel, II, 216.
- SÉRIENNE; voy. ACCARIAS de —.
- Sermon du pape Nicolas Charisteski*, par
Voltaire, IX, 283.
- pour la consolation des coeux, II, 41.
- pour l'assemblée extraordinaire de cha-
rité à Poceacion de l'établissement d'une
maison de santé en faveur des ecclésiasti-
ques, par l'abbé de Boisfont, XIII, 153.
- * — prêché à Bâle le premier jour de l'an
1768, par Voltaire, VIII, 35.
- * *Sermons prêchés à Toulouse, devant MM. du
Parlement et du Capitoulat, par le R. P.
Aponpée de Tragayone*, X, 109.
- * — sur différents sujets, par le P. Soanen,
VII, 394.
- * SÉROUX. *Le Père désabusé*, com., IV, 29.
- SERRIÈRE. *Les Souliers mordorés*, op.-com.,
mus. de Fridzeri, XI, 181.
- Serrurier (le)*, op.-c., paroles de La Ribardière
et Quéταν, mus. de Kohaut, VI, 175.
- SERVAN (A.-J.-M.). *Discours sur l'admini-
stration de la justice criminelle*, VII,
224; * pour la cause d'une femme protes-
tante, 314; * dans un procès sur une dé-
claration de grossesse, X, 213; * d'un an-
cien avocat général dans la cause du
comte de *** et de la demoiselle ***, 214;
* sur les mœurs, 215; sur les progrès des
connaissances humaines, XII, 539. *Doutes
d'un provincial à MM. les commissaires
chargés de l'examen du magnétisme animal*,
XIV, 82. *Apologie de la Bastille*, 336.
- SERVANDON (J.-J.), arch. Son talent, * I,
464; II, 306. *Esquisses au S. de 1753*, 284.
La Forêt enchanteée, pantomime, 343. *Le
Triomphe de l'amour conjugal*, III, 12, 124.
Nouveau spectacle pantomime, * 341, 369;
* IV, 12. Sa mort, VI, 494.
- Servante maîtresse (la)*, trad. de la *Serva
padrona*, mus. de Pergolèse, II, * 175, 409.
- * *Servité à Brutus*, héroïde, par Duruflé,
VII, 490.
- * SERVIN (A.-N.). *Histoire de la ville de Rouen*,
XI, 152.
- * *Sethas*, par l'abbé Terrasson, I, 477.
- SÉVIGNÉ (Marie de RABUTIN-CHANTAL, mar-
quise de). * *Anecdotes sur —* I, 186.
Lettres, publiées par le chevalier Perrin,
II, * 147, 369. * *Lettres à M. de Pom-
ponne au sujet de la disgrâce de Fou-
quet*, III, 234. * *Lettres nouvelles*, avec pré-
face de La Harpe, X, 331.
- SHABBEAR. *Le Peuple instruit*, trad. par
Genet, III, 307.
- * SHAPTESBURY. (A.-A. COOPER, comte de).
Les Soliloques, IX, 349.
- SHAKESPEARE (W.). *Œuvres*, trad. par
Catiélan, Le Tourneur, et Fontaine-Mal-
herbe, XI, 214. Polémique sur les œuvres
de —, 298, 379; XII, 7.
- * SHAW (P.). *Fragments extraits des œuvres
du chancelier Bacon*, trad. par Mary du
Moulin, VI, 459.
- SHAW-GROSET. [Lettre au général Clerk,
IX, 11.

- SHELburne (lord), marquis de LANSDOWN.
[Lettre à l'abbé Morellet, XIV, 168.
- SHERIDAN (Ch.-F.). *Histoire de la dernière
révolution de Suède*, trad. par Lesclé-
Desmaisons, XIII, 106; par Bruyset, 505.
- * *Si (les), les Pourquoi*, par Morellet, IV,
237.
- * *Sibylle gauloise (la)*, par La Dixmerie, XI,
126.
- * *Sidnet et Silli*, par Baculard d'Arnaud, VI,
483.
- Sidney*, com., par Gresset, IX, 233.
- Sidney et Volsand*, par Baculard d'Arnaud,
IX, 184.
- Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, publ. par
La Beaumelle, II, 254; * III, 137, 366.
- Siège de Beauvais (le)*, trag. par Araignon,
VII, 16.
- Siège de Calais (le)*, trag. par de Belloy, VI,
201, 229, 241, 256. [Remarques de Dide-
rot sur le —, Brochures sur le —, 291.
- * *Siège de Mahon (le)*, roman anonyme, III,
351.
- SIEYÈS (Ém.-J., abbé, puis comte). *Qu'est-ce
que le tiers état?* XV, 400.
- * SIGAUD DE LA FOND (J. R.). *Leçons de phy-
sique expérimentale*, VII, 153. *Leçons sur
l'économie animale*, 510.
- SIGAULT (le Dr). Mémoire sur l'opération de
la symphyse, XII, 20.
- SIGORGNE (l'abbé P.). *Lettres écrites de la
plaine*, VI, 381. * *Doctrines leibnitzziennes*,
VII, 473.
- SILHOUETTE (Ét. de). Réformes financières
opérées par —, IV, 146. [Fragment d'une
lettre de Voltaire et épigramme à ce sujet,
148, Sa mort, VII, 219. [Épigrammes sur
—, IV, 117, 155. *Voyage de France, d'Es-
pagne, de Portugal et d'Italie*, IX, 144,
Testament politique de —, X, 171. * *Union
de la religion, de la morale et de la poli-
tique*, trad. de Warburton, IV, 334.
- Silvain*, op.-com., paroles de Marmontel, mus.
de Grétry, VIII, 437, 467.
- SILVESTRE (Louis de), p. Son portrait par
La Tour (S. de 1753), II, 284. * Sa mort,
IV, 242.
- SILVIA, actrice de la Com.-Ital., Sa mort, IV,
40.
- Silvie*, op. de Laujon, mus. de Trial et Borton,
VI, 397; VII, 200; VIII, 210.
- * *Stintade (la)*, attrib. à de Caux et à Douin, IV,
79.
- * SIMIANE (P. D'ADHÉMAR DE MONTEIL DE GRIG-
NON, marquise de). *Lettres*, publiés par
La Harpe, X, 331.
- * SIMIEN. *Les Filles femmes ou les Femmes
filles*, II, 21; XVI, 564.
- * SIMON. *Le Chirurgien de village*, com., XIII, 6.
- * SIMON (J.-B.). *Le Gouvernement admirable,
ou la République des abeilles*, III, 487; VI,
291.
- SIMON (Ed.-Th.). *L'Hermaphrodite Grand-
jean*, héroïde, VI, 291. * *Histoire des mal-
heurs de la famille de Calas*, VII, 100.
- * SIMON (l'abbé L.-B.). *Lettres sur l'éducation
par rapport aux langues*, IV, 144.

- * SIMONNEAU (J.-G.), maire d'Étampes. † Lettre de Pitra sur les fuocrailles solennelles de —, XVI, 139.
- Sincérité des jésuites*, IV, 108.
- SINGLANDER (le R. P. de). *Mémoires et royaumes militaires*, VI, 283.
- Singularités de la nature*, par Voltaire, VII, 270.
- * *Siroq-au-cul, ou l'Heureuse délivrance, tragédie héroï-merveilleuse*, par Grandval fils, II, 127.
- SIRVEN (Affaire de la famille). *Lettre à M. Damilaville sur les Calas et les —*, par Voltaire, VI, 231. * Mémoire d'Élie de Beaumont, VII, 287. Acquiescement de Sirven, VIII, 389. † Lettre de Voltaire à M^{me} du Voisin (M^{lle} Calas) sur la réhabilitation de Sirven, IX, 445. Raine de celui-ci, 446.
- SITI (Vittorio). *Mémoires secrets tirés des archives des souverains de l'Europe*, trad. par Requier, VI, 283.
- SIVRY (M^{lle} Ph. de). † Vers de Cerutti à —, XIII, 298; † réponse de —, ibid. † Vers à M^{me} de Montesson, 301; † à La Harpe, 325.
- Six semaines de la vie du chevalier de Faublas*, par Louvet de Couvray, XV, 237.
- SLODTZ (Michel-René, dit Michel-Ange). * Son talent, I, 360, 471. Mausolée de Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, III, 416. * Sa mort, VI, 154.
- * SLODZT (Paul), sc., frère du précédent. Son talent, I, 471. Figures d'un autel à Saint-Roch, IV, 328.
- * SMITH (William). *Nouveau voyage en Guinée*, II, 54. *Histoire de la Nouvelle York*, trad. par Bidous, VII, 182.
- SMITH (Adam). *Théorie des sentiments moraux*, trad. par Bidous, sous le titre de *Métaphysique de l'âme*, VI, 144, * 236.
- SMOLETT (Tobie). *Histoire et aventures de William Pickle*, tr. par Toussaint, II, 267. * *Les Aventures de Roderic Randon*, trad. par Hernandez et de Puisieux, IV, 472. *Histoire d'Angleterre*, trad. et continuée par Targe, IV, 177; * V, 508.
- * SOANEN (le P. J.). *Sermons sur différents sujets*, VII, 394.
- * SOUAY (J.-F.). *Le Mode français*, XV, 64. *Socrate*, trag., par Voltaire, IV, 120, 128. * *Socrate*, trag. par Linguet, VI, 123.
- * *Socrate rustique (le)*, trad. de Hirzel, par Frey des Landes, V, 189.
- Soins faciles pour la propreté de la bouche*, par Bourdet, IV, 99; * IX, 510.
- Soirée des boulevards (la)*, com., par Favart, XI, 361.
- * — *d'été (la)*, vaudeville par Pariseau, XIII, 81.
- *perdue à l'Opéra (la)*, par l'abbé Arnaud, XI, 261.
- Soirées d'hiver*, par le chevalier de S^{rs}, X, 45.
- * — *du bois de Boulogne (les)*, par Caylus, II, 392.
- *du Palais-Royal (les)*, par Desboulmiers, V, 235.
- * *Soirées provençales (les)*, par Béranger, XIV, 409.
- * Soissons (Pr. de FITZ-JAMES, évêque de). Mandement sur le régicide, III, 373.
- * SOLIÉ (J.-P. SOULIER, dit), comp. *Jean et Geneviève*, op.-com., paroles de Favières, XVI, 169.
- SOLLIGNAC (le chevalier P. Jos. LA PIMPRIE de). * *La Voix libre du citoyen* (par Stanislas Leczinski), revu par —, I, 367. * *Histoire générale de Pologne*, 418. Publie les *Oeuvres* de Stanislas avec le P. Menoux et Marin, V, 339.
- * *Soliloques (les)*, trad. de Shaftesbury par Sinson, IX, 349.
- * *Solliman et Almena*, trad. de Langhorne par de La Flotte, VI, 235.
- * *Solliman second*, op.-com., paroles de Voisenon, mus. de Favart, IV, 368.
- Solitaires de Normandie (les)*, vaudeville, par Piis, XV, 220.
- * *Sommeil de Thalie (le)*, com. par Voisenon, I, 443.
- SOMMERY (M^{lle} FONTETTE de). *Doutes sur différentes opinions reçues dans la société*, XIII, 265. *Lettres de M^{me} la comtesse de L^{ms} à M. le comte de R^{ms}*, XIV, 334. *Lettres de M^{lle} de Tourville à M^{me} de Lénoncourt*, XV, 225. *L'Oreille*, conte, 496.
- Somnambule (la)*, com. par le baron de Stode, XII, 458.
- Songe d'Irus*, par Marteau, VIII, 463.
- Songe d'un citoyen (le)*, V, 415.
- SÖNNERAT (P.). *Voyage aux Indes Orientales*, XIII, 272.
- * *Sonnets (les) ou Mémoires du marquis D^{rs}* par Guiart de Servigné, I, 331.
- * *Sophie*, par Contant d'Orville, XII, 273.
- Sophie de Francour*, com. par le marquis de La Salle, XIII, 277.
- Sophonisbe*, trag. de Mairet, * remise à neuf par Voltaire, IX, 25; X, 336.
- Sorbonne. * Examen par les docteurs de la —, des livres en faveur de la religion naturelle, I, 475. Réception du roi de Danemark, par la —, VIII, 215.
- Sorcier (le)*, op.-com., paroles de Poinset le jeune, mus. de Philidor, V, 411.
- Sorcière par hasard (la)*, com. par Framery, XIII, 360.
- SORREY (J.). * *L'Indulgence pour les défauts d'autrui*, II, 95. * † Vaudeville sur les mariages célébrés à l'occasion de la naissance du duc de Bourgogne, III, 115. * *Essai sur les mœurs*, III, 190. * *Lettre à une jeune dame sur l'inoculation de la petite vérole*, 224. *La Religion vengée*, 349.
- * SORNERAN (de). *Considérations sur le génie et les mœurs du siècle*, I, 302.
- SOUFFLOT (J.-G.), arch. Église Sainte-Geneviève, III, 457; VI, 94, 93, 104; IX, 31, 99. * Salle du théâtre des Tuileries, V, 453.
- * *Souhaits d'une heureuse année (les)*, par de Calonne, VI, 451.
- *pour le roi*, par Dubois et Valois d'Orville, I, 438.
- SOULAVIE (J.-L. GIRAUD). *Mémoires du duc*

- de *Saint-Simon*, XV, 341. *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 386. * *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, XVI, 146. *Souliers mardorés (les)*, op.-com. par Serrière, mus. de Fridzeri, XI, 181.
- * *Souper (le)*, com. attribuée au comte de Tressan, au marquis de Sécnetterre et à Fréron, II, 163.
- Souper magique (le)*, op. com. par A. de Marville, XV, 589.
- * -- *poétique (le)*, par Dupuy-Dempertes, I, 204. *Soupers du jeudi (les)*, XV, 390.
- * *Soupirs du cloître (les)*, par Guymond de La Touche, VII, 149.
- Sourd volontaire (le)*, com. par M^{me} de Montesson, XII, 388.
- Souterrain (le)*, par miss Lee, trad. par Bernard de La Mare, XIV, 545.
- Souvenirs de M^{me} la marquise de Caylus*, publiés par Voltaire, VIII, 383. * *Accusations de Marin contre Diderot* à ce sujet, *ibid.*, note.
- * *Souvenirs d'un voyage en Angleterre*, par Meister, XVI, 207.
- * *Spartacus*, trag. par Saurin, IV, 188. [Analyse inédite de Diderot, 227.
- * *Spectacle de l'homme (le)*, par le chevalier de Causans, II, 8, 83.
- * -- *des beaux-arts*, par La Combe, III, 499.
- *historique*, par Cailleau, VI, 99.
- * *Spectateur (le)*, par Addison, II, 222, 505.
- *français (le)*, par Castillon, IX, 432.
- * *Spectatrice (la)*, trad. de miss Heywood, par Trochereau, II, 40.
- * *Spiritualité (la) et l'immortalité de l'âme*, par le P. Hubert Hayer, III, 387.
- Sposa Persiana (la)*, com. par Goldoni, X, 70.
- * SPRECHER. *Journal du siège de Breslau*, IV, 51.
- STAAL (Marg.-Jeanne CORDIER-DELAUNAY, baronne de). *Mémoires*, III, 73.
- STADE (baron de). *La Somnambule*, com., XII, 458.
- STAEL-HOLSTEIN (A.-L.-G. NECKER, baronne de). Comédies: *les Inconvénients de la vie de Paris*, XII, 165; *les Sentiments secrets*, XVI, 110. *Jeanne Grey*, trag., 99. [Synonymes: *Vérité, franchise*, XIV, 351; *Trait, saillie*, 353; *Naturelle, précieuse*, 411. † *La Folle de la forêt de Sénart*, 382. † *Fragments de l'Éloge du comte de Guibert*, XVI, 66. *Lettres sur les ouvrages de J.-J. Rousseau*, XV, 375. † *Couplets à l'abbé Barthélemy*, XV, 400. * † *Impromptu* à —, par Marmontel, XIV, 365.
- Stances sur le sort des jésuites*, V, 353.
- *sur une infidélité*, par Saint-Péray, VI, 469.
- STANISLAS LECZINCKI. * *Fonde deux prix à l'Acad. de Nancy*, II, 46. Sa mort, VI, 493. Ses oraisons funèbres, 494, note; VII, 9, *91, *92. *Réponse au Discours de J.-J. Rousseau sur les sciences et les arts*, II, *105, 319. Lettre à sa fille sur le siège de Dantzick, III, 493. *Voix libre du citoyen*, I, 367. *OEuvres*, publ. par Solignac, le P. Menoux et Marin, VI, 493.
- * STANISLAS PONIATOWSKI. † *Lettres à M^{me} Geoffrin*, VI, 110; VII, 279.
- * STEEBS. *Essai d'une description des peuples policés et non policés*, trad. par Leseurre de Mussey, VIII, 342.
- STICOTTI (A.-F.). *Garrick ou les Acteurs anglais*, IX, 131, 149.
- * STOUF (J.-B.), sc. *Saint-Vincent de Paule* (S. de 1787), XV, 189.
- * STRAHLEMBERG (baron de). *Description historique de l'empire russe*, III, 419.
- Stratagème découvert (le)*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, X, 306.
- * *Stratagèmes de guerre dont se sont servis les plus grands capitaines du monde*, par Carlet de La Rosière, III, 357.
- SUARD (J.-B.-A.). Son élection à l'Acad. franc. cassée par le roi, X, 20; sa réception, 404. Présent de M^{me} Geoffrin à —, XI, 407. Fonde la *Gazette littéraire*, V, 317; elle cesse de paraître, VII, 121. * *Article dans le Journal étranger sur un ouvrage de Walpole sur les naissances illustres*, V, 79. *Variétés littéraires*, VII, 121, VIII, 251. *Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume et M. Rousseau*, VII, 141. * *Gazette et avant-coureur des sciences et des arts*, X, 374. *Lettres de l'anonyme de Vaugirard*, XI, 462. † *Diversitisme à la mode*, factio, XIII, 118. Lettres: au sujet de la préface du *Mariage de Figaro*, XIV, 92; à Beaumarchais, 116; sur la censure des théâtres, XV, 519; * † à Meister, XVI, 216. *Histoire du règne de Charles-Quint*, trad. de Robertson, IX, 291. *Observations sur les commencements de la société*, trad. de Millar, X, 313. * *Éditeur des Maximes de La Rochefoucauld*, XI, 164; des *Cavalettes de La Bruyère*, XIII, 25. Réponse au discours de réception de Montesquieu à l'Acad. franç., XIII, 537.
- Succès d'un fat (les)*, par M^{me} de Kéralio, V, 235.
- SUÉTONE (C.-S.-T.). *Les douze Césars*, trad. par La Harpe, IX, 243; par Ophellot de la Pause (Delisle de Sales), 245.
- SCIN (M.-D. VUOT, dame), actrice de la Com.-Franc. Son talent, XI, 211.
- * *Suite de la défense de l'Esprit des lois*, par La Beaumelle, II, 68.
- * — *de Manon Lescot*, V, 47.
- *des Mille et une Nuits*, contes arabes, trad. par dom Denys Chavis et publiées par Cazotte, XVI, 39.
- *des Solitaires de Normandie (la)*, vaudeville, par Pils, XVI, 22.
- * *Suivante généreuse (la)*, com., imitée de Goldoni, attribuée à divers auteurs, IV, 113, 118.
- * SULZER (J.-G.). *Nouvelle théorie des plaisirs*, VII, 312.
- SUMAROKOFF (le prince), poète russe. Sa colère contre la Belmontia, actrice, IX, 187. † Lettre de Catherine à ce sujet, *ibid.* † Lettre de Voltaire à —, 281.
- Supplément à la Bibliographie instructive*, par G.-F. Debure, VIII, 304.

- * *Supplément à la France littéraire*, par l'abbé de La Porte, III, 214.
- Supplément à la Manière d'écrire l'histoire* par Gudin, XIII, 475.
- * *Supplément à la Philosophie de l'histoire* par Larcher, VII, 295, 396.
- Supplément aux causes célèbres*, par Voltaire, VIII, 389.
- *aux mémoires de Sully*, par les abbés de Montepuis, et Goujet, V, 139.
- *aux rêveries de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac, III, 447.
- SURGY; voy. ROUSSELOT de SURGY.
- SURIAN (J.-B.), évêque de Vence. Remplacé à l'Acad. fr. par d'Alembert, II, 457.
- Sur la destruction des jésuites en France*, par d'Alombert, VI, 254, 338.
- * *Sur la législation du commerce des grains*, par Necker, XI, 59, 166.
- Sur le bonheur des sots*, par Necker, XIII, 257.
- Sur le commerce du Nord*, par Dèpremsnil, V, 39.
- * *Sur le sort de la poésie en ce siècle philosophique*, poème, par Chabanon, VI, 73.
- Sur les actions des eaux de Paris*, par Mirabeau, XIV, 277.
- Surprises de l'amour (les)*, op., paroles de Bernard, musique de Rameau, III, 406.
- Sur quelques contrées de l'Europe*, par La Tremblaye, XV, 419.
- * SUTAINÉ (l'abbé G.). *Plan d'études et d'éducation*, VI, 58.
- * SUTTON (Samuel), *Méthode pour purifier l'air à bord des vaisseaux*, I, 352.
- * SUVÈRE (J.-B.), p. *Adoration des anges, Naisance de la Vierge* (S. de 1770), XII, 326-*Fête à Palès ou l'Été, Résurrection, le Don réciproque*, portrait de M. Van Outryve, bourgmestre de Bruges (S. de 1788), XIII, 382. *Énée, Mort de Cléopâtre, Nativité* (S. de 1785), XIV, 243. *Coligny et ses assassins, Baptême de J.-C.* (S. de 1787), XV, 150. *M^{me} de Chantal et saint François de Sales* (S. de 1789), 570.
- * SUZANO, poète persan. Traduction française, de cinq vers de —, II, 99.
- * SWAMMERDAM (J.) *Bible de la Nature*, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 163.
- SWAN (colonel J.). *Causes qui se sont opposées au progrès du commerce entre la France et les États-Unis*, XVI, 82.
- SWEDENBORG (EMM.). *Merveilles du ciel et de l'enfer*, trad. par dom Pernety, XIII, 325.
- * SWIFT (J.) *Histoire du règne de la reine Anne d'Angleterre*, trad. par d'Holbach et Bidou, VI, 285.
- SWINBURN (H.). *Voyages dans les deux siècles*, trad. par M^{me} de Kéralio, XIV, 267.
- SYLVESTRÉ (L. de); voy. SILVESTRE.
- Sylvie et Mollésos*, par Dorat, VIII, 391.
- * *Sympathie*, par Mercier, VII, 377.
- Système de la nature*, par d'Holbach. * *Réquisitoire de Séguier contre le —*, IX, 115, 117, 166.
- * *Système de la splendeur des empires*, IV, 51.
- *d'imposition et de liquidation de dettes*

de l'État, par le chevalier de F^{***}, V, 352.

- * *Système du philosophe chrétien*, par de Gama-
mache, II, 30.
- *du vrai bonheur*, par Formey, II, 110.
- *nouveau par lequel on peut devenir sa-
vant, sans maîtres, sans étude et sans peine*,
par Leroux, IV, 143.
- *physique et moral de la femme*, par Rous-
sel, XI, 186.
- *social*, par d'Holbach, X, 175.

T

- * *Table alphabétique et chronologique des
pièces représentées sur l'ancien Théâtre-
Italien*, par Du Gérard, I, 380.
- *analytique et raisonnée des matières con-
tenues dans le Dictionnaire des sciences*
[Encyclopédie], par Mouchon, XII, 334.
- * *Tableau de la nature*, par l'abbé E.-J.
Desnoyers, IV, 234.
- *de la volupté*, par Du Buisson, IX, 349.
- *de l'empire ottoman*, par l'abbé de La
Porte, III, 419.
- *de l'histoire moderne*, par Méhégan, VII,
126.
- *de Paris*, par Mercier, * XII, 529; XIII,
* 29, 118, 351.
- *de Paris pour l'année 1759*, IV, 79.
- *des révolutions de la littérature*, par Ch.
Desina, VII, 265.
- *du gouvernement actuel de l'empire d'Al-
lemagne*, par Schmauss, trad. par de Buat-
Nancay, II, 222, 505.
- *du siècle (le)*, par Nollivis de Saint-Cyr,
IV, 162.
- *historique des gens de lettres*, par l'abbé
Delongchamps, VII, 265.
- *historique et politique des deux dernières
révolutions de Genève*, par d'Ivernois,
XVI, 76.
- *moral du cœur humain*, V, 188.
- *parlent (le)*, op.-com., d'Anseaume, mus.
de Grétry, VIII, 347, 359.
- *philosophique de l'esprit de M. de Vol-
taire*, par Sabatier de Castres, IX, 331;
X, 227.
- *philosophique du genre humain*, par
Borde, VII, 507.
- * *Tableaux (les)*, com., par Panard, I, 101.
- *du Louvre (les)* où il n'y a pas le sens
commun, XII, 22.
- *tirés de l'Illiade et de l'Énéide*, par le
comte de Caylus, III, 315.
- Tables généalogiques des augustes maisons
d'Autriche et de Lorraine*, par le baron
de Zurloeben, IX, 32.
- Tablettes d'un curieux*, par Sautreau de
Marsy, XV, 480.
- *géographiques pour l'intelligence des his-
toriens et des poètes latins*, par Ph. de
Prétot, II, 499.
- *historiques, de tous les pays et de tous*

- les peuples, par l'abbé Lyonnais, VII, 151.
- * *Tablettes historiques et anecdotes des rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XV*, IV, 150.
- * — *morales et historiques*, V, 147.
- TACITE (C.-C.). *Mœurs des Germains et Vie de J. Agricola*, trad. par l'abbé de La Blotterie, III, 7. *Annales*, trad. par le même, VIII, 154, 171; *Œuvres*, publiées par l'abbé Brotier, IX, 248; trad. par le P. Dotteville, X, 10, 406; par Durcau de La Malle, XVI, 62.
- * *Taconet*, par Artaud, XI, 83.
- * *Tactique et manœuvres des Prussiens*, attrib. au comte de Gisors, III, 418.
- TACUSSET. *Coradin*, op.-com., mus de Bruni, XIV, 339.
- TAILHIÉ (abbé J.). *Questions sur la tolérance*, [avec G. Maultrot], IV, 8. *Abrégé chronologique de l'histoire de la Société de Jésus*, 232.
- * TAILLASSON (J.-J.), p. *Naissance de Louis XIII* (S. de 1783), XIII, 446. *Philoctète* (S. de 1785), XIV, 292. *Virgile lisant l'Énéide à Auguste* (S. de 1787), XV, 167. *Sabinus et Éponine, Hermine, Sainte Cécile, Abélard* (S. de 1789), 538.
- Taille réelle (ta)*, V, 392.
- TALBERT (l'abbé F.-X.). *Éloge du chancelier de l'Hospital*, XI, 511.
- Talents lyriques (tes)*, ballet, musique de Rameau, *I, 80; II, 306.
- TALLARD (duchesse de). † Son mot sur l'inconvénient des jupons brodés, VII, 264.
- TALMA (F.-J.), acteur. Son succès dans *Charles IX*, trag. par M.-J. Chénier, XV, 535; dans *le Journaliste des ombres*, par Aude, XVI, 63. Dissensions entre — et ses camarades, 104.
- * TALON (le P. J.). *Mémoires de Louis de Nogaret, cardinal de la Valette*, X, 13.
- Tancrède*, trag. par Voltaire, IV, 281, 292, 300; IX, 77.
- * *Tangu et Félime*, poème, par La Harpe, XII 390.
- * TANNÉVOT. † Vers sur les fêtes de Fontainebleau, II, 421; † sur l'opéra de *Thésée*, ibid.; † à M. de Mondonville, ibid. Chanson sur l'Esprit, IV, 84. *Poésies diverses*, VII, 151.
- Tant mieux pour elle*, par Voisenon, IV, 280; V, 224.
- * TARADE, comp. *La Réconciliation villageoise*, paroles de Poincnet le jeune, VI, 318.
- Tarare*, op. par Beaumarchais, mus. de Salieri. † Lettre de Pitra sur —, XV, 95. † Couplets et épigrammes sur —, 78, 80, 82, 99. *Le Couronnement de —*, XVI, 74.
- TARAVAL (Hugues), p. Tableaux divers (S. de 1783), XIII, 380. *Hercule enfant* (S. de 1785), XIV, 241.
- TARBE (J.-B.). *Histoire d'Angleterre* de Smolett, trad par —, *V, 508; Suite donnée par — à cette histoire, VIII, 93. * *Histoire des guerres de l'Inde*, trad. par —, VI, 234. * *Abrégé chronologique* de Barrow, trad. par —, VII, 242. * *Histoire de l'avenement de la maison de Bourbon au trône d'Espagne*, X, 14.
- TARGET (G.-J.-B.). Sa réception à l'Acad. franç., XIV, 128. *Les États généraux convoqués par Louis XVI*, XV, 347. Article satirique sur —, dans les *Actes des apôtres* 566.
- TASSO (Torquato). *La Forêt enchantée*, féerie tirée de la *Jérusalem délivrée*, par Servandoni, II, 343. *Jérusalem délivrée* trad. par Ch.-Fr. Lebrun, X, 456.
- * TASSONT (A.). *La Secchia rapita*, poème, trad. par de Cédors, IV, 58.
- * TAUNAY (N.-A.), p. *Bénédiction des troupeaux à Rome, un Ermite* (S. de 1787), XV, 188. *Messe à Saint-Roch* (S. de 1789), 569.
- * *Taureau blanc (le)*, par Voltaire, X, 320, note.
- TCHEREBATOF. *Le Nouveau Russe à Paris*, VIII, 504.
- Télémaque dans l'île de Calypso*, ballet, par Gardel, XV, 601.
- * *Télémaque (le) Français, ou Aventures d'un jeune Parisien à la foire Saint-Ovide*, X, 525.
- Téléphie*, par Pochméja, XIII, 508.
- * *Télescope (le), conte moral tiré de l'Esprit*, IV, 127; XVI, 566.
- * *Telliamed, ou Entretien d'un philosophe indien et d'un missionnaire français*, par Maillet, I, 241.
- * TELL TRUTH (John) (ps. de l'abbé LE BLANC). *Le Patriote anglais*, III, 225.
- * *Tempérament (le)*, tragi-parade, par Grandval, III, 188.
- Temple de Gnide (le)*, mis en vers par Léonard, *X, 36, 177; par Colardeau, ibid.
- * — de la *Renommée* de Pope, trad. en vers par M^{me} du Bocage, I, 314.
- de *l'Hymen (le)*, com. par Desforges, XIII, 550.
- * — de *ménovre*, par Giraud, XI, 25.
- * *Temps et la Folie (le)*, com. par Poincnet de Sivry, X, 322.
- * TENCIN (l'abbé P. GUÉRIN de). † Épigramme sur —, I, 386.
- TENCIN (C.-A. GUÉRIN, marquise de). * Sa mort; † épigramme sur —, I, 385. *Mémoires du comte de Comminge*, VI, 133. † * Épitaphe de —, 203. *Anecdotes de la cour et du règne d'Édouard III* (publiées par M^{me} Élie de Beaumont), XI, 227.
- Tendresse de Louis XIV (la) pour ses enfants*, poème, par Lemierre, II, 275.
- * *Teraddin et Rozéide*, VI, 221.
- TERCIER (J.-P.), premier commis aux Affaires étrangères et censeur. Approbation donnée à *l'Esprit d'Helvétius*, IV, 30. Sa disgrâce, ibid. et note; † Couplets à ce sujet, ibid.; XVI, 219. Sa mort, VII, 221.
- Térée*, trag. par Lemierre, *IV, 412; XV, 22.
- , trag. par Renou, X, 205.
- TÉRENCE (P.). *Comédies*, trad. par Chompré, *II, 82; par Le Monnier, *VIII, 487; IX, 247.

- **TERRASSE.** *Le Ilal musqué*, op.-com., mus. de Darcy, IX, 182.
- TERRASSE-DESNAIRIELLES.** Ode sur la mort du duc de Brunswick, XV, 121.
- TERRASSON** (l'abbé J.). * Sa mort, I, 477. Sa vie et ses ouvrages, *ibid.* Anecdotes sur —, II, *201, 452. *La Philosophie appliquée à tous les objets*, II, *200, 452. *Histoire universelle* de Diodore de Sicile, trad. par —, IV, 12.
- TESSIN** (comte Gustave de). *Lettres adressées au prince royal de Suède*, III, 127, 130. *Testament de M. de Voltaire trouvé dans ses papiers après sa mort*, par Marchand, * V, 51; nouv. éd. augm., IX, 211.
- de M. Fortuné Ricard, par Mathon de La Cour, XIV, 188.
- du curé J. Mestier, publié par Voltaire, V, 178.
- d'un Gaseon, I, 226.
- politique de l'amiral Byng, IV, 162.
- politique de M. de Silhouette, X, 171.
- politique de milord Bolingbroke, II, *152, 348.
- politique de Robert Walpole, attrib. à Dupny-Domportes, VII, 232.
- politique du cardinal Alberoni, rédigé par Maubert de Goussier sur les notes de Durey de Morsan, II, 219, 416; III, 366.
- politique du cardinal de Richelieu, VI, 148; polémique entre Voltaire et Fonce-magne au sujet de son authenticité, *ibid.*
- — politique du maréchal de Belle-Isle, par Chevrier, V, 161.
- — politique et moral du prince Rakoezi, II, 8; XVI, 564.
- *Tête de mort (la) et le masque d'argent*, VI, 12.
- Théagène et Chariclée*, trag. par Dorat, V, 253, * VII, 81.
- Théâtre à l'usage des jeunes personnes*, par M^{me} de Genlis, XIV, 194.
- de Cailhava d'Estandoux, XII, 538.
- de campagne, par Carmontelle, XI, 40.
- d'éducation, par M^{me} de Genlis, XII, 367.
- — de Fagan, IV, 223.
- — de Favari, V, 273.
- — de société, par d'Oligiband de La Grange, VII, 186; — par Collé, VIII, 26; — * par M^{me} de Genlis, XII, 273; XIII, *27.
- — des boulevards, ou *Recueil de parades*, III, 281.
- du prince Clenerzow, par Carmontelle, IX, 264.
- — espagnol, par Linguet, VIII, 489.
- — et *Oeuvres diverses*, par de Morand, II, 46.
- et *Oeuvres diverses*, par Poincinot de Sivy, V, 498.
- — italien, trad. par de Cédors. Prospectus, IV, 8.
- moral, par de Cubières, XIV, 450.
- Théâtre de la Nation*; voy. Comédie-Française.
- de Monsieur. Ouverture du —, XV, 385.
- Thémire*, pastorale, paroles de Sedaine, mus. de Duni, IX, 173.

- Thémistocle*, op., paroles de Morel, mus. de Philidor, XIV, 405.
- THÉNARD** (M.-C. PERRIN, dite M^{lle}), actrice de la Com.-Pr. Ses débuts, XII, 515.
- THÉOCRITE.** *Idylles*, trad. par Chabanon, XI, 450.
- Théodore*, op.-com., paroles de Marsollier et Després, mus. de Davaux, XIV, 139.
- Théodore et Paulin*, op.-com., paroles de Desforges, mus. de Grétry, XIII, 507.
- Théologie des peintres et des sculpteurs*, par l'abbé Méry, VI, 281.
- — portative, par l'abbé Bernier (d'Holbach), VII, 425.
- *Théonis*, op., paroles de Poincinot le jeune, mus. de Trial et Berton, VII, 457.
- *Théorie de la musique*, par Ballière, VI, 126.
- — de l'impôt, par le marquis de Mirabeau, IV, 331.
- — des bienfices, par Fra Paolo, VII, 388.
- des jardins, par Morel, XI, 371. * [Lettre de Carmontelle sur cet ouvrage, 372.
- — des lois civiles, par Linguet, VII, 509.
- — des sentiments agréables, par Lèvesque de Pouilly, I, 75.
- des sentiments moraux, trad. d'Ad. Smith par Eidous, sous le titre de *Métaphysique de l'âme*, VI, 113, *236.
- — des songes, par l'abbé J. Richard, attrib. par Grimm à Richard de Saint-Non, VII, 87.
- — du libelle, par Linguet, XI, 48.
- du paradoxe, par Morellet, XI, 29.
- et pratique du jardinage et de l'agriculture, par l'abbé Roger Schabol, * VII, 480; * VIII, 146; IX, 133; XVI, 568.
- **THERRUSCH** (A.-D. LISIEWSKA, dame). Sa réception à l'Acad. de peinture, VII, 217.
- *Thérèse Danet, femme de Montbailly, à Euphémie*, héroïde, IX, 397.
- — philosophe, I, 255; divers auteurs à qui est attribué ce roman, *ibid.*, note.
- Thèse sur la formation des corps organisés*, trad. du latin de Maupertuis, par l'abbé Trublet, II, 351.
- Thésée*, opéra, paroles de Quinault, mus. de Lulli, * II, 435; III, 3. Mis en musique par Mondonville, VI, 417; VII, 221.
- , op., paroles de Morel, mus. de Gossec, XIII, 93.
- Thésis et Pélér*, op., paroles de Fontenelle, mus. de Colasse, II, 7, 435; VI, 395. * Parodie de —, sous le titre de : *les Amants inquiets*, II, 41, 59.
- THÉVENEAU DE MORANDE** (Ch.). Cité par Lauraguais dans son *Mémoire pour moi*, X, 225; * note biographique sur —, *ibid.* N'est pas l'auteur des *Anecdotes sur M^{me} Du Barry*, *ibid.*; * XI, 399, note. *Les Joueurs et M. Dussaults*, pamphlet attribué à —, par M. Paul Lacroix, XIII, 26, note.
- THÉVENIN** (M^{lle}), danseuse. Quorelle avec Villette, XII, 121.
- THIARD** (Henri-Charles de Bissy, comte de). * [Fragment d'une lettre à Grimm, IV, 425. *] *Très humbles remontrances du Fi-*

- dele Berger, confiseur, à M. le comte de Ségur, XIII, 425. † Anesse et bourrique, synonymes, XIV, 365. † Lettres adressées à Grimm (précédées d'une notice biographique), XVI, 504, 511.
- THIBOUVILLE (H.-L. d'ÉREIGNY, marquis de).
 * *L'École de l'amitié*, III, 417. * *Le Danger des passions*, 445. *Namir*, trag., IV, 156.
 * *Qui ne risque rien n'a rien*, IX, 490.
 * *Plus heureux que sage*, ibid.
- THIERRY. *Le Despotisme dévoilé*, XVI, 53.
- THIERS (L.-Ant. Crozat, baron de). Sa mort, IX, 230.
- THIRIOT ou THIERIOT. Sa mort, X, 123.
- THIROUX d'ARCONVILLE (Marie-Gen.-Charlotte d'ARLUS, dame). *Avis d'un père à sa fille*, trad. d'Halifax, III, 241. * *Pensées et réflexions morales sur divers sujets*, IV, 231; VI, 266. * *Romans traduits de l'anglais*, de Lyttleton et M^{me} Belin, 369.
 * *Traité de l'amitié*, 476. * *L'Amour éprouvé par la mort*, V, 319. *Des Passions*, VI, 98. * *Mémoires de M^{me} de Valcourt*, VII, 243.
Vie du cardinal d'Ossat, IX, 392. *Vie de Marie de Médicis*, X, 442.
- THOMAS (A.-Ch.). Sa réception à l'Acad. franç., VII, 213. Réponse au discours de réception de Loménie de Brienne, IX, 124. Présents de M^{me} Geoffrin à —, XII, 8. Est l'auteur supposé du discours de réception de Ducis à l'Acad. franç., 228. † Vers sur la mort de —, attrib. à Chamfort, XIV, 223. † Couplets adressés à —, par une dame et réponse de —, 303. † Son épitaphe, par M^{re} de Montazet, 305. Éloges : de *Maurice de Saxe*, IV, 169; de *Sully*, V, 389, couronnés par l'Acad. franç.; de *Descartes*, 342, 351, 359; de *Marc-Aurèle*, IX, 128, * XI, 166. *A la mémoire de M^{me} Geoffrin*, XII, 8. * *Réflexions philosophiques et littéraires sur la Religion naturelle*, III, 349. * *Jumonville*, poème, IV, 107. * *Épître au peuple*, 350. * *Le Trésor du Parnasse*, attrib. par Grimm à —, V, 69. *Odes sur le Temps et sur la Société*, 161. *Oraison funèbre du Dauphin*, VII, 7, 16; brochure anonyme contre cet ouvrage, 93. *Pierre le Grand*, poème, 218. *Essai sur les femmes*, VIII, 437; IX, 120, 316, 478; X, 3. * *Amphion*, op., mus. de La Borde, 457. *Essai sur les éloges historiques*, IX, 129; X, 231.
- * THOMAS, soldat aux gardes. *Prééminence du service de la France sur celui des autres puissances de l'Europe*, VIII, 342.
- * *Thomas Kenbrook, ou l'Enfant perdu*, trad. par de La Place, II, 368.
- THOMSON (Jacques). *Les Saisons*, poème, trad. par M^{me} Bontemps, IV, 248; * VI, 482.
- * THOMÉ. *Mémoire sur la pratique du senoir*, IV, 347.
- * THOREL DE CAMPIGNEUILLES (Ch.-Cl.-Florent de). *Cléon, rhéteur cyrénéen*, I, 445. *Anecdotes morales sur la fatuité*, IV, 217. *Seconde partie de Candide*, 400. Publie un recueil de morceaux de différents auteurs,
486. *Le Nouvel Abélard*, com., V, 295. *Nouveaux Essais en différents genres de littérature*, VII, 102.
- * THOURON (Jacques), et non TOURON, p. Portrait de M. Necker (S. de 1783), XIII, 436.
- THURET. Nommé directeur de l'Opéra, II, 304.
- * *Tibère*, trag. du P. Follard, jouée sous le nom du président Dupuy, I, 349.
 — et *Sérénus*, trag. par Fallet, XIII, 195.
- * TILLET (Mathieu) et DUHAMEL DU MONCEAU. *Histoire d'un insecte qui dévore les grains de l'Angoumois*, V, 162.
- * TILLY (de). *Mémoire sur l'utilité, la nature, l'exploitation du charbon minéral*, IV, 52.
- Tinoléon*, trag., par La Harpe, VI, 49, 59, 137, 174.
- TIPHAIGNE DE LA ROCHE (Ch.-Fr.). *Amilee, ou la Graine d'hommes*, II, 296. *Questions relatives à l'agriculture*, IV, 104. * *Bigarrures philosophiques*, 127.
- TISSOT (S.-A.). * *AVIS au peuple sur sa santé*, VII, 246. *Lettre à M. Hirzel sur le blé et le pain*, XII, 344.
- TITON DU TILLET (Évrard). *Description du Parnasse français*, IV, 235.
- * *Titon et l'Aurore*, opéra, paroles de Roy, mus. de Bury, II, 31; — * paroles de La Marre, mus. de Mondonville, II, 365.
- Titus*, trag. par de Belloy, IV, 88, * 317.
- * TIXÉDOR (F.-X.), *Nouvelle France*, VII, 88.
- Tobie*, poème, par Leclerc, X, 280.
- TOCQUÉ (L.), p. * *Son talent*, I, 358, 465.
 * *Portrait* (S de 1751), II, 97. *Le Comte de Kaunitz, lord Albemarle, M^{me} Danger* (S. de 1753), 283. * *Appel en Russie par l'impératrice Élisabeth*, 423. * Sa mort, IX, 460.
- * *Toilette de Flore*, IX, 322.
- * *Toilette du philosophe (la) ou Ziri et Zirta*, par P. Estève, II, 96.
- * *Toinette et Louis*, opérette, paroles de Patrat, mus. de M^{lle} Grétry, XV, 43.
- * *Toinette Levasseur, chambrière de Jean-Jacques* (par le P. Isid. Mirasson, barnabite), V, 147.
- * *Toinon et Toinette*, op.-c., paroles de Desboulmiers, mus. de Gossec, VII, 361, 386.
- Toison d'or (la)*, op., paroles de Dériaux, mus. de Vogel, XIV, 449.
- * *Tolérance au pied du trône (la)*, par Condorcet, XII, 227.
- Tombeau de Desilles (le)*, drame, par Desfontaines, XVI, 136.
- * *Tombeau de la Sorbonne*, attrib. à Voltaire et à l'abbé de Prades, VII, 338.
- * *Tombeau philosophique (le) ou Histoire du marquis de ****, par de Bastide, II, 68.
- Tom Jones*, op.-c., par Poinset, mus. de Philidor, VI, 218, 491.
 — à *Londres*, com. par Desforges, XIII, 215.
- Tonnellier (le)*, op.-c., par Audinot et Quéntant, VI, 248.

- * *Tony et Clairette*, par La Dixmerio, X, 207.
- * *Topographie de l'univers*, par l'abbé d'Expilly, III, 444; IV, 28.
- TORCY (J.-B. COLBERT marquis de). *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Ryswick jusqu'à la paix d'Utrecht*, III, 233.
- TORRÉ, artificier. Ouverture des Wauxhalls, IX, 330. Fait construire le Colisée, 331.
- TORR (baron F. de). Réfutation des *Lettres de milady Montague*, VIII, 62. *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, XIV, 64. † Couplets, XV, 255.
- * TOULOUSE (archevêque de); voy. LOMÉNIK de BRIENNE.
- Tour enchantée (la)*, ballet composé par la duchesse de Villeroi et réglé par Joliveau, IX, 79.
- * TOURON; voy. THOURON.
- Tourterelles de Zelmis (les)*, poème, par Dorat, VI, 448.
- TOUSSAINT (Fr.-V.). Prend, puis quitte la direction du *Journal étranger*, II, * 145, 352, *437. Fonde le *Recueil d'actes et pièces concernant le commerce de divers pays de l'Europe*, 381. * *Les Meurs*, I, 150, 475. *Observations sur la physique et les arts*, III, 429. * *Éclaircissements sur les Meurs*, V, 78. * *Histoire des passions*, trad. de l'anglais, II, 28. * *La Vie et les aventures du petit Pompée*, trad. de Coventry, 123, 267.
- Tout en Dieu*, par Voltaire, VIII, 361.
- * *Est dit*, réponse à la *Richesse de l'État*, V, 353.
- * *le monde a tort* [par le P. Abrassevin, jésuite], V, 120.
- *n'est pas dit*, V, 382.
- *pour amour*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dalayrac, XVI, 158.
- *vient à point à qui sait attendre*, conte, par Caylus, XI, 89.
- * TOUZAC (de). *Traité de la défense intérieure et extérieure des redoutes*, IV, 348.
- Touzer, p. Son talent d'imitation, IX, 262, 459.
- Traduction du traité De l'amitié, de Cicéron*, par Langlade, V, 495.
- * *libre de Lucrèce*, par Panckouke, VIII, 16.
- Tragédies d'Eschyle*, trad. par Le Franc de Pompignan, IX, 65.
- *d'Euripide*, trad. par Prévost, XIII, 272.
- * *Train de Paris (le)*, par Rutledge, XII, 121, 315.
- * *Traité de la danse*, par Josson, V, 443.
- *de la défense intérieure et extérieure des redoutes*, par de Touzac, IV, 348.
- *de la diction*, par P. Estève, II, 196, 448.
- *de la formation mécanique des langues*, par le président de Brosses, VI, 432.
- *de l'amitié*, par M^{me} Thiroux d'Arconville, IV, 476.
- *de la nature de l'âme et de l'origine de ses connaissances*, par l'abbé Roche, publié par l'abbé Gourliu, IV, 145.
- Traité de la tolérance*, par Voltaire, V, 422.
- *de l'éducation des femmes*, par M^{me} de Miromont, XII, 282.
- *de l'origine du gouvernement français*, par l'abbé Garnier, VI, 209.
- *de morale*, par P.-F. Lacroix, VIII, 88.
- *de musique*, par Bemotzrieder, XI, 367.
- *de paix entre Descartes et Newton*, par le P. Paulian, V, 433.
- * *de peinture*, par Dandré Bardon, VI, 484.
- *des affections vaporeuses*, par Pommé, VII, 260.
- *des animaux*, par Condillac, III, 112.
- *des armes défensives*, par Joly de Maizeroy, VII, 189.
- * *des couleurs pour la peinture en émail et sur la porcelaine*, par d'Arclais de Montamy, VI, 392.
- *des évolutions militaires de l'infanterie*, par de Bombelles, II, 340.
- *des extrêmes*, par Changeux, VII, 178.
- *des feux d'artifice, pour le spectacle et pour la guerre*, par Perrinet-Dorval, I, 152.
- *des légions à l'exemple des anciens Romains*, par le comte d'Hérouville de Claye, II, 243, et note.
- *des pierres précieuses et de la manière de les employer en parures*, par Pouget, V, 77.
- *des sensations*, par Condillac, II, 201, 438; par Le Cal, VII, 443.
- *des stratagèmes permis à la guerre*, par Joly de Maizeroy, VII, 101.
- *des systèmes*, par Condillac, I, 300.
- *des trois imposteurs*, VIII, 321.
- *des voitures*, par Garsault, III, 316.
- * *du bonheur*, par Deserres de La Tour, VII, 321.
- *du chanvre*, par Marcandier, IV, 22.
- *du gouvernement de l'Église*, par Justus Febronius, VII, 308. Abrégé, par J. Romaclo Lissoir, 387.
- *du maintien du corps*, par Chevalier de Londeau, IV, 316.
- *du mélodrame*, par Garcin, IX, 398.
- *du pouvoir du magistrat politique sur les choses sacrées*, trad. de Grotius, par Loscalopier de Nourar, II, 121.
- *historique, dogmatique et pratique des indulgences du Jubilé*, par Collet, IV, 150.
- *historique et critique de la nature de Dieu*, par l'abbé Pichon, III, 515.
- *historique et critique sur l'origine et les progrès des caractères de fonte pour l'impression de la musique*, par Fournier le jeune, VI, 419.
- *historique et dogmatique sur les apparitions*, par l'abbé Lenglet du Fresnoy, II, 50.
- *historique et politique du droit public de l'empire d'Allemagne*, par Le Coq de Villaray, I, 197.
- *historique et pratique de la cuisine*, III, 516.
- *historique et pratique de la gravure en bois*, par Papillon, VIII, 305.

- * *Traité juridico-politique sur les prises maritimes*, trad. du chevalier d'Abreu, par Poncet de La Grave, IV, 27.
- *politique et économique des communes*, par le comte d'Essuile, IX, 83.
- *sur différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire*, par le P. Griffet, IX, 217.
- * — *sur la cavalerie*, par Drumond de Melfort, XI, 308.
- * — *sur la culture des mûriers blancs*, par Pomier, V, 273.
- *sur la manière de lire les auteurs avec utilité*, par Bardou-Duhamel, II, 106.
- * — *sur la nature et sur la culture de la vigne*, par Bidet et Duhamel du Monceau, IV, 103.
- *sur le venin de la vipère*, par l'abbé Fontana, XIV, 251.
- * — *sur les maladies des femmes*, par Astruc, IV, 402.
- * — *sur les principes de l'art d'écrire*, par d'Autreppe, IV, 316.
- * — *sur les toiles peintes*, par le chevalier de Querelles, IV, 224.
- Traité sur le commerce et contre l'usure*, trad. du chevalier Childe, et de Th. Culpeper, par de Gournay et Butel-Dumont, II, *179, 398, 566.
- * *Traits de l'histoire universelle sacrée et profane*, par Le Maire, IV, 285.
- * TRÉBUCHET. *Lettre d'un ancien officier de la reine à tous les Français sur les spectacles*, IV, 244.
- * *Trébuchet (le)*, vaudeville, XIII, 143.
- * TREILLARD (comte J.-B.). *Mémoire pour M. l'archevêque de Paris*, XII, 307.
- * *Tremblement de terre de Lisbonne (le)*, trag. burlesque de Marchand, attribuée à divers auteurs, III, 334, note.
- * TREMBLEY (Abraham), naturaliste suisse, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 168.
- * TRENCHARD (J.) et Th. GORDON. *L'Esprit de l'Église*, trad. par d'Holbach et Naigeon, VII, 387.
- TRENCK (Frédéric, baron de). *Sa Vie*, trad. par de Bock, XV, 223, 236. *Examen politique et critique d'un ouvrage intitulé Histoire secrète de la cour de Berlin*, 414.
- * *Trente-sept vérités opposées aux trente-sept impiétés de Belisaire*, VII, 342.
- * *Trésette (le)*, X, 206.
- Très humbles remontrances adressées à monseigneur le contrôleur général par les filles du monde*, IV, 147.
- Treasure du Parnasse (le)*, par Borenger et Couret de Villeneuve, *V, 66, 306. *Attribué par Grimm à Thomas, 69.
- TRESSAN (L.-E. de LA VERGNE, comte de). [Vers contre Bernis, attrib. à --, IV, 112. *OEuvres diverses*, XI, 236. [Chanson à M^{me} de Boufflers, 237. Son élection à l'Acad. franç. XII, 453, 469. Trad. de Roland furieux, 460. *Corps d'extraits de romans de chevalerie*, XIII, 118.
- TREYSSAC de VERGY. * *Les Usages*, V, 190. *Lettre à M. le marquis de Litré*, 244.
- TRIAL (J.-Cl.), comp., directeur de l'Opéra. *Renald d'Asi*, op.-c., paroles de Le Monnier, VI, 397. *Silvie*, op. de Laujon, ibid; VII, 200. *Ésopé de Cythère*, op.-com. de Dancourt, 198. * *Théonis*, paroles de Poinset, 457. * *La Fête de Flore*, paroles de Saint-Marc, IX, 347.
- TRIAL (A.), acteur, frère du précédent. Son talent, VIII, 347. Compliment de clôture à la Com.-Italienne, XI, 222.
- TRIAL (M.-J. MILON, dame COMOLET, puis), connue sous le nom de M^{lle} MANDEVILLE, femme du précédent. Son histoire, VIII, 346. Son succès dans *l'Amant déguisé* et dans *le Déserteur*, ibid; * dans *Sara*, X, 245; dans *la Rosière de Salency*, 401. [Vers de Florian à --, XIII, 212. *
- * *Tribu (la)*, com., par Rochon de Chabannes, XIII, 34.
- Triomphe de Flore (le)*, opéra, paroles de Vallier, mus. de Dauvergne, VI, 400.
- *de l'amitié (le)*, par M^{lle} Fauquet, II, 44.
- *de l'amour conjugal (le)*, opéra de Servandoni, III, 12.
- * — *de l'amour de Mirélis et Zinzénie*, VI, 155; XVI, 567.
- * — *(le) de l'amour sur les mœurs de ce siècle*, par Carmontelle, X, 240.
- * — *de la République (le)*, op., paroles de M.-J. Chénier, mus. de Gossec, XVI, 179.
- * — *de la vérité*, par M^{me} Le Prince de Beaumont, I, 201.
- * — *de l'intolérance (le)*, attrib. à Rabaud de Saint-Étienne, XII, 227.
- * — *(le) de Sophocle*, par Palissot, XII, 121.
- *du Génie (le)*, par de Cubières, XIV, 86.
- *du nouveau monde*, par l'abbé Brun, XIV 413. [Approbation de cet ouvrage par R. de Vaugondy, 417.
- * — *du sentiment (le)*, par de Bibiena, I, 419.
- * *Trionfo litterario della Francia (il)*, par l'abbé Venturi, II, 4.
- Triple mariage (le)*, com., par Néricault-Destouches, II, 263.
- TRITTA ou TRITTO (Jacques), comp. *Le Vengeance amoureuse*, op., XV, 389.
- Triumvirat (le)*, trag., par Crébillon, II, *159, *210, 360, 461; III, 3.
- *(le)*, trag., par Voltaire, VI, 32; VII, — 210.
- * — *des arts*, par Carmontelle, XIII, 380, 446.
- * TROCHEREAU. *Choix de différents morceaux de poésie*, traduits de l'anglais, I, 318. *La Spectatrice*, tr. de miss Heywood, II, 40.
- Trois âges de l'Opéra (les)*, prologue, paroles de de Visme de Saint-Alphonse, mus. de Grétry, XII, 96.
- *cousines (les)*, com., par Dancourt, II, 262.
- *déeses rivales (les)*, vaudeville, par Pils, mus. de Propiac, XV, 306.
- *empereurs (les) en Sorbonne*, par Voltaire, VIII, 202.

- * *Trois fermiers (les)*, op.-com., paroles de Monvel, mus. de Dezède, XI, 482.
 — *folies (les)*, vaud., par Favart fils, XIV, 345.
 — *frères jumeaux vénitiens (les)*, com., par Colallo, X, 381.
 * *Imposteurs (les), ou les Fausses conspirations* (attrib. par Quérard à l'abbé Sopher), V, 154.
 — *inconnues (les)*, com., XIII, 277.
 — *nécessités (les)*, ouvrage annoncé, mais non publié, V, 159 et note.
 — *noces (les)*, op.-com., paroles et musique de Dezède, XV, 591.
 — *(les) siècles de notre littérature*, par Sabatier de Castres, X, 99.
 — *sultanes (les)*, op.-c., paroles de Favart, mus. de Gilbert, XI, 413.
 — *tuteurs (les)*, com., par Palissot, II 181, 401; XIII, 135
Troisième voyage de Cook, trad. par Demeunier, XIII, 88.
 TRONCHIN (Th.). † Lettre à Mussard, III, 80. Est appelé à Paris pour inoculer les enfants du duc d'Orléans, 207; sa popularité après le succès de cette opération, 210. Recommandations hygiéniques aux femmes; invention des *tronchines*, ibid. Remède contre les maux de tête, VII, 73. Sa mort, XIII, 45. † Son épitaphe par Diderot, 48.
 TRONCHIN (J.-R.) *Lettres écrites de la campagne*, V, 412; VI, 5, 176. *Lettres populaires*, 384.
 TRONÇON-DUCOUDRAY (G.-AL.) *Mémoire pour le sieur de Sainte-Foy*, XIII, 362.
 * TRONÇON DU COUDRAY (Ch.) *L'Artillerie nouvelle*, X, 409; XVI, 569.
Tropes (les), par Dumarsais, III, 448.
Troyennes (les), trag., par Chateaubrun, II, 329, 426.
 TRUBLLET (l'abbé Nic.-Ch.-Jos.). * Son élection à l'Acad. franç. IV, 360. † Épigramme à ce sujet, ibid. Sa mort, VIII, 495. * Vers de Piron à — I, 421. † Mot de l'abbé de Canaye à —, IV, 179. * Appréciation de —, VI, 468. † Anecdotes sur —, 496. *Essais de morale et de littérature*, * I, 345; II, 331; IV, 179. *Mémoires pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de Fentenelle*, III, 402; * IV, 448. *Thèse sur les corps organisés*, trad. du latin de Maupertuis, II, 351.
 TSCHUDY (baron J.-B.-L.-Th. de) *Écho et Narcisse*, opéra, mus. de Glück, XII, * 213, 428; * XIII, 16. *Les Danaïdes*, op. [avec le même], 527.
 TUCKER (Josias). *Questions importantes sur le commerce*, trad. par Turgot, III, 192.
 * *Turban enchanté (le)*, VII, 372.
 * TURBEN (Fr.). *Idées d'un citoyen sur l'instruction de la jeunesse*, V, 173.
 TURBILLY (L.-F.-H. de MÉNON, marquis de). * *Supplément à son Mémoire sur les défrichements*, IV, 411.
 TURENNE (II. de LA TOUR D'Auvergne, vicomte de). * *Campagnes de —*, III, 322.

- * Épitaphe de —, 352. † *Projet de monument en l'honneur de —*, par le cardinal de Rohan, XII, 454.
 TURGOOT (A.-R.-J.), baron de L'AULNAY. † Vers contre Bernis, attribués à —, I, V, 112. † *Mot sur Gaston et Bayard*, VIII, 481. * Sa mort, XII, 527. * *Le Conciliateur*, II, 370. *Questions importantes sur le commerce*, trad. de Tucker, III, 192. *Michel et Michau*, satire attrib. à Voltaire, VIII, 388. *Mémoires sur la vie et les ouvrages de —* par Dupont de Nemours, XIII, 290. *Vie de —*, par Condorcet, XIV, 452.
 TURGOT (R.-F.), marquis de COURMONT. * *Mémoire instructif sur la manière de rassembler les diverses curiosités d'histoire naturelle*, IV, 12.
 TURPIN (P.-R.). *Vie des hommes illustres de la France*, VIII, 93. *Vie de Louis de Bourbon, prince de Condé*, ibid. *Histoire du gouvernement des anciens républiques*, 239. *Histoire universelle*, IX, 66. *Voyage à Ceylan*, 110. *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, X, 12. * *Cyrus*, trag., 218. * *Histoire de l'Alcoran*, XI, 51. * *La France illustre*, 145.
 * TURPIN (marquis de), *Vue de la Villa-Madama*, près Rome (S. de 1787), XV, 148.
 TURPIN DE CRUSSÉ (comte Lancelot). * *Amusements philosophiques et littéraires de deux amis*, II, 139, 358; III, 262. *Essai sur l'art de la guerre*, II, 193, 444, 445. *Commentaire sur les mémoires de Montecuculi*, VIII, 240.
 TURPIN (la comtesse), née de LOWENDAHL, femme du précédent. *Les Heures de Cythère*, XI, 326. *Ouvrages de Voisenon*, publiés par —, XIII, 94.
 * *Tusculanes (les)*, de Cicéron, trad. par Boucher et l'abbé d'Olivet, VI, 476.
Tuteur célibataire (le), com. par Desforges, XV, 551.
 — *dupe (le)*, com. par Cailhava d'Estandoux, VI, 384; X, 222.

U

- Ulysse dans l'île de Circé*, ballet, par Pitrot, VI, 123.
 * UNCY (M^{lle}). *Contes moraux*, V, 293.
Un défenseur du peuple à l'empereur Joseph II, par Brissot de Warville, XIV, 138.
Une année de la vie du chevalier de Faublas, par Louvet, XV, 36.
 * *Une et l'autre (l') ou la Noblesse commerçante et militaire*, III, 222.
Union de l'amour et des arts (l'), ballet de Lemonnier, mus. de Floquet, X, 294, 303; XI, 86.
 * — *de la religion, de la morale et de la politique (l')*, par Warburton, trad. libre par Silhouette, IV, 331.

- * *Univers perdu et reconquis par l'amour (P)*, par de Carné, IV, 46.
 * *Usages (les)*, par Treussac de Vergy, V, 190.
 USSIEUX (L. d'). * *Histoire abrégée de la découverte et de la conquête des Indes*, IX, 300 * *Les Grâces*, 321. * *Eudymion*, 322. * *Le Décaméron français*, X, 66. *Gabrielle de Passy*, XI, 540. *Les Héros français*, drame, XII, 433.

V

- VACHON (P.), comp. *Renaud d'Asi*, op.-com., paroles de Le Monnier (avec Trial), VI, 397. *Ésope à Cythère*, op. com., paroles de Dancourt, VII, 198. * *Les Femmes et le secret*, op.-c., paroles de Quétant, 498. * *Sara*, op.-com., paroles de Collet de Messine, X, 244.
 VADÉ (J.-J.). † * *Chanson (Ah! naman!)* I, 420. † * *Chanson poissarde*, III, 168. Sa mort, 412. Comédies: * *les Visites du premier jour de l'an*, I, 259; * *les Racleurs*, III, 189. * *Nicaise*, op.-com., mus. de Bambini, VII, 371. * *Lettres de la Grenouillère*, I, 260. * *Le Paquet de mouchoirs*, 387. * *Le Bijou trop payé et la Brunette anglaise*, contes attrib. à —, VI, 85. * *La Pipe cassée*, poésies, II, 40. *Oeuvres posthumes*, IV, 27.
 VADÉ (M^{lle}), actrice de la Com.-Fr., fille du précédent. Ses débuts, XI, 211.
 VAINES (J. de). *Lettres de la comtesse de ****, XV, 479. * [Polémique entre — et La Harpe, pour la défense de la mémoire du duc de Choiseul, XVI, 147.
 VALBELLE (J.-A.-O., comte de). Legs à l'Académie française, XII, 286.
 VALDAHON (LEBEUF de), mousquetaire. Ses relations avec M^{lle} de Monnier; son mémoire à ce sujet, V, 462; mémoires de Loyseau de Mauléon pour ce procès, VI, 231; VII, 297; VIII, 353.
 * VALENCIENNES (P.-H. de), p. *Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède* (S. de 1787), XV, 185. Paysages (S. de 1789), 540.
 * VALENTINOIS (Duc de). Sa mort; destruction de sa galerie de tableaux par ordre de son confesseur, II, 55.
Valet à deux maîtres (le), com. par Goldoni, V, 319.
 * — *intrigant (le)*, com. par Poinset de Sivry, X, 322.
 * — *maître (le)*, com. par de Moissy, II, 113.
 * VALSNIERI, anatomiste, apprécié par Ch. Bonnet, IV, 165.
 VALLAIN (L.-P.). *Lettres sur l'art d'écrire*, IV, 316.
 * VALLAYE-COSTER (M^{me} A.). Tableaux (nature morte) au salon de 1783, XIII, 436; de 1785, XIV, 270; de 1787, XV, 153.
 * VALLET (P.). *Méthode pour faire promptement des progrès dans les sciences*, VII, 428.
 * VALI (le Dr). *Cris de la nature*, VII, 191.
 VALLIER (Fr.-Ch.) comte du SAUSSAY. * *Journal en vers de ce qui s'est passé au camp de Richemont*, III, 136. * [Vers, 272. *Épître aux grands et aux riches*, VI, 90. *Le Triomphe de Flore*, opéra, mus. de Dangevergne, 400. *Églé*, ibid. *Éloge de M. de Chevert*, VIII, 326.
 * VALMONT DE BOMARE (Jacq.-Christ.). *Dictionnaire raisonné universel d'histoire naturelle*, V, 457.
 * VALOIS (l'abbé Yves). *Lettres d'un père à son fils sur l'incrédulité*, III, 281.
 VAMMALE (l'abbé A. Brès de). *Panegyrique de Saint-Louis*, VII, 164.
 Van Brock, poème, par Maton, XI, 225.
 * Vanda, reine de Pologne, trag. de Linant, I, 488.
 * VANDEUL (Marie-Ang. DIDEROT, dame de). [Notice historique sur Sedaine, XVI, 234.
 VANHOVE (Ch.-J.), acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, XII, 223.
 VANHOVE (M^{me}), femme du précédent, actrice. Ses débuts, XII, 435. [Lettre de M^{lle} Contat à —, XIV, 264.
 VANHOVE (Caroline), fille des précédents, successivement dame PETIT, TALMA et de CHALOT. Ses débuts, XIV, 263. Ses succès, XV, 586.
 * VANIÈRE (le P.) *Prædium rusticum*, poème trad. par Berland, III, 322.
 VANIÈRE (Ignace), neveu du précédent. *Navreux amusements poétiques*, III, 343. *Discours sur l'éducation et sur l'art de la nécessité d'apprendre aisément la langue latine*, V, 308.
 VAN LOO (Carle), p. * *Son talent*, I, 356, 461. Nommé peintre du roi, V, 144. Sa mort, 322. * *Silène nourricier de Bacchus*, pour le château de Choisy, I, 92. * [Épigramme sur un *Amour* de —, 491. * *Portrait de Louis XV*, II, 24. Quatre dessus de porte pour Bellevue (S. de 1753), 281. *La Conversation espagnole et la Lecture espagnole*, tableaux peints pour M^{me} Geofrin, 410; gravés par Beauvarlet, X, 118. * *Portrait de M^{me} Favart*, gravé par Daullé, II, 437. * *Tableaux au S. de 1755*, III, 92. *Le Sacrifice d'Iphigénie*, pour le roi de Prusse (s. de 1757), 181, 428. *Portrait de M^{me} Clairon*, V, 144.
 * — (Jules-César-Denis), p., fils du précédent. *Orage, Clair de lune, Vue des environs de Rome* (S. de 1785), XIV, 292. Paysages (S. de 1787), XV, 167.
 — (Louis-Michel), p., cousin et oncle des précédents. *Portraits de M. Wail*, ambassadeur d'Espagne à Londres, et de *Mari-taux* (S. de 1753), II, 282. Nommé directeur de l'École royale des élèves protégés, VI, 343. Sa mort, IX, 287.
 — (Ch.-Amédée-Philippe), p., cousin de C. et de L.-M. Van Loo. *Tableau allégorique en l'honneur de Louis XV*, V, 330. * *Autre tableau allégorique en l'honneur de Louis XVI* (S. de 1779), XII, 326. * *Zéphyr et Flore* (S. de 1783), XIII, 378. * *La Fille de Jephthé* (S. de 1795), XIV, 240.

- VAN MOLDER (Pierre), comp. *La Bagarre*. op.-com., paroles de Poinssinet le jeune, V, 277.
- * VAN SPAENDONCK (Gérard), p. Son talent, XII, 329. *Fleurs et fruits* (S. de 1783), XIII, 437; (S. de 1785), XIV, 271; (S. de 1787), XV, 161. *Vase garni de fleurs* (S. de 1789), 524.
- * — (Corneille), frère du précédent. *Corbelle renversée* (S. de 1789), XV, 541.
- VAN SWIETEN (Gérard, baron de). Autour de plusieurs airs de *la Rosière de Salency*, op.-com. de Favart, VIII, 358.
- Vaporeux (le), com., par Marsollier, XIII, 131.
- * VARANÇAY (Adélaïde de), pseudonyme de Mme Riccoboni, pour les *Lettres de mistress Fanny Butler*, III, 365.
- * VARCHI (Benedetto). *Histoire des révolutions de Florence*, trad. par Requier, VI, 239.
- * VAREILLES (J.-M. de LABROUE, comte de). *Lettres sur l'éducation des princes*, III, 499.
- * *Variations de la monarchie française*, par Gautier de Sibert, VII, 27.
- * *Variétés d'un philosophe provincial*, par l'abbé Chambon de Pontalier, VII, 259. — *littéraires*, par Suard et l'abbé Arnaud, VII, 121; VIII, 251. — *morales et amusantes*, par l'abbé Blanchet, XII, 432.
- * — *sérieuses et amusantes*, par Sablier, VI, 156.
- VARILLE (le chevalier PYRRHIS de). *Lettres sur la constitution actuelle de la Pologne*, IX, 195.
- VARON. Contestation avec Le Vaillant, au sujet de la rédaction du *Voyage de celui-ci dans l'intérieur de l'Afrique*, XVI, 35.
- VASSÉ (Cl.-L.), sc. Modèle d'une salle d'audience pour Catherine II, VI, 311. Sa mort, X, 124.
- VASSENT (Cath.). Obtient le prix Monthyon, XV, 303.
- VATRY (l'abbé René). Sa mort, VIII, 406.
- * VAUBERTRAND (de). *Iphigénie en Tauride*, trag., III, 442.
- Vaucanson (J. de). *Proposition à l'Académie des sciences, pour la préparation de la soie, I, 375. Sa mort, XIII, 257.
- * *Vaudeville* (le), poème, par Sedaino, III, 343.
- Vauréal (L. Gui GUÉRAPIN de), évêque de Rennes. Sa mort, IV, 267. [Vers sur —, par le marquis de Sancé, VI, 86.
- VAUVERT (de). *Lettre de Julie d'Étange à son amant*, héroïde, IX, 434. *Lettre du chevalier de Sérécour à son père*, ibid.
- * VAUVILLIERS (J.-F.). *Essai sur Pindare*, IX, 462.
- VAUCHELLES (l'abbé Simon-Jérôme BOURLET de). *Oraison funèbre du duc d'Orléans*, XIV, 342. [Fragment d'un dialogue, XV, 246.
- Wauxhalls. Ouverture des —, IX, 330.
- * *Veillée de Pezenas* (la), V, 455.
- Veillées du château* (les), par Mme de Genlis, XIII, 539.
- *du Marais* (les), par Rétif de La Bretonne, XIV, 177.
- VELLY (l'abbé P.-P.). *Histoire générale de France*, II, 208, 476; III, 272; IV, 7, 217. Sa mort, 139.
- VENCE (Cl.-Alex. de VILLENEUVE, comte de). [Épigramme sur le duc de Villars et Mme de Marignano, XV, 311.
- VENCE (évêque de); voy. MOREAU (G.-F.). *Venceslus*, traz. de Rotrou, III, 4; retouché et remis au théâtre par Marmontel, IV, 116; X, 395.
- * *Vendanges* (les), ballet dansé à la Comédie-Italienne, II, 39.
- Vendangeurs* (les), vaud., par Piss et Barré, XII, 455.
- * VENDREUIL, acteur de la Com.-Fr. Ses débuts, VII, 440.
- VENEL (Gabriel-François), médecin. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, II, 293.
- VENEVAULT (Nicolas), et non VRENEVAULT. Portraits ou miniature (S. de 1753), II, 284.
- * *Vengeance naturelle* (la), II, 452.
- Venise sauvée*, trag., par de La Place, III, 374; XII, 320.
- Vénitienne* (la), op.-c., paroles de La Motte, mus. de Dauvergne, VIII, 83.
- Veni, vidi, vici*, à-propos, par Pariseau, XII, 348.
- * VENTR. *État actuel de la musique de la chambre du roi*, IV, 162; XVI, 566.
- * VENTO DE PESNES (marquis de). *La Noblesse ramenée à ses vrais principes*, IV, 84.
- Ventriloque* (le), par de La Chapelle, X, 11.
- * *Vénus blessée par Diomède*, poème, par Menoux, XV, 131.
- * — *vengée, ou le Triomphe du plaisir*, par Morandot, III, 398.
- * VENUTI (l'abbé Ph. de). *Il Trionfo letterario della Francia*, II, 4.
- VÉRA. Invention d'une machine pour monter l'eau, XIII, 117.
- VERAX (T.). *Le Rapporteur de bonne foi*, VII, 205.
- Vercingétorix*, trag., par le marquis de Bièvre, IX, 192.
- * *Véritable Ami* (le), ou *la Vie de David Simple*, par Sarah Fielding, I, 298.
- * — *construction d'un théâtre d'opéra*, par le chevalier de Chaumont, VII, 191.
- *Figaro* (le), op.-com., paroles de Sauvigny, mus. de Dezède, XIV, 75.
- * — *Mentor* (le), par le marquis de Carraccioli, IV, 84.
- Vérité dans le vin* (la), com., par Collé, V, 218; VI, 498.
- * — *dite à M. de Voltaire* (la), VI, 475.
- * — *rendue sensible à Louis XVI* (la), par Gacon de Louancy, XIII, 224.
- * — *révlée* (la), par Chesterfield, III, 110.
- * — *vengée* (la), III, 201.
- * *Vérités philosophiques tirées des Nuits d'Young*, par de Moissy, VIII, 488.

VERMEIL (Fr.-Marie), avocat. Mémoire pour l'hermaphrodite Grandjean, VI, 184.

VERMENOUX (M^{me} de). † Lettre de la baronne d'Erlach à —, sur les troubles de Genève, XIII, 168. † Vers impromptus, à —, 172.

* VERNAGE (L.-M.). *Observations sur la petite vérole*, V, 421.

VERNES (J.). * *Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, V, 382. *Confidence philosophique*, IX, 341 (avec Claparède).

VERNES (J.), fils du précédent. *Le Voyageur sentimental*, XIV, 482.

VERNET (Joseph), peintre. * Son talent, I, 357, 464; X, 356. * *Projet de gravure de ses Ports de France*, par Cochin et Le Bas, IV, 28. Baléouon grave les *Baigneuses*, V, 310. Ses tableaux au S. de 1753, II, 284; * de 1755, III, 93; de 1757, 432; * de 1779, XII, 327; * de 1783, XIII, 381; * de 1785, XIV, 244; * de 1787, XV, 152; * de 1789, 523. † Lettre de Pitra sur —, 553.

* VERNET (Carle), fils du précédent. *Triomphe de Paul-Émile, Homme à cheval terrassant un lion* (S. de 1789), XV, 570.

VÉRONÈSE (Camille), actrice de la Com.-It. Sa mort, VIII, 148.

VERRI (le comte P.). *Pensées sur le bonheur*, trad. par Mingard, VII, 174.

* VERRIÈRE (M^{lle} Marie-Geneviève RAINTEAU, dite). † Épithalame, attrib. à —, VII, 97.

† Vers anonymes : * Sur la prise de Berg-op-Zoom, I, 100. * Sur la préférence donnée aux candidatures des évêques à l'Acad. franç. 304. * *Ode anacréontique à la rose*, 455. * Sur les lieutenants civil et criminel, II, 79. * Sur le Paradis terrestre, 86. * A une abbesse nommée Augustine, 97. * D'une jeune personne à Raynal, 117. * A M^{lle} D^{***}, 120. * Sur le vin et l'amour, III, 226. * Sur *Hercule mourant*, IV, 443. * Sur la destruction des jésuites, V, 143, 244. * En faveur des danseuses de l'Opéra, 214. D'Éugénie à son amant, 222. * A M^{lle} Delon, 253. * A M^{lle} de Valory, XI, 23. A M^{me} de Belsunce, 383. * *A l'Être le plus aimable et le plus perfide*, XII, 45. *Le Cheval et son maître*, conte, 92. Sur un accident arrivé à M^{me} de Mouchy, 289. D'un jeune homme à M^{me} de Lauzun, XIII, 91. Aux Comédiens français au sujet de l'ouverture de leur nouvelle salle [l'Odéon], 111. * Sur le doigt de cour, XIV, 66, réponse, 68. *Le Calcul*, conte, 78. A une femme qui avait des vapeurs, 165. * Prière d'un Français, 191. *Souhaits d'une jeune demoiselle*, 227. Réponse à ces *Souhaits*, ibid. D'un ami de l'auteur de la *Lettre d'un garde du roi*, 372. *Sur la muraille de Paris*, 381. Anecdote anglaise, 438. Au rossignol, 468. Inscription sur la porte d'une marchande de modes, 481. Traduction de l'ode d'Horace à Pyrrha, 338. *A Rose*, 456. *Le Fleuve et les ruisseaux*, 490. *L'Absence*, 541. *Le Don patriotique*, 559. *Gallice felicitatis publicæ monumen-*

tum, 560. A M^{me} de Lingrée, 589. *Apologue du moment*, 596. A Babet, XV, 436. *Conseil à Ophélie*, XVI, 35. *Les Échecs*, 98. *Les Mais*, 100. *Politique d'une femme honnête*, 109.

Vers prononcés au roi de Danemark, par l'abbé de Voisenon, VIII, 216.

— *sur la statue érigée à Sa Majesté*, par Germain de Crain, V, 307.

Verseuil et Melcour, com., par A. de Murville, XIV, 194.

* VERT (de). *Les Eaux de Passy*, com. attribuée à —, IV, 434

VERTEUIL (M^{lle}), actrice; voy. PITROT DE VERTEUIL.

VERTHAMON DE CHAVAGNAC (Michel), évêque de Montauban. Plaisanterie sur —, II, 308.

VERTOT D'AUREUF (René, abbé AUBERT de). *Ambassades de MM. de Noailles en Angleterre, sous le règne du roi de France Henri II*, attrib. aussi à dom Perney, V, 293.

Vert-Vert, vaudeville par Desfontaines, mus. de Dalayrac, XVI, 100. † Impromptu sur cette pièce, 110.

* VERZURE (M^{me} de). *Réflexions hasardées d'une femme ignorante*, VI, 455.

* *Vestale Claudia à Titus (la)*, héroïde, par Le Suire, VII, 511.

* VESTIER (A.), p. Portrait de sa fille (S. de 1785), XIV, 295. Portraits (S. de 1787), XV, 183; *Latude* et autres portraits (S. de 1789), 539.

VESTRIS (G.-A.-B.), danseur. Ses succès, VIII, 262. *Jason et Médée*, ballet imité de Noverre, mus. de La Borde, IX, 237. *Bacchus et Ariane*, ballet [avec M^{lle} Guimard], 520. † Recommandations et réprimandes adressées à son fils, XII, 233, 410; XIII, 271.

VESTRIS (M.-A.), danseur, fils du précédent. Ses débuts, X, 71. Son incarcération au For-Lévêque, XII, 233. Ses succès, 410. Refuse de danser devant Gustave III, XIV, 46; est emprisonné à l'hôtel de la Force, ibid.; sa rentrée à l'Opéra, 47.

VESTRIS (Fr.-Rose GOURGAUD, dame), belle-sœur et tante des précédents, actrice de la Com.-Fr. Ses débuts, VIII, 72, 260. Ses succès, IX, 236; dans *Gabrielle de Vergy*, XI, 492; dans le *Roi Lear*, XIII, 260. Sa rivalité avec M^{lle} Sainval, * XII, 279; XIII, 557. † Vers à M^{lle} Clairon, XIV, 438.

Veuve (la), com. par Collé, V, 449; IX, 234. — *anglaise (la)*, com. par Faur, XIV, 490. — *de Cancale (la)*, com. par Pariseau, XII, 446.

— *du Malabar (la)*, trag., par Lemierre, IX 100; XII, 394, 397.

* VIARD (Nic.-André). *Les Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation françaises*, V, 212.

* *Vicaire de Wakefield (le)*, par Goldsmith, VII, 310.

Vicende amorose (le), op., mus. de Tritta, XV, 389.

- * *Vicomte de Harjac (le)*, par de Luchet, XIII, 525.
- VICQ D'AZVR (Pélix). Sa réception à l'Acad. franç., XV, 362.
- * *Victime mariée (la)*, par Compan, XI, 95.
- Vie de Julius AGRICOLA*, trad. de Tacite, par La Bletterie, III, 7.
- * — de Pierre ARÉTIN, par Dujardin, sous le pseud. de Boispréaux, I, 388.
- * — de Jean BART, par Richer, XII, 486.
- * — de BOSSUET, par Lévesque de Burigny, IV, 466.
- d'Edme BOUCHARDON, par de Caylus, V, 239.
- du maréchal de CATINAT, XI, 17.
- * — de l'abbé de CHOISY (attribuée à l'abbé d'Olivet), I, 178.
- * — du pape CLÉMENT XIV, par Caraccioli, XI, 85.
- de Louis de Bourbon, prince de CONDÉ, par Turpin, VIII, 93.
- * — du R. P. de CONDREN, par Caraccioli, VI, 59.
- du DANTE, par Chabanon, X, 346.
- du DAUPHIN, père de Louis XVI, par l'abbé Proyart, XI, 499.
- de DESRURS, par Baculard d'Arnaud, XI, 465.
- de FRÉDÉRIC II, roi de Prusse, par de Lavaux, XV, 224.
- de Michel de L'HOSPITAL, par Lévesque de Pouilly, V, 493.
- * — de JOVIER, par l'abbé de La Bletterie, I, 172.
- de Benoit-Joseph LABRE, par Marconi, XIV, 48.
- de LOUIS IX, dauphin de France, par l'abbé de Villiers, VIII, 210.
- de MARIE-THÉRÈSE, par Sabatier de Castres, X, 228.
- * — de MÉCÉNAS, favori d'Auguste, par Richer, VII, 186.
- * — de Laurent de MÉDICIS, trad. de Valori, par l'abbé Goujet, IV, 441.
- de Marie de MÉDICIS, par M^{me} d'Arconville, X, 442.
- de MOLIÈRE, par Voltaire, V, 506.
- de mon père, par Rétif de La Bretonne, XII, 174.
- * — du P. NORBERT, par Chevrier, V, 174.
- du cardinal d'OSSAT, par M^{me} d'Arconville, IX, 392.
- * — de PÉLAGE, par l'abbé Patouillet, II, 85.
- * — et les aventures du petit Pompée (la), tr. de Coventry, par Toussaint, II, 123, 267.
- * — de SALADIN, par Marin, III, 478.
- * — et aventures de Sens commun, XII, 297.
- * — du pape SIXTE-QUINT, par Gregorio Loti, IV, 36.
- de SOCRATE, tr. de Cooper, par de Combos, II, 69.
- * — de Philippe Strozzi, trad. par Requier, V, 76.
- * — et aventures de Joseph THOMSON, trad. de l'anglais, V, 98.
- du comte de TOTTLEREN, V, 107.

- Vie de Frédéric, baron de TRENCK*, trad. par de Bock, XV, 223, 236.
- de M. TURGOT, par Condorcet, XIV, 452.
- de saint VINCENT DE PAUL, par Begat, XV, 159.
- de M. de VOLTAIRE, par l'abbé Duvernet, XIV, 437.
- * — des femmes illustres de France, V, 121.
- des hommes illustres de la France, commencée par d'Auigny, continuée par l'abbé Pérau, puis par Turpin, II, 97; * IV, 315; VIII, 93.
- Vie privée de Louis XV*, par Mousso d'Angerville, XII, 481.
- VIRILH DE BOISJOLIN (J.-F.-M.). [Fragment d'un poème sur le Printemps, XII, 452.
- VIEN (J.-M.), p. Tableaux à la cire selon les procédés de Caylus, II, 428. *La Vierge servie par les anges* (S. de 1753), 285. Tableaux divers (S. de 1755), III, 94 (S. de 1757), 434. * *Dione au retour de la chasse, Dormeuse* (S. de 1773), X, 353. * *Hector, Toilette d'une jeune mariée* (S. de 1779), XII, 311. * *Priam suppliant Achille de lui rendre le corps d'Hector* (S. de 1781), XIII, 376. * *Retour de Priam avec le corps d'Hector* (S. de 1785), XIV, 237. * *Adieux d'Hector à Andromaque, Femme grecque, Glycère, Sapho* (S. de 1787), XV, 146. * *L'Amour fuyant l'esclavage, Offrande à Minerve* (S. de 1789), 520.
- VIENNE (dom J.-B. AGNEAUX de), bénédictin. *Éloge historique de Michel Montaigne*, XI, 53.
- * *Vies des hommes célèbres de l'Angleterre*, IX, 269.
- * *Vies des hommes et des femmes illustres d'Italie*, par Sansuverino et d'Acazq, VII, 489.
- * — de Solon et de Publicola, extrites de Plutarque et retouchées sur les anciens historiens, par L.-D. Bréquigny, I, 282.
- Vieux garçon (le)*, com., par Dubuisson, XIII, 232.
- *garçons (les)*, com., par de Vilorié, IV, 450.
- VIGÈRE (L.-J.-B.-B.). *Les Aveux difficiles*, com., XIII, 288. *La Fausse coquette*, com. XIV, 68. *Les Amants timides*, 87. *La Belle-mère*, XV, 291. *L'Entrevue*, com., 367.
- VIGÈRE-LEBRUN (M^{me}), sœur du précédent; voy. LEBRUN (M^{me}).
- VIGNIEU. *Essai de poésies diverses*, V, 340.
- * *Vignole moderne*, par Lucotte, IX, 512.
- VIGUERARD. Propose à Gluck un poème sur *Orphée*, XII, 241.
- VILLARET (Cl.). * *Considérations sur l'histoire du théâtre*, IV, 83. Continue l'*Histoire de France* de l'abbé Velly, II, 476; * IV, 217; VI, 45, * 475. *Ambassades de M^l. de Noailles en Angleterre, sous le règne du roi de France Henri II*, attrib. à l'abbé de Vertot et à dom Pernety et publiées par —, V, 292. Sa mort, VII, 9.

- VILLARS (H.-A. duc de), prince de Martignes. Sa mort, IX, 123.
- VILLENEUVE (de). *Lettre sur le mécanisme de l'Opéra Italien*, III, 321.
- VILLENEUVE (Gabr.-Suzanne BARBOT, dame de GAALON de). *Le Juge prévenu*, II, 169. *Contes*, VI, 422.
- VILLENEUVE (M^{lle}), actrice de la Com.-Ital, Ses débuts, XI, 75.
- VILLEROY (duchesse de NEUVILLE de). *Représentations données par M^{lle} Clairon chez M^{me} —, VII, 91, 326. Protège Fabre et fait jouer *l'Honnête criminel* sur son théâtre, VIII, 3, 8. Représentation de *Bajazet*, avec M^{lle} Clairon, en l'honneur de Christian VII, 208. Dirige le théâtre de la cour à Versailles, IX, 77. *La Tour enchantée*, billet composé par —, 79.
- VILLETTE (le marquis Ch. de). Sa réputation, VI, 343. *Fait peindre et graver le portrait de Voltaire, par Dancel, 455. *Sa brouille avec M^{lle} Raucourt, XI, 80; † vers de — à cette occasion, ibid. Présent à Delisle de Sales, 489; † remerciements de ce dernier, ibid. Sa querelle avec M^{lle} Thévenin et son mariage, XII, 120. *Tour joué aux Théâtres par —, 517. † Harangue prononcée par — à la Comédie-Française pour demander la translation de Voltaire au Panthéon, XVI, 116. † Vers : *à un anonyme, VII, 266; pour le cœur de Voltaire, XII, 120. † Lettre à la comtesse de Coaslin, XIII, 218. *Éloge du roi Charles V, VII, 504. *Œuvres mêlées de Boufflers et de —, XIII, 241. † Épigrammes sur Villette, *par Marchand, XII, 46; autre épigr. anonyme, 56. Billet en vers à —, XIII, 267. † Lettre de d'Éprémésnil à —, XIV, 458; † réponse de —, 459. † Son portrait dans le *Petit Dictionnaire de nos grands hommes*, XVI, 71.
- VILLETTE (R.-Ph. ROUPH de VARICOURT, marquise de), femme du précédent. † Charade adressée à —, XIII, 493.
- VILLIERS (Marc-Albert, abbé de). *Sentiments des catholiques de France sur le Mémoire ou sujet des mariages clandestins des protestants*, III, 211. *Apologie du célibat chrétien, V, 54. *Vie de Louis IX, dauphin de France*, VIII, 240.
- *VILORIÉ (N.... de). *Les Vieux garçons*, IV, 450.
- *VINCENNES (Manufacture de). Découverte du F. Hippolyte, bénédictin, touchant l'incrustation de l'or dans la porcelaine de la —, I, 231.
- *VINCENT (Fr.-André), p. *Le Président Molé saisi par les factieux, Guérison de l'aveugle-né, Paralytique guéri à la piscine* (S. de 1779), XII, 309. *Achille secouru par Vulcain* (S. de 1783), XIII, 438. *Pætus et Arria* (S. de 1785), XIV, 271. *Renaud et Armide, Henri IV et Sully, Clémence d'Auguste* (S. de 1787), XV, 151. *Zeuzeis choisissant ses modèles* (S. de 1789), 522.
- VINCENT, de Nîmes. † Lettre au sujet de Fabre, héros de *l'Honnête criminel*, par Fenouillet de Falbaire, VIII, 4.
- VINCENT avocat. *Lettre de Jean-Louis Rousseau*, VI, 332.
- VINCENT DE PAUL (saint). Sa canonisation, IV, 72. Anecdote à ce sujet, ibid.
- Vindictif (le), drame, par Du Doyer de Gastel, X, 451.
- *Vingt et un (le), com., par Lamery, VIII, 445.
- VIRET (le P. L.), cordelier *Réponse à la Philosophie de l'histoire, VII, 461. *Le Mauvais dîner ou Réponse au Dîner du comte de Boulaingvilliers*, IX, 148.
- VIRGILIUS MARO (P.) *Les Géorgiques*, trad. par J. Delille, VIII, 408.
- *Virginie, trag. anonyme, VII, 322. —, trag. par La Harpe, XIV, 434.
- *Vis-à-vis (le) et la Désobéissante, III, 97.
- Vision de Charles Patissot, par Morellet, IV, 254. — du juif Ben-Esron, par Boyer, X, 350.
- *Visionnaire (le), broch. anon. sur le salon de 1779, XII, 347.
- *Visites du premier jour de Pan (les), comédie, par Vadé, I, 259.
- VISMES DE SAINT-ALPHONSE (A.-M.-D. de). *Les Trois âges de l'Opéra*, XII, 96. *Amadis*, op., mus. de Bach, 350. **L'Heureuse réconciliation*, op.-com., mus. de Lachnicht, XIV, 186.
- VISMES DU VALGAY (A.-P.-J. de), frère-aîné du précédent. Prend la direction de l'Opéra, XII, 96; prospérité de ce théâtre sous son administration, 172; ses différends avec les artistes, 231.
- *VISPRÉ (T.-G.), graveur. Portraits de M^{me} Anne-Henriette de France et du duc de Chartres, d'après Liotari, I, 448.
- Vocation forcée (la), par M^{me} Élie de Beaumont, X, 280.
- VOGEL (J.-C.) comp. *La Toison d'or*, op., paroles de Dériaux, XIV, 449. *Démophon*, op., paroles du même, 526.
- VOGLER (G.-J.) comp. *La Kermesse*, op.-com., paroles de Patrat, XIII, 392.
- VOGT (de). † Lettre au chevalier de Bourgoin, XVI, 64.
- *Voilà mes malheurs, anecdote de M^{lle} de Bouqueville, V, 355.
- *VOIRON. *Apelle et Campaspe*, ballet, XIV, 481.
- VOISENON (Cl.-H. FUSÉE, abbé de). *Est confondu par Raynal avec Montenant, I, 127. Sa réception à l'Acad. française, V, 221. Sa querelle avec Palissot, IX, 51. Réponses aux discours de réception à l'Acad. franç. de Mgr de Roquelaure, 310; du prince de Beauvau, 311; de Gaillard, 312. *Sa mort, XI, 149. *† Mot au duc de Fronsac, IX, 320. *Anecdotes sur —, XI, 150. † Épitaphes de —, *par Voltaire, ibid. : par Colardeau, 181; par Fauveau, III, 361. *† Sermon contre la chair (*O mes chers paroissiens*), II, 75. *† *Le Bréciaire, (La Veuve d'un libraire)*, 76. *† *Le Captif racheté (Un Cordelier)*, 83. *† *Le Page ma-*

lude (*Un Cardinal aimait*), 87. † Vers pour M^{me} Favart (*L'Amour seculant un jour*), 437. † Placets au duc d'Orléans, (*Heureux qui peut avoir*), III, 409; (*Prince à qui tous les cœurs*), 410. † Romance attrib. à —, (*Mon cœur charmé*), II, 456. † Réponse à l'ode de Voltaire sur le lac de Genève, attrib. à — (*O maison de Voltaire*), III, 50. † Parodie du menuet d'Kxaudet, attrib. à —, V, 86. † Épître en vers au duc de Brunswick, VII, 90. Vers prononcés au roi de Danemark, VIII, 216. Comédies : *la Fausse Prétention*, I, 393; *le Sommeil de Thalie*, 443; *la Jeune Grecque*, III, 244, V, 130; *Annette et Lubin* [avec M^{me} Favart], V, 44. *Le Billet perdu*, par Desmalis, terminée par —, I, 473; *la Fête d'amour*, attrib. à —, II, 465. Op-com. : *Soltiman second*, mus. de Favart, IV, 468. *Fleur d'opé*, mus. de M^{me} Louis, XI, 325. *Les Lascivités sur la montagne d'Oré*, oratorio, III, 496. *Tant mieux pour elle*, IV, 280; V, 224. *Histoire de la félicité*, II, 75. *Oeuvres complètes* de — publiées par M^{me} de Turpin, XIII, 94. *Kanor* [par M^{me} Fagnan], attrib. à —, I, 379. *Zely*, [par Dantou], attrib. à —, XI, 41.

* *Voix de la nature* (la), par M^{me} Robert de Roumier, V, 295.

— *du prêtre* (la), par l'abbé Constantin, I, 467. † Épigramme sur —, 491.

— *du sage et du peuple* (la), par Voltaire, I, 444; II, 18.

— *du vrai patriote catholique* (la), III, 201.

— *libre* (la) *du citoyen*, par Stanislas Leczinski et le chevalier de Solignac, I, 367.

VOLANOR (Maurice-Fr. ROCHET, dit), acteur. Son succès au théâtre de la Foire, XII, 253. Ses débuts à la Comédie-Italienne, 379.

VOLNEY (comte C.-F. CHASSEBEUF de). *Voyage en Syrie et en Égypte*, XV, *23, 52. *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, 256; examen de cet ouvrage par Peyssonnel, 307. *Lettre à M. le baron de Grimm* [attrib. à —] restituée à Rivarol, XVI, 262; † Réponse d'un Russe, 263.

VOLTAIRE (F.-M. AROUET de). 1) * Anecdotes sur sa réception à l'Acad. franç. I, 77. † Épigramme sur le procès de — avec Travenol, ibid. Adopte et marie M^{me} Cornaille, IV, 326; V, 215, 498. Scène plaisante aux Délices (Voltaire et son étalon), VI, 51. Réception de M^{me} du Boccage à Ferney, 112. Il se fixe à Ferney, 233. † Fêtes en l'honneur de la Saint-François, VII, 451. Révolutions intérieures au château de Ferney, VIII, 48. Communion publique de Voltaire, 62. Présents de Catherine II à —, 310. Indisposition et communion de —, 332. Retour de M^{me} Denis à Ferney, 365. Voltaire est nommé père temporel des capucins, 462. Lectures pieuses pendant ses ropas, ibid. Apothéose de Voltaire chez M^{me} Clairon, X, 72. Son irritation contre Huber, 97. Prétendues

galanteries de Voltaire avec M^{me} de Sausure, 135, 192, 210. Reçoit un service de porcelaine de Frédéric II, 136. † Accusations de Voltaire contre M^{me} Raucourt, 190. † Nouvelle attaque de strangurie, 319. Réception de Barthe à Ferney, XII, 4. Retour de Voltaire à Paris, 53. Sa confession, 57. Hommages rendus à — par l'Acad. franç., 68; à la Comédie-Française, 69. Se fait recevoir franc-maçon, 84, 185. † Profession de foi exigée par son confesseur, 87. Impulsion donnée par — aux travaux de l'Acad. franç., 94. Sa mort, 108. Ingratitude de La Harpe, 122. Fête funèbre maçonnique en l'honneur de —, 188. † Caractère de Voltaire analysé par Grimm, XVI, 435, 437.

2). Traits et reparties. † Mots à l'acteur Sarasin, II, 377, note; † à un horloger du pays de Gex, IV, 358; sur lui-même, V, 258; sur Roussel de la Tour, 331; sur Rousseau, VI, 460; sur l'acteur Paulin, VIII, 454. Mot sur Haller, X, 198; à l'abbé Coyer, XI, 445; à un prêtre, XII, 57; sur Villette, 90; à Saint-Ange, ibid. à Mercier, ibid.; sur l'Angleterre, 94. † Conte de voleur, XIII, 214. † Réponse de Clément XIV à —, IX, 432.

3). Portraits peints, sculptés et gravés. † Portrait par Dancel, VI, 455. † Buste par Rosset-Dupont, VII, 284, reproduit par la manufacture de Sèvres, 488. Découvertes d'Huber représentant diverses scènes de la vie de Voltaire, V, 251; VI, 51; VIII, 310; X, 98; XII, 105. Statue par Pigalle, IX, 14, 45, 60, 89, 102, 165, 285, 287, 446; X, 238. † Bas-relief par Rosset, représentant Voltaire causant avec des laborieux, IX, 270. Buste par Houdon, XII, 103. Statue de Voltaire par le même, donnée par M^{me} Denis à la Com.-Frang. et contestation au sujet de ce don, 304; XIII, 302, 315.

4). † Épigrammes sur —; † par de Bonneval, I, 216; † par Frédéric (*Eh quoi! vous devenez érédite!*), 278; par Piron : sur Voltaire et l'abbé Alary, I, 188; sur *Catilina* et sur *Électre*, 367, 384; sur le *Testament de Richelieu*, 425, III, 208; sur le vaisseau *le Voltaire*, III, 134. Épigrammes anonymes : (*Ton dernier essor*), 233; (*Speetre mouvant*), 491; (*Un jeune homme*), IX, 104. † Charade adressée à Voltaire par une jeune femme, IX, 13. † Vers sur — : par Saint-Marc (*Aux yeux de Paris enchanté*), XII, 71; par La Dixmerie, 85. † Vers par M^{me} de Boufflers sur le refus du curé de Saint-Sulpice d'enterrer Voltaire, 186; † pour le cœur de — conservé par Villette, 120; † sur la mort de — par L. Bruu, 130. † Épitaphes de — par J.-J. Rousseau, 120, † par une dame de Lausanne 218.

5). Écrits relatifs à —. † Portraits satiriques, attrib. à Charost, I, 266; dans le *Bidet* de Bret, 305; par Robbé de Beauveset, XI, 255. † Fragment d'une lettre de Genève

- sur —, XII, 33. [Avis important sur le retour de Voltaire à Paris] par Barthe, 55. [Lettre de l'évêque de Troyes au prieur de l'abbaye de Scellières pour lui interdire de recevoir le corps de Voltaire, 113; réponse du prieur, ibid.] Lettre de Catherine II à Mme Denis, 168. *Éloge de —, par Frédéric II, 208. * [Voltaire pénitent, ode anonyme, IV, 44. Voltaire, poème par Leclerc de Montmercy, V, 480. Voltaire et le serf du mont Jura, par Florian, XIII, 196.
- 6). Théâtre. Tragédies : Particularités relatives aux diverses tragédies de — I, 212, 295. *Sémiramis*, *206, 208, 211, 225, 233, 263, 377; III, 244, 277; [épi grammes sur cette pièce : * (Malgré la basse jalousie), I, 220; * (Nulle intrigue), 233. *Catiline*, * I, 351; III, 366. *Oreste*, I, 399, 406; *IV, 493. * *Mahomet*, 212, 436. * *Rome sauvée*, 445. *Adélaïde Duguesclin (le due de Foix)*, * I, 212; II, 256; VI, 367, 397, 418. *Hérode et Mariamne*, I, 397; V, 383. *L'Orphelin de Chine*, III, 82, 89. * *Saladin* (trag. projetée), 374. *Socrate*, IV, 120, 128. *Tan crède*, 281, 292, 300; IX, 77. * *Zulime*, I, 436; V, 313. *Brutus*, 256. *Saül et David*, 279. *Olympie*, *IV, 485; V, 279, 479. *Don Pèdre*, *480; XI, 32. *Le Triumvirat*, VI, 32; VII, 210. *Les Scythes*, 163, 207, 223, *267. *Les Guèbres*, VIII, 337. *Sophonisbe*, IX, 25; X, 336. *Les Pelopides*, IX, 411. *Les Lois de Minos*, 492, 508; X, 137. *Irène*, XI, 445; XII, 54, 67. *Agathocle*, 261, *270. — Comédies : *Nanine*, * I, 321, 379; III, 4; X, 303. * *La Femme qui a raison*, IV, 173; VII, 452. *L'Écossaise*, 245, *260, 276. *L'Écueil du sage (le Droit du seigneur)*, V, 24, 39; XII, 270. *La Comtesse de Givry*, *VII, 417, 441, 452; XIII, 153. *Le Dépôt*, VIII, 388; X, 5. *Le Baron d'Otrante* (tiré de l'Éducation d'un prince, op.-com., mus. de Grétry, non représenté, XIV, 19.
- 7). Poèmes et poésies diverses. *La Pucelle*, II, 466; III, * 73, 196, * 339; * V, 108. *La Loi naturelle*, III, 160. *Sur les désastres de Lisbonne*, 200, 244. *La Henriade*, 350; X, 60. *Précis de l'Écclésiaste et du Cantique des cantiques*, IV, 152. *La Guerre de Genève*, * VII, 318, 488; VIII, 50, 55. — Éptre à la duchesse du Maine sur la victoire de Lawfeld, I, 71. Ode sur la mort de la margrave de Bareith, IV, 117.
- 8). Contes en vers. *Contes de Guillaume Vadé*, V, 506. *Le Marseillais et le Lion*, VIII, 202. *Les Trois Empereurs*, ibid. * *Les Filles de Minée*, XI, 168.
- 9). Romans. * *Zadig*, I, 216, 231. *Candide*, IV, * 83, 117. * *L'Ingénu*, VII, 409, 417. * *Le Taureau blanc*, X, 320. * *Histoire de Jenni*, XI, 97.
- 10). Histoire. * *Panegyrique de Louis XV*, I, 193, 279. * *Éloge funèbre des officiers morts dans la guerre de 1741*, 377. * *Dissertation sur les mensonges imprimés*, ibid. * *Contestation avec Foncemagne sur l'authenticité du Testament politique du cardinal de Richelieu*, 393. *Essai sur les mœurs (Abrégé de l'histoire universelle)*, II, * 177, 285, 308, 394; III, 333, 348, 362, 372, 376; V, 289. *Siècle de Louis XIV*, II, 254; III, 137, 366. *Annales de l'empire*, II, 324. *Histoire de la guerre de 1741*, III, 158. *Examen du Testament politique d'Albértoni*, 366. *Histoire de l'empire de Russie*, IV, 308, 310; V, 288. *Doutes nouveaux sur le Testament attribué au cardinal de Richelieu*, VI, 149; *Arbitrage entre M. de Foncemagne et Voltaire*, ibid. *Le Président de Thou justifié contre les accusations de M. de Bury*, VII, 32. * *Essai historique et critique sur les dissensions de l'église de Pologne*, 421. *Défense de Louis XIV*, VIII, 381. *Fragments sur l'Inde*, X, 308.
- 11). Critique littéraire. * *Dissertation sur les tragédies anciennes et modernes sur les sujets d'Électeur, et de Sophocle*, par Dumolard, revue par —, 423. * *Remerciement sincère d'un homme charitable*, 445. * *Appel à toutes les nations de l'Europe (contre Shakespeare)*, IV, 341. * *Réponse à la dissertation de Diodati sur la langue italienne*, 353. *Éloge de Crébillon*, V, 145. *Éclaircissement historique à l'occasion d'un libelle calomnieux sur l'Essai sur les mœurs*, 247. *Vie de Molière*, 506. *Discours aux Welechs*, ibid. *Réponse à l'abbé d'Olivet*, VII, 212. * *Lettres sur les panegyriques*, 345. * *Lettres à S. A. M^{se} le prince de ****, sur Rabelais, 489. *Défense de mon maître*, VIII, 29. *A B C*, 267. *Anecdotes sur Fréron*, IX, 62. *Lettre à l'Acad. Franç. sur Shakespeare*, XI, 299, 319, 379. *Commentaire historique sur les OEuvres de l'auteur de la Henriade*, 327, 328.
- 12). Philosophie. *Traité de la tolérance*, V, 422. *Dictionnaire philosophique*, VI, 65, * 186, 252, * 410. *Philosophie de l'histoire*, 268, 276. *Commentaire sur le livre Des délits et des peines*, VII, 138, 164. * *Examen important de milord Bolingbroke*, 508. *Dîner du comte de Boulainvilliers*, VIII, 9. *Profession de foi des théistes*, 96. *Droit des hommes*, 99. *Singularités de la nature*, 270. *Dieu et les hommes*, 353. *Tout en Dieu*, 364. *Les Adorateurs*, 379. Articles fournis à l'Encyclopédie, III, 222. Sur la suppression de cet ouvrage (note ajoutée à l'Ode sur la mort de la margrave de Bareith), IV, 117. *Questions sur l'Encyclopédie*, IX, 24, 117, * 120, 216, 217. *Dieu*, réponse au *Système de la nature*, 117, 167. *Lettre sur la prétendue comète*, X, 238. *Lettres chinoises, indiennes et tartares*, XI, 238. *La Bible enfin expliquée*, 327.
- 13). Pamphlets : * *La Voix du sage et du peuple*, I, 445; II, 18. *Relation de la maladie, etc., du jésuite Berthier*, IV, 173. *Les Quand*, 237. * *Relation du voyage de F. Garassine en Portugal*, 243. * *Lettre*

civile et honnête, etc., *ibid.* * *Conversation de M. l'intendant des Menus-Plaisirs du roi avec l'abbé Grizel*, 427. * *Lettre de Ch. Gouju à ses frères*, 486. *Mandement du révérendissime père en Dieu Alexis, archevêque de Noroïrod*, VI, 398. *Questions sur les miracles à M. le professeur Cl.*, 408, * 418, * 471. * *Idées républicaines*, 474. * *Lettre curieuse de M. Covelle*, VII, 48. *Le Philosophe ignorant*, 49. * *Recueil nécessaire*, 127, 147. * *Honnêtetés littéraires*, 282. * *Questions de Domenico Zopata*, 283. * *Homélie prononcée à Londres en 1765*, 314. * *Instructions pour le prince royal de ...*, 349. * *Défense de mon oncle*, 367, 378. * *Honnêteté théologique*, 419. * *Sermon prêché à Bâle le premier jour de l'an 1768*, VIII, 35. *Lettre de l'archevêque de Cantorbéry*, 47. * *Conseils raisonnables à M. l'abbé Bergier*, 95. * *Épître aux Romains*, 97. *Les Colimaçons du R. P. l'Escaubotier*, 105. * *Discours adressé aux catholiques de Kominieck*, 156. * *Canonisation de saint Cucufin*, 255. *Cinquième homélie*, 310. *Requête à tous les magistrats du royaume*, 381. * *Lettre à Mgr l'archevêque de Lyon dans laquelle on traite du prêt à intérêt*, 478. *Choses utiles et agréables*, 492; * IX, 178. *Sermon du pape Nicolas Charisteski*, 283. * *Discours de maître Belleguer*, etc., X, 147. *Éloge historique de la raison*, XI, 33, * 171. * *Petit écrit sur l'arrêt du Conseil du 13 septembre 1774 [sur la liberté du commerce des grains]*, XI, 42. * *Diatribes à l'auteur des Éphémérides de 1775*, 124.

14). Polémique judiciaire. *Histoire d'Élisabeth Canning et de Jean Calas*, V, 153; *Lettre à M. Damilaville*, 231. *Relation de la mort du chevalier de La Barre*, VII, 77, note; * VIII, 47. *Supplément aux causes célèbres*, 389. *Au roi, en son conseil, par les sujets du roi qui réclament la liberté*, IX, 24, 446; * Nouvelle requête, 143. *Essai sur les probabilités en fait de justice*, X, 40. *Réflexions philosophiques sur le procès de M^{lle} Camp*, 80. *Nouvelles probabilités en fait de justice*, 81, 188.

15). [Lettres citées dans la *Corr. litt.*] * A Frédéric pour lui recommander Raynal, I, 68. * A M^{me} de Monrevel, III, 88. Au marquis d'Adhémar, 489. A Thioriot, sur les réformes financières, IV, 148. * A Palissot, 254. * A l'abbé d'Olivet sur Corneille, 476. * A l'électeur palatin, 486. Sur les jésuites et les jansénistes, V, 317. A Pigalle, 359. A Dupont de Nemours, 428. Sur M^{lle} Du bois, 448. Au marquis de Fraigne, VI, 232. Au marquis d'Argence, 380. A Tronchin-Calandrin, 437. A D. Hume, VII, 162, 205. * Au prince Galitzin, 420. A d'Argental, sur sa communion publique à Ferney, VIII, 64. A Montauloin, 120. * A Saurin, 268. A M^{me} de La Borde-Desmartres, 390. Au maréchal de Richelieu, 474. A M^{me} Necker, 476; IX, 45, 88, 167. A Grimm, 90, 166, 177. A Després, 98. Au comte de Schomburg, 111. A Argental, sur le

drame, 163. Au rédacteur du *Secrétaire du Parnasse*, 219. A Sumarokoff, 281. A M^{me} du Voisin (M^{lle} Calas), 415. A La Harpe, X, 73. Au comte de Lewenhaupt, 74. A M^{me} Du Barry, 276. A l'abbé de La Chau, XI, 223. A Boncerf, 309. Au curé de Saint-Sulpice, XII, 88; réponse de celui-ci, 89.

- 16). [Vers cités dans la *Corresp. litt.*] * A M^{me} de Pompadour (*Les esprits et les cœurs*), I, 100; (*Ainsi donc vous réunissez*), 125. * A Stanislas Leczinski (*Le ciel, comme Henri*), 169. * A M^{me} de Boufflers (*Vos yeux sont beaux*), *ibid.* * Sur le Louvro (*Monuments imparfaits*), 291. Épitaphes de M^{me} Du Châtelet (*L'univers a perdu*); *Quoi! verrons-nous*), * 366; VIII, 278. * A Destouches (*Auteur solide*), I, 419. * Sur Fontenoy (*Rivages teints du sang*), 468. * Fragment du *Temple du goût (Vous, messieurs les beaux-esprits)* II, 465. Au président Hénault (*Hénault, fameux par vos soupers*), 375, note. * Sur la ville de Lyon (*Il est vrai que Plutus*), III, 11. * A M^{me} de Fleurieu (*Également à tous*), *ibid.* * *Quatrain à M^{mes} de Luxembourg, de Boufflers et de La Vallière (Si vous eussiez été les trois déesses)*, 156. Chanson à M^{lle} Gaussein (*Le plus puissant de tous les dieux*), 234. Sur Gentil-Bernard (*Dans ce pays*), 457. * A la duchesse d'Orléans (*Voire énigme*), IV, 7. * Ode sur la mort de la margrave de Bareith, 117. A M^{me} de Chauvelin (*Les sept péchés*), III, 512, note. (*Avec tant de beauté*), V, 155. * Pour le portrait de du Resnel (*Avec sa mine*), IV, 443. A Blin de Saintmore (*Mon amour-propre*), V, 19. * Sur Fréron (*La Coste est mort*), 35. * A M^{lle} de ... (*Vous objectez toujours notre âge*), 70. * A Catherine II (*Dieux qui m'ôtez les yeux*), 418. Pour M^{lle} Clairon (*Dans la grand-ville*), VI, 339. * A La Harpe et à Chabanon (*Ils ont berné mon capuchon*), VII, 470. Sur La Bletterie (*Apostat comme ton héros*), VIII, 177. Énigme (*A la ville ainsi qu'en province*), 203. A Saurin (*Il est vrai, je suis capucin*), 481. Sur Confucius (*De la simple vertu*), IX, 193. Addition à l'épître sur la liberté de la presse (*La voix des gens*), 271. A Gustavo III (*On dit que je tombe en jeunesse*), 285. Sur la Saint-Barthélemy (*Tu reviens*), X, * 50, 80. A M^{lle} Clairon (*Les talents, l'esprit, le génie*), 73. * Épitaphe de Voisenon (*Ici git, ou plutôt ici fratélie*) XI, 150. Impromptu (*Il est vrai que le dieu d'amour*), XII, 20. A Mouchy (*Le roi sait que votre talent*), 56. A un évêque (*J'ai reçu votre mandement*), *ibid.* Bouts rimés (*Un simple soliveau*), 199. Sur J.-B. Rousseau (*On dit qu'on va donner Alzire*), XIV, 437.
- 17). Éditions des *Oeuvres de* —. * *Recueil de pièces fugitives en prose et en vers*, I, 383. * Édition publiée en dix volumes à Genève, III, 224. *Mélanges*, * IV, 366, 477; VI, 417, 470. *Ouvrages dramatiques*, V, 360. *Let-*

- tres secrètes*, publiées par Robinet, VI, 131, 139. *Lettres à ses amis du Parusse*, par le même, 470. * *Oeuvres*, publiées par Cramer, VIII, 67; par Beaumarchais, XII, 482. * *Lettres à l'abbé Moussinot*, publiées par Duvernet, 527. * *Voltaire portatif*, par Contant d'Orville, VII, 149.
- 18v. Éditions publiées par —. * *Oeuvres de Corneille*, IV, 433; *Commentaire*, V, 498. * *Testament du curé Mestier*, V, 178. *Souvenirs de Mme de Caylus*, VIII, 383. Notes ajoutées aux *Lettres de M^{lle} Aissé*, XV, 129.
- 19). Attributions diverses à —. † Vers : * (*Peuple jadis siffler*), I, 257; * de Ximénès sur les ruines de Lisbonne (*Quel est ce dieu*), III, 159. * *Code évangélique*, VI, 150. *Sentiments des citoyens sur les Lettres écrites de la montagne*, 199. *Le Docteur Pansophe* [par Borde], VII, 33, 163. * Trois dialogues restés inédits, 148. * Épigramme sur Dorat [par La Harpe], 471, 499; VIII, 156. *Épître écrite de la campagne* [par Piron, ou Verlac de La Bastide], IX, 218; XVI, 568. *Lettre de M. l'abbé Pinzo au surnommé Clément XIV*, X, 59. *Lettre d'un père à son fils faisant l'auteur et le bel esprit à Paris*, 228. * *Calendrier du laboureur*, XVI, 543, note.
- 20). Lettres adressées à —: * par Catherine II, V, 418; par Grimm, XVI, 489, * 491. *Lettre de Monseigneur l'évêque d'Annecy* [d'Annecy], avec les réponses de M. de V^{oy}, VIII, 333.
- * *Vos loisirs*, par Charpentier, VIII, 18.
- * *VOUGNY* (abbé de). *Le Ciel réformé, essai de traduction du « Spaccio della bestia trionfante »* de J. Bruno, I, 480.
- Voyage à Ceylan*, par de Turpin, IX, 110.
- à *Cythère*, I, 427.
- à *la baie d'Hudson*, trad. d'Ellis, par Sellius, I, 314.
- à *l'île de France*, par Bernardin de Saint-Pierre, X, 204.
- *autour du monde, fait en 1764, 1765, etc.*, trad. de l'anglais, VII, 443.
- *aux Indes orientales*, trad. de J.-H. Grose par Hernandez, III, 514.
- *aux Indes orientales*, par Sonnerat, XIII, 272.
- *aux sources du Nil*, par J. Bruce, trad. par Castera, XVI, 38.
- *d'Alcimédon*, attribué au cardinal de Bernis, à de Choiseul et au comte de Martigny, IV, 232.
- *dans le séjour des ombres*, par l'abbé de La Porte, I, 209, 294.
- *dans les Deux-Siciles*, trad. de Swinburne par M^{lle} de Kéralio, XIV, 267.
- *dans les espaces*, IV, 100.
- *dans l'intérieur de l'Afrique*, par Le Vaillant, XV, 562; XVI, 35.
- *d'Asnières (le)*, par Hurtault, I, 204; XVI, 563.
- *de Figaro en Espagne*, par le marquis de Langle, XIV, 250.
- *de France, d'Espagne, de Portugal et d'Italie*, par de Silhouette, IX, 144.
- Voyage de Mantes (le), ou les Vacances de 17...*, par Gimat, dit Bonneval, II, 269.
- *de M. Carver dans l'intérieur de l'Amérique septentrionale*, trad. par Montucla, XIII, 433.
- * — *de M. Gmelin en Sibérie*, publié par de Kéralio, VII, 308.
- * — *de M. Olof Torée*, trad. par de Blackford, X, 256.
- *de Newport à Philadelphie*, par le chevalier de Chastellux, XIII, 41.
- * — *de Paris à Saint-Cloud*, par Néel, I, 215; II, 93.
- *de Robertson aux terres australes*, VII, 259.
- * — *de Rogliano*, par Chevrier, II, 41.
- * — *de Turquie et de Perse*, par Otter, I, 161.
- *d'Italie*, par Cochin, IV, 15.
- *du comte de Haga en France*, par Du Coudray, XIV, 49.
- *du jeune Anacharsis*, par Barthélemy, XV, 370, 457.
- *d'un Français en Italie*, par de Lalande, VIII, 272.
- *en Bourgogne*, par Bertin, XI, 481.
- *en Crimée et à Constantinople*, par M^{me} Craven, trad. par Guédon de Berchère, XV, 469.
- * — *en France, en Italie et aux îles de l'Archipel*, V, 211.
- * — *en Périgord et en Lorraine*, V, 178.
- *en Pologne*, par Coxo, trad. par Mallet, XIV, 520.
- *en Sibérie*, par l'abbé Chappe d'Autroche, VII, * 427; VIII, 298.
- *en Sicile et à Malte*, trad. de Brydoyne par de Meunier, XI, 82.
- *en Suisse*, par Lémierre, XIV, 444.
- *en Syrie et en Égypte*, par Volney, XV, * 23, 52.
- *philosophique d'Angleterre*, par Lacoste, XV, 16.
- * — *pittoresque de la Flandre et du Brabant*, par Descamps, VIII, 465.
- * — *pittoresque de la Grèce*, par Choiseul-Gouffier, XII, 182.
- * — *pittoresque de Paris*, par d'Argenville, III, 456.
- Voyages dans les États barbaresques de Maroc, Alger, Tunis et Tripoli*, XIV, 309.
- * — *de milord Céton dans les sept planètes*, par M^{me} R. R., VI, 185.
- *de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale*, par Dezoteux XIV, 380.
- * — *depuis Saint-Petersbourg, en Russie, dans diverses contrées de l'Asie*, par J. Bell d'Antermony, trad. par Eidous, VI, 454.
- *de Rosine (les)*, vaudeville, par Piis et Barré, XIII, 321.
- * — *d'Italie et de Hollande*, par l'abbé Coyer, XI, 83.
- *d'un philosophe*, par Poivre, VIII, 112.
- *en Allemagne*, par le baron de Risbeck, XV, 249.
- *entrepris par ordre de S. M. Britannique*

- dans les mers du Sud, par Hawkesworth, X, 423.
- * *Voyages et découvertes faits par les Perses le long des côtes de la mer Glaciale*, par Müller, trad. par Dumas, VI, 453.
- *pittoresques des environs de Paris*, par d'Argenville, II, 505.
- *récréatifs du chevalier de Quevedo*, trad. par l'abbé Béraud-Bercastel, III, 321.
- * *Voyageur français (le)*, par l'abbé de La Porte, suite de l'*Histoire générale des voyages* de l'abbé Prévost, VI, 301; VII, 46.
- *philosophe (le)*, IV, 490.
- *sentimental (le)*, par F. Vernes, XIV, 482.
- * *Voyageurs modernes (les)*, par de Puisieux, IV, 161.
- VOYER (marquise de), Mot sur le chyle, XV, 220.
- * *Vrai philosophe (le)*, par Araison, IV, 493; VII, 348, 511.
- Vraie mère (la)*, par de Moissy, IX, 297.
- *philosophie (la)*, poème, par Dorat, IV, 280.
- * *Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation françaises*, par Viard, V, 212.
- Vues d'un citoyen*, par Chainouset, III, 411.
- Vues générales sur la constitution française*, par Cerutti, XV, 500.
- *politiques sur le commerce*, par Goyon, IV, 104.

W

- * WALLERIUS (J. Gottschalk). *Éléments d'agriculture physique et chimique*, VII, 129.
- WALPOLE (Rob.). * *Le Monde*, journal traduit par Monod, III, 202. *Discours pour et contre la réduction de l'intérêt de l'argent*, trad. par Gua de Malves, 441. *Testament politique*, publié par Dupuy-Demportes, VII, 232.
- WALPOLE (Horace), comte d'ORFORD, fils du précédent. [Lettre à Rousseau, sous le nom du roi de Prusse, VI, 458;] lettre de Rousseau à ce sujet, VII, 11. *Le Château d'Otrante*, VI, 459; VII, 232. Fait imprimer *Cornélie*, trag. du président Hénault, VIII, 125.
- * WALSHE (G.). *L'Hôpital des fous*, dialogue trad. par de La Plotte, VI, 286. *Discours sur les femmes*, VII, 505.
- * WARBURTON (Will.). *Union de la religion, de la morale et de la politique*, trad. livre par Silhouette, IV, 334.
- WARCLAW. *Hymne à Catherine II*, trad. par Chalumeau, XI, 501.
- Warwick*, trag. par La Harpe, V, 403, 416.
- Wasprie (la)*, par Lo Brun, IV, 412.
- WATLET (Cl. H.). * Son élection à l'Acad. franç., IV, 349; * lecture du premier chant de la *Jérusalem délivrée*, trad. par —, 350, 374. Articles dans le 5^e vol. de l'*Encyclopédie*, III, 111. *L'Art de peindre*,

- poème, 87; IV, 198, * 242. * *Essai sur les jardins*, X, 521. * *La Maison de campagne à la mode*, com., 522. * Trad. des *Héroïdes* d'Ovide attrib. à —, V, 267. * [Lettre à d'Alombert, X, 348.] Épigramme sur Mesmer, XIV, 247.
- * WATTEVILLE (de). *Histoire de la Confédération helvétique*, II, 386.
- WEBB (Daniel). *Recherches sur la peinture*, V, 200; * trad. par Bergier, VI, 350.
- * WERTMULLER (A.-U.), peintre. *La famille royale se promenant dans les jardins du Petit Trianon*, portraits de Bachelier et de Caffieri (S. de 1785), XIV, 292.
- * WEYLER (J.-B.), peintre. Miniatures (S. de 1783), XIII, 436; (S. de 1787), XV, 153.
- * WHATELY (Th.). *Art de former les jardins modernes*, trad. par Latapie, IX, 348.
- WILKES (John) [Plaisante repartie, VII, 264.
- WILLE (J.-G.), gr. * *Son talent*, I, 362; VI, 76. *Cleopâtre*, d'après Nestchor, II, 465. Refus de graver la *Famille Calas* d'après Carmontelle, XVI, 354.
- * WILLE (P. A.), peintre, fils du précédent. Tableaux divers (S. de 1779), XII, 328; (S. de 1783), XIII, 443. *Le Maréchal des logis* (S. de 1785), XIV, 293. *Mort du duc de Brunswick* (S. de 1787), XV, 186.
- * WILLOUGBY. *Ornithologie*, appréciée par Ch. Bonnet, IV, 166.
- WIMPFEN (le baron P. Chr. de). *Commentaire des Mémoires du comte de Saint-Germain*, XII, 464.
- * WINSLOW (Jacques-Bénigne), anatomiste. Sa mort, IV, 242.
- WIZARD (le Dr^e). *Mémoires de James Graham, marquis de Montrose*, VII, 246.
- * WOODWILL (miss). *La Destinée*, trad. par Contant d'Orville, VII, 149.

X

- * XÉNOPHON. *Économique (L')* trad. par Ph. Dumas, VIII, 15.
- * XÉNOPHON d'ÉPHÈSE. *Les Amours d'Abrocome et d'Anthio*, trad. par J.-B. Jourdan, I, 150.
- * *Xercès*, trag. par Crébillon, I, 278; [* épigr. de Favier sur —, 279.
- XIMÈNES (A.-M. marquis de). [Vers à M^{lle} Clairon, III, 80; sur les ruines de Lisbonne, 159, 169; *] au nom du bel arbre des Tuileries, XIV, 155; *] lettre de Beaumarchais à ce sujet, 156;] vers au vicomte de Ségur, 400;] réponse de celui-ci, ibid.] Epigrammes: sur le marquis de Bièvre, XV, 219; sur la *Manière d'écrire l'histoire*, XIII, 234. *] Épitaphe de Chevert, XV, 260. * *César au Sénat romain avant de passer le Rubicon*, héroïde, IV, 150. *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, 317. *Lettre sur l'effet moral des théâtres*, 75. *Amalazonte*, trag., II, * 146,

366, 426. *Oeuvres de —*, X, 25. Anecdotes sur —, ibid.

Y

- YART (l'abbé). *Idée de la poésie anglaise*, I, 347; II, 266; III, 336.
Yankle et Yariko, nouvelle par Gessner, trad. par Meister, XVI, 84.
 *YON. *L'Amour et la Folie*, comédie, II, 191, 448. *Les Deux Sœurs*, III, 32. *Les Femmes de mérite*, IV, 93.
 YOUNG (Ed.). *Les Nuits*, trad. par Le Tourneur, VIII, 313; IX, 30, 47; par Colardeau, IX, 30.
Yu le Grand et Confucius, par Clerc, VIII, 340; IX, 19.
 *Yvon (l'abbé Cl.). *Lettres à M. Rousseau, pour servir de réponse à sa lettre contre le mandement de M. l'archevêque de Paris*, V, 392.

Z

- ZACHARIE (J.-F.-W.). * *Les Métamorphoses*, poème trad. par de Müller, VI, 12. *Les Quatre parties du jour*, VIII, 253.
 *Zadig, par Voltaire, I, 216, 231.
 *Zaïde, V, 445.
 *Zaïre. Anecdote sur —, I, 295.
 *Zaïs, ballet, paroles de Cahusac, musique de Rameau, I, 142.
 *Zamir, trag. par l'abbé Richard, IV, 428.
 *Zamon à Zélie, héroïde, VI, 240.
 *Zamor et Almanzine, par M^{me} de Puisieux, III, 31.
 *ZANONI (Ricci). *Atlas historique de la France, pour l'intelligence de l'histoire de Velly et Villaret*, VI, 287.
 ZAPPI. Imitation d'un sonnet de —, IV, 25.
 *Zarès, tragédie, par Palissot, II, 71, 77.
 *Zarucma, trag. par Cordier, V, 59.
 *Zec-Zec-Zeb, anecdotes indostanes, II, 29.
 *Zélaskim, VI, 185.
 *Zélide, féerie, par Renout, III, 41.
 *Zélie dans le désert, par M^{me} Daubenton, XIV, 522.
 *Zélie et Lindor, op.-com., musique de Rigade, paroles de Pelletier, V, 410.
 *Zélindiens (les), par M^{lle} Faugue, V, 90.
Zélis au bain, poème, par Masson de Pezay, V, 318, 340.
Zelmire, trag. par de Belloy, V, * 86, * 92, 187; VI, 203.
Zély, ou la Difficulté d'être heureux, conte attrib. à Voisenon et à Fourqueux, XI, 41.
Zémire et Azor, op.-c., paroles de Marmon- tel, mus. de Grétry, IX, 435, * 438.
Zend-Avesta, trad. par Anquetil-Duperron, IX, 412.
Zénis et Amalsie, op. de Chamfort, mus. de La Borde, VI, 399.
Zénothémis, par Baculard d'Arnaud, X, 278.
Ziméo, conte, par Saint-Lambert, VIII, 296.
 ZIMMERMANN (de). *Essai de principes d'une morale militaire*, VIII, 327.
 ZINGARELLI (N.-A.), comp. *Antigone*, op., paroles de Marmontel, XVI, 7.
 *Zodiaque mystérieux (le), IX, 513.
Zoraï, trag. par Marignié, XIII, 212.
 *Zoraïde, tragédie, par le chevalier de Grave, II, 123.
Zoramis, trag., par Dorat, XII, 381.
Zoroastre, op., paroles de Cahusac, mus. de Rameau, I, * 385, 390; II, 227; VIII, 540.
 * † Épigrammes anonymes et vers de Roy sur —, I, 394, 408.
 *Zoroastre, roman, par de Méhégan, II, 60.
Zoroastre, Confucius et Mahomet, comparés comme sectaires, par Pastoret, XV, 116.
 *ZUCKMANTEL (Fr.-Ant., baron de). Vend sa galerie de tableaux à Catherine II, XVI, 252. Ami de Grimm et de Schomberg, 525.
Zulica, trag. par Dorat, IV, 180.
Zulima, op.-com., paroles de M^{me} Bellecour, mus. de Dezède, XII, 93.
 *Zulime, trag. par Voltaire, I, 436; V, 3, 13.
Zuma, trag. par Le Fèvre, XI, 274, 361, 399.
 ZURLAUBEN (B.-F.-A.-J.-D., baron de LA TOUR CHATILLON de). * *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, II, 94.
 * *Mémoires de Henri, duc de Rohan, sur la guerre de la Vallée*, IV, 28. * *Lettre au président Hénault, sur la vie de Guillaume Tell*, VII, 241. *Tables généalogiques des augustes maisons d'Autriche et de Lorraine*, IX, 32.

TABLE

DU TOME SEIZIÈME

1790

	Pages.
<p>AVRIL. — Romance sur le jeune comte de Belzunce, massacré à Caen, par M^{me} Langier de Grandchamp. — <i>Les Brouilleries</i>, opéra-comique, paroles de Lœillard d'Avrigny, musique de Berton. — <i>Le District de village</i>, comédie, par Desfontaines. — Épigramme sur la nomination des juges de Sparte. — <i>La Bonne Mère</i>, comédie, par Florian. — <i>Lettre de M^{me} la princesse de Gonzague, écrites pendant ses voyages d'Italie</i>.</p>	3
<p>MAI. — <i>Le Couvent ou les Fruits du caractère et de l'éducation</i>, comédie, par Laujon. — <i>Antigone</i>, opéra, paroles de Marmontel, musique de Zingarelli. — <i>Mémoires ou Essais sur la musique</i>, par Grétry. — <i>Le Czarrowitz Chlore</i>, conte, par Catherine II. — <i>La Rencontre imprévue ou les Fous de Médine</i>, opéra-comique, imité des <i>Pèlerins de la Mecque</i>, de Dancourt, musique de Gluck. — <i>La Suite des Solitaires de Normandie</i>, par Piis. — <i>Jeanne d'Arc</i>, opéra-comique, paroles de Desforges, musique de Creich. — <i>Les Lois pénales</i>, par Pastoret. — <i>Adresse des habitants du ci-devant bailliage de...</i> [par Grouvelle]. — <i>Le Destin de la France</i>, par Mably (l'abbé Barthélemy de Grenoble)</p>	6
<p>JUIN. — Rentrée de Larive à la Comédie-Française. — <i>Le Comte de Comminges ou les Amants malheureux</i>, drame, par Baculard d'Arnaud. — Reprise du <i>Présumptueux ou l'Heureux imaginaire</i>, comédie, par Fabre d'Églantine. — Discours de Mirabeau sur la mort de Franklin. — <i>L'Incertitude maternelle ou le Choix impossible</i>, comédie, par Bedeno Dejaure. — <i>Mémoires historiques, politiques et géographiques des voyages du comte de Ferrière-Sauvebœuf en Turquie, en Perse et en Arabie; Observations de M. de Montmorin sur ce livre. — Lettres écrites de la Trappe, par un novice, mises au jour par Sélis. — Contestation entre Le Vaillant et Varon au sujet de la rédaction du Voyage en Afrique. — Conseils à la jeune Ophélie. — Louis IX en Égypte</i>, opéra, paroles de Guillard et Andrieux, musique de Le Moyne. — <i>Mémoires du règne de Bossa-Ahadée, roi de Dahomey</i>, par Robert Norris. — <i>Voyages aux sources du Nil</i>, par James Bruce, traduit par Castéra. — <i>Suite des Mille et une Nuits</i>, contes traduits par dom Chavis et revus par Cazotte</p>	26

- JUILLET. — Lettre de Garat, député à l'Assemblée nationale, sur la Fédération du 14 juillet 1790. — Reprise de *Macbeth*, tragédie, par Ducis. — Bon mot. — *Ferdinand ou la Suite des Deux-Pages*, opéra-comique, paroles et musique de Dezède. — Traduction d'une ode de Klopstock, par le chevalier de Bourgoing. — Représentation de *Barnevelt*, tragédie, par Lemierre. — *Le Despotisme dévoilé ou Mémoires de Henri Masers de Latude*. — *De l'Insurrection parisienne et de la Prise de la Bastille*, par Dusaulx. — *Lettre de M. Cérutti à MM. les rédacteurs du Moniteur universel au sujet de quatre scènes scandaleuses arrivées au Palais-Royal*. — Lettre de Prévost de Berlin à Meister sur ses *Premiers principes du système social appliqué à la révolution présente*. — *Discours sur l'éducation de M. le Dauphin et sur l'adoption*, par M^{me} de Genlis. — *Tacite*, traduction nouvelle par Dureau de La Malle. 40
- AOUT. — *Le Chêne patriotique*, opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dalayrac. — *Le Journaliste des ombres ou Momus aux champs Élysées*, par Aude; succès de Talma dans le personnage de Jean-Jacques. — Lettre de M. de Vogt à M. de Bourgoing sur la célébration de la Fédération à Hesterstade, près de Hambourg. — *La Femme jalouse*, roman, par le vicomte de Ségur. — *Exposé de la conduite de M. le duc d'Orléans dans la révolution de France*, rédigé par lui-même à Londres. — *Fragments de l'Éloge de M. de Guibert*, par M^{me} de Staël. — *Dévoeuement du monachisme à la patrie*, par le prieur d'Arobo. — Romance, par la comtesse de Beaufort. — Séance annuelle de l'Académie française; incident soulevé par André de Murville; lecture de l'*Éloge de Vauban*, par l'abbé Noël. — Reprise de *Guillaume Tell*, tragédie, par Lemierre. — *Louise et Volsan*, comédie, par Bedeno Dejaure. — Reprise de *Tarare*, augmenté de son *Couronnement*. — *Lidorie*, roman allégorique, par Gorjy. — *Tableau historique et politique des deux dernières révolutions de Genève*, par d'Ivernois. 62
- SEPTEMBRE. — *Les Rigueurs du cloître*, opéra-comique, paroles de Fiévée, musique de Berton. — *Réflexions sur l'ouvrage intitulé Projet de contre-révolution* [de P.-J. Brissot], par Stanislas de Clermont-Tonnerre; *Nouvelles observations sur les comités des recherches*, par le même. — *Petit dictionnaire des grands hommes de la Révolution*, par Champcenetz et Rivarol. — *Causes qui se sont opposées au progrès du commerce entre la France et les États-Unis*, lettres traduites de l'anglais du colonel Swan. — Apologue extrait du premier voyage de Cook. — *Inkle et Yariko*, supplément aux œuvres de Gessner, par Meister. — *Le Czarowitz Feveh*, conte, par Catherine II. — *Les Échecs*, sixain allégorique 76
- OCTOBRE. — *Euphrosine ou le Tyran corrigé*, opéra, paroles d'Hoffmann, musique de Méhul. — *Jeanne Gray*, tragédie, par M^{me} de Staël. — *Les Mais*. — *Vert-Vert*, divertissement, paroles de Desfontaines, musique de Delayrac. — *De la Saltation théâtrale*, par Stanislas Delaunay. — *Le Nouveau d'Assas*, paroles de Dejaure, musique de Berton. — Début de M^{lle} Joly dans le rôle d'Athalie; dissensions entre les acteurs de la Comédie-Française. — *De l'État de la France présent et à venir*, par Calonné. — *Saint-Alme*, par Gorjy. — *Anacharsis à Paris ou Lettre de J.-B. Cloots à un prince d'Allemagne* 98

Pages.

NOVEMBRE. — *OEuvres complètes* de l'abbé de Mably. — *La Politique d'une femme honnête et sensible*. — Fragment de la comédie des *Sentiments secrets*, par M^{me} de Staël. — Impromptu à la première et dernière représentation de *Vert-Vert*. — *Le Portrait ou la Divinité du sauvage*, opéra, paroles de Rochon de Chabannes, musique de Champein. — Adresse des auteurs dramatiques à l'Assemblée nationale; réplique des comédiens; nouvelle réponse par La Harpe. — *Éléments de la morale universelle ou Catéchisme de la nature*, par d'Holbach, publiés par Naigeon. — Reprise de *Brutus*, tragédie, par Voltaire; motion de Villette en faveur de la translation des restes de l'auteur à Paris. — *Adèle et Didier*, opéra-comique, paroles de Bouthillier, musique de Deshayes. — Boutade d'un capitaine de la garde nationale. — Mot de Mirabeau sur le ministère. — *Aperçu hasardé sur l'exploitation dans les colonies*, par le comte d'Estaing 107

DÉCEMBRE. — *Les Deux Figaro*, comédie, par Martelly. — *Alceste à la campagne*, comédie, par Demoustier. — Cartel sérieux ou Lettre de M. de T^{***} à un de ses amis. — *Réflexions sur la Révolution de France*, traduites de l'anglais d'Edmond Burke, par Dupont. — *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par Duclos. — Inscription relative aux finances d'Athènes envoyée à l'abbé Barthélemy, par Choiseul-Gouffier. — *Essai sur l'art de ramper, à l'usage des courtisans*, facétie, par d'Holbach. — *Psyché*, ballet, par Gardel. — *Le Tombeau de Désilles*, par Desfontaines. — *Des Principes et des Causes de la Révolution en France*, par Sénac de Meilhan. — *Almanach littéraire ou Étrennes littéraires pour 1794* 121

1792

JUIN. — Lettre de Pitra à Meister sur la fête civique célébrée au Champ de Mars en l'honneur de Simoneau, maire d'Étampes. — *L'Amour filial ou les Deux Suisses*, opéra-comique, paroles de Demoustier, musique de Gaveaux. — *Cadichon*, vaudeville, par Pujoux. — *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon*, rédigés par Soulavie; réplique de de Vaines à un article de La Harpe sur le duc de Choiseul. — *Défense des institutions américaines*, par John Adams. — *Almanach général des spectacles de Paris et de la province*, par Beffroy de Reigny. — *Mélopie moderne ou l'Art du chant réduit en principes*, par Martini. — *Les Émigrantes ou la Folie à la mode*. — *La Mère coupable ou l'Autre Tartufe*, drama, par Beaumarchais; pot-pourri sur les mots employés par l'auteur. — *Ma République*, par Delisle de Sales. — *Le Règne du prince Trop-Bon dans le royaume des Fous*, pamphlet. — *Le Club des Jockeys ou Portraits des principaux personnages de l'Angleterre* 139

JUILLET. — *Tout pour amour ou Juliette et Roméo*, paroles de Monvel, musique de Dalayrac. — *Le Faux insouciant*, comédie, par Maisonneuve. — Prospectus du *Dernier tableau de Paris*, par Peltier. — *Lettres sur diffé-*

	Pages
<i>rents endroits de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique</i> , par Alex. Bisani. — Chanson des Marseillais attribuée à Rampalle fils, fédéré marseillais. — Intercalation de ce chant par Gossec dans l'opéra de <i>Corisandre</i> et par Gardel dans le ballet de <i>Mirza</i> . — <i>Le Paria</i> , drame, paroles de Demoustier, musique de Gaveaux.	158
NOVEMBRE. — <i>L'Enlèvement des Sabines</i> , par Picard. — <i>Gilles dupé</i> , parade, par Demautort. — <i>Mon Agonie de trente-huit heures</i> , par Jourgniac Saint-Méard.	163
1793	
JANVIER. — <i>Le Patriote du 10 août</i> , comédie, par Hyacinthe Dorvo. — <i>Jean et Geneviève</i> , opéra-comique, paroles de Favières, musique de Solier. — <i>Albert ou la République de Lucques</i> , vaudeville, par Barré, Desfontaines et Radet. — <i>Correspondance originale des émigrés ou les Émigrés peints par eux-mêmes</i> . — <i>L'Ami des lois</i> , comédie, par Laya. — <i>L'Apothéose de Beaurepaire</i> , drame, par Lesur. — <i>Fictions morales</i> , par Mercier.	167
FÉVRIER. — <i>Le Triomphe de la République ou le Camp de Grandpré</i> , divertissement lyrique, paroles de M.-J. Chénier, musique de Gossec. — <i>Ambroise ou Voilà ma journée</i> , opéra-comique, paroles de Monvel, musique de Dalayrac. — <i>La Chaste Suzanne</i> , vaudeville par Barré, Radet et Desfontaines. — <i>L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles ou les Vivandiers</i> , drame, par Olympe de Gouges. — <i>Histoire de ce qui s'est passé pour l'établissement d'une régence en Angleterre</i> , par Dutens. — <i>Almanach des muses pour 1793</i> . — <i>Almanach littéraire</i>	178
MARS. — <i>Le Conteur ou les Deux postes</i> , comédie, par Picard. — <i>Le Déserteur de la montagne de Ham</i> , opéra-comique, paroles de Dejaure, musique de Kreutzer. — <i>Le Pelletier de Saint-Fargeau</i> , fait historique, paroles de d'Antilly, musique de Blasius. — <i>La Caverne</i> , opéra-comique, paroles de Dercy, musique de Lesueur. — <i>La Bonne aubaine</i> , vaudeville, par Radet. — <i>Philosophie chimique</i> , par Fourcroy	190
MAI. — <i>Lucrèce</i> , tragédie, par A.-V. Arnault. — <i>Stratonice</i> , opéra, paroles d'Hoffmann, musique de Méhul. — <i>Mémoires du comte de Maurepas</i> , rédigés par Sallé et publiés par Soulavie. — <i>Anecdotes intéressantes et secrètes de la cour de Russie</i> , par J.-B. Scherer. — <i>Julie ou la Religieuse de Nîmes</i> , drame, par Ch. Pougens. — <i>Mémoires de la minorité de Louis XV</i> , par Massillon, publiés par Soulavie. — <i>Mélanie ou la Religieuse</i> , nouvelle édition, par La Harpe. — Lettre de M ^{me} Necker à Meister sur ses <i>Souvenirs d'un voyage en Angleterre</i>	197
LES DERNIÈRES ANNÉES DE LA <i>Correspondance littéraire</i>	209
<i>Tablettes de Diderot</i>	218
<i>Essais sur la peinture</i> du même et <i>Œuvres complètes</i> publiées par Naigeon (articles de Meister).	228
<i>Notice historique sur Sédaine</i> , par M ^{me} de Vandeuil.	234

OPUSCULES ET LETTRES DE GRIMM.

APPENDICES.

	Pages.
Notice préliminaire.	249
Lettres à l'auteur du <i>Mercur</i> sur la littérature allemande (1750).	269
Lettre sur <i>Omphale</i> , tragédie lyrique (1752)	287
<i>Le Petit prophète de Boehmischbroda</i> (1753)	313
Préface du <i>Journal étranger</i> (1754)	336
Dédicaces et errata des traductions de Goldoni (1758)	347
<i>Projet de souscription pour une estampe tragique et morale</i> (1765)	352
<i>Du Poème lyrique</i> (1765)	363
<i>Les Oreilles à ressort</i> (1771).	405
Lettres à la duchesse et au duc héritier de Saxe-Gotha	407
Traité passé entre Grimm et Laurent Guiard pour l'érection d'un mausolée à la duchesse et pièces annexes	449
Lettres à Garrick.	456
Lettres à Frédéric II.	462
LETTRES DIVERSES.	
I. A la comtesse d'Houdetot.	485
II. Au comte de Schomberg.	488
III. A Voltaire.	489
IV. Au même	491
V. A M ^{me} Geoffrin	492
VI. A la princesse Galitzin	497
VII. A la même.	501
LETTRES ADRESSÉES A GRIMM.	
Notice préliminaire	503
Lettres de Charles-Henri de Bissy, comte de Thiard.	507
Lettre d'un officier inconnu.	522
Lettres du comte de Schomberg.	523
Lettres de Kluppel.	534
LA BIBLIOTHÈQUE ET LES PAPIERS DE GRIMM PENDANT ET APRÈS LA RÉVOLUTION.	542
Additions et corrections.	562
Table générale.	573

FIN DE LA TABLE DU TOME SEIZIÈME ET DERNIER.







BINDING SECT. APR 20 1978

**ROBARTS
LIBRARY**

DUE DATE:

22 APR 2000

PQ
273
C67
t.16

Correspondance, littéraire,
philosophique et critique

